H: 7: 32

R25737

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DE

MATIÈRE MÉDICALE.

ON SOUSCRIT AUSSI:

A LONDRES,

J.-B. BAILLIÈRE, Libraire du Collége royal des chirurgiens, 219. Regent street.

A BRUXELLES,

AU DÉPÔT DE LA LIBRAIRIE MÉDICALE FRANÇAISE.

DANS LES DÉPARTEMENS :

Agen. Noubel.
Aix. Aubin.
Altkirch. Bohrer.
Amiens. Allo, Caron-Vitet.
Angers. Launay-Gagnot.
Arras. Topino.
Aurillac. Ferari.
Autun. Dejussieu.
Auxerre. Gallot-Fournier, Marie.
Bayonne. Bonzom.
Beauvais. Caux-Porquier.
Bezançon. Bintot, Boilot et comp., Paquette, Monnot.
Beziers. Cambon.
Bordeaux. Ve Bergeret, Gassiot fils aîné, Lavalle.
Boulogne-sur-mer. Leroy-Berger.
Bourg. Dufour.
Brest. Egasse, Hébert, Lefournier et Despériers, Lepontois frères.
Caen. Manoury.
Cambrai. Girard.
Chauny. Prevost.
Clermont-Ferrand. Thibaud-Landriot, Weysset.
Colmar. Petit.
Dieuze. Mauget.
Dijon. Lagier, Tussa.
Dole. Joly.
Grenoble. Falcon.
Le Mans. Belon, Pesche.
Libourne. Tronche.
Lille. Bronner-Bauwens, Malo, Vanackère.
Limoges. Ardillier.
Louhans. Verniaud.
Lyon. L. Babeuf, Bohaire, Laurent, Maire, Millon cadet.
Marseille. Anfonce et comp., Camoins, Chaix, Mossy.
Melun. Leroy.
Metz Juge, Thiel.
Mézières. Blanchard-Martinet.
Montauban. Rethoré.
Montpellier. Sevalle, Gabon.
Nancy. Senef, Vincenot et Vidart.
Nantes. Buroleau, Forest, Juguet-Busseuil, Lebourg, Sebire.
Niort. Robin.
Perpignan. Alzine, Ay, Lasserre.
Rennes. Molliex, Hamelin.
Rouen. Edet, Ed. frère, Legrand.
Saint-Brieux. Prud'homme.
Saint-Malo. Carruel.
Sainte-Marie-aux-mines. Marchal.
Soissons. Arnoult.
Strasbourg. Février, Levrault.
Toulon. Bellue, Laurent.
Toulouse. Dagalier, Senac, Vieusseux.
Tours. Mame, Moisy.
Troyes. Laloy, Sainton fils.
Valenciennes. Lemaître.
Vannes. Delamarzelle aîné.
Versailles. Limbert.

ET A L'ÉTRANGER :

Barcelone. Lasserre.
Berlin. Hirschwald.
Dublin. Hodges et Smith, Leckie.
Edimbourg. T. Clark, Maclachlan et Stewart.
Gênes. Yves Gravier.
Genève. Barbezat et comp., Cherbulier.
Heidelberg. Groos.
Lausanne. M. Doy.
Lisbonne. Martin frères, Rolland et Semiond.
Leipsic. Michelsen, Léopold Voss.
Londres. J.-B. Baillière.
Milan. Dumolard et fils.
Modène. Vincensi Geminiano et comp.
Moscou. Gautier.
New-York. Ch. Behr.
Palerme. Ch. Beuf, J.-B. Ferrari, Pedone et Muratori.
Pétersbourg. Bellizard et comp.
Philadelphie. Ch. Behr.
Rome. Merle et Bonifarzi, L. Romanis.
Turin. Joseph Bocca, P.-J. Pic.
Vienne. Schalbacher.
Warsovie. Gluksberg.
Wilna. Th. Glucksberg.

PARIS.—IMPRIMERIE DE COSSON,
Rue Saint-Germain-des Prés, n° 9.

H 7/52

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DE

MATIÈRE MÉDICALE,

ET DE

THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE;

CONTENANT L'INDICATION, LA DESCRIPTION ET L'EMPLOI DE TOUS LES MÉDICAMENS CONNUS DANS LES DIVERSES PARTIES DU GLOBE;

PAR F. V MÉRAT,

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS, ANCIEN CHEF DE LA CLINIQUE INTERNE DE LA MÊME FACULTÉ, MEMBRE HONORAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, ETC., ETC

ET A. J. DE LENS,

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR, ANCIEN INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉTUDES, MEMBRE TITULAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, ETC, ETC.

TOME TROISIÈME.

(E — K.)

BIBLIOTH. COLL. REG. MED.

A PARIS,

CHEZ LES LIBRAIRES-ÉDITEURS:

J.-B. BAILLIÈRE, MÉQUIGNON-MARVIS.

1831.

Jaloux de donner à leur travail le complément dont il peut être susceptible, les auteurs du Dictionnaire recevront avec gratitude, des voyageurs et de leurs confrères en médecine et en histoire naturelle, français et étrangers, tous les renseignemens, faits pratiques, découvertes en Thérapeutique, notes sur les eaux minérales, ainsi que les végétaux exotiques et les substances médicamenteuses, qu'ils voudront bien leur communiquer. Ils s'empresseront de citer honorablement ceux auxquels ils auront des obligations de ce genre, et qui s'associeront ainsi à leur travail. Ces objets devront être adressés *franco* à M. le docteur Mérat, rue des Saint-Pères, n° 17 *bis*.

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DE

MATIÈRE MÉDICALE

ET DE

THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

E.

E-NEE-EL-DYB. Nom arabe de la morelle, *Solanum nigrum*, L.?

EAST INDIAN BALSAM. Nom anglais du *Baume Marie*.

EAU, ὕδωρ des Grecs, *aqua* des Latins. Ce liquide, l'un des *élémens* des anciens, reconnu par Newton comme offrant quelque chose de combustible, dévoilé, dans sa véritable nature, par Cavendish, regardé aujourd'hui comme formé de deux volumes d'hydrogène et d'un volume d'oxygène, ou, en poids, de 11,1 du premier, et 88,9 du second (Berzelius et Dulong), et nommé en conséquence protoxyde d'hydrogène, est le plus commun et le plus utile de tous les corps. Il existe dans la nature, soit libre et toujours plus ou moins impur, seul état où nous ayons ici à l'examiner, soit uni à une foule de matières inorganiques, ou entrant comme élément dans la composition des êtres organisés.

L'eau, à une température moyenne et à la pression ordinaire de l'atmosphère, est liquide, transparente, insipide, inodore; au-dessous de zéro du thermomètre de Réaumur, elle se solidifie en augmentant un peu de volume; au-dessus de 80°, au contraire (degré que peut ou retarder l'addition de certains sels ou avancer celle des liquides volatils), elle se vaporise et prend un volume dix-sept cents fois plus considérable : de là son emploi, aujourd'hui si fécond en applications importantes, mais toutefois si dangereux, comme puissance mécanique. Susceptible d'être décomposée par le fluide électrique, par le phosphore et plusieurs métaux à froid, par le charbon

et beaucoup d'autres métaux à chaud ; de se charger de divers gaz, entre autres l'oxygène, avec un excès duquel elle forme en outre un composé particulier (Voyez *Eau oxygénée* et *Oxygène*), et l'acide carbonique, qui forme avec elle les eaux acidules simples, etc., elle l'est encore d'être solidifiée par quelques oxydes, sous forme d'hydrates, d'être décomposée par d'autres, d'en décomposer au contraire quelques-uns (deutoxydes de potassium et de sodium); enfin, de dissoudre presque toutes les substances connues, mais surtout un grand nombre d'acides, d'alcalis, de sels, le sucre, la gomme, etc., ce qui lui a valu souvent le nom de dissolvant universel.

Outre la forme de glace, de vapeurs et de liquide, qui lui est le plus ordinaire, l'eau se présente aussi, dans la nature, sous celle de brouillard, de rosée, de pluie, de neige, de grêle, etc., qui n'en est que des variétés. Quel que soit son état, elle n'y est jamais pure, avons-nous dit, car, susceptible comme elle l'est de dissoudre les corps les plus durs (*Gutta cavat lapidem*), elle tend sans cesse à se charger de quelques-uns des principes avec lesquels elle se trouve en contact; aussi en distingue-t-on un grand nombre d'espèces, d'après la considération de son plus ou moins grand degré naturel de pureté.

Toutes celles dans lesquelles les substances étrangères sont ou en assez grande quantité, ou assez actives pour modifier notablement les qualités ordinaires de l'eau, prennent le nom d'*Eaux minérales*, et se partagent en plusieurs classes, dans l'une desquelles vient naturellement se ranger l'*Eau de mer* (voyez ces mots); celles qui, au contraire, se trouvent dans des circonstances opposées, sont dites *Eaux économiques* ou *potables*, et font seules l'objet du présent article. Les principes qu'elles contiennent sont le plus communément : 1° de l'air très-oxygéné qui s'y trouve dans le rapport de 1 à 5 o/o, de leur volume, mais qui s'en dégage à zéro ou au degré de l'ébullition ; 2° du gaz acide carbonique, dont la proportion est également variable (Vogel, *Journal de pharm.*, juin, 1815); 3° divers sels, tels que le sulfate et le carbonate de chaux, le muriate de soude et le muriate de chaux; 4° enfin, des traces de matières organiques, etc., substances qui, réunies, ne forment guère que de 1/10,000 à 1/1,000 au plus de leur poids; aussi donnent-elles des précipités avec divers réactifs et fournissent-elles toujours, par l'évaporation, un résidu. Ces eaux dissolvent le savon, cuisent bien les légumes, et peuvent enfin être employées à tous les usages économiques et médicinaux. Il n'en est pas de même de l'*eau de puits*, des *eaux marécageuses*, etc., qui tiennent en quelque sorte le milieu entre les eaux potables et les eaux minérales proprement dites. Du reste, les eaux vraiment potables présentent des variétés infinies, suivant leur pro-

venance, le climat, les saisons, etc. : de là leur distinction en *eau de pluie*, de *neige*, de *glace*, de *source*, de *rivière*, etc.; d'*eau aérée*, d'*eau dure*, d'*eau douce*, etc., distinction qui n'est pas sans utilité pratique, et dont en conséquence nous dirons quelques mots à l'ordre alphabétique de chacune d'elles.

Pour être conservée exempte d'altération, l'eau doit, autant que possible, être placée dans des jarres ou dans des vases vernissés et bien clos; le contact du plomb, du cuivre, du fer, etc., lui imprime facilement une saveur désagréable, et parfois une action délétère; les matières organiques agissent sur elle avec une grande promptitude; aussi l'eau renfermée dans des tonneaux, s'y altère-t-elle en peu de jours, à moins qu'ils n'aient été charbonnés à l'intérieur dans une grande épaisseur : moyen expérimenté, en 1803, par Berthollet (Voyez, II, 89). A bord des vaisseaux, l'eau subit ordinairement la même altération que les eaux stagnantes, acquiert une odeur et une saveur fétides, devient nuisible; on a vu même le gaz inflammable, qui s'en dégage alors, causer l'asphyxie; on lui rend en partie sa salubrité par le moyen de l'ébullition, et d'une machine propre à la battre (Labillardière, *Voyage*, I, 55). Dans les circonstances ordinaires on enlève à l'eau les impuretés qui s'y trouvent suspendues, par le repos, d'abord, et ensuite par la filtration, soit à travers certaines pierres poreuses et calcaires, soit sur du sable de rivière, soit mieux encore, comme on le fait en grand à Paris, au moyen d'éponges et de charbon pulvérisé, qui, comme l'ébullition, la débarrasse en outre des gaz putrides qu'elle est susceptible de renfermer; mais il importe toujours ensuite de l'agiter au contact de l'air pour lui rendre l'oxygène qu'elle a perdu : l'eau, en effet, n'est vraiment potable qu'autant qu'elle est plus ou moins aérée.

Pour amener l'eau à un degré de pureté presque absolu, il faut la distiller; alors elle ne contient plus ni gaz, ni sels, mais quelquefois encore des traces de substances volatiles, ammoniacales par exemple. Évaporée, cette eau ne laisse pas de résidu; elle ne précipite ni par le muriate de baryte, ni par le nitrate d'argent, ni par l'acide hydrosulfurique ou les hydrosulfates. A volume égal, elle est huit cent cinquante fois plus pesante que l'air; sa pesanteur spécifique, qui est d'un gramme par centimètre cube, à la température de 4° 5 centig., est généralement prise aujourd'hui pour unité dans l'appréciation de celle des autres corps liquides ou solides. Dans cet état, l'eau est fade, pesante à l'estomac; au contact de l'air, ou mieux par l'agitation, elle ne tarde pas à reprendre les gaz qu'elle a perdus; mais l'absence de toute substance saline paraît nuire encore à sa complète salubrité.

Usages. Tout le monde connaît son emploi économique et pharmaceutique ; on sait qu'elle sert de véhicule pour la cuisson d'un grand nombre d'alimens, pour la préparation des bouillons, des tisanes, des eaux distillées, des eaux minérales artificielles, de certains extraits, etc. ; que c'est la boisson la plus ordinaire, la plus saine et la plus indispensable de l'homme et des animaux ; que prise seule et froide elle rafraîchit, calme la soif, aide à la digestion, quoique sujette, chez certains individus, à peser sur l'estomac, à causer un sentiment de réplétion désagréable, et qu'alors elle veuille être rendue plus stimulante par l'addition de quelque spiritueux, du vin surtout, dans la proportion d'un tiers, par exemple (*diatessaron* des anciens) ; qu'elle sert non-seulement à délayer les alimens, à réparer les pertes causées par la transpiration et les autres excrétions, mais, dissociée sans doute dans ses élémens, à réparer les solides eux-mêmes ; qu'elle nourrit réellement, puisqu'elle prolonge les jours des malheureux privés de tout autre aliment (on connaît d'ailleurs sa puissance nutritive pour les végétaux et certaines classes d'animaux) ; que, trop froide, elle peut avoir des dangers ; que, tiède, elle excite des nausées; que, chaude, elle porte puissamment à la transpiration ; que, glacée, ou bouillante, elle sert à communiquer à d'autres corps ses extrêmes de température ; qu'enfin, réduite en vapeurs (*voy*. ce mot), elle offre des applications toutes particulières.

Choix. L'eau doit être choisie limpide, légère, aérée, sans odeur ni saveur sensible, chaude en hiver et froide en été (Hippocrate) ; telle est surtout celle de rivière, de source et de pluie (*Voyez* ces mots). Lorsque la force des choses oblige à faire usage d'eaux notablement impures, on doit les *corriger* par l'addition d'un peu de vinaigre, de sucre et surtout de vin ou d'alcool (Voy. *Boisson*, I, 627). Jadis l'eau de rivière était presque exclusivement usitée en pharmacie; aujourd'hui elle y est remplacée par l'eau commune, ou lorsque celle-ci pourrait décomposer le médicament (deuto-chlorure de mercure, hydrochlorate de baryte, etc.) par l'eau distillée. L'eau de neige, de glace, de rosée, celle même qui avait servi à tel ou tel usage bizarre, à laver un mort, par exemple (G. Clauder, *Misc. Acad. nat. cur. dec.*, II, A. 4, 1685, p. 279), ont quelquefois été recommandées comme douées de vertus spéciales, mais elles sont aujourd'hui inusitées.

Applications médicinales. L'eau sert à la formation des solides, donne aux liquides la fluidité convenable, favorise la sécrétion des humeurs utiles et l'excrétion des autres. Elle est tantôt véhicule et tantôt médicament : comme véhicule soit du calorique, soit des autres corps médicamenteux, nous n'avons pas à nous en occuper ici,

son histoire sous ce rapport faisant partie de celle de chacun de ces corps et des articles *réfrigérans* et *température*, où sera dit ce qui tient à son excès de chaud ou de froid (eau bouillante, eau frappée de froid, glace, neige, etc.), source réelle alors de ses effets (V. aussi *Eaux minérales*). Ce n'est donc que l'eau à une température moyenne et plus ou moins pure qui doit seule être envisagée ici sous le point de vue médicinal.

Comme médicament, l'action en varie, et suivant les états morbides, sujet peu étudié malheureusement jusqu'ici, et suivant ses divers modes d'application (V. *bains*, *affusions*, *douches*, *lotions*, *étuves*, *vapeurs*, etc.), et aussi suivant sa température, abstraction faite, disons-nous, de ses extrêmes. Modérément froide, par exemple, l'eau cause une sensation de fraîcheur agréable, délaye et restaure; un peu plus froide, elle tempère la chaleur morbide, et en même temps resserre, tonifie, excite la vitalité, car la chaleur n'est pas toujours un signe de force; tiède, elle ramollit et relâche les tissus; plus chaude, elle les gonfle, y attire les fluides, etc.

Appliquée sur la peau, l'eau y produit ces divers effets, et paraît y être absorbée dans quelques circonstances, anormales surtout, celles où le corps languit faute de liquides. Ses effets sympathiques sont peu connus. Prise à l'intérieur, elle passe promptement, c'est-à-dire, est absorbée, traverse le torrent circulatoire, et est ensuite évacuée par les divers émonctoires.

L'eau a été regardée comme utile à tous les individus, à tous les âges, dans toutes les conditions, et de plus comme un préservatif assuré contre tous les maux, surtout de la goutte, des maladies nerveuses, des engorgemens viscéraux, etc.; comme propre, par conséquent, à prolonger les jours et à prévenir les infirmités de la vieillesse. Son application prophylactique la plus sûre est celle qu'on en fait pour laver les plaies envenimées, afin de prévenir l'absorption des virus, et aussi comme moyen de propreté pour s'opposer à la contagion des maladies.

Les vertus médicinales de l'eau, dans les maladies aiguës surtout, ont été célébrées de toute antiquité. Hippocrate, Galien, Celse (lib. I, c. 4 et 5), Avicenne (lib. I, sect. II, c. 16), etc., l'ont vantée contre une foule de maux qu'il serait trop long de rappeler. Des auteurs beaucoup plus modernes, F. Hoffman, qui la proclamait le *remède universel*, Smith, J. Lanzoni, J. Hancocke, etc., ont réuni ou renouvelé les exemples de ses succès. Macquart parle dans l'*Encyclopédie méthodique* d'un charlatan, par malheur trop peu imité de ses confrères, qui traitait à Paris et avait guéri un grand nombre de malades avec l'eau de Seine teinte seulement d'une couleur verdâtre,

Beaucoup de médecins enfin regardent encore l'eau avec la diète et la saignée comme la base fondamentale de la thérapeutique.

Les propriétés générales attribuées à l'eau sont d'être rafraîchissante, délayante, adoucissante, antiphlogistique, vomitive, laxative, diurétique, sudorifique, antiputride, dépurante, tonique, cordiale, astringente, désobstruante, propre à faire naître l'embonpoint (Fonseca), etc. ; et il est certain que, suivant sa dose, sa température, et suivant l'espèce de la maladie, on a pu, dans divers cas, lui voir produire tous ces différens effets, comme nous allons le montrer en faisant une revue rapide des principales affections où elle a été préconisée. Remarquons d'ailleurs que souvent c'est à elle seule que doivent être rapportées les vertus de certains médicamens où elle semble pourtant ne figurer que comme simple véhicule ; que, par exemple, la classe des délayans, aujourd'hui si en honneur, lui doit sans doute la plupart de ses succès.

Pour produire des effets marqués et réellement médicamenteux, l'eau doit être prise à grande dose ou continuée pendant un long laps de temps. Les anciens employaient l'*aqua fracta*, mélange d'une partie d'eau à une chaleur tempérée, avec cinq parties d'eau froide ; les modernes la prescrivent froide ou tiède, suivant les circonstances morbides et les effets qu'ils en attendent ; ils la font prendre par verres de 5 à 6 onces, à la dose de 2 à 4 pintes par jour, et même davantage, mais ils y ont rarement recours.

1. *Fièvres et phlegmasies cutanées aiguës*. Son usage interne, dans ces cas, remonte à Hippocrate qui, dans son 3e livre du régime, recommande, quand la fièvre vient de plénitude, de ne donner que de l'eau pendant trois jours. Galien même veut qu'on en donne au malade jusqu'à suffocation : une foule d'auteurs, tels que Cirillo (*Trans. phil.*, XXXVI), Hancocke, dont c'était le *grand fébrifuge*, en ont fait l'éloge dans ces cas. C'est surtout dans les fièvres dites ardentes, malignes, typhoïdes, etc., qu'elle leur a paru efficace ; elle a même été recommandée par ce dernier contre la peste, et, comme préservatif assuré de cette maladie, dans une thèse soutenue en 1721 sous la présidence de Geoffroy (Voy. aussi *Journal de Leroux*, XIX, 102 ; et *Journal de Férussac*, mars 1824, p. 259). Il n'est pas jusqu'aux fièvres intermittentes, dont pourtant on accuse souvent l'eau de certaines localités, contre lesquelles des médecins ne l'aient trouvée plus sûre que le quinquina lui-même (Lieutaud, Hancocke, etc.). Le docteur Deppe de Lancastre (Amérique) annonce avoir traité par l'eau chaude (4 à 8 pots par jour pendant 3 ou 4 jours) et la diète absolue, soixante malades atteints de fièvres intermittentes rebelles accompagnées d'obstructions, et les avoir tous parfaitement guéris

(*Bull. des Sc. méd.* de Fér., I, 259). Tout récemment (avril 1830), M. Chandru, qui déjà, en 1809, avait fait de l'eau le sujet de sa dissertation inaugurale, a présenté à l'Académie royale de médecine un mémoire sur son efficacité dans le traitement des fièvres intermittentes. Quant aux maladies fébriles de la peau, telles que la rougeole, la petite vérole, la scarlatine, etc., l'utilité de l'usage interne de l'eau dans leur cure a été préconisée par Hancocke et par beaucoup d'autres.

2. *Affections des organes digestifs*. Dans les embarras des premières voies, les suites d'indigestion, les irritations gastro-intestinales, les engorgemens des viscères abdominaux, etc., l'eau prise à dose modérée est souvent utile, soit comme simple délayant, agissant mécaniquement en quelque sorte pour débarrasser la surface muqueuse des matières inalibiles qui l'irritent, et en prévenir l'absorption, soit comme antiphlogistique direct. Prise à grande dose tiède (une à plusieurs pintes), elle provoque le vomissement, et convient mieux que les vomitifs proprement dits aux individus très-irritables. Froide, elle excite les urines, quelquefois les sueurs lorsqu'on en prend plusieurs pintes, et qu'on se tient au lit et bien couvert (Galien, Celse, Lommius, etc.), parfois même la diarrhée. Souvent il suffit de quelques verres d'eau froide pour calmer un hoquet importun, modérer le sentiment de chaleur des entrailles qui accompagne ces affections, pour nettoyer la bouche et faire renaître l'appétit. Quelques personnes sont dans l'usage en se couchant de prendre, au lieu d'alimens, un ou deux verres d'eau froide, usage mentionné par Pline. G. Clauder, déjà cité, l'indique comme moyen de remédier au désir immodéré des boissons spiritueuses (*aqua qua mortuus lavatur, sedat nimium et abusivum spiritus vini appetitum*). Chaude enfin, et prise en petite quantité à la fois, mais à intervalles très-rapprochés, l'eau excite plus efficacement qu'à l'état froid la transpiration cutanée.

3. *Empoisonnemens*. L'eau froide ou tiède, prise à dose suffisante, est en général, dans ces cas, le moyen le plus simple et le plus sûr; elle provoque souvent le vomissement, sert au moins à délayer le poison, et quelquefois détermine des évacuations alvines. Elle convient d'ailleurs contre presque tous les poisons, dans tous les temps de l'accident, et se trouve partout sous la main, avantages que n'ont ni les évacuans proprement dits, ni les neutralisans. M. Wedekind regarde, en outre, l'eau froide, dont il a vu plusieurs succès dans l'empoisonnement par l'opium, comme propre à faire cesser l'atonie qui en est la suite (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., III, 257); et Jackson (cité p. 346 du *Journ médical de la Gironde*, 1824) rapporte que des affusions d'eau froide sur la tête ont remédié aux accidens causés par 2 onces de laudanum. Néanmoins, comme l'ob-

serve M. Orfila, l'eau peut nuire dans l'empoisonnement par l'opium en substance, lorsqu'il n'en résulte pas de vomissement, parce qu'en dissolvant le poison, elle en rend l'absorption plus facile : remarque applicable à tous les poisons solubles qui ont été pris non dissous.

4. *Affections des organes respiratoires et circulatoires.* L'eau prise en abondance, froide dans le dernier cas, plus ou moins chaude dans l'autre, procure en général du calme ; soit que, dans les premières de ces affections, portée par la circulation à la surface pulmonaire qui l'exhale, elle vienne agir directement sur elle; soit que, dans les secondes, introduite dans le sang, elle serve à en modérer la chaleur et à en diminuer l'action stimulante.

5. *Affections nerveuses.* L'eau a été essayée dans la plupart de ces maladies ; c'était la base du traitement de Pomme contre les vapeurs, trop oublié peut-être maintenant. Smith dit, avoir expérimenté sur lui-même que deux ou trois pintes d'eau froide adoucissent beaucoup le chagrin le mieux fondé. On l'a souvent employée en bains, en affusions, en douches, contre la manie, et la mélancolie ; mais Riedlin, cité par F. Hoffman, a vu guérir une mélancolique par l'usage de l'eau de pluie prise pendant deux ans comme boisson ; et M. Hufeland (De l'eau considérée comme médicament. *Journal de méd. et de chirurg. pratiques*, janvier, 1814) cite trois faits en faveur de son efficacité, déjà signalée dans ce cas par les anciens, qui même l'attribuaient à l'action dissolvante de l'eau sur les humeurs, et en particulier sur l'atrabile. Deux de ces faits lui sont propres; le troisième est celui même de Theden, qui s'était guéri ainsi d'une mélancolie avec penchant au suicide : dans tous l'eau a été administrée à doses excessives.

Dans les lipothymies, les syncopes, les asphyxies, l'usage de l'eau froide, en aspersions d'abord, puis en boisson, est d'un usage vulgaire et assez efficace : on le trouve même mentionné dans le poëme de Lucrèce comme remède de l'asphyxie par la vapeur du charbon, ainsi que l'a rappelé M. Cadet de Vaux (*Journal* de Férussac, mars 1824, p. 287). L'eau a aussi été recommandée contre l'asthme, par Hancocke, contre la rage déclarée par divers médecins, qui ont cru parvenir à la guérir en triomphant, par la force, de l'horreur des malades pour ce remède, etc.

Goutte. L'eau a été regardée de tout temps comme un bon préservatif de cette affection; quelques auteurs même (Martianus et Rondelet, cités par F. Hoffman) rapportent des exemples de goutteux guéris par le seul usage de l'eau froide; mais une méthode conseillée par Cadet de Vaux, et qui consiste à boire, de quart d'heure en quart d'heure, quarante-huit verres d'eau à 40°, de sept onces

chaque, a joui surtout d'une certaine vogue, il y a plusieurs années. Quelques succès paraissent avoir eu lieu; des insuccès plus nombreux ont été cités, des accidens graves ont même été observés. Le docteur Krugger, médecin à Holzminden, rapporte deux exemples détaillés de l'application de cette singulière méthode (*Archiv. fur medizinische*, Erforung, avril 1826; extrait dans le *Journ. génér. de méd.*, XCVIII, 215, et *Bull. des sc. méd.* de Fér.) : dans l'un, le malade prit les quarante-huit verres, tout son corps se gonfla comme celui d'un noyé; il y eut congestion à la tête, délire, des sueurs et des urines tellement abondantes qu'une faiblesse extrême s'en suivit, et que la vie parut menacée; les fonctions digestives s'altérèrent, et les douleurs arthritiques ne cédèrent pas. Dans l'autre, le malade, âgé de quarante-sept ans, ne put supporter que trente-huit verres d'eau chaude; les premiers causèrent de la sueur et une diminution des douleurs; après le trentième, il survint des vomissemens aqueux, et au trente-huitième une perte de connaissance, des convulsions épileptiformes, une paralysie générale; la respiration était stertoreuse, le pouls mou et ondulant, etc. Des moyens actifs furent employés; le lendemain la connaissance était revenue, mais la mémoire restait affaiblie, et il semblait que le malade sortît d'une longue maladie : du reste, disparition des douleurs goutteuses, que plus tard réveillèrent seulement un peu des bains aromatiques donnés pour consolider la convalescence.

L'eau, enfin, a été vantée encore dans le traitement d'une foule d'autres affections internes, souvent mal déterminées ou purement symptomatiques; mais ce que nous avons dit de sa manière d'agir, des effets les plus ordinaires qu'elle produit, et de ses principales applications, nous semble devoir suffire; on peut d'ailleurs consulter les ouvrages indiqués dans notre Bibliographie, ouvrages dont quelques-uns présentent des listes de plus de douze pages des diverses maladies dans lesquelles l'eau a été préconisée.

Usage extérieur. Percy en a traité avec beaucoup d'étendue, sous le rapport chirurgical, dans le Dictionnaire des sciences médicales (X, 469), où, en revanche, l'emploi médical de l'eau a été complètement passé sous silence. Dans cet article, fort érudit, il montre que l'usage de l'eau simple a été vanté dans le traitement des plaies, par une foule de grands chirurgiens, à commencer par Hippocrate; il établit que le mode de pansement, qui consiste à bien laver la plaie, à la couvrir d'éponge, de charpie ou de linges imbibés d'eau, froide ou tiède suivant les circonstances, et entretenus toujours mouillés, quelquefois même à pratiquer de longues immersions de la partie blessée, est préférable à l'emploi de la charpie sèche, aux cataplasmes, aux lotions d'eau alcoolisée, etc. : il rap-

porte en avoir fait un grand usage aux armées, et n'avoir trouvé que la rigueur du froid qui en contre-indiquât l'application. Sydenham disait « qu'il renoncerait à la médecine si on lui ôtait l'opium. » « Pour moi, dit Percy, j'aurais abandonné la chirurgie des armées, si on m'eût interdit l'usage de l'eau. » C'est surtout dans les plaies d'armes à feu, avec déchirement des membranes, des aponévroses, des tendons, etc., qu'il l'a trouvée efficace. Ce moyen, qui maintient, dit-il, les parties dans un état de moiteur, de souplesse, d'imbibition, qui de la peau se communique au tissu lamelleux, et de là se propage jusque dans l'intimité des fibres de toute espèce, prévient ou modère les accidens, contient dans de justes bornes l'irritation et l'inflammation, amène enfin une aussi bonne suppuration que peut le comporter la nature des parties. Plus l'eau est pure, légère, évaporable, mieux elle convient; le molleton lui a paru préférable à tous les autres tissus, même à la flanelle, pour retenir l'eau et empêcher le refroidissement de l'appareil.

L'eau froide a été employée également avec succès, surtout sous forme de douche ou de bain local; dans le traitement des ulcères, des contusions, des entorses, des fractures, des relâchemens atoniques des articulations, des infiltrations de même nature, des congélations partielles, et surtout des brûlures à divers degrés, où nous-mêmes en avons obtenu des effets très-remarquables; mais, dans ces divers cas, on emploie plus souvent les eaux minérales que l'eau ordinaire, et souvent aussi c'est à la température froide du liquide, plus qu'à sa nature, que doivent être rapportés les résultats obtenus, ce qui rentre dans les applications des réfrigérans (*Voy.* ce mot).

L'usage externe de l'eau est également indiqué dans tous les cas où la peau est le siége de chaleur, de prurit, d'inflammation érythématique; c'est ainsi qu'elle a été vantée contre le mal des ardens, l'érysipèle, les dartres, la gale, etc.; mais alors c'est surtout sous forme de bain général ou local, tiède et plus ou moins prolongé, qu'on l'emploie (Voy. *bain*). L'eau froide, au contraire, a été employée comme moyen révulsif, dans diverses affections cérébrales (voyez *affusion*), dans la rage confirmée, etc. Dans ce dernier cas, où l'eau de mer (*voy.* ce mot) a surtout été préconisée, on recommandait de plonger le malade sous l'eau, et de l'y tenir de force jusqu'à ce qu'il eût bien bu : méthode d'une application délicate et dont l'efficacité est loin d'être démontrée, mais qui vient d'être proposée de nouveau dans un Mémoire adressé à la Société de médecine. Elle a aussi été recommandée dans les phlegmasies cutanées aiguës, circonstance où sa juste application n'est guère moins difficile (Voyez *affusions*, I, 96, *réfrigérans*, etc.). M. Percy a vu un

goutteux qui pendant ses accès pouvait encore vaquer à quelques travaux, pourvu que les membres malades fussent plongés dans de larges bottes remplies d'eau de rivière.

Le bain froid, ou même le simple lavage des mains dans l'eau froide, a été indiqué comme un remède contre l'ivresse; Celse (*Loc. cit.*) vante l'application extérieure de l'eau contre le rhume et les fluxions de la tête; on connaît l'utilité de cette application dans les hémorrhagies passives ou par trop abondantes, etc.; mais, dans plusieurs de ces cas encore, c'est surtout comme réfrigérant (*voy.* ce mot) qu'elle paraît agir.

L'application de l'eau froide aux extrémités a été recommandée aussi pour vaincre des constipations opiniâtres (*Ancien Journal de méd.*, LXXXIV, 101). On connaît les nombreux emplois des lavemens simples (*voy.* ce mot), soit dans cette même circonstance, soit pour remédier à diverses irritations des intestins; les demi-lavemens d'eau froide paraissent avoir été récemment expérimentés avec succès dans la dysenterie (*Lancette française*, II, 95).

Quant aux injections d'eau pratiquées dans la vessie, au moyen d'une sonde à double courant, elles paraissent être souvent curatives du catarrhe de cet organe et des accidens qui en sont la suite; peut-être pourrait-on les étendre au traitement de certaines affections intestinales. L'utilité des injections simples, dans divers conduits excréteurs ou autres, soit comme moyen désobstruant, soit comme agent médicamenteux, est généralement appréciée. Dans le cas de rage, on a tenté l'injection de l'eau tiède dans les veines; mais les essais de M. Magendie (1824), soit sur les animaux, soit sur l'homme, non plus que ceux de quelques autres expérimentateurs, ont été jusqu'ici infructueux. On a vu cependant ces injections faire cesser le délire, ralentir la circulation, agir enfin à la manière des sédatifs : ce qui a conduit M. P. Meinière (*Archives génér. de méd.*, 1828) à proposer de diriger l'eau vers le cerveau, en l'injectant par une artère qu'on oblitère ensuite par deux ligatures.

L'eau, sous forme de bain tiède, de lotions, d'affusions, etc., est enfin applicable au traitement d'un grand nombre de maladies internes que nous avons d'abord signalées, surtout des affections mentales, des maladies nerveuses, des engorgemens viscéraux, etc.; mais souvent, dans ces cas, on lui substitue ou des eaux minérales, plus ou moins actives, ou des bains de diverses sortes dans lesquels les effets de l'eau se compliquent de ceux des diverses substances médicamenteuses qu'elle tient en solution.

Hippocrates. Περὶ αἐρων, υδατων, τοπων. (*De aeris, aquis et locis.*) Consultez aussi le livre probablement apocryphe mais curieux sous ce rapport, *De humidis.* — Blondi (M.-A.). *De medicamento aquæ nuper invento et de partibus ictu sclopeti sectis.* Venet., 1542. — Palatius ou Palazzo (F.). *De*

vera methodo quibuscumque vulneribus medendi, cum aqua simplici, et funiculo de canabe et lino. Perusæ, 1570. — Palissy (B.). Disc. admirable de la nature des eaux et fontaines tant nat. qu'artif. Paris, 1580, in-8. — Joubert (L.). Traité des eaux. Paris, 1603, in-8. — Costeo (J.). *De potu in morbis tractatus, in quo de aquis, vino, etc., disseritur.* Papiæ, 1604, in 4. — Carmona (F. Ximenès de). *Tratado de la grand excelentia de la aqua y de sus maravillas, virtudes, calidades y elecion; y del buen uso de enfriar con nieve.* Séville, 1616, in-4. — Traité des vertus médicinales de l'eau commune. Paris, 1626, in-12. — Heyden (G. de). Discours et advis sur.... les effects signalés de l'eau. Gand, 1643, in-4. — Heyden (Vander). *De aqua frigida, sero lactis et aceto.* 168.. (cité par Hancocke). — Euth (J.-Æ.). *De roris majalis mira vi, variis in morbis* (*Misc. acad. nat. cur. Dec. III, A.* 5 et 6. 1697 et 1698, p. 498).— Wedelius (G. W.). *De aquarum natura earumque usu et abusu.* Ienæ, 1702, in-4. — Hoffman (F.). *Diss. de modo examinandi aquas salubres.* Halæ, 1703, in 4. — Le même. *Diss. de aqua, medicina universali.* Halæ, 1712, in-4. — Le même. *Diss. de aquæ natura ac virtute in medendo.* Halæ, 1716, in-4. — Le même. *Diss. de noxa potus frigidi.* Halæ, 1721, in 4. — Hancocke (J.). *Febrifugum magnum, or common water the best cure for Fevers, and, probably, for the plague.* London, 1722, 1723, in-8. — Vallisnieri (A.). *Dell' uso e dell' abuso della bevande e delle bagnature calde o fredde, etc.* Modène, 1725, in-4.—Hoffman (F.). *Diss. de aquæ frigidæ salubritate.* Halæ, 1729, in-4.—Boudon. Les vertus médicinales de l'eau commune, ou Recueil des meilleures pièces, etc. Paris, 1730, 2 vol. in-12 (Ces deux vol. contiennent 13 Diss. sur l'eau, entre autres celles d'Hoffman, de Hancocke, de Smith, etc.) — Heinrich. *Diss. de aqua communi, eamque examinandi modis.* Coburgi, 1730, in 4. — Lamorier (L.). De l'usage de l'eau commune en chirurgie, 1732. — Sancassani (D.-A.). Mém. sur les vertus traumatiques de l'eau (en latin). Venise, 1733. —Hoffman (J.-A.). *Diss. de usu ac virtute aquæ simplicis.* Herborn, 1747, in-4.—Cocchi (A.). *Diss. sopra l'uso esterno appresso gli antichi dell' acqua fredda sul corpo umano* Firenza, 1747, in-12. — Margraff. Examen chimique de l'eau (Hist. de l'Acad. de Berlin, 1752). — Finot père. *An fructus aqua diluti salubriores?* Paris, 17.., in-4.—Bonis (J.-B. de). *Hydropisia, sive de potu aquæ in morbis, libri quatuor.* Milan, 1754, in-4.—Leidenfrost (J.-G.). *Diss. de aquæ communis nonnullis qualitatibus.* Duisburgi, 1756, in-12. — Cartheuser (J. F.) *Rudimenta hydrologiæ systematicæ.* Francofurti ad Viadrum, 1758, in-8.—Ludwig (C. G.). *Programma de aquarum bonitate a magistratu curanda.* Lipsiæ, 1762, in-4. — Lucas (C.) Essai sur les eaux (en anglais), traduit par de Vivignis. Liége, 1765, in 8. — Gallatin (J.-L.). *De aqua.* Monsp., 177., in-4. — Monnet. Nouvelle hydrologie, ou Exposition de la nature et de la qualité des eaux. Paris, 1772, in 12. —De Hersfeld (St.-). *Diss. de aquæ communis differentiis, usu et viribus.* Pragæ, 1776, in-4.—Thouvenel. Obs. sur les eaux potables (Mém. de la Soc. roy. de méd. pour 1777 et 1778. Paris, 1780, in-4.) — Zapata (C.-J.). *Leccion medica, si las aguas de los rios en sus inundaciones tengan algun perjuicio para el uso interno o externo de ellas, quales sean y modo de examinarlas* (Mem. acad. de la r. Soc. de Sevilla, V, 95). — Dauter. Diss. sur l'emploi de l'eau en chirurgie (cité par Percy). Gœttingue, 1780. — Macquart (J.-H.). Manuel sur les propriétés de l'eau, particulièrement dans l'art de guérir. Paris, 1783, in 8. — Mayer (J.-C.-A.). *Saluberrimus usus aquæ frigidæ externè applicatæ in sistendis hæmorrhagiis internis novissimis obs. confirmatus.* Franefort-sur-l'Oder, 1783, in 4. — Lombard (C.-A.). Opusc. de chirurgie sur l'utilité et l'abus de la compression, et les propriétés de l'eau froide et chaude dans la cure des maladies chirurgicales. Strasb., 1786, in-8. — Parmentier. Diss. sur la nat. des eaux de la Seine. Paris, 1787, in-8.—Grundeler. *Diss. medica de aquæ frigidæ usu medico externo.* Gœttingæ. 1788, in 8.— Lewis (P.). Rech. philos. sur la nature et les propriétés de l'eau commune (en anglais). Londres, 1790, in 8. — Currie (J.). Rapport médical sur les effets de l'eau chaude et froide comme remède dans les fièvres et autres maladies (en anglais). Liverpool, 1798, in-8. — Fauleau. Avantages de l'eau dans l'empoisonnement par les substances minérales (thèse). Paris, 1803, in 8. — Clémenceau (B.). Propositions générales sur les propriétés et l'usage de l'eau. Paris, 1804. in-4. — Coiffier (G.). De l'eau considérée comme boisson. Paris, 1807, in 4. — Kern. Avis aux chirurgiens pour les engager à accepter et à introduire une méthode plus simple, plus naturelle et moins dispendieuse dans les pansemens des blessés. Vienne, 1809. — Chandru (J.). Diss. sur l'usage de l'eau comme moyen curatif. Paris, 1809, in 4. — Rivière (J.-L.). Consid. sur quelques-unes des propriétés de l'eau douce. Paris, 1810, in-4. —Adrien (A.). Hygiène des professions qui exposent à l'influence de l'eau. Paris, 1818, in 4. — Cornuel (A.-L.). Effets thérapeutiques de l'eau appliquée à la surface du corps. Paris, 1819, in-4. — Magdelain (J. M.). Eau. Paris. 1824, in 4. — Mestre (J.-A.). Effets physiologiques immédiats de l'eau appliquée à la surface du corps. Paris, 1824, in-4. — On peut consulter aussi sur l'usage de l'eau dans diverses maladies en particulier, outre les auteurs cités dans notre article, les Observ. de J. Lanzoni et de Goudinet sur la goutte (*Miscell. Acad. nat. cur.* Dec. III, A. 3, 1695 et 1696, p. 29; *Ann de la Soc. de méd. de Montp.*, VI, P. 1, 360); de J. Lanzoni, de

J. Vallisneri et de J.-C. Fehr, sur la colique (*Ibid.* Dec. II, A. 10, 1691, p. 228; *Ephem. Acad. nat. cur.* Cent. 5 et 6, p. 193 et 194; *ibid.* 9 et 10, p. 273); de J. Lanzoni et de S. Grass, sur la diarrhée, le vomissement et la dysenterie (*Miscell. Acad. nat. cur.* Dec. III, A. 3, 1695 et 1696, p. 30: *ibid.* II, A. 9, 1690, p. 84; *ibid.* Dec. I, A. 4 et 5, 1673 et 1674, p. 96; *ibid.* Dec. III, A. 3, append. 97); de J.-J. F. Vicarius et de C. J. Mueller, sur la dernière de ces maladies (*ibid.* 336; et A. 6, 1687, p. 325); de L. Rueg, J. J. Wagner, J.-G. Sommer, J. de Muralto et S. Ledel, sur diverses affections nerveuses (*Museum der Heilkunde.* B. 4. S. 162; *Misc. Acad. n. cur.* Dec. III, A. 2, 1694, p. 250; *ibid.* Dec. II, A. 9, 1690, p. 50; *ibid.* A. 1, 1682, p. 288; *ibid.* Dec. III, A. 1, 1694, p. 155); de D. Winckler et de J. Burg, dans l'hydropisie et la fièvre hectique (*ibid.* Dec. I, A. 6 et 7, 1675 et 1676, p. 85; *ibid.* Dec. II, A. 9, 1690, p. 293): de P. Rommel, contre l'aménorrhée (*ibid.* Dec. III, A. 7 et 8, 1699 et 1700, p. 69): de J.-G. Brebis, dans la hernie scrotale (*Acad. nat. cur.*, IV, 106); de Boënneken, de Peyrot et de M. Guérin père, sur les usages externes de l'eau (*Collectanea franconica*, VIII: *Journal de méd. de Leroux*, X, 477; *Journ. médical de la Gironde*, mai et juin 1824); celles de J. Spon (*Journal des savans d'Allemagne*, 1683, p. 519), etc., etc.; et enfin les bibliographies de nos articles *Boisson*, *Eaux minérales*, *Eau de mer*, *Réfrigérans*, *Température*, *Bains*, *Affusions*, *etc.*

Eau. Ce mot, joint à un nom de plante (*Eau de tilleul*, *Eau de coquelicot*, etc.), est souvent employé à tort, par abréviation, comme synonyme d'*eau distillée* de cette même plante (Voy. *Eaux distillées*).

Eau acidule simple. Synonyme d'*eau gazeuse*.

Eau aérée. On nommait ainsi jadis les eaux acidules. De nos jours on désigne par là une eau que l'agitation au contact de l'air a chargée d'air et surtout d'oxygène, qui y est plus soluble que l'azote : telle est celle des rivières. L'eau non aérée, celle de source, celle des puits artésiens, l'eau récemment distillée, etc., est peu digestive; mais il est facile de la rendre telle par l'agitation (Voy *Eau*).

Eau alcaline gazeuse. Solution aqueuse de sous-carbonate de soude qu'on sur-sature d'acide carbonique. V. *Sodium*.

Eau alumineé ou alumineuse. Solution d'alun dans l'eau. Voy. I, 208.

Eau d'alun. Premier produit de la distillation de l'alun. Voy. I, 209.

Eau antiputride de Beaufort. Limonade minérale préparée avec l'acide sulfurique.

Eau de Belloste, *Liquor exfoliativus Bellostii*. Solution aqueuse de nitrate de mercure, recommandée par Belloste contre la carie des os.

Eau bénite. Dans le traitement de la colique des peintres, à la Charité, on donnait ce nom à une solution de six grains d'émétique dans huit onces d'eau.

Eau blanche. Nom de l'eau de Goulard préparée avec l'eau commune; les vétérinaires le donnent aussi à l'eau de lavage du son, ou à celle que l'on prépare avec de la farine d'orge.

Eau de boule. Solution aqueuse de proto-tartrate de potassium et de fer impur. V. *Fer*.

Eau camphrée. Solution de camphre dans l'eau. V. *Camphre*.

Eau de carbonate acidule de chaux. V. *Carbonate de chaux*, II, 25.

Eau de carbonate acidule de fer. Synonyme d'*Eau chalybée*.

Eau céleste. Nom donné à diverses solutions de cuivre, notamment à l'ammoniure de ce métal. (Voy. *cuivre*, II, 508 et 513.)

Eau chalybée. Solution aqueuse de carbonate acidule de fer. V. *Fer*.

Eau de chaux. Solution saturée de chaux dans l'eau. V. *Calcium*, II, 22.

— potassée. Synonyme d'*eau de chaux première*.

— première, seconde, troisième. V. *Calcium*, II, 22 et 23.

Eau de chlore, ou Eau chlorée. Solution aqueuse de chlore. Voy. II, 239.

Eau de citerne. V. *Eau de pluie.*

Eau commune. V. *Eau potable* et *Eau.*

Eau congélative ou générative. Suivant Sage (*Opusc. de phys.*, 104), B. Palissy avait désigné sous ces noms le phlogistique.

Eau distillée. Eau purifiée par la distillation; elle n'est pas toutefois absolument pure; on s'en sert en pharmacie pour préparer les eaux minérales et faire diverses solutions; elle n'est pas potable (Voy. *Eau aérée*, *Eau*, III, 3, et *Eaux distillées*).

Eau divine de Fernel. Synonyme d'*Eau phagédénique.*

Eau douce. Ce nom, par opposition à eau salée ou eau de mer, et à eau dure, est donné à l'eau ordinaire ou potable.

Eau dure. On désigne ainsi les eaux peu aérées ou chargées de sels calcaires, telles que celles des puits ordinaires.

Eau d'Egypte. Solution aqueuse de nitrate d'argent. Voy. I, 404.

Eau émétique. Solution non saturée de tartre stibié dans l'eau. V. *Emétique.*

Eau d'étangs. V. *Eau marécageuse.*

Eau éthérée. Eau chargée d'un dixième de son poids d'*éther sulfurique.* V. ce mot.

Eau ferrée. Eau contenant un peu de sous-carbonate de fer, ou dans laquelle on a éteint plusieurs fois un fer rouge. V. *Fer.*

Eau ferrugineuse. Synonyme d'*Eau de boule* et quelquefois d'*Eau ferrée.*

Eau de fleuve, *Aqua fluviatilis.* V. *Eau de rivière.*

Eau de fontaine, *Aqua fontana.* V. *Eau de source.*

Eau forte. Ancien nom de l'acide nitrique à 26°. Voyez I, 515.

Eau gazeuse, ou Eau gazeuse simple. Solution aqueuse de gaz acide carbonique. V. II, 99.

Eau gélatineuse. Solution de *gélatine* dans l'eau. V. ce mot.

Eau générative. V. *Eau congélative.*

Eau de glace. V. *Eau de neige.*

Eau gommeuse. Solution de *gomme arabique* dans l'eau. V. ce mot.

Eau de goudron. V. *Goudron.*

Eau de goulard. Sous-acétate de plomb étendu d'eau avec addition d'un peu d'alcool.

Eau hydro-sulfurée ou hydro-sulfureuse. Noms de l'acide hydro-sulfurique liquide.

Eau infernale. Eau dans laquelle on a laissé tremper la chair des fruits du *Borrassus Gommutus* de Loureiro, et que l'on dit d'une acrimonie si grande qu'elle cause des cuissons extrêmes à la peau, etc. (*Encyclop.*, IX, 442).

Eau de Javelle. Un des noms du chlorure de potasse, que Berthollet appliquait aussi au chlorure de soude (*Voy.* II, 254).

Eau de Luce. Savonule d'ammoniaque et d'huile pyro-succinique, ainsi appelé du nom d'un apothicaire de Lille (*Voy.* I, 44).

Eau magnésienne. Cette eau, dont la préparation est brevetée en Angleterre, n'est qu'une dissolution de magnésie dans de l'eau surchargée de gaz acide carbonique. On en prépare en France de divers degrés, sous les noms d'*eau magnésienne gazeuse*, et d'*eau magnésienne saturée* (Voy. *Magnésie*). On nomme aussi quelquefois *eau*

magnésienne gazeuse une eau minérale artificielle où entre le sulfate de magnésie.

Eau marécageuse. Telle est celle des mares, des marais, des étangs, laquelle, plus ou moins chargée de matières animales ou végétales en putréfaction, offre une odeur et une saveur désagréables, est difficilement supportée par l'estomac, et produit à la longue une débilitation générale, l'engorgement des viscères abdominaux, et le développement des fièvres d'accès. L'ébullition, l'addition d'un peu de chlore, ou mieux la filtration à travers du charbon, suffit pour la purifier, mais il faut ensuite lui rendre, par l'agitation, l'air qu'elle a perdu.

Eau marine. V. *Eau de mer.*

Eau martiale. Synonyme d'*Eau de boule*.

Eau méphitique alcaline. Solution aqueuse de surcarbonate de potasse. V. *Potassium.*

EAU DE MER, *aqua marina*. C'est une véritable eau minérale, saline et froide, très-active, riche en hydrochlorate de soude, qu'on en retire dans la plupart des pays maritimes, mais variable, quant au degré de salure et à la proportion respective de ses principes constituans, selon diverses circonstances encore mal appréciées, telles que le degré de latitude, le climat, les saisons, la plus ou moins grande profondeur à laquelle on la puise, etc.

En effet, d'après les recherches de MM. Driessen de Groningue et Brugmans de Leyde, les sels de magnésie y dominent vers le pôle nord, et les sels à base de chaux vers l'autre pôle; suivant quelques observateurs, la proportion des sels et la pesanteur spécifique augmentent graduellement du pôle à l'équateur, tandis que selon M. de Humboldt, il y a augmentation depuis les côtes de la Galice jusqu'aux îles Canaries, et diminution du 22e au 18e degré de latitude; d'autres assurent qu'elle est moins salée dans les temps de pluie, qu'elle est d'autant plus chargée de sels, ou, au contraire, que la saveur en est d'autant moins amère qu'on la puise plus profondément; Bergmann même (*Opusc. chimiques et phys.*) n'a pas trouvé de sulfate de magnésie dans une eau tirée d'une profondeur de soixante brasses, etc.; mais la différence la plus grande et la mieux constatée est celle qui résulte du climat.

MM. Bouillon Lagrange et Vogel, qui ont analysé comparativement l'eau de la Manche, prise au Hâvre et à Dieppe, celle de la mer Atlantique, prise à Bayonne, et celle de la Méditerranée, prise à Marseille, ont obtenu, par évaporation, 36 millièmes de résidu de la première, 38 de la seconde, et 41 de la troisième (*Annales de chim.*, LXXXVII, 190), quoique dans toutes la proportion de l'hydrochlorate de soude reste la même. Toutefois des résultats bien

différens ont été publiés par d'autres expérimentateurs : c'est ainsi que Lavoisier, qui a aussi analysé l'eau de Dieppe, n'indique que 19 millièmes de résidu ; qu'à Boulogne, M. P. Bertrand (Alibert, *Précis*, etc., 189) en a obtenu 32 ; que Bergmann en a retiré 44 de l'eau des Canaries, etc. La mer la moins salée de toutes est la Baltique, qui paraît devoir à l'eau de l'Océan sa salure ; elle n'en offre, d'après les expériences récentes de M. Billard fils, cité par M. Mourgué (*Journal des bains de mer*, 1re livraison, 71) que 28 millièmes ; d'après celles de Wilke (*Journ. de phys.*, LXXXIII, 279), 20 millièmes, et, en certains temps (par le vent d'est) 9 millièmes, ou même, suivant Lichtenberg (*Journal d'Hufeland et Himly*), 5 millièmes seulement. La plus salée, au contraire, est la mer Morte ou lac Asphaltique (*mare salsissimum* des anciens), qui contient le quart de son poids environ de substances salines, à l'état sec, d'après les analyses réitérées de MM. Marcet (1807), Gay-Lussac, Gordon (Châteaubriant, *Itinéraire*, I, 153, édit. de 1826), Gmelin, etc., d'accord en cela avec celle de Macquer, Sage et Lavoisier, qui, n'ayant pas parfaitement desséché le résidu, l'avaient trouvé de 44 pour cent (*Mém. de l'Acad. roy. des sc.*, 1778) ; ajoutons que, dans cette mer, où vient se jeter le Jourdain, chargé des mêmes principes, quoique dans d'autres rapports (Gay-Lussac), l'hydrochlorate de soude ne forme que les 7 centièmes de l'eau, tandis que les autres sels, notamment les hydrochlorates de magnésie et de chaux y prédominent, le premier même se trouvant en quantité plus que double de l'hydrochlorate de soude.

L'eau de mer, quoi qu'il en soit, offre une saveur à la fois salée, amère et nauséabonde, une odeur un peu désagréable, près du rivage, nulle en pleine mer ou prise à une certaine profondeur ; elle est transparente, incolore, si ce n'est vue en masse, où elle parait verte ; sa pesanteur spécifique et sa densité, supérieures à celles de l'eau distillée, varient suivant son degré de salure. Dans l'Océan elle est, terme moyen, de 1,0289 (Bouillon-Lagrange et Vogel) ; sa température, plus froide dans l'hémisphère austral que dans l'hémisphère boréal, est plus constante et en général moins basse que celle de l'eau ordinaire ; elle est de 22° près de l'équateur, de 17° vers le 6e degré de latitude nord, de 12° 172 vers le 45e ; elle décroît dans les régions ou les saisons chaudes, à mesure qu'on l'examine à une plus grande profondeur. Soumise à la distillation, elle laisse un résidu plus ou moins abondant, comme on l'a vu, et fournit de l'eau dont le degré de pureté et surtout la saveur, varient suivant le procédé opératoire, mais qui peut, sans inconvénient, servir aux divers usages économiques, ainsi que l'ont prouvé des

expériences authentiques, faites, en 1717, à Nantes, à bord du *Triton*, par un médecin nommé Gauthier, auteur d'un appareil particulier, et répétées un siècle après (1817), dans les ports de Brest, de Rochefort et de Toulon, avec de l'eau fournie par un nouvel appareil de MM. Freycinet et Clément (*Ann. de chim. et de phys.*, IV, 225, et VII, 220). Sans adopter les idées exagérées de M. B. G. Sage, qui admet dans l'eau de mer un *gaz alcalin, oléaginé, inodore, neptunien, très-nuisible*, dû à la putréfaction des êtres organisés que la mer recèle, nous dirons, toutefois, qu'il importe de rejeter la première eau que fournit la distillation, et d'agiter celle dont on veut user comme boisson, pour l'imprégner d'air, et lui ôter le goût de feu et de métal qu'elle présente.

La distillation ou la congélation sont les seuls moyens de dessaler l'eau de mer; malheureusement, le dernier n'est que rarement praticable, et le premier nécessite une trop grande quantité de combustible, pour convenir aux voyages de long cours. Les réactifs, les filtres de toutes sortes, proposés dans le même but, n'ont jamais réussi. Il en est de même, comme l'ont démontré Boyle et de Cossigny (*Acad. des Sc.; Mémoir. des savans étrangers*, II) de ces bouteilles bien bouchées qui, plongées à une grande profondeur, devaient, disait-on, se remplir d'eau douce. On peut consulter à ce sujet l'article *Eau de mer* de M. Keraudren, dans le Dictionnaire des Sciences médicales (X, 517).

Quoique, dans l'eau de mer, le degré de salure et la proportion des principes minéralisateurs, varient suivant une foule de circonstances, la nature des plus abondans de ces principes n'en est pas moins toujours à peu près la même : ce sont, d'après l'analyse de MM. Bouillon-Lagrange et Vogel, et dans l'ordre de leur prédominance, l'hydrochlorate de soude, le sulfate de magnésie, l'hydrochlorate de magnésie, qui à eux seuls en forment plus des neuf dixièmes; puis le gaz acide carbonique, déjà signalé par Bryan Higgins et par Lichtenberg (*Journ. d'Hufeland et Himly*), les carbonates de chaux et de magnésie, et enfin le sulfate de chaux. Mille grammes d'eau de la Manche, par exemple, leur ont fourni : hydrochlorate de soude, 25,10; sulfate de magnésie, 5,78; hydrochlorate de magnésie, 3,50; gaz acide carbonique, 0,25; carbonates de chaux et de magnésie, 0,20; sulfate de chaux, 0,15; perte, 1,04; en tout 36 grammes. Depuis ces analyses, l'iode y a été signalé; le brôme, découvert par M. Balard de Montpellier, dans l'eau de mer concentrée et saturée de chlore, a été trouvé aussi, même dans la Baltique, par MM. Wohler et Kind (*Journ. de pharm.*, XV, 34), et à plus forte raison dans l'eau de la mer Morte, à l'état de bromure

de magnésium, par Ch. Gmelin (*Journ. de chim. méd.*, III, 290). Diverses autres substances y ont aussi été indiquées, mais en très-petites proportions : ainsi l'eau de la mer morte a offert à Gmelin les hydrochlorates de potasse (déjà entrevu par M. Gay-Lussac), d'alumine (admis par Gaubius dans l'eau de mer), de manganèse, et enfin d'ammoniaque ; l'acide muriatique libre a été signalé, en 1819, dans l'eau de mer de Putbus, par Hermbstaedt (*Journ. d'Hufeland*, 1820), l'oxyde de fer, par Lichenstein, dans l'eau de la Baltique ; la présence même du mercure a été soupçonnée par Rouelle, en 1777, et assez récemment par Proust (*Ann. du Muséum*, VII), mais révoquée en doute par Marcet (*Ann. de chim. et de phys.*, XXIII); les anciens y supposaient du nitre; le sulfate de soude, mentionné par Gaubius, par Lavoisier, et, dans l'eau de la Baltique, par Lichenstein, n'a pas été retrouvé par MM. Bouillon-Lagrange et Vogel. Il en est de même du muriate de chaux, annoncé par Lavoisier, Pfaff, J. Murray (*Annals of philos. July*, 1817), etc. M. Vogel, par de nouvelles recherches (*Journ. de pharm.*, juin 1815), a même cherché à démontrer la rareté de ce sel dans les eaux minérales, sa coïncidence douteuse avec les sulfates solubles, et à faire voir la source de l'erreur de Pfaff à ce sujet. Quant au bitume admis par les anciens, à la matière extractive, dont parle Fourcroy, ou à la substance oléagineuse et phosphorescente de quelques auteurs, on ne peut nier que l'eau de mer, à raison sans doute des êtres organisés qui y naissent, y vivent, y meurent et s'y décomposent sans cesse, ne contienne une matière organique particulière, à laquelle paraît due sa saveur nauséabonde, son odeur, et dont l'abondance semble plus grande sur le rivage et à sa surface qu'en pleine mer et à une certaine profondeur ; aussi pour l'emploi économique et médicinal, doit-on autant que possible ne faire usage que d'eau de mer prise dans ces dernières conditions. Ajoutons, au surplus, que la méthode employée pour l'analyse, influe souvent sur ses résultats, comme l'ont démontré J. Murray et d'autres expérimentateurs, ce qui explique en partie les différences que présentent les diverses analyses connues de l'eau de mer, outre que, n'ayant été faites communément ni dans les mêmes lieux, ni dans les mêmes circonstances, ni sur une même mesure, ni exprimées en mêmes poids, elles sont généralement peu comparables entre elles ; aussi de graves erreurs existent-elles à ce sujet dans la plupart des ouvrages où se trouvent résumés ces travaux, le Dictionnaire des Sciences médicales, par exemple : nous avons dû tâcher de les éviter en remontant aux sources.

De tout ce qui précède, il résulte ce fait important : c'est que

l'eau de mer, considérée comme médicament, est loin d'en offrir un partout identique ; que, par conséquent, les résultats obtenus dans telle localité, peuvent n'être point applicables dans telle autre : chose évidente, au moins quant à la dose. Toutefois aucun examen comparé de ces effets, n'ayant été entrepris jusqu'ici, force nous est d'en traiter, sous ce rapport, d'une manière générale, abstraction faite de la température, du degré de concentration, de la composition même ; source d'incertitude qui doit appeler désormais l'attention des observateurs : au reste, peu de travaux exacts et suivis ont été publiés jusqu'ici sur son emploi médical, que l'analogie, plus que l'observation, assimile à celui des eaux minérales salines les plus actives.

Cette eau, en effet, et malheureusement, n'est point *potable*, dans l'acception naturelle de ce mot ; c'est ce que prouve la funeste expérience de Pierre-le-Grand, qui vit périr tous les enfans des matelots qu'il avait ordonné de soumettre à ce régime. Des marins, privés d'eau douce, ont pu quelquefois cependant en boire de petites quantités, et surtout s'y baigner ou s'en mouiller le corps pour apaiser leur soif, soit qu'alors elle soit absorbée, soit qu'elle ne fasse que modérer la perspiration cutanée. Prise par verres, elle provoque quelquefois le vomissement, purge plus ordinairement avec force, en irritant vivement les intestins, et n'est guère bien supportée que par les individus lymphatiques ou habitués à des remèdes actifs. Déjà les anciens s'en servaient à cet usage (Pline, lib. II, c. 12, et lib. XXXI, c. 6; Celse, lib. III, c. 24, etc.) très-répandu encore parmi les marins ; ceux-ci l'emploient aussi comme vermifuge, application où Buchan, Frétaud (*Ancien Journ. de méd.*, XLII, 250), etc., l'ont trouvée efficace; on l'a même vantée contre le scorbut, où Lind ne l'a vue ni nuisible ni utile. Prise en moindre quantité, elle passe pour éminemment fondante, et a été souvent recommandée comme telle. Russel, qui rapporte trente-neuf observations en sa faveur, l'administrait dans une foule de maladies, entre autres contre les scrofules externes ou internes, les maladies cutanées, les engorgemens du foie, les concrétions biliaires, la phthisie, les tumeurs blanches ; il l'employait aussi comme emménagogue ; mais il recommande de n'en faire usage que dans l'état chronique de ces maladies, la fièvre, l'irritation, etc., en contre-indiquant formellement l'emploi. Du reste, il l'associait à d'autres moyens actifs, ce qui a fait douter, avec raison, de la véritable source de ses succès. L'eau de mer, et à son défaut l'eau salée, a été considérée aussi comme le meilleur remède contre les blessures des flèches empoisonnées avec le ticunas ou le mancenillier (*Nouv. Journ. de méd.*, XV, 41).

La dose, comme purgatif, est de 1 à 4 verres, soit en boisson, soit en lavement. L'observation prouve qu'une dose un peu forte, qui purge franchement, cause moins d'irritation. Comme fondant, la dose est moindre, au début du traitement surtout; ordinairement même on coupe l'eau de mer soit avec de l'eau pure, soit avec des boissons mucilagineuses ou autres, car l'effet purgatif doit être évité lorsqu'on veut agir sur les secondes voies : du reste, on la donne froide ou tiède, suivant la saison et les circonstances; elle est peu usitée.

Il n'en est pas de même à l'extérieur; rien de plus fréquent que l'application des bains d'eau de mer au traitement de diverses affections chroniques, soit internes, soit externes; que celui des douches, des affusions, des lotions, etc., pour les remplacer ou les suppléer, quand le mal est local ou que le malade ne pourrait supporter le bain entier. Quant à l'air de la mer, considéré sous le rapport des exhalaisons que l'eau peut lui fournir, son influence a été appréciée dans un autre article (I, 485).

Les bains de mer, dont ailleurs aussi nous avons dit un mot (I, 530), diffèrent des bains froids ordinaires non-seulement par les sels qu'ils contiennent, mais par leur plus grande densité, d'où résulte, sur la surface du corps une pression plus forte; par les circonstances de leur administration; enfin, par une température en général moins froide et surtout moins variable. Quelquefois ils produisent des efflorescences à la peau, un prurit incommode, et même un état fébrile, phénomènes attribués par les uns à leur nature saline, par d'autres, soit au suc âcre des méduses, soit à l'écume que pousse le flot sur le rivage; aussi M. Keraudren, qui adopte cette dernière opinion, recommande-t-il d'attendre le reflux pour se baigner. Leur action la plus incontestable est d'agir sur tous le corps comme un puissant tonique, de faciliter l'exercice de la digestion et de la respiration; d'imprimer à la circulation un mode plus régulier, et ainsi de favoriser l'assimilation et la nutrition. L'usage prolongé de ces bains tend à produire une pléthore générale, à faire prédominer le système artériel aux dépens des systèmes veineux et lymphatique; en un mot, à donner à la constitution un nouveau degré de force et d'énergie capable de triompher de la plupart des affections chroniques qui ont pour cause un état d'asthénie locale ou générale de ce système (Mourgué, *Journ. de clin. sur les difformités*, 1829, p. 18). Ils sont indiqués spécialement chez les sujets lymphatiques, et d'une constitution molle, contre-indiqués chez ceux qui sont trop faibles pour développer une réaction suffisante, chez les hommes pléthoriques, disposés aux congestions cérébrales, aux hémorrhagies; chez les phthisiques, et, de plus, dans toutes les maladies

aiguës, etc. Ils doivent toujours être administrés avec prudence, l'énergie incontestable de leur action pouvant devenir aussi nuisible dans un cas que salutaire dans un autre.

On en fait surtout usage dans le traitement des affections scrofuleuses, des engorgemens articulaires, du rachitisme, de la chlorose, des maladies nerveuses (hypochondrie, hydrophobie), de la manie, des flux passifs, de certaines éruptions cutanées, etc. Russel les administrait, dans ce dernier cas, après avoir donné, à l'intérieur, l'eau de mer, ou concurremment avec elle; Lind les faisait prendre contre la gale et les ulcères rebelles des extrêmités; M. Delaporte, en 1806, a traité ainsi, sur l'île de Treberon, en rade de Brest, un grand nombre de galeux; et M. Zompitoute (*Ann. clin. de Montp.*, décembre 1812) associait avec avantage, dans ce même cas, l'eau de mer au sulfure de potasse. Toutefois l'usage de ces bains peut offrir des dangers dans les affections cutanées trop étendues ou trop anciennes; leur application, dans les cas d'affection mentale, de rage, etc., ne semble point jusqu'ici basée sur des faits suffisamment bien observés (Voy. *Eau*, III, 10); quant à leur utilité dans le traitement préservatif des difformités, ou comme moyen d'en consolider la cure obtenue par les agens mécaniques, elle a été fort bien exposée par M. Mourgué, bon juge en cette matière. La nature de l'eau et de l'air, le choc produit par le flot, désigné sous le nom de *lame*, et d'où résulte une sorte de douche ou d'affusion générale, paraissent concourir chacun pour leur part, aux effets heureux qu'on en obtient; l'exercice de la natation ne semble pas moins favorable.

La manière d'administrer les bains de mer peut donc varier suivant les effets qu'on en attend; de là ces distinctions de bain par immersion prolongée; de bain de surprise ou par immersion subite et de courte durée, répétée plus ou moins de fois; de bain à la lame, etc.; elle varie aussi un peu dans chaque localité. Ici on prend le bain sous une tente; là, dans une sorte de cabinet ambulant. En Angleterre, on fait usage de grands réservoirs dans lesquels le malade plonge, la tête la première, ou de baignoires d'ondée (shower-bath), espèces de guérites fermées d'un rideau, au-dessus desquelles un réservoir, percé comme un crible, fait pleuvoir à volonté l'eau sur le corps du malade.

L'imitation de l'eau de mer a dû suivre naturellement les progrès de son analyse; aussi, aux formules de Swediaur, de Brugnatelli, etc., MM. Bouillon Lagrange et Vogel en ont-ils substitué une nouvelle qui, à son tour, est devenue aujourd'hui insuffisante. Au reste, la plupart des praticiens se bornent à l'emploi de l'eau simplement salée (demi-once à 1 once de sel par livre d'eau), toutes les fois qu'ils veu-

lent remplacer, dans son application locale, l'eau de mer naturelle par une eau artificielle analogue.

Bartholin (T.). *Remedium εὐπορίστον ad gangrænam* (*Miscell. Acad. nat. cur.* Dec. I. A. 2, 1671, p. 2).—Lanzoni (J.). *De herpete sola aqua marina curato* (*Misc. Acad. nat. cur.* Dec. III, A. 7 et 8, 1699 et 1700, p 116). — Russel (A.). *De tabe glandulari sive de usu aquæ marinæ in morbis glandularum.* 1750. — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de viribus aquæ marinæ medicis.* Francfort-sur-l'Oder, 1763, in 4. — Lavington. *An account of the case of a young lady who drank sea-water for an inflammation and tumour in the upper lip* (Phil. transact., 1765, p. 6). — Maret (H.). Mém. sur l'usage des bains d'eau douce et d'eau de mer. Paris, 1769, in-8 (couronné en 1767 par l'Acad. de Bordeaux). — Marteau (A.). Traité théorique et pratique des bains d'eau simple et d'eau de mer. Amiens, 1770, in-12. — Vogel (S.-G.). Sur l'utilité et l'usage des bains de mer (en allemand). Stendal, 1794, in-8. — Anderson (F.). Introduction préliminaire à l'art des bains de mer (en anglais). Londres, 1795, in-8. — Reid (T.). Conseils sur les bains de mer chauds et froids (en anglais). Londres, 1795, in-8. — Buchan (A.-P.). Obs prat. sur les bains d'eau de mer, etc. (en anglais). Londres, 1804, in-8. Trad. par Roussel. Paris, 1812, in-8 (en 1824 on en a publié à Bordeaux un extrait à l'usage de ceux qui veulent faire usage des bains de Royan). — Le François (L.-A.). Coup-d'œil médical sur l'emploi externe et interne de l'eau de mer (thèse). Paris, 1812, in-4. — Mourgué (C.-L.). Journal des bains de mer de Dieppe, etc. Paris, 1823, in-8. — Assegond. Manuel des bains de mer, etc. Paris, 1825, in-8. — Aumerie (J. F. d'). Rech. sur les effets et l'utilité des bains de mer (en hollandais), Mém. couronné par l'Acad. des sc. de Harlem. 1829, in 8. — (C.-L. Mourgué). Rech. sur les effets et le mode d'action des bains de mer. Paris, 1830, in-8. (C'est un extrait de l'ouvrage précédent).

Eau mercurielle. Nom donné jadis à l'eau qui a bouilli sur du mercure, et aujourd'hui à la solution étendue de proto-nitrate de mercure, que l'eau transforme en sur-proto-nitrate. Quelques pharmacopées étrangères l'appliquent aussi à une solution de deuto-nitrate de ce métal.

Eau-mère du sel marin. Ancien nom de l'hydro-chlorate de chaux. Voy. II, 26.

Eau minérale. V. *Eaux minérales*.

Eau de neige. Cette eau, regardée comme malsaine, ainsi que l'eau de glace, par Hippocrate, jouit, lorsqu'elle a été suffisamment imprégnée d'air par l'agitation de toutes les qualités de la meilleure eau, et c'est à tort qu'on l'accuse de la fréquence des goîtres dans certains lieux où elle est en usage. On cite (*Dict. des Sc. méd.*, X, 506), plusieurs navigateurs qui ont fait usage sans inconvénient d'eau provenant de la fonte de l'eau de mer glacée, tandis que Forster lui aurait vu causer des coliques et des gonflemens des glandes de la gorge. Le capitaine Parry, ainsi que les gens de son équipage, ont fait récemment usage, pendant 3 ans, d'eau de neige fondue, sans éprouver aucune affection glandulaire (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., XI, 339).

Eau de nitre. Basile Valentin nommait ainsi l'*Acide nitrique*.

Eau ophthalmique. Nom donné jadis à l'*Eau céleste* et autres préparations cuivreuses.

Eau ophthalmique mercurielle. Solution très-étendue de deuto-chlorure de mercure.

Eau oxygénée. Nom donné improprement, par Alyon, à la limonade nitrique (*Voy.* I, 516), appliqué plus exactement ensuite à une solution d'oxygène dans l'eau (V. *Oxygène*); enfin, plus récemment, au deutoxyde d'hydrogène (V. *Oxygène*).

Eau d'orme. On donne ce nom à un liquide qu'on trouve dans les vessies insectifères qui viennent sur l'orme, *Ulmus campestris*, L., et qu'on a employé comme vulnéraire. Voy. *Ulmus*.

Eau phagédénique. Mélange d'eau de chaux et de sublimé corrosif. Voy. *Mercure*. On distingue des eaux phagédéniques de plusieurs couleurs, dues au mélange de diverses préparations mercurielles avec des substances qui les décomposent.

Eau de pluie. Eau presque pure, fort usitée comme boisson, quoique moins bonne que l'eau de rivière, et dont jadis les pharmaciens faisaient grand usage pour les opérations où l'on a besoin d'eau pure : on la remplace aujourd'hui par l'eau distillée. Celle qui s'écoule des toits au début des averses, ou qui tombe après une longue sécheresse, est plus ou moins chargée d'impuretés ; celle que contiennent les citernes mal construites, est ordinairement privée d'air par suite de l'altération des matières organiques qu'elle renferme toujours. De là l'ancien précepte de la recueillir en pleine campagne, au mois de mars, et de la renfermer dans des vases de terre exactement bouchés, où elle peut se conserver ainsi plusieurs années.

Eau potable. C'est, comme l'indique l'étymologie, une eau bonne à boire, c'est-à-dire, aérée, limpide, inodore et peu chargée de substances étrangères : telles sont les eaux de pluie, de rivière, et plusieurs autres. Voy. *Eau*.

Eau de puits, *Aqua putealis*. Eau stagnante, et par cela même toujours chargée de substances hétérogènes qu'elle enlève au sol, et qui varient comme celui-ci. A Paris, les eaux de puits contiennent surtout du sulfate, du carbonate et du muriate de chaux, et du muriate de magnésie; elles sont peu aérées, quelquefois chargées de matières putrides, dues à l'infiltration des latrines, etc.; toujours elles sont crues, dures, peu digestives, cuisent mal les légumes, et ne dissolvent pas le savon ; employées en bains, elles nettoyent mal la peau, à laquelle elles donnent de la rudesse. On peut néanmoins, par l'addition d'un peu de potasse du commerce ou de lessive de cendres, remédier à cet inconvénient ; la seule agitation suffit pour les aérer et leur faire déposer une partie de leurs sels peu solubles ; mais elles doivent être rejetées comme boisson usuelle et pour la préparation des tisanes. L'eau de puits est une sorte d'eau minérale faible, intermédiaire entre les eaux potables et les eaux minérales proprement dites ; celle des puits artésiens est tantôt assez pure, analogue à l'eau de source, tantôt un peu hydrosulfureuse ; celle des puits peu profonds se rapproche des eaux de mare ou eaux dormantes.

Eau de Rabel ou alcool sulfurique. Combinaison particulière de 3 parties d'alcool, avec une partie d'acide sulfurique.

Eau de raze. Sorte d'huile essentielle de térébenthine, nommée ainsi par les Provençaux, et qui s'obtient du galipot des pins maritimes, ou de la résine vierge (*Journ. de pharm.*, IX, 556).

Eau régale. Ancien nom de l'acide hydrochloronitrique, dû à l'action dissolvante que cet acide exerce sur l'or. Voy. I, 35.

Eau de rivière ou de fleuve, *Aqua fluviatilis*. En général assez pure, surtout prise loin ou au-dessus des grandes villes. Plus en outre le cours en est rapide, le lit caillouteux, la source rapprochée, et moins elle contient d'impuretés ; elle est généralement prisée comme boisson. F. Hoffman préférait, pour l'usage médical, les eaux du Rhône et du Rhin à celle des autres rivières. On accuse l'eau de la Seine, où M. Chevreul a constaté la présence du carbonate d'ammoniaque, de donner ce flux diarrhéique qu'éprouvent, à leur arrivée à Paris, la plupart des étrangers, et qu'on nomme vulgairement *Parisienne ;* mais nous en avons vu des exemples chez des individus qui s'étaient soigneusement abstenus d'en faire usage.

Eau de riz. V. *Oryza sativa*, L.

Eau rouge. Solution aqueuse de sublimé corrosif artificiellement colorée.

EAU ROUGE, dans la vallée de Morgen (Valais). Source ferrugineuse, citée par M. Payen, dans son Essai sur les eaux minérales de Louesche.

Eau saphirine. Synonyme d'*Eau céleste*.

Eau saturnine. Solution aqueuse d'acétate de plomb neutre. V. *Plomb*.

Eau seconde. Celle des anciens chimistes, mieux nommée *Eau forte seconde*, est de l'acide nitrique très-affaibli (Voy. I, 515) ; celle des peintres est une solution de potasse du commerce.

Eau de soude ou Soda-Water. Solution de bicarbonate de soude et d'acide tartrique, très-usitée des Anglais. Voy. *Soude*.

Eau de source ou de fontaine (*Aqua fontana*). Elle est froide, ordinairement assez pure et un peu gazeuse, très-agréable et assez digestive, quoique souvent chargée comme l'eau de puits, mais moins abondamment, de sulfate et de carbonate de chaux : l'exposition à laquelle elle coule semble influer sur sa nature, comme l'établit Hippocrate. On la regarde comme quelquefois nuisible.

Eau styptique de Looff. Solution de trito-hydro-chlorate de fer. V. *Fer*.

Eau styptique de matte-la-faveur. Arcane qui n'est en définitive qu'une simple solution aqueuse de sulfate de fer. V. *Fer*.

Eau sulfureuse. Nom donné soit à diverses solutions de sulfures alcalins, soit à l'acide hydrosulfurique liquide.

Eau de veau. V. *Bos*, I, 645, et *Bouillon*, I, 652.

Eau végéto-minérale. Synonyme d'*Eau de Goulard*.

Eau végéto-mercurielle, Liqueur de Pressavin. Solution aqueuse de tartrate de potasse et de mercure.

Eau-de-vie. Alcool affaibli par son mélange avec environ partie égale d'eau. V. I, 152.

Eau vitale. Limonade préparée avec l'acide sulfurique (*Dict. des termes de méd.*, 1823).

Eaux acidules ou gazeuses. Voy. III, 33 et 42.

Eaux alcalines. Voy. *Eaux minérales*, III, 34 et 42.

Eaux bitumineuses. Voy. *Eaux minérales*, III, 35.

Eaux-Bonnes, ou mieux Eaux de Bonnes. Voy. *Bonnes*, I, 639.

Eaux carboniques. Synonyme d'*eaux acidules*. Voy. III, 32 et 42.

Eaux carolines, *Thermæ Carolinæ*. Nom des eaux de *Carlsbad*.

Eaux chalybées. Ancien synonyme d'*Eaux ferrugineuses*.

Eaux chaudes. Voy. *Aigues-Caudes*, I, 117.

Eaux composées. Nom donné, en pharmacie, à certaines eaux distillées aromatiques, et même à des préparations dont l'alcool ou d'autres liquides que l'eau sont l'excipient, telles que les eaux distillées spiritueuses, qui sont des alcoolats.

EAUX DISTILLÉES DE PLANTES. Préparations pharmaceutiques fort usitées (depuis Actuarius, le premier auteur qui en ait parlé), quoiqu'on ne soit pas d'accord sur leur valeur médicale, et qui sont le produit de la distillation de l'eau sur les plantes. Ce sont des liquides incolores, d'une limpidité parfaite, qui contiennent tous les principes volatils, et quelques portions de ceux non volatils des végétaux, puisque M. Chevallier y a trouvé jusqu'à des sels, tels que l'acétate d'ammoniaque (*Dict. des drogues*, II, 306), et M. Cadet de la Chaux. M. de Lunel a même observé que des eaux distillées, évaporées, donnent par livre quatre grains d'extractif, dans lequel on trouve du nitrate de potasse, etc. (Voy., sur la préparation des eaux distillées, les *Ann. de chim.*, XXXVIII, 300; LVI, 326; LXVII, 84; *Bull. de pharm.*, I, 337; le *Journ. de pharm.*, V, 208; VI, 287). Les eaux distillées des substances actives retiennent toujours une partie des propriétés qui les caractérisent; ainsi celles de belladone, de jusquiame, de pavot, etc., jouissent des vertus de ces plantes, à un degré plus faible seulement; c'est un fait que les praticiens peuvent vérifier tous les jours. Les substances odorantes donnent leur arôme aux eaux distillées, et c'est dans cette préparation qu'on le retrouve plus que dans toute autre, comme on le voit pour la menthe, la fleur d'oranger, la canelle, le sureau, etc. Voilà donc deux sortes d'eaux distillées, sur lesquelles il ne peut y avoir de doute; mais il commence, s'il est question de végétaux dépourvus de propriétés tranchées, et surtout s'ils sont inodores. On a voulu d'abord que leurs eaux distillées les représentassent exactement, opinion que Lieutaud mit surtout en vogue; puis bientôt on est tombé dans l'excès contraire, on les a déclarées inertes, et les pharmaciens les ont remplacées par l'eau distillée simple, ou mieux encore par leur infusion. Nous croyons qu'ici, comme presque toujours, il y a excès des deux parts: ces eaux ne peuvent avoir toutes les propriétés des plantes dont nous parlons, quelque peu prononcées qu'elles soient; mais elles n'en sont pas absolument dépourvues; et si nous n'en recommandons pas un usage fréquent, c'est parce que celui des plantes même ne saurait être d'un grand emploi. Ainsi, les eaux distillées

de bourrache, de pariétaire, de plantain, etc., peuvent être prescrites sans qu'on doive compter sur beaucoup de vertus de leur part. Nous devons observer que les deux premières s'altèrent facilement. Les deux faits suivants vont montrer que les eaux distillées ne sont pas dépourvues des propriétés des végétaux qui les fournissent. Les gaziers emploient l'eau distillée *d'argentine* dans la préparation de la gaze : un de ces fabricans rapporta un jour à un pharmacien une eau distillée qu'on lui avait vendue, et qui nuisait à sa préparation; le pharmacien, qui ne croyait pas aux vertus de ces eaux, lui en avait donné de *simple*. Une dame, à qui nous prescrivions de l'eau distillée de laitue, avait des visions, des rêves fantastiques chaque fois qu'elle en usait : croyant que cela pouvait tenir à son imagination, nous fûmes quelque temps sans lui en donner, puis nous en mîmes à son insu dans une potion; mais les hallucinations revinrent, et nous obligèrent d'en abandonner l'usage. M. Henry a vu l'eau distillée de rhubarbe être laxative; et l'on croit que de l'eau distillée sur du mercure est vermifuge. Un pharmacien exact doit donc ne pas se permettre de substituer l'eau distillée simple à celle des plantes inodores ou inertes.

Toutes les eaux distillées doivent être préparées au bain-marie, et non à feu nu, et être renouvelées tous les ans. Elles doivent être tenues bouchées seulement de papier, surtout celles qui sont odorantes; autrement, de pures et limpides qu'elles étaient, elles deviennent troubles, fétides, se décomposent, et laissent déposer des mucosités filandreuses. C'est donc une précaution indispensable que de ne pas les laisser bouchées au liége ou à l'émeri, comme on peut le vérifier pour les eaux de rose, de fleur d'oranger, etc., qui arrivent souvent gâtées lorsqu'elles viennent de loin, parce qu'on a été obligé de les boucher pour les faire voyager.

Les eaux distillées se prescrivent par onces dans les potions, dont elles sont l'excipient le plus ordinaire. On ne doit s'en servir que quelque temps après leur distillation, pour que le goût de feu qu'elles prennent vers la fin de la distillation, surtout si elles sont aromatiques, soit passé, ce que leur congélation hâte d'une manière remarquable, d'après l'observation de M. Dubuc et de M. le professeur Nachet. Si elles offrent de l'huile essentielle à leur surface, il faut en séparer celle-ci par le papier gris, afin de ne pas les rendre trop actives, précaution de rigueur pour l'eau distillée de laurier-cerise.

Rossi (J.). *De distillatione, sive de stillatitiorum liquorum, qui ad medicinam faciunt, etc* Basileæ, 1585, in 8; Venetiis, 1604, in-4. — Delunel. Mémoire sur les eaux distillées de quelques plantes dites inodores (*Journ. gén. de méd.*, X, 405). — Dubuc (aîné). Observations faites sur les changemens que les eaux distillées éprouvent tant avant qu'après la congélation, etc., avec des réflexions de M. Deyeux (*Journ. des pharmaciens*, in-4, p. 395).

Eaux ferrugineuses, martiales ou chalybées. Voy. III, 35 et 42.

Eaux gazeuses. Synonyme d'*Eaux minérales acidules*. Voy. III, 33 et 42.

Eaux hépatiques et hydrosulfureuses. Voy. III, 34 et 42.

Eaux martiales. Synonyme d'*Eaux ferrugineuses*.

Eaux médicinales ou médicamenteuses. Synonymes d'*Eaux minérales*. Voy. ce mot.

Eaux-mères. Résidu liquide des solutions salines qu'on a soumises à la cristallisation.

EAUX MINÉRALES, *Aquæ metallicæ*. On donne en général ce nom à toute eau naturellement chargée de trop de principes étrangers, ou *Minéralisateurs*, pour servir aux usages économiques; mais, dans une acception plus restreinte, on l'applique surtout à celles de ces mêmes eaux, dont le médecin utilise l'action pour le traitement des maladies : dans ce dernier sens, que nous adoptons ici, on les nomme plus exactement *Eaux médicinales* ou *médicamenteuses* (*Aquæ medicæ*, *s. medicatæ*). L'histoire particulière de chaque eau minérale appartient à des articles distincts de notre Dictionnaire, mais ces articles n'en peuvent offrir que les spécialités; ici, au contraire, doivent trouver place les notions qui, applicables à beaucoup d'entre elles, en forment comme l'histoire générale. Toutefois, l'objet et les limites de notre ouvrage ne nous permettant d'aborder que les points de cette histoire les plus directement liés à la thérapeutique, nous nous bornerons aux suivans, objets d'autant de paragraphes particuliers : I, *Origine;* II, *Propriétés physiques;* III, *Analyse;* IV, *Composition;* V, *Classification;* VI, *Variations;* VII, *Conservation et exportation;* VIII, *Imitation;* IX, *Action médicinale;* X, *Effets physiologiques et médicaux;* XI, *Applications thérapeutiques;* XII, *Mode d'administration;* XIII, *Régime;* XIV, *Mélanges;* XV, *Accidens*.

I. *Origine*. Sans nous arrêter aux idées des géologues allemands, partisans de la philosophie naturelle, qui considèrent les eaux minérales comme des sécrétions d'un être organisé, ou à celles de Bordeu et d'autres grands médecins, qui les regardaient comme douées d'une sorte de vitalité; sans chercher non plus à exposer les diverses vues géologiques relatives aux causes de leur formation, il ne sera pas inutile d'offrir ici un résumé des intéressantes considérations récemment publiées par M. Héricart de Thury (Paris, 1828, in-8°), sur le gisement des eaux souterraines, considérations applicables, en général, à l'origine des eaux, et plus spécialement à celle des eaux minérales, dont elles éclairent la nature et les propriétés.

Après s'être élevée dans l'atmosphère par l'évaporation, l'eau retombe en pluie, en neige, en rosée, en brouillard sur les montagnes qui, par une sorte d'affinité, semblent fixer les nuages autour d'elles. Elle s'infiltre entre leurs diverses superpositions, en suit les pentes jusqu'à ce qu'elle rencontre des couches imperméables qui

la retiennent, sur lesquelles elle s'écoule souterrainement, et d'où elle s'échappe ou jaillit partout où quelque issue lui est offerte. Cependant il existe des sources sur des plateaux et même sur des monticules plus élevés que tous les lieux qui les entourent immédiatement, par exemple, les sources perpétuelles du mont Cimone, près de Modène.

Ces infiltrations souterraines sont très-rares dans les terrains primordiaux ou montagnes primitives, à cause de leur compacité; les eaux, le plus souvent, coulent donc seulement à leur surface; elles sont généralement alors douces, bonnes et salubres. Celles qui s'infiltrent entre leurs superpositions participent ordinairement de la nature des différentes substances qu'elles y rencontrent, mais sont aussi quelquefois très-pures. Celles qui sourdent des terrains granitiques sont en général gazeuses, sulfureuses et salines, et presque toutes d'une haute température; elles doivent leur jaillissement, ainsi que l'a prouvé M. Berthier, au dégagement des gaz et des vapeurs comprimés qui pressent et réagissent sur la surface des eaux; telles sont, en France, les eaux d'Ax, de Chaudes aigues, de Vals, de Bonnes, de Cauterets, de Bagnères de Luchon.

Dans la juxtaposition des terrains secondaires ou de sédiment sur les terrains primitifs, on trouve fréquemment d'abondantes infiltrations qui, ne pouvant pénétrer dans la masse trop compacte de ces derniers, en suivent souterrainement la surface sous les terrains secondaires; ces eaux sont généralement douces et de bonne qualité lorsqu'elles sont près de la surface de la terre; mais, lorsqu'elles proviennent de grandes profondeurs, elles sont presque toujours gazeuses, sulfureuses et salines.

Les montagnes secondaires et tout leur système de superposition laissent pénétrer à de plus grandes profondeurs que les montagnes primitives, les eaux qui suivent l'inclinaison des couches de leurs différentes formations; ces eaux sont celles qui présentent le plus de variétés dans leur nature. C'est en effet dans ces terrains qu'on trouve la plupart des sources minérales et thermales, les eaux salées, les eaux gazeuses, etc.; mais ces eaux, quoique sortant des terrains secondaires, ne leur appartiennent pas toujours, et beaucoup d'entre elles viennent probablement des terrains primordiaux qui sont situés au-dessous. C'est à ces terrains qu'il faut rapporter les eaux de Cambo, Vichy, Bourbon-L'Archambault, Néris, Bourbon-Lancy, Cransac, Sansai, Bagnères de Bigorre, Ussat, Bagnols, Luxeuil, Plombières. On rencontre également dans ces terrains, et quelquefois dans le voisinage des eaux minérales, ou même s'échappant par la même issue, des eaux douces de bonne qualité.

Les montagnes de calcaire alpin, celles de calcaire jurassique, et les sédimens qui recouvrent leur base, renferment, comme les premières, des eaux très-variées dans leur nature, leur qualité et leur température; telles sont, parmi les eaux minérales, celles de Campagne, Saint-Félix de Bagnères, Aix, Gréoux, Balaruc, Bourbonne-les-Bains, Château-Salins, Salins, Pougues, Saint-Amand.

Les sédimens supérieurs ou les formations de calcaire oolithique, de calcaire crayeux; les dépositions argileuses et sableuses, le calcaire grossier, les marnes, le calcaire d'eau douce ou terrain lacustre, etc., sont plus favorables que les précédens aux infiltrations des eaux qui proviennent des pays supérieurs; ils présentent donc, dans leur superposition, des eaux abondantes, lesquelles ont une analogie constante de propriétés et de composition : les sels dominans sont, le carbonate et le sulfate de chaux, le sulfate et le carbonate de fer, et quelquefois le sulfate de magnésie, lorsqu'elles sont filtrées dans des masses crayeuses ou sableuses; ces eaux sont généralement douces et de bonne qualité; elles sont ferrugineuses lorsqu'elles s'étendent, et s'infiltrent dans les terres pyriteuses ou les mines de fer, et dans les terres d'argiles pyriteuses, telles que celles de Passy près Paris, de Forges, de Ferrières et de Segrais, qui sortent des formations supérieures au calcaire grossier marin. Le seul exemple d'eau sulfureuse bien constaté jusqu'à ce jour dans les terrains de cette formation, est celui que présentent les eaux d'Enghien.

Généralement, les eaux de tous ces terrains ont la température moyenne du lieu d'où elles sourdent, et sont ce qu'on appelle *froides* par opposition avec les eaux *thermales*.

Les terrains d'alluvion ou d'atterrissement offrent, comme les précédens, des eaux douces et abondantes. Le plus souvent leurs eaux proviennent de filtrations de pluie ou de fontes de neige qui pénètrent, s'étendent et s'écoulent entre leurs couches de marne, d'argile ou de sable, où nous allons les chercher par nos puits. Quelquefois ils présentent des eaux naturellement jaillissantes, qui proviennent de pays plus élevés, et probablement de terrains secondaires ou primitifs; telles sont les fontaines de Moïse, près de Suez; telle est cette fontaine d'eau douce, jaillissante au-dessus des eaux de la Méditerranée, près de la Spezzia, décrite par Spallanzani; celle du banc de sable de la plage d'Alvarado, dans le golfe du Mexique; celle du Loiret, au Château de la Source, près d'Orléans.

Les terrains volcaniques et ceux de trachite, qui sont aujourd'hui généralement regardés comme sortis de dessous le granit, par l'action des feux souterrains, offrent des sources d'eau douce provenant des infiltrations qui s'y forment, et en outre beaucoup d'eaux miné-

rales et thermales, analogues à celles des terrains primitifs, c'est-à-dire chargées plus ou moins d'hydrogène sulfuré, d'acide carbonique, de carbonates de soude et de chaux, de silice, etc. : telles sont celles du Mont-Dore, de Saint-Allyre, de Vic-le-Comte, de Chatel-Guyon, de Chap-des-Beaufort, de Chalusset. Quant aux eaux des Deux-Landes, qui sortent des roches trappéennes recouvertes par des calcaires compactes, elles présentent cette particularité, qu'à une température de 60°, elles sont presque pures, et ne contiennent qu'une très-petite quantité de muriate de magnésie et de sulfate de soude.

II. *Propriétés physiques*. Les eaux minérales diffèrent moins sous ce rapport que sous celui de leur composition; ainsi la plupart sont transparentes, incolores, plus ou moins sapides, inodores, spécifiquement plus pesantes de quelques millièmes à quelques centièmes que l'eau distillée. Toutefois il en est de louches, d'un peu colorées, de presque insipides; les eaux sulfureuses, les eaux ferrugineuses même ont une odeur particulière; souvent les eaux gazeuses, quoique d'ailleurs chargées de sels, sont plus légères que l'eau distillée. Leur température varie plus encore; d'où leur distinction en chaudes et froides, ou mieux en chaudes, froides et tempérées; froides, lorsque dans la saison des eaux leur degré thermométrique est sensiblement inférieur à celui de l'air ambiant; tièdes ou tempérées, lorsqu'il l'égale ou le surpasse un peu; chaudes, lorsqu'il atteint ou dépasse 20 et quelques degrés.

On a cru long-temps que le calorique des eaux thermales jouissait de propriétés spéciales; que, par exemple, certaines eaux thermales se refroidissaient plus lentement que l'eau ordinaire élevée au même degré; que, mises sur le feu, elles n'entraient pas en ébullition plus vite que de l'eau froide; qu'elles ne gelaient jamais, et qu'enfin elles avaient sur les êtres organisés une action moins destructive que l'eau commune portée à la même température. On connaît à ce sujet l'expérience de madame de Sévigné sur les eaux de Vichy : « Je mis hier moi-même, dit-elle, une rose dans la fontaine bouillante; elle y fut saucée et ressaucée; je l'en tirai comme de sur la tige; j'en mis une autre dans une poëlonnée chaude, elle y fut en bouillie en un moment. Cette expérience dont j'avais ouï parler me fit plaisir : il est certain que ces eaux sont merveilleuses. » Les recherches récentes de MM. Longchamp, Biett, Gendrin, Jacquot, Chevallier, etc., ont fait justice de ces erreurs, appuyées cependant sur d'autres expériences (Voy. *Bibl. méd.*, XLIII, 230), et ont confirmé celles de Nicolas, en quelque sorte oubliées, quoique fort probantes (*Diss. sur les eaux min. de Lorraine, etc.*, Nancy, 1778); celles de M. Vogel

(*Journ. de pharm.*, septembre 1819) ont fait voir aussi que la propriété attribuée à certaines eaux minérales de rendre aux fleurs flétries leur fraîcheur première, appartient à toute eau chaude, et ne dépend que du calorique.

III. *Analyse des eaux*. Cette opération destinée à dévoiler la nature, et, suivant les chimistes, les vertus mêmes des eaux minérales, qu'elle peut, il est vrai, faire pressentir à plusieurs égards, est une des plus délicates de la chimie. Successivement perfectionnée par les travaux d'un grand nombre d'hommes célèbres, on la trouve traitée *ex professo* dans beaucoup d'ouvrages auxquels nous devons naturellement renvoyer. Disons seulement qu'outre l'essai par les réactifs, qui suffit lorsqu'on n'a besoin que de notions approximatives; il existe deux méthodes générales d'analyse, qui peuvent se servir l'une à l'autre de contre-épreuve, et doivent être employées toutes deux pour plus de certitude. L'une, plus anciennement connue, prétend isoler les divers principes des eaux minérales, tels qu'on suppose qu'ils s'y trouvent contenus; mais souvent des changemens s'opèrent par le fait même de l'évaporation, et les sels obtenus ne sont pas ceux qui existaient dans l'eau minérale; l'autre, due à Murray, plus directe, a pour but de reconnaître et d'évaluer séparément les acides et les bases, que l'on réunit ensuite par le calcul suivant les lois de la théorie; mais il est des chimistes qui pensent que ces lois ne sont point toujours celles de la nature, puisqu'elles repoussent des mélanges dont celle-ci pourtant semble nous présenter des exemples.

Quoi qu'il en soit, pour que l'analyse d'une eau minérale dût être réputée exacte, il faudrait pouvoir, à l'aide de la synthèse, reproduire un mélange doué des mêmes propriétés physiques, chimiques et médicinales; mais c'est ce qu'on voit rarement pour les analyses les mieux faites, et ce qui ne saurait exister pour cette foule d'analyses que se hâtent trop de publier des hommes peu exercés à ce genre de recherches. Cependant c'est sur cette croyance qu'est fondée la préparation des eaux minérales factices ou artificielles, dont nous parlerons dans le 8e paragraphe.

Boyle's. *Memoirs of the natural experimental history of mineral Waters*. London, 1684, in-12.— Hiarna (A.-U.). *Manuductio ad fontes medicatos investigandos*. Stockolmiæ, 1707, in-12.—Hoffman (F.). *Diss. de elementis aquarum min. rectè dijudicandis et examinandis*. Ulmæ, 1726, in 8. — Shaw. Méthode gén. d'analyser, ou Recherches physiques sur les moyens de connaître toutes les eaux minérales (en anglais). Trad. par Coste. Paris, 1767, in-12. — Bodin des Plantes (A.-F.). *Tentamen chimico medicum de aquis mineralibus*. Monspelii, 1769, in-4.—Staeling (F.). *Diss. de methodo explorandi aquas medicatas*. Pausonii, 1772, in 8.—Michaelis (J.-F.). *Diss. de fallacia examinis chemici in exploranda intima thermarum natura*. Præses D.-G. Triller. Wittembergæ, 1775, in 4. — Bergmann (P.). *Diss. de analysi aquarum frigidarum*. Resp. J.-P. Schareuberg. Upsal, 1778, in-8. — Dazille (J.-B.). Précis sur l'analyse des eaux minérales, pour servir de guide aux jeunes médecins et chirurgiens. Paris, 1785.—Kirwan (R.). Essai sur l'analyse des eaux minérales (en anglais). Dublin, 1799, in-8. — Saunders (W.). Traité sur

l'hist. chim. et les propriétés médicales de quelques-unes des plus célèbres eaux minérales (en anglais). Londres, 1800, in 8. — Henry père et fils. Manuel d'analyse chimique des eaux minérales médicinales et destinées à l'économie domestique. Paris, 1825, in 8.

IV. *Composition*. Les anciens n'avaient guère signalé dans les eaux minérales, que la présence du natron, du sel marin, de l'alun, du soufre, du fer, du bitume, d'un acide indéterminé et de l'air. Plus tard, on y admit celle du plomb, de l'argent, de l'airain, d'une matière terreuse, d'un sel nitreux, d'une substance savonneuse, de divers gaz, etc. Les analyses modernes ont beaucoup accru le nombre de ces matériaux, et tendent chaque jour à le multiplier encore : ainsi, on y a reconnu, 1° parmi les corps impondérables, le calorique, regardé par beaucoup de médecins comme le grand minéralisateur des eaux thermales, et l'électricité, sur laquelle, malgré beaucoup de recherches et d'hypothèses (Bressy, *Élémens de thermométrie médicale*, Paris 1819), on ne sait encore que peu de choses; 2° parmi les gaz simples, l'oxygène, l'azote, l'hydrogène; 3° parmi les combustibles, le soufre libre ou combiné, l'iode et le brôme en état de combinaison; 4° parmi les acides, les acides carbonique, sulfureux, sulfurique, hydrochlorique, nitrique, hydrosulfurique, borique (lacs d'Italie, Voy. *Lagoni*); 5° parmi les alcalis et les terres, la soude, au moins en partie saturée, la chaux libre? ou combinée, la glucine (M. Pomier). la silice; 6° parmi les sels, les carbonates de chaux, de magnésie, de fer, de manganèse (Berzélius), de strontiane (Berzelius), de soude, d'ammoniaque, ordinairement dissous dans un excès d'acide carbonique; les borates de soude et d'ammoniaque (Mascagni); les hydrosulfates de soude, de chaux, de magnésie, soit seuls, soit unis à l'acide hydrosulfurique en excès, ou au soufre; l'hydrosulfate de fer (Vauquelin); des hyposulfites et sulfites provenant probablement de la décomposition des hydrosulfates; les hydrochlorates de soude, de chaux, de potasse (Thompson), de magnésie, de baryte (Bergmann), d'ammoniaque (voisinage des volcans), d'alumine (Withering), de fer?, de manganèse (Bergmann); les nitrates de potasse, de chaux, de magnésie, de soude?; les sulfates de soude, de chaux, de magnésie, d'ammoniaque (volcans), d'alumine, de potasse et d'alumine, de cuivre, de fer, de manganèse; les fluates de chaux (Berzélius) et de baryte; les hydriodates de soude et de potasse; les phosphates de baryte, d'alumine (Berzélius), de chaux (*id.*) et de fer; l'acétate de potasse (Vogel); 7° enfin des substances dites extractives, végéto-animales (glairine) et bitumineuses. Nous avons vu plus haut les rapports qui existent entre la composition chimique, des eaux minérales et la nature des terrains d'où elles proviennent.

Aucune eau n'offre et ne pourrait offrir tous ces corps réunis; les

plus composées même n'en contiennent qu'un petit nombre ; ceux qu'on y trouve le plus fréquemment sont : les hydrochlorates de soude, de cháux et de magnésie ; les sous-carbonates de chaux, de soude, de magnésie ; le surcarbonate de fer ; les hydrosulfates de chaux et de magnésie ; les hydriodates ; enfin des substances gazeuses, acides ou non, de la silice et des matières extractives. Les dépôts vaseux, nommés *boues* ou *fanges*, qui se forment au fond des bassins où est reçue l'eau des sources, offrent ordinairement, avec les eaux elles-mêmes, plus ou moins d'analogie ; mais ils contiennent de plus des substances organiques en décomposition, des matières terreuses abondantes, et presque toujours ils présentent une odeur désagréable et une plus grande activité.

V. *Classification*. C'est sur la prédominance relative de ces principes minéralisateurs qu'est basée la classification chimique des eaux minérales, classification en rapport jusqu'à un certain point, comme nous le verrons, avec leur action médicinale, mais insuffisante toutefois sous le point de vue thérapeutique.

On peut les diviser en *Eaux chaudes*, nommées aussi *Eaux thermales* à cause de leur emploi ordinaire sous forme de bain, et en *Eaux froides*, plus usitées en boissons, et subdiviser les unes et les autres, d'après les divers élémens de leur composition. Mais l'infinie variété de température des eaux, et l'usage qu'on fait des unes comme des autres, soit en boisson, soit en bain, repousse cette classification. Plus communément on les partage, à l'exemple de Bergmann, en quatre classes, sous les noms d'*Eaux sulfureuses*, *acidules*, *ferrugineuses* et *salines*, qu'on divise chacune en deux, d'après la température : ces classes nous semblent trop peu nombreuses pour embrasser toutes les eaux connues, et surtout pour les présenter sous le point de vue le plus important, celui des principes probables de leur action médicamenteuse. Le partage suivant nous semblerait à la fois plus exact et plus utile :

1. *Eaux simplement thermales*, semblables, sauf la température, à l'eau commune.

2. *Eaux gazeuses*, subdivisées en, 1° *Eaux aérées*, c'est-à-dire, surchargées naturellement d'air ou de l'un de ses principes : peu connues ; 2° *Eaux hydrogénées*, rares et peu usitées ; 3° *Eaux acidules*, dans lesquelles prédomine le gaz acide carbonique. Celles-ci, très-nombreuses, peuvent offrir tous les degrés de température ; elles sont remarquables par leur saveur aigrelette, agréable, leur légèreté, la propriété qu'elles ont de mousser par l'agitation, de bouillonner à l'approche des orages, c'est-à-dire, lorsque la pe-

santeur de l'air étant diminuée, le dégagement du gaz est rendu plus facile, etc.

Gæringi. *Fontium acidorum descriptio.* Leodii, 1592. — Moegling (J.-L.). *De inconsiderato acidularum usu.* Tubingæ, 1615, in-8.—Sebizius (M.). *Diss. de acidulis sectiones duæ, etc.* Argentorati, 1627, in-4.— Vulson (P. de). L'ordre qu'il faut observer en l'usage des eaux minérales acides. Grenoble, 1659, in 8. — Le Givre (P.). Le secret des eaux min. acides, avec les lettres de MM. de Sartes et Cattier. Paris, 1667, in-12. — Camerarius (E.-R.). *De acidularum usu externo.* Tubingæ, 1679, in-4. — Lamzweerde (J.-B. de). *Monita salutaria de thermarum et acidularum abusu.* Colouiæ, 1684, in 8. — Harmes (H.). *Diss. de usu acidularum.* Marbourg, 1687, in-4. — Wedel (G.-W.). *Diss. de acidulis.* Ienæ, 1695, in 4.— Hoffman (F.). *Obs. et cautelæ circa thermarum et acidularum usum et abusum.* Halæ, 1717, in-4. — Forster (D.-A.). *De usu et abusu acidularum in affectibus spasmodicis et hypochondriacis.* Præses J.-G. Furstenau. Rinteln, 1731, in-4. — Brohier (H.). Sur les eaux acidules froides (thèse). Paris, 1821, in-4.

3. *Eaux acides*, contenant, à l'état libre, l'un des acides énoncés ci-dessus, l'acide carbonique excepté; on n'en connaît qu'un petit nombre, voisines surtout des volcans, et la plupart sans usage.

4. *Eaux alcalines*, riches en sous-carbonate de soude; nombreuses et très-actives; température variée, saveur alcaline, douces au toucher; souvent unies à beaucoup d'acide carbonique, d'où leur vient le nom d'*alcalino-acidules*.

5. *Eaux salines*, dans lesquelles prédominent des sels non métalliques; extrêmement variées de composition et de température; de là leur distinction en froides, tièdes et thermales, et de plus, suivant les autres principes qu'elles peuvent contenir avec plus ou moins d'abondance, en *salino-acidules*, *salino-acides*, *salino-alcalines*. L'*eau de mer* (Voy. ce mot), l'*eau des salines*, appartiennent à cette classe très-nombreuse. Les plus actives sont appelées souvent *Eaux purgatives*. On pourrait les subdiviser à raison des sels qui prédominent, en *muriatiques* et *sulfuriques*, ou mieux en *magnésiennes*, *alumineuses*, *sodiennes*, *calcaires*, etc. Les *Eaux séléniteuses*, nommées aussi *Eaux terreuses* ou *calcaires*, dans lesquelles prédominent surtout le sulfate et le sous-carbonate de chaux, sont comme intermédiaires entre ces eaux et les eaux économiques (Voy. *Eau de puits*, III, 23).

6. *Eaux sulfureuses*, dans lesquelles abonde le soufre, soit libre, ce qui est rare, soit à l'état d'acide hydrosulfurique libre, ce qui ne l'est guère moins, soit à celui d'hydrosulfate, ou d'hydrosulfate sulfuré; on les nommait jadis *Eaux hépatiques*. Remarquables par leur odeur et leur saveur d'œufs pourris, leur onctuosité, etc., elles sont souvent thermales, et quelquefois riches en acide carbonique (*Eaux sulfoacidules*, telle est l'eau sulfureuse de Naples) en alun ou autres sels (*Eaux sulfosalines*, celle de Pisciarelli); ordinairement chargées de glairine (*Eaux sulfoglaireuses; Eaux savonneuses* de quelques auteurs), et par fois d'hydriodates de potasse ou de soude.

7. *Eaux hydriodiques* et *bromiques*; peu connues encore, confondues jusqu'ici avec les précédentes.

8. *Eaux métalliques*, riches surtout en sels à base d'oxyde métallique; subdivisées en, 1° *Eaux ferrugineuses*, dites communément *Martiales* ou *Chalybées*, minéralisées, soit par le sous-carbonate de fer, soit par le sulfate; ordinairement froides, ayant une odeur distincte et une saveur astringente particulière; souvent chargées de gaz acide carbonique (*Eaux acidulo-ferrugineuses*), ou d'autres sels; très-actives; 2° *Eaux manganésiennes;* rares; à étudier, vu l'action particulière des sels de manganèse; 3° *Eaux cuivreuses*, rares aussi et inusitées.

9. *Eaux bitumineuses*, c'est-à-dire, surnagées par une couche de pétrole. Assez communes dans certains pays (Voy. *Sicile*), mais sans applications médicinales, quoique susceptibles d'en avoir. V. *Bitumes*, I, 607.

VI. *Variations*. Certaines eaux minérales semblent être presque invariables; d'autres, au contraire, sont sujettes à éprouver des changemens dans leur quantité, leur composition et leur degré thermométrique, soit d'une manière uniforme, à diverses époques de l'année ou de la période nycthémérique, soit sous l'influence des pluies ou de la sécheresse, de l'état électrique de l'air, etc.; source notable d'incertitude touchant leur emploi médicinal. De là peut-être, en partie du moins, car les procédés suivis dans l'analyse et le talent varié des observateurs doivent aussi entrer en ligne de compte, le peu d'accord, la divergence complète même, des divers résultats analytiques obtenus parfois aux mêmes sources. Du reste, les eaux minérales, comme tout ce qui existe, peuvent aussi à la longue subir des détériorations, par suite de changemens opérés dans les entrailles mêmes de la terre: des sources se montrent, d'autres disparaissent; pourquoi celles qui subsistent ne pourraient-elles pas être modifiées? Des observations exactes faites à de longs intervalles semblent mettre ce fait hors de doute, surtout par rapport à la température. Les analyses de l'eau de Seltz faites successivement par de bons expérimentateurs, Bergmann, Westrumb et M. Caventou, quoique comparables entre elles à plusieurs égards, diffèrent tellement quant à la proportion d'acide carbonique et de sous-carbonate de soude, qu'il est difficile de croire que l'eau analysée ait été la même dans les trois cas.

VII. *Conservation* et *exportation*. Avec quelques soins qu'aient été mises en bouteille les eaux minérales, et il n'est point de notre objet de les signaler ici (voy. le *Manuel des eaux min.* de M. Patissier, p. 148), elles se conservent difficilement intactes. Une réaction

lente s'établit entre leurs divers principes ; des dépôts s'y forment presque toujours, en même temps que leur saveur change et que leur activité diminue ; le transport semble hâter, et pour quelques-unes déterminer seul ces diverses altérations. Les eaux chaudes, et par conséquent les boues, presque toujours thermales, sont évidemment peu susceptibles d'une bonne conservation. Les eaux acidules sont toujours moins chargées de gaz qu'à la source. Les eaux acidules ferrugineuses forment ordinairement, en perdant une partie de leur gaz, un dépôt rouillé de sous-carbonate de fer ; elles noircissent aussi le bouchon dont le tannin les décompose, si l'on n'a pas suivi le conseil de M. Vurza (*Journ. de pharm.*, VII, 288), qui recommande de saturer de fer les bouchons qu'on doit employer, par un séjour préalable dans l'eau minérale, ou le procédé usité en Silésie (Hufeland, *Journ. de méd. prat.*, mai 1826; *Journ. de chimie médicale*, III, 25), lequel consiste à fixer dans le bouchon un fil de fer ou un clou qui plonge quelque peu dans l'eau de la bouteille. Les eaux glaireuses se putréfient facilement ; celles qui renferment des hydrosulfates perdent de leur odeur et ne présentent bientôt plus que des hyposulfites ; d'autres, qui contiennent des sulfates, acquièrent souvent une odeur d'œufs pourris due à la formation d'un hydrosulfate, résultant de l'action de quelques matières végétales sur ces sels : phénomène aperçu depuis long-temps, mais scruté surtout dans ses causes par MM. Proust, Chevreul, Henry fils, etc., et qui avait fait regarder comme sulfureuses des eaux qui ne le sont jamais que lorsqu'elles ont subi quelque altération (Voy. Contrexeville, Bilazai, Louesche, etc.).

En définitive, les eaux salines semblent être celles dont la conservation est la plus sûre et que l'exportation altère le moins; aussi s'en fait-il un commerce considérable, et peut-on, sans grand inconvénient, les renfermer par plusieurs pintes à la fois dans des cruchons, vases moins favorables que les bouteilles à la bonne conservation des eaux. Toutefois l'usage de l'eau à la source, c'est-à-dire, sans cesse renouvelée, a toujours sur une eau vieillie d'incontestables avantages.

VIII. *Imitations.* L'art d'imiter les eaux minérales, né, à ce qu'il paraît, dans le XVIIe siècle, où Jenning et Howart obtinrent de Charles II une patente pour faire des eaux ferrugineuses, découvert, suivant quelques auteurs, par Muller et Molitor, décrit par F. Hoffman, par Bergmann, par H. M. Rouelle, etc., propagé par M. Duchanoy, et développé depuis par un grand nombre de chimistes, a suivi les diverses phases de la science chimique qui lui sert de fondement. Plus, en effet, les moyens analytiques se sont perfectionnés, plus aussi il a fait de progrès. Mais lui est-il donné d'arriver à une

entière perfection dans la reproduction des eaux naturelles? C'est ce dont il est permis de douter.

Suivant M. Chaptal, ceux qui s'occupent de l'examen des eaux minérales n'en peuvent analyser que le cadavre; cette opinion conforme à celle de Bordeu et de beaucoup d'autres médecins qui regardent ces eaux comme douées d'une sorte de vie, ou comme offrant dans leur nature quelque chose de caché ou même de divin, exclurait évidemment tout espoir d'en faire d'heureuses imitations, et même jusqu'à l'idée de pouvoir les conserver et les exporter avec succès; elle est à nos yeux plus ingénieuse que fondée. Néanmoins il est vrai de dire que les eaux factices, préparées généralement jusqu'ici d'après des analyses, la plupart inexactes ou incomplètes, quelquefois même nulles ou erronées, sont loin d'être en tout assimilables aux eaux naturelles. Les résultats divers et souvent contradictoires obtenus par des chimistes expérimentés, dans l'analyse d'une même eau minérale, l'incertitude encore existante sur l'état où se trouvent plusieurs des principes que cette analyse y signale; l'impossibilité de remplacer exactement certains principes des eaux naturelles (la barégine et la silice, par exemple); la découverte récente dans ces eaux de l'iode, du brôme et de plusieurs autres substances qui n'y avaient pas été reconnues jusque là; l'existence dans quelques-unes du fer dans des proportions supérieures à celles que l'art peut y introduire, ou la présence simultanée de substances que repousse la théorie; la faculté dont jouissent les eaux acidules naturelles de retenir bien plus long-temps et plus abondamment leur gaz que les eaux factices, de passer plus facilement sans causer ces gonflemens d'estomac, ces éructations qui accompagnent l'usage des autres; la saveur plus franche, plus agréable, l'action moins irritante des eaux naturelles comparées aux eaux factices; tous ces faits montrent assez que les prétentions de la chimie à une imitation exacte des eaux médicinales est plus louable qu'elle n'est fondée jusqu'ici. Les masses et le temps, conditions dont la nature dispose seule avec latitude; l'intervention d'une haute pression, de la chaleur, de l'électricité dans ses divers modes, etc., expliquent assez notre impuissance. Sans donc rejeter absolument l'emploi médical de ces eaux, il convient de les considérer moins comme propres à remplacer les eaux naturelles, que comme de nouveaux agens dont l'action doit être étudiée à part, et peut se montrer supérieure à celle des eaux naturelles, mais qui, du reste, sont indéfiniment variables, puisque outre l'arbitraire laissé à chaque opérateur (comme le prouvent assez et les formules non comparables publiées récemment encore dans le *Codex*, dans la *Pharmacopée* de MM. Henry et Guibourt, les

ouvrages de MM. Alibert et Patissier, ou suivies à Tivoli, au Gros-Caillou, etc, et les qualités très-variables en effet des eaux prises à Paris dans les divers établissemens d'eaux artificielles), ils devront subir encore d'autres modifications à chaque nouvelle analyse digne de foi qui pourra être publiée. Ajoutons que ces eaux, celles du moins, et c'est le plus grand nombre, qui sont *officinales*, et non *magistrales* ou préparées extemporanément sur l'ordonnance du médecin, ne sont pas exemptes d'ailleurs des altérations que nous avons signalées en traitant de la conservation des eaux minérales.

Outre les eaux minérales artificielles, la plupart des fabricans d'eaux factices préparent sous les noms d'*eau hydrosulfurée simple*, d'*eau acidule simple*, d'*eau alcaline gazeuse* et de *limonade gazeuse*, d'*eau magnésienne gazeuse*, d'*eau magnésienne saturée*, de *petit-lait gazeux*, de *soda-water*, *etc.*, des sortes d'eaux minérales variées, assez usitées, dans la pratique surtout des grandes villes.

Thile (J.). *Acidularum artificialium materia minera martis solaris.* Wittebergæ, 1682, in 4. — Hoffman (F.). *De acidulis, thermis et aliis fontibus salubribus ad imitationem naturalium per artificium parandis* (*in tomo quinto operum*, p. 214. Genève, in-fol.). — Duchanoy. Essai sur l'art d'imiter les eaux minérales, etc. Paris, 1780, in-12, fig. — Bergmann (T.). Diss. sur les eaux min. chaudes artif., et Diss. sur les eaux min. froides artif. (trad. du suédois par Guyton de Morveau. Dijon, 1780, in 8.) — Koestlin (C.-H.). Méthode pour contrefaire les eaux acidules au moyen de l'air fixe, etc. (en allemand). Stuttgard, 1781, in-4. — Priestley. Traité sur la manière de faire des eaux gazeuses artificielles. 1781, in-8 (réuni au tableau des eaux min. de J. Elliot). — Laugier. Minéralogie nouvelle, ou l'art de faire les eaux minérales. Paris, 1786, in-8. — Dominicetti. Description d'un appareil propre à chauffer les bains et à les rendre médicamenteux (en anglais). Londres, 1788. — Portal, Pelletan, Fourcroy, Chaptal et Vauquelin. Rapport à l'Institut sur les eaux min. artif., fabriquées à Paris par les citoyens N. Paul et comp. Paris, an VIII, in-4. — Lafisse. Premier et deuxième rapports de l'inspecteur du gouvernement près l'établissement des eaux min. factices de MM. N. Paul, Triayre et comp., au ministre de l'intérieur. Paris, an X, in-4, et an XII (1804), in-8. — Struve (F.-A.-A.). De l'imitation des eaux min. nat. Dresde, 1824.

IX. *Action médicinale.* Vantée à l'excès par les anciens, qui attribuaient aux eaux minérales des vertus occultes et merveilleuses (*Arcana dei, miraculis plena*), et par beaucoup de médecins, intéressés souvent à les mettre en lumière; révoquée en doute par d'autres, qui croient pouvoir rapporter tous les effets obtenus à la seule influence du voyage, du changement de lieu, de régime, d'habitude, aux exercices, aux distractions, à l'oubli des affaires, à l'action enfin du moral sur le physique, elle a été rarement étudiée sans prévention; une foule de causes s'opposent d'ailleurs à son appréciation exacte: toutefois si, pour quelques eaux, elle peut être justement contestée, elle nous semble incontestable pour le plus grand nombre de celles qui jouissent de quelque célébrité. Il est vrai qu'elle n'est pas toujours convenablement appliquée, et qu'au lieu de servir elle devient par fois nuisible; mais cette action fâcheuse même témoigne de sa réalité. Il n'est pas moins certain qu'une foule de circonstances étrangères à l'action même des eaux, vient souvent concourir aux heureux

effets qu'elles produisent ; mais ce concours forcé d'un certain nombre d'autres puissances actives, est précisément un de leurs plus précieux avantages. Du reste, ces circonstances, très-dignes certainement d'attention, dans le traitement des affections nerveuses surtout, serait évidemment insuffisantes contre cette foule d'affections chroniques des articulations, de la peau, des organes parenchymateux, que guérit souvent avec bonheur l'usage des eaux minérales ; elles sont nulles d'ailleurs pour ceux qui prennent les eaux loin de la source, qui font usage d'eaux artificielles, etc., et cependant l'action des unes et des autres ne saurait être la matière d'un doute.

Cette action, au reste, varie tellement, suivant les diverses espèces d'eaux minérales, et suivant les cas morbides, qu'aucune vue générale ne peut réellement ressortir de son examen. Ceux qui prétendent l'expliquer complètement par la connaissance de la composition chimique des eaux, établissent facilement des généralités en rapport avec leur classification, comme on le verra plus loin au sujet de leurs applications médicinales ; mais ils tiennent trop peu de compte de cette observation, qui apprend que des eaux fort dissemblables sous le rapport chimique, présentent souvent des vertus analogues, et réciproquement. Ceux, au contraire, qui attachent plus d'importance aux circonstances accessoires qu'à l'action même des eaux, négligent trop l'étude de celles qu'ils prescrivent ; ils en font ainsi un moyen banal, non raisonné, et semblent, en envoyant aux eaux leurs malades, ne vouloir que s'en débarrasser. Quant à ceux qui regardent chaque eau minérale comme un médicament simple, dont le mode d'action, indéterminable *à priori*, doit être révélé par l'observation, et peut d'ailleurs souvent être puissamment secondé par le concours d'autres moyens parallèles, ils nous semblent plus voisins de la vérité. On ne peut nier, comme l'observe M. Fodéré, que l'analyse n'a pas fait faire un pas de plus à l'application des eaux minérales, telle que l'empirisme l'avait établi, et qu'au contraire, trompée par l'exiguité des résidus, elle a pu faire abandonner des eaux réellement utiles, pour d'autres qui le sont peu : il est d'ailleurs évident que l'action puissante de beaucoup d'eaux minérales n'est souvent point en rapport avec la faible proportion de matières étrangères qu'elles renferment.

X. *Effets physiologiques et médicaux.* Ils se rapportent, outre les influences accessoires dont nous avons parlé, soit à l'eau proprement dite, véhicule des principes minéralisateurs communs à toutes les eaux minérales, soit au calorique ou aux autres matières étrangères qui peuvent caractériser chacune d'elles. Sous le premier point

de vue, il est vrai de dire que toutes offrent quelque chose de commun, indépendant de leur composition propre; ainsi, quelle que soit leur nature, elles introduisent dans l'économie une somme de liquide plus ou moins considérable; chargées, en outre, de principes toujours stimulans, et appliquées sur la peau ou sur la membrane gastro-intestinale, c'est-à-dire, sur les deux surfaces de l'économie les plus étendues, les plus sensibles, celles dont les rapports mutuels et les sympathies sont les plus nombreuses, elles excitent presque toujours la vitalité, réveillent le jeu des actions organiques, déterminent une sorte de mouvement fébrile, de *fièvre médicatrice* accompagnée, momentanément du moins, de l'augmentation des forces, par fois d'une sorte de bien-être inconnu, et presque toujours suivie d'effets diurétiques, diaphorétiques, purgatifs, par lesquels la nature prélude souvent à la solution de certaines maladies. D'autres fois, leur action est insensible, la guérison a lieu par lysis; par fois enfin elles opèrent à la manière des spécifiques. Ajoutons que, par la variété même de leurs principes, elles peuvent servir aussi, dans quelques cas, à réparer les pertes de l'économie.

Les perturbations, les troubles, les crises qu'elles provoquent, doucement pour l'ordinaire, et par des voies d'élection variables suivant la nature des eaux, au lieu d'épuiser les malades, semblent par fois les restaurer. Quoique chargées de principes minéraux, elles agissent de cette manière douce qui n'appartient communément qu'aux corps qui, ayant été revêtus d'organisation, et doués de la vie, ont dépouillé pour ainsi dire la rudesse de la nature minérale; comme si, d'après l'idée de Bordeu, une sorte de vie particulière était l'apanage des eaux minérales naturelles.

Les urines, les selles, les sueurs, les éruptions cutanées, telles sont les principales crises qu'elles déterminent, tantôt suivant la nature des eaux, tantôt suivant la nature du mal, quelquefois même uniquement suivant l'idiosyncrasie des malades. Les hémorrhagies, les dépôts sont plus rares; le retour de la vitalité d'organes paralysés, la résolution des viscères engorgés, la cessation des douleurs, des rigidités, des spasmes, des affections nerveuses, sont des phénomènes complexes qui doivent être rangés parmi les cures des maladies plus que parmi les crises. La disparition des écoulemens, des flux accidentels, des éruptions, etc., par suite de l'usage des eaux minérales, est une conséquence naturelle du retour des organes à leur état de vitalité normale.

Peut-être a-t-on fait trop la guerre aux mots, en condamnant les noms d'apéritifs, de fondans, d'atténuans, de dissolvans, etc., appliqués à certains médicamens, et en particulier aux eaux minérales;

expressions vagues, en effet, qui s'appliquent le plus souvent à des états assez mal déterminés jusqu'ici, mais réels, à des phénomènes non moins obscurs, mais certains.

XI. *Applications thérapeutiques*. Les maladies chroniques, affections si variées, si peu connues, si rebelles et si menaçantes, malgré les travaux des Bordeu, des Dumas, des Broussais, etc., tel est le vaste champ offert à l'action des eaux minérales. Leur puissance, dans ces cas, est attestée par une multitude d'observateurs, tandis qu'elles nuisent ordinairement dans les affections aiguës. Les faits qui en établissent la preuve sont généralement incomplets, il est vrai, et par conséquent plus ou moins contestables; mais il ne peut guère en être autrement: une maladie chronique est comme un grand drame, dont un médecin ne voit presque jamais que des scènes détachées; rarement il assiste au premier acte, et celui même qui a pu en suivre le plus long-temps le cours, est rarement celui qui est appelé à en voir le dénouement. Malgré leur imperfection, ces faits, abstraction faite de ceux que publient trop souvent l'ignorance et le charlatanisme, intéressent les vrais praticiens, eux qui connaissent les difficultés de l'observation, et savent le prix de ces guérisons, dédaignées de certains théoriciens comme stériles pour la science.

La plupart des eaux minérales ont été vantées contre les engorgemens viscéraux, les affections nerveuses, les rhumatismes, les maladies de la peau, des articulations, etc.; mais évidemment toutes ne sauraient convenir aux mêmes maladies; aussi les eaux thermales sont-elles plus particulièrement préconisées contre les affections cutanées ou lymphatiques, les douleurs, les paralysies, les maladies externes en général; et les eaux froides contre les affections internes. Ce partage, qui est loin d'être rigoureux, est de plus bien vague encore; aussi a-t-on voulu fonder sur la composition des eaux et leur classification, des distinctions pratiques à la fois moins compréhensives et plus exactes; on en trouve des traces dans Pline (lib. XXXI, c. 6) qui dit que les eaux qui contiennent du soufre sont bonnes pour conforter les nerfs, que les eaux alumineuses servent aux paralytiques et à ceux qui ont les nerfs relachés; qu'il en est de même de celles qui renferment du nitre, du bitume, et qui sont bonnes à boire. Au reste, quelque imparfaites que soient encore les distinctions admises aujourd'hui; quelque peu en rapport que les montre souvent l'expérience, avec les vertus réelles de telle ou telle eau en particulier; quelque défiance enfin qu'elles doivent inspirer dans l'état actuel de la science, nous ne saurions nous dispenser de les indiquer : nul doute, d'ailleurs, que les eaux minérales ne doivent en partie les vertus qui les caractérisent à leurs principes

minéralisateurs, et que les données suivantes ne soient vraies à quelques égards. Nous dirons donc, d'une manière générale :

1°. Que les *eaux acidules*, regardées comme ayant une action spéciale sur les systèmes gastrique et encéphalique, sont employées surtout contre la langueur des digestions, les empâtemens des viscères, du foie en particulier, les affections des voies urinaires, les maladies nerveuses, etc. : les plus usitées sont celles du Mont-Dore, de Néris, d'Ussat, qui sont chaudes, et celles de Seltz, de Pougues, de Chateldon, etc., qui sont froides, et presque exclusivement usitées en boisson.

2°. Que les *eaux ferrugineuses*, la plupart acidules, semblent exercer sur l'appareil vasculaire une action spéciale, et convenir dans les cas d'aménorrhée, de chlorose, de leucorrhée, de dyspepsie par faiblesse, et en général comme toniques et astringentes ; on observe qu'elles sont sujettes à constiper, colorent en noir les excrémens, et que leur abus peut avoir ses dangers, surtout chez les femmes, auxquelles elles sont particulièrement administrées : les principales sont celles de Passy, de Forges, de Spa, de Bussang, de Contrexeville, de Vals, de Cransac, etc., qui sont froides; et celles de Bourbon-l'Archambault, de Montferrand, etc., qui sont chaudes ; elles ne sont guère d'usage qu'en boisson.

3°. Que les *eaux salines*, employées comme rafraîchissantes, diurétiques ou purgatives, suivant leur degré de force, ont été surtout préconisées contre les affections des organes digestifs, les fièvres intermittentes rebelles et leurs suites, les névroses, les maladies mentales : les plus célèbres sont celles de Plombières, de Luxeuil, de Bourbonne-les-Bains, de Bagnères, d'Aix, de Chaudes-Aigues, de Bourbon-Lancy, de Dax, parmi les thermales; de Pyrmont, de Sedlitz, de Seydschutz, d'Epsom, enfin l'eau de mer et l'eau des salines de Vic, de Salins, de Bex, etc., parmi celles qui sont froides. Elles sont recherchées des bestiaux (G. Fallope attribue même à ces animaux la découverte des eaux salées de Brandala, près Pise), et surtout employées en boissons.

4. Que les *eaux alcalines* sont utiles contre les aigreurs des premières voies, les flux muqueux, les scrofules, les tumeurs blanches, les ulcères, la gravelle, la goutte, etc. Les plus connues sont celles de Chaudes-Aigues, et celle de Vichy qui est chaude et très-chargée de gaz acide carbonique.

5. Que les *eaux sulfureuses*, surtout chaudes et iodurées, qui semblent porter spécialement leur action sur les systèmes cutané et lymphatique, provoquer la transpiration, et être en partie excrétées par cette voie, puisque ceux qui en usent exhalent une odeur sulfu-

reuse, sont généralement prescrites contre les éruptions cutanées, les scrofules, les affections chroniques de la poitrine et des organes génitaux, la paralysie, les rhumatismes, les maladies articulaires, les contractures, les suites de blessures, les ulcères, les écoulemens, etc. Les plus usitées sont les eaux de Barèges, de Bagnères de Luchon, de Cauterets, de Saint-Sauveur, d'Aix, de Bagnols, de Bonnes, de Saint-Amand, d'Ax, qui sont chaudes, et qu'on emploie en boissons, en bains, en douches, en lotions; et celles de Labassère et surtout d'Enghien, qui sont froides, et par cela même moins actives.

XII. *Mode d'administration.* Les eaux minérales, suivant leur température propre et les indications curatives, sont employées plus particulièrement ou en *boisson*, ou en *bain*, ou en *douche*, en *affusion*, en *injection*, etc.; quelquefois aussi leurs *vapeurs*, et même les *boues* des eaux thermales sont utilisés (Voy. ces mots). Chaque établissement d'eau minérale a, en quelque sorte, son code, fruit du temps, de l'expérience, mais souvent aussi de la routine, auquel ont coutume de se soumettre malades et médecins : ici on prodigue l'eau en boisson; là, on n'en use qu'avec parcimonie; ailleurs ce sont les bains, dont on a coutume d'abréger beaucoup, ou au contraire de prolonger singulièrement la durée, qu'on administre ou très-chauds ou très-tempérés, etc. L'usage des douches n'est pas soumis à des variations moindres, suivant les lieux, sans qu'on puisse toujours motiver ces différences; ordinairement, cependant, ces usages doivent être respectés.

En général, sous quelque forme qu'on donne les eaux, il convient d'en graduer peu à peu les effets; et, lorsqu'il existe plusieurs sources variées de force, de ne passer aux plus actives qu'après un usage suffisant des plus faibles; de faire précéder l'emploi du bain par celui de l'eau en boisson; quelquefois on a dû laisser le malade se reposer pendant quelques jours avant d'en commencer l'administration; et, quand l'estomac est très-susceptible, la faire précéder de quelques adoucissans, tels que l'eau de veau, de poulet, de gomme, le petit-lait, etc.; rarement convient-il, malgré les errements jadis en honneur, de saigner, d'émétiser ou de purger pour préparer à leur usage, ou pour achever la guérison. Du reste, on en suspend ou on en modère l'emploi quand elles agissent trop fortement, sont rejetées ou péniblement supportées, ainsi que durant la période menstruelle; on l'accélère, au contraire, quand elles passent bien, et qu'elles sont promptement excrétées. Ordinairement on ne prend des alimens qu'après avoir, comme on le dit, *rendu les eaux*, qu'on boit communément le matin à jeun, et le soir plusieurs heures après le repas; souvent on en suspend l'usage pendant quelques

jours, pour le reprendre ensuite, soit afin de prévenir les effets de l'habitude, soit au contraire pour remédier aux inconvéniens d'une stimulation trop prolongée, suite commune de l'emploi réitéré d'un même agent : sensibilité émoussée, sensibilité exaltée, deux écueils qui peuvent naître des mêmes causes, et qu'il s'agit d'éviter. Le changement brusque d'une température chaude à une température froide, oblige souvent aussi d'en suspendre l'administration, toujours favorisée par une saison douce. Enfin, quand le temps où on doit en cesser l'usage approche, il est bon de le diminuer peu à peu.

Jadis, on ne prenait les eaux qu'au printemps, et après les jours caniculaires ; dans l'intervalle, l'usage en était interdit : de là le nom de *Saison*, donné à chaque période de leur administration. La durée d'une saison était de 27 jours (intervalle de deux époques menstruelles pour les femmes), qu'on partageait souvent de la manière suivante : 9 jours d'usage de l'eau en boisson seulement ; 9 autres de boisson et de bains ; 9 de boissons, bains et douches. Après un repos de 8 à 15 jours, on faisait une seconde saison. Aujourd'hui on prend les eaux, en France, de juillet à septembre dans certaines localités, de juin à octobre dans d'autres, sans s'astreindre rigoureusement à ces règles. En général, on peut les prendre plus tôt dans les pays méridionaux, et en prolonger plus tard l'usage dans les pays septentrionaux ; mais les habitans des lieux où elles existent les prennent, au besoin, dans tous les temps de l'année : il en est de même à l'égard des eaux factices.

La dose en varie, suivant l'espèce d'eau, les effets qu'on veut obtenir, l'époque du traitement, et souvent la coutume des lieux où on prend les eaux. En général, elle est beaucoup plus élevée que celle des eaux artificielles, pour lesquelles, à tort peut-être, on ne dépasse guère une bouteille par jour ; on la porte quelquefois à 4, 6 et même 8 pintes et plus : l'usage doit toujours en être soigneusement surveillé, car l'abus en est souvent nuisible ; il peut, ou s'opposer à la guérison, ou faire succéder à un mal guéri de nouvelles maladies, dues au traitement lui-même. Du reste, on les prend par verres d'environ 6 onces à un quart d'heure au moins de distance, soit au lit, soit au bain, soit en se livrant à quelque exercice dans l'intervalle.

XIII. Le *régime* doit toujours être approprié à la nature du mal, à l'état du malade et aux effets des eaux. En général, il ne doit pas être trop sévère, mais bien réglé ; les promenades à pied, à cheval, en voiture, les distractions agréables, concourent souvent puissamment à l'effet des eaux : on doit éviter la fraîcheur du matin et celle du soir, ne point s'exposer à l'ardeur du soleil,

être toujours bien couvert. Ce régime doit s'étendre au-delà du temps de l'administration des eaux, car il arrive souvent qu'une guérison commencée aux sources, ne s'achève que lorsqu'on les a quittées; que, même, elle ne se prononce qu'après le retour du malade dans ses foyers.

XIV. *Mélange des eaux avec d'autres médicamens.* On doit éviter ceux qui peuvent changer la nature de l'eau, se garder, par exemple, d'associer les eaux ferrugineuses à des décoctions astringentes ou alcalines, des eaux alcalines ou hydro-sulfureuses à des acides, des eaux acides à des alcalis; les sels même ne doivent y être ajoutés que lorsqu'ils sont semblables à ceux par lesquels l'eau est minéralisée, comme on le fait pour l'eau de Sedlitz, etc. En revanche, la plupart peuvent, sans inconvénient, être coupées, soit avec du petit-lait, très-usité en Suisse, soit avec du lait, recommandé par F. Hoffman, soit avec des infusions aromatiques, utiles souvent pour faire passer les eaux martiales, soit avec des décoctions mucilagineuses, etc. Nous ne parlons pas de l'administration d'autres médicamens, dont l'action peut être utile pour seconder l'effet des eaux minérales dans tel ou tel cas morbide en particulier, mais sur lesquels nous n'avons à présenter aucune considération générale.

XV. *Accidens.* La fièvre, des éruptions miliaires, des hémorrhagies, etc., tels sont les principaux. Quoiqu'ils réclament une attention spéciale, ils sont loin d'être constamment fâcheux : la fièvre est souvent l'annonce de la solution du mal; les éruptions et les hémorrhagies, une sorte de crise; celles-ci, cependant, sont toujours redoutables lorsqu'elles ont lieu par les voies pulmonaires. Les eaux fortement acidules causent fréquemment une sorte d'ivresse, plus désagréable d'ailleurs que dangereuse. Souvent les eaux ferrugineuses sont rejetées si on n'en seconde l'usage de quelque boisson éthérée ou aromatique; beaucoup d'autres produisent des vomissemens ou de la diarrhée, une ardeur à l'épigastre, en un mot une irritation gastro-intestinale, qui exige des soins particuliers : les bains trop chauds, enfin, déterminent souvent de l'oppression, des palpitations, exposent à des crachemens de sang, à des congestions cérébrales, et peuvent même produire l'apoplexie.

Solenander (R.). *De caloris fontium medicatorum causâ, eorumque temperatione.* Ludguni, 1558, in-8. — Pictorius (G.). Tr. des eaux thermales, du temps et de la manière dont il faut se baigner (en allemand). 1560, in-8. — Fallope (G.). *Tractatus de medicatis aquis atque de fossilibus.* Venetiis. 1564, in-4. — Guintherius (J.). *Comment. de balneis et aquis medicatis, etc.* Argent., 1565. in-8.—Ruland (M.). *Hydriatice, sive aquarum medicarum sectiones quatuor.* Dillingen, 1568, in-8. — Fallope (G.). *De thermalibus libri septem*, etc. Erfurti, 1577, in-4. — Palissy (B.). Disc. admirables de la nat. des eaux et fontaines, etc. Paris, 1586, in-8. — Herilaci (P.). *De aquarum natura et facultates, per quinque libros digestâ*, etc. Coloniæ, 1591, in-8.—Beaurains (P.) *An aquæ minerales mulieres fœcundent? Affirm.* Præses G. Brayer. Paris, 1616, in-fol.— Horstius (G.). *Diss. de natura thermarum.* Giessæ, 1618, in-4.—Jorden

(E.). Traité des bains naturels et des eaux min. (en anglais). Londres, 1631, in 4, et 1673, in-8. — Pietre (J.). *An visceribus nutritiis æstuantibus aquarum metallicarum potus salubris? Neg.* Paris, 1633, in-4 — Rochas (H. de). Tr. des obs. nouvelles et vraies connaissances des eaux min. Paris, 1634, in-12. — Combe (J. de). Hydrologie, etc. Aix, 1645, in-8. — Cattier. Lettres sur les eaux minérales. 1665, in-12. — Yvelin (P.). *Nocet ne fœruinditati aquarum metallicarum potus. Affirm* Præses G. Dacquet. Parisiis. 1670. in-4. — Crispi (J.). *De aquis thermalibus compositiones.* Drepani, 1684, in-4. — Boyle (R.). *Hist. naturalis aquarum mineralium.* Londini, 1686, in 12. — Dragueville (L. de). *An fluori albo aquæ metallicæ? Affirm.* Paris, 1692, in 4.—Vicarius (J. J.-F.). *Hydrophilacium novum*, etc. Ulmæ suevorum. 1699, in-8. — Wedel (G. W.). *Diss. de aquarum naturâ, usu et abusu.* Jenæ, 1702, in-4. — Thomson (A.). *Diss. de aquarum mineralium examine et origine.* Lugd. Batav., 1705, in-8. — Geoffroy (A.). *An asthmati aquæ thermales?* Præses J. S. G. de la Rivière. Paris, 1710, in 4. — Baccius (A.). *De thermis, accessit liber octavus de nova methodo thermarum explorandum, deque minera et viribus fontium medicatorum, ex scriptis*, etc. Patavii, 1711, in-fol. — Stahl (G. E.). *De Fontium salutarium usu et abusu.* Halæ, 1712, in-4. — Camerarius (R. J.). *De aquis medicatis.* Tubingæ, 1716, in 4. — Vallerius (N.), Boyle (R.) et Floyer (J.). *Tres elegantes tractatus de aquis medicatis, editi cum præfatione* J. F. Helvetii. Amstelodami, 1718, in-12. — Hoffman (F.). *De acidularum et thermarum ratione ingredientium et virium, convenientia.* Halæ, 1712, in-4 (Leydæ, 1719, in 8). — Lehmann (J.-G.). *Diss. de fontium medicatorum et salinorum recta diagnosi.* Lipsiæ, 1722 in 4. — Hoffman (F.). *Diss. de connubio aquarum mineralium cum lacte longe saluberrimo.* Halæ, 1726, in 4. — Short (T.). Hist. nat. expérimentale et médicale des eaux minérales (en anglais). Londres, 1734, in-8. — Cavallery (A.). Diss. sur la cause de la chaleur et de la froideur des eaux minérales. Bordeaux, 1739, in-12. — Schuster (G.). *Hydrologia mineralis medica.* Chemnitz, 1746, in-8 — Vater (A.). *De aquarum mineralium usu.* Vitebergæ, 1748, in-4. — Hoffman (F.). *De convenientia elementorum ac virium in thermis et acidulis (in t. 5° operum, p. 152.* Genevæ, 1748). — Wallerius. Hydrologie ou description du règne aquatique divisé par classes, etc. (en allemand). Berlin, 1751, in-8. — Rutty. *A methodical synopsis of minerals waters*, etc. London, 1754, in-8. — Juvet. Mém. sur les eaux minérales, etc. Paris, 1757, in-12. — Le Roy (C.) *De aquarum min. natura et usu*, etc. Monspelii, 1758, in-8. — Tilling. *Prog. de eorum qui aquis mineralibus utuntur diæta.* Lipsiæ, 1760, in-4. — Mounet (A.-G.) Traité des eaux minérales, etc. Paris, 1768, in-12. — Monro (D.). Traité sur les eaux minérales (en anglais). Londres, 1770, in-8. — Raulin (J.). Tr. anal. des eaux min. en général, de leurs propriétés et de leurs usages dans les maladies; fait par ordre du gouvernement. Paris, 1772, in-12. — Bacher (G.-F.). Traité des incorporations, vertus et propriétés des eaux minérales. 1772, in-12. — Andria (N.). *Trattato delle acque minerali.* Naples, 1775, in-8. — Didelot. Tr. des eaux minérales et du régime qu'il convient d'y suivre, etc. Bruyères, 1782, in-8. — Seballer. *De aquarum medicatarum mineralium naturâ et usu.* Halæ, 1783, in-4. — Carrère (J.-B.-F.). Cat. raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux min. en général, et sur celles de la France en particulier, etc. Paris, 1785, in 4 — Mustoph. *Diss. de usu aquarum medico.* Gœttingæ, 1793, in 4. — Hoffmann (C. A.). Manuel pour les méd., les physiciens et les personnes qui fréquentent les eaux. Weimar, 1798, in-12. — Detten (M.). Essai abrégé sur les eaux min. en général (en allemand). Munster, 1799, in-8. — Zwierlein (C.-A.). L'Esculape des personnes qui fréquentent les eaux minérales (en allemand). Vienne, 1800, in-8. — Schmidt. *Diss. de aquarum min. usu et abusu.* Jenæ, 1803, in 4. — Bouillon Lagrange. Essai sur les eaux min. naturelles et artificielles. Paris, 1811, in-8. — Giffard. Coup-d'œil rapide sur les eaux min. en général, etc. (thèse). Paris, 1824, in-4. — Julia Fontenelle. Manuel portatif des eaux min. les plus employées en boisson. Paris, 1825, in-12. — Ammon (F.-A. d'). Diététique des buveurs d'eaux minérales naturelles ou artificielles (en allemand). Dresde, 1825, in-8. — Alibert (J.-L.). Précis hist. sur les eaux min. les plus usitées en médecine. Paris, 1826, in-8. — Fodéré. Essai d'hist. nat. et médicale sur la nature et les propriétés des eaux minérales froides, et sur les conditions qui favorisent leur action (Journal compl. des sc. méd., XXX, 97 et 301). — Consultez en outre la bibliographie des articles *Eau, Bains, Vapeurs, Immersions, Eau de mer, Réfrigérants, Températures*, etc.

Eaux (quatre) antipleurétiques, cordiales, etc. Voy. *Quatre.*

— salines. Voy. l'article *Eaux minérales*, III, 34 et 42.

— séléniteuses. Eaux chargées de sulfate de chaux, celles de nos puits par exemple. Voy. *Eau de puits*, III, 23, et *Eaux minérales*, III, 34.

— sulfureuses, hydro-sulfureuses ou hépatiques. V. III, 34 et 42.

— thermales. Voy. l'article *Eaux minérales.*

Ebanos. Bois précieux de la Havane, qui paraît avoir du rapport avec le sandal (d'Acosta).

Ebbio. Nom italien de l'hyèble, *Sambucus Ebulus*, L.

ÉBEAUPIN, à une lieue de Nantes (Loire infér.). Il y existe une source minérale ferrugineuse, froide, salutaire, suivant M. Féral (*Mém. de la Soc. de méd. de Bruxelles*, III, 313) dans le relâchement des tissus et les engorgemens viscéraux, suites de fièvres intermittentes. MM. Hectot et Ducommun y ont trouvé, par pinte : gaz acide carbonique, 5 pouces cubes; muriate de chaux, 0,05 de grains; m. de magnésie, 0,70; m. de soude, 0,10; substance extractive, 0,10; carbonate calcaire, 0,10; c. de magnésie, 0,45; c. de fer, 2,90; alumine, 0,20; silice, 0,20.

Ebber. Nom de la cicogne blanche *Ardea Ciconia*, L., en Saxe.

Ebel. Nom de la semence de sauge dans quelques auteurs, ou plutôt du genièvre suivant d'autres.

ÉBÉNACÉES. Nom d'une famille naturelle, de la série des Dicotylédones monopétales périgynes (Jussieu), qui comprend des arbres non lactescens des régions chaudes de l'Inde, etc., à feuilles alternes, entières; il n'y a guère que le genre *Diospyros*, dont plusieurs espèces fournissent l'ébène, qui intéresse la médecine, depuis qu'on en a retiré le *styrax* pour former le type de la famille des *Styracées*. Les ébénacées ont porté les noms de *Plaqueminiers* et de *Guyacanées*. Le premier provenait de ce que le genre *Diospyros* s'appelle en français plaqueminier; et le second, de ce qu'on en a désigné plusieurs sous celui de *Guyacanæ* dans quelques anciens auteurs. Le gayac n'appartient pas à cette famille.

Ebenaster. Un des noms du faux ébénier, *Cytisus Laburnum*, L.

Ebène. Bois du *Diospyros Ebenum*, L. F., d'*Abnous*, son nom arabe, qui est de couleur noire, ou, suivant Retz, d'une autre espèce de l'Inde, du *D. ebenaster*, Retz, que Loureiro croit n'en être pas distincte. Ce dernier attribue l'ébène à un végétal d'un autre genre, qu'il désigne sous le nom d'*Ebenoxylon verum* (*Flora cochinc.*, 752). Le *D. tessalaria*, Poiret, fournit aussi l'ébène, d'après Commerson; enfin l'*Aspalathus* (Pterocarpus, Pers.)-*Ebenus*, L., offre aussi un bois noir, ce qui porte à conclure que cette teinte se retrouve dans plusieurs végétaux. Nous avons vu qu'on étendait le nom d'ébène à des couleurs différentes, et qu'on disait ébène vert, jaune, etc. Voyez *Bignonia* (I, 600), et *Diospyros* (II, 656).

Ébénier. Nom du *Diospyros Ebenum*, L.
— des Alpes. Nom du *Cytisus Laburnum*, L.
— de Crète. Nom de l'*Ebenus creticus*, L.
— (faux). Un des noms du cytise des Alpes, *Cytisus Laburnum*, L.
— de montagne. *Bauhinia acuminata*, L. (I, 559).
— d'Orient. *Mimosa Lebbeck*, L.
— sauvage. Un des noms du *Cytisus Laburnum*, L.

Ebenoxylon (Mappa, R. Brown) verum, Lour. Ce végétal serait celui qui fournit le vrai bois d'ébène, suivant Loureiro, et il lui rapporte les qualités médicales attribuées au *Diospyros Ebenus*, L. F. (II, 656); mais Jussieu observe qu'il y a moins de différence entre ces plantes que ne le suppose l'auteur de la Flore de Cochinchine, et qu'il est probable que c'est aussi d'un *Diospyros* dont il parle sous ce nom (*Dict. des Sc. nat.*, XIV, 142).

Ebenus creticus, L. Ce petit arbuste des îles de la Grèce, dont la décoction est estimée apéritive, a été rapporté par les modernes au genre *Anthyllis*, *A. cretica*, Lam.; il n'a point le bois noir.

Eberraute, Eberreiskraut. Noms allemands de l'aurone, *Artemisia Abrotanum*, L.

Ebertswurzel. Un des noms allemands du *Carlina acaulis*, L.

Eberwurzel. Un des noms allemands du panicaut, *Eryngium campestre*, L.

Ebil. Un des noms arabes du cardamome.

Ebous. Nom languedocien de l'hyèble, *Sambucus Ebulus*, L.

Ebrun. Un des noms de l'ergot du seigle. Voy. *Ergot*.

Ebur. Nom latin de l'ivoire. Voy. *Elephas*.

— fossile. Ivoire fossile. Voy. *Elephas*.

— ustum album. Sous-phosphate de chaux impur résultant de la calcination de l'ivoire. Voy. *Elephas*.

Ecacoalt. Nom mexicain du boïquira, *Crotalus horridus*, L. (II, 472).

Ecailles de cuivre, *squamæ æris*, offic. (Voy. II, 502).

— d'huîtres. Voy. *Ostrea edulis*, L.

— de poisson. Voy. *Cyprinus Alburnus*, L. II, 569.

— de tortue. Voy. *Testudo Caretta*, L.

Ecapani. Un des noms de l'*Hydrocotyle asiatica*, L.

Ecapatlis. Nom mexicain du *Cassia occidentalis*, L.

Ecarlate. Ancien nom de l'aneth, *Anethum graveolens*, L. On le donnait aussi jadis à tout ce qui se distinguait par des qualités supérieures.

— de graine. Un des noms du kermès, *Coccus Ilicis*, L.

Ecballium elaterium, Rich. Synonyme de *Momordica Elaterium*, L. V. *Momordica*.

Ecbatana. Pline (lib. XXXI, c. 2) parle de fontaines huileuses situées près de cette ville.

Ecboliques, *Ecbolica*. Médicamens synonymes d'abortifs (I, 5).

ECCATHARTIQUES, *eccathartica*. Purgatifs qui poussent les humeurs au dehors, de ἐξ hors, et de καθαρτικος, purgatifs. Rigoureusement tous les purgatifs sont dans cette catégorie, mais Galien, qui s'est servi de ce terme, l'applique aux médicamens qui poussent les humeurs par les pores, c'est-à-dire, aux sudorifiques.

Eccoprotiques, *Eccoprotica*. Médicamens qui consistent en purgatifs doux. V. *Laxatifs*.

ECHAILLES ou ECHAILLON, en Savoie, près de Saint Jean de Maurienne; il y existe des eaux thermales salino-sulfureuses, très-renommées contre le goître, et que Fantoni qualifie même de merveilleuses; elles sont acidules, et contiennent de l'hydrochlorate de soude; mais M. J. L. Cantu n'y a point trouvé d'iode. V. *Savoie*.

Echalote (et non échalotte). Nom de l'*Allium Ascalonicum*, L. (Voy. I, 181).

— d'Espagne. Nom de la rocambole, *Allium Scorodoprasum*, L.

Échar. Nom égyptien d'une racine rougeâtre, de la grosseur du

doigt, mucilagineuse, et d'une saveur légèrement aromatique, employée dans la dysenterie, les flueurs blanches, etc., par les Egyptiens, qui la tire de l'Inde, d'après M. Rouillère; ils la mêlent par fois avec des poudres purgatives, pour corriger leur amertume (*Bull. de pharm.*, II, 402).

Echarfoi, Echardon. Noms vulgaires de la mâcre, *Trapa natans*, L.

Echarde. Un des noms vulgaires de l'épinoche, *Gasterosteus aculeatus*, L.

Echarlis (eaux min. des). Voy. *Eschalles*.

Echassiers. Ordre d'oiseaux à diverses familles duquel se rapportent l'autruche, l'outarde, la grue, la bécasse, etc.

ECHAUFFANS, *Calefacientia*. Substances qui ont la propriété de procurer la sensation générale ou locale d'une augmentation de calorique; les unes agissent instantanément, comme les diffusibles, les autres plus lentement, comme les aromatiques, les épices, les alimens âcres, les roborants, etc.; ils causent, outre la croyance d'un calorique plus abondant, l'accélération du pouls, la coloration des urines, des démangeaisons à la peau, souvent avec des éruptions boutonneuses, la constipation, etc. La question de savoir s'il y a augmentation réelle de chaleur dans l'action de l'*échauffant*, a divisé les physiologistes : le fait est hors de doute, lorsque le corps est exposé à une température supérieure à la sienne, ainsi que l'ont constaté Martine, Dehaën, Delaroche, etc.; cela est moins certain par le fait de l'emploi des échauffans, malgré la sensation éprouvée. Peut-être que dans ce cas comme dans le suivant, le calorique surabondant n'est pas *libre*, et n'est pas appréciable par les moyens physiques. Enfin des médecins pensent que la chaleur, apparente, n'est pas augmentée en réalité, lorsque c'est par un état pathologique qu'elle est produite, comme dans les fièvres, les inflammations, etc. Bichat pensait que les échauffans n'ajoutent point à la chaleur des corps, dont la température, disait-il, est indépendante des objets environnans (*Cours manusc. de Mat. méd.*). Quelques personnes ont naturellement une constitution échauffée, et ont besoin d'un régime doux et humectant. En général, le public redoute l'emploi des échauffans, soit alimentaires, soit médicamenteux, et les médecins sont souvent consultés à ce sujet; leur emploi médical n'a d'ailleurs que de rares applications, dans le cas de tempéramens lymphatiques, mous, etc., et dans les lieux humides, froids, brumeux, etc. Communément on nomme échauffans les substances très-nutritives, comme le sucre, les fécules, les œufs, etc., moins à raison de leur effet immédiat qu'à cause de la rareté des excrétions dont leur usage est suivi. La constipation ici n'est point l'effet d'une excitation particulière des intestins; elle dé-

pend du manque de matières à excréter ; loin d'être fâcheuse, elle est donc de bon augure toutes les fois qu'il importe de réparer les forces à la suite des maladies.

Echebanna. Un des noms américains du *Besleria melittifolia*, L.

Échecollon, de κολλα, glu. Topique visqueux, tenace et glutineux (*Dict. de James*).

Echelle de Jacob. Un des noms de la valériane grecque, *Polemonium cœruleum*, L.

Echelles (eaux min. des). Voy. *Eschalles*.

ECHENÉIS. Genre de poissons malacoptérygiens subbrachiens, dont l'espèce la plus petite, habitante de l'Océan, généralement connue sous le nom de *Remora* (*E. Remora*, L.), a été signalée par Pline comme propre, entre autres merveilles, à prévenir les fausses couches, à composer des philtres contre les feux de l'amour, etc. La chair en est, dit-on, dure, sèche et insipide.

Echeonimos. Ancien nom grec du *Mentha arvensis*, L.?

Echetrosis. Un des noms de la Bryone, *Bryonia dioica*, L., dans quelques anciens auteurs.

ÉCHINODERMES. Classe de Zoophytes à laquelle appartiennent les oursins, les siponcles, etc. V. *Echinus*, *Sipunculus*.

ÉCHINOPS. Genre de plantes de la famille des Cynarocéphales, de la syngénésie polygamie séparée ; il renferme quelques espèces désignées sous le nom de *Boulettes*, à cause de l'agglomération sphéroïde de leurs fleurs, qui croissent dans le midi et les régions tempérées de l'Europe. L'*E. Ritro*, L., qu'on observe en Languedoc, l'*E. sphœrocephalus*, L., qui est de nos environs, sont estimés apéritifs, sudorifiques, et employés contre le calcul, le rhumatisme, la goutte sciatique, la pleurésie, etc., d'après Lémery (*Dict.*, 272). L'*E. strigosus*, L., sert en Espagne, où il croît, à préparer de l'amadou.

Echinopus. Nom officinal du genre *Echinops*.

Echinotes. Synonyme de bonduc, *Guilandina Bonduc*, L.

Echinus. Un des noms de l'*Allamanda Cathartica*, L. (I, 79), dans quelques auteurs.

Echinus. Ancien nom de la *pierre* du crâne du *Mugil Cephalus*, L.

ECHINUS, Oursins. Genre de zoophytes de la classe des Echinodermes pédicellés, dont plusieurs espèces, entre autres l'oursin commun (*E. esculentus*, L.), sont usitées comme aliment ; on mange surtout leurs ovaires, lesquels sont rougeâtres et d'un goût assez agréable : ces animaux passaient pour apéritifs, détersifs, résolutifs, etc.

Echinus brasilianus. Ancien nom du *Tatou*. Voy. *Dasipus*, II, 589.

— marinus. Ancien nom officinal de l'Oursin. Voy. *Echinus*.

— terrestris, Offic. Ancien nom du hérisson, *Erinaceus europæus*.

ÉCHITES. Genre de plantes de la famille des Apocynées, de la pentandrie monogynie : il renferme des plantes volubiles, à suc lactescent, croissant dans les régions équatoriales, dont les propriétés actives sont par fois dangereuses, comme celles qui appartiennent

en général à ce groupe de végétaux. L'*E. anti-dysenterica*, Roxb, a son écorce employée dans l'Inde contre la dysenterie. Plusieurs peuples de la côte ouest d'Afrique trempent le fer de leurs flèches dans le suc d'un *Echites* qu'ils nomment *Kona*, qui est un poison; le plus dangereux est préparé à Boié (Mollien, *Voyage*, II, 183). L'*E. scholaris*, L., dont le bois sert à faire des palettes aux écoliers, dans l'Inde, a l'écorce pourvue de plusieurs propriétés médicales; elle est acide, et se donne comme le suc de citron; le lait de ses tiges sert à chasser les vers des plaies (Rumph., *Amb.*, II, 246, t. 82). L'*E. syphilitica*, L. F., a la décoction de ses rameaux employés à Surinam contre la maladie vénérienne. Les graines de l'*E. torulosa*, L., qui croît aux Antilles, sont employées comme purgatives par les nègres, mais elles causent par fois des coliques très-fortes: le suc laiteux de l'arbre s'administre à la dose de 12 ou 15 grains en trois doses, comme vomitif et purgatif (*Flore méd. des Antilles*, III, 183).

ECHIUM. Genre de plantes de la famille des Boraginées, de la pentandrie monogynie, dont le nom vient de ἔχις, vipère, de la forme des graines de ce genre, qui ressemblent, dit-on, à une tête de vipère, ce que nous ne trouvons pas. La racine de l'*E. rubrum*, Jacq., est une de celles qu'en Orient on connaît sous le nom d'*Orcanette*, laquelle fournit une couleur rouge à la teinture, propriété qui se retrouve dans plusieurs autres boraginées. L'*E. vulgare*, L., vipérine, porte ce nom par une triple cause, par la forme de ses graines, par les taches de sa tige, que l'on a comparées à celles de la vipère, et par la propriété qu'on lui a accordée, d'après ces ressemblances sans doute, et par signature, de guérir les morsures de ce reptile. On a donné aussi sa racine à la dose d'un demi-gros en poudre, dans le vin, contre l'épilepsie. Cette plante, très-vulgaire dans nos environs, à laquelle on suppose avec plus de réalité les propriétés de la bourrache, de la buglosse et autres plantes voisines de la même famille, est inusitée aujourd'hui.

Eclair. Nom de l'*Anomia Ephippium*, L., à Larochelle. Voy. I, 313.

Eclaire. Nom du *Chelidonium majus*, de sa réputation anti-ophthalmique (II, 218).

Eclairette. Un des noms de la ficaire, *Ranunculus Ficaria*, L.

ÉCLEGMES, *eclegma*. Médicamens liquides, visqueux, destinés à être sucés, employés dans les maladies de l'arrière-bouche, de ἐκλείχω, je lèche; on en enduisait des bâtons de réglisse, des morceaux de linge, d'éponge, afin de pouvoir les sucer plus lentement, et qu'ils pussent rester plus long-temps en contact avec les parties souffrantes. On a renoncé à ce genre de médicamens, qu'on a rem-

placés par des potions ou loochs pris par cuillerée de temps en temps, et dont ils sont devenus ainsi presque synonymes.

Eclipta prostrata, L. Plante annuelle de la famille des Radiées, très-répandue en Amérique et dans l'Inde, employée dans ce pays en topique, pilée et arrosée d'huile de sésame, sur les parties affectées d'*éléphantiasis* (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 130).

Ecluseau, Eclusettes. Noms de la coulemelle, *Agaricus procerus*, Schæff. (I, 104).

ÉCORCE, *Cortex*. Partie extérieure des végétaux ligneux dicotylédones [1], composée de plusieurs couches et revêtue d'épiderme; comme elle s'accroît par son intérieur, c'est toujours la partie extérieure qui est la plus ancienne, et qui jouit d'une manière plus marquée des qualités propres à chacune d'elles; c'est dans l'écorce des végétaux, ou les substances qui en proviennent, que l'on trouve le plus grand nombre de médicamens employés en médecine. Effectivement outre la grande quantité d'écorces dont on fait usage en nature, et qui comprend presque les racines et les bois, car la partie la plus efficace est toujours cette enveloppe extérieure, elles sont le réservoir et le lieu où s'élabore la plupart des principes immédiats des végétaux, puisque c'est d'elles qu'on obtient les baumes, les térébenthines, les résines, les gommes-résines, les gommes, les huiles essentielles, le tannin, l'acide gallique, etc. Les écorces sont des médicamens d'autant plus précieux, qu'elles se conservent avec une grande facilité, et qu'on peut les envoyer à de grandes distances sans qu'elles s'altèrent. Outre les caractères qui leur sont propres et qui servent à les distinguer entre elles, elles peuvent encore offrir à leur surface des plantes parasites, ordinairement cryptogames, qui aident à reconnaître le végétal auquel elles appartiennent, ou du moins à en indiquer la différence d'avec d'autres qui fournissent des écorces analogues, ainsi que nous l'avions autrefois fait voir (*Dict. des Sc. méd.* XLVI, 482), et que M. Fée l'a prouvé plus en grand dans son beau travail sur les *Cryptogames des écorces exot. offic.*; mais cette partie des arbres est sujette à faire naître des erreurs : en effet les écorces du même végétal, récoltées à différens âges ou sur des branches plus ou moins anciennes, semblent distinctes, ce qui produit nécessairement de la confusion, parce qu'on croit qu'elles appartiennent à des végétaux différens, comme il est probable que cela a lieu pour les quinquinas. Lorsqu'on prive les écorces de leur épiderme, cette circonstance devient encore une autre source d'erreurs, attendu qu'elles sont alors fort différentes de l'écorce qui le possède, comme

[1] Les végétaux monocotylédones n'ont pas d'écorce proprement dite, ou sont tout écorce, comme on peut le voir pour la salsepareille. La structure de la racine d'aristoloche semble prouver qu'elle appartient à un genre dicotylédone.

on peut s'en assurer pour les canelles, etc. Enfin, la même écorce roulée ou plane semble aussi ne pas appartenir au même végétal, et peut également tromper. Ces modifications dans une même écorce expliquent la confusion qui existe en matière médicale à leur sujet, dont le nombre semble plus grand qu'il n'est réellement, par la cupidité ou l'ignorance des gens qui les préparent ou les vendent. Il faut donc consulter les qualités physiques, l'analyse chimique et les propriétés médicales des écorces pour établir leur identité, plutôt que l'apparence extérieure qui est souvent trompeuse.

Les écorces doivent être choisies, pour l'usage, saines, sèches, pesantes, non privées de leur épiderme, aromatiques (lorsqu'elles doivent l'être), et séparées du bois autant que possible. Avant de s'en servir, il faut les dépouiller des cryptogames qui les revêtent, et dont l'existence à leur surface ne les altère en rien, puisqu'elles ne leur servent que d'appui et nullement à leur nourriture. Les écorces se prennent souvent en nature, souvent aussi en décoction, qui doit être d'autant plus prolongée qu'elles sont plus épaisses et moins aromatiques; rarement ou jamais en infusion. *Voyez*, pour chacune d'elles, le nom linnéen du végétal auquel elles appartiennent.

Écorce astringente. *Cortex astringens brasiliensis.* Voy. II, 441.

— du Brésil. Ecorce du *Mimosa* (Inga) *Cochliocarpos*, Gomès. La précédente paraît être la même.

— de caryocostin. Voy. *Caryocostin*, II, 118.

— eleuterienne. Un des noms de la cascarille, *Croton Eleuteria*, Sw. (II, 474).

— de lavola. Ecorce de l'*Illicium anisatum*, L.?

— des jésuites. Un des noms du quinquina.

— du Malabar. Ecorce du *Nerium* (Wrightia) *antidysentericum*, L.

— de Magellan. Un des noms de l'écorce de Winter, *Drimys Winteri*, L. F.

— du Pérou. Un des noms du quinquina.

Écorce de pogereba. Écorce insipide apportée d'Amérique avant 1758, d'après Vogel (*Mat. méd.*), où elle est usitée dans les cours de ventre; inusitée et inconnue en France.

Écorce poivrée. M. Brandes a fait connaître sous ce nom une écorce d'une saveur âcre, très-poivrée, un peu aromatique, jaunâtre, épaisse de trois lignes, y compris l'épiderme, qui est d'un gris brunâtre, crevassé. Sa cassure est fine, grenue, plus foncée vers le bord intérieur que du côté de l'épiderme; elle est compacte et un peu huileuse sous la scie. M. Brandes pense que cette écorce est celle que M. Henry a analysée sous le nom de *Paratodo* (*Journ. de Pharm.*, IX, 410); mais Guibourt l'en croit distincte, et soupçonne qu'elle pourrait appartenir à un *Fagara* (*Journ. de Chimie méd.*, III, 341). Voy. *Paratodo*.

Écorce de rohun. Nom du *Swietenia febrifuga*, Roxb., du lieu de l'Inde où croît cet arbre.

— de Winter. Nom de l'écorce du *Drimys Winteri*, L. F.

ÉCOSSE (eaux min. d'). Voy. *Airthrey*, *Dunblanc* (II, 693), *Inverleithein*, *Pitcaithly*, etc. Le docteur Thompson, professeur de chimie à Glasgow, a commencé à publier, dans le journal de cette ville, une série de recherches sur les eaux minérales de l'Ecosse.

Ecrevisse. Nom commun aux divers crustacés du genre *Cancer*, et propre au *Cancer Astacus*, L.

— de mer. On donne ce nom au homard (Voy. *Cancer Gammarus*, L.), et à d'autres grandes espèces du même genre.

Ecstomon. Un des noms de l'hellébore, *Helleborus orientalis*, Lam. dans Dioscoride,

Ectilloctiques, Ectylotiques, *Ectillotica*. Synonymes de *Cathérétiques* (II, 150).

ECTROTIQUES, de εκτιτρωςκω, j'avorte; synonyme d'abortifs (Voy. ce mot). On a nommé récemment *Méthode ectrotique* un mode de traitement qui a pour but de faire avorter les maladies éruptives. Voy. *Argent* (nitrate d'), I, 407 et 408.

Ecu. Voy. *Escu*.

Ecuelle. Un des noms du nombril de Vénus, *Cotyledon Umbilicus*, L.

— d'eau. *Hydrocotyle vulgaris*, L.

Ecume empoisonnée des deux dragons. Nom suranné du *beurre d'antimoine*. V. I, 349.

— de mer. Un des anciens noms des *Alcyons*, espèces de polypiers. Voy. I, 159.

— de verre. Voy. *Sel de verre*.

Ecureuil. Voy. *Sciurus vulgaris*, L.

Écussons. Emplâtres étendus sur de la peau, ou sachets remplis de poudres odorantes, etc., auxquels on donne la forme d'écusson, et qu'on applique sur la peau (*Dict. des Drogues*, II, 348).

Edcher. Nom arabe du *Cacalia odora*, Forsk. (II, 4)

Edder. Nom que les Arabes donnent aux *Arums* comestibles, tels que les *A. Colocasia*, L., *esculentum*, L., etc.

Edele slarey. Nom hollandais du *Salvia Horminum*, L.

Edemias. Un des anciens noms de la conyze, *Conyza squarrosa*, L.

Edera. Nom italien du lierre, *Hedera Helix*, L.

Ederdon. Voy. *Edredon*.

Edike rose. Nom danois de la rose de Provins, *Rosa gallica*, L.

Edles Scharlachkraut. Nom allemand du *Salvia Horminum*, L.

Edredon. Duvet fourni par l'*Anas mollissima*. Voy. *Anas* au suppl.

ÉDULCORATION. Action d'adoucir, par l'addition de substances sucrées, la saveur de certaines substances médicamenteuses. Il importe peu, le plus souvent, qu'un médicament soit ou non édulcoré, aussi lorsque les malades répugnent aux corps sucrés, doit-on s'abstenir d'édulcorer les tisanes, et quelquefois même les potions. V. *Sucre*.

Eeg. Nom danois du chêne, *Quercus Robur*, L.

Eel. Nom anglais de l'anguille, *Muræna Anguilla*, L.

Eeni. Arbrisseau de Sumatra dont le suc rouge sert aux naturels pour se teindre les ongles en rouge. C'est peut-être le *henné*, *Lawsonia inermis*, L.

Efer, Eflosechin. Noms égyptiens de la carline, *Carlina vulgaris*, L.

Effluve. Voy. *Emanations*.

Effraye ou Orfraye. Nom vulgaire du *Strix flammea*, L, espèce d'oiseau de nuit

Egagropile. V. *Ægagropile*, I, 83.

Egalade. Grosse variété de la châtaigne, *Castanea vesca*, Gærtn. (II, 133).

Eger (eaux min. d'). V. *Egra*.

Egesta. Source chaude de Sicile, citée par Pline (lib. XXXI, c. 6).

Egesvamp. Un des noms danois de l'amadouvier, *Boletus igniarius*, L.

Egetling. Un des noms du champignon de couche, *Agaricus edulis*, Bull.

Eghelo. Nom du *Cytisus Laburnum*, L., aux environs de Trente.

Eghoz. Nom hébreu du noyer, *Juglans regia*, L.

Eglantier. Nom du *Rosa Eglanteria*, L. On étend ce nom à la plupart des rosiers sauvages.

EGLSE. Village de Westphalie, près duquel est une source sulfureuse froide qui contient une matière bitumineuse, des muriates de chaux et de magnésie, des sulfates de soude, de chaux, de magnésie et d'alumine; enfin de l'acide hydro-sulfurique et du gaz acide carbonique (*Dict. des Sc. méd.*, XXXIII).

Egou. Un des noms de l'hyèble, *Sambucus Ebulus*, L., dans le midi de la France.

EGRA ou EGER. Ville de Bohême, à 7 lieues de Carlsbad, sur l'Éger, connue depuis près de trois siècles pour ses eaux minérales salines, gazeuses et purgatives, usitées en bains, et surtout en boissons, soit seules, soit coupées avec du lait, contre les engorgemens abdominaux et les affections nerveuses. Elles sont situées à Franzbad ou Franzbrunn, distant d'une lieue, et sont connues sous ces deux noms, comme aussi sous ceux de Kaiser-Franzensbad et de Schlada (village à 200 pas d'Égra). Leur saveur est aigrelette, fraîche et un peu ferrugineuse : chargées de plus d'une fois et demie leur volume de gaz, plus acidules que celles de Carlsbad, à l'emploi desquelles on fait souvent succéder leur administration, elles fournissent, comme elles, un sel usité aussi en Allemagne. On les expédie au loin dans des bouteilles rondes, fabriquées dans le voisinage, et on les imite dans nos établissemens d'eaux minérales artificielles. Elles ont été analysées, dans ces derniers temps, par Trommsdorff et par Berzélius. La source François (*Franzensbrunnen*), a fourni au premier de ces chimistes, pour mille parties d'eau, 5,8141 de résidu formé de : silice, 0,0477; carb. de protoxyde de fer, 0,0088; c. de manganèse, 0,0005; c. de chaux, 0,2083; c. de magnésie, 0,0694; bicarbonate de soude, 0,1010; carb. de lithium, 0,0003; c. de strontiane, 0,0001; phosphate de chaux, 0,0027; ph. de magnésie, 0,0013; sulfate de soude, 3,2108; hydrochlorate de soude, 1,1632.

Reuss (F.-A.). Desc. chimico-médicale des eaux d'Egra (en allemand) Prague et Dresde, 1794, in-8. — Kreysig (F. L.). Sur l'emploi des eaux min. nat. et artif. de Carlsbad, Embs, Marienbad, Eger, Pyrmont et Spa (en allemand). Leipzig, 1825, in-8 (il en existe une deuxième édit.). — Trommsdorff. Les sources d'eaux min. d'Eger (en allemand). Harlem, 1822, in-8 (l'analyse rapportée ci-dessus est postérieure de six ans à cet ouvrage).

Egrie. Un des noms du pastel, *Isatis tinctoria*, L., dans Dioscoride.

Ehdakemirzie. Nom arabe de la camomille romaine, *Anthemis nobilis*, L.

Ehonou. Nom de la tortue à Taïti (Lesson, *Voyage médical*, pag. 48). V. *Testudo*.

Ehrenpreiss. Nom allemand du *Veronica officinalis*, L.

EHRETIA. Genre de plantes de la famille des Boraginées, de la pentandrie monogynie, dédié à Ehret, peintre de plantes. On mange, aux Antilles, les baies de l'*E. Beurreria*, L. (*Beurreria succulenta*, Jacq.). Les médecins indiens croient la décoction de la racine de l'*E. buxifolia*, Roxb., utile dans la syphilis et la cachexie : les praticiens mahométans la regardent comme l'antidote des poisons végétaux (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 81). Les fruits de l'*E. tinifolia*, L., appelés *Cabrillet* aux Iles françaises de l'Amérique, sont également comestibles ; leur pulpe est assez douce.

Eiaxamper. Nom de la casse, *Cassia Fistula*, L., dans Serapion.

Eibisch. Un des noms allemands de la guimauve, *Althæa officinalis*, L.

Eiche. Nom allemand du chêne, *Quercus Robur*, L.

Eichenschwamm. Un des noms allemands de l'amadouvier, *Boletus igniarius*, L.

Eidechse. Nom allemand du lézard gris. Voy. *Lacerta*.

Eider. Nom vulgaire de l'*Anas mollissima*, L. Voy. *Anas* au Suppl.

Eierfrucht. Nom allemand de l'aubergine, *Solanum Melongena*, L.

Eijerpragenee nagtschade. Nom hollandais de l'aubergine, *Solanum Melongena*, L.

Eik. Nom hollandais du chêne, *Quercus Robur*, L.

Eiletræ. Nom danois de l'aune commun, *Alnus glutinosa*, Gærtn.

EILSEN, dans la principauté de la Lippe (Allemagne), non loin de Pyrmont. Il y existe des eaux minérales sulfureuses, froides, analogues, dit-on, à celles de Nenndorf, et très-fréquentées des étrangers ; elles ont été examinées pour la première fois, en 1780, par le docteur Schmidt, en 1789 par Accum, puis par Westrumb. M. le docteur Duménil, qui a publié récemment sur ces eaux un Mémoire, inséré par extrait dans le Journ. de pharmacie de Trommsdorff (1826), a obtenu, par livre d'eau de la source principale, dont il a aussi analysé les boues : gaz acide hydrosulfurique, 2,096 pouces cubes ; gaz acide carbonique, 2,151 ; gaz azote, 0,374 ; gaz hydrogène carboné, 0,110 ; gaz oxygène, 0,080 ; hydro-chlorate de magnésie, 2,05 grains ; sulfate de magnésie, 4,49 ; sulfate de soude, 5,08 ; s. de chaux, 17,19 ; carbonate de chaux, 1,54 ; c. de magnésie, 0,18 ; phosphate de chaux, 0,0080 ; silice, 0,0746 ; alumine, des traces : il n'y a pas retrouvé l'hydro-sulfate de chaux.

Einbere. Un des noms allemands de la parisette, *Paris quadrifolia*, L.

Einhorn. Nom allemand des *Dents de Licorne*.

Eis-vogel. Nom allemand du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

Eisen. Nom allemand du *Fer*.

Eisenhart, Eisenkraut. Noms allemands de la verveine, *Verbena officinalis*, L.

Eiskraut, Eispflanze. Noms allemands du *Mesembryanthemum crystallinum*, L.

Eium. Nom tamoul du *Plomb*.

Ek. Nom suédois du chêne, *Quercus Robur*, L.

Ekegroes. Nom suédois du chamædrys, *Teucrium Chamædrys*, L.

El adda. Nom arabe du *Scincus officinalis*, Schn.

El-dakar. Un des noms arabes du dattier, *Phœnix Dactylifera*, L.

El-hadsje. Arbrisseau épineux du Khorasan, qui donne une espèce de manne; c'est probablement l'*Alhaği* (Voy. I, 164).

El-nefir. Un des noms de la pomme épineuse, *Datura Stramonium*, L.

Ela-calli. Nom indien de l'*Euphorbia neriifolia*, L

ELÆAGNUS. Genre de plantes qui donne son nom à la famille des Eléagnées, et qui le tire d'ἐλαια, olivier, de la ressemblance du feuillage de l'espèce vulgaire avec celui de cet arbre. L'*E. angustifolia*, L., olivier de Bohême, est un arbrisseau qui a plusieurs variétés, et qui est cultivé dans les jardins pour l'odeur suave, mais forte, de ses fleurs; il croît dans diverses régions montueuses de l'Europe. Olivier dit que, dans le Levant, on mange la pulpe de ses fruits. Il y a, aux Philippines, une espèce appelée *E. philippensis*, Perrotet, dont les fruits, revêtus d'un duvet argentin, comme le reste de la plante, ont une pulpe comparable à celle de nos meilleures cerises; les naturels la mangent (*Cat. rais.*, etc., *Ann. de la Soc. linn. de Paris*, mai, 1824). Pallas rapporte que, sur les confins de la Chine, on mange les petits fruits d'une espèce d'*Elæagnus*, qu'il ne nomme pas quant à l'espèce, et que les Mongols appellent *Zagda* (*Voyage*, IV, 174).

Eleocarpus redjosso, Horsf. A Java, on emploie comme diurétiques les fruits en forme d'olive de cet arbre, de la famille des Guttifères, mais devenu le type d'une nouvelle; son écorce est très-amère, et est usitée comme anthelminthique dans le même pays, d'après Blume, si, comme il y a lieu de le croire, l'*E. lanceolatus*, Blume, est la même plante (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 20 : c'est à tort que cet auteur a écrit *Eleocarpus*).

Elæocérolés. Voy. *Elæolés* et *Cérats*.

Elæococca verrucosa, Comm. Voyez *Dryandra cordata*, Thunb. (II, 690).

Elaeodendron argan, Retz. Voyez *Argania* (I, 395).

ELÆOLÉS. Nom donné par MM. Henry et Guibourt à une classe de médicamens qui ont l'huile pour excipient; tels sont l'huile camphrée, l'huile de lis, le baume tranquille, etc. Dans cette nomenclature, on nomme *Élæocérolés*, les cérats (V. ce mot), et *élæolés savonneux* les préparations dont la consistance est augmentée par l'addition d'une certaine quantité d'ammoniaque, d'oxyde métallique ou de savon, comme dans plusieurs *linimens* (V. ce mot).

Elæomeli, et non Eleomeli. Mélange d'huile et de miel. Dioscoride dit qu'on voyait un liquide semblable sortir d'un tronc d'arbre, à Palmyre en Syrie (*lib.* I, *c.* 22).

Elæon, Ἐλαιον. Nom grec de l'huile d'olive, et, par extension, de toutes les autres.

Elæos cantharus. Ancien nom du *Meloe Proscarabæus*, L.

Elæosaccharum, oleosaccharum. Mélange de sucre et d'huile.

Elaguir. Peroxyde de fer, résultant de la calcination du proto-sulfate jusqu'au rouge.

Elah. Nom hébreu du houx, *Ilex Aquifolium*, L.

Elaiagnon. Nom du *Vitex Agnus castus*, L., dans Théophraste.

ÉLAINE ou OLÉINE, de ελαιον, huile (Chevreul). Substance grasse, liquide à 15° centigrades, incolore, saponifiable, l'un des deux principes immédiats des corps gras en général, et en particulier des huiles fixes, où elle est unie à la stéarine dans des proportions qui varient pour chacune d'elles. L'élaïne elle-même paraît n'être pas partout absolument identique, mais les variétés qu'elle présente ont été jusqu'ici peu étudiées; il en est de même de son action médicinale, abstraction faite de la stéarine. Voyez *Huile*.

ÉLAIS. Genre monoïque de la famille des Palmiers, à feuilles ailées, dont le nom vient d'ελαια, olivier, parce qu'on retire une huile du fruit de sa principale espèce, l'*E. guineensis*, L. Ce palmier se trouve sur toute la côte ouest de l'Afrique centrale, d'où il paraît avoir été transporté dans l'Inde et dans l'Amérique méridionale. On retire du vin de son tronc; mais sa plus grande utilité est de fournir, de ses fruits, une huile qui se concentre par le froid et dont on fait usage pour la préparation des alimens, sous le nom d'*huile ou beurre de palme*. Pour la préparer, on broie la chair de ces fruits qui est rougeâtre (et non ses amandes); on fait bouillir dans l'eau cette pâte écrasée d'abord dans des mortiers de bois; une huile d'un rouge pâle ou aurore s'en sépare, et on la recueille lorsqu'elle est refroidie. Elle a, étant fraîche, un peu l'odeur de violette, la consistance huileuse, à la température d'été du Sénégal, mais elle prend plus de fermeté dans les saisons ou les lieux moins chauds. On emploie ce beurre, qui est aussi bon que celui d'Europe, pour préparer les alimens; les nègres s'en frottent aussi le corps; en vieillissant, il rancit et devient âcre. M. Leprieur, pharmacien de la marine royale, qui a habité cinq années le Sénégal; et qui nous a donné une partie de ces détails, dit qu'il est un objet de commerce considérable dans ce pays, qu'on en expédiait des tonneaux, par le cabotage, le long de la côte, etc. L'amande de l'*E. guineensis*, L., qui est très-bonne à manger, est renfermée dans une coque fort dure, recouverte elle-même par la chair dont on retire l'huile.

Il ne faut pas confondre le beurre de palme avec celui de Galam, qui est peut être le même que ceux appelés *beurre de bambouc*, *beurre de bambarra*, qu'on apporte de l'intérieur de l'Afrique au Sénégal, lequel est blanc, concret, même à la température du pays, et dont l'emploi est plutôt médicinal qu'économique, d'après ce que nous a rapporté M. Leprieur, qui nous en a remis un échantillon; il ne serait pas produit par l'*Elaïs*, d'après Clapperton. Voyez *Bassia* (I, 555) et *Micadenia*. Kunth regarde le *Cocos butyracea*, L. F., comme un *Elaïs*. Voyez II, 559.

Elan. Animal du genre cerf. V. *Cervus Alces*, L., II, 187.

Elan du cap. Voy. *Antilope oreas*, Pall., I, 337.

Elandei-vayr. Nom tamoul du *Ziziphus Jujuba*, L.

Elant. Variante d'orthographe d'élan, *Cervus Alces*, L. Voy. II, 187.

Elaphicon. Un des noms du panais, *Pastinaca sativa*, L., dans Dioscoride.

Elaphion. Nom du mufle de veau, *Antirrhinum majus*, L, dans Dioscoride.

Elaphoboscum. Dioscoride (*Lib.* III, *c.* 66), Pline (*Lib.* XXII, *c.* 27), et Galien (*Simp. med.*, *Lib.* 8), parlent, sous ce nom, d'une ombellifère à racine comestible, dont les semences étaient employées contre les morsures des serpens. On croit que c'est le Chervi, *Sium Sisarum*, *L.* Pour les anciens botanistes, l'*Elaphoboscum sativum* était le panais, l'*E. nigrum*, l'*Athamanta cervaria*, L., et l'*E. album*, le *Laserpitium latifolium*, L.

Elapho-camelus. Ancien nom latin de la girafe, *Camelopardalis Girafe*, L.

Elaphoiles. Nom donné quelquefois jadis à l'ægagropile du daim.

ELAPHRIUM. Ce genre, placé avec doute dans les Rutacées, par De Candolle, est à peine distinct de ceux nommés *Amyris* et *Fagara*; il en décrit 4 espèces : l'*E. copallinum*, DC., est un des végétaux qu'on soupçonne donner la résine copale (Voy. *Copal*, II, 421); l'*E. excelsum*, Kunth, est dans le même cas; l'*E. graveolens*, Kunth, fournit une des résines appelées *Carana* (Voy. II, 84); enfin l'*E. jacquinianum*, Kunth (*Fagara octandra*, L.; est regardé comme étant la source de la résine tacamaque du commerce. Voyez *Tacamahaca*.

Elaps ou Elops. Noms grecs d'un serpent non venimeux, mentionné dans Aetius (*Tetrab.*, IV, *Serm.* 1, *c.* 32), et qu'il ne faut pas confondre avec l'*Elaps* des modernes, qui appartient au grand genre des *vipères*. Lémery dit, d'après Aetius, que sa morsure excite des tranchées; mais il ajoute que la chair, le cœur, le foie et la graisse de ce reptile sont sudorifiques, et propres pour résister au venin.

Elarathmetcul. Nom du *Plumbago zeylanica*, L., à Ceylan.

Elas martis. Nom donné par les alchimistes aux oxydes de plomb résultant de la calcination de ce métal.

Elastiches Harz. Un des noms allemands du *Caoutchouc*.

Elastisk harpix. Nom danois du *Caoutchouc*.

ÉLATÉRIN, *Elaterinum*, élatin, élatine. Noms donnés au principe actif du fruit de l'*Elaterium*, *Momordica Elaterium*, L. Ce principe, impur sans doute, et encore peu connu, est mou, verdâtre, aromatique, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et les alcalis, presque insipide; il purge à petite dose, et est regardé par M. Orfila comme très-vénéneux.

Elaterion. Nom qu'on donne dans le commerce au suc épaissi du *Momordica Elaterium*, L.

Elaterium, off. Un des noms du concombre sauvage, *Momordica Elaterium*, L.

Elatin, Elatine. Voy. *Elatérin.*

Élatine. Dioscoride indique (*Lib.* IV, *c.* 36) sous ce nom une plante couchée, qui croît dans les blés, dont les feuilles étaient bonnes contre les inflammations, surtout la dysenterie. Matthiole a mis en regard du texte de cet auteur un végétal que Linné a nommé *Antirrhinum Elatine*, L. (qu'il ne faut pas confondre avec le genre *Elatine*); mais il est douteux que cette dernière plante, qui est amère et purgative (*Voyez*, I, 356), soit celle dont parle Dioscoride. Les auteurs donnent encore le nom d'*Elatine* à l'*A. spurium*, L.

Elaius. Fleuve d'Arcadie dont Pline (lib. XXXI, c. 2) mentionne l'espèce de faculté fécondante.

Elavum-pisin. Nom tamoul du *Bombax pentandrum*, L. (I, 637.)

Eleiger. Nom de la Cicogne, *Ardea Ciconia*, L., dans Schwenckfeld.

Elbish, Elesh. Noms d'une espèce de cygne, *Anas Olor*, L.

Elcab, Eleah. Noms arabes de l'azédarach, *Melia Azedarach*, L.

Elcaja. Nom arabe du *Trichilia emetica*, Vahl.

Elch. Nom de l'élan, *Cervus Alces*, L., en langue celtique.

Elder. Nom anglais du sureau, *Sambucus nigra*, L.

ÉLÉAGNÉES. Famille naturelle, de la série des Dicotylédones apétales et périgynes, qui renferme des arbrisseaux épineux, à feuilles simples, recouvertes de petites écailles micacées, à fleurs axillaires, dont le calice devient charnu; elle est peu nombreuse aujourd'hui en genres et en espèces, et leurs propriétés médicinales sont à peu près nulles. De Candolle dit leur écorce astringente. V. *Elæagnus*, *Hippophae*.

Elecampane. Nom anglais de l'aunée, *Inula Helenium*, L.

Elecampe. Un des noms de l'aunée, *Inula Helenium*, L.

ÉLECTIFS. Les anciens donnaient ce nom aux médicamens qu'ils supposaient doués de la propriété de combattre une maladie particulière, de la saisir en quelque sorte parmi ses complications, ce qui les assimile aux spécifiques. Bréra borne l'action des électifs à ceux qui agissent sur tel ou tel organe. Ces idées sont erronées, au moins dans le sens étendu qu'on leur prête.

Élection des médicamens. Partie de la pharmacie théorique qui, par la connaissance du caractère des médicamens, enseigne à les bien choisir. Ce choix est, pour les pharmaciens consciencieux, le premier devoir, car de lui dépend en définitive les succès du thérapeutiste; on doit le dire cependant, il est loin d'être pour tous l'objet d'une attention scrupuleuse ou suffisamment éclairée : c'est donc aussi pour le médecin un devoir de connaître les caractères des substances médicamenteuses, les modifications qu'elles peuvent subir dans leurs divers mélanges, afin d'être à même de juger de la fidélité et du soin avec lesquels sont suivies ses prescriptions. Si ce double contrôle était mieux exécuté, on verrait cesser bientôt le

scandale des sophistications et des substitutions, source de fortune pour tant de droguistes, et de mort pour tant de malades.

ÉLECTRICITÉ (usages thérapeutiques de l'), *electricitas*. Le fluide électrique, dont le nom vient d'ἠλεκτρον, *electrum*, Succin, parce que cette matière est la première qui ait donné lieu d'en observer les phénomènes, est, comme on sait, répandu dans tous les corps de la nature; et son action, ou les phénomènes qu'il produit, est désignée par le mot d'électricité; son essence intime est inconnue jusqu'ici.

L'abbé Nollet affirma positivement, le premier, que l'action du fluide électrique pouvait opérer des changemens avantageux dans la santé, ce que plusieurs physiciens de France, d'Allemagne et d'Italie confirmèrent. Jalabert, de Genève, en 1747, fut le premier qui fit connaître avec exactitude ses premiers essais; Lindhulf, Suédois, en 1753, et Dehaën, en 1755, l'imitèrent; mais soit que leurs succès n'eussent rien de décisifs, soit par toute autre cause, l'emploi thérapeutique de l'électricité tomba bientôt dans un oubli presque complet.

Mais les progrès nouveaux que fit la science de l'électricité, surtout l'opinion de Franklin, ayant ranimé l'étude de cette partie de la physique, on songea de nouveau à son usage médicinal. La Société royale de médecine fit connaître, en 1778, le résultat des travaux d'une commission nommée dans son sein, pour suivre l'application de l'électricité à diverses maladies, et M. Mauduyt fut chargé de la direction de ce traitement, dont l'extrait fut publié dans les *Mémoires de la Soc. royale*, années 1777, 1778, p. 199. Ses résultats furent balancés; il y en eut de très-avantageux, d'incomplets et de nuls. Les maladies qu'on reconnut les plus propres à éprouver de l'amélioration par l'électricité furent les paralysies récentes des muscles et des organes des sens, les engorgemens laiteux, les spasmes atoniques des membres, les douleurs rhumatismales errantes et chroniques, les douleurs fixes et récentes de même nature, les menstruations difficiles, l'épilepsie peu ancienne, etc.; on l'employa aussi dans les engorgemens scrofuleux et pour vérifier l'état de mort apparente, dans la torpeur, la léthargie, la somnolence, etc.; du reste, Cavallo et Mauduyt trouvèrent que l'électricité modérée était plus efficace que l'emploi de fortes secousses, qui pouvaient donner naissance à des accidens. Les médecins de cette époque employaient l'électricité dans un grand nombre d'autres maladies, et il n'était pas rare de trouver une machine électrique chez beaucoup d'entre eux, même en province, il y a une trentaine d'années, ainsi que nous avons pu l'observer, parce qu'ils électrisaient eux-mêmes leurs malades.

L'électricité paraît agir 1° par sa nature intime, d'une façon tout-

à-fait inconnue, et sur laquelle nous ne pouvons rien dire; c'est sans doute de cette manière qu'elle agit sur les affections nerveuses, etc., 2° comme moyen excitant; effectivement, elle accélère les fonctions, donne plus de mouvement aux fluides circulatoires, etc.; on doit croire que c'est ainsi qu'elle guérit les paralysies, qu'elle provoque l'écoulement des règles, etc.; 3° comme moyen perturbateur. les vives secousses, les contractions musculaires, etc., qu'elle produit, en occasionant un mouvement désordonné, peuvent amener des modifications avantageuses à la santé. Dans tous ces cas, l'électricité traverse les différentes parties du corps pour se rendre à la peau, organe sur lequel elle agit, en raison de la loi qui la fait toujours se porter à la surface des corps où elle existe, où elle est retenue et accumulée par l'air environnant, surtout s'il est sec, et, en ce cas, mauvais conducteur de ce fluide.

Lorsqu'on juge à propos d'employer l'électricité, on choisit entre 1° le *bain*, c'est-à-dire qu'on place le malade sur un isoloir (tabouret en résine ou en verre), et qu'on le fait communiquer, par le moyen d'une chaîne, avec la machine mise en mouvement, pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure. On observe alors que les poils et cheveux se dressent, que le pouls s'accélère par fois, que la transpiration est augmentée, que surtout les fonctions de la peau sont plus actives; il y a de l'agitation, etc. 2° L'*étincelle*, qui consiste à approcher de la machine le malade isolé, de manière à tirer une étincelle qui s'échappe de la partie de son corps qu'on a approché de la roue de verre, ou à la recevoir, s'il n'est pas isolé, du conducteur qui communique avec la machine, et qu'on promène sur les régions du corps qu'on veut électriser, et qu'on lui présente; dans l'un et l'autre cas, le malade éprouve dans le lieu d'où part ou bien où est reçue l'étincelle, une douleur proportionnée à sa force; il y aura de la rougeur, du gonflement, ce qu'on appelle chair de poule, si leur nombre est considérable, etc. 3° La *pointe*. Elle soutire ou donne l'électricité avec plus de facilité que l'étincelle, de sorte que son effet est très-légèrement ressenti par le malade, aussi électrise-t-on de préférence par ce moyen, et surtout avec une pointe de métal, les parties les plus sensibles, comme les yeux, les oreilles, etc., dans l'amaurose, la surdité, etc. 4° Le *choc;* il consiste à faire éprouver au malade de petites décharges répétées de la bouteille de Leyde. Ce moyen, le plus vigoureux de tous, ne doit être employé que dans les cas rares où la sensibilité et le mouvement sont très-affaiblis, ou dans des maladies graves et rebelles, car il peut présenter des inconvéniens; il ne doit être mis en usage que par un homme qui a l'habitude de l'administrer.

5° Enfin, on emploie les *frictions*, c'est-à-dire qu'on promène la boule d'un excitateur très-près du corps recouvert de flanelle, ce qui érige les poils de celle-ci, et procure au sujet un fourmillement, une douce chaleur. On pourrait électriser avec une brosse qui communiquerait à la machine, et avec laquelle on ferait des frictions.

Tous les traitemens électriques doivent être continués long-temps, au moins trois mois, et souvent six et douze pour avoir quelque succès. On est par fois forcé de les suspendre, s'ils produisent une excitation momentanée trop forte; ils ne doivent pas empêcher les autres moyens indiqués, et ne peuvent être considérés que comme auxiliaires de ceux-ci.

En administrant l'électricité, on a surtout en vue de la donner, pour ainsi dire, à l'intérieur; cependant il nous paraît qu'il y a des cas assez fréquens où il convient de soustraire ce fluide du corps, où il nous paraît cause de maladies par sa surabondance. Effectivement, les médecins savent que, dans quelques occasions, on voit des sujets rendre dans l'obscurité des étincelles, en frictionnant les endroits poilus de leur corps, comme les jambes; d'autres en ôtant leurs bas de soie entendent par fois le bruit de l'étincelle; nous en avons vu sortir de la tête d'un de nos malades fort souffrant, depuis plusieurs années, d'une maladie nerveuse très-compliquée. M. Hallé (*Diction. des sciences méd.*, XI, 279) a signalé, comme indiquant encore une surabondance du fluide électrique, les secousses vives qu'on éprouve au moment du sommeil, et que nous avons observées nous mêmes très-fréquemment; peut-être ce qu'on appelle *étourdissemens* n'a-t-il pas d'autre cause, non plus que les crampes, les attaques de nerfs, etc.? Il est probable que l'électricité joue un grand rôle dans beaucoup d'affections obscures de notre organisme; et, comme le dit le savant que nous venons de citer, et dont nous avons extrait une partie de cet article, un jour on sera peut-être conduit, par cette voie, à la révélation des mystères les plus admirables de la vie animale (*Loc. cit.*). Dans le cas de surabondance électrique, on doit user de frictions, surtout de celles avec une brosse isolée, qui procure l'issue du fluide électrique à travers la peau, même sous forme d'étincelles; c'est peut-être à cette propriété qu'on doit les avantages des frictions sèches. On pourrait encore présenter des pointes métalliques qui soustrairaient plus efficacement encore l'électricité, vers les parties qui en paraissent chargées, comme la tête, l'épigastre, etc.; le bain lui-même, à cause de l'eau qui est bon conducteur de l'électricité, comme tous les liquides, est efficace pour diminuer la surcharge d'électricité morbifique. Enfin, cette soustraction de l'électricité nous semble devoir être tentée dans toutes les maladies nerveuses, obscures

et rebelles. Il nous est venu par fois en idée que les doigts des magnétiseurs faisaient l'office de pointes, qui, soustrayant le fluide électrique des sujets, pouvaient procurer le soulagement qui est quelquefois la suite de cette manœuvre. Du reste, nous devons avouer que l'électricité a perdu aujourd'hui presque toute sa réputation médicatrice, et qu'elle est à peine employée dans quelques grandes villes, pour des paralytiques aisés, quoique conseillée encore par quelques personnes qui retirent un lucre de ce genre de médication en l'administrant. On pourra consulter, pour plus de détails sur ce sujet, l'article très-bien fait de Mauduyt sur l'Electricité (*Encyclop. méthodique*, médecine, V, 702).

Reimann (C. F.). *De Succino electricorum principe.* Regiomonti, 1714, in 4. — Jallabert. Expériences sur l'Electricité, avec quelques conjectures sur la nature de ses effets. Paris, 1740, in-12. — Louis (A.). Observ. sur l'Electricité, etc.: ses effets sur l'économie animale. Paris, 1747. — Nollet (l'abbé). Recherches sur les causes particulières des phénomènes électriques. Paris, 1747, in 12.—Kerstine (J.-A.). *De motu materiæ electricæ, etc.* Breslau, 1748, in-8. — *Id. De viribus medicamentorum electricis.* Landshut, 1750, in-8. — Verati (J. J.). *Osservazioni fisico-mediche intorno alla elettricita.* Bologne, 1748, in 8. — Pivali (G.-F.). *Riflessioni fisiche sopra la medicina elettrica.* Venise, 1749, in-12. — Sauvages. Mémoires historiques sur les effets de l'électricité, etc. Montpellier, 1749, in-4. — Deshais (J.-S.). *Dissertatio de hemiplegiâ per electricitatem curanda.* Mouspelii, 1749, in-4. — Bianchini (F.). Recueil d'expériences faites à Venise sur la médecine électrique. Paris, 1750, in-12. — Scrinei (J.-A.-J.). *Diss. de utilitate electrisationis in arte medici seu in curandis morbis.* Pragæ, 1751, in-4. — Bohadsch (J.-B.). *Dissert. de utilitate electrisationis, etc.* Pragæ, 1751, in-4. — Nollet (l'abbé). Essai sur l'électricité des corps. Paris, 1751, in-12. — Quelmatz (S.-T.). *Programma de virtutibus electricis medicis.* Lipsiæ, 1753, in 4. — Linnæus (C.). *Consectaria electrico-medica*, resp. P. Zetzell. Upsal 1754, in-4. — Baumer (J.-W.). *Programma de electricitatis effectu, etc.* Erfurti, 1755, in-4. — Æpinus (F.-U. T.). Mémoires concernant quelques nouvelles expériences électriques (Histoire de l'Acad. de Berlin, 1756). — Krause (C.-C.). *Diss. de electricitatis Muschenbrokianæ in senandis morbis efficaciâ.* Helmenstadt, 1757, in-4. — Lovett (R.). *Electricity rendered, etc* Londres, 1760, in-8. — Socinus (A.). *Tentamina electrica, etc.* (acta Helvetica, 1760, in-4). — Bridone (P.). *Account of the effects of electricity, etc.* Leipsick, 1758-1761. — Recueil sur l'électricité médicale, etc., par divers savans. Paris, 1763, 2 vol. in-12. — Nollet (l'abbé). Lettres sur l'électricité. Paris, 1764, 3 vol. in 12. — Cartheuser (J.-F.). *De incitamentis motuum naturalium externis.* Francfurti, 1765, in-4. — Kirchvogl (A.-B.). *Dissert. physico-medica de actione electricitatis aere, etc.* Viennæ, 1767, in-8. — Schurer (J.-L.). *Experimenta circa electricitatem.* Strasbourg, 1767, in-4. — *Id. Diss. II. de Historiâ electricitatis.* Strasbourg, 1768, in-4. — Gardane. Conjectures sur l'électricité médicale, etc. Paris, 1768, in-12 — Winkler (J.-H.). *Programma exponens tentamina, quæstiones et conjecturas circa electricitatem, etc.* Lipsiæ, 1770, in 4.—Priestley (J.). *History of electricity.* Paris, 1771, 3 vol. in-12.— Sans (l'abbé). Guérison de la paralysie par l'électricité. Paris, 1772, in-12. — Marigues. Guérison de la paralysie par l'électricité. Paris, 1773, in-12. — Sigaud de Lafond. Lettres sur l'électricité médicale, etc. Paris, 1772, in 12, deuxième édit., 1802, in-4. — Schurer (J.-L.). *De electricitate corporum in genere.* Strasbourg, 1775, in-4. — Kies (J.). *Dissert. de effectibus electricitatis, etc.* Tubingæ, 1775, in-4. — Schinz (S.). *Diss. de electricitate.* Zurich 1775, in-fol. — Cavallo (S.). *An essay in the theory and pratice of medical electricity.* Londres, 1780; deuxième édit. 1781, in 8. — Mazars de Cazelles. Mémoires sur l'électricité médicale, etc. Paris, 1780 82, 2 vol. in-12. — *Id.* troisième Mémoire, 1785 (*Anc. Journ de méd.*, LXIX, 555). — Bertholons (l'abbé). De l'électricité du corps humain, etc. Paris, 1 vol. in 12 1780; deuxième édit. 1786, 2 vol. — Nicolas. Avis sur l'électricité considérée comme remède, etc. Nancy. 1782, in-8. —Bonnefoi (J.-B.). De l'application de l'électricité à l'art de guérir. Lyon, 1782, in 12. — Wilkinson (A.). *Tentamen philosophico-medicum de electricitate, etc.* Edinburgi, 1783, in-8.—Darcet (J.). Rapport sur l'électricité médicale dans les maladies nerveuses, couronné par l'acad. de Rouen. Paris, 1785, in 8. — Hufeland (C.-G.). *Diss. Sistens usum vis electricæ in asphyxia, etc.* Gottingæ, 1783, in-4. — Mauduyt. Mémoire sur les différentes manières d'administrer l'électricité, etc. Paris, 1784, in-8. — Kuhn (C.-G.). *Geschichte der medicinischen und phisicicalischen electricitæt, etc*, Leipsick, 1784, in-8. — Précis des journaux tenus pour

es malades qui ont é é électrisés. Paris, 1785.—Feller (C.-G.) *Dissert. physico-medica in qua de therapeia per electrum*, etc. Lipsiæ, 1785, in-4. — Van Swinden (J.-H.). Analogie de l'électricité et du magnétisme, etc. Lahaye, 1785, 2 vol. in-8. — Haliday (G.). *Dissertatio de electricitate medicâ*. Londres, 1786, in-8. — Lowndes (F.). *Observation on medical electricity*. Londres, 1787, in-8. — Kitz (F.-C.). *Dissertatio physico-medica sistens usum et abusum electricitatis in medicina*. Gottingæ, 1787, in-8. — Poma et Arnaud. Obs. sur l'électricité médicale (*anc. Journ. de méd.*, LXXII, 175, 399), 1787. — Van Troostwyk (A.-P.) et Krayenhoff (T.-R.-F.). De l'application de l'électricité à la physique et à la médecine. Amsterdam, 1788, in-8. — Grosser (H.). *Fasc. tentaminum physico-medico electricorum*. Wurzbourg, 1786, in-8. — Boeckh (J.-G.). Observ. (en allemand) sur l'emploi de l'électricité dans le corps de l'homme. Erlangen, 1791, in-8.—Birch (J.). *A letter to N. G. Adams on the subject of medical electricity*. Londres, 1792, in 8. — Deiman (J.-R.). Des bons effets de l'électricité dans différentes maladies (en allemand, traduit du Hollandais). Leipsick, 1793-94, in 8. — Domin (J.-F.). *Ars electricitatem ægrio tuto adhibendi*. Pesti, 1796, in-8. — Leines. *De medicinâ electricâ*. Halæ, 1797, in-4. — Falconer (W.). *Observ. on the knowledge of the ancients upon the electricity*. Genève, 1798, in-8. — Wohlrab. *Dissert. de doctrinâ electricitatis*, Lipsiæ, 1798, in-8. — Mahon (C.) (lord Stanhope). *Principes of electricity, etc.* — Morgan (G.-C.). *Lectures on electricity, etc.* Genève, 1799. in-8. — Jones (W.). *Six letters on electricity*. Rivingtons, 1800, in-8. — Thillaye. Essai sur l'emploi médical de l'électricité, etc. Thèse, Paris, 1803, in-8. — Lebouvier Desmortiers. Examen des principaux systèmes sur la nature du fluide électrique et sur son action dans les corps organisés vivans. Paris, 1813.

Électricité animale. Nom donné à l'espèce d'électricité qu'émettent plusieurs poissons des genres *Gymnotus*, *Raja*, *Silurus*, etc. (Voy. ces mots), qui ont la faculté de donner à ceux qui les touchent des commotions électriques. V. aussi *Galvanisme*.

Électro-puncture. Action réunie de l'acupuncture et de l'électricité, qu'on obtient en faisant communiquer avec la pile galvanique l'aiguille introduite dans les parties. Elle a été vantée comme plus efficace qu'elles dans les cas où ces méthodes de traitement sont indiquées. M. Bourgeois (*Obs. sur la possibilité du retour à la vie dans plusieurs cas d'asphyxie*, etc., in-8, 1829) a même proposé l'acupuncture du cœur jointe à l'action d'un courant galvanique, comme propre à produire une sorte d'innervation artificielle.

Electrum, ηλεκτρον. Ancien nom latin et grec du *Succin* (V. ce mot), d'où l'on a fait *Électricité*. L'*Electrum* de Pline (*Lib. YXIII, c.* 4), est un alliage naturel d'or et d'argent, qui ne se rapproche du succin que par sa couleur jaune pâle (*Dict. des Sc. nat.*, XXXVI, 230). Les anciens médecins ont nommé aussi *Electrum majus*, *minus*, *aureum*, *cordiale*, etc., diverses préparations, aujourd'hui abandonnées, dont la couleur était analogue à celle du succin.

ÉLECTUAIRE, *Electuarium*. Ce nom, appliqué jadis à des alimens délicats, comme on le voit dans le *Panegyric du chevallier sans reproche* de J. Bouchet, l'est aujourd'hui à des médicamens composés de substances de choix (d'*eligere*, choisir), de consistance molle, un peu plus épais que le miel, faits de poudres, d'extraits, de pulpes, etc., liés avec un sirop, du vin, etc. : ceux où il y a de l'opium étaient appelés *Opiats;* mais ce nom a été reporté à des composés dentifrices de la nature des électuaires, qui ne contiennent pas d'opium. Ces médicamens, autrefois fort usités, et qui, presque

tous, nous viennent des Arabes et des Grecs, étaient surchargés d'une multitude de substances entassées sans discernement, et qui nuisaient même par fois à leur conservation ou à leurs propriétés ; aussi la plupart ont ils été réformés par les modernes, et rendus plus simples et plus appropriés au but qu'on se propose en les ordonnant. Malgré ces réformes et les améliorations qu'on leur a fait subir, ces composés surannés sont fort peu employés aujourd'hui, où l'on préfère prescrire seule la substance qui y prédomine, qui leur donne les qualités principales, et qui est moins désagréable à prendre.

Les anciens, en associant ensemble tant de médicamens divers, pour en former les électuaires, avaient la prétention de réunir le plus possible de vertus médicatrices, afin de répondre à toutes les lésions, à toutes les maladies, lors même que leur connaissance ou leur nature échappaient à leurs investigations, supposant que chaque vertu allait s'adresser au désordre dont ils la supposaient le remède, opinion qui simplifiait leur traitement et explique la composition polypharmaque des électuaires. Certes, il est fâcheux qu'il n'en soit pas ainsi, le médecin serait souvent soulagé d'une grande perplexité. Non-seulement il n'en peut être ainsi ; mais ces médicamens, fussent-ils pourvus de vertus absolues et constantes, ces vertus seraient bientôt détruites dans les électuaires, par la combinaison qui s'établit entre tous ces matériaux divers, et d'où résulte, au bout d'un an ou deux au plus, une sorte de médicament *simple*. Aussi, dans l'opinion des anciens, aurait-il fallu employer les électuaires récens, tandis que les modernes les préfèrent *faits*, parce qu'alors leur action est toujours la même, et peut être appréciée plus facilement.

Eleitis. Nom présumé être celui de la pariétaire, dans Dioscoride.

Elekullie. Nom tamoul de l'*Euphorbia Neriifolia*, L.

Elelisphacos. Un des noms de la sauge, *Salvia officinalis*, L., chez les Grecs.

Elemeli, Elemine, Elemni. Synonymes d'*Elémi* (résine). V. *Amyris elemifera*, (L., I, 268.)

ÉLÉMENS. Substances qui entrent dans la composition des autres corps. Les anciens en reconnaissaient quatre : l'eau, l'air, la terre et le feu. Ce mot n'est pas synonyme de corps simple, car une substance composée peut être l'un des élémens d'une autre plus composée encore ; et, au contraire, un corps simple rester étranger à la formation de la plupart des autres corps. Quoi qu'il en soit, le carbone, l'hydrogène, l'oxygène et l'azote sont les élémens communs à la plupart des corps organisés. Divers sels à base de chaux, des oxydes métalliques, le soufre, le phosphore, etc., paraissent aussi être inhérens à la composition de beaucoup d'entre eux. Le nombre et les proportions de ces élémens y varient du reste à l'infini : en général, les substances animales sont plus riches en azote que les

substances végétales ; en général aussi, plus les élémens sont nombreux, plus ils sont mobiles, plus le corps qu'ils constituent est exposé à des changemens par son mélange avec d'autres.

Elémi (Résine), Elémi d'Orient. Voyez *Amyris elemifera*, L. (I, 268).

— (fausse), Elémi d'Amérique ou d'Occident, *Amyris ambrosiaca*, L. (I, 267).

Elemiharz. Un des noms allemands de l'*Elémi*.

ÉLÉMINE. Nom donné par M. Baup (*Ann. de phys. et de chim.*, janvier, 1826, p. 108) à un principe cristallin de la résine élémi, soluble dans vingt parties d'eau ; il paraît en être la sous-résine.

Elend. Ancienne orthographe d'élan, *Cervus Alces*, L. Voy. II, 187.

Elendshorn. Nom allemand de la *Corne d'Elan*.

Elengi et non Elingi. Nom malabare du *Mimusops Elengi*, L.

Eleni. Un des noms du fruit du cocotier, *Coeos nucifera*, L., au Malabar (II, 340).

Elenio. Nom italien de l'aunée, *Inula Helenium*, L.

Eleoselinon. Synonyme de persil, *apium Petroselinum*, L., dans quelques auteurs (I, 365).

Eléphant. Le plus gros des quadrupèdes actuels. Voy. *Elephas*.

Elephantenlæusebaum. L'un des noms allemands du *Cassuvium pomiferum*, Lam.

Elephantis. Un des noms du cocotier, *Cocos nucifera*, L. (II, 340.)

ELEPHANTOPUS. Genre de la famille des Carduacées, section des vernoniées, de la polygamie séparée, qui tire son nom de la forme des feuilles radicales de l'*E. scaber*, L., qu'on a dit ressembler à celle du pied de l'éléphant. Cette plante, à tige un peu ligneuse, à feuilles rudes, croît aux Indes et aussi en Amérique, car les individus de ce dernier pays ne nous semblent pas différer des premiers ; on emploie ses feuilles, dans l'Inde, à la place du chardon béni en Europe, comme sudorifique (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 18). Les Portugais, qui les désignent, au Brésil, sous les noms de *Fumo brava*, *Erva do collegio*, donnent la décoction de sa racine, qui est amère, contre les fièvres intermittentes (Martius).

Elephantosis. Un des noms de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

Elephantus. Ancien nom d'une espèce de grand crustacé du genre *Cancer*.

Elephas. Terme alchimique qui signifie *eau forte*.

ELEPHAS, Éléphant. Mammifère pachyderme proboscidien, le plus gros des animaux terrestres : on en distingue aujourd'hui, d'après M. Cuvier, deux espèces, savoir, l'éléphant d'Afrique (*E. africanus*, Cuv.), plus sauvage et plus petit, mais pourvu de défenses plus longues, et l'éléphant des Indes (*E. indicus*, Cuv., depuis long-temps réduit à l'état de domesticité. Sa chair, quoique *lourde*, *froide et impure*, selon Rhazès, était fort usitée des Troglodytes, au dire de Pline, des Eléphantophages, dont parle Strabon, et l'est encore des nègres, qui ne la mangent qu'à demi putréfiée, ainsi que de divers autres peuples. La trompe, les lèvres, les pieds, la croupe, les parties sexuelles de la femelle, les reins, paraissent, sous le rapport bromatologique, être les parties les plus recherchées de cet

animal, comme on peut le voir en détail dans la *Faune des médecins* (V, 52), où se trouvent rapportées aussi les propriétés thérapeutiques attribuées jadis à son sang, sa graisse, son foie, son fiel, ses sabots, ses poils, sa fiente, et même au bézoard que Olfert-Dapper dit exister par fois dans sa tête; propriétés chimériques, qu'il serait tout-à-fait superflu d'exposer ici. Quant à ses défenses, qui atteignent quelquefois jusqu'à 10 pieds de longueur, et sont formées de couches coniques emboîtées les unes dans les autres, elles constituent l'ivoire, substance employée dans beaucoup d'arts, et de quelque usage encore naguère en médecine, où on lui a généralement substitué de nos jours la corne de cerf. Analogue aux os par sa composition, l'ivoire fournit, par l'ébullition dans l'eau, de la gélatine; par distillation, outre de l'eau, une huile épaisse et du sous-carbonate d'ammoniaque, connus jadis en médecine sous les noms d'*Huile* et de *Sel volatils d'ivoire*; par la calcination à vaisseaux clos, une sorte de charbon animal nommé *Noir d'ivoire*, usité surtout en peinture; enfin, par une calcination plus forte, et opérée à l'air libre, un résidu blanc ou *spodium*, mélange de sous-phosphate de chaux et d'un peu de sous-carbonate de la même base (Voy. II, 27). Les continuateurs de la Matière médicale de Geoffroy (V, 116) regardent l'ivoire comme rafraîchissant, dessiccatif, fortifiant, etc., utile, donné sous forme de râpure, à la dose de demi-once à une once dans les infusions, contre les hémorrhagies, les vers, la jaunisse, certaines épilepsies, etc. Il entrait dans la *décoction astringente* de l'ancien Codex, la *confection d'hyacinthe*, les *poudres d'Hali*, etc. Le spode, employé jadis comme dentifrice, et usité aussi comme astringent, dessiccatif, antacide, à la dose d'un à deux scrupules, faisait partie des *poudres diarrhodon* et des *trois santaux*, du *looch sec*, des *trochisques de camphre*, et de *l'électuaire de Psyllium*. Enfin l'huile et le sel volatils servaient aux mêmes usages que l'huile et le sel volatils de corne de cerf. On se sert encore maintenant de l'ivoire pour la confection des dents artificielles, des pessaires en bilboquet, et de divers instrumens ou appareils usités en chirurgie; mais il n'est aucun de ces emplois, où d'autres substances ne puissent lui être substituées avec plus ou moins d'avantage.

Acosta (A.). *Tractado del elefante y de sus calidades.* Burgos, 1578, in 4. — Prætorius (J.). *Historiæ elephanti.* Hamb., 1607, in-8. — Gilles (P.). *Elephanti nova descriptio.* Hamburgi, 1614, in-4. — Priezac (S. de). Hist. des éléphans. Paris, 1650, in 12. — Kleinwechter (V.). *Elephas brutum non brutum, a Justo Lipsio aliisque descriptus, etc.* Vratislaviæ, 1650, in 4. — Oheim (J.-P.). *Elephas Diss.* Resp. J. Falkner. Lipsiæ, 1652, in-4. — Stolberger (B.). *Disp. de elephanto.* Resp. J. G. Meisner. Witteb., 1665, in-4. — Sturm (J.-C.). *Diss. de elephanto.* Resp. J.-B. Burckard. Altorfii, 1696, in-4. — Hartenfelss (G. C. P. de). *Elephantographia curiosa.* Lip. et Erford, 1723, in-4.

Elephas Ægypti, fluviatilis, niliacus, vel marinus. Anciens noms de l'*Hippopotame*.

Elephinos, Elœphinos. Noms de l'Alaterne, *Rhamnus Alaternus*, L., dans l'île de Crète

Elettari, Elu. Noms indiens de l'*Amomum racemosum*, off. (Voy. I, 257) : *Elettaria* est dans quelques auteurs celui du *Cardamomum*.

ELEUSINE. Genre de plantes de la famille des Graminées, de la triandrie digynie. *E. ægyptiaca*, Desf. (*Cynosurus ægyptius*, L). Cette petite plante annuelle croît abondamment en Egypte, où elle est connue sous le nom de *Nejem el salib* (Prosper Alpin, *Ægypt.*, 121) et fort employée des habitans qui font, avec ses semences, des boissons usitées contre les maladies des reins, de la vessie, et pour briser la pierre, maladie fort commune dans ce pays, d'après ce savant médecin. Les femmes emploient la décoction de ses racines dans la petite vérole de leurs enfans, pour rétablir leurs règles; il y a des personnes qui en usent contre les pétéchies qui surviennent dans la peste; d'autres, enfin, se servent de la décoction de toute la plante pour déterger les ulcères et comme vulnéraire; on emploie encore cette décoction comme sudorifique. L'*E. coracana*, Pers., est le *Cynosurus Corocanus*, L. Voyez *Cynosurus* (II, 565).

Eleutherii (*Cortex*). Nom de l'écorce de cascarille, *Croton Eluteria*, Sw. (II, 474).

Elfe ou Elft. Nom d'un poisson du Cap, dont, suivant La Chesnaye-des-Bois, la chair est sèche et remplie d'arètes, mais les œufs très-estimés.

Elfenbein. Nom allemand de l'*Ivoire*. V. *Elephas*.

Elfil. Un des noms orientaux de l'éléphant. V. *Elephas*.

Elhanne. Synonyme d'henné, *Lawsonia inermis*, L.

Eli. Nom languedocien du lis blanc, *Lilium candidum*, L.

Elichrysum. Un des noms officinaux du stœchas, *Gnaphalium Stœchas*, L.

— montanum, off. Nom officinal du pied de chat, *Gnaphalium montanum*, L.

Elide. Nom du *Smilax*, dans Dioscoride.

ELIJA, village d'Arménie, renommé pour ses eaux minérales, visitées surtout par les habitans d'Arzerum, ville distante d'environ six milles de l'établissement des bains (Alibert, Précis, 579).

Elimitchum pullum. Nom tamoul du citronnier, *Citrus medica*, L.

Eliocarmos. Un des noms de l'*Ornithogalum umbellatum*, L., dans Dioscoride.

Eliotropio maggiore. Nom italien de l'*Heliotropium europæum*, L.

Elive. Nom égyptien du café, semence du *Coffea arabica*, L.

Elixir (et non *Elexir*), *Elixirium*. Ancien nom de certains alcoolés (Voy. I, 156).

— acide de Haller. Mélange de p. e. d'alcool et d'acide sulfurique.

— de Dippel. Mélange d'une partie d'acide sulfurique et de six d'alcool.

— acidum. Un des anciens noms latins de l'*Eau de Rabel*.

— auri. Un des noms de l'or potable. Voy. *Or*.

— sulphurico-acidum. Mélange d'alcool et d'acide sulfurique.

Elk. Nom allemand et anglais de l'élan, *Cervus Alces*, L. C'est aussi en anglais celui du cygne sauvage à bec noir, *Anas Cygnus*, L.

Elkarie. Un des noms du Caféyer, *Coffea arabica*, L.

Elkerkedon. Un des noms persans du rhinocéros, suivant Chardin.

Elkiageber. Un des noms arabes du romarin, *Rosmarinus officinalis*, L.

Ellah. Nom hébreu du chêne, *Quercus Robur*, L.

Ellakerry. Nom cyngalais du *Lait de vache*.

Ellebor cerny. Un des noms bohêmes de l'*Helleborus niger*, L.

Elléebore. Voy. *Helleborus.*

— blanc. Voy. *Veratrum.*

Elleboro bianco. Nom italien du *Veratrum album*, L.

— negro. Nom espagnol de l'*helleborus niger*, L.

— nero. Nom italien de l'*Helleborus niger*, L.

Ellend. Orthographe vieillie d'élan, *Cervus Alces*, L. Voy. II, 187.

Ellera terrestre. Nom italien du *Glechoma hederacea*, L.

Elloofei puttay. Nom tamoul du *Bassia longifolia*, L.

Ellou. Un des noms du sésame, *Sesamum orientale*, L., au Malabar.

Ellu. Un des noms de la semence du *Sesamum orientale*, L.

Elm. Nom anglais de l'orme, *Ulmus campestris*, L.

Elmann. Sorte de manne produite par le tamarix sur le mont Sinaï. V. *Manne* et *Tamarix*.

ELMEN, en Prusse, province de Saxe. Il y existe des sources minérales froides, très-chargées de sels.

Tolberg. Organisation et effets des bains de vapeurs à la russe, à Elmen (en allemand). in-8.

Elminthochorton. Nom de la mousse de Corse, *Fucus Helminthochorton*, Latour. Voy. *Mousse de Corse.*

Elmoci. Nom d'une fougère de Taïti, à racine comestible (Lesson, *Voyage méd.*, 41).

Elops. Voy. *Elaps.*

Elskovsæble. Nom danois du *Solanum Lycopersicum*, L.

Elu. Voyez *Elettari.*

Elv-era. Un des noms norwégiens de la truite, *Salmo Fario*, L.

Elvelle, Elvella. Voy. *Helvella.*

Elzé. Nom languedocien de l'yeuse. *Quercus Ilex*, L.

Elzeboem. Nom hollandais de l'aune commun, *Alnus glutinosa*, Gærtn

ÉMAIL. Matière vitrifiée, formée de sable talqueux fondu avec du sel marin, de l'oxyde de plomb et de l'oxyde d'étain, qui le rend d'un blanc opaque; on le colore de diverses manières par l'addition d'autres oxydes. Lémery prétend que l'émail blanc et l'émail bleu sont dessiccatifs, et que les autres sont en outre détersifs. Aucun n'est usité.

ÉMANATIONS ou EFFLUVES. Matières subtiles que laissent exhaler les corps au contact de l'air, de la chaleur, de la lumière, etc.; elles varient suivant la nature des corps qui les fournissent, et sont plus souvent causes de maladies qu'utiles comme agens thérapeutiques. Ainsi, les émanations, quoique agréables, que répandent un grand nombre de fleurs, celles auxquelles expose la manipulation des métaux, les émanations putrides, celles qui s'exhalent des fosses d'aisances, des marais, etc., produisent ou des syncopes ou des asphyxies, ou des accidens de diverses sortes; celles-ci même ont paru quelquefois une source d'endémies ou d'épidémies graves. Les émanations des étables, au contraire, celles qu'on obtient artificiellement par la volatilisation de certaines substances médicamenteuses, ont été mises à profit pour le traitement des affections de la poitrine, et de quelques autres maladies; mais aucune considération générale n'est applicable à ce moyen thérapeutique. Voy. *arome* (I, 425), *fumigations*, *gaz*, *vapeurs*, etc.

Emeaben. Nom de la farine du *Lupinus Termis*, Forsk., en Egypte.

Embeli. Arbre de Ceylan, dont les fruits sont employés, dans le pays, à faire des confitures à l'instar de nos groseilles, ce qui l'a fait appeler *groseiller de Ceylan* C'est l'*Embelica indica* de Burmann, nom qui ne peut rester puisqu'il sert déjà à désigner un autre genre.

EMBERIZA. Genre d'oiseaux de l'ordre des passereaux et de la famille des Conirostres de M. Cuvier, dont une petite espèce, l'*E. hortulana*, L., bien connue sous le nom d'ortolan, est très-recherchée des gourmets. Cet oiseau est commun en Gascogne, durant l'automne, où quelquefois, en une seule nuit, il acquiert un état graisseux très-remarquable, dû, suivant M. de Blainville, à l'absorption cutanée, et liée à l'extrême ténuité de son chorion. A l'état de jeunesse, la chair en est tendre, délicate, facile à digérer, quand elle n'est pas trop chargée de graisse; mais elle rassasie facilement. Il passe pour restaurant, et était même jadis regardé comme emménagogue; sa graisse était aussi réputée adoucissante et résolutive.

Emeira. Nom brésilien du *Xylopia grandiflora*, Saint-Hil.

EMBLICA OFFICINALIS, Gærtn. *Phyllanthus Emblica*, L. (*Flore méd.*, V, 243). Cet arbrisseau de l'Inde, de la famille des Euphorbiacées, de la monoecie triandrie, a des fruits drupacés, de la grosseur d'une cerise, à six sillons et trois coques, arrondis, déprimés en dessus, que l'on dessèche et que l'on vend dans le commerce sous le nom de *myrobolans emblics;* on les a rarement entiers : ordinairement ils sont en quartiers irréguliers, ridés, d'un gris noirâtre, comme ligneux, inodores, de saveur un peu acide, presque nulle. Ce fruit est actuellement rare dans la droguerie, et on l'emploie fort peu en médecine où il était recommandé autrefois comme purgatif et astringent. Les Indiens, qui le nomment *nilicamaram* (Rheede, *Hort. malab.*, I, 69, t. 38), s'en servent comme eccoprotique et astringent, dans les maladies endémiques, les fièvres, les chaleurs de poitrine, mêlé au lait, au petit-lait, etc.; ils l'emploient au tannage, à faire de l'encre, etc.; d'après le docteur Fleming, ils lui font subir une forte décoction dans la solution de sel de cuisine, et donnent le mélange qui en résulte, et qu'ils nomment *bit-laban*, comme tonique, dans la dyspepsie et la goutte; comme désobstruant de la rate et des glandes mésentériques, et stimulant dans le rhumatisme chronique; ils le considèrent aussi comme vermifuge (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 41). Les fleurs de l'*E. officinalis*, Gærtn. ont l'odeur du citron; on les dit rafraîchissantes et apéritives; on en forme, dans l'Inde, une sorte d'électuaire avec d'autres ingrédiens, dont la dose est d'une cuillerée à café deux fois par jour (*Id.*, *Loc. cit*, 244).

Emelics (myrobolans). Fruits du *Phyllanthus Emblica*, L. Voyez *Emblica officinalis* Gærtn. et *Myrobolans*.

Emboorel. Nom tamoul de *l'Oldenlandia umbellata*, L

Emperiaigo. Nom du narcisse des prés, *Narcissus Pseudo-Narcissus*, L., en Languedoc.

EMBROCATIONS. Application de substances huileuses ou graisseuses, sur quelques parties du corps, pour les détendre, assouplir, adoucir; elles ne diffèrent des fomentations, qu'en ce que celles-ci se font avec des liquides où il n'entre pas de corps gras.

Embrosi. Nom égyptien de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

Embryon sulfureux, *Embryonatum sulphur*. Un des anciens noms des sulfures métalliques, et particulièrement du *Soufre doré d'antimoine*. Voy. I, 348.

EMBS ou EMS, autrefois Empss, *Embasia*. Bourg de la province de Nassau, à quelques lieues de Coblentz, près duquel, sur les bords de la Lahn, sont des sources minérales, connues déjà des Romains, et rangées depuis plusieurs siècles parmi les plus célèbres de l'Allemagne. Les eaux, qui sont chaudes (23 à 40° R.), et dont la saveur est saline et amère, passent pour très-efficaces contre les affections chroniques de la poitrine et de l'utérus, les maladies cutanées, les douleurs nerveuses de l'estomac et des entrailles, la goutte, le rhumatisme, les scrofules, les maladies des yeux, etc.; elles conviennent, dit-on, mieux que celles de Wisbaden, soit aux individus replets, soit aux personnes nerveuses; on les emploie en boisson, en douches, et aussi sous forme de collyre. Les sources principales, distribuées dans des établissemens entretenus aux frais du gouvernement, où M. Osann se plaint que la police sanitaire n'est pas assez observée, sont le *Kraenkenbrunnen* (Fontaine des malades), et le *kesselbrunnen* (F. du chaudron), dont on exporte l'eau en grande quantité; le *Wappenbrunnen* (F. des armoiries, ou Source pour les yeux); le *Bubenquelle* (F. des enfans), dont on vante l'activité et la vertu prolifique; enfin le *Zwillingsquelle* (F. des gémeaux), et le *Fuerstenbad* (Bain du prince), connus seulement depuis 1812. L'analyse qu'a faite des eaux d'Embs, M. Trommsdorff (*Nouv. journ. de pharm.*, en allemand, XI, 281), y signale par livre: gaz acide carbonique, 13,53 pouces cubes; bi-carbonate de soude, 19,923 grains; sulfate de soude, 1,000; muriate de soude, 1,333; carbonate de chaux, 0,716; c. de magnésie, 0,666; muriate de chaux et humus, une trace, en tout 23,804 de sels anhydres. Celle plus récente, de M. Kastner, y montre: carbonate acidule de soude, 20 grains; c. de chaux, 2; c. de magnésie, 2; sulfate de soude, 1, hydrochlorate de soude, 3; h. de chaux, 0,5; h. de magnésie, 0,25; carbonate de manganèse, 0,125; sous-carbonate de fer, 0,625.

Wolfart (P.). *De thermis empsensibus* Cassel, 1715, in-4. — Cartheuser (F.-A.). *Abandlung vom Emser mineralwasser*, 1781.—Thilenius. Résultats obtenus des eaux min. d'Ems pendant l'année 1815 (*Journ. d'Hufeland et Harles*, mai 1817). — Kreysig (F. L.). Voy. la bibliographie de l'art. *Egra*. — Diel (A. F.-A.). Usage des bains d'eaux therm. d'Ems (en allemand). Francf.-sur-le Mein, 1825, in 8.

Emburya embo. Nom brésilien du *Petiveria tetrandra*, Gomès.

Eme. V. *Emeu*.

ÉMERAUDE, *Smaragdus*. Composé d'alumine, de silice et de glucine, coloré en vert par de l'oxyde de chrôme, et regardé, par quelques chimistes, comme un silicate. On en trouve d'opaque en France, de transparente et de bien cristallisée au Pérou, et surtout en Orient; celles-ci sont rangées au nombre des pierres précieuses, et comme telles ont figuré jadis dans la Matière médicale, parmi les cinq fragmens précieux, comme douées de propriétés merveilleuses, notamment de la vertu de combattre la prétendue action vénéneuse de l'aimant. On croyait aussi l'émeraude bonne contre les hémorrhagies, la dysenterie, et, portée en amulette, contre l'épilepsie, pour hâter l'accouchement, etc., et Geoffroy (*Mat. méd.*, I, 157), était loin de la croire dénuée de toute vertu; elle entrait enfin dans la confection d'hyacinthe. Le béril (V. ce mot) et l'aigue-marine en sont des variétés diversement colorées par l'oxyde de fer.

Emerus, off. Un des noms du séné bâtard, *Coronilla Emerus*, L.

ÉMERIL, Émeri, pierre d'émeri, *Smyris* de Dioscoride. Variété amorphe et granuleuse de corindon, très-riche en fer oxydé, de couleur grise noirâtre, employée dans les arts, sous forme de poudre, pour polir les pierres et les métaux. L'émeril a été signalé par Dioscoride et Galien, comme dentifrice.

Emético-purgatifs. Synonyme d'*Eméto-cathartiques*. Voyez III, 106.

Emeticum antimonii mitius. Boerhaave (*Elem. chem.*, II, 575) nommait ainsi l'*Antimoine diaphorétique lavé*. Voyez I, 342.

Emétine indigène de M. Boullay. V. *Violine*.

ÉMÉTINE, *Emetina*, *Emetinum*, de ἐμέω, je vomis. Alcali végétal découvert par MM. Pelletier et Magendie dans l'ipécacuanha du commerce (*Callicocca Ipecacuanha*, Brot.), dont il est le principe vomitif, dans l'ipécacuanha brun du Pérou (*Psychotria emetica*, L.), et dans un ipécacuanha blanc qui n'est point celui de Pison, et qui paraît provenir du *Cynanchum vomitorium*, Lamarck; trouvé depuis par MM. Richard et Barruel, qui ont aussi analysé l'ipécacuanha brun (*Hist. nat. et méd. des ipécacuanha*. Paris, 1820, in-4), dans un autre ipécacuanha blanc qu'ils croient appartenir au *Viola Ipecacuanha*, Brot.; soupçonné dans le quinquina de Sainte-Lucie, par MM. Pelletier et Caventou (*Journ. de phar.*, VII, 105), dans le rhizome de l'*Iris florentina*, L., mais à tort, par M. Touery (*Journ. de chim. médic.*, III, 80); signalé enfin par M Boullay dans la racine de la violette des jardins (*Viola odorata*, L.) : V. *Violine*.

C'est une poudre blanche ou d'un jaune soufré, azotée, inodore, légèrement amère, inaltérable à l'air, quoiqu'elle s'y colore, très-fusible, bien soluble dans l'alcool, peu soluble dans l'eau froide et

dans l'éther, non rougie par l'acide nitrique, formant avec les acides minéraux et avec l'acide acétique des sels cristallisables peu connus encore, d'où la noix de galle précipite des flocons abondans d'un blanc sale. On ne l'obtient que très-difficilement dans cet état de pureté, et par des traitemens multipliés avec l'éther, l'alcool, l'eau, la magnésie, le charbon animal, qui réduisent presque à rien la quantité qu'en fournit l'ipécacuanha (Voyez *la pharmacopée* de MM. Henry et Guibourt, II, 433). M. Calloud (*Mém. de la soc. acad. de Savoie*, I, 218; 1825) a donné un nouveau procédé pour l'obtenir, et M. Pelletier, dit-on, en retire maintenant 60 grains par livre.

L'émétine de notre Codex et des pharmacies, *émétine officinale*, émétine colorée ou impure, est bien différente; elle est en écailles transparentes d'un brun rougeâtre, déliquescentes, où l'émétine pure est associée à une matière colorante et à un acide; ce n'est donc qu'une sorte d'extrait analogue à l'*extrait résineux* de Boulduc (*Mém. de l'Acad. roy. des sc.*, 1700 et 1701), à l'*extractif* et à la *résine* de MM. Masson-Four (*Bull. de pharm.*, I, 161) et Henry (*Ann. de chim.*, LVII, 28), etc. C'est dans cet état que l'obtinrent d'abord en 1817 MM. Pelletier et Magendie (*Rech. chim. et physiol. sur l'ipécac.* Paris, 1817, in-8. V. *Bibl. méd.*, LV, 135), et qu'elle a seule été expérimentée jusqu'ici; car tout ce qu'on sait de l'émétine pure, c'est qu'elle est au moins trois fois plus active que celle-ci, et que, par conséquent, l'emploi en exige de la prudence. L'écorce de l'ipécacuanha brun, plus active que le centre ligneux de cette racine, leur a offert 16 o/o de cette émétine impure; celle de l'ipécacuanha gris, 14; et celle de l'ipécacuanha blanc, 5 (MM. Richard et Barruel n'en ont obtenu que 3, 2 de l'espèce distincte qu'ils ont analysée).

Peu de faits ont été publiés sur son emploi médicinal. MM. Pelletier et Magendie ont constaté les premiers et sur eux-mêmes sa vertu vomitive, à la dose d'un à trois grains, souvent suivie de propension au sommeil. Ils ont vu en outre qu'à dose de 6 à 10 grains, chez les chiens, par quelque voie qu'on l'introduise, elle cause des vomissemens répétés, un état comateux et la mort en 12 à 15 heures, suite, comme dans l'empoisonnement par l'émétique, de l'inflammation violente des poumons, et de la membrane muqueuse gastro-intestinale : la décoction de noix de galle en paraît être l'antidote. M. Magendie a reconnu enfin qu'à la dose d'1/8 à 1/4 de grain par jour, en pastilles, elle offrait dans les catarrhes chroniques, la coqueluche, les diarrhées par atonie, les mêmes avantages que l'ipécacuanha, auquel son défaut de saveur et d'odeur peut à quelques égards la rendre préférable. M. Andral (*Clinique méd.*, I, 77) a aussi publié le résumé des essais faits à la Charité par

M. Lerminier, sur 7 malades atteints d'embarras gastrique, d'angine, etc. : tous ont eu, à la dose d'un à deux grains et demi, des vomissemens ou des selles, quelquefois l'un et l'autre ; d'où il conclut à l'identité d'action entre l'émétine et l'ipécacuanha, un grain de la première représentant, dit-il, 10 grains du second. D'un autre côté, M. Double assure (*Journ. gén. de médecine*, LXXIV, 70) n'avoir retrouvé dans cet alcaloïde ni l'action tonique toute particulière qui rend l'ipécacuanha si utile dans la diarrhée, comme dans les hémorrhagies utérines compliquées d'embarras gastrique, ni la vertu antispasmodique qu'attestent les succès qu'il obtient dans le traitement des affections nerveuses en général.

Pour nous qui ne croyons pas que l'action vomitive soit *une* dans tous les émétiques, ni que l'ipécacuanha n'agisse jamais que comme tel, nous accordons peu d'intérêt, médicalement parlant, à l'émétine qui, d'ailleurs, nous le répétons, n'existe jamais pure dans les officines, et doit par conséquent s'y trouver dans des états très-variables; à plus forte raison attachons-nous peu d'importance aux diverses formules de pastilles, de sirop, de potion (Voyez le *Formulaire* de M. Magendie), qu'on s'est hâté de publier, pour remplacer les préparations officinales d'ipécacuanha, l'emploi de l'émétine devant toujours être, selon nous, purement magistral.

Klinsmann. *De emetino* (thèse). Berlin, 1823, in-8.

ÉMÉTIQUE (tartre émétique, tartre stibié, tartrate antimonié de potasse, tartrate de potasse et d'antimoine, proto-tartrate d'antimoine et de potassium, etc.). Sel formé, d'après Berzélius, de : acide tartrique, 53,20; protoxyde d'antimoine, 27,10; potasse, 12,53; eau, 7,17. Il n'existe point dans la nature. Sa découverte, attribuée à Mynsicht (*Thesaurus*, *etc.*, Hambourg, 1631, in-4) date précisément de deux siècles. Préparé d'abord au moyen de la crême de tartre et du foie d'antimoine, il peut l'être avec ce même sel et la plupart des autres antimoniaux. Le Codex prescrit le verre d'antimoine, mais aujourd'hui on préfère la poudre d'Algaroth qui le donne immédiatement pur. Pour cela, on fait bouillir durant une demi-heure dans 1,000 parties d'eau 100 parties de cette poudre (sous-chlorure d'antimoine), et 145 parties de crême de tartre, et, après avoir filtré, on fait évaporer et cristalliser la liqueur. Bien préparé, la composition de l'émétique est toujours la même. Jamais il ne contient d'arsenic comme beaucoup d'autres antimoniaux, et la légère efflorescence dont il est susceptible peut seule faire un peu varier, à même dose, son degré d'activité. C'est, comme nous l'avons dit ailleurs, le meilleur et le plus usité des composés d'antimoine; seul il peut les remplacer presque tous avec avantage.

Exalté d'abord par les alchimistes, condamné, puis réhabilité par arrêt du parlement, proscrit de nouveau par la secte physiologique, il est, depuis la naissance de la doctrine *del contro stimolo*, l'objet d'investigations non moins curieuses qu'importantes; il mérite donc de nous occuper d'une manière toute spéciale. Cet article d'ailleurs est le complément nécessaire de nos articles *Antimoine* (I, 338), *Antimoniaux* (I, 351), *Emétiques* (III, 99), et *Contre-stimulans* (II, 396).

I. *Propriétés physiques et chimiques.* L'émétique est en petits cristaux octaèdres, ou quelquefois tétraèdres, blancs, demi-transparens, qui s'effleurissent à l'air en perdant les quatre ou cinq centièmes de leur poids, et que l'action de la chaleur décompose; il est inodore, d'une saveur légèrement âpre et métallique, soluble à froid dans 14, et, à chaud, dans deux parties d'eau, mais lentement lorsqu'il est bien cristallisé ou récemment pulvérisé, de manière à ce que parfois, lorsqu'on l'administre sans précaution, une partie reste indissoute, et n'est pas prise par le malade : au reste, les auteurs varient singulièrement sur son degré de solubilité; J.-F. Gmelin, par exemple (*Apparatus med.*) le dit soluble à froid dans 240 fois son poids d'eau; et, suivant Nysten (*Dict. des sc. méd.*), il ne l'est à chaud que dans 8 parties du même liquide. Quoi qu'il en soit, cette solution est acide, peu sapide; concentrée, elle se conserve long-temps sans altération; mais non saturée, elle s'altère avec assez de promptitude. Elle est précipitée, ou au moins décomposée, par les alcalis, et les terres alcalines, les acides minéraux, l'hydrogène sulfuré et les hydrosulfates, les sulfates acides, les hydrochlorates : substances avec lesquelles, par conséquent, il importe de ne jamais associer l'émétique pour l'emploi médicinal. Il en est de même des sous-carbonate et sous-phosphate de soude, des sels de chaux et de magnésie, des sucs des plantes, des décoctions astringentes, extractives : aussi ces dernières, qui passent pour le rendre purement laxatif, en ont-elles été recommandées comme l'antidote. La limonade, le petit-lait, la décoction de tamarin, etc., auxquels on l'associe souvent, le dénaturent aussi, mais sans en changer le mode d'action. L'eau ordinaire même, à cause des sels qu'elle contient, décompose l'émétique, soit à froid après un séjour de quelques heures, soit à chaud d'une manière plus ou moins rapide; aussi est-ce toujours dans l'eau distillée qu'il faut le prescrire, comme l'a fait voir M. E. Gueranger (*Journ. de chim. méd.*, IV, 368 et 412). Quant à l'eau distillée de laurier-cerise, les expériences de M. Comelli contredisent cette assertion du professeur Bergonzi, que l'action de ce liquide et de l'émétique se détruisent mutuellement (*Bull. des sc. méd.* de Fér., III, 75). Enfin, suivant

M. Gendrin, l'axonge décompose peu à peu l'émétique, car la pommade d'Autenrieth perd son action en 15 ou 20 jours.

Quelquefois l'émétique est sophistiqué avec le sulfate de potasse, ce que dénote le peu d'abondance du précipité qu'il donne alors avec les hydrosulfates et autres sels qui peuvent le décomposer.

II. *Action physiologique et toxicologique.* Bichat regardait l'émétique comme n'agissant guère que sur la membrane muqueuse de l'estomac; son action sur la peau avait pourtant été déjà signalée; on le croyait, en outre, purement irritant, propre même à produire l'inflammation, l'ulcération, la scarification des tissus, et devant toujours être employé à petite dose et avec beaucoup de prudence. Les faits recueillis par les partisans du contro-stimulus, ont singulièrement étendu le champ de ses effets, et doivent beaucoup modifier l'opinion qu'on s'était formée de ses propriétés médicinales.

1. *Emploi interne.* Les effets immédiats de l'émétique ne sont pas toujours en raison directe de la dose, quoique en thèse générale il soit d'autant moins vomitif qu'il est pris à plus grande dose. Donné par fractions de grain et dissous, il ne produit souvent aucun phénomène apparent, quoique en thérapeutique on lui attribue alors une action incisive et résolutive. A la dose d'un grain étendu dans beaucoup d'eau, il stimule la membrane muqueuse gastro-intestinale, et en augmente l'exhalation et la sécrétion; du duodénum, la stimulation s'étend au foie, dont l'action sécrétoire devient aussi plus active; de là communément la diarrhée, quelquefois accompagnée de nausées ou même de vomissemens. A la dose d'un à trois grains, pris en peu de temps, il provoque plus sûrement ces derniers, au début surtout, et par une action qui paraît moins directe que sympatique ou nerveuse, et consécutive à son absorption dans les premières voies; car, injecté dans les veines, il agit plus promptement que porté directement dans l'estomac. Une diaphorèse plus ou moins marquée accompagne souvent ces divers phénomènes, lesquels varient au reste suivant les individus, les uns se montrant comme insensibles à l'action de ce médicament, qui chez d'autres provoque des accidens nerveux plus ou moins graves. La diurèse est aussi quelquefois un des phénomènes consécutifs de l'emploi de l'émétique à dose vomitive. Ajoutons que dans quelques cas, en même temps que les vomissemens ont lieu, ou, comme on le dit, que les contractions de l'estomac surviennent, celles du cœur se ralentissent.

A plus haute dose (4 grains et plus pris d'emblée en une seule fois), il peut ou être immédiatement vomi, ce qui explique son innocuité, même à des doses excessives, telle que celle de 6 gros, comme l'a vu M. Lebreton père (V. aussi la *Toxicologie* de M. Orfila,

I, 472); ou ne l'être pas, et causer alors un véritable empoisonnement, lequel peut devenir mortel soit plus ou moins promptement, soit d'une manière consécutive : M. Desgranges (*Annales clin. de Montpel.*, XLIV, 379) rapporte un cas de ce dernier genre, et cite M. Bertrand qui en a consigné un semblable dans son *Manuel médico-légal*. Ordinairement les accidens qui se développent sont ceux que causent les poisons irritans, notamment une sorte de choléra-morbus; quelquefois cependant aucune évacuation n'a lieu. Les lésions observées à l'ouverture du corps sont, suivant M. Magendie, l'engorgement, l'hépatisation des poumons, cause principale de la mort, l'inflammation des voies digestives n'ayant pas toujours lieu ou ne se montrant que plus tard : observation remarquable eu égard à ce que nous dirons de l'emploi de ce sel contre les phlegmasies de ce même viscère, et que vient d'ailleurs corroborer ce fait que la section des nerfs de la huitième paire prolonge la vie des animaux empoisonnés par l'émétique.

Le traitement de ce genre d'empoisonnement consiste, s'il y a eu vomissement, à donner de l'eau tiède en grande quantité; s'il n'y en a pas eu, à le provoquer par la titillation de la luette, l'eau tiède, l'huile, etc., et, en cas d'insuccès, à recourir aux neutralisans, tels que les décoctions astringentes, celle entre autres de quinquina proposée par Berthollet (du jaune, surtout d'après les expériences de Luchtmans); on peut même dans, des cas pressans, donner le quinquina en poudre délayé dans l'eau, méthode préférée par M. Gendrin qui a vu le quinquina précipiter encore l'émétique après avoir été soumis à la décoction. Lors même qu'on donne la décoction, on pourrait, d'après ce fait, y joindre la poudre qui l'a fournie; la teinture de quinquina peut être employée au même usage; M. Sauveton (*Journ. gén. de méd.*, XCI, 145) l'a administrée dix minutes après l'ingestion accidentelle de 60 grains d'émétique, et il n'y a eu que quelques nausées et de légères coliques. M. Serres, cité par M. Orfila, a vu un fait analogue (27 grains); on en trouve un autre dans la *Clinique* (IV, n° 9); enfin M. Renauldin (*Journ. univ. des sc. méd.*, n° 49, p. 118) a rapporté un cas d'asphyxie et d'empoisonnement par 17 grains d'émétique, où la décoction de noix de galle a été donnée avec succès : observons cependant que Laennec dit positivement avoir administré l'émétique dans une forte décoction de quinquina, et l'avoir trouvé aussi vomitif que donné dans l'eau pure; qu'il a vu également le *bolus ad quartanam* de la Charité, pris par petites doses, faire quelquefois beaucoup vomir.

L'émétique donné pendant plusieurs jours consécutifs à très-haute dose, mais graduée et fractionnée, de deux en deux heures,

(6, 12, 24, 48 grains et plus dans les 24 heures), passe quelquefois sans produire aucune évacuation, ou n'en détermine que dans les premiers temps de son emploi. Il n'apporte du reste aucun dérangement dans les digestions, et peut quelquefois être administré sans suspendre l'alimentation (Laennec, Gendrin, etc.). Laennec l'a vu même produire la constipation et nécessiter l'usage des lavemens laxatifs. Ce mode d'administration n'a guère été expérimenté que dans l'état morbide; et, suivant son principal auteur, M. Rasori[1], il n'est applicable qu'à cet état, l'aptitude à supporter de hautes doses, ou *tolérance*, dépendant non de l'habitude, mais de la diathèse inflammatoire, lui étant toujours proportionnée, en suivant les phases, étant faible d'abord, plus forte ensuite, diminuant vers la fin, cessant complètement après la guérison. Aussi dans cette doctrine dite *rasorienne* ou du *contre-stimulus*, les doses du remède doivent suivre ces diverses variations, et la tolérance sert de *criterium* pour juger la diathèse, mieux que l'observation souvent trompeuse des symptômes. Laennec, qui a beaucoup expérimenté cette méthode, assure avoir vu souvent la tolérance se prolonger indéfiniment chez les convalescens, mais il ne nie pas ce phénomène comme le fait M. Gendrin; et, lorsqu'il a lieu, il l'attribue d'abord à cette loi générale qu'une dose un peu forte d'émétique fait moins vomir qu'une faible, et de plus, à l'éloignement des doses, à l'habitude, enfin au choix du liquide agréable dans lequel il l'administre. Remarquons toutefois que la dose de 6 grains en 12 heures, par laquelle il débutait communément, est très-faible pour Rasori qui, en général, commence par 12 grains le jour et 12 grains la nuit, et s'élève jusqu'à plusieurs gros par jour dans deux à quatre livres d'eau, lorsque Laennec ne dépassait guère 18 grains dans une à deux livres de liquide, et qu'ainsi les résultats peuvent n'être pas les mêmes sans qu'il faille accuser l'exactitude des observateurs; car la dose, comme on l'a vu, apporte dans l'action de ce médicament des modifications bien remarquables. Au reste, suivant Laennec, la tolérance n'est pas une condition absolue pour la guérison, quoique son défaut puisse devenir une véritable contre-indication. Que l'émétique soit ou non supporté, il est rare qu'il produise, comme on l'en a accusé,

---

[1] L'honneur de cette découverte a été revendiqué par M. Hufeland (*Journ.*, mars 1823) en faveur des Allemands, et par M. Vacquié en faveur de divers autres écrivains, mais les faits allégués nous semblent peu concluans; celui que présente le *Traité de thérapeutique* publié en 1790, à Bristol par le docteur Marryat (*Journ. gén. de méd.*, CVIII, 232) l'est beaucoup plus, puisque ce médecin dit avoir donné quelquefois l'émétique avec succès, dans des cas de fièvre inflammatoire, jusqu'à la dose de 10 grains en six fois, toutes les trois heures, et sans qu'il en soit résulté aucune évacuation.

la gastro-entérite ; quelquefois même, lorsqu'il en existe des signes, il les dissipe ; enfin, quand les malades succombent, on trouve ordinairement le tube digestif exempt d'altérations qui puissent être attribuées à l'émétique (Bayle, *Bibl. de thér.*, I, 310. V. aussi plus loin, p. 94 les observations du docteur G. Strambio). Suivant M. Gendrin (*Journ. gén. de méd.*, CVII), les antimoniaux, et en particulier l'émétique et surtout la poudre de James, à haute dose, causent d'abord de la soif, phénomène qui disparaît le deuxième ou le troisième jour de leur usage.

Donné en lavement, l'émétique agit comme purgatif, et quelquefois (Kæmpf, 1784) détermine le vomissement. Porté dans les veines, il fait vomir, comme on le sait depuis long-tems d'après les expériences de Lieberkühn et de Loesecke, répétées par F. Fontana, et en dernier lieu par M. Magendie; l'action même en est plus prompte que pris en boisson, ainsi que l'ont prouvé M. Magendie, M. Dupuy (*Journ. gén. de méd.*, LXXX, 174), etc.

2. *Emploi externe.* Appliqué en lotions sur la peau, dissous dans l'eau, il peut, ou bien comme l'a reconnu le docteur Sherven (*Mém. de la soc. de méd. de Londres*; V. *Anc. journ. de méd.*, LXXXIV, 118) produire à la dose de 5 à 10 grains des nausées, une forte transpiration, des évacuations alvines, et enfin une sécrétion abondante d'urine, effet que J. Hahn de Philadelphie, qui a répété en 1798 ces expériences, n'a obtenu qu'à plus forte dose; ou bien, causer le vomissement. Des frictions faites avec une pommade dans laquelle l'émétique dissous a été incorporé, produisent plus sûrement ce dernier phénomène. L'effet de l'émétique est plus assuré encore quand c'est sur une surface dénudée ou ulcérée qu'il agit : ainsi Fages a vu sa solution appliquée sur des excroissances vénériennes déterminer le vomissement ; la pommade stibiée préparée sans eau peut alors aussi produire cet effet, ou même, comme l'a vu M. Piorry, causer une sorte d'empoisonnement ; mais sur la peau intacte, jamais elle n'agit comme vomitif.

Son action, dans ce dernier cas, peut être de deux sortes, suivant le mode de l'application. Si, comme l'a recommandé M. Duparcque (*Mém. sur l'innervation : N. bibl. méd.*, 1829, IV, 326), on pratique les frictions largement et légèrement sur toute la surface du corps successivement, de deux en deux heures et pendant dix à douze minutes, avec une pommade faible (176 d'émétique), et en nettoyant la peau une demi-heure après avec de l'eau de savon, on peut en quelques jours faire absorber 4 à 5 gros d'émétique sans produire ni évacuations, ni phénomènes locaux; et cependant, comme nous le verrons, cette méthode lui a offert des avantages tout parti-

culiers. Si au contraire on les pratique sur un point circonscrit en les réitérant deux ou trois fois dans les 24 heures, il se développe au bout de quelques jours des boutons qui d'abord, suivant la remarque d'Autenrieth de Tubingue, offrent l'apparence de la varicelle, qui ensuite prennent celle de la vaccine, et qui enfin ressemblent à la variole; ils s'agrandissent peu à peu, s'entourent d'une auréole, suppurent, se transforment en croûte qui brunit et tombe en laissant une cicatrice rouge analogue à celle du bouton varioleux, laquelle plus tard devient plus blanche que le reste de la peau. Si on les irrite en continuant les frictions, ils peuvent former escarre, et dans tous les cas, ils déterminent de vives douleurs que l'on peut, du reste, modérer par des lotions avec une forte décoction de ciguë. Souvent, mais non toujours, il se développe sur quelques surfaces muqueuses, et particulièrement aux parties génitales, des pustules humides et fugaces, signalées d'abord par Autenrieth. Un emplâtre saupoudré d'émétique produit des effets absolument semblables à ceux de la pommade d'Autenrieth. Suivant M. Bally, cet emplâtre stibié, appliqué sur des piqûres de sangsues après que l'écoulement du sang est arrêté, détermine en deux jours la formation de pustules fort larges. Ces pustules peuvent aussi se former à la suite des lotions émétisées, sur la peau dénudée; ainsi, en 1807, un pharmacien nommé Destouches (*Extrait des Mémoires de la société médico-philanthropique*) ayant eu avec deux de ses élèves à purifier par des lotions réitérées une quantité considérable d'émétique, le fréquent contact de ce sel avec les mains, irrita d'anciennes crevasses qui étaient cicatrisées; il s'y développa des pustules qui se propagèrent dans les fosses nasales, à la marge de l'anus et au gland. Du reste, l'époque à laquelle se développent ces pustules secondaires n'est point toujours celle de la dessiccation comme le dit Autenrieth; nous les avons même vues, une fois, se développer, au 4e jour des frictions et avant l'éruption locale, aux parties génitales, ou mieux au pli de la cuisse chez une vieille femme. Il est en effet à remarquer que chez certains individus, l'éruption locale est quelquefois tardive ou se borne à un très-petit nombre de boutons qui n'acquièrent jamais un grand développement; souvent aussi elle se forme à la circonférence et non sur toute la surface frictionnée, d'autres fois au dessus, dans quelques cas enfin loin de ce lieu.

III. *Action thérapeutique.* Elle est connue depuis la découverte de l'émétique, et regardée vulgairement comme très-puissante, mais comme très-chanceuse : *Aux maux désespérés il faut de l'émétique* (Regnard, *Joueur*). Guy-Patin, l'un de ses plus grands détracteurs, tenait registre des malades tués par ce médicament, et l'ap-

pelait le *martyrologe de l'émétique*, ou le *témoignage de la vertu énétique* (*ab enecando*) *de l'émétique*. Elle varie, comme a pu le faire pressentir le précédent paragraphe, selon la dose, le mode d'application, la nature de la maladie. On emploie l'émétique, suivant les circonstances, comme *évacuant* (*vomitif*, *purgatif*, *éméto-cathartique*), comme *diaphorétique*, comme *résorbant*, *antiphlogistique* ou *contre-stimulant*, et, à l'extérieur surtout, comme *dérivatif* ou *révulsif*. On l'a regardé aussi comme *antispasmodique*, *incisif*, *fondant*, *altérant*, etc., propriétés qui rentrent plus ou moins dans les premières, ainsi que nous allons le voir.

1. Comme *évacuant* et donné à l'intérieur, quoiqu'on puisse aussi, comme on l'a vu plus haut, produire l'effet vomitif en employant sa solution ou une pommade aqueuse, et qu'injecté dans les veines, il ait réussi dans des cas où la déglutition était impossible (Koehler, cité par Gmelin, *Apparatus med.*, I, 211, et *Journ. compl.*, XVII, 376); comme évacuant, disons-nous, on l'emploie surtout *à dose vomitive* (1 à 3 grains chez les adultes, 1/8 de grain à 1 grain chez les enfans) dans les embarras gastriques, les affections bilieuses et vermineuses, les indigestions, les empoisonnemens (par les narcotiques en particulier, où il faut en élever beaucoup la dose), certaines affections catarrhales, l'asthme (Aikensie), surtout pituiteux (Cullen), le croup, la coqueluche, etc. Les secousses qu'il produit ont paru aussi quelquefois utiles pour chasser un corps étranger introduit dans le pharynx ou même, dit-on, les voies aériennes, pour faciliter l'expulsion du fœtus mort, etc. C'est à elles qu'on attribue les effets diaphorétiques qu'il produit souvent alors, surtout quand il y a plus de nausées que de vomissemens; mais en revanche, ces secousses sont souvent redoutables aux individus atteints de hernie, d'anévrysme, sujets à l'hémoptysie, disposés à l'apoplexie, quoique l'émétique soit quelquefois employé contre cette affection déclarée, lorsqu'elle est symptomatique d'une indigestion. Observons que, dans ce dernier cas, la dose, à cause de l'affaiblissement de la sensibilité, en doit être souvent beaucoup augmentée. M. J. Cloquet (Orfila, *Toxic.*, I, 480) cite l'exemple d'un apoplectique qui en prit 40 grains, lesquels ne procurèrent que quelques selles, et chez qui les voies digestives furent trouvées parsemées de taches rouges; mais, d'un autre côté, Laennec l'a porté dans ces cas, *sans effet sensible*, jusqu'à la dose d'un gros et demi. Du reste, il n'est guère de maladies où on ne l'ait essayé; il fut un temps même où on le donnait au début de presque toutes, et notamment des fièvres et des éruptions aiguës.

A *dose laxative* (savoir en boisson, 1 grain dans deux livres de petit-lait, de limonade, de bouillon aux herbes, de décoction de

tamarin; en lavement, 4 à 8 grains, ou 2 à 4 onces de vin émétique trouble, dans une décoction mucilagineuse), on le donne dans l'hydropisie (anc. *Journ. de méd.*, XII, 324), les plaies de tête (Desault), les suites de l'apoplexie, etc.; mais l'effet en est toujours incertain.

En qualité d'*éméto-cathartique* (1 à 2 grains associés à une demi-once ou une once d'un sel neutre purgatif), on en fait usage dans des cas analogues, mais avec aussi peu de certitude.

2. Comme *diaphorétique*, il est en usage particulièrement (à très-petite dose, et souvent associé à d'autres médicamens, tels que les extraits narcotiques qui en favorisent l'action), contre les fièvres d'accès, les catarrhes chroniques, les rhumatismes vagues, les maladies de la peau, les engorgemens des viscères abdominaux, l'ascite, etc. Ses vertus dites *altérantes*, *incisives*, *fondantes*, etc., semblent se rattacher plus ou moins, soit à cette propriété, soit à la suivante. Peut-être son action *antispasmodique* admise par les anciens ne s'en distingue-t-elle pas non plus.

3. Comme *résorbant*, soit des liquides épanchés dans les cavités splanchniques, soit de ceux qui concourent à former les engorgemens viscéraux ou que l'inflammation accumule dans les tissus, son action n'est pas encore bien déterminée; il est probable cependant, comme le pensait Laennec, que c'est en augmentant l'énergie de l'absorption interstitielle que l'émétique à haute dose agit si puissamment quelquefois dans les cas les plus graves de pneumonie, et, comme semblent le prouver des faits récens, que c'est en augmentant l'absorption des membranes séreuses qu'il résout ces épanchemens séro-purulens, suite des phlegmasies qui ont résisté aux antiphlogistiques. L'usage heureux qu'en a fait M. Duparcque dans des cas de péripneumonie latente, de pleurésie chronique, et surtout dans l'épanchement abdominal dû à la métro-péritonite dont il rapporte trois exemples, est un des points de son histoire les plus importans à scruter, et que semble déjà éclairer l'avantage qu'ont retiré de l'émétique M. Dupuy (*Journal de médecine de la Gironde*, I, 238), dans une hydrocéphale interne; M. Gendrin, dans un cas d'affection cérébrale; Laennec, dans trois cas de la même maladie, dans un cas d'anasarque active, avec œdème du poumon (quoiqu'il lui ait semblé peu utile dans l'ascite et l'anasarque, dépendantes des maladies du cœur ou du foie), et dans six cas sur onze d'apoplexie (concurremment il est vrai avec la saignée) où l'épanchement sanguin ne semblait pas douteux : son éclaircissement pourra faire connaître ce qu'il faut entendre par l'action *antiphlogistique* ou *contre-stimulante* de l'émétique, et peut-être aussi par son action *fondante* ou *résolutive*.

4. Comme *irritant*, l'émétique est employé parfois intérieurement à dose évacuante dans la vue de produire une *dérivation* ou une *révulsion ;* mais c'est surtout à l'extérieur et sous forme soit d'emplâtre, soit de pommade non aqueuse appliquée en friction sur la peau intacte ou déjà dénudée, ou sur des piqûres de sangsues, qu'on en fait usage dans la coqueluche, les catarrhes chroniques, l'hydrothorax symptomatique, dont nous avons jadis observé un exemple (*Bibl. méd.*, LVII, 340), l'engorgement du foie, la gastrite chronique, l'ophthalmie scrofuleuse, l'otorrhée, etc. Le docteur Nieman de Mersebourg (*Journ. d'Hufeland.* Voy. *Bibl. méd.*, LXIV, 113) a employé avec succès contre les congestions sanguines de la tête chez les enfans l'application d'un emplâtre stibié de la grandeur de la main, entre les deux épaules. Suivant la remarque de M. Gendrin (*Journ. gén. de méd.*, CIX, 388), ce dérivatif est préférable aux vésicatoires, parce qu'il ne détermine de douleur que quand les pustules suppurent, en sorte, dit-il, que la dérivation organique précède la dérivation par la douleur, à laquelle elle reste liée ensuite ; il a en outre l'avantage de faire suppurer le tissu cellulaire inter-aréolaire du derme, et quelquefois même le tissu cellulaire sous-cutané.

Chaussier serait sans doute un des premiers à avoir expérimenté l'émétique à l'extérieur, s'il fallait prendre à la lettre ce qu'il dit dans le *Bulletin du département de l'Eure* (janvier 1821, p. 46) au sujet des expériences de W. Blizard sur l'emploi extérieur de l'eau émétisée, insérées en 1787 dans le *London medical journal,* savoir que *dès-lors* il s'est occupé d'observer les effets de l'émétique dans le traitement des diverses maladies internes, et qu'il a expérimenté successivement la solution aqueuse, la pommade, soit en friction, soit pour entretenir les vésicatoires, et enfin, préférablement, un emplâtre saupoudré d'émétique réduit en poudre fine, auquel il a vu produire des pustules, et, lorsque l'émétique est mal pulvérisé, des escarres ; ajoutant que toujours ces applications augmentent la chaleur générale, la sécrétion des urines et la transpiration ; que parfois même elles causent des nausées et des vomissemens. Quoi qu'il en soit, et avant Autenrieth, Th. Bradley et G. Gaitskel avaient reconnu (1795) qu'on peut employer à l'extérieur l'émétique comme rubéfiant et épispastique (Sprengel, *Hist. de la méd.*, trad. de Jourdan, VI, 348).

IV. *Contre-indications.* Outre celles que nous avons signalées, en passant, dans les précédens paragraphes, l'état d'irritation et surtout d'inflammation des premières voies est considéré en général comme l'une des plus formelles, pour l'emploi de l'émétique à l'intérieur ; cependant cet état peut être l'effet plutôt que la cause de la

maladie, et alors il peut ne point le contre-indiquer absolument, même à haute dose : Laennec dit positivement n'avoir pas été arrêté dans l'emploi de la méthode de Rasori par ce genre de complication. On peut d'ailleurs dans ces cas avoir recours aux frictions étendues avec la pommade stibiée aqueuse, ou l'eau émétisée. Il est aussi des personnes nerveuses qui ne peuvent supporter de faibles doses d'émétique sans être prises d'accidens plus ou moins effrayans, tels que crampes, convulsions, douleurs affreuses dans l'estomac : des doses plus élevées ou plus fréquemment réitérées, en sont parfois le remède; toutefois une telle susceptibilité doit aussi le plus souvent en contre-indiquer l'usage. Dans l'emploi de la méthode de Rasori, les vomissemens obstinés ou la diarrhée qui persiste malgré l'addition du laudanum, oblige quelquefois à diminuer les doses, ou à suspendre même le médicament : Laennec a vu pourtant la tolérance s'établir après quelques jours de l'usage du remède, qui d'abord semblait ne pas pouvoir être supporté. M. Busedow, qui a vu dans un cas de pneumonie l'administration de l'émétique à haute dose faire naître sur les lèvres, la langue, le palais, et même l'épiglotte, une abondante éruption de boutons analogues à ceux que produit sur la peau la pommade d'Autenrieth, regarde ce sel comme contre-indiqué quand la langue est nette, lisse, très-rouge, sèche, et la soif très-forte. Enfin les frictions avec la pommade stibiée ou la solution aqueuse d'émétique, sont contre-indiquées sur les surfaces trop largement dénudées, à cause des escarres qui peuvent en résulter, ou des accidens que l'absorption trop rapide de ce sel peut produire.

V. *Accidens*. A part l'empoisonnement dont nous avons déjà parlé (p. 78), mais qui, jamais peut-être, malgré les hautes doses auxquelles on administre aujourd'hui l'émétique, n'a été observé dans le cours d'un traitement, parce que la manière graduée dont on le donne permet toujours de s'arrêter à temps, lorsque quelque effet insolite se manifeste; à part, disons-nous, cet accident et le défaut absolu de tolérance que nous avons mentionné comme contre-indication, on n'en observe que de peu d'importance dans l'emploi de ce médicament, plus redouté que vraiment redoutable. Ce n'est pas que quelques faits n'aient été publiés de lésions trouvées à l'ouverture des corps et attribuées à l'emploi médical de l'émétique; tels sont, outre celui de M. J. Cloquet, mentionné plus haut, trois cas de ramollissement de l'estomac à la suite d'une péricardite, d'une hydrocéphale aiguë, et d'une pneumonie au dernier degré, publiés par M. Dance, etc.; mais l'étiologie de ces diverses lésions est encore si obscure, que, sans la rejeter absolument, il faut se garder pourtant de l'admettre comme tout-à-fait démontrée. La salivation observée

par le docteur E. Griffith (*American journ.*, etc. Voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., XVI, 346) et par Jackson, n'offre aucune importance. Nous avons mentionné, au sujet des contre-indications, l'éruption observée par Busedow sur la membrane buccale ; quant à l'éruption symptomatique que développe souvent l'application de la pommade d'Autenrieth, elle est fugace et sans conséquence. L'espèce de gangrène que présentent quelquefois les boutons produits par cette même pommade, lorsqu'on les irrite trop long-temps, est ordinairement sans danger, et souvent plus utile que nuisible. Cependant cette pommade appliquée sur des plaies, sur un vésicatoire, sur des piqures de sangsues, peut avoir des inconvéniens ; il en est de même de la suppuration des boutons portée à l'extrême : M. Kluge l'a vue causer la mort chez une mélancolique ; M. Piorry a observé des accidens d'empoisonnement et de larges escarres, à la suite de l'application de la pommade stibiée aqueuse, sur un vésicatoire qui lui-même avait été placé sur des piqûres de sangsues (*Nouv. bibl. méd.*, IX, 616).

VI. *Préparations pharmaceutiques ; doses et mode d'administration.* Plusieurs des articles précédens et de ceux qui suivront contiennent, sur ce point, quelques détails, trop immédiatement liés à leur objet pour en avoir pu être isolés ; mais, pour la commodité de l'étude, nous croyons devoir nous y arrêter ici. La plus simple des préparations est la *poudre ;* c'est sous cette forme que l'émétique existe communément, tout préparé et pesé, dans les officines ; jadis on l'administrait ainsi, soit seul, soit associé à d'autres matières pulvérulentes (magnésie, yeux d'écrevisse, etc.), comme incisif, ou même comme nauséeux ou émétique. Marryat, cité par Gmelin (*Apparatus med.*, I, p. 203), recommande même de l'associer au sulfate de cuivre contre les empoisonnemens par les narcotiques. Maintenant on ne l'emploie guère ainsi, si ce n'est mêlé avec un peu de sucre pour des enfans indociles. Il est toujours à craindre, d'ailleurs, que, imparfaitement pulvérisé, il n'agisse immédiatement comme irritant sur la membrane muqueuse qui le reçoit.

Il n'est guère mieux indiqué sous forme de *pilules*, quoiqu'on l'ait souvent prescrit ainsi comme fondant, surtout associé à la gomme ammoniaque, à l'asa fœtida, etc., ou à divers extraits qui sont censés ui ôter sa propriété vomitive, en lui conservant son action laxative et diurétique. Il fait partie des *grains de santé du docteur Frank*, du *Bolus ad quartanam* de la Charité, formé d'une once de quinquina, d'un gros de sous-carbonate de potasse, de 16 grains de tartre stibié, et de s. q. de sirop de sucre (pour 60 bols à prendre dans l'intervalle de deux accès) Divers *électuaires* contiennent aussi de l'émétique ; les plus connus sont celui de Roucher, de

Montpellier (émétique, crême de tartre et quinquina), celui de Boucher et de Masdewall, analogue au *Bolus ad quartanam*, mais contenant de plus du sel ammoniac, etc.

Les pharmaciens le font souvent entrer, à tort, dans les *pastilles* et le *sirop* d'ipécacuanha, surtout pour le peuple, soit par économie, soit pour satisfaire son goût pour les remèdes franchement évacuans. Jadis on l'employait associé au *vin*, en lavemens surtout, à la dose de 2 à 4 onces. Les formes les plus usitées aujourd'hui sont celles de simple *solution*, de *potion*, de *pommade* et d'*emplâtre*.

La *solution*, dans l'eau ou dans une infusion, est surtout employée à l'intérieur. Comme laxatif, on donne l'émétique à petite dose (demi-grain à un grain), et délayé dans un liquide abondant, tel que le petit-lait, le bouillon aux herbes, la décoction de tamarin, etc.; il entre dans les eaux de Trevez, le sel de Guindre, etc. La dose vomitive est de 2 à 4 grains dans trois verres d'eau tiède, qu'on donne à vingt minutes ou une demi-heure de distance. L'*eau bénite*, employée dans le traitement de la colique de plomb à la Charité, est une solution de 6 grains d'émétique dans 8 onces d'eau. Comme éméto-cathartique, on l'associe ordinairement, à la dose de 1 à 2 grains, à demi-once ou une once d'un sel neutre, tel que les sulfates de soude, de magnésie, de potasse, etc. La dose contre-stimulante est de 1, puis 2, 4, 8 grains toutes les deux heures, dans un demi-verre d'une infusion aromatique édulcorée, telle que celle de feuilles d'oranger : Laennec ne dépassait guère 2 grains par dose; il ajoutait du sirop diacode lorsque la tolérance n'était pas parfaite (M. Récamier le donne souvent dans une once et demie de ce sirop pur); quand le mal n'était pas trop pressant, il laissait, après les six premières doses, un repos de quelques heures; dans le cas contraire, il le donnait sans interruption. Quelquefois aussi on applique l'eau émétisée à l'extérieur, en lotions ou en frictions. W. Blizard employait comme stimulant un scrupule d'émétique par once d'eau. M. Fontaneilles se sert, comme anti-phlogistique, de 1 gros par livre. Goodwin faisait usage d'une solution animée d'un peu d'eau-de-vie camphrée, pour provoquer une éruption boutonneuse, etc.

En *potion*, on associe souvent l'émétique, comme vomitif, au sirop d'ipécacuanha, à l'oxymel scillitique. Donné simplement avec une eau distillée et du sirop de fleurs d'oranger, et administré par cuillerées de 5 en cinq minutes, il est d'un effet sûr et doux, même pour les personnes auxquelles l'émétique est sujet à causer des accidens; fait contraire à l'opinion reçue, mais de la réalité duquel nous nous assurons tous les jours. Comme fondant, on l'associait souvent

jadis au muriate d'ammoniaque (2 grains contre 2 gros dans une potion à prendre par cuillerées); comme diaphorétique, on le donne ordinairement uni à l'opium, à la poudre de Dower, etc., qui en seconde l'action. La potion stibio-opiacée du docteur Peysson contre la fièvre est essentiellement formée de 1 grain d'émétique, d'une once de sirop diacode, et de 8 onces d'eau.

La *pommade* se prépare avec l'axonge, et sans addition d'eau, lorsqu'on veut obtenir une éruption pustuleuse. Autenrieth, dont elle porte le nom, mettait par once d'axonge 2 gros et demi d'émétique; M. Gendrin en met de 4 à 8 gros; Durr, 2 gros, en ajoutant quelquefois un demi-gros d'euphorbe; Peysson un scrupule seulement; M. Duparcque 1 gros sur 6, etc. Nous avons constamment employé les proportions d'Autenrieth, convaincus qu'avec une même formule, on peut remplir toutes les indications, en variant seulement les doses; la pommade *au quart* peut être employée pour entretenir la suppuration des pustules. Celle de Jenner, qui est faite avec du blanc de baleine, et contient du cinabre, ainsi que du sucre destiné à l'empêcher de rancir, se rapproche beaucoup de celle d'Autenrieth; celle de Fabre est plus faible, et renferme du muriate d'ammoniaque, du camphre, etc.

Lorsqu'on fait dissoudre l'émétique avant de l'incorporer à l'axonge, ou que celle-ci est mal desséchée, la pommade produit souvent des vomissemens, et peut être employée dans ce but chez des malades auxquels on ne peut ingérer aucun liquide (Gendrin), ou lorsqu'il y a contre-indication de porter l'émétique dans les premières voies. Cet effet, du reste, n'est pas constant; nous ne l'avons même jamais vu arriver en faisant usage de cérat de Galien comme excipient. M. Gendrin emploie une décoction de tan pour décomposer l'émétique, combiné, dit-il, à l'épiderme, et peut-être même au derme, qui reste après les frictions; M. Duparcque se sert d'eau de savon, qui nous paraît suffire.

L'*emplâtre* peut, comme la pommade, faire naître une éruption sur un point limité; on se sert de poix ou de diachylum, qu'on saupoudre de 1 gros d'émétique; quelquefois on y ajoute de l'opium.

VII. *Usage médical.* Ce que nous avons dit de son action physiologique, toxicologique et thérapeutique (p. 77 à 84), va nous servir de guide dans ce point important de l'histoire de l'émétique.

1. *Maladies externes.* C'est presque toujours à l'extérieur qu'on emploie dans ces cas l'émétique. W. Blizard paraît être le premier (*London méd. Journ.*, 1787) qui s'en soit servi pour stimuler les *ulcères invétérés*, pour réprimer les chairs fongueuses des *ulcères vénériens*, etc. Fischer, l'année suivante, Vogler, Hirschel, etc.,

ont employé avec succès l'eau émétisée en application sur l'œil, au moyen d'un pinceau, contre *l'ophthalmie chronique* et les *taies*, affections que Witzmann (*Nouveau Journ. de méd.*, 1819. Voyez *Bibl. méd.*, LXVII, 61) a combattues par une pommade stibiée, contenant, par gros de beurre frais et d'huile de ricin, 4 à 20 grains d'émétique, et par des frictions stibiées à la nuque. Ce dernier moyen a été expérimenté aussi avec beaucoup de succès par M. Sauveton, qui ne l'a pas trouvé moins utile dans un cas de *cataracte* commençante, et contre le *catarrhe des sinus frontaux*, la *surdité*, etc. (*Journ. gén. de méd.*, LXXXVI, 315, 332). Suivant M. Fontaneilles, la solution d'un gros d'émétique par livre d'eau est un excellent antiphlogistique. Aussi l'emploie-t-il en fomentations dans la plupart des phlegmasies cutanées aiguës, telles que l'érysipèle, le phlegmon, etc., dans l'engorgement des mamelles, dans l'ophthalmie, et même sur les plaies trop enflammées (*Bull. d'émul.*, octob. 1823, pag. 603, et *Séances de l'Acad. royale de Méd.*, janv. 1829). Sans parler de W. Blizard, qui se servait d'eau émétisée à l'extérieur contre la *teigne*, ni du docteur Temina (*Annali univ. di Medicina*, Luglio, 1829; Voy. *Revue médicale*, 1829, III, 493), qui administre l'émétique à petites doses aux nourrices des enfans à la mamelle, atteints de cette même éruption, et cite onze observations de succès, on sait que, dès long-temps, le vin antimonié d'Huxham est usité en Angleterre contre les *maladies de la peau*; que Fages, de Montpellier (*Recueil périod. de la Soc. de Méd. de Paris*, VI, 161), employait, contre les *dartres*, l'émétique combiné aux extraits de douce-amère, et de *Rhus radicans*; que Valentin en faisait usage de la même manière (*ibid*, II, 136); que M. Récamier (*Bibl. méd.*, LVII, 340), a guéri une goutte-rose avec la pommade d'Autenrieth, etc.

2. *Maladies internes*. C'est surtout dans ces affections que l'émétique, sous toutes les formes, a été le plus expérimenté. L'espace nous manque pour faire connaître tout ce qui a été écrit de son emploi dans une multitude de maladies, soit à dose altérante ou fondante, c'est-à-dire par fractions de grains, comme on le faisait jadis, dans une foule d'affections chroniques des viscères abdominaux, soit à dose vomitive ou cathartique, soit à dose élevée, d'après la méthode de Rasori, soit enfin à l'extérieur, au moyen d'emplâtres ou de pommades stibiées. Aussi aux faits généraux déjà signalés précédemment, en parlant de son action thérapeutique, nous contenterons-nous de joindre ici l'indication sommaire de ceux qui nous semblent les moins importans par leur isolement, sur son emploi comme antiphlogistique et comme révulsif, réservant les détails

pour son administration dans les *fièvres*, les *phlegmasies* et les *affections nerveuses*.

Nous dirons donc, 1° qu'à haute dose l'émétique a été administré avec succès, dans deux cas d'*angine*, par Laennec; dans l'*ictère*, par M. Vaidy (*Journ. compl. du Dict.*, XV, 233), et par M. Fontaneilles (*Bull. des Annonces scient.*, II, 163); dans deux cas très-remarquables de phlébite aiguë, par Laennec (*Revue méd.*, octobre 1825), et par M. Miquel (*Nouv. Bibl. méd.*, 1829, III, 197), etc.; 2° que la pommade d'Autenrieth a paru fort utile comme révulsif dans un cas de céphalée, suite de la guérison d'une teigne invétérée (*Bibl. méd.*, XXIV, 278); dans un catarrhe chronique de la vessie, attribué à une transpiration supprimée (M. Châtelain, *Bibl. méd.*, LIX, 66); dans la gastrite chronique (M. Renauldin); dans la gastro-entérite (M. Bertrand de Pont-du-Château, qui allègue une multitude de succès); 3° que l'emplâtre stibié, vanté souvent par Chaussier contre les engorgemens chroniques des viscères abdominaux, du foie surtout, a été employé heureusement par M. Moreau et par M. Vallerand de la Fosse, dans deux cas de ce genre (*Bibl. méd.*, LVII, 340); par Niéman, contre l'esquinancie et l'inflammation non croupale du larynx; par M. Bally, sur des piqûres de sangsues dans douze cas de dothinentérie (*Lancette française*, III, 157), etc.

Fièvres. Employé jadis à dose vomitive, au début de la plupart des fièvres, pour combattre l'embarras gastrique, et quelquefois en lavage dans leur cours; tour-à-tour admis et rejeté dans le traitement de ces maladies, il n'est aujourd'hui prescrit que lorsque l'indication de faire vomir est bien prononcée (V. *Bull. de la Soc. philom.* 1797, p. 47, un Mémoire de Desessartz sur l'abus de l'émétique en lavage dans la plupart des maladies aiguës; voyez, au contraire, dans la *Gaz. de Santé* du 15 fév. 1829, des observations en faveur de son emploi dans l'embarras gastrique, etc.).

Rasori, en 1800, éclairé par ses insuccès dans l'application de la méthode de Brown au traitement d'une fièvre pétéchiale, épidémique alors à Gênes, et liée à diverses phlegmasies viscérales, préluda dès cette époque à l'emploi de l'émétique à haute dose en guise de débilitant. M. Fontaneilles, son disciple, le premier qui, en 1807, ait fait connaître en France la doctrine rasorienne, prétend qu'il convient dans toutes les fièvres continues, rémittentes et intermittentes, avec ou sans affection locale, qui exige la méthode relâchante, c'est-à-dire, 92 fois, au moins, sur 100. Mais c'est surtout contre les fièvres d'accès qu'on l'a préconisé, à diverses époques, soit seul, soit uni à d'autres médicamens. Boucher (*Anc. Journ. de méd.*, XXX, 95), dont nous avons déjà parlé, vantait, comme fébrifuge, un mélange

de quinquina, d'émétique et d'autres substances, que Masdewall, médecin de Charles IV, roi d'Espagne, proposa, plus tard, comme spécifique contre toutes les fièvres continues, rémittentes ou intermittentes, épidémiques et autres, les plus graves : sa méthode consistait dans l'emploi de l'émétique au début, de l'émétique uni au quinquina plus tard, et enfin de lavemens émétisés (*Rec. de littér. méd. étrangère*, II, 130). Odier, de Genève (*Manuel de Méd. prat.*, 2e édit., 1811, p. 24) employait aussi l'émétique, à défaut de quinquina, à dose chaque jour augmentée, de manière à en faire prendre enfin 1 à 2 grains à la fois, de 2 heures en 2 heures, sans produire ni vomissement ni diarrhée, ce qu'il attribuait à l'effet de l'habitude (p. 15), remarquant qu'on se déshabituait aussi très-vite de ce médicament; méthode qui se rapproche beaucoup de celle de Rasori, et qu'il employait aussi contre l'apoplexie, la démence et les obstructions. Dans ces derniers temps, on l'a donné, associé à l'opium, comme diaphorétique, et avec beaucoup de succès, dans les fièvres intermittentes et les affections périodiques apyrétiques; c'est à M. Peysson qu'on doit cette méthode, sur laquelle on peut consulter un Mémoire de M. E.-L. Jourdain de Dax, qui contient 139 observations succinctes (*Journ. gén. de méd.*, LXXXIV, 300, et LXXXV, 27); enfin, M. Bertrand, médecin à Pont-du Château, a retiré beaucoup d'avantage, contre ces mêmes maladies, de frictions faites avec la pommade d'Autenrieth (*Nouv. Bibl. méd.*, IX, 614).

Phlegmasies en général. Laennec, à l'exemple de Rasori, dit que l'émétique réussit généralement bien à haute dose dans toutes les maladies sthéniques, et que l'effet en est d'autant plus sûr, que la tolérance est plus grande, quoiqu'on puisse guérir sans elle (V. ci-dessus, p. 79); mais c'est surtout dans la péripneumonie et le rhumatisme aigu qu'il s'est montré souvent d'une rare efficacité. Une multitude d'observations ont été publiées, dans ces derniers temps, à ce sujet, même par des partisans de la doctrine physiologique; car l'expérience finit par triompher des préjugés de la théorie et niveler toutes les doctrines. L'explication du fait reste seule encore en litige : l'école italienne (Rasori, Tommasini, Borda, etc.) pensent que l'émétique diminue directement le stimulus, détruit la diathèse, qu'il agit comme contre-stimulant, et non, comme on l'a dit, par les secousses qu'il provoque, ou comme évacuant, diaphorétique, etc. : suivant lui, il ne produit le ralentissement et l'irrégularité du pouls, qui ne descend pas, dit-il, au-dessous de 50, que lorsqu'on en abuse, et alors il est nuisible; tandis que M. Vaidy le regarde comme un calmant du système sanguin, effet qui, suivant M. Vacquié, est lié à son action vomitive, et tient à l'affaiblissement de l'influx ner-

veux, suite d'une modification survenue dans la circulation cérébrale. Laennec le regarde comme augmentant l'action du système absorbant (quoiqu'il ait vu quelquefois survenir une sueur générale), ce que confirment les succès qu'en a obtenus M. Duparcque dans des épanchemens, suite de phlegmasies. M. Fontaneilles, qui emploie en applications extérieures sa solution étendue (dont on imbibe un morceau de laine, entretenu ainsi toujours mouillé), non-seulement contre les phlegmasies externes, mais aussi comme auxiliaire dans le traitement des inflammations thoraciques et abdominales, attribue son action antiphlogistique à une modification de la constitution du sang. M. J.-F. Levrat-Perrotton, qui l'a expérimenté, à dose assez élevée, dans les phlegmasies de la poitrine, et qui rapporte dix-huit observations de péripneumonie, de catarrhe pulmonaire, etc., attribue ses succès, ou à la perturbation produite par les vomissemens réitérés, ou à la transformation en inflammation aiguë d'une sub-inflammation des voies digestives. La plupart des médecins dits physiologistes pensent aussi qu'il n'agit que comme évacuant, dérivatif ou révulsif, quoique, ainsi que nous l'avons vu, il ne produise, dans les cas les plus favorables, ni évacuations, ni inflammation gastro-intestinale. Ainsi, M. Locher-Balber, qui pourtant l'a donné avec avantage, à la dose de 10 à 12 grains, dit s'être convaincu, par un grand nombre d'observations, qu'il nuit toutes les fois qu'il n'agit pas comme évacuant; beaucoup d'autres, et en particulier, M. Vacquié, ont cherché même à prouver, par des faits et des raisonnemens, que les succès de la méthode rasorienne sont contestables, et ses mauvais effets très-évidens; que de moindres doses auraient pu conduire aux mêmes résultats; qu'enfin, dans les affections cérébrales, où seule elle peut être indiquée, on ne doit pas dépasser 18 à 24 grains.

Affections de la poitrine. De tous temps, depuis Hippocrate, les vomitifs ont été employés dans ces maladies, lorsqu'elles ne sont pas trop aiguës, qu'il n'y a pas de sang dans les crachats, ou qu'elles offrent ce caractère bilieux si bien décrit par Stoll. Mais la méthode rasorienne a beaucoup étendu le champ de son emploi, en même temps qu'elle en a changé les doses. Robinson a recommandé les vomitifs dans l'*hémoptysie*, où Cullen et la plupart des praticiens les regardent comme nuisibles, et où Laennec n'a obtenu aucun succès de l'emploi de l'émétique à haute dose. M. J.-L. Brachet l'emploie à grande dose aussi, contre la *pleurésie* (*De l'emploi de l'opium dans les phlegm*, etc., 1828, pag. 275), affection où Laennec prétend qu'il fait tomber promptement l'éréthisme, mais sans accélérer la résorption de l'épanchement; tandis que M. Du-

parceque, au contraire, le signale, administré par absorption cutanée, comme le meilleur des résorbans, et que M. J. Tonelli, qui a rapporté quarante observations de succès, dans des cas de catarrhe, de phthisie, etc. (*Bull. des sc. méd.* de Fér., III, 75), ne l'y a pas trouvé moins utile. Laennec, dans des cas d'*œdème du poumon* et de *catarrhe suffocant*, surtout accompagné d'un peu de pneumonie, l'a aussi prescrit avec avantage; mais c'est principalement dans le traitement du catarrhe pulmonaire, du croup, de la coqueluche, et, en première ligne, de la pneumonie, qu'il se montre éminemment efficace.

1°. *Pneumonie.* Rivière employait avec succès, dans cette maladie, l'émétique réitéré chaque jour à dose vomitive; Seranne, cité par Bordeu, en faisait aussi grand usage; il en est de même de M. Dumangin, au rapport de Laennec, du docteur Ellis, d'après un Mémoire récemment adressé à l'Académie de médecine, etc.: mais c'est sur l'émétique administré à haute dose que nous voulons insister ici. La péripneumonie est, en effet, de toutes les maladies, celle où la méthode de Rasori a obtenu jusqu'à ce jour le succès le moins contesté. M. Fontaneilles, en 1817, inséra, dans les *Ann. cliniques de Montpellier* (XLII), un Mémoire, que vainement il avait adressé, neuf ans auparavant, à la Société de médecine de Paris, arrêtée par la nouveauté des faits, et qui contient l'exposé de la pratique de Rasori dans cette maladie. Près de six cents péripneumoniques auxquels il a vu donner graduellement de 6 grains à 1 ou 2 gros d'émétique par jour, ont été promptement soulagés: rarement la maladie a dépassé deux septenaires; les 7/10es n'ont été malades que de 7 à 11 jours; la mortalité a été de 1 sur 20; aucun malade n'est devenu phthisique ou n'a été atteint d'affection organique. Le Mémoire même de Rasori, publié depuis, et assez récemment connu en France, contient le tableau de 832 péripneumonies: on y voit que l'auteur employait la saignée concurremment avec l'émétique, surtout quand la marche du mal était rapide et menaçante. Sans connaître ces travaux, M. Peschier de Genève, est arrivé, en 1822, aux mêmes résultats pratiques (*Bibl. univ.*, juin 1822; V. aussi *Bibl. méd.*, *sept.* 1822; et *Journ. gén. de méd.*, LXXXI, 278). L'émétique à haute dose lui a réussi dans tous les cas de *fluxion de poitrine*, quels qu'en fussent les symptômes; jamais il n'a employé la saignée, et pourtant il affirme n'avoir pas perdu un seul malade, lorsque ses confrères étaient bien moins heureux. Le mal, dit-il, disparaissait à vue d'œil; et, au dire de ses malades, l'émétique faisait l'*effet d'un velours sur la poitrine*; il en donnait 12 à 15 grains par jour dans une potion de 6 onces, par cuillerée, de 2 heures en 2 heures.

Quelque extraordinaires qu'aient dû paraître d'abord ces faits, que l'on voulut attribuer tour à tour à un vice de préparation de l'émétique, au climat, à l'habitude, etc., la plupart sont aujourd'hui sanctionnés par l'expérience. Laennec, qui dit avoir employé, depuis 1816, et surtout depuis 1821, cette méthode hardie, en a vu des effets presque aussi remarquables, recueillis et publiés par M. Delagarde. On voit, à l'article *Péripneumonie*, de son *Traité de l'auscultation médiate*, que rarement ses malades n'ont pu supporter l'émétique; qu'à l'exemple de Rasori, il joignait le plus souvent à son emploi la saignée, débutant même par elle, conduite imitée depuis par MM. Bang, Levrat-Perrotton, Gendrin, etc.; qu'il n'a pas observé ces récrudescences si communes quand on n'emploie que la saignée; qu'enfin il n'a perdu que 2 malades sur 57. M. Ambroise Laennec (Bayle, *Bibl. de thérap.*, I, 258), qui a aussi beaucoup expérimenté cette méthode, n'a eu que 3 morts sur 40 malades atteints de *pleuropneumonies*.

Ces succès, si dignes de fixer l'attention des praticiens, ont été d'ailleurs confirmés par la plupart des observations recueillies ou publiées par MM. Vaidy (*Journ. complém. du Dict. des sc. méd.*, XV, 203 : 2 obs.; 12 à 36 grains par jour); Haime (*Précis de la const. méd. de Tours*, 1822, 2e trimestre, pag. 12 : 3 obs.; 8 à 10 gr.); Wolff de Varsovie (*Journ. d'Hufeland*; V. *Nouv. Bibl. méd.*, VI, 227 : 10 obs.); Morelot de Beaune (*Bull. des sc. méd.* de Fér., V, 224 : un fait; 16 grains); P. Gassaud (*Revue méd.*, II, 401 : 4 obs.; 6 à 10 grains); Levrat-Perrotton; Bénaben (*Revue méd.*, IV, 5 et 337); Palais (*Gazette de santé*, 1826, p. 189 : 3 obs.); Bang de Copenhague (*Bibl. for Læger*, 1826; V. *Bull. des sc. méd.* de Fér., XI, 308 : 54 malades, 2 morts); Blache (*Arch. de méd.*, XV, 5 : 3 obs.; 6 à 12 grains chez des enfans, à la clinique de M. Guersent); A. Liégard (*Nouv. Bibl. méd.*, 1828, III, 299 : 2 faits; 6 à 9 gr.); Busedow (*Ibid.*, 447); Gendrin (*Journal gén. de méd.*, CVII, 403 : 23 obs.; 4 à 15 ou 22 grains); Chomel (*Lancette française*, I, 30 : péripneumonie double); Récamier (*Revue méd.*, 1830, II, 180 : 2 faits; 6 à 8 grains), etc., etc. M. Bayle, dans sa *Bibl. de thérapeutique* (I, 310), présente deux relevés des faits alors connus, suivant que l'émétique a été seul administré, ou qu'il a été employé concurremment avec la saignée : ils offrent, en faveur de cette dernière méthode, un avantage marqué. D'un autre côté, le docteur G. Strambio a publié, en 1826, à Milan, vingt-quatre observations de péripneumonie, recueillies par Prato, à la clinique même de Rasori, et choisies parmi celles dont la terminaison

a été malheureuse : ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les organes digestifs n'ont présenté aucune altération.

2°. *Catarrhe pulmonaire.* On connaît l'usage, dans cette affection, de l'émétique à petite dose, soit comme nauséeux, ou comme vomitif, à raison des secousses qu'il provoque, soit comme incisif ou expectorant. L'action avantageuse de la pommade d'Autenrieth, appliquée comme exutoire sur l'épigastre, y est également connue. Mais peu de faits ont été publiés sur son traitement par la méthode de Rasori. Toutefois, M. Levrat-Perroton, qui, du reste, ne porte pas l'émétique à dose très-élevée, en a recueilli quelques-uns ; le docteur J. Tonelli en cite plusieurs autres; et quatre dans lesquels l'émétique, donné à la dose de 6 à 8 grains, a procuré une diaphorèse assez marquée, sont rapportés par M. Gros (Bayle, *Bibl. de thér.*, I, 309).

L'émétique a aussi été recommandé en lavage contre la *phthisie.* C'est même, dit-on, à dose extrêmement fractionnée, le remède secret et souverain de l'auteur d'un Traité sur cette maladie, dont les affiches couvraient naguère les murs de la capitale. J. Tonelli a récemment cité deux exemples de succès de l'émétique à haute dose dans cette grave affection, où J.-H.-L. Frœlich ne l'a pas trouvé moins utile, *surtout dans le cas de vomique.* Le docteur Durr (*Revue méd.*, XII, 106) dit employer, depuis quelques années, avec plus de succès que tout autre exutoire, la pommade d'Autenrieth en friction sur l'épigastre, contre la phthisie non encore accompagnée de colliquation. M. Mastropasqua en a fait usage aussi sur les vésicatoires, dans cette maladie (*Bull. des Sciences méd.* de Fér., 1825, p. 93). Mais, sans mettre en doute la possibilité de résoudre l'affection tuberculeuse qui, pour nous, caractérise essentiellement la phthisie, est-il bien certain que tous ces faits s'y rapportent, et qu'il ne s'agisse pas plutôt de quelque catarrhe rebelle ou de phlegmasies chroniques des poumons ou de la plèvre ?

3°. *Croup.* A dose vomitive, l'émétique, et en général les *émétiques* (*Voy.* ce mot), a toujours été recommandé contre le croup, comme propre à faciliter l'expulsion de la fausse membrane, et à procurer une diaphorèse salutaire. Quelques médecins ont même attribué à l'emploi réitéré de cet agent une véritable spécificité. M. Schweigheuser, qui en a constaté tous les avantages (*Nouv. Bibl. méd.*, 1829, III, 126), dit qu'à Strasbourg il est regardé par les médecins, et employé par le peuple, comme propre à entraver la marche de cette redoutable phlegmasie. Il recommande de commencer par 2 grains dans quelques cuillerées d'eau, à cause des mucosités qui tapissent l'estomac et s'opposent à son action, mais ensuite d'en diminuer la dose.

4°. *Coqueluche.* C'est contre cette affection, où l'émétique à dose vomitive et chaque jour répétée, est d'un usage fort ancien, qu'Autenrieth a préconisé sa méthode (*Voy.* p. 81.), annoncée en 1802 dans sa dissertation inaugurale, et reproduite avec plus de développement en 1807 dans un journal allemand, analysé dans la *Bibliothèque médicale* (XXIV, 276). Il faisait, trois fois par jour, des frictions sur l'épigastre, avec gros comme une noisette de sa pommade stibiée, et l'employait à toutes les époques de la coqueluche, dont les quintes, diminuant peu à peu de fréquence, mais non d'intensité, disparaissent, dit-il, en huit à dix jours au plus, c'est-à-dire, *en moins de jours qu'il ne faut de semaines* par les méthodes ordinaires. Ce moyen, expérimenté depuis lors par une multitude de médecins, est loin d'avoir toujours répondu à leur attente. Le docteur Kelch (journal d'Hufeland; voyez *Biblioth. méd.*, XXIX, 260), regarde, avec beaucoup de praticiens, les douleurs qu'il occasionne comme contre-balançant fâcheusement, pour la médecine des enfans, les avantages qu'il peut d'ailleurs offrir. Le docteur Schneider (*Ann. de méd. d'Altenbourg*; voyez *Bibl. méd.*, XXXI, 417) l'a employé à Fulde en 1808, dans une coqueluche épidémique, sur un grand nombre d'enfans, avec des succès variés : en général, il a fallu y joindre les anti-spasmodiques. Le docteur J. Schaeffer (journal d'Hufeland; voyez *Bibl. méd.*, LIX, 104) a échoué dans un cas où la belladone a ensuite réussi. A notre connaissance, MM. Jadelot, Guersent, Louyer-Villermay, et, d'après M. Gardien (article *coqueluche* du *Dictionn. des Sciences méd.*), Bourdet, Gilbert, Léveillé, etc., n'en ont obtenu que peu de succès; MM. Husson et Itard, M. Bertrand, etc., l'ont, au contraire, trouvé efficace; mais, et notre expérience le confirme, ils ont vu qu'il fallait agir fortement, sans égard pour la douleur, la suppuration, et quelquefois les escarres qui résultent de son application. Au reste, comme toutes les maladies épidémiques, la coqueluche varie de caractère; et, si à une époque elle cédait assez communément à cette méthode, il est de fait aussi qu'il y a quelques années les anti-phlogistiques s'y sont montrés plus ou moins utiles, et qu'aujourd'hui la racine de belladone y fait souvent merveille.

Rhumatisme articulaire. On emploie depuis long-temps l'émétique à petite dose comme sudorifique, dans le traitement du rhumatisme chronique (*Voy.* la Thèse de M. I. Roch); M. Vidal, de Bayonne, (*Journ. gén. de méd.*, XX, 298), a eu outre rapporté trois observations où ce sel, associé à la thériaque, et porté ainsi jusqu'à la dose de 7 grains, lui a semblé utile contre le rhumatisme subaigu. Dans ces derniers temps, quelques exemples de succès, obtenus par

des frictions stibiées, ont été publiés par Hutchinson (*Bibl. germ.*, VI, 441), qui, les pratiquant au-dessus de l'endroit douloureux, guérit en dix jours un rhumatisme *incurable*; par le docteur Nieman, qui frictionne les articulations mêmes, notamment, dit-il, dans les cas de douleurs permanentes des poignets, existant chez les individus qui ont une disposition à la phthisie.

Mais c'est surtout contre le rhumatisme aigu, et administré à haute dose, que l'émétique réclame toute notre attention, puisque, d'après les observations de Laennec, ce remède n'y est presque jamais nuisible, qu'il manque rarement son effet, et que, grâce à lui, la maladie, ordinairement si longue et si douloureuse, se trouve réduite, terme moyen, à sept ou huit jours; quelquefois, dit-il, on voit disparaître en six heures une fluctuation très-manifeste, produite dans le genou par le rhumatisme. On peut consulter à ce sujet, outre la Dissertation de M. Delagarde, le relevé des treize observations recueillies par M. Mériadec-Laennec, à la clinique de son cousin (*Bibl. de thér.*, I, 288); cinq observations dues à M. Honoré; quinze autres, consignées dans la Diss. inaugurale de M. Delourmel de la Picardière; quatre, traduites de l'*Osservatore medico di Napoli*, dans la *Gazette de santé* (1825, p. 15); deux observations du docteur Bruno Spadafora (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., VI, 96, où l'on cite d'autres exemples, recueillis à New-York, de l'emploi de l'émétique à doses excessives); celles de M. Barbier (*Précis de nosog. et de thérap.* II), conformes à celles de Laennec; huit, enfin, mentionnées par M. Gendrin (*Journ. génér. de méd.*, CVII, 405). Un Mémoire de M. Dance (*Archives gén.*, avril et mai 1829) offre des résultats beaucoup moins favorables, car sur seize rhumatisans, cinq seulement ont guéri, trois ont été soulagés momentanément, six n'ont rien obtenu, deux même ont éprouvé des accidens; le remède a échoué aussi dans quatre cas de *rhumatisme fixe*. Néanmoins le rhumatisme aigu et la pneumonie sont, nous devons le répéter, les deux maladies où la méthode de Rasori offre l'exemple de succès les plus extraordinaires et les plus incontestables.

Affections nerveuses et mentales. Si l'administration de l'émétique à dose vomitive a fait quelquefois cesser un état de spasme général, ou telle autre affection nerveuse symptomatique de la présence des vers dans les premières voies, ou de quelque autre cause facile à évacuer, ce n'est point un effet qui lui appartienne en propre; il n'en est pas de même de son action dans certaines maladies où il semble ne pouvoir agir qu'en exerçant sur le système nerveux une action toute spéciale : tels sont, 1° l'*amaurose*, où depuis long-temps on donne l'émétique avec quelque succès à dose nauséeuse,

et dont M. Châtelain rapporte un nouvel exemple attribué à la répercussion d'une dartre; 2° la *cécité nocturne*, où notre ami, M. Blaud, l'a trouvé plusieurs fois d'une remarquable efficacité (*Nouv. Bibl. méd.*, 1828, III, 371, et décembre 1825); 3° le *Hoquet nerveux*, où C. E. Mangor (*Journ. gén. de méd.*, XVIII, 240) l'a donné trois fois avec succès; 4° la *colique des peintres*, où depuis long-temps, dans la méthode dite de la Charité, on l'administre à forte dose; 5° les *palpitations de cœur*, que l'un de nous a vu deux fois céder à l'émétique, effet que produisirent, du reste, une autre fois des vomissemens provoqués seulement par des boissons abondantes; 6° la *chiropodalgie* (Bally), ou affection épidémique de Paris, où M. Cayol (*Revue méd.*, avril 1830) a expérimenté avec avantage l'administration plusieurs fois répétée de l'émétique associé à l'opium, et, dans les cas plus graves, un traitement analogue à celui de la colique métallique; 7° Le *tétanos idiopathique*, que M Ambroise Laennec a guéri, par l'usage de l'émétique à haute dose; 8° la *chorée*, où Laennec a trouvé cette même méthode, sinon héroïque, du moins utile; 9° l'*épilepsie*, où la pommade d'Autenrieth en friction a réussi, dit-on, à M. Peyson, au docteur Angelot, à M. Pariset (*Journ. de méd. de Bordeaux*, novembre 1826, page 313), à un médecin de Cambrai, cité par M. Louyer-Villermay (*Nouv. Bibl. méd.*, IX, 617), etc.; 10° l'*angine de poitrine*, où Goodwin, cité par Jurine dans son travail *ex-professo* sur cette maladie (p. 136), a deux fois employé avec succès, comme révulsif, une solution aqueuse et spiritueuse d'émétique, et où Steinbuch n'a pas été moins heureux avec la pommade d'Autenrieth (*Journ. d'Hufeland*, voy. *Bibl. méd.*, XLVIII, 112); 11° enfin, et surtout, l'*aliénation mentale*, où, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, l'émétique a semblé quelquefois d'une remarquable utilité. C'est ainsi que, d'une part, Cullen, Lorry, Odier de Genève, M. Esquirol, MM. Labonnardière père et fils, médecins à Crémieux, ont vu les vomissemens provoqués par l'émétique faire cesser la folie (*Séances de l'Acad. de méd.*, avril 1830), que Muller (*Journ. complém. du Dict. des Sc. méd.*, III, 184) les a trouvés utiles dans le traitement de la manie; que M. Fisher de Strasbourg dit que l'émétique, donné à la dose de 12 à 20 grains par jour aux aliénés, est le remède dont il a obtenu le plus de succès: assertion contredite, il est vrai, par M. Bayle (*Bibl. de thérap.*, I, 300), qui l'a vu administrer avec peu d'avantage, à haute dose, chez plusieurs individus aliénés, atteints de méningite chronique avec paralysie incomplète; que Valentin (*Mém. et obs. sur le cautère actuel*, 1815) le recommande, sans préjudice, d'ailleurs, du feu;

tandis que, d'une autre part, Jenner (*Bull. de la Soc. méd. d'émul.*, Tablettes, 1822, p. 145), rapporte dix-huit observations où il a obtenu de la pommade d'Autenrieth des effets fort avantageux, succès confirmés par une observation du docteur J. Tonelli (*Bull. des sc. méd.* de Fér., III, 75), où les frictions furent pratiquées sur la tête.

Sala (A.). *Ternarius bezoardicorum, et emetologia, seu triumphus vomitoriorum.* Erfort, 1628, in-8. — Gauteron (A.). *An sudori anglico emeticum cardiacis præferendum?* (dans ses *Quæstiones.* Montp., 1697, in-4). — Bourdelin et Basseville. *Ergo tussi puerorum clangosæ, vulgò* coqueluche, *emesis.* Paris, 1752. — Bergmann (T.). *De stibio tartarisato.* Resp. J.-A. Level. Upsal, 1773, in-4. — Ostermann. *Diss. de tartaro emetico.* Gœtt., 1777, in-4.—Hardtman. *Aphorism. de tartaro antimoniali.* Præses Wollin. Lund., 1782, in-4. — Witting. *Diss. de tartari emetici præparatione et viribus medicis.* Gœtt., 1788, in-8.— Luchtmans. *Disputatio chemico medica inaug. de combinatione corticis peruviani cum tartaro emetico.* Traj. ad Rhenum, 1800. —Roumette. Sur l'emploi du tartrate de potasse antimonié (thèse). Paris, an XI, in-8. — Roch (I.). Diss. sur l'emploi de l'émétique dans le rhumatisme chronique (thèse). Strasbourg, 1806. — Bonnier. Diss. sur l'emploi de l'émétique dans quelques cas de maladies aiguës (thèse). Paris, 1806, in-4.—Vuillot. Diss. sur l'emploi de l'émétique (thèse). Strasb., 1811.—Brodie (B.-C.). *Experiments and obs. on the action of poisons on the animal system* (Philos. Trans., 1812, p. 205).—Magendie (F.). De l'influence de l'émétique sur l'homme et sur les animaux. Paris, 1813, in-8. — Janière (L.-E.-F.). Du tartrate de potasse et d'antimoine considéré comme vomitif (thèse). Paris, 1816, in-4.—Chevalier (F.-J.), Usage et abus de l'émétique (thèse). Paris, 1820, in 4. — René. Considérations sur l'emploi de l'émétique dans la fièvre gastrique, etc. (thèse). Montp., 1821.— Vyau-Lagarde (L.). Du tartrate de potasse antimonié employé comme moyen curatif (thèse). Paris, 1824, in-4. — Barré (P.-A.). De l'action de l'émétique sur l'économie animale, et particulièrement de l'absorption de cette substance saline (thèse). Paris, 1824, in-4. — Rasori. *Delle peripneumonie infiammatorie e del curarle, principalmente col tartaro stibiato* (M. Fontanelles en a donné la traduction dans les *Archives de méd.*, t. IV. Voy. aussi la *Bibl. thér.* de M. Bayle, I, 198).—Delagarde (V.). Obs. sur l'action de l'émétique à haute dose comme moyen curatif, etc. (*Arch. gén. de méd.*, IV). — Laennec. (Traité de l'auscultation médiate, 1826, I, 492).— Vacquié (F.). Considérations cliniques et physiol. sur l'emploi du tartre stibié à haute dose dans le traitement de la péripneumonie et du rhumatisme (*Mém. de la soc. méd. d'émul.*, IX, 307).—Delourmel de la Picardière (L.). Obs. sur l'emploi du tartre stibié dans le rhumatisme articulaire (thèse). Paris, 1827, in-4. — Serraillier (C.). Essai sur l'action du tartre émétique et sur son emploi en médecine (thèse). Montp., 1827, in-4. — Grillot (T.). Des dangers qui peuvent suivre l'emploi du tartre stibié à haute dose dans le traitement de la pneumonie (thèse). Paris, 1828, in-4.—Levrat-Perrotton (J.-F.). Obs. sur l'emploi du tartrate antimonié de potasse dans les phlegmasies des organes de la respiration. Lyon, 1828, in-8. — Chauvin (E.). Diss. sur l'emploi du tartre stibié (thèse). Paris, 1829, in 4. — Gendrin (A.-N.). Obs. sur la préparation et sur les effets de la pommade stibiée (*Journ. gén. de méd.*, CVII, 399, et CIX, 388). — V. aussi la bibliographie des articles *Antimoniaux* (I, 355) et *Emétiques* (III, 106).

ÉMÉTIQUES, *Emetici*, de εμεω, je vomis. On appelle ainsi les substances qui provoquent le vomissement, et dont la principale d'entre elles, l'émétique proprement dit, a pris son nom. *Emétique* et *vomitif* sont synonymes, mais cette dernière expression est plus employée, comme d'une signification plus générale : la première toutefois l'est davantage dans les mots dérivés, tels qu'*éméto-cathartiques*.

Les vomitifs se rencontrent dans les trois règnes ; les plus énergiques et les plus sûrs sont ceux qu'on tire des minéraux, et surtout de l'antimoine (I, 338), tels que l'émétique proprement dit (III, 75), le kermès, le soufre doré, l'antimoine diaphorétique, le verre d'antimoine, etc. : les sulfates de cuivre, de zinc, etc., sont aussi des substances vomitives. Un grand nombre de végétaux sont émétiques ; le

plus employé est l'ipécacuanha, mais l'ellébore, le vérâtre, l'euphorbe, le colchique, la digitale, la scille, le cyclamen, l'asarum, l'arnica, la gratiole, etc., produisent également le vomissement, même à plus petite dose que la racine brésilienne. Les animaux n'offrent qu'un petit nombre de parties émétiques; encore faut-il qu'elles soient prises en quantité marquée, telles que les graisses, les huiles, les œufs de certains poissons, les chairs de plusieurs quadrupèdes, quelques insectes, etc.

Les substances vomitives n'ont point de caractères communs; les unes sont presque insipides, comme l'émétique, les autres sont très-amères, comme l'ellébore, l'arnica, etc.; d'autres ont une saveur saline et métallique, telles que les vitriols blanc et bleu; presque toutes sont sans odeur.

Les vomitifs s'administrent le plus communément par la bouche, et, sous ce rapport, ce sont des médicamens dont l'action est la plus directe possible, puisqu'ils portent leur effet sur l'organe même où on veut qu'ils agissent; ils provoquent la contractilité sensible de l'estomac, suivant l'opinion de Bichat, d'autant plus facilement, que leur action est plus immédiate; cependant, dans quelques occasions, où la déglutition est empêchée, on a conseillé de les injecter dans les veines, depuis Kohler (*Bibl. de chir. du nord*, I), et, chose remarquable, leur résultat est plus prompt alors que par leur ingestion dans le ventricule; cependant on ne doit avoir recours à ce moyen que lorsqu'on ne peut en employer d'autres, à cause des dangers que présente ce mode thérapeutique, l'air qui pénètre parfois avec les substances injectées, pouvant en certaine quantité devenir mortel. On a administré encore les vomitifs en frictions sur l'épigastre: les anciens employaient assez fréquemment cette voie, et ils avaient plusieurs onguens qu'ils prescrivaient de la sorte: celui d'*Arthanita* est le seul qui soit encore prescrit quelquefois dans cette intention; la pommade d'Autenrieth, rendue aqueuse, peut aussi servir à cet usage (Voyez *Emétique*).

On doit ranger parmi les vomitifs certains moyens mécaniques, tels que la titillation de la luette avec les barbes d'une plume, dont on use lorsqu'il y a occlusion de l'œsophage par un corps étranger, ou que l'on craint d'ajouter l'irritation de l'agent médicamenteux à celle de l'estomac. La seule plénitude de ce viscère est un moyen d'en provoquer l'action contractile; effectivement, si son extension est portée au-delà d'une certaine mesure, il chasse par sa contraction rapide, aidée sympathiquement de celle des muscles abdominaux, les matières qu'il contient. Les boissons abondantes provoquent donc le vomissement, par suite de sa dilatation, et on s'en sert par fois comme

d'un moyen émétique. L'accumulation des alimens amène le même résultat, comme on le voit dans les indigestions.

Les vomitifs sont des agens irritans, excitans, perturbateurs, dont l'action est vive, forte, profonde, qui impriment un grand mouvement, une action considérable à toute l'économie, et la remuent pour ainsi dire jusque dans ses fondemens ; c'est le moyen le plus énergique de la médecine interne, dont on fait un emploi fréquent dans des cas fort divers, et dont on retire les plus grands avantages dans une multitude d'occasions. Par leur moyen, non-seulement on évacue l'estomac, on sollicite la sortie de la bile de ses canaux, par suite de l'action des vomitifs sur le duodénum, on stimule l'expulsion des mucosités gastriques et intestinales, mais encore on transforme tout l'appareil digestif en un centre fluxionnaire, auquel viennent se rendre des liquides abondans, provenant du foie, du pancréas, des cryptes muqueuses, des exhalans intestinaux, etc., comme on le voit à l'abondance des matières vomies, qui dépasse souvent de beaucoup les matières ingérées C'est par fois, on pourrait presque dire toujours, le grand mouvement imprimé par les vomitifs, la dérivation qu'ils causent, qui fait leur succès, plus que les évacuations qu'ils produisent, et auxquelles le public a surtout égard ; aussi voyons-nous que leur action anime la circulation capillaire, ouvre tous les couloirs ; que les selles et les urines sont plus abondantes, que des sueurs copieuses ont lieu, qu'une chaleur générale se développe, que souvent les règles, des hémorrhoïdes même se manifestent, etc., et qu'enfin un sommeil doux succède aux angoisses et à la fatigue extrêmes causées par le vomissement, et au travail profond et général qu'il a produit dans toute la machine. Ainsi, pour le médecin, un vomitif n'est pas uniquement un moyen d'évacuer l'estomac, c'est un agent excitant au plus haut degré, dont l'action prompte et grande remédie à des débilités profondes, détourne les lésions de certains organes par son action fortement révulsive, etc. ; aussi, le soulagement que produisent les vomitifs n'est pas toujours en raison de la quantité ou de la nature des matières expulsées

Mais, pour recourir à l'emploi des émétiques, il faut que l'estomac soit sain, exempt d'inflammation, sans engorgement squirrheux ni adhérences, etc. On s'en abstient, avec juste raison, dans les cas contraires, parce que leur administration pourrait alors causer des phlegmasies gastriques, des ruptures, produire des hémorrhagies, des convulsions, des lipothymies, etc., augmenter, en un mot, le mal plutôt que de le soulager. Les caractères qui font reconnaître aux médecins l'état normal de l'estomac, quant à son tissu, et sur

lesquels la nature de cet ouvrage ne nous permet pas d'insister, ne sont pas toujours faciles à saisir. Nous dirons qu'en général on croit pouvoir administrer les vomitifs lorsque la langue est large, humide, que l'épigastre est peu ou point douloureux à la pression, et qu'il n'y a qu'une céphalalgie frontale modérée; mais le tact médical, en pesant bien toutes les circonstances de certaines positions morbides, rend plus hardi, et fait employer avec succès, dans quelques cas, les vomitifs, malgré des signes qui sembleraient s'opposer à leur administration. On sait combien un système moderne répugne à employer les vomitifs, sous le prétexte qu'ils peuvent causer des phlegmasies, regardant même l'embarras gastrique, quelque simple qu'il soit, comme un commencement d'inflammation. L'expérience montre que les craintes de ses fauteurs sont exagérées, et qu'ils se privent, par cette croyance, d'une des médications les plus efficaces, lorsqu'elle est maniée convenablement.

On remarque que les vomitifs sont indiqués surtout à l'invasion des maladies, tandis que les purgatifs conviennent mieux vers leur fin.

La dose des émétiques est proportionnée à la force de la substance que l'on choisit, à la maladie pour laquelle on l'emploie, à la constitution et à l'idiosyncrasie des sujets chez lesquels on la prescrit, et surtout eu égard au but qu'on se propose dans son administration. Plus les maladies sont aiguës, moins la dose doit être forte; plus elle est avec torpeur, insensibilité, et plus la quantité doit en être augmentée. Ainsi, dans les fièvres, on ne prescrit les vomitifs qu'à dose simple, tandis qu'il faut la doubler et la tripler dans la paralysie, l'hydropisie, etc.

On administre les vomitifs à jeun, le matin, s'il n'y a pas urgence plus tôt; on les dissout ou suspend dans un liquide peu abondant, afin qu'ils puissent être pris en une ou deux doses, de 4 onces chaque environ, chauffées à une température modérée, car la chaleur tiède porte au vomissement; on en aide également l'action par une abondance d'eau tiède, laquelle ajoute elle-même à leur effet par la distension qu'elle cause, et le degré de calorique qu'elle produit. L'usage ancien était de préparer à l'emploi des vomitifs par la saignée, des boissons délayantes, la diète, etc. Dans les cas de pléthore, la première précaution peut être utile; les deux suivantes le sont fréquemment, surtout lorsqu'il s'agit de vomissemens évacuatifs. Chez quelques sujets délicats, on donne les vomitifs associés à des antispasmodiques, à des adoucissans, dans l'espoir de moins les fatiguer, ce à quoi on ne réussit pas toujours; on donne aussi les vomitifs les moins actifs, comme l'ipécacuanha : nous observerons à ce sujet que le plus

franc, le plus sûr, est le meilleur vomitif, sauf à n'en donner qu'une dose moindre; nous préférons, sous ce rapport, l'émétique à l'ipécacuanha, même pour les enfans; au contraire, nous choisissons ce dernier si nous ne voulons procurer que des vomituritions, ou un effet antipéristaltique.

On ne se sert pas toujours des vomitifs dans toute leur force; dans quelques cas, on ne veut qu'entretenir le mouvement fluxionnaire qu'ils causent sur l'estomac; d'autres fois, c'est pour perpétuer en quelque sorte les efforts de vomituritions qui, se propageant à la trachée, faciliteront la sortie des mucosités bronchiques, ce qui les transforme en quelque sorte en expectorans; dans ces cas, on ne donne que de petites doses de vomitifs; on les prescrit à *doses brisées* (*fractis dosibus*), suivant le langage des médecins, ou on les étend dans beaucoup de liquide, ce qui revient au même, et ce que les praticiens appellent les donner en *lavage*. On ne doit point opposer à la prescription de ces quantités minimes les cas où on conseille certains vomitifs à grandes doses, comme le font les contre-stimulistes. Ici les émétiques, ou plutôt l'émétique, n'agissent plus comme vomitif, et leur action est tout-à-fait distincte de celle qu'ils produisent dans l'état ordinaire, puisqu'ils ne font pas vomir, etc. (V. *Émétique*).

L'observation montre qu'on use des vomitifs dans des cas fort différens; nous croyons devoir présenter les principales divisions qu'ils paraissent offrir au médecin, sous le rapport pratique.

Vomitifs évacuans. On donne ce nom à ceux qu'on emploie pour débarrasser l'estomac des matières muqueuses, saburrales, bilieuses qu'il renferme, et dont la présence se manifeste le plus souvent par l'ensemble de symptômes appelé *embarras gastrique*, qui est simple ou compliqué, fébrile ou non fébrile : c'est, sans contredit, la circonstance où on fait le plus fréquent usage des vomitifs, et celle où leur avantage est le plus marqué. Dans les fièvres bilieuses, on emploie aussi les vomitifs évacuans avec efficacité, surtout dans certaines constitutions atmosphériques. L'état muqueux, limoneux, épais, etc., de la langue, réuni à l'amertume de la bouche, et au dégoût pour tout aliment, sont les signes les plus positifs du besoin des vomitifs évacuans. Les vomissemens spontanés indiquent eux-mêmes alors le besoin des émétiques; et, comme on fait cesser ces vomissemens en provoquant un vomissement plus complet, il en est résulté l'aphorisme d'Hippocrate : *Vomitu vomitus curatur*.

Vomitifs sympathiques. Dans certaines maladies inflammatoires des viscères ou de la peau, l'estomac semble être le siége d'une réaction morbide, et manifeste alors par des signes plus ou moins distincts, sa participation à leur état pathologique : les vomitifs ont,

dans ce cas, une action marquée sur ces phlegmasies (et sur quelques autres maladies), et on voit celles-ci diminuer ou disparaître, par fois, comme par enchantement, à la suite du vomissement. Qui n'a pas vu un émétique faire cesser, à l'instant, une pleurésie commençante, un érysipèle à la face, une angine, une fièvre, etc., à leur début? Cependant il y a des cas où des nausées, etc., se manifestent, et où il ne faut pas donner de vomitifs, telles sont certaines maladies de la tête, la frénésie, l'arachnoïdite, etc., à cause de la congestion cérébrale qui a lieu pendant leur existence.

Vomitifs antipéristaltiques. Dans les affections diarrhéiques, dysentériques, les vomitifs sont un des meilleurs moyens à mettre en usage ; ils rompent l'habitude vicieuse du canal digestif, le ramènent à son rhythme ordinaire, rétablissent les fonctions expulsives dans le mode naturel. Le plus léger vomitif met fin par fois, dans ce cas, à la dysenterie la plus grave, ou à la diarrhée la plus longue, mais il faut attendre que les symptômes les plus vifs soient éteints. Certaines substances, recommandées contre les diarrhées, la dysenterie, telles que le simarouba, le colombo, le quassia, etc., très-actives de leur nature, seraient nuisibles dans ces maladies, si elles n'agissaient pas comme antipéristaltiques, en causant des angoisses et une irritation de l'estomac (Barbier).

Vomitifs antifluiques. On a vu des leucorrhées, des gonorrhées, des hémorrhagies, etc, être arrêtées par l'action de vomitifs forts et répétés.

Vomitifs expulsifs. Qu'une substance délétère, un poison, des alimens surabondans, un corps étranger, etc., soient introduits dans l'estomac, l'action des vomitifs devient indispensable, et il est nécessaire qu'elle soit mise en jeu le plus promptement possible, surtout dans le cas d'empoisonnement ; il est désirable alors que l'action du vomitif ne s'exerce que sur l'estomac, afin de ne pas ajouter à l'irritation des autres parties du système digestif. Si le corps étranger était arrêté dans le trajet de l'œsophage, et empêchait les liquides de pénétrer, on ferait usage de la titillation ou même de l'injection veineuse, pour procurer le vomissement.

Vomitifs excitans. On les emploie dans des cas où le système digestif paraît plongé dans une atonie profonde, lorsqu'il y a flaccidité des tissus, langueur des fonctions, débilité générale ; on s'en sert aussi lorsque, suivant le langage des praticiens, l'on veut donner une secousse à toute la machine engourdie, empâtée, etc., pour faire reparaître une éruption rentrée, etc. Cullen remarque, avec raison, que les vomitifs sont par fois d'excellens stomachiques (*Mat.*

méd., II, 485), par suite du mouvement et des secousses qu'ils impriment à l'estomac.

Vomitifs perturbateurs. C'est dans les cas douteux, obscurs, insidieux, qu'on en fait usage; c'est une sorte de médecine d'essai, qui ne peut guère être employée que par un médecin assez expérimenté pour apprécier avec justesse et sagacité l'à-propos de leur administration.

Vomitifs révulsifs. On les prescrit pour attirer sur l'estomac, au moyen de la fluxion qu'ils y établissent, les affections morbides d'autres régions du corps. Peut-être l'effet de ceux que nous avons appelés *Vomitifs sympathiques*, est-il le même. On peut rapporter à ce mode, l'action produite par l'usage des vomitifs dans la fièvre puerpérale, la péritonite, etc.; il est recommandé par Doublet et par Désormeaux, et surtout favorable l'été. Dans les plaies de tête, dans la tendance à l'apoplexie, les maladies des yeux, etc., l'emploi des vomitifs en lavage est souvent utile par suite de la révulsion qu'ils opèrent.

Vomitifs expectorans. Ce sont ceux que l'on donne à petite dose pour entretenir un état continuel de soulèvement de l'estomac, qui se communique à la trachée, et procure la sortie des mucosités bronchiques; on les donne de cette manière dans le catarrhe muqueux, la toux par engouement, le rhume avec expectoration difficile, l'infiltration pulmonaire, etc. Reil en a recommandé l'emploi dans la phthisie commençante. Dans le croup, les vomitifs font rejeter la membrane croupale des voies aériennes. Les vomitifs expectorans sont, la scille, le colchique, la digitale, etc.; ils ne prennent le nom d'*incisifs* qu'à dose plus minime encore.

Vomitifs par expression. Dans certaines angines muqueuses, les voies de la déglutition sont tellement gênées que les liquides ont peine à passer; l'action des vomitifs dégage celles-ci par le mouvement d'expression qui leur est communiqué; elles reviennent à un volume moindre, et qui permet alors à la déglutition de se faire avec plus de facilité : c'est un moyen que nous avons souvent vu mettre en usage par le professeur Corvisart, et qu'à son exemple nous avons employé avec succès dans des cas semblables.

Il y a quelques circonstances qui contre-indiquent l'emploi des vomitifs; nous avons fait connaître plus haut l'état où l'estomac devait être pour qu'on pût les prescrire, et les signes qui s'y opposaient : nous ajouterons à ces derniers les suivans : sécheresse et contraction de la langue, rougeur, surtout à sa pointe (bien que l'un et l'autre ne soient pas un motif constant d'exclusion); inflammation manifeste de l'estomac; vomissemens continuels, joints à la chaleur

et à la douleur du viscère ; squirrhe ou adhérence de quelques-unes des parties du ventricule ; anévrysme du cœur ou des gros vaisseaux ; présence d'une hernie étranglée ; tendance aux hémorrhagies bronchiques ou à l'hématémèse ; faiblesse extrême ; état nerveux trop exalté, etc. L'état de grossesse, de menstruation ou de hernie simple ne sont que des empêchemens conditionnels, car, dans des cas urgens, on peut passer outre. Nous avons dit qu'on remédiait à la pléthore, qui s'oppose à l'emploi actuel des vomitifs, par les saignées préalables, car il ne faut pas oublier qu'au moment de leur action il y a congestion cérébrale momentanée.

Remarquons, en finissant, que le public, si grand amateur des purgatifs, répugne en général à l'emploi des émétiques, soit par suite des angoisses passagères que cause leur administration, soit par la frayeur qu'on lui en fait ; et cependant, à tout prendre, leur emploi est plus souvent suivi de succès, surtout d'un plus prompt succès, que celui des évacuans intestinaux.

Castelli (P.). *Emetica, in quibus de vomitoriis et vomitu.* Romæ, 1634, in-fol. — Wedel (G.-W.). *Diss. de vomitoriis ritè adhibendis.* Jenæ, 1676, in-4. — Brake (A.). *Diss. de vomitoriis.* Leyde, 1692, in-4. — Depré (J.-F.). *Diss. de vomitoriorum usu et abusu*, resp. C. L. Rosenhayn. Erfodiæ, 1719, in-4. — Hoffman (F.). *Obser. de cauto vomitoriorum usu.* Halæ, 1725, in-4. — Goetz (J.-C.). *Vomitoriorum diversus effectus* (*Acta acad. nat. Cur., II*, 437; 1730). — Hilscher (S. P.). *Diss. de vomitoriorum naturâ usu et abusu.* resp. G. H. Schnetter. Jenæ, 1732, in-4. — Gœlicke (A.-O.). *Dissert. de emeticorum usu et abusu in praxi medica.* Franef. sur l'Oder, 1734, in-4. — Fothergill (J.). *Diss. de emeticorum usu in variis morbis tractandis.* Edinburgi, 1736, in 8. (trad. en anglais par Letsom.) — Schulze. *De vomitu et vomitionibus.* Hal., 1744. — Geisler (J.-E.). *Animadversiones de usu vomitoriorum.* Lipsiæ, 1746, in-4. — Hamberger (G.-E.). *Diss. de emeticorum agendi modo et usu.* Jenæ, 1749, in-4. — Meyer (C.-A.). *Diss. de eximio ipecacuanha, necnon aliorum quorumdam emeticorum, etc.* Gottingæ, 1779, in-4. — Wolff (J.-J.). *Diss. de vomitoriorum usu*, etc. Gottingæ, 1780, in 4. — Scipio (C.-G.). *Diss. de vomitûs excitandi indicantibus et contrindicantibus.* Jenæ, 1782, in-4. — Melart. *De tempore exhibendi emetica in febribus intermittentibus maxime opportuno.* Gœtt. 1782, — Schramme (C.). *Diss. de egregio emeticorum usu*, etc. Gottingæ, 1783, in-4. — Pearson (S.-B.). *Diss. de vomitoriis.* Edinburgi, 1790, in-8. — Balme. Mémoire sur l'usage des vomitifs, etc. (Ancien journal de méd., XXXI, 123 et 220; XXXIV, 127, XXXIX. 129). — Blanc. Essai sur le tartrite antimonié de potasse considéré chim., et sur l'emploi des émétiques (thèse). Montp., an X. — Laurens. Dissert. méd. sur l'usage, l'abus et la manière d'agir des émétiques (thèse). Montp., an IX. — Artros (d'). Quelques considérations sur les émétiques (thèse). Montp., an XI. — Massip. Usage des émétiques dans la pratique de la médecine (thèse). Paris, an XI, in 8. — Porta (J.). Essai sur les indications et les contre-indications dans l'usage des émétiques (thèse). Montp., an XII. — Lartigues (J.). *Tentamen medicum de usu et abusu emeticorum* (thèse). Montp., t. 5, n° 15 des diss. lat. — Calvet. Essai sur les effets et les indications des émétiques (thèse). Montp., an XII.—Four. Essai sur les effets des émétiques (thèse). Montp. an XII.—Pharamond. Effets et abus des émét. (thèse). Paris, 1806, in-4.—Gaune (C.-L.). Essai sur l'emploi des vomitifs, etc. (thèse). Paris, 1810, in-4. —Abbadun. Emploi des émétiques dans le traitement des plaies d'armes à feu (thèse). Montp., 1814. — Giraudet. Usage et abus des vomitifs, (thèse). Paris, 1818, in-4. — Mogge-Pous. *Diss. med. inaug. de multiplici emeticorum in medicinâ agendi ratione atque usu.* Lugduni batavorum, 1818. — Cornuau. Considérations générales sur l'emploi des émétiques (thèse). Montp. 1819. — Quatrefages. Essai sur l'emploi des émétiques (thèse). Montp., 1819, in-4. — Labrousse. Considérations générales sur l'emploi des émétiques (thèse). Montp., 1822, in-4. — Frœlich (J.-H.-L.). *De usu emeticorum in phthisi pulmonari.* Leipzig, 1824. — Talon (L.-C.). Emétiques. Paris, 1824, in-4.

ÉMÉTO-CATHARTIQUES, *Emeto-cathartica*. On donne ce nom aux mélanges de médicamens vomitifs et purgatifs ; par exemple, à

la mixtion de l'émétique avec des sels neutres, qui est l'éméto-cathartique dont on fait le plus d'usage. Une double action se manifeste presque instantanément après leur administration, quoique l'action vomitive précède presque toujours, à raison sans doute de ce que c'est sur l'estomac que le médicament agit d'abord. Du reste, il est rare que les seuls vomitifs ne causent pas l'action des éméto-cathartiques, car on voit le plus souvent des selles terminer l'action des émétiques, tandis qu'il est moins fréquent d'observer des vomissemens avec les seuls purgatifs.

On donne les éméto-cathartiques dans les cas où on veut agir sur toute la longueur du canal gastro-intestinal, soit pour procurer l'expulsion complète des matières alvines, soit pour le stimuler. On croit agir avec plus de force et d'étendue avec eux qu'avec les vomitifs ou les purgatifs donnés isolément, ce qui peut être réel, bien que les vomitifs seuls aient une action plus vive, par cela même qu'elle est concentrée sur un espace moins considérable. Les purgatifs, au contraire, n'ont guère qu'un effet évacuant; leur stimulation est presque nulle au-delà de l'intestin même.

On donne surtout les éméto-cathartiques dans les affections bilieuses, d'après la méthode de Stoll, qui les prescrivait au début de la plupart de ces maladies : on les emploie encore dans le cas d'embarras général du canal digestif, etc.

Emeu, Eme. Anciens noms du casoar. Voyez *Casuarius Emeu*, Lath., II, 142.

Emidho. Un des noms de l'*Hibiscus populneus*, L., à Taïti.

EMMÉNAGOGUES, *Emmenagoga*. Médicamens qui ont la propriété d'exciter l'écoulement des règles, de εμμηνα, règles, et de αγω je conduis. L'emploi de ces agens thérapeutiques a un but opposé à la plupart des autres, au moyen desquels on cherche à empêcher la congestion du sang sur les organes, et non à l'y appeler ou retenir, comme on le tente à l'égard de la matrice en donnant des emménagogues. Une autre singularité de ce genre de médicamens, c'est qu'on n'en fait usage que pour un des deux sexes. Enfin, on peut remarquer qu'on n'en a besoin que pendant l'âge moyen de la vie, et même à de certaines époques de cet âge. Toutes ces singularités apparentes tiennent à ce que les emménagogues n'agissent que sur l'*utérus*, en tant que centre de l'écoulement menstruel.

On peut diviser les emménagogues en vrais, en indirects et en accessoires.

Les *emménagogues vrais* sont ceux qui provoquent sur l'utérus une fluxion marquée, la plénitude de ses capillaires veineux, d'où résulte par suite l'exhalation sanguine qui s'en émane en rosée ou gouttelettes, laquelle forme le liquide menstruel. Ces médica-

mens paraissent agir sur l'*utérus* d'une manière spéciale ; effectivement, après avoir administré du safran, par exemple, si les sujets sont dans une disposition favorable, on voit l'écoulement sanguin paraître au bout de peu de jours, par suite de la fluxion utérine qu'il produit, et qui eût pu avoir lieu sur le *rectum* ou la vessie, qui sont des organes contigus, si son action ne se fut pas portée d'une manière directe sur la matrice. Dans notre opinion, donc, l'action emménagogue de certaines substances ne peut être mise en doute; mais, pour qu'elle puisse s'exercer, il faut que rien ne s'y oppose, qu'il n'y ait dans l'organe qui est le siége de cette fonction, que juste le degré de tonicité, de vitalité au-dessous de celui qui est nécessaire pour que le flux ait lieu spontanément; alors l'art peut agir avec efficacité, comme le ferait la nature douée d'un peu plus d'activité ou de force. C'est dans la faiblesse, la langueur de l'utérus, que l'on reconnaît à celle du corps, que les emménagogues sont surtout nécessaires.

Les emménagogues directs sont des médicamens excitans, doués d'un arôme plutôt désagréable qu'agréable, et presque caractéristique; on y range surtout le safran, la sabine, l'aristoloche, la matricaire, l'absinthe, la rhue, le marrube blanc, l'*asa fœtida*, le castoréum, les baies de genièvre, la camomille, le galbanum, le sagapenum, la myrrhe, etc., etc., substances douées aussi de propriétés anti-hystériques incontestables, et dont l'emploi est vulgaire et presque domestique, pour plusieurs d'entre elles, fort à tort sans doute, car leur administration est une de celles qui demandent le plus de tact médical et de sagacité.

Les *emménagogues indirects* sont ceux qui facilitent l'écoulement des règles, sans provoquer pourtant de fluxion utérine; car, dans le cas où leur intervention est nécessaire, c'est toujours parce que cet organe est empêché par une cause quelconque de leur donner issue. Les règles semblent ici *retenues* dans les capillaires de la matrice, tandis que, dans le premier cas, la puissance pour y parvenir paraissait leur manquer; tantôt c'est une trop grande rigidité de la fibre, tantôt une excitation trop forte, etc., qui les empêchent de se montrer; d'autres fois, c'est une cause spasmodique, une sorte d'orgasme douloureux qui leur nuit, parfois un état pléthorique, ou phlegmasique, etc. C'est donc l'obstacle qui empêche la menstruation qu'il convient de reconnaître d'abord, pour y opposer l'emménagogue direct, ou les emménagogues indirects nécessaires : c'est faute de pouvoir y parvenir que l'emploi de ces médicamens est si souvent infidèle. Parmi les derniers, ce sont les émolliens qui sont ceux dont l'usage est le plus fréquent, tels que bains de vapeur diri-

gés sur l'organe génital même, bains de jambes, bains entiers, boissons délayantes, rafraîchissantes, cataplasmes sur l'hypogastre, régime doux, etc. On emploie fréquemment les saignées locales à la vulve, au périnée, aux cuisses, aux jambes, etc., dans le cas de congestion utérine, ou même pour dériver sur la matrice le sang dévié de son rhythme menstruel : l'électricité, les frictions, les sinapismes, les ventouses, ou même les épispastiques, sont indiqués et parfois employés dans ce dernier cas. On a vu un vomitif ou un purgatif un peu fort, provoquer l'issue des menstrues, etc. Les anti-spasmodiques, et même les opiacés, sont administrés dans le cas où des accidens nerveux concomitans font juger que l'aménorrhée tient à quelque trouble de ce genre. La laxité générale des tissus, qu'il faut distinguer de celle du système utérin, exige l'administration des préparations de fer, métal qui a d'ailleurs la propriété de donner au sang plus de couleur, de consistance, etc., et qui est un des plus puissans moyens à employer à haute dose dans le plus grand nombre des cas de chlorose, suite de suppression des règles.

Enfin, on peut désigner sous le nom d'*Emménagogues accessoires*, certaines précautions hygiéniques, qui sont souvent d'un effet très-efficace sur l'apparition des règles, telles que la marche répétée, le saut à la corde, la danse, l'exercice du cheval, l'habitation à la campagne, etc., etc., circonstances qui, en donnant plus de mouvement au sang, et de vigueur aux muscles, ajoutent aux forces, et réveillent la tonicité de l'organe utérin.

Junker (J.). *Diss. de emmenagogis, eorumque operandi modo et usu.* Resp. C. S. Brunschwitz. Halæ, 1647, in-4. — Firbas (J.-B.). *Diss. de medicamentis emmenagogis.* Viennæ Austriæ, 1759, in-4.

Emodi. Nom d'une rhubarbe de l'Inde, *Rheum Emodi*, Wall. (*R. australe*, Coleb.).

ÉMOLLIENS, *Emollientia*. Médicamens propres à ramollir, d'*emollire*, rendre plus mou, plus souple, moins tendu. Ce sont des substances dont le mucilage, la fécule, les huiles fixes, la matière sucrée, la gélatine, etc., font la base (qui est aussi celle des alimens), et où on ne remarque jamais de principes actifs ou odorans; essentiellement solubles dans l'eau chaude ou bouillante, c'est toujours à l'aide de ce seul liquide qu'on en fait usage, et toujours à une température plutôt tiède qu'au-dessus (20 à 30 degrés R.). M. Barbier, qui a exposé avec beaucoup de sagacité les caractères et le mode d'action de ces médicamens, remarque qu'ils agissent avec plus de succès dans les constitutions faibles que sur les individus robustes, qui semblent repousser l'influence relâchante de ces agens thérapeutiques (*Mat. méd.*, II, 388).

Les émolliens calment les symptômes d'excitation, de réaction, amènent de la détente, du relâchement, procurent de l'adoucisse-

ment, du repos; leur usage continu change la nature excitante des humeurs, tempère la vivacité de certaines fonctions, etc.; l'emploi des émolliens est d'une fréquence extrême, et on en fait souvent un usage domestique.

Ce que l'on appelle émollient, en général, se nuance et prend des noms différens, suivant l'usage qu'on en fait et le but qu'on se propose en les ordonnant : administrés dans la vue de restreindre le trop grand mouvement de la circulation, ils se nomment *Tempérans ; Réfrigérans*, si c'est pour calmer la chaleur générale accrue; *Diaphorétiques*, lorsqu'on les prescrit pour procurer de la sueur; *Diurétiques*, quand c'est pour augmenter le cours des urines, etc. : mais, dans le langage plus restreint de la pratique, on entend par émolliens les boissons mucilagineuses ou les lavemens, donnés à l'intérieur, et surtout l'emploi externe des lotions, fomentations, bains, cataplasmes, etc., de nature semblable : la vapeur tiède de l'eau est également émolliente. C'est dans l'application topique des émolliens qu'on peut apprécier leur manière d'agir; en contact avec la peau, ils pénètrent dans les interstices des tissus, les détendent, les gonflent, les épaississent, en y attirant les fluides, dilatent les capillaires, détachent l'épiderme, auquel ils font prendre un volume trois ou quatre fois plus considérable que celui qui est naturel, etc. S'il y a inflammation, comme cela est le plus ordinaire lorsqu'on s'en sert, elle se calme, la douleur diminue, par l'action qu'ils exercent sur les fibriles nerveuses de la peau; la rougeur devient moindre, et le phlegmon se dissipe par résolution, ou bien, s'il est trop avancé, le pus se forme, se rassemble, fait saillie, et permet qu'on ouvre la tumeur, qui se cicatrise ensuite : les émolliens, en diminuant la force de cohésion des molécules des tissus, amènent ces terminaisons.

C'est surtout contre l'inflammation, et la douleur qui l'accompagne, qu'on use extérieurement des émolliens; on les prescrit encore dans la rigidité, la sécheresse, la tension des parties, le spasme des capillaires cutanés surtout, qu'ils dissipent comme par enchantement, et dans les cas où il s'agit de donner de la souplesse et du mouvement aux articulations : à l'intérieur, on les administre également dans les inflammations, surtout chroniques, les fièvres, les irritations, les névroses, etc.; ils sont nuisibles aux constitutions molles, lymphatiques, cacochymes, etc.; pris trop long-temps à l'intérieur, ils affaiblissent les forces digestives; il ne faut pas non plus les donner dans le cas où on veut une diète rigoureuse, car ils sont alimentaires.

Les principaux émolliens sont les gommes, la graine de lin, la

guimauve, la grande consoude, la poirée, la mauve, le psyllium, les semences de coing, l'ognon cuit, le riz, toutes les fécules, les semences huileuses, les fruits sucrés, comme les figues, etc., les gelées de veau, de limaçon, la colle de poisson, les huiles, les graisses, etc., etc. : le règne minéral n'en fournit aucun. Les émolliens, pour agir, doivent être appliqués à l'extérieur plusieurs heures de suite, et suffisamment renouvelés, pour que leur humidité chaude soit constante : à l'intérieur, leuremploi est proportionné à l'intensité du mal contre lequel on les administre.

Hamberger (G.-E.). *De remediis emollientibus.* Respons. Schelhas. Jenæ, 1737, in 4. — Alberti (M.). *De abusu emollientium in chirurgicis.* Respons. Haupt. Halæ, 1743, in-4. — Grau (J.-D.). Traité des remèdes émolliens (en allemand). Lenigo, 1765, in-8.

Emollientes (herbes). V. *Herbes émollientes.*

EMPETRUM. Genre de la famille des Ericinées, de la diœcie triandrie, dont une espèce, l'*E. nigrum*, L, Camarine, sous-arbrisseau couché, qui habite les hautes montagnes de l'Europe et même de l'Asie, a ses petites baies noires comestibles, en Sibérie, d'après Gmelin (*Flora sibir.*, III, 16); on en fait aussi une sorte de limonade, qu'on dit n'être pas désagréable; elles servent à teindre les peaux chez les Kamtschadales, et les draps en couleur cerise, à faire de l'encre, etc. Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 174) parle, sous le nom d'*Empetrum*, d'une plante purgative impossible à reconnaître, et dont Galien et Pline ont encore obscurci l'histoire par ce qu'ils en ont dit. Les anciens botanistes ont donné ce nom à la bacile et au turbith globulaire : Voy. *Crithmum maritimum* et *Globularia Turpethum*, L.

Emphractiques (topiques). *Emphractica.* On désigne sous ce nom les emplastiques. V. *Topiques.*

Emphrue. Plante de Guinée, dont la décoction est tonique (*Trans. phil. abrég.*, I, 94).

EMPLATRES, *Emplastra.* Médicamens composés de substances résineuses, gommo-résineuses, d'oxydes métalliques, de poudres, de sucs de plantes, de graisses, d'huiles, etc., préparés à l'aide du feu, et amenés en consistance presque solide, se ramollissant à la chaleur, et dont on se sert en topique comme résolutifs, fondans, maturatifs, excitans, épispastiques, etc.

Les anciens avaient une quantité prodigieuse d'emplâtres, et en faisaient un usage journalier; aujourd'hui on ne s'en sert presque plus, parce qu'on s'est aperçu que dans le plus grand nombre des cas ils étaient inutiles ou même nuisibles; par exemple, il est évident qu'ils étaient contraires à la cicatrisation des plaies, en s'interposant entre leurs bords, les enflammant, etc., loin de la favoriser; qu'ils irritaient plutôt les tumeurs par leur contact, leur poids,

leur dureté, qu'ils ne les dissipaient ou fondaient, etc. Aujourd'hui on ne se sert des emplâtres, 1° que comme agglutinatifs, pour maintenir les bords des plaies rapprochés ou soutenir les appareils; 2° pour préserver ces mêmes plaies du contact de l'air ou des corps étrangers; elles rougissent alors par cela seul que leur transpiration est arrêtée sous l'emplâtre; 3° comme épispastiques, parce qu'on fait entrer dans leur composition de la poudre de cantharides, quoiqu'on préfère à bon droit les taffetas vésicans qui adhèrent d'eux-mêmes; 4° comme fondans, dans les occasions où le mercure fait partie de leur formule. On peut, à la rigueur, se borner aux deux premiers emplois, purement mécaniques, des emplâtres.

Les emplâtres rancissent avec facilité, et sont alors assez irritans et nuisibles; il convient donc de les employer frais, si on croit encore devoir les prescrire; il faut éviter d'y faire entrer des poisons en trop grande quantité, parce qu'ils pourraient être absorbés si on plaçait ces emplâtres sur des plaies dénudées, tels sont l'arsenic, l'émétique, le sublimé, l'opium, etc.

Schulge (J. H.). *Diss. de emplastrorum usu et abusu.* Halæ, 1739, in-4.

Empois ou empoix. Gelée faite avec l'*Amidon*. V. ce mot, I, 233.

Emps ou Ems (eaux min. d'). V. *Embs*.

EMULSIONS, *Emulsiones*, du verbe *emulgere*, tirer du lait. Huile ou résine suspendue dans l'eau à l'aide d'un mucilage, d'où résulte un liquide blanc, laiteux, demi-transparent, qu'on édulcore avec du sucre ou des sirops appropriés à l'usage qu'on en veut faire. On distingue les émulsions en végétales et animales; les premières sont dites *vraies;* ce sont celles faites avec des semences dites *émulsives*, c'est-à-dire, qui contiennent une huile fixe, comme sont les amandes douces, celles des cucurbitacées, les noix, les noisettes, le chenevis, le pignon doux, le pavot, la pistache, etc. En place d'eau commune ou distillée, on se sert par fois d'eaux médicamenteuses telles que celles de pourpier, de laitue, de tilleul, etc.; il ne faut jamais y ajouter de liqueurs alcooliques ou acides, qui les décomposeraient, et qui seraient d'ailleurs très-contraires sous le rapport des propriétés de ces boissons.

Les émulsions végétales *fausses* sont celles où des résines et leurs composés, des huiles essentielles, tiennent lieu d'huile fixe; ainsi on en fait avec le camphre, le baume du Pérou, la térébenthine, le copahu, la résine scammonée, celle de jalap, etc., qu'on dissout ou suspend dans l'eau à l'aide de la gomme adraganthe triturée, etc.

Les émulsions animales sont celles qu'on fait avec le jaune d'œuf, de l'eau, du sucre, et de l'eau de fleurs d'oranger : on l'appelle *Lait de poule*.

Les émulsions se séparent au bout de peu de temps, surtout dans

les temps chauds, et s'aigrissent : plus elles sont épaisses et sucrées, et moins elles se dissocient vite ; c'est un médicament qu'il ne faut préparer qu'au moment de s'en servir, et qu'il est nécessaire d'employer dans les 6 ou 8 heures de la préparation. Le looch ne diffère de l'émulsion qu'en ce qu'il est moins étendu d'eau, lié par de la gomme, et ordinairement plus sucré.

Les émulsions sont rafraîchissantes, calmantes, et même sont un peu sédatives, ce que l'on attribue à l'acide hydrocyanique que recèlent en petite quantité toutes les amandes, surtout celles qui ont quelque amertume : on les boit par pintes dans les fièvres, les inflammations, surtout celles d'entrailles, les maladies des voies urinaires, les irritations, les affections nerveuses, etc., etc. On en fait beaucoup d'usage, et avec raison, parce qu'elles sont agréables à prendre et salutaires.

Kirsten (J. J.). *De emulsionibus.* Alstendorfii, 1747, in-4.

Emyde, *Emys.* Tortues d'eau douce. V. *Testudo.*

En. Nom suédois du genièvre, *Juniperus communis*, L.

Enabeddim. Nom de la morelle en Egypte, selon Forskal. V. *Solanum nigrum*, L.

Enanthiopathie ou Antipathie. Dans la doctrine d'Hahnemann, on donne ce nom à cette méthode de traitement, qui consiste à opposer les contraires aux contraires, comme on nomme *Allopathie* celle qui a pour but de produire des affections différentes, mais non opposées, de la maladie qu'on veut guérir, et *Homœopathie*, celle qui cherche à imiter la nature dans ses moyens de guérison. La première, suivant cet auteur, ne produit que des améliorations passagères, bientôt suivies d'accroissement du mal ; la seconde, la plus usitée parmi nous, est incertaine dans ses effets, et ajoute souvent au mal qu'elle veut guérir ; la dernière, très-célèbre aujourd'hui en Allemagne, où elle partage avec la seconde la faveur des médecins, est, dit-il, la plus naturelle, la plus efficace, la plus certaine. V. *Homœopathie.*

ENBRICKLE, près d'Insbruck en Autriche ; il y existe des bains d'eaux minérales.

Encacia (écorce d'). Grosse écorce du Brésil, légèrement amère, de saveur astringente, inodore, employée comme vomitive et purgative ; elle est regardée comme antidote de la morsure des serpens, et des empoisonnemens végétaux (*Bull. des Sc.méd.*, Férussac, XX, 277).

Encaphyllum. Nom de la lunaire, *Osmunda lunaria*, L., et de la langue de serpent, *Ophioglossum vulgatum*, L., dans quelques anciens auteurs.

Encarrucha. Un des noms espagnols du cloporte. V. *Oniscus Asellus*, L.

ENCAUSSE. Village du département de la Haute-Garonne, en France, à une lieue de Saint-Gaudens, connu par ses sources mi-

nérales tièdes (19 à 21° R.). Deux d'entre elles, peu abondantes, réduites aujourd'hui à une, en sont éloignées de 200 pas; les deux autres, distinguées en grande et petite, sont à l'entrée même du village, et renfermées dans un bâtiment pourvu de plusieurs baignoires en marbre; elles ont été, à tort, regardées comme sulfureuses, et ne méritent guère non plus d'être classées parmi les eaux acidules : la petite source paraît être un peu ferrugineuse. La grande source, purement saline, et qui est la plus usitée, a donné à M. Save, par livre d'eau : sulfate de chaux, 15 grains; sulfates de magnésie et de soude, 5,4/10; muriate de magnésie, 3,3/10; carbonate de magnésie, 4/10; carbonate de chaux, 2; acide carbonique en excès, 2 grains ou trois pouces cubes (*Ann. de Mont.*, 1806, p. 207, et *Bull. de pharm.*, décembre 1809). On emploie l'eau de la grande source, soit en boisson, dans les cas de dyspepsie et de fièvres d'accès rebelles, soit en bains et en douches contre les affections rhumatismales, la paralysie et les tumeurs blanches. L'eau de la petite source est usitée contre la chlorose, les flueurs blanches, l'ictère, et en général les maladies accompagnées de beaucoup de faiblesse.

Guyon (L.). Discours des deux fontaines médicinales du bourg d'Encausse. Limoges, 1595, in-8. — Gassen de Plantin (P.). Disc. et abrégé de la vertu et propr. des eaux d'Encausse ès monts Pyrénées. Paris, 1601, in 12. — Rignol (P. de). *Virtus et nobilitas nympharum fontis Encaussi*. Parisiis, 1619, in-8.

ENCAUSTUM. Nom latin de l'*Email*. V. ce mot.

ENCENS. Gomme-résine odoriférante, connue dès la plus haute antiquité comme aromate précieux, par l'emploi qu'on en fait dans les temples, et dont on distingue deux espèces dans le commerce; l'une, la plus anciennement en usage, qui vient d'Afrique, mais dont l'origine est encore obscure; l'autre, qui nous est apportée de l'Inde, et qui provient du *Boswelia serrata*, Stack. Théophraste (*Hist. plant.*, lib. IX, c. 4), et Pline (*lib.* XII, *c.* 14), sont les écrivains de l'antiquité qui ont donné les meilleurs renseignemens sur cette substance.

Encens d'Afrique, Oliban, *Olibanum* (qui vient d'*Oleum Libani*, d'après quelques auteurs), *Thus*, de θυω, je parfume [1]. Théophraste, Dioscoride, Pline, et ceux qui sont venus après jusqu'à Linné, ont parlé de l'arbre qui donne l'encens, mais en termes trop peu précis pour le reconnaître; leurs descriptions, dissemblables, obscurcissent d'ailleurs le sujet plus qu'elles ne l'éclairent : on peut en conclure que cette substance provient d'un arbre d'Afrique, qui croît dans l'est de cette vaste péninsule. Les modernes n'ont guère été plus heureux; chacun a également formé sa conjecture :

---

[1] V. pour ces étymologies, *Bull. de pharmacie*, V, 537, et Fée, *Hist. natur. pharm.* I, 635.

Linné, trompé par de faux rapports, l'attribua à un *Juniperus*, qui croît en Espagne, et qu'il désigna en conséquence sous le nom de *J. thurifera*, L. (*J. hispanica*, Lam.); il l'attribua ensuite, et peut-être sans plus de motifs, au *J. Lycia*, L., qui croît en Afrique et dans le midi de la France, où il ne donne pas de traces d'encens. Mollien, voyageur moderne, rapporte que l'encens est fourni par un arbre épineux de la Nigritie (*Voyage*, I, 257). M. de Beaufort, qui a parcouru plus récemment encore l'Afrique, et qui est mort victime de son zèle, écrivait à M. Jomard, dans une lettre lue à l'Institut, le 11 octobre 1824, qu'il avait enfin rencontré l'arbre qui donne l'encens, qu'il appartient au genre Figuier, et qu'on en brûle le produit pour embaumer l'air, etc. Labat avait déjà fait remarquer que de son temps on recueillait de l'encens au Sénégal, que les Maures en apportaient d'Arguin, etc. (Labat, *Voyage d'Afrique*, II, 46). Il paraît donc que l'encens se récolte dans toute la région moyenne et la plus chaude de l'Afrique, puisqu'on le trouve depuis la mer Rouge jusqu'à la Sénégambie, et dans les pays intermédiaires.

L'encens d'Afrique est le plus pur, quoiqu'on dise le contraire dans les livres; dans les échantillons que j'ai sous les yeux, il est d'un blanc jaunâtre, en morceaux irréguliers, quelquefois en larmes du volume d'une grosse dragée, par fois plus petites, arrondies ou ovoïdes, demi-transparentes; d'autres fois il est en masses formées de morceaux agglomérés, et alors il est d'un gris plus foncé, ou en morceaux arrondis, rougeâtres, qu'on a comparés à des marrons. L'encens blanchit un peu à l'extérieur; sa cassure n'offre pas grande différence d'avec son état extérieur, mais il s'y dessine des lignes blanches, qu'on a comparées à des coups d'ongles, comme pour la myrrhe. Cette substance se ramollit dans la bouche, blanchit la salive, est d'une saveur peu marquée; son odeur, étant entière, est résineuse, et très-éloignée de celle qu'elle offre étant projetée sur les charbons, dont tout le monde connaît la suavité et l'expansibilité, ainsi que son usage, qui lui a valu le nom français d'encens, d'*incendere*, allumer; on sait aussi son emploi dans les parfums, surtout dans l'Orient où on en brûle plusieurs fois par jour dans les maisons. L'encens le plus pur est désigné sous le nom d'*Encens mâle* ou *en larmes* dans les vieux auteurs, le moins pur sous celui d'*Encens femelle* ou *en sorte*, et les petits morceaux, sous celui de *Manne d'encens* (*Manna thuris*); il nous arrive d'Egypte par la voie de Marseille.

Les anciens ont fait quelque emploi de l'encens en médecine, puisqu'on le trouve prescrit dans Hippocrate, Galien, etc., surtout

dans les maladies de la poitrine, l'hémoptysie, dans les flux diarrhéiques et leucorrhéiques; mais cette substance tonique et excitante, comme toutes les gommes-résines, ne doit être employée qu'avec précaution dans les affections phlegmasiques ou avec irritation; elle entre dans la thériaque, le mithridate, les pastilles odorantes, les pilules de cynoglosse, le baume de Fioraventi, celui du commandeur, l'onguent des apôtres, l'emplâtre de vigo, de bétoine, etc., médicamens abandonnés par la plupart aujourd'hui. Le seul emploi de l'encens, qui nous paraît devoir être efficace, est celui de ses vapeurs; de toutes celles dont on peut faire usage, elles sont les plus balsamiques, les plus pénétrantes, les plus capables d'agir avec succès sur le parenchyme pulmonaire, de lui donner du ton, de l'activité, dans le cas d'asthme humide, de débilité, de spasme atonique, etc. L'odeur d'encens en vapeur est encore un des remèdes céphaliques les plus prononcés et les plus capables de stimuler l'organe de la pensée; on ne fait point assez d'usage de l'encens sous ce double rapport; on néglige trop ce moyen, que nous croyons devoir recommander aux praticiens, toutefois en ne s'en servant que dans des lieux aérés, à cause des inconvéniens qu'il y aurait à respirer de trop près ces vapeurs, qui pourraient produire la céphalalgie, des lipothymies, etc.; elles ont été préconisées contre le rhumatisme par plusieurs auteurs; dans le peuple, on recommande de mettre un peu d'encens en poudre dans les dents cariées, pour en calmer la douleur. Les anciens faisaient un grand usage de cette gomme-résine pour les embaumemens, surtout les Egyptiens dans la préparation des momies.

Encens de l'Inde ou *de Moka*. Cet encens, qui nous arrivait aussi par la mer Rouge et l'Egypte, a été long-temps confondu avec celui d'Afrique, et distingué comme sorte; on lui croyait une source commune avec ce dernier, lorsqu'en 1798 on reconnut le végétal qui le fournit, pour être le *Boswelia serrata*, Stack., bel arbre de la famille des Térébinthacées, de la décandrie monogynie, que M. Leschenault nous a dit avoir vu au Bengale; il est figuré dans les *Asiat. research.* (IX, 377): cet encens est moins pur, d'une teinte grise plus marquée, plus noir, en plus gros morceaux, plus irréguliers, et on y voit moins de larmes que dans celui d'Afrique : du reste, pour l'odeur des morceaux entiers, ou celle qui en émane sur les charbons, on n'y aperçoit pas de différence; et, à juger des végétaux qui fournissent les deux encens par celle-ci, on serait tenté de les croire identiques, si on ne savait d'ailleurs que des produits analogues se trouvent par fois dans des végétaux fort éloignés. Sur cette analogie, les auteurs modernes conjecturent pourtant avec assez de raison que

l'arbre à l'encens d'Afrique doit être une Térébinthacée. Pourquoi ne serait-ce pas le même arbre que celui qui le donne dans l'Inde?

Cent parties d'encens ont fourni, par l'analyse, à M. Braconnot (*Ann. de chim.*, LXVIII, 60), résine limpide, d'une couleur rougeâtre, se ramollissant à 100°, soluble dans l'acide sulfurique et précipitée par l'eau, 56; huile volatile de couleur jaune, ayant l'odeur de citron, 5; gomme, 30; la cendre contient du carbonate, du sulfate, de l'hydrochlorate de potasse, du carbonate et du phosphate de chaux. L'encens a une odeur qui n'est pas celle des baumes, ou des térébenthines; elle lui est propre, et il serait curieux de connaître sa nature intime.

Effectivement, cette odeur est *mère*, car l'encens, ou plutôt l'odeur de l'encens, se rencontre dans un grand nombre de végétaux. Nous avons déjà cité, à *Amyris* (I, 267), des arbres qui donnaient des produits appelés de ce nom, par cette circonstance; nous avons signalé aussi un *Croton thuriferum*, Kunth (II, 477), qui est dans le même cas. Il y a au Chili un *Helianthus thurifer*, Molina, qui donne une sorte d'encens : le même auteur a décrit en outre, sous le nom de *Thuraria chilensis*, un arbrisseau du même pays de la famille des Solanées (*Chili*, 130), qui en produit aussi. Hernandez dit qu'il y a, au Mexique, un arbre à l'encens, qu'il nomme *Arvore d'incenso*. La résine fournie par le *Chloroxylon Dupada*, Buch., est encore une espèce d'encens (*Voyez*, II, 267). Il y en a sans doute d'autres dans le même cas, et c'est très-certainement une des circonstances qui ont le plus nui à la distinction exacte de l'arbre qui donne, en Afrique, l'encens. On serait même tenté de croire, et nous ne serions pas éloigné de penser que ce serait avec raison, qu'il y a dans cette vaste contrée plus d'un végétal qui donne de l'encens, à en juger par la diversité des arbres indiqués, dans les auteurs anciens ou modernes, comme produisant cette substance. Au surplus, on a encore compliqué la difficulté, en donnant le nom d'encens à des résines odorantes, dont l'odeur n'avait pas d'analogie avec le véritable, et qui en sont tout-à-fait différentes.

On altère l'encens en y mélangeant des résines ou gommes-résines, qui ont moins de valeur que lui, comme le galipot, la sandaraque, le mastic; on y trouve aussi par fois des cristaux de carbonate de chaux, etc. Les Arabes substituent la myrrhe à l'encens, et même le mastic de Scio, dont ils font plus de cas (Niebuhr, *Desc. de l'Arabie*, 126).

Autrefois on employait l'écorce de l'arbre à l'encens, *Cortex thuris*, qui se trouve indiquée dans quelques anciens formulaires, comme

astringente : on en observe des fragmens dans l'encens impur, mais on n'en trouve plus dans le commerce.

Encens d'Arabie. Un des noms de l'*Amyris Kafal*, Forsk. (II, 272).

— du Brésil. *Hedwigia balsamifera*, Sw.

— de Cayenne. Nom de l'*Amyris ambrosiaca*, L. (I, 297).

— d'eau. Nom du *Selinum palustre*, L.

— (faux). Nom du *Galipot*. V. *Térébenthine*.

— mâle. Nom de l'Oliban.

— terrestre. Un des noms du *Valeriana Phu*, L.

— de Thuringe. Un des noms du galipot. V. *Térébenthine*.

— de village. Un des noms du galipot. V. *Térébenthine*.

Encensier. Un des noms du romarin, *Rosmarinus officinalis*, L.

Enchois. Variante d'orthographe d'Anchois. V. *Clupea Encrasicholus*, L.

Enciova. Nom italien de l'anchois, *Clupea Encrasicholus*, L. Voy. II, 317.

Encosse. Sorte de fèves, couleur de châtaigne, qu'on mange au Congo; elles sont excellentes, mais leur abus cause des tranchées, d'après Dapper (*Voyages*, édit. de Walkenaèr, XIV, 26).

Encrasicholus, ἐγκρασιχολος. V. *Clupea Encrasicholus*, L., II, 317.

Encre. Composé d'acide gallique, de tannin et de fer, suspendu dans un fluide mucilagineux. Elle a été proposée par Navier comme contre-poison de l'arsenic; mais elle-même, prise à l'intérieur, a quelquefois causé des accidens (*Ann. de Montpellier*, 1805, p. 321), peut-être à cause du sulfate de cuivre qu'on y ajoute communément. On l'emploie souvent, et avec quelque apparence de succès, dans le premier degré de la brûlure, pour prévenir la vésication, ainsi que dans l'épistaxis (*Anc. journ, de méd.*, LXXXIV, 411).

Encre de la Chine. V. *Sepia*.

Endaagou. Nom que porte en Guinée le *Cyperus articulatus*, L.

ENDERMIQUE (Méthode). Elle consiste à mettre à nu le derme, au moyen d'un vésicatoire, pour appliquer immédiatement sur lui les agens médicamenteux. On l'emploie surtout dans le traitement du rhumatisme et des névralgies, et l'on se sert particulièrement de l'acétate de morphine, dont on saupoudre la plaie; un quart, un demi-grain au plus produisent souvent des effets très-marqués. M. J. L. Brachet (*De l'emploi de l'opium dans les phlegmasies, etc.*, 1828, in-8) préconise beaucoup cette méthode. Le sulfate de quinine est quelquefois aussi administré de cette manière contre les névralgies périodiques (*Nouv. Bibl. méd.*, 1828, II, 46), l'huile de *Croton Tiglium* pour purger, etc.

Lembert (A.). Essai sur la méthode endermique, ou moyen thérapeutique particulièrement appliqué aux maladies nerveuses et rhumatismales. Paris, 1828, in-8.

Endive (en anglais *Endivia*, et en allemand, en danois, en hollandais et en suédois, *Endivie*). Nom d'une espèce de chicorée, *Cichorium Endivia*, L.; on le donne aussi par fois, mais à tort, à des variétés de la laitue cultivée.

Endourmidouira. Nom du *Datura Stramonium*, L, à Montpellier.

Endro. Nom portugais de l'aneth, *Anethum graveolens*, L. (I, 295).

Endroguez. Un des noms de l'oronge, *Amanita aurantiaca*, Bull. (I, 218).

Endywie. Nom polonais de l'endive, *Cichorium Endivia*, L.

Ene. Un des noms danois du genévrier, *Juniperus communis*, L.

Eneb. Nom arabe de la vigne, *Vitis vinifera*, L.

Enebo. Nom espagnol de l'aneth, *Anethum graveolens*, L.

Enebro. Nom espagnol du genévrier, *Juniperus communis*, L.

Enema. Ce mot latin est pris souvent comme synonyme de clystère, mais son acception est réellement plus générale, et s'applique à tout liquide médicamenteux qu'on injecte dans une cavité quelconque.

Enemion. Un des noms de l'Anémone, *Anemone Pulsatilla*, L., dans Dioscoride.

Eneroer. Un des noms danois du genévrier, *Juniperus communis*, L.

Enflammans, *Inflammantia*. Substances propres à enflammer; ce sont les *Rubéfians*, les *Vésicans*, les *Escarotiques* (*Encycl. méth.*, méd., V, 871).

Enforbium. Nom bohême de l'*Euphorbe*.

Engalla. Nom du *Sus æthiopicus*, L. Voyez ce mot.

Engekasse. Un des noms danois du cresson des prés, *Cardamine pratensis*, L.

Engelkraut. Un des noms allemands de l'arnica, *Arnica montana*, L.

Engelsoedt. Nom danois du *Polypodium vulgare*, L.

Engelstrankwurzel. Un des noms allemands de l'arnica, *Arnica montana*, L.

Engelsues. Un des noms allemands du polypode, *Polypodium vulgare*, L.

Engelsuesstapfelfarren. Un des noms allemands du *Polypodium vulgare*, L.

Engelzoet. Nom hollandais du *Polypodium vulgare*, L.

Enger, engui. Noms de l'indigo, *Indigofera tinctoria*, L., à Madagascar.

ENGHIEN, ENGHIEN-LES-BAINS, ENGUIEN (Carrère). Village de France (Seine et Oise), à 4 lieues de Paris, dans la vallée de Montmorency, où existent deux sources hydro-sulfureuses froides (12° R.), les mieux connues peut-être de toutes les eaux minérales, désignées dans l'origine sous le nom d'*Eaux de Montmorency*. La plus ancienne, découverte par le père Cotte en 1766, est nommée *Source Cotte* ou *Source du Roi;* on l'appela d'abord *Ruisseau puant*. La plus nouvelle est la *Source de la pêcherie*. Elles sont à peu près identiques, et assez abondantes pour fournir journellement à 400 bains.

Long-temps négligées, elles n'ont pris faveur que depuis l'usage heureux qu'en a fait naguère Louis XVIII. Un établissement pourvu d'un grand nombre de baignoires en zinc, de douches, de bains de vapeurs, et même de bains d'eau douce, a été fondé à Enghien en 1820. Plusieurs hôtels, construits à la même époque, servent au logement des malades, et beaucoup de maisons, simultanément élevées, ont transformé tout-à-coup en village les bords déserts d'un étang, dont, pour le dire en passant, le voisinage semble ne pas promettre un air bien salubre. La proximité de la capitale, la facilité des communications, la beauté du site, l'agrément des prome-

nades avoisinantes, les efforts réunis des capitalistes placés à la tête de l'entreprise, le zèle de quelques médecins, ont concouru depuis à mettre en vogue ces eaux, que soutient encore la mode plus que des succès nombreux et bien constatés.

L'eau de l'ancienne et principale source, analysée successivement par le père Cotte et par Macquer, par Deyeux, Le Veillard (*Mém. de l'Acad. roy. des Sc.*, Savans étrangers, IX, 673), Roux, Vicq-d'Azyr; puis, en 1785, par Fourcroy et Delaporte, avec l'aide de Vauquelin, l'a été de nouveau, en 1825, par M. Henry fils (*Journ. de pharm.*, XI, 100), et, en 1826, par M. Longchamp. La 2e source a aussi été examinée avec soin par M. J. B. Rivet (*Revue méd.*, V, 389), par M. Frémy (*Journ. de pharm.*, XI, 61), et par M. Henry fils (*ibid.*, 83).

Il résulte de ces analyses, que l'eau de ces sources contient un peu plus d'un millième de son poids de principes minéralisateurs, savoir, d'après M. Longchamp, par kilogrammes d'eau: azote, 0,0088; hydrogène sulfuré libre, 0,0160; acide carbonique libre, 0,0674; sulfate de chaux, 0,1210; s. de magnésie, 0,0410; s. de potasse, 0,0225; muriate de potasse, 0,0423; m. de magnésie, 0,0107; hydrosulfate de potasse, 0,0429; h. de chaux, 0,0682; carbonate de chaux, 0,5065; c. de magnésie, 0,0525; silice, 0,0521; alumine, 0,0048; matière végétale, des traces; en tout 1,0567: à quoi il faudrait ajouter, suivant M. Henry fils, dans son *Examen critique* de cette analyse, un peu d'hydrosulfate de magnésie.

Ces eaux, dont l'odeur et la saveur sont hydrosulfureuses, s'altèrent peu à peu à l'air, et finissent par perdre leur odeur; toutefois, on les transporte sans altération notable, et il en existe à Paris un grand nombre de dépôts. Le prix en a augmenté depuis leur vogue, et il est à regretter qu'on n'ait pas plus songé, en le fixant, aux intérêts de la classe peu aisée, qui, forcée de s'abstenir des eaux sulfureuses venues de loin, et d'un prix nécessairement élevé, avait quelque droit peut-être à ce qu'une eau aussi voisine de la capitale, et sous la main du gouvernement, fût mise à sa portée. Pour l'usage des bains, on chauffe l'eau au moyen de cuves en bois hermétiquement fermées, dans la vue d'en prévenir la décomposition; Fourcroy et Delaporte, cependant, avaient annoncé, « Qu'elle conserve ses propriétés à un degré de chaleur bien supérieur à celui qui est nécessaire pour les bains et les douches, » fait confirmé par M. Longchamp; c'est-à-dire, qu'à ce degré, elle ne perd pas sensiblement de l'acide hydrosulfurique qui en est le principal minéralisateur.

L'eau d'Enghien est employée en bains, et quelquefois en douches, ou même en boisson, dans le traitement des maladies cutanées et

rhumatismales, des engorgemens glanduleux et viscéraux, etc.; on l'administre en boisson, et alors souvent associée au lait d'ânesse, contre diverses affections chroniques de la poitrine; on l'a recommandée enfin en douches ou en injections, dans quelques maladies de l'utérus.

Cotte (le père) et Deyeux. Mémoire sur une nouvelle eau minérale sulfureuse découverte dans la vallée de Montmorency, près Paris, en 1766, et analyse de la même eau. Paris, 1774, in-4. — De Foureroy et Delaporte. Analyse chimique de l'eau sulfureuse d'Enghien, pour servir à l'histoire des eaux sulfureuses en général. Paris, 1788, in-8. — Longchamp. Analyse de l'eau sulfureuse minérale d'Enghien, faite par ordre du gouvernement. Paris, 1826. — Damien. Aperçu topographique et médical sur les eaux minérales d'Enghien. Paris, in-8.

ENGHISTEIN, à 2 lieues 1/2 de Berne, en Suisse, sur la route de l'Emmenthal. Il y existe des eaux tièdes et acidulo-ferrugineuses, qu'on ne peut exporter sans altération, et qui sont usitées en boisson, et en bains qu'on fait chauffer. L'air y est sec, et le climat favorable à la santé.

Englischer gewurz. Un des noms allemands du *Myrtus Pimenta*, L.

Englischer zimmt. Un des noms allemands du *Cassia lignea*.

Engos. Nom portugais de l'hyèble, *Sambucus Ebulus*, L.

Engouamba. Nom mexicain d'un *Solanum*, qu'on croît être le *S. igneum*, L., dont le fruit donne, dit-on, une huile propre à guérir les douleurs, les plaies, et à résoudre les tumeurs.

Engvoedd. Nom suédois de la succise, *Scabiosa Succisa*, L.

Enhaémon. C'est dans Pline (lib. XII) le nom d'un médicament dont la pomme d'olivier faisait la base.

ENIVRANS, *inebriantia*. Médicamens ou alimens propres à produire l'ivresse. Les alcooliques ont surtout cette puissance; quelques substances la partagent aussi : tels sont les narcotiques. Il y a des végétaux qui produisent le même effet sur les poissons, et on s'en sert pour les prendre, sans qu'il soit prouvé que l'homme subisse le même phénomène par leur ingestion : tels sont le *Bailliera aspera* d'Aublet, la staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L., etc. (Voyez *Bois à enivrer*, I, 624).

Enkafatraie. Arbre de Madagascar, dont le bois verdâtre sent la rose; sa décoction, appliquée sur la poitrine, est utile dans les palpitations (Hubner, *Dict. univ.*).

Ennab. Nom du jujubier, *Zizyphus vulgaris*, Poiret, en Orient.

Ennadec. Bois usité dans la dysenterie au Cap-Vert (*Journ. de pharm.*, VII, 287).

Enneaphyllon. Nom que portent dans Pline la *Dentaire* et l'*Helleborus fœtidus*, L., à cause de la division de leurs feuilles.

Ennemis. Variété du *Cucumis sativus*, L., que l'on mange en Arabie (Voy. II, 491).

Ennir. Nom du pastel, *Isatis tinctoria*, L., à Malthe.

Enodron, enotron. Noms du *Datura fastuosa*, L., dans Dioscoride.

ENOS, dans le Bas-Maine. L'eau est froide; on la croit ferrugineuse. Carrère (*Cat.*, 500) doute de l'existence même de cette source.

ENOS, en Bourbonnais. Source thermale que Raulin dit bitumineuse et sulfureuse (Carrère, *Cat.*, 477).

Ens. Mot qui, dans le langage de Paracelse, signifie puissance, vertu des autres êtres sur notre corps.

Ens martis. Hydro-chlorate d'Ammoniaque et de fer. Voy. *Fer.*

— veneris. Ancien nom de l'hydrochlorate de cuivre et d'Ammoniaque. Voy. II, 507.

— — de Boyle. Ne diffère pas de l'*Ens martis.*

Ensada, insada, noms du *Ficus religiosa*, L., au Congo.

Ensat. Nom du *Cardamome* à Ceylan.

ENSEIGNE-CAHOURS (l'). Village de Normandie, à 4 lieues de Vire, près duquel est une source d'eau minérale froide, que Polinière dit être ferrugineuse (Carrère, *Cat.*, 502).

Ensété. Nom que l'on croit être celui du bananier, *Musa paradisiaca*, L., en Abyssinie.

Ensis. Nom du glayeul, *Gladiolus communis*, L., dans Pline.

Entale, offic. V. *Dentalium Entalis*, L. (II, 615).

Enie. Nom allemand du canard. V. *Anas.*

Entenschmalz. Nom allemand de la graisse de canard. V. *Anas.*

Entomologie médicale. V. *Insectes.*

ENTRAIGUES. Petite ville de France, département de l'Ardèche, à 3 lieues d'Aubenas, aux environs de laquelle sourdent, en grand nombre, des eaux minérales froides, mélangées la plupart avec des eaux communes; deux portent les noms de *la Mazoyer*, et de *la Source du pré du maréchal* : on les dit ferrugineuses (Carrère, *Cat.*, 522).

ENTRE-RIOS, en Portugal, dans le Minho. Suivant M. Alibert (*Précis*, 594), cette eau minérale froide est *gazeuse hépatisée.*

Entrefegos. Nom languedocien de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

Entrevadis, entrevices, entrevignes. Noms provençaux des *Clematis flammea*, et *C. recta*, L.

Entrich. Nom allemand des oiseaux du genre canard. V. *Anas* (I, 280).

Enula campana. Nom officinal, italien, espagnol et portugais, de l'aunée, *Inula Helenium*, L.

Envinassas. Nom du champignon de couche, *Agaricus edulis*, Bull., en Provence.

Enxalmos. Nom espagnol du *Seseli tortuosum*, L.

Enxofre. Nom portugais du *Soufre.*

Eoe, eoule, eouse, eouve. Noms provençaux de l'yeuse, *Quercus Ilex*, L.

Eoroo. Nom du fruit de l'arbre à pain, *Artocarpus incisa*, L., à Taïti (I, 455).

Eouew. Nom des perdrix chez les Koriaques. V. *Perdix.*

Eouno, eourré, eüro. Noms provençaux du lierre, *Hedera Helix*, L.

Eoui. Nom de l'igname, *Dioscorea alata*, L., à Taïti (II, 654).

Epaisssisans. Synonyme d'*Incrassans.*

Epatorion. Nom de l'eupatoire, *Eupatorium cannabinum*, L., dans Dioscoride.

Epaulard des Saintongeois. V. *Delphinus globiceps*, Cuv., II, 614.

Epazotl. Nom mexicain du thé du Mexique, *Chenopodium ambrosioides*, L.

Epeautre. *Triticum Spelta*, L.

— locular. *Triticum monococcum*, L.

Epeira novæ-hollandiæ. Espèce d'araignée, alimentaire dans la mer du Sud. V. *Aranea*, I, 381.

Eperlan, *Eperlanus*. V. *Salmo Eperlanus*, L.

Eperon de chevalier, Eperonnière. Noms qu'on donne à diverses plantes pourvues d'un éperon, comme la dauphinelle, l'ancolie, la linaire, etc.

Eperonelle. Nom de la croisette velue, *Valantia cruciata*, L.

Epervier. Oiseau de proie. V. *Falco Nisus*, L.

Epervière. V. *Hieracium*.

ÉPERVIÈRE (l'), en France, à 2 lieues d'Angers. Il y a trois sources froides, renfermées chacune dans un bassin (Carrère, *Cat.*, 112).

Epeuit. Plante de Cayenne qui passe pour aphrodisiaque.

Ephar. Nom hébreu du *Coluber Vipera*, L. Voyez *Vipera*.

EPHEDRA. Genre de plantes de la famille des Conifères, de la dioécie monadelphie, à tiges articulées, ce qui leur donne l'apparence des prêles; elles ont des fruits bacciformes, rougeâtres, un peu sucrés; ceux de l'*E. distachya*, L, raisin de mer, arbuste qui croît sur les bords de la Méditerranée, sont usités dans les fièvres putrides et les maladies aigües. Leur suc se prend par cuillerées. Il sont encore employés comme astringens, ainsi que les sommités des tiges; les pepins sont, dit-on, utiles contre les flux diarrhéiques, les flueurs blanches, etc.

E. monostachya, L. Espèce basse, formant comme un gazon, qui est de Hongrie, de Sibérie, et offre les mêmes usages. Gmelin se trouvait heureux d'en rencontrer les fruits, l'été, dans les plaines de la Sibérie. Carver (*Voyage*, p. 10) dit qu'il vient dans le pays de Chippeweys, dans l'Amérique-Septentrionale, sur les bords du lac Michigan, une espèce d'*Ephedra*, dont les baies, assez grosses, sont nommées cerises de sables, et sont estimées des Français qui les font confire dans l'eau de vie, et en font du ratafiat.

Ephémère, éphémérine. *Tradescantia virginica*, L. On donne encore ce nom à une espèce de Lysimachie, *Lysimachia Ephemerum*, L., qui croît dans les Pyrénées. *Ephemerum*, est, dans Dioscoride, le nom de la digitale; d'anciens botanistes le donnaient au muguet.

Ephéméron. Un des noms du colchique, *Colchicum autumnale*, L., dans les auteurs grecs, parce que, dans leur opinion, il tuait promptement. Linné l'a donné à une espèce du genre Lysimachia, *L. Ephemerum*, L., inusitée.

Epheu. Nom allemand de l'*Hedera Helix*, L.

Epheugummi. Nom allemand de la *Gomme de lierre*.

Epi de nard. Un des noms du spica-nard, *Valeriana jatamensis*, Roxb. Voy. I, 290.

— sauvage. Nom du cabaret *Asarum europæum*, L.

Epiaire des marais. Nom du *Stachys palustris*, L.

Epicarpe, *Epicarpium*. Topique qu'on appliquait sur le poignet comme fébrifuge.

Epicea, epicia. Noms du *Pinus Abies*, L., *Abies picea*, Desf.

Epicérastiques, *Epicerastica*. Médicamens tempérans.

Epiceros. Nom du fenugrec, *Trigonella Fœnum græcum*, L., dans Hippocrate.

Epices, Epiceries. On donnait ces noms anciennement aux aromates provenant de l'Inde, employés en médecine et dans l'art culinaire, tels que la canelle, le girofle, le poivre, la muscade, etc. Comme ces substances étaient rares, on s'en offrait en présent.

Épices (tout). *Myrtus Pimenta*, L.

Epicia. Un des noms tartares du *Thé*.

EPIDENDRUM. Genre de plantes de la famille des Orchidées, de la gynandrie diandrie, dont le nom vient de ce que la plupart des espèces qu'il renferme, et qui sont très-nombreuses, croissent, entre les tropiques, sur des arbres, d'ἐπι, sur, et de δενδρον, arbre. L'*E. auriculatum*, Sw., est un bon vermifuge dans l'Inde. D'après le docteur Drummond, on emploie son suc à la dose d'une cuillerée à soupe. On s'en sert aussi dans l'hydropisie (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 439). L'*E. luteum*, W., *Gavilu* de Feuillée, est employé au Chili, d'après cet auteur, par les femmes nouvellement accouchées, qui mêlent son suc avec du bouillon pour augmenter leur lait (Feuillée, *Chili*, II, 729). Une autre espèce, sous le même nom de *Gavilu*, est aussi employée au Chili en infusion aqueuse, contre la rétention d'urine, la gravelle, etc. (*Ibid.*, 727). *E. scriptum*, L., espèce de l'Inde, où elle s'appelle *Bala pola*. Ses racines, pilées avec du riz, sont appliquées sur les phlegmons pour les mûrir (Rheede, *Hort. Malab.*, II, 69, t. 35). *E. tenuifolium*, L., *Ambokely*. Cette plante, à fleurs suaves, a une racine musquée, astringente, qu'on emploie, réduite en pulpe, pour calmer les douleurs, mûrir les abcès; sa poudre délayée dans du vinaigre, est donnée à l'intérieur pour arrêter les hémorrhoïdes, les flueurs blanches, les gonorrhées, chasser les mucosités vésicales, etc. (Rheede, *Hort. malab.*, XII, 180, t. 1). Voyez pour la vanille, *E. Vanilla*, L., l'article *Vanilla aromatica*, et pour fahum, *Angræcum fragrans*, Dupetit-Th. (I, 299).

Epilatoires. Synonyme de *Dépilatoires* (II, 617).

Epileste. Un des noms du Gouet, *Arum maculatum*, L.

Epilobium spicatum, Lam., *E. angustifolium*, Var. *a.*, L., Laurier-Saint-Antoine. Végétal vivace, à tiges presque ligneuses, dont les fleurs rouges forment un bel épi, qui croît dans nos bois, mais que l'on cultive comme ornement dans les jardins. Ses feuilles sont estimées vulnéraires, détersives et agglutinantes (Lémery, *Dict.*, 185).

Epimedium. Dioscoride (lib. IV, c. 19) indique sous ce nom une plante, impossible à reconnaître, qui rend stérile; Linné l'a appliqué à un végétal des Alpes, *E. alpinum*, L., de la famille des Berbéridées, qui est inusité.

Epimelis. Nom de l'arbousier, *Arbutus Unedo*, L., dans Galien; dans Dioscoride, c'est le neflier, *Mespilus germanica*, L.

Epimenikdon. Nom de la scille, *Scilla maritima*, L., dans Théophraste.

Epinards. Nom du *Spinacia oleracea*, L.

— d'Amérique. *Basella rubra*, L.

— de Cayenne. *Phytolacca octandra*, L.

— de la Chine. *Basella rubra*, L.

— doux. *Phytolacca decandra*, L.

— de Hollande. Variété du *Spinacia oleracea*, L.

— épineux. *Amarantus spinosus*, L.

— immortels. Un des noms de la patience, *Rumex Patientia*, L.

— de muraille. *Parietaria officinalis*, L.

— de la Nouvelle-Zélande. *Tetragonia expansa*, Murr.

— sauvages. Un des noms du *Chenopodium Bonus Henricus*, L.

ÉPINAY (l'). Hameau de France à 3/4 de lieue de Fécamp (Seine-Inférieure), où se trouve une source minérale froide, un peu louche et peu active. M. Germain a obtenu de 20 livres de cette eau 64 grains de résidu, formé de : chlorure de calcium, 8; chlorure de potassium, 4; silice, 8; carbonate de fer, 12; carbonate de magnésie, 8; carbonate de chaux, 26 (*Bull. de pharm.*, 1824, p. 105).

Epine blanche. Nom du *Cratægus Oxyacantha*, L. (II, 461). On le donne par fois aux chardons qui ont des épines blanches, comme le chardon marie, l'onopordum, etc.

— de bouc. *Spiræa Aruncus*, L. C'est aussi l'*Astragalus Tragacantha*, L.

— de cerf. *Rhamnus catharticus*, L.

— de Christ. *Rhamnus Paliurus*, L.

— d'Egypte. *Mimosa nilotica*, L.; suivant d'autres c'est le *M. farnesiana*, L.

— fleurie. *Cratægus Oxyacantha*, L.

— jaune. *Scolymus hispanicus*.

— de Jérusalem. Nom que porte à la Jamaïque le *Parkinsonia aculeata*, L.

— noire. *Prunus spinosa*, L.

— de renard. *Astragalus Tragacantha*, L.

— vinette. *Berberis vulgaris*, L.

Epineite blanche. Nom de l'*Abies alba*, Aiton (I, 4).

Epinière. Un des noms de l'aubépine, *Cratægus Oxyacantha*, L.

Epinoche. Nom vulgaire du *Gasterosteus aculeatus*, L.

Epinulis. Synonyme d'*Amamelis* (I, 214).

Epipactis, off. Nom ancien de l'*Astrantia Epipactis*, L. (Voy. I, 477).

Epipactis. Orchidées du Chili où elles sont appelées *Gavilu*. Voy. *Epidendrum*.

Epipetron. Plante comestible, mentionnée par Hippocrate; dans Pline, c'est le clinopode, *Clinopodium vulgare*, L.

Epipteron. Nom de la lentille d'eau, *Lemna minor*, L., dans Dioscoride.

Epispastiques, *Epispastica*. Synonyme de *Vésicans*. Voy. ce dernier mot.

Epithèmes, *Epithema*. Médicamens topiques, non graisseux, liquides, mous ou solides, tels que les fomentations, les cataplasmes, les poudres, etc. V. *Epithèmes*, *Encyclop. méth.*, médec., VI, 55.

Epithyme. Nom du *Cuscuta Epithymum*, L. (II, 527).

Epoigny (Eau min. d'). V. *Flétrive*.

Eponge, éponge de mer. V. *Spongia officinalis*, L., et *Spongia usitatissima*, Lam.

— d'églantier. Nom du *Bédéguar* du rosier (I, 566).

Eppe. Nom hollandais de l'ache, *Apium graveolens*, L.

EPPENHAUSEN, en Westphalie. Il y existe une source minérale froide, d'une importance secondaire suivant E. Osann (V. *Prusse*).

Eppich. L'un des noms allemands de l'ache, *Apium graveolens*, L.

Eprault. Un des noms du céleri, *Apium graveolens*, L.

Eprot. Nom donné par nos pêcheurs à une petite espèce indéterminée de harengs, des côtes de la Manche.

EPSOM. Village du comté de Surry, en Angleterre, à 7 lieues de Londres, connu par ses eaux minérales, et surtout par le sel (sel d'Epsom, sulfate de magnésie) qu'on en retire pour les besoins du commerce, et qui s'y trouve, presque pur, dans la proportion d'environ une demi-once par livre. Moins active que l'eau de Sedlitz, et beaucoup moins usitée qu'elle, quoique moins désagréable à boire, l'eau d'Epsom n'agit, à la dose de deux à quatre verres, que comme un léger laxatif.

Epulotiques, *Epulotica*. Synonyme de *Cicatrisans* (II, 277).

Epurge. Un des noms de l'*Euphorbia Lathyris*, L.

Epyrème animale. Synonyme d'*Huile animale de Dippel*.

— de succin ammoniacal. C'est l'*Eau de Luce*. Voy. I, 44, et III, 14.

— de térébenthine. Un des noms de l'*Huile volatile de térébenthine*.

Equapium. Un des noms anciens du *Smyrnium Olusatrum*, L.

Equerepanar. Un des noms américains du pareira, *Cissampelos Pareira*, L. (II, 296).

Eques punctatus de Schneider, Chevalier ponctué. Petit poisson qui habite le fond de la mer à la Havane, et que l'on mange avec quelque plaisir (*Faune des méd.*, IV, 86).

Equicervus. Un des anciens noms latins de l'élan, *Cervus Alces*, L.

Equille. Nom vulgaire de l'*Ammodytes Tobianus*, L.

Equisétacées. Famille naturelle qui ne se compose que du genre prêle. Voy. *Equisetum*.

Equisetis, equisitium. Noms latins des prêles, *Equisetum*.

EQUISETUM, Prêle. Genre de plantes cryptogames, placé par Linné dans les fougères, mais formant pour les modernes le type d'une famille nouvelle, les Équisétacés, végétaux qui ont habité la surface primitive du globe, puisqu'on en retrouve des traces dans les houilles, etc.; il est unique jusqu'ici. Son nom, qui veut dire *queue de cheval*, vient de la disposition des feuilles sur les tiges des végétaux qu'il renferme, laquelle imite un peu la forme de cette partie du cheval. Ce sont des plantes à racines par fois tuberculeuses, à tiges plus ou moins rudes, pourvues, aux articulations, de gaînes dentées, à feuilles sétacées, verticillées, articulées, inodores, à fleurs en épis terminaux, qui croissent dans les lieux stériles, froids, profonds, aquatiques. Elles ont une saveur astringente et on les croit stimulantes. Leuhossek les recommande comme un diurétique puissant, surtout les *E. hiemale*, L et *limosum*, L., qu'on em-

ploie à la dose de 2 à 3 gros par pinte, en décoction (faite avec la plante sèche, celle avec la plante fraîche étant trop active) et dont on prend par trois ou six onces toutes les deux heures; on en donne une ou deux cuillerées à bouche aux enfans (*Arch. gén. de méd.*, XVI, 455). Il ne les conseille que dans les hydropisies par atonie; elles seraient trop actives quand elles sont inflammatoires, au point de causer l'hématurie : on peut aussi les employer en poudre. On les dit en outre emménagogues. Tabernæmontanus en faisait mettre dans la nourriture des phthisiques pour cicatriser les ulcères des poumons, il en donnait aux sujets qui ont des descentes; Hoffman prescrit leur décoction dans les fièvres malignes. En Toscane et à Rome, on mange en carême les pousses des prêles; Matthiole dit qu'elles constipent (*Comm.*, 386). Les prêles sont un mauvais fourrage dont les bestiaux ne mangent que faute de mieux, comme ils le font dans le nord de l'Europe, en Islande, etc.; aussi les regarde-t-on comme nuisibles dans nos prairies. A la Chine, il y en a une autre espèce appelée *Mouk-se*, qui est employée comme astringente. Toutes les espèces peuvent d'ailleurs être substituées les unes aux autres (De Candolle, *Essai*, 511). L'*E. giganteum*, L., indiqué aux Antilles par Linné, est employé dans ce pays dans la diarrhée, la gonorrhée, etc., d'après M. Descourtilz (*Fl. méd. des Ant.*, II, 171). On se sert des tiges rudes de l'*E. hiemale* pour polir le bois, écurer la vaisselle, etc. M. Diébold a trouvé l'*E. hiemale*, L., composé de : chlorophylle, cire, matière extractive jaune, fécule, gallate de chaux, sucre, acide malique, oxyde de fer, sels, etc. MM. Pictet et John y ont trouvé de la silice en assez grande quantité (*Bull. des sc. méd.*, Fér., XVI, 459), ce qui explique la rudesse de l'épiderme de ces plantes. On doit aussi à M. Braconnot (H.) des recherches chimiques sur la nature des prêles (*Annal. de chim.*, XXXIX, 5).

Vaucher (J.-P.). Monographie des prêles. Genève, 1822, in-4, fig.

Equitation. V. *Equus Caballus*, L., et *Gymnastique*.

EQUUS, chevaux. Genre de mammifères pachydermes, de la famille des Solipèdes, auquel se rapportent le cheval proprement dit, l'âne, le zèbre, etc., et les hybrides ou mulets, que forment entre eux ces animaux.

Equus Asinus, L. Ane. Cet animal domestique, originaire de l'Asie, était connu des anciens, à l'état sauvage, sous le nom d'*Onager*, onagre. Hippocrate, Galien, regardaient sa chair comme indigeste, et même comme dangereuse, ce qui n'a pas empêché Pline et Serenus Sammonicus d'en vanter l'efficacité contre la phthisie, les maladies cutanées, etc.; il paraît au moins qu'elle est dure et insipide. Cependant elle a souvent servi en temps de

disette, et même elle est, dit-on, quelquefois substituée au veau dans nos environs; c'est elle enfin qui est la base des saucissons de Bologne, recherchés des gourmets: celle de l'ânon, surtout sauvage, passe au reste pour beaucoup meilleure.

Le lait d'ânesse est fort en réputation contre la phthisie, certaines irritations intestinales et divers sortes d'affections nerveuses; il se rapproche de celui de femme, quoique plus léger, contient moins de crême et de caséum que celui de vache, mais plus de matière sucrée, est adoucissant, un peu laxatif, etc. (V. *Lait*).

On peut voir dans la *Faune des médecins* de M. H. Cloquet (I, 398) l'emploi qu'on a fait jadis en thérapeutique du sang, du fiel, de la graisse, de la rate, des reins, des testicules, du pénis, des poils, des sabots et même de l'urine et des excrémens de l'âne contre une foule de maladies, telles que les fièvres d'accès, l'ictère, la paralysie, l'épilepsie. Quant aux tablettes de hokiak, que les Chinois nomment ngo-kiœo ou hoki-hao, et qu'ils préparent, dit-on, avec la peau de l'âne, ce n'est que de la gélatine fortement aromatisée (V. *Colle de peau d'âne*, II, 363).

L'exercice de l'âne ou asellation offre, à un peu moins d'activité près, les mêmes avantages que l'équitation dont nous allons parler; il convient particulièrement aux personnes très-délicates ou fort affaiblies, et dans les cas où il importe plus d'obtenir par l'exercice un changement d'air ou d'habitudes, qu'une succussion marquée.

Paullini (F.). *Onographia curiosa*, *etc.* Francofurti, 1695, in-8.

E. Caballus, L., cheval. Animal domestique plus connu par les services qu'il nous rend que par son emploi bromatologique ou médicinal. Sa chair, cependant, usitée dans tous les siècles et dans tous les pays, préférée même à celle du bœuf ou de la vache par quelques peuplades, est vendue publiquement dans certaines villes, à Tarente et à Copenhague par exemple, et fort employée dans les temps de disette. Quoique proscrite, depuis 1739, à Paris, elle paraît y avoir été vendue à plusieurs époques, et même, d'après les recherches de M. Parent-Duchâtelet, y servir encore clandestinement à la classe indigente. Suivant ce médecin, qui propose l'établissement d'un abattoir particulier et d'étaux publics pour son débit, cette chair est saine, de fort bon goût, très-nourrissante, riche en osmazôme, et si elle a paru plus ou moins filandreuse, c'est probablement faute d'avoir été suffisamment mortifiée (*Rech. et consid. sur l'enlèvement et l'emploi des chevaux morts*; Paris, 1827, in-4. Voyez p. 18, 71, 101, 102 et suiv.). Ajoutons que celle des chevaux gras et bien nourris, et surtout celle des poulains, l'emporte nécessairement beaucoup sur celle des vieux chevaux que

l'on sacrifie. Le sang du cheval, pris au sortir de la veine, sert en outre de boisson alimentaire aux Ostiacks de la Sibérie asiatique, coutume signalée par les anciens à l'égard de beaucoup d'autres peuples (V. *Faune des méd.*, IV, 77). Quant au lait de la jument ou cavale, usité aussi comme aliment, et jadis recommandé contre l'épilepsie, la phthisie, l'asthme, etc., il est intermédiaire pour la consistance entre celui de femme et celui de vache : sa crême ne fournit pas de beurre ; soumis à la fermentation, il donne une liqueur nommée koumiss, qui sert de boisson aux pauvres de la Tartarie. V. *Lait*.

Aucun des autres fluides ou des diverses parties du cheval, n'est aujourd'hui utilisé en médecine : aussi renvoyons-nous à l'article cité de la *Faune des médecins*, ceux que ce sujet peut intéresser. Seulement nous dirons que les excroissances cornées des extrémités de cet animal, nommées *lichenes* par les anciens, que sa fiente, ses bézoards intestinaux connus sous le nom d'*hippolithes*, et que surtout l'*hippomane* (fluide muqueux que distille la vulve des cavales en chaleur, selon les uns, excroissance qu'apporte en naissant le poulain, suivant d'autres) ont joui particulièrement de quelque crédit en thérapeutique, et donné lieu à bien des fables ou à bien des erreurs, maintenant oubliées avec raison.

Il n'en est pas de même de l'usage du cheval comme monture, ou de l'équitation ; l'utilité de cet exercice est incontestable et a été justement célébrée, par nombre de bons observateurs, contre une foule de maladies, chroniques surtout, notamment la phthisie. Les secousses répétées qu'il procure et dont l'intensité varie suivant le pas auquel on met l'animal, la nature du sol, etc.; l'air libre et souvent renouvelé qu'il fait respirer ; l'influence morale de la distraction qui en résulte, excitent les fonctions digestives et la circulation, semblent accroître l'action tonique des organes, la vitalité, et contribuent ainsi souvent, comme tous les genres d'exercices, à procurer la résolution de certains engorgemens ou la disparition des maladies liées à la seule atonie du système. Toutefois il faut se garder d'en abuser : « La voiture du cheval, dit Montesquieu (*Lettres*, *Œuvres compl.*, 1817; II, 502), est très-bonne pour la poitrine. M. Sydenham la conseille surtout ; et nous avons eu un grand médecin qui prétendait que c'était un si bon remède, qu'il est mort à cheval. »

Le *Mulet*, produit de l'âne et de la cavale, n'a pas été oublié non plus des anciens thérapeutistes; ils ont vanté son sabot (12 à 48 grains) contre l'hémorrhagie, son urine en fomentation contre la goutte et les cors, enfin sa fiente desséchée (d'un scrupule à un

gros) pour remédier à la dysenterie, à la métrorrhagie et aux douleurs de la rate.

Stahl (G.-E.). *De novo specifico anti-phthisico, equitatione; propempticon inaugurale ad dissert.* J. S. Carl. Halæ Magdeb., 1699, in-4. — Baier (J.-J.). *De equitationis utilitatibus et incommodis.* Altorfii, 1708, in-4. — Adolphi (C. M.). *De equitationis eximio usu medico.* Resp. C. F. Breitenbach. Halæ, 1713, in-4. — Bailly (F.). *An morbis chronicis equitatio?* Affirm. Præses A. de Saint-Yon. Parisiis, 1714, in-4. — Quellmalz (S.-T.). *Novum sanitatis præsidium ex equitatione marhinæ beneficio instituenda.* Lipsiæ, 1735, in-4 (latin et allemand). — Belleteste (J.-J.). *An sanitatis præsidium æquitatio?* Affirm. Præses F. Bailly. Parisiis, 1737, in-4. — Rosen (N.). *Diss. de equitatione ejusque in medicinæ usu.* Upsal, 1738, in-4. — Erpel (J.-P.). *De commodis et incommodis equitationis in hominum sanitatem redundantibus.* Præses A. E. Buechner. Halæ, 1749, in 4. — Guilbert de Préval (C.-T.-G.). *An ad sanitatem equitatio?* Affirm. Præses C. Dionis. Parisiis, 1751, in-4 (*Id.* Præses J. F. Paris, Resp. G. Fumée; Parisiis 1757, in-4. *Id.* Præses C. T. G. Guilbert de Préval, Resp. L. C. Guilbert; Parisiis, 1765, in-4). — Richter (G.-G.). *De salutari, limitando tamen, equitationis exercitio, programma.* Gœtt., 1757, in-4. — Benevenuti (J.). *Riflessioni sopra gli effetti del moto a cavallo.* Lucques, 1760, in-4.—Desmarescaux (F.-P.). *De equitatione.* Monsp., 1776, in-4. — Baldini (P.). *Saggio med. fisico sopra il modo di cavalcare.* Neapoli, 1780, in-8. — Eschenbach (C.-G.). *De equitationis usu medico.* Lips., 1802, in-4.

Equus marinus. Ancien nom latin de l'*Hippopotame*.

Erable. Nom de l'*Acer campestre*, L., et de tout le genre *Acer* (I, 17).

Erables (famille des). V. *Acérinées* (I, 18).

Erando. Un des noms indiens du ricin, *Ricinus communis*, L.

Eranthemum. Nom de l'*Adonis autumnalis*, dans quelques anciens auteurs (I, 78).

Erawai. Nom d'un petit ricin de Guinée; c'est peut-être le *Croton Tiglium?* L.

Erba cristallina. Nom italien du *Mesembryanthemum crystallinum*, L.

— gatta. Nom italien du *Teucrium Marum*, L.

— contra i pidocchi. Nom italien du *Delphinium Staphysagria*, L.

— pignuola. Un des noms italiens du *Sedum acre*, L.

— da sternutare. Nom italien de l'*Achillea Ptarmica*, L.

Erd-bull. Un des noms allemands du butor, *Ardea stellaris*, L.

Erdartischocke. Un des noms allemands de l'*Helianthus tuberosus*, L.

Erdbathengel. Un des noms allemands du *Veronica Teucrium*, L.

Erdbeere. Nom allemand du fraisier, *Fragaria vesca*, L.

Erdepheugundermann. Un des noms allemands du *Glechoma hederacea*, L.

Erdjadi. Nom arabe du *Menispermum edule*, Vahl (II, 325).

Erdmandelcypergras. Un des noms allemands du *Cyperus esculentus*, L.

Erdscheibwurz. Un des noms allemands du *Cyclamen europæum*, L.

Erdweihrauch. Un des noms allemands du *Teucrium Chamæpitys*.

Erea. Nom du curcuma, *Curcuma longa*, L., à Taïti.

Erebinthus. Nom du pois chiche, *Cicer arietinum*, L., dans Hippocrate.

Erechtites. Nom du seneçon, *Senecio vulgaris*, L., dans Dioscoride.

Eres, heres. Anciens noms du hérisson, *Erinaceus europæus*, L.

Eretris, Eretria terra. Terre alumineuse, de couleur cendrée, qu'on tirait d'Eretria dans l'île d'Eubée. Hippocrate (*De morbis*, lib. III) recommande dans l'empyème d'en frotter la poitrine pour découvrir le siége de la suppuration, et Dioscoride (Matth., 1392) la dit rafraîchissante, astringente, etc.

Ereunai. Nom caraïbe de l'*Allamanda cathartica*, L.

Erfondilio. Nom espagnol de la berce, *Heracleum Sphondylium*, L.

ERFURT ou ERFORD. Ville d'Allemagne où existe une source minérale froide (15° R.), salino-gazeuse, qui, d'après l'analyse de

Plauer, contient du sulfate de magnésie, du sulfate de chaux, du muriate de soude et du carbonate de magnésie.

ERGOT. Nom qu'on donne à la dégénérescence solide et cornue du grain de plusieurs graminées ou cypéracées, d'un usage alimentaire nuisible, mais dont la médecine fait un emploi obstétrical avantageux; c'est surtout de celui de seigle, *Secale cereale*, L., le plus commun de tous, dont il sera question dans cet article. La forme de cette excroissance l'a fait désigner sous les noms d'ergot, de *secale cornutum*, d'ergot de seigle, de blé cornu, de seigle noir, etc., à cause de la ressemblance qu'on lui trouve avec l'ergot des oiseaux de basse-cour. On en a observé sur d'autres graminées, telles que le froment, l'avoine, l'ivraie, l'alpiste, le maïs, etc., et même sur les Cypéracées, comme sur des *Carex*, des *Cyperus*, etc. Celui du seigle est figuré, t. I, p. 431, des *Mémoires de la société royale de médecine;* p. 18 du *Mémoire historique* de M. Villeneuve sur l'ergot, et à la fin du *Traité de l'ergot du seigle*, de M. Courhaut.

Les anciens ne voyaient dans cette production qu'une monstruosité, une sorte de dégénérescence morbide du germe du seigle, due à l'humidité, au mauvais sol, etc.; on l'attribua ensuite à des piqûres d'insectes, analogues à celles qu'on voit sur le rosier, les feuilles du chêne, etc. Les botanistes qui vinrent après, le reconnurent pour un champignon; Paulet le regarda comme une clavaire; De Candolle, comme une hypoxylée, qu'il appelle *Sclerotium Clavus*; M. Léveillé jeune pense que l'ergot se compose de deux parties, d'abord de l'ergot proprement dit, qui n'est que l'ovaire du grain avorté et développé, lequel est une substance inerte, puis d'un champignon déliquescent, qu'il nomme *Sphacelia segetum*, dans lequel il pense que résident les propriétés de cette excroissance végétale, qui se développe au sommet de l'ergot, mais qu'on ne voit que rarement sur le sec, attendu qu'elle a été entraînée par la moindre pluie. Cette opinion, non encore adoptée, et qui ne repose sur aucune expérience positive, mérite de fixer l'attention des naturalistes plus que celle des médecins. Il est inutile d'ajouter que le seigle devenu ergoté ne peut se reproduire.

L'ergot est une végétation oblongue, légèrement anguleuse, ayant un peu la forme du grain de seigle, mais développée trois ou quatre fois davantage, acquérant de 6 à 10 lignes de long et même jusqu'à 18 sur une ou deux de diamètre; elle est un peu courbée sur sa longueur, quelquefois presque courbée en arc, de couleur violette, noirâtre, marquée de plusieurs sillons; sa cassure est nette comme celle d'une amande. De ses deux extrémités, l'une, qui adhérait à la fleur, est ordinairement jaunâtre, entière; l'autre, supérieure et libre,

est mince et comme crevassée ; on remarque sur tous les grains des déchirures transversales, et même deux dans le sens de la longueur ; on dirait que la matière intérieure trop à l'étroit aurait fait éclater leurs parois. Chaque grain d'ergot a une pellicule extérieure noirâtre, mince, et une substance interne blanchâtre, compacte, ayant l'aspect de cire terne. Quelques personnes pensent que la pellicule extérieure est la partie la plus active de l'ergot.

L'odeur de l'ergot est *sui generis*, suivant nous ; elle offre quelque chose de fort et de nauséeux, que nous croyons approcher de celle de certains agarics *avancés*, comme de moisi ; sa saveur est presque nulle. Willdenow prétend qu'il y a deux espèces d'ergot, l'une inerte, est violette en dehors, brune en dedans, insipide et inodore ; l'autre est noirâtre en dehors, grise en dedans, d'une odeur forte, désagréable, corrosive ; cette dernière seule est nuisible suivant lui. Nous ne connaissons que la première espèce en France, où elle est loin d'être inerte lorsqu'elle est saine et récente. Du reste, comme on observe parfois l'inertie de l'ergot, on a cherché à en trouver la cause. Celui qui est récolté dans les années très-pluvieuses est quelquefois dans ce cas, et même celui de certains cantons, s'il faut en croire quelques auteurs. L'ergot qui est trop ancien a également peu ou point d'action ; celui qui, depuis longtemps, est enfermé dans des boîtes ou bocaux, s'échauffe, s'altère et n'a plus ses effets habituels ; conservé dans un lieu humide, il est sans propriétés au bout d'un an, au dire de quelques auteurs. Pour que cette substance ait toutes les facultés dont elle est susceptible, il faut qu'elle soit recueillie à la main par un temps sec, conservée dans un vase non fermé, placée dans un lieu sec, récemment récoltée, et mise en poudre avec soin. L'ergot se recueille en France, dans les provinces du centre, surtout du Lyonnais, de l'Orléanais, et doit être séché à l'étuve. Quelques droguistes ayant demandé au gouvernement la permission d'en faire venir d'Allemagne, une commission de l'Académie royale de médecine, consultée par le ministre, répondit que cette substance ne manquait point en France, et qu'il y aurait peut-être de l'inconvénient d'en admettre une trop grande quantité ; en sorte que l'entrée de ce médicament fut refusée (*Arch. gén. de méd.*, X, 620).

L'ergot, d'après l'analyse de M. Vauquelin, contient : une matière colorante d'un jaune fauve ; une matière huileuse blanche ; une matière colorante violette, insoluble dans l'alcool ; un acide libre qui est en partie phosphorique ; une matière végéto-animale très-abondante, très-disposée à la putréfaction, qui fournit beaucoup d'huile épaisse et d'ammoniaque à la distillation ; une petite quantité d'ammoniaque

libre qu'on peut obtenir à la température de l'eau bouillante (*Mém. du Muséum*, III, 198; 1817). Pettehnoffer croit à l'existence de la morphine dans l'ergot, et en 1819 M. Combes y a trouvé de l'amidon contrairement à l'opinion de Vauquelin. On n'a point encore déterminé le principe actif de l'ergot. M. Vauquelin a analysé comme point de comparaison le *Sclerotium stercorarium*, DC., qui lui a donné des produits différens; on peut lire ses expériences, qui constatent que les acides peuvent retarder la corruption de l'ergot dans les *Ann. de chim.*, etc. (XLVIII, 98). Suivant une nouvelle analyse, due à M. Maas de Hambourg, l'ergot renferme du gluten, de l'ammoniaque, ou un alcali particulier, de l'acide acétique, une matière colorante violette, une résine, une huile grasse, un acétate alcalin, mais ni amidon, ni acide hydrocyanique, ni narcotine, ni acide phosphorique, comme quelques-uns l'ont prétendu (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XIX, 332).

L'emploi des farines où l'ergot est abondant cause des maladies graves, qui règnent parfois épidémiquement dans les pays où on s'en nourrit, tels que la Sologne, le Forez, le Gâtinais, la Bourgogne, etc.; Mézerai en signale une dès l'an 1096; Ozanam en mentionne 29 dont 19 dans lesquelles la maladie fut accompagnée de convulsions des membres, et dix avec gangrène de ces parties. L'Académie des sciences fut informée pour la première fois par Perrault, de ces accidens, survenus en Sologne en 1670. En 1777, M. Tessier, de l'Académie des sciences, fit dans le même pays des observations sur l'ergot et ses inconvéniens, qu'il consigna dans les Mémoires de la société royale de médecine pour 1778. La dernière épidémie due à cette substance, dont on ait connaissance, est celle de l'année si pluvieuse de 1816, décrite par M. Huchédé, qui fit périr beaucoup de pauvres en Lorraine, en Bourgogne, etc. Du reste, il faut que l'ergot soit dans des proportions fortes, dans la farine, comme du 6e au 5e ou au quart, et qu'on en fasse usage long-temps, pour qu'il produise de graves accidens. Il paraît que la fermentation panaire et la cuisson diminuent beaucoup ses dangers; on a même prétendu que la torréfaction de l'ergot lui faisait perdre toutes ses mauvaises qualités, le rendait inerte, et qu'il ne nuisait plus alors que comme aliment pauvre et peu confortable. Les animaux domestiques refusent absolument de manger de l'ergot, et ceux auxquels on en fait avaler assez, périssent au bout d'un certain temps, en présentant des traces de gangrène, même dans l'estomac et dans les intestins, et des vertiges pendant leur maladie (Tessier).

Les accidens causés par le pain de seigle ergoté sur l'homme sont de deux genres: des vertiges, des spasmes, des convulsions, des

contractions des membres, etc.; ou bien, la gangrène ou le sphacèle des mêmes parties, qui, quoique moins fréquens, font plus de ravage et causent plus de terreur : on désigne ces deux états sous le nom d'*ergotisme*. L'usage de pain ergoté provoque l'avortement chez les nourrices d'après MM. Tessier et Courhaut, quoique cela ne soit pas mentionné nominativement par la plupart des auteurs, et soit même nié par quelques-uns d'entre eux ; il tarit le lait des nourrices ; mais, nous le répétons, il faut, dans ces deux cas, que le pain soit très-chargé d'ergot, et qu'on en fasse usage pendant un certain temps. Les observateurs ont remarqué que les symptômes de l'ergotisme se montrent moins fréquemment chez les femmes que chez les hommes : peut-être est-ce parce que ceux-ci mangent plus de pain? Le seigle ergoté ancien produit moins de désordre que lorsqu'il est frais. Les sujets attaqués par l'ergot éprouvent du malaise, des nausées, de la lassitude, des syncopes, des vomissemens ; ils ressentent dans les membres frappés, ordinairement aux orteils, par suite de l'ingestion trop abondante d'ergot, du fourmillement, du froid ; la peau s'y colore en rose pâle, le pouls cesse de s'y faire sentir, les chairs deviennent jaunes, puis noirâtres et boursoufflées ; elles s'ulcèrent, rendent une sorte de sanie, tombent en gangrène, et la partie du membre ou le membre se détachent du corps, ou le sujet périt. On remédie au développement de ce mal, aussitôt qu'on s'en aperçoit, en éloignant la nourriture de pain ergoté, buvant des décoctions de quinquina, et des boissons toniques, cordiales. M. Courhaut veut qu'on ajoute quelques gouttes d'ammoniaque dans les tisanes, et qu'on en lave les parties frappées.

Comme médicament, le premier emploi connu de l'ergot a été fait par Rathlaw, accoucheur hollandais, en 1747, quoique probablement on l'ait employé avant cette époque, mais seulement parmi le peuple de certaines contrées, comme en Ecosse, etc., car sa propriété obstétricale avait été signalée dès 1688 par Camérarius, qui assure que dans quelques cantons de l'Allemagne, les sages-femmes s'en servaient pour hâter l'accouchement. L'autorité, à cette époque, en défendit l'usage comme pouvant être dangereux entre des mains ignorantes ou perverses. Cette substance est reconnue comme exerçant une action spécifique sur l'utérus, dont elle augmente et réveille la force contractile. Effectivement, c'est surtout dans le cas d'inertie de la matrice que l'on emploie l'ergot, dans les accouchemens commencés, mais restés stationnaires. Cependant quelques praticiens, tels que Chapmann, Chaussier, Chatard, madame Lachapelle, etc., ont tenté de nier, ou du moins, ont élevé quelques doutes sur la propriété obstétricale de l'ergot, mais la grande majorité des accoucheurs lui reconnaissent une propriété spécifique sur les

fibres de la matrice, avec M. Desgranges, de Lyon, praticien à qui on doit les premiers et les plus louables efforts pour faire adopter l'emploi de cette substance depuis 1777, et qui en apprit les propriétés à cette époque, de sages-femmes qui l'employaient par tradition et avec mystère dans le Lyonnais. M. Villeneuve, qui a donné le meilleur traité que nous ayons sur cette propriété de l'ergot, dit qu'il réussit dans 6 cas sur 7. On donne cette substance, qui n'a pas d'action excitante sur l'estomac, qui n'y cause pas de chaleur, et dont l'action utérine paraît sympathique, à la dose de 15 à 30 grains en poudre, dans du bouillon, de l'eau, de la tisane, ou mieux encore, dans du vin, d'après Balardini, qui assure qu'alors il n'est jamais vomi. Au bout de 15 minutes à trois quarts d'heure, et même par fois après moins de temps, des contractions utérines, qui vont en croissant et qui durent une heure ou cinq quarts d'heure, se manifestent; elles ne reprennent ensuite que si on donne une nouvelle dose. Ordinairement les contractions de la matrice sont si actives que les femmes accouchent comme malgré elles; dans tous les cas, il ne faut pas aller au de-là d'un à deux gros au plus, en plusieurs doses, parce que quelquefois la matrice reste *muette*, comme le dit M. Desgranges, à cette substance, quoique dans ce cas même son emploi soit toujours sans autre inconvénient.

La délivrance n'est pas hâtée lorsqu'on donne l'ergot, quoique quelques médecins aient prétendu le contraire. Si on le donnait avant le travail commencé, il ne hâterait pas l'accouchement, attendu qu'il ne produit que les contractions utérines nécessaires à l'expulsion du fœtus dans un travail déjà commencé, quelle que soit l'époque de la grossesse, comme ont pu s'en assurer plusieurs femmes enceintes qui en avaient pris dans le coupable dessein de se faire avorter. Comme moyen d'achever l'accouchement stationnaire, l'avantage du seigle ergoté est aujourd'hui un point de thérapeutique non contesté [1].

Les contractions utérines que provoquent l'ergot ont fait penser qu'il pourrait être très-utile de l'administrer pour faire cesser les hémorrhagies qui ont lieu après certains accouchemens, par suite de l'inertie de la matrice qui ne revient pas sur elle-même, et où les orifices béants des vaisseaux continuent de verser un sang abondant, qui s'épanche au dehors, ou s'amasse en caillots dans la cavité de l'organe. On a également donné l'ergot avec succès pour

[1] Avant d'administrer l'ergot, il faut s'assurer qu'il n'y a pas de vice de conformation qui rende l'accouchement impossible; que le col de l'utérus est souple; que le travail est commencé, et que le fœtus se présente dans une position qui permet son expulsion.

remédier aux lochies immodérées; les avantages de ce moyen dans ces différens cas sont incontestables.

L'ergot n'est pas seulement utile pour provoquer l'accouchement et remédier à plusieurs de ses suites, il a paru l'être encore pour traiter d'autres états qui, ainsi que celui-ci, dépendent de la laxité de l'*utérus*, comme lorsqu'il s'agit de provoquer la sortie de gaz, de môles, d'hydatides, etc., renfermés dans sa cavité; on l'a encore employé dans différentes affections liées à un état d'atonie de cet organe. Ainsi Beckmann l'a prescrit, comme emménagogue, pour provoquer le retour ou l'apparition des règles, et M. Béclard, de Strasbourg, l'a donné avec avantage dans plusieurs occasions contre l'aménorrhée; Lonicère l'a prescrit comme anti-hystérique; d'autres praticiens l'ont mis en usage dans des leucorrhées abondantes, provenant plutôt de l'utérus que du vagin, et il nous semble qu'il pourrait être administré dans ce dernier cas avec quelque efficacité; Stout l'a conseillé dans certaines diarrhées rebelles et muqueuses; enfin M. Courhaut assure que, donné à l'intérieur, il dissipe les infiltrations ou engorgemens des extrémités. Nous lisons même que le docteur Mehlhausen l'a donné contre les fièvres intermittentes, à la dose de 10 grains répétée trois fois dans les deux heures qui précèdent l'accès (*Bull. des sc. méd.*, Fér., XX, 248). Dans ces différens cas, l'ergot doit être donné à moindre dose que pour provoquer le part utérin. On doit rarement dépasser 2 à 4 grains par jour, que l'on peut augmenter avec le temps, tandis que, lorsqu'il s'agit de provoquer l'accouchement, des doses aussi faibles ne produisent que des efforts impuissans et, partant, nuisibles.

Le seigle ergoté ne doit pas être administré par la bouche chez les femmes dont l'estomac est très-irritable, qui vomissent facilement. Chez ces sujets il faut le donner en lavement, en en doublant la dose; il faut s'abstenir tout-à-fait d'employer ce médicament dans l'état de pléthore, avant d'y avoir remédié par la saignée; on doit encore ne point en prescrire dans le cas de convulsions puerpérales. Il faut être fort réservé sur son administration si les femmes ont eu antérieurement une métrite ou une péritonite. Nous pensons d'ailleurs que la seule préparation à employer est la poudre, nommée dans quelques ouvrages, à cause de son efficacité, *pulvis parturiens*. On a pourtant conseillé l'infusion, la décoction, l'extrait, le sirop; mais ces préparations sont beaucoup moins sûres; l'infusion, préparation préférée par M. Desgranges, pourrait la remplacer, en doublant la dose de l'ergot en infusion, dans le cas où la poudre serait vomie. Un gros perd 12 grains de son poids par cette opération.

On a accusé l'ergot de produire l'inflammation de la matrice, d'en causer la rupture par la violence des contractions qui sont la suite de son administration ; d'être funeste à l'enfant, soit en l'amenant dans un état d'asphyxie, par suite de la strangulation causée par les contractions utérines, soit en l'amenant privé totalement de vie, etc. On a dit encore que les enfans vivaient moins lorsqu'ils devaient le jour à l'emploi de l'ergot, et enfin que s'il fallait se servir du forceps, cet instrument était alors bien plus difficile à appliquer que dans les cas ordinaires. Mais à ces craintes élevées par les antagonistes de l'ergot, on peut opposer l'opinion de ceux qui le regardent comme un médicament inerte, nul, n'ayant ni qualités, ni inconvéniens, et surtout la pratique et l'assentiment de la grande majorité de ceux qui en ont fait un emploi heureux.

Pour nous, nous ne balançons pas à déclarer que l'ergot de bonne qualité, donné à dose convenable et dans les conditions voulues, est du petit nombre de ces médicamens précieux, héroïques, que possède la thérapeutique ; qu'il agit *spécialement* sur l'utérus dont il réveille les forces, et qu'il procure avec facilité et promptitude la sortie de l'enfant, sans qu'on voie naître après son administration plus de maux que par tout autre moyen. Avec son action, dont la durée est d'une heure environ, on voit cesser tous les effets qu'il peut produire. Des centaines, des milliers d'observations dont ces paroles sont le corollaire, mettent hors de doute aujourd'hui ces assertions en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis, etc., etc.

M. Roulin a trouvé un ergot dans le maïs, des lieux chauds, de la Colombie, et cette céréale ainsi altérée, nommée *maïs peladero*, y cause la chute des cheveux, ébranle les dents, etc., mais on ne lui a jamais vu produire ni convulsions, ni gangrène, comme le fait en Europe l'ergot ; les poules qui s'en nourrissent pondent des œufs sans coquille ; quelques animaux, comme perroquets, chiens, cerfs, en éprouvent une sorte d'ivresse, et même la mort s'ils en mangent trop. Du reste le froid paraît lui faire perdre ses propriétés délétères, puisque lorsqu'il a passé les Paramos (hautes Cordilières), on s'en nourrit sans inconvénient ; ce qui fait penser à M. Roulin que notre ergot, lorsqu'il est inerte, l'est peut-être pour avoir été conservé dans des lieux froids (*Bull., des sc.*, Férussac, XVIII, 278.)

Camerarius (R.-J.). *Diss. de ustilagine frumenti.* Tubingæ, 1709, in-4. — Fagon (G. C.). Sur le blé cornu en ergot, et sur l'espèce de gangrène qu'il procure, etc. (*Mém. de l'Acad. des sciences*, 1710, p. 61). — Salerne. Mém. sur les maladies que cause le seigle ergoté (*Mém. de l'Acad. des sc.; savans étrang.*, t. 2). — Nebel (C.-L.). *Diss. de secale cornuto ejusque noxiis, etc.* Giessen, 1771, in-4. (Trad. en allemand, Jenæ, 1772, in-8). — Baldinger (E. G.). *Secale cornutum perpetuum ab infamia liberari.* Jenæ, 1771, in-4. — Read. Traité du seigle ergoté, ses effets sur les animaux, etc. Strasbourg, 1771. in-8. — Parmentier. Lettre à l'abbé Rozier, relative à l'emploi du seigle ergoté pour accélérer l'accou

chement (*Journ. de physiq.*, IV, 144; 1774). — Tessier. Mémoire sur les maladies du seigle appelé ergoté (*Mém. de la société royale de médecine*, 1776, p. 417). — *Id.* Mém. sur les effets du seigle ergoté (*Mém. de la société royale de méd.*, 1777-1778, p. 587).—Stearns (J.), Traité (en anglais) sur la substance dite *pulvis parturiens*, *etc.* (*Medical repository*, V. 308, 1808). — *Id.* Observations (en anglais) sur le seigle ergoté, avec les indications de son emploi dans les accouchemens, (*London medical*, XIX, 279. trad. Bull. des sc. méd., I, 95).—Anonyme. Funestes effets du seigle ergoté, etc., trad. de l'anglais (Bibl. méd. XLVIII, 258). — Foot (M.). Observ. prat. (en anglais) sur les propriétés médicinales de l'ergot (*Med. repository*, II, 271, nouv. série). — Prescot (O.). Diss. (en anglais) sur l'histoire naturelle et les propriétés médicales du seigle ergoté, etc. (*Med. and physic. journ.*, XXXII, 90), trad. par Charbonnier Journ. génér., XXXI, 347. — Bigorie-Lachart. Effet du seigle ergoté pris comme aliment (thèse). Paris, an XI, in-8. — Deverdier. Considérations générales sur le seigle ergoté, les causes qu'il le produisent, et sur ses effets délétères, etc. (thèse). Montp., 1817, in-4. — Bordot (I.). Considérat. médicales sur le seigle ergoté (thèse). Paris, 1818, in-4. — *Id.* Instructious sur la santé des fem mes enceintes, etc suivies de l'emploi d'un nouveau médicament propre à faciliter et accélérer l'accouchement. Paris 1820, in-12. — *Id.* Nouvelles recherches sur l'emploi du seigle ergoté, Paris, 1823. — Desgranges Extrait d'uu mém. sur la propriété qu'a le seigle ergoté d'accélérer la marche de l'accouchement, etc (*Nouveau journal de médecine*, I, 54). — *Id.* Remarques instructives sur l'emploi du seigle ergoté contre l'inertie de la matrice dans la parturition (*Ann. clin. de Montp.*, 1822). — *Id.* Confirmation des bons effets du seigle ergoté pour faciliter l'accouchement (*Journal de pharm.*, X, 610). — *Id.* Nouvelle note sur le seigle ergoté, etc. (*Journal gén.*, CIX, 26, 1829). — Henrischen. Quelques mots (en allemand) sur la propriété du seigle ergoté de provoquer les douleurs d'enfantement, traduit par M. Marc (*Bibl. méd.*, LXII, 262). — Orjollet (P.-A.). Diss. méd. sur les mauvais effets du seigle ergoté pris comme aliment, et son usage dans l'art des accouchemens (thèse). Strasbourg, 1818, in-4. — Guérard. Gangrène attribuée au seigle ergoté (thèse). Paris, 1818, in-4. — Wesener. Sur les propriétés (en allemand) et les effets du seigle ergoté, trad. par M. Marc (*Bibl. méd.*, LXII, 256). — Villeneuve (A.-C. L.). Obs. sur l'emploi du seigle ergoté dans deux cas d'accouchemens, etc. (*Bibl. méd.*, LXV, 67) — Bailly (A.-A.-P.) Diss. sur l'ergotisme (thèse). Paris, 1820, in-4. — Chatard (P.). Obs. expér. (en anglais) sur les propriétés médic. de l'ergot, trad. du français par Pascalis (*Med. repository*, V, 11, deuxième série). — Bigeschi (G.). *Osservazioni sulla proprietà della segale cornuta di ranimare il parto.* Florence, 1823, in-8 (trad. dans les bull. de la société d'émulation, I, 1). — Brinckle (W. D.). Cas (en anglais) de convulsions precipitées, traité avec succès par l'ergot (*London med.*, XX, 153). — Cordier. Expér. sur les effets du seigle ergoté (*Journal gén. de méd.*, LXXXIII, 20). — Huchédé (P.-E. F.) Consid. sur le seigle ergoté, et son emploi dans l'art des accouchemens (thèse). Strasbourg, 1823, in 4 — Beguillet. Diss. sur le blé cornu (*Obs. sur la phys.*, I, 285). — Keyl. *De secale cornuto ejusque vi in corpore humano salubri et noxio.* Berolini, 1823. — Stout (A.). Cas de diarrhée chronique traitée avec succès par le *secale cornutum* (*London med.*, etc., 1823). — Bidault de Villiers. Sur l'emploi du seigle ergoté dans les accouchemens (*Mémoir. bib. méd.*, IV, 109). — Church (W.). Obs. (en anglais) pratiques sur l'ergot (Philadelphie, Journ., mai 1824). — Girardin. Notice lue en 1824 à la section de médecine de l'Acad. royale de médecine sur les inconvéniens du seigle ergoté pour favoriser l'accouchement (*Arch. gén. de méd.*, V, 622). — Hosach (D.). Obs. (en anglais) sur l'ergot, etc. (*Essays on various, etc.* II, 295). New-York, 1824. — Lorinser (C.-J.). Expér. (en allemand) et observat. sur l'action que le seigle ergoté exerce sur le corps de l'homme, etc. Berlin, 1824, in-8. (Trad. *Bull. des sc. méd.* IX, 271). — Davies (H.). *On the secale cornutum, Clavus, ergot, etc.*, traduit par E. Desalle (*Revue médicale*, IV, 303). — Lachapelle (madame). Expériences sur l'emploi du seigle ergoté (*Pratique des accouchemens*, I, 51: III, 293). — Balardini (L.). *Uso della segale cornuta, per sollicitare il parto, etc.* Milano, 1826 (Analyse, *Revue médicale*, II, 497). — Chevreul (père). Observations sur les effets du seigle ergoté dans le travail de l'accouchement (*Journal général de médecine*, XII, 635, 1826). — Baudelocque (neveu). Note sur les effets du seigle ergoté dans le travail de l'accouchement (*Journal général de médecine*, XCVII, 358). — Bourdettes. Lettre à M. Miquel relative à l'emploi du seigle ergoté pour faciliter l'accouchement (*Gazette de santé*, 1826). — Clark. Obs. (en anglais) sur l'emploi du seigle ergoté (*London medical*, etc., LV, 30; trad. par Billard, *Archiv. gén.*, X, 287). — Heyfelder. Emploi (en allemand) du seigle ergoté comme médicament (*Nouv. journ. de la méd. et chir. allem.*, VIII). — Léveillé (J.-H.). Mém. sur l'ergot, etc. (*Ann. de la société linnéenne*

---

[1] On consultera avec fruit, pour les détails et les jugemens à porter sur la plupart des ouvrages de cette bibliographie, celle placée à la fin de cet ouvrage.

de Paris, 1826). — Mackensie. Sur l'efficacité du *secale cornutum* (*London medical*, *etc.*, 1826). — Magliari. Appel aux accoucheurs italiens, relatif à l'emploi du seigle ergoté (*Osservatore medico*, *etc.* 119, 1826). — Rust. Sur l'efficacité du *secale cornutum* dans les accouchemens (*Magazin fur die*, *etc.*, XXIII, Berlin). — Waller. Seigle ergoté hâtant l'accouchement, etc. (*Revue méd.*, III, 313). — Chevallier (A.). Note sur le seigle ergoté (*Journal de chim. méd.*, III, 188). — Villeneuve (A.-C.-L.). Mémoire historique sur l'emploi du seigle ergoté, etc. Paris 1827, in 8, fig. 1. — Combes (V.). Considérations sur l'emploi du seigle ergoté dans le cas d'accouchemens laborieux (*Nouv. hygie*, mai 1827). — Courbaut (J.-F.). Traité de l'ergot du seigle, etc. Châlons, 1827, in-8, fig.) — Goupil (A.). Essai sur l'emploi médical du seigle ergoté (*Journal des progrès des sc. méd.*, III, 161). — Hall (C.). Remarques pratiques sur le seigle ergoté, traduites de l'*American medic. review* (*Nouvelle bib. méd.* I, 135). — Mendeville. Obs. d'hémorrhagie par inertie de la matrice, arrêtée par le seigle ergoté (*Gazette de santé*, 1827, 124). — Lapre (E.). Considérations sur l'emploi du seigle ergoté dans les accouchemens (thèse). Paris, 1828, in-4. — Gulthrie (J.). Efficacité du seigle ergoté dans le cas d'accouchement difficile, etc. (*Arch. générales de méd.*, XVI, 137). — Pellier (F.). Nouv. obs. à l'appui de l'action élective du seigle ergoté, etc. (*Annali di medicina*, LII, 41). — Outrepont. Sur le seigle ergoté employé pour accélérer le travail de l'accouchement (*Gemeinsame deutsche*, *etc.*, II, troisième cahier). — Renton (R.). Effets du seigle ergoté sur l'utérus (*Edinb. medical*, *etc.* avril 1828).

Erica, ærica. Ancien nom du hareng, *Clupea Harengus*, L.

ERICA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de l'octandrie monogynie de Linné. Comme la plupart des espèces de ce genre croissent dans les lieux stériles, on donne pour étymologie de leur nom ἐρείκω, je romps, parce qu'elles écartent les pierres pour végéter, ce qui leur a fait accorder la propriété de diviser et de désunir celles de la vessie, par une sorte d'équivoque.

E. vulgaris, L., bruyère. Cet arbrisseau, très-connu dans nos bois stériles et dans les landes, a joui non seulement de la réputation d'être un bon lithontriptique, mais aussi de guérir les coliques, d'augmenter le lait des nourrices. Rondelet, au rapport de Clusius, se servait avec efficacité d'une huile préparée par infusion avec les fleurs de bruyère, contre les dartres du visage. Tabernemontanus assurait en outre, que ses fleurs en fomentation appaisaient la goutte. Tournefort conseillait contre la même maladie un bain de vapeur avec la bruyère. Boëcler offre la conserve de fleurs de bruyère comme utile contre la fièvre quarte (Coste et Villemet. *Mat. méd. indig.*, p. 140).

Kalm (P.). *De erica vulgari et pteridide aquilinâ*. Abæ, 1754, in-8. — Dahlgren. *Diss. de Ericâ* (*Amœnitat. academ.*).

ÉRICINÉES. Famille naturelle, de la série des dicotylédones monopétales hypogynes, qui a pour type le genre *Erica*. On en a séparé les *Vacciniées* et les *Epacridées*. Elle est peu remarquable sous le rapport des propriétés médicales. V. *Andromeda* (I, 289), *Arbutus* (I, 385), *Empetrum* (III, 111), *Erica* et *Pyrola*.

Erico. Nom italien de la bruyère commune, *Erica vulgaris*, L.

Ericius. Un des anciens noms du hérisson, *Erinaceus europæus*, L.

Ericu. Nom indien de l'*Asclepias gigantea*, L. (I, 466).

ERIGERON. Genre de plantes de la famille des Radiées, de la section des astérées, de la syngénésie superflue. Ce nom était celui

du seneçon dans Théophraste. L'*E. acre*, L., herbe vivace de nos lieux stériles, qui est le *Conyza cœrulea*, seu *minor*, de quelques formulaires, doit son nom à son âcreté amère; il est excitant et prescrit comme tel par quelques auteurs. L'*E. canadense*, L., plante annuelle, excessivement commune dans les lieux sablonneux, incultes, remués, qu'on trouve jusque dans des lieux inaccessibles, même à Cayenne, à l'Ile de France, etc., ce qui doit faire douter qu'elle soit originaire du Canada, fournit, en l'incinérant, d'après M. Dubuc, pharmacien de Rouen, cinq à six pour cent de potasse; on peut donc tirer quelque parti d'une des herbes les plus abondantes que nous ayons (*Journ. de bot.*, IV, 48). M. Bouillon-Lagrange en a obtenu un peu moins (*Journ. des pharm.*, 214, in-4). L'*E. philadelphicum*, L, une des plantes les plus communes des Etats-Unis, est employée dans la goutte, la gravelle, en infusion ou en décoction; on l'estime sudorifique et diurétique en Pensylvanie, où on l'appelle *Skevish*, nom breton qu'on croit être une corruption de *Scabious*, scabieuse (Coxe, *Americ, disp.*, 268). Il croît à la Cochinchine une plante que Loureiro rapporte à cette espèce, et qui y est employée comme emménagogue (*Flora cochinch.*, 611).

Erima pavel. Nom malais de la racine d'un *Cucumis* appelé *Erupovel*. V. ce dernier mot.

Erinaceus. Lémery donne ce nom à l'*Anthyllis erinacea*, L., arbrisseau très-épineux d'Espagne, et l'indique comme astringent, mais il est inusité (*Dict.*, 286). Il donne encore ce même nom à un fruit des Indes, pyriforme et épineux, que l'on mange confit (*Id.*, 287). Enfin les anciens pharmacologues le donnaient au hérisson proprement dit (V. l'article suivant), et au hérisson de mer, plus connu sous le nom d'oursin (V. *Echinus*).

ERINACEUS, hérissons. Genre de Mammifères carnassiers, insectivores, dont le corps est couvert de piquans au lieu de poils L'espèce la plus connue (*E. europæus*, L., hérisson ordinaire), a été employée jadis, calcinée et réduite en poudre, par doses d'un gros environ, contre l'incontinence d'urine, celle surtout qui suit parfois les accouchemens difficiles (*Mat. méd. de Geoffroy*, suite, IV, part. II, 168), et aussi contre l'hydropisie. Lémery dit que sa chair a bon goût et fournit un bouillon diurétique et laxatif; que son foie, séché et pulvérisé, est bon à la dose d'un scrupule à un gros contre les maladies des reins, la cachexie, l'hydropisie, les convulsions, les catarrhes; qu'on emploie de la même manière son estomac contre la colique venteuse, et qu'enfin sa graisse est estimée à l'extérieur contre les hernies. Son fiel, qui a une odeur musquée très-prononcée a été employé récemment par M. J. Carboncini, phar-

macien à Campiglia, pour préparer une eau distillée propre à suppléer le musc (*Bull. des sc. méd.* de Fér., IV, 181).

Eringio. Nom italien de l'*Eryngium campestre*, L.

Eringio marino. Nom italien de l'*Eryngium maritimum*, L.

Erinus. Nom de la raiponce, *Campanula Rapunculus*, L., dans Dioscoride.

Eriocephalus africanus, L. La plante entière, qui appartient à la famille des Radiées, et sa racine, sont employées au cap de Bonne-Espérance contre l'hydropisie (Thunberg, *Voyage*, I, 338).

Eriophorum polystachyon, L., linaigrette, lin des marais. Cette plante, indigène, aquatique, de la famille des Cypéracées, est usitée comme remède populaire contre l'épilepsie et les affections spasmodiques chez les habitans d'Irkutzk et du lac Baical, d'après Rehmann (*Nouv. journ. de méd.*, V, 209). On emploie en Laponie les longues soies qui entourent ses graines pour faire des tissus et remplir des matelas, etc. (*Flora lapponica*, n° 22).

Eriox, erox. Anciens noms du saumon, *Salmo Salar*, L.

Eriphion. Nom du *Fumaria bulbosa*, L., dans Apulée.

Eriphos. Nom grec du chevreau. V. *Capra*.

Erisamo. Nom italien de l'*Erysimum officinale*, L.

Erithalis fruticosa, L. Arbrisseau des Antilles, de la famille des Rubiacées, de la pentandrie monogynie, dont le bois, de couleur citron, sent le jasmin, et contient une résine qui le fait brûler à la manière d'une torche, circonstances qui justifient les noms de *bois citron*, *bois jasmin*, *bois chandelle*, qu'on lui a donnés. Celle-ci s'emploie dans la néphrite calculeuse depuis un gros jusqu'à une demi-once, délayée dans un jaune d'œuf (*Flore méd. des Antilles*, IV, 40). Nicholson assure que la décoction de l'aubier de ce végétal est bonne dans l'ophthalmie, et Poupée-Desportes contre le *cholera-morbus*.

ERIVAL. Bourg de France, près de Volvic en Basse-Auvergne. Il y existe, dit Carrère (*Cat.*, 473), une source minérale froide que l'on croit martiale.

Erizo. Nom espagnol du hérisson, *Erinaceus europæus*, L.

Erle. Nom allemand de l'aune commun, *Alnus glutinosa*, Gœrtn.

Ermelinus. Un des noms du *Diospyros Lotus*, L., dans les anciens auteurs.

Erminea, *Ermineus*, Hermine. V. *Mustela Erminea*, L.

Ermion. Nom du panicaut, *Eryngium campestre*, L., dans Dioscoride.

ERNABRUNNEN, dans la principauté d'Anhalt-Bernburg. Cette source est située auprès de la forge *Unterm mægdesprunge*, l'une des plus considérables du Harz, et non loin de l'*Alexisbad*, source plus connue, dit-on. Elle est froide, abondante, peu chargée, mais contient un grand nombre de principes et est un peu gazeuse. M. Bley, pharmacien à Bernburg, y indique pour 50 livres d'eau : hydrochlorate de soude 7 grains 250; h. de potasse; 3,735; h. de magnésie,

6,040; h. de chaux, 1,240; h. d'oxydule de fer, 0,877; sulfate de soude, 2,299; s. de magnésie, 1,701; s. de chaux, 0,625; carbonate de soude, 0,250; carbonate de magnésie, 3,593; c. de chaux, 9,475; c. d'oxydule de fer, 19,781; c. d'oxydule de manganèse, 0,250; c. de strontiane, 0,148; phosphate de soude, 0,594; ph. de chaux, 0,312; principe extractif, 1,250; silice, 3,750; carbonate de cuivre, 2,493 (*Bull. des sc. méd.* de Fér., XIX, 321).

Ernalo. Un des noms arabes du lièvre, *Lepus timidus*, L.

Ernote. Un des noms du terre-noix, *Bunium Bulbo castanum*, L.

Ernpris. Nom suédois de la véronique, *Veronica officinalis*, L.

Erodios. Nom grec du héron, *Ardea cinerea*, L.

Erodium moschatum, W. Voyez *Geranium moschatum*, L.

Erpixe. Nom du panais, *Pastinaca sativa*, L., dans Dioscoride.

Erq angibar. Nom arabe du *Statice Limonium*, L.

ERR. Village de France, à 2 lieues de Montlouis dans le Roussillon, près duquel sont 3 sources minérales froides, mentionnées par Barrère comme ferrugineuses (Carrère, *Cat.*, 517).

Erramassumul. Un des noms cyngalais de la racine du *Periploca indica*, L.

Erres. Nom provençal de l'ers, *Ervum Ervilia*, L.

ERRHINS, *Errhina*. Médicamens qui s'appliquent sur la membrane muqueuse du nez, de εν, dans, et ριν, nez. Les véritables sont excitans et surtout irritans. On les emploie pour produire une sorte d'excitation passagère et d'irritation, qui devient fluxionnaire si l'administration de ces médicamens est continuée. Les errhins appliqués sur les parois muqueuses du nez, produisent par sympathie la contraction vive et convulsive du diaphragme, appelée éternument, mouvement musculaire, brusque, qui imprime une secousse forte, salutaire, aux organes, réveille les forces cérébrales, donne plus de vivacité à la circulation, etc. Les errhins n'excitent la sternutation que s'ils sont appliqués inopinément, car la continuité de leur emploi cause une sorte de fluxion sur la muqueuse nasale, qui donne lieu au gonflement de cette membrane, à sa sensibilité plus marquée, à l'écoulement de fluides plus abondans, etc. Ce foyer d'irritation, que le froid seul produit dans le coryza, est dérivatif, et fait dans son espèce ce que les épispastiques font sur la peau; il diminue et guérit même les affections contiguës et voisines, telles que les céphalalgies, les douleurs dentaires, rhumatismales, les ophthalmies, l'otite, les angines, les rhumes, l'embarras du cerveau, etc., ce qui s'explique au moyen de la continuité du système muqueux. On emploie même encore les errhins pour provoquer des hémorrhagies nasales, rappeler des écoulemens supprimés, etc.

Les errhins principaux sont les substances irritantes, telles que, l'euphorbe, l'hellébore blanc, l'asarum, la bétoine, le muguet, etc.,

et surtout le tabac, le plus usité de tous, et certainement le plus désagréable. On les emploie ordinairement en poudre, et pris par petite quantité, de temps en temps; il faut en suspendre souvent l'usage, autrement ils ne font plus d'effet, témoin le tabac. On les administre par fois sous forme molle, et on en enduit alors l'intérieur des narines, ou sous forme liquide, et dans ce cas on les aspire fortement; enfin d'autres fois on les fait pénétrer dans ces cavités en vapeur, ou même en gaz, comme le vinaigre, l'ammoniaque, l'éther, le gaz nitreux, le chlore, etc.

Ers. Nom de l'*Ervum Ervilia*, L.

Eruca. Ancien synonyme de chenille (V. II, 223); c'est aussi, comme *Eruca bombycivoma*, un des anciens noms du ver à soie, *Bombyx Mori*, Latr.

— Offic. Nom officinal de la roquette, *Brassica Eruca*, L. (I, 662); on le donne aussi au *Sisymbrium tenuifolium*, L., qui est la fausse roquette, et à la moutarde, *Sinapis nigra*, L.

Erucago. Nom que porte la roquette, *Brassica Eruca*, L., dans quelques traités. On désigne encore sous ce même nom le *Bunias Erucago*, L., plante de Provence, incisive, atténuante, sternutatoire, mais inusitée aujourd'hui.

Eruga. Nom espagnol et portugais du *Brassica Eruca*, L.

Erupovel. Racine d'une plante de l'Inde, qu'on y vend dans les bazars, employée comme altérante dans ce pays, et qu'on prescrit dans la cachexie, le scrofule, la syphilis. Rhéede, qui la nomme *Erima Pavel* (*Malab.*, VIII, 23, Fig., 12), dit que c'est un excellent céphalique. Sa décoction se donne par demi-once, deux fois par jour (Ainslie, *mat. ind.*, II, 102). D'après Commerson, ce serait un genre nouveau dans la famille des Cucurbitacées.

Erva de andonrinda. Nom brésilien de l'*Euphorbia linearis*, Retz (*erva* veut dire herbe en portugais.

— da cobra. Nom du *Mikania opifera*, Mart., au Brésil.

— moira. Nom brésilien du *Solanum nigrum*, L.

— mular. Un des noms brésiliens du *Croton anti-syphiliticum*, Mart.

— pombinha. Nom brésilien du *Phyllanthus Niruri*, et du *P. microphyllus*, Mart.

— do ratto. Nom brésilien du *Palicourea aurata*, Mart.

— do sapo. Nom brésilien des *Begonia* comestibles.

— toustao. Nom brésilien du *Boerrhavia hirsuta*, W.

Ervagia. Nom du liseron, *Convolvulus arvensis*, L., dans quelques anciens auteurs.

Erve. Nom danois et allemand de l'ers, *Ervum Ervilia*, L.

Erven. Nom hollandais de l'ers, *Ervum Ervilia*, L.

Ervilhas. Nom portugais du pois, *Pisum sativum*, L.

Ervilla. Un des noms anglais de l'ers, *Ervum Ervilia*, L.

ERVUM. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie.

E. Ervilia. L. ers, orobe, orobe officinale. Cette plante annuelle, qui croît dans les moissons, porte des gousses onduleuses articulées, qui contiennent des semences grosses comme un grain de chenevis, arrondies, anguleuses, d'un gris rougeâtre, dures, de saveur peu

agréable étant crues, et qui sont nuisibles lorsque leur farine est mêlée au pain; elles occasionnent la faiblesse des jambes, et même des paralysies, suivant Vallisniéri; elles produisent le même effet sur les chevaux qui les mangent avec leur avoine; elles tuent les poules qui s'en gorgent, par la distension de leur gésier, d'après Binninger (*Observ.*, 574). La farine d'orobe est une des quatre farines dites *résolutives*. On l'emploie en cataplasme; on confond parfois ces semences avec celles du *Lathyrus Cicera*, L., auquel on donne, comme à cette dernière, le nom de *Jarosse*, dans quelques pays.

E. hirsutum, L. Il croît dans les blés et les taillis; ses semences, qui portent le nom de *cincettes* dans certains cantons, sont comestibles pour quelques personnes. M. Cordier, qui en a mangé une once, n'en a éprouvé ni bon ni mauvais effet.

E. Lens, L., Lentille. Cette petite plante annuelle est un des alimens les plus précieux que possède l'homme. Elle croît facilement dans les terrains sablonneux, arides, et rapporte des semences abondantes, qu'on ne mange que sèches, et qui sont d'une grande ressource l'hiver, entières ou en purée, cuites de bien des manières. On en fait des potages, des ragoûts, des salades, etc.; elles renferment une fécule abondante, d'après Fourcroy, de l'albumine, et un peu d'huile verte. Leur écorce contient un peu de tannin (*Ann. du Muséum*, VII, 12). Ces semences sont sujettes, dans les années pluvieuses, et surtout dans certains terrains, à être dévorées intérieurement par un insecte appelé gousson, cochon, qui est le *Bruchus pisi*, L., qui y insinue ses œufs, avant leur complet développement, d'où ils ne sortent qu'à l'état parfait. Les lentilles forment une très-bonne nourriture, moins venteuse que les haricots, et plus légère, quoiqu'elles reviennent chez quelques personnes.

On a fait quelque emploi médical des lentilles; les médecins, d'après les anciens, croyaient leur décoction sudorifique, et la donnaient dans les maladies éruptives, surtout dans la variole. Zacutus la dit utile dans la pleurésie : cette croyance n'existe plus aujourd'hui que dans le peuple, et, suivant l'observation de Murray, l'eau de lentille ne peut avoir d'autre avantage dans la petite vérole que d'humecter les boutons, et d'empêcher par là que la cicatrice en soit profonde (*Apparat. med.*, II, p. 453). Le café de lentilles, au rapport de Lange, est un puissant diurétique, dont usent les habitans de Cronstadt contre l'hydropisie (*Anc. journ. de méd.*, LXXX, 472). La farine de lentilles est estimée résolutive; on en fait des cataplasmes que nous croyons plutôt émolliens. C'est sans le moindre fondement que quelques vieux auteurs disent que leur usage dispose à l'éléphantiasis, aux engorgemens, au squirrhe, etc.

E. (Vicia) *tetraspermum*, L. M. Cordier a avalé deux gros de semences crues de cette plante indigène, sans en éprouver rien de particulier.

E. (Vicia) *monanthos*, L., Jarosse. On le cultive comme fourrage; ses semences sont comprimées, mais plus épaisses et un peu moins grandes que celles des lentilles, de couleur rougeâtre (V. *Jarosse*).

Erwa. Nom suédois de l'ers, *Ervum Ervilia*, L.

ERYNGIUM. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie; les végétaux qu'il renferme sont épineux, et offrent plutôt l'aspect de chardons que celui des plantes de cette famille; ils ont une couleur glauque qui tire souvent à l'améthyste très-vif.

E. aquaticum, L. Cette plante des Etats-Unis a sa racine qui se rapproche du *contrayerva*; elle agit comme sudorifique. Les Indiens s'en servent en décoction (Coxe, *Americ.*, *disp.* 268).

E. campestre, L., Panicaut. Cette plante herbacée, vivace, a des capitules nombreuses de fleurs, ce qui l'a fait appeler *chardon à cent têtes*. Ses tiges se détachent de la racine à l'approche de l'hiver, et sont emportées par le vent, d'où le nom de *chardon roulant*, qu'on prononce *chardon roland*. Elle croît le long des chemins, aux lieux stériles, très-abondamment. Sa racine, qui est alimentaire dans quelques pays, suivant M. De Candolle, et que l'on confit avec le sucre ou le miel comme aphrodisiaque, d'après Tournefort, est la seule partie usitée en médecine. Elle est inodore, douceâtre, grosse, longue, rougeâtre en dehors, blanche en dedans, à écorce ridée, étant sèche; elle était employée comme diurétique, apéritive, fondante. On l'ordonnait dans l'hydropisie, les obstructions, les maladies des voies urinaires, en infusion ou décoction, à la dose d'une once ou deux par pinte d'eau. Le docteur Hoffmann, de Manheim, dit avoir éprouvé d'heureux effets du suc inspiré de l'*Eryngium campestre*, L., dans un cas de phthisie pulmonaire. Le docteur Guthe, de la même ville, assure également avoir guéri une phthisie déjà avancée avec l'infusion théiforme de cette plante (*Rec. pér. de la litt. méd. étrang.*, I, 184). Du temps de Dioscoride, on conservait les feuilles dans la saumure pour s'en nourrir.

E. fœtidum, L. Il croît à Cayenne, à la Jamaïque, et y est employé comme fébrifuge, au dire d'Aublet (1, 284). Rottboll l'indique comme sédatif, altérant et fébrifuge (Sprengel, *Hist. de la méd.*, V, 467). Linné (*Species*, 336) dit qu'il est anti-hystérique, et bon contre la morsure des serpens.

Belon assure qu'on mange, en Crête, les cîmes de l'*E. maritimum* L. (*Singularités*, 946). Ses racines passent pour alexipharmaques, néphrétiques, désaltérantes, diurétiques, etc., (Miller. *Bot. offic.*).

En Sibérie, l'*E. planum*, L., qui croît aussi chez nous, est estimé sudorifique. Les habitans en prennent les fleurs en infusion théiforme contre le point de côté, les douleurs, etc. (*Découverte des Russes*, I, 145).

Erysimo. Nom portugais de l'*Erysimum officinale*, L.

Erysimum. Nom du sarrazin, *Polygonum Fagopyrum*, L., dans Théophraste.

ERYSIMUM. Genre de la famille des Crucifères, de la tétradynamie siliqueuse, dont le nom vient de ερυω, *je guéris*.

E. (Hesperis) *Alliaria*, L. (*Flore méd.*, I, fig. 17), Alliaire. Cette plante bisannuelle a une tige simple, haute de deux pieds; des feuilles cordiformes pétiolées, à dents sinuées, irrégulières; des fleurs en croix, en corymbe, blanches; un calice à quatre folioles linéaires, dont deux bossues; des siliques cylindriques, longues, grêles, à graines nues. Elle croît dans les taillis des bois, les lieux ombragés de nos environs, au printemps. Son nom français vient de l'odeur d'ail qu'elle répand, surtout lorsqu'on presse ses feuilles entre les doigts, laquelle se communique au lait des vaches qui s'en nourrissent, mais qui se perd, ainsi que sa saveur piquante, par la dessiccation. Elle a été employée, sans doute à cause de cette odeur, comme vermifuge, antiscorbutique et anti-septique, à l'intérieur. On l'a donnée dans l'asthme, ainsi que ses semences, contre la pituite. A l'extérieur, on l'a appliquée, pour empêcher la gangrène, sur les ulcères malins. Camérarius prétend même qu'on s'en sert efficacement pour combattre les carcinomes. On peut la substituer au scordium et à l'ail même, dans les usages culinaires. On la mangeait autrefois en salade.

E. Barbarea. L. Voy. *Barbarea* (I, 547).

E. (Sisymbrium) *officinale*, L., erysimum, vélar, tortelle, herbe au chantre. Ce végétal indigène, inodore, annuel, croît abondamment au pied des murs, le long des fossés. Ses tiges sont d'abord presque couchées, puis redressées, pubescentes, rameuses, longues d'un pied environ, ses feuilles roncinées à segmens dentés, presque hispides; ses fleurs jaunes sont en épis grêles, longs; ses siliques carrées, serrées contre les tiges. Cette plante a une réputation populaire d'être souveraine contre l'enrouement, le rhume; elle est, dit-on, antiscorbutique, détersive, expectorante, étant fraîche. Elle est assez excitante pour rougir la peau, si on la broie long-temps dans la main, et ses semences rubéfient à l'instar de la moutarde (Murray, *App. med.*, II, 390). Racine, dans ses Lettres à Boileau, raconte qu'un chantre de Notre-Dame vendait, en en faisant un mystère, un sirop fait avec cette plante, très-utile contre la toux, d'où lui est venu le nom d'*herbe au chantre*. On se sert surtout de ses semences, qu'on emploie en sirop, à la dose d'une once ou deux, contre les

rhumes muqueux, l'enrouement. On prescrivait leur poudre contre la pituite, dans le catarrhe, etc., à celle d'un gros. Il y a un sirop d'*Érysimum composé*.

Erysisceptron. Un des noms de l'*Echinops sphærocephalus*, L., dans Dioscoride.

Erysisceptrum. Nom du bois d'Aspalath dans Pline (Voyez I, 469).

Erythræa Centaurium, Pers. Voyez *Chironia Centaurium*, Smith (II, 236).

— chilensis, Pers. Voyez *Chironia chilensis*, W. (II, 237).

ERYTHRINA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la dialdelphie décandrie, d'ερυθρος, rouge, parce que la plupart des espèces qu'il renferme ont de belles fleurs écarlates. Ce sont des arbrisseaux des contrées équinoxiales, à feuilles trifoliées. L'*E. Corallodendron*, L., est appelé *Bois-Corail*, à cause de la couleur de ses fleurs, et par Barrow *Arbre à pois cafre*, peut-être parce qu'on mange ses semences en Cafrerie. L'écorce de l'*E. indica*, Lam., d'après Loureiro, est un fébrifuge à la Cochinchine; ses feuilles servent à envelopper les viandes. On en met une branche dans les maisons lorsqu'on se marie. Ses grains sont appelés *kuara*, d'après Bruce, et servent à peser l'or, en Abyssinie et dans d'autres lieux de l'Afrique, d'où est venu le nom de *karat* (*Voyage*, V, 82). L'*E. inermis*, Miller, bois immortel, a ses feuilles employées comme sudorifiques, et ses fleurs comme béchiques, à Cayenne (Aublet, *Guyane*, II, 760). L'*E. monosperma*, Lam., est le *Butea frondosa*, Roxb. (Voyez I, 692), dont les semences sont usitées dans l'Inde, comme purgatives, d'après Buchanan. L'*E. spinosissima*, Pers., sert de tuteur au poivre, à Java, sous le nom d'*adape-tian-keing*. Les fleurs d'une autre espèce du même pays, appelées *apape-serap*, sont aromatiques, et usitées à la place du thé (*Catal. raisonné*, etc., *Ann. de la Soc. Linn. de Paris*, mai 1824). L'*E. velutina*, Kunth, a des fleurs qui recèlent souvent de l'eau de pluie; mais les habitans de Caracas, où croît cet arbre, affirment que si on en boit beaucoup, elle cause la fièvre (*Nova gen. et spec.*, VI, 437).

Erythrinus. Ancien nom du rouget, *Mullus barbatus*, L.

Erythrococcis. Un des noms de la grenade, *Punica Granatum*, L., dans Pline.

Erythrodanin. Nom donné par Dœbereiner à un des principes colorans de la garance, d'un rouge rosé, plus salifiable qu'acide (*Ann. gén. des sc. phys.*, IV).

Erythrodanon, Erythrodanum. Noms de la garance, *Rubia tinctorum*, L., dans Pline et Dioscoride.

Erythron. Nom du *Rhus Coriaria*, L., dans Dioscoride.

ERYTHRONIUM. Genre de plantes de la famille des Liliacées, selon Jussieu, de celle des Colchicacées, suivant De Candolle, de l'hexandrie monogynie, d'ερυθρος, rouge, couleur de la fleur de l'espèce la plus vulgaire. *E. americanum*, Ait. Les bulbes de cette plante sont émétiques à la dose de 25 à 40 grains; mais, séchés à la chaleur ou bouillies, elles deviennent alimentaires (Coxe, *Americ.*

disp., 269). *E. Dens canis*, L., dent de chien, de la forme de sa bulbe radicale. Cette petite plante est abondante dans les pelouses couvertes de certaines localités montueuses du midi et de l'est de la France. On se nourrit de ses bulbes en Sibérie, d'après Gmelin et Pallas. Clusius rapporte que les femmes, en Styrie, en mettent dans la bouillie de leurs enfans, pour chasser les vers, contre l'épilepsie et la colique. Lobel les dit aphrodisiaques. Nous pensons que, comme pour l'*E. americanum*, que l'on confondait avec cette plante avant Aiton, ses bulbes ont besoin d'être cuites pour être privées de leurs propriétés actives, et devenir nourrissantes. *E. indicum*, Rottl. Les vétérinaires, dans l'Inde, emploient cette plante dans le cas de strangurie et de fièvre (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 402), et les médecins de ce pays substituent ses bulbes à celles de la scille.

Erythrontaon. Ancien nom de l'outarde, *Otis tarda*, L.

ERYTHROPHLEUM. Genre créé par R. Brown, dans ses Notes sur le Voyage de Tuckey, de la famille des Légumineuses, section des Cisalpinées, et auquel appartient le *Casa* ou *Cassa*, arbre à l'épreuve du Congo ou Ordéal, ou du moins dont il diffère très-peu (Rob. Brown, dans *Tuckey*, *Narrat.*, 185 et 200. *Append.*, n° 5). Voy. *Tanghuinia*. On se sert de ce végétal comme d'une sorte de jugement de Dieu, c'est-à-dire qu'on en fait boire la décoction aux criminels; s'ils la vomissent et qu'ils ne périssent pas, ils sont déclarés innocens; s'ils meurent, c'est qu'ils sont criminels; d'où on voit que ces peuples ignorans font dépendre la culpabilité de l'estomac des sujets. Il paraît que lorsque la faute est peu grave, on fait seulement mâcher l'écorce de l'arbre, qui, pouvant toujours être rejetée, ne compromet pas la vie aussi gravement. Ce végétal qui paraît être le *Bondea* de quelques auteurs, et se trouver aussi à Madagascar, où il sert aux mêmes usages, est peut-être l'*Arbre d'eau rouge* de Sierra Leone (Walkenaër, *Voyages*, XV, 158 et 172).

Erythroxylon Coca, Lam. (*E. peruvianum*, W.). Les feuilles de cet arbrisseau du Pérou, cultivé au Chili, etc., de la famille (ou formant le type d'une nouvelle famille) des Malpighiacées, et qui ont une saveur piquante, donnent, mêlées à de la cendre de quinoa (*Chenopodium Quinoa*, W.), ou, suivant d'autres, à de la chaux vive, un masticatoire dont on se sert au Pérou, dans les provinces de Quito et de Popayan, comme le bétel dans l'Inde. On prétend qu'il éloigne la faim, et fait endurer l'abstinence, la fatigue et l'ennui, de sorte que les voyageurs s'en munissent, et qu'on en distribue aux mineurs. On assure aussi que les fruits du *Coca* servent de monnaie dans quelques lieux du Pérou. M. Kunth croit que le véritable *Coca* est celui qu'il décrit sous le nom d'*E. hondense*, qui

vient à la Nouvelle-Grenade, et auquel quelques personnes ajoutent le *Pavonia sessilifolia*, Kunth (*Nova gen. et spec.*, 176, 281). Dans l'Inde, on forme un liniment rafraîchissant avec l'huile de Gengilie (de Sésame) mêlée aux feuilles et aux jeunes pousses pilées de l'*E. areolatum*, L. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 422).

Erzangelwurzel. Un des noms allemands de l'angélique, *Angelica Archangelica*, L.

Esca. Nom espagnol de l'amadou, *Boletus igniarius*, L. (I, 212).

Escabiosa. Nom espagnol de la scabieuse des champs, *Scabiosa arvensis*, L.

Escabiosa dos campos. Nom portugais du *Scabiosa arvensis*, L.

Escaldas, en France (Eaux min. d'). Voyez *Caldas*, II, 29.

Escallonia myrtilloides, L. F. (Voyez *Stereoxylon patens*, Ruiz et Pavon. L'*E. resinosa*, Pers., a les sommités de ses rameaux très-résineuses; pilés, ils sont appliqués sur les contusions, au Pérou où l'arbre se nomme *Chacas* et *Chachacoma*, comme toniques et fortifians. Ce genre appartenait aux Ericinées, et à la pentandrie monogynie.

Escamonea. Nom espagnol et portugais de la *Scammonée*.

Escarbot (grand). Ancien nom du cerf-volant, *Lucanus Cervus*, L.

— onctueux. Un des noms du *Meloe Proscarabæus*, L.

— pilulaire. On nommait ainsi jadis le *Scarabæus stercorarius*, L.

Escarboucle, *Carbunculus*. Ancien nom du rubis ou d'une variété de grenat.

Escargot, ou Colimaçon. Voyez *Helix Pomatia*, L.

Escargoule, Escoumelle, Escumelle. Noms de plusieurs champignons comestibles, tels que l'*Agaricus procerus*, Schæff. (I, 105), le *Boletus edulis*, Bull. (I, 633), et le *Merulius Cantharellus*, L., du latin *Esca gulæ*.

Escarole. Variété de l'endive, *Cichorium Endivia*, L.

Escarolla. Nom espagnol d'une variété de l'endive, *Cichorium Endivia*, L.

Escarotiques, Escharotiques, *escarotica*. Substances qui, appliquées sur la peau, y produisent une escarre; elles diffèrent des vésicants qui, soulevant l'épiderme, et sont synonymes des *Caustiques*. (Voy. II, 153).

Escarpo. Nom de la carpe dans le midi de la France. Voyez *Cyprinus Carpio*, L.

Escarville, Escaville. Noms du *Merulius Cantharellus*, L.

Escau. Un des noms du *Merulius Cantharellus*, L.

Escaye. Voyez *Esquadre*.

Escayole. Nom de la semence de l'alpiste, *Phalaris canariensis*, L., en Barbarie.

ESCHALLES, Eschelles, ou Escharlis. Ancienne abbaye de l'Orléanais, à huit lieues de Montargis, dans la cour de laquelle coule, sur un terrain argileux, une source minérale froide, que P. Dubé a signalée comme contenant du *fer* et du *vitriol*, et comme apéritive, tonique, et pourtant émolliente. On lit, dans l'*Histoire de la Soc. roy. de méd.*, (X, xvi), que Bourdois de Lamothe a fait l'examen de ces eaux, analogues à celles de Spa.

Dubé (P.). *Tractatus de mineralium naturâ in universum, ubi præsertim de aqua minerali fontis Escarleiarum, vulgò des Escharlis, propè Montargium.* Parisiis, 1649, in-8.

Eschamène. Nom du sainfoin, *Hedysarum Onobrychis*, L., dans Dioscoride.

ESCHARA. Espèce de polypier foliacé du genre *Millepora* de Linné, élevée par Lamarck au rang de genre. Une des espèces de celui-ci, connue jadis sous le même nom, et vulgairement sous celui de *Giroflée de mer*, était employée comme astringente.

Escharbot. Voyez *Écharbot*.

Escharlis (Eaux min. d'). Voyez *Eschalles*.

Escheboom. Nom hollandais du frêne, *Fraxinus excelsior*, L.

Eschel. Nom arabe du cornouiller sanguin, *Cornus sanguinea*, L.

Eschelles (Eaux min. des). Voyez *Eschalles*.

Eschellohe. Nom d'une source salino-gazeuse froide, située, dit-on, en Bavière.

Eschenbaum. Nom allemand du frêne, *Fraxinus excelsior*, L.

Escilla. Un des noms espagnols de la scille, *Scilla maritima*, L.

Esclarea. Nom portugais de la sclarée, *Salvia Sclarea*, L.

Escobilla. Nom du *Scoparia dulcis*, L., au Pérou.

Escomelle, Escumelle. Noms de la coulemelle, *Agaricus procerus*, Schæff.

Escordio. Nom portugais du scordium, *Teucrium Scordium*, L.

Escorzoneira, Escorzonera. Noms portugais et italien du *Scorzonera hispanica*, L.

ESCOT, ou Scot. Village de France, dans la vallée d'Aspe, à deux lieues S. d'Oleron, à une demi-lieue duquel, le long du Gave, sont trois sources tièdes usitées en bains. T. Bordeu, dans sa XXe Lettre sur les Eaux minérales du Béarn, dit qu'elles contiennent du fer, du sel, de la terre, et une huile spiritueuse, et qu'elles conviennent aux poitrines délicates, dans les obstructions, les néphrétiques, les fièvres d'accès et leurs suites (Carrère, *Cat.*, 142).

Escoubarde. Nom de l'*Agaricus auriculatus*, Dub. (I, 104).

Escourgeon. Nom de l'*Hordeum hexastichum*, L.

Escova emarga. Nom du *Parthenium Hysterophorus*, L., à Caraccas.

Escrofularia aquatica. Nom espagnol du *Scrofularia aquatica*, L.

Escrofularia dos rios. Nom portugais du *Scrofularia aquatica*, L.

Escu. Dans d'anciens livres on trouve *le poids d'un escu*, au lieu d'un gros, d'un *demi-escu* au lieu de 36 grains.

Escudarde. Nom d'un hydne pernicieux, figuré par Paulet sans nom linnéen.

Escudes, Escudes. Noms anciens de l'écuelle d'eau, *Hydrocotyle vulgaris*, L.

Esculape, *Coluber Æsculapii*, Sh, non L. Voyez II, 368.

Esculine. Voyez *Æsculine*, I, 87.

Esculo. Un des noms espagnols du marronnier d'Inde, *Æsculus Hippocastanum*, L.

Esculus. Nom du chêne, *Quercus Robur*, dans Pline; il ne faut pas le confondre avec *Æsculus*, marronnier (I, 87).

Escurieu. Ancien nom français de l'écureuil, *Sciurus vulgaris*, L.

Eselscurke. Un des noms allemands du *Momordica Elaterium*, L.

Eselskeeel. Un des noms allemands du *Chærophyllum sylvestre*, L.

Eselskomin. Nom hollandais du *Laserpitium Siler*, L.

Eselskurbis. Un des noms allemands du *Momordica Elaterium*, L.

Eselsmilch. Nom du *Lait d'ânesse* en allemand.

Eselsohren. Un des noms allemands de l'*Arum maculatum*, L.

Esenbeckia (*Thespesia*, Correa) altissima, Blume: Plante de la

famille des Malvacées. Ce végétal de Java y est employé comme diurétique, d'après Horsfield (*Catal. des pl. de Java*). On y joint parfois l'anis.

Esjcnjk. Nom bohème du cochléaria, *Cochlearia officinalis*, L.

Esmeralda. Nom espagnol de l'*Émeraude*.

Esob. Nom hébreu de l'hyssope, *Hyssopus officinalis*, L.

Esopon. Nom de la chicorée, *Cichorium Intybus*, L., dans Pline.

ESOX, Brochets. Genre linnéen de poissons malacoptérygiens abdominaux, subdivisé aujourd'hui en plusieurs autres, et dont quelques espèces sont alimentaires. La plus connue est le brochet proprement dit (*E. lucius*, L.), poisson à chair blanche, ferme, dépourvue de graisse, très-agréable au goût, et de digestion assez facile. Il habite les eaux douces de l'Ancien comme du Nouveau-Monde, où sa grande voracité et la taille considérable qu'il peut acquérir dans son existence plus que séculaire, le rendent redoutable aux autres habitans des eaux. De là probablement son nom spécifique, de λυκος, *loup*. On préfère à celui d'étang celui de lac ou de rivière, le brochet châtré à celui qui ne l'est pas, et on le mange rarement salé, si ce n'est en Russie. Le foie de cet animal est un bon manger, mais ses œufs passent pour éméto-cathartiques, et ont même été employés jadis comme purgatifs; toutefois, d'après notre propre expérience, et malgré l'huile âcre et nauséabonde qui, dit-on, les abreuve (*Journ. de pharm.*, sept. 1817, p. 385), leur action nuisible est loin d'être constante. En Allemagne, on en fait du caviar; dans le Brandebourg, on en compose, avec des sardines, un mets sain et fort bon, nommé *netzin*. Diverses autres parties de ce poisson ont figuré aussi jadis dans la thérapeutique; ainsi, sa mâchoire inférieure, réduite en poudre, était employée, à la dose de 12 grains à 1 ou 2 gros, dans la leucorrhée et le travail de l'enfantement, mais surtout comme spécifique contre la pleurésie et l'esquinancie; calcinée, on s'en servait comme dessiccatif sur les ulcères et les hémorrhoïdes; sa graisse passait pour adoucissante et résolutive, son fiel pour fébrifuge (7 à 8 gouttes), et utile à l'extérieur contre les taies de la cornée et les tintemens d'ouïe. Les osselets de son oreille (1 à 2 scrupules) comme propres à hâter l'accouchement, et aussi comme emménagogues, diurétiques, lithontriptiques, anti-épileptiques, etc. *Voy.*, pour plus de détails, la suite de la *Matière médicale* de Geoffroy (XII, 271), et la *Faune des médecins*, de M. H. Cloquet (III, 103).

Les autres espèces du même genre, usitées comme aliment, sont surtout l'orphise (*Esox Belone*, L.,), devenue le type du genre *Belone*, remarquable par ses os naturellement d'un beau vert, et dont quelques grandes espèces passent pour vénéneuses; et les *E.*

brasiliensis (Espadon), et *marginatus*, L., dont la chair, quoique huileuse, est pourtant délicate.

Espadon. Nom vulgaire de l'*Esox brasiliensis*, L.

ESPAGNE. Nous n'avons sur la plupart de ses eaux minérales que des renseignemens plus ou moins incomplets. *Voy.*, du reste, les articles Caldas et Caldas de Mombuy (II, 29), Carratraca (II, 115), Chiclana (II, 229), Medina-Sidonia, Paterna de la Rivera, etc.

Espantalbos. Nom espagnol du baguenaudier, *Colutea arborescens*, L.

Espargette, Eparette. Noms du sainfoin, *Hedysarum Onobrychis*, L.

Espargoule. Nom provençal de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L.

Espargoutte. *Spergula arvensis*, L.

ESPARRAJERA (Eaux minérales d'), en Catalogne. Elles sont employées en boisson contre plusieurs maladies (Ballano, *Diccion. de medicina y cirugia*, t. I. Madrid, 1815).

Esparrugo. Nom espagnol de l'asperge, *Asparagus officinalis*, L.

ESPÈCES. Nom que l'on donne, en botanique, à des végétaux du même genre, mais séparés par des différences constantes d'organisation et de forme. Le thérapeutiste ne met pas la précision rigoureuse du botaniste dans cette distinction, et il lui arrive de considérer comme peu dissemblables ou même identiques des êtres qui ont de grandes affinités entre eux, surtout si leurs propriétés médicales sont les mêmes.

En matière médicale, on va encore plus loin; on appelle *espèces* des plantes qu'on croit semblables par leurs propriétés, quoiqu'on sache qu'elles sont très-différentes par les caractères spécifiques, génériques, et de classes même éloignées. Ce n'est plus alors qu'un nom collectif d'une application abusive, puisqu'il peut provoquer des idées fausses, et donner lieu à de fausses applications pratiques. Effectivement, de même qu'il n'y a peut-être pas, dans la nature, deux êtres absolument semblables, on peut dire qu'il y a encore moins de propriétés médicales identiques entre des végétaux différens. Ainsi, toutes les *espèces* pharmaceutiques contiennent des plantes de genre et de classes différentes, auxquelles on croit reconnaître quelque analogie dans les propriétés. Mais comme cette supposition est impossible à admettre, surtout dans son acception rigoureuse, il en résulte qu'on emploie, en s'en servant, un médicament sur les propriétés duquel on ne peut pas compter, puisqu'il peut varier suivant la dose de chacun de ses composans, suivant le soin qu'on a mis à le préparer, etc. D'ailleurs, si on suppose à ces végétaux des propriétés identiques, il vaut mieux n'en employer qu'un seul; et, s'ils en ont de différentes, il est de rigueur de les employer individuellement, et suivant leurs qualités respectives. Donc l'emploi des espèces doit être banni de la science thérapeutique.

Il nous suffira, pour justifier notre opinion, de faire connaître le *farrago* appelé *espèces*. On admettait les suivantes :

Espèces amères, fébrifuges, stomachiques. Gentiane, petite centaurée, chardon béni, scordium, zeste de citron, houblon, camomille, etc.

Espèces anti-scorbutiques. Bardane, patience, raifort, beccabunga, cochléaria, cresson, ményanthe, etc.

Espèces apéritives ou diurétiques. Chiendent, asperge, pissenlit, oseille, etc.

Epèces astringentes. Tormentille, bistorte, grenade, ratanhia, roses rouges, etc.

Espèces carminatives. Semences des Ombellifères.

Espèces emménagogues. Rhue, sabine, etc.

Espèces émollientes. Mauve, guimauve, bouillon blanc, graine de lin, oignons, etc.

Espèces pectorales, béchiques. Mauve, violette, tussilage, pied-de-chat, coquelicot, capillaire, etc.; figues, jujubes, dattes, raisins secs.

Espèces purgatives. Manne, séné, follicules de séné, rhubarbe, sels purgatifs, etc.

Espèces stimulantes. Aromates, labiées.

Espèces sudorifiques. Gayac, salsepareille, squine, sassafras, etc.

Espèces vermifuges. Absinthe, tanaisie, camomille, armoise, etc.

Espèces vulnéraires (Voy. FALTRANK.)

ESPELETIA (et non *Expeletia*) GRANDIFLORA, Humb. et Bonpl. Cette plante de la famille des Radiées, de la syngénésie polygamie nécessaire, fort voisine des sylphium, croît au Pérou, où elle se nomme *Frayjilón* et non *Fraijelou;* il transsude de ses tiges une sorte de térébenthine que Mutis, qui appelle ce végétal vivace *E. terebinthinacea*, dit précieuse, d'après M. Alibert (*Mat. méd.*, I, 564). Voyez les *Plantes équinoxiales* de Humboldt et Bonpland (II, 11, t. 79).

ESPERAS. Nom portugais du pied d'alouette, *Delphinium Consolida*, L.

ESPERAZAT (Eaux min. d'). Ce sont les mêmes que celles de *Campagne*. Voyez II, 44.

ESPERMA DE BALENA. Nom espagnol du *Blanc de baleine*.

ESPIC. Un des noms provençaux de la lavande, *Lavandula Spica*, L.

ESPICA NARDO. Un des noms espagnols du *Nard des Indes*.

ESPICA NARDO CELTICO. Nom espagnol du *Valeriana celtica*, L.

ESPIDET. Un des noms de la lavande dans le midi de la France, *Lavandula Spica*, L.

ESPIGELIA. Nom portugais du *Spigelia Anthelmia*, L.

ESPIGNETTE. Nom languedocien du *Clavaria coralloides*, L.

ESPINHA CERVINA. Nom portugais du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.

ESPINHEIRO ALVAR. Nom portugais de l'aubépine, *Mespilus Oxyacantha*, DC.

ESPINO MAJUOLO. Nom espagnol de l'aubépine, *Mespilus Oxyacantha*, DC.

ESPINOCHES. Un des noms de l'épinard, *Spinacia Oleracea*, L.

ESPIRA. Village du Bas-Conflent, dans le Roussillon, à 2 lieues et demie de Prade, près duquel est une source froide que l'on croit ferrugineuse (Carrère, *Cat.*, 517).

Espliego. Un des noms espagnols du *Lavandula Spica*, L.

Esponja, Esponjas. Noms portugais et espagnol de l'éponge de mer. Voyez *Spongia*.

Esprit. Nom commercial de l'alcool. Voyez aussi *Esprits*.

Esprit acide. On nommait ainsi jadis soit les acides affaiblis, soit les acides obtenus par distillation : tels étaient les acides du bois, du papier, de la cire, etc.

Teichmeyer (G.-F.). *Diss. de spiritibus acidis*. Jenæ, 1720. in-4.

Esprit alcalin, Esprit alcalin volatil. Anciens noms du *Gaz ammoniac*.

— d'alun. Voyez *Alumine*, I, 209.

— apéritif, de la pharmacopée de Wurtemberg : acide pyro-tartrique impur.

— ardent. Un des premiers noms de l'*alcool* rectifié.

— de corne de cerf. Sous-carbonate d'ammoniaque impur, à l'état liquide.

— de crane humain. Sous-carbonate d'ammoniaque huileux.

— de crapaud. *Idem*.

— doux de vin. Synonyme d'*huile douce de vin*.

— de fourmis. Voyez *Acide formique*, I, 34.

— fumant de Libavius. Ancien nom du deuto-chlorure d'étain. Voyez *Etain*.

— de grain. *Alcool* faible retiré de l'infusion fermentée de la drèche.

— hydro-prussurique. Acide hydrocyanique alcoolisé.

— d'ivoire. Sous-carbonate d'ammoniaque impur, à l'état liquide.

— de lombrics. *Idem*.

— de Mindérérus, *Spiritus Mindereri*. Acétate d'ammoniaque liquide, impur.

— de nitre. Ancien nom de l'*Acide nitrique* faible.

— — dulcifié. Ancien nom de l'*Alcool nitrique*.

— — fumant. Ancien nom de l'*Acide nitrique* concentré.

Esprit pyro-acétique. Liquide éthéré, incolore, très-volatil, très-inflammable, d'une saveur âcre et chaude d'abord, fraîche ensuite, d'une odeur de menthe poivrée et d'amandes, etc., obtenu par M. Chenevix par la distillation des acétates, de celui de plomb surtout : il contient quelquefois de l'acide acétique. L'action de cette huile empyreumatique est probablement fort énergique, et mériterait d'être étudiée.

Esprit recteur. Ancien synonyme d'*Arome*. Voyez ce mot, I, 425.

— rectifié. Nom commercial de l'alcool purifié par la distillation.

— de Saturne. Ancien nom de l'acide acétique, retiré de l'acétate de plomb.

— de savon. Solution de savon dans l'alcool.

— de sel. Ancien nom de l'*Acide muriatique* ou *Hydro-chlorique*.

— — ammoniac. Ancien nom de l'*Ammoniaque*.

— — — par le sel de tartre. *Sous-carbonate d'Ammoniaque liquide*.

— — — vineux. Solution d'*ammoniaque* dans l'alcool.

— — dulcifié. Premier nom de l'alcool muriatique.

— — marin. Ancien nom de l'acide hydro-chlorique.

— — fumant. Nom de l'*Acide hydro-chlorique* dissous et concentré.

— de soufre. Esprit de soufre par la cloche. Anciens noms de l'*Acide sulfureux*.

— DE SUCCIN. Voyez *Acide succinique*, I, 43.
— DE SUIE. *Acide acétique* impur obtenu par la distillation de la suie.
— SYLVESTRE. Van Helmont nomme ainsi le gaz acide carbonique.
— DE TARTRE. C'est l'*Acide pyro-tartrique* impur. Voyez I, 43.
— D'URINE. *Sous-carbonate d'ammoniaque* impur.
— DE VÉNUS. *Acide acétique* concentré retiré de l'acétate de cuivre.
— DE VIN, ESPRIT VINEUX. Anciens noms de l'*Alcool*.
— DE VINAIGRE. Ancien nom du vinaigre distillé, ou de l'*Acide acétique concentré*.
— DE VIPÈRE. *Sous-carbonate d'ammoniaque* impur à l'état liquide.
— DE VITRIOL. Ancien nom d'un *Acide sulfurique* très-faible.
— VOLATIL DE SEL AMMONIAC. Ancien nom de l'*Ammoniaque gazeuse*.
— — DE SOUFRE DE BEGUIN. C'est l'*Hydrosulfate d'ammoniaque*. V. *Soufre*.

ESPRITS. Nom donné jadis à tout produit liquide de la distillation, regardé comme le principe des corps, et, en pharmacie particulièrement, à divers *alcoolats* (Voyez ce mot), aux *huiles essentielles*, et à beaucoup d'autres composés, volatils ou non.

ESPRITS VOLATILS. Ancien nom générique des *sous-carbonates d'ammoniaque* provenant de la distillation des matières animales, telles que la corne de cerf, la vipère, la soie, etc.

ESPUMA DE CEREZA. Nom espagnol de la levure de bière. Voyez *Ferment*.
ESQUADRE, ESQUAQUE, ESCAYE. Noms surannés du *Squalus Squatina*, L.
ESQUINA. Nom espagnol et portugais de la squine, *Smilax China*, L.
ESQUINE. Synonyme français de Squine, *Smilax China*, L.
ESQUIROUNEL. Nom du tiercelet ou mâle de l'épervier, *Falco Nisus*, L., en Languedoc.

ESSATUM POTENTIALE. Principe de l'action médicinale des corps, dans un ancien langage : de là *Essatum vinum* pour *Alcoolé*. V. ce mot.

ESSAYE. Un des noms de l'*Oldenlandia umbellata*, L.
ESSBARE CYPERNGRAS. Un des noms allemands du *Cyperus esculentus*, L.
ESSE. Un des noms de la lentille, *Ervum Lens*, L.

ESSENCE, *Essentia*. Nom donné aux huiles volatiles ou essentielles, surtout à celles des végétaux de la famille des conifères, comme est celle de térébenthine, et de plus, à un grand nombre de composés pharmaceutiques spiritueux, nommés aussi *Esprits*, *alcoolats*, *teintures*, etc.

Sieverts (J.-S.). *Diss. medica de essentiis officinalibus*. Halæ Magdeb., 1734, in 4.
ESSENCE D'ORIENT. Voyez *Cyprinus Alburnus*, II, 569.
ESSENTIA AURI. Un des noms anciens de l'or potable. Voyez *Or*.
— MERCURIALIS CHARRAS. Nitrate de mercure en partie décomposé par son mélange avec beaucoup d'eau commune.

ESSEY. Village de France, en Champagne, à 6 lieues N. de Langres. Il y a des eaux minérales froides (Carrère, *Cat.*, 483).

ESSIGROSE. Nom allemand de la rose de Provins, *Rosa gallica*, L.
ESSIGSAURES BLEY. Un des noms du *Proto-acétate de plomb*.
— KUPFER. Un des noms allemands du *Deuto-acétate de cuivre*.

ESSOMES. Bourg de France (Marne), dans les environs duquel Carrère (*Cat.*, 481) indique plusieurs petites sources froides, regar-

dées par Lebrun comme de même nature que celles de Château-Thierry, situées à une lieue de là.

Estanho, Estanno. Noms portugais et espagnol de l'*étain*.

Estaquis recta. Un des noms espagnols de la crapâudine, *Stachys recta*, L.

Estardo. Nom provençal de l'outarde, *Otis tarda*, L.

Estepas. Nom portugais du *Cistus ladaniferus*, L.

Estira nervios. Nom espagnol du *Molina* (Baccharis) *latifolia*, Ruiz et Pavon, au Pérou.

ESTOER. Village du Bas-Conflent, dans le Roussillon, à un quart de lieue d'Espira, près duquel est une source minérale froide qu'on croit être martiale (Carrère, *Cat.*, 517).

Estoraque, Estoraque liquido. Noms espagnol et portugais du *Storax*.

Estoril (Eaux min. d'). Les mêmes que celles de Cascaes.

Estragon. Un des noms de l'*Artemisia Dracunculus*, L. (I, 450).

ESTRAMADURE. Grande province de Portugal, riche en eaux minérales, la plupart chaudes. Voyez *Alhandra*, *Caldas de Rainhas*, *Cascaes*, *Gaieiras*, *Leyria*, *Lisbonne*, *Miorga*, *Monte-Real*, *Povea de Coz*, *Rio Real*, *Torrès-Vedras*, *Aqua Santa de Vimeiro*.

Estramonio. Nom espagnol et portugais du Stramonium, *Datura Stramonium*, L.

Estrelamim. Nom portugais de l'aristoloche longue, *Aristolochia longa*, L.

Esturgeon. Voyez *Acipenser*, I, 54.

Esula major, offic. Nom de l'*Euphorbia palustris*, L.

— minor, offic. Nom de l'*Euphorbia Cyparyssias*, L.

— rotunda, offic. Nom du réveil-matin, *Euphorbia Helioscopia*, L.

Esule. Un des noms de l'*Euphorbia Esula*, L.

ÉTABLES. En 1767, Réad, médecin anglais, proposa de faire coucher les phthisiques dans les étables à vaches, et prétendit avoir plusieurs exemples de succès dus à cette pratique. On s'empressa de suivre son conseil, mais sans qu'on en ait jamais retiré aucun avantage, de sorte qu'on y a renoncé aujourd'hui (Voyez *Atmosphère*, I, 486). En effet comment se pourrait-il que des lieux mal fermés, mal disposés pour l'habitation, à peine habitables d'ailleurs dans les mois les plus chauds de l'année, où règne un air lourd, peu renouvelé, vicié par les émanations animales, les odeurs du fumier, de l'urine et des excrémens en décomposition, pût convenir à des sujets faibles, atteints de fièvre hectique, de sueurs, de toux, d'expectoration abondante, etc.? On pensait que l'air humide et la température douce de ces lieux pourraient être utiles à des poitrines échauffées, calmer l'ardeur de la fièvre, en même temps que le lait des vaches servirait d'aliment et de remède. Si l'air humide est nécessaire dans la phthisie, comme cela est hors de doute dans quelques cas, on peut faire habiter ces malades dans des appartemens convenables sur le bord des rivières, ou bien mettre en évaporation dans un coin de leur chambre des décoctions émollientes, etc., ce qui est plus facile et peut-être plus salutaire si nous en

croyons notre expérience. C'est donc à bon droit qu'on a renoncé à cette méthode peu judicieuse, et qui a été plus nuisible qu'utile.

Réad. Effets salutaires du séjour des étables dans les phthisies pulmonaires. Londres et Paris, 1767.

ÉTAIN, Ἀαννος et κασσιτερος des Grecs, *Stannum* (et non *Stamnum*) des Latins. Ce métal, l'un des plus anciennement connus, mais d'un emploi assez récent en médecine, quoique déjà indiqué comme vermifuge par Paracelse, est d'un blanc d'argent, odorant lorsqu'on le frotte, très-peu altérable à l'air, même humide, très-fusible, inflammable, non volatil, un peu moins mou que le plomb, laminable, et faisant entendre lorsqu'on le plie un cri particulier. Il en existe des mines en France, en Espagne, en Saxe, etc.; mais c'est dans l'Inde et dans la province de Cornouailles, en Angleterre, qu'il abonde; il y est à l'état soit de sulfure, soit surtout d'oxyde, qu'on réduit à l'aide du charbon, après divers lavages, grillages, etc. L'étain d'Angleterre, qui nous vient en gros saumons du poids de 300 livres et que l'on coule en baguettes pour la facilité du débit, contient toujours naturellement, à ce qu'il paraît, un peu de cuivre et quelques traces d'arsenic. Celui de Malaca ou de Siam, qu'on nous apporte en petits lingots ayant la forme de pyramides quadrangulaires tronquées, dont la base est aplatie, est au contraire parfaitement pur, et doit être préféré par conséquent pour l'usage médical, quoique, au dire de Bayen (p. 408), on prescrivît spécialement jadis celui d'Angleterre. Au reste les recherches de ce chimiste et ses expériences sur les animaux ont prouvé que la faible quantité d'arsenic (1/576e au plus) que contient l'étain anglais, le plus usité de tous en France, ne peut préjudicier en rien à ses usages économiques; qu'il en est de même du cuivre et du bismuth que contient l'étain ouvragé; le plomb même qu'on y allie souvent dans de fortes proportions, ou plutôt avec lequel on le falsifie, ne saurait non plus le rendre vénéneux, l'étain étant plus oxydable, et se dissolvant seul au contact des acides : l'oxyde d'étain enfin ne paraît être nuisible qu'à dose assez élevée.

Quoiqu'un long usage ait montré généralement l'innocuité de l'étain employé en ustensiles ou comme vaisselle, et qu'il ait fait voir que les ouvriers qui le travaillent ne sont sujets à aucune maladie particulière, les faits signalés par Hœffler, Missa, Navier, etc., semblent prouver que des boissons acides, des alimens gras et salés, les substances albumineuses, telles que les œufs, peuvent quelquefois, par un contact prolongé avec ce métal, acquérir des qualités fâcheuses, causer des coliques ou des vomissemens : le plus sûr est donc de veiller à la propreté de ces sortes de vases, et de ne point y laisser séjourner les alimens ou les boissons. Déjà Galien recommandait de

ne point conserver les trochisques de vipère dans des vaisseaux d'étain, à cause, ajoute-t-il, du plomb qu'on y allie. Fourcroy d'ailleurs rapporte que dans quelques campagnes, c'est une pratique vulgaire de laisser pendant 24 heures du vin sucré dans un vaisseau d'étain, pour s'en servir ensuite, à la dose d'un verre, comme vermifuge; et Navier dit avoir vu une fille de 16 ans, rendre 30 lombrics par l'effet de ce remède.

L'étain est très-usité dans les arts, mais jamais à l'état pur; on l'emploie soit sous forme de tritoxyde, uni à de l'oxyde de plomb; (*potée d'étain*), pour la couverte de la fayence; soit à l'état d'amalgame pour l'étamage des glaces (amalgame, dit Fourcroy, dont on a fait des boules qu'on laissait tremper dans l'eau pour la purifier); soit allié au fer (*fer-blanc*), au plomb (*étain commun*, *claire étoffe*, *soudure*, etc.), au cuivre (*bronze*, *métal des cloches*, etc.), au cuivre et au bismuth ou au zinc, en petite proportion (*étain fin* des potiers d'étain), rarement à l'antimoine; soit enfin pour étamer le fer et le cuivre, c'est-à-dire, les couvrir d'une couche légère d'alliage d'étain et de plomb destinée à les garantir du contact de l'air et à les préserver ainsi de l'oxydation (Voyez *Cuivre*, II, 498).

A l'état métallique, l'étain paraît avoir été employé dans les maladies du foie et de l'utérus (Lémery). Réduit en lames ou feuilles, toujours allié à du plomb, il est employé par les dentistes pour *plomber* les dents, c'est-à-dire boucher les cavités qu'y produit la carie. Sous forme de poudre, obtenue soit au moyen d'une lime très-fine, soit par l'agitation brusque du métal fondu, on l'a beaucoup vanté, en Angleterre surtout, depuis le milieu du 17e siècle (Sprengel, *Hist. de la méd.*, trad. de Jourdan, V, 516), comme anthelminthique, même dans le cas de tænia. On le donne à cet effet soit seul, dans un liquide visqueux, soit associé à d'autres vermifuges, sous forme de bol, d'électuaire, etc., depuis la dose d'un 1/2 gros ou d'un gros, répétée plusieurs fois par jour, jusqu'à celle d'une once ou même d'une once 1/2. Ainsi C. Alston en faisait prendre une once le premier jour le matin à jeun, dans 4 onces de mélasse, et un gros et demi les deux jours suivans; après quoi il administrait un purgatif; et M. Rudolphi en donne une once et demie dans du sirop, faisant prendre ensuite un léger laxatif.

Beaucoup de médecins pensent que l'étain, vu son insolubilité, n'a par lui même aucune action anti-vermineuse; que, lorsqu'on le donne avec d'autres médicamens, ce sont eux qui agissent, et que, lorsqu'on le donne seul, il n'a qu'une action purement mécanique. Cependant nous avons déjà vu que le vin paraissait acquérir au contact de ce métal une propriété vermifuge, et nous pouvons ajouter

qu'il n'est presque aucune de ses préparations qui n'ait été signalée comme telle. Ses sels, par exemple, sont, dit-on, administrés avec succès contre le tænia par le professeur Callisen de Copenhague (*Bull. des sc. méd.*, de Fér., X, 374); son amalgame, associé il est vrai à d'autres médicamens, est indiqué comme anthelminthique dans plusieurs pharmacopées étrangères (Jourdan, *Pharm. univ.*, I, 499); son deuto-sulfure (or musif ou oxyde d'étain hydrosulfuré), substance en masse écailleuse, d'un jaune brillant, regardée à la dose de 10 à 30 grains comme diaphorétique (Geoffroy, *Mat. méd.*, I), est employé selon Swediaur contre le tænia à la dose de 2 à 4 gros, pris le matin dans de la conserve d'absynthe; le protoxyde d'étain, la potée d'étain elle-même, sont vantés comme de puissans vermifuges; enfin l'anti-hectique de Poterius, mélange d'antimoine diaphorétique lavé et d'oxyde d'étain, dont nous avons déjà parlé ailleurs (I, 342), et qu'on a recommandé depuis la dose de quelques grains jusqu'à celle d'un demi-gros ou d'un gros matin et soir, contre les sueurs colliquatives de la phthisie (Voyez dans la *Gazette salutaire*, 1775, n° 16, un fait d'ailleurs peu concluant) et les flux de sang et de semence, a aussi paru anthelminthique à M. Alibert.

Oxydes d'étain. Le protoxyde qui se forme parfois à la surface de l'étain, mais en très-petite quantité, au contact d'un air humide, est gris, tandis que le deutoxyde et le tritoxyde sont plus ou moins blancs. Il est sans saveur, soluble dans les acides et les alcalis, etc. On l'obtient pour l'usage médicinal soit directement en prolongeant la fusion de l'étain jusqu'à sa transformation complète en une poudre grise, qu'on broye ensuite et qu'on tamise (cendres d'étain, *Cinis Jovis seu stanni*, des anciens chimistes), mais alors il contient toujours du métal non oxydé; soit en traitant la solution d'hydrochlorate d'étain par l'ammoniaque, lavant et faisant sécher le précipité; soit enfin en traitant cette même solution par un excès de potasse, de manière à précipiter, puis à redissoudre l'oxyde d'étain, qu'on précipite définivement avec de l'acide hydrochlorique. Cet oxyde est signalé dans quelques ouvrages comme purgatif et anthelminthique à la dose de 5 à 6 grains, et aussi contre la phthisie pulmonaire. M. Orfila a constaté qu'à dose d'un à deux gros, il produit, ainsi que le deutoxyde, les mêmes symptômes et les mêmes lésions que l'hydrochlorate d'étain : on doit donc ne l'administrer qu'avec précaution. On lit cependant dans le *Bull. des sc. méd.* de Fér. (II 369), que le docteur Descombes a expulsé un tænia chez une personne de 24 ans en lui donnant en deux jours trois doses, les deux premières de 3 *onces*, et la troisième de 6 *onces* d'oxyde d'étain dans du miel; mais il doit y avoir ici ou erreur de dose ou erreur de substance.

Hydrochlorate d'étain (muriate d'étain). On ne doit pas le confondre, comme le font quelques pharmacologues (*Pharmac. univ.*, I, 501), soit avec le *proto-chlorure d'étain*, composé inusité en médecine, de couleur grise, ayant de l'éclat et une cassure résineuse, et que l'eau convertit en proto-hydrochlorate; soit avec le *deuto-chlorure*, soit avec le *beurre d'étain*, dont nous parlerons plus loin.

L'hydrochlorate du commerce est presque toujours formé, selon M. Orfila (*Toxic.*, I, 552) de beaucoup de proto-hydrochlorate (qui est acide), et d'une certaine quantité de sous-deuto-hydro-chlorate (ce qui revient à dire qu'il se transforme en ces deux sels au contact de l'eau) : il contient en outre un sel ferrugineux. Il est en petites aiguilles d'un blanc jaunâtre, fortement styptiques, d'une odeur particulière et désagréable, attirant l'humidité de l'air, rougissant le tournesol, incomplètement solubles dans l'eau, le proto-hydrochlorate y étant seul bien soluble. Appliqué sur la peau dénudée c'est un violent escarrotique. Injecté en solution dans les veines des chiens, depuis 3/4 de grain jusqu'à 6 grains, il cause plus ou moins promptement la mort, en agissant sur le système nerveux, et peut-être sur les poumons. Introduit dans l'estomac, à dose de 18 grains et plus, il borne son action à la membrane muqueuse de cet organe, qu'on trouve après la mort durcie, comme tannée, d'un rouge plus ou moins foncé, et quelquefois ulcérée; lésions analogues à celles que produit le sublimé corrosif. Le lait en paraît être le meilleur antidote. Le seul fait connu d'empoisonnement chez l'homme a été observé par M. Guersent : plusieurs personnes en ayant pris avec des alimens au lieu de sel commun, eurent, malgré l'administration de lait et d'eau sucrée, des coliques et des évacuations alvines, mais, à ce qu'il paraît, point de vomissemens; des boissons mucilagineuses et des lavemens suffirent pour y remédier.

Ce sel, employé en teinture comme mordant, et aussi pour préparer le précipité d'oxyde d'or connu sous le nom de pourpre de Cassius, a été proposé en Allemagne, et en France par M. Marc, comme cathartique, mais il ne doit être essayé qu'avec beaucoup de réserve; c'est du sel pur, préparé directement en dissolvant l'étain de Malaca dans de l'acide hydrochlorique concentré et faisant cristalliser la liqueur, qu'il faudrait se servir. M. Chevallier annonce (*Dict. des drogues*, II, 90) que le muriate d'étain a été employé tout récemment comme vermifuge à la dose d'un à deux grains divisée en 3 pilules, à prendre dans le courant de la journée, et qu'il a vu un chien rendre un paquet de vers après avoir pris 6 grains de ce sel.

Deuto-chlorure ou *Per-chlorure d'étain* (muriate sur-oxygéné d'étain). On l'obtient en distillant à feu doux de l'amalgame d'étain

avec du deuto-chlorure de mercure, opération dans laquelle il se sublime en outre un composé de protochlorure d'étain et de mercure, connu jadis sous le nom d'*étain corné*. Ce deuto-chlorure est un liquide incolore et très-volatil; au contact de l'air il répand une épaisse fumée qui excite la toux (d'où le nom de *liqueur fumante de Libavius*), en absorbe l'humidité, et finit en s'y cristallisant par former le *beurre d'étain* des anciens chimistes; on doit donc le conserver dans des flacons bouchés à l'émeril. Plus d'eau le décompose. Il est employé en teinture pour produire l'écarlate. Vicq-d'Azyr, en 1780, avait conseillé l'emploi de la liqueur fumante de Libavius comme anti-septique dans les exhumations. Guyton de Morveau l'a rangée aussi, à cause de sa prompte volatilisation et de sa grande activité, au nombre des plus puissans moyens de désinfection; il la propose même contre la peste, conseil renouvelé en 1814 par Gimbernat, qui l'indique comme auxiliaire des chlorures. On ne doit pas perdre de vue qu'il est caustique.

Buchner (J.-A.-E.). *De circumspecto usu vasorum stanneorum ad potuum ciborumque, specialim ex ovis conficiendorum, præparationem necessario, etc.* Resp. J. A. C. Hœffler. Halæ, 1753, in-4. — Missa. Obs. médico-chimiques et économiques sur les différens usages de l'étain (*Anc. journ. de méd.*, II, 283). — Schinz (S.). *Diss. de stanni et ejus miscelæ cum plumbo in re œconomica usu.* Zurich, 1770, in-4. — Hagen (C.-G.) *De stanno.* Regiomonti, 1775-1777, in-4. — Bayen (P.). Rech. chim. sur l'étain faites par ordre du gouvernement. Paris, 1781, in-8 (Voyez aussi ses *Opuscules chim.*, II). — Roussy (F.-E.). *Diss. de egregio ac innocuo stanni in emungendis vermibus primarum viarum, præ primis tæniæ speciebus, certis sub cautelis usu.* Præs. F. May. Heidelbergæ, 1789, in-4. — Bertolotti (A.-M.). *De Stanno.* Aug.-Torin., 1811, in-4. — Proust. Mém. sur l'étain (*Ann. de chim.*, LI et LVII).

Etain de glace, Etain gris. Anciens noms du *Bismuth*.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD. Ils abondent, dit M. Alibert (*Précis*, 528), en eaux minérales, mais la plupart sont encore très-peu connues. Voyez *Arkansaw*, *Caroline du Nord*, *Caroline du Sud*, *Géorgie*, *Kentucky*, *Missouri*, *New-York*, *Nouveau Jersey*, *Pensylvanie*, *Virginie*.

Etflad. Nom danois du muguet, *Convallaria majalis*, L.

Etboer. Nom danois de la parisette, *Paris quadrifolia*, L.

Etchkoumamouk. Nom kamtschadal de la bécasse, *Scolopax rusticola*, L.

Eternal flower. Nom anglais du stæchas, *Elychrysum Stæchas*, DC.

Eternue. Un des noms de l'*Achillea Ptarmica*, L.

Éther acéteux. Ancien nom de l'*Éther acétique*.

— acétique. Voyez *Éthers*, III, 170.

— ammoniacal. Composé d'éther sulfurique et d'ammoniaque, obtenu par distillation.

— hydraté. Nom commun aux éthers sulfurique, phosphorique, arsenique, etc.

— hydriodique. Voyez *Éthers*, III, 163.

— hydrochlorique. Voyez *Éthers*, III, 169.

— hydrophthorique. Un des noms de l'*Éther sulfurique*.

— hyponitreux. Voyez *Éther nitreux*.

— iodure. C'est un éthérolé (V. ce mot) plus connu sous le nom de teinture éthérée d'iode (V *Iode*), qu'il ne faut pas confondre avec l'*Ether hydriodique*.

— MARIN. Nom suranné de l'*Éther muriatique*.
— MERCURIEL. Solution éthérée de sublimé corrosif.
— MURIATIQUE. Ancien nom de l'*Éther hydrochlorique*, donné quelquefois aussi, par erreur, à l'*esprit de sel dulcifié*. Voyez *Chlore* (acide hydrochlorique) au supplément.
— MARTIAL. Voyez *Éthérolés*.
— NITREUX OU NITRIQUE. Voyez *Éthers*, III, 169.
— NITRIQUE ALCOOLISÉ. Voyez *Éthers*, III, 170.
— PHOSPHORÉ. Simple solution de phosphore dans l'éther sulfurique (voyez *Éthérolés*), qu'il ne faut pas confondre avec l'*Ether phosphorique* des chimistes.
— SULFURIQUE. Voyez *Éthers*, III, 163.
— — ALCOOLISÉ. Mélange d'alcool et d'éther sulfurique. V. *Éthers*, III, 165.
— PHOSPHORIQUE. Voyez *Éthers*.
— VITRIOLIQUE. Nom suranné de l'éther sulfurique.

ÉTHÉRATS. Produits de la distillation de l'éther sur diverses substances aromatiques, peu usités, l'éther, à cause de sa grande volatilité, étant peu propre à se charger, par distillation, des principes volatils des corps (Voyez à ce sujet le *Journ. gén. de méd.*, LXXIX, 181, et le *Journ. de pharm.*, IX, 427.)

ÉTHÉROLÉS. On nomme ainsi, dans la nouvelle nomenclature pharmaceutique, les médicamens par mixtion qui ont l'éther pour excipient. Tels sont les éthérolés de phosphore (éther phosphoré), d'iode (teinture éthérée d'iode), l'éthérolé balsamique de Tolu, l'éthérolé acétique de cantharides, diverses solutions connues sous le nom générique d'éthers métalliques (éther martial, mercuriel, éther de cuivre, de zinc), l'éther de belladone, de digitale, etc.

ÉTHERS. Produits de la distillation de certains acides avec l'alcool; ils doivent ce nom à leur légèreté, à leur volatilité, qui les a fait comparer à l'*éther*, fluide très-rare, dont on suppose l'espace rempli au delà de notre atmosphère. Frobenius est le premier qui, en 1730, le leur ait appliqué; mais le principal des éthers, l'éther sulfurique, avait été décrit long-temps avant (1540) par Valérius Cordus.

On en distingue diverses espèces, qualifiées d'après le nom des acides qui servent à les former, et rapportées aujourd'hui à trois genres distincts, savoir :

1° *Éther hydratique*, de M. Ampère, formé, comme l'a fait voir M. Gay-Lussac (*Ann. de chim.*, XCV, 311), de deux volumes de gaz hydrogène bi-carboné, et d'un volume de vapeur d'eau, et qu'on peut considérer, soit comme de l'alcool, moins une certaine proportion des élémens de l'eau, soit comme un hydrate d'hydrogène bicarboné. Il comprend les éthers *sulfurique*, *phosphorique*, *arsénique*, etc., tous identiques, ainsi que l'a démontré M. Boullay père (*Diss. sur les éthers*. Paris, 1815, in-8°), et pouvant être représentés par l'éther sulfurique, pour les usages médicinaux.

Aussi est-ce sans motif, ce nous semble, que ce pharmacien distingué a proposé spécialement l'éther phosphorique, pour dissoudre le phosphore destiné à l'usage interne;

2° Les *Éthers hydrochlorique* ou *muriatique*, *hydriodique* et *hydrobromique*, espèces de sels anhydres, formés de volume égal d'hydrogène bi-carboné et d'hydracide, et dans lesquels, selon MM. J. Dumas et P. Boullay (*Journ. de pharm.*, XIV, 112), combattus, il est vrai, par M. Robiquet (*Ibid.*, 323), l'hydrogène bi-carboné, quoique insoluble dans l'eau, joue le rôle d'un alcali très-puissant, doué d'une capacité de saturation égale à celle de l'ammoniaque;

3° Les *Éthers nitreux* ou *nitrique*, *acétique*, *benzoïque*, *oxalique*, etc., sels hydratés formés par la combinaison des acides dont ils portent les noms, avec l'hydrogène bi-carboné, et qu'on regardait naguère comme des composés d'alcool et d'acide.

Les éthers sont, en général, des liquides légers, volatils, odorans, inflammables, voisins des corps gras par leur composition, d'après MM. Chevreul, Dumas, P. Boullay, et comme nous l'avions fait voir, il y a long-temps, en rapprochant ces corps dans notre famille des *Aromites* (*Dict. des sc. méd.*, XLV, 195). Récemment préparés et purs, ils ne sont ni alcalins ni acides, s'unissent à l'alcool en toute proportion, mais moins bien avec l'eau, etc. Les seuls usités en médecine sont, d'une part, l'éther sulfurique, le plus anciennement connu, et le plus employé de tous; de l'autre, les éthers nitrique, muriatique et acétique. Ils paraissent jouir de propriétés à peu près communes. Ce sont des stimulans diffusibles, qui, donnés à l'intérieur, calment le système nerveux, en excitant plus ou moins les fonctions de la peau. Aussi M. Peschier faisait-il indifféremment usage de ces trois derniers, à dose de 2 gros, pour favoriser la tendance à la transpiration, dans le traitement des fluxions de poitrine par l'émétique à haute dose (*Bibl. univ.* de Genève, juin 1822); appliqués à l'extérieur, ils produisent, à raison de leur plus ou moins grande volatilité, beaucoup de froid, et un effet ordinairement calmant; respirés, ils stimulent vivement dans les cas de lipothymies, d'asphyxie, etc. Quant à l'éther hydriodique, découvert en 1814 par M. Thénard, et dont M. Sérullas a éclairé le mode de préparation (*Ann. de chim. et de phys.*, XLII, 119), ce liquide, transparent, incolore, non inflammable, qui exhale sur les charbons ardens des vapeurs poupres, semble il est vrai susceptible, comme les autres préparations d'iode, de quelque application médicinale; mais aucun fait n'en a prouvé jusqu'ici directement les vertus.

I. *Éther sulfurique*. Liquide incolore, très-léger, très-volatil, puisqu'il bout à 35°76, d'une odeur très-pénétrante, d'une saveur chaude,

très-inflammable; et dont la combustion lente dans un tube de verre contenant du platine, donne lieu, d'après les expériences de M. Faraday (*Ann. de Chim. et de phys.*, IV), confirmées par celles de Daniell (*Journ. de pharm.*, V, 450), à un acide particulier (acide lampique) d'une odeur très-irritante. Cet éther, soluble dans 10 à 12 parties d'eau, et en toutes proportions dans l'alcool, est susceptible de dissoudre les résines, les baumes naturels, les huiles volatiles, qu'il enlève à l'eau (*Nouv. Bibl. méd.*, 1823, III, 371), et en général les substances très-hydrogénées, le phosphore, le soufre, l'ammoniaque, la potasse, le perchlorure de mercure, de séparer l'or de ses dissolutions, etc. Sa découverte, comme nous l'avons dit, remonte au seizième siècle. On l'obtient en distillant un mélange de six livres d'alcool et d'autant d'acide sulfurique, ajoutant peu à peu trois autres livres d'alcool très-concentré, et séparant les dix premières livres de liquide. Si l'on continue l'opération au delà du moment où commencent à paraître des vapeurs blanches, on n'obtient plus que du gaz sulfureux, de l'huile douce de vin, de l'hydrogène bi-carboné, de l'acide carbonique, de l'eau, et enfin un liquide noir consistant, formé d'éther, de charbon, d'acide sulfureux et d'une huile épaisse : il reste dans la cornue un résidu noir très-acide.

L'éther, ainsi obtenu, contient un peu d'alcool faible qui a passé avant l'ébullition du mélange, et souvent un peu d'acide; on le rectifie en le faisant digérer sur de la pierre à cautère, et décantant le liquide, qu'on distille ensuite sur du chlorure de calcium : les deux premiers tiers sont de l'éther pur à 56 ou 60° de l'aréomètre de Baumé; le reste, plus faible, est souvent utilisé pour la préparation de la liqueur d'Hofmann. Suivant M. Henry, l'éther sulfurique le mieux préparé contient toujours un peu d'éther acétique (provenant de l'acide acétique de l'alcool), dont la décomposition au contact de l'air et de la lumière peut expliquer l'acidité que contracte à la longue l'éther, dans des flacons incomplètement remplis, ou qu'on débouche souvent; phénomène signalé en 1811 par M. Planche, dans ses Notes sur la Pharmacopée de Brugnatelli, et approfondi depuis par M. Gay-Lussac (*Ann. de phys. et de chim.*, II, 98), qui a reconnu qu'il se formait alors, non-seulement de l'acide acétique, mais, de plus, de l'alcool peut-être, et une matière analogue à l'huile douce de vin, dont l'éther le plus récent semble au reste offrir toujours quelque trace. L'éther, ainsi altéré, est moins volatil, d'une saveur âcre et brûlante, miscible à l'eau en toutes proportions. Ce fluide doit donc être toujours soigneusement conservé à la cave, et dans des flacons exactement remplis. On conseille aussi d'y ajouter un peu de magnésie calcinée.

Il est employé en pharmacie comme excipient de diverses préparations, connues jadis sous le nom de *teintures éthérées*, ou d'éthers de telle ou telle substance, et aujourd'hui, suivant leur mode de préparation, sous les noms plus exacts d'*éthérats* et d'*éthérolés* (Voyez ces mots), médicamens diffusibles, la plupart très-actifs, mais dans lesquels c'est tantôt l'éther qui est le principe de l'action, tantôt, et plus souvent, le corps qu'il dissout, comme on le voit pour les éthers de phosphore, de cantharides, de mercure, etc., quoique, même dans ces cas, l'éther ne soit pas sans ajouter quelque chose à leur puissance, par sa grande diffusibilité.

Uni à l'alcool, l'éther constitue l'*esprit doux de vitriol*, ou *acide vineux de vitriol* de quelques pharmacopées, analogue à la *liqueur minérale anodyne* d'Hofmann, véritable *éther alcoolisé* assez faible, qu'il préparait en distillant six parties d'alcool sur une d'acide sulfurique. Depuis, on a donné le nom de liqueur d'Hofmann au dernier produit de la distillation de l'éther, prescrivant même d'y ajouter un peu d'huile douce de vin (6 gouttes par gros). Aujourd'hui on nomme ainsi un simple mélange de parties égales d'alcool et d'éther, marquant 46°. Chaque formulaire, au reste, varie pour les proportions et le mode de préparation de l'éther alcoolisé, composé dès-lors peu comparable, peu fidèle dans son emploi, et qui ayant, en définitive, les mêmes vertus que l'éther sulfurique, au degré de force près (car il en faut, en général, doubler au moins la dose), peut toujours être remplacé par lui avec avantage. (Voyez J.-F. Gmelin, *Apparatus medic.*, I, 47). Durande unissait l'éther au jaune d'œuf, et, pour les personnes peu irritables, aux deux tiers de son poids d'huile de térébenthine, dans le traitement de la colique hépatique. Associé au sucre et à l'eau, il forme un sirop fort usité par cuillerée à café, ou pour édulcorer les potions antispasmodiques, l'éther y étant comme enchaîné, et se trouvant par là d'un emploi plus commode et plus sûr. Observons ici que, d'après MM. Dumas et P. Boullay, le sucre de cannes lui-même peut, théoriquement, être considéré comme un carbonate d'éther sulfurique, quoique jusqu'ici on n'ait pas plus transformé de l'éther en sucre que, directement, du sucre en éther.

L'éther se prescrit à l'intérieur par gouttes (10, 20, 40), et rarement par gros, soit sur du sucre, soit dans une ou deux cuillerées de liquide, soit dans une potion, jamais dans les tisanes, à cause de sa grande volatilité, ni dans des liquides chauds, recommandant même aux malades d'avaler promptement, et en fermant la bouche. On en administre aussi la vapeur au moyen d'un flacon, dont une tubulure reçoit un tube droit qui plonge par une extrémité dans

l'éther, par l'autre dans l'air, et dont la seconde tubulure, recourbée en arc, s'adapte à la bouche du malade; celui-ci aspire, et l'air qui rentre par le tube s'imprègne d'éther en traversant ce fluide. Cet exercice, prolongé pendant une ou deux minutes, est ordinairement renouvelé plusieurs fois par jour. Quelquefois on le fait prendre en lavement (1 gros); parfois, enfin, on associe l'éther, à plus haute dose, aux huiles grasses ou volatiles, et à divers autres composés pour l'usage extérieur, quoique peu propre, par sa nature expansible, à être employé en frictions.

Pris à l'intérieur en petite quantité, il produit dans la bouche, le long de l'œsophage et dans l'estomac, un sentiment de chaleur que suit bientôt une légère excitation cérébrale, qui d'abord stimule toute l'économie, qui ensuite produit du calme, et quelquefois une certaine propension au sommeil, et qui, enfin, détermine ordinairement la diaphorèse. Mais ces phénomènes durent peu, l'éther étant bientôt évacué par la transpiration pulmonaire. Quelquefois, en se volatilisant subitement dans l'estomac, il le gonfle, en excite les contractions, et détermine des éructations plus ou moins abondantes : de là son action *carminative*. A doses plus élevées, il cause une sorte d'ivresse accompagnée de débilité générale, mais qui se dissipe promptement. Il n'est pas bien prouvé qu'il puisse, chez l'homme, produire l'inflammation des voies digestives, ou d'autres accidens graves, car il a été souvent pris sans inconvénient à des doses extraordinaires. M. Alibert, il est vrai, a vu, dit-on, une demoiselle tomber dans le marasme par suite de son abus; mais ce fait manque des détails nécessaires pour légitimer l'application de l'adage : *Post hoc, ergò propter hoc;* et, quant au cas souvent cité du chimiste Bucquet (*Mém. de la Soc. roy. de méd.*, pour 1779, *Hist.*, p. 74), mort d'un squirrhe du colon, avec inflammation de l'estomac et des autres intestins, après avoir abusé de ce remède au point d'en prendre une pinte par jour, il en prouverait plutôt l'innocuité; le mal, d'ailleurs, ayant précédé le remède, pris pour calmer les douleurs, ne saurait en être regardé comme l'effet; enfin les cent grains d'opium par jour que prenait aussi le malade, dans les derniers temps, pourraient tout aussi bien être accusés des désordres reconnus à l'ouverture du corps. Cependant, d'après les expériences de M. B.-C. Brodie (1811, *Journ. de méd.* de Leroux, XXVI, 320), il suffit de 4 à 6 gros d'éther pour plonger un cheval dans une profonde léthargie, et détruire chez lui l'irritabilité; et M. Orfila, qui le range parmi les poisons narcotico-âcres (*Toxic.*, II, 456), sans citer d'ailleurs aucun exemple de son action funeste sur l'homme, l'a vu produire

la mort chez deux chiens, à la dose de 3 gros et demi dans le tissu cellulaire, et de 4 gros dans l'estomac.

Respiré, l'éther fait naître dans les voies aériennes un sentiment de fraîcheur que suit bientôt une légère excitation. Versé sur la peau ou appliqué en frictions, il produit un froid, souvent très-vif, qui à lui seul peut former une médication. Il peut aussi être en partie absorbé et agir sur toute l'économie. Pris en lavemens, il offre les mêmes phénomènes généraux qu'administré par la bouche, mais on n'en fait guère usage sous cette forme que dans la méthode de M. Bourdier contre le tænia.

L'éther peut donc être employé, en général, ou comme *stimulant diffusible* ou comme *calmant*, médications qui se succèdent souvent, et se confondent (car, d'après la remarque d'Odier, certains sédatifs ne sont que des stimulans dont l'action irritante est promptement suivie d'un effet contraire, en sorte que, suivant la dose, ils calment ou ils irritent); ou enfin, comme *réfrigérant* : il est contre-indiqué dans tous les cas de phlegmasies. Comme *excitant*, on l'administre, 1° en vapeurs, soit dans l'asphyxie, les lipothymies, etc., soit, plus rarement, dans les cas de catarrhe chronique, avec expectoration abondante; 2° en frictions, comme résolutif, mais presque toujours associé à d'autres médicamens plus fixes et plus efficaces : Ware, chirurgien anglais, dit, dans son ouvrage sur la Cataracte, publié en 1795, l'avoir trouvé utile pour hâter la résorption des portions de cataracte qu'il n'avait pu extraire; 3° à l'intérieur, à dose assez élevée (un demi-gros à un gros), soit contre les flatuosités, comme nous l'avons dit plus haut, soit dans les cas d'indigestions, où, en se volatilisant dans l'estomac, qu'il gonfle, il peut provoquer le vomissement. Fourcroy l'a même proposé comme *vomitif* pour les personnes nerveuses qui redoutent l'émétique : on leur fait avaler, dit-il, trois ou quatre verres d'eau tiède, et ensuite un quart de gros d'éther dans de l'eau sucrée. Il peut aussi produire un effet *purgatif*, et a même été indiqué comme *hydragogue*; ainsi le docteur Lafontaine, de Goettingue, rapporte (*Journ. gén.*, CVII, 319) qu'un sexagénaire, atteint d'une hydrothorax atonique, et réduit à la dernière extrémité, ayant avalé, par mégarde, *un flacon d'éther*, rendit en vingt-quatre heures douze livres d'urine, et finit même par guérir complètement, ce remède ayant été continué, d'après cette indication, à la dose de 150 gouttes par heure (26 onces en trois semaines). M. Barbier dit aussi qu'on l'emploie avec succès contre l'œdème et la leucophlegmatie, à la dose de 10 à 15 gouttes à la fois, répétée de temps en temps. Le fait précédent semble prouver qu'on pourrait, avec avantage peut-être, se montrer plus hardi.

Comme *calmant* ou antispasmodique, il est encore plus usité, soit en vapeurs dans les cas de toux convulsive, d'asthme essentiel, dans la phthisie même, où Pearson, dans son ouvrage sur les Gaz (1795), annonce en avoir obtenu les mêmes avantages que des gaz irrespirables, ce qui aujourd'hui n'est pas beaucoup dire; soit à l'intérieur, souvent alors associé à l'opium, dans les affections nerveuses en général, les accidens hystériques, les spasmes, les convulsions, etc., notamment contre la cardialgie, surtout goutteuse, suivant Mellin et Lind, cités par Gmelin; contre le mal de mer, où il paraît utile aux individus irritables, quoique M. Lesson (*Voyage médical autour du monde*, etc.) n'en ait tiré que peu de secours; les vomissemens spasmodiques, le choléra-morbus, les suites d'empoisonnemens accompagnées de douleurs, avec faiblesse et anxiétés; le hoquet, les coliques nerveuses, les douleurs hépatiques dues au passage des concrétions biliaires dans le canal cholédoque, où Durande, qui le considérait comme dissolvant de ces calculs, a recommandé, en 1770, dans un ouvrage *ex professo*, les préparations citées plus haut, à la dose d'un gros tous les matins dans du petit-lait. Ajoutons que M. Gay assure avoir expérimenté souvent avec succès l'*éther canellisé* (40 à 100 gouttes) contre le tétanos traumatique (*Bibl. méd.*, XXXVIII, 367); qu'on l'employait beaucoup jadis dans les fièvres et autres affections dites *malignes;* qu'il a même été donné à la dose d'un gros, uni il est vrai au laudanum, dans des cas de fièvre intermittente, par Desbois de Rochefort et Duchanoy; qu'enfin M. Bourdier a proposé contre le tænia une méthode, souvent expérimentée avec succès, et qui consiste à faire avaler au malade un gros d'éther, à lui en administrer peu après un autre gros en lavement, enfin, au bout d'une heure, à lui faire prendre 2 onces d'huile de ricin pour expulser l'animal, plutôt engourdi que tué par l'éther.

Comme *réfrigérant*, on applique ce liquide volatil sur le front ou les tempes, contre la céphalalgie et la migraine, dans la cavité des dents cariées pour en calmer la douleur, sur le trajet des nerfs ou des muscles, siége de spasmes, de névralgies, de rhumatismes, etc., circonstances où, suivant la remarque de Cullen, l'action sédative qu'exerce l'éther semble dépendre surtout du froid produit par son évaporation; on l'applique même sur des parties enflammées (*Ann. de Montpellier*, III, 7). Valentin de Nancy, qui l'a employé avec des succès variés contre le rhumatisme, qui même l'a vu augmenter les douleurs de la sciatique, l'a préconisé au contraire contre les entorses, les douleurs, suite de chutes, les inflammations commençantes, et surtout, à hautes doses en frictions et en lotions, sur les

hernies étranglées, pour en faciliter la réduction. Depuis le premier succès qu'il obtint en 1787, l'efficacité de ce moyen a été plusieurs fois constatée, comme on peut le voir soit dans les *Ann. clin. de Montpellier* (XXXVII, 388), où sont citées les observations de MM. Montain le jeune de Lyon, Schmatz de Pirna; soit dans les *Acta r. Soc. méd. Hav.*, (IV, in-8, 1803), où M. A. Hund, qui en rapporte un exemple, allègue l'expérience des docteurs Hughes et Duncan, etc.

II. *Éther hydrochlorique* ou *muriatique*. Découvert en 1759 par Courtanvaux, il n'a été qu'assez récemment étudié; sa nature même n'est bien connue que depuis les recherches de MM. Robiquet et Colin (*Ann. de ch. et de phys.*, II). On l'obtient en distillant parties égales d'alcool et d'acide muriatique, et condensant, au moyen de la glace, l'éther, purifié par son passage à travers de l'eau tiède. Il est gazeux au-dessus de 11° R., liquide au-dessous, extrêmement volatil par conséquent, et pèse 23°,5 à l'aréomètre de Baumé; son odeur est forte, analogue à celle de l'éther sulfurique mal rectifié, sa saveur sucrée, agréable; il est incolore, peu soluble dans l'eau, brûle avec une flamme verte, etc. Pour le conserver, ce qui est difficile, il faut le tenir à la cave dans des flacons bouchés à l'émeril, recouverts de peau, et renversés; mais dans cet état il n'est jamais usité, et ne se trouve point dans les pharmacies. Comme réfrigérant, il l'emporte beaucoup, ainsi que l'éther nitrique, sur l'éther sulfurique, et pourrait être utilisé. Uni à poids égal avec l'alcool, il constitue l'*éther hydrochlorique alcoolisé*, préparation quelquefois employée, et dont l'action paraît analogue (quoique bien plus faible) à celle de l'éther sulfurique. Werlhof a recommandé, dans les affections catarrhales, le mélange d'un gros d'éther muriatique (alcoolisé sans doute), avec une once de sirop de coquelicot, pris par cuillerée à café. Il ne faut pas, du reste, comme on l'a fait quelquefois, confondre ni l'une ni l'autre de ces préparations, avec l'*esprit de sel dulcifié* (*spiritus salis dulcis*), ou *alcool muriatique* (Voy. *Acide hydrochlorique*, à l'article Chlore de notre Supplément).

III. *Éther nitreux* ou *hyponitreux*, éther nitrique de la plupart des auteurs modernes (*æther nitri*). Cet éther, mentionné dès 1681 par Kunckel, étudié en 1742 par Navier, en 1746 par Sébastiani, et depuis par une foule de chimistes, surtout par M. Thénard, qui l'a obtenu plus pur qu'on ne l'avait fait jusque-là, se prépare en distillant un mélange de parties égales d'acide nitrique et d'alcool, recevant l'éther dans un ballon et des flacons pleins d'eau salée qui plongent dans un mélange réfrigérant, le distillant de nouveau, l'agitant avec de la magnésie, décantant et filtrant. C'est un liquide

d'un blanc jaunâtre, d'[illegible] forte, étourdissante, analogue à la pom[illegible] reinette, d'une saveur chaude et piquante; il marque 24°, bout dans la main, quoique moins volatil que l'éther muriatique (21° R.), brûle avec une flamme blanche, etc. Comme il s'altère promptement et finit par se transformer en acides acétique, malique et oxalique, on ne fait usage en médecine que de l'*éther nitrique alcoolisé*, mélange de cet éther avec l'alcool, ordinairement préparé par distillation, qu'il ne faut pas confondre avec *l'esprit de nitre dulcifié*, simple mélange d'alcool et d'acide nitrique (Voy. I, 517). On l'emploie, du reste, aux mêmes usages que l'éther sulfurique. Il nous a souvent paru préférable à celui-ci, soit à raison de sa saveur plus suave et moins pénétrante, soit comme jouissant d'une action plus douce, plus calmante, et en même temps moins fugace. F. Hofmann le donnait (40 à 120 gouttes) dans les fièvres intermittentes tierces, l'épilepsie, le hoquet. Dans ces derniers temps, on l'a recommandé à la dose de 10 à 20 gouttes dans les affections du foie. Mêlé à poids égal avec l'*esprit acide de vitriol*, Vogler l'a indiqué à la dose de 10 à 30 gouttes, sous le nom d'*élixir acidum*, comme un puissant antispasmodique, dans les grandes débilités nerveuses, les fièvres malignes et autres affections du même caractère (J.-F. Gmelin, *Apparatus med.*, I, 52).

IV. *Éther acétique* (*æther aceticus*), nommé d'abord *éther acéteux*. Découvert en 1759 par le comte de Lauraguais, susceptible de se former quelquefois spontanément (*Bibl. méd.*, LIX, 136), on l'obtient, d'après le procédé de M. Thénard, en soumettant à la distillation un mélange de 3 livres d'alcool anhydre, de 2 livres d'acide acétique à 10 degrés, et de 2 onces d'acide sulfurique concentré, retirant 4 livres de liquide qu'on rectifie ensuite sur du sous-carbonate de potasse. Cet éther offre une odeur particulière très-agréable, marque 23° à l'aréomètre de Baumé, est décomposé par la solution de potasse caustique, etc. Il dissout en toute proportion le savon animal, comme l'avait vu le docteur Sanchez, qui l'associait à ce composé, au camphre, et à diverses huiles essentielles, dans le *baume* connu sous son nom, et qu'on emploie en Russie contre le rhumatisme (*Journ. gén. de méd.*, XLVIII, 105), et comme l'a constaté M. Pelletier (*ibid*, LII, 163), qui a donné la formule d'une pommade fort commode pour l'application de ce médicament à l'extérieur (1 gros et demi par once d'éther). Uni à l'alcool, il forme l'*éther acétique alcoolisé*, nommé quelquefois *liqueur anodyne végétale*, et employé aux mêmes usages que lui, mais moins actif encore.

L'éther acétique a été particulièrement recommandé par M. Sédillot (*Journ. gén. de méd.*, II, 284), soit à l'intérieur à dose triple

de l'éther sulfurique, et dans les mêmes circonstances (l'emportant sur lui, dit-il, par une saveur plus agréable qui n'excite ni chaleur, ni sécheresse au gosier, par une action plus douce qui ne dessèche pas la fibre, etc.), soit à l'extérieur en frictions (demi-once au moins chaque fois) comme résolutif, et dans le cas de douleurs goutteuses ou rhumatismales, qu'il dissipe souvent d'une manière très-prompte, en excitant la transpiration [illegible], et sans ajouter à l'éréthisme. Il est peu usité, mais nous a semblé mériter de l'être davantage, à l'extérieur [illegible] tout.

Hofmann (F.). *Diss. de acido vitriol. vinoso.* Halæ, 1732, in-4. — Vangerow (J.-F.). *Diss. chemico-medica de oleis essentialibus [illegible] eorumque operandi modo et usu.* Halæ Magdb., 1752, in-4. — Navier (P.-T.). Contrepoison de l'arsenic, etc., avec trois diss. sur le mercure et l'éther nitreux, etc. Paris, 1778, in-12 (2 vol.). — Vicq d'Azyr. *An æther hemicraniæ nervosæ?* Paris, 1778. — Schiller. *Diss. de acidorum dulcificatorum agendi modo in salia media.* Helmst., 1786, in-4. — Bourgogne (L.). Diss. sur les éthers employés en médecine (thèse). Montp., an X. — Peyronnet (G.). Essai sur les produits qui résultent de l'action des acides, etc., sur l'alcool (thèse). Montp., 1810, in-4. — Broquier (A.-B.). Diss. sur l'éther (thèse). Montp., 1810, in-4. — Savourat. Essai sur les éthers les plus usités dans la pratique médicale (thèse). Strasb., 1818, in-4.

Ethers de castoreum, de digitale, d'opium, éthers métalliques, etc. V. *Éthérolés.*

ÉTHIOPIE. Pline (Lib. XXXI, c. 2) dit, d'après Théophraste, qu'on y trouve des fontaines huileuses, c'est-à-dire, chargées de pétrole (Voy. *Bitumes*, I, 608); et, d'après Ctésias, qu'il y existe une fontaine rouge qui fait perdre l'esprit à ceux qui boivent de ses eaux.

Ethiops. Voyez *Æthiops*, I, 92.

Ethuse. Un des noms de la petite cigüe, *Æthusa Cynapium*, L., (I, 92).

ÉTIENNE (SAINT-) en Devoluy. Bourg de France (Hautes-Alpes), à 5 lieues N.-O. de Gap, près duquel, dit Carrère (*Cat.*, 486), il y a deux sources minérales froides, sulfureuses et purgatives selon Villar.

Etincelles électriques. Voyez *Electricité*, III, 61.

ÉTIVAZ (vallée de l'), en Suisse. Ses bains sulfureux sont fréquentés pendant la belle saison par les habitans des contrées voisines.

Etoa. Nom du coq, *Phasianus Gallus*, L., aux îles de la Société.

Etoile d'eau. *Damasonium stellatum*, Juss. (II, 578).

— du berger. *Damasonium stellatum*, Juss. (II, 578).

— blanche. *Ornithogalum umbellatum*, L.

— de mer. Voyez *Asterias*, au supplément.

Etourneau. Espèce de passereau. Voyez *Sturnus vulgaris*, L.

Etrangle chien. *Asperula cynanchica*, L.

— loup. *Aconitum Lycoctonum*, L. (I, 57). On le donne aussi au *Paris quadrifolia*, L.

Etrille. Nom vulgaire du *Cancer puber*, L. Voyez II, 60.

Ettalch, Ettalache, Ettelach. Noms africains du *Juniperus Oxycedrus*, L.

Ette. Nom de pays d'un arbre du Malabar, dont toutes les parties sont usitées, bouillies dans de l'huile de nimbo (*Melia Azedarach*, L., contre la morsure des serpens, à l'intérieur et à l'extérieur; on s'en sert aussi en frictions contre les vieilles douleurs, et en infu-

sion dans du vin contre les fièvres. Son fruit a la forme d'une orange. Il y a lieu de croire qu'il s'agit ici d'un *Strychnos* (*Trans. phil. abr.*, I, 154).

ÉTUVE, *hypocaustum*, *sudatorium*, etc. Espèce de bain destiné à l'application hygiénique ou médicinale, soit de l'air chaud, soit vapeurs. De là la distinction des étuves en *sèches* et en *humides*. Autrefois donnait le nom d'étuves aux bains chauds en général.

L'*étuve sèche* ou gazeux (*laconicum* des anciens), dont le calorique est en quelque sorte seul agent (Voy. I, 532), est peu employée en médecine, quoique usitée jadis comme moyen hygiénique. Le corps peut y supporter un bien plus haut degré de température que dans l'étuve humide, comme il supporte dans celle-ci un degré de chaleur plus élevé que dans le bain ordinaire. En pharmacie, elle sert à la dessiccation des plantes et des extraits, mais il faut que l'air chaud puisse sans cesse s'y renouveler.

Les *étuves humides*, à l'action desquelles concourent le calorique et l'eau en vapeur, sont *naturelles* ou *artificielles*. Les premières sont, ou des grottes, ou des souterrains, ou de simples cavités, habituellement remplies de vapeurs aqueuses ou hydro-sulfureuses, qu'exhalent des sources thermales avoisinantes. Il en existe à Plombières, à Bourbonne, à Borcet, et surtout en Italie, à Tritoli, Agnano, Ischia, etc., comme on peut le voir aux articles des eaux minérales ou des pays auxquels elles appartiennent. Les secondes, nommées aussi *bains de vapeur*, consistent en des chambres, et quelquefois de simples boîtes, dans lesquels sont renfermées ou reçues des vapeurs aqueuses ou médicamenteuses, et où plonge, soit le corps tout entier, dont on dirige ordinairement la région malade vers le lieu d'où se dégage la vapeur, soit seulement une de ses parties. On varie le degré de température, comme la nature de ces bains, d'après les circonstances morbides, mais communément 30 à 40° R. suffisent; au delà, ils ont l'inconvénient de provoquer des congestions, à la tête surtout, qui, nous l'avons vu plusieurs fois, peuvent avoir les plus graves conséquences. Les étuves humides sont d'un usage journalier dans certaines contrées, notamment en Russie, en Finlande, en Egypte et dans l'Inde. Ordinairement, dans les pays chauds, on fait succéder un bain chaud au bain de vapeur, et dans les pays froids, au contraire, l'application de l'eau froide ou même de la neige. En France, où on n'y a guère recours que comme moyen thérapeutique, dans le traitement des rhumatismes et des affections chroniques de la peau, on se couche en sortant de l'étuve, et l'on aide à la transpiration par des boissons chaudes. Le but principal est en effet d'exciter les fonctions de la peau.

Au reste, l'action médicinale des étuves varie suivant la nature des substances gazeuses ou vaporeuses qui servent d'excipient au calorique, comme nous le verrons au mot *Vapeurs*. L'étuve n'est en effet, à proprement dire, qu'un instrument; le véritable agent médicamenteux, c'est la vapeur; et la *fumigation* (Voyez ce mot) n'est qu'un des modes d'application médicinale de ce même agent.

Baxter (W.). *Letter on the hypocausta of the antients (Philos. transact.*, 1706, p. 228). — Dekman (T.). Lettre au docteur R. Huck sur la construction des bains vaporeux (en anglais). London, 1769. — Dopet. Sur la manière d'administrer les bains de vapeurs et les fumigations. Turin, 1790. — Pochhammer (G.-F.) et Schmidt (J.-G.). Les bains de vapeurs des Russes..., avec des règles pour leur construction, etc. (en allemand). Berlin, 1824, in-8 (trad. en danois par Mœhl. Copenh., 1828, in-4). Voyez aussi les bibliographies des articles *Fumigations* et *Vapeurs*.

Eu-poli-tse. Nom chinois d'une sorte de galle de l'*Ulmus chinensis*, H. P.

Eubie, Eubulos. Noms de l'ièble ou hièble chez les Grecs, d'où les latins ont fait *Ebulus*; *Sambucus Ebulus*, L.

EUCALYPTUS. Genre de plantes de la famille des Myrthes, de l'icosandrie monogynie, dont le nom vient de εὖ, *bien*, et de καλυπτω, *je couvre*, de la manière dont le calice recouvre l'ovaire. Il renferme des arbres à feuilles simples, glauques, entières, qui portent des fleurs apétales, nombreuses; tous croissent à la Nouvelle-Hollande, et plusieurs sont cultivés dans les serres des curieux, et même en pleine terre en Provence. Il est probable, d'après la quantité d'huile essentielle dont sont parsemées les feuilles, ce qu'on aperçoit à leurs pores transparens, qu'elles donneraient à la distillation une huile semblable au cajeput, huile produite par un *Melaleuca*.

E. globulus, Labill. Cet arbre a l'écorce, les feuilles et les fruits très-aromatiques. Ces derniers pourraient, au besoin, remplacer les épices des Moluques.

E. mannifera. D'après le docteur Mudie, cette espèce, de la Nouvelle-Hollande, donne une manne abondante, analogue à celle du frêne, surtout dans les temps de sécheresse. On s'en est servi à sa place dans l'Austrasie (*Bot. soc. of London*, p. 13; 1830).

E. resinifera, White. C'est un fort grand arbre à écorce fongueuse, qui se détache, et dont les naturels se servent pour faire des cabanes. Il exsude du tronc, lorsqu'on l'entaille, une substance rougeâtre, regardée comme une résine par les uns, ce qui lui a valu le nom spécifique de *résinifère*, une gomme par les autres, ce qui a fait appeler l'arbre gommier rouge, *reed-gom* des Anglais, mais qui est réellement un suc concret, soluble en entier dans l'eau bouillante, qu'on a donné comme une sorte de *kino*, dont il est fort distinct (Voyez *Kino*). Il est en morceaux inégaux (légers, comme boursoufflés, ayant l'apparence du mâchefer, luisans, d'un rouge noirâtre, sans odeur, de saveur très-légèrement astringente), mêlés de morceaux d'écorce, et y adhérant, de fruits, etc. Cette matière, dont

un arbre donne jusqu'à soixante galons, et dont MM. Gaudichaud et Lesson nous ont remis des échantillons, a été employée, avec succès, dans la dysenterie ancienne, à cause de son astringence, par M. White, médecin en chef de l'établissement de Sydney, à la Nouvelle-Hollande. M. Alibert l'a mise en usage dans trois cas de flux séreux, à la dose de 16 grains par jour, avec assez d'avantage (*Mat. méd.*, I, 78). Elle pourrait servir en teinture. C'est du reste une substance très-peu active, à peine sapide, et qu'on ne possède pas encore dans le commerce en France.

Eucarracha. Un des noms espagnols des cloportes. Voyez *Oniscus*.

Euchem. Un des noms hébreux du coucou, *Cuculus canorus*, L. Voyez II, 485.

Euchloras potassæ. On trouve quelquefois ce nom pour *Chlorate de potasse*.

Euchlorine. Nom donné par Davy au gaz oxyde de chlore.

Euclea undulata, Thunb. Végétal de la famille des Ébénacées, *Guarri* des Hottentots, qui a un fruit sucré que les naturels mangent; ils l'écrasent pour en faire une sorte de vin aigre par la fermentation (Thunb., *Voyage*, I, 253).

Eudeba. Nom arabe de la chicorée, *Cichorium Endivia*, L. (II, 279).

Eudraxa. Nom indien de la nyctage, *Mirabilis Jalappa*, L.

Euforb. Nom polonais de l'*Euphorbe*.

Euforbio. Nom espagnol, italien et portugais de l'*Euphorbe*.

Eufrasia. Nom espagnol et italien de l'*Euphrasia officinalis*, L.

Eugenia. Genre de la famille des Myrthes, qui ne diffère pas du *Myrthus*, et qui y a été réuni par Swartz et les modernes. (Voyez ce dernier mot pour les espèces usitées.)

Eule. Nom générique des chouettes en allemand. Voyez *Strix*.

EULMONT. Village de France, à une lieue et demie de Nanci, près duquel, au bas de la montagne où il est situé, est une source minérale que Raulin dit ferrugineuse (Carrère, *Cat.*, 345), et Bagard sulfureuse.

Eumekes. Nom d'une espèce d'*Amyris* dans Dioscoride.

Eunuchion. Un des noms de la laitue, *Lactuca sativa*, L., dans Théophraste.

Eupatoire. Nom de l'*Eupatorium cannabinum*, L.

— des anciens. *Agrimonia Eupatoria*, L.

— aquatique. *Bidens tripartita*, L.

— d'Avicenne. Un des noms de l'*Eupatorium cannabinum*, L.

— batarde. *Bidens tripartita*, L.

— chanvrin. Un des noms de l'*Eupatorium cannabinum*, L.

— femelle. *Bidens tripartita*, L.

— des Grecs. Un des noms de l'aigremoine, *Agrimonia Eupatoria*, L. (I, 114).

— de Mesué. Un des noms de l'*Achillea Ageratum*, L. (I, 21).

EUPATORINE. Poudre blanche, d'une saveur amère et piquante, insoluble dans l'eau, soluble dans l'éther et l'alcool absolu, formant avec l'acide sulfurique un sel en aiguilles soyeuses, alcaloïde par conséquent, que M. Righini (*Journ. de pharm.*, XIV, 623) a retirée

des feuilles et des fleurs de l'eupatoire, *Eupatorium cannabinum*, L.

Eupatorio. Nom italien et espagnol de l'*Eupatorium cannabinum*, L.

EUPATORIUM. Genre de plantes de la famille des Synanthérées, qui donne son nom à une section de cette vaste série, de la syngénésie polygamie égale, dédié à Eupator, roi de Pont (Pline, *lib.* XXV, c. 6).

E. atriplicifolium, Walh. Aux Antilles, où croît cette plante, et où elle est désignée sous le nom d'*herbe au chat*, elle est employée comme apéritive, emménagogue et vulnéraire (*Enc. bot.*, *II*, 407).

E. Aya-pana, Vent. (*Malm.*, I, 3), *Aya-pana*. Cette espèce, de la rivière des Amazones, d'où la culture en a été introduite d'abord au Brésil, puis à l'Ile de France par Augustin Baudin, en 1797, jouit dans son pays natal d'une grande réputation, qui l'a suivie dans les lieux où on l'a transportée, jusqu'au moment où elle a été employée par des médecins éclairés. Ses prétendues qualités alexipharmaques, emménagogues, diaphorétiques, lithontriptiques, antiscorbutiques, diurétiques, anti-goutteuses, anti-rhumatismales etc., ont alors été reconnues nulles, ou si faibles, qu'elles sont facilement égalées par d'autres végétaux plus connus et plus faciles à se procurer. On s'est servi des feuilles, qui sont lancéolées, étroites, entières, marquées de deux lignes latérales, aromatiques, d'une saveur un peu amère. Le seul emploi utile qu'on pourrait en faire, serait, comme stomachiques, pectorales, contre le catarrhe muqueux, les indigestions, etc., en infusion théiforme. On les a appliquées avec avantage, étant pilées, sur des ulcères sordides, et, dit-on aussi, sur les morsures des serpens, en donnant en même temps le suc de la plante par cuillerée (Martius, *Plantes du Brésil*). D'après M. Waflart, cette plante contient une matière grise soluble dans l'éther, une huile essentielle assez abondante, un principe amer, des traces d'amidon et de sucre (*Journ. de pharm.*, XV, 8). C'est à tort, suivant nous, qu'on a voulu confondre cette espèce avec l'*E. triplinerve* de Vahl, plante des Antilles, qui nous en paraît distincte par ses feuilles ovales, ses fleurs nombreuses en corymbes, etc.

E. cannabinum, L., eupatoire. Cette grande plante vivace croît dans les endroits aquatiques chez nous, où ses fleurs blanches et roses, nombreuses, petites, en corymbes globuleux, la font distinguer, ainsi que ses feuilles trifoliées, à folioles lancéolées, dentées en scie, plus pâles en dessous, et ressemblant à celles du chanvre, ce qui lui a valu son nom spécifique et celui d'*Eupatoire chanvrin* Les anciens, Dioscoride, Galien, Paul d'Egine et surtout Avicenne (*Lib.* II, *tract.* 2), ont employé ce végétal, d'où lui vient l'épithète d'*Eupatoire d'Avicenne*. L'infusion des feuilles et des fleurs de cette

plante, et son extrait, sont présentés dans les vieux auteurs comme utiles contre les obstructions, surtout celles qui succèdent à des fièvres intermittentes, qui accompagnent l'hydropisie ou les pâles couleurs (Ferrein, *Mat. méd.*, III, 191). On a également employé les semences. Aux environs de Moscou, les fruits et les fleurs de l'*E. cannabinum*, L., sont un remède préservatif contre la rage, à la dose d'un gros et plus par jour, en poudre, d'après Martius (*Bull. des sc. méd.*, Fér., XIII, 355). L'eupatoire enfin a été appliquée comme résolutive sur les tumeurs du scrotum, surtout pour dissiper l'hydrocèle, etc. Gesner et Chambon de Montaux ont essayé la racine, qui est blanchâtre, fibreuse, amère, à la dose d'une once dans le vin; en décoction. Le premier l'a trouvée fortement vomitive, purgative, et diurétique; le second, en infusion seulement, purgative avec colique, ce qui lui fait proposer de la donner en place de la rhubarbe, dans les campagnes. M. Loiseleur Deslongchamps ayant prescrit la racine d'eupatoire en poudre à plusieurs malades, à la dose de 60 grains au plus, n'a obtenu aucun résultat (*Man. des pl. indig.*, 77), ce qui prouve qu'il faut la donner à dose plus forte. Sa propriété diurétique, constatée par Gesner, l'a fait conseiller dans l'hydropisie. Analysée par M. Boudet, cette racine a présenté beaucoup de fécule amylacée, une matière d'une nature animale, une huile volatile, de la résine, un principe amer, âcre, quelques sels, et des atomes de silice et de fer (*Bull. de pharm.*, III, 97). M. Righini a trouvé dans cette plante un alcaloïde qu'il désigne sous le nom d'*eupatorine* (Voyez ce mot) et qui est sans doute le principe âcre de M. Boudet.

Chambon de Montaux. Recherches sur les vertus de la racine d'eupatoire d'Avicenne (*Bull. de pharm.* I, 400).

E. chilense, Mol. Cette plante du Chili, où elle est connue sous le nom de *contrayerva* (qu'il ne faut pas confondre avec le *Dorstenia Contrayerva*, L.), fournit une teinture jaune (Molina, *Chili*, 112).

E. crenatum, Gomès. Cette espèce du Brésil, où elle est nommée *herva da cobra*, y est employée en boisson et en applications locales dans le cas de morsure de serpens (*Bull. des sc. nat.*, XV, 265).

E. Guaco, Humb. et Bonp. (*Mikania*, W.), *guaco*, *huaco*. Cette plante célèbre, de la Nouvelle-Grenade, y est vantée comme l'antidote le plus certain contre la morsure des serpens. Les nègres prétendent qu'en s'en inoculant le suc, on est à l'abri de leurs morsures; qu'en en portant sur soi, ces animaux vous fuient. Mutis dit s'être assuré de son efficacité contre cet accident. Il fit frotter en sa présence les plaies de naturels mordus, avec les feuilles de cette plante, leur en fit boire le suc, et ils guérirent. Aussi dit-il que c'est le plus

beau présent de la nature pour ces contrées, où les reptiles vénéneux abondent. A l'état sec, elle n'a plus les mêmes propriétés, mais Cavanilles assure que, dans cet état, cette plante amère, aromatique, est un excellent stomachique, vermifuge (*Plant. équin*).

Mémoire sur le guaco (*Journ. d'agriculture des Pays-Bas*, fév. 1823).

E. perfoliatum, L. Cette espèce jouit d'une grande réputation aux États-Unis, où elle croît. D'après Chapmann, elle produit des effets toniques, émétiques, purgatifs, diurétiques ou sudorifiques, suivant l'emploi qu'on en fait. C'est un remède des naturels, qui s'en servent avec avantage dans les fièvres intermittentes. Bigelow, Barton, Anderson, l'ont donnée avec succès contre ces maladies, à la dose d'une once dans une pinte d'eau. Elle est assimilée à la gentiane et à la camomille, par M. Bigelow. Elle remplace l'*Euphorbia Ipecacuanha*, L., plante compatriote dans les états de L'Union. La décoction de cette plante est très-amère (Coxe, *Americ. disp*, 271).

E. purpureum, L. Autre espèce, grande et forte, des Etats Unis, où elle est connue sous le nom de *gravel-root* (racine contre la gravelle), ce qui suppose qu'elle y est usitée dans cette maladie.

E. rotundifolium, L., langue de vache. Plante de l'Amérique septentrionale, qui est vantée comme utile dans la consomption, en infusion, d'après une lettre adressée au docteur Mitchill (*Journ. gén. de méd.*, XXXVI, 111).

E. teucriifolium, Willd. Il croît en abondance dans le midi de l'Union, où il jouit d'une grande réputation, comme remède domestique, contre les fièvres qui règnent dans ce climat. Suivant le docteur G. Jones, c'est un excellent succédané du quinquina, qui est en outre tonique, diaphorétique, diurétique, et légèrement cathartique. La dose, par jour, est d'une once des feuilles sèches en infusion dans une pinte d'eau, qu'on prend par quatre onces (Coxe, *Americ. disp.*, 272).

Packer. Diss. sur les eupatoires. In-4, 28 pages.

Eupetalon. Nom du *Daphne Laureola*, L., dans Pline.

Euphorbe. Nom français du genre *Euphorbia* et de la gomme résine qu'on retire de plusieurs de ses espèces. Voyez *Euphorbia*.

EUPHORBIA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de la monœcie androgynie, et le reçoit d'Euphorbe, médecin de Juba, roi de Mauritanie. Il renferme environ quatre cents espèces, qui toutes contiennent un suc laiteux abondant, âcre, vésicant, si on l'applique sur la peau; purgatif ou émétique à l'intérieur, à petites doses; susceptible de se concréter en gomme-résine dans les espèces épineuses, charnues, qui croissent dans les climats très-chauds, appelé *euphorbe*. Le suc blanc des euphorbes contient du caout-chouc; jeté sur l'eau trouble, il l'éclaircit au point de la

rendre limpide (Bull., *plant. vén.*, 257). Il sert à ronger les verrues, les poireaux. Dioscoride, qui l'a reconnu dépilatoire, le dit propre à éclaircir la vue, à détruire les taies et les cataractes, instillé dans l'œil, ainsi qu'à neutraliser le venin de la piqûre du scorpion, appliqué sur les plaies faites par cet animal. Toutes les parties de ces plantes possèdent les propriétés actives, corrosives du suc, surtout les racines des espèces vivaces. Les semences donnent une huile purgative. On peut dire, en général, que toutes les espèces du genre *Euphorbia* ont des propriétés analogues, mais que plus elles sont vivaces, et plus ces propriétés sont énergiques, surtout si elles croissent dans un climat plus chaud. Nous ne savons d'après quels indices on a indiqué, comme remèdes aux accidens causés par les euphorbes, une espèce de *Cacalia*, C. *Anteuphorbium*, L.

E. anacampseroides, Lam. (*E. tithymaloides*, L., *Pedilanthus padifolius*, Poit.). La décoction des feuilles, mais surtout des tiges de cet arbrisseau des Antilles, est employée à Curaçao, d'après Jacquin, contre les maladies vénériennes, et en Amérique contre la suppression des menstrues, sous le nom de *ponopilino* (Jacq., *Americ.*, t. XCII). Humboldt dit que, à la Havanne, on l'appelle *dictame royal*, et Poiteau que, à Saint-Domingue, sa racine est nommée *ipécacuanha*, quoiqu'il n'ait point observé par lui-même qu'on en fît le même usage que de cette dernière racine. M. Descourtils dit qu'on la donne à la dose de 12 à 15 grains (*Fl. méd. des Ant.*, II, 195).

E. antiquorum, L. Espèce charnue, épineuse, d'Afrique et de l'intérieur de l'Inde, connue des anciens (Théophraste, IX, 12), et qu'ils présumaient donner seule l'euphorbe, tandis que plusieurs autres produisent cette gomme-résine. Les chameaux la mangent cuite, d'après Forskal. C'est le *Schadida-calli* de Rheède (*Hist. Malab.*, II, 81, t. 42).

E. canariensis, L. Autre espèce charnue des Canaries, qui donne de la gomme-résine que les Anglais préfèrent pour l'usage à celle de l'*E. officinarum*, L. On se chauffe dans ces îles avec ses tiges. (Ledru, *Voyage*, I, 42).

E. canescens, L. C'est un synonyme de l'*E. chamæsyce*. (Voyez plus bas).

E. capitata, Lam. (*E. pilulifera*, L.). Cette petite plante du Brésil, où elle est appelée *Caacica*, *Caiacia* par les naturels, et *erva dos cobres* (herbe des couleuvres) par les Portugais, est très-estimée contre la morsure des vipères, contuse et appliquée récente sur la plaie faite par ces animaux, dont elle apaise non seulement les douleurs, mais qu'elle guérit en en neutralisant le venin. On la donne

aussi en poudre dans un liquide convenable, pour ramener les forces abattues par l'action du venin, d'après Pison (*Bras.*, 102; Marcgrave, *id.*, 7 et 15), qui la regarde, dans ce cas, comme une vraie panacée. Un pareil succès autorise à employer le suc de nos euphorbes dans la piqûre de la vipère de notre pays, ce qui est très-facile, car plusieurs de nos espèces indigènes, comme les *E. Helioscopia* (réveil-matin), *Cyparissias sylvatica*, L. etc., sont très-vulgaires. Ce n'est pas la première fois que nous voyons les naturels des régions sauvages employer une sorte de cautérisation des plaies vénéneuses au moyen des sucs caustiques des plantes, et nous donner ainsi l'éveil sur leur vrai traitement, ce qui remonte à plus de deux mille ans, puisque Dioscoride parle déjà de l'emploi qu'on faisait de son temps du suc des euphorbes contre la piqûre du scorpion (*lib.* IV, *c.* 164). Dans l'Inde, on emploie le suc de l'*E. capitata* pour toucher les aphthes, ce qui est encore une sorte de cautérisation (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 14).

E. Chamæsyce, L. Ce végétal annuel, des régions méditerranéennes, connu de Dioscoride, qui compare, avec beaucoup de justesse, ses feuilles à des lentilles, dont elles ont la forme et la grandeur, doit son nom à sa petitesse, de χαμαι, *figuier*, et de συκη, *petit*, petit figuier, à cause du lait qu'il recèle, ce qui lui est commun, d'ailleurs, avec toutes les plantes de ce genre. C'est son suc que Dioscoride indique pour guérir les blessures des scorpions; il le dit aussi résolutif sur les tumeurs. Lémery assure qu'on s'en sert pour guérir la gale, les dartres, consumer les verrues, etc. Tout cela doit s'appliquer aussi à l'*E. massiliensis*, DC., espèce fort voisine, prise pour le *canescens* de Linné, par quelques auteurs, et qui n'en est peut-être pas distincte, du moins par ses propriétés.

E. corollata, L. Espèce de l'Amérique septentrionale, dont on se sert comme émétique et cathartique, et contre les hydropisies comme excellent diaphorétique, combinée avec l'opium et le sulfate de potasse. Appliquée fraîche, sa racine cause l'inflammation, la vésication des tissus. A l'intérieur, la dose est de 10 à 20 grains; son extrait se donne à celle de 5 à 6. Le docteur M'Kéan l'a employée comme purgative depuis 3 jusqu'à 12 grains; il dit que cette racine a une force double de celle du jalap (Coxe, *Americ. dispens*, 272).

E. cotinifolia, L. On s'en sert au Brésil pour stupéfier le poisson, et le prendre ensuite plus facilement.

E. Cyparissias, L. Cette plante vivace, indigène, qui croît fréquemment dans les lieux arides, parmi les rochers des bois, doit son nom à la ressemblance de son port avec celui du cyprès. D'après M. Loiseleur Deslongchamps, la poudre de l'écorce de sa racine,

depuis 8 jusqu'à 15 et 18 grains, produit plusieurs vomissemens et plusieurs selles (*Man. des pl. us.*, tabl. n° 3). L'analyse chimique faite par John du suc de cette plante, lui a montré qu'elle contenait : eau, 77 ; résine, 13,80 ; gomme, 2,75 ; caoutchouc, 2,75 ; albumine, 1,37 ; acide tartrique et huile grasse, quantités indéterminées (*Bull. de pharm.*, VI, 76). M. Letellier, qui a répété cette analyse, a eu pour résultat : de l'eau, un principe âcre non volatil, une substance gommeuse, de l'huile volatile, de la résine blanche (*Journ. de chim. méd.*, III, 312). Cette euphorbe est mortelle aux brebis, ainsi que ses congénères. La Motte a vu une femme périr pour avoir pris un lavement préparé avec cette plante ; cependant on s'en sert comme de purgatif dans les campagnes, où on l'appelle *Rhubarbe des pauvres*, depuis un scrupule jusqu'à une drachme. Cinq onces de son suc ont fait périr un chien par la violence de l'inflammation produite (Orfila, *Toxic.*, II, 39).

E. dulcis, L. On se tromperait fort, suivant la remarque de Gilibert, si l'on croyait cette espèce indigène douce, comme semble l'indiquer son nom ; elle est seulement moins âcre que ses congénères.

E. edulis, Lour. Végétal que l'on cultive dans les jardins à la Cochinchine, et dont les naturels mangent souvent les feuilles cuites avec les autres légumes, sans danger (*Flora Cochin.*, 366). Les anciens faisaient cuire les feuilles de quelques euphorbes avec des alimens pour être purgés en les mangeant.

E. Esula, L. Esule, d'*esu*, âcre, en celtique. Cette espèce, qui est indiquée chez nous dans les lieux secs, est rare, et, à cause de cela, inusitée, quoique prescrite ; c'est même aujourd'hui une espèce douteuse par les botanistes. On a pris pour elle, et on lui substitue l'*E. Gerardiana*, Jacq. La linaire, *Antirrhinum Linaria*, L., a quelque ressemblance avec l'ésule, mais on l'en distingue au premier abord par l'absence de suc laiteux ; de là cette phrase : *esula lactescit, sine lacte linaria crescit*. Coste prétend que l'ésule était l'*Ipécacuanha* des anciens, qui n'avaient ni cette dernière racine, ni l'émétique (*Mat. méd. indig.*, 13). Les anciens faisaient macérer les écorces des euphorbes dans le vinaigre pour en diminuer l'énergie, ou les torréfiaient. Scopoli (*Flora carn.*, 435) dit avoir vu la mort survenir pour avoir pris trente grains de graine d'ésule, et la gangrène se manifester sur le ventre après l'application de cette plante sur cette partie. Le même ajoute qu'une personne perdit l'œil pour s'être frotté les paupières avec le suc de cette plante ; ce qui nous fait voir que le conseil de se servir du suc des euphorbes contre la cataracte, donné par les anciens, est pernicieux, à moins qu'on n'affaiblisse ce suc par son mélange avec l'eau, etc. Au surplus, le nom d'ésule

est un nom générique dans quelques auteurs, de même que celui de tithymale, et signifie seulement euphorbe.

E. genistoides, L. Au cap de Bonne-Espérance, les animaux qui mangent de cette plante éprouvent une dysurie souvent mortelle; on les traite par les sudorifiques, les coquilles d'autruche dans le vinaigre, etc. (Thunberg, *Voyage*, II, 139).

E. Gerardiana, Jacq. Il vient dans les parties sèches des bois, chez nous. L'écorce de sa racine, donnée par M. Deslongchamps, en poudre, depuis six jusqu'à vingt-quatre grains, a produit de deux à huit selles et un peu moins de vomissemens (*Manuel des plantes indig.*, tableau n° 2).

E. Helioscopia, L., réveil-matin, tithymale. Espèce annuelle, qu'on rencontre dans tous les lieux cultivés, très-abondamment, et dont l'emploi contre les verrues, les poireaux, est connu de tout le monde; on en abuse même dans plus d'un cas, ce qui donne naissance à des accidens plus ou moins fâcheux. Le nom français de cette plante vient de ce qu'en se frottant les yeux avec son suc, il en résulte de la douleur, de l'inflammation, qui cause l'insomnie, etc.; et le nom latin, de ἥλιος, soleil, et de σκοπεω, je vois, parce que les anciens croyaient que son feuillage se tournait vers le soleil. Le docteur Nonne affirme que le suc de cette espèce (et des *E. Cyparissias* et *Esula*) donné à la dose d'un demi-gros, en plusieurs fois dans les vingt-quatre heures, convient contre la syphilis, dans les cas où le mercure ne peut être administré sans inconvénient; à l'extérieur, on en applique sur de la charpie (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, II, 354). Tournefort dit que le suc de cette espèce est salé, et qu'il rougit le papier bleu, ce qui prouve qu'il est acide. M. Caventou y a cherché vainement l'émétine.

E. heptagona, L. Espèce d'Éthiopie qui est, dit-on, un violent poison; on se sert de son suc pour empoisonner les flèches.

E. hirta, L. Mal nommée, mal famée, cette espèce annuelle des Antilles, de l'Amérique, etc., fort voisine de l'*E. capitata*, parfois confondue avec lui, est appelée également *Caacia* par Plumier, et passe pour en partager les vertus contre les morsures des serpens (*Flore méd. des Antilles*, III, 191).

E. hypericifolia, L., persil noir. Autre espèce annuelle de l'Amérique septentrionale, qui y est regardée comme un astringent remarquable, et un peu narcotique suivant le docteur Zollickoffer; on l'y emploie surtout dans les affections du conduit alimentaire. On se sert de la feuille sèche, à la dose d'une demi-once dans une pinte d'eau prise par cuillerée à bouche, d'heure en heure, jusqu'à cessation de la maladie (*Journ. méd. de la Gironde*, 1825, p. 161).

Martius assure que cette plante a les mêmes propriétés que l'*E. linearis*, Retz, qui croît au Brésil, et dont le suc laiteux y est employé contre les ulcères syphilitiques; il ajoute qu'on l'applique sur les ulcères de la cornée, et qu'on lui a rapporté avoir vérifié son efficacité sur des plaies récentes faites à l'œil chez les poules (*Journ. de chim. méd.*, V, 427).

E. Ipecacuanha, L. Plante des États-Unis, où elle croît dans les sables en enfonçant sa racine jusqu'à cinq ou six pieds. Bigelow l'a trouvée composée de caoutchouc, de résine, de mucus, de fécule, etc. C'est un émétique marqué, à la dose de 5 à 10 grains; à celle de 15-18, elle devient cathartique; une plus grande quantité produit de la chaleur, des vertiges, etc. (Coxe, *Amer. disp.*, 272). Au demeurant, le surnom d'*Ipécacuanha* donné à cette plante pourrait être appliqué à tous les euphorbes, puisque M. Loiseleur Deslongchamps a prouvé que les nôtres font également vomir à dose presque semblable.

E. Lathyris, L., épurge, catapuce [1] (*Flore méd.*, III, fig. 159). Cette grande et robuste plante bisannuelle, indigène, a les semences les plus grosses de toutes nos espèces européennes, et on en tire une huile abondante, puisqu'un seul pied en donne jusqu'à cinq onces; aussi a-t-on proposé de la cultiver en grand pour en extraire une huile propre à l'éclairage. On pourrait débarrasser cette huile, qui est blanche, transparente, de son principe âcre, actif, en la lavant dans l'eau bouillante, associée à un peu d'acide sulfurique, et la rendre ainsi alimentaire. M. Pichonnier dit que sous ce rapport elle peut soutenir la concurrence avec l'huile de colza (*Journ. de chim. méd.*, III, 184). Comme les habitans des campagnes prennent ces semences comme purgatif, au nombre de 12 à 15, Louis Frank pense que leur huile pourrait être employée plus efficacement que celles-ci, et le docteur Charles Calderini s'est assuré par des expériences directes sur 14 malades, à l'hôpital de Milan, qu'elle purgeait bien un adulte, sans colique ni ténesme, à la dose de 4 à 8 gouttes, moitié moins pour un enfant, dans de l'eau sucrée, une potion ou une émulsion, et qu'elle pourrait ainsi remplacer l'huile du *Croton Tiglium*, L., surtout chez les enfans pour lesquels elle est un purgatif commode; M. Grimaud l'a employée, d'après lui, et M. le docteur Bally l'a prescrite à la Pitié et s'est assuré de ses bons effets; il en porte la dose à 6-10 gouttes; elle produit parfois le vomissement, mais jamais la salivation comme l'huile de

---

[1] Ce nom vient de *Cacapuzza* qu'il porte en Lombardie, dont la signification est assez claire, de même que celle d'épurge. *Lathyris* est son appellation dans Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 161).

croton (*Journ. univ. des sc. méd.*, XLI, 254). Cette huile se prépare par l'alcool[1] ou par expression (*Journ. de chim. méd.*, II, 78). Cette dernière est la plus purgative, et la graine en donne depuis 44 jusqu'à 52 pour cent, de sorte qu'une once d'huile d'épurge, qui ne revient pas à cinq sous, peut purger 96 malades, c'est-à-dire, que chaque purgation coûte à peine 1/4 de centime; Calderini en a fait ajouter aux suppositoires de beurre de cacao pour les rendre plus évacuans; on pourrait également l'incorporer dans des pilules, etc. Il faut que l'huile soit fraîchement extraite, afin d'éviter sa rancidité, car alors elle cause des coliques, devient plus astringente, etc. Louis Frank pense que cette huile pourrait être utile contre le tænia, dans l'hystéralgie, l'ascite, etc. (*Journ. de pharm.*, XI, 273). Bovius a donné les semences de l'*E. Lathyris* jusqu'à 30 grains dans les 24 heures contre la syphilis. Le docteur Burtin les propose, comme succédané de l'ipécacuanha, à celle de 10 à 20 (Peyrilhe, *Tableau méthodique*, etc., p. 256). Fraîches et entières, elles purgent plus que si on les dépouille de leur enveloppe. La racine de l'*E. Lathyris* est également purgative; elle est surtout vomitive comme toutes celles des euphorbes, d'après les docteurs Lupin et Cannella. M. Loiseleur Deslongchamps a donné la poudre d'écorce de la racine depuis 18 grains jusqu'à 24, et a eu pour résultat tantôt deux à trois vomissemens, avec ou sans selles, tantôt seulement des selles jusqu'à 12, mais très-irrégulièrement, car parfois il n'y a eu qu'une selle et un vomissement. L'écorce de la tige est plus faible encore (*Manuel des plantes usuelles indigènes*, etc., 6e tableau). Les feuilles de cette plante, qui sont opposées sur la tige, entières, ovales-lancéolées, sont vésicantes comme toutes celles des euphorbes; on en a parfois fait usage sur les plaies teigneuses, pour détruire les verrues, etc.; aussi les mendians s'en servent-ils pour se faire des plaies, etc. Le suc est dépilatoire, etc. 8 onces ont fait périr un chien en 24 heures, en causant une inflammation considérable des voies digestives et des poumons (Orfila, *Toxic.*, II, 38). Les médecins arabes assimilaient, pour ses propriétés, cet euphorbe au ricin; c'est pourquoi on le trouve sous le nom de *Catapucia minor*, dans les auteurs, tandis que l'autre y est sous celui de *Catapucia major*. On a vu du pain être délétère pour avoir été cuit dans un four chauffé avec cette plante, ce que l'on fait parfois dans les pays où elle est très-abondante.

E. linearis, Retz. Voyez plus haut *E. hypericifolia*, L.

---

[1] M. Soubeiran, contre l'opinion de M. Chevallier et de M. Barbier (*Mat. méd*, III, 61), dit l'huile de catapuce insoluble dans l'alcool (*Journ. de pharm.*, XV, 507).

E. maculata, L. Le suc de cette petite espèce annuelle de la Jamaïque, regardée comme une variété de l'*E. hypericifolia* par quelques auteurs, est employé comme très-efficace pour enlever les taches et les pellicules de la cornée, consécutives à la petite vérole (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 76). Nous remarquerons la simultanéité de l'emploi du suc des euphorbes dans ce genre de maladies des yeux, déjà recommandé par les anciens.

E. neriifolia, L. Cet arbrisseau, pourvu d'épines nombreuses, sert à la Cochinchine à former des haies; c'est le *Ligularia* de Rumphius (*Amb.*, IV, 89, t. 40). Loureiro le dit âcre, mais émétique et purgatif incertains (*Flora Cochin.*, 366).

E. officinarum, L. (*Flore méd.*, III, t. 160). Cette espèce charnue, épineuse, non feuillée, croît en Afrique, surtout vers le Cap, sur le revers de l'Atlas, etc., où elle acquiert jusqu'à 30 pieds de haut; ses branches ressemblent à des candelabres. Voici les détails que nous fournit Jackson dans son *Voyage à Maroc* (pag. 81, fig.), à son sujet : les Arabes le nomment *Furbiurne*, et les habitans de l'Atlas, *Dergmuse*. Il ressemble à un grand chardon sauvage, ou plutôt à un *Cactus*, et chaque branche est terminée par une fleur rouge avec des nœuds d'où partent ses épines acérées. La tige est d'abord molle, succulente, mais devient dure au bout de quelques années, et c'est alors que l'on regarde ce végétal comme étant en pleine maturité. Il rend lorsqu'on l'incise un suc laiteux corrosif, qui excorie les doigts. En vieillissant la plante blanchit, son suc se dessèche et se réduit facilement en poudre. On n'extrait ce suc qu'environ tous les quatre ans; et il est d'une telle abondance que malgré cela on en récolte plus que toute l'Europe n'en peut employer. Les personnes chargées de ce soin s'attachent autour du nez et de la bouche un linge pour se préserver de la poussière qui en résulte, et qui excite des éternuemens continuels et convulsifs. Bruce qui a aussi observé l'euphorbe en Abyssinie, où il se nomme *Kol-quall*, dit qu'en vieillissant les branches se fanent, et, au lieu de lait, contiennent une poudre si âcre et si piquante qu'il faillit périr d'éternuemens pour avoir secoué une branche. C'est l'euphorbe concrété (*Voyage*, *Appendix*, IV, 43). Au Cap, on se sert des capsules de l'euphorbe officinale pour faire périr les animaux nuisibles (Paterson, *Voyage*, cxxxvi). Les branches d'euphorbe sont employées à Mogador au tannage des cuirs, ce qui explique la qualité de ceux de ce pays (Jackson, *Journ. d'Édimbourg*, VI, 457). Ne pourrait on pas employer nos espèces vulgaires, si abondantes et si inutiles, à un pareil usage? leur qualité dépilatoire semble indiquer que ce pourrait être avec avantage.

Le suc concret de l'euphorbe officinale, qu'on appelle *Euphorbe* en médecine, et que M. Fée propose d'appeler, avec Dioscoride, *euphorbium*, pour éviter l'équivoque, s'extrait encore, comme nous l'avons dit, des *E. antiquorum*, L., *E. cereiformis*, L., *E. canariensis*, L., et peut-être de plusieurs autres espèces aphylles, charnues et épineuses; il est en morceaux irréguliers ou larmes arrondies, comme branchus, creux, d'un jaune pâle et parfois plus foncé, un peu semblables, pour l'aspect, à la manne, et très-friables. On trouve assez souvent dans les cavités de cette substance des tronçons d'épines, de pédoncules, de fruits, d'où on voit que c'est en se moulant sur ces parties qu'elle a pu se former; ce qui permet de la reconnaître entre toutes les autres matières analogues. Sa cassure est vitreuse. Elle n'offre pas d'odeur sensible étant sèche, et sa saveur est d'abord un peu amère, puis âcre et chaude comme le *Mezereum;* elle ne se fond qu'en très-petite quantité dans la bouche; l'eau n'en dissout que la septième partie, et l'alcool le quart, d'après Thomson. L'euphorbe est une des substances les plus violentes, tellement qu'on n'en fait plus aucun usage interne. Si on en prend une quantité, même très-petite, il en résulte des douleurs atroces du gosier, de l'estomac, des entrailles; il y a des vomissemens, des syncopes, des sueurs froides, etc., puis la mort, et l'on trouve à l'intérieur les traces d'une excessive inflammation. Sa pulvérisation est une opération des plus dangereuses, parce que la poussière qui s'en élève enflamme la conjonctive, irrite les poumons, fait cracher le sang, phlogose l'estomac, les intestins même, au point de causer la dysenterie. Appliquée sur la peau, elle y produit la vésication, et il paraît que les Mongols ne se servent pas d'autre moyen vésicant. Le seul emploi qu'on en fait encore chez nous, c'est comme sternutatoire en l'adoucissant avec la poudre de muguet, etc.; encore son effet est-il des plus marqués : on peut dire qu'elle fait éternuer jusqu'au sang. On a prescrit ce sternutatoire dans la céphalée, l'angine, l'apoplexie, etc., pour faire une dérivation très-vive sur la pituitaire. Bichat croit même qu'on pourrait l'employer, sous le même point de vue, pour débarrasser le cerveau dans certaines fièvres ataxiques (*Cours manuscrit de mat. méd.*). On doit blâmer sévèrement le jeu de quelques personnes qui mettent de l'euphorbe en poudre dans une salle de danse pour provoquer un éternuement général, car il peut en résulter les plus graves accidens. Murray a vu une femme avoir une inflammation de la vessie, et les pieds enflés, pour avoir couché dans un lit où on avait mis de l'euphorbe (*Apparat. med.*, IV, 88). On a vu un empoisonnement produit par deux onces de *teinture d'euphorbe*, qui fut pourtant guéri par le vomissement,

des boissons abondantes d'huile, d'eau, etc. (*Transact. phil. abrég.*, I, 409); mais un homme auquel un empirique avait administré cette substance mourut le même jour, d'après Bénédict. On a encore recommandé l'euphorbe comme caustique, pour réprimer les chairs fongueuses, dans la carie des os, etc. Cependant il n'en faudrait mettre qu'en petite quantité, car M. Orfila a fait périr un chien en lui en appliquant deux gros dans une plaie (*Toxic.*, II, 37). Une demi-once prise à l'intérieur, en a fait mourir un autre dans les 24 heures, avec des angoisses inexprimables, et la plus excessive inflammation des voies digestives. Sous forme de liniment, on l'a conseillée dans la paralysie, l'amaurose, le rhumatisme chronique, etc.; mais nous répétons que l'emploi interne de l'euphorbe doit être banni de la saine médecine, et son usage externe fait avec une extrême prudence. Il entrait autrefois dans les *pilules de Quercetan*, les *Pilules fétides*, le *grand Philonium*, etc.; il fait encore partie de quelques emplâtres ou onguens épispastiques, tels que celui de Grand-Jean, etc.; on dit aussi qu'il faisait la base de la fameuse poudre d'Ailhaud. C'est à tort qu'on l'emploierait en place des cantharides, pour éviter les effets de ces dernières sur la vessie, puisque, d'après l'exemple cité de Murray, il attaque ce viscère au moins autant qu'elles. Il y a aussi dans les pharmacopées une *huile d'euphorbe* qu'on emploie en frictions sur les membres paralysés. Les vétérinaires se servent de l'euphorbe en topique pour guérir la gale des chevaux, et comme vésicant. L'analyse de l'euphorbe a donné à M. Pelletier : résine, 60,80; cire, 14,40; malate de chaux, 12,20; malate de potasse, 1,80; matière ligneuse et bassorine, 2; eau et huile volatile, 8; perte, 0,80 (*Bull. de pharm.*, IV, 503); et à M. Braconnot des produits analogues, avec une légère variation dans les quantités (*Ann. de chim.*, LXVIII, 40). On remarquera, d'après ces analyses, que cette substance, placée parmi les gommes-résines, ne contient pas de gomme, et que la cire parait la remplacer. C'est donc un corps particulier, une véritable *Céréo-résine;* aussi est-elle à peu près insoluble dans l'eau. La résine isolée par des moyens chimiques est transparente, rougeâtre, d'une grande âcreté, insoluble dans les alcalis, soluble dans les acides sulfurique, nitrique, etc.; ce qui la fait différer de toutes les autres résines (*Ann. de chim.*, XXI, 284); c'est dans elle que paraissent résider les propriétés si énergiques de cette substance. On trouve dans le *Journal des pharmaciens*, page 333, une note fautive sur l'analyse de l'euphorbe. L'euphorbe nous arrive d'Afrique et de l'Inde en surons de 100 à 150 livres.

E. ophthalmica, Comm. Cette espèce, qui a été observée à Rio-

Janeiro par Commerson, y est usitée dans l'ophthalmie, ou plutôt contre ses suites (*Encyclop. méth.*, botan., X, 622).

E. palustris, L. Cette grande espèce aquatique, vivace, qui habite les marais de nos bois, sert en Sibérie de purgatif; son suc lateux est pris à la dose de cinq zolotniks (scrupules) ou avec pareil poids de racine sèche infusée dans l'eau, ce qui paraît excessif, même pour des Sibériens. Ce purgatif est actif et même violent; cependant il ne cause jamais de tranchées, mais parfois le vomissement. Les habitans vantent beaucoup les effets salutaires de ce remède dans les fièvres intermittentes opiniâtres, dans les cas d'obstructions et dans les maladies chroniques. Pallas, qui fait cette narration, ajoute qu'il ne croit pas beaucoup aux autres vertus de ce purgatif (*Voyage*, I, 52), et nous croyons devoir protester contre cet emploi à une dose qui nous paraît deux ou trois fois trop forte, puisqu'en général on ne doit pas dépasser 15 à 24 grains de nos euphorbes. Villars a vu aussi les paysans du Dauphiné employer les racines de cette espèce et celles de l'*E. verrucosa*, L., contre les fièvres intermittentes (*Hist. des pl. du Dauphiné*, I, Préface, 6).

E. papillosa, Saint-Hil. Cette plante est employée comme purgative au Brésil (*Plantes usuelles des Brasil.*, 4e liv.) sous le nom de *Leitera*.

E. Peplus, L. (nom qui vient de πεπλος, voile, de la disposition de ses feuilles). Vingt grains de la poudre de la racine de cette petite espèce annuelle, des lieux cultivés de l'Europe, donnés par M Loiseleur Deslongchamps, ont procuré des selles sans vomissemens (*Man. des plantes usuelles indig.*, tabl. n° 6). Haller dit qu'en Alsace on prescrit cette plante dans l'hydropisie (II, 10).

E. pilulifera, L. Voyez plus haut, *E. capitata*, Lam.

E. Pityusa, L. Il croît dans nos provinces méridionales, en Italie, etc., où Matthiole dit qu'on nomme sa racine *médecine des paysans*, et qu'on l'a fait passer parfois pour une espèce de turbith. M. Loiseleur Deslongchamps, dans son travail sur l'emploi des euphorbes, dit avoir prescrit la poudre de l'écorce de la racine de cette espèce depuis 3 jusqu'à 6 grains, chez les enfans, et depuis 12 jusqu'à 24 chez les adultes. Il y a eu, en général, peu de vomissemens, mais depuis 2 jusqu'à 15 selles, terme moyen 6 à 8, au total rien de régulier (*Manuel des plantes usuelles indigènes*, 5e tabl.). Dans son Mémoire, ce médecin dit avoir trouvé les *Euphorbia Cyparissias*, *Gerardiana* et *sylvatica* plus émétiques, tandis que les *E. Pityusa*, *Lathyris* et *Peplus* sont plus purgatifs. Le nom de cette espèce vient de sa ressemblance avec un *petit pin*, de πιτυς, pin.

E. portulacoides, L. Il est employé comme purgatif au Chili; c'est le *pichna* de Feuillée : on met quelques gouttes de son suc dans du bouillon, ou l'on fait une décoction de ses feuilles dans de l'eau (*Chili*, II, 707).

E. punicea, Sw. Arbrisseau des Antilles dont les semences sont un violent drastique; on s'en sert pour enivrer le poisson, dont on peut cependant manger la chair sans inconvénient. Le suc laiteux est caustique, dépilatoire (*Flore méd. des Ant.*, III, 191).

E. spinosa, L. Arbrisseau de Provence, d'Italie, que M. Bodard a employé en poudre, à la dose de 20 grains, chez huit paysans, qui en ont été bien purgés, et ont bien vomi sans inconvénient. Il en donnait le double mariné dans le vinaigre, le suc de citron, ou torréfié (*Mat. méd. comp.*, II, 73).

E. sylvatica, L. Arbrisseau très-commun dans nos bois. L'écorce de la racine et de la tige, donnée en poudre par M. Loiseleur Deslongchamps, à la dose de 12 à 24 grains pour les adultes, a produit le plus souvent 2 à 4 vomissemens, et plus de selles; lorsqu'il y avait plus de vomissemens, il y avait moins d'évacuations alvines, *et vice versâ* (*Man. des plantes ind.*, tabl. n° 4).

E. tithymaloides, L. Voyez plus haut, *E. anacampseroides*, Lam.

E. thymifolia, L. Les docteurs tamouls emploient la poudre de cette petite espèce annuelle de l'Inde, dans les maladies vermineuses des enfans, à la dose d'une pagode et un quart par jour, à jeûn (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 75).

E. Tirucalli, L., de son nom malabare *Tiru-calli* (*Rhèede*, VIII, 44). Les Indous emploient son suc comme vésicant (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 134); c'est un violent vomitif et purgatif; on en use sous ce dernier rapport à Java; les émanations de l'arbre font, dit-on, perdre la vue, et à plus forte raison son suc (De Candolle, *Essai*, 261). Ce dernier est estimé sudorifique. Sonnerat dit que dans l'Inde on emploie ce suc à la dose d'une drachme par jour, mêlé à de la farine, contre la syphilis (*Encycl. méth.*, bot.). Nous remarquerons que la prescription du suc des euphorbes contre la syphilis, dans plusieurs pays fort éloignés, devrait engager nos praticiens à essayer le suc de nos espèces indigènes dans cette maladie. On pourrait en donner 4 à 6 gouttes dans un liquide approprié, et on en augmenterait ensuite successivement la dose. Cet arbre sert à faire des haies dans son pays natal.

E. tortilis, Rottler. Les Wytiens considèrent le suc de cette plante de l'Inde comme un cathartique drastique, prescrit à petite dose. Il agit à l'extérieur comme vésicant; mêlé à l'huile de ricin, il devient un liniment efficace dans le cas de paralysie et de rhumatisme chro-

nique (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 425). Nous pourrions faire des linimens semblables avec nos espèces indigènes.

E. tribuloides, Lam. Son suc est estimé sudorifique, et employé comme tel aux Canaries (De Candolle, *Essai*, 260).

E. verrucosa, L. Voyez *E. palustris*, L.

E. villosa, W. Sa décoction est usitée en Russie contre la rage où elle agit comme éméto-cathartique; on l'administre dans les six premiers jours de la morsure, en Podolie, en Volhinie, en Gallicie, d'après le professeur P. Besser, dont l'extrait du travail sur ce sujet a été publié par E. d'Andrejawskig (*Bull. des sc. méd.*, Fér., XVIII, 111).

Linné (C.). *Euphorbia ejusque historia naturalis et medica* Respons. J. Wiman. Upsaliæ, 1752, in-8 (*Amœnitat. acad.*, III).—Loiseleur-Deslongchamps. Recherches et observations sur la possibilité de remplacer l'ipécacuanha par les racines de plusieurs euphorbes indigènes (*Manuel des plantes usuelles indigènes*. Paris, 1819, in-8).

EUPHORBIACÉES, *Euphorbiaceæ*. Famille naturelle de plantes, l'une des plus importantes de tout le règne végétal, sous le rapport des produits qu'elle donne à la médecine et des propriétés délétères de la plupart des végétaux qu'elle renferme. Elle appartient à la quinzième classe du système de Jussieu, dicotylédones unisexuelles apétales; elle a pour type le genre *Euphorbia* qui lui donne son nom.

Ces plantes, au nombre d'environ mille, réparties dans quatre-vingt-six genres, renferment presque toutes, et surtout les herbacées, un suc laiteux, âcre, par fois volatil, toujours caustique, de nature résineuse ou gomme-résineuse, dans lequel résident les propriétés actives de ces végétaux si souvent nuisibles, vénéneux, tels que la *mancinella*, l'*hippomane*, etc.; quelques-unes pourtant sont usitées comme purgatives, émétiques, etc., à petites doses, comme on en voit dans les genres *Euphorbia*, *Ricinus*, *Jatropha*, *Buxus*, *Mercurialis*, *Phyllanthus*, etc.; d'autres sont toniques, excitantes, etc. Lorsque, dit-on, cette résine est incomplètement oxygénée, elle se rapproche des huiles essentielles par sa volatilité et son arôme, comme dans plusieurs espèces du genre *Croton*, surtout la cascarille, le bois d'aloès, le *Caturus*, etc. On trouve encore, dans le suc laiteux des Euphorbiacées, les élémens du caoutchouc, comme on le voit pour les genres *Ambora*, *Castilloa*, *Commiphora*, *Euphorbia*, *Hevea*, *Siphonia*, etc. (De Candolle, *Essai*, 260).

Les semences des Euphorbiacées (*Tricocceæ*) partagent, avec les feuilles, les racines, et en général toutes les parties, les propriétés du suc laiteux. On y distingue deux organes, le germe ou embryon, l'amande ou périsperme. La première de ces parties a été signalée depuis long-temps comme en étant la plus âcre, et Wendt fait remonter cette assertion jusqu'à Simon Paulli (*Bull. des Sc. médicales*,

Férussac, I, 361); elle a été répétée par M. de Jussieu (*Genera plantarum*, pag. 393) et M. Déyeux. Nous nous sommes élevés, dès 1820 (articles *Pignon d'Inde, du Dict. des sc. méd.*, XLII, 442, et *Ricin*, *id.*, XLIV, 4), contre cette opinion; l'embryon est âcre, mais le périsperme l'est également, et c'est une portion trop petite de la semence pour qu'elle influe beaucoup sur l'huile qu'on retire de celui-ci, et qu'elle soit uniquement la cause de son âcreté ou de ses propriétés délétères. On avait apporté en preuve contraire que les oiseaux et les hommes qui mangent quelquefois les amandes de certaines euphorbiacées (*Omphalea*, *Hevea*, etc.), en ôtent l'embryon; mais c'est que cette partie n'a ni huile ni fécule, en un mot, rien de nourrissant, et n'est que âcre; par la même raison, la macération dans l'esprit-de-vin de ce germe, est plus âcre qu'une quantité égale de l'amande. En 1824, MM. Boutron et Henry fils, ont répété notre opinion sur ce sujet (*Journ. de pharm.*, X, 466), sans indiquer que nous l'avions professée avant eux.

L'huile qu'on retire des lobes des semences des Euphorbiacées est excessivement purgative, comme on le voit pour celle de *Croton Tiglium* (qui a de plus que la matière résineuse une huile éthérique, d'après M. Soubeiran), de l'*Euphorbia Lathyris*, L. etc.; elle l'est moins dans celle de ricin, ce qui tient à la quantité de principe résineux âcre qu'elles contiennent; on peut même les rendre douces et comestibles, du moins les deux dernières, en les lavant à grande eau, ce qui enlève ce principe, surtout si on la rend acidule; elle est presque douce naturellement dans le *Dryandra oleifera*, Lam.; elle est douce et concrète dans le *Croton sebiferum*, L.

La racine de quelques Euphorbiacées renferme une assez grande quantité de fécule, toujours associée au principe âcre, dont il faut le débarrasser par la cuisson, etc., pour qu'on puisse s'en servir comme nourriture, ainsi que cela se voit pour le manioc, *Jatropha Manihot*, L., dont le principe âcre est plus volatil que dans aucune autre Euphorbiacée.

Enfin on recueille sur quelques Euphorbiacées, et on fabrique avec elles, des substances colorantes, comme une laque sur le *Croton lacciferum*, L., le tournesol avec le *Croton tinctorium*, L., la poudre rouge sur le *Rottlera tinctoria*, Roxb., etc.

Jussieu (A.). *De euphorbiacearum generibus medicisque earumdem viribus* (thèse). Parisiis, 1824, in-4, fig. — Wendt. Sur l'histoire médicale et chimique de quelques euphorbiacées (*Journ. de Hufeland*, avril 1825). — Dierbach. Revue des principales plantes de la famille des Euphorbiacées (*Bull. des sc. méd*, Férusac, XVI, 339. — Soubeiran Mémoire sur les semences de quelques Euphorbiacées (*Journ de pharm.*, XV, 501).

Euphorbium. Nom que Dioscoride (*lib.* III, *c.* 80) donne à l'euphorbe, gomme-résine particulière provenant de l'*Euphorbia offici-*

narum, L., et que M. Fée propose de lui laisser pour la distinguer du nom français du genre *Euphorbia;* c'en est aussi le nom allemand, anglais, danois et hollandais.

EUPHORIA. Ce genre de plantes de la famille des Sapindacées, de l'octandrie monogynie, contient un petit nombre d'espèces qui croissent dans les Moluques, à la Chine, dont le fruit est comestible. L'*E. punicea*, Lam. (*E. Litschi*, Desf., *Litchi chinensis*, Sonnerat), donne le fruit célèbre à la Chine, sous le nom de *litchi* ou *litschi*, et qui a le volume d'une prune; on en mange la pulpe qui a le goût du muscat, et est très-sucrée; elle est recouverte par une écorce rougeâtre, rugueuse, et enveloppe un noyau rouge: on dessèche ce fruit pour le conserver. *E. Longana*, Lam., Longanier. Les fruits de cet arbre, également de la Chine, sont plus petits, moins abondans, couleur terre d'Egypte, et moins bons que les précédens; ils ont un goût vineux et portent le nom d'*Œil de dragon* (Grosier, *Description de la Chine*, I, 465); on les dessèche aussi au four pour l'hiver. On cultive ces deux végétaux à l'Ile-de-France.

Labillardière (J.-J.). Mémoire sur deux espèces de litchi des Moluques, etc. (*Mém. de la soc. philomat.*, IX, 161).

Euphragia. Ancien synonyme d'*Euphrasia*.

EUPHRASIA (de ευφρασια, joie, gaîté). Genre de plantes de la famille des pédiculaires, de la didynamie angiospermie. *E. officinalis*, L., Euphraise (*Flore méd.*, III, 162). Espèce très-jolie, annuelle, commune dans nos prairies de montagnes et sur les pelouses sèches des bois, dont la tige haute de quatre à six pouces, droite, rameuse, velue, porte des feuilles alternes, sessiles, ovales, obtuses, glabres, épaisses, ridées, à dents profondes; ses fleurs, axillaires, comme réunies en épis courts, terminaux, ont le calice cylindrique, à quatre lobes égaux; la corolle blanche, variée de jaune et de violet, a deux lèvres, dont l'inférieure a trois divisions égales, l'intermédiaire bifide; elle renferme quatre étamines didynames à anthères bicornes; le fruit est une capsule ovoïde à deux loges polyspermes. Cette plante, un peu amère et inodore, noircit la solution du sulfate de fer, ce qui lui suppose un principe astringent; elle a été vantée par plusieurs auteurs comme possédant des vertus nombreuses, aujourd'hui reconnues nulles, telles que d'être utiles contre le vertige, la céphalée, la jaunisse, de rétablir la mémoire, et surtout la vue chez les vieillards, d'où le nom de *casse-lunette* qu'elle porte avec le bleuet dans quelques livres; cependant, s'il faut en croire Adanson, loin d'être bonne à quelque chose, l'euphraise serait nuisible à l'estomac, ce qui nous semble peu vraisemblable de la part d'une plante aussi inerte. Quoi qu'il en soit, la réputation anti-ophthalmique est la seule

qui soit restée à l'euphraise, et elle est presque populaire, sans en être plus usitée, quoique les Islandais en fassent un usage banal; il y a lieu de croire effectivement qu'elle n'est pas plus fondée que les autres, lorsqu'on considère que c'est surtout à cause des taches de sa fleur, comparées à celles qu'on observe dans les yeux de quelques personnes, qu'elle a acquis cette célébrité contre les maladies de ces organes, c'est-à-dire par une vraie signature; mais du moins si elle est sans vertu, sous ce rapport, elle ne saurait être nuisible, et on peut en permettre l'infusion, à la dose de un à trois gros, sans danger et pour la satisfaction du malade, parce qu'elle n'empêchera pas la résolution spontanée de la maladie oculaire d'avoir lieu si elle doit arriver, sauf à prendre des moyens plus efficaces si le cas le requiert.

Frank (J.). *Spicilegium de euphrasiâ herbâ medicinâ polychrestâ oculorum solumine.* Francforti et Lipsiæ, 1717, in-8.

Euphrosynon. Nom de la bourrache, *Borago officinalis*, L. dans Pline.

Euporistes, *Euporista*. Nom donné par Linné aux remèdes faciles à se procurer ou indigènes.

Eupferon Nom grec du *Ceterach officinarum*, DC., (II, 192).

Eurchon. Vieux nom français du hérisson, *Erinaceus europæus*, L., et de l'*Hydnum repandum*, L.

Eurikeros. Nom du daim, *Cervus Dama*, L., dans Oppien, à cause de ses larges cornes.

Eurimene. Pline (*lib.* XXXI, *c.* 2.) dit que la fontaine d'Eurimène pétrifie les corps qu'on y jette.

EUROPE (Eaux minérales de l'). Voyez le nom de chacun de ses empires ou royaumes.

Osann (E.). Histoire physico médicale des sources minérales connues, des principales contrées d'Europe (en allemand); première partie, Berlin, 1829. in-8. Cet ouvrage, qu'on dit très important, est annoncé dans le *Bulletin des sciences médicales* de Férussac, XIX, 317.

Eusine. Un des noms de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L., dans Dioscoride.

Eusteralis. Nom de la menthe, *Mentha sativa*, L., dans Dioscoride.

EUTAW, en Amérique, dans la Caroline du sud. Ses sources, dit M. Alibert (*Précis*, etc., 537), produisent des effets laxatifs.

Euzomon. Un des noms grecs de la roquette, *Brassica Eruca*, L. (I, 662).

ÉVACUANS, *Evacuantia*. Médicamens qui provoquent la sortie des matières étrangères, ou des humeurs morbifiques, hors des organes ou des vaisseaux qui les contiennent. Il peut donc y avoir autant de genre d'évacuations que d'organes ou vaisseaux; mais comme la sortie de ces humeurs, etc., suppose une voie ou orifice par laquelle l'issue puisse avoir lieu, le nombre en est réellement moins grand qu'il ne pourrait l'être; ainsi, par exemple, le chyle, le lait, etc., ne peuvent être évacués.

En procédant d'après la position des orifices, les évacuans sont les errhins, les sialagogues, les expectorans, les vomitifs, les cholédo-

ques, les purgatifs, dont il y a plusieurs sortes, les carminatifs, les diurétiques, les spermatopées, les hémorrhoïdaires, les diaphorétiques et les sudorifiques, qui sont peut-être identiques, quant aux résultats du moins, et, pour les femmes, les emménagogues. Voyez ces mots.

Les évacuans sont des moyens très-fréquemment employés; le public aime cette sorte de médication, surtout la purgative, dont le résultat apparent et prompt lui semble devoir être plus efficace que celui des *altérans* (I, 202). Quelques auteurs restreignent le nom d'évacuans aux purgatifs.

Segnitz (W.). *De remediorum evacuantium mechanicâ operandi ratione.* Præses F. Hofmann. Halæ, 1698, in-4. — Stahl (G.-E.). *Diss. de evacuantibus selectoribus.* Halæ, 1703, in-4. — Quistorp (J.-B.). *Scrutinium operationis medicamentorum evacuantium, etc.* Præses G. Detharding. Rostochii, 1713, in-4. — Kehler. *De remediis evacuantibus et in specie de eorum selectu atque dosi.* Londini gothorum, 1742, in-4. —Callewaert (P.-F.-J.). *De medicamentis evacuantibus.* Præses A. C. J. Van Rossum. Lovani, 1765, in-4. — Wellens (J.). *De evacuantium usu et virtutibus.* Præses A. C. J. Van Rossum. Lovani, 1770, 4.

ÉVAUX, ville de France (département de la Creuse), à 9 lieues E. de Guéret, à un quart de lieue de laquelle coulent, du S.-E. au N. O., plusieurs sources chaudes et sulfureuses qui se réunissent dans deux vastes bassins, situés l'un au-dessus de l'autre; l'eau du puits supérieur ou *puits de César*, est à 47° R.; celle du puits inférieur ou *petite source*, à 45°. Trois édifices, dont deux très-médiocres, contiennent des baignoires mal entretenues, quoique ces eaux soient aussi usitées en bain qu'en boisson, soit contre les rhumatismes, soit contre les affections de l'appareil digestif, les maladies lymphatiques, etc. On les prend du 20 mai au 30 juin, et du 15 août au 15 octobre. D'après l'analyse qu'a faite, du puits supérieur, M. J. A. Gougnon de Jarnages (*Diss. sur les eaux minérales d'Évaux*. Paris, 1810, in-4°), elles contiennent, par litre : hydrogène sulfuré libre, une quantité indéterminée; acide carbonique libre, cinq pouces cubes; carbonate de soude, 12 grains 75; sulfate de soude, 13,20; muriate de soude, 3,45; carbonate de chaux, 0,70; c. de magnésie, 0,60; silice, 1,00; en tout, 31,70. Les autres sources renferment les mêmes principes, mais en d'autres proportions.

Evernia. Voyez *Lichen*.

ÉVIAN, en Suisse, bourg du Chablais, sur le lac de Genève, et à 9 lieues N.-E. de cette ville, où se trouve une source minérale très-fréquentée en été. M. Tingry, qui l'a analysée en 1807 (*Bulletin de pharm.*, III, 16), y a trouvé, par pinte : acide carbonique, 2 grains 672 millièmes; matière grasse huileuse, 0,048; muriate de soude, 0,096; carbonate de soude, 0,400; c. de chaux, 3,184; c. de magnésie, 0,720; sulfate de chaux, 0,192; alumine mêlée d'un quart de silice, 0,128; en tout, 7,440. Elle l'a été depuis, en 1819 et 1825, par M. Peschier, qui y a trouvé les mêmes substances, plus une matière fibreuse

(*Notice sur l'eau alcaline gazeuse d'Évian, dite savonneuse de Cachat.* Genève, 1825, in-8°).

Evodia febrifuga, Saint-Hil. C'est un des végétaux qui porte, au Brésil, le nom de *quina*. Cet arbre de la famille des Rutacées, de la pentandrie pentagynie, a l'écorce et le bois amers et astringens; on les substitue, dans ce pays, au quinquina du Pérou (Saint-Hilaire, *Plantes usuelles des Brasiliens*, 1re livraison). On croit que l'*ampac* (I, 258) pourrait bien appartenir au genre *Evodia*, créé par Forster, et Saint-Hilaire soupçonne que l'écorce, appelée par les mineurs du Brésil, *Casca de laranjeira da terra*, et dans laquelle Gomès dit avoir trouvé de la cinchonine, pourrait bien être aussi celle de l'*Evodia febrifuga*.

Evolvulus alsinoides, L. Plante de la famille des Liserons, de la pentandrie tétragynie, dont les racines, les tiges et les feuilles sont employées en infusion, dans l'Inde, par les Tamouls, contre quelques maladies des intestins, à la dose d'une demi-tasse deux fois par jour (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 468). La grande affinité de ce genre avec le genre *Convolvulus* (II, 400) fait présumer que cette plante est purgative.

EVONYMUS. Genre de plantes de la famille des Rhamnées, de la pentandrie monogynie. *E. europæus*, L., Fusain. Cet arbrisseau, qui habite les buissons de l'Europe, a ses feuilles vénéneuses; elles sont vomitives et purgatives, et font mourir les bestiaux, d'après Bulliard; cependant à l'automne elles sont moins actives (*Plantes vénén.*, 262). On trouve sur ces feuilles une matière blanche, douce, qu'y déposent des pucerons, *Aphis evonymis* (*Journal de pharm.*, IV, 526). Ses fruits, qui sont rouges et quadrangulaires, ce qui les a fait appeler *Bonnet de prêtre*, ont un goût âcre et nauséeux, et sont purgatifs; les Anglais en prennent trois ou quatre pour se purger (Coste et Willemet). On assure que, mis en poudre, ils tuent la vermine. On retire de ces graines, dans quelques parties de l'Allemagne, de l'huile bonne à brûler. Le bois de ce végétal est dangereux et vomitif; brûlé et préparé en crayons de charbon, il est recherché des dessinateurs sous le nom de *fusain*, à cause de sa légèreté, et parce qu'il s'efface facilement; il sert aussi dans la fabrication de la poudre à canon.

Hellenius (C.-N.) *Diss. de evonymo.* Abæ, 1786, in-4.

EVROULT (SAINT-). Bourg de France à trois lieues de l'Aigle, en Normandie, à une demi-lieue duquel est une source froide, dont l'eau, suivant Terrède (*Examen anal. des eaux minér. des environs de l'Aigle.* Amsterdam, 1776, in-12), cité par Carrère (*Cat.*, 387), contient un esprit volatil, de la sélénite, beaucoup de terre absor-

bante et très-peu de terre martiale; il la regarde comme douée, à un degré peu prononcé, des propriétés des eaux ferrugineuses.

Evv, ou plutôt Vv et non Hevv. Noms du fruit du *Spondias cytherea*, Lam., à Taïti.

EXACUM. Genre de plantes de la famille des Gentianées, de la tétrandrie monogynie, très-voisin du *Chironia* (II, 236). Deux espèces de la Guyane, qui se retrouvent aussi aux Antilles, sont amères et employées comme fébrifuges dans ce pays, d'après Aublet (*Guiane*, I, 71); ce sont les *E. guianense*, Aubl. (*E. purpureum*, Lam.), et *E. tenuifolium*, Aubl., (*E. violaceum*, Lam.). Il y a dans Pline un *Exacon* qui paraît être notre petite centaurée.

EXCIPIENT, *Excipiens*, d'*excipere*. On donne ce nom à un corps qui extrait d'un médicament les parties qu'il peut dissoudre, à l'aide de l'infusion, de la décoction, de la macération, etc. L'excipient est toujours moins consistant et plus abondant que la substance dont il s'agit de retirer des principes médicamenteux. Sa nature est variée; l'eau est celui qui est le plus fréquemment employé, puis l'alcool, le vin, le vinaigre, les huiles, les graisses, l'éther, l'ammoniaque, le jaune d'œuf, les sucs de plantes, etc. On conçoit que, suivant la nature de l'excipient ou véhicule, les principes dissous sont différens; ainsi l'eau se charge de l'extractif, des sels, du sucre, de la gomme, etc.; l'alcool, des résines, des huiles essentielles, etc. Un médicament est donc fort différent, suivant qu'il est préparé avec tel ou tel menstrue; c'est à quoi le médecin doit faire une grande attention dans ses prescriptions, tant pour éviter d'ordonner un excipient qui ne se chargerait pas des principes qu'il désire employer, que pour apprécier exactement ceux qui ont été extraits. En outre, il est nécessaire qu'il fasse attention que les excipiens modifient les élémens des corps, et peuvent former, dans l'opération employée pour les dégager, des composés nouveaux, ou en mettre à nu qui étaient en quelque sorte enveloppés et comme nuls : l'ébullition, par exemple, de la chair dans l'eau, met en évidence l'osmazôme, etc. Les excipiens eux-mêmes ajoutent à la propriété du médicament, suivant leur nature; ainsi l'alcool, l'éther, les huiles essentielles, etc., augmentent de beaucoup l'activité des composés dont ils sont l'excipient, circonstance encore importante à observer dans les prescriptions; l'eau même, le plus inerte des excipiens, peut faire varier les propriétés des médicamens dont elle est le dissolvant, par suite des phénomènes chimiques auxquels l'opération de leur préparation donne lieu.

EXCITANS, *Excitantia*, d'*excitare*. Médicamens qui ont la propriété de stimuler les tissus, et conséquemment d'augmenter l'action des organes et leurs fonctions affaiblies. Les noms d'*excitans* et de *stimulans* sont synonymes.

L'observation nous montre que le plus grand nombre des maladies ont pour résultat, et parfois pour cause, l'affaiblissement du principe de la vie dans un grand nombre de cas, ou son exaltation dans une proportion plus grande encore. De là l'emploi si fréquent des excitans et surtout des antiphlogistiques, auxquels les dérivatifs, qui sont des excitans directs et des antiphlogistiques indirects (puisqu'ils appellent l'inflammation dans une autre région), s'associent fréquemment. On peut dire que dans ces trois grandes séries est compris le plus grand nombre des classes des médicamens.

Les excitans sont des médicamens actifs, ordinairement aromatiques, très-sapides, causant de la chaleur sur les organes où ils sont portés, augmentant l'activité de la circulation, produisant parfois une sorte de fièvre artificielle, donnant à la fibre engourdie plus d'action, d'énergie, agissant promptement, passagèrement pour ainsi dire, et s'irradiant de l'organe qui est le centre de leur médication à toute l'économie. C'est sans doute à l'action des excitans sur le système nerveux de la partie en contact, qu'est due la stimulation des tissus par l'augmentation de la puissance nerveuse; aussi cette stimulation est-elle en raison de la force des excitans, qu'il est nécessaire de proportionner à la constitution des sujets, et qu'il ne faut jamais porter au delà, dans la crainte d'arriver à l'état pathologique opposé : l'irritation.

Les excitans sont en très-grand nombre, et excèdent de beaucoup celui des antiphlogistiques dont l'emploi est pourtant plus fréquent, mais qui ne consistent, au fond, que dans l'usage des délayans, de la saignée et de la diète. Sans compter parmi les agens excitans pharmacologiques, le froid, le chaud, l'électricité, le galvanisme, l'exercice, etc., qui sont cependant de véritables stimulans, nous y voyons figurer la classe entière des Labiées, un grand nombre d'Ombellifères, de Composées, de Laurinées, de Myrtoïdes, d'Aurantiées, de Pipéritées, de Crucifères, de Liliacées; les baumes, les huiles essentielles, les résines, les térébenthines, etc., sont la base de ces substances. On voit aussi figurer parmi les excitans, des produits animaux, tels que le musc, le castoréum, l'ambre gris, etc., et d'autres qui appartiennent au règne minéral, comme les préparations mercurielles, quelques sels, le soufre, les eaux minérales, etc.

Les maladies où on emploie les excitans, sont toutes caractérisées par de la faiblesse, de l'engourdissement, de l'inactivité; il y a diminution dans le rhythme ordinaire et habituel des fonctions; on n'observe plus dans les organes la force nécessaire à l'entretien de la santé; ils pèchent par le manque de vitalité. Ces maladies, appelées asthéniques, atoniques, etc., amènent, comme suite obligée, la dé-

bilité, l'adynamie, puis la cachexie, la putridité même. Remarquons que ces affections ne sont pas toujours directes, c'est-à-dire qu'elles ne commencent pas toujours par l'affaiblissement; elles succèdent parfois à l'irritation, à l'inflammation, devenues chroniques; cette circonstance, l'appréciation de l'instant où les excitans doivent être substitués aux débilitans, est une des plus délicates de la médecine, et dénote, dans celui qui sait la saisir, le praticien exercé et profond.

On a même conseillé les excitans de prime-abord, dans certaines excitations, pour modifier ces dernières, et les amener à une terminaison plus rapide, ou même en procurer la résolution. Ainsi, dans les gonorrhées, on fait des injections excitantes pour tuer, en quelque sorte, celle qui donnait naissance à l'écoulement.

Les excitans prennent des noms particuliers, suivant les organes où ils portent leur action. Lorsqu'ils rétablissent les forces de l'estomac, on les désigne sous celui de *stomachiques;* s'ils stimulent l'évacuation mensuelle, ce sont des *emménagogues;* des *expectorans*, s'ils aident les poumons à se débarrasser des viscosités, qui les engouent, etc., etc.

On doit faire beaucoup d'attention, lorsqu'on emploie les excitans à l'intérieur, de s'assurer préalablement de l'état de l'estomac; il est nécessaire que ce viscère soit sans irritation, car les stimulans ne manqueraient pas de l'augmenter, de compliquer ainsi, d'aggraver peut-être, la position du malade. Ce cas, embarrassant pour le traitement, par la difficulté d'appliquer le remède que telle autre partie du corps exigerait, lorsque l'estomac s'oppose à son ingestion, est un de ceux qui exercent le plus la sagacité du médecin.

Du reste, on ne doit pas confondre les excitans avec les toniques, comme le font le plus grand nombre des auteurs, ainsi que le remarque M. Barbier (*Dict. des sc. méd.*, XIII, 576). Ces derniers sont des médicamens en général inodores, composés d'extractif, de tannin, d'acide gallique, etc., qui n'agissent que lentement sur la fibre, sans y causer de chaleur, ni activer la circulation, qui augmentent peu à peu la contractilité insensible des tissus, et dont l'action est plus générale; il faut encore moins les confondre avec les irritans, qui diffèrent de tous les deux, principalement parce que leur action est toujours accompagnée de douleur locale, et par conséquent de perception cérébrale.

EXCOECARIA. Genre de la famille des Euphorbiacées, de la monadelphie triandrie, dont le nom vient de ce que le suc laiteux que contiennent les plantes qui en font partie peut aveugler, *excœcare*, par son âcreté (Rumph., *Amb.*, II, 238), comme celui de beaucoup d'autres végétaux de la même famille. L'*E. Agallocha*

L., donne un des bois d'aloës (V. *Agalloche*, I, 97). Il fournit du caout-chouc (De Candolle, *Essai*, 263). La fumée de son bois est nuisible, d'après Leschenault (*manuscrit*). Son fruit, d'abord presque insipide, brûle bientôt la bouche. L'*E. Camettia*, W., a la décoction de ses feuilles usitée en bains contre la syphilis, dans l'Inde; on s'en sert aussi pour nettoyer les ulcères vermineux, et aviver ceux qui sont cacoèthes (Rhèede, *Hort. mal.*, V, 89). Les docteurs indous donnent parfois celle des feuilles de l'*E. cochinchinensis*, Lour., dans l'épilepsie, à la dose d'un quart de tasse par jour (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 438).

EXCRÉMENS. Au singulier, ce mot s'entend de tout ce qui est naturellement évacué des corps animés; au pluriel, il s'applique particulièrement aux *fèces* ou matières stercorales.

Les excrémens de la plupart des animaux, ceux de l'homme lui-même, ont figuré pendant un temps dans la matière médicale, et la médecine stercoraire a trouvé ses prôneurs et ses historiens. Asclépiade, surnommé *Pharmacion*, dont Galien parle avec éloge, passe pour être le premier qui ait conseillé l'emploi thérapeutique des excrémens; mais peut-être ne fit-il qu'ériger en précepte écrit un usage déjà consacré dans l'Orient, notamment en Égypte, où, de temps immémorial, on attachait des idées superstitieuses aux objets même les plus futiles ou les plus dégoûtans (*Biogr. méd.*, I, 384).

Un désir aveugle de guérir, la crédulité, le charlatanisme, ont pu accréditer ces agens ridicules, dont la répugnance même qu'ils inspirent passait pour favoriser l'action; mais à supposer, ce qui est fort douteux, qu'une saine observation ait jamais constaté l'efficacité d'un seul d'entre eux, dans quelques cas particulier, ils n'en resteraient pas moins, de toute évidence, des médicamens très-infidèles, puisque, chez l'homme et les animaux domestiques surtout, le genre variable des alimens, les habitudes, les exercices, la saison, le climat, etc., en modifient incessamment la nature, et par conséquent les propriétés. C'est, au surplus, à l'article de chaque animal en particulier (V. *Anas*, *Bos*, *Canis*, *Cervus*, *Falco*, *Lepus*, *Pavo*, *Phasianus*, *Sus*, etc., et surtout *Homme*), ainsi qu'aux mots *acide urique* (I, 46), *Album græcum et nigrum* (I, 138 et 139), etc., que doivent être cherchées les applications spéciales qu'on a pu faire de ces remèdes bizarres. Rien de commun, en effet, ne leur appartient, soit sous le rapport de la composition chimique, soit sous celui des prétendues vertus dont on les a crus doués.

Rulandus (J.-D.). *Pharmacopæa nova ex stercor. et urinis.* Noriub., 1644, in-12. — Paullini (C.-F.) *Heilsame Dreck-apothecke.* Francfort, 1696, in-8. — Bukky (C.). *Diss. de medicinâ stercoraria.* Utrecht, 1700, in-4. — Schurig (M.). *De merdæ usu medico* (à la suite de sa *Chylologia*). Dresde, 1725, in-4.

EXERCICES. Voyez *Gymnastique médicale*.

Exhelenus. Variété noirâtre de la *Pierre de Samos*. Voyez ce mot.

EXHILARANS, *exhilarantia*, d'*exhilare*, rendre gai; médicamens qui provoquent la gaîté. Les anciens croyaient que certains agens thérapeutiques avaient la propriété de réjouir le cœur, et plaçaient parmi eux les aromates, les cordiaux, les balsamiques. Les modernes, qui ne croient point à cette vertu, cherchent rarement à exciter cette sorte de médication par des agens pharmaceutiques. C'est à l'aide des spectacles, des sociétés et de lectures agréables qu'ils s'efforcent de provoquer la distraction et la joie chez les malades. Les liqueurs alcooliques en quantité modérée, le café, le thé même contribuent à produire une gaîté passagère. Le protoxyde d'azote (Voy. I, 512) a été nommé *Gaz exhilarant*, parce qu'il provoque quelquefois, lorsqu'on le respire, une sorte de rire, mais convulsif, et plutôt physique que moral.

Exos. James traduit ce mot par sangsues; c'est aussi un synonyme d'*Exossis*.

Exossis. Ancien nom de l'*Acipenser Huso*, L.

EXOSTEMMA. Genre de la famille des Rubiacées, de la pentandrie monogynie, formé par MM. Humboldt et Bonpland des espèces du genre *Cinchona* qui ont les étamines saillantes hors de la corolle; il renferme une douzaine d'espèces dont deux ont des écorces qui ont eu quelque emploi en médecine; l'une, l'*E. caribæa*, Pers. (*Cinchona caribæa*, Jacq.), croît aux Antilles, où elle porte le nom de *bois-chandelle*, *poirier de montagne*, et son écorce celui de *quinquina-caraïbe*; l'autre croît également aux Antilles, où on l'appelle *quinquina-piton*, *écorce de sainte Lucie*. Voy. *Quinquina*.

EXOTIQUES (Médicamens), *medicamenta exotica*. On donne ce nom aux médicamens tirés des pays étrangers. Dans l'origine de l'art, les médecins, sans communications avec les pays lointains, employèrent les substances médicinales qu'ils avaient autour d'eux; toutes les plantes étaient pour eux des médicamens, ou celles dont ils ne faisaient pas d'emploi étaient censées de *mauvaises herbes*. La navigation procura ensuite des produits étrangers qui furent préférés, parce qu'ils arrivaient avec une réputation dont les voyageurs les entouraient, accompagnés d'ailleurs du prestige que l'éloignement, la rareté, la difficulté de se les procurer ne manquent jamais de donner. On ne voulut bientôt plus que des médicamens exotiques; et, lors de la découverte de l'Amérique, tous nos médicamens devinrent américains, comme ils avaient été indiens sous les Grecs, les Arabes et les Romains. Cependant, la réflexion, les progrès des sciences botanique, chimique et de l'histoire naturelle nous montrèrent que nous allions par fois chercher bien loin ce que nous avions sous la main; et que, bien que les vé-

gétaux semblables fussent plus riches en principes aromatiques, plus élaborés, plus parfaits dans quelques cas, nous préférions souvent des substances altérées, viciées, sophistiquées, aux analogues que nous foulions aux pieds, que nous pouvions avoir fraîches, et pourvues de toutes leurs vertus. La raison et l'esprit national reconnurent enfin que, outre l'inconvénient de faire sortir du pays des sommes considérables en pure perte, on allait contre le but qu'on se proposait, celui d'avoir des médicamens meilleurs. Dès-lors on revint à l'opinion plus raisonnable de n'employer de substances exotiques que celles dont nous n'avions pas l'équivalent chez nous; et, grâce à ce sage retour, le nombre des médicamens indigènes employés augmente tous les jours, à mesure que celui des médicamens exotiques diminue. On a ajouté à cette mesure celle de cultiver en France quelques-uns des végétaux exotiques susceptibles de s'acclimater, comme le ricin, la rhubarbe, la patate, etc. (Voyez un travail sur ce sujet, par Valentin, *Marseille*, 1807, in-12, extrait dans le *Journ. gén.*, XXIX, 459), ce qui remplit le triple but de s'abstenir du tribut payé à l'étranger, de faire valoir les ressources de notre sol, et de combattre plus efficacement les maladies. Voyez *Indigènes*.

Struppo (J.). *Consensus celebriorum medicorum historicorum et philosophorum super exoticis, etc.* Francofurti, 1574, in-4. — Clusius (C.). *Exoticorum libri decem, etc.* Antverpiæ, 1601, in-fol; *id.* Lugduni batavorum, 1605, in-fol. — Scheffel (C.-E.). *De exoticomaniâ, etc.* Respons. Gadebuschi. Gripswaldiæ, 1733, in-4. — Detharding (G.-C.). *De exoticis quibusdam meritò retinendis.* Butzoviæ, 1765, in-4.

EXPECTORANS, *expectorantia*, d'*expectorare*, cracher. Médicamens excitans qui provoquent la sortie des matières muqueuses des voies aériennes, manquant de toute la force d'expulsion nécessaire. Ils doivent être distingués des pectoraux béchiques, qui sont des médicamens adoucissans (boissons gommeuses, loochs, etc.), qu'on donne dans les irritations ou inflammations des mêmes parties pour faciliter l'expulsion, le glissement, pour ainsi dire, des matières bronchiques sécrétées. (Voy. *Béchiques*, I, 565). Il est fréquent de voir une maladie des poumons exiger les béchiques à son invasion et dans son cours, et les expectorans à son déclin. Pour faire usage des expectorans, sur lesquels Carminati et Vacca-Berlinghieri ont présenté de fort bonnes réflexions, il faut qu'il y ait absence d'irritation et d'inflammation de la poitrine. C'est, au contraire, lorsque le poumon est affaibli, qu'il manque de la force nécessaire pour chasser les matières abondantes, visqueuses, épaisses qui l'engorgent, par suite de l'atonie de l'organe, que leur intervention est indispensable, sous peine de voir les sujets suffoqués par suite de l'embarras de la respiration. On a comparé, avec quelque justesse, l'expectoration au vomissement, qui débarrasse l'estomac. Les expectorans sont des

médicamens toujours excitans, incisifs, comme s'expriment les praticiens, qui donnent au poumon l'énergie, la force nécessaire à l'expulsion des matières qu'il sécrète. Comme aucun médicament ne va dans la poitrine, leur action a été expliquée par la sympathie de l'estomac sur le poumon, au moyen du nerf pneumo-gastrique qui se rend aux deux viscères, ou par la continuité d'action des médicamens, qui des muqueuses pharyngée, œsophagienne, gastrique, se prolonge jusqu'à celle qui revêt les bronches, ou enfin par la circulation, comme à toutes les autres parties du corps. Quel que soit leur mode d'agir, il est certain que ces médicamens facilitent d'une manière non équivoque l'expectoration, c'est-à-dire que lorsqu'ils sont donnés, surtout à l'époque de coction de la maladie, il y a une plus grande quantité de crachats projetés hors des voies aériennes. Les médicamens gazeux, pénétrant seuls dans la poitrine, pourraient être appelés des *expectorans directs*.

Naturellement, il y a un mouvement d'ascension des mucosités pulmonaires qui les porte à sortir des voies aériennes, ce qui est prouvé par leur expulsion spontanée et continue dans l'état normal. L'entrée et la sortie de l'air dans la trachée peut bien les détacher de ses parois, mais ne suffit pas pour expliquer ce mouvement ascensionnel, puisque son entrée refoule ce que sa sortie avait soulevé. C'est une force *finale*, comme celle qui pousse les excrémens vers le rectum, les urines vers la vessie, etc. Certaines secousses, telles que celles que provoquent l'éternuement, la toux, en faisant sortir l'air avec violence des poumons, facilitent l'éjection des crachats. Ce dernier moyen est celui dont la nature se sert pour l'expectoration des matières qui se trouvent dans les bronches, ou plutôt la seule présence de ces matières dans ce lieu amène des efforts expulseurs appelés *toux*, et l'art les provoque parfois pour arriver au même but. Le vomissement est encore un moyen mécanique de provoquer l'expectoration.

On a voulu distinguer les expectorans, en ceux qui provoquent seulement l'expectoration, et en ceux qui modèrent la sécrétion muqueuse et diminuent dès-lors la quantité de mucosités à sortir, quelle que soit la cause de leur production. Mais il ne peut y avoir d'autres moyens de diminuer la sécrétion muqueuse, que de guérir le genre de lésion pathologique qui l'a produite, car cette sécrétion, n'ayant plus de cause, cessera. Nous ferons observer à ce sujet que la sécrétion pulmonaire est concomitante de celle de la peau; qu'elle est d'autant moindre que la dernière est plus considérable, et *vice versâ*. Ainsi on la diminuerait en augmentant celle de la peau, par des bains, des frictions, des vésicans, etc. On peut remarquer

encore que, comme pour la peau, il y a une transpiration insensible pulmonaire que l'on voit très-bien dans les temps froids, et qui se résout en mucosité, de même que la transpiration cutanée se résout en sueur. Le mucus des poumons ou les crachats sont d'autant plus abondans que la perspiration de ces organes est moins forte, ou que d'autres parties du système muqueux la suppléent par des flux. Ainsi, lorsqu'on habite des lieux élevés, que l'on fait beaucoup d'exercice, etc., les mucosités du poumon diminuent, parce que la transpiration insensible augmente. On voit effectivement peu de catarrheux parmi les paysans ; les citadins, sédentaires, le sont presque tous. Dans le coryza, l'expectoration est moins abondante, parce que l'écoulement nasal supplée le bronchique, etc. Dans l'asthme, l'hypertrophie du cœur, etc., l'expectoration est secondaire, c'est-à-dire qu'elle n'a pas ordinairement pour cause la lésion des bronches.

Si nous entrons dans la désignation de quelques expectorans, nous voyons figurer, parmi les plus actifs, la scille, le colchique, la digitale, le polygala, l'arum, l'ipécacuanha, la gomme ammoniaque, etc.; et parmi ceux qui sont plus doux, l'aunée, l'iris, le lichen d'Islande, le lierre terrestre, le marrube, l'hysope, la sauge, etc. Les premiers sont vomitifs, et c'est probablement aux vomituritions qu'ils produisent qu'est due leur action, que l'on remplace par fois en irritant le fond du gosier avec les barbes d'une plume, lorsqu'on craint d'irriter par le vomitif. Ces médicamens nauséeux ont surtout été recommandés d'une manière continue pour fondre les engorgemens lymphatiques du poumon, tels que les tubercules, etc., aidés des mercuriaux donnés jusqu'à la salivation, et des antiphlogistiques, par Rush et Little (Bégin, *Thérapeutique*, II, 566). Les autres sont seulement excitans, et donnent plus d'action, plus de force expulsive aux voies aériennes. On possède des expectorans minéraux, comme le kermès, le soufre doré d'antimoine, le sulfure de potasse, l'eau de chaux, etc., et nous remarquerons que ces substances sont encore des vomitifs. On reconnaît encore des expectorans balsamiques, tels que les baumes du Pérou, de Tolu, le storax, le benjoin, etc., et même la térébenthine, le baume de la Mecque, le goudron, la myrrhe, etc., tous fort vantés depuis Morton, mais contre lesquels plusieurs modernes se sont élevés avec violence, et qui nous paraissent cependant utiles toutes les fois que l'expectoration est fétide, boueuse, et indique des cavernes ou plaies ulcéreuses dans le poumon. Enfin, parmi les expectorans gazeux, que nous avons appelés *directs* parce qu'ils pénètrent dans les voies aériennes, nous citerons les vapeurs de l'éther, celles du chlore, de l'ammoniaque de l'acide sulfureux (inspirées avec précaution), etc., en un

mot toutes celles qui sont susceptibles de provoquer une toux modérée et expulsive. On en fait aussi d'aromatiques, de balsamiques, en brûlant des aromates, des baumes, etc. Du reste, plusieurs auteurs ont signalé l'abus d'un trop fréquent usage des expectorans, dont le moindre inconvénient est que le poumon s'y habitue, et qu'ils sont alors sans effet; comme ils provoquent la toux, la continuité de celle-ci, dans quelques cas, dilate les bronches (Laennec); on les a vus causer des gastrites chroniques, etc.

Il y a des toux sans expectoration, et dès-lors les expectorans seraient inutiles et même nuisibles. Effectivement, bien que dans quelques affections de poitrine les crachats ne se montrent pas d'abord, ils ne laissent pas d'arriver naturellement, à l'époque de coction, dans celles où ils sont la voie de solution du mal; mais dans la toux sèche, dont nous parlons, ils ne peuvent exister, puisque les bronches ne sont pas le siége du mal; le plus souvent cette toux est nerveuse et cède aux antispasmodiques; d'autres fois elle est stomachique, et disparaît par l'emploi des vomitifs : cette dernière a lieu presque sans interruption, et fatigue cependant plus les assistans que le malade.

Ludolf (J.). *Diss. de usu et abusu medicamentorum expectorantium.* Erfodiæ, 1723, in-4. — Buechner (A.-E.). *De incongruo expectorantium usu frequenti morborum pectoralium causa.* Respons. Supprian. Halæ, 1756, in-4.

EXPULSIFS. Médicamens ou moyens propres à faire sortir d'une cavité des substances devenues nuisibles. Les vomitifs, les purgatifs sont des expulsifs; mais on entend plus volontiers sous ce nom des bandages compressifs, propres à expulser le pus des plaies, etc.

EXTRACTIF. C'est, suivant Fourcroy, qui le croyait un principe particulier, et le regardait comme la base des extraits pharmaceutiques, un corps solide, d'un brun-rouge, brillant, amer, azoté, soluble dans l'eau et l'alcool qu'il colore, teignant en brun les tissus alunés, s'oxygénant à l'air en perdant sa solubilité, etc. Des recherches ultérieures, celles de M. Chevreul, surtout, ont prouvé qu'il diffère dans chaque plante, parce qu'il n'est qu'un composé de substances variables en nombre et en proportion, telles que principes colorans, acides, alcaloïdes, matières azotées, etc., et que l'*extractif oxygéné* est une combinaison de tannin et d'albumine (Vauquelin); en un mot, que l'Extractif doit être rayé du nombre des matériaux immédiats des végétaux. On ne saurait donc lui assigner aucune propriété médicinale constante, quoiqu'on l'ait dit essentiellement tonique. L'Extractif n'est pas plus identique dans le quinquina, la noix vomique, l'ipécacuanha, etc., que ne le sont les principes actifs, auxquels ces substances et leurs extraits doivent leurs vertus médicinales; il suit de là que les *extracto-résines* et les

extracto-sucrés, composés formés, disait-on, d'une matière extractive et de résine ou de sucre, tels que l'aloës soccotrin et la scammonée, d'une part, le miel, la manne, le suc de réglisse, la mélasse, de l'autre, sont réellement des corps plus complexes. Voyez chacun de ces mots.

Extracium martis, saturni, etc. Voyez *Extrait de Fer, de Saturne*, etc.

Extrait de fer ou de mars. *Acétate de fer*, en consistance d'extrait.

— de Goulard. Synonyme d'*Extrait de Saturne*.

— de mars acétique. *Acétate de fer liquide*.

— de saturne. *Sous-acétate de plomb liquide*, en consistance sirupeuse.

— — sec. C'est l'*Extrait de Saturne* évaporé à siccité.

EXTRAITS, *Extracta*. Médicamens composés des parties solubles des végétaux ou animaux, dans un liquide, rapprochées, au moyen du calorique, en consistance molle, pilulaire ou sèche (ces derniers sont nommés, à tort, *sels essentiels de la Garaye*). On les prépare en faisant évaporer le suc des plantes fraîches, naturel ou dépuré, ou l'infusion, la décoction, la macération ou la digestion de ces plantes, pour leur donner la consistance qu'ils doivent avoir, soit par l'ébullition (ce qui est le plus mauvais procédé), soit par l'évaporation lente sur le feu, à l'étuve, à la vapeur, au soleil. Un Extrait, bien préparé, doit être lisse, luisant, fléchir sous le doigt sans y adhérer, et se dissoudre complètement dans l'eau. Les Extraits doivent se conserver à l'abri de l'air, dans des endroits secs, et être visités de temps en temps, pour voir s'ils ne s'altèrent pas, auquel cas il faut les renouveler, et non les *remanier*, en les cuisant ou les décuisant, comme on le recommande dans les pharmacopées, car le moindre changement leur ôte leurs propriétés. Il faudrait les conserver dans des flacons à large ouverture, bouchés à l'émeri. Les extraits présentent beaucoup de différence suivant leur mode de préparation, ainsi que l'a prouvé M. Orfila, qui a conclu, des expériences qu'il a faites sur ce genre de médicamens, que leurs qualités sont en raison inverse de la température employée pour les obtenir (*Toxic.*, II, 214); ceux préparés par décoction et évaporés par l'ébullition sont presque sans propriétés; les meilleurs sont ceux faits récemment par l'évaporation, au bain Marie, du suc dépuré, ou à la vapeur, ou par l'infusion de la plante sèche. Comme chaque pharmacien prépare à sa manière ce composé médicinal, qu'il apporte plus ou moins de soin dans sa confection, il en résulte que les Extraits sont fort différens suivant les officines; toutes choses égales d'ailleurs, ils diffèrent encore suivant que l'année a été sèche ou pluvieuse, que la plante employée a été récoltée dans des localités chaudes ou humides, cueillie sauvage ou cultivée, que l'Extrait est ancien ou nouveau, etc. On voit donc que ce genre de médicament ne saurait être

toujours le même, et que ses effets doivent être nécessairement incertains; il n'y a que les extraits très-actifs auxquels il reste toujours une partie de leur propriété naturelle.

Le but qu'on se propose en faisant des Extraits est triple; on a l'intention 1° de conserver les principes qu'on suppose les plus précieux des substances employées, pour les saisons ou les lieux où elles n'existent pas fraiches; 2° de les rapprocher sous le moindre volume possible; 3° d'en faciliter l'administration. Ces deux dernières intentions sont assez bien remplies, mais il n'est pas certain qu'il en soit de même de la première; on n'a, dans un Extrait, comme nous l'avons dit, que les parties solubles dans l'eau de végétation, ou le liquide employé; il y en a d'insolubles qui n'en font pas partie, et qui cependant ont aussi des propriétés non équivoques. C'est donc la plante entière qu'il faut employer lorsqu'on veut avoir toutes les vertus qu'elle possède. Il n'y a donc que l'usage, aidé de l'analogie, qui puisse donner au juste le degré de valeur des Extraits. Remarquons encore que ceux des plantes inodores conservent le plus des propriétés de celles-ci.

Les doses des Extraits sont en général du quart de la quantité de la plante, en nature; ainsi, la belladone, l'aconit, la jusquiame, etc., dont on donne deux grains en poudre, se prescrivent par demi-grain, en Extrait; dans les végétaux moins actifs on peut donner moitié en poids. On les administre en bols ou en pilules, parce que leur saveur est toujours amère et désagréable; ils servent, en outre, d'excipient pour d'autres substances dont on fait des pilules. On mêle fréquemment les Extraits au savon, et à d'autres médicamens fondans. Lorsqu'on ajoute aux extraits la partie verte de leur suc, on les dit *préparés à la manière de Stork*. On ne connaît qu'un petit nombre d'extraits animaux, ce sont les tablettes de bouillon, l'extrait de fiel de bœuf, de cantharides, etc.

Les extraits peuvent contenir les principes suivans : extractif, alcaloïdes, gomme, gomme résine, fécule, mucilage, gluten, soufre; acides benzoique, citrique, etc.; sels, principes colorans, etc. On y trouve parfois du fer et du cuivre qui viennent des vases qui ont servi à les préparer [1].

---

[1] Ceux qui voudront avoir, sur la préparation et le classement pharmaceutique des extraits, des détails que ne comporte pas cet ouvrage, les trouveront dans les Mémoires suivans : Recluz (A.). Essaid'une nouvelle classification des extraits d'après la nature des principes immédiats les plus actifs qu'ils contiennent (*Journ. de pharm.*, IX, 79, 242, 247); Guibourt. Note sur la préparation des extraits (*Journ. de pharm.*, IX, 283); Courdemanche. Obs. sur la préparation des extraits de jusquiame, etc. (*Journ. de pharm.*, X, 568).

Exul hyemis. Nom donné à la cigogne, *Ardea Ciconia*, L., par Rzaczynaski.

Exupera. Nom anglais de la verveine, *Verbena officinalis*, L.

EXUTOIRES, *Exutoria*, d'*exuere*, tirer de. Plaies faites et entretenues par l'art, pour en obtenir un écoulement utile à la santé; elles sont pratiquées, par le feu (*moxa; Cautère actuel*, II, 157); par une incision à la peau (*séton*, *Cautère*); par la potasse fondue (*Cautère potentiel*, II, 154); par les épispastiques (*vésicatoires*); par la moutarde (*sinapismes*), etc. Voyez ces différens exutoires qui ont chacun des applications et des propriétés particulières.

Un exutoire est une sorte d'organe exhalant surajouté à l'économie animale, un point d'irritation externe, ayant pour but de déterminer, au moyen de la fluxion qui s'y établit, une dérivation de principes morbifiques internes; on sait que l'écoulement auquel il donne lieu, qui est tout pour le public, n'indique aux yeux du médecin que le plus ou moins d'irritation ou d'action de cette plaie. Quoiqu'il soit exact, en général, de dire que plus un exutoire rend, plus il doit être utile, ce n'est pas sous le même point de vue que la chose est envisagée par le malade et le praticien, car on voit par fois ces sortes de plaies rendre fort peu quoique très-efficaces, et *vice versâ*; c'est que, dans le premier cas, l'irritation, et conséquemment la dérivation, sont plus fortes que la suppuration.

Les exutoires sont encore un moyen de donner aux organes, et particulièrement à la peau, de la tonicité, de la force, surtout dans les premiers temps de leur application. On les place dans des lieux d'élection, que l'on suppose avoir une relation plus directe avec les parties malades, surtout lorsqu'on veut obtenir l'issue d'une humeur que l'on suppose causer l'altération morbide; on les met le plus près possible d'une douleur pour l'enlever, et le plus loin du mal, lorsqu'on ne veut exercer qu'une dérivation. Toutes les places sont indifférentes lorsqu'on s'en sert comme toniques; leur étendue est seule à considérer dans ce cas.

Les exutoires sont plus fréquemment nécessaires dans l'enfance et la jeunesse que dans un âge plus avancé; ils sont presque inutiles chez le vieillard, à cause de la sécheresse de ses tissus et de leur insensibilité; ils sont plus employés dans les pays froids que dans les pays chauds, où sans doute l'abondance de la transpiration rend moins nécessaire leur intervention.

On croit dans le public que certains exutoires ne peuvent plus se supprimer, surtout lorsqu'ils sont très-anciens; la règle est la même pour tous. Si la maladie pour laquelle on les a mis n'existe plus, on peut en cesser l'entretien avec quelques précautions, et dans la belle saison, sauf à y revenir, sans balancer, si elle se reproduit, quelle que

soit sa nouvelle forme ; dans tous les cas, leur ancienneté serait plutôt un motif de croire à l'innocuité de leur suppression, que leur nouveauté, car alors ils ne font plus rien ; si on croit devoir en continuer l'usage de longues années, il faut les renouveler de temps en temps, en fermant ensuite l'ancien : c'est un moyen de raviver leur action et de les rendre plus profitables.

Vauters (P.-E.). *Tractatus de exutoriorum delectu præsertim de eligendis, etc.* Parisiis, 1801, in-8 : traduit en français par Curtet, Bruxelles, 1803, in-8.—Geoffroy (R.). Emploi des exutoires dans les maladies du poumon (thèse). Paris, 1802, in-8. — Cournier. Propositions sur les exutoires (thèse). Paris, 1808, in-4. — Brisset. Préjugés sur les exutoires (thèse). Paris, 1809, in-4. — Drouet. Emploi des exutoires dans quelques maladies de poitrine (thèse). Paris, 1820, in-4.

Exuviæ anguium. Dépouilles de serpent. Voyez *Serpent*.

Eyder-ente. Nom allemand de l'eider, *Anas mollissima*, L. Voyez le suppl.

Eye bright. Nom anglais de l'*Euphrasia officinalis*, L.

Eyerschaalen. Nom allemand de la *Coquille d'œuf*.

Eye of heu. Nom anglais des *œufs de poule*.

Eyeplant. Nom anglais de l'aubergine, *Solanum Melongena*, L.

Eyluwa. Nom hindou de l'*Aloës*.

Eysengart. Nom du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L., en Poméranie.

Ezelskomkommers. Nom hollandais du *Momordica Elaterium*, L.

Ezobh. Nom hébreu de l'hysope, *Hyssopus officinalis*, L.

Ezrach. Nom hébreu du laurier, *Laurus nobilis*, L.

F.

F. Abréviation de *Fiat*, que l'on fasse ou faites. Voyez *F. S. A.*

Fa, Fasi. Nom japonais du noisettier, *Corylus Avellana*, L.

Faalim. Plante africaine dont le suc arrête les effets du poison du serpent le plus venimeux, d'après Thevet.

Faam. Un des noms indiens du faham *Angræcum fragrans*, Du Petit-Th. (I, 299).

Faar. Nom du bélier, *Ovis Aries*, L., en Danemarck.

Faaretalg. Nom danois de la *Graisse de mouton*.

FABA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie.

F. vesca, Moench (*Vicia Faba*, L.), fève, fève de marais. Cette plante annuelle, originaire de Perse, est cultivée dans presque toute l'Europe (à Paris, dans des terrains appelés marais), pour ses semences comprimées, épaisses, ovales, oblongues, obtuses, qui forment une nourriture abondante lorsqu'elles sont arrivées à toute leur croissance ; on les fait cuire alors avec des aromates, surtout avec la sarrète, pour relever leur fadeur ; on en fait des potages, etc. ; les amateurs les mangent lorsqu'elles ont à peine le tiers de leur développement, avec leur *robe*, tandis qu'on les en dépouille lorsqu'elles sont à leur maturité. On les croit lourdes, et comme elles sont abondantes, et conséquemment d'un prix modique, elles ne sont guère qu'à l'usage des pauvres, si ce n'est dans la primeur. Dans quelques

cantons, on emploie les pousses comme les épinards. L'hiver on mange les fèves sèches, mais il faut avouer qu'elles sont alors bien moins savoureuses, et il est nécessaire de les mettre tremper la veille pour pouvoir les cuire et les ramener à une consistance alimentaire, tant elles sont dures, coriaces et amères, encore n'y a-t-il guère que les montagnards qui puissent s'en nourrir. La féverole, une des variétés plus petites de la fève ordinaire, n'est cultivée que comme fourrage. La farine de fève, que l'on mêle dans le pain, dans les années de disette, à l'exemple des Romains, qui la nommaient *fabacia*, fait partie des quatre farines dites résolutives; on en prépare des cataplasmes. L'eau distillée des fleurs de fève a passé pour cosmétique, et celle des robes pour apéritive.

L'analyse de la fève a donné, à Einhoff : substance amère, aigre, 3,54; gomme, 4,61; amidon, 34,47; fibre amylacée, membranes, 23,54; substance végéto-animale (Glaiadine), 10,86; albumine, 0,81; phosphate de chaux et de magnésie, 0,98; eau, 15,63 (perte, 3,46). On doit à Fourcroy et Vauquelin une analyse des fèves, antérieure à celle-ci; elles ont offert à ces chimistes de l'amidon, une matière animale, des phosphates de chaux, de magnésie, de potasse, du fer et de la potasse libre; leur tunique contient de plus du tannin. Cette composition expliquait à ces chimistes pourquoi les fèves sont si nourrissantes presque à l'égale de la viande, et pourquoi aussi elles se pourrissent si vite si on les dépouille de leur enveloppe, etc. (*Ann. du Muséum*, VII, 10).

Il régnait parmi les anciens des idées superstitieuses sur ce légume, consacré aux dieux chez certains peuples. Pythagore ne voulait pas en manger, parce qu'il le supposait la retraite des âmes; d'autres pensent que ce philosophe les interdisait parce qu'il croyait, avec Hippocrate, que les fèves affaiblissaient la vue, ce que ne faisaient pas les haricots. Une opinion bien plus admissible est celle de quelques interprètes, qui veulent que par le *a fabis abstine*, Pythagore insinuât seulement à ses disciples de ne pas se mêler des affaires de l'État, dont les votes se faisaient avec des fèves (*Gastronome français*, p. 61). Chez nous, on croit que les aliénations mentales sont plus fréquentes lorsque cette plante est en fleurs, ce qui tient sans doute à l'effet des premières chaleurs sur l'économie animale; peut-être aussi que les taches noires de leurs fleurs blanches ont inspiré ces idées tristes. Les fèves, mises dans un gâteau, servent à désigner le roi de la fête, etc.

FABA ÆGYPTIACA. On donne ce nom aux amandes du *Nymphæa Nelumbo*, L., et par fois aux semences du *Lupinus albus*, L.

— CARICA. Un des noms du *Ficus Carica*, L.

— CRASSA, Offi. Nom officinal de l'orpin, *Sedum Telephium*, L.
— DULCIS. *Cassia alata*, L.
— FEBRIFUGA, Offic. Un des noms de la *Fève Saint-Ignace*.
— FICULNEA. *Lupinus albus*, L.
— GRÆCA. *Diospyros Lotus*, L.
— IGNATII. *Strychnos Ignatii*, L.
— INDICA. Un des noms de la fève Saint-Ignace, *Strychnos Ignatii*, L.
— INVERSA. *Sedum Telephium*, L.
— MARINA. *Acacia scandens*, L.
— PURGATRIX. *Acacia scandens*, L.
— TUNKA. *Coumarouna odorata*, Aubl.

FABAGELLE. Nom du *Zigophyllum Fabago*, L.

FABARIA. Nom de l'orpin, *Sedum Telephium*, L., dans quelques auteurs.

FABE. Nom de la fève, *Faba vesca*, Mœnch., dans quelques cantons.

FABER ou FORGERON. Espèce de poisson. Voyez *Zeus Faber*, L.

FABRECOULIER, FABREGUIER, FALABREGUIER, FALABRIQUIER, FANABREGA. Noms du micocoulier, *Celtis australis*, L., dans le midi de la France.

FABRORUM AQUA. Eau dans laquelle les forgerons éteignent le fer, vantée jadis comme eau ferrée. Voyez *Fer* (sous-carbonate de).

FACH. Nom d'un antidote universel chez les Turcs (*Dict. des sc. méd.*).

FACHING ou FACHINGEN. Ville du duché de Nassau, non loin de Bamberg, où se trouvent des eaux thermales acidules, fort usitées, plus chargées d'acide carbonique que celles de Seltz, situées dans le voisinage, mais moins que celles de Roisdorf. Découvertes en 1749 par les docteurs Mogen et Burggraven, elles ont été analysées en 1779 par le docteur Wath, qui y a trouvé par livre : gaz acide carbonique, 26 pouces cubes; muriate de soude, 1 grain 2/3; carbonate de soude, 30; c. de chaux, 3 2/3; c. de magnésie, 1/3; sulfate de chaux, 1; oxyde de fer, 1. Du phosphate de soude et des traces d'oxyde de manganèse y ont été signalés par M. Bischof. Ces eaux sont employées aux mêmes usages que celles de Seltz; et notamment dans les débilités des voies digestives.

Thilenius. Description des eaux minérales de Fachingen et de leurs effets salutaires (en allemand). Leipzig, 1799, in-8. — Diel (A. F.). Manière de préparer l'eau méphitique alcaline avec l'eau de Fachingen, par C. Luiscius, suivie d'une notice sur les propriétés médicales de l'eau de Fachingen (en allemand). 1799, in-8. — Bischof (G.). Examen chimique des eaux min. de Geilnau, Fachingen et Selters, etc. Bonn, 1826, in-12.

FADNOEUSK. Un des noms danois de l'angélique, *Angelica Archangelica*, L.

FADNOVETAS, FADNORANSSE. Noms danois de l'angélique, *Angelica Archangelica*, L.

FADUJ. Nom arabe du *Bézoard*.

FÆCES. On nommait ainsi jadis les dépôts formés dans des liquides, et même les excrémens : tels sont la *lie-de-vin* (*Fæces vini*); l'*amurca* (*Fæces olei*); la *chlorophylle*, les *fécules*. Voy. ces mots.

FÆCULA. Nom latin de la *Fécule*. Voyez ce mot.

FAENUGRAEC. Un des noms danois du *Trigonella Fœnum græcum*, L.

FAGA. Nom portugais du hêtre, *Fagus sylvatica*, L.

FAGARA, Fagarier. Genre de plantes de la famille des Térébin-

thacées, de la tétrandrie monogynie, dont le nom arabe désignait d'abord une de ses espèces. La plupart de celles qu'il renferme ont les feuilles et les fruits de saveur piquante, ce qui les a fait désigner sous le nom de *Poivrier*. On remarque dans ces feuilles des vésicules transparentes qui contiennent une huile essentielle, aromatique, plus ou moins chaude, stimulante (De Candolle, *Essai*, 92). Le *F. capensis*, Thunberg (qui est peut-être le même que le *F. senegalensis*, Lam.), a son fruit employé, au Cap, contre la colique venteuse et la paralysie (Thunberg, *Voyage*, I, 213, 339). Les *Fagara guianensis*, Lam., *F. heterophylla*, Lam., et *F. piperita*, L., poivrier du Japon, ont un goût poivré, et leurs semences sont condimentaires; on fait des flambeaux avec les branches du *F. heterophylla*, parce qu'il contient de la résine; et des cataplasmes avec les feuilles du *piperita* et le riz, pour guérir le catarrhe, étant appliqués sur les parties latérales de la poitrine. Le *F. octandra*, L., qui est l'*Elaphrium jacquinianum*, Kunth, donne le *tacamahaca*. Voyez ce dernier mot. Le *F. Pterota*, L., est une des espèces de bois de fer. Avicenne, qui parle du *Fagara* comme d'un fruit de l'Inde, qu'il compare au cubèbe, le dit bon pour l'estomac; Dujardin l'a figuré page 153 de son Traité des drogues. Les botanistes actuels réunissent le genre *Fagara* au *Zanthoxylum*.

Faggia. Nom italien du hêtre, *Fagus sylvatica*, L.

Fagi. Nom japonais de la salicaire, *Lythrum Salicaria*, L.

Faciano. Nom italien du faisan commun, *Phasianus colchicus*, L.

Facianu. Un des noms vulgaires en Sicile du *Troigla Fagianus*, Rafin.

Fagoptrum, Fagotriticum. Noms latins du sarrasin, *Polygonum Fagopyrum*, L.

Fagule. Un des noms vulgaires du tourteau, *Cancer Pagurus*, L.

FAGUS. Genre de plantes de la famille des Amentacées, section des Quercinées, de la monœcie polyandrie, de φαγω, je mange. *F. sylvatica*, L., hêtre, Foyard, Fayard, Fau (*Flore méd.*, IV, *f.* 194), arbre élevé de nos forêts, dont le bois blanc fait un bon chauffage, lorsqu'il est sain et en quartiers; la décoction de ses feuilles passe pour un bon remède contre les engelures parmi les habitans de la de la Ware (*Anc. journ. de méd.*, LXXXIV, 307). On retire de l'amande de ses fruits, appelés *faînes*, qui sont triangulaires et inodores, une huile très-bonne à manger, et qui se conserve plusieurs années sans se détériorer; on en fabrique dans les pays de bois, lorsqu'on permet d'en ramasser, car par fois on le défend, pour ne pas enlever ce fruit aux animaux, qui s'en nourrissent sans inconvénient, à l'exception des chevaux.

Les hommes mangent par fois le fruit du hêtre; si la quantité en est petite, il n'en résulte pas d'accidens; si, au contraire, on en prenait trop, on a remarqué, dès le temps de J. Bauhin, qu'étant frais

il agissait sur le cerveau, à la manière de l'ivraie, ce que ne produit jamais l'huile. On dit même lui avoir vu causer des convulsions chez des enfans qui en avaient mangé abandamment. Le docteur Hesse vient de publier des observations et des expériences sur ce sujet, d'où il conclut que les fruits du hêtre renferment une sorte de poison ; qu'ils irritent l'estomac, frais ou vieux, si on en mange une certaine quantité, et même à des doses faibles chez certaines personnes. On peut soupçonner que ces accidens sont dus à l'acide hydrocyanique ou à quelque autre principe délétère, sur lesquels il serait à désirer que l'analyse chimique nous éclairât (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XI, 250) ; des chevaux ont été empoisonnés par ce même fruit, d'après plusieurs vétérinaires allemands ; enfin, on cite un cas d'hydrophobie qui fit périr le jeune garçon de treize ans, qui en fut le sujet, six jours après avoir mangé des fruits du hêtre (*Mém. de la Soc. royale de méd.*, 1783, 2me partie, p. 7). Il est donc prudent, d'après ces faits, de ne pas manger de ce fruit, du moins en quantité un peu considérable. Les bûches du hêtre exsudent par fois dans les lieux frais, une sorte de gomme rougeâtre, qui en sort en filamens amincis, recourbés, comme passés à la filière, que M. De Candolle a rangés parmi les cryptogames sous le nom de *Nemaspora* (*Bull. de la soc. phil.*, I, 105).

F. Castanea, L. Voyez *Castanea* (II, 133).

Eysson (R.). *Diss. de fago.* Groningæ, 1700, in-12.—Selig. *Diss. de hydrophobia ex usu fructuum fagi.* Præs. Schmiedei. Gottingæ, 1785 — Hesse (C. G.). Sur le poison que renferment les faines (*Allg. mediz. annal.* 1826). — Caspari. Recherches (en allemand) sur les propriétés spécifiques du charbon de bois de hêtre dans diverses maladies. Leipsic, 1826, in-8.

Faham, Fahon, Fahum, Phaum. Noms indiens de l'*Angræcum fragrans*, Du Petit Th. (I, 299).

Fahamin. Nom oriental du *Santolina fragrantissima*, Forsk.

Faîne. Nom du fruit du hêtre, *Fagus sylvatica*, L.

Faisan. Nom vulgaire du *Phasianus colchicus*, L. Voyez ce mot.

Faisan d'eau. Ancien nom vulgaire du turbot. Voyez *Pleuronectes*.

Faisaons d'empige (Fève à la dartre). Sous ce nom portugais, Pison figure les gousses d'une légumineuse du Brésil, qu'on emploie, étant vertes, pour en frictionner les dartres, dont elles procurent, dit-il, la guérison. Ses semences sont odorantes (*Bras.*, 119).

Faitan ou Fletan. Nom vulgaire du *Pleuronectes Hippoglossus*, L.

Faka. Nom de la menthe poivrée, *Mentha piperita*, L., au Japon.

Fakoma. Nom du polytric, *Asplenium Trichomanes*, L., au Japon.

Falanoue. Nom de la civette, *Viverra Civetta*, à Madagascar.

Falcata, Falcinellus. Noms de divers oiseaux, notamment du *Tantalus Falcinellus*, L.

Falchero. Nom d'un bolet comestible aux environs de Florence.

Falck. Nom allemand des faucons. Voyez *Falco*.

FALCO. Genre linnéen d'oiseaux de proie diurnes, maintenant subdivisé en plusieurs autres, sans intérêt pour nous. L'*Aigle*,

l'*Épervier*, le *Subbuteo*, le *Milan*, et le *Faucon*, sont les seuls dont nous ayons à dire quelques mots.

F. chrysaetos, L., grand aigle, aigle royal. Ce roi, ou plutôt ce tyran des oiseaux, très-voisin de l'aigle commun, et sur lequel, exagérant sa force et son courage, on a fait beaucoup de contes, est propre à notre continent, où il habite le sommet des hautes montagnes. Douze pages de la *Faune des médecins* (I, 256) sont consacrées à son histoire, qu'on peut médicalement résumer en disant : que sa chair, dure et fibreuse, mais exempte de goût sauvage, et d'ailleurs plus tendre et grasse dans les jeunes animaux, l'hiver surtout, a quelquefois été employée comme aliment; que Galien a vanté le crâne de cet oiseau contre la migraine, et sa langue, en amulette, contre la toux; que Pline, entre autres vertus, en attribue une grande à son fiel, contre la cataracte, assertion renouvelée depuis par un grand nombre d'auteurs, notamment par Thomasius (*De Aquila usu in medicina*. Ephem. acad. nat. cur. cent., I et II, p. 437, obs. 200), qui le préconise en outre contre les taches de la cornée, d'après sa propre expérience, et qui signale sa graisse comme émolliente, anodyne et résolutive; que Kyranides, auteur inconnu, quoique souvent cité, recommandait, dit-on, la peau de cet animal, encore couverte de ses plumes, contre les douleurs abdominales; l'une de ses ailes, appliquée sous les pieds d'une femme en travail, pour faciliter l'accouchement; ses excrémens contre l'esquinancie et les verrues; qu'enfin ces derniers sont de plus indiqués, dans la suite de la Matière médicale de Geoffroy, contre les taies, et, jetés sur le feu, à cause de la vapeur qui s'en exhale, contre les affections nerveuses, et l'aménorrhée par faiblesse.

F. communis, Gm., faucon. Oiseau du volume d'une poule, assez commun en France et dans diverses parties de l'Europe, fort employé jadis à la chasse, où le mâle servait contre les pies et autres oiseaux plus petits, et la femelle contre les faisans et même les lièvres. Sa chair, bonne à manger, était estimée dans le traitement des maladies du cerveau; sa graisse, contre les maux d'yeux, et comme adoucissante et fortifiante; son fiel, d'après van den Bossche, comme propre à éclaircir la vue; ses excrémens enfin, comme résolutifs, et, à l'intérieur même, comme sudorifiques.

F. Milvus, L., milan. Il habite les pays tempérés. Lémery dit que sa chair est propre pour l'épilepsie et la goutte, son foie et son fiel pour les maladies des yeux, sa graisse pour les douleurs des jointures, sa fiente comme résolutive.

F. Nisus, L., Epervier. Cet oiseau, de la grosseur du pigeon, et commun partout, était usité jadis comme aliment, surtout dans l'état

de jeunesse, et a été vanté contre l'épilepsie, les affections mentales, et, bouilli dans de l'huile, contre les maladies des yeux; on employait aussi la poudre de ses serres contre la dysenterie; ses yeux, portés en amulettes, contre la fièvre tierce; sa graisse dans les affections cutanées et les taies, sa fiente contre cette dernière affection, et même dans les cas de stérilité et de parturition difficile. Voyez, du reste, pour les détails, la *Faune des médecins* (V, 76).

F. Subbuteo, L., Hobereau. Lémery en signale seulement les testicules comme aphrodisiaques.

Falcon, Falcone. Noms anglais et italien des faucons. Voyez *Falco*.

Faligoule, Faligoulo, Farigoule. Noms provençaux du thym, *Thymus vulgaris*, L. et du serpollet, *Thymus Serpyllum*, L.

FALKEMBERG, en Bavière. Source minérale alcaline qui contient de l'acide carbonique, des carbonates de chaux, de magnésie et de soude, du muriate et du sulfate de soude; on emploie cette eau comme celle de Seydschutz (*Dict. des sc. méd.*, XXXIII, 481).

Falkraut. Un des noms allemands de l'arnica, *Arnica montana*, L.

FALLA, dans la Beira, en Portugal. Il y existe des eaux ferrugineuses.

Fallow-deer. Nom anglais du daim commun, *Cervus Dama*, L.

Falltrank, Faltranck. Mots allemands transportés dans notre langue, pour dénommer une réunion de plantes prétendues vulnéraires, résolutives (de *fall*, chute, et de *trank*, boisson), récoltées en Suisse, ce qui les fait appeler aussi *vulnéraires suisse*, *thé suisse*, etc.

Ces *espèces* sont composées de plantes aromatiques (ce qui donne la raison de l'épithète de *thé balsamique* qu'elles portent encore), amères, adoucissantes, etc., parmi lesquelles on remarque l'*Arnica*, plusieurs *Artemisia*, *Achillea*, *Valeriana*, *Thymus*, *Primula*, la *pyrole*, le *millepertuis*, l'*Asperula odorata*, L., etc. Il n'y a pas de recette fixe; chaque paysan montagnard a la sienne qu'il préconise comme la meilleure. On peut voir, dans le Journal de pharmacie (II, 381), celle de M. Thomas; celle de M. Hanin (*Journ. génér. de méd.*, XL, 265, et *Bull. de pharm.*, I, 226) lui est propre et en diffère complètement. On conçoit que cette diversité dans les plantes employées, dont les doses même n'ont rien de fixe, en fait un médicament dont les propriétés ne peuvent nullement être indiquées, et conséquemment qu'on ne doit pas prescrire en médecine. On ne peut d'ailleurs reconnaître les végétaux qui en font partie, parce qu'ils sont coupés en fragmens, pour en former des paquets roulés et cachetés, que l'on débite dans les rues. On voit par le registre des douanes, qu'en 1807, il est entré en France plus de mille livres pesant de ce *farrago*.

Cependant il est facile de concevoir que les plantes suisses n'ont

pas plus de propriétés que celles des autres pays ; il est impossible d'admettre que la hauteur des montagnes où on les récolte augmente leurs vertus ou leur en donne de particulières, car le froid qui règne dansces régions supérieures de l'air les affaiblirait plus tôt, puis qu'il est prouvé que les plantes augmentent en propriétés actives dans des lieux plus chauds. Certainement que le même mélange de plantes, récolté dans nos provinces du Midi, et toujours fixe pour les plantes comme pour le poids, serait bien préférable aux *vulnéraires suisses*.

Ainsi nous nous élevons contre l'emploi du Falltrank, non seulement à cause du mélange informe et variable qui le compose, mais encore parce que les localités où croissent les végétaux qui le forment en affaiblissent les qualités. Nous ajoutons qu'il est bien préférable de donner des plantes isolées, d'une vertu éprouvée, que de pareils mélanges.

Nous blâmerons maintenant l'usage qu'on en fait comme vulnéraires. Effectivement, ces *espèces* contiennent beaucoup de végétaux actifs. Il est donc fort déplacé d'en prescrire l'usage après des chutes, dans les contusions, les blessures, et autres accidens traumatiques, qui sont presque toujours suivis de fièvre, d'agitation, etc., que leur administration peut augmenter encore. Un autre emploi que les femmes font, à l'époque de la cessation de leurs règles, du *Falltrank*, ne nous paraît pas plus rationnel ; si elles sont pléthoriques, et ce sont surtout celles-là qui en usent pour *combattre le sang*, ces plantes actives augmentent le trouble, le malaise, donnent lieu à des hémorrhagies, à de la fièvre, etc. Concluons, avec Tissot, qu'il ne faut jamais employer les *vulnéraires suisses*.

Apples (J.-B. d'). Mémoire sur le faltrank (*Nouv. de la rép. des lettres*, 1709). — Faber (T.-B). *Diss. de thee helvetico, etc.* Bâle, 1715, in-4 ; Leyde, 1738, in-8. — Swingerus (T.). *Diss. de thee helvetico.* Lugduni Batavorum, 1733, in-8. — Hanin (C.). Du faltrank et de ses propriétés médicales (*Journ. gén. de méd.*, XL, 265).

Falsche acoruswurz. Un des noms allemands de l'*Iris Pseudo-Acorus*, L.

— fleckeblume. Nom allemand du cresson de Para, *Spilanthus oleraceus*, L.

Falscher genip. L'un des noms allemands de l'*Achillea nana*, L.

Fause alcanet. Nom anglais de l'*Anchusa tinctoria*, L.

— sarsaparilla. Nom allemand de l'*Aralia nudicaulis*, L.

FALSIFICATION DES MÉDICAMENS, *Falsificatio medicamentorum*. On donne ce nom à l'altération volontaire et abusive d'une substance médicinale. Un médicament peut n'être pas dans son état naturel par deux causes différentes : 1° Pour avoir subi des détériorations par le temps, une mauvaise préparation, etc. : celles-ci sont involontaires ; 2° pour avoir été falsifié volontairement : nous avons soin d'indiquer, en parlant de chaque médicament, ces deux modes d'altération à l'article qui les concerne, puisque nous mentionnons

son état sain, les détériorations spontanées qu'il peut éprouver, et les falsifications que des gens cupides lui font subir dans quelques cas. Ne pouvant résumer ici le tableau de toutes les falsifications des médicamens, nous n'avons qu'à mentionner les précautions à prendre pour éviter ces abus le plus possible, en même temps que nous indiquerons les ouvrages où on pourra puiser des connaissances plus détaillées sur ce sujet.

Il conviendrait d'abord de n'admettre que dans quelques ports les médicamens exotiques, qui sont ceux que l'on falsifie le plus fréquemment, afin de pouvoir les faire examiner à leur débarquement par des commissaires spéciaux, comme cela avait lieu autrefois, et comme cela se pratique encore en Angleterre, où même, dans quelques cas, on fait brûler les substances trop avariées ou trop falsifiées. Ordinairement les marchands hollandais achètent ces mauvais médicamens, ainsi que l'affirme M. Batka, et en inondent l'Allemagne et même la France, en leur donnant des noms nouveaux pour dépayser les acheteurs, et, au besoin, les vérificateurs. Une seconde mesure serait la visite des officines de droguistes (qu'il faudrait obliger à subir la même réception que les pharmaciens), où toutes les marchandises seraient vérifiées à leur entrée dans la maison, ce qui s'effectuerait une fois par semaine afin de ne pas multiplier sans nécessité les vérifications; lesquels droguistes, d'ailleurs, ne pourraient, sous aucun prétexte, vendre des médicamens composés. Enfin, les visites des pharmacies seraient faites plus souvent et toujours d'une manière inattendue, et sans frais. Il ne serait permis aux praticiens de la campagne de vendre que des drogues simples, ou des composés préparés dans les officines des pharmaciens. Si on ajoutait à ces précautions celles d'interdire la vente de toute substance médicale, même simple, aux épiciers, aux herboristes, etc., et de ne prendre les végétaux indigènes que chez les pharmaciens, il est certain qu'on éviterait le plus grand nombre des accidens que la falsification des médicamens cause chaque année, outre ceux que les méprises, les quiproquos, etc., ajoutent encore à cette liste. Mais il faudrait préalablement que le nombre des pharmaciens, toujours choisis parmi les jeunes gens qui ont fait de bonnes études, fût fixé d'après la population, et qu'il y eût des chambres de discipline parmi eux. La police prend tous les jours des mesures de précaution contre des objets bien moins essentiels que le commerce des médicamens, et il est à regretter qu'elle n'étende pas sa surveillance sur un point si essentiel de la santé publique.

Du reste, un grand moyen d'éviter et de rendre impossible la falsification des médicamens simples ou composés, c'est de bien con-

naître ceux-ci, de savoir les caractères qui leur sont propres, etc. Si les médecins s'appliquaient plus à cette partie de la médecine, on ne pourrait ni se tromper ni les tromper aussi souvent que cela arrive. Nous faisons des vœux pour que notre ouvrage, en leur donnant le goût de cette étude, et le moyen de le satisfaire, évite à l'avenir aux malades les malheurs auxquels la falsification ou la sophistication des médicamens donne lieu, falsifications détaillées dans les ouvrages suivans :

Colin (S.). Déclarations des abus et tromperies que font les apothicaires. Tours, 1513, in-12; traduit en latin par Bartholin. Francfort, 1667. — Lodetti (J.-A.). Dialogue (en italien) sur les tromperies de quelques apothicaires, etc. Brescia, 1569, in-12; traduit en latin par Bartholin. — Champier (S.). Le myrouel des apothiquaires, etc. Lyon 1582, in-12. — Richter (A.-G.). *De corruptelis medicamentorum cognoscendis.* Duisburgi et Lipsiæ, 1732. — Harmes (L.). *De erroribus in arte pharmaceutica pervulgatis.* Colloniæ allobrogum, 1762. Dresdæ, 1732, in-8, etc. — Mayer (J.-I.). *De corruptelis medicamentorum precavendis, etc.* Pragæ, 1740, in 4. — Schill (M.). *De erroribus, fraudibus ac inertiâ medicamentorum.* Friburgi Brisgoviæ, 1774, in-4. — Biedermann (D.-R). *De fraudibus et erroribus quibusdam pharmacopœorum et quomodo cognosci debeant.* Gottingæ, 1781, in-4. — Sande (D.-B. van den). Traité sur la falsification des médicamens. Lahaye, 1784, in-8; trad. en allemand par S. Hahnemann. Dresde, 1787, in-8. — Conradi (G.-C.). Manuel destiné à éclairer les médecins sur la pureté, la falsification et l'altération des médicamens (en allemand). Hanovre, 1793, in-8. — Ebermaier (G.-C.). Description comparative des plantes que les pharmaciens prennent souvent les unes pour les autres, etc. (en allemand). Brunswick, 1794, in-8.—*Id.* Tableau des caractères propres à reconnaître la pureté et la bonté des médicamens simples et composés (en allemand). Leipsick, 1804; trad. en français par Caventou. Paris. — Schaub (J.). Traité chimico-pharmaceutique sur la bonté et la falsification des médicamens, etc. (en allemand). Cassel, 1797, 2 vol. in-8. — Boehmer (G.-R.). *Diss. inaug. de medicamentis vegetabilibus suppositiis.* Resp. Vach. Wittembergæ, 1798, in-4. — Deyeux (N.). De la sophistication des drogues simples, etc. (*Journ. de pharm.*, in 4, 15 pluviose an VI). — Schreger (C. H.-T.). Tableau (en allemand) présentant les caractères des médicamens purs et sophistiqués. Furth, 1804. — Ruede (G.-G.). Exposition (en allemand) des moyens simples, faciles et pourtant certains de reconnaître la pureté des principales préparations chimiques, etc. Cassel, 1806, in-8. — Favre (A.-P.). De la sophistication des substances médicamenteuses, etc. Paris, 1812, in-8. — Bouillon Lagrange. Considérations sur les médicamens préparés en fabrique (*Journ. gén. de méd.*, LXXIII, 319). — Branchi (J.). *Sulle falsificazione delle sostanze specialmente medicinali, etc.* Pise, 1824, 2 vol. in-8. — Fussy (A.) et Boutron Charlard (A.-F.). Traité des moyens de reconnaître les falsifications des drogues simples et composées, etc. Paris, 1829, in-8 [1].

Faltranck. Voyez *Falltrank.*

Fan. Nom de la souris, *Mus musculus*, L., en Egypte.

Fan-po-lo-mie. Nom chinois de l'ananas, *Bromelia Ananas*, L.

— yacin. Nom chinois du papayer, *Carica Papaya*, L.

Fandensnosser. Un des noms danois de l'*Hyoscyamus niger*, L.

Fanges. Nom donné quelquefois aux *boues* des eaux minérales.

Fangus of the larch. Nom anglais de l'agaric blanc, *Polyporus officinalis*, Mich.

Faon. Jeune cerf ou jeune biche. Voyez *Cervus Elaphus*, L., II, 188.

Faou. Un des noms du hêtre, *Fagus sylvatica*, L.

Faouierno, Faiernio. Noms de l'*Aristoloche*, en Provence.

Faquahiac. Nom d'un *Pandanus* de l'intérieur de l'Afrique. Voyez ce mot.

Far. Un des noms de l'épeautre, *Triticum Spelta*, L., chez les anciens.

---

[1] Nous conseillons, pour compléter la connaissance sur la falsification des médicamens, de lire un article sur la foire de Beaucaire dans l'*Encyclop. méth.*, médecine (III, 652), le mot *Sophistication*, du *Dict. des sc. méd.* (LII, 152), et le *Bull. des sc. méd.* de Férussac, XIX, 137.

Fara. Un des noms d'un vaquois, *Pandanus spiralis*, Rob. Brown, à Taïti.

— ufarfara. Nom du fruit d'un *Acacia* cultivé au Caire, d'après Forskal, dont on fait des fumigations dans quelques maladies (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 104).

Farcat. Nom de l'épervier, *Falco Nisus*, L., à Turin.

Farcoun. Nom du faucon, *Falco communis*, Gm., en Piémont.

Fard. Préparation cosmétique propre à donner de la blancheur à la peau. Voyez *Bismuth* (I, 604), et *Cosmétique* (II, 445).

Fare. Nom de la canne à sucre à Madagascar.

Farec. Nom du *Bauhinia acuminata*, Bruce (non L.), en Abyssinie; Desvaux qui le croit distinct de l'espèce qui porte ce nom dans Linné, l'appelle *B. Fareck*.

Farfara. Nom ancien et officinal du tussilage, *Tussilago Farfara*, L. Les Romains le nommaient *Farfugium*.

Farfiyun. Un des noms arabes de l'*Euphorbe*.

Farine. Nom que l'on donne à la poudre des semences amylacées ou oléagineuses, telles que celles de blé, de graine de lin, de moutarde, etc.

Farine empoisonnée. Nom donné vulgairement par les mineurs à l'*Acide arsénieux*.

Farine fossile. Variété de sous-carbonate de chaux. Voyez *Agaric minéral*, I, 99.

Farines résolutives. Elles sont au nombre de quatre; ce sont celles d'orobe, de lupin, de fève et de lentille. Il y a quelque variation dans les auteurs à leur sujet, puisque les uns mettent celle d'orge à la place de celle de lentille, d'autres celle de fenugrec, etc. Voyez chacun de ces mots.

FARINEUX (usage des). On les emploie surtout comme alimens. Leur base est la fécule; aussi sont-ils très-nutritifs, et forment-ils le fond de la nourriture de la plus grande partie des peuples. Nous ne voulons que mentionner ici un de leurs inconvéniens, celui de produire un développement considérable de gaz dans le canal intestinal. Nous ne parlerons pas du pain, le premier et le plus usité des farineux, parce que la fermentation et la cuisson à sec, par une chaleur vive, lui ont à peu près ôté la faculté de produire des gaz incommodes. Ce sont surtout les graines sèches, telles que celles de haricot, de pois, de lentille, etc., qui l'ont au plus haut degré, surtout les premières. Il paraît que cette circonstance tient à la combinaison de la fécule avec les principes sucrés et muqueux qu'on observe dans ces semences, que la cuisson développe encore, et qui subissent une sorte de fermentation dans les voies intestinales, car les farineux plus purs n'ont pas cet inconvénient, comme on le voit par le froment, la pomme-de-terre, le riz, l'arrow-root, etc.; il y a des personnes qui ne peuvent manger cette espèce de légume à cause du ballonnement intestinal qu'elle produit. Il ne faut jamais la prescrire aux personnes nerveuses, délicates, faibles, et toujours la défendre aux malades, aux convalescens; quant aux personnes robustes, elles peuvent s'en nourrir avec modération. Il faut, pour

diminuer la faculté productive gazeuse des farineux, y ajouter des aromates, les faire cuire avec de la viande, et surtout leur donner un degré de cuisson très-complet. L'usage excessif des farineux relâche le système digestif, porte à l'obésité, à la mollesse des tissus, et, chez les enfans, dispose aux scrofules, à l'empâtement des viscères.

Fario. Nom latin de la truite, *Salmo Fario*, L.

Farnosky. Un des noms de l'*Arbre de lait*, au Japon (Voyez I, 385).

Faroba. Synonyme de coubaril, *Hymenœa Courbaril*, L.

Farobe. *Inga* du Sénégal, non décrit, dont la pulpe intérieure de la gousse est comestible.

Farra. Poisson d'eau douce, semblable à la truite; nourrissant et bon contre les maux de poitrine (Lémery, *Dict. des drogues*).

Farrago. Nom du seigle, *Secale cereale*, L., dans Pline, et même de l'orge, *Hordeum vulgare*, L.

Farrenkrautmoennlein. Un des noms allemands du *Polypodium Filix mas*, L.

Farrenkrautweibelen. Un des noms allemands du *Pteris aquilina*, L.

Fartagnia. Nom de l'alouette commune, *Alauda arvensis*, L., en Lombardie.

Fasan, Fasano. Noms allemand et italien des faisans. Voyez *Phasianus*.

Fasciano. Un des noms vulgaires en Sicile du *Trigla Fagianus*, Rafin.

Fasciculus, Brassée, et par abréviation *Fasc.* Mesure de certains médicamens, végétaux surtout, qui consiste dans la quantité qu'on peut tenir sous le bras, évaluée à douze poignées.

Faselus. Nom de la fève de marais, *Faba vesca*, Mœnch, dans quelques anciens auteurs.

Fasiole, Faverolle, Faviole, Feverolle. Noms du haricot, *Phaseolus vulgaris*, L., dans le midi de la France.

Fasganion. Nom de la lampourde, *Xanthium strumarium*, L., dans Dioscoride.

Fasianne, Faziande. Noms de la femelle du faisan. Voyez *Phasianus colchicus*, L.

Fastacki. Nom de plusieurs agarics comestibles au Japon.

Fastuca. Nom sicilien du pistachier, *Pistacia vera*, L.

Fat. Un des noms anglais de la graisse de porc. Voyez *Graisse* et *Sus Scrofa*, L.

Fatar, Father. Noms arabes des *Champignons*.

Father-lasher. Nom vulgaire du *Cottus Scorpius*, L., sur quelques côtes d'Angleterre.

Faucon. Voyez *Falco communis*, Gm.

Faucon de mer. Un des noms du *Trigla volitans*, L.

Faudenigi. Nom arabe de l'origanum, *Origanum vulgare*, L.

Faufel. Un des noms indiens de l'*Areca Catheeu*, L. (I, 393).

Faulbaum. Nom allemand de la bourgène, *Rhamnus Frangula*, L.

FAUNE MÉDICALE. Mot correspondant, pour les animaux, à celui de Flore ou Botanique médicale pour les végétaux.

Aristote. *De animalibus libri e græco lat. redditi*, etc. Venetiis, 1476, in-fol. — Albert le Grand. *Opus de animalibus*. Romæ, 1478, in-fol. — Le même. *De animalium proprietatibus, libri* XXVI. Venetiis, 1490, in fol. — Sextus. *De medicamentis ex animalibus libellus*. Norimbergæ, 1538, in-4. — Valla (G.). *De naturâ partium animalium*. Argentinæ, 1529, in-8. — Ursini (J.). *Prosopopœia animalium aliquot, in quâ multa de eorum viribus, natura, proprietatibus, præcipuè ad rem medicam pertinentibus continentur*. Viennæ, 1541, in 4. — Velez de Arciniega (F). *Historia de los animales mus recebidos en el uso de medicina*. Madrid, 1613, in 4. — Bossche (W. van den). *Historia medica in qua animalium natura et eorum medica utilitas tractantur*. Bruxellæ, 1639, in-4. — Buchoz (J.-P.). Lettres périodiques sur les avantages que la société peut retirer de la connaissance des animaux. Paris, 1769-1770, in 8. — Cloquet (H.)

Faune des médecins, ou histoire des animaux et de leurs produits considérés sous le rapport de la bromatologie et de l'hygiène en général, de la thérapeutique, de la pharmacologie et de la toxicologie. Paris, 1822 et suiv., in-8 (il en a paru 27 livraisons en 6 vol).

Fausse. Nom allemand du butor, *Ardea stellaris*, L.

Fausse branc ursine. Un des noms de la berce, *Heracleum Sphondylium*, L.

— canelle. *Laurus Cassia*, L.

— germandrée. *Veronica Chamædrys*, L.

— oronge. *Amanita muscaria*, Pers. (I, 218).

— réglisse. *Astragalus glycyphyllos*, L. (I, 476).

— roquette. *Sisymbrium tenuifolium*, L.

— rhubarbe. *Thalictrum flavum*, L.

Faux acacia. *Robinia Pseudo-Acacia*, L.

— acorus. *Iris Pseudo-Acorus*, L.

— anis. *Cuminum Cyminum*, L. (II, 516).

— dictame. *Marrubium Pseudo-Dictamnus*, L.

Faux corail. Espèce de polype à polypier, dont Lémery dit qu'il y a plusieurs espèces, et qu'il distingue du corail ordinaire, soit par sa porosité, soit par sa couleur cendrée, soit par sa forme fongueuse. Il le dit employé pour nettoyer les dents et les fortifier.

Faux ébénier. *Cytisus Laburnum*, L. (II, 574).

— hermodacte. *Iris tuberosa*, L.

— jalap. *Mirabilis Jalappa*, L.

— narcisse. *Narcissus Pseudo-Narcissus*, L.

— nard. *Allium victoriale*, L.; on le donne aussi à la lavande, *Lavandula Spica*, L.

— platane. *Acer Pseudo-Platanus*, L.

— safran. *Carthamus tinctorius*, L. (II, 115).

— scordium. *Teucrium Scorodonia*, L.

— séné. Un des noms du baguenaudier, *Colutea arborescens*, L.

— simarouba. *Bignonia Copaia*, Aubl. (I, 600).

— souchet. *Carex Pseudo-Cyperus*, L.

— turbith. Un des noms du *Thapsia villosa*, L.

FAUX-SAINT-ÉTIENNE. Village de France à 2 lieues N. de Nancy, où Carrère (*Cat.*, 499), indique une source minérale froide que l'on dit ferrugineuse.

Fava. Nom hollandais du *Faba vesca*, Mœnch.

Fave, Favelotte, Faveteou, Favo. Noms de la fève de marais, *Faba vesca*, Mœnch., en Languedoc.

Favelou. Nom languedocien du laurier-tin, *Viburnum Tinus*, L.

Favouette. Nom de la vesce tubéreuse, *Lathyrus tuberosus*, L., dans quelques cantons.

Fayard, Foyard, Fau. Noms du hêtre, *Fagus sylvatica*, L. (III, 210).

Fayaux, Fayons. Noms des haricots, *Phaseolus vulgaris*, L., dans le midi de la France.

Fayi. Nom d'une variété de banane, à Taïti.

Fazonella. Un des noms italiens de la gélinotte, *Tetrao tetrax*, L.

Fazyan. Nom polonais du Faisan, *Phasianus colchicus*, L.

Fazzeu. Nom arabe de l'*Argent*.

Feine aloe. Un des noms allemands de l'*Aloes soccotrin*.

FÉBRIFUGES, *Febrifuga*; de *febris*, fièvre, et de *fugere*, fuir; qui fait fuir la fièvre. Substances médicamenteuses qui ont la propriété de guérir la fièvre.

Il faut, pour les indications thérapeutiques des fièvres, en faire deux groupes bien distincts; celles qui sont aiguës, continues, *essentielles*, suivant le langage de l'école, et celles qui sont intermittentes.

Les fièvres continues, phénomène le plus fréquent des maladies, n'étant en quelque sorte que le résultat réactionnaire d'une autre disposition morbide du corps, l'excitation vitale qui les constitue a plus besoin d'être modérée que stimulée; aussi le traitement de ces maladies consiste-t-il surtout en délayans, en acidules, en tempérans, etc., appropriés à la variété fébrile qui se montre, à son intensité, etc. Si elle est inflammatoire, la saignée générale devient par fois nécessaire; la saignée locale, si quelque point du corps se montre le centre d'une irritation vive. Si elle est bilieuse, un vomitif, au début, si l'état saburral de l'estomac en indique l'évidente nécessité, de doux évacuans vers la fin, sont utiles, etc. Le plus souvent les forces médicatrices sont le seul fébrifuge nécessaire, et à peine, dans quelques cas, est-on obligé de joindre aux délayans généraux quelques amers ou astringens indigènes, lorsque l'on voit que la nature manque de force pour terminer la fièvre, qui a dépassé le temps habituel de sa durée, que les sujets s'affaiblissent et que les premières voies languissent, etc.; état que le quinquina ou plutôt le sulfate de quinine, à doses modérées, termine avec plus de facilité encore. C'est ce mode divers de traiter les fièvres continues qui a fait dire à quelques auteurs, qu'il n'y avait pas de *Fébrifuges;* épithète qui ne s'applique plus, avec raison, qu'aux médicamens qui guérissent les fièvres intermittentes.

Dans les fièvres intermittentes, en effet, la nature de la maladie semble dominée par un seul principe, l'intermittence, et cède à un moyen unique, le quinquina, qui détruit la périodicité partout où il la trouve, que ce soit sous la forme de fièvre, de douleurs, d'attaques nerveuses, de maladies quelconque, etc.; on voit tout le cortége de ces fièvres les plus formidables céder au quinquina comme par enchantement. Il n'y a ici ni préparation préliminaire à faire, ni boisson spéciale à donner, il faut passer de suite au remède, à dose forte, et le plus tôt possible; quels que soient les phénomènes qui existent, ils cesseront dès que le principe intermittent sera terrassé.

Comme on détruit, dans quelques cas, les fièvres intermittentes par les alcooliques, les opiacés, les préparations de fer, etc., on serait tenté de croire que ces moyens agissent sur l'état pathologique soulevé par l'intermittence, et qui constitue les phénomènes apparens de ces fièvres, état variable suivant les individus, ce qui fait que ces moyens ne réussissent qu'individuellement, tandis que le

quinquina, qui agit sur le principe constant, l'intermittence, réussit toujours et chez tous. Voyez *Quinquina*.

Spon (Jacob). Obs. sur les fièvres et sur les fébrifuges. Lyon, 1681, in-12. — Schelhammer (Q. C.). *Diss. de febrifugorum ratione agendi et applicandi modo.* Jenæ, 1694, in-4. — Schmid (G.). *Diss. inaug. medica de utilibus et futilibus specificis antifebrilibus.* Erfodiæ, 1730, in-4. — Geifel (J.-D.). *Diss. inaug. medica de febrifugorum selectu et cauto usu.* Halæ Magdeburgiæ, 1730. — Caillard (J.-L.). Exposé des expériences faites sur les fébrifuges indigènes pour remplacer le quinquina, etc. (thèse). Paris, 1809, in-4. — Série d'expériences sur les différens fébrifuges, faites à Gand (*Bibl. méd.*, XXV, 123).

Fébrifugum craanii. Un des anciens noms du régule d'Antimoine ou *Antimoine*.

Fécamp. Voyez *Épinay* (Eaux min. de l'), III, 125.

Feces. Voyez *Fœces*.

Fécule. On nommait ainsi jadis les dépôts formés dans les sucs extraits par expression des végétaux; tels sont les *fécules* proprement dites, la *chlorophylle*, l'*indigo*, etc. Voyez ces mots,

Fécule amylacée. Nom qu'on donne tantôt à l'*amidon* (*Voy.*, I, 235), tantôt à la *fécule*, considérée d'une manière générale. Voyez *Fécules*.

Fécule de Cos. Nom d'un aliment ou médicament des anciens, fait avec la lie du vin de Cos.

Wedel (G.-W.). *Diss. de fœculâ Coâ.* Jenæ, 1693, in-4.

Fécule verte. Ancien nom de la *Chlorophylle* (Voyez II, 264).

FÉCULES, Amidonites de Desvaux. Substances essentiellement alimentaires, contenues dans diverses parties d'un grand nombre de végétaux, mais surtout dans leurs fruits, leurs racines, et même leur moelle, d'où l'industrie de l'homme sait partout les extraire, en les isolant avec soin des principes purgatifs, amers et souvent éminemment vénéneux auxquels elles se trouvent très-souvent associées. Ce sont des matières pulvérulentes, cristalloïdes, qui, outre les propriétés des Féculites en général (voyez ce mot), offrent celles de former avec l'eau chaude une sorte de gelée, d'être colorées en bleu par l'iode, de brûler sans presque laisser de résidu, lorsqu'on les jette sur un fer rouge, de se convertir en matière sucrée par une longue ébullition dans l'eau aiguisée d'acide sulfurique, ainsi que par l'acte de la germination; de même que, dans la maturation, on voit souvent le sucre se transformer en fécule.

Les belles recherches de M. Raspail, d'accord, en partie, avec celles de MM. Turpin, Guibourt, etc., ont prouvé que les fécules ne sont ni des substances cristallines, ni de véritables principes immédiats, mais un amas de vésicules organisées, pleines d'une substance gommeuse durcie, occupant le tissu cellulaire de certaines parties des végétaux; dans l'eau chaude, à plus de 60°, leur tégument externe se distend ou se déchire; la substance gommeuse se dissout dans l'eau; ces tégumens insolubles restent en suspension; ils se précipitent si l'eau est en excès, et constituent alors l'*Amidine* de M. de

Saussure; dans le cas contraire, ils donnent au liquide, par leur gonflement et leur agglomération, la consistance que l'on connaît à l'empois, regardé à tort par conséquent comme un hydrate d'amidon. On conçoit d'après cela, que les fécules, insolubles dans l'eau froide, lorsque tous leurs grains sont intacts, s'y dissolvent en partie quand l'enveloppe de ceux-ci a été rompue, soit mécaniquement, soit par un degré de chaleur suffisant pour la faire éclater. De là les variétés que présentent, sous ce rapport, les diverses fécules du commerce, et les aspects variés qu'elles nous offrent; celles, par exemple, de nos céréales (amidon proprement dit), et de la pomme-de-terre, ainsi que l'arrow-root, la moussache (fécule du manioc, séchée simplement à l'air), etc., sont toutes plus ou moins intactes et par conséquent presque complètement insolubles, et plus ou moins friables; les fécules, au contraire, qu'on a porphyrisées, le tapioka naturel (fécule du manioc, desséchée sur des plaques chaudes), le tapioka artificiel ou polenta de fécule de pomme-de-terre, préparé d'après le procédé de Cadet de Vaux, certains sagous, etc., altérés par la pression ou par la chaleur, sont en partie solubles dans l'eau froide, et leurs grains agglomérés forment des grumeaux arrondis ou anguleux, communément très-durs.

Les fécules, identiques quant à leur nature essentielle, quel que soit le végétal qui les fournisse, varient donc beaucoup quant à l'aspect et aux propriétés qu'elles nous présentent; elles varient d'ailleurs, dans chacun d'eux, de grosseur et de forme : et il est à remarquer, d'après ce que nous avons dit, que plus la fécule est fine plus est épaisse la gelée qu'elle forme avec l'eau, parce que, proportion gardée, plus alors les tégumens prédominent sur la matière gommeuse; l'amidon est celle dont les grains sont les plus petits; viennent ensuite l'arrow-root, la moussache, qu'on lui substitue quelquefois, etc., et enfin la fécule de pomme-de-terre dont les grains sont très-gros; certaines les ont globuleux, d'autres ovoïdes, d'autres turbinés, anguleux, etc.; aussi est-il possible de reconnaître au microscope et l'espèce de fécule que l'on y examine, et les altérations qu'elle peut avoir éprouvées, et les mélanges qu'on lui aurait fait subir. On peut consulter, sur ce point, comme pour les caractères chimiques des principales fécules, les divers Mémoires publiés par M. Raspail, dans les Annales des sciences naturelles (VI, 224, etc.), et les Annales des sciences d'observation, son *Tableau comparatif des caractères physiques des diverses fécules* (Bull. de M. de Férussac, Chimie, novembre 1826, et septembre 1827), un Mémoire de M. Guibourt, inséré dans le Journal de chimie médicale (1829,

p. 98), et, à quelques égards, celui de M. Caventou (*Journal de pharm.*, XII, 200).

Les fécules sont la base du régime alimentaire de tous les peuples; car c'est à elles que nos céréales, ainsi que le riz, le maïs, le millet, le sarrazin, la châtaigne, la pomme-de-terre, le manioc, le lichen d'Islande, la moelle de certains palmiers, etc., dont tant de nations s'alimentent, doivent leur principale propriété nutritive; il en est de même des semences des légumineuses, si usitées aussi comme aliment (Voyez *Farineux*). Prises seules, elles sont presque entièrement assimilées et produisent ainsi une sorte de constipation qui, loin d'être morbide, tient à leur propriété éminemment nutritive; comme elles sont très-faciles à digérer, d'une saveur douce, agréable, surtout lorsqu'on les associe au sucre, au lait, aux œufs, à la fleur d'oranger, etc., elles conviennent aux enfans pour suppléer à l'allaitement maternel, aux individus délicats ou dont l'estomac est irritable, dans la convalescence de la plupart des maladies; elles servent enfin quelquefois à former des cataplasmes émolliens, des décoctions adoucissantes, etc., comme on peut le voir plus en détail à l'article particulier de chacune d'elles.

FÉCULITES. Ordre ou famille naturelle de principes analogues aux Fécules, auquel nous avons jadis rapporté (*Dict. des sc. méd.*, XLV, 184) l'*Amidonite* ou *Fécule* proprement dite, l'*Amidine*, l'*Inuline*, la *Datiscine*, et la *Çaséine*, et auquel se joint la *Dahline*. (Voyez ces mots). Ce sont des substances neutres, non azotées, blanchâtres, pulvérulentes ou cristalloïdes, inodores, insipides, insolubles ou peu solubles dans l'eau froide, l'alcool et l'éther; solubles dans l'eau bouillante, inaltérables à l'air, infusibles, ne donnant pas d'acide mucique par l'acide nitrique, mais de l'acide oxalique et de l'acide malique.

Fedegazo. Nom brésilien du *Cassia hirsuta*, L. F. Voyez *Cassia*, II, 128, et le supplément au mot *Cassia*.

Fedegosa. Nom portugais de l'arroche, *Atriplex hortensis*, L.

Federharz. Un des noms allemands du *Caoutchouc*.

FEDIA. Genre de plantes de la famille des Valérianes, distrait des *Valeriana* de Linné, et qui renferme des végétaux annuels, comestibles, tous compris par ce botaniste sous le nom de *Valeriana Locusta*; cette séparation est surtout justifiée par la différence des propriétés médicales, nulles pour le *Fedia*, et si prononcée dans les vraies valérianes. Le *F. olitoria*, Adans. (*Valerianella olitoria*, Moench), Mâche, Doucette, etc., croît partout en abondance dans les lieux cultivés, au printemps; ses pousses se mangent en salade à cette époque de l'année où les autres plantes sont encore rares; on

en met aussi dans les potages, etc. Willemet rapporte qu'un lientérique, qui en fit presque son unique nourriture, fut guéri. Au Chili, on mange les pousses du *F. samolifolia*, Bertero; on peut manger également toutes les autres espèces, partout où elles croissent, puisqu'elles ne sont que des variétés l'une de l'autre, d'après plusieurs botanistes qui suivent en cela l'opinion de Linné.

Fegatella. Nom espagnol de l'hépatique, *Hepatica triloba*, DC.

Feigblatterneppich. Un des noms allemands du *Ranunculus sceleratus*, L.

Feigwarzenkraut. Un des noms allemands du *Ranunculus Ficaria*, L.

Feigwarzenwurz. Un des noms allemands du *Scrofularia nodosa*, L.

Feigwarzkraut. Un des noms allemands du *Tormentilla erecta*, L.

Feijao. Nom portugais du haricot, *Phaseolus vulgaris*, L.

FEINIÈRE (la). Village de France à trois lieues N.-E. de Vire, où se trouve une source froide, dite martiale par Polinière (Carrère, *Cat.*, 503).

Feinte. Espèce d'alose de la Manche. V. *Clupea Alosa*, L.

Fel, Fiel. Noms latin et français de la *Bile*. Voyez ce mot.

Fel metallorum. Ancien nom du *Nitrate d'argent cristallisé*. Voyez I, 399.

Felandro. Nom italien du *Phellandrium aquaticum*, L.

Felce mascolino. Nom italien de la fougère mâle, *Polypodium Filix-mas*, L.

— quercina. Nom italien du *Polypodium vulgare*, L.

Felcher. Nom de la besole, *Salmo Wartmanni*, L., en Suisse.

Feldfeyfuss. Nom allemand de l'*Artemisia campestris*, L.

Feldcypresse. Un des noms allemands du *Teucrium Chamæpitys*, L.

Feldhuhn. Nom allemand des perdrix. Voyez *Perdix*.

Feldknoblauch. Un des noms allemands de l'*Allium Scorodoprasum*, L.

Feldkummel. Un des noms allemands du carvi, *Carum Carvi*, L., et aussi du *Thymus Serpyllum*, L. (Jourdan, *Pharm. univ.*).

Feldlerche. Nom allemand de l'alouette commune, *Alauda arvensis*, L.

Feldliebender taubenkropf. Nom allemand du *Silene Otites*, DC.

Feldmannstreu. Un des noms allemands de l'*Eryngium campestre*, L.

Feldringenblume. Un des noms allemands du *Calendula arvensis*, L.

Feldschwamm. Nom allemand du champignon de couche, *Agaricus edulis*, Bull. (I, 100).

Feldwegwarte. Nom allemand de la chicorée sauvage, *Cichorium Intybus*, L.

Felfal tavil. Plante jonciforme, à suc jaune, qu'on applique sur les douleurs rhumatismales, et dont on adoucit l'âcreté avec l'huile rosat (Alpin., *de plant. Ægypt.*, 96). Linné croyait cette plante une euphorbe. Bory dit que c'est le *Cynanchum viminale*, ce qui nous paraît fort difficile à décider, d'après le mauvais état de la figure de P. Alpin.

Felfar ahmer. Nom du piment, *Capsicum frutescens*, L., en Egypte.

FELINES. Carrère (*Cat.*, 473) indique, dans ce village de la basse Auvergne, à cinq lieues S.-E. de Brioude, une source minérale froide appelée *la Suchères*.

FELIS, Chats. Genre de mammifères digitigrades, carnassiers, dont plusieurs espèces ont joui jadis, en médecine, d'un crédit

qu'elles ont aujourd'hui complètement perdu. Nous pourrions citer le Chat rouge (*F. Caracal*, L.), dont, au rapport de Thunberg (*Voyage*, II, 198), la peau est très-estimée des colons du Cap, pour le traitement de la goutte ; le Lynx ou Loup-Cervier (*F. Lynx*, L.), maintenant disparu de la France et de l'Allemagne, et dont la graisse était vantée, en onction sur les jointures, dans le cas de paralysie, comme les griffes, portées en amulette, contre les spasmes, notamment l'épilepsie ; le Léopard (*F. Leopardus*, L.), dont la chair, bouillie dans du lait, est usitée aux Indes contre l'épilepsie (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 480); le Tigre royal (*F. Tigris*, L.), dont on fait bouillir la chair dans de l'huile de moutarde pour former un liniment, utile, dit Ainslie (*ibid.*), contre la maigreur; le Lion, enfin (*F. Leo*, L.), dont on a préconisé le cœur, mis en poudre, contre l'épilepsie et la fièvre quarte (douze à quarante-huit grains); le sang desséché, dans les mêmes cas, et comme sudorifique; la graisse, comme émolliente, anodyne, et pourtant, suivant les continuateurs de la Matière médicale de Geoffroy (V, 2e part., p. 112), comme chaude, pénétrante et de nature à augmenter les phlegmasies; mais c'est du chat, proprement dit (*F. Catus*, L.), que nous voulons surtout parler. Cet animal, originaire des forêts d'Europe, était estimé jadis comme aliment, au rapport de Gesner, soit dans la Gaule narbonnaise, soit en Suisse ; et, suivant le P. Du Tertre, il l'est aussi aux Antilles; mais à l'état domestique, même engraissé, et avant l'époque du rut, il est maintenant aussi peu prisé qu'usité, malgré ce qu'on dit communément de sa substitution au lapin dans des civets, des pâtés, etc. Matthiole, et d'autres auteurs, lui attribuent même quelque chose de vénéneux, et accusent sa cervelle de causer des vertiges, et jusqu'à la folie. D'un autre côté, on a quelquefois appliqué, avec succès dit-on, cet animal, ouvert tout vivant, sur le siége de certaines inflammations viscérales; on en a recommandé la graisse, autrefois employée dans l'onguent nervin, contre l'atrophie, les coliques utérines, et l'épilepsie ; le sang, tiré de sa queue, contre cette dernière maladie; celui que fournit l'oreille d'un chat noir, dans le cas d'érysipèle ; ses excrémens, pour guérir la goutte et l'épilepsie; sa bile, pour chasser le fœtus mort (Rhasès), ou dissiper la cataracte (Pline); sa tête, réduite en poudre, comme anti-ophthalmique ; Lémery indique enfin, dans le cas de panaris, l'introduction réitérée plusieurs fois par jour, pendant un quart d'heure, du doigt malade dans l'oreille d'un chat vivant. On peut, du reste, consulter, pour les détails, la *Faune des médecins* (IV, 28), et les sources auxquelles renvoie lui-même l'auteur de cet ouvrage érudit.

Felis odoratus, s. zibethinus. Anciens noms de la civette. Voyez *Viverra*.

Félix de Bagnères (Saint-). Voyez *Bagnères* (Saint-Félix de), I, 527.

Felongène, Felougne. Noms de la chelidoine, *Chelidonium majus*, L.

Felsenbeyfuss. Un des noms allemands de l'*Artemisia rupestris*, L.

Feltrisswurzel. Un des noms allemands de l'alcée, *Malva Alcea*, L.

Felvek. Nom turc du merle, *Turdus Merula*, L.

Femfingerert. Nom danois de la quintefeuille, *Potentilla reptans*, L.

Femfingeræt. Nom suédois de la quintefeuille, *Potentilla reptans*, L.

Femme, *Fœmina*. Voyez l'article *Homme*.

Fenabregne. Nom provençal du micocoulier, *Celtis australis*, L.

Fenasse. Nom languedocien du sainfoin, *Hedysarum Onobrychis*, L.

Fenchel. Un des noms allemands du fenouil, *Fœniculum vulgare*, N.

Fenchelholz. Nom allemand du *Laurus Sassafras*, L.

Fenegrick. Nom hollandais du *Trigonella Fœnum græcum*, L.

Fénérotet. Nom bourguignon du pouliot, *Mentha Pulegium*, L.

FENEYROLS. Village du bas Rouergue, à une lieue de Saint-Antonin, à trois cents pas duquel, sur les bords de l'Aveyron, est une source minérale froide (Carrère, *Cat.*, 514).

Fengrek. Nom polonais du *Trigonella Fœnum græcum*, L.

Fenicottero. Nom italien du flammant, *Phœnicopterus ruber*, L.

Fennel, Fennikel. Noms anglais et danois du fenouil, *Fœniculum officinale*, N.

Fenogrego. Nom portugais du *Trigonella Fœnum græcum*, L.

Fenou. Nom provençal du fenouil, *Fœniculum vulgare*, N.

Fenouil, Fenouil commun. *Fœniculum vulgare*, N.

— des Alpes. *Æthusa Meum*, L. (I, 480).

— annuel. *Ammi Visnaga*, L.

— aquatique, Fenouil d'eau. *Phellandrium aquaticum*, L.

— doux. *Fœniculum officinale*, N.

— de Florence. *Fœniculum dulce*, Bauh.

— de Malthe. *Fœniculum dulce*, Bauh.

— des marais. *Crithmum maritimum*, L.

Fenouil marin, *Crithmum maritimum*, L. Bernardin-de-Saint-Pierre dit qu'il croît en si grande abondance à Madère, qu'une de ses baies en a pris le nom de baie de Funchal ou de Fenouil (*Etudes de la nature*, II, 340).

— officinal. *Fœniculum officinale*, N.

— poivré. *Fœniculum piperatum*, N.

— de porc. *Peucedanum officinale*, L.

— puant. *Anethum graveolens*, L.

— de rocher. Nom qu'on donne en Pensylvanie au *Polypodium virginianum*, L.

— sauvage. *Conium maculatum*, L.

— sucré. *Fœniculum dulce*, Bauh.

— tortu. Nom que les anciens donnaient au seseli de Marseille, *Seseli tortuosum*, L.

— des vignes. *Fœniculum officinale*, N.

Fenugrec, Fenugreck, Fenugrek. Noms français, anglais et suédois du *Trigonella Fœnum græcum*, L.

Fenykl. Un des noms bohêmes du *Fœniculum vulgare*, N.

Feo. Nom japonais de la calebasse, *Cucurbita Lagenaria*, Ser. (II, 492).

Feonia. Nom arabe de la pivoine, *Pœonia officinalis*, L.

FER, *Ferrum*, σιδηρος des Grecs, Mars des alchimistes. Métal dur, très-ductile, à cassure grenue, mais d'une extrême ténacité, pesant 7,79, d'un gris bleuâtre, très-éclatant lorsqu'il est poli, ayant une odeur particulière et une saveur styptique; s'oxydant à l'air humide, décomposant l'eau à une haute température, brûlant vivement à la chaleur rouge, soit par le choc, soit au contact du gaz oxygène pur; fusible au feu de forge; fortement attiré par le barreau aimanté, et susceptible lui-même d'aimantation; formant, avec l'oxygène, trois oxydes différens qui donnent, avec les acides, des sels colorés; se couvrant d'une couche de cuivre lorsqu'on le plonge dans une dissolution de ce métal; donnant naissance, avec diverses proportions de soufre et de carbone, aux pyrites, à l'acier et au graphite; avec l'étain, à un alliage superficiel connu sous le nom de *Fer-Blanc*, et à un autre alliage employé, dit-on, avec plus d'avantage que l'étain pur, pour étamer le cuivre, etc.

Il est extrêmement répandu dans la nature à l'état soit natif, ce qui est rare, soit d'oxyde, toujours uni à un peu d'ammoniaque, soit de sel, soit de sulfure, ou enfin combiné à d'autres corps combustibles; il existe aussi, en petite quantité, dans les végétaux et les animaux, où même on a cru qu'il se formait spontanément, et dont, en outre, on l'a regardé comme le principe colorant. C'est des mines de fer oxydé ou carbonaté, qui abondent en France, qu'on l'extrait communément, en les calcinant avec du charbon dans des fourneaux particuliers, et battant la *fonte* qui en résulte pour en exprimer la matière vitrifiable nommée *laitier*. Purifié, il prend le nom de *Fer doux*, mais contient toujours une petite proportion de carbone, qui s'en sépare lorsqu'on le dissout dans un acide, sans toutefois le constituer à l'état de carbure proprement dit.

Ses nombreuses applications aux arts et à l'économie domestique sont assez connues pour qu'il soit superflu d'y insister: disons seulement que, réduit en lames, nommées *tôle*, on en forme des caisses, de la contenance de plusieurs tonneaux, employées aujourd'hui avec avantage dans la marine royale, pour la bonne conservation de l'eau dans les voyages de long cours. Quant à ses usages thérapeutiques, c'est à l'article *Ferrugineux* (voyez ce mot) que nous traiterons en commun, sous ce rapport, des divers composés qu'il sert à former, vu l'extrême analogie d'action qui les caractérise presque tous; mais ici nous avons à faire connaître et l'emploi qu'on en a fait à l'état de métal, comme médicament, et ses principales préparations, considérées sous le point de vue chimique et pharmaceutique: devant signaler, en outre, mais seulement d'une manière générale, les

vertus qu'on a plus spécialement attribuées à chacune d'elles, et les doses auxquelles il convient de les administrer.

I. *Fer à l'état métallique.* On ne l'emploie guère que sous forme de limaille (*limatura martis*, *scobs ferri*), pulvérisée dans un mortier de fer, tamisée et porphyrisée; soit qu'on la prépare exprès avec du fer doux, ce qui est le mieux; soit qu'on fasse choix de celle des épingliers; soit enfin que, prenant de la limaille ordinaire, on l'isole du cuivre qu'elle recèle ordinairement, au moyen d'un barreau aimanté, ce qui est le moins sûr. C'est une poudre grise, très-altérable, et qui, à raison de cela, doit toujours être préparée par un temps sec, et soigneusement conservée à l'abri de l'air et de l'humidité. Sa facile oxydation ne permet guère de décider si le fer jouit réellement, à l'état métallique, de quelque action sur l'économie vivante; il est même des personnes qui pensent que la chaleur développée pendant sa préparation suffit pour la faire passer en partie à l'état d'oxyde.

Quoi qu'il en soit, la limaille de fer a souvent été administrée, à la dose de six à vingt-quatre grains, plusieurs fois par jour, seule ou associée à des poudres ou extraits amers, à des aromatiques, au savon médicinal, à la crême de tartre (Tronchin), etc., substances qui, la plupart, en modifient la nature, et, sous forme de poudre, de pilules, de bols, d'électuaires, etc., comme tonique, emménagogue, vermifuge (*Ancien journ. de méd.*, XCI, 97), etc.; on cite même des cas d'anévrysmes où elle s'est montrée efficace (*Bull. des sc. méd.*, II, 250). Elle a été recommandée aussi depuis peu comme antidote des sels de cuivre, à la dose de quatre à six gros, délayée dans de l'eau gommée (Chevallier et G. Pelletan); quant à l'usage qu'on en a fait à l'extérieur, comme astringent, pour réprimer des sueurs fétides des pieds, il n'est pas sans inconvénient. Nous ne parlerons point de l'emploi externe du fer, ou plutôt de son proto-carbure (voyez *Acier*, II, 100), soit sous forme d'instrument tranchant ou piquant (voyez *Acupuncture*), soit comme *cautère actuel* (voyez ce mot), soit, en qualité sans doute de réfrigérant, pour remédier à des hémorrhagies, à des crampes, etc.; mais nous devons mentionner l'exemple singulier, observé par M. Rigal de Gaillac (Not. des trav. de la Soc. roy. de méd. de Bordeaux, 1er septembre 1817), d'accidens hystériques, aussi violens que rebelles, revenant chaque mois à l'époque des règles, et qui se suspendirent tout à coup, la malade ayant, au milieu d'un de ses accès, saisi à deux mains une barre de fer; moyen dont l'efficacité s'est depuis vérifiée chez la même malade, les corps froids et même l'aimant, essayés à cette occasion, n'ayant exercé, du reste, aucune espèce d'influence.

II. *Oxydes*. Ils sont, avons-nous dit, au nombre de trois.

Le *protoxyde*, qui est blanc, magnétique, soluble dans l'ammoniaque, et qui forme la base de quelques sels, le sulfate de fer en particulier, n'est pas usité; on ne le connaît guère d'ailleurs qu'à l'état d'hydrate, car la dessiccation suffit pour le faire passer à un second degré d'oxydation.

Le *deutoxyde*, considéré par quelques chimistes comme un mélange de protoxyde et de peroxyde, existe abondamment dans la nature, sous forme de cristaux d'un gris noirâtre; on en extrait presque tout le fer du commerce. Moins attirable à l'aimant que le protoxyde, il est susceptible de conserver le magnétisme; tous les aimans naturels, ou mines de fer oxydé magnétique, nommées, par les minéralogistes, *Fer oxydulé aimantaire*, sont même essentiellement formés par cet oxyde (Voyez *Aimant*, I, 118). Les *battitures* de fer, ou écailles détachées par la percussion de ce métal fortement chauffé, paraissent être composées de fer non oxydé, de deutoxyde, et quelquefois d'un peu de peroxyde : elles sont maintenant sans usage. Préparé artificiellement, à la manière de Lémery, qui le regardait comme du fer très-divisé, et l'obtenait en agitant de la limaille de fer dans de l'eau abritée du contact de l'air, et séparant par décantation l'oxyde à mesure qu'il se forme, il est noir, comme l'indique le nom officinal d'*éthiops martial*, sous lequel il est généralement connu. Une foule d'autres procédés ont été indiqués depuis; l'un des plus suivis en France est celui de M. Guibourt, qui consiste à faire, avec de la limaille de fer et de l'eau, une pâte qui s'échauffe et s'oxyde à l'air et qu'on lave au bout de quelques jours pour en séparer l'oxyde. L'éthiops martial est une des préparations de fer les plus usitées; on le donne, quoique souvent à dose un peu moindre, sous les mêmes formes que la limaille, et dans les mêmes circonstances.

Le *peroxyde* ou *tritoxyde de fer*, non attirable à l'aimant, très-variable d'aspect, mais, en général, d'un rouge d'autant plus beau qu'il est plus pur, passe pour plus actif et surtout pour plus astringent que le précédent; à l'air, il tend à se transformer en sous-trito-carbonate. Très-commun dans la nature, utilisé même dans quelques pays comme mine de fer, il y offre une foule de variétés, dont les principales, jadis employées parfois en médecine, portent les noms d'*hématite*, d'*ætite*, d'*ochre jaune*, de *terre d'ombre*, de *chalcite* (voyez ce mot, II, 196), etc. L'hématite, nommée *ferret*, à Paris, a été vantée, même à l'extérieur, comme styptique, par J. Dolaeus, à l'exemple des anciens, pour arrêter les hémorrhagies et les lochies (*Misc. acad. nat. curios. dec.*, I, A. 6 et 7; 1675 et 1676, p. 91);

l'ætite ou pierre d'aigle, variété brune de peroxyde de fer hydraté, ainsi nommée parce qu'on a cru qu'elle se trouvait dans le ventre ou le nid de cet oiseau, était censée douée de propriétés merveilleuses, surtout portée en amulette, etc.

Plusieurs des variétés artificielles de l'oxyde rouge de fer sont plus usitées ; tels sont 1° le *colcothar* ou *rouge d'Angleterre*, obtenu par la calcination du sulfate de fer ; non lavé, il servait, à l'extérieur, comme styptique, et faisait partie de quelques emplâtres ; lavé (*terre douce de vitriol*), il n'est guère d'usage qu'en peinture : celui qu'on retirait du sulfate de fer naturel, contenant du zinc et du cuivre, portait le nom de *gilla*, et passait pour un vomitif très-doux ; 2° *le safran de Mars astringent* (*crocus martis adstringens*), la seule des variétés du peroxyde de fer qui réellement continue à être de quelque usage, et qui, du reste, varie encore dans chaque pays suivant le procédé prescrit dans les diverses pharmacopées. En France, on le prépare soit en faisant fortement chauffer de la limaille de fer, sans cesse agitée, jusqu'à ce qu'elle passe au rouge-violet foncé ; soit en arrosant souvent de vinaigre la limaille de fer, qu'on chauffe ensuite fortement ; soit en calcinant les battitures de fer avec de l'huile, etc. ; mais, dans ces deux derniers cas, l'oxyde contient toujours du carbone. La dose du safran de Mars astringent est de 12 à 24 grains, une ou plusieurs fois par jour ; on l'employait surtout contre la diarrhée, la dysenterie et les hémorrhagies ; on en fait usage aussi à l'extérieur.

III. *Sels*. Les uns, comme le sulfate, le muriate, le tartrate, sont au minimum d'oxydation ; les autres, comme l'acétate, le nitrate, le phosphate, sont au maximum ; les premiers sont les plus usités en médecine.

1. *Acétate de fer*. On l'a employé dans divers états ; mou, il portait le nom d'*extrait de Mars ;* liquide, c'était l'*extrait de Mars acétique*, *vinaigre martial* ou *chalybé ;* on en faisait un *oxymel*, vanté par Fuller comme fondant et résolutif ; il entrait dans diverses teintures, celle de Zwelfer, par exemple, employée à la dose de 10 à 50 gouttes, dans l'*éther acétique ferré de Klaproth*, usité, à la dose de 20 à 30 gouttes, comme la teinture de Bestucheff, etc. ; mais en France maintenant il n'est guère d'usage que dans l'art de la teinture.

2. *Sous-carbonate de fer*. Ce sel, connu vulgairement sous le nom de *rouille*, et en pharmacie sous celui de *safran de Mars apéritif* (*crocus Martis aperiens*), a été appelé quelquefois, improprement, *oxyde de fer brun*. Selon M. Chevallier, il contient, comme les oxydes de fer, un peu d'ammoniaque ; c'est lui qui se forme à la surface du fer exposé à l'air humide, ou plongé dans l'eau aérée, comme on le voit dans la préparation de l'*eau ferrée*, si usitée, comme le sel lui-

même, contre la chlorose, la leucorrhée, la dyspepsie, l'hydropisie, etc.; cette préparation consiste, soit à jeter sur une poignée de cloux une pinte d'eau bouillante, qu'on décante au bout de douze heures, soit à laisser des cloux au fond d'une caraffe dont on renouvelle l'eau à mesure des besoins, soit enfin à éteindre dans l'eau du fer rougi au feu, comme le font les forgerons, soit même à mettre en contact de la limaille de fer avec de l'eau acidulée par le gaz acide carbonique, ce qui constitue l'*eau chalybée* de quelques auteurs; ce sel fait aussi partie d'un grand nombre d'eaux ferrugineuses naturelles (Forges, Aumale, Cambo, etc.), où il est souvent dissous par un excès d'acide (Spa, Pyrmont, Contrexeville, Vals, etc.).

L'ancienne manière de préparer le safran de Mars apéritif, consistait à exposer de la limaille de fer à la rosée du mois de mai, et à en séparer, au moyen du tamis, la poudre d'un jaune rougeâtre qui se forme à sa surface; mais on peut l'obtenir, plus constant dans sa nature, en précipitant le sulfate de fer dissous dans l'eau, par une solution de sous-carbonate de potasse ou de soude, et lavant soigneusement le précipité. Il passe pour plus actif que les oxydes de fer auxquels on le préfère, et s'administre aux mêmes doses. On l'a surtout vanté contre le cancer, les névralgies, la fièvre quarte où Buchwald l'estimait préférable au quinquina, et même comme apéritif, outre les vertus tonique, emménagogue et antichlorotique (*Journ. gén. de méd.*, XXIV, 308) qu'on lui a depuis long-temps attribuées, et qu'il possède réellement à un haut degré.

Il entre dans un grand nombre de préparations, notamment dans la *poudre de Grimaldi*; la *teinture alcaline de Stahl*, liquide, d'un rouge foncé, obtenu en mêlant du nitrate de fer avec du sous-carbonate de potasse, paraît être une solution dans ce dernier sel de sous-carbonate de fer et de nitrate de potasse; elle est décomposée par l'eau et l'alcool; les Anglais qui l'emploient à la dose d'un demi gros à 1 gros 1/2, la regardent comme tonique et excitante. Le *sous-carbonate de fer et de potasse*, préparé par fusion avec la limaille de fer et le sous-carbonate de potasse, et abandonné ensuite à l'air où il tombe en deliquium, s'en rapproche beaucoup. Il en est de même de la *mixture de Griffith*, moins active pourtant puisqu'on l'administre par once, et des pilules du même auteur, vantées en Angleterre contre la phthisie tuberculeuse, et qui mériteraient d'être expérimentées avec soin, vu la puissance des deux sels (le sulfate de fer et le sous-carbonate de potasse ou de soude) qui, par leur double décomposition, en font essentiellement la base (Voy. la *Pharmac. univ.* de M. Jourdan). Une formule enfin que nous a communiquée M. Blaud, médecin à Beaucaire, qui en a maintes fois constaté l'étonnante effica-

cité dans des cas de chlorose des plus invétérés, au milieu même des circonstances les moins favorables à la guérison, se rapproche aussi des pilules de Griffith, et mérite d'autant plus d'être recommandée à l'attention des expérimentateurs, que le premier essai que nous venons d'en faire a été des plus heureux et des plus prompts, comme nous l'avait prédit avec assurance son docte auteur, qui la regarde comme réellement spécifique dans cette affection. Elle consiste dans un mélange de sulfate de fer et de sous-carbonate de potasse, ãã 4 gros, auquel on ajoute un peu de mucilage, et q. s. d'une poudre inerte pour faire 48 pilules ou bols; car, suivant le degré d'humidité de l'atmosphère, la quantité de poudre nécessaire pour absorber les sels, liquéfiés par leur simple mélange, varie d'une manière singulière. On donne du premier au quatrième jour une pilule le matin et une le soir, sans aucun autre auxiliaire qu'une infusion légère de fleurs de camomille, qui n'est pas même indispensable; du quatrième au septième jour, trois pilules en trois doses; du septième au dixième, six pilules; du dixième au treizième, neuf pilules; on continue à cette dernière dose jusqu'à ce que la pâleur ait cessé, ce qui arrive, dit M. Blaud (et nous l'avons vérifié), du quinze au trentième jour; on redescend ensuite par gradation à la dose primitive. Ce remède peut également être administré dans du chocolat, sous forme de pastilles, contenant chacune six grains de sulfate de fer et autant de sous-carbonate de potasse.

3. *Citrate de fer*. Ce sel entre à l'état impur dans deux préparations inscrites, dans certaines pharmacopées, sous les noms de *teinture de fer et d'orange*, et de *trochisques de fer citronnés*, mais à peu près sans usage aujourd'hui.

4. *Gallate de fer*. Voyez *Encre*, III, 118.

5. *Hydrochlorate de fer* (Muriate de fer). On le prépare en combinant directement la limaille de fer pure avec l'acide hydrochlorique, filtrant et faisant évaporer la liqueur, soit en consistance d'extrait, soit jusqu'au degré convenable pour la cristallisation, ce qui forme deux médicamens différens, tous deux quelquefois usités. Ce sel, d'une couleur verte, d'une saveur fortement styptique, fait partie de divers médicamens composés, entre autres de la *teinture de Mars astringente*, où il est dissous par l'alcool. Il a été recommandé spécialement par Autenrieth contre les diarrhées colliquatives du typhus, et par le docteur de Pommer, dans la gastro-malacie des enfans, à la dose de 8 à 15 grains dans une potion gommeuse de 5 onces donnée par cuillerée à café de 2 en 2 heures (Voyez deux obs. dans le *Bull. des sc. méd.* de M. de Fér., XI, 298; et *Nouv.*

bibl. méd., 1827, III, 282. Voyez aussi la thèse de F. F. Fels de Leipzig, traduite dans le *Journ. gén. de méd.*, CV, 167).

Exposé à l'air, l'hydrochlorate de fer s'oxygène et tombe en déliquium; fortement chauffé, il se sublime à l'état de proto-chlorure, composé employé dans la préparation de la teinture de Bestucheff, qui a l'éther pour excipient, et est usitée à la dose de 20 à 30 gouttes comme tonique et antispasmodique. Il doit, comme l'hydrochlorate, être conservé à l'abri de l'air et de l'humidité.

On confond souvent avec le proto-hydrochlorate de fer, le trito-hydrochlorate, préparé avec le fer, l'acide muriatique et l'acide nitrique, qui est ou en masse d'un rouge brun, ou liquide (*eau styptique de Loff*), et que dans ces deux états on emploie, en Belgique surtout, contre les hémorrhagies passives, le dernier à la dose de 3 à 6 gouttes, plusieurs fois par jour, dans une tisanne mucilagineuse. (Voyez *la Pharmacopée* de M. Jourdan, I, 535, pour ces composés comme pour une multitude d'autres préparations ferrugineuses.)

Quant aux *fleurs martiales* (*ens Martis*), ou hydrochlorate d'ammoniaque et de fer (muriate d'ammoniaque ferrugineux), qui font aussi partie de diverses solutions ou teintures, elles ont été fort vantées comme remède excitant, tonique, emménagogue, et même fondant, diurétique, anthelminthique, etc., et employées en outre contre les fièvres d'accès et leurs suites; on les donne à la dose de 4 à 12 grains plusieurs fois par jour, en pilules surtout, et unies ordinairement à l'extrait de gentiane. L'*ens Veneris* que Boyle recommandait comme un puissant tonique, n'en est pas distinct malgré le nom qu'il porte.

6. *Hydrocyanate ferruré de fer* ou bleu de Prusse. Voyez *Ferrocyanate de fer*, II, 530.

7. *Malate de fer*. Ce sel, comme le citrate, est toujours impur, car on se sert, pour le préparer, soit du suc de pommes aigres, soit du suc de coings, soit de cidre, qu'on fait macérer avec de la limaille de fer porphyrisée; il est à raison de cela désigné communément dans les pharmacopées sous les noms d'*extrait de Mars pommé*, *cydonié*, etc., et figure dans diverses préparations toniques, plus usitées à l'étranger qu'en France.

8. *Nitrate de fer*. A l'état liquide, il constitue les *gouttes martiales*, employées au nombre de 6 à 12 comme tonique contre la dyspepsie; il fait partie du *baume d'acier*, vanté jadis en frictions contre les douleurs de la goutte, sert à préparer la *teinture martiale alcaline de Stahl*, etc.

9. *Phosphate de fer*, bleu de Prusse natif. Indiqué dans plusieurs pharmacopées étrangères, ce sel insoluble, où le fer est comme dans

le précédent à l'état de tritoxyde, a été vanté par Kapp dans une dissertation imprimée à Erlangue, en 1801 : la dose est de 10 à 15 grains. Il a été essayé aussi, mais sans succès, à la dose de 6 grains trois fois par jour, par le docteur Woelker, dans un cas de cancer du sein (voyez *Journ. univ. des sc. méd.*, IV, 237), sans doute d'après l'usage qu'en a fait à l'extérieur Carmichael dans divers cas de cancer ulcéré. Frank de Francfort (*Bibl. méd.*, LXXVI, 240) et Schobelt disent qu'à l'état liquide, c'est-à-dire apparemment dissous dans un excès d'acide, il est fort utile pour arrêter la carie des dents.

10. *Sulfate de fer*, *vitriolum* des anciens, vitriol vert, etc. Ce proto-sulfate, très-commun dans la nature, fort usité dans les arts, surtout pour la teinture en noir et en gris, la préparation de l'encre, du bleu de Prusse, etc., est connu vulgairement sous le nom de *Couperose verte*, à cause de la couleur de ses cristaux; il a une saveur fortement styptique, et forme avec l'eau, où il se dissout très-bien, une liqueur qui à l'air ne tarde pas à se changer en sous-trito-sulfate insoluble, qui se précipite sous forme de poudre jaune, et en trito-sulfate acidule, qui reste en solution et colore en rouge le liquide. Chauffé de manière à perdre seulement son eau de cristallisation, il forme une poudre grise, nommée jadis *poudre de sympathie de Digby*. Celui du commerce, qui est un mélange de proto-sulfate et de sous-trito-sulfate, contient souvent du cuivre et d'autres substances étrangères; on pourrait le purifier en faisant bouillir sa solution avec de la limaille de fer bien pure, et la soumettant ensuite à la cristallisation; mais il vaut mieux le préparer directement pour les usages de la médecine.

Ce sel est assez généralement regardé aujourd'hui comme pouvant à lui seul tenir lieu de toutes les autres préparations ferrugineuses, ce qui n'est pas suffisamment démontré; il passe pour éminemment tonique et astringent, et en cette qualité comme antifébrile, emménagogue, vermifuge, etc., et, à dose de 2 ou 3 grains seulement, comme apéritif et fondant. Donné à l'intérieur par doses de 6 à 12 grains, ou à l'extérieur à dose plus élevée, il est recommandé contre l'atonie des organes digestifs, les hémorrhagies passives, les flux muqueux, etc.; à plus haute dose (12, 24 grains) son action est plus générale; à celle de 3 à 4 scrupules à la fois, il produit communément ou des vomissemens ou la diarrhée, et a été spécialement recommandé comme vomitif dans l'empoisonnement par les champignons (*Journ. gén. de méd.*, XXIV, 217). On le fait prendre, soit dissous dans l'eau pure ou dans une eau minérale, soit associé au vin et à d'autres liquides, soit en pilules avec divers extraits, mais la plupart le décomposent; il fait en outre partie d'une foule de prépara-

tions officinales, où il est aussi le plus souvent décomposé et ramené à l'état de sous-carbonate ou d'oxyde ; tels sont les *pilules de Thomson*, l'*eau styptique de Weber*, le *sel martial de Lagrésie*, préconisé contre l'ictère et les obstructions, et où il est associé au sulfate de potasse ; la *mixture* et les *pilules de Griffith*, celles de M. Blaud (V. ci-dessus, p. 231, à l'article *sous-carbonate de fer*), etc. ; il est enfin le principe minéralisateur de plusieurs eaux ferrugineuses naturelles, fort utiles et fort usitées, celles de Passy, par exemple. L'*eau styptique de Matte-la-faveur*, long-temps vantée comme un puissant arcane contre les hémorrhagies, n'est en définitive qu'une solution aqueuse de sulfate de fer ; le *sel de Mars de Rivière* préconisé aussi contre les hémorrhagies, les langueurs d'estomac, les obstructions, etc., n'est aussi qu'un sulfate de fer impur préparé par un procédé particulier. Ypey a beaucoup recommandé contre le rachitisme une *poudre* analogue a celle de Digby, qu'il donnait à la dose de 2 grains 4 fois par jour. La solution de sulfate de fer calciné au rouge, est indiquée par M. Braconnot comme un moyen précieux de conservation pour les pièces anatomiques, et aussi comme très-salutaire dans le traitement des ulcères de mauvaise nature (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, juillet 1825, p. 277), etc.

11. *Tartrate de potasse et de fer.* Le protoxyde de fer donne avec l'acide tartrique et la potasse un sel triple dont on distingue en pharmacie plusieurs variétés, soit quant à sa forme solide, molle ou liquide, soit quant à son degré de pureté, et qui de plus est la base d'une multitude de composés plus ou moins informes, tous remarquables par leur vertu éminemment tonique, tels que la *teinture de Ludwig*, *le baume vulnéraire de Dippel*, et surtout *le vin martial* ou *vin chalybé*, médicament encore prescrit quelquefois, à la dose de 2 à 4 onces, et qui résulte de l'action du vin blanc sur la limaille de fer (1 once de celle-ci par livre de liquide). Les plus usitées de ces variétés sont :

1°. *Le tartre chalybé* ou *tartre martial soluble*, le plus régulier de tous. Quoique susceptible de cristalliser, il est sous forme de poudre d'un brun verdâtre, d'une saveur légèrement styptique ; la dose en est de 12 à 24 grains dans un verre de liquide.

2°. *L'extrait de Mars*, qui est mou et déliquescent.

3°. *La teinture de Mars apéritive* (nom donné aussi à la solution alcoolique du tartre chalybé dont nous parlons plus loin). Ces trois premières préparations, dont il existe du reste une multitude de recettes, diffèrent plus par leur état que par leur composition. Il n'en est pas de même des suivantes :

4°. *Les boules de Mars* ou *de Nancy* (*globuli martiales*), mélange

de tartrate de potasse ferrugineux, de tartrate de fer neutre et de fer en excès, qu'on forme en mêlant une partie de limaille de fer à 2 de tartre blanc, qu'on humecte d'alcool faible, renouvelé jusqu'à ce que le mélange ait acquis assez de ténacité pour être façonné en boules de la grosseur d'une petite noix. Ce médicament est employé soit en poudre, ce qui est rare, à la dose de 5 à 10 grains, soit en solution dans l'eau : il suffit d'agiter quelques instans une de ces boules dans de l'eau, pour obtenir un liquide brun-rougeâtre, fort usité, à l'extérieur comme à l'intérieur, dans le peuple surtout, à la suite des chutes, des coups, des luxations, des entorses, dans les cas d'ecchymose, de commotion, etc., pour résoudre le sang épanché, dégorger des parties œdématiées, etc. *Les boules de Molsheim* en diffèrent surtout par l'addition du benjoin et de la térébenthine, selon les uns, ou par celle de diverses résines suivant d'autres.

5°. Enfin *la teinture de Mars tartarisée*, solution alcoolique de tartre chalybé; on la donne à la dose de 20 à 30 gouttes, plusieurs fois par jour, dans un véhicule convenable, ou à celle de 1 à 2 gros dans une potion de six onces.

IV. *Carbures de fer*. L'acier, le graphite (et même à quelques égards la fonte, et jusqu'au fer impur du commerce), se rapportent à cet ordre. Voyez à l'article *Carbone*, II, 100.

V. *Sulfure de fer*, pyrite martiale. Il est ou natif ou artificiel, et varie dans la proportion de ses principes constituans. Le sulfure natif jaune, connu sous le nom de *pyrite martiale jaune* ou *marcassite* (chimiquement identique avec la *pyrite blanche* des minéralogistes), est très-abondant dans la nature, mais complètement inusité en médecine, et probablement sans action, vu son insolubilité complète. C'est un persulfure ; il est d'un jaune bronze, non magnétique, inaltérable à l'air froid et humide. Le protosulfure, qui est d'un brun jaunâtre et magnétique, est au contraire indiqué dans quelques pharmacopées; on le prépare en faisant chauffer fortement des lames de fer pur avec du soufre et détachant le sulfure formé à leur surface, ou en soumettant à la fusion un mélange de soufre et de limaille de fer pur. Nous l'avons vu indiqué naguère par un charlatan, comme souverain contre l'hydropisie ascite, à la dose de quelques gros; mais des essais tentés dans divers hôpitaux de Paris, n'ont nullement confirmé les prétendues vertus de cet arcane. *Le safran de Mars apéritif avec le soufre*, mentionné dans la matière médicale de Geoffroy, paraît être un mélange de sulfure et d'oxyde rouge de fer ; la dose en est de 15 grains à un gros. La pharmacopée universelle de M. Jourdan fait enfin mention d'un *sulfure de fer*

potassé, mais sans indiquer les propriétés qu'on lui attribue. Voyez *Alaqueca*, I, 135.

Telles sont, parmi les préparations de fer les plus régulières, celles qui sont le plus usitées ou qui du moins ont joui de plus de renommée. L'article *Ferrugineux*, complément naturel de celui-ci, fait connaître les propriétés qui semblent leur être communes à toutes, et les indications de leur emploi médicinal.

Fer aéré. Ancien nom du sous-carbonate de fer. Voyez III, 230.

— carbonaté. Sous-carbonate de fer. Voyez III, 230.

— blanc. Fer laminé et étamé. Voyez III, 227.

— carburé. Combinaison de fer avec le charbon. Voyez II, 100.

— magnétique ou Fer oxydulé magnétique. Voyez *Aimant*.

— oxydé, oxydulé. Voyez *Oxydes de fer*, III, 229.

— oxydé géodique. C'est l'ætite, variété naturelle de tritoxyde de fer. V. III, 229.

— spathique. Synonyme de fer carbonaté ou sous-carbonate de fer.

— sulfaté ou sulfate de fer. Voyez III, 234.

— sulfuré. Voyez *Sulfure de fer*, III, 236.

— tartarisé. Ancien nom du tartrate de potasse et de fer. Voyez III, 235.

Fer-a-cheval. Un des noms de la Persicaire, *Polygonum Persicaria*, L., des taches noires arquées de ses feuilles On le donne aussi à l'*Hippocrepis comosa*, L., de la forme de ses fruits.

Ferkel. Nom allemand du cochon de lait. Voyez *Sus Scrofa*, L.

— kaninchen. Nom allemand du cochon d'Inde. Voyez *Cavia Cobaya*, L.

FERMENT. Substance visqueuse et floconneuse qui se sépare du suc des fruits soumis à la fermentation vineuse. Le ferment paraît différer suivant l'espèce de fruit qui le fournit, et être plutôt un mélange de diverses substances qu'un principe particulier; la seule de ses variétés dont la médecine ait fait quelque emploi, est connue sous le nom de *Levure de bière*. Voyez ce mot.

Fermento di cervogia. Nom italien de la *Levure de bière*.

Fermentum cerevisiæ. Nom latin de la *Levure de bière*. Voyez ce mot.

Fernambouc (Bois de). *Cæsalpinia echinata*, Lam. (II, 10).

Féro. Nom donné à Nice à la dorade, *Coryphæna Hippurus*, L.

Ferocosse. Palmier de Madagascar, dont on mange le chou; il paraît appartenir au genre *Areca*.

FERON. Village de France (département du Nord), à deux lieues et demie d'Avesnes, dans lequel est une source minérale, peu étudiée jusqu'ici par les médecins, et de quatre livres de laquelle M. Tordeux (*Annales de chimie*, LXXII, 216) a obtenu, outre 1,34e en volume d'air atmosphérique, et autant de gaz acide carbonique, onze grains un quart de résidu formé de : muriate de magnésie, 0,073; muriate de soude, 0,073; sulfate de chaux, 0,017; sulfate de magnésie, 0,103; carbonate de chaux, 0,036; enfin des traces d'oxyde de fer et de silice.

Feronia elephantum, Roxb. Grand arbre de la côte de Coromandel,

de la famille des Orangers, de la décandrie monogynie, qui donne par incision, d'après Roxburg, une gomme transparente, dont on se sert à divers usages, surtout pour la peinture (*Corom.*, II, t. 141).

FERRARIA. Genre de plantes de la famille des Iridées, de la triandrie monogynie. Les bulbes du *F. cathartica*, Mart., et du *F. purgans*, Mart., deux espèces du Brésil, contiennent un principe âcre qui, mêlé à la gomme et à l'amidon, qu'on y observe aussi, leur donne la propriété purgative. On administre, dans le pays, le suc récent de ces oignons qu'on appelle *Ruibarbo do campo*, *Ruibarbo do pyrethro*, à la dose de un à deux gros (Martius, *Plantes méd. du Brésil*). Le nom de *Ferraria* indique, dans quelques anciens ouvrages, la scrofulaire aquatique.

FERRATA. Source près de Naples, au bord de la mer, dans une espèce de grotte. L'acide carbonique, les carbonates de fer et de soude, l'alumine, en sont les principes dominans (*Dict. des sc. méd.*, XXXIII, 481).

Ferret d'Espagne. Un des noms de l'*Hæmatite*, selon Lemery. Voyez *Fer*.

FERRIÈRE-BÉCHET. Village de France à 1 lieue de Seez, et 4 d'Alençon, où Carrère (*Cat.*, 505) indique une source minérale froide, acidule, regardée comme ferrugineuse par Doolant Desnos.

FERRIÈRES. Petite ville de France (département du Loiret), à trois lieues N.-E. de Montargis, au-dessous de laquelle est une source minérale froide, où M. Gastellier a trouvé des sulfates de fer, de chaux et de magnésie. Ce médecin l'administrait avec succès, à la dose de trois verres, contre la dyspepsie, la dysenterie chronique et l'ictère, suite d'engorgemens du foie.

Ferro. Nom italien et portugais du *Fèr*.

Ferro-cyanates. Nom donné par Thomson aux hydrocyanates triples. Voyez II, 530.

FERRUGINEUX, *medicamenta ferruginea*. On donne ce nom en thérapeutique, ou celui de *martiaux*, aux médicamens qui contiennent du fer et doivent à ce métal leurs principales propriétés médicinales. A l'article *fer*, nous avons fait connaître les composés les plus réguliers dont il est la base, et quelques-unes des nombreuses préparations dans lesquelles l'a de tout temps fait entrer la polypharmacie. Nous avons indiqué aussi les propriétés du fer à l'état métallique, ne pouvant évidemment comprendre parmi les *ferrugineux* ce métal lui-même, et à chacun de ses composés les vertus qu'on leur a particulièrement attribuées, et les doses auxquelles ils peuvent être administrés. Il nous reste ici à considérer les ferrugineux dans leurs applications générales communes à tous, ou du moins aux principaux d'entre eux, car il existe réellement entre la plupart de ces substances une analogie d'action qui, dans beaucoup de cas, peut, à

la dose près, rendre indifférent le choix de tel ou de tel de ces médicamens pour remplir une même indication thérapeutique; aussi de nos jours le nombre des plus usités est-il réduit à quatre ou cinq, savoir : le deutoxyde (éthiops martial), le sous-carbonate (safran de mars apéritif), le sulfate, et, plus rarement, le muriate sublimé et le tartrate de potasse et de fer, sans parler des eaux minérales ferrugineuses, naturelles ou factices, si propres, dans bien des cas, à les remplacer tous avec avantage. Quelques praticiens pensent même que le sulfate de fer pourrait les suppléer tous; Geoffroy croyait au contraire que le fer ou ses oxydes l'emportaient en efficacité sur les sels ferrugineux : cette question mériterait d'autant plus d'être approfondie, que les martiaux sont incontestablement au nombre des agens les plus utiles et tout à la fois les plus sûrs dans leur emploi, que possède la matière médicale.

Ces médicamens offrent tous une saveur styptique, astringente, connue sous le nom de *goût d'encre*, mais dont l'intensité varie suivant leur degré de solubilité, étant comme nulle dans le protosulfure, faible dans les oxydes et le sous-carbonate, plus marquée dans le tartrate, très-forte dans le sulfate, l'acétate, le muriate, etc. En général, l'activité de ces médicamens est proportionnée à cette propriété, en sorte que la dose en doit être d'autant plus élevée qu'ils sont moins solubles ou moins sapides. Aussi les oxydes et le sous-carbonate peuvent-ils, sans inconvénient, être portés jusqu'à la dose de plusieurs gros par jour, tandis que le sulfate ne s'administre guère que par grains, du moins comme tonique, l'action en étant vomitive ou purgative à la dose d'un gros, et, d'après les expériences de M. Orfila (*Toxicol. gén.*, I, 608), pouvant même, chez les chiens du moins, devenir analogue à celle des poisons irritans, soit qu'on introduise ce sel dans l'estomac ou le tissu cellulaire (2 gros), soit qu'on l'injecte dans les veines (8 ou 10 grains).

Les propriétés médicinales des ferrugineux sont connues de toute antiquité (Voyez J.-F. Gmelin, *Appar. med.*, I, 305). On les a dit astringens, toniques, apéritifs, propriétés qu'on regardait, non comme toutes réunies dans chacun d'eux, mais comme prédominantes, à l'exclusion les unes des autres, dans telle ou telle de leurs préparations. Tantôt ils constipent, tantôt ils relâchent, et toujours ils colorent en noir les excrémens, et sont en partie évacués par les urines, que noircit alors l'infusion de noix de galle. Leur action la plus marquée, celle de laquelle paraissent dériver tous les bons effets qu'ils produisent, lorsqu'on les donne à dose convenable dans les cas où ils sont réellement indiqués, c'est celle qu'ils exercent sur les fonctions assimilatrices dont ils semblent particulièrement réta-

blir l'intégrité, et augmenter l'énergie. C'est ainsi que, chez des sujets radicalement faibles, ou débilités par de longues maladies, on voit souvent, sous l'influence de ces précieux médicamens, et d'une manière ou successive ou simultanée (fait qui n'est point encore éclairci), l'appétit se développer, des digestions jusque-là languissantes s'améliorer; l'hématose devenir plus parfaite, le sang acquérir plus de couleur et de plasticité, le pouls plus de force et de plénitude; la circulation, la respiration même se régulariser; la nutrition s'opérer avec plus d'activité; la force musculaire s'accroître; la vie se réveiller en quelque sorte; enfin, tous les attributs de la santé succéder peu à peu aux funestes insignes de la maladie. En même temps la chaleur générale augmente, la tonicité est plus manifeste, la peau décolorée s'anime, certaines sécrétions ou excrétions imparfaites se rétablissent ou se régularisent, l'absorption, enfin, renaît, et des congestions, des épanchemens, résultats de l'atonie générale, disparaissent, à mesure que se développent le ton, la vitalité de toute l'économie.

De tels effets, salutaires dans tous les cas où la langueur générale, essentielle en quelque sorte, est indépendante de toute lésion locale profonde, peuvent être portés quelquefois au point de devenir morbides. Ainsi, dans certaines circonstances, les ferrugineux causent de l'anxiété, des nausées, des coliques; mais souvent alors il suffit de l'addition de quelque substance aromatique pour qu'ils soient supportés, ce qui semble accuser un mode d'irritation bien distinct de l'irritation inflammatoire. D'autres fois, c'est de la pléthore, ou même des hémorrhagies, l'épistaxis surtout, qu'ils déterminent, et alors il convient d'en suspendre l'administration, ou d'en faciliter l'action par l'usage des délayans ou même des laxatifs.

Les indications de leur emploi méritent donc d'être exactement précisées. En général, ils conviennent dans tous les cas de débilité profonde, qui semblent se rattacher à une nutrition imparfaite, comme on le voit chez certains convalescens, chez les scorbutiques, chez les individus mal nourris, mal logés, qui vivent dans un air insalubre, dans des lieux humides; enfin chez les chlorotiques, où l'efficacité des ferrugineux, de tout temps reconnue, a été si bien exposée par Sydenham. C'est dans cette affection surtout qu'on peut les dire spécifiques. Rien de plus remarquable que la promptitude avec laquelle ils rendent à la vie, pour ainsi dire, ces êtres frêles, décolorés, languissans, que le travail de l'accroissement, joint souvent à la non-apparition ou à la suppression des menstrues, expose à des accidens si variés et souvent si rebelles à l'action de tous les autres moyens. Leur efficacité ne se montre pas moins remar-

quable quelquefois, dans le traitement des affections liées au dérangement des fonctions digestives, telles que certaines dyspepsies, les diarrhées atoniques, les maladies vermineuses, etc.; dans les scrofules, les hémorrhagies passives, l'aménorrhée par faiblesse, les flux dus au relâchement des membranes muqueuses, le diabètes, les suites de la mastupration et des pertes sanguines; certains cas d'anaphrodisie et de stérilité, la leucophlegmatie, l'œdème, les hydropisies même, dépendantes de la seule atonie des vaisseaux absorbans, etc.

Certaines affections nerveuses disparaissent aussi sous l'influence des martiaux, soit que, liées au trouble général de l'économie, elles cèdent naturellement lorsque toutes les autres fonctions se rétablissent, car on sait que les désordres nerveux ne reconnaissent souvent pour cause qu'un état général de faiblesse; soit que les préparations de fer exercent réellement une action toute spéciale sur le système nerveux. C'est ainsi qu'on emploie avec succès les eaux minérales ferrugineuses dans le tremblement des membres, les débilités des extrémités qui succèdent à la paralysie, et que depuis quelques années on a beaucoup vanté, en Angleterre surtout, contre les névralgies, et particulièrement le tic douloureux, le sous-carbonate de fer, donné à la dose d'un à trois gros par jour, en trois fois. On peut consulter, à ce sujet, les nombreuses observations recueillies par B. Hutchinson (voyez *Journ. univ. des sc. méd.*, XIX, 70; *Journ. d'Edimbourg*, XVIII, 321 et 411); Killer, Carter et Forster (*Journ. de méd. et des sc. nat.*, 1823); Richemond (*Bibl. méd.*, LXXVII, 107); Stewart Crawford, Davis et Tood Thomson (*London Med. and surgical journal*, n° 288; *Bull. des annonces scient.* de Férussac, II, 158); P. B. Dreyfus (*Thèse*. Strasbourg, 1826, in-4°); Duparcque (*Nouv. bibl. méd.*, 1826, III, 5); Belcher (*ibid.*, I, 121); Witteke (*ibid.*, III, 123); Mêlier (*Journ. gén. de méd.*, XCIX, 3); Borthwick d'Edimbourg (*Journ. des sc. méd.*, XLI, 228), etc.

La vertu antifébrile attribuée à certains ferrugineux, celle notamment du sous-carbonate de fer, vanté par Buchwald, et du sulfate de fer, que M. Marc signala il y a 20 ans comme aussi efficace, à la dose d'un gros, que le quinquina, surtout contre les fièvres qui ont résisté à ce médicament, les fièvres épidémiques automnales, etc. (*Journ. gén. de méd.*, 1810), et qu'ont depuis expérimenté avec succès M. Martin (*Bull. de la soc. méd. d'émul.*, août 1811) et M. Duval d'Anvers, en 1812 et 1813, mais dont M. Barbier dit n'avoir pas obtenu d'avantage; cette vertu antifébrile, disons-nous, si toutefois elle se distingue réellement de celle des autres toniques, pourrait se rattacher peut-être aussi à cette

action spéciale que semblent exercer les martiaux sur le système nerveux.

Quant à l'action des ferrugineux contre le cancer, elle est malheureusement bien moins démontrée encore, malgré l'essai publié en 1806 par le docteur Carmichael sur l'efficacité du sous-carbonate de fer dans cette maladie (Voyez *Ann. de litt. méd. étr.*, septembre 1808), et ses recherches plus récentes sur l'utile application du *phosphate de fer oxygéné*, préférablement à toute autre préparation ferrugineuse, pour guérir le cancer ulcéré (Voyez *Bibl. méd.*, XXIII, 249).

A l'extérieur, les ferrugineux sont employés avec avantage comme fortifians, soit seuls, soit aidés de médicamens internes. On fait surtout usage dans ce but des eaux minérales ferrugineuses, et de l'eau de boule (solution aqueuse de tartrate de fer et de potasse), appliquées en lotions ou en douches sur les parties affaiblies, paralysées ou engorgées par du sang extravasé, de la sérosité, etc.

Si les ferrugineux sont utiles en général aux individus faibles, lymphatiques, et veulent être favorisés dans leur administration par le concours d'un air pur, de l'insolation, de l'exercice, d'une bonne alimentation, ils sont contre-indiqués au contraire chez les sujets vigoureux, pléthoriques, irritables, disposés aux congestions et aux hémorrhagies actives; ils le sont également chez les femmes enceintes, les individus menacés de phthisie; dans le traitement de toutes les maladies aiguës, quoique souvent utiles dans leur convalescence, des hémorrhagies actives, des engorgemens chroniques des viscères, où pourtant on a vanté leur vertu apéritive, réelle sans doute quand ces engorgemens, purement atoniques, ne sont pas essentiellement inflammatoires; dans celui des hydropisies qui en dépendent, etc.; aussi leur administration, pour être salutaire, réclame-t-elle de la part du médecin une juste appréciation des causes et de la nature des maladies, les ferrugineux pouvant être aussi nuisibles entre des mains ignorantes, qu'ils se montrent souvent efficaces dans des mains habiles. Ajoutons, en terminant, que lorsqu'ils sont bien indiqués, il importe de ne point les prescrire avec trop de timidité, et d'en continuer l'usage assez long-temps pour en pouvoir réellement apprécier les effets; leur inefficacité prétendue n'ayant souvent pas d'autre cause que l'inobservation de l'un ou de l'autre de ces préceptes.

Sala (A.). *Anatomia vitrioli in duos tractactus divisa.* Genevæ, 1609, in-12. — Bausch (J.-L.). *Schediasmata bina curiosa de lapide hæmatite et ætite.* Leipsick, 1665, in-8. — Kraussen (R.-W.). *Mars salutifer omni genum morborum debellator.* Præs. A. S. Scholzen. Jenæ, 1672, in-4. — Vater (C.). *Diss. de virtute martis adstrictoria et aperitiva.* Wittemberg, 1683, in-4. — Beuttel (J.-G.). *Diss. de medicamentis martialibus.* Altdorf, 1685, in-4. — Hoffmann (J.-M.). *Diss. de medicamentis martialibus.* Altdorf, 1685.

in-4. — Homberg (J.P.). *Specimen inaug. med. de marte et remediis martialibus.* Marburgi, 1701, in-4. — Wepfer (B.). *Diss. medico-therap. de medicamentis chalybeatis, eorumque virtute contraria, aperiendi scilicet, et obstruendi, observ. et experim. practicis illustrata.* Heidelbergæ, 1711, in-4. — Vesti (J.). *Diss. de martialium natura, usu et abusu ad neotericorum mentem.* Præs. I. S. Vogel. Erfurt, 1713, in-4. — Zannichelli (J.-J.). *De ferro ejusque nivis præparatione, etc.* Venetiis, 1713, in-4; 1719, in-4. — Eisenmann (G.-H.). *De medicamentis martialibus* Præs. I. S. Henninger. Argentor., 1715, in 4. — Seyfferd (H.-C.). *Paradoxon medicum, quod sit in marte quidquid quærunt medentes.* Erfordiæ, 1718, in-4. — Gourraigne (H.). *Diss. de ferri usu et abusu in medicinâ.* Monspelii, 1736, in-8. — Pons (M.-P.). *Idem.* — Findeisen (J.-C.). *Diss. chimico-medica de ferro.* Præs. D. M. Alberti. Halæ, 1738, in-4. — Bose (G.-M.). *De marte conglaciante diss.* Lipsiæ, 1738, in-4. — Dehn (J.). *Diss. medica de ferro chymicè et medicè considerato.* Erfordiæ, 1742, in-4. — Weber (J.-J.). *De remediorum martialium interno usu.* Halæ, 1748, in-4. — Lehmann (J.-D.). *Diss. med. de viribus et usu ferri in medicinâ.* Præs. A. E. de Buechuer. Halæ, 1749, in-4. — Loeber (F. E.). *Diss. de præstantia martis in morbis chronicis.* Jenæ, 1751, in 4. — Vater (A.). *Progr. de vitrioli ejusque sulphuris et tincturæ indole atque præstantiâ.* Wittemberg, 1751, in-4. — Wright (E.). *Diss. med. de ferri historia naturali, præparatis et usu medico.* Edinburgi, 1753, in-8. — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de crocis martialibus.* Francfort-sur-l'Oder, 1759, in-4. — Kæhler (I.-S.). *De ferro ejusque præcipuis præparatis.* Lipsiæ, 1768, in-4. — Riesenberger (J.-P.). *De ferro et nonnullis inde originem petentibus medicamentis.* Gœtt., 1771, in-4 — Gmelin (J.-F.). *Diss. chimico-medica : an adstringentia et roborantia strictè sic dicta, ferreo principio suam debeant efficaciam.* Tubingæ, 1773, in-4. — Kheimb (S.-E.). *Diss. inaug. medica de ferro* (dans le tome IV des *Fasciculi, etc., collecti a* F. X. de Vasserberg. Viudobonæ, 1776, in-8). — Nebel (D.-W.). *De ferro.* Præs. J. W. Virmond. Heidelb., 1780, in-4. — Opoix. Obs. sur quelques préparations de fer, particulièrement sur l'éthiops martial (dans l'ancien *Journ. de méd.*, LIV, 244). — Prat (P.-L.). Prop. sur l'usage médicinal du fer. Paris, 1803, in-8. — Carmichael. Essai sur les effets du carbonate de fer dans le cancer (en anglais). 1806. — Marc (C.-C.-H.). Rech. sur l'emploi du sulfate de fer dans le traitement des fièvres intermittentes. Paris, 1810, in-8. — Willemoes. *De ferri in organismum agendi modo, efficaciam carbonatis ferri in scrofulis inprimis respiciente (Acta nova reg. soc. med. Havniensis*, 1818). — Dreyfus (P.-B.) Sur les névralgies en général et leur traitement par le sous-carbonate de fer (thèse). Strasb., 1826, in-4.

Ferrugo. Synonyme de *rubigo*, rouille. Voyez *Sous-carbonate de fer*, III, 230.

Ferrum. Nom latin du *fer*. Voyez ce mot, III, 227.

— ammoniacatum, seu ammoniacale. Hydrochlorate d'ammoniaque et de fer. Voyez III, 233.

— attractorium. Nom linnéen de l'*Aimant*. Voyez I, 118.

— borrussicum. Un des noms du *Bleu de Prusse*. Voyez II, 530.

— hæmatites. Tritoxyde de fer à l'état naturel. Voyez III, 229.

— hydraticum. Un des noms anciens du sous-trito-carbonate de fer, V. III, 230.

— muriaticum. Proto-hydrochlorate de fer. Voyez III, 232.

— oxidatum. Oxyde de fer. Voyez III, 229.

— — carbonicum fuscum. Sous-trito-carbonate de fer. Voyez III, 230.

— oxydulatum nigrum. Nom du deutoxyde de fer. Voyez III, 229.

— phosphoricum. Nom du trito-phosphate de fer. Voyez III, 233.

— potabile. Synonyme de *Ferrum tartarisatum*.

— præparatum s. pulveratum. Limaille de fer pure. Voyez *Fer*, III, 228.

— salitum. Synonyme de *Ferrum muriaticum*.

— sulphuratum. Un des noms du sulfure de fer. Voyez III, 236.

— sulphuricum s. ferrum sulphuricum oxydulatum. Proto-sulfate de fer, III, 234.

— tartarisatum. Proto-tartrate de potassium et de fer. Voyez III, 235.

— vitriolatum. Ancien synonyme de *Ferrum sulphuricum*.

— — exsiccatum. Sulfate de fer desséché. Voyez III, 234.

— — ustum. Tritoxyde de fer obtenu par calcination du proto-sulfate. Voyez III, 230.

— zooticum. Un des noms du *Bleu de Prusse*, II, 530.

Fersik. Nom arabe du pêcher, *Persica vulgaris*, Mill.

FERTÉ-SUR-AMANCE (la). Village de France, en Champagne, à trois lieues S. de Bourbonne, où Carrère (*Cat.*, 483) mentionne une source minérale froide.

Ferté-Fraisnel (la). Voyez *Gauville* (eaux min. de).

FERULA. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie; il renferme des végétaux à tiges lisses, à feuillage très-découpé, croissant dans les régions chaudes de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, dont le suc gommo-résineux se concrète lorsqu'il est très-abondant; plusieurs fournissent à la médecine des produits employés dès la plus haute antiquité, tels que l'*asa-fœtida*, le *sagapenum*, et probablement la *gomme ammoniaque*. Leur tige contient une moelle abondante qui brûle lentement, de manière à pouvoir conserver long-temps le feu, en sorte qu'on s'en sert comme d'amadou; aussi les anciens en avaient-ils fait l'emblème de Prométhée; on taille ces tiges en cannes : elles servaient de sceptre aux pédagogues (Martial, *Epigr.*, *lib.* 10), pour atteindre et frapper les écoliers, d'où est venu le nom de *férule* dans nos colléges. On en faisait aussi des meubles légers, des coffres, et on rapporte que c'est dans un meuble de son bois qu'Alexandre conservait les œuvres d'Homère.

F. Asa-fœtida, L. [1] (*Flore médicale*, I, 40). Cette plante vivace, si célèbre dans l'Orient, fut découverte l'an 617 avant J.-C., d'après Sprengel (*Hist. de la méd.*, IV, 437), par Aristée; son nom spécifique vient de *asa* (et non *assa*), qui veut dire guérir en hébreu, et de *fœtida*, à cause de son odeur. Dioscoride, qui en parle fort confusément (*lib.* III, *c.* 78), l'indique en Perse, où elle se trouve encore de nos jours, comme l'a vérifié Kæmpfer (et tout récemment M. Adolphe Bellangé), dans les environs de Hérat, et où elle se nomme *Hing* (*Amœn. exot.*, 532, 539). Il paraît qu'on la rencontre aussi en Médie, en Syrie, en Lybie; elle croît encore dans l'Inde. Avicenne la désignait par le nom arabe de *Andjoudan* et de *Hholtyt*.

Si on incise cette plante, il s'en écoule un suc blanc d'abord, qui devient jaune à l'air, et se concrète ensuite en une substance composée de morceaux roux, irréguliers, plus ou moins gros, mêlés de morceaux plus blancs, plus secs, semblables à des fragmens d'amande, d'une odeur alliacée très-forte et très-fétide, de saveur âcre,

---

[1] M. Fischer écrit à M. De Candolle, en date du 6 août 1829, qu'on vient de découvrir à Steppes, près de Nakhitchevan, *une* des plantes qui fournit l'*Asa fœtida*, et que c'est le *Ferula persica*. Dans la même lettre on assure que la gomme ammoniaque est produite par une férule qu'on appelle *Ferula Ammoniacum* (*Bibl. univ. de genève*, novembre 1829).

qui rougit à l'air lorsqu'on la brise. On nous l'envoie en pains. Suivant Kæmpfer, la récolte de cette gomme résine se fait sur la fin de la belle saison, en ôtant d'abord toutes les feuilles de la tige ; puis, quarante jours après coupant la racine, qui a parfois, à son collet, la grosseur de la cuisse, et couvrant le suc laiteux qui s'en écoule d'un fagot d'herbe ; au bout de deux jours, les habitans recueillent ce suc dans des vases attachés à leur ceinture, en coupant de nouveau la racine pour en extraire le reste du suc, ce qu'ils répètent jusqu'à ce qu'ils aient retiré tout l'*asa-fœtida*, qu'ils exposent enfin au soleil pour lui faire prendre de la solidité. En Perse, on distingue deux variétés de cette résine, une transparente, très-estimée, et que nous ne voyons pas dans le commerce ; l'autre, plus colorée, qui est celle dont nous usons. Celle-ci se distingue encore en deux variétés : celle en grains blanchâtres, secs, demi-transparens, plus nets et plus purs, ce qui l'a fait appeler *en larmes* ; et l'autre, en morceaux agglomérés, plus gros, d'une odeur plus fétide, que l'on appelle *en sorte*. Ces différences peuvent tenir au temps de la récolte, aux lieux plus secs d'où on la tire, aux précautions employées pour sa préparation, etc. L'odeur de cette drogue est tellement pénétrante, étant fraîche, d'après le même auteur, qu'une fois répandue dans un appartement, elle y existe des années, et qu'elle porte son action sur l'or et sur l'argent qu'elle ternit (Chardin, *Voyage*, III, 308). Cette odeur, si détestable, qui l'a fait désigner par les Allemands sous le nom de *Stercus diaboli*, paraît si agréable à certains peuples de la Perse, qu'ils désignent cette substance, dans leur langue, par l'épithète de *Mets des dieux*.

Malgré son odeur repoussante, et comme pour nous prouver que les goûts sont fort différens suivant les peuples, l'*asa-fœtida* est d'un emploi domestique et condimentaire dans l'Inde, en Perse, etc. Dans plusieurs lieux de ces vastes contrées on en mêle aux alimens, on en frotte les vases où on les fait cuire, ce que Tournefort a vu faire à un médecin de Paris, qui en prenait un gros par jour, et qui ne lui trouvait pas d'odeur désagréable (Ferrein, *Mat. méd.*, II, 91). Les brames en mangent pour calmer la flatulence à laquelle les assujettit leur régime végétal ; ils le regardent comme digestif et aphrodisiaque (Ainslie). L'usage en est si commun à Surate que l'air en est infecté.

Les usages médicinaux de cette substance sont très-bornés dans les lieux où on la récolte. Cependant, d'après ce que nous a rapporté M. Leschenault, on en donne, dans l'Inde, pendant trois jours aux nouvelles accouchées ; on les laisse durant tout ce temps sans nourriture et sans boisson, si ce n'est quelques liqueurs fortes et un peu de

bétel noir, variété plus chaude du bétel ordinaire. Il paraît que malgré ce régime incendiaire, elles se rétablissent bien; ce qui ne peut s'expliquer que par l'extrême débilitation que le climat produit chez elles dans la parturition, etc.

En Europe, l'*asa-fœtida* est regardé comme un des plus puissans antispasmodiques, diffusibles, anti-hystériques : cette dernière propriété est sans doute basée sur son odeur particulière; car toutes les substances fétides ont joui de cette réputation. On le prescrit dans les affections nerveuses, surtout chez les femmes, et dans le cas où la matrice est le siége de la névrose; on le donne aussi aux hypocondriaques, aux chlorotiques, etc. Boërhaave dit ne pas connaître d'antispasmodique plus efficace, et Whyst en conseille l'usage dans toutes les névroses, les coliques nerveuses, les vomissemens spasmodiques, etc. Millar, un de ses partisans les plus déclarés, le vante dans un grand nombre de maladies, surtout dans l'asthme, la coqueluche; Kopp dit avoir obtenu des résultats avantageux de son emploi dans cette dernière maladie; les enfans, suivant sa remarque, ont moins de dégoût pour cette substance que pour d'autres qui semblent moins désagréables; ils s'y habituent facilement, et il y en a même, dit-il, qui le prennent avec plaisir, associé avec quantité égale de mucilage de gomme arabique et de sirop de sucre (*Archives générales de méd.*, XVI, 289). Bergius a guéri, par son moyen, des fièvres intermittentes qui avaient résisté au quinquina; Lange a éloigné et même dissipé par son emploi des accès d'épilepsie; et Théden a calmé les douleurs de la goutte et de la sciatique par son usage. M. Sainte-Marie, praticien de Lyon, assure que l'*asa-fœtida*, en lavement, est le remède par excellence de la constipation des vieillards (*Lecture de police médicale*, p. 44). Le docteur Vauters, de Gand, a une méthode de l'administrer, justifiée par quarante ans de succès. Il en met une demi-once dans une livre d'eau, qu'il passe ensuite, ce qui en sépare les parties résineuses, et diminue beaucoup l'effet stimulant de ce médicament; il donne à ses malades deux onces de cette solution de deux heures en deux heures, et guérit par ce moyen beaucoup de maladies, en particulier la danse de Saint-Guy (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, VIII, 252). F. Hoffmann le donnait contre les vers, d'autres comme un puissant sudorifique alexipharmaque; Hufeland, en associant l'*asa-fœtida* au mercure, a guéri promptement des caries et des exostoses syphilitiques; Block, Schneider et Beerenbroek, le donnaient seul contre la syphilis dont ils le regardaient comme le remède assuré; M. Alibert dit n'avoir pas retiré de grands avantages de cette substance qu'il emploie peu.

L'analyse chimique de l'*asa-fœtida* a été faite successivement par

Neumann, Cartheuser et Trommsdorff, qui ont obtenu des résultats différens. M. Pelletier a cru devoir la répéter, et l'a trouvé composé pour 50 grains de : résine, 32,50 ; huile volatile, à laquelle il doit son odeur, son âcreté et probablement ses propriétés, 1,80; gomme, 9,72 ; bassorine, 5,83 ; traces de malate-acide de chaux et perte, 0,15 (*Bull. de pharm.*, III, 556). Desvaux avait soupçonné un principe particulier dans cette gomme-résine, vu la propriété qu'elle a de rougir à l'air (*Journ. de pharm.*, III, 379). Brandes y a trouvé de l'alumine, des traces de phosphore, une substance résinoïde, etc. (*Dispensaire d'Edimbourg*); M. Zeise y a prouvé l'existence du soufre (*Journ. des sc. méd.*, L, 255), ce qui explique son action sur l'or et l'argent : cette gomme résine brûle avec flamme.

On trouve dans le commerce l'*asa-fœtida* mêlé à du sagapenum et même à de la gomme ammoniaque, d'après la remarque de Martius ; on le trouve aussi altéré avec des résines de prix inférieurs, du sable, etc. ; la sorte qu'on apporte de Hérat, quoique molle et onctueuse, ne diffère de celle de Disguun, qui est ferme et sèche, que par l'addition de portions plus impures ; cette dernière est envoyée dans des feuilles de palmier, l'autre dans des peaux de bouc. La dose de cette substance est de dix ou douze grains trois à quatre fois par jour, en pilules ou dissoute dans un jaune d'œuf ; en teinture alcoolique, à celle d'un demi-gros ; pour les lavemens, un gros. Elle entre dans toutes les formules anti-hystériques, fétides, de nos pharmacopées, etc. ; entre autres, dans les *pilules de Fuller*, la *potion anti-hystérique* du Codex, dans plusieurs emplâtres fondans, anti-scrofuleux, dans quelques trochisques, etc. La médecine vétérinaire en fait un grand emploi contre la dyspepsie des chevaux, etc.

Pundt (J.). *Diss. de assa fœtida.* Gottingæ, 1778, in-4. — *Idem. Obs. supra asa fœtidæ virtutes.* . . — Trommsdorf (J.-B.). Analyse chimique (en allemand) de l'asa fœtida, etc. Erford, 1789, in-4. — Bovis (J.). *Diss. de assa fœtidâ.* Augustæ taurinorum, 1809, in-4. — Lorenzo Angelini. Diss. sur l'assa fœtida (*Giornale di fisica*, IX).

F. Ferulago, L. Cette espèce d'Afrique donnerait la gomme ammoniaque, d'après Sprengel (Voyez I, 252). Théophraste donne le nom de *Ferulago* à une espèce du genre *Férula*, que Linné a cru reconnaître dans celle à laquelle il donne la même appellation.

F. glauca, L. Couverte d'une poussière glauque, résinoïde, cette espèce, du Levant et d'Italie, rend un suc lactescent, âcre et d'une odeur forte.

F. persica, W. [1]. Cette plante est désignée par Willdenow,

---

[1] On donne parfois l'épithète banale de férule persique, *Ferula persica*, dans les auteurs, à des ombellifères qui produisent des gommes-résines dont la source est douteuse ou inconnue, et qui croissent dans l'Orient.

comme fournissant la gomme résine appelée *Sagapenum*, tandis qu'Olivier croit qu'elle produit la gomme ammoniaque, et Hope l'*asa-fœtida* (*Trans. phil.*, LXXV, 36, t. 3 et 4). Il en résulte qu'on n'est pas encore tout-à-fait certain du végétal d'où exsude cette gomme résine, que son analogie avec l'*asa-fœtida* ne permet guère d'éloigner de cette substance, et de croire qu'elle provienne d'un végétal fort différent. Comme l'*asa-fœtida*, le sagapenum, qui se recueille en Perse, en Médie, en Arabie, etc., a été connu et employé par les anciens, et figure dans plusieurs composés qu'ils nous ont légués ; c'est une matière en morceaux arrondis, agglutinés, irréguliers, de la grosseur d'une noisette et plus, de couleur brune-rougeâtre, légèrement transparens, d'une cassure comme cornée, de saveur chaude, nauséeuse, un peu amère, d'une odeur résineuse, qui se développe par la chaleur, qu'on a comparée à celle de la résine des pins, d'où viendrait son nom, d'après quelques étymologistes, et surtout celui de *serapinum* qu'elle porte aussi, un peu alliacée, mais fort éloignée de celle de l'*asa-fœtida*. Cette substance, qu'on possède dans le commerce, en larmes, dont nous venons de parler, et en pains, et qui se tire de l'Inde, par Marseille, s'amollit à la chaleur, brûle en émettant une flamme blanche, et se dissout en grande partie dans l'alcool faible. Elle est composée, d'après l'analyse de M. Pelletier, de : résine, 54,26 ; gomme, 31,94 ; malate acide de chaux, 0,40 ; huile volatile et perte, 11,80 ; matière particulière, dans laquelle résident sans doute ses propriétés, 0,60 ; bassorine, 1,00 (*Bull. de pharm.*, III, 481). On trouve parfois, dans le commerce, une sorte inférieure de *sagapenum*, d'une couleur plus foncée, très-impure, d'une odeur insupportable, qui arrive enveloppée dans des toiles bleues. On voit quelquefois dans cette gomme-résine des morceaux de *Bdellium*, et même de gomme ammoniaque, etc.

L'usage du *Sagapenum* est déjà consacré dans la médecine des Grecs, des Romains et des Arabes ; on le donnait, ainsi que la plupart des gommes-résines, comme un fondant résolutif ; c'est une substance active, propre à dissiper les engorgemens froids, à réveiller l'activité des organes digestifs, à redonner du ton aux absorbans et exhalans. Il était si estimé qu'on l'appelle, dans quelques vieux auteurs, *Gomme-Séraphique* : il entre dans la *thériaque*, les *pilules de Quercétan*, contre la fièvre, dans l'*emplâtre diachylon gommé*, etc. Les Arabes considèrent le sagapenum comme un lithontriptique atténuant (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 358). On le donne comme emménagogue, antispasmodique, sudorifique, etc. A l'extérieur, on s'en est servi comme résolutif et maturatif. Ferrein prétend qu'il purge fortement depuis vingt-quatre grains jusqu'à un gros ;

aussi le recommande-t-il dans les affections soporeuses, la paralysie, l'épilepsie, l'hystérie, etc. La dose ordinaire, comme fondant, est depuis quatre jusqu'à douze grains, en poudre, forme sous laquelle on le prend plus volontiers (Ferrein, *Mat. méd.*, I, 141). Aujourd'hui on fait à peine quelque usage de cette gomme-résine, autrefois si estimée.

Ferulago, off. Nom d'une espèce de férule, *Ferula Ferulago*, L.

Ferumeros. Nom de la laitue, *Lactuca sativa*, L., dans Zoroastre.

Fescera. Un des noms italiens de la bryone, *Bryonia alba*, L. (I, 677).

Feshook, Feskouk. Noms arabes de la plante qui produit la gomme ammoniaque (I, 250).

Feshuk. Nom dukhanais de la *Gomme ammoniaque*.

Feśi-ammer. Frisch nomme ainsi l'ortolan, *Emberiza hortulana*, L.

Festuca fluitans, L. Manne de Prusse. Cette graminée qui flotte sur les eaux des marais et des fossés, a des graines usitées comme alimentaires en Prusse.

Ledel (J. S.). *Succincta mannæ excorticatio, etc.* Gorau, 1733, in-8, fig. — Hillscher (S.-M.). *Prolusio de gramine manna dicta.* Jenæ, 1747, in-8. — Bruz (L.). *Diss. de gramine mannæ sivè festuca fluitante.* Viennæ, 1775, in-8, fig.

Festuca quadridentata, Kunth. Graminée du Pérou, où elle est appelée *Pigouil*, vénéneuse pour les troupeaux, et dont les habitans couvrent leurs chaumières. Serait-ce le *Carapoucha?* (II, 86).

Fétal. Nom du congre commun, *Muræna Conger*, L., à Nice, selon M. Risso.

Féides (Odeurs). Voyez *Odeurs*.

Fetknoppur. Un des noms suédois du *Sedum acre*, L.

Feto. Nom portugais de la fougère, *Pteris aquilina*, L.

— macho. Nom brésilien du *Polypodium lepidopteris*, Mart.

Fett. Un des noms allemands de la *Graisse*.

FETTAN (Eaux min. de), en Suisse, canton des Grisons, dans la Basse-Engadine. La source est à Vulpera, lieu situé près de Tarasp. On y parvient par un sentier très-fatigant; cependant, quoique ces eaux soient dépourvues de tout ce qui pourrait en rendre l'usage commode, on y voit quelquefois plusieurs centaines de personnes.

Fette henne. Un des noms allemands du *Sedum Telephium*, L.

Fetterwort. Un des noms anglais de l'*Helleborus fœtidus*, L.

Feu. Voyez *Cautère actuel* (II, 155).

— ardent. Un des noms de la bryone, *Bryonia dioica*, L. (I, 677).

— potentiel. Synonyme de *Cautère potentiel*. (Voyez II, 157).

— de Vénus. Voyez *Soufre rouge*.

Feuchère, Feugière. Anciens noms de la fougère, *Pteris aquilina*, L.

Feuerschwamm. Un des noms allemands de l'amadouvier, *Boletus igniarius*, L.

Feuille du ciel. *Tremella Nostoch*, L.

— du diable. Sorte d'ortie de Timor. Voyez *Urtica*.

— grasse. Un des noms de l'orpin, *Sedum Telephium*, L.

— indique. Nom du malabathrum, *Laurus Malabathrum*, Lam.

— orientale. Nom que porte le séné dans quelques anciens auteurs, *Cassia acutifolia*, Delile.

FEUILLEA. Genre de plantes de la diœcie pentandrie, placé d'abord dans les Cucurbitacées, mais dont M. A. Saint-Hilaire fait le type d'une nouvelle famille (les Nhandirobées), dédiée au père Feuillé, auteur des *Plantes médicales* du Pérou et du Chili, ouvrage souvent cité dans notre travail.

F. scandens, L. C'est (ainsi que ses variétés, les *F. hederacea*, Poir., et *F. cordifolia*, L.) une plante grimpante ou liane, pourvue de vrilles, qui croît aux Antilles et dans l'Amérique du Sud, où elle porte le nom de *Nhandiroba;* elle a des fruits plus gros qu'une forte pomme, enveloppés à l'extérieur d'une écorce dure, marqués d'une ligne circulaire en dessus, ce qui lui donne l'aspect d'une boîte, et l'a fait appeler *boîte à savonnette;* il se divise en trois loges, contenant 8-10 semences, plates, larges comme un écu de 3 fr., d'un fauve grisâtre, qu'on nomme *noix de serpent*, à cause de leurs propriétés. On retire de ces semeuces, dont l'amande est jaunâtre, une huile fixe, très-usitée pour les lampes, mais que son amertume, qui participe de celle de l'amande, empêche d'employer comme alimentaire (Marcgrave, *Bras.*, 46). A l'intérieur, elle purge assez doucement à petite dose, et ce qu'il y a de particulier, c'est qu'elle est vomitive pour les animaux. On l'emploie comme vermifuge. Les fèves ou amandes du *Nhandiroba* ont la réputation d'être utiles contre la morsure des serpens, vertu déjà signalée par Brown dans sa *Flore de Jamaïque* (p. 374)[1]; on les présente en outre comme contrepoison de plusieurs végétaux toxiques, et les nègres de nos colonies les emploient contre les empoisonnemens produits par le manioc, le mancenilier, etc. M. Drapiez, un des rédacteurs des *Annales des sc. physiq. de Bruxelles*, a fait des expériences directes avec ce fruit; des animaux empoisonnés avec la ciguë, le *Rhus Toxicodendron*, la noix vomique, ont été guéris par l'administration de cette semence. Il suffit de la broyer avec un peu d'eau et de l'ingérer; au bout de quelques heures, les symptômes disparaissent. Si les poisons ont été placés dans une plaie, on applique l'amande broyée dessus, et le résultat est le même. Il y a des auteurs qui croient que cette propriété ne dure que deux ans dans ces fruits. Cette semence passe aussi pour fébrifuge.

Ces semences ont fourni à l'analyse, de l'huile fixe, du muqueux, une matière ligneuse et parenchymateuse, de la fécule amylacée, de l'extractif et de la résine.

Drapiez. Mémoire sur les propriétés anti-vénéneuses du Nhandirobe (*Journ. univ. des sc. méd.*, XVII, 1820).

---

[1] Le père Labat a vu les succès de la noix de serpent, mais celle dont il parle vient d'un arbre, et c'est un autre fruit (*Voyage*, III, 235).

F. Javilla, Kunth. Cette espèce, du royaume de la Nouvelle-Grenade, où elle porte ce dernier nom, y est employée comme fébrifuge (*Nova gen. et spec.*, II, 124).

FEUILLES, *folia*. Partie des végétaux qui consiste en expansions ordinairement planes, vertes, membraneuses, naissant sur les tiges ou les racines, et qui tombent le plus souvent à l'automne; elles sont en général la portion la plus considérable des plantes, dont elles possèdent les propriétés à un degré très-marqué. Elles forment, avant leur développement, des bourgeons parfois usités en médecine, comme sont ceux de sapin, de peuplier, etc. Mais c'est à l'état de développement complet qu'on en fait un emploi plus fréquent, soit dans les végétaux entiers, comme pour les plantes herbacées, soit isolément, comme pour les arbres ou arbrisseaux. On doit les choisir saines, sans taches, ni productions cryptogamiques, et non à l'état de dépérissement, c'est-à-dire au moment de leur chute, car alors elles n'ont plus toutes les propriétés dont elles sont susceptibles; trop jeunes, elles ne les ont pas encore. Les feuilles s'emploient récentes ou sèches; ces dernières sont préparées pour l'hiver ou pour être exportées, et leur dessiccation doit se faire avec soin, c'est-à-dire à l'ombre et en les retournant souvent. Il faut ensuite les conserver dans des boîtes ou des bocaux fermés, à l'abri de la lumière et de l'humidité, surtout si elles sont odorantes. Les feuilles d'un parenchyme trop délicat, comme celles de laitue, de poirée, etc., ne peuvent se dessécher convenablement; au contraire celles qui sont fermes, et surtout celles qui sont *toujours vertes*, comme les feuilles d'oranger, etc., se dessèchent très-bien. On fait avec celles qui sont inodores des infusions, mais surtout des décoctions, etc., qu'on donne en boisson, en lavemens, etc., et qu'on prescrit en fomentations, en lotions, en bains, etc. Les feuilles odorantes se prennent en infusion théiforme, etc. Dans les plantes vivaces, les feuilles ont moins de propriétés que les racines et les tiges; dans celles qui sont annuelles, toutes les parties en ont également; ordinairement les feuilles ont plus de vertus que les fleurs, à moins que celles-ci ne se distinguent par quelques circonstances particulières, comme une odeur propre, etc., et alors les propriétés de ces dernières peuvent être différentes.

Feunel. Nom anglais du fenouil, *Fœniculum officinale*, N.

FEURS. Ville sur la Loire, à 10 lieues S.-O. de Lyon, à un quart de lieue de laquelle sort, du tronc d'un arbre, une source froide, appelée *Eau des quatre*, que Richard de La Prade, cité par Carrère (*Cat.*, 247), dit être ferrugineuse.

Fève, Fève de marais. Nom du *Faba vesca*, Moench.
— de Bengale. Un des noms du myrobolan citrin.
— d'Egypte. Nom des semences du *Nelumbium speciosum*, W.; on donne aussi le même nom à celles du *Nymphæa Lotus*, L.
— épaisse. Nom de l'orpin, *Sedum Telephium*, L.

Fève de Saint-Ignace. Nom des semences du *Strychnos Ignatii*, Lam. M. Dunal dit qu'on le donne parfois aux amandes de l'*Anacardium officinarum*, Gærtn. Au Brésil, on appelle du même nom les fruits d'une rubiacée du genre *Phaloë* (De Candolle).
— de l'Inde. *Strychnos Ignatii*, Lam.
— de loup. Nom de l'*Aconit*.
— de malacca. Nom qu'on donne dans l'Inde au fruit de l'*Anacardium officinarum*, Gærtn. (*Semecarpus Anacardium*, L.).
— de marais. *Faba vesca*, Moench.
— de mer. C'est le haricot, *Phaseolus vulgaris*, L.
— picrurim. Nom de l'*Ocotea Pichurim*, Humb. et Bonpl.
— pontiques. Semences du *Nymphæa Lotus*, L.
— de porc. Nom de la jusquiane, *Hyoscyamus albus*, L

Fève puante. Sorte de pois qu'on mange à Java, ainsi nommés de la mauvaise odeur qu'ils donnent à ceux qui s'en nourrissent (Thunberg, *Voyage*, II, 361). On croit que ce sont les semences du *Dolichos pruriens*, L. (II, 665).
— purgatives. Nom donné dans Dujardin aux semences du pignon d'Inde.
— de Pythagore. *Ceratonia Siliqua*, L.
— de terre. *Arachis hypogœa*, L.
— tonka. *Coumarouna odorata*, Aublet.

Feverolle. Nom d'une variété plus petite de la fève, *Faba vesca*, Moench.
Feverroot. Un des noms anglais du *Triosteum perfoliatum*, L.
Février. Nom du *Gleditschia triacanthos*, L.
Fevillea, Fewillea. Noms synonymes de *Feuillea* (Voyez III, 250).
Fi-fi. Nom provençal du pouillot, *Motacilla Trochylus*, L.
Fialowy koren. Nom bohême de l'iris de Florence, *Iris florentina*, L.
Fiama. Poison végétal, synonyme de *Curare* (II, 521).
Fiamingo. Nom italien du flammant, *Phœnicopterus ruber*, L.
Fiber. Un des anciens noms latins du castor. Voyez *Castor Fiber*, L., II, 136.
Fibraurea tinctoria, Lour. Synonyme de *Cocculus Fibraurea*, DC. (II, 326).

FIBRINE, *Fibrina*. Principe immédiat des animaux, base de la chair musculaire, où il est solide et constitue la *fibre* proprement dite, du chyle et du sang où il est liquide et forme, en se coagulant, la plus grande partie du *caillot*. Cette substance azotée est blanchâtre, élastique quand elle est humide, dure et cassante à l'état de dessiccation, insipide, inodore, insoluble dans l'eau, soluble à froid dans les alcalis, etc.; celle du sang est aujourd'hui regardée par plusieurs chimistes comme identique avec l'albumine coagulée, ce qui explique l'analogie que MM. Lassaigne, Laugier, etc., ont trouvée entre la fibrine et les fausses membranes al-

bumineuses formées à la surface des membranes séreuses enflammées.

La fibrine, quoi qu'il en soit, est une matière essentiellement nutritive, mais jamais on ne l'emploie isolée des autres principes, tels que l'albumine et la gélatine, auxquels elle est constamment unie dans la chair des animaux à sang rouge. Desséchée et réduite en poudre, elle à été récemment signalée comme hémostatique, appliquée sur les piqûres des sangsues. On l'obtient du sang récemment extrait, en le fouettant avec un petit balai de bouleau; elle s'attache aux branches, et il ne faut plus que la laver à grande eau pour l'avoir pure et décolorée.

Tollard (H.). Diss. sur la fibrine (thèse). Strasbourg, an XI.

Ficaria ranunculoides, Roth. Ficaire, Voyez *Ranunculus Ficaria*, L.

Ficedula. Nom latin du becfigue, *Motacilla Ficedula*, L.

Fico d'India. Nom italien du *Cactus Opuntia*, L.

FICOIDÉES, FICOIDES, *Ficoideæ*. Famille naturelle de plantes dicotylédones, polypétales, à étamines périgynes, appartenant à la classe XIV de la méthode de Jussieu. Elle renferme des végétaux herbacés ou frutescens, inodores, à feuilles charnues, épaisses, souvent ovoïdes, anguleuses, de forme bizarre, remplies d'un suc aqueux douceâtre, qui donnent à cette famille un aspect particulier, ce qui l'a fait désigner parfois sous le nom de *Plantes grasses*, dénomination que les *Cactées* et les *Portulacées* méritent de partager. Ces plantes ont de belles fleurs à pétales nombreux, linéaires, disposés sur plusieurs rangs, qui les font cultiver par les curieux. Les Ficoïdes croissent dans les terrains stériles, sablonneux, salés des contrées chaudes du globe (à peine deux ou trois habitent l'Europe), surtout de l'Afrique et particulièrement du Cap de Bonne-Espérance, de l'Arabie, etc. Le petit nombre de genres qu'elles renferment offre peu de propriétés médicinales; le suc de leurs feuilles, presque insipide, est calmant, adoucissant, en topique. Ces plantes contiennent des sels, surtout du sel marin, etc.; on en retire de la soude par incinération; le genre *Mesembryanthemum*, qui renferme plus de trois cents espèces, et qui est le type de cette famille, appelée dans quelques ouvrages les *Mesembryanthemum*, en a plusieurs de comestibles, ainsi que les genres *Tetragonia* et *Sesuvium* (Voyez ces mots). On a voulu que l'exsudation transparente, cristalline, qu'on trouve à la surface de quelques végétaux de cette série, fût de nature gommeuse, mais rien n'est prouvé à cet égard.

FICUS, Figuier. Genre de la famille des Urticées, où il constitue une section distincte à laquelle il donne son nom, de la polygamie triœcie; il renferme un nombre assez grand d'espèces qui forment des arbres, souvent très-considérables, habitans des contrées les

plus chaudes du globe ; on en a observé à la Nouvelle-Hollande, qui ont trente pieds de tour (*Ann. du Muséum*, I, 175) ; elles renferment toutes un suc blanc, laiteux, caustique, vénéneux parfois, qui contient du caoutchouc ; leur écorce, âcre et caustique, est parfois textile ; leurs fleurs, à peine visibles, renfermées dans un réceptacle charnu, qui se prend pour le fruit dans ce genre, ont été décrites, pour la première fois, par La Hire (*Acad. des sc.*, 1712).

F. angulosa, Lam. Ses feuilles servent à polir le bois, etc.

F. bengalensis, L. Voyez plus bas, *F. religiosa*, L.

F. Benjamina, L. Voyez plus bas, *F. religiosa* L.

F. cannabina. Lour. On emploie son écorce comme textile, dans l'Inde.

F. Carica, L., Figuier. Cet arbre, originaire de la Carie et de tout l'Orient, est cultivé, depuis des siècles, en Afrique, d'où il a passé dans l'Attique, puis en Espagne, en Italie et en France, etc.; son bois, léger, poreux, jaunâtre, sert aux armuriers et aux serruriers pour polir à l'émeril, par la facilité qu'il a de s'en imprégner, ainsi que de l'huile nécessaire. On a vanté la décoction des rameaux contre l'hydropisie. Les feuilles, qui sont lobées, sont âpres, rudes et servaient à frotter la surface des hémorrhoïdes pour les faire saigner (Matthiole, (*Comment.*, 131). Baglivi en indique la décoction contre la colique, qu'elles nous semblent plus propres à donner qu'à guérir. Le suc de cet arbre, qu'on observe dans toutes ses parties, même dans la figue avant sa maturité, sert à appliquer sur les verrues pour les ronger; cependant Chomel observe, avec raison, qu'il ne faut pas s'en servir sans précaution, et il cite un cas de cancer de l'œil développé pour avoir usé de ce suc sur une verrue de cet organe. On conseille d'en mettre dans les dents cariées pour en calmer la douleur. Pline dit qu'il guérit les plaies venimeuses des animaux, des serpens, des chiens enragés, etc.; donné à l'intérieur, il est purgatif; il fait cailler le lait, d'après Columelle, etc., et on peut en retirer du caoutchouc. Ce suc, analysé par M. Geiger, lui a donné : de la gomme élastique, différente du caoutchouc, 0,03 ou 0,04; de la résine insoluble dans l'éther ; gomme, 0,02 ; de l'albumine, de l'extractif, quelques sels, une substance odorante, eau (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XVI, 346).

C'est surtout pour ses fruits que l'on cultive le Figuier, jusque dans le nord de la France, en le plaçant dans les expositions les plus chaudes. On sait que ce fruit pyriforme n'est qu'un réceptacle spongieux, concave, qui contient les fleurs, imprégné d'un suc gluant, sucré, très-agréable lorsqu'il arrive à maturité, époque où la figue s'entr'ouvre (par l'œil) pour le laisser écouler sous forme de sirop ; on voit alors les fruits vrais ou graines, qui sont nombreuses, et croquent sous la

dent. Dans l'Orient, de temps immémorial, on augmente la production des figues en secouant sur les branches du figuier cultivé celles du figuier sauvage, ou caprifiguier, chargé de bourgeons à fruits, qui ne renferment que des fleurs mâles, lesquels fruits sauvages ne sont pas mangeables à cause de leur âcreté qui provient sans doute du défaut de culture : cette opération s'appelle *caprification*, et la fécondation a lieu par le moyen d'un insecte (le *Cinips Psenes*, L.), qui sort imprégné de pollen du figuier sauvage, pour piquer la figue cultivée et s'y loger, ce qui féconde les fleurs. On assure que sur un figuier caprifié il noue dix fois plus de figues que sur ceux qui ne le sont pas; car Tournefort dit qu'un figuier caprifié rapporte jusqu'à deux cent quatre-vingts livres de figues, tandis que les nôtres n'en portent pas vingt-cinq livres; il est vrai que ces dernières sont meilleures (*Voyage*, II, 23, 63). La culture a produit des variétés sans nombre de figues pour la couleur, la grosseur, la forme, etc., dans les climats chauds, lesquelles se divisent en trois races principales, les jaunes, qu'on appelle *figues grasses;* les blanches ou *marseillaises*, et les *violettes;* on les fait sécher au soleil ou à l'étuve pour le commerce, où elles portent des noms particuliers; on en mange aussi beaucoup étant fraîches, surtout en Provence, en Languedoc, en Espagne, en Italie, etc. Les figues forment une grande partie de la nourriture de certaines populations africaines, et même de quelques cantons de l'Italie et de l'Espagne; chez nous on les mange au dessert, aux collations; fraîches, lorsque les étés sont assez chauds dans notre climat, on les sert en hors-d'œuvre, et on les mange après la soupe, quoique leur place soit plus convenablement marquée au dessert.

Comme médicament, la figue est estimée pectorale, adoucissante, émolliente, humectante; on se sert surtout en médecine, des *figues violettes* et des *figues grasses;* les premières font partie des *fruits pectoraux;* on les emploie dans le rhume, le catarrhe, les inflammations de poitrine, etc.; on les donne aussi en gargarisme, dans les angines inflammatoires, les fluxions douloureuses de la bouche, etc.; comme maturatives, réduites en pâte et appliquées sur les abcès. Les anciens, qui en mangeaient beaucoup, et pour lesquels c'était une nourriture recherchée, d'où était venu le proverbe *ficus edit*, les croyaient utiles comme diurétiques, et propres à dissiper la pierre. Aux Canaries, en Portugal et dans l'Archipel grec, on fait de l'eau-de-vie avec les figues, en distillant l'eau fermentée dans laquelle on a délayé leur suc, ce qui tient à ce qu'elles contiennent une grande quantité de sucre cristallisable, qui effleurit à leur surface, étant sèches (*Ann. de chimie*, LVII, 146). Les Ro-

mains en fabriquaient une sorte de vin et même du vinaigre; ils en faisaient entrer dans une espèce de mortier appelé *maltha*, qui est indestructible, à cause du mucilage qui est le principe prédominant dans ce fruit, avec le sucre.

Le *Ficus Carica*, L., est celui de tout ce genre qui produit les meilleurs fruits, ce qui en fait un des arbres les plus précieux que l'homme possède, et qu'il a su rendre bon par les soins qu'il lui a donnés, puisque, comme nous l'avons dit, le figuier sauvage ne porte que des fruits non mangeables; les oiseaux, surtout ceux appelés *Bec-figues*, en font parfois un grand dégât. Les Romains trouvaient que les figues engraissaient, et ils diminuaient la ration des esclaves lorsque le temps des figues arrivait. Les athlètes s'en nourrissaient pour augmenter leurs forces; le peuple s'en servait pour engraisser les porcs, les oies, et pour augmenter le volume du foie chez ces dernières. On a accusé ce fruit d'engendrer la vermine, assertion qui remonte à Galien, mais que Garidel, qui vivait au milieu des Provençaux, qui s'en nourrissent, assure être dénuée de vérité; c'est sans plus de raison qu'on a dit qu'elles occasionaient la fétidité de la transpiration. Les figues entrent dans l'*emplâtre de diachylon gommé;* elles faisaient partie du fameux antidote de Mithridate.

Sturm (J.-C.). *Diss. de curatione morbi per ficum.* Altdorfii, 1691, in-4. *Idem*, 1696. — Lahire (J.-N.). Observations sur les figues (*Mém. de l'acad. des sc.*, 1712). — Hegardt (F.). *Ficus ejusque historia naturalis et medica.* Præs. C. Linné. Upsaliæ, 1744, in-4, fig. — Bernard. Observations sur la fructification des figuiers (*Mém. de la soc. d'agric.*, 1786). — Gallesio (G.). *Pomona italiana, etc. fascicolo primo contenente il trattato del fico.* Pisa, 1820, in 8 (ouvrage extrêmement curieux).

F. elastica, Roxb. Un de ceux dont on retire du *caoutchouc* dans l'Inde.

F. elliptica, Kunth. Fournit du caoutchouc dans l'Amérique du sud où il croît.

F. indica, L. Ses fruits sont employés par les docteurs tamouls, sous la forme d'électuaire, comme un remède rafraîchissant et tonique, à la dose du poids d'une pagode, deux fois par jour. Le suc laiteux est appliqué sur les dents pour en détruire la douleur; on recommande aussi de l'appliquer sur les crevasses des pieds; on en fabrique une espèce de glu. L'écorce, donnée en infusion, est regardée comme un excellent tonique (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 11).

F. mauritiana, Lam. Il croît aux Philippines et à l'Ile-de-France; on le nomme *Aimir*, *Aimet*, *Dhaguimit*, dans le premier de ces pays; il donne des fruits bons à manger, assez gros, couleur terre d'Egypte. Un habitant de Maurice nous a assuré qu'on n'en mangeait que peu ou point dans ce pays.

F. paludosa, Perrotet. Arbre de Java, où il est appelé *Poutou-*

Tan par les Malais ; il produit une résine, d'abord claire et limpide, qui prend une légère consistance à l'air ; ces peuples mêlent ce suc, qui est une sorte de caoutchouc, avec celui du *Terminalia Vernix*, Lam., pour en faire un vernis plus brillant et plus solide que celui de ce dernier seul (Cat. rais., *Ann. de la soc. lin.* Paris, 1824).

F. politoria, Lam., Bois de râpe. Ses feuilles rudes servent, dans l'Inde, à polir différens ouvrages de bois ou d'ivoire.

F. racemosa, L. Arbre du Malabar, où il porte le nom d'*Atti-Alu*, dont les fruits comestibles sont regardés comme astringens, et se donnent dans l'hématurie, la ménorrhagie, etc., sous forme d'électuaire ou en décoction; on les administre aussi en poudre, après les avoir fait sécher, mêlés à la fleur de riz ; on y ajoute parfois l'huile de sésame. Le suc récent de cet arbre est regardé comme un puissant tonique, lorsqu'on en boit pendant quelques jours (Rhéede, *Hort. mal.*, I, 42, t. 25).

F. religiosa, L., Figuier des pagodes, Arbre des conseils. Ce végétal des Indes est sacré pour les peuples, parce que *Visthnou* est né dessous ; ses rameaux tombans prennent racines, de sorte qu'un seul tronc forme des bosquets impénétrables au soleil, ce qui est chose sans prix dans ces climats brûlés. Les oiseaux en portent les semences sur les pagodes, et ces arbres en écartent les pierres et les détruisent. Le suc de cet arbre, qui sert aux naturels pour coller leurs cheveux (Leschenault, *Ann. mar.*, 1822, p. 519), donne du caoutchouc. Bartholomée dit que ses fruits séchés, étant mis en poudre, puis dans de l'eau pendant quinze jours, celle-ci guérit l'asthme, et rend les femmes fécondes (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 26). Le *F. bengalensis*, L., forme aussi des berceaux semblables, et porte également le nom d'Arbre des pagodes ; il a des fruits gros comme une merise, rouges, et servant de pâture aux singes; ses feuilles sont désobstruantes et employées contre l'hydropisie, d'après Loureiro (*Flora cochinch.*, 817). Le *F. Benjamina* est dans le même cas pour former des berceaux ; ses rameaux mâchés, et une autre portion appliquée sur les plaies faites par les flèches empoisonnées, guérissent ces blessures (*ibid.*).

F. septica, Forst. A Java, on considère les feuilles de cet arbre comme émétiques. A la Cochinchine, son suc laiteux est employé pour détruire les bourgeons charnus, les chairs putrides et les vers qui s'engendrent par fois dans les ulcères dans les pays chauds, d'où est venu le nom spécifique d'anti-putride, qu'il porte. Il s'appelle *Awar-Awar*, dans l'Inde.

F. Sycomorus, L., Sycomore, Figuier sycomore, Figuier de Pharaon. Il croît en Egypte, dans l'Inde, à la Cochinchine, etc.; dans

le premier pays, son bois est employé, dès la plus haute antiquité, pour faire les châsses ou cercueils des momies. Nous en avons examiné, venant de Thèbes, et renfermant, depuis plusieurs milliers d'années, une momie, dont le grain était très-sain, ce qui a fait dire qu'il était incorruptible. Mais il paraît que le principe qui conserve ce bois enfoui est le même que celui qui conserve les corps, la sécheresse et la chaleur des sables de ce pays, car Bruce en a enterré dans de la terre de jardin, qui y a pourri en quatre ans; le cèdre du Liban a mis un peu plus de temps, mais a pourri aussi (*Voyage*, V, 8). Cet arbre produit, sur le tronc et les grosses branches, des figues rouges, grosses comme des œufs, mais presque insipides; cependant les Egyptiens en mangent avec plaisir étant fraîches, car, sèches, elles ne valent rien; elles sont alors fades, de mauvais goût et pleines de graines, d'après Belon (*Singularités*, 250); c'est un objet de grande consommation dans ce pays, et, autrefois, des inspecteurs, appelés sycophantes, étaient chargés de surveiller les récoltes de ce fruit; elles sont tempérantes, rafraîchissantes. Dioscoride dit qu'on fabriquait avec ces figues une espèce de vin, qui se tournait en fort vinaigre assez promptement (*Lib.* V, *c.* 35). Il ne faut pas confondre le figuier sycomore avec l'érable sycomore, *Acer Pseudo-Platanus*, L. (I, 18).

F. tinctoria, Forster. Le suc de la figue de cet arbre de Taïti est employé dans cette île pour teindre les étoffes. On avive sa couleur, d'abord verdâtre, par le suc du fruit d'un sébestier, qui le fait passer au rouge vif. Cet arbre s'y nomme *Maki*.

F. toxicaria, L. Son suc est un poison violent; on en retire du caoutchouc.

FIDERIS, en Suisse, canton des Grisons. A une demi-lieue de ce village sont des bains du même nom, dans un vallon agréable; il y a deux sources, desservies par deux établissemens bien entretenus. L'eau, qui paraît en être acidule, est usitée contre les fièvres intermittentes : les malades passent le temps du frisson dans le bain, qu'on prolonge pendant plusieurs heures, et se couchent ensuite; une éruption cutanée termine ordinairement la cure. Ces eaux sont employées aussi contre la dysenterie et les obstructions. Le lieu où on va les boire est à quelque centaines de pas des bains. G. W. Capeller (Voyez *Saint-Maurice*) en a fait l'analyse.

Fidjel, Figl. Noms arabes du raifort, *Raphanus sativus*, L.

Fieberklee. Nom allemand, qui signifie trèfle à la fièvre, donné par ce peuple au *Menyanthes trifoliata*, L. M. Desvaux dit qu'on l'y donne aussi au *Coronilla varia*, L. (Voyez II, 438).

Fiekruid. Nom hollandais du *Sisymbrium Sophia*, L.

Fiel, *Fel*. Voyez *Bile*, I, 601.

Fiel de terre. Un des noms de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L. On le donne aussi à la petite centaurée, *Chironia Centaurium*, Smith (I, 236), à cause de son amertume.

Fiel de verre. Voyez *Anatron*, I, 284.

Field balm. Nom anglais du *Melissa Nepeta*, L.

— campion. Nom anglais du *Silene Otites*, DC.

— honewort. Nom anglais de l'amomum faux, *Sison Amomum*, L.

— lark. Nom anglais de l'alouette commune, *Alauda arvensis*, L.

— orn. Nom norwégien de l'orfraie, *Falco Ossifragus*, L.

— scabious. Nom anglais du *Scabiosa arvensis*, L.

Fiele di bue. Nom italien de la bile de bœuf. Voyez *Bos*.

Fielgroes. Un des noms danois du *Physcia islandica*, DC.

Fienfiro. C'est, au Japon, le nom d'un cachalot, qu'on croit être le macrocéphale.

Fieno di camelo. Nom italien de l'*Andropogon Schœnanthus*, L.

— græco. Nom italien du *Trigonella Fœnum græcum*, L.

Fiente. Synonyme d'*Excrémens*. Voyez ce mot.

Fiernellike. Nom danois du *Dianthus Caryophyllus*, L.

FIESTEL, en Westphalie, cercle de Rahden. Il y existe des bains, très-fréquentés suivant M. E. Osann (Voyez *Prusse*).

Fifa. Nom du vanneau, *Tringa Vanellus*, L., en Sardaigne, selon Cetti.

Fifi. Un des noms du pouliot, *Mentha Pulegium*, L., en Provence.

Figueirou, Figouleirou, Figueirolle. Noms languedociens de l'arum, *Arum maculatum*, L.

Figue. Fruit du figuier, *Ficus Carica*, L.

— bacove. Variété de banane.

— banane. Fruit du bananier, *Musa paradisiaca*, L.

— caque. Fruit du *Diospyros Kaki*, L. F. (II, 657).

— d'enfer. Fruit du *Jatropha Curcas*, L.

— d'Espagne. Fruit du *Cactus Opuntia*, L. (II, 6).

— des Hottentots. On donne ce nom aux fruits du *Mesembrianthemum edule*, L.

— d'Inde. Nom du fruit du *Cactus Opuntia*, L., ou plutôt d'une de ses variétés appelée *Cactus ficus indica*, L.

— marine. Synonyme de figue des Hottentots.

— poison. Nom du fruit du *Ficus toxicaria*, L.

— de Surinam. Nom du fruit du *Cecropia peltata*, L. (II, 166).

Figueirinha. Nom brésilien de l'*Inga cochliocarpos*, Gomès.

Figuier. Nom du *Ficus Carica*, L.

— d'Adam. Un des noms du bananier, *Musa paradisiaca*, L.

— d'Egypte. Un des noms du caroubier, *Ceratonia Siliqua*, L. (II, 180).

— d'enfer, infernal. *Ficus infernalis*, off. Nom officinal du ricin d'Amérique, *Jatropha Curcas*, L.

— des iles. Un des noms du papayer, *Carica Papaya*, L.

— d'Inde. *Cactus Opuntia*, L.

Figuier maudit. Nom du *Clusia rosea*, L.

Heidegger (J.-H.). *De ficu à Christo maledicta* (*in Histor. sac. patriarcharum*, tome III). Amstelodami. 1667, in-4.

— des nègres. Nom du papayer, *Carica Papaya*, L. (II, 106).

— de Pharaon. *Ficus Sycomorus*, L.

Figuier sauvage. Un des figuiers à rameaux radicans, probablement le *F. religiosa*, L.

La Condamine (C.-M.). Description du figuier sauvage de la Guyane, nommé Comaçai (*Mém. de l'acad. des sc.*, 1751; 324).

Fike leav'd water hemlock. Nom anglais du *Phellandrium aquaticum*, L.

Filasse de montagne. Nom vulgaire de l'*Amianthe*.

Filfil achmar. Nom arabe du *Capsicum frutescens*, L.

— siar. Nom persan du *Piper nigrum*, L.

— uswud. Nom arabe du *Piper nigrum*, L.

Filicetta. Nom du vanneau, *Tringa Vanellus*, L., à Bologne, selon Aldrovande.

Filicine. Principe particulier, peu connu, annoncé par M. Batso, ainsi qu'un *acide filicique*, dans le *Polypodium Filix mas*, L.

Filicula. Nom latin des fougères de petite dimension.

— dulcis. Ce nom indique le polypode, *Polypodium vulgare*, L., dans quelques ouvrages anciens.

Filipendelwurz. Un des noms allemands du *Spiræa Filipendula*, L.

Filipendula, Filipendule. Noms italien et français du *Spiræa Filipendula*, L.

FILIPPO (San), Saint-Philippe, en Toscane, à 30 milles au midi de Sienne. Il y existe, sur le penchant de la petite montagne de Zoccolin, une source thermale acidulo-sulfureuse, remarquable par la facilité avec laquelle elle forme des incrustations calcaires autour des corps qu'on y plonge, ce dont le docteur Vegny a tiré parti pour mouler des bas-reliefs d'un très-beau blanc et d'une assez grande dureté. Ces incrustations oblitèrent parfois l'ouverture par où s'échappe l'eau, de manière à la forcer de s'ouvrir une issue plus bas, laissant ainsi des cavernes naturellement creusées, dans l'une desquelles le professeur Baldassari a reconnu la présence de l'acide sulfurique concret, regardé par Santi comme n'étant que du sulfate acide de chaux. L'air qu'on y respire est chargé d'acide sulfureux. Ces eaux sont usitées en bains (G. Santi, *Viaggio al montamiata*, I, 26 et 31).

Filius ante patrem. Un des noms du tussilage, *Tussilago Farfara*, L., qui lui a été donné parce que ses fleurs paraissent avant les feuilles, ce qui a lieu du reste pour beaucoup d'autres végétaux.

Filix. Nom latin générique des fougères, et en particulier de la fougère commune, *Pteris aquilina*, L.

— fœmina, off. Nom officinal. du *Polypodium Filix-fœmina*, L. V. *Polypodium*.

— mas, off. Nom officinal du *Polypodium Filix mas*, L. Voyez *Polypodium*.

FILLOLS. Village de France, à une lieue S. E. de Villefranche, dans le Roussillon, près duquel est une source minérale qu'on croit martiale (Carrère, *Cat.*, 517).

Fima. Nom japonais du ricin, *Ricinus communis*, L.

Fime-fagi. Nom japonais du polygala, *Polygala vulgaris*, L.

Fimpi. Arbre de Madagascar, qui paraît être le *Canella alba*, Murray, d'après Bory.

Fin. Un des noms arabes du figuier, *Ficus Carica*, L.

Finecchio. Nom italien du *Fœniculum officinale*, N.

Fingerborrsoert. Un des noms suédois du *Digitalis purpurea*, L.

Fingerfoermiges Hirsegras. Nom allemand du *Paspalum Dactylum*, Lmk.

Fingerkraut. Un des noms allemands de la digitale, *Digitalis purpurea*, L., et de l'ansérine, *Potentilla Anserina*, L.

Fingosaki. Nom japonais de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L.

Finlande (Eaux min. de la). Voyez *Uléaborg*.

Finocchio dolce. Nom que porte en Italie le fenouil sucré, *Fœniculum dulce*, Bauh.

Finsk ingfoera. Nom suédois du *Selinum palustre*, L.

Fioeder juglika. Un des noms suédois du *Dianthus Caryophyllus*, L.

Fiola wonna neb modra. Nom bohême du *Viola odorata*, L.

Fiolek potroyni. Un des noms polonais du *Viola tricolor*, L.

Fiolki. Nom polonais du *Viola odorata*, L.

Fiolrod, Fiolrot. Noms danois et suédois de l'*Iris florentina*, L.

Fior capuccio. Nom italien du pied d'alouette, *Delphinium Ajacis*, L.

— rancio. Nom du roitelet, *Motacilla Regulus*, L., en Toscane.

Fioralia. Nom italien du bleuet, *Centaurea Cyanus*, L.

Fiore del pensiero. Nom italien du *Viola tricolor*, L.

Fiorin. Nom français de l'*Agrostis stolonifer*, L. (I, 115).

Fir. Nom japonais du poireau, *Allium Porrum*, L.

FIRMIN (Saint-). Village au bas de Champsaur, vallée du Dauphiné, près duquel est une source froide que Villar (*Mém. de la soc. roy. de méd.*, II, 141) dit sulfureuse et utile contre les maladies dépendantes des glaires (Carrère, *Cat.*, 230).

Fis. Nom japonais de la macre, *Trapa natans*, L.

Fischkoerner. Nom allemand de la *Coque du Levant*.

Fischleimgummi. Un des noms allemands de la *Sarcocolle*.

Fiske-heyes. Nom norwégien du héron, *Ardea cinerea*, L.

Fiski-tsjao. Variété de thé formé des feuilles naissantes, et employé seulement par les princes, à la Chine.

Fisluc, Fisiuc, Fostuk. Noms arabes du pistachier, *Pistacia vera*, L.

FISTEL en Westphalie. Il y existe des eaux minérales, hydrosulfureuses froides (9 à 10° 1/2 R.), d'une saveur un peu amère et saline, dont les plus usitées sont la source à boire (Trinkquelle), la source du bain (Badequelle) et la source aux yeux (Augenbrunnen): cette dernière est un peu plus gazeuse que les autres. Le docteur Witting d'Hœxter (Archives pharm. de Brandes. Voyez *Bull. des sc. méd.*, Férussac, XVII, 426) y indique : Matière extractive, 11,00 grains dans la première; 13,00, dans la deuxième; 8,00, dans la troisième; résine, 10,50; 0,50; 0,30; silice, 1,88; 1,00; 1,50; phosphate de chaux, des traces; des traces; des traces; p. de potasse, *id.*; *id.*; *id.*; carbonate d'oxydule de fer, 3,40; 2,44; 2,44; c. d'oxydule de manganèse, des traces; des traces; des traces; c. de soude, 23,20; 40,66; 47,10; sulfate de chaux, 146,29; 158,00; 190,66; s. de soude, 21,50; 16,84; 20,70; s. de magnésie; 12,64;

10,20; 9,75; hydrochlorate de magnésie, 1,76; 1,30; 1,40; h. de soude, 1,33; 1,25; 1,20; h. de chaux, 1,75; 1,90; 1,90; carbonate de magnésie, 1,50; 1,16; 1,30; gaz acide hydro-sulfurique, 11,7600 p. c.; 11,7600; 10,2200; gaz acide carbonique, 6,1054 *id.*; 6,1054; 12,2108.

Fistulines. Section des champignons du genre *Boletus*, à tubes libres et non adhérens entre eux, dont la langue de bœuf, *boletus hepaticus*, Schaeff, , est la seule usitée (I, 634).

FITEROS (Eaux minérales de). Elles sont dans la Navarre en Espagne. Leur température est de 23° R.; on les administre sous forme de bains, de douches, de vapeurs et même de boisson, avec un succès prodigieux, dans les cas de rhumatisme, de paralysie, et autres affections dépendantes des lésions du cerveau ou de la moelle épinière (*Voyage inédit de don Isidore de Antillon*, 1806).

Fitolacca. Un des noms espagnols du *Phytolacca decandra*, L.

Fitornas. Nom de la huppe, *Upupa Epops*, L., dans Gesner.

Fitou raven. Synonyme d'*Empalatangh vari*, arbre de Madagascar (I, 258).

FIUMORBO. Canton de la Corse où se trouvent des eaux minérales plus connues sous le nom de *Pietrapola*. Voyez ce mot.

FIXEN, à quatre lieues de l'ancien couvent nommé Waldrassen. Cette source, employée en Bavière aux mêmes usages que l'eau de Seltz, contient, d'après Graf, de l'acide carbonique, des carbonates et muriates de chaux et de magnésie, du carbonate de soude, et de la silice (*Dict. des sc. méd.*, XXXIII, 481).

FIXIN. Village de France à deux lieues de Dijon, où se trouve une source minérale froide, appelée *Chaulois*, signalée par Durande, comme contenant de la magnésie (Carrère, *Cat.*, 477).

Fl. Abréviation de *Flores*, fleurs, usitée dans les formules médicinales.

Flachsseide. Nom allemand de la cuscute, *Cuscuta Epithymum*, L.

FLACOURTIA (et non *Flacurtia*). Genre de plantes de la famille des Tiliacées, dont on fait le type d'une famille nouvelle, de la diœcie icosandrie, dédiée à Flacourt, auteur d'une histoire naturelle de Madagascar (Paris, 1661, in-4°). *F. Cataphracta*, Roxb. Les pousses et les premières feuilles de cet arbrisseau de l'Inde, ont le goût mais non l'amertume de la rhubarbe; on les regarde comme stomachiques et astringentes, et on les donne, à la dose d'un demi-gros, dans la diarrhée, la faiblesse générale, la consomption. Hamilton dit que, dans le Dehar, les médecins indiens prescrivent l'infusion de son écorce dans l'enrouement (Ainslie, *Mater. ind.*, II, 407). *F. Ramontchi*, L'her., Ramontchi. Cet arbrisseau de Madagascar, porte des baies du volume des prunes mirabelles, de couleur violette, noirâtres dans leur maturité, d'un goût doux, légèrement

vineux, qui laisse un peu d'âcreté, et dont l'amande des noyaux est amère. On mange ces fruits, que les Européens nomment *Prunes de Madagascar*, lorsqu'ils sont bien mûrs, car, verts, ils sont âpres : on les confit dans ce dernier état ; l'écorce de l'arbre est usitée en infusion contre la goutte, à l'île Maurice. *F. sepiaria*, Roxb. Arbrisseau des Indes, où les naturels le nomment *Courou-Moelli*. La décoction de ses racines passe pour être utile contre la morsure des serpens ; broyées dans l'huile, elles sont bonnes contre la goutte, en topique. Son fruit est une baie noire, acidule, excellente au goût (Rhèede, *Hort. malab.*, V, t. 39).

Flagellation, *Flagellatio*. Cette pratique est usitée en Russie après les bains de vapeurs, comme moyen d'exciter violemment la peau et de prévenir ainsi les inconvéniens des immersions froides qu'on a coutume de leur faire succéder. Voyez aussi *Urtication*.

Flairan bois. Nom du *Prunus Padus*, L., dans les Ardennes.

Flalta. Nom que porte à la côte de Guinée une boisson faite avec le maïs.

Flambant. Ancien nom français du flammant, *Phœnicopterus ruber*, L.

Flambe, Flamme. Noms de l'iris des jardiniers, *Iris germanica*, L. La fausse flambe est l'*Iris Pseudo Acorus*, L.

Flambeau. Nom vulgaire du *Cepola Tænia*, L. Voyez au supplément.

Flamberget. Un des noms de l'huîtrier, *Hæmatopus Ostralegus*, L.

Flamenco, Flamingo. Noms espagnol et portugais du flammant, *Phœnicopterus ruber*, L.

Flammant. Espèce d'oiseau. Voyez *Phœnicopterus ruber*, L. C'est aussi une espèce fourmi de Cayenne. Voyez *Formica*.

Flamme. Voyez *Flambe*.

Flammula. Nom que les anciens donnaient à des plantes caustiques, capables d'enflammer les tissus animaux ; comme le *Ranunculus Flammula*, L., etc.

Flammula Jovis, offic., nom du *Clematis recta*, L. (II, 312).

Flandre (Eaux minérales de la). Carrère ne cite que celles de *Douai* et de *Saint-Amand* (Voyez ces mots).

Flanelle. Etoffe de laine fort employée soit pour pratiquer des frictions, soit en vêtemens sur la peau, pour exciter cet organe, provoquer la transpiration, entretenir la chaleur, etc., dans les cas surtout de rhumatisme.

Flaschenkuerbis. Nom allemand du *Cucurbita Lagenaria*, L.

Flavedo. Nom pharmaceutique de l'écorce d'orange ou de citron séparée du zeste.

Flaveria angustifolia, Cav. (*Vermifuga corymbosa*, Ruiz et Pavon). Cette plante, simple variété du *F. Contrayerva*, Pers., est réputée vermifuge au Chili.

Flax. Nom anglais du lin, *Linum usitatissimum*, L.

Fleabeane. Un des noms anglais de l'*Inula dysenterica*, L.

Fleaseed. Un des noms anglais du psyllium, *Plantago Psyllium*, L.

Flèche d'eau, Flechière. Noms de la sagittaire, *Sagittaria sagittifolia*, L.

Fleckenferkelkraut. Un des noms allemands de l'*Hypochœris maculata*, L.

Fleischleimgummi. Un des noms allemands de la *Sarcocolle*.

Fleishlauch. Un des noms allemands du poireau, *Allium Porrum*, L.

Flesh coloured asclepias. Nom anglais de l'*Asclepias incarnata*, Jacq.

Flet, Flételet, Fléton, Flez. Anciens noms du *Pleuronectes Flesus*, L.

Flétan. Un des noms du *Pleuronectes Hippoglossus*, L.

FLÉTRIVE, à un quart de lieue d'Epoigny et deux lieues d'Auxerre. Carrère (*Cat.*, 180), y indique une source minérale froide, connue aussi sous le nom d'Epoigny ou d'Apougny, et que J. Berryat (*Observ. phys. et méd. sur les eaux minérales d'Epoigny, de Pourrain*, etc. Auxerre, 1752, in-12), qui y a trouvé du sulfate de soude et du fer, croit utile pour faciliter la digestion, et contre la néphrétique calculeuse, l'aménorrhée, etc.

FLEURS, *Flores*. Partie la plus brillante, la plus agréable des végétaux, remarquable par ses riches couleurs, les odeurs les plus exquises, la beauté et l'élégance de ses formes. Les fleurs renferment les organes de la reproduction, ce qui les fait distinguer en fleurs mâles, femelles ou hermaphrodites, suivant qu'elles contiennent seulement des étamines, des pistils, ou ces deux ordres d'organes à la fois. Les fleurs, par leur réunion dans un parterre, ou lorsqu'elles émaillent, au printemps, les vertes prairies, offrent un spectacle enchanteur qui charme la vue, récrée les sens, inspire l'imagination, et fait oublier, au moins quelques instans, les maux les plus opiniâtres. C'est sur les fleurs que la plupart des systèmes ou des méthodes de classification botanique sont basés; c'est par les parties qu'elles renferment qu'on étudie, qu'on détermine, qu'on reconnaît les végétaux. Il y en a de très-petites, il y en a de fort grandes; dans le saule, par exemple, la fleur, qui ne consiste qu'en une écaille et une étamine, ou une écaille et un ovaire surmonté de son style, est à peine visible; dans l'*Aristolochia cordiflora*, Kunth, au contraire, elle a un diamètre de seize pouces, et les enfans, sur les rives du fleuve majestueux de la Magdelaine, s'en font des bonnets. M. Rob. Brown, a même décrit, en 1818, une plante de Sumatra, le *Raflesia*, qui a trois pieds de diamètre, pèse quinze livres et peut contenir douze pintes d'eau (*Ann. de chim. et de phys.*, XIV, 443). La couleur des fleurs est des plus variées; on en voit du blanc le plus pur, du pourpre le plus éclatant, d'un rose tendre, d'un bleu d'azur, d'un jaune d'or, etc.; peu de vertes ou de noires; le mélange de ces couleurs sur la même fleur, comme on le voit dans les tulipes, dans les anémones, les renoncules, etc., lorsque la culture les en a enrichies et les a fait doubler, ou, comme on l'observe sur quelques fleurs naturelles, offre un spectable enchanteur. Les odeurs les plus variées, les plus suaves, résident surtout dans les fleurs, lors même qu'au-

cune autre partie du végétal n'en offre, ainsi qu'on peut l'observer dans la rose, le lis, le jasmin, etc. Elles sont dues à une huile volatile, que l'on en peut retirer lorsqu'elle est abondante, et dont s'enrichissent les arts du parfumeur, du liquoriste, et surtout la médecine, car c'est en elle que résident la plupart des propriétés des végétaux. Autant les odeurs peuvent être agréables en embaumant les jardins, les bois et les prairies, autant elles peuvent nuire si on les respire dans des chambres fermées; elles causent alors des céphalalgies, des maux de nerfs, des lipothymies même, et il faut avoir grand soin de les ôter des chambres à coucher, le soir, car on cite des personnes trouvées mortes par cette cause. Les plus nuisibles sont les plus pénétrantes, telles que celles de tubéreuse, de jonquille, de lis, de seringa, de fleurs d'oranger, de jasmin, etc. (V. *Journ. de phys.*, XXI). Les odeurs les plus douces ne sont pas à l'abri de ces inconvénieus, et il y a peu de jours que nous avons eu l'occasion d'en observer produits par la violette; ce danger est dû non-seulement aux émanations odorantes, mais à la production d'acide carbonique à laquelle elles donnent lieu par l'absorption de l'oxygène, comme l'a prouvé Marigues, ce qui explique pourquoi des fleurs, même inodores, peuvent nuire. Les odeurs fétides, lorsqu'on en observé dans les fleurs, indiquent une propriété anti-hystérique, comme on le voit dans la matricaire, la rue, etc.; celles qui sont balsamiques, telles que celles de l'oranger, de l'œillet, etc., ont des vertus cordiales, toniques, etc. Les fleurs inodores sont, en général, sans propriétés. Du reste, les fleurs partagent souvent celles de tout le végétal.

On observe par fois des phénomènes d'électricité dans les fleurs; on a aperçu, le soir, au coucher du soleil, dans les mois de juillet et d'août, des éclairs ou étincelles sur quelques fleurs aurores, telles que le souci, l'œillet d'Inde (*Tagetes*), la capucine, le lis rouge, le lis orangé, etc., d'après Haggren, qui croit ce phénomène produit par l'explosion des grains de pollen (*Obs. de phys.*, XXXIII, 111). Il faut distinguer ces éclairs, de l'atmosphère inflammable de certaines plantes, comme celle de la fraxinelle, etc. (II, 628).

Les fleurs sont très-fréquemment employées en médecine, et jamais comme aliment. Si on pouvait s'en servir fraîches, on aurait toutes leurs propriétés, car la dessiccation en enlève une grande partie, et quelquefois toutes, si leur odeur est fugace; il faut apporter des soins à cette dessiccation; la faire à l'ombre, sur des tamis, et ne serrer les fleurs que lorsqu'elle est complette, dans des vases fermés, à l'abri de la lumière et de l'humidité; il faut les renouveler tous les

ans si on peut. C'est toujours en infusion théiforme qu'on les emploie, surtout si elles sont odorantes.

On a donné des noms collectifs à la réunion de certaines fleurs : ainsi on a des *fleurs pectorales*, *cordiales*, *carminatives*, etc.

Barthelemy. Diss. sur les fleurs et leurs effets pernicieux (thèse). Paris, 1812, in-4.

Fleurs, *Flores*. On nommait ainsi jadis en chimie et en pharmacie diverses substances pulvérulentes ou aiguillées, d'apparence légère, soit natives, soit obtenues par sublimation.

— admirables. Fleurs du nyctage, *Mirabilis Jalappa*, L.

— aiglantine. Fleurs de l'ancolie, *Aquilegia vulgaris*, L.

— ambrevale. Fleurs du *Polygala vulgaris*, L.

— ammoniacales cuivreuses. Hydrochlorate d'ammoniaque et de cuivre. Voyez II, 508.

— — martiales ou hématisées. Hydrochlorate d'ammoniaque et de fer obtenu par sublimation. Voyez *Fer*, III, 233.

— d'amour. Fleurs de la dauphinelle, *Delphinium Consolida*, L.

— d'antimoine. Voyez *Fleurs argentines*, *Fleurs émétiques* et *Fleurs fixes d'antimoine*.

— d'araignée. Fleurs du *Nigella damascena*, L.

— argentines d'antimoine. Deutoxyde d'antimoine. Voyez I, 341.

— d'arsenic. Acide arsenieux sublimé. Voyez I, 430.

— d'Asie. Natron ou sous-carbonate de soude natif, selon Bomare.

— béchiques. On donne ce nom collectif aux fleurs de bourache, de buglosse, de coquelicot, de violettes, etc.

— de benjoin. Acide benzoïque sublimé. Voyez I, 30.

— de bismuth. Voyez I, 604.

— de canelle. Nom qu'on donne aux boutons floraux du *Laurus Cassia*, L.

— carminatives. Nom que porte la réunion des fleurs de camomille, de matricaire, de mélilot, etc.

— en casque. Fleurs de l'aconit, *Aconitum Napellus*, L.

— du ciel. Un des noms du nostoc, *Tremella Nostoch*, L.

— cordiales. Ce sont celles des sommités de sauge, de romarin, de thym, de serpolet, de lavande, de marjolaine.

— de coucou. Fleurs de primevère, *Primula veris*, L.

— de cuivre. Nom donné à divers composés de cuivre et surtout à l'hydrochlorate d'ammoniaque et de cuivre. Voyez II, 508.

— aux dames. Fleurs de l'*Anemone Pulsatilla*, L.

— douze heures. Fleurs de l'*Ornithogalum umbellatum*, L.

— émétiques ou fixes d'antimoine. Voyez I, 341.

— de pierre hématite. Synonyme de fleurs ammoniacales martiales.

— du grand seigneur. Fleurs du *Centaurea moschata*, L.

— d'hiver. Fleurs de l'*Helleborus hiemalis*, L.

— d'un jour. Un des noms du *Tradescantia virginica*, L.

— de mars ou martiales. Hydrochlorate d'ammoniaque et de fer sublimé. V. *Fer*.

— de mollet. Nom de la pivoine dans quelques cantons.

— de muscade. Un des noms du macis, arille de la muscade, *Myristica officinalis*, L.

— de noel. Fleurs de l'*Helleborus niger*, L.

— d'orpiment. Sulfure d'arsenic jaune natif. Voyez I, 432.

Fleurs de paon. Fleurs du *Poinciana pulcherrima*, L.
— de paques. Un des noms des fleurs de la pulsatille, *Anemone Pulsatilla*, L.
— du parnasse. Fleurs du *Parnassia palustris*, L.
— de la passion. Fleurs du *Passiflora cœrulea*, L.
— du Pérou. Fleurs du *Cactus grandiflorus*, L.
— du printemps. Fleurs du *Primula veris*, L.
— royales. Un des noms des fleurs du *Delphinium Ajacis*, L.
— de safran. Fleurs du carthame, *Carthamus tinctorius*, L.
— de Saint-Jacques. Un des noms de la jacobée, *Senecio Jacobæa*, L.
— de la Saint-Jean. Nom donné aux fleurs de l'armoise et du caille-lait jaune de l'époque où elles s'épanouissent.
— de Saint-Joseph. Fleurs du laurier-rose, *Nerium Oleander*, L.
— de Sainte-Catherine. Fleur du *Nigella arvensis*, L.
— de sang, fleur sanguine. Noms de la capucine, *Tropæolum majus*, L.
— de sel ammoniac. Muriate d'ammoniaque purifié par sublimation, I, 245.
— — cuivreuses. Synonyme de *Fleurs ammoniacales cuivreuses*.
— — martiales. Voyez *Fleurs ammoniacales martiales*.
— du soleil. Un des noms de l'helianthème, *Cistus Helianthemum*, L.
— de soufre. C'est le soufre sublimé. Voyez *Soufre*.
— des teinturiers. *Genista tinctoria*, L.
de terre. Un des noms du nostoch, *Tremella Nostoch*, L., dans quelques cantons.
— de thé. Une des variétés du thé.
— de tous les mois. Nom du souci, *Calendula arvensis*, L.
— de la trinité. Un des noms de la pensée, *Viola tricolor*, L.
— du vent. *Anemone Pulsatilla*, L.
— de Zacharie. Un des noms du bleuet, *Centaurea Cyanus*, L.
— de zinc. Protoxyde de zinc obtenu par la combustion de ce métal.

Flez. Synonyme de *Flet*, *Fletelet*, *etc.*

Fliederhollunderbaum. Nom allemand du *Sambucus nigra*, L.

Fliegeafalle. Un des noms allemands de l'*Apocynum androsæmifolium*, L.

Fliegenschwammen, Fliegenwulst. Noms allemands de l'*Agaricus muscarius*, L. Voy. *Amanita muscaria*, Pers. (I, 218).

FLINSBERG, en Silésie, cercle de Lauenberg, sur la frontière de Bohême. Il y existe des eaux minérales froides, gazeuses, peu riches en principes fixes, usitées, d'après M. E. Osann (V. Prusse), contre les maladies nerveuses chroniques, les anomalies de la menstruation, l'hystérie, la leucorrhée, la goutte et les pollutions. Deux cent trente-sept malades s'y sont rendus en 1826. M. Tschoertner (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, VI, 179) y a trouvé, par livre, outre 29,49 pouces cubes de gaz acide carbonique, et moins d'un demi-pouce cube d'air : carbonate de soude sec, 0,3491; sulfate de soude sec, 0,0294; muriate de soude, 0,0309; sulfate de chaux, 0,0233; carbonate de chaux, 0,7633; sulfate de magnésie, 0,4364; silice, 0,3200; carbonate de fer, 0,2040; carbonate de magnésie, 0,0308; extractif, 0,0133; en tout, 2 grains 2105.

Mogalla (G.-P.). Lettres sur les bains de Warmbrunn avec quelques remarques sur Flinsberg et Liebwerda (en allemand). Breslau, 1796, in-8.

Flion. Ancien nom d'un coquillage alimentaire. Voyez *Tellina*.

Flixweed sisymbrium. Nom anglais du *Sisymbrium Sophia*, L.

Flocks. Nom suédois de l'eupatoire, *Eupatorium cannabinum*, L.

Floeder. Nom suédois du sureau, *Sambucus nigra*, L.

Floender slaeter. Un des noms norwégiens de la plie, *Pleuronectes Platessa*, L.

Flohsaame. Nom allemand du psyllium, *Plantago Psyllium*, L.

Flondre, Flondre de rivière. Noms du flet, *Pleuronectes Flesus*, L.

Flook burgh (Eaux min. de). Voyez *Holy-well*.

FLORAC. Petite ville de France (département du Tarn), où se trouve une source minérale froide, signalée par Girard comme gazeuse, saline et ferrugineuse, et par S. Blanquet (*Examen des eaux minérales du Gévaudan*. Mende, 1718, in-8°, chapitre 5) comme utile contre les obstructions, la suppression d'urine, etc. (Carrère, *Cat.*, 294).

Florantine orris. Nom anglais de l'iris de Florence, *Iris florentina*, L.

FLORE MÉDICALE. Ouvrage dans lequel sont décrites et souvent figurées les plantes usitées en médecine. Ce nom est synonyme de *Plantes médicinales* qu'il portait plus volontiers autrefois. Voyez *Botanique médicale*, *Plantes médicinales*, *Plantes officinales*, *Plantes usuelles*.

Albert. *Flora medica*. Milan, 1819, in-8, fig. — Chiajo (Delle). *Iconographia delle piante medicinali*. Naples, 1824, 2 vol. in-8, 119 fig. in-4. — *Flora medica, ossia catalogo delle piante medicinali*. Milan, 1825, in-8. — Chaumeton et Chamberet, Flore médicale. Paris, 1814-1818, VI, vol. in-8, 348, planches coloriées. — Descourtilz (M.-E.). Flore médicale des Antilles. 1825-1830, 8 vol. in 8, fig. col.

Florentinische schwertel. Un des noms allemands de l'*Iris florentina*, L.

Florentynse iris. Nom hollandais de l'*Iris florentina*, L.

Flores s. flos. Synonyme latin de *Fleurs* (Voyez ce mot).

— æris. C'est le vert de gris, Deuto-acétate de cuivre. Voyez II, 504.

— — Offic. Cuivre. Voyez II, 496.

— aluminis. Ancien nom de l'alun de plume, I, 210.

— argenti. Nom donné jadis à l'acétate de mercure.

— auri. Un des anciens noms de l'hydrochlorate d'ammoniaque et de fer. V. *Fer*.

— auripigmenti. Ancien nom de l'orpiment sublimé.

— benzoes. Ancien nom latin de l'acide benzoïque. Voyez I, 30.

— boracis. Acide borique préparé par sublimation. Voyez I, 643.

— ferri. Ancien nom latin de l'hydrochlorate d'ammoniaque et de fer sublimé. Voyez *Fer*, III, 233.

— martiales. Synonyme de *Flores salis ammoniaci martiales*.

— salis. Ancien nom du sous-carbonate de soude natif impur. Voyez *Soude*.

— — ammoniaci. Hydrochlorate d'ammoniaque purifié par sublimation (I, 245).

— — — hæmatisantes s. martiales. Anciens noms de l'hydrochlorate d'ammoniaque et de fer. Voyez *Fer*, III, 233.

— — — volatiles. Sous-carbonate d'ammoniaque. Voyez I, 244.

— — armoraciæ. Muriate d'ammoniaque purifié par sublimation. V. I, 245.

— sulphuris. C'est le soufre sublimé. Voyez *Soufre*.

— — loti. Soufre sublimé et lavé. Voyez *Soufre*.

— tunicæ, offic. Nom des fleurs de l'œillet dans quelques formulaires.

— VIRIDIS ÆRIS. Synonyme de *Flores æris*.

— ZINCI. Voyez *Fleurs de zinc*.

FLORET (Saint-), dans la Haute-Auvergne. Carrère (*Cat.*, 471) y indique une source minérale froide, qui contient *un sel approchant du vrai nitre*.

FLORIPONDIO. Nom péruvien du *Datura suaveolens*, W. (I, 598).

FLOS. Voyez *Flores*.

— ADONIS. Nom de l'*Adonis æstivalis*, L. (I, 78).

— CONSTANTINOPOLITANUS. Nom du *Lychnis chalcedonica*, L.

FLOUNDER BULET FLUKE. Nom anglais du flet, *Pleuronectes Flesus*, L.

FLOUVE, FLOUVE DES BRESSANS. Nom de l'*Anthoxanthum odoratum*, L. (I, 317).

FLUATES. Classe de sels, aujourd'hui plus connus sous le nom d'hydro-phthorates. Le fluate de chaux est le seul qui ait figuré jadis dans les officines. Voyez *Phthore*.

FLUESVAMP. Nom danois de l'*Amanita muscaria*, Pers.

FLUGELFARREN. Un des noms allemands du *Pteris aquilina*, L.

FLUGGEA LEUCOPYRUS, W. Cet arbrisseau de Coromandel, de la famille des Euphorbiacées, a des racines estimées astringentes, et employées, comme telles en poudre, à la dose d'une pagode, deux fois par jour; les pauvres mangent ses fruits (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 245).

FLUGSANDRIED. Un des noms allemands du *Carex arenaria*, L.

FLUGSVAMPEN. Nom suédois de l'*Amanita muscaria*, Pers.

FLUIDES. Nom commun aux *liquides* et au *gaz* (voyez ces mots), souvent employé à tort comme synonyme des premiers.

FLUNDRA. Un des noms suédois du flet, *Pleuronectes Flesus*, L.

FLUOR, du verbe *fluere*, couler. Epithète employée par les anciens chimistes pour distinguer les acides ou les alcalis naturellement liquides, de ceux qui ne le sont pas; par les modernes, pour dénommer le radical de l'acide fluorique (voyez *Phthore*); et par les naturalistes pour désigner les cristaux qui imitent les pierres précieuses : le *Fluor mineralis viridis* de Linné est le sulfate de chaux.

FLUSSHARZ. L'un des noms allemands de la résine animé.

FLUSSIGER STORAX. Nom allemand du *Styrax*.

FLUSSIGES PECH. Un des noms allemands du *Goudron*.

FLUTEAU. Un des noms de l'*Alisma Plantago*, L. (I, 176).

FLUX ROOT. Un des noms anglais de l'*Asclepias tuberosa*, Dill.

FLUYSBLOMSTER. Nom suédois du *Linaria vulgaris*, Mœnch.

FLYDRA. Nom islandais du Flet, *Pleuronectes Flesus*. L.

FLYNDRE. Nom vulgaire du *Pleuronectes platessoides*, L.

FNEMP. Un des noms japonais de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L. (II, 301).

FO-LIN (Lait de tigre). Bolet de la Chine, employé dans ce pays contre les fièvres, les maladies éruptives, etc., à la dose de trois grains, dans un verre d'eau; il est sudorifique.

FOCOT (Baume). Sorte de baume produit par le *Calophyllum Calaba*, W. (II, 35).

Fodor mentha. Nom malais de la menthe crépue, *Mentha crispa*, L.

FODREY. Village à deux lieues S.-O. de Vesoul en France (Haute-Saône), où se trouvent des eaux minérales froides et ferrugineuses, usitées contre la gravelle, les catarrhes chroniques de la vessie et les scrofules. Elles contiennent, par livre, selon M. Cuynat (*Rec. de mém. de méd., chir., pharm. militaires*, V, 1) : carbonate de fer demi-grain ; carbonate de chaux, 4 ; sulfate de chaux, 6.

Foeltsippa. Nom suédois de l'anémone des prés, *Anemone pratensis*, L.

FOENICULUM. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie, dont le nom vient de la forme capillaire des feuilles des espèces qu'il renferme, ce qui l'a fait appeler petit foin, *Fœniculum*.

F. vulgare, N. (*Anethum Fœniculum*, L., *Meum Fœniculum*, Spreng.), fenouil commun (*Flore médic.*, III, 165). Cette grande Ombellifère vivace, d'un vert glauque, très-lisse, à feuilles très-composées de folioles capillaires, à fleurs jaunes, croît dans les terrains crayeux, graveleux, secs, de toute l'Europe du nord ; elle porte des semences ovoïdes, glabres, d'un vert sombre, marquées de lignes, dont deux plus saillantes ; leur sommet est terminé par deux styles courts renflés à la base en forme de tubercules ; ces graines sont aromatiques, ainsi que toute la plante, d'une odeur moins forte, plus douce que celle de l'anis. Elles ont probablement toutes les propriétés de celles de l'espèce suivante, mais c'est à cette dernière qu'il faut rapporter ce que nous avons à dire de leur usage, puisque ce sont les seules qu'on emploie en médecine. Les droguistes qui connaissent celles de ce fenouil sous le nom de *fenouillet*, *fenouil noir*, les rejettent comme moins aromatiques, etc.

F. officinale. N., *F. officinale*, Allioni?, Fenouil de Florence, Fenouil de Malte, et quelquefois *Fenouil doux* par opposition à l'aneth, *Anethum graveolens*, L. (I, 295). Le feuillage de cette espèce, qui est vivace et particulière au midi de l'Europe, est plus court, ses folioles sont moins allongées, mais absolument semblables à l'espèce vulgaire. Ses semences sont fort différentes au contraire ; elles sont au moins doubles en longueur et en grosseur, un peu courbées, d'un vert moins foncé, marquées de cinq côtes prononcées, portées sur un pédicule persistant, ce qui n'a pas lieu dans l'espèce précédente. C'est cette semence qui fournit le fenouil du commerce dans toute l'Europe. Cullen (*mat. méd.*, II, 166), qui l'avait remarquée dans les officines d'Angleterre, croyait que c'était parce que le fenouil commun n'y mûrissait pas, ce qui est impossible, car une plante naturelle à un pays y arrive toujours à l'état parfait. Elle est plus aromatique, plus suave que les semences du fenouil ordinaire ; on la tire d'Italie, et

même de Nîmes, et c'est à elle qu'appartient seulement l'épithète de *Fenouil officinal*. Elle paraît constituer une espèce très-distincte par ses semences, quoique confondue jusqu'ici avec la précédente, et peut-être avec la suivante; cependant quelques personnes pensent qu'elle n'en est peut-être qu'une dégénérescence, ce qui confondrait toutes les idées reçues jusqu'ici sur ce qu'on doit entendre par espèce. C'est sans doute à cette plante qu'il faut rapporter ce que dit Matthiole d'une gomme résine de fenouil, que ce végétal suinte parfois dans les lieux très-chauds.

Les semences de fenouil, seules parties usitées de cette plante avec la racine, ont été employées par Hippocrate, qui les prescrit pour augmenter la sécrétion du lait (*De morbis mulieb.*, lib. I); elles sont toniques, cordiales, stomachiques, carminatives, etc.; cependant on en fait aujourd'hui un emploi fort borné en médecine, parce qu'on leur préfère l'anis et la coriandre. Cullen dit qu'en Angleterre les nourrices en donnent aux petits enfans coliqueux, ce qu'il n'approuve que médiocrement. On peut dire au sujet de l'usage interne du fenouil, que lorsque les maladies pour lesquelles on le donne tiennent à la faiblesse, à l'atonie des organes ou des fonctions, il pourra être utile et devenir ainsi emménagogue, stomachique, carminatif, galactique, résolutif, fébrifuge, etc., mais seulement à cause de ses propriétés excitantes, et non par une vertu spéciale. A l'extérieur la décoction de fenouil dans l'eau, le vin, etc., ou les feuilles en cataplasme, etc., sont résolutives. La dose de la racine est de 2 à 3 gros; celle de la semence, qui est au nombre de celles appelées *quatre semences chaudes*, comme sa racine fait partie de celles désignées sous le nom des *cinq racines apéritives*, est de un gros en substance et du double en infusion. Le vin qu'on en prépare se donne à celle de 2 à 4 onces. L'huile essentielle que fournissent avec abondance les semences de fenouil, se prescrit dans les potions cordiales, carminatives, anti-spasmodiques, stomachiques (du poids de 4 onces), à la quantité de 4 à 12 gouttes. Tragus et Arnauld de Villeneuve disent l'emploi du fenouil propre à conserver la vue (Ferrein, *Mat. méd.*, III, 399). Cette semence entre dans le *Mithridate*, le *Philonium romanum*, le *Diaphenix*, le *Catholicon*, la *Confection Hamech*, la *Thériaque*, le *Lénitif*, le *Sirop de Stœchas*, l'*Eau vulnéraire*, etc.; sa racine dans le *sirop des cinq racines*, *l'eau générale*, etc.

Schenck (J.-T.). *Diss. de marathologiâ, sive de fœniculo.* Respons. Kaltschmied. Jenæ, 1635, in-4. — Boecler (J.). *Diss. de fœniculo ejusque usu.* Respons. Ehrmann. Argentorati, 1752, in-4.

F. dulce, Bauhin, *Anethum dulce*, DC., fenouil sucré. Cette plante annuelle a le feuillage aussi délié que celui de l'espèce vul-

gaire, plus court pourtant; elle a des souches comprimées vers la base, mais devenant très-grosses ; on en mange en Italie, sous le nom de *Finocchio dolce*, les pétioles élargis soit crus, soit en salade, soit cuits dans le potage. On en fait une grande consommation dans l'Italie méridionale et en Sicile, et on l'y cultive dans tous les jardins. Ses semences sont globuleuses-ovoïdes, doubles de celles du fenouil commun, marquées de grosses côtes, mais les deux parties dont elles se composent, comme dans toutes les ombellifères, sont caduques, de sorte que chacune d'elles est aplatie d'un côté, ce qui n'a lieu à ce degré dans aucune des autres espèces, dont les semences sont entières, ce que l'on voit dans celles de l'aneth, ce qui l'a fait peut-être placer dans ce genre; leur saveur est sucrée, d'une manière très-remarquable, ce qui les rend très-agréables : aussi en compose-t-on des liqueurs de table recherchées, des dragées, etc. On en met dans la pâtisserie, bien qu'elles soient moins aromatiques que celles du fenouil officinal. Michaëlis les vante dans la phthisie, surtout contre celle qui reconnaît pour principe un vice psorique ou inflammatoire chronique (*Journ. gén. de méd.*, XLVII, 369). Cette espèce de semence est rare dans le commerce, où on ne voit guère que celle du fenouil à fruits longs.

F. piperitum, N. (*Anethum piperitum*, Bertol.). Cette plante à semences âcres et poivrées, oblongues, comme bossues, dont les deux parties ne sont pas attachées au même point de l'axe qui les soutient, vertes, à peine sillonnées, se trouve aussi en Italie, en Provence, etc.; ses feuilles sont capillaires comme dans les espèces précédentes, mais les radicales sont plus courtes, plus raides. On met ses graines dans les ragoûts comme condiment.

Foeniculum lusitanicum. Un des noms de l'ammi, *Sison Ammi*, L.

Foenugroek. Un des noms allemands du *Trigonella Fœnum græcum*, L.

Foenum. Foin, herbe des prairies, séchées et dont on nourrit les animaux.

— camelorum. Un des noms du squænanthe, *Andropogon Schænanthus*, L.

— græcum. Nom du *Trigonella Fenum græcum*, L.

Foerbebere. Un des noms allemands du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.

Foerbende Ochsenzunge. Un des noms allemands de l'*Anchusa tinctoria*, L.

Foerbender ginster. Nom allemand du *Genista tinctoria*, L.

Foerberchamille. Nom allemand de l'*Anthemis tinctoria*, L.

Foerberrcethe. Un des noms allemands du *Rubia tinctoria*, L.

Foerberwuid. Nom allemand de l'*Isatis tinctoria*, L.

Foertalg. Nom suédois de la *graisse de mouton*.

Fohre. Un des noms allemands de la truite, *Salmo Fario*, L.

Foie, *jecur*, ἧπαρ. Organe sécréteur de la bile, inscrit jadis dans la matière médicale, comme on peut le voir à l'histoire particulière des divers animaux, notamment à l'article *Gadus*, et dont la couleur, ordinairement d'un brun-marron mêlé de jaune, a souvent

été prise comme terme de comparaison pour divers composés chimiques ou pharmaceutiques.

Foie d'antimoine. Voyez *Antimoine*, I, 346.

— de soufre. *Hepar sulphuris*. Ancien nom des sulfures alcalins, et surtout du *sulfure de potasse*.

— — alcalin volatil. Ancien nom de l'hydrosulfate sulfuré d'ammoniaque.

— — antimonié. Nom donné à la liqueur formée par l'ébullition du sous-carbonate de potasse avec le sulfure d'antimoine, d'où se précipite le kermès. Voyez I, 346.

— — calcaire. Sulfure de chaux.

— — terreux. Sulfure à base dite terreuse ou alcalino-terreuse; tel est celui de chaux.

— — volatil. Ancien nom latin de l'hydrosulfate sulfuré d'ammoniaque.

FOIL, en Bretagne. Carrère (*Cat.* 480) indique près de ce bourg une source froide, que Bagot croit être ferrugineuse.

Foin, *fœnum*. On donne ce nom à l'ensemble des plantes coupées et desséchées d'une prairie. Son odeur, étant récent, est par fois très-forte, et cause des accidens à ceux qui la respirent trop longtemps dans des lieux peu aérés. On a même trouvé des gens morts pour avoir couché sur le foin nouveau. Il a, outre l'usage de servir à la nourriture des bestiaux, quelques emplois domestiques et culinaires. On s'en sert pour conserver et emballer les fruits, les légumes; on en ajoute dans les vases où on cuit le porc fumé, pour l'aromatiser; on en fait des décoctions pour fomenter les animaux, et même, dans les campagnes, on l'emploie comme résolutif dans la médecine humaine.

On donne aussi le nom de *foin* aux paillettes du réceptacle des fleurs des Carduacées. Dans l'artichaut, on ôte avec soin le foin.

On appelle encore *foin* les tubes et feuillets (*hymenium*) des agarics, bolets, etc.; ils portent des graines que l'on croit être la partie vénéneuse de ces plantes, de sorte que l'on recommande de les ôter dans les champignons suspects, ce qui est même une pratique générale dans plusieurs cantons, surtout pour ceux qui ont la chair épaisse, comme les bolets, etc.

Foina. Nom italien de la fouine, *Mustela Foina*, L.

Foirolle, Foirande. Noms de la mercuriale, *Mercurialis annua*, L.

FOIX (comté de). Les seules eaux minérales de cette ancienne province de France, sont celles d'Ax et d'Ussat (Voy. ces mots).

Fokké-Fokké. Nom que porte dans l'Inde une variété du *Solanum Melongena*, L.

Fol oiseau. Un des noms vulgaires du hobereau, *Falco Subbuteo*, L.

Folha santa. Un des noms brésiliens du *Kielmeyera speciosa*, Saint-Hil.

Folha de Carobba. Médicament brésilien consistant en feuilles cassées ou coupées du *Bignonia cœruleu*; elles sont amères, faiblement astringentes, inodores, et employées comme vulnéraires (*Bull. des Sciences méd.*, Férussac, XIX, 277).

Folium indum, Folium indicum, offic. Noms des feuilles du malabathrum, *Laurus Malabathrum*, L., dans quelques formulaires anciens.

Follefe. Un des noms de la bonne-dame, *Atriplex hortensis*, L.

Follicule de séné. Fruit des différentes espèce de séné. Voyez *Senna*.

FOMENTATIONS, *Fomentum*, *fotus*, de *fovere*, étuver, baigner. On donne ce nom à des liquides ordinairement chauds, appliqués sur une région extérieure et circonscrite du corps. Les anciens confondaient à tort, sous le même nom, les applications de la chaleur, de la vapeur, du sable, etc., sur la peau; ils nommaient *fomentations sèches* l'application du sable ou autres substances analogues, par opposition à l'application des liquides, qu'ils désignaient sous le nom de *fomentations humides*.

Tous les liquides peuvent servir de matériaux des fomentations, depuis l'eau pure, froide ou chaude, jusqu'à la décoction la plus chargée. On y emploie aussi le lait, le vin, le vinaigre, l'alcool, l'éther, etc., dont on imbibe des linges, de la flanelle, des éponges, ou toute autre matière propre à les maintenir en contact pendant quelque temps. Ordinairement les fomentations sont chaudes, et doivent être renouvelées lorsqu'elles sont refroidies, ce à quoi on s'oppose en couvrant les compresses imprégnées, de serviettes, ou mieux encore de taffetas gommé. Les fomentations avec l'huile s'appellent *embrocations*.

Il y a des fomentations de toute nature; on en fait d'émollientes, et ce sont celles dont on se sert le plus fréquemment; d'adoucissantes, de toniques, de stimulantes, etc. On les compose avec les substances douées des propriétés dont l'application est nécessaire à l'espèce de maladie externe que l'on traite.

En général, on applique des fomentations chaudes pour calmer la douleur, la chaleur, l'inflammation d'une partie, pour l'assouplir, la détendre, porter la même influence sur les organes sousjacens. On les fait avec les décoctions de lin, de guimauve, de psyllium, d'herbes émollientes, etc. Ce sont de véritables cataplasmes liquides. Les fomentations froides se prescrivent pour arrêter les hémorrhagies de la peau, favoriser la réunion des plaies, etc. On en prépare de toniques ou de stimulantes pour dissiper l'enflure des parties, y favoriser la circulation, y ramener la chaleur, etc.

On ne doit pas confondre les fomentations avec les lotions. Dans ces dernières, les liquides employés ne séjournent pas sur les parties.

Fomford (Eaux min. de la), à un quart de lieue de *Saint-Pardoux*. Voyez ce mot.

FONCAUDE en France (Hérault), à trois quarts de lieue de Montpellier. Cette source minérale tiède (19°. R.), abondante, est reçue dans un bâtiment, et recommandée en boisson et en bain contre

les maladies cutanées, les douleurs rhumatismales et la sciatique. M. Saint-Pierre a obtenu de 9,79 kil. d'eau, outre de l'acide carbonique libre, 2 grains 125 de principes minéralisateurs, savoir : carbonate de chaux, 1,275 ; muriate de soude, 0, 850 ; carbonate de fer et matière extractive, des traces.

Saint-Pierre. Essai sur l'analyse des eaux min. (thèse). Montp., 1809, in-4. Voyez p. 70. — Vigaroux. Notice sur les eaux de Foncaude (*Rec. des bull. de la soc. libre des sc. de Montp.*, II, 169). — Joyeuse. Aperçu sur la nat. des eaux de la fontaine Font-Caouada (*Journ. de méd. de Montp.*, I, 153).

FONDANS. On donne ce nom à des médicamens que l'on a supposés doués de la faculté de fondre les humeurs épaissies, et formant des obstacles et même des tumeurs dans les organes. Ce terme est l'un des plus vagues de toute la thérapeutique, ou, pour mieux dire, ce n'est qu'une expression complexe qui indique plutôt un ensemble d'autres agens que des agens spéciaux. Du reste, il est absolument synonyme d'apéritif, dans le sens le plus étendu (I, 359).

Effectivement, si l'obstacle à vaincre consiste dans l'épaisissement des liquides contenus dans les vaisseaux, ce sont les atténuans (I, 500) qu'il faut employer, ou les délayans (II, 608); si ce sont les vaisseaux eux-mêmes qui, par leur constriction, la densité ou l'hypertrophie de leurs parois, causent l'empâtement, ce sont les désobstruans (II, 620) qu'il est nécessaire de prescrire. Si la débilité des vaisseaux était la source des engorgemens, ce seraient les toniques, les excitans même qui seraient fondans, etc.

L'emploi de ce que l'on appelle *fondans* suppose la connaissance exacte du genre de lésions à fondre. Si elle est de nature inflammatoire, les antiphlogistiques seront ceux qui devront être mis en usage ; si elle est lymphatique, on donnera l'iode, les amers, les savonneux ; si elle est syphilitique, les mercuriaux, etc. ; donc, sous cet aspect, il y a autant de prétendus fondans que de maladies à fondre.

Nos devanciers étaient encore plus embarrassés que nous pour caractériser la nature des fondans. Suivant les théories en honneur, les fondans variaient de nature. Ainsi ils étaient alcalins lorsque l'opinion régnante faisait regarder les maladies comme causées par l'acidité des humeurs ; ils étaient acides, au contraire, lorsque la pathologie regarda l'alcalinité des humeurs comme la source des maladies. Nous avons vu, de nos jours, les fondans restreints à quelques antiphlogistiques.

Les fondans internes sont différens des externes. Ces derniers doivent être appropriés aux tumeurs à fondre, suivant qu'elles sont inflammatoires, froides, variqueuses, squirrheuses, etc. Ici l'appréciation des altérations morbifides est plus facile, et on peut fondre, avec quelque certitude, à l'aide des *émolliens*, des *maturatifs*, des *résolutifs*, etc., c'est-à-dire, d'agens médicaux qu'on ne range pas

parmi les fondans proprement dits. On voit donc qu'il n'y a pas réellement d'agens spéciaux méritant le nom de *fondans*.

Dans le langage habituel, les fondans sont des substances plus ou moins stimulantes, qui, donnant plus d'excitation aux vaisseaux, aux organes, accélèrent la circulation des liquides qu'ils contiennent, ajoutent plus d'activité aux fonctions qu'ils exécutent, ce qui lève, comme disent les praticiens, l'obstacle qui constituait cet état pathologique avec gonflement, élévation, dureté de la partie, auquel on donne le nom d'*obstruction*. Ce sont, en général, des sucs d'herbes amères, antiscorbutiques ou laxatives; des savonneux, des mercuriaux, des antimoniaux, dans leurs préparations les plus douces; les bois sudorifiques, certaines gommes résines, les eaux minérales, de légers purgatifs. On y joint, le plus souvent, la saignée, les délayans, les rafraîchissans, les bains, l'air de la campagne, l'exercice du cheval, et une nourriture végétale, les fruits, le laitage, etc.

Fondant de Rotrou. Voyez *Antimoine*, I, 346.

— de Ruhland. Composé d'antimoniate, de sulfate et de nitrate de potasse, et quelquefois de ces deux derniers sels seulement.

Fongo maltese. Un des noms italiens du *Cynomorion coccineum*, L.

Fonkol. Nom suédois du *Fœniculum officinale*, N.

Fonos. Nom du *Carthamus lanatus*, L. dans Théophraste.

Fons aponi. Voyez *Abano*, I, 2.

FONSANGE ou FONSANCHÉ, en France (département du Gard). Il y existe des eaux hydrosulfureuses tièdes (20 à 22° R.), analogues d'action à celles de Montmirail, et surtout très-efficaces contre les dartres et autres maladies de la peau. La source, qui est intermittente, est entre Sauvé et Quissac, près de la Vidourle. M. J.-M-L. Demorcy-Delletre, inspecteur des eaux, y a trouvé, outre beaucoup d'hydrogène sulfuré, un carbonate alcalin, des muriates et sulfates de soude et de magnésie, une matière extractive savonneuse et un peu de silice. (*Ann. clin. de Montpellier*, XLV).

Font-caouada (Eaux min. de). Voyez *Foncaude*.

FONTAINE-SOUS-CATHEUX (Eaux minérales de). Signalées par M. Trannoy (*Topographie*, p. 7), comme froides et contenant des carbonates et des sulfates de fer et de soude.

FONTAINES CHAUDES et FONTAINES JAUNES. Noms de deux sources minérales de la Pensylvanie, situées, l'une dans le comté d'Huntingdon, l'autre dans celui de Chester (Alibert, *Précis*, 538).

Fontaines minérales. Voyez *Eaux minérales*, III, 27.

Fontale acetosum. Synonyme d'*Eau minérale acidule*, dans Paracelse.

FONTANE. Village de la Haute-Auvergne, près duquel Carrère (*Cat.*, 470) signale plusieurs sources minérales froides.

Fontanelle. Ecoulement artificiel, synonyme de *Cautère*. Voyez II, 157 et *Fonticule*.

FONTE-SANTA (Eaux minérales de), dans la Beira, en Portugal. M. Alibert (*Précis*, etc., 594) les dit froides et sulfureuses.

FONTENAI-LE-CHATEL, en Lorraine. Il y a, dit Carrère (*Cat.*, 495), une source thermale.

FONTENELLES (les). Nom d'une ancienne abbaye à dix lieues de Nantes, en France (département de la Vendée), près de laquelle est une source minérale ferrugineuse froide, où Cadet (*Mém. de l'Acad. royale des Scienc.*, 1767, p. 256) a trouvé du carbonate de fer, de l'hydrochlorate de soude et du sulfate de chaux. Carrère (*Cat.*, 424) cite aussi les analyses de Cordon et de Gallot. Elles sont usitées en boissons par les habitans des lieux environnans, dans les affections atoniques des voies digestives, les maladies lymphatiques, etc.

FONTENOY-LE-CHATEAU, en France (Vosges), à six lieues Ouest de Plombières. Il y existe, dit-on, une source thermale.

Fontes medicati. Synonyme latin de *Sources minérales*. Voyez III, 27.

Fonticule, *fonticulus*. Ulcère artificiel établi dans un but médicinal. Ce mot est remplacé aujourd'hui, à tort, par celui de *cautère* (Voy. II, 157), qui n'exprime que l'instrument ou la substance qui sert à établir le Fonticule.

Fontinalis antipyretica, L., Fontinale. Cette plante, de la famille des Mousses, est usitée en Suède, où elle croît ainsi que chez nous, en pédiluve, cuite dans de la bière, contre les fièvres, d'après Linné fils; sa propriété peu conductrice du calorique, l'a fait employer pour mettre entre les boiseries et les tuyaux de poële, afin d'éviter les incendies.

Fooaha. Nom arabe de la garance, *Rubia tinctorum*, L.

Fooraha. Nom que porte à Madagascar le *Calophyllum Inophyllum*, L. (II, 35).

Foot's parsley. Nom anglais de la petite ciguë, *Æthusa Cynapium*, L.

Forbesina. Nom italien du *Bidens tripartita*, L. (I, 596).

FORCE-REAL. Montagne sur les confins du Roussillon et du Languedoc, à quatre lieues N.-E. de Perpignan, au pied de laquelle est une source froide, absolument analogue à celle de Monné, appelée *la Lloufe* (Carrère, *Cat.*, 444).

Forda s. horda. Noms latins de la vache. Voyez *Bos Taurus*, L.

Forelle, Forelkra. Noms allemand et norwégien de la truite, *Salmo Fario*, L.

FOREZ (Eaux minérales du). Elles sont toutes d'une faible importance. (Voyez *Saint-Alban*, *Bas-en-Basset*, *Brandi-Bas*, *Saillez-Château-Morand*, *Cremeaux*, *Saint-Galmier*, *Feurs*, *Mont-Brison*, *Sail-sous-Cous*, *Salle-en-Donzy*.

Richard de la Prade. Analyse et vertus des eaux minérales du Forez. Lyon, in-12.

FORFICULA, Forficule. Genre d'insectes orthoptères, de la famille des Labidoures. Une de ses espèces, très-commune, le *F. auricularia*, L., est vulgairement connue sous le nom de perce-oreille, qui consacre l'opinion erronée, quoique très-répandue, que ces animaux peuvent pénétrer dans l'oreille, et y causer les plus graves désordres. Cet insecte, qui vit sous les écorces d'arbres, les pierres, etc., a, au contraire, été recommandé, sous forme de poudre, contre la surdité, par J. Michaeli; et, suivant Arnauld de Villeneuve, des frictions faites avec le produit de sa décoction dans l'huile, sur le trajet des artères, font naître une fièvre artificielle, curative des convulsions.

FORGES. Ce village, du département de la Loire-Inférieure, à deux lieues de Nantes, possède une source ferrugineuse froide, analogue à celles de Forges-les-Eaux, avec lesquelles il ne faut pas la confondre, et qui peut, dit-on, rivaliser avec l'*Eau de la Plaine*. Elle n'est connue que depuis peu d'années. Cette source, qui donne deux pintes d'eau par minute, a été analysée par M. Hectot, et peu après par MM. Prevel et Le Sant, pharmaciens à Nantes (*Journ. de pharm.*, VII, 306). 32 livres d'eau n'ont donné à ces derniers que 26 grains de résidu, dont le quart seulement est de l'oxyde de fer, le reste consistant en hydrochlorates et sous-carbonates de magnésie et de chaux, en sulfate de chaux, en silice et en matière grasse et extractive. Cette eau paraît contenir aussi un peu d'acide carbonique, qui tient en solution le fer et les sous-carbonates, et dont le facile dégagement la rend très-altérable.

FORGES-LES-EAUX ou FORGES-EN-BRAY. Petit bourg de France (Seine-Inférieure), à 26 lieues N.-O. de Paris, célèbre par ses eaux minérales froides et ferrugineuses, et qui doit son nom aux forges qui y existaient jadis. Ces eaux, d'abord mêlées avec celles d'un étang, en furent distinguées, en 1578, sous le nom de fontaine de Saint Éloi ou de Jouvence; mais ce n'est que depuis 1632, époque où Louis XIII, Anne d'Autriche et le cardinal de Richelieu vinrent les visiter, que furent isolées les trois sources de cette fontaine, connues aujourd'hui sous les noms de *Reinette*, *Royale* et *Cardinale*.

Toutes trois ferrugineuses, et plus ou moins acidules, semblent ne différer entre elles que par la proportion de leurs principes. Cependant, suivant M. Ciszeville, la Reinette, dont l'eau est très-limpide et peu chargée, se trouble, devient jaune et bourbeuse un jour ou deux avant les changemens de temps; elle charrie aussi une heure après le lever et le coucher du soleil une plus grande quantité de flocons jaunâtres, ferrugineux; phénomènes que n'offrent point les

deux autres sources, quoique très-voisines. Ces sources, analysées par un grand nombre de chimistes, l'ont surtout été avec soin en 1814 par Robert, pharmacien de Rouen (*Ann. de chim.*, XCII, 172), qui y a trouvé par pinte : acide carbonique (volume), 1/4, pour la première; 1 1/4, pour la deuxième; 2, pour la troisième; carbonate de chaux (grains), 1/4; 3/4; 3/4; c. de fer, 1/8; 1/2; 5/6; muriate de soude, 3/4; 7/8; 9/10; sulfate de chaux, 1/3; 1/2; 1/2; muriate de magnésie, 1/5; 1/8; 1/5; silice, 1/10; 1/12; 1/6; sulfate de magnésie; 7/8, dans la deuxième; 9/10, dans la troisième. Le même chimiste a reconnu dans les flocons que dépose la première de ces sources, des carbonates de chaux et de fer, et de la silice.

De ces trois sources, situées dans un vallon, au couchant de Forges, la Royale est la plus usitée; la Reinette, la plus abondante et la moins chargée, sert quelquefois comme eau commune; la Cardinale, sujette à causer des étourdissemens et beaucoup plus active, est rarement prise pure. On fait usage en général de ces eaux dans les maladies des voies urinaires, à l'exemple du cardinal de Richelieu, dans les affections scrofuleuses, certaines dyspepsies, les engorgemens viscéraux, l'aménorrhée, la chlorose, la leucorrhée, le scorbut, la diarrhée, ainsi que dans les œdèmes, les suites des fièvres d'accès, etc. La naissance de Louis XIV, à la suite de l'usage qu'en fit Anne d'Autriche, long-temps stérile, leur a donné un grand crédit pour remédier à la stérilité; toutefois de nos jours elles ne sont pas très-fréquentées. On les prend de juin à septembre, en boisson seulement, à la dose de un à quelques verres. Leur saveur, quoique astringente, n'est pas absolument désagréable. Elles souffrent mal le transport.

Cousinot (J.). Disc. au roi touchant la nature, vertus, effets et usages des eaux min. de Forges. Paris, 1631, in-4 (Il y a aussi une lettre du même, 1647, in-8, en réponse à des critiques.). — Mauvillain (A.-J. de). *An ægrè convalescentibus aquæ Forgenses.* Præs. T. Foucault. Paris, 1648, in-4 (trad. par de Filesac, Paris, 1702, in-12). — Cresse (P.). *An Forgensium aquarum vires supplere possint Passiacæ.* Præs. J. D. Bourges. Parisiis, 1657, in-f. — *Quæstio medica an phthisicis aquæ Forgenses?* 1684. — Linand (B.). Nouveau traité des eaux minérales de Forges. Paris, 1697, in-8 (l'édition de 1696 est anonyme. Il y a une lettre de 1698, du même auteur, en réponse à ses critiques). — Larouvière (J.). Nouv. syst. des eaux min. de Forges. Paris, 1699, in-12. — Guérin et P. le Givre. Lettres touchant les minéraux qui entrent dans les eaux de Sainte-Reine et de Forges. Paris (1702), in-12. (Elles se trouvent aussi dans l'*Arcanum acidularum* de le Givre; Amstelod., 1682, in-12). — Morin. Examen des eaux de Forges (*Mém. de l'acad. roy. des sc.*, 1708, p. 57). — Boulduc (S.). Analyse des eaux de Forges, etc. (*Mém. de l'ac. roy. des sc.*, 1735, p. 443). — Donnet. Traité des eaux et des fontaines min. de Forges, etc. Paris, 1751 (1753, 1757), in-12. — Marteau (P.-A.). Analyse des eaux de Forges. Paris, 1756, in-12. — Ciszeville (P.). Statistique de Forges-les-Eaux. Rouen, an XIII. (Un mémoire de son ayeul sur ces eaux est consigné dans le premier volume des *Épidémies* de Lepecq de la Clôture).

Forreert. Un des noms danois de l'avocette, *Recurvirostra Avocetta*, L.

FORMICA, fourmis. Genre d'insectes hyménoptères, de la famille des Myrméges, dont plusieurs espèces intéressent le thérapeutiste. La plus connue est la fourmi rouge (*F. rufa*, L.), célèbre par

son industrie, qui vit dans les bois en grandes sociétés, composées, comme celles des abeilles, de trois sortes d'individus : les mâles et les femelles, qui sont ailés, les ouvrières ou neutres qui ne le sont pas, et qui, beaucoup plus nombreuses, composent presque exclusivement les fourmilières. Des vapeurs piquantes s'échappent de ces habitations, d'une structure si remarquable ; les fourmis elles-mêmes fournissent, lorsqu'on les distille, ou par simple lixiviation, près de moitié de leur poids d'un acide particulier, découvert en 1669 par S. Fisher de Scheffield (Voyez *Acide formique*, I, 34), et qui, sécrété spécialement par les femelles et les neutres, suinte de l'extrémité de leur abdomen. Aussi le contact d'une seule fourmi sur une peau délicate peut y faire naître quelquefois de petites pustules accompagnées de prurit; et l'on a vu celui d'un grand nombre de ces insectes, ou même de la vapeur qu'exhalent les fourmilières, produire une sorte d'érysipèle. De là sans doute l'usage qu'on a fait à l'extérieur, comme excitant, résolutif et même rubéfiant, soit des cataplasmes de fourmis écrasées avec leurs nymphes et une portion de leur nid, soit de leur suc pur ou délayé dans l'eau, soit de leur maceratum huileux ou même de leurs vapeurs, contre les douleurs rhumatismales ou goutteuses, l'œdème, la paralysie, les ulcères de mauvaise nature, les éruptions cutanées chroniques, la stérilité, etc.

Les fourmis ont aussi été employées à l'intérieur, selon Lémery, comme apéritives, diurétiques, etc. Réduites en poudre on les donnait à la dose d'un à deux gros contre les maladies de la peau, l'hydropisie (*Bull. des. sc. méd.* de Férussac, III, 205); distillées avec l'alcool, elles formaient l'*Eau de magnanimité*, vantée par un grand nombre de médecins célèbres, contre une foule de maladies, cérébrales surtout, notamment chez les vieillards. Elles entraient aussi dans le *Baume acoustique de Mindérerus*, l'*Huile acoustique de Mynsicht*; enfin leurs œufs, ou plutôt leurs nymphes, qui, suivant Ettmuller, exhalent une odeur de muscade, passaient pour un bon carminatif; mais aucune de ces préparations n'est aujourd'hui usitée, et comme toutes paraissent devoir à l'acide formique l'action qu'elles peuvent réellement exercer, c'est à cet acide qu'il conviendrait d'avoir recours, c'est lui qu'il faudrait expérimenter si l'on était curieux de constater ce qu'ont écrit sur l'emploi médical des fourmis une multitude d'écrivains distingués.

Plusieurs autres espèces de fourmis sont mentionnées par divers voyageurs, soit à cause des accidens qu'elles leur ont quelquefois causés, soit à raison du parti qu'on en a tiré. Telles sont, parmi les premières, celles par lesquelles fut assailli Adanson (*Voyage au Sénégal*, p. 175), celles de l'Afrique occidentale dont parle le P.

Labat, les *fourmis de feu* de Surinam et de Cayenne dont se plaint le voyageur Stedmann, les *flammants* des bois de Cayenne qui, au rapport de Barrère, déterminent par leur piqûre une fièvre éphémère; et, parmi les secondes, le *Formica bispinosa*, Oliv., dont le nid formé d'un duvet feutré provenant des semences de divers *Bombax*, est employé à Cayenne comme un puissant hæmostatique; le *Kaumaka* dont les nègres et les créoles de la même colonie mangent l'abdomen, du volume d'un pois chiche, et rempli d'une bouillie blanchâtre. Quant aux *fourmis blanches* ou termites, qu'on mange aussi dans certains pays, elles appartiennent au genre *Termes* (Voyez ce mot).

Wilde (J.). *De formica liber unus.* Ambergæ, 1615, in-8. — Sperling (P.-G.). *Chymica formicarum analysis.* Resp. S. G. Manitius. Witteb., 1689, in-4, fig. — Ewald (B.). *Diss. de formicarum usu in medicina.* Kœnisberg, 1702, in-4. On peut en outre consulter sur leur analyse et leur histoire naturelle et médicale, les dissertations de J. A. Schmidt (*Respublica formicarum*, Jenæ, 1684, in-4), et de L. Roberg (*De formicarum naturâ*, Upsaliæ, 1719, in-4); une Monographie de M. Latreille (Paris, 1802, in-8, fig.); celle de P. Hubert (Paris, 1810, in-8); la suite de la matière médicale de Geoffroy (I, deuxième partie, p. 455); la Faune des médecins de M. H. Cloquet (V, 184), etc.

FORMULAIRES. Recueils de formules ou recettes à l'usage des médecins; ils se distinguent des pharmacopées en ce que celles-ci contiennent, en outre, des préceptes sur la conservation, la préparation, etc., des médicamens et des principes généraux de pharmacie.

De Corris (P.). *Formulæ remediorum quibus valgò medici utuntur.* Lutetiæ, 1560, in-16. — Rondelet (G.). *Formulæ aliquot remediorum libro de internis remediis omissæ.* Antverpiæ, 1576, in-fol. — Esth (L.). *Dilucida, brevis et methodica formularum tractatio, etc.* Hannoviæ, 1604, in-8. — Varandé (J.). *Formulæ remediorum internorum et externorum, etc.* Hannoviæ, 1607. *Id.* Monspessuli, 1620. — Bauhin (G.). *De remediorum formulis, græcis, arabibus et latinis usitatis, etc.* Francofurti, 1619, in-8. — Bauzer (M.). *Fabrica receptarum, etc.* Augustæ vindelicorum 1622, in-8. — Wedel (G.-W.). *De medicamentorum compositione extemporanea, etc.* Jenæ, 1679, in-4. — Cartheuser (J.-F.). *Tabulæ formularum medicarum prescriptioni inservientes, etc.* Halæ, 1740; *id.* Francfort. ad Viad., 1752-1766. — Schulze (J.-L.). *Libellus memorialis de formulis prescribendis, etc.* Halæ, 1746, in 8. — Adolphi (C.-M.). *De formâ medicaminum pro curandis morbis, etc.* Resp. S. G. Mirus. Lipsiæ, 1749, in-4. — Gorter (J.). *Formulæ medicinales, cum indice virium, etc.* Harderovici, 1753. in-4; Amstelodami, 1755; Lipsiæ, 1759, in-4; Patavii, 1767, in 8. — Mellin (C.-J.). *Selecta formularum medicinalium exempla.* Kemptenii, 1771, in-8. — Tode (J. C.). Formulaire rédigé sur un plan convenable, etc. (en allemand). Copenhague et Leipsic, 1792 et 1798, 5 vol. in-8. — Wolfart (C.). Formulaire et instruction sur l'art de rédiger les formules, etc. (en allemand). Francfort sur le Mein, 1803, in 8. — Burdach (C.-F.). Nouveau manuel de recettes pour les jeunes médecins (en allemand), etc. Leipsic, 1807, in-8. — Cadet de Gassicourt (C. L.). Formulaire magistral, etc. Paris, 18.., in-12; deuxième édition avec des notes de Pariset, Paris, 1814; troisième édition, Paris, 1816. — Vignes (P.). Formulaire pratique à l'usage des jeunes médecins. Paris, 1818, in-18. — Magendie (F.). Formulaire pour la préparation et l'emploi de plusieurs nouveaux médicamens, etc., septième édition. Paris, 1829, in-12. — Bories (P.). Formulaire médical de Montpellier, etc. Paris, 1830, in-18, deuxième édit. — Pierquin. Formulaire, etc. Paris, 1830, troisième édition, 1 vol. in-32. — Richard (A.). Formulaire de poche. Paris, 1830, 1 vol. in-32, cinquième édit.

FORMULE, *Formula*. Indication écrite que fait le médecin, d'un ou de plusieurs médicamens, de la dose, de la préparation et de la manière d'en faire usage; elle doit toujours être en langue vulgaire, écrite lisiblement, en toutes lettres, sans signes ni abréviations, surtout quant aux doses des substances très-actives. Il faut

écrire chaque médicament sur une seule ligne, et mettre la dose sur la même ligne, à quelque distance. La préparation et le mode d'administration doivent aussi former deux *alinea* distincts et espacés, afin d'éviter toute cause d'erreur ou de quiproquo. Néanmoins, s'il y avait manifestement erreur dans la dose d'un médicament, le pharmacien devrait la réparer, si elle est manifeste, et en conférer avec le médecin si elle est ambiguë ou douteuse.

Une formule se compose quelquefois d'une base, *basis* (I, 554); d'un auxiliaire ou adjuvant, *adjuvans* (I, 77); d'un correctif, *corrigens* (II, 439); et par fois d'un excipient, *excipiens* (III, 195): on y joignait autrefois un dirigeant, *dirigens* (II, 659).

La raison et les progrès de la médecine ont beaucoup simplifié aujourd'hui l'art de formuler; le plus souvent les prescriptions sont bornés à une base, c'est à-dire qu'on ne prescrit qu'un médicament simple; à quoi bon effectivement y *ajouter*, s'il est suffisant, ou le *corriger* si on n'en donne que la dose convenable; quant à l'*excipient*, il est parfois nécessaire, et peut modifier le médicament; on ne croit plus, dans le sens absolu qu'on lui prêtait du moins, à la possibilité de *diriger* l'action des médicamens vers tel ou tel organe.

Une des précautions les plus essentielles à observer en faisant une formule, c'est de ne pas mettre ensemble des médicamens qui se décomposent ou qui forment des composés nouveaux par fois délétères : les connaissances chimiques éclairent la médecine sur ce sujet [1].

Comme dans notre opinion on ne doit écrire les formules qu'en français, nous ne croyons pas devoir détailler certaines phrases ou mots latins dont on se servait, tels que *misce*, mêlez; *recipe*, prenez; *quantum sufficit*, quantité suffisante; *ana* ou *aa*, de chaque; *fiat secundum artem*, faites selon l'art, etc., qu'on trouvera d'ailleurs expliqués à leur place alphabétique.

On doit toujours ajouter à la règle de donner, autant que possible, des médicamens simples, celle de prescrire les moins dispendieux, les plus faciles à se procurer, et surtout les indigènes; il y a une sorte d'improbité à faire des formules plus coûteuses qu'elles ne doi-

---

[1] On peut consulter à cette occasion les ouvrages suivans : Waldschmidt (G.-U.). *De erroribus in formulis præscribendis*. Killoniæ, 1710, in-4. — Ludwig (C.-T.). *Diss. inaug. de medicamentorum contrariorum compositione*. Resp. Bruekner. Lipsiæ, 1758, in-4. — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de vitiosis formularum medicarum præscriptionibus ex ignorantiâ chimicâ oriundis*. Francf.-sur-l'Oder, 1762, in-4. — Gruner (C.-G.). *De damnis ex neglectu studii chimici oriundis quoad medicamentorum compositionem*. Jenæ, 1786, in-4. — Rosen (N.). *De erroribus in formulis medicinalibus*. Upsaliæ, 1787, in-4. — Montmahou. Formulaire de poche (chapitre des *Substances incompatibles*). Paris 1826, in-32.

vent l'être ; et quoique certains malades attendent d'autant plus d'avantages d'un médicament qu'il est plus cher, le médecin ne doit pas avoir égard à cette faiblesse puérile. Honte à qui transigerait sur ce point dans des vues intéressées !

Les formules compliquées ou composées doivent être préparées chez le pharmacien. Toutes celles qui sont simples, qui ne consistent qu'en infusion, décoction, macération, etc., peuvent se pratiquer au logis, où elles sont souvent plus ponctuellement exécutées.

Delfini (J.). *De ratione medicamentorum præscribendorum liber.* Venetiis, 1557, in-4. — Schenk (J.-T.). *Sintagma componendi et præscribendi medicamenta, etc.* Jenæ et Lipsiæ, 1672, in-4. — Vesti (J.). *Diss. de medicamentorum formulis conscribendis.* Erfodiæ, 1685, in-4.—Helwig (C.). *Regulæ de formulis medicamentorum præscribendis.* Erfodiæ, 1712, in-4. — Juncker (J.). *Conspectus formularum, etc.* Halæ, 1723; *id.*, 1730, 1739, 1753, in-4.—Gaubius (J.-D.). *Libellus (sive methodus) de methodo concinnandi formulas medicamentorum.* Lugduni batavorum, 1739, in-8; *id.*, Francfort, 1750; Bâle, 1782; Lyon, 1786, trad. en français, Paris, 1749, in-12; et par Fourcroy dans son article *Formule* de l'encyclopédie méthodique (médecine, VI, 456). — Nicolai (E.-A.). *Methodus concinnandi formulas medicamentorum, etc.* Halæ, 1747, in-8. — Eberhard (J.-P.). *Methodus conscribendi formulas medicas, etc.* Halæ, 1754, in-8. — Schaarschmidt (S.). Traité (en allemand) de l'art des formules. Halle, 1760, in-8; *id.*, Berlin, 1772. — Pichler (J.-F.-C.). *Methodus formulas medicas conscribendi, etc.* Argentorati, 1785, in-8; *id.*, 1789. — Scmidt (J.-A.). Traité élémentaire sur l'art de rédiger les formules (en allemand). Vienne, 1808, in-8. — Vendt (J.). Préceptes (en allemand) sur l'art de formuler. Breslau, 1816, in-8. — Dierbach. Art de formuler (en allemand), etc. Heidelberg, 1818, in-8. — Schoubart. L'art de formuler (en allemand), etc. 1824. — Briand (J.). Nouvelles règles sur l'art de formuler, etc. Paris, 1826, in-8. — Béral (P.-J.). Manuel pharmaceutique; accompagné d'une nouvelle méthode de formuler, etc. Paris, 1830, in-4.

Forskalea angustifolia, Murr. Le docteur Berthelot, de Ténériffe, a publié une notice sur cette plante, de la famille des Urticées, qu'il regarde comme plus efficace que la pariétaire, dont elle a le port, et pouvant être employée comme succédanée de la salsepareille. Cette plante de l'Afrique, des Canaries, etc., vient bien dans nos jardins (*Soc. med. bot. of London*, p. 9, 1830). Il y a lieu de croire que le *F. tenacissima*, L. (Caidbeia adhærens, *Forsk.*), a les mêmes propriétés.

Fort-Jean. Un des noms du *Tamus communis*, L.

Fortifians, *Roborantia.* Remèdes propres à fortifier. Voyez *Roborans.*

FORTUNA, près d'Archena, en Espagne, dans la province de Murcie. Il y existe des eaux minérales, employées en bain et en boisson (Ballano, *Dicc. de med. y cirugia*, I, Madrid, 1815, in-4).

FORTUNAT (Saint-). Village du Haut-Vivarais, près duquel est une source minérale froide (Carrère, *Cat.*, 521).

FORVIÈRE. Montagne aux environs de Lyon où Rhodes (*Let-*

tres sur les eaux de Forvière, Lyon, 1690, in-8) a signalé une source minérale.

Fosei, Fudsina. Noms japonais du pissenlit, *Leontodon Taraxacum*, L.

FOSSANO. Petite ville d'Italie à quelques lieues de Mondovi, sur la route de Turin, renommée pour ses bains d'eaux minérales.

Fotetenis. Oiseau nocturne du Japon, inconnu, que Kæmpfer dit être d'un goût exquis et réservé pour la table des grands.

Fothergilla mirabilis, Aubl. Voyez *Melastoma Tamonea*, Sw.

Foto. Nom japonais de la vigne, *Vitis vinifera*, L.

Fou. Nom vulgaire de divers oiseaux du genre *Pelecanus* de Linné.

Fou-lin, Foulinc. Noms que porte à la Chine la racine de squine, *Smilax China*, L., qui y est comestible.

Foucaud, Foucault. Noms de la petite bécassine, *Scolopax Gallinula*, L.

Foucaude (Eaux min. de). Voyez *Foncaude*.

Fougère. *Pteris aquilina*, L.

— aquatique. *Osmunda regalis*, L.

— en arbre. Plusieurs *Cyathea* (II, 555).

— commune, vulgaire. *Pteris aquilina*, L.

— femelle. *Polypodium Filix fœmina*, L.

— fleurie. *Osmunda regalis*, L.

— impériale. *Pteris aquilina*, L.

— male. *Polypodium Filix mas*, L.

— odorante. *Acrostichum scandens*, L. Voyez le supplément.

— royale. *Osmunda regalis*, L.

FOUGÈRES. Ville de France, à 9 lieues N.-E. de Rennes, près de laquelle sont trois sources minérales froides, savoir : la *Fontaine du château* ou la *Couarde*, celle de *Montaubers*, et la *Louise* (Carrère, *Cat.*, 477).

FOUGÈRES, *filices*. Famille de plantes cryptogames, vivaces, herbacées, fort nombreuses, puisqu'il y en a plus de douze cents espèces de connues, abondantes surtout dans les contrées chaudes et humides du globe, où elles deviennent parfois arborescentes. Elles sont au nombre des végétaux qui commencent à peupler les pays de nouvelle formation, après les lichens et les mousses, et auxquelles s'adjoignent plus tard des monocotylédones, puis des dicotylédones. Ces plantes ont un feuillage élégant, découpé, vert, qui se déroule en crosse, alterne, écailleux à la base, portant sur la face inférieure des points ou lignes, qui sont les réceptacles des séminules fructifères; elles n'ont pas à proprement parler de vraies tiges, mais des rhizomes ou tiges souterraines.

Cette famille ne présente que peu d'intérêt pour la médecine ou la bromologie; sa structure, fort voisine de celle des monocotylédones, dans lesquelles même plusieurs naturalistes l'ont rangée, y indique une abondance de moelle et de mucilage; aussi dans les pays pauvres en autres alimens, se sert-on de cette moelle, abondante

surtout dans les racines, pour nourriture, comme l'*Asplenium furcatum*, le *Pteris esculenta*, etc.; on emploie aussi, dans le même but, leur feuillage bouilli. Le mucilage que contiennent les fougères les rend adoucissantes, aussi plusieurs espèces d'*Adianthum*, d'*Asplenium*, de *Ceterach*, etc., sont-elles usitées comme béchiques. Quelques autres fougères contiennent un principe légèrement astringent, comme l'osmonde, la scolopendre, d'autres un arôme faible qui les fait employer comme sudorifiques, telle que la *Calaguala*. Nous trouvons qu'elles laissent sur la langue le goût du suif.

Plusieurs racines ou rhizomes de fougères ont un peu d'amertume, et alors on les a données comme purgatives, vertu qui est très-peu prononcée, ainsi qu'on le voit par le polypode de chêne, *Polypodium vulgare*, L. Quelques autres contiennent un principe sucré.

La propriété la plus marquée et la plus anciennement connue des fougères est d'être anthelmintique, comme on le voit dans les écrits de Dioscoride, de Galien, etc., qui paraissent désigner particulièrement la fougère mâle, *Polypodium Filix mas*, L., comme expulsant le *ver large* ou *tænia*, ce que, de nos jours, l'on a donné presque comme nouveau dans les remèdes de Nouffer (acheté par Louis XV), et que Ch. Peschier a mis dans toute son évidence par la préparation qu'il a indiquée de cette plante (huile éthérée), qu'il administrait avec succès à Genève; quelques anciens ont même présenté cette fougère comme provoquant l'avortement (Aétius).

L'emploi économique des fougères est également peu étendu. Chez nous elles servent de litière, de moyen de conservation des fruits et d'emballage; on en fait des couches ou matelas aux rachitiques. Leur combustion donne de l'alcali végétal. Elles garnissent en Europe les pays de landes; elles sont souvent parasites, surtout dans les régions équatoriales.

Dumont d'Urville (J.). De la distribution des fougères sur la surface du globe (*Ann. des sc. nat.*, VI, 51-1825).

Fouille-merde. Nom de divers insectes, surtout du *Scarabæus stercorarius*, L.

Fouine. Nom vulgaire du *Mustela Foina*, L.

Foul, Ful. Noms arabes de la fève, *Faba vesca*, Mœnch.

Foulque ou Fouque. Noms vulgaires des oiseaux du genre *Fulica*. Voyez ce mot.

Fourdinier. Nom du *Prunus spinosa*, L., en Picardie, où son fruit est appelé *Fourdraine*.

Fourmi. Insecte hyménoptère. Voyez *Formica*.

— blanche. Espèce d'insecte névroptère du genre *Termes*. Voyez ce mot.

— de feu. Voyez *Formica*, III, 281.

— rouge. Espèce d'insecte hyménoptère du genre *Formica*. Voyez *F. rufa*, L.

— volante. Nom donné quelquefois au *Coccus Lacca*, Kerr, et plus communément aux mâles et aux femelles des véritables fourmis.

Fourmilier. Nom français du genre d'oiseau nommé *Turdus* (Voyez ce mot), et aussi d'un genre de mammifères (*Myrmecophaga*) sans intérêt pour nous.

Fourmilion. Voyez *Myrmeleo formicarius*, L.

Fourna. Un des noms que porte à Madagascar le baume fourni par le *Calophyllum Inophyllum* (II, 35).

FOURTOU. Village de France, à 10 lieues et 1/2 de Narbonne, près duquel sont deux sources salées, froides et abondantes. En temps de pluie, dit Carrère (*Cat.*, 494), il en paraît une troisième plus salée, qui fournit plus de 20 o/o de son poids de sel.

Fouteau. Un des noms du hêtre, *Fagus sylvatica*, L.

Fouterno. Nom de l'aristoloche, *Aristolochia Clematitis*, L., en Provence.

Fouton. Nom du *Scolopax Gallinula*, L., au bord de l'Océan, suivant Bélon.

Fox. Nom anglais du renard commun, *Canis Vulpes*, L.

Foxflove. Nom anglais de la digitale, *Digitalis purpurea*, L.

Foxicène. Nom que Brugnatelli a proposé de substituer au mot *azote*.

Foyard. Un des noms du hêtre, *Fagus sylvatica*, L.

Fragaria. Nom italien et portugais du fraisier, *Fragaria vesca*, L.

FRAGARIA. Genre de plantes de la famille des Rosacées, section des potentilles, de l'icosandrie polygynie, qui tire son nom de l'odeur agréable, *fragrans*, de son fruit, d'où vient aussi celui qu'il a en français.

F. vesca, L., fraisier (*Flore méd.*, III, t. 169). Plante vivace, dont le nom spécifique indique l'usage, répandue dans toute l'Europe [1] où elle habite les bois, et fleurit au printemps; elle donne des fruits bien connus, d'un rouge charmant, d'une odeur délicieuse et d'un goût exquis, dont la culture a produit de nombreuses variétés. C'est le premier de la saison, et il fait l'ornement des desserts à cette époque de l'année, surtout dans le nord où il est presque seul avec la framboise. On estime les fraises humectantes, rafraîchissantes, etc. On les mange seules ou avec du sucre et du vin, de l'eau, du suc de citron, de la crême, etc. On peut en préparer une sorte de vin, en retirer du sucre, de l'alcool, du vinaigre. On en prépare des glaces, des sorbets, du sirop, etc. La fraise doit être mangée très-fraîche, car elle noircit et se corrompt en moins de 24 heures. Gesner a vanté ses bons effets dans la gravelle, le calcul, et Linné dans la goutte; ce dernier avait prévenu de fréquens accès de cette maladie en en mangeant une très-grande quantité; aussi les conseille-t-on aux goutteux. On peut trouver la raison de leur avantage contre cette maladie, dans l'observation que l'usage des fruits doux rend les urines alcalines, propriété que les cerises ont à un degré plus marqué encore (*Journ. des progrès des sc. méd.*, I, 56). Le docteur Gelnecke, de

[1] C'est à tort, suivant nous, que l'auteur de la *Flore de Virgile* pense que les Grecs n'ont pas connu les fraises; elles croissent dans plusieurs provinces de leur pays, d'après Sibthorp (*Prodromus floræ Græcæ*, I, 350).

Stettin, assure que les fraises sont bonnes contre les vers, et il en fait manger aux malades qui ont le *tænia*, et auxquels il va faire subir un traitement (*Journ. de méd. prat.* de Hufeland, 1824). C'est sans fondement que l'on a avancé qu'en se frottant les mains de jus de fraises, on était à l'abri des engelures l'hiver suivant; les cuisinières qui en ont les mains teintes pendant toute la saison où ce fruit donne sont la preuve du contraire. Suivant van Swieten, des maniaques qui avaient mangé des quantités énormes de fraises ont été guéris; Schulze, Hoffmann et Gilibert disent avoir vu des phthisies guéries par l'usage des fraises; on les a aussi conseillées contre les obstructions, la jaunisse, etc. Quelques personnes ne peuvent manger de fraises par une sorte d'antipathie, et on ne manque pas d'attribuer à celle des mères pour ce fruit, les signes ou excroissances qui leur ressemblent que portent quelques enfans, lesquels rougissent, dit-on, dans le temps de leur maturité. D'autres, qui les aiment, n'en peuvent manger sans éprouver des éruptions à la peau; on rapporte même des cas où leur vue seule suffisait pour produire cet effet (*Journ. de méd.* de Corvisart, etc., XXXIII, 319).

Les jeunes feuilles du fraisier sont usitées en infusion théiforme, comme diurétique. Pilées, leur qualité un peu astringente, qui se décèle par la couleur noirâtre que prend leur décoction avec le sulfate de fer, les a fait préconiser par Nébel pour guérir les ulcères. Les racines ont surtout été vantées comme apéritives, quoiqu'elles soient plutôt légèrement toniques, astringentes; elles entrent dans la plupart des décoctions apéritives; on les emploie fréquemment dans la dysurie à la dose d'une once pour une pinte d'eau; elles entrent dans la plupart des tisanes contre la gonorrhée, etc. Ces racines sont noirâtres, rameuses, fibreuses, inodores; leur décoction est d'une belle couleur rouge, qui noircit avec le fer. Les urines, par leur usage, prennent une teinte rosée, et les excrémens rougissent. On prescrit parfois l'eau distillée de fraise, ou celle de la plante, comme cosmétique; on fait aussi une eau de fraise en les écrasant dans l'eau, qu'on donne dans les fièvres, etc., comme tempérante, rafraîchissante. Pallas dit que la racine du fraisier porte une sorte de cochenille (*Voyage*, 314). Voyez *Coccus polonicus*, L., II, 335.

On mange au Chili les fruits du *Fragaria chiloensis*, Mol., qu'on y nomme *frutilla* et *quelghem;* ils acquièrent dans ce pays le volume d'un œuf de poule, et ont un parfum délicieux; ils perdent beaucoup en Europe, où on les cultive, de ces qualités (Molina, *Chili*, 105).

Frenzelius (S.-F.). *Suavissimum fragariæ fructum fraga.* Resp. C. Schœn. Vittebergæ, 1662, in-4. — Duchêsne (A.-N.). Histoire naturelle des fraisiers, etc. Paris, 1766, in-12. — Linné (C.). *Fraga*

vesca. Resp. S A. Hesdin. Upsaliæ, 1772, in-8 (*Amœnit. acad.* n. 160) — Gruner (C. G.). *De febre urticata ab caneris fluviatilibus et fragariæ vescæ fructû*. Jenæ, 1774, in-4.

Fragmens précieux (Cinq). Voyez *Cinq fragmens précieux*, II, 291.

Fragnosa. Un des noms de la conyse, *Conysa squarrosa*, L., dans Dioscoride.

Fragon, Fragon piquant. Noms du petit houx, *Ruscus aculeatus*, L.

Fragousta, Frambouesa. Noms du framboisier, *Rubus idæus*, L., en Languedoc.

Frague, Fraière. Anciens noms de la fraise, de *Fraga, Fragum*, ses appellations latines. Voyez *Fragaria*.

Frai. On donne ce nom aux œufs de poissons ou des reptiles batraciens, enveloppés d'une matière mucilagineuse. Le frai des grenouilles a été employé en médecine. Voyez *Rana esculenta*, L.

Fraise. Fruit du fraisier, *Fragaria vesca*, L.

— ananas. Variété de la fraise.

— en arbre. *Arbutus Unedo*, L. (I, 386).

Framboise. Fruit du framboisier, *Rubus idæus*, L.

Framboizen, Frambueso. Noms hollandais et espagnol du *Rubus idæus*, L.

FRANCE (Eaux min. de). Ces eaux, toutes indiquées ou décrites dans l'ordre alphabétique des lieux dont elles portent le nom, sont en outre mentionnées, les principales du moins, au nom de l'ancienne province à laquelle elles appartiennent. Voyez donc dans ce Dictionnaire ou dans le Supplément, *Alsace*, *Anjou*, *Artois*, *Auvergne*, *Béarn*, *Beauce*, *Berri*, *Bourbonnais*, *Bourgogne*, *Bresse*, *Bretagne*, *Brie*, *Champagne*, *Dauphiné*, *Flandre*, *Foix* (*comté de*), *Forez*, *France* (*île de*), *Franche-Comté*, *Gascogne*, *Gévaudan*, *Guienne*, *Hainault*, *Languedoc*, *Lorraine*, *Lyonnais*, *Nivernais*, *Normandie*, *Orléanais*, *Périgord*, *Picardie*, *Poitou*, *Provence*, *Quercy*, *Rouergue*, *Roussillon*, *Saintonge*, *Touraine*, *Vivarais*. Elles ne peuvent, du reste, donner lieu à aucune généralité, si ce n'est sous le point de vue bibliographique, le seul par conséquent qui appartienne à cet article.

Banc (J.). La mémoire renouvelée des merveilles des eaux natureles en faveur des nymphes françaises. Paris, 1605, in-8. — Duclos (S. Cottereau). Obs. sur les eaux min. de plusieurs provinces de France. Paris, 1675, in-12; Amsterdam, 1743, in-12. — (Le Mounier). Traité abrégé des eaux minérales de France. Lyon, 1753, in-4. — (P.-J. Burette). *De aquarum medicatarum galliæ naturâ, viribus et usu, tractatio*. Paris, 1772, in 8.—Buchoz. Dictionnaire minéralogique et hydrologique de la France. Paris, 1772, in-8, 2 vol. — Carrère (J.-B.-F.). Catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales en général, et sur celles de la France en particulier. Paris, 1785, in-4. — Bouillon-Lagrange (E.-J.-B.). Essai sur les eaux naturelles et artificielles. Paris, 1810, in-8. — Patissier (P.). Manuel des eaux minérales de la France, etc. Paris, 1818, in-8. — Gaultier de Claubry (C.-E.-S.). Carte des principales eaux minérales de la France. Paris, 1818, petit atlas. — Breon (A.). Carte des eaux minérales de la France, dressée d'après la carte de Cassini. Paris, 1825, petit atlas. — Bidot. Tableau indicatif et classification des eaux minérales de France d'après leurs principes constituans et d'après leurs propriétés médicales, suivi etc. (*Recueil de mém. de méd. chir. pharm. mil.*, X, 208). — Assegoud. Manuel des bains de mer, suivi d'un aperçu général sur les propriétés physiques, chimiques et médicales des eaux naturelles de la France. Paris, 1825. — Alibert (J.-L.). Précis historique sur les eaux les plus usitées en médecine, suivi de quelques renseignemens sur les eaux minérales exotiques. Paris, 1826, in-8. — Longchamp. Annuaire des eaux minérales de la France. Paris, 1830, in-18.

FRANCE (île de). Ancienne province centrale de la France dont

quelques eaux minérales, telles que celles de *Passy* et d'*Enghien*, jouissent de quelque réputation. Voyez aussi les articles, d'ailleurs peu importans, de *Auteuil*, *Beauvais*, *Braine*, *Goussainville*, *St.-Remy-l'Honoré*, *Paris*, *Raincy*, *Senlis*, *Trye-le-Château*, *Vaugirard*, *Verberie*, etc.

FRANCE (île de) ou île Maurice, dans la mer des Indes. M. Alibert (*Précis*, etc., 553) n'y indique aucune eau minérale. Voici l'analyse qu'a donnée le docteur J. W. Watson d'*un quart* de celle de Port-Louis : carbonate de magnésie, 2, 75; c. de chaux, 2, 75; muriate de soude, 50; m. de magnésie, 6; m. de chaux, 7, 75; sulfate de magnésie, 32; s. de chaux, 6, 25; oxyde de fer, 0, 75; silice, 1, 75.

Francello. Nom espagnol du mâle de l'épervier commun, *Falco Nisus*, L.

FRANCFORT-SUR-L'ODER. M. E. Osann (Voyez *Prusse*) y indique une source froide et salino-ferrugineuse.

FRANCHE-COMTÉ. Ancienne province de France peu riche en eaux minérales. Voyez *Besançon*, *Jouhe*, *Louverot*, *Luxeuil* et *Repes*.

Franchipane. Fruit du franchipanier, *Plumeria alba*, L.

Francisca uniflora, Pohl. Arbrisseau du Brésil, de la famille des Rubiacées, dont les fleurs sont parfumées comme celles des narcisses d'après Pison, ou de la giroflée suivant Marcgrave, auxquelles il succède une baie inusitée de la grosseur de celles du genièvre. On emploie sa racine, qui est purgative; mais son action irrégulière empêche de s'en servir aussi souvent qu'on le ferait sans cet inconvénient, si ce n'est sur les gens robustes, en y joignant des correctifs. Elle a à peu près les qualités de la scammonée, mais est plus amère. Ce végétal est appelé au Brésil *Camgamba*, *Gerataca* et *manaca*, d'après Pison et Marcgrave (*Bras.*, 85 et 69). On prescrit encore sa racine contre la morsure des serpens; c'est le *mercurio-végétal* de la province de Para, ce qui donne lieu de croire qu'on l'y emploie contre la syphilis.

Francoa appendiculata, Cav. (*Panka sonchifolia, W.*). Plante du Chili, de la famille des Crassulées, de l'octandrie-tétragynie, dont le suc appliqué sur les hémorrhoïdes en arrête le flux immodéré et les douleurs; on y applique aussi le marc de la plante qui se nomme *Llaupanke*. Les teinturiers se servent de ses racines, bouillies avec l'*Aristotelia Macqui*, L., pour teindre en un noir superbe. Le suc de ce végétal peut servir d'encre (Feuillée, *Chili*, II, 742, f. 31). Voyez *Gunnera*.

Francolin, *Francolinus*, Francolino des Italiens. Voy. *Perdix Francolinus*, Letham.

Francowskk drewo. Nom bohême du gayac, *Guajacum officinale*, L.

Frangula, Off. Un des noms officinaux de la bourgène, *Rhamnus Frangula*. L.

Frangulacées. Synonyme de *Rhamnées*. Voyez ce dernier mot.

Frangulina. Nom portugais de la bourgène, *Rhamnus Frangula*, L.

Frankia ramiflora, Bertero (inédit). Arbuste de la famille des Euphorbiacées, qui croît à l'île Ste-Marthe et dont les baies sont vénéneuses, ainsi que la plante. C'est à tort que Sprengel (*System. veget.* I, 500) le confond avec le raisin de Cythère, *Spondias citherea*, Lam. La comparaison que nous avons faite de ces deux végétaux, avec le docteur Bertero, nous a mis à même de rectifier cette erreur grave.

Fransche rosen. Nom hollandais du *Rosa gallica*, L.

Fransche tamarish. Nom hollandais du *Tamarix gallica*, L.

Franzbad ou Franzbrun. Voyez *Egra*, III, 55.

Franzosenholz, Franzosenholtz. Noms allemand et suédois du *Guajacum officinale*, L.

Franzostree. Nom danois du gayac, *Guajacum officinale*, L.

Fraouco. Nom provençal de la poule d'eau. Voyez *Fulica*.

Frasera Waltheri, Mich. Plante de la famille des Gentianées, de la tétrandrie-monogynie, qui croît dans l'état de l'Ohio, au voisinage de Marietta ; elle a une racine tubéreuse, jaunâtre, employée aux États-Unis comme tonique et fébrifuge. On la mêle parfois, en fraude, au colombo (II, 326), ce qui lui a valu le nom de *faux colombo*, *colombo d'Amérique*, *de Marietta* (Coxe, *Americ. disp.*, 297).

Frassino. Nom italien du frêne, *Fraxinus excelsior*, L.

Fraualot. Nom javanais du *Brucea antidysenterica*, Mill., ou d'une espèce qui en est distincte, peut-être le *B. sumatrana*, Roxb. (I, 674).

Frauendistel. Un des noms allemands du chardon Marie, *Carduus marianus*, L.

Frauenfenchel. Un des noms allemands du fenouil, *Fœniculum officinale*, N.

Frauenhaar, Frauenhaarenfarren, Frauenhaarkrulfarren. Noms allemands du capillaire de Montpellier, *Adiantum Capillus Veneris*, L.

Frauenhaarstreiffarren. Un des noms allemands du *Capillaire noir*.

Frauenmantelsinau. Un des noms allemands de l'*Alchemilla vulgaris*, L.

Frauenmunz. Un des noms allemands du *Balsamita odorata*, Desf.

Frauenmunze. Un des noms allemands de la menthe, *Mentha sativa*, L.

Fraxinelle. Nom du *Dictamnus albus*, L., qu'on trouve, dans quelques ouvrages anciens, désigné sous celui de *Fraxinus pumilus*, à cause de la ressemblance de son feuillage avec celui du frêne.

FRAXINUS. Genre de plantes de la famille des Jasminées, section des oléinées (dont il s'éloigne par ses fleurs apétales), de la polygamie diœcie ; il renferme des arbres qui croissent en Europe et dans l'Amérique septentrionale ; la plupart de ceux qui se voient dans le midi de l'Europe, et surtout en Calabre, exsudent de la manne. Voyez *Manne*.

F. excelsior, L., frêne, fresne (*flore médicale*, III, f. 172), noms qui dérivent de son appellation latine. Ce végétal très-élevé, inodore, se trouve abondamment dans nos bois et jusque dans les

parties les plus chaudes de l'Europe. C'est un grand et bel arbre, à feuilles ailées, à 4 ou 5 paires de folioles lancéolées, aiguës, dentées en scie; les Grecs l'appelaient *Boumelia*, et les latins *Ornus*. Son bois, qui est blanc, est estimé pour le charronnage, le tour, à cause de sa dureté, surtout s'il est noueux; frais, on en retire une couleur vigogne, et de son écorce une vert-pomme, d'après Dambourney.

Avant la découverte du quinquina, l'écorce de frêne, qui est amère et astringente, lisse sur les rameaux, était employée comme fébrifuge, et elle a été désignée sous le nom de *Quinquina d'Europe*, par Helwig; propriété contestée il est vrai, et même niée par quelques praticiens. Cependant Coste et Willemet assurent l'avoir donnée, d'après Kniphof (*Examen des fébrifuges*, etc., Erfurt, 1747), à la dose de deux gros en poudre, réitérée de 4 heures en 4 heures, et avoir guéri 8 malades sur 12 pris de fièvres intermittentes (*Mat. méd. indig.*, 68). Burtin l'a prescrite avec succès dans une fièvre tierce, à la même dose que le quinquina (Vauters, *remediorum*, etc., 204). Murray dit qu'on en peut donner jusqu'à une once et démie entre deux accès (*Appar. med.*, III, 535). D'un autre côté, Torti (*Therap. spec.*, etc., 19) n'en a point éprouvé d'efficacité, et Linné la dit fort inférieure au quinquina (*De feb. interm. causa*, etc., 56). Nous pensons qu'on ne doit pas employer cette écorce dans les cas de fièvres intermittentes graves, cas où il faut toujours recourir au quinquina, mais que, lorsqu'elles sont légères, on peut s'en servir. On a présenté en outre l'écorce de frêne comme vermifuge (Bergius, *Mat. med.*, II, 833) [1].

Les feuilles du frêne, qui sont l'aliment le plus fréquent des cantharides, jouissent d'une propriété purgative non équivoque. Tablet, en 1711, les donna comme possédant cette qualité au même degré que le séné, et causant moins de tranchées. MM. Coste et Willemet les ont administrées à la même dose que la feuille orientale, à 16 personnes, et les ont trouvées seulement un peu moins purgatives; il a fallu en ajouter un tiers de plus pour avoir des effets analogues; les évacuations sont aussi abondantes et plus rapprochées, et leur action a été plus tôt terminée, ce qui serait un autre avantage (*Mat. méd. indig.*, p. 36); ils ont observé que, pendant la purgation, les urines étaient plus abondantes et plus chargées. On ne doit pas être étonné de l'action purgative de ces feuilles, lorsqu'on voit que le frêne produit la manne, un de nos purgatifs européens. Nous possé-

[1] L'infusion de l'écorce de frêne est couleur de vin paillet, et offre la double couleur du *bois néphrétique* (I, 625), ce qui faisait penser à B. De Jussieu que peut-être ce dernier provenait d'un frêne.

dons donc dans les feuilles de frêne un bon purgatif qu'on devrait employer vulgairement à la place du séné, dont il ne produit pas les tranchées, surtout aujourd'hui qu'on altère celui-ci avec le *Redoul*, végétal toxifère; nous ne payerions pas à l'étranger des sommes considérables, et nous aurions sous la main et sans frais un purgatif sûr et n'ayant pas l'odeur nauséeuse si repoussante du séné. On peut les donner en décoction à la dose d'une demi-once à six gros pour un adulte, moitié moins pour les enfans. Ces feuilles devront être récoltées pour l'hiver dans leur vigueur, et long-temps avant leur chute, séchées et conservées avec soin; on peut les employer vertes une partie de l'année.

Pline a présenté l'ombrage du frêne comme faisant fuir les serpens (*lib.* VII, *C.* 13), ce qui a pu porter à faire usage de ses feuilles comme alexipharmaques; leur suc donné à la dose de 8 onces, et leur marc appliqué sur une plaie produite par la morsure d'une vipère a guéri une femme mordue par ce reptile, d'après Bauregard, chirurgien à la Rochelle (*Anc. journ. de méd.*, VI, 233). Ce praticien a vu d'autres exemples de guérisons semblables par ce moyen, ainsi que Moutier (Murray, *loc. cit.*) et Alston. Willich regardait les feuilles du frêne comme un tonique supérieur au thé de la Chine, étant prises comme lui. Pététin et Gilibert les disent propres à guérir les scrofules, données en bains ou en tisane; on les a crues aussi vulnéraires.

Les fruits du frêne forment des grappes de capsules planes, allongées, terminées par une membrane, ce qui les fait appeler *linguæ avis* dans quelques ouvrages; le peuple les confit en Angleterre comme assaisonnement. Les semences, qui sont âcres et amères, souvent uniques dans chaque capsule, sont, dit-on, hydragogues et diurétiques, ce qui serait d'accord avec les propriétés des feuilles.

Il serait à désirer que nous eussions une analyse de l'écorce et des feuilles du frêne; peut-être trouverait-on la cathartine dans ces dernières?

Schroer (J.-C.). Description du frêne, avec l'énumération de ses propriétés médicinales (en allemand), etc. Francfort-sur-l'Oder. 1700, in-8. — Helvig (C.). *Diss. de quinquinâ europæorum, sive cortice fraxini.* Grypswaldiæ, 1712, in-4. — Schreger (B. N.-G.). *Diss. de corticis fraxini excelsiori natura et viribus medicis.* Lipsiæ, 1791, in-4.

F. Ornus, L. (*Ornus europæa*, Pers.), frêne à fleur, frêne à la manne [1]. Cet arbre, moins élevé que le précédent, croît dans nos bois où il fleurit au printemps; en Calabre il donne de la manne, mais non exclusivement comme on l'a cru, ainsi que nous le dirons à l'article *Manne*. M. Dureau de la Malle pense que c'est là le vrai

[1] M. Gusson, botaniste napolitain, m'a assuré que cette espèce était la seule qui donnât de la manne, mais qu'on la greffait parfois sur le *F. Ornus*, ce qui a fait dire que ce dernier en produisait.

Fraxinus des latins, tandis que les modernes ont, par erreur, donné le nom d'*Ornus* au vrai *Fraxinus* de ce peuple; c'est le *Melia* des Grecs.

Quelques autres espèces de frênes, tels que les *F. rotundifolia*, Lam., *F. subrufescens*, Mérat, etc., donnent de la manne et seront mentionnés à cet article.

Dureau de la Malle. Dissertation sur le frêne des anciens. Paris (*Mém. du muséum*, IV, 242).

Fraye. Nom vulgaire de la grive draine, *Turdus viscivorus*, L.

Fredewnik. Nom polonais du *Scrofularia nodosa*, L.

Frégates. Oiseaux du genre *Pelicanus* de Linné. Voyez ce mot.

Fregosa. Nom du *Capraria biflora*, L., à la Nouvelle-Grenade.

Freiberg (Eaux min. de). Voyez *Lauchstaedt*.

Freienwalde (Eaux min. de). Voyez *Freyenwalde*.

Freiersbach (Bains de), dans la vallée de *Renchthal*. Voyez ce mot.

Freixo. Nom portugais du frêne, *Fraxinus excelsior*, L.

FRÉJUS. Ville de France à 4 lieues S. E. de Draguignan, près de laquelle on a signalé l'existence, niée par d'autres, d'une source minérale ferrugineuse (Carrère, *Cat.* 511).

Frêlon. Espèce d'insecte. Voyez *Vespa Crabro*, L.

Frélon, Fricon. Noms du *Ruscus aculeatus*, L.

Frelot. Nom du pouillot, *Motacilla Trochilus*, L., en Sologne.

Fremde zeitlosenwurzel. Nom allemand des *Hermodactes*.

French daisy. Nom anglais de la globulaire, *Globularia vulgaris*, L.

French lavender. Nom anglais du *Lavandula Stœchas*, L.

French tamarisk. Nom allemand du *Tamarix gallica*, L.

Frêne. Frêne commun, frêne élevé, *Fraxinus excelsior*, L.

— amer. Nom que porte aux Antilles le *Quassia excelsa*, Sw.

— épineux. *Zanthoxyllum clavatum*, L.

— a fleurs. *Fraxinus Ornus*, L.

Freneau. Vieux nom français de l'orfraie, *Falco Ossifragus*, L.

Fresaco. Nom de l'effraie ou fresaie, *Strix flammea*, L., en Guyenne.

FRESNE. Village de France, à 2 lieues S. de Vezelize, en Lorraine, près duquel Carrère (*Cat.*, 497) indique une source minérale chaude, regardée dans le pays comme sulfureuse et bitumineuse.

Fresno. Nom espagnol du frêne, *Fraxinus excelsior*, L.

Fretillet. Nom du *Motacilla Trochilus*, L., en Champagne.

Fretillei. Un des noms du pouliot, *Mentha Pulegium*, L., en Bourgogne.

FREYENWALDE. Petite ville de Prusse, dans la province de Brandebourg, près de laquelle se trouve une source minérale froide ferrugineuse, très-renommée contre les maladies asthéniques, dont Rose et John ont donné l'analyse. Le premier y a trouvé des muriates de soude et de magnésie, des sulfates de magnésie et de chaux, des carbonates de chaux, de magnésie et de fer, de la silice et une matière résineuse, gommeuse. Cette source parut en 1684 et a été dès-lors préconisée contre un grand nombre de maladies, entre autres les fièvres d'accès, la goutte, la gravelle, la pierre, la para-

lysie, etc. Mentzelius a rapporté un cas curieux d'éléphantiasis guéri par son usage (*Ephém. germ.* dec. II, ann. 3, obs. 14, p. 53). Fr. Hofmann (*De aquâ medicina universali.* Halæ, 1712, in-4°) en fait un grand éloge, tout en lui contestant le nom d'eau minérale, parce qu'elle n'a, dit-il, que peu d'*esprit minéral.*

Albinus (B.). *De sacro freyenwaldensium fonte.* Francfort, 1685, in-4. — Heydekker (F.-G.). Description des eaux des bains de Freyenwalde, etc. (en allemand). Berlin, 1795, in-8. — On peut consulter aussi l'ouvrage de M. E. Osann (Voyez *Prusse*).

Freysamkraut. Un des noms allemands de la pensée, *Viola tricolor,* L.

Frezaie. Ancien nom de l'orfraie, *Strix flammea*, L.

Frézillon. Un des noms du troëne, *Ligustrum vulgare*, L.

Friandises. B. Bergius a composé sur ce sujet un curieux *Traité* (Stockholm, 1785 et 1787, in-8) qui a été traduit du suédois en allemand (Halle, 1792, in-8), par J. R. Forster et C. Sprengel. Voyez du reste les art. *Bonbons* (I, 637), *Confitures* (II, 383), etc.

Frichling. Nom du marcassin en Allemagne. Voyez *Sus Scrofa*, L.

FRICTIONS, *Frictiones*, *Frictus*, de *Fricare*, frotter. On appelle, en médecine, frictions, l'action de frotter la peau avec ou sans addition de substances médicamenteuses. On nomme *sèches* celle qu'on fait avec la main ou des corps secs, *humides* celles où on cherche à faire pénétrer, à l'aide du frottement, des substances liquides ou molles.

Les frictions sèches se font le plus souvent avec la main que l'on passe et repasse vivement par sa face interne sur la région du corps à frictionner; d'autres fois on les fait avec une flanelle, ou tout autre tissu de laine, dont les filamens crochus irritent plus que toute autre étoffe [1]: on fait encore les frictions avec des brosses plus ou moins rudes, qu'on appelle *Brosses de santé*, mode préférable à celui de la main, et même à celui de la flanelle qui opèrent plus doucement; enfin, on fait parfois des frictions sèches avec la pierre ponce, surtout si l'on veut faire disparaître certaines callosités de la peau, etc.

Les frictions humides se font avec toutes espèces de liquides ou de corps mous, les plus simples avec l'eau pure ou l'eau à l'état de neige; on les pratique aussi avec des décoctions médicamenteuses plus ou moins composées; on emploie souvent encore des liqueurs spiritueuses, tels que le vin froid ou chaud, l'eau-de-vie, l'alcool, l'éther, purs ou chargés de principes médicinaux; on les fait avec des huiles essentielles, des baumes, des térébenthines, etc. Enfin on frictionne fréquemment avec des corps gras, tels que huiles, graisses, onguens, pommades, etc., simples ou composées, opération qui prend le nom d'*onction*. Nous remarquerons qu'avant de pratiquer

[1] Delius (H.-F.). *De panni asperi lanei usu medico-chirurgico, etc.* Erlangæ, 1786, in-4.

une friction humide, il est utile d'en faire d'abord une sèche sur la même partie, pour exciter la peau et rendre ainsi la pénétration, c'est-à-dire l'absorption du médicament, plus facile.

Les frictions se divisent en locales et générales : ces dernières peuvent avoir lieu sur toutes les parties du corps; cependant on préfère plus volontiers certaines régions que d'autres, comme la colonne épinière, la poitrine, les membres, etc., suivant le genre d'affection pour laquelle on les pratique. Lorsqu'on veut faire absorber plus sûrement un médicament, on fait les frictions à la partie interne des bras ou des cuisses, parce que les vaisseaux absorbans sont plus abondans là qu'ailleurs. Les frictions locales se bornent au lieu malade, à la tumeur, aux glandes engorgées que l'on veut fondre; à l'enflure, à la douleur, etc., qu'il s'agit de dissiper.

L'effet des frictions est de donner plus de ton à la peau, de lui procurer plus de force, de souplesse, d'ouvrir ses pores, etc., en un mot de lui rendre les fonctions qui lui sont propres lorsqu'elle les a perdues, et de faciliter par conséquent ses mouvemens d'exhalation, d'absorption, etc.; et par suite de dissiper les engorgemens, les congestions, etc., auxquels la cessation de ces fonctions pouvait avoir donné lieu. Toute friction est tonique, fortifiante; elle peut même être rendue excitante et irritante suivant l'instrument avec lequel on la fait, sa durée, la substance employée, etc., et produit une véritable dérivation sur le lieu où elle est exercée, puisqu'elle y appelle plus de sang, de chaleur, une sensibilité plus vive, etc.

Les frictions locales se font pour exciter certaines tumeurs, certains engorgemens, produire dans leur intérieur du mouvement, de la chaleur, propres à en opérer la résolution; on en fait pour donner à des organes sous-jacens plus de force contractile, fibrillaire ou musculaire, comme lorsqu'on les pratique sur l'épigastre ou l'hypogastre. On sait le parti qu'on tire de ces dernières après l'accouchement, pour faire revenir la matrice sur elle-même, et de celles qu'on fait sur les intestins dans la tympanite ou la constipation. Des frictions sur la région du foie ont fait dissiper des engorgemens de ce viscère, d'après Jobert (*Prax. med.*, lib. v, c. 14). Celles pratiquées sur les parties gelées avec de la neige, puis de l'eau froide, et enfin des liquides fortifians, ramènent ces parties à l'état naturel. On frictionne un point douloureux avec des liquides résolutifs, opiacés, pour calmer la douleur, y rappeler le mouvement, etc. On fait des frictions onguentaires sur tel ou tel lieu, suivant les indications à remplir, avec la vue d'agir surtout sur les lymphatiques, comme dans la syphilis, etc.

Les frictions générales sont d'une utilité non moins grande ; ce moyen thérapeutique, si préconisé des anciens, et dont Celse est regardé comme l'inventeur, est encore en très-grand usage dans l'Orient, et trop négligé chez nous. La peau, qui est en corrélation de fonctions avec les membranes muqueuses, surtout avec l'intestinale et la pulmonaire, les supplée souvent ; de sorte qu'en agissant sur elle, on augmente réellement la perspiration pulmonaire et intestinale. En général, les frictions, étant fortifiantes, donnent lieu à une transpiration insensible plus abondante, procurent par conséquent de la légèreté, de l'aisance dans les fonctions ; c'est surtout chez ceux qui font peu d'exercice qu'elles sont nécessaires, et sous ce rapport on peut dire que les gens de lettres, les artistes, et tous ceux qui ont des professions sédentaires, devraient chaque jour en faire usage pour suppléer au mouvement qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas prendre. Les personnes faibles, délicates, grasses, lourdes, engourdies, les tempéramens lymphatiques doivent user fréquemment de frictions ; pour être utile, une friction doit durer dix minutes au moins. Les plus efficaces se pratiquent au lever ; il faut les continuer plusieurs mois.

On a employé quelquefois les frictions générales sèches dans certaines maladies. Dès le temps de Galien, on en faisait usage contre les fièvres intermittentes. Celse dit de les faire dans l'intervalle des accès (*De medic.*, lib. XI, c. 14). Borellus assure les avoir vues suivies de beaucoup de succès dans ces maladies. On a préconisé les frictions dans les affections éruptives, pour faciliter la sortie de l'éruption, en rompant le spasme qui existe par fois à la peau. Dans les névroses, elles ont été recommandées comme utiles, mais il faut avoir l'attention de ne pas les exercer sur des parties trop *chatouilleuses*, comme la plante des pieds, etc., car on pourrait produire des convulsions, ce qui augmenterait les névroses plutôt que de les soulager. Il y a même des personnes si irritables, qu'elles ne peuvent supporter la moindre friction.

Les frictions médicamenteuses doivent être appropriées au genre de maladies contre lesquelles on les prescrit. C'est, en général, contre la douleur, les difficultés des mouvemens musculaires ou leur nullité, qu'on les conseille ; c'est surtout dans le rhumatisme, la paralysie, etc., qu'on en fait le plus fréquemment usage, comme moyen concomitant du traitement direct de ces affections.

Les frictions médicamenteuses rentrent dans la thérapeutique *iatraleptique* (voyez ce mot), et devraient former une classe distincte des frictions sèches qui n'agissent que sur la peau même, ou à une petite distance, ce qui en forme une sorte de médecine méca-

nique très-différente, où on ne voit pas des médicamens agir sur les organes intestinaux, rénaux, etc., comme par l'usage des frictions médicamenteuses; dans celles-ci, en effet, la friction n'est réellement qu'un accessoire, tandis qu'elle est tout dans les frictions *sèches*.

Adolphi (C.-M.). *Diss. de frictione*. Lipsiæ, 1707, in-4. — Dillen (P.-E.). *Diss. de frictionis usu medico practico*. Giessæ, 1714, in-4. — Wilkens (H.). *De frictionum utilitate in medicinâ*. Lugduni batavorum, 1716, in-4. — Vasse (D.). *An frictûs sit salutaris?* Præs. R. J. Finot. Parisiis, 1722, in-4. — Waldschmid (G.-U.). *Diss. de usu frictionum in medicinâ*. Kiloniæ, 1723, in-4. — Luther (C.-F.). *De usu frictionum in medicinâ*. Kiloniæ, 1725, in-4. — Loelhoefel (H.). *Diss. de frictione*. Lugd. batav., 1732, in-4. — Hundertmark (C.-F.). *De singulari usu frictionis et unctionis in curatione morborum*. Lipsiæ, 1740, in-4. — Aesur (I. M.). *Diss. de frictionis usu medico*. Halæ, 1742, in 4. — Quellmaltz (S.-T.). *De frictione abdominis*. Lipsiæ, 1749, in-4. — Louis (A.). Remarques sur les différentes espèces de frictions, etc. (*Ancien journ. de méd.*, V, 207-1749). — Kaim (S.). *Diss. de frictionibus*. Viennæ austriæ, 1756, in-4.—Jussieu (B.). *An otiosis frictio?* Affirm. resp. J. Saint-Joire. Parisiis, 1757, in-4. —Wesphal (A.). *Dissert. II de frictione, magno remedio anti-hypochondriaco*. Gripswald, 1762-1763, in-4. — Mellin (C. J.). *De frictionum præstantissimo usu in arte salutari*. Præses. C. F. Kaltschidt. Jenæ, 1766, in-4. — Brotonne (J.-C. de). *An frictio sit salutaris?* Affirm. Præs. N. M. de Gevigland. Parisiis, 1782, in-4. — Baudry (J.-F.). Diss. sur l'utilité des frictions (thèse). Strasbourg, in-4. — Seiler (B.-G.). *De frictionis unctionisque usu therapeutico, etc.* Resp. Pienitz. Vittembergæ, 1806, in-4. — Delamarre (F.-A.). Diss. sur les frictions sèches, et sur leur emploi en médecine (thèse). Paris, 1829, in-4.

Fridhling. Nom du marcassin en Allemagne. Voyez *Sus Scrofa*, L.

FRIEDRICHSBRUNNEN. Nom d'une eau minérale des environs de Berlin.

Friesera. Nom espagnol du fraisier, *Fragaria vesca*, L.

Frigorique. Nom donné à un prétendu principe du froid, dont tous les effets s'expliquent par la soustraction du calorique (Voyez *Chaleur*, II, 196, *Froid* et *Réfrigérans*).

Frigoule. Nom du thym, *Thymus vulgaris*, L., en Languedoc.

FRINGILLA. Genre de petits oiseaux de l'ordre des passereaux, qui comprend les moineaux proprement dits, les pinsons, les chardonnerets et les linottes. La plupart de leurs espèces sont alimentaires, mais peu usitées à cause de leur petit volume, et surtout de leur saveur médiocre. Tels sont le moineau-franc (*F. domestica*, L.), dont la chair, maigre, sèche et dure, passait pour aphrodisiaque, mais aussi comme propre à causer l'épilepsie, et dont la fiente, employée en guise de cosmétique, ou en pommade pour remédier à la chute des cheveux, était de plus administrée à la dose de 2 ou 3 grains dans de la bouillie, comme laxative, pour les petits enfans; le chardonneret (*F. Carduelis*, L.), meilleur à manger, et jadis préconisé contre les coliques, suite de mauvaise digestion, et comme dépuratif dans les maladies cutanées; le venturon (*F. citrinella*, L.); le pinson (*F. cœlebs*, L.), vanté contre l'épilepsie; le serin (*F. canaria*, L.), le chloris (*F. viridis*, Jonst.), que Lémery dit estimés comme aliment contre l'épilepsie. (Voyez, sur les deux premiers, la suite de la *Matière médicale* de Geoffroy, XIII, 131 et 390).

Fringillago. Ancien nom de la grande mésange, *Parus major*, L.

Fringillarius. Un des anciens noms de l'épervier, *Falco Nisus*, L.

Fritan ou Friton. Petit poisson de rivière d'une saveur agréable, usité à Lyon du temps de Rondelet : on en ignore le genre.

FRITILLARIA. Genre de plantes de la famille des Liliacées, de l'hexandrie monogynie. *F. imperialis*, L., couronne impériale. Les bulbes de cette espèce, originaire de l'Asie, que l'on cultive dans les jardins, où ses belles fleurs tombantes se font voir au printemps, sont indiquées comme vénéneuses. M. Orfila dit en avoir fait prendre, contuses, à des chiens, qui ont péri au bout de 36, 48 ou 60 heures, sans qu'elles aient laissé de traces dans l'estomac (*Toxicologie*, II, pr. part., pag. 94). Elles entrent dans l'onguent *diabotanum*. Lémery dit celles du damier, *F. Meleagris*, L., résolutives; Reneaulme ajoute que l'infusion de sa fleur est bonne dans les fièvres ardentes, pour calmer la soif; que son suc est utile dans les ulcères carcinomateux. Cette espèce croît dans l'ouest de la France.

FRIZON, Village de France sur l'Avière, à une lieue de Châtel-sur-Moselle, où Carrère (*Cat.*, 497), indique une source minérale froide qu'on croit ferrugineuse.

Froe, Frog. Noms danois et anglais de la grenouille verte. Voyez *Rana*.

Froid. Sensation opposée à celle de la *chaleur*, produite par l'application des *réfrigérans*. Voyez ces mots, et *Frigorique*.

Fromage, Fromageon. Noms de la mauve sauvage, *Malva rotundifolia*, L.

FROMAGE, *Caseus*. Aliment préparé avec la partie caséeuse (*caseum*) et la partie butyreuse du lait de vache, de chèvre, de brebis, etc. Le caséum et la caséine (voyez ces mots, II, 125) forment la base, l'un des fromages récens, l'autre des fromages fermentés; ceux-ci, ordinairement salés ou assaisonnés par divers ingrédiens, contiennent en outre une grande quantité de caséate d'ammoniaque qui s'y est formé, et auquel ils doivent principalement leur saveur piquante et agréable (V. *Acide caséique*, I, 31, et dans les *Ann. de chimie*, X, 29, le Mémoire de Proust sur l'analyse des fromages). Tout le monde connaît les nombreuses variétés qui en existent, l'usage très-étendu qu'on en fait, dans le peuple surtout; la saveur douce et agréable des fromages récens et bien préparés; la propriété excitante des fromages fermentés; les inconvéniens, exagérés peut-être, qu'on attribue à ces derniers; mais les accidens qu'ils produisent quelquefois, sont moins connus et n'ont guère été observés que dans le nord de l'Allemagne. Analogues, quoique moins graves, à ceux que produisent aussi dans le midi les viandes fumées et corrompues, ils constituent de véritables empoisonnemens, quelquefois mortels, et sont surtout déterminés par les vieux fromages mous. L'examen chimique qu'en ont fait Wenghans, Hunefeld, Sertuerner, et en dernier lieu M. Brandes (*Arch. des Apothek*,

XXVIII, 129; Voyez *Bull. des sc. méd.* de Fér., XVII, 239) n'y a cependant fait découvrir ni substances étrangères, ni rien qui explique leur action délétère, autre qu'une matière grasse acide (Sertuerner). On peut consulter à ce sujet les faits publiés par les docteurs Bruck (*Journ.* d'Hufeland, LXI, 36; Voyez *Nouv. bibl. méd.*, IX, 431), F. P. Frank, Weigel (*Bull. des sc. méd.* de Fér., fév. 1826, p. 144), H. L. Westrumb (*Journ. de pharm.*, XV, 307), une dissertation du prof. Kuhn (*De venenatis casei comestis affectis.* Voyez *ibid.*, octobre 1824, p. 158), et les nouvelles observations insérées dans le journal de chimie médicale (1829, p. 177 et 266). On ne fait guère usage des fromages comme médicamens, si ce n'est du *caséum* proprement dit, ou fromage mou, qu'on applique quelquefois comme antiphlogistique sur les yeux, les hémorrhoïdes, les tumeurs goutteuses et autres parties enflammées.

Schook (M.). *Tractatus de butyro, accessit diatriba de aversione casei.* Groningue, 1658, in-12. — Rommel (P.). *De dysenteria pertinaci, larga casei dosi percurata* (*Miscell. acad. nat. curios.* Dec. III, A. 2, 1694, p. 333).—Meutzel (C.). *De obstructione alvi lethali a caseo* (*ibid.* Dec. I, A. 9 et 10, 1678, 1679, p. 423). — Crüger (D.). *De antipathiæ* (*cum caseo, clam dato*) *effectu horrendo* (*ibid.* Dec. III, A. 3, 1695 et 1696, p. 265).

Fromager. Nom du *Bombax Ceiba*, L. (I, 637).

Froment. *Triticum hybernum*, L.

— barbu. *Hordeum Zeocriton*, L.

— des Indes. Un des noms du maïs, *Zea mays*, L.

— rouge. Un des noms de l'épeautre, *Triticum Spelta*, L.

— de vaches. *Melampyrum arvense*, L.

Fromental. Quelques personnes donnent ce nom à l'ivraie, *Lolium perenne*, L. C'est celui de l'*Avena elatior*, L.

FRONTAUX, *Frontalia*. Médicamens qu'on applique sur le front : ce sont ordinairement des liquides dont on imbibe des linges qu'on place sur cette partie de la face pour en tempérer la chaleur ou la douleur; l'évaporation de ces corps, surtout s'ils sont volatils, amène du froid qui soulage les malades; souvent aussi c'est le médicament qu'on applique le plus froid possible. On se sert d'oxycrat, de teintures alcooliques, d'éthers, etc., pour remplir l'une ou l'autre de ces indications; parfois, dans le même but, on applique sur le front, de grandes feuilles épaisses, glabres, comme celles du chou, du ricin, pour opérer du soulagement par le froid qu'elles causent. Enfin les frontaux consistent, dans quelques cas, en sachets odoriférans dont l'application topique a pour but de fortifier le cerveau, comme disent les praticiens. On se sert des frontaux dans les céphalalgies, la migraine, le clou hystérique, etc.

FRONTIGNY. Hameau à une lieue et demie de Château-Salins, en France. Carrère (*Cat.*, 498) y signale une source minérale froide regardée comme ferrugineuse.

Frosch. Nom allemand de la grenouille verte. Voyez *Rana*.

Froscheppich. Un des noms allemands du *Ranunculus scleratus*, L.

Froschlaich. Nom allemand du frai de grenouille. Voyez *Rana*.

Froschloeffel. Un des noms allemands de l'*Alisma Plantago*, L.

Froschwegerich. Un des noms allemands de l'*Alisma Plantago*, L.

FRUGES. Bourg de France à 4 lieues de Saint-Pol, où Carrère (*Cat.*, 550) indique une source minérale froide qui, suivant P. de Ribaucourt, dans son *Analyse*, probablement inexacte, *de l'eau minérale de Fruges* (1783, in-8), contiendrait, par livre d'eau, plus de 3 grains de fer, mais demande à être examinée de nouveau.

Fruhlingsruhrkraut. Un des noms allemands du *Gnaphalium dioicum*, L.

Fruit crême. Nom du fruit de l'*Anthocleista* (I, 316).

— de Cythère. *Spondias cytherea*, Lam.

— a pain. *Artocarpus incisa*, L. (I, 455).

— de Pharaon. *Ficus Sycomorus*, L.

FRUITS, de *fructus* leur appellation latine; καρπος des Grecs. On donne ce nom à la partie la plus essentielle des végétaux, destinée à les reproduire, formée du péricarpe et de la graine. Le péricarpe est l'enveloppe de la graine; il est parfois si mince, si peu apparent, qu'on ne le distingue pas de celle-ci, à laquelle il ne sert que de membrane externe, comme on le voit dans les Labiées, les Ombellifères; d'autres fois il est plus épais, plus distinct, comme dans les gousses des Légumineuses, les siliques des Crucifères; il est parfois charnu, ainsi qu'on le voit dans les baies, les drupes, les pommes, les courges, etc. La graine ou semence, qui est l'œuf végétal, est contenue dans le péricarpe; elle est formée aussi d'une enveloppe et de l'amande proprement dite, qui renferme l'embryon, dont le développement donnera naissance à la nouvelle plante, s'il se trouve dans des conditions favorables. Les fruits sont de volumes différens, depuis le grain de mil jusqu'à l'énorme citrouille, et sans proportion avec les végétaux qui les produisent, ainsi que cela se voit par cette dernière plante comparée au gland du chêne; ils tombent à leur maturité, et se corrompent au bout de quelque temps en se décomposant; aussi faut-il cueillir avant qu'elle soit complète ceux que l'on veut conserver comme aliment: il y en a dont la maturation ne s'achève bien que détachés du végétal qui les produit.

Beaucoup de fruits n'ont d'autre utilité que de reproduire le végétal qui les a portés; un grand nombre d'autres servent à la nourriture et à divers besoins de l'homme et des animaux. Tantôt c'est le péricarpe, tantôt la semence entière ou seulement l'amande que l'on emploie à divers usages, suivant que les principes nutritifs, médicamenteux, etc., se trouvent dans l'une ou l'autre partie du fruit. Sous les rapports bromatologique et thérapeutique, les seuls

qui doivent nous occuper, on classe les fruits en diverses séries, qui ne sont pas les mêmes que celles des botanistes, qui les rangent d'après leur forme et leur organisation.

Fruits amylacés, farineux. Les plus remarquables sont ceux des céréales, tels que le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, le riz, le maïs, le sorgho, le millet, etc.; on peut y joindre le sarrazin, la châtaigne, le marron, les pois, les haricots, les fèves, les lentilles, etc. Ils forment la base de la nourriture de l'homme dans la plupart des pays civilisés.

Fruits huileux, émulsifs; ce sont ceux qui contiennent des amandes, qui recèlent de l'huile; tels sont le cocotier, les noisettes, les amandes douces, les noix, le cacao, le chanvre, le faine, le lin, l'arachis, le sésame, les Cucurbitacées, les pins, la noix de ben, etc. On peut ajouter à cette liste les fruits peu nombreux dont le péricarpe donne de l'huile, comme l'olive, la cornouille, certains palmiers, etc. Plusieurs autres suintent à travers leur péricarpe une graisse ou cire végétale; exemple, plusieurs *Myrica.* Les fruits à amandes servent aussi aux besoins de l'homme : on mange cette amande, on en prépare de l'huile, on en fait des boissons émulsives, rafraîchissantes, pectorales, diurétiques, etc.

Fruits sucrés aqueux. Cette série renferme plusieurs groupes différens : 1° les fruits aqueux, tels sont le raisin, les cerises, les guignes; on les appelle *fruits horaires* parce qu'ils naissent dans la canicule, ὥρα en grec; 2° les fruits agglomérés tels que fraises, framboises, mûres, ananas, etc.; 3° les fruits charnus tels que pêches, abricots, poires, pommes, mangues, arbre à pain, oranges, figues, prunes, dattes, jujubes, bananes, melons, corossol, mangoustans, gouyaves, etc.

L'usage de ces fruits, dont la maturité correspond avec la saison la plus chaude de l'année, saison dans laquelle on voit souvent des maladies fébriles, des dysenteries, etc., a été regardé par quelques auteurs, comme produisant ces maladies, dont elles sont plutôt le remède que la cause, erreur réfutée depuis long-temps et qui n'existe plus guère que dans le peuple. Ils sont d'un grand usage comme nourriture, surtout dans les pays ou les temps chauds; on en prépare des liqueurs alcooliques qui servent à la boisson de l'homme, tels que vin, alcool, etc.; on en fait des confitures, des gelées, des tisanes délayantes, adoucissantes, etc.

Fruits sucrés acides. On y remarque la groseille, l'épine-vinette, le citron, les grenades, les tamarins, l'airelle, la canneberge, le litchi, la tomate, etc. Ils sont peu nourrissans, mais on les emploie à faire des sirops, des tisanes rafraîchissantes, tempérantes, etc.

Fruits astringens. Tels sont le coing, la nèfle, les caroubes, les cormes ou sorbes, les arbouses, les myrobolans, etc. On les recommande dans les maladies bilieuses, la dysenterie, etc.

Fruits amers : le lupin, le café, le cachou, le gland, le genièvre. On les dit fortifians, toniques, anti-fébriles, etc.

Fruits fades. Concombres, potirons, courge, gombeau. On les mange cuits ou confits.

Fruits aromatiques, condimentaires. Les semences des Ombellifères, de la moutarde, la badiane, la muscade, le poivre, la vanille, le cardamome, la maniguette, le piment, etc. Ils servent d'assaisonnemens plutôt que d'alimens ; ils sont cordiaux, excitans, alexipharmaques, etc.

Fruits colorans. La figue d'Inde, le sureau, le phytolacca, le morinda, le nerprun, etc. On s'en sert dans les arts : plusieurs colorent les urines en rouge.

Fruits médicinaux. Les follicules de séné, la fève-saint-Ignace, la coloquinte, le cardamome, les myrobolans, les muscades, les dattes, etc., dont l'emploi est indiqué, ainsi que celui des fruits ci-dessus, à leur ordre alphabétique dans cet ouvrage.

Les fruits forment la plus grande partie de la nourriture végétale des habitans du globe, avec les racines des plantes, qui sont principalement la pomme-de-terre, l'arum, la patate, l'igname, le manioc et les aroow-root. Plus un climat est riche en fruits, et plus la population y est nombreuse et robuste ; plus il est pauvre, au contraire, en ce genre, et moins les habitans y prospèrent, comme on le voit par la Nouvelle-Hollande, qui est dépourvue de fruits. C'est un mets tout préparé par les mains de la nature, que l'on mange cru, cuit, bouilli, rôti, grillé, sec, confit, arrangé de cent manières ; dont l'homme civilisé fait mille emplois divers, et qui suffit seul à la nourriture des peuplades sauvages.

Dodoncus (R.) *De frugum historia*. Antverpiæ, 1552, in-8. — Vesti (J.). *De fructuum horæorum et esculentorum usu et abusu*. Erfodiæ, 1704, in-4. — Schulze (J.-L.). *De fructibus horæis* Halæ Magdeburgicæ, 1737, in 4. — Boehmer (J.-B.). *De virtutibus fructuum horæorum medicis*. Resp. S. F. Hanslectner. Lipsiæ, 1759, in-4. — Richter (G.-G.). *De salubritate fructuum horæorum*. Resp. G. A. Segnitz. Gottingæ, 1754, in-4. — Linné (C.). *Fructus esculenti*. Resp. J. Salberg. Upsaliæ, 1763, in-4. — Buechner (A.-E.). *De cautiùs defendendâ fructuum horæorum in producendâ dysenteriâ, etc*. Halæ, 1766, in 4. — Migleus (J.-E.). *Diss. de fructibus horæis*. Viennæ, 1770, in-8. — Couverchel. Mémoire sur la maturation des fruits (*Journ. de pharmacie*, VII, 249-1821).

Frutex terrieilis. On trouve parfois le globulaire turbith, *Globularia Alypum*, L., indiquée dans les livres sous ce nom.

Frutilla. Nom chilien du *Fragaria chiloensis*, Ehrh.

F. s. a. Abréviation de *Fiat secundum artem* (que l'on fasse suivant l'art), usitée dans les formules médicinales.

Fua. Un des noms arabes de la garance, *Rubia tinctorum*, L.

Fuca. Un des anciens noms du *Blennius Phycis*, L.

FUCACÉES. Famille de plantes de la cryptogamie de Linné, qui tire son nom du genre *Fucus*, du grec φύκος, qu'on trouve dans Théophraste (Lib. IV, c. 7) et qui est l'*alga* des latins, le *varec* ou *varech* des Français ; elle renferme des végétaux croissant au bord des mers, dans l'eau, ou du moins sur la portion du rivage que battent les flots, se fixant sur les rochers, les pierres, etc. Les espèces qui la composent sont très-nombreuses (plus de six cents), et ont été groupées, depuis Linné qui les renfermait dans le même genre *Fucus*, en plusieurs genres ou sous-genres. Les fucacées sont unicolores, inodores tant qu'elles sont dans l'eau, non feuillées, de consistance ferme, cartilagineuses, surtout étant sèches, et alors elles sont transparentes, ce qui tient à leur nature gélatineuse ; leur fructification n'est point apparente, et consiste en granulations placées dans l'épaisseur des ramifications de ces végétaux, aboutissant à des pores extérieurs.

Les flots de la mer détachent les *fucus*, ou *goëmons*, comme les nomment les marins, et les jettent sur les côtes. On s'en sert alors à plusieurs usages ; on en fume les terres ; on en donne aux bestiaux ; on en brûle pour en retirer de la soude ; on en couvre les toits ; on en fait des litières ; on s'en chauffe ; on en mange même dans quelques pays pauvres. Quelques-uns ont des propriétés médicales ; on peut extraire de quelques espèces une sorte de sucre qui effleurit à leur surface, de l'iode. On peut en faire de petits ouvrages d'arts, des tableaux, etc. Nous avons établi ailleurs qu'on pouvait en préparer une sorte de gélatine, et en extraire des couleurs (*Dict. des Sciences méd.*, XVII, 109).

M. Laennec, ayant observé que sur les bords de la mer de Bretagne la phthisie était moins fréquente qu'ailleurs, ce que l'on attribuait dans le pays à l'air maritime, conçut l'idée de faire en quelque sorte un air de mer factice, en transportant des goëmons dans les villes. Il fit venir des charretées de ces plantes à Paris, qu'il plaça dans la chambre des phthisiques, et crut d'abord en retirer quelques bons effets (*Traité de l'auscultation médiate*, 2e édit.). Mais des expériences directes et répétées ont prouvé qu'à Paris ces résultats avaient toujours été nuls, même sous les yeux de M. Laennec (*Revue médicale*, 1815). C'est la mer de Bretagne, son air, et surtout la constitution et les mœurs de ses habitans, qu'il aurait fallu transporter à Paris. Dans les climats plus chauds, l'air de mer est plus funeste qu'utile aux phthisiques, à cause des vents violens qui contrastent avec la température de ces régions.

Fuchs. Nom allemand du renard commun, *Canis Vulpes*, L.

Fuchsia coccinea, Ait. (*F. Magellanica*, Lam.). Arbrisseau de la famille des Onagres, de l'octandrie monogynie, cultivé dans les jardins, où ses belles fleurs rouges, pendantes, le font distinguer. Il est employé à Saint-Domingue, d'après M. Descourtilz, dans quelques affections de la matrice, contre les fièvres intermittentes, les flux muqueux. On prescrit un gros de son écorce en poudre ou moitié de celle de ses fleurs (*Flore médic. des Antilles*, II, 61). C'est cet arbuste que Feuillée paraît indiquer sous le nom de *thilco*, et qu'il dit employé au Chili pour teindre en noir.

Fuchsschmalz. Nom allemand de la graisse de renard. Voyez *Canis Vulpes*, L.

Fuchstraube. Un des noms allemands de la parisette, *Paris quadrifolia*, L.

FUCUS. Genre de plantes de la cryptogamie, créé par Linné, et sous-divisé en plusieurs autres, ce qui l'a fait considérer comme une famille, sous le nom de *Fucacées*. Voyez ce mot.

F. aculeatus, Esper. Il se trouve par fragmens dans le mélange appelé *mousse de Corse*. Voyez ce mot.

F. Amansii, Lamouroux. Il est comestible à Madagascar.

F. barbatus, L. Il fait partie de la mousse de Corse. V. ce mot.

F. bracteatus, Gmel. Rumphius dit qu'on le mange en plusieurs endroits des Indes, associé à des aromates.

F. ciliatus, Gmel. Il est comestible dans le nord de l'Ecosse et de l'Irlande.

F. Clathrus, Gm. Il est alimentaire en Asie, d'après Steller.

F. coralloides, Poiret. Il est alimentaire dans l'Inde. Cette espèce, qui appartient au genre *gelidium*, celui de tous ceux de l'ancien genre *Fucus* où la gélatine est le plus à nu, est celle que les Salanganes avalent pour la dissoudre en gelée dans leur estomac, et la dégorger en une sorte de gélatine dont elles confectionnent leur nid, aliment si recherché des gourmets de l'Inde, et que l'on mange en potage, sous le nom de *nid d'hirondelles*. Nous avons observé de ces nids, et nous pouvons affirmer qu'on y voit des traces manifestes de ce *Fucus*, et jusqu'à des brins non encore digérés, ni ramollis entièrement. Voyez *Hirundo esculenta*, L.

F. digitatus, L. Il est alimentaire en Irlande. En le desséchant, il se montre à sa surface une poussière blanchâtre salino-sucrée, dont nous reparlerons à l'article du *Fucus saccharinus*, L., où elle est plus abondante.

F. dulcis, Gmel. Il est alimentaire en Ecosse, en Irlande, en Sibérie, etc.; on le dit anti-fébrile. Les habitans le mâchent, roulé dans la bouche, comme les chiqueurs font du tabac. Dans l'île de Skic, au nord de l'Angleterre, on emploie sa décoction comme sudorifique, dans les fièvres, etc.

F. edulis, With. Il sert d'aliment dans quelques parties de l'Inde, de l'Ecosse. Il n'est peut-être pas différent du précédent.

F. ericoides, L. On en trouve dans la mousse de Corse.

F. esculentus, L. Ce fucus est surtout celui dont on se nourrit; il appartient au genre *Laminaria*, ainsi que la plupart des espèces comestibles. Ces plantes se mangent rarement crues, à cause de leur goût salé, si ce n'est le *F. dulcis*. On les fait bouillir à plusieurs reprises dans de l'eau douce pour les en dépouiller, ce à quoi on ne réussit pas toujours; on les mange ensuite coupées par tranches, comme nous faisons des choux, assaisonnées avec du lait, de la farine, etc. Leur nature gélatineuse doit les rendre très-nutritives, quoique peu savoureuses et fades, à moins que, comme dans l'Inde, on n'y ajoute des aromates. On se nourrit de ce *Fucus* dans plusieurs contrées de l'Europe, et jusqu'en Bretagne et en Gascogne. On en mange aussi en Sibérie, au Japon, où on en fait des espèces de gâteaux, qu'on se donne en présent (Thunberg, IV, 61, 70). On en mêle avec la farine dans le pain, dans plusieurs pays maritimes du nord. Du reste, les poissons, les oiseaux le mangent aussi, et en Suède on en donne au bétail, auquel il plaît, sans doute par son goût salé, mêlé et coupé parmi d'autres fourrages.

F. Fasciola, Roth. On en observe dans la mousse de Corse.

F. Filum, L. Cette espèce, qui s'étend à plusieurs mètres, et qui doit son nom à sa ressemblance avec de la ficelle, sert à faire des cordages, filée en deux ou trois, mais un peu cassans.

F. Helminthocorton, Latour. Cette petite plante croît non seulement en Corse, ce qui l'a fait appeler *mousse de Corse*, *mousse de mer*, mais en Sardaigne et sur nos côtes; elle est souvent employée en décoction, qui est gélatineuse, comme vermifuge. En Corse, on croit qu'elle est utile dans le cancer. Au surplus, ce que l'on trouve dans le commerce sous le nom de *mousse de Corse*, est un composé de quinze à vingt substances marines différentes, tels que petits *Fucus*, polypiers, algues, etc. Il est présumable que la plupart des *Fucus* partagent cette propriété. Voyez *mousse de Corse*, qu'il ne faut pas confondre avec la coralline de Corse (Voyez *Corallina*, II, 424).

F. muricatus, Gmel. On s'en nourrit sur les côtes des empires de Russie et de Chine, où on le nomme *dsileng*.

F. natans, L. Cette espèce, qui en renferme plusieurs autres, et qui forme aujourd'hui le genre *Sargassum*, son nom chez les anciens, se trouve en pleine mer, entre les tropiques, depuis le dix-huitième degré jusqu'au trente-quatrième, où elle est poussée, dit-on, des rivages de l'Amérique, où elle croît; elle forme ce que les marins

appellent la *mer verte*, la *mer herbeuse*, épouvantail des anciens marins, mais que les modernes regardent comme empêchant la fureur des flots. Comme elle porte de petits renflemens pisiformes, on la nomme aussi *raisin de mer*, *raisin du tropique*. On lui attribue des vertus lithontriptiques et diurétiques. Pison dit qu'elle est très-utile contre les douleurs, les suppressions d'urines, les coliques néphrétiques, etc. Rumphius confirme que ses feuilles sèches sont employées contre la néphrétique. Kalm rapporte qu'en Amérique ce *Fucus* est employé comme fébrifuge. On en met confire au vinaigre, et on le mange, en Espagne, comme condiment. D'Acosta dit qu'on en fait usage cru et cuit contre les maladies de la vessie, et que les chiens qui sont sur les vaisseaux s'en régalent (*Drogues*, 173).

F. palmatus, L. Il est usité comme aliment en Ecosse et en Irlande, où il se nomme *sol;* c'est le plus recherché de tous ceux que l'on mange dans le pays, où le quintal se vend cinq francs de France à peu près. Il se recouvre d'un vrai sucre, d'après M. de Humboldt. On l'emploie aussi comme engrais dans plusieurs îles du nord de l'Angleterre (Biarne Povelsen, *Dissert. sur l'*Alga saccharifera).

F. plicatus, L. Il fait partie de la mousse de Corse.

F. Plocamium, Gmel. Cette espèce est d'une belle couleur rouge, et il paraît que les anciens en retiraient, ou peut-être d'une espèce voisine, une sorte de fard qui servait à la toilette, d'où vient que le nom de *Fucus* est employé chez les auteurs latins comme synonyme de fard. On s'en servait comme teinture dans l'île de Candie, et quelques antiquaires veulent y voir la fameuse pourpre de Tyr. Au rapport de Pline, les anciens préparaient le rouge de fucus en faisant macérer cette plante dans l'urine, avec addition de sel marin. Les fucus rouges, tels que les *F. alatus*, *laceratus*, *palmatus*, *plumosus*, *rubens*, *sanguineus*, etc., ne sont pas rares sur nos côtes, et on pourrait chercher à en extraire cette couleur. Qui sait si on ne retrouverait pas le beau rouge pourpre si célèbre chez les anciens? Gmelin fait observer que les jeunes Kamtschadales se colorent les joues avec de la graisse de poisson, dans laquelle elles ont fait infuser des *Fucus* rouges. On fait avec le *F. Plocamium*, et aussi avec les *F. versicolor*, *purpurascens*, etc., de petits tableaux très-jolis et très-élégans. Le *fucus* rouge était employé chez les anciens comme alexipharmaque, et Nicander l'appelait la *thériaque de mer*.

F. porroidea, Bory, inédit. On vend à Valparaiso, au Chili, sur les marchés, un *Fucus* appelé par les Espagnols *poireau de mer*, que les habitans mettent dans leur potage. C'est peut-être le même que le *Durvillea utilis*, Bory (II, 694).

F. potatorum, Labill. Cette grande plante des mers de la Nou-

velle-Hollande a des renflemens creux qui la font employer comme vase à boire ; les naturels en font des sacs, des bourses, des tasses, etc. (Labillardière, *Voyage*, I, 127.)

F. Quercus marina, Gmel. Voyez *F. vesiculosus*.

F. saccharinus, L. D'après M. de Humboldt, l'épithète de *saccharinus* devrait plutôt être appliquée au *F. palmatus* qui se recouvre d'une vraie couche de sucre, tandis que celui-ci n'a qu'une efflorescence salino-sucrée qui s'y montre lorsqu'il est desséché. M. Vauquelin a trouvé, dans cette poussière, formée de houppes soyeuses extrêmement fines, une matière analogue à la mannite, dont elle diffère pourtant par quelques caractères. Les Islandais s'en servent en place de sucre. On mange cette espèce sur les côtes d'Angleterre, de France, de Sibérie, etc. C'est d'elle surtout que les chimistes ont retiré l'iode, quoiqu'il soit probable que tous les *Fucus* en contiennent. Voyez *Iode*. Comme plusieurs espèces de *Fucus*, surtout le *siliquosus*, fournissent de la matière sucrée en abondance, peut-être pourrait-on l'extraire en grand sur nos côtes. On reconnaît manifestement ce fucus dans la tourbe ; on pourrait probablement tirer parti des masses énormes qu'en offrent nos rivages, sous ce double rapport ; pour ce dernier, il suffirait d'arrêter, à une certaine époque, son incinération et celle de plusieurs autres espèces abondantes qu'on pourrait utiliser de même.

F. Sargasso, Gmel. Voyez *Fucus natans*, L.

F. sedoides, Desf. On en observe dans la mousse de Corse.

F. serratus, L. Il est alimentaire en Islande. On en extrait de la soude et de la potasse, dont les cendres donnent six pour cent de leur poids. Les habitans de nos côtes, surtout de la Normandie où il se nomme *Brai* ou *Brac*, nom qu'ils donnent à tous les *Fucus*, le récoltent deux fois par an pour cet usage. Cet alcali sert à faire un savon peu estimé à cause de son odeur hydro-sulfureuse, mais il est employé par les verriers ; on assure que le pacha de Tripoli en vend pour beaucoup d'argent chaque année, pour cet usage. Comme engrais ce fucus n'est pas moins utile, et, suivant l'abbé Raynal, trente mille esclaves sont employés chaque année à la Barbade à fumer la terre avec des varecs pour lui faire produire du sucre, à cause de son épuisement (*Hist. philos.*, V, 193.)

F. siliquosus, L. Voyez *Fucus saccharinus*, L.

F. tenax, Turner. Cette espèce se résout entièrement en gélatine, d'après Turner. Les Chinois en fabriquent une sorte de gelée très-tenace. Nous avons prouvé, il y a seize ans, qu'on pouvait fabriquer avec les fucus une bonne gélatine ou colle-forte, et nous sommes étonnés qu'on n'ait pas encore exploité cette branche d'industrie (*Dict.*

des Scienc. méd., XVII, 125). Nous avons rapporté plus haut que le *F. coralloides*, Poiret, et le *F. Helminthocorton*, L., en donnent abondamment.

Turner. Sur la nouvelle espèce de fucus, *F. tenax*, Turn., qui se dissout en gélatine (*Of legton*, II, Ann.).

F. Tendo, Esp. De tous les fucus, c'est celui qui offre le plus de consistance, et qui mérite le plus d'être employé pour fabriquer des cordages, à cause de la résistance de ses rameaux, qui sont cylindriques et fort allongés, ce que font les Chinois.

F. vesiculosus, L. Cette espèce, très-commune sur nos côtes et dans toute l'Europe, se fait remarquer par les renflemens de ses ramifications, et l'odeur désagréable qu'elle répand en se desséchant ; elle était connue des anciens, qui la désignaient sous le nom de *Quercus marina*, de *Lactuca marina*, expression transportée par Linné à un *Ulva*. Pline lui attribuait une propriété anti-goutteuse (*lib.* XIII, *c.* 25) ; et aussi celle de calmer les douleurs inflammatoires, propriété qu'il regarde comme existant également dans la plupart des *Fucus*. On pourrait vérifier cette assertion dans le voisinage de la mer, en l'appliquant, réduit en pulpe, sur les tumeurs goutteuses. Gaubius, Baster, etc., disent ce *Fucus* bon comme fondant dans les scrofules, le squirrhe, etc. Steller indique la décoction du *F. vesiculosus* comme propre à arrêter la diarrhée. Le charbon qu'on en retire, et qui est appelé *Æthiops végétal*, se donne à l'intérieur, à la dose de quelques grains. Russel recommandait, il y a déjà longtemps, son emploi dans le goître ; et l'iode qu'on en a extrait depuis, et dont le succès contre cette affection est si évident aujourd'hui, explique et justifie l'assertion qu'il émettait, sans en connaître la source. Voyez *Iode*.

C'est effectivement dans le *F. vesiculosus*, le plus volumineux et le plus commun de tous ceux de notre pays, et le *F. saccharinus*, que M. Courtois a découvert, en 1812, l'iode, qui s'est retrouvé depuis dans plusieurs autres, et qui existe probablement dans tous, où il semble se former, les eaux de la mer n'en contenant pas d'une manière notable. L'analyse chimique de cette espèce, donnée par Stackhouse, y démontre, sur 500 parties : eau 138 ; ammoniaque, 90 ; charbon, 86 ; huile empyreumatique, 54 ; soude, 18,5 ; magnésie, 14 ; silice, 1,5 ; fer, 0,3 ; acide nitrique, 6,5 ; acide sulfurique, 4,5 ; soufre, 4,5 ; acide carbonique, 60 ; oxygène, 13 ; hydrogène carboné, 2 ; azote, 3 ; perte, 4,2. Mr. H. F. Gaultier de Claubry a donné une nouvelle analyse des *Fucus* plus détaillée, et où figure l'iode. Voy., au sujet de leur analyse, les *Annales de chimie*, XXXV, 273 ; XLIX, 269, et celle de John (*Journ. de Schweig.*,

XIII, 464). La présence de ces substances salines peut expliquer les propriétés fondantes accordées aux *fucus*.

On voit que les *fucus* qui n'étaient signalés dans aucune matière médicale, avant que nous en eussions traité, méritent pourtant l'attention des médecins et des économistes, sous plusieurs rapports. Aujourd'hui il est nécessaire de constater, par des expériences-pratiques, si les propriétés qu'on leur a attribuées sont exactes, et quelles sont les préparations industrielles qu'on en pourrait retirer.

Forestus. *Tract. de venenis, de fucis.* Leyde, 1606, in-8.—Gmelin. *Historia fucorum*, 1 vol. in 8. Petropoli, 1768, in-4.—Gaultier de Claubry (H.-F.). Recherches sur l'existence de l'iode dans l'eau de la mer et dans les plantes qui produisent les soudes de Varech (thèse). Paris, 1816, in-4.—Collins (J.-C.). Sur les vertus médicinales des plantes marines (en anglais). (*Medical and physical Journal*, XXXVI, n. 211; 1816). — Dorbigni. Essai sur les plantes marines du golfe de Gascogne (*Mém. du muséum*, VI, 163).

FUEN-CALIENTE (Eaux min. de). Elles sont situées dans la Nouvelle-Castille, en Espagne, et fort en usage dans toutes les contrées de la Manche (Ballano, *Dicc. de med. y cir.*, I, Madrid, 1815, in-4).

FUENTA-SANTA. Cette source minérale, la seule qu'on trouve à Majorque, contient, suivant M. Ballard de Montpellier (*Ann. des Scienc. nat.*, X, 426), des acides hydrosulfurique et carbonique, de l'azote, de l'hydrosulfate et du sulfate de soude, des hydrochlorates de chaux et de magnésie, enfin des traces de sous-carbonate de soude et d'un sel à base de potasse.

FUENTE CORONADA (Eaux minérales de). Elles sont situées dans le comté de Niella, en Espagne, et employées en boisson. (Ballano, *Dicc. de med., y cirugia*, I, Madrid, 1815).

FUENTE FRIA DE RONCES VALLES (Eaux minérales de). Elles se trouvent dans la Navarre, et sont employées en boisson. (Ballano, *ibid.*).

FUENTE-DE-PIEDRA (Eaux min. de). Cette source, connue des Romains, et réparée en 1560 après l'expulsion des Arabes, est située à 2 lieues d'Antequera, et 16 de Grenade, en Espagne. Son nom de *Piedra* (*fons petræ*), vient de la réputation qu'elle a de dissoudre les calculs urinaires. Quoique minérale, elle fournit d'eau potable tout un village de 150 habitans. Cette eau, fort usitée dans toute l'Espagne, et quelquefois à l'étranger, contient (par pinte?) : hydrochlorate de chaux, 6 grains; h. de soude, 12; sulfate de magnésie, 10; s. de chaux, 4; terre de magnésie, 14; sable, 2. Elle passe pour très-utile non-seulement contre la gravelle, mais dans les cas d'hypochondrie, d'anasarque, dans les engorgemens du foie et de la rate, ainsi que dans le traitement des fièvres intermittentes

rebelles (Ayuda, *Sur les eaux min. d'Andalousie*, III, Madrid, 1798, in-12).

Fuga dæmonium. Nom du millepertuis, *Hypericum perforatum*, L., dans quelques auteurs anciens.

Fugla. Nom hébreu du raifort, *Raphanus sativus*, L.

Fugle-konge. Nom danois du roitelet, *Motacilla Regulus*, L.

Fugleæder. Nom danois du sorbier des oiseaux, *Sorbus Aucuparia*, L.

Fuglelum. Nom danois du gui, *Viscum album*, L.

Fuhm choeie. Nom arabe du *Charbon*.

Fuina. Nom espagnol de la fouine, *Mustela Foina*, L.

Fuki. Nom japonais du pétasite, *Tussilago Petasites*, L.

Fulfili surkh. Nom persan du *Capsicum frutescens*, L.

Fulful. Nom arabe du poivre, *Piper nigrum*, L.

FULICA, foulques. Genre d'oiseaux de l'ordre des échassiers, dont une espèce, nommée *poule d'eau* (*F. Chloropus*, L.), rangée parmi les alimens maigres, a la chair brune, succulente et assez agréable, quoique d'un goût un peu marécageux. Elle passait jadis pour utile contre la morsure des serpens. Le cœur de cet animal était recommandé contre l'épilepsie; sa graisse, selon Lémery, comme résolutive et anodyne.

Fuligo. Nom latin de la *Suie*. Voyez ce mot.

— alba philosophorum. Nom suranné de l'hydrochlorate d'ammoniaque.

— de cupreo aheno derasa. Espèce d'oxyde de cuivre.

— metallorum. On désignait par ces mots l'arsenic ou parfois le mercure.

— resinarum. Nom officinal du noir de fumée selon quelques auteurs, ce qui suppose que cette substance a été employée en pharmacie.

— splendens. Un des anciens noms de la suie.

Fulwal, Fulwarah. Noms indiens du *Bassia butyracea*, Roxb. (I, 555).

Fumabrabo. Espèce indéterminée du genre *Ageratum*, dont la décoction est recommandée au Brésil dans le catarrhe inflammatoire et les affections de poitrine. Le suc frais dépuré de cette plante est lithontriptique, d'après Martius. (*Journ. de chim. méd.*, V, 422).

FUMARIA. Genre de plantes jadis placé dans la famille des Papavéracées, et dont on fait aujourd'hui le type d'une nouvelle famille, de la diadelphie hexandrie. Il tire son nom de *fumus*, suie, fumée, de la saveur amère qu'offre l'espèce officinale (Pline, *lib.* XXV, *c.* 13).

F. (Corydalis) *bulbosa*, Lin., fumeterre bulbeuse. C'est le χαωνος des Grecs. Cette espèce croît dans notre pays, où elle fleurit au printemps, et jusqu'en Sibérie; elle offre des racines tuberculeuses, dont elle tire son nom, qui sont creuses et beaucoup plus grosses dans une variété appelée *cava* ou *fabacea*, que dans l'espèce qu'on désigne sous le nom de *solida*. De là les noms d'*Aristolochia cava, fabacea, vel solida*, qu'on trouve dans quelques anciens ouvrages, pour désigner cette plante, et que plusieurs auteurs ont rapportés

à l'*Aristolochia Clematitis*, L. (I, 417). L'analogie qu'on a cru remarquer entre les racines de l'aristoloche et de la fumeterre bulbeuse, a fait croire à celle de leurs propriétés; aussi a-t-on vanté la racine du *F. bulbosa* comme emménagogue, antiseptique, vermifuge, etc., et on l'a employée en poudre dans la carie des os, contre les ulcères sordides. La partie herbacée de la plante a été présentée comme pouvant suppléer la fumeterre officinale qui, étant infiniment plus abondante, n'a pas besoin d'être remplacée, et, étant plus active, plus amère, ne doit pas l'être par cette espèce congénère. Le seul usage qu'on fasse de cette plante, c'est de manger ses bulbes, qui abondent en fécule, d'après Parmentier, et dont les peuples de la Sibérie se nourrissent, suivant Gmelin et Pallas (*Voyage*, IV, 502). Les calmoucks, les baskirs les recueillent pour l'hiver, et assurent qu'elles les désaltèrent en même temps qu'elles les nourrissent (*Découvertes des Russes*, IV, 12).

F. officinalis, L., Fumeterre, fiel de terre (*Flore méd.*, IV, fig. 173). Les tiges de cette plante herbacée, annuelle, haute d'environ un pied, qui croît partout dans les terres cultivées, les jardins, les vignes, etc., sont rameuses, très-glabres, lisses, creuses, tendres, et un peu glauques; ses feuilles sont alternes, délicates, tripinnées, à folioles élargies, cunéiformes, écartées; ses fleurs, en épis simples, terminaux, peu serrés, sont de couleur purpurine, avec une tache noire au sommet, et s'épanouissent depuis le printemps jusqu'à l'automne. Chacune d'elles offre un calice à deux folioles colorées, caduques; une corolle de quatre pétales irréguliers, dont un se prolonge en éperon à la base; elle renferme six étamines partagées en deux faisceaux, portant chacun trois anthères; elles ont un style très-long, un stigmate en tête. Le fruit de cette plante est une capsule sphérique, monosperme, lisse, indéhiscente, de la grosseur d'un grain de chenevis [1]. On confond souvent avec cette fumeterre le *Fumaria media*, Loiseleur, qui n'en est peut-être qu'une variété, plus commune que l'espèce dans nos environs, et dont les propriétés sont les mêmes.

La fumeterre est inodore, d'une amertume très-marquée, qui est plus intense encore dans la plante desséchée; sa réputation comme dépurative est populaire, et ses propriétés se rapprochent de celles des amers. Elle agit comme eux en augmentant l'action des organes; elle est fort employée dans les affections cutanées, surtout étant fraîche, au printemps, où l'on donne son suc, qui est abondant dans la plante, à la dose de 2 à 6 onces, et même jusqu'à 12, d'a-

[1] Dans les *Corydalis*, le fruit est une silique linéaire, à une loge polysperme.

près Desbois de Rochefort, pendant deux ou trois mois et plus, soit avec la fécule verte, soit dépuré. Tous les observateurs, à commencer par les anciens, tels que Galien, Oribase, Aétius, Avicennes, Mésué, et les modernes, comme Gilibert, Pinel, Sprengel, Strandberg, etc., s'accordent à la regarder comme très-utile dans l'éléphantiasis, les dartres, les scrofules, la gale chronique, les rougeurs, les éruptions boutonneuses, etc. On en forme un sirop dont on donne aux enfans, depuis deux gros jusqu'à une once. Cullen fait observer que l'extrait qu'on en prépare, et qui se prescrit à la dose de 12 à 36 grains, fournit à sa surface un sel plus abondant qu'aucun autre extrait amer (*Mat. méd.*, II, 82); M. Barbier dit que c'est du malate de chaux (*Mat. méd.*, 381). La fumeterre entre dans le *vin antiscorbutique*, l'*electuaire psyllium*, la *confection hamech*, le *sirop de chicorée*, l'*eau générale*, etc. Elle agit sans produire ni évacuation, ni autre effet physique appréciable, bien que quelques auteurs l'aient dite laxative.

L'amertume de la fumeterre et l'action que cette saveur indique, l'ont fait donner comme stomachique et comme vermifuge, surtout son extrait. On l'emploie encore comme fondant, désobstructif, mêlé au savon, à des gommes-résines, etc., notamment dans les engorgemens du foie, la jaunisse, etc.

On donne la plante entière à la dose d'une demi-poignée, en décoction dans l'eau, le lait, la bière. On en préparait autrefois une essence qu'on donnait à celle de 40 à 50 gouttes.

Dans le midi de la France, on remplace le *F. officinalis*, par les *F. spicata*, L., et *F. capreolata*, L., qui ont des propriétés analogues et qui y sont plus communes.

Camerarius (R.-J.). *Diss. de fumariâ.* Tubingæ, 1710, in-4.—Rieckins (J.-C.). *Diss. inaug. de fumariâ.* Tubingæ, 1718, in-4. — Ummius (J.-A.). *Diss. de herbâ fumariâ.* Groningæ, 1723, in-4. — Roussy (J.-L.). *Diss. medica inaug. de fumariâ vulgari.* Argentorati, 1749, in-4. — Otto (B.-C.). *Diss. de fumariâ.* Traj. ad Viadrum, 1789, in-4.

FUMÉE. Espèce de vapeur empyreumatique produite par la combustion imparfaite des corps organisés. Celle du tabac est quelquefois employée, en injection dans le rectum, dans les cas d'asphyxie ou de syncope, par submersion surtout. Voy. *Nicotiana Tabacum*, Lin.; celle de jusquiame, de stramoine, est souvent utile dans l'asthme; celle des plantes aromatiques était jadis fort usitée, mais servait à masquer plutôt qu'à détruire les odeurs désagréables ou nuisibles; enfin celle des matières animales est recommandée contre les spasmes, hystériques surtout. Ces diverses *fumées* doivent leur activité, soit à des principes tout formés, qu'entraînent les vapeurs et les gaz qui résultent de la combustion, soit à de nouveaux principes nés de cet acte même; elles varient, du reste, et suivant la sub-

stance employée, et suivant les conditions même de la combustion. Ces agens, souvent infidèles, peu employés aujourd'hui, sont communément remplacés en thérapeutique par les *vapeurs* proprement dites. Voyez ce mot.

FUMIGATION, *fumigatio*. Mode d'application hygiénique ou médicinal, soit des gaz, soit surtout des vapeurs, souvent confondu, dans un langage peu exact, avec ces agens médicamenteux eux-mêmes. Le mot *fumigation* n'est en effet, à leur égard, que ce que sont les mots *lotion*, *bain*, *boisson*, etc., par rapport aux liquides.

L'action des fumigations varie comme celle même des corps avec lesquels on les pratique, et du degré de température de ces corps. Aucune généralité thérapeutique ne leur est donc applicable que sous le point de vue de la manière de les administrer ; elles peuvent s'appliquer, soit aux localités, soit aux choses, soit aux individus.

Les fumigations destinées à purifier, ou des lieux malsains, ou des objets contagiés, se font généralement au moyen d'agens propres à décomposer les miasmes ou les virus, tels que les gaz acide nitrique ou hydrochlorique, et surtout le chlore (Voyez ces mots, et l'art. *désinfectans*, II, 620). Celles qui ont pour objet les individus, varient à l'infini, suivant le mal auquel on les oppose, et sont ou générales ou locales ; les premières se pratiquent soit dans des chambres, soit dans des étuves proprement dites (Voyez *Etuves*, III, 172); les secondes, dirigées plus spécialement vers une région particulière du corps, se font, soit à l'air libre, soit au moyen d'un entonnoir qui dirige la vapeur ou le gaz sur le point lésé, soit enfin sous une couverture destinée à les retenir, à les concentrer sur le lieu malade. Des appareils particuliers ont été proposés à cet effet, surtout pour leur application aux voies respiratoires, mais tous sont d'un usage peu commode, et en général plus nuisibles qu'utiles (voyez *Chlore*, II, 248), quoique dans cet ordre de maladies les fumigations paraissent susceptibles d'une grande efficacité.

Les substances les plus employées en fumigations sont l'eau, le soufre, les mercuriaux, le chlore et les chlorures, l'alcool, les éthers, l'ammoniaque, les huiles essentielles, dégagées immédiatement des plantes aromatiques, le camphre, le succin, le benjoin, etc. (Voyez chacun de ces articles, et le mot *Vapeurs*).

L'application de ces vapeurs obtenues par divers procédés, mais en général par l'action de la chaleur, et dirigées, soit sur toute la surface du corps, soit sur un point déterminé, ou même sur les membranes muqueuses, est surtout utilisée pour le traitement des affections rhumatismales, des éruptions cutanées, des maladies lymphatiques, de la syphilis et des douleurs ostéocopes qui l'accompagnent,

des catarrhes chroniques, etc. Elles prennent le nom d'*injections* lorsqu'on les dirige à l'aide d'un instrument particulier, doué d'une certaine force de projection, dans des canaux ou des cavités, tels que le conduit guttural de l'oreille, pour le traitement de la surdité, le rectum, dans certaines asphyxies, etc.

Meibomius (B.). *Diss. de usu vaporationum et suffitum in curatione morborum.* Helmstadii, 1734.—Dionis (C.) et de Gevigland (N.-M.). *Quæst. medicæ an syphilidi conveniat suffumigatio recens?* Parisiis, 1741, in-4. — Marteau (L.-R.) et Chesneau (N.-A.-J.-B.). *Quæstiones medicæ an in curanda lue venerea suffumigia ritè adhibita remedium optimum?* Parisiis, 1745, in-4. — Chevalier (J.-D.). *An per suffitum felicior et tutior quam per inunctionem mercurialem, morbi venerei curatio?* Parisiis, 1752, in-4. — Fabre. Observ. sur l'usage des fumigations dans la phthisie pulmonaire (*Mém. de l'acad. de chir.*, V, 573. Voyez sur le même sujet le *Mém.* de Morin, *Ancien journal de méd.*, XLVIII, 326). — Lalouette (P.). Nouvelle méthode de traiter les maladies vénériennes par la fumigation. Paris, 1776. — Hufeland. Mémoire sur l'emploi des médicamens en fumigations (*Journ. de méd. prat.*, 1809; Extrait *Bibl. méd.*, XXX, 244). — Darcet. Descr. des appareils à fumigation. Paris, 1818. — Assalini (P.). Recherches médicales sur les bains de vapeurs et sur les fumigations des substances ammoniacales, du soufre et du mercure (en italien). Naples, 1820, in-4.—Rapou (T.). Traité de la méthode fumigatoire ou de l'emploi médical des bains et douches de vapeur. Paris, 1824, in-8, 2 vol. — Voyez en outre les bibliographies des articles *Étuves* (III, 173), *Vapeurs*, et, sur les inconvéniens des fumigations, un mémoire de Coste (*Ancien journ. de méd.*, XLIX, 528). Quant aux fumigations *sulfureuses*, *mercurielles*, *etc.*, en particulier, voyez chacun de ces mots.

Fumigations guytoniennes. Application du chlore gazeux à la désinfection. V. II, 240.

Fumitory. Nom anglais de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L.

Fumus albus, citrinus, rubeus. Anciens noms du mercure, du soufre et de l'orpiment.

Funaria hygrometrica, Hed. (*Mnium hygrometricum*, L.). Cette mousse, dont les urnes se redressent lorsqu'il doit pleuvoir, ce qui lui a valu son nom, a été regardée comme propre à prévenir la calvitie. Le léger principe astringent qu'on croit exister dans les mousses a pu donner lieu à cette croyance, aujourd'hui tombée en désuétude. (De Candolle, *Essai*, 316.

Funcho. Nom espagnol et portugais du fenouil, *Fœniculum officinale*, N.

Fundulus. Un des noms du chabot, *Cottus Gobio*, L.

Funfblatt. Un des noms allemands de la quintefeuille, *Potentilla reptans*, L.

Funfbloettrige Kraftwurzel. Nom allemand du ginseng, *Panax quinquefolium*, L.

Funffingerkraut. Un des noms allemands de la quintefeuille, *Potentilla reptans*, L.

FUNGINE. Substance azotée, blanche, insipide, mollasse, peu élastique et friable, brûlant avec vivacité quand elle est sèche, soluble à chaud dans l'acide hydrochlorique, qui existe dans tous les champignons, dont elle est, selon M. Braconnot, la partie nutritive. Elle est rangée, dans notre classification, dans l'ordre ou famille des *Lignites*.

Fungo carbonario, fungo corvo. Noms d'un *Polyporus* (Boletus), alimentaire en Toscane.

— istrica. Nom italien de l'*Hydnum Caput Medusæ*, Pers.

— vedovo. Nom que porte en Toscane l'*Agaricus araneosus*, Bull., qui y est comestible (II, 442).

Fungoides. Expression par laquelle les anciens botanistes désignaient des productions végétales qui ressemblent aux champignons, comme Pezizes, etc.

Fungus. Nom générique latin des champignons.

— CÆSAREUS. Nom de l'oronge, *Amanita aurantiaca*, Bull.
— CHIRURGORUM. *Lycoperdon Bovista*, L., ou plutôt le *Boletus igniarius*, L.
— LARICIS, Offic. *Boletus laricis*, Jacq.
— MARINUS. Ancien nom de l'éponge en latin. Voyez *Spongia*.
— MELITENSIS, Offic. Nom officinal du *Cynomorium coccineum*, L. (II, 564).
— MUSCARIUS, Offic. Nom officinal de l'*Agaricus muscarius*, L., *Amanita muscaria*, Pers. (I, 218).
— QUERCINUS, Offic. Nom officinal du *Boletus igniarius*, L. (I, 212).
— ROSACEUS, Offic. Nom officinal du bédéguar de la rose, causé par le *Cynips rosæ*, L. (II, 566).
— SAMBUCINUS, Offic. Nom officinal du *Peziza Auricula*, L.

FUNIS FELLEUS, Rumphius (*Amboin.*, V, t. 44). Le végétal qu'il désigne sous ce nom, qui signifie *corde amère*, est de la famille des Ménispermes; il est estimé à l'égal du quinquina, dans l'Inde, et employé contre les fièvres, l'ictère, etc.

FUOESKE. Nom de l'amadouvier, *Boletus igniarius*, L.

FUREEN. Nom danois du lézard gris. Voyez *Lacerta*.

FURBIUNE. Nom que les habitans de l'Atlas donnent à la résine euphorbe (III, 185).

FURBUZA. Nom étranger de la pastèque, *Cucurbita Citrullus*, L.

FURCHMUHL, en Bavière. Cette source hydrosulfureuse, contient, d'après Graf (*Dict. des Sc. méd.*, XXXIII, 482), des acides carbonique et hydrosulfurique, des carbonates de chaux et de soude, des muriates de chaux et de magnésie, de l'alumine, de la silice, des oxydes de fer et de manganèse.

FURCRÆA ODORATA, Poiret. C'est l'*Agave cubensis*, Jacq., dont les racines falsifient parfois, dit-on, la salsepareille. Voyez *Agave* (I, 107), et *Smilax*.

FURET. Nom vulgaire du *Mustela Furo*, L., espèce de marte.

FURFUR, Son. Ecorce des semences des céréales, surtout du blé, employée parfois en médecine. Voyez *Son*.

FURN. Un des noms suédois du *Pinus sylvestris*, L.

FURNAS (Bains des). Il est dit dans l'*Histoire des Açores* (Londres, 1813, in-4), qu'ils offrent plusieurs sources dont les unes sont salines et sulfuriques, tandis que les autres sont ferrugineuses, mais que les malades les emploient indifféremment.

FURO. Nom latin du furet, *Mustela Furo*, L.

FURS. Nom danois du *Pinus sylvestris*, L.

FURSTENAU (Eaux minérales de).

Behrens (R. A.). *Examen aquarum mineralium Furstenau et Wechteldensium.* Helmstaedt, 1724, in-4.

FUSAIN. Nom de l'*Evonymus europæus*, L.

FUSCINA. Nom latin de la fouine, *Mustela Foina*, L.

FUSSAGINE. Nom italien du fusain, *Evonymus europæus*, L.

FUSSFOERMIGE FRAUENHAAR. Un des noms allemands du *Capillaire du Canada*.

FUSSFRAUENHAAR. Autre nom allemand du *Capillaire du Canada*.

FUSTEC, FUSTET. Noms du *Rhus Cotinus*, L.

FUSTIQUE. Nom commercial du bois du *Morus tinctoria*, L.

Futterwicke. Nom allemand de la vesce, *Vicia sativa*, L.

Fyld rose. Un des noms danois de la rose à cent feuilles, *Rosa centifolia*, L.

G.

G. Abréviation de *Granum* ou de grain, usitée dans les formules médicinales.

Gaal Narcisse. Nom danois du Narcisse des prés, *Narcissus Pseudo-Narcissus*, L.

Gaar. Nom du brochet de mer, *Esox Belone*, L., en Espagne.

Gaas. Mot correspondant à *Anser*, oie, en danois.

Gaaseheel. Un des noms danois du mouron rouge, *Anagallis phœnicea*, Lam.

Gaaseskreppe. Nom danois du glouteron, *Xanthium Strumarium*, L.

Gabalium. Aromate d'Arabie indiqué par Pline; il n'est plus connu.

Gabéré. Un des noms du *Croton tinctorium*, L. (II, 481).

GABIAN. Village de France à trois lieues N.-O. de Pezenas, près duquel se trouvent trois sources minérales froides; l'une que surnage de l'huile de pétrole, dite *huile de Gabian* dans le pays, dont elle fournit six quintaux environ par an (Rivière dit que, de son temps, on en retirait plus de trente-six), et qui d'ailleurs contient, outre un excès d'acide carbonique, des carbonates de chaux, de soude et de fer, et probablement du carbonate de magnésie, des muriate et sulfate de soude; les deux autres, nommées *Source de Santé* ou *d'Ouillot*, distinguées en *forte* et *faible*. La *source forte*, qui est acidule, et contient des sur-carbonates terreux, et des muriates probablement à base de chaux et de soude, est renfermée dans un petit bâtiment où elle contracte une odeur hydrosulfureuse qui, jointe au gaz acide carbonique qu'elle exhale, rend l'atmosphère de ce lieu dangereuse. La *source faible* est acidule, saline et un peu martiale; elle paraît contenir du carbonate de chaux et de fer, du muriate de soude ou de chaux, des sulfates de l'une et l'autre bases; résultats analytiques dûs tous à M. Saint-Pierre (*Thèse, sur l'analyse des eaux minérales*, Montp., 1809, p. 83). Ces eaux passent pour diurétiques, rafraîchissantes, toniques et légèrement purgatives. Les habitans des contrées voisines en boivent pour se préserver des fièvres bilieuses.

Gablernjk bilj. Nom bohême du marrube, *Marrubium vulgare*, L.

GABRIAC. Village de France dans le Rouergue, à une lieue de Laissac, et quatre de Rhodez, près duquel Carrère (*Cat.*, 513), indique une source minérale froide.

Gabureiba. Synonyme brésilien de caburéibe, *Myroxylon peruiferum*, L. F.

Gachipaes. Nom d'un palmier de la Nouvelle-Grenade, *Bactris Gasipaës*, Kunth.

Gacke. Nom saxon du choucas, *Corvus Monedula*, L.

Gad. Nom oriental de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L. (II, 430).

Gaddfur. Un des noms suédois de l'épinoche, *Gasterosteus aculeatus*, L.

Gadelles. Nom des groseilles rouges dans quelques parties de la France.

Gade. Nom hébreu de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.

Gadika dud, Gadilay paalu. Noms dukhanais et tamoul du lait d'ânesse. Voyez *Lait*.

Gadoide. Nom d'un *saumon* de l'étang de Trouville, et d'un *Blennius* de Nice.

Gadoong. Un des noms de la squine, *Smilax China*, L., à Sumatra.

Gados. Nom grec d'un poisson qu'on croit appartenir au genre *Gadus*.

GADUS. Genre linnéen de poissons malacoptérygiens subbrachiens, de la famille des Auchénoptères, maintenant subdivisé en plusieurs autres, que nous conservons réunis à cause de leur peu d'importance médicinale. La plupart des espèces qui le composent, la morue, le merlan, le dorsch, etc., vivent dans l'Océan en troupes plus ou moins nombreuses, et forment un article de pêche très-important; la chair en est blanche, feuilletée, et généralement saine et agréable.

G. Æglefinus, L., aigrefin. Ce poisson, long d'un pied environ, est aussi commun dans le nord que la morue, mais offre un gout moins agréable; salé, on le nomme *hadou*, de son nom anglais *hadok*.

G. albidus, Gm. C'est le *Blennius gadoides*, Risso.

G. Brosme, Gm. Grand poisson du nord qu'on sèche et qu'on sale, ainsi que le *G. Lub*, espèce d'Islande encore plus grande.

G. Callarias, L., dorsch des allemands. Ce poisson, qui vit dans l'océan, et est surtout commun dans la Baltique, vers l'embouchure des fleuves dans lesquels il remonte quelquefois, atteint à peine à un pied. Il ne paraît pas être le *Callarias* de Pline. Sa chair, ordinairement blanche, quelquefois verte, est tendre, d'une saveur analogue à celle du merlan et du cabeliau, dont elle partage les propriétés; fraîche, elle est plus agréable que celle d'aucune des autres espèces de morues. Les Islandais salent et font sécher le dorsch qu'ils nomment alors *titteling* ou *titling*; les habitans du Groenland le mangent souvent en outre à demi putréfié, et font cas de son foie apprêté avec les baies de l'*Empetrum nigrum*, L. (Voyez *Faune des médecins*, III, 186 et IV, 468).

G. Carbonarius, L., charbonnier, colin, grelin, etc. Voyez *G. Merlangus*, L.

G. Lota, L. Il ne faut pas confondre avec la *loche*, la *lotte* ou *lote* dont il s'agit ici, poisson dont la taille varie entre 1 et 3 pieds, et qui abonde en France, en Suisse, en Allemagne, dans les rivières, où il remonte très-haut, et même dans certains étangs. Sa chair blanche, feuilletée, est d'une saveur agréable et de facile digestion; son foie blanchâtre, volumineux, est indigeste quoique fort délicat; ses œufs, ordinairement rejetés, sont sujets, comme ceux du barbeau, à causer des accidens; sa vessie natatoire sert dans quelques pays à faire de l'ichthyocolle. On a vanté l'estomac de ce poisson pour faciliter la délivrance et calmer les coliques; sa chair et ses

os contre les convulsions; sa graisse ou son maceratum huileux dans les cas d'hémorrhoïdes; sa bile, enfin, contre les nuages de la cornée. Exposé à une douce chaleur, son foie laisse découler une huile jadis célèbre contre le néphélion et la faiblesse des yeux, ainsi que celle qu'on retirait aussi de ses intestins soumis au même procédé (Voyez *Faune des médecins*, VI, 125). M. Cuvier pense que la lote est le *mustela* de Pline, et peut-être l'*asellus* de Galien (*Notes sur le livre VII de Pline*, p. 171 et 176).

G. Lub. Voyez *G. Brosme*, Gm.

G. Merlangus, L., merlan. Commun dans la Manche et la Baltique où il offre plusieurs variétés remarquables, il fournit une pêche abondante sur nos côtes septentrionales, notamment à Dunkerque, vers l'entrée de l'hiver, époque où il est plus gras et plus gros, tandis que de la fin de décembre au commencement de février, il est généralement maigre et mollasse. Comme il se conserve très-bien, on en expédie à de grandes distances; on en fait sécher aussi et on en sale dans les pays où il abonde, en Angleterre surtout et en Flandre. Sa taille est communément d'un pied. La chair de ce poisson est écailleuse, blanche, ferme, très-agréable au goût, surtout étant fritte, quoiqu'on le mange aussi cuit sur le gril ou accommodé à diverses sauces. Elle est délicate, légère et des plus faciles à digérer, aussi convient-elle particulièrement aux estomacs délicats, aux convalescens, aux personnes qui n'ont besoin que d'une nourriture peu substantielle; mais elle restaure peu. Les *pierres* de sa tête étaient jadis en usage en qualité d'absorbant, et contre la diarrhée et les douleurs néphrétiques.

Diverses autres espèces de *Gadus*, comprises dans le genre merlan de M. Cuvier, sont usitées aussi comme aliment dans certains pays; tels sont le charbonnier, *G. Carbonarius*, L., poisson double en grosseur du merlan, dont la chair est coriace, qu'on sale et sèche comme la morue, et qui sert comme elle à préparer l'*huile de foie de poisson;* le lieu, *G. Pollachius*, L., meilleur que le précédent, et qui, comme lui, vit en troupes dans l'Océan atlantique; le sey, *G. virens*, L., etc.

G. Merluccius, merluche, merlus. Ce poisson, qui atteint deux pieds et plus, est commun dans l'Océan ainsi que dans la Méditerranée où les provençaux lui donnent le nom de *merlan*. Salé et séché, il porte dans le nord celui de *Stok-fisch*, qui sert aussi à désigner la morue sèche.

G. Molua, L., lingue ou morue-longue. Il a de 3 à 4 pieds. Aussi abondant et aussi facile à conserver que la morue, il forme un article de pêche presque aussi important qu'elle, soit comme aliment,

soit comme fournissant avec elle la majeure partie de l'*huile de foie de poisson* du commerce.

G. Morrhua, L., morue. Ce poisson, long de quelques pieds, habite surtout les mers du nord, et notamment les environs du banc de Terre-Neuve, où il est l'objet d'une pêche abondante. C'est pour les Islandais une nourriture habituelle, et pour beaucoup de peuples une ressource des plus utiles. Fraîche, la morue, nommée alors chez nous *Cabeliau*, qui est son nom hollandais, est un très-bon manger; sèche et salée, elle est souvent coriace et toujours plus ou moins difficile à digérer; cependant elle est fort usitée, et, suffisamment dessalée, adoucie d'ailleurs par le beurre frais, la crême, etc., elle est la base de mets souvent fort recherchés. Sa peau est grasse et d'assez bon goût; son foie passe pour un manger excellent; ses intestins, qu'on arrache dès que l'animal est tiré de l'eau, sont employés comme amorce. On prescrivait jadis ses dents, réduites en poudre et porphyrisées, ainsi que les *pierres* de sa tête, à la dose de 10 à 30 grains, comme absorbantes et bonnes contre l'épilepsie et la diarrhée; sa saumure comme résolutive et dessicative, appliquée à l'extérieur, comme laxative, donnée en lavemens, etc.; mais, sous le point de vue thérapeutique, c'est l'huile du foie de ce poisson qui nous intéresse surtout. Cette huile qu'on en extrait à Berg, en Norvége, ainsi que des *G. Carbonarius* et *Molua*, L., est connue sous le nom d'*huile de foie de poisson* ou *huile de morue* (*oleum jecoris aselli*), et ne doit pas être confondue avec l'*huile de poisson* ordinaire, qui sert au reste souvent à la sophistiquer. Elle a été beaucoup vantée depuis un petit nombre d'années, en Suisse, et plus encore en Allemagne, pour le traitement des affections goutteuses et rhumatismales, des constipations opiniâtres, de l'incontinence d'urine, et surtout des scrofules et du rachitisme où, dit-on, elle agit comme fortifiant, et parvient même à triompher du ramollissement des os. Scherer de Siegen a publié, en 1822, un grand nombre d'observations en faveur de son emploi contre le rhumatisme chronique (*Bull. des sc. méd.* de Fér., I, 364); et, vers la même époque, la société des sciences et arts d'Utrecht a fait, des propriétés et des vertus de cette huile, le sujet spécial d'un prix (Voyez *Nouv. bibl. médicale*, 1824, IV, 472). Les dissertations d'Elber Ling, de Reder et de Spaarmaan, dont nous donnons plus loin les titres, en confirment les avantages dans les cas précités; il importerait donc de l'expérimenter, ce qui est facile, car elle ne coûte au détail que 15 ou 16 sous la livre chez nos marchands d'huile en gros; du reste, elle doit être choisie fraîche et exempte de tout mélange avec d'autres huiles de poisson (*Journ. des progrès des sc. méd.*, 1830, II, 184). On la donne à l'intérieur à la

dose, par jour, de 3 à 4 cuillerées à bouche chez les adultes, et du même nombre de cuillerées à café chez les enfans. Comme elle est sujette à causer des éructations désagréables, on recommande de se rincer la bouche après l'avoir avalée, de mâcher un peu de pain, ou de prendre quelque aromatique ou quelque spiritueux à petite dose; pour les enfans, on l'associe souvent au sous-carbonate de potasse et à un peu d'une huile volatile. On l'administre aussi, quoique plus rarement, en frictions et en, lavemens à dose triple ou quadruple.

Reder (A.-A.). *De oleo jecoris aselli*. Rostock, 1826, in-8.—Spaarmaan (C.-F.). *Idem. Ibid.* 1826, in-8. Elber Ling (C.-G.). *Idem.* Berlin, 1826, in-8.

G. Pollachius, L., lieu. Voyez *G. Merlangus*, L.

G. virens, L., sey. Voyez *G. Merlangus*, L.

Gæja. Nom égyptien du gayac, *Guajacum officinale*, L.

Gæodes aldrovandi. Synonyme de *Bézoard fossile*. Voyez I, 594.

Gæthaghoraka. Nom du *Cambogia Gutta*, L., à Ceylan.

Gaetsaou. Un des noms chinois de l'armoise de la Chine, *Artemisia chinensis*, L.

Gaey. Nom allemand du choucas, *Corvus Monedula*, L.

Gafete (Eau min. de). Voyez *Aaez* (eau min. d'), I, 1.

Gagates. Ancien nom du *Jayet*. Voyez ce mot.

Gagel. Nom hollandais et allemand du *Myrica Gale*, L.

Gagiandra. Un des noms italiens des tortues. Voyez *Testudo*.

Gaglio giallo. Nom italien du caille-lait jaune, *Galium verum*, L.

Gahja. Un des noms indiens du chanvre, *Cannabis indica*, Lam. (II, 68).

Gahodr. Un des noms bohêmes du fraisier, *Fragaria vesca*, L.

Gahody cerne. Un des noms bohêmes de l'airelle, *Vaccinium Myrtillus*, L.

Gai. Nom japonais de l'*Artemisia indica*, L., suivant d'autres de l'*A. vulgaris*, L.

Gaiac, Gajac. Voyez *Gayac*.

Gaicha dud. Nom indien du *Lait de vache*.

GAIEIRAS (Eaux minérales de), à Alemquer, dans l'Estramadure (Portugal). M. Alibert (*Précis*, etc., 595) l'indique comme *sulfureuse hépatique*, et à 27° R.

GAILDORFF, en Allemagne. M. A. Chevallier, dans son Eloge de J.-P. Boudet (*Journ. de chimie méd.*, 1829, p. 81), cite une Lettre de ce pharmacien sur ces eaux minérales.

Gaillard. Un des noms du gayac à Saint-Domingue.

Gaillet. Synonyme de caille-lait, *Galium verum*, L.

Gaine. Nom lapon du loup, *Canis Lupus*, L.

Gainus. Un des anciens noms de la fouine, *Mustela Foina*, L.

Gairoutes. Nom languedocien du *Lathyrus Cicera*, L.

Gajamariola. Nom brésilien du *Cassia occidentalis*, L. (II, 130).

Gajan, gajank (noix de). Fruit d'une Euphorbiacée des Moluques, figurée par Rumphius (*Amb.*, I, t. 65), qu'on mange cuite sous la cendre.

Gajapala. Nom que porte le *Croton Tiglium*, L., à l'île de Ceylan.

Gakkata, Ghakata, Gohlatha. Noms que portent à Ceylan l'ar-

bre qui donne la gomme-gutte, *Stalagmitis cambogioides*, Kœnig.

Gal. Vieux nom français du coq, *Phasianus Gallus*, L.

Gal-el-challaz. Nom arabe du caracal, *Felis Caracal*, L.

Gala, γαλα. Nom grec du lait.

Galactigènes. Synonyme de *Galactophores*.

Galactites. La pierre à laquelle Lémery donne ce nom paraît être la même que celle dont il parle sous celui de *Morochtus*.

Galactodendrum utile, Kunth, Arbre à la vache. M. de Humboldt (*Voyage aux régions équinoxiales*), a rencontré sur les côtes arides des Cordilières, dans les montagnes qui dominent Péciquito, au milieu des forêts de *Nuova-Valencia*, un arbre appelé *Palo de vaca, Palo de leche*, parce qu'il donne, au moyen des incisions pratiquées à son tronc, un lait végétal dont les habitans se nourrissent, et dont il a bu. Il lui trouve la plupart des propriétés du lait de vache, la saveur, la couleur, etc.; seulement il est un peu visqueux; mais il a une composition fort différente, puisqu'il contient plus de la moitié de son poids de cire et de fibrine (pas de caséum ni de caoutchouc), un peu de sucre, un sel magnésien, de l'eau, et se rapproche ainsi de celui du papayer. Cet arbre, que M. De Candolle croyait appartenir à la famille des Sapotilliers, a été placé par M. Kunth dans celle des Urticées; il en a formé le nouveau genre *Galactodendrum*. Depuis lors, M. Lockart, directeur du jardin botanique de la Trinité, en a trouvé de très-grands individus dans la province de Caraccas, et M. Fanning, directeur de celui de Caraque, en a envoyé en Europe, où chaque pied s'est vendu vingt-cinq louis, à Gand. M. Don, qui a examiné les fleurs de cet arbre, dit qu'il se rapproche du genre *Ficus*, et que c'est un *Brosimum*, genres qui forment une section dans la famille des Urticées. Du reste, un autre arbre, découvert sur les bords de la rivière Démérari, où il est appelé *heya, hya*, par M. Jones Smith, et dont on ne dit pas le nom scientifique, donne aussi un lait végétal tout semblable (*Bull. des scienc. nat.*, Férussac, XXI, 124).

Voyez un Mémoire de M. de Humboldt, sur l'*Arbre à la vache* (*Ann. de phys. et de chim.*, VII, 182).

Galactopées. Synonyme de *Galactophores*.

GALACTOPHORES, de γαλα, *lait*, et de φερω, *je porte*. Médicamens crus propres à augmenter la sécrétion du lait. Cullen remarque, avec raison, qu'on ne possède pas de médicament qui ait cette propriété (*Mat. méd.*, I, 198). Un régime convenable, aidé d'agens hygiéniques appropriés, peuvent seuls produire ce résultat. Ainsi la tranquillité de l'esprit et du corps, avec une bonne nourriture, sont les moyens les plus efficaces pour augmenter le lait

chez les nourrices saines. Voilà pourquoi les femmes du peuple qu'on a chez soi font de meilleures nourrices que la plupart des mères dans les grandes villes, où la faiblesse de la constitution, les passions et la manière de vivre sont pour elles des causes perpétuelles d'altération du lait. Ferrein prétend que la nourriture végétale est plus *galactophore* que l'animale, ce qui est assez probable. Les anciens indiquaient même une multitude de plantes, telles que le séneçon, le laitron, la mauve, etc., comme susceptibles d'augmenter la sécrétion laiteuse. Il ajoute que le lait produit par cette nourriture est plus doux, plus favorable à l'enfant que celui qui est dû au régime totalement animal, et nous croyons qu'on doit employer un tel lait chez certains enfans sanguins, ou portés aux inflammations. Il est certain qu'on peut agir sur le lait des nourrices, non seulement à l'aide de la nourriture et du régime, mais le rendre même médicinal, en leur donnant à prendre tel ou tel médicament; c'est par ce procédé qu'on traite la syphilis des nouveau-nés, qui reçoivent un lait empreint du mercure qu'on donne à la nourrice. Voyez *Lait*.

Du reste, avant de chercher à augmenter le lait des nourrices, il faut étudier à quelles causes tient sa diminution; car il y en a qui sont morbifiques, et sur lesquelles une nourriture abondante serait sans résultats avantageux.

Galai. Nom turk de l'*Étain*.

Galamay. Voyez *Taguina*.

Galana. Un des noms italiens des tortues. Voyez *Testudo*.

Galancier. Synonyme d'églantier, *Rosa Eglanteria*, L.

Galander. Un des noms allemands de la calandre, *Alauda Calandra*, L.

Galanga, Galanga major. Racine de l'*Alpinia Galanga*, Roxb. (*Non* Willd.), qui est le *Maranta Galanga*, et non le *Kœmpferia Galanga*, comme le croient quelques auteurs. Voyez *Maranta*.

Galanga des marais. Nom qu'on donne parfois à l'*Acorus Calamus*, L.

— minor. Il provient de la même plante que le *Galanga major*.

Galangal. Nom anglais du *Galanga*, nommé *Galange* en danois et en hollandais.

Galant de nuit. Nom du *Cestrum diurnum*, L. (II, 192).

— d'hiver. Un des noms du *Galanthus nivalis*, L.

Galanthus nivalis, L., perce-neige. Cette charmante petite fleur blanche, qui croît au milieu des neiges, de la famille des Narcisses, de l'hexandrie monogynie, a ses bulbes vomitives; on les dit aussi fébrifuges; en cataplasme, elles sont émollientes, résolutives; on en faisait une eau distillée cosmétique, inusitée aujourd'hui.

Galapa. Nom bohême du jalap, *Convolvulus Jalappa*, L.

Galapago. Un des noms espagnols de la *Tortue* d'Europe.

Galarin. Un des noms de la mâcre, *Trapa natans*, L.

Galas. Nom polonais de la noix de galle. Voyez *Galles*.

Galaxias. Nom de l'esturgeon, *Acipenser Sturio*, L., dans Galien.

Galaxias. Nom de la pierre de lait dans Dioscoride. Voyez *Morochtus*.

Galba. Nom que porte aux Antilles le *Calophyllum Calaba*, L. (II, 35).

Galban. Nom allemand et polonais du *Galbanum*, *Galbano* en espagnol et portugais.

Galbanum. Gomme résine provenant du *Bubon Galbanum*, L. (I, 681).

Galbules, *galbulæ*. Un des noms de la noix de cyprès, *Cupressus sempervirens*, L., en Provence (II, 518). On l'étend parfois aux fruits d'une autre conifère.

Galda (Gomme de). Sous ce nom, Murray signale (*Appar. med.*, VI, 200) une substance, qui est une gomme-résine, qu'il avoue ne pas avoir vue, et qui est totalement inconnue, même dans les droguiers. Buchner la dit grise, lactescente, friable, lamelleuse, inodore, d'une saveur âcre et amère. Spielmann, au contraire, assure qu'elle est noirâtre extérieurement, blanche en dedans, présentant la saveur et l'odeur de la résine élémi, contenant par once 6 gros de résine et 15 grains de gomme. Seelmater attribue à cette substance de grandes propriétés, mais sans expériences positives. On la croit propre à faciliter l'expectoration dans la phthisie, consolider les tubercules ulcérés, etc. On ne sait rien sur le lieu d'où provient cette résine-gomme, ni sur le végétal qui la produit.

Galdblomme. Un des noms danois de l'arnica, *Arnica montana*, L.

Galdeboer. Un des noms danois de la bryone, *Bryonia alba*, L.

GALDO DE CUNTIS (Eaux min. de). Elles sont situées dans la Galicie, en Espagne, et fort employées en boisson et en bain (Ballano, *Dic. de med. y cir.*, I, Madrid, 1815, in-4).

Galdoebel. Nom danois de la noix de galle. Voyez *Galles*.

Gale. Voyez *Galles*.

Galé. Un des noms vulgaires du *Myrica Gale*, L.

Galé. Nom du poulet dans le midi de la France. Voyez *Phasianus Gallus*, L.

Galê, γαλῆ. Les anciens, d'après M. Dureau-Delamalle, employaient ce mot génériquement, pour désigner la *fouine*, la *belette*, le *putois*, et, avec des épithètes, la *marte*, la *fouine sauvage*, le *furet*, et même la *civette*.

GALEGA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie, dont le nom vient, d'après Rellius, de γλαυκιον des Grecs, avec une terminaison italienne.

G. officinalis, L., lavanèse, rue de chèvres (*Flore médic.*, IV, t. 176). Cette grande plante vivace, qui se fait remarquer dans les taillis élevés de notre pays, en Italie, etc., par ses belles grappes de fleurs bleu pâle, doit le premier de ses noms français à la coutume qu'on a de s'en frotter les mains, ce qui, d'après Matthiole (*Comment.*, lib. IV, c. 136), la fait encore appeler *lava-mani* en Toscane. Le second vient de sa qualité fourragère qui est très-marquée, ce qui la fait cultiver en grand sous ce rapport. Ce végétal a eu une grande réputation comme sudorifique, alexipharmaque, anti-putride. On ne sait pas sur quoi reposaient ces prétendues qualités, car

sa saveur et son arôme sont à peu près nuls. En 1576 on l'employa avec succès, dit-on, dans une peste qui ravageait la Lombardie, mais aucun fait patent n'est venu depuis démontrer cette efficacité. Boyle, qui la vante comme cordiale, la dit aussi anti-épileptique, et Camérarius préconise ses semences dans le traitement des vers, contre lesquels son suc a aussi été prescrit. Enfin, M. Monlien dit avoir guéri une hydropisie par la décoction de cette plante (*Mém. de la Soc. roy. de méd.*, I, 342). A toutes ces assertions, nous n'opposerons qu'un fait, c'est que la plante est potagère, et se mange en salade en Italie : aussi est-elle totalement inusitée aujourd'hui comme médicament.

Dans l'Inde, on emploie la décoction de la racine amère du *G. purpurea*, L., dans la dyspepsie, la lienterie, la tympanite, d'après Ainslie (*Mat. ind.*, II, 49). Aux Antilles, le *G. sericea*, Thunb. est donné comme appât aux poissons, qu'il enivre, ce qui le fait appeler *Arbre à énivrer*. La plante s'applique sur les morsures d'animaux venimeux (Descourtilz, *Flore méd. des Ant.*, III, 131). Les médecins indiens prescrivent la racine du *G. spinosa*, L., associée au gingembre, en décoction, dans les difficultés de la digestion (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 209). Le *G. tinctoria*, L., plante de l'Inde, donne une sorte d'indigo, ainsi que plusieurs espèces du Sénégal. Le *G. toxicaria*, Sw., doit ce nom à la propriété qu'il a d'enivrer le poisson dans l'Inde, d'après Lunan. Enfin, le *G. virginiana*, L., plante superbe de la Nouvelle-Angleterre, est très-estimée comme sudorifique et anthelmintique ; on emploie la décoction de sa racine.

Galène. Nom vulgaire du *sulfure de plomb* natif cristallisé.

— (fausse). C'est le graphite ou *Per-Carbure de Fer*.

Galeobdolon luteum, Huds. Lémery dit que cette plante herbacée, de nos campagnes, de la famille des Labiées, est astringente, diurétique et fondante (*Dict.*, 318).

GALEON, γαλεων. Galien parle sous ce nom d'un poisson fort estimé chez les Romains, et qu'on croit être notre Cabeliau. Voyez *Gadus Morrhua*, L.

Galeopsis. Un des noms officinaux de l'ortie morte, *Lamium album*, L.

Galeopsis grandiflora, Roth. D'après des expériences faites par quelques médecins allemands, l'infusion de ce végétal a eu un emploi avantageux dans la consomption, la phthisie pulmonaire. M. Lejeune, dans son ouvrage intitulé *Quarumdam indigenarum plantarum*, etc., page 22, rapporte quelques observations qui militent contre l'efficacité de cette plante dans ces affections ; il la croit utile dans les embarras muqueux de la poitrine à l'instar d'autres Labiées. Le *G. grandiflora* est annuel et croît chez nous dans les ja-

chères; il appartient à la famille des Labiées, et à la didynamie gymnospermie. C'est une plante faiblement aromatique, presque insipide, légèrement nauséeuse à la mastication. La dose est d'une demi-once dans une pinte d'eau.

Galeos, d'Aristote. C'est à ce qu'il paraît le chien de mer, espèce de *Squale*.

Galerand. Nom breton du butor, *Ardea stellaris*, L.

Galerita. Nom du *Tussilago Petasites*, L., dans quelques auteurs.

Galerita. Un des anciens noms de l'alouette, *Alauda arvensis*, L.

Galero. Un des noms italiens du loir, *Mus Glis*, L.

Galet. Nom du poulet dans le midi de la France. Voyez *Phasianus Gallus*, L.

Galeus. Nom donné jadis à plusieurs poissons du genre *Squalus*.

— Rhodius. Nom de l'esturgeon, *Acipenser Sturio*, L., dans Athénée.

Galgant. Nom du *Curcuma longa*, L., en Bohême, et du *Galanga*, en allemand.

Galgorot. Nom suédois du *Galanga*.

Galha. Nom portugais de la noix de galle. Voyez *Galles*.

Galice. Un des noms de la sardine, *Clupea Sprattus.*, L, II, 319.

Galignole. Nom du *Phasianus colchicus*, L., parmi les nègres du Congo et d'Angole.

Galine. Un des noms vulgaires de la torpille, *Raia Torpedo*, L.

Galinetos. Nom provençal de la mâche, *Valeriana olitoria*, L.

Galio. Un des noms espagnols du caille-lait jaune, *Galium verum*, L.

Galiote. Un des noms de la benoite, *Geum urbanum*, L.

Galipea febrifuga, A. St.-Hil. Nom du végétal qui produit l'angusture vraie (I, 300).

Galipot. Térébenthine impure, solide, privée de son huile essentielle par l'évaporation naturelle. Voyez *Térébenthine*.

GALIUM. Genre de plantes de la famille des Rubiacées, de la tétrandrie monogynie, qui tire son nom de γαλα, lait, de la propriété accordée à une de ses espèces de faire cailler le lait. Il renferme un grand nombre de plantes herbacées dont les racines rougeâtres, dans celles qui sont vivaces, ont la propriété de colorer en rose les os, et même le lait des animaux, à l'instar de la garance et d'autres Rubiacées. Il n'y a que les espèces suivantes qui soient usitées en médecine.

G. Aparine, L., grateron (*Flore méd.*, IV, f. 186). Cette plante annuelle, qui se trouve dans les haies, les lieux cultivés, où elle s'attache aux plantes voisines par les crochets de sa tige, qui est faible, renflée aux articulations, a des feuilles verticillées par six ou huit, hérissées, crochues; ses fleurs, d'un jaune verdâtre, dont le calice a quatre dents et la corolle en roue est à quatre divisions, sont portées sur de longs pédoncules axillaires, surmontant des fruits pisiformes, hispides, accolés deux à deux. Le grateron est inodore, insipide. Dioscoride l'employait, écrasé avec de l'axonge, en topique sur les scrofules, et Gardane dit en avoir vérifié les bons effets (*Gazette de Santé*, 1777). En 1731, Gaspari le préconisa comme utile dans cette maladie, donné à l'intérieur. Essayé par Cullen, ce praticien l'a trouvé privé de cette propriété, soit à l'intérieur, soit à

l'extérieur. Ainsi, les qualités résolutives du grateron sont donc au moins problématiques. Le docteur Edwards (*Treatise on the goose-grass*. London, 1784. Extrait, *ancien Journ. de méd.*, LXIX, 155) l'a beaucoup vanté comme antiscorbutique, sans plus de raison, probablement, car on ne lui trouve ni l'amertume, ni la saveur âcre, ni l'odeur pénétrante de nos véritables antiscorbutiques. La racine de grateron donne une couleur rouge aux os, ce qui l'a fait conseiller dans le rachitis par Robert et Glysson. Mayerne a vanté cette plante contre l'hydropisie ; Rai dans les engorgemens de la rate; Simon Pauli contre les douleurs de poitrine. Le suc de grateron, à la dose d'une chopine par jour, a été présenté par les uns comme un remède contre le cancer, par d'autres contre les maladies aiguës (*Bibl. méd.*, février 1815). M. Guersent dit l'avoir vu employer sans succès contre les dartres (*Dict. des Sc. méd.*, XIX, 321). Les cosaques de l'Ukraine s'en servent en infusion pour se préserver de la rage, d'après Martius (*Bull. des Sciences méd.*, Férussac, XIII, 355). M. Willemet dit qu'on l'applique avec succès à Epinal sur les ulcères, et surtout sur les panaris (*Mat. méd. indig.*, 143).

G. Mollugo, L., caille-lait blanc. Les sommités fleuries de cette espèce, qui croît partout, dans les prés, les bois, ont été vantées par Jourdan, directeur de l'hôpital de Tain, en Dauphiné, contre l'épilepsie. On donne leur suc à la dose de six onces, à prendre après un jeûne de vingt-quatre heures, etc. On parle de cures merveilleuses opérées par ce moyen, mais dont aucun auteur moderne n'a vérifié l'exactitude, et dont on peut douter jusqu'à expérience nouvelle.

G. verum, L., caille-lait, caille-lait jaune. Cette espèce, qui est la plus usitée en médecine, croît très-communément dans les lieux secs, où elle se fait remarquer par ses panicules ovoïdes de petites fleurs jaunes, nombreuses, d'une odeur de miel, auxquelles succèdent de petits fruits lisses, accolés deux à deux ; ses tiges, faibles, sont couchées ; ses feuilles sont linéaires, lisses, verticillées par 8-12. Le nom français de cette plante vivace provient de la propriété que lui ont attribuée les anciens, de cailler le lait ; mais aucun moderne, depuis Young jusqu'à Parmentier, n'a pu parvenir à produire ce résultat. Une autre plus réelle est celle de donner une teinte jaune aux fromages, qu'on prépare en faisant infuser dans le lait les fleurs de caille-lait jaune, ainsi que le font les Anglais pour celui de Chester, ce qui leur fait appeler ce galium *cheese-renner* (présure de lait). La matière colorante jaune de cette plante se transporte sur la laine ; aussi est-elle employée en teinture. L'infusion des fleurs fraîches passe pour antispasmodique : on en use quelque-

fois dans les affections nerveuses. On a surtout recommandé le *Galium verum* dans l'épilepsie, d'abord en Catalogne. M. Bonafous, médecin à Perpignan, a importé cette méthode en France en l'essayant lui-même avec quelque succès, mais il avoue avoir aussi échoué dans plus d'un cas. Il donnait le suc de caille-lait, à la dose de 4 onces, trois jours consécutifs, après avoir saigné et purgé préalablement ses malades, qu'il tenait au lit pendant un mois, leur prescrivant une infusion théiforme de la plante pendant tout ce temps, ce qui procurait assez souvent une transpiration abondante, cause probable des succès obtenus par cette pratique. Le caille-lait paraît un sédatif diaphorétique à la manière des fleurs du tilleul, d'après la remarque de M. Guersent (*loco citato*). Les anciens regardaient le caille-lait jaune comme un peu astringent, et le conseillaient dans l'épistaxis ; ils s'en servaient aussi en fomentations contre les éruptions cutanées. Les sommités du caille-lait se donnent depuis 2 gros jusqu'à quatre dans une pinte d'eau bouillante; sèches, leurs propriétés sont presque nulles.

On peut consulter, au sujet du caille-lait jaune la *Gazette de santé* de 1773, p. 19; 1774, p. 223; 1776, p. 73; et 1777, p. 9.

Gall d'Indi. Nom catalan du dindon, *Meleagris Gallo-Pavo*, L.

Galla. Nom que porte le chêne dans quelques auteurs, d'où est venu celui de ses productions appelées *Galles*, en latin *Gallæ*.

Gallæ turcicæ, off. Nom des noix ou galles de chêne. Voyez *Quercus*.

Gallareta. Nom espagnol des sarcelles. Voyez *Anas querquedula*, L.

Gallates. Sels formés par la combinaison de l'acide gallique avec les bases salifiables; aucun n'est, à proprement parler, d'usage en médecine. Voyez *Encre*.

Gallato-carbonate de potasse. Sel identique avec le sous-carbonate de potasse.

GALLENA, dans les états de Sienne. G. Santi (*Viaggio terzo*, etc., Pisa, 1806, in-8, p. 295) parle de ses eaux ferrugineuses, chargées d'acide carbonique et d'hydrogène sulfuré; elles sont froides, troubles, et seulement usitées aujourd'hui pour guérir la gale des troupeaux. Non loin de là, dans le voisinage du *Palazzo al Piano*, sont d'autres sources entièrement semblables.

CALLERAJE (Bagno delle). G. Santi (*Viaggio terzo*, etc., Pisa, 1806, in-8, p. 132) signale sous ce nom deux sources thermales, dépendantes du Palazzone, dans les états de Sienne, dont les principes dominans sont l'acide carbonique et le gaz hydrogène pur et sulfuré. Elles ne sont usitées qu'à l'extérieur contre les maladies cutanées et les douleurs rhumatismales, mais pourraient l'être aussi à l'intérieur selon lui.

Galle blanche. Variété de galle de chêne. Voyez *Quercus*.

— de chêne. Voyez *Quercus*.

— DE PISTACHIER. Voyez *Pistacia.*
— ROUGE. Voyez *Tamarisc.*
— DE SAUGE. Voyez *Salvia.*
— DE SODÔME. Synonyme de térébenthine. Voyez *Pistacia.*
— DE TAMARISC. Voyez *Tamarisc.*
— DE TÉRÉBENTHE. Voyez *Pistacia.*

GALLES. On donne ce nom à des excroissances arrondies des végétaux (nom qui provient de *galla*, chêne, de la ressemblance qu'on a cru leur trouver avec la gale de l'homme), causées par l'extravasation de leurs sucs à travers les trous formés par la piqûre faite par certains insectes, du genre *Cynips* surtout (voyez ce mot), qui y déposent leurs œufs, lesquels s'y développent et qui les percent à leur tour pour en sortir s'ils ont eu le temps de subir leur métamorphose complète. C'est seulement sur les rameaux tendres qu'on les observe, parce qu'ils sont plus faciles à être entamés par les petits animaux qui les produisent, et que l'âcreté des humeurs qu'ils y versent fait développer; on en voit aussi sur les feuilles. Les galles ont toute leur perfection un peu avant la sortie de l'insecte; elles sont alors compactes, lourdes, colorées et imperforées. Les deux principes végétaux qui paraissent les former presque entièrement, sont le tannin et l'acide gallique; ce dernier est ainsi nommé de ce qu'on le retire surtout de l'une de ces production, végétales. Quelques-unes, de nature seulement spongieuses où ces principes sont associés à de l'extractif et à un peu de fécule, sont alimentaires; telles sont les galles ou pommes de Sauge. Il peut venir des galles sur la plupart des végétaux; leur consistance, leur volume, leur forme sont variables; on en a vu sur les pins, la ronce, le prunier, le saule, le peuplier, les tamariscs, le pistachier, et jusque sur les herbes comme le *Cerastium viscosum*, L., le *Statice Limonium*, L., etc. (Linné, *Œconomia naturæ*). La plus célèbre et la plus utile de toutes est celle du chêne appelée *Noix de galle*. Voyez *Quercus*.

GALLETTA. Nom du roitelet, *Motacilla Regulus*, L., à Turin.

GALLETTO DEL BOSCO. Nom de la huppe commune, *Upupa Epops*, L., en Italie.

GALLIET. Un des noms du caille-lait jaune, *Galium verum*, L.

GALLIGASTRE. Nom provençal de la poule d'eau, *Fulica Chloropus*, L.

GALLINA. Nom latin de la poule. Voyez *Phasianus Gallus*, L.
— CORYLORUM, gélinotte, *Tetrao Bonasia*, L., dans Gesner et Aldrovande.
— RUSTICA. Bécasse, *Scolopax rusticola*, L., dans Gesner.

GALLINACÉS. Ordre d'oiseaux auquel appartiennent le coq (*Phasianus Gallus*, L.) qui lui a donné son nom, le faisan, le paon, le dindon, la perdrix, le pigeon, etc. Voyez *Phasianus*, *Pavo*, *Meleagris*, *Perdix*, *Columba*.

GALLINACEUS. Un des noms latins du coq, *Phasianus Gallus*, L.

Gallinacio, Gallucio. Noms italiens de la chanterelle, *Merulius Cantharellus*, Pers.

Gallinago. Ancien nom de la bécasse, *Scolopax rusticola*, L.

Gallinassa. Espèce de corbeau du Mexique, dont la chair, dit Lémery (*Dict.*, 97 et 381), passe pour anti-syphilitique, et la cendre des plumes pour empêcher le poil de croître.

Gallinole et Gallinotte. Noms que portent les *Clavaria*, dans le midi de la France.

Gallinsectes. Famille d'insectes qui correspond au genre *Coccus* de Linné.

Gallinula aquatica. Ancien nom de la poule d'eau, *Fulica Chloropus*, L.

Gallnoot, Gallnut. Noms hollandais et anglais de la noix de galle. Voyez *Galles*.

Gallo. Nom italien et espagnol du coq, *Phasianus Gallus*, L.

Gallo-pavo. Nom latin du dindon, *Meleagris Gallo-Pavo*, L.

Galloeffel. Nom allemand de la noix de galle. Voyez *Galles*.

Gallon ou Avellanide. On donne ces noms aux capsules du gland de chêne, qu'on envoie du Levant pour la teinture noire commune.

Gallus. Ancien nom de divers oiseaux : le *Gallus gallinaceus* est le coq, *Phasianus Gallus*, L.; le *Gallus sylvestris*, le faisan, *Phasianus colchicus*, L., etc.

GALLUS. Callimachus, cité par Pline (*lib.* XXXI, *c.* 2), prétendait que l'eau de ce fleuve qui traverse la Phrygie, est bonne en boisson contre la gravelle, mais que, prise en excès, elle cause la folie.

Galluschel. Nom silésien de la chanterelle, *Merulius Cantharellus*, Pers.

Gallyrion. Nom grec du lis, *Lilium candidum*, L.

GALMIER (Saint-). Petite ville de France (Loire), à 3 lieues de Montbrison, au bas d'un des faubourgs de laquelle est une source acidule froide, nommée *Font-forte*, qui contient, outre du gaz acide carbonique (10 pouces cubes par pinte, suivant Richard de la Prade), de la soude et un peu de sulfate de chaux. Cette eau minérale, prise en boisson, à la dose d'une pinte, passe pour très-utile contre la polysarcie, les troubles de la menstruation, les gastrites chroniques, les anciens catarrhes, et surtout les affections des reins et de la vessie. Il n'y existe point d'établissement.

Paret. Obs. sur la source des eaux min. de Saint-Galmier, etc. (*Journ. encycl.*, février 1777 p. 132).

Galmilha ou Galminha. Un des noms espagnols des cloportes. Voyez *Oniscus*.

Galowec. Nom bohême du genévrier, *Juniperus communis*, L.

Galuga. Un des noms malais du rocou, *Bixa Orellana*, L.

Galungian, Galungen. Noms arabes du *Galanga*.

Galurt. Nom danois de la stramoine, *Datura Stramonium*, L.

GALVANISME, *Galvanismus*. Électricité développée par la superposition de corps métalliques différens, sans frottement, laquelle doit son nom à Galvani, physicien italien, qui la découvrit réellement en 1789, à Bologne, bien qu'on en eût quelques faibles notions avant lui, telle que celle de la saveur qu'éprouve la langue placée entre deux pièces de monnaies de métaux différens, etc.

On se sert de préférence, pour provoquer cette électricité, que Galvani croyait propre aux seuls animaux, ce qui la lui a fait désigner sous le nom d'*électricité animale*, d'une suite de disques de cuivre et de zinc, bien décapés, séparés par des rondelles d'étoffes, ce qu'on désigne sous le nom de *pile*, que l'on imbibe, au moment de s'en servir, d'un liquide *excitateur*, qui est ordinairement une solution de sel ammoniac, etc.; c'est ce qu'on appelle la *pile de Volta*, qui sert dans le plus grand nombre des cas où on administre le galvanisme, mais en on modifie la forme, comme dans celle appelée *pile à auges*, que quelques personnes préfèrent. On fait parfois communiquer plusieurs piles, ce qui se nomme *batterie*.

Le galvanisme produit, comme l'électricité, des contractions dans les parties du corps qu'on y soumet; mais elles sont plus continues, et partant moins évidentes, plus sourdes si on peut s'exprimer ainsi, à moins que la pile ne soit très-forte, ou que son extrémité ne soit en contact avec un nerf dénudé, comme lorsqu'on opère sur les animaux. Il est remarquable que ces contractions sont plus prononcées chez les animaux morts, parce qu'alors on communique avec les nerfs eux-mêmes mis à nu, surtout après les morts promptes. Le galvanisme cause un sentiment douloureux, peut-être plus marqué que celui de l'électricité, et que les malades redoutent davantage lorsqu'ils ont pu comparer l'action de ces deux agens physiques. L'administration du galvanisme produit aussi parfois la vision d'une étincelle si on l'applique sur l'œil, une saveur particulière si c'est sur la langue, un bourdonnement lorsque c'est à l'oreille, une sorte d'odeur ammoniacale si c'est sur l'organe de l'odorat; il y a lieu de croire qu'elle favorise, comme l'électricité, dont elle n'est qu'un mode, les sécrétions et les exhalations, qu'elle stimule les parties vivantes, et, en un mot, qu'elle produit tous les résultats que nous avons mentionnés en parlant de la première. Les malades communiquent d'une extrémité de la pile à l'autre au moyen de conducteurs métalliques dont un est fixé à une partie du corps, tandis qu'on promène l'autre, et qu'on en touche de temps en temps la partie qu'on veut galvaniser. Parfois c'est un disque de zinc et un de cuivre que l'on place sur la peau des malades, et auxquels on fait communiquer les chaînes. Le disque zinc est celui qui cause le plus d'effet, c'est-à-dire de douleur; on le nomme pôle positif, et l'autre pôle négatif.

Lorsqu'on veut employer le galvanisme, il ne faut pas que les séances soient aussi longues que pour l'électricité, suivant la remarque de M. Hallé (*Dict. des sc. méd.*, XVII, 302), à cause de la fatigue que les malades en éprouvent; il faut également être prévenu

que d'abord il paraît augmenter l'intensité du mal; mais, au bout de quelque temps et en donnant le repos convenable, le bien qu'il peut produire n'en arrive pas moins. On doit commencer par de faibles commotions, en n'employant que 20 à 30 paires de disques qu'on augmente avec le temps; les séances doivent durer de 15 à 30 minutes, être renouvelées une ou deux fois par jour, et être long-temps continuées si on en éprouve de bons effets. On doit aussi appliquer le fil mobile de la pile le plus près posible du nerf qui donne le mouvement aux organes. Ainsi M. Magendie a piqué sur les rameaux de la cinquième paire pour y porter le fil métallique dans le traitement de l'amaurose, ce qui lui a réussi quelquefois lorsqu'elle était incomplète.

C'est absolument dans les mêmes maladies que pour l'électricité qu'on a employé le galvanisme; ainsi on en use dans la paralysie, l'amaurose, la surdité, la mutité récente, l'asthme, le rhumatisme, les névralgies, les hydropisies, les hémorragies, etc., etc. M. Hallé, qui nous fournit ces renseignemens, pense qu'il est préférable dans les cas de perte de sensibilité, et lorsque l'on veut agir de préférence sur la peau ou sur des tissus peu profonds, parce que la pile exerce une action particulière sur les parties superficielles. Nous avons beaucoup administré le galvanisme à la clinique interne de la faculté de médecine de Paris, et nous devons avouer n'en avoir retiré que fort peu d'avantages.

M. Pravas a voulu utiliser au profit de la thérapeutique la propriété qu'a le galvanisme de décomposer les liquides, et dont les chimistes ont tiré de si beaux résultats. Il conseille de faire passer le courant galvanique à travers une plaie venimeuse, dans l'espoir que le virus en sera décomposé; des pigeons piqués par une vipère ont été soustraits à la mort par ce moyen, tandis que d'autres qu'on n'y a pas soumis ont péri; il ajoute que le fluide galvanique intense étant caustique, aurait en outre l'avantage d'agir comme escarrotique, et pourrait encore, sous ce rapport, être profitable aux malades (*Académie royale de médecine*, séance du 9 septembre 1828). On doit donc tenter cet agent, qui paraît si rationnel, dans la rage, la morsure des serpens, etc.

Une modification dans l'application du galvanisme est celle à laquelle on a donné le nom d'*electro-puncture*, et qui consiste à enfoncer deux aiguilles dans les parties du corps qu'on veut galvaniser, et à les faire communiquer avec les deux chaînes de la pile.

Le galvanisme, comme moyen thérapeutique, est encore plus abandonné aujourd'hui que l'électricité. Regardé par les uns comme excitant direct, par d'autres comme dérivatif, et par quelques autres

comme moyen propre à rétablir l'innervation, il est à peu près laissé aux chimistes, bien que dans certains cas on puisse en espérer quelque secours, si on est placé dans des circonstances favorables pour l'administrer convenablement.

Galvani (A.). *De viribus electricitatis in motu musculari, etc.* Bononiæ, 1791, in-4. — Schmuck (E.-J.). Recueil de quelques faits propres à augmenter les connaissances acquises sur l'électricité animale (en allemand). Manhein, 1792. — Fowler (R.). Expériences et observations relatives à la nouvelle découverte faite par Galvani (en anglais). Londres, 1793, in-8. — Muller. *Diss. sisiens seriem experimentorum in musculis et nervis animalium, etc.* Stuttg., 1793. — Pfaff (C. H.). *Diss. de electricitate sic dicta animali.* Stuttg., 1793, in-4. — Bell. Principes généraux et particulièrement sur l'électricité animale (en anglais), etc. Londres, 1793. — Carradori (G.). *Lettere sopra l'elettricita animale.* Florence, 1793. — Valli (E.). *Experiments on animal electricity, etc.* Londres, 1794. — Aldini (J.). *De animali electricitate, diss. duæ.* Bolognæ, 1794. — Barker. *Diss. de animalium electricitate.* Edinburgi, 1795. — Humboldt (A.). Recherches sur l'irritation des fibres musculaires et nerveuses par le galvanisme (en allemand). Berlin, 1797, in-4; traduit en français par Jadelot, avec des remarques, Paris, 1799, in-8. — Ritter. Preuves de l'influence continuelle du galvanisme sur la vie (en allemand), etc. Weimar, 1798. — Reinhold. *Diss. I et II de galvanismo.* Lipsiæ, 1798. — Hallé. Rapport fait à l'institut au nom de la commission nommée pour examiner et vérifier les phénomènes du galvanisme, etc. Paris, 1798. — Ritter. Recherches pour servir à compléter la connaissance du galvanisme (en allemand. Jena, 1800. — Pilger (F.). Essai de recherches faites à l'aide du galvanisme (en allemand), etc. Giessen, 1801, in-8. — Grapengiesser. Recherches sur l'application du galvanisme dans le traitement de certaines maladies (en allemand). Berlin, 1801; traduit en français dans la *Bibliothèque germanique.* — Bischoff (I.-R.). *Commentatio de usu galvanismi in arte medicâ, etc.* Jenæ, 1801, in-8, fig. — Augustin (F.-L.). Du galvanisme et de son application médicale. Berlin, 1801, in-8. — Van Mons. Sur l'électricité médicale. Bruxelles, 1801. — Helwag. Expériences sur les propriétés médicales du galvanisme. Hambourg, 1802. — Geiger (C.-F.). Dissertion sur le galvanisme. Paris, 1802. — Kielmeyer. *Observationes de electricitate et galvanismo.* Tubingæ, 1802. — Biot. Rapport fait à la classe des sciences physiques de l'institut sur les expériences de M. Volta. Paris, 1802, in-4. — Hallé. Exposition abrégée des principales expériences répétées par Volta en présence des commissaires de l'institut, etc. Paris, 1802, in-4. — Walther (P. F.). Des indications thérapeutiques du galvanisme et de la manière de l'administrer (en allemand). Bonn, 1803, in-8. — Augustins (P.-L.). Essai d'une histoire complète et systématique de l'électricité galvanique (en allemand). Berlin, 1803. — Vassali Eandi, Giulo et Rossi. Rapport présenté à la classe des sciences exactes de l'académie de Turin sur des expériences galvaniques, etc. 1803, in-4. — Nysten (P.-L.). Nouvelles expériences galvaniques, etc. Paris, 1803.—Hauff (J.-C.-F.). *De nova methodo naturam ac leges phenomenorum electricorum quæ a Galvano cognomen, etc.* Marburgi, 1803, in-4. — Dal Negro (S.). *Dell elettricismo idio-metallico.* Padoue, 1803, in-8. — Eschker (E.-A.). Essai sur le galvanisme (en allemand). Berlin, 1803, in 8. — Kellie. *Diss. de electricitate animali.* Edinburgi, 1803. — Mongiardini. *Dell' applicazione dell' galvanismo alla medicina.* Gênes, 1803. — Trommsdorf (J.-B.). Histoire du galvanisme (en allemand). Erfurt, 1803, in-8. — Thillaye. Essai sur l'emploi médical de l'électricité et du galvanisme (thèse). Paris, 1803, in-8.—Vassali Eandi. Recherches sur la nature du fluide galvanique. Paris, 1803, in-4. — Kunze. Essai sur les applications du galvanisme, etc. Hambourg, 1804, in 8. — Aldini. Essai théorique et expérimental sur le galvanisme. Paris. 1804, in-8. — Wies (C.). *De galvanismo, etc.* Argentorati, 1804, in-8. — Isarn (J.). Manuel du galvanisme, etc. Paris, 1804, in-8. — Sue (P.). Histoire du galvanisme, etc. Paris, 1805, 4 vol. in-8. — Samareuilh (F.-E.). Du galvanisme et de son application en médecine (thèse). Paris, 1815, in-4. — Singer (G.-J.). Elémens d'électricité et de galvanisme (en anglais). Londres, 1814; traduit en français par Thillaye, Paris, 1816, in-8. — Monnot (A.). Observation sur une perte de sang et l'emploi du galvanisme comme dernier moyen curatif dans ces sortes d'accidens. Besançon, 1818, in-8. — Paschalis. Emploi du galvanisme pour le traitement de l'asthme, etc. (*Journ. gén.*, LXXXIX, p. 124).—Andrieux. Application méthodique du galvanisme comme moyen thérapeutique (*Revue médicale*, 1824). — Marchand (L.). Remarques thérapeutiques sur le galvanisme (*Journal médical de la Gironde*, I, 331-1824). — Fabré Palaprat. Du galvanisme appliqué à la médecine, ouvrage traduit de l'anglais par Labeaume, avec des notes par F. P. Paris, 1828, in-8. — Kœnig. Essai de l'emploi du galvanisme comme moyen thérapeutique (*Bull. des sc. med.*, Férussac, XX, 76-1829).

Gamal. Nom hébreu du chameau, *Camelus bactrianus*, L.

Gamamah. Nom du pigeon en Arabie. Voyez *Columba*.

Gamana peride. Un des noms du quinquina au Pérou.

Gamander. Nom du *Teucrium Chamædrys*, L., en allemand, et du *T. Scordium*, L., en suédois.

Gamanderlyn. Nom hollandais du *Teucrium Chamædrys*, L.

Gamaon. Nom portugais de l'*Asphodèle*.

GAMARDE. Bourg de France (Landes), à 2 lieues Est de Dax, près duquel sont deux sources sulfureuses froides. La première, nommée *Bucquieron*, a fourni à M. Meyrac père (*Ann. de chimie*, XXXV, 300), pour 50 livres d'eau : muriate de magnésie, 8 grains 1/2; m. de soude, 32; sulfate de chaux, 9; carbonate de chaux, 85; soufre, 1 1/2; matière végétale, 1 1/2; silice, 6. Il la dit utile dans tous les cas où sont indiquées les eaux sulfureuses. La deuxième, nommée *Source des deux louts*, et nouvellement connue, a été examinée par M. Thore, médecin à Dax, et depuis par M. J. P. Salaignac, pharmacien de Bayonne (*Journ. de pharm.*, VI, 127), qui a retiré de 20 kilogrammes d'eau : gaz hydrogène sulfuré, 3364 centimètres cubes; gaz acide carbonique, 2000; muriate de magnésie, 1 gramme 76; m. de soude, 14; sulfate de chaux sec, 2,53; sous-carbonate de chaux, 4,57; s. c. de magnésie, 0,50; mat. grasse ou résineuse, 0,20; extractif végétal, 0,22; silice, 0,25.

Gamarsa. Un des noms espagnols du *Peganum Harmala*, L.

Gambarur. Nom vulgaire de l'*Esox marginatus*, L.

Gameeer, Gamber, Gambir. Noms indiens du *Nauclea* (Uncaria) *Gambir*, Hunter.

Gambiensergummi. Un des noms allemands du *Kino*.

Gambing. Nom java de la *Manne*.

Gamboge. Nom anglais de la *Gomme-gutte*.

Gamenderlein. Un des noms allemands du *Teucrium Chamædrys*, L.

Gammarus. Nom de la crevette franche, *Crangon vulgaris*, Fabr., chez les Latins. Le *Cancer Gammarus*, L., est le homard. Voyez ces deux mots, II, 62.

Gammiris. Nom cyngalais du poivre noir, *Piper nigrum*, L.

GAN. Village de France à une lieue de Pau (Basses-Pyrénées), près duquel sont deux sources minérales froides, appelées du *Broca* et *Lavillé*, signalées par T. Bordeu (*Lettres sur les eaux min. du Béarn*, etc., 17e), comme utiles aux estomacs lents et glaireux, et dans les cas d'obstructions récentes, de rhumatisme, de fièvres intermittentes rebelles, etc. Bergerou (*Lettre sur la nature et les propriétés des eaux de Gan*, Amsterdam, 1749, in-8) y indique une substance grasse et bitumineuse, une terre alcaline, un esprit volatil, un peu de sel de Glauber et de sel marin, du sel d'Epsom et du fer.

GANDERISCH. Montagne de Suisse (canton de Berne) qui fait

partie de la chaîne calcaire du Stockhora, et au sommet de laquelle est une source d'eau sulfureuse.

Gandhaka. Nom sanscrit du *Soufre*.

Gandoo. Nom tamoul de l'*Acacia scandens*, W.

Ganci. Nom africain du *Ximenesia americana*, L.

Gangila. Un des noms africains du sésame, *Sesamum orientale*, L.

Gangitis. Synonyme de gagates et de *Jayet*. Voyez ce dernier mot.

Gangsalan. Nom javanais du grenadier, *Punica Granatum*, L.

GANGULPHE (Saint-), dans la Haute-Alsace, près de Buhel. Carrère (*Cat.*, 104) cite ses eaux, d'après Guérin et Meglin, comme froides et sans action particulière, quoique rangées parmi les eaux minérales.

Ganiaude. Variété très-grosse de châtaigne, *Castanea vesca*, Gaertn. (II, 133).

Ganja, Ganjo. Noms bengale et tamoul du chanvre, *Cannabis indica*, Lam. (II, 68).

Ganjah chettu. Nom tellingou du chanvre, *Cannabis indica*, Lam.

Ganjica. Un des noms sanscrits du *Cannabis indica*, Lam.

Gannaperide. Un des noms du *Quinquina* (Rai).

Gannille. Nom que portent la ficaire et même le populage dans quelques cantons.

Gans, Ganser, Ganserich. Noms allemand et flamand de l'oie, *Anas Anser*, L.

Ganso, Gansy. Noms espagnol et illyrien des oies. Voyez *Anas*.

Gansschmalz. Nom allemand de la graisse d'oie. Voyez *Anas Anser*, L.

Gant de notre dame, Gantelée, Gantelet, Gantillier. Noms du *Digitalis purpurea*, L. On le donne aussi au *Campanula Trachelium*, L.

Ganta. Nom catalan de la cigogne, *Ardea Ciconia*, L.

Ganteline. Un des noms du *Clavaria coralloides*, L. (II, 310).

Ganti. Nom qu'on présume être celui du rocou aux îles de la Sonde.

Ganzewoet. Nom hollandais du bon Henri, *Chenopodium bonus Henricus*, L.

GAP, près de Joyeuse (département de l'Ardèche). Lieu indiqué par Carrère (*Cat.*, 520) comme possédant une source minérale.

Gaphérith. Nom hébreu du *Soufre*.

Gar, Gaur. Noms arabes du laurier, *Laurus nobilis*, L. C'est aussi parfois celui du *Ruscus Hypoglossum*, L.

Garail, Gairo. Noms brame et portugais de l'*Acacia scandens*, W.

Garais, Garas. Noms français du fusain, *Evonymus europæus*, L.

Garam. Nom malais du sel commun, hydrochlorate de soude. Voyez *Soude*.

Garamantites. Voyez *Sandastros*.

Garan. Nom de la grue, *Ardea Grus*, L., en gallois.

Garance et non Garence. *Rubia tinctorum*, L. Voyez *Rubia*.

— (petite). *Asperula cynanchica*, L.

Garang. Synonyme indien de sagou. Voyez *Cycas circinalis*, L. (II, 556) et *Sagus*.

Garannier jaune. Nom provençal de la giroflée jaune, *Cheiranthus Cheiri*, L.

Garantha. Nom du *Bodianus Aya*, Lacép., au Brésil.

Garatauk. Nom de la grive draine, *Turdus viscivorus*, L., en Turquie.

Garbanzo. Un des noms espagnols du pois chiche, *Cicer arietinum*, L. (II, 278); dans le midi de la France on le nomme *Garvance*.

Garca. Nom portugais de la grue, *Ardea Grus*, L.

GARCINIA. Genre de la famille des Guttifères, qui est congénère de *Cambogia* (II, 41), et dont les espèces donnent un suc jaune qui

se concrète en une substance presque analogue à la gomme gutte, nommée même *Gomme gutte de Ceylan*, pour la distinguer de la vraie qu'on tire de *Siam* et autres lieux de l'Inde, et qui provient du *Stalagmitis cambogioïdes*, Koënig, et non du *Cambogia Gutta*, L., comme on le croyait (Voyez *Stalagmitis*). Une autre espèce de ce genre donne le mangoustan, *Mangostana Garcinia*, Gaertn. (*Garcinia Mangostana*, L.), fruit dont on mange beaucoup dans l'Inde, ainsi que celui de la plupart des autres espèces de *Garcinia*, qui ont une pulpe aigrelette rafraîchissante, et une écorce a tringente, vermifuge. Voyez *Mangostana*.

Gardello, Gardellin, Gardellino. C'est, en italien, le *Fringilla Carduelis*, L.

Garden. Mot anglais qui signifie *Jardin*, et sert d'épithète à beaucoup de plantes cultivées.

Garden angelica. Nom anglais de l'angélique, *Angelica Archangelica*, L.
— bean. Nom anglais de la fève, *Faba vulgaris*, DC.
— lettuce. Nom anglais de la laitue, *Lactuca sativa*, L.
— chervil. Nom anglais du cerfeuil, *Chærophyllum sativum*, Lam.
— orache. Nom anglais de la bonne dame, *Atriplex hortensis*, L.
— parsnip. Nom anglais du panais, *Pastinaca sativa*, L.
— scorzonera. Nom anglais de la scorzonère, *Scorzonera hispanica*, L.
— thyme. Nom anglais du thym, *Thymus vulgaris*, L.
— valerian. Nom anglais de la grande valériane, *Valeriana Phu*, L.

GARDENIA. Genre de la famille des Rubiacées, de la pentandrie monogynie. Le *G. aculeata*, L., a ses baies employées à préparer une belle couleur bleue (*Hort. Jamaic.*, I, 427). Les racines du *G. dumetorum*, Retz, sont considérées dans l'Inde comme un bon émétique, en poudre et à la dose d'une pagode (Ainslie, *mat. ind.*, II, 186). Les fleurs, d'un blanc jaune, du *G. florida*, L., ont une odeur suave, qui fait cultiver cet arbuste de l'Inde dans les jardins des amateurs. Loureiro observe que le *G. grandiflora*, Lour., est réfrigérant, émollient, utile dans la fièvre hectique, la phthisie, la dypsnée, etc. On emploie la décoction de ses baies sèches; récentes, elles ont un suc rouge qui sert à la teinture de la soie à la Cochinchine (*Flor. cochinch.*, 182). Le *G. gummifera*, Lam., fournit une sorte de résine par les crevasses de son écorce, et même par la surface de ses feuilles, que Sprengel croit être le *Cancame* des anciens (II, 58) : on dit qu'elle ressemble à l'élémi. Il croît à Ceylan.

Gardenna. Nom de la grive draine, *Turdus viscivorus*, L., dans Aldrovande.

Garderacantha. Nom du chardon béni, *Centaurea benedicta*, L., dans l'île de Lemnos.

Garderobe. Un des noms du *Santolina Chamæcyparissus*, L.; on le donne aussi à la citronelle, *Artemisia Abrotanum*, L., à la lavande, *Lavandula Spica*, L., etc., soit parce qu'on met ces plantes dans les vêtemens de laine pour les empêcher d'être mangés par

les vers, soit parce qu'on en suspend dans les garderobes pour en masquer la mauvaise odeur.

Garence. Voyez *Garance*.

Gareni-ocuen. Nom iroquois du *Panax quinquefolium*, L. Voyez *Genseng*.

Garesol. Nom arabe de la huppe, *Upupa Epops*, L.

Garfuana. Nom brésilien du *Morus tinctoria*, L.

Garganelle, Garganey. Noms italien et anglais de l'*Anas querquedula*, L.

GARGARISMES, *Gargarisma*, de γαργαρίζειν, gargariser. Médicamens liquides, ordinairement composés, dont on se sert pour combattre localement les affections de la bouche, et surtout celles de la gorge. On les fait avec des infusions, des décoctions, des acides, des liquides alcooliques, etc., et on les édulcore souvent avec des sirops, du miel, des oxymels, etc., appropriés à la nature de la maladie que l'on veut combattre. Il y a des gargarismes *adoucissans* pour les affections inflammatoires de la bouche, ce sont les plus employés; on les prépare avec les décoctions d'orge, de mauve, de guimauve, de violettes, de dattes, de figues, avec le lait, etc. Il y en a de *calmans*, faits avec la décoction de têtes de pavot, de coquelicot, les préparations opiacées, etc., dont on use dans les douleurs très-grandes du gosier, les ulcères douloureux, etc. Il y a des gargarismes *excitans*, employés dans le scorbut de la bouche, les angines muqueuses ou gangréneuses, la paralysie de la langue, etc., que l'on prépare avec les acides tels que le vinaigre, le citron, l'acide muriatique, les infusions de plantes aromatiques, comme la rue, le romarin, la sauge, etc., ou avec des végétaux anti-scorbutiques, tels que le cochléaria, le raifort, la pyrèthre, etc.; on y ajoute des teintures alcoolisées, de l'ammoniaque liquide, de l'eau de Rabel, etc., lorsqu'on veut les rendre *très-irritans* ou même *escharrotiques*. On prescrit parfois des gargarismes *anti-syphilitiques* pour les affections vénériennes de la bouche, que l'on compose avec des préparations mercurielles, surtout avec la solution de sublimé corrosif, etc. Les gargarismes sont des médicamens fort employés, dont on retire beaucoup de bons effets lorsqu'ils le sont méthodiquement. Il ne faut jamais y faire entrer des substances toxiques, du moins en proportion trop grande, dans la crainte qu'elles ne soient avalées. Les gargarismes sont pour le gosier ce que les *collutoires* sont plus particulièrement pour la bouche.

Gargel. Un des noms anglais du *Phytolacca decandra*, L.

Gargia. Nom italien du butor, *Ardea stellaris*, L.

Garics. Nom du chêne, *Quercus Robur*, L., dans quelques parties de la France.

Garicum. Nom arabe de l'agaric, *Boletus Laricis*, L.

Garikoon, Garikun. Noms tamouls de l'agaric du chêne, *Boletus Igniarius*, L.

Gariofillata. Nom italien et portugais de la benoîte, *Geum urbanum*, L.

Gariot. Un des noms de la benoîte, *Geum urbanum*, L.

Garjara. Nom sanscrit de la carotte, *Daucus Carota*, L.

Garlic. Nom anglais de l'ail, *Allium sativum*, L.

Garmander. Nom anglais du chamædrys, *Teucrium Chamædrys*, L.

Garnotte. Un des noms du sorgho au Sénégal.

Garnottes. Nom des tubercules de l'*Ænanthe pimpinelloïdes*, L.

Garo. Un des noms du bois d'aigle, *Aquilaria malaccensis*, Lam. (I, 373).

Garofano. Nom italien du *clou de girofle*.

Garofano piamario, Garofoli. Noms italiens de l'œillet, *Dianthus Caryophyllus*, L.

Garosmus, Garosmum. Noms de la vulvaire, *Chenopodium Vulvaria*, L., dans quelques anciens auteurs.

Garou, Garouette. Noms du *Daphne Gnidium*, L. (II, 580).

Garouilhe. Nom du chêne-kermès, *Quercus coccifera*, L., dans quelques cantons de la Provence; et, dans d'autres pays, du maïs, *Zea Mais*, L.

Garoupe. Un des noms de la camelée, *Cneorum tricoccon*, L. (II, 321).

Garoutte. Un des noms du *Lathyrus Cicera*, L., en Anjou.

Garovo. Nom provençal du caroubier, *Ceratonia Siliqua*, L.

Garrofera. Un des noms espagnols du caroubier.

Garrus. Un des noms du houx, *Ilex Aquifolium*, L., en Provence.

Gars, Garsz. Noms de l'oie, *Anas Anser*, L., en breton.

Garsotte, Garzotte. Noms vulgaires de la sarcelle, *Anas Querquedula*, L.

Gartenangelik. Un des noms allemands de l'angélique, *Angelica Archangelica*, L.

Gartenbalsam. L'un des noms allemands de l'*Achillea Ageratum*, L.

Garteneypressen. Un des noms allemands du *Santolina Chamæcyparissias*, L.

Garteneppich. Un des noms allemands du persil, *Apium Petroselinum*, L.

Gartenfenchel. Un des noms allemands du *Fœniculum vulgare*, N.

Gartenkress. Nom allemand du cresson alénois, *Thlaspi sativum*, DC.

Gartenlauch. L'un des noms allemands de l'ail, *Allium sativum*, L.

Gartenmelde. Nom allemand de la bonne-dame, *Atriplex hortensis*, L.

Gartennelke. Nom allemand de l'œillet, *Dianthus Caryophyllus*, L.

Gartenraute. Un des noms allemands de la rue, *Ruta graveolens*, L.

Gartensalat. Un des noms allemands de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

Gartensaturei. Un des noms allemands de la sarriette, *Satureia hortensis*, L.

Gartenscherling. Un des noms allemands de la petite ciguë, *Æthusa Cynapium*, L.

Gartenscorzonere. Un des noms allemands du *Scorzonera hispanica*, L.

Gartwurz. Un des noms allemands de l'aurone, *Artemisia Abrotanum*, L.

Garum, γαρος des Grecs. Les anciens donnaient ce nom à une sorte de saumure préparée, à ce qu'on croit, avec des intestins d'anchois, qu'ils employaient comme assaisonnement, et dont, suivant Dioscoride (Matthiole, *Comm.* 154), ils étuvaient les ulcères sordides, les plaies vénéneuses, celles des chiens enragés par exemple; on en mettait dans les lavemens contre l'hydropisie, la sciatique, etc.

Garvance. Nom du pois chiche, *Cicer arietinum*, L., dans quelques cantons.

Garvies. Nom de la sardine, *Clupea Sprattus*, L., à Kinkardine.

Garvock. Nom de la sardine, *Clupea Sprattus*, L., à Inverness en Ecosse.

Garyophyllum. Nom que porte dans Pline la cannelle giroflée, *Myrtus caryophyllata*, L.

Garza. Nom espagnol du héron. Voyez *Ardea stellaris*, L.

Gas. Nom latin, et ancienne orthographe de *gaz*. Voyez ce mot.

GASCOGNE. Ancienne province de France, riche en eaux minérales, la plupart remarquables. Voyez *Audinac, Bagnères, Bagnères de Luchon, Barbotan, Barèges, Cambo, Capver, Castera-Vivent, Cauterets, Dax, Encausse, Lavardens, Mont-de-Marsan, Pouillon, Préchac, Saint-Sauveur, Tercis, Villefranche.*

Gasiol. Nom de l'eupatoire, *Eupatorium cannabinum*, L., dans Avicenne.

Gasior. Nom polonais de l'oie domestique, *Anas Anser*, L.
Gasmiris. Nom cyngalais du *Capsicum frutescens*, L.
Gasori. Nom ternate du *Myristica aromatica*, Murr.
Gasotto. Nom italien de la grive draine, *Turdus viscivorus*, L.
Gasta. Un des noms de la sardine, *Clupea Sprattus*, L.

GASTEIN, en Autriche, près de Saltzburg. Il y existe des eaux minérales chaudes (33 à 38°), usitées surtout, dit-on, dans les cas de contracture des membres, où le professeur Hünefeld, de Greifswalde, a trouvé (*Jahrbuch der chemie und physik*, XXII, 458; 1828; extr. *Bull. des Sci. Méd.* de Fér. XVII, 425) : sulfate de soude 0,1866; chlorure de sodium 0,0369; c. de potassium 0,0183; carbonate de soude 0,0083; c. de chaux 0,0442; silice 0,0433; magnésie pure 0,0013; oxyde de manganèse 0,0018; oxyde de fer 0,0063; sulfure de sodium 0,0038; des traces de fluate de chaux et de phosphate d'alumine; eau 999,6492.

GASTÉROPODES. Classe très-nombreuse de Mollusques, à laquelle appartiennent l'escargot, la limace, le lièvre de mer, le vignau, les buccins, etc. Voyez *Helix*, *Limax*, *Aplysia*, *Turbo*, *Buccinum*.

GASTEROSTEUS. Genre linnéen de poissons acanthoptérygiens, aujourd'hui partagé en plusieurs autres (voyez *Centronotus*). Deux de ses espèces, le *G. pungitius*, L., le plus petit de nos poissons d'eau douce, et le *G. aculeatus*, L., ont quelquefois servi d'aliment, quoique fort peu estimés. Ce dernier, nommé vulgairement épinoche, à cause de ses épines, abonde dans les ruisseaux de l'Europe; il est usité dans quelques pays comme engrais et pour nourrir les animaux de basse-cour; on en retire aussi, par expression, de l'huile à brûler; sa chair est fade et insipide. Une troisième espèce, au contraire, le *G. cataphractus*, Til., connu au Kamtschatka, où il est très-commun, sous le nom de Chakal, a, suivant M. Tilesius, une chair fort délicate.

Gasz. Nom de l'oie domestique, *Anas Anser*, L, dans la Frise.
Gatba. Nom arabe de la herse, *Tribulus terrestris*, L.
Gatera. Nom espagnol de la cataire, *Nepeta Cataria*, L.
Gaternjk. Nom bohême de l'hépatique, *Hepatica triloba*, DC., et du *Physcia islandica*, DC. (Jourdan, *Pharmac. univers.*).
Gatip. Nom de l'*Inocarpus edulis*, L., à Java.
Gato. Nom espagnol et portugais du chat domestique, *Felis Catus*, L.
Gattara. Nom italien de la cataire, *Nepeta Cataria*, L.
Gatte. Synonyme de feinte, *Clupea fallax*, L.
Gattilier. Un des noms du *Vitex Agnus castus*, L.
Gatto. Nom italien du chat, *Felis Catus*, L.
Gattolaro. Un des noms du plaqueminier, *Diospyros Lotus*, L., en Italie.
Gattorugine. Nom de la coquillade, *Blennius Gattorugine*, L.
Gau. Vieux nom français du coq, *Phasianus Gallus*, L.
Gauchefer. Un des noms languedociens du souci de vigne, *Calendula arvensis*, L.

GAUCHIN. Village de France à un quart de lieue de Saint-Pol (Pas-de-Calais), près duquel sont trois sources froides. Piot (*Analyse*

comparée des eaux de Gauchin avec celles de Saint-Pol, 1782, in-8°) y indique beaucoup de gaz, du fer, un sel à base de soude, et surtout un alcali minéral; il les dit utiles dans les obstructions, l'acidité des premières voies et l'atonie nerveuse (Carrère, *Cat.*, 116).

GAUDE. Nom du *Reseda luteola*, L. On donne aussi ce nom à la bouillie de fécule de maïs.

GAULA-ITAN. Nom du sucre de l'*Areng saccharifera*, Labill., aux Moluques (I, 395).

GAULTHERIA PROCUMBENS, L. Petit arbuste couché, de la famille des bruyères, de la décandrie monogynie, qui croît aux États-Unis, où il est appelé Palommier, thé du Canada; il y est fort employé par les naturels en infusion comme stimulant et diurétique, à l'instar de l'*Arbutus Uva ursi*, L. Bigelow dit que le peuple de ce pays en use aussi en guise de thé, à cause de l'odeur agréable des feuilles, qui recèlent une huile volatile. Coxe affirme que cette infusion est utile dans l'asthme (*Americ. dispens.* 303).

GAURO. Nom de l'orme, *Ulmus campestris*, L., à Constantinople.

GAUVILLE. Village de France (Orne), nommé aussi Saint-Agnan-des-Cernières, à une lieue de La Ferté-Fraisnel. Près de ce dernier est une source d'eau froide où Terrede (*Examen des eaux min. des env. de L'Aigle*, etc. Paris, 1776, in-12, chap. 4) indique du sulfate et du muriate de chaux, de la terre absorbante et une terre martiale; il les dit apéritives, résolutives et même peut-être purgatives (Carrère, *Cat.*, 386).

GAVA, en Catalogne. Il y existe des eaux minérales acidulo-ferrugineuses, employées dans les faiblesses d'estomac; lesquelles, d'après l'analyse de M. Samponts, contiennent, par cent livres : acide carbonique 118 pouces cubes; carbonate de fer 140 grains; hydrochlorate de chaux 101; *id.* de magnésie 58; sulfate de soude 49; s. de magnésie 80; s. de chaux 40 (Ballano, *Dicc. de me l. y cir.*, I. Madrid, 1815, in-4°).

GAVI-GAVI. Nom du vanneau, *Tringa Vanellus*, L., en Sardaigne.

GAVIAO (Eaux min. de), à Crato, dans l'Alentejo (Portugal). M. Alibert (*Précis*, etc., 595) les dit *hépatiques*, *ferrugineuses* et froides.

GAVILU. Nom de plusieurs orchidées du Chili, appartenant au genre *Epidendrum* (III, 124).

GAVORRANO, dans les états de Sienne. A un mille de ce lieu sont diverses sources chaudes (28° R.) jadis fort usitées, comme l'attestent les bains communs et particuliers qui s'y voient encore, les restes d'hospices et d'habitations destinés aux malades, mais peu actives selon G. Santi (*Viaggio terzo*, etc.; Pisa, 1806, in-8°, p. 238), qui, du reste, y a constaté la présence d'une très-petite quan-

tité de gaz acide carbonique, d'un peu de sulfate et de muriate de soude et de chaux, et de quelques atomes de fer.

Gayac. Nom du *Guajacum officinale*, L.
— d'Afrique. *Schotia speciosa*, Jacq.
— des Allemands. Nom du frêne, *Fraxinus excelsior*, L. (III, 290).
— de Cayenne. C'est le *Coumarouna odorata*, Aubl. (II, 454).
— d'Italie. *Diospyros Lotus*, L. (II, 656).
— de Padoue. *Diospyros Lotus*, L. (II, 656).

GAYACINE, *Guaiacina*. Nom donné par Thomson, d'après M. de Candolle, à la résine de gayac, considérée comme principe particulier, quoique évidemment complexe, et que nous avions déjà placée dans notre ordre des résinites, entre les résines proprement dites et le succin. V. *Guajacum officinale*, L.

Gayam. Arbre non décrit, cultivé à Sourrabaja sur les routes, et dont le fruit renferme une amande bonne à manger, dont on retire une huile alimentaire, et qui sert à éclairer (Perrotet, *Cat. rais.*, etc. *Ann. de la Soc. linn. de Paris*, mai 1824).

Gaylon. Nom que porte à la Chine l'armoise, battue et préparée pour en faire le moxa.

Gaysagussa. Un des noms du pavot d'Orient, *Papaver somniferum*, L.

Gayuba. Un des noms espagnols de la busserole, *Arbutus Uva ursi*, L.

GAZ, *Gas*. Ce mot (gas), créé par Vanhelmont pour désigner l'acide sulfureux liquide (*Pharmacopée des méd. de Londres*, p. 61) a été appliqué par Macquer aux différens *airs*, et s'entend aujourd'hui des fluides aériformes permanens, c'est-à-dire qui conservent cet état à toutes les températures (ce qui les distingue des vapeurs), quoiqu'une haute pression puisse les faire passer à l'état liquide. Le nombre en est assez considérable; mais quelques-uns seulement, le gaz oxygène, l'acide carbonique, l'hydrogène, le chlore, etc. (*voyez* chacun de ces mots), ont été essayés en médecine, surtout dans les affections pulmonaires, à l'époque de la naissance de la chimie pneumatique, et comme désinfectans; la plupart sont déjà tombés en désuétude. Rien de commun, du reste, ne leur est applicable.

Beddoes (T.). Considérations sur l'usage médicinal des airs factices (en anglais). Bristol, 1794-1795, in-8. — Le même. *Notice of some observations made the medical pneumatic institution*. Bristol, 1799, in-8. — Pearson (R.). Notice sur la nature et les propriétés des différentes espèces de gaz (en anglais). Birmingham, 1795, in-8. — Fourcroy. Chimie pneumatique appliquée à l'art de guérir (*Ann. de chimie*, XXVIII, 225 et 281).

Gaz acide carbonique. Voyez II, 97.
— — crayeux. Synonyme de *Gaz acide carbonique*.
— — hydrochlorique. Voyez II, 261.
— — hydrosulfurique. Hydrogène sulfuré des anciens. Voyez l'article *Soufre*.
— — muriatique. Ancien synonyme de *Gaz acide hydrochlorique*.
— — — oxygéné. C'est le *Chlore*. Voyez II, 239.
— — nitreux. Voyez I, 515.
— — sulfureux. Voyez l'article *Soufre*.
— ammoniac ou ammoniaque. Voyez I, 235.
— azote, *Gas azoticum*. Voyez *Azote*, I, 512.
— azoticum oxygenatum. *Protoxyde d'azote*. Voyez I, 514.

Gaz hépatique, *Gas hepaticum. Gaz acide hydrosulfurique*, dans Bergman.
— hydrochlorique. Synonyme de *Gaz acide hydrochlorique.*
— hydrogène. Voyez *Hydrogène.*
— — carboné ou percarburé. *Gas hydrogenium carbonatum*, s. *Hydrocarbonatum.* Voyez II, 90.
— — charbonneux. Ancien nom du *Gaz hydrogène carboné.*
— — sulfuré, *Gas hydrogenium sulfuratum.* Ancien synonyme de *Gaz acide hydrosulfurique.*
— inflammable. C'est ainsi qu'on a d'abord nommé le *Gaz hydrogène.*
— méphitique. Vieux nom du *Gaz acide carbonique.*
— nitreux ou deutoxyde d'azote. Voyez I, 515.
— nitreux déphlogistiqué. Ancien nom du *Protoxyde d'azote.* Voyez I, 514.
— nitrique. Voyez *Acide nitrique* (I, 515).
— oléfiant. Ancien nom du *Gaz hydrogène percarburé.*
— oxyde ou oxydule d'azote. Voyez *Protoxyde d'azote* (I, 514).
— oxygène. Voyez *Oxygène.*
— sylvestre. Vanhelmont nommait ainsi, dit-on, le *Gaz acide carbonique.*

Gazal. Nom arabe qui correspond à notre mot *gazelle.*

Gazalibu. Nom arabe de l'ivraie, *Lolium temulentum*, L.

Gaze métallique. Ce tissu, dont on connaît les avantages dans la lampe de Davy pour prévenir l'inflammation du *grisou* (gaz hydrogène carboné) dans l'exploitation des mines, a été proposé, sous forme de voile, par M. Barlett comme préservatif de la contagion (*Journal complém.* VII, 188).

Gazella indica. Ancien nom du *Moschus moschiferus*, L.

Gazelle. Synonyme d'*Antilope.* La gazelle commune est l'*Antilope Dorcas*, L.

Gazola. Nom portugais du butor, *Ardea Stellaris*, L.

Gazza, Gazzara, Gazzola, Gazzuola. Noms du *Corvus Pica*, L., en Italie.

Geai. Voyez l'article *Corvus Monedula*, L. (II, 443).

Geastrum. Voyez *Lycoperdon.*

Geat common houseleek. Nom anglais de la joubarbe, *Sempervivum tectorum*, L.

Geau. Vieux nom français du coq, *Phasianus Gallus*, L.

Gebel hendy. Nom arabe du *Datisca cannabina*, L. (II, 589).

Gebka modrzewowa. Nom polonais de l'agaric blanc, *Boletus Laricis*, Jacq.

Geboermutterwurzel. Un des noms allemands de l'*Aristolochia rotunda*, L.

Geboscon. Un des noms grecs de l'ail, *Allium sativum*, L.

Geceid. Nom de l'alouette cochevis, *Alauda cristata*, L., dans Gesner.

Gecko. Reptile saurien. Voyez *Lacerta Gecko*, L.

Gedda, Gidda ou Jidda (Gomme). Variété de gomme arabique. Voyez *Gomme arabique.*

Gedeklov. Un des noms danois du trèfle d'eau, *Menyanthes trifoliata*, L.

Gedhog. Nom bohême du contrayerva, *Dorstenia Contrayerva*, L.

Gedlice wlaska. Un des noms bohêmes du petit houx, *Ruscus aculeatus*, L.

Gedoerrte Kroeten. Nom allemand du crapaud desséché. Voyez *Rana Bufo*, L.

Geecka. Nom du coucou, *Cuculus canorus*, L., en Laponie.

Geel lisch. Nom hollandais de l'*Iris Pseudo-Acorus*, L.

Geele Narcis. Nom hollandais du *Narcissus Pseudo-Narcissus*, L.

Geemen. Nom bohême de l'orge, *Hordeum vulgare*, L.

Geerst. Nom hollandais du millet, *Panicum miliaceum*, L.

GEESBACH ou GENSBACH (Eaux min. de), en Lorraine. On prétend, dit Carrère (*Cat.*, 499), que la source minérale est bitumineuse.

Geest. Ancien nom du *Jayet.*

Geflechter Storchssnabel. Nom allemand du *Geranium maculatum*, L.

Geflechter Schierling. Nom allemand de la grande ciguë, *Conium maculatum*, L.
Gefleckites Ferkelkraut. Un des noms allemands de l'*Hypochœris maculata*, L.
Gegos. Nom du *Ximenia americana*, L., au Congo.

Gehuf, Gehuph. Arbre de Sumatra, dont parle Thevet. Son fruit contient une noix amère, dont on retire une huile fort usitée contre les maladies du foie, de la rate, en frictions et prise par la bouche; il découle de ce végétal une gomme employée aussi dans les mêmes maladies (Lémery, *Dict.*, 321).

Gehz. Sorte de manne de Perse, dans le Korasan, que l'on croit provenir d'un tamarisc.

GEILNAU. Village du duché de Nassau, en Allemagne, près des bords de la Lahn, où sont des eaux minérales analogues à celles de Seltz, et encore plus riches qu'elles en gaz acide carbonique et en sous-carbonate de soude. M. Vauquelin y a trouvé, par litre: muriate de soude 0,060 grammes; sous-carbonate de soude sec 0,580; carbonate de chaux 0,460; carbonate de magnésie 0,270; fer oxydé 0,012; silice 0,056; gaz acide carbonique 855 centimètres cubes; air atmosphérique 45 centimètres cubes (*Gaz. de santé*, 15 mai 1820).

Amburger. Essais et Obs. sur les eaux acidules de Geilnau (en allemand). Offenbach, 1795, in-8.
— Bischof (G.). Analyse chimique des eaux minérales de Geilnau, Fachingen et Selters. Bonn, 1826.
Geisbartwurzel. Un des noms allemands de la reine des prés, *Spiræa Ulmaria*, L.
Geissbaute, Geissrautefasanenkraut. Noms allemands du *Galega officinalis*, L.
Gekaperd Kalfsvost. Nom hollandais de l'*Arum arisarum*, L.
Geknodstaardmos. Nom hollandais du *Lycopodium clavatum*, L.
Gekroentes. Nom allemand du *Motacilla Troglodytes*, L.
Gekruide patich. Nom hollandais du *Rumex crispus*, L.
Gekruiste Beerwortel. Nom hollandais du *Selinum Cervaria*, Roth.
Gelapo. Un des noms du jalap, *Convolvulus Jalapa*, L. (II, 403).
Gelason. Nom celtique du *Diotis maritima*, Desf. (I, 481).

GÉLATINE, *gelatina*. Ce mot, employé dès 1766 par Spielmann dans ses *Annotationes chemiæ*, et en français, il y a plus de cinquante ans, par Roussille Chamseru (Voy. *Journal général de Méd.*, LIX, 120), désigne une substance animale solide, transparente, blanche à l'état de pureté, fade, inodore, insoluble dans l'éther et l'alcool, ramollie et gonflée par l'eau froide, dissoute par l'eau chaude, à laquelle, par le refroidissement, pour peu qu'elle s'y trouve dans le rapport d'au moins 1 à 100 (Bostock), elle donne une consistance gélatineuse, précipitée de cette solution par le tannin, qui forme avec elle un composé imputrescible, non précipitée au contraire par le sublimé corrosif, donnant par l'ébullition avec l'acide sulfurique un sucre cristallisable, de la leucine, etc. (Braconnot, *Ann. de Chim. et de Phys.*, XIII).

On la retire, par ébullition dans l'eau, d'une foule de substances animales, dont elle semble être la base, quoique suivant MM. Berzélius, Chevreul, etc., elle n'y existe pas toute formée, l'opération par laquelle on l'obtient lui donnant réellement naissance; tels sont en

général les tissus blancs des animaux, la peau, les ligamens, les tendons, les cartilages, les membranes internes, et particulièrement les os où elle se conserve long-temps intacte, et d'où on l'extrait en grand aujourd'hui. Des os de mammouth, animal disparu depuis des milliers d'années, ont encore fourni naguère de la gélatine qu'on a dégustée par curiosité à la table du préfet de Strasbourg (*Journal de Chimie méd.*, II, 489). Cette substance abonde aussi dans les chairs blanches des jeunes animaux, tels que le veau, le poulet, etc.; dans celle des grenouilles, des tortues, de la vipère, des huîtres, des limaçons, qui paraissent lui devoir leur action adoucissante et laxative.

Très-usitée dans les arts, surtout pour coller, pour clarifier, pour vernir, etc.; très-utile comme substance alimentaire, recommandée même comme médicament, la gélatine a reçu différens noms, suivant son origine, son degré de pureté, ses usages.

La plus pure de ses variétés, et en même temps la plus estimée et la plus chère, parce qu'elle nous vient de loin, est l'*ichthyocolle* ou *colle de poisson*, préparée communément avec la vessie aérienne des esturgeons, de l'*Acipenser Huso*, L., surtout (*voyez* I, 54), dépouillée de sa peau extérieure, coupée en morceaux, lavée, roulée enfin en cylindres contournés en lyre ou en cœur qu'on fait sécher et qu'on blanchit par le gaz acide sulfureux. Il en existe des sortes commerciales, formées avec l'estomac et les intestins d'autres poissons des genres *Gadus*, *Cyprinus*, etc.; et on pourrait sans doute faire servir à sa préparation les membranes de bien d'autres espèces, ce qui affranchirait la France d'un tribut assez considérable. Cette substance en effet est fort usitée pour lustrer la soie, clarifier les vins, le café, etc.; pour préparer la *colle à bouche*, le sparadrap connu sous le nom de *taffetas d'Angleterre;* pour composer en pharmacie des tablettes gélatineuses au citron, à la rose, à la vanille; pour former, unie avec 25 fois son poids d'eau, des gelées alimentaires, ordinairement acidulées, aromatisées, ou unies à des vins généreux, soit pour servir sur les tables, soit pour donner aux malades, aux convalescens, etc.; elle entrait aussi dans l'*emplâtre diachylum magnum* de l'ancienne pharmacopée. Il suffit de faire tremper cette substance, coupée en petits morceaux, dans de l'eau chaude, et d'en séparer les membranes au moyen du filtre, pour obtenir la gélatine presque pure.

La *colle de morue* ou *ichthyocolle en tables*, qui a la forme d'un gâteau, paraît avoir la même origine. Elle n'est point usitée en pharmacie.

Au rapport de M. Busseuil, on vend aussi à Java, comme substance alimentaire, une gélatine en lames transparentes, formées de bandelettes collées, semblables à du taffetas d'Angleterre blanc très-mince.

La *colle des Lapons* (*Gluten Lapponum e perca*), sur laquelle il existe, dans les Mémoires de l'Académie d'Upsal, une dissertation de Linné, est faite avec la peau de la perche.

Les *tablettes d'Hockiack* des Chinois, ne sont aussi qu'une sorte d'extrait gélatineux sec et aromatisé. Voy. *Colle de peau d'âne*, II, 363.

La *gelée de corne de cerf*, employée dans les maladies soit comme aliment, soit comme adoucissant, et qui, unie au sucre, aux amandes douces et à des aromates, forme le *blanc-manger*, est aussi une gélatine assez pure (*voyez* II, 190).

La *colle de Flandre*, enfin, qu'on trouve dans le commerce sous forme de tablettes jaunâtres, est extraite des rognures de peau, des sabots et des oreilles des veaux, bœufs, ânes, chevaux et moutons. La *colle forte*, qui est d'un brun noirâtre, n'en est qu'une variété plus impure; on ne l'emploie que dans les arts : car ce que disent quelques auteurs de la colle forte dissoute dans le vinaigre, comme utile contre la gratelle et autres démangeaisons de la peau (Lémery), doit s'entendre surtout de la colle de Flandre. Celle-ci, dissoute dans l'eau, clarifiée, et quelquefois unie à son poids de sucre et à de l'eau de fleurs d'oranger, forme la *gélatine des pharmacies*, qui est en tablettes sèches ou molles, de 1 à 2 gros. On peut la former directement, comme le conseille Parmentier, en faisant bouillir deux pieds de veau, lavés et échaudés, dans 4 pintes d'eau qu'on réduit à moitié par l'ébullition, passant, enlevant la graisse, faisant clarifier et évaporer à l'étuve en consistance de tablettes, et ajoutant pour les usages économiques, ou suivant les indications médicales, soit un verre ou deux de vin de Malaga, soit 4 onces de sucre et le jus de 2 ou 3 citrons, etc. On peut aussi l'extraire des os de nos boucheries, qui en contiennent environ 36 p. o/o, en les pilant et les soumettant à une longue ébullition dans la machine de Papin, ou les faisant cuire à la vapeur; ou mieux encore, d'après le procédé de M. d'Arcet, en dissolvant au moyen de l'acide hydrochlorique affaibli à 6° leurs phosphate et carbonate terreux, les réduisant ainsi à leur partie gélatineuse et à la consistance des tendons, les lavant ensuite et les faisant sécher avec soin (*Ann. de Chimie*, XCII, 300).

Un pharmacien de Paris, nommé Gauthier, préparait, il y a quelques années, une fort belle gélatine que M. Lesson dit avoir essayée en mer, avec peu d'avantage, mais qui pourrait être ajoutée aux viandes salées pour former des potages. La gélatine est en effet la partie nutritive des *tablettes de bouillon*, où elle se trouve unie à de l'osmazôme, à des aromates et des épices, et qu'il ne s'agit que de dissoudre dans l'eau et de saler pour en faire usage (voy. *Bouillon* et *Tablettes*). Aussi M. d'Arcet avait-il proposé, dès 1810, d'employer

la gélatine elle-même à la confection des potages, dans les hôpitaux, les hospices, les dispensaires, en réduisant des 3/4 la quantité de viande employée, et dont chaque livre est remplacée par 5 gros de gélatine, ajoutant des légumes, etc. Ainsi, pour 50 litres d'eau, on met 12 livres de viande, 4 livres 1/2 de gélatine sèche [1], 4 livres de sel, 16 à 20 livres de légumes et assaisonnemens; ce qui fournit 192 rations de bouillon au prix de 8 centimes chacune, déduction faite de 4 francs pour la valeur de la viande bouillie. Les essais faits à diverses époques avec ce bouillon ont offert des résultats assez variés. Les uns, tels que MM. Barbier (*Dict. des Sc. Méd.*, XVII), H. Cloquet (*Faune des Méd.*, V, 241), etc., n'y ont vu aucune différence d'avec le bouillon ordinaire; d'autres, au contraire, assurent qu'il est fade, nauséeux, d'une odeur désagréable, répugne aux malades, et provoque parfois des vomissemens ou de la diarrhée (*Revue Méd.*, avril 1830); mais ces derniers résultats tiennent sans doute à la mauvaise qualité de la gélatine ou à quelque vice dans la préparation du bouillon.

La gélatine et toutes les matières gélatineuses possèdent, outre leur qualité éminemment nutritive, restaurante, analeptique, surtout associées à diverses substances toniques ou excitantes, une action adoucissante, émolliente, relâchante, qui se manifeste d'une manière d'autant plus marquée qu'on les donne à plus haute dose et plus étendues d'eau, et surtout qu'on les isole plus complètement de tout principe stimulant propre à en contrebalancer les effets. De là, l'utilité des décoctions ou bouillons de veau, d'agneau, de poulet, de grenouilles, de tortues, de vipères, de limaçons, d'huîtres, etc., dans tous les cas où il convient de modérer les mouvemens organiques, de tempérer la chaleur générale, de calmer l'irritation nerveuse, et où cependant une légère alimentation n'est pas formellement contre-indiquée; celle des chairs blanches elles-mêmes, lorsqu'il faut nourrir davantage en évitant la stimulation que déterminent toujours les viandes brunes plus ou moins riches en osmazôme; de là aussi l'action laxative dont jouissent ces mêmes bouillons, les indigestions que sont sujets à causer les alimens fades, visqueux, dans lesquels prédomine la gélatine; enfin la nécessité quelquefois de griller ceux-ci, de les unir à des substances âcres, aromatiques, alcooliques, pour les rendre plus digestibles, de saler les bouillons pour en déguiser la fadeur, ou d'y ajouter du cerfeuil, du cresson, de la chicorée sauvage, du pissenlit, quelquefois même un peu de beurre, pour les faire passer plus facilement ou pour modifier leur action rafraîchissante, diuré-

[1] D'après cette recette la quantité de gélatine serait d'environ 2 onces par livre de viande supprimée, et non de 5 gros.

tique, laxative même; souvent aussi de les aciduler avec l'oseille, le suc de citron, ou de les couper d'un peu de vin, propre à soutenir les forces digestives, surtout lorsqu'on a plutôt pour but de nourrir doucement que de médicamenter.

Ces bouillons gélatineux sont fort usités dans les maladies de langueur, soit essentiellement nerveuses, soit dépendantes de la lésion profonde de quelque organe, dans les fièvres lentes, la phthisie, l'hypochondrie, les affections herpétiques, et aussi dans certaines maladies aiguës, lorsqu'une diète absolue n'est pas de rigueur; ils sont contre-indiqués au contraire dans les maladies accompagnées d'atonie, dans les fièvres muqueuses, adynamiques, les hydropisies passives, le scorbut; même chez les individus bien portans, mais phlegmatiques et disposés aux affections muqueuses, l'abus en peut être nuisible, et l'on voit souvent l'usage excessif ou trop prolongé des gélatineux, pris dans le dessein de rafraîchir, occasioner des débilités d'estomac, dont l'emploi des stimulans proprement dits parvient seul ensuite à triompher. Ajoutons que les solutions gélatineuses s'altèrent avec une grande facilité, passent à la fermentation putride, que souvent même la gelée ne peut être conservée au delà d'un ou deux jours sans aigrir et se liquéfier, en sorte que l'usage alimentaire ou médicamenteux en doit être soigneusement surveillé pour ne pas devenir nuisible. Du reste, l'addition des acides végétaux, en même temps qu'elle augmente la transparence de ces préparations, soit en précipitant de l'albumine, soit en dissolvant quelques parcelles de phosphate de chaux restées en suspension, retarde toujours cette décomposition.

La propriété la plus remarquable attribuée à la gélatine est celle qu'a cru lui reconnaître M. Séguin, pour le traitement des fièvres d'accès, où il l'a vue obtenir des succès *qui tenaient du prodige*, qui semblaient être le résultat d'un *pouvoir magique*, résoudre les engorgemens, remédier à la cachexie, exciter de fortes sueurs après la cessation des paroxysmes, se montrer, en un mot, le *vrai principe fébrifuge du quinquina*. Il avoue cependant que dans les fièvres nerveuses, les fièvres vermineuses ou compliquées d'autres incommodités, ses avantages ne sont pas constans; qu'on doit même y renoncer si, dès le premier paroxysme, il n'y a pas d'amélioration très-sensible, etc. Il préparait la gelée destinée à ses malades, en dissolvant dans 3 parties d'eau 1 partie de belle gélatine, autant de sucre, et ajoutant quelques gouttes de fleurs d'oranger, et il la faisait fondre au bain-marie au moment de l'administrer. Les doses étaient de 1 scrupule à 1 gros pour les enfans d'un an; double dose, d'un à trois ans; 1 à 4 gros, de trois à sept ans; double dose, de sept à douze ans; 2 à 12

gros, de douze à seize ans; 2 à 24 au delà de cet âge. Le remède devait être pris au moment où se font sentir les indices du froid, mais en outre soir et matin, et continué quelque temps après la cessation de la fièvre; il ne fallait prendre des alimens qu'une heure après, ou à la suite du paroxysme, se nourrir peu, de soupes épaisses, éviter les liquides, se bien couvrir et garder la chambre le jour du paroxysme (*Ann. de Chimie*, XCII, 121).

Ce Mémoire, lu en 1802 à l'Institut, et dans lequel l'auteur rapportait dix-sept faits choisis entre beaucoup d'autres, a donné lieu à des expériences qui, la plupart, ont été loin de justifier les espérances qu'il avait dû faire concevoir, surtout à une époque où le quinquina était rare et d'un usage plus désagréable et moins sûr que ne le sont aujourd'hui les sels qu'on en prépare. La commission nommée par l'Institut, et qui eut M. Hallé pour rapporteur, expérimenta la gélatine sur cinquante-huit fébricitans; un de ces malades empira, quatre n'éprouvèrent aucun effet, vingt ne guérirent que d'une manière extrêmement lente, la plupart des autres ne furent guéris qu'au bout d'un mois. La quantité totale de gélatine consommée par chaque individu a varié entre 9 onces et 22 livres; l'un d'eux en prit même 40 livres avant de guérir. Du reste, la gélatine a été généralement bien supportée, même dans les cas de complication gastrique ou abdominale; elle a paru adoucir le frisson, calmer la cardialgie qui souvent l'accompagne, mais abréger peu la durée totale de la fièvre. Les commissaires ont pensé en définitive que la propriété fébrifuge de la gélatine était loin d'être démontrée : car, d'une part, ils ont vu des malades guérir sans traitement; et de l'autre, le changement de régime, l'usage des restaurans chez des individus mal nourris jusque là, affaiblis, fatigués par la maladie, peuvent suffire pour rendre raison des effets les plus favorables. Un plus ample informé leur a donc paru nécessaire avant de prononcer; mais en attendant, ils pensent que la gélatine ne saurait suppléer le quinquina dans la plupart des cas, dans les fièvres pernicieuses surtout, et que la longueur du traitement est un inconvénient assez grave (*Journ. de Méd.* de Corvisart, VII, 507; et *Journ. gén. de Méd.*, XIX, 336). Cette réserve et ces conclusions, corroborées par les insuccès de M. Alibert à l'hôpital Saint-Louis, de M. Double (*Journ. gén. de Méd.*, XIX, 50), etc., expliquent le discrédit dans lequel est tombée la gélatine comme agent fébrifuge, malgré les résultats plus favorables annoncés par M. Gilbert, qui l'a vue rendre en général l'accès plus doux, mais produire quelquefois la diarrhée (*Journ. gén. de Méd.*, XVII, 3); par Alander (*Journ. de Méd.* de Corvisart, XXVI, 98); par G. Gautieri, et par Kuhn (*voyez* la *bibliographie*), par

Zulati, médecin de Corfou, qui l'a fait prendre à quinze malades, à la dose de 1 à 3 onces, et qui rapporte que dans plusieurs cantons de la Russie la gelée de pied de veau est employée chez le peuple à défaut de quinquina; par Remer, qui l'administre conjointement avec le charbon de tilleul, etc.

A l'extérieur, la gélatine est usitée, soit pour remplacer, dans certaines eaux factices, sulfureuses surtout, la substance végéto-animale, la barégine, que présente ordinairement l'eau naturelle, imitation grossière, peu digne de la perfection à laquelle doit tendre aujourd'hui la chimie dans ce genre de composés; soit pour former elle-même, à la dose de quelques livres, la base de bains généraux ou partiels, adoucissans, nutritifs même à ce qu'on prétend (assertion qui ne nous semble pas démontrée), fort en usage dans la médecine des gens riches pour le traitement des phlegmasies viscérales, des fièvres nerveuses et des affections chroniques de la peau, dernière classe de maladies pour lesquelles on associe communément les sulfures alcalins à la gélatine. Dioscoride signale la colle de poisson (et aussi la colle de cuir de bœuf, préparée dans l'île de Rhodes, et bien transparente), comme utile, en solution dans l'eau, sur les brûlures, et aussi pour calmer les démangeaisons, la gratelle, les érythèmes, etc.

On emploie enfin la gélatine sous forme de lavemens, comme adoucissant, dans les inflammations d'entrailles, souvent alors mêlée à des corps gras, comme dans le bouillon de tripes, de fraise ou de mou de veau, au lait, etc.

Stolze (F.-G.). *Diss. medica inaug. de Ichthyocolla.* Helmstadii, 1756, in-4. — Camera. Notice sur l'ichthyocolle fournie par différentes espèces de gadus que l'on pêche au Brésil (La Médecine éclairée par les sci. phys., I, 364.). — Cadet-de-Vaux. Mémoire sur la gélatine des os, et son application à l'économie animale. Paris, 1803, in-8. — Gautieri (G.). *Sperienze ed osservazioni sul glutine animale, come rimedio nelle febbri intermittenti*, etc. Milano, 1803, in-8. — Kuhn. *Diss. de gelatinæ animalis viribus medicatricibus in fugandis febr. interm.* Lipsiæ, 1808.

Gelbe Myrobalanen. Nom allemand des *Myrobolans citrius.*
— Teilchilie. Un des noms allemands de l'*Iris Pseudo-Acorus*, L.
— Weiderich. Nom allemand du *Lysimachia vulgaris*, L.
Gelbenech. Nom de la graine de gratiole dans quelques auteurs.
Gelber Gamander. Nom allemand du *Teucrium flavum*, L.
Gelber Ingwer. Un des noms allemands du *Curcuma longa*, L.
Gelbes Labkraut. Un des noms allemands du caille-lait jaune, *Galium verum*, L
Gelbes Sandelholz. Nom allemand du *Santal citrin.*
Gelbwurzel. Un des noms allemands du *Curcuma longa*, L.

Gelée de mer. Nom donné vulgairement à certaines méduses, parce qu'elles se fondent dans la main qui les saisit, et se résolvent ainsi en eau, à peine mêlée de 1/6000e en poids de parties solides (Spallanzani, *Voyage*, IV, 137). Voy. *Medusa.*

GELÉE VÉGÉTALE. Espèce de gommite de consistance gélatineuse, d'une saveur agréable qui paraît lui être étrangère, insoluble dans l'eau froide, facile à dissoudre dans l'eau bouillante, et qui se

prend en masse gélatiniforme par le refroidissement. Elle existe abondamment dans nombre de fruits succulens et acides, qui lui doivent la faculté de fournir un suc susceptible de se prendre en gelée, et, par l'intermédiaire du sucre, de former des conserves. C'est l'*acide pectique* de M. Braconnot. *Voyez* ce mot.

GELÉES. Préparations pharmaceutiques et économiques que l'on fait avec les animaux ou les végétaux, et dont la base est ou la *gélatine*, ou la *gelée végétale* nommée aujourd'hui *acide pectique*, (voy. ces mots). Il est donc nécessaire que les corps ou substances dont on veut faire des gelées soient très-riches en l'un ou l'autre de ces principes; tels sont, pour les animaux, les jeunes sujets, ou certaines classes où la gélatine abonde à tous les âges, comme les poissons, ou certaines parties, comme les cornes, les peaux, etc.; pour les végétaux, ce sont surtout les fruits qui offrent de la gelée. Le caractère de ces préparations est d'être transparentes, de se coaguler par le froid, de devenir liquides à une chaleur de 40° environ, et d'être tremblottantes; elles se corrompent avec facilité, si on n'y ajoute pas des agens propres à les préserver de la putréfaction, comme le sucre, le sel, etc., ou si on ne les rapproche pas, par l'évaporation, à une consistance considérable, comme cela a lieu pour la *colle de poisson*, etc. Comme la gélatine est une substance très-alibile, on emploie les gelées, surtout celles de nature animale, telles que celles de veau, de volailles, de tortues, de grenouilles, etc., pour restaurer les malades dans la convalescence, les consomptions, dans les dyspepsies, les langueurs d'estomac, etc. La facilité de resserrer les principes nutritifs de la gélatine, par l'évaporation, d'y ajouter des aromates, fait préparer des *tablettes de bouillon* dont on se sert en voyage, etc. Les gelées végétales ne sont guère usitées que comme aliment léger, pour les enfans, les malades, comme objet de friandise, de dessert, etc. Voy. *Confitures* (II, 383).

On prépare des gelées médicinales; telles sont celles de *corne de cerf*, de *peau d'âne* ou hockiac, etc., pour les animaux, et celles de *coings*, de *berberis*, de *groseilles*, de *lichen*, de *mousse de Corse*, etc., pour les végétaux. C'est à la présence de l'acide pectique que les gelées végétales doivent leur consistance, d'après MM. Payen et Braconnot (*Ann. de chim.*, XXX, 92, 96). On en prépare même dans le commerce faites avec cet acide extrait des betteraves, des carrottes, etc. Les gelées diffèrent des mucilages en ce que ceux-ci ne se prennent pas en refroidissant, qu'ils sont solubles dans l'eau froide, etc.

GELEN GAZYK. Un des noms bohêmes de l'*Asplenium Scolopendrium*, L.

GELIDIUM. Genre de *Fucus* qui doit son nom à l'aspect de gelée qu'offrent les espèces qu'il renferme. Il est probable qu'elles sont

entièrement composées d'une sorte de gélatine ; c'est une plante de ce genre que les salanganes mangent et dégorgent pour en former leur nid, appelé *nid d'hirondelle*, si estimé des gourmets indiens (voy. *Hirudo*) ; les Chinois fabriquent des tablettes très-nourrissantes avec un *Gelidium* et du sucre; plusieurs peuples des rivages indiens se nourrissent de fucus de ce genre ; le *Fucus corneus*, L., qui n'est qu'une espèce de gélatine concrète, en fait aussi partie. Voy. *Fucus*.

Géline ou Poule. Femelle du coq, *Phasianus Gallus*, L.

Gelinette Nom qui s'applique à la *Gelinotte*, à la *Poule d'eau*, etc.

Gelinote ou Poule des coudriers. Voyez *Tetrao Bonasia*, L.

Gellow Wood Sorbel. Nom anglais de l'*Oxalis corniculata*, L.

Gelone. Nom italien de plusieurs champignons comestibles du genre *Agaricus*.

GELOS. Fontaine de Phrygie, citée par Pline (lib. XXXI, cap. 2), ainsi nommée parce qu'elle excitait, dit-on, la gaieté.

Gelsemoro. Un des noms italiens du mûrier, *Morus alba*, L.

Gelso. Nom italien du mûrier noir, *Morus nigra*, L.

Gelsomino. Nom espagnol du jasmin, *Jasminum officinale*, L.

Gelsum. Nom du mûrier dans quelques anciens auteurs.

Geluta. Un des noms de la carline, *Carlina vulgaris*, L.

Gelve. Nom turc du butor, *Ardea Stellaris*, L.

Gemal. Un des noms arabes du chameau, *Camelus bactrianus*, L.

Gember. Nom hollandais du gingembre, *Zingiber officinale*, Rosc.

Gemechne Weideric. Nom suédois du *Lysimachia vulgaris*, L.

Gemeen Guichenheil. Nom hollandais de l'*Anagallis phœnicea*, L.

— Kruiskruid. Nom hollandais du seneçon, *Senecio vulgaris*, L.

— Scharfkruid. Nom hollandais de la *Scabiosa arvensis*, L.

— Terpentin. Nom hollandais de la *Térébenthine commune*.

— Thym. Nom hollandais du thym, *Thymus vulgaris*, L.

Gemeene Beyoet. Nom hollandais de l'armoise, *Artemisia vulgaris*, L.

— Cerenpreys Nom hollandais de la véronique, *Veronica officinalis*, L.

— Duizenblad. Nom hollandais de la millefeuille, *Achillea Millefolium*, L.

— Hemst. Nom hollandais de la guimauve, *Althæa officinalis*, L.

— Riet. Nom hollandais du roseau, *Arundo Phragmites*, L.

Gemeine Alor. Un des noms allemands de l'*Aloës hépatique*.

— Buche. Nom allemand du hêtre, *Fagus sylvatica*, L.

— Chamille. Nom allemand du *Matricaria Chamomilla*, L.

— Doste. Un des noms allemands de l'origan, *Origanum vulgare*, L.

— Durrwurz. Nom allemand du *Conyza squarrosa*, L.

— Espe. Un des noms allemands du tremble, *Populus tremula*, L.

— Fichte. Un des noms allemands du pin sauvage, *Pinus sylvestris*, L.

— Goenseblume. Un des noms allemands de la paquerette, *Bellis perennis*, L.

— indianische Feige. Nom allemand du *Cactus Opuntia*, L.

— Kreutzkraut. Nom allemand du seneçon, *Senecio vulgaris*, L.

— Kreuzdorn. Un des noms allemands du nerprun, *Rhamnus Catharticus*, L.

— Lobelie. Un des noms allemands du *Lobelia syphilitica*, L.

— Narcisse. Nom allemand du *Narcissus Pseudo-Narcissus*, L.

— Schwarze Flockenblume. Nom allemand de la jacée, *Centaurea nigra*, L.

— Schminkbohne. Nom allemand du haricot, *Phaseolus communis*, L.

Gemeiner Baldrian. Nom allemand de la valériane, *Valeriana officinalis*, L.

— Beyfuss. Nom allemand de l'*Artemisia vulgaris*, L.

— Brombeerstrauch. Un des noms allemands du *Rubus fruticosus*, L.

— Buchweizen. Un des noms allemands du sarrazin, *Polygonum Fagopyrum*, L.

— Erdrauch. Un des noms allemands de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L.

— Knoeterich. Nom allemand de la persicaire, *Polygonum Persicaria*, L.

Gemeiner Kurbis. Nom allemand de la citrouille, *Cucurbita Pepo*, L.
— Terpenthin. Nom allemand de la *Térébenthine commune*.
— Thymian. Nom allemand du thym, *Thymus vulgaris*, L.
Gemeines Gelbes Flachskraut Un des noms allem. du *Linaria vulgaris*, Mœnch.
— Rohr. Nom allemand du roseau, *Arundo Phragmites*, L.
— Ruhrkraut. Nom allemand du stæchas, *Elychrysum Stæchas*, DC.
Gemen, Gezir. Noms arabes de l'opopanax, *Pastinaca Opopanax*, L.
Gemez. Un des noms arabes du bananier, *Musa paradisiaca*, L.

GEMIL (Santa) ou Lagiosa. Cette eau thermale (39° R.), située à Viseu, est, dit M. Alibert (*Précis*, etc., 595), *sulfureuse*, *hépatique*.

Gemme, *gemma*, pierre gemme. Ancien nom des pierres précieuses, ou des cristaux qui les imitent. — Le sel gemme est l'hydrochlorate de soude fossile. Voyez *Soude*.

Gémour. M. le docteur Busseuil nous a remis une résine recueillie à Java sous ce nom, qui y a quelques usages qu'il n'a pu nous désigner, et que les Français emploient pour calfater les vaisseaux. Elle est en gros morceaux, rougeâtres dans leur cassure, demi-transparens, ayant une odeur faible de résine ordinaire, se ramollissant à la chaleur, n'ayant pas de saveur marquée sur la langue. A l'extérieur, elle se couvre en partie d'une couleur grisâtre, et on voit dans son intérieur des fragmens blancs presque transparens, semblables à des quartiers d'amandes douces, qui tranchent avec le rouge abricot de cette résine. M. Busseuil n'a pu nous dire quel végétal la produisait.

Gemse. Nom allemand du chamois, *Antilope rupicapra*, L.
Gemsenkraut. Un des noms allemands du *Doronicum Pardalianches*, L.
Gemsenkugel. Nom allemand de l'*Ægagropile*.
Gemsenwurz. Un des noms allemands du *Doronicum Pardalianches*, L.
Gemuesehasenkohl. Un des noms allemands du *Sonchus oleraceus*, L.
Genada Kruid. Nom hollandais de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L.
Genciana. Nom espagnol et portugais de la gentiane, *Gentiana lutea*, L.
Genda Pura. Nom malais de l'abelmosch, *Hibiscus Abelmoschus*, L.
Gendaga Travasum. Nom tamoul de l'acide sulfurique.
Gendagum. Nom tamoul du soufre.

Génépi, ou mieux Génipi. On donne ce nom, dans les Hautes-Alpes, à plusieurs petites plantes qui croissent vers les limites des neiges éternelles, appartenant aux genres *Artemisia* et *Achillea*; ce nom vient sans doute de celui que portent plusieurs d'elles, telles que l'*Artemisia spicata*, L. (*A. Genipi*, Stechm.), dans quelques cantons de ces montagnes; les autres sont l'*Artemisia glacialis*, L.; l'*Artemisia rupestris* (*non* Vill.); l'*Artemisia mutellina*, Vill., et l'*Artemisia vallesiaca*, All. Chaque localité a son *vrai* génépi, qui est l'une de ces espèces, suivant qu'elle y est plus estimée, et qu'on y regarde comme une panacée. L'*Achillea nana*, L. (*non* Lam.), auquel il faut peut-être joindre l'*Achillea Herbarota*, Allioni, qui est l'*Achillea nana* de Lam. (*non* L.), l'*A. moschata*, Jacq. (*A. Genepi*, Murr.) et l'*A. atrata* L., font également partie des plantes appelées *génépi*; celles qui

appartiennent au genre *Artemisia* forment le *génépi blanc*, à cause de la couleur cendrée de leur feuillage; l'*Achillea nana*, plante infiniment moins amère et moins aromatique, le *génépi noir*, parce que l'extrémité des folioles de son calice est noirâtre. Le génépi, qui possède les qualités toniques, emménagogues, stomachiques, fébrifuges et excitantes des *Artemisia* (I, 447), est estimé le vulnéraire le plus puissant que l'on connaisse dans des régions où cette vertu est en grand renom à cause des chutes qu'on doit fréquemment y faire ; on le prend en infusion comme le thé; on s'en sert en fomentation sur les plaies, les contusions, etc. Il est également employé comme sudorifique, et les paysans des montagnes froides où croissent ces plantes, et où conséquemment les phlegmasies de la poitrine ne sont pas rares, en font aussi un fréquent usage dans le traitement de ces graves maladies; heureux s'ils ne le donnaient qu'au début, et pour les faire avorter, ce qui pourrait encore avoir de fâcheux résultats, lesquels sont encore bien autrement graves s'ils en usent dans leur cours. On remarquera que l'usage du génépi n'a guère lieu hors du cercle des montagnes, tandis que celui des *faltrank* est répandu dans une partie de l'Europe. On prépare en Suisse la liqueur appelée *absinthe de Suisse* avec le génépi; ce qui explique, d'après plusieurs personnes, pourquoi elle y est plus aromatique et supérieure à celle qu'on prépare avec l'absinthe ordinaire. On l'y colore en vert avec l'infusion alcoolique d'anis, ou même l'indigo et le curcuma. On se sert encore de génépi, en Suisse, comme condiment, pour aromatiser le vinaigre, etc. (de Candolle).

Genépi blanc. C'est l'*Artemisia rupestris*, L.

— noir. C'est l'*Achillea nana*, L.

— des Savoyards. C'est l'*Artemisia glacialis*, L.

GENESTELLE, en France, dans l'ancienne province du Vivarais, à une demi-lieue d'Entraigues. Carrère (*Cat.*, 521) y signale plusieurs sources minérales froides, notamment l'*Escourjade*, qui est gazeuse, martiale et chargée de terre absorbante, selon Boniface. Plusieurs autres sont près de Bourlateiron, ou du côté de Bise.

Genestrole. Un des noms allemands du genêt des teinturiers, *Genista tinctoria*, L.

Genet, Genet a balai. *Genista scoparia*, Lam. (*Spartium scoparium*, L.)

— épineux. C'est l'ajonc, *Ulex europæus*, L.

— des teinturiers. *Genista tinctoria*, L.

Genetta, Genethocatus. Noms du *Viverra Genetta*, L.

Genever. Nom hollandais du genévrier, *Juniperus communis*, L.

Genèvre, Genévrier. Noms du genre *Juniperus*, et surtout du *J. communis*, L.

GENEVRIÈRES. Village de Champagne, à 5 lieues S. E. de Langres. Il y a, dit Carrère (*Cat.*, 483), une source minérale froide.

Gengembre ou Gingembre. *Zingiber officinale*, Rosc.

Genger-Grass. Un des noms du nard indien, *Andropogon Nardus*, L. (I, 290).

Genges. Oiseau que Gesner, d'après Rhasis, dit avoir la chair astringente.

Gengibil, Gengivre. Noms portugais et arabe du gingembre, *Zingiber officinale*, Rosc.
Genibre. Nom provençal du genévrier, *Juniperus communis*, L.
Genicularis. Un des noms de la *valériane* dans quelques auteurs.
Genièvre. Synonyme de genévrier, *Juniperus communis*, L.

Genièvre. Liqueur fermentée, formée d'orge ou autres grains avec des baies de genièvre, usitée en France et dans l'Europe septentrionale.

GENIPA. Genre de la famille des Rubiacées, de la pentandrie monogynie, qui renferme des espèces arborescentes dont les fruits sont comestibles. Le *G. americana*, L., genipayer, qui croît aux Antilles, a le sien de la grosseur d'une orange; les chasseurs le mangent pour se désaltérer; il contient un suc violet dont on se sert pour la teinture en noir, et qui peut servir d'encre, mais l'écriture s'efface au bout de quelques jours. On en fait aussi un sirop qui s'emploie dans la diarrhée. M. Descourtils dit que la racine de cette espèce est purgative (*Flore méd. des Antilles*, II, 81). Le *G. Caruto*, Kunth, qui se trouve sur les bords du haut Orénoque et sur ceux du fleuve Noir, sert aux habitans à se barbouiller le visage, avec le suc de ses baies, comme cosmétique; ils se font ainsi des taches noires sur la figure (*Nova Gen. et Species*, III, 408). Au Pérou les fruits du *G. oblongifolia*, Ruiz et Pavon, sont employés au même usage; son bois sert en marqueterie. Le *G. Merianæ*, Rich. (*Duroia Eriopila*, L. F.), a des fruits du volume d'un œuf de dinde, qu'on sert sur les tables à Surinam. On mange aussi les fruits du *G. edulis*, Rich. à Cayenne, et peut-être ceux du *G. esculenta*, Loureiro, à la Cochinchine, quoique cet auteur ne le mentionne pas; ils ont le volume d'une cerise.

Genipayer. Nom du *Genipa americana*, L.
Genipi. Synonyme de *Genépi* (III, 351).

GENIS (Saint-). Source minérale sulfureuse, située à 5 lieues de Turin, près de la rive droite du Pô, et fort usitée en Piémont dans le traitement du goître. L'eau contient par pinte, suivant l'analyse du marquis de Brézé (*Ann. de chim.*, IV): gaz hydrogène sulfuré, 7 pouces cubes; gaz acide carbonique, 5; air atmosphérique, 1; soufre, 0,75 grains; carbonate de soude, 22,15; muriate de soude, 32,67; carbonate de chaux, 0,62; sulfate de soude, 0,50; terre silicée, 0,13.

Génisse. Jeune vache. Voyez *Bos Taurus*, L.

GENISTA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie. Il renferme un assez grand nombre d'espèces, auxquelles on a réuni celles du genre *Spartium*, qui n'en sont séparées que par des caractères si faibles que leur distinction devient le plus souvent impossible.

G. canariensis, L., bois de Rhodes? Voyez *Convolvulus floridus*, L. F. (II, 403).

G. (Spartium) *juncea*, Desf., Genêt d'Espagne. Cet arbrisseau, cultivé dans les jardins à cause de l'odeur suave de ses belles fleurs jaunes, est naturel au midi de l'Europe; on peut retirer de son écorce préparée une espèce de filasse, et il a probablement les propriétés des deux espèces suivantes, dont il est fort voisin. Il passe surtout pour diurétique.

G. (Spartium) *purgans*, Lam. Cette espèce, très-voisine aussi de la suivante, paraît en partager les propriétés purgatives; elle croît dans les montagnes de l'est de la France, où il paraît qu'elle est employée quelquefois par les villageois comme évacuante.

G. sagittalis, L., Genêt herbacé. Il est indigène, et a les propriétés du suivant.

G. (Spartium) *scoparia*, Lam., Genêt à balai. Rien n'est plus commun dans nos bois et nos landes que cet arbrisseau, qui sert de chauffage aux gens de la campagne; ses rameaux, souples, servent de liens. En Italie on retire une étoupe grossière de son écorce (*Acad. des Sciences*, 1763). Dioscoride parle, sous le nom de *genêt*, d'un arbrisseau dont les fleurs et les graines sont purgatives, et qui est probablement cette espèce ou la précédente (lib. IV, c. 152). D'après Cullen, la décoction d'une demi-once de sommités de genêt dans une pinte d'eau, jusqu'à réduction de moitié, dont on donne deux cuillerées à bouche toutes les heures, purge et pousse aux urines. Pline avait déjà signalé cette action du genêt; cet auteur ajoute, en outre, que ses rameaux infusés dans le vinaigre sont bons contre la sciatique. Les cendres de ce végétal ont été présentées comme ayant une vertu diurétique très-marquée, et, comme telles, très-employées dans les hydropisies et les engorgemens des viscères abdominaux. M. Sumeire les conseille dans les hydropisies qui succèdent aux exanthèmes (*Anc. journ. de méd.*, L, 230). Sydenham les avait aussi recommandées dans des cas semblables; mais Cullen observe, avec raison, qu'elles n'ont pas plus de vertus que les autres cendres de végétaux (*Mat. méd.*, II, 558), vertus que celles-ci doivent au sous-carbonate de potasse ou de soude qu'elles contiennent. Les graines mêmes du *Genista scoparia*, appelées parfois *semen genistæ angulosæ*, sont présentées comme un remède souverain, infusées dans du vin blanc, contre l'hydropisie, à la dose d'un gros tous les deux jours (*Anc. journ. de méd.*, LXI, 209). L'infusion ou le sirop de fleurs de genêt ont été conseillés dans le rhumatisme, la goutte, les obstructions; on les prend à la dose de deux gros. En Allemagne, on confit les boutons de fleurs de genêt dans le vinaigre, à la manière des câpres. Dans quelques provinces de France, le peuple mange les fleurs de genêt en

salade. D'après Lobel, dans quelques pays, on grille les semences pour les faire servir de café.

Beck (A.), sur le *Spartium scoparium* (Mémoires de l'Académie de Stockholm, 1759).

G. tinctoria, L., Genêt des teinturiers, genestrolle. Ce sous-arbrisseau croît chez nous et dans une grande partie de l'Europe, sur les coteaux herbeux des montagnes, aux lieux arides, etc. On le reconnaît à ses tiges lisses, ligneuses, presque couchées; à ses feuilles lancéolées-linéaires, entières, glabres ou velues; à ses fleurs jaunes, en grappes, dont le calice est scarieux, coloré, à deux lèvres; à ses fruits glabres, aigus, comprimés, atténués au milieu. On emploie ses sommités pour teindre en jaune vif, d'où viennent ses noms. On assure que cette plante est purgative et même émétique, surtout ses graines.

Un emploi bien autrement important du genêt des teinturiers est celui qu'on en a conseillé contre la rage. Il paraît que depuis longues années on en use, parmi les peuples de la Podolie, de l'Ukraine et de quelques autres provinces russes, en décoction, pour empêcher le développement de la rage. Le docteur Marochetti, médecin de Moscou, qui eut occasion de connaître en 1813 et 1818 cette pratique, la répandit en Europe par la lecture d'un mémoire sur ce sujet, faite à la société médico-physique de Moscou, le 4 octobre 1820. On fait boire la décoction très-chargée de cette plante, associée au *Rhus coriaria* [1], dont on donne pendant six semaines; on en lave aussi les plaies; on en use en gargarismes, etc. Mais il faut observer en même temps le dessous de la langue, afin de reconnaître s'il s'y développe des pustules, qui y paraissent du troisième au neuvième jour après la morsure, que l'on croit être le résultat du virus qui s'y porte et qui ferait périr le malade s'il rentrait; on les cautérise dans les vingt-quatre heures. Si elles ne se développent pas après six semaines d'infection, on croit que la rage n'aura pas lieu. L'annonce de la prétendue propriété antilyssique du *Genista tinctoria* fit naître un espoir qui ne fut pas de longue durée, comme il en a été jusqu'ici de tous les remèdes où on a préconisé l'emploi d'un moyen autre que celui qui seul préserve de l'infection rabiéique, la cautérisation prompte de la plaie. Le docteur Chabanon, d'Uzès, d'après une note insérée dans le Moniteur (25 juillet 1825), affirme pourtant avoir guéri plusieurs enragés par le *Genista tinctoria;* mais les essais infructueux faits par tous ceux qui l'ont employé semblent démontrer que la médecine ne peut retirer aucun secours de son usage sous ce rapport. M. Maro-

[1] Personne n'a ajouté cet arbrisseau très-actif au genêt, et cependant il serait important de vérifier l'effet qu'il produirait dans la rage. Il serait curieux de savoir si M. Chabanon, qui dit avoir réussi, le joint au genêt dans son traitement.

chetti dit qu'on peut remplacer la décoction du genêt par les fleurs en poudre, à la dose de quatre grains, divisés en quatre prises, pour chaque jour.

M. Salvatori, médecin exerçant à Saint-Pétersbourg, prétend que la seule cautérisation des pustules sublinguales, qu'on lotionne ensuite avec de l'eau salée, suffit pour guérir la rage (*Bull. de la Soc. méd. d'émulat.*, 1823, p. 122).

Thiébaut de Berneaud (A.). Du genêt considéré sous le rapport de ses différentes espèces, de ses propriétés et des avantages qu'on en peut retirer. Paris, 1810, in-8.

Genistella, Genistrolle, off. Noms du *Genista tinctoria*, L.

Genitalis. Nom ancien du glaïeul, *Gladiolus communis*, L.

Genjibre. Nom espagnol du gingembre, *Zingiber officinale*, Rosc.

Genomvaxt. Nom suédois du *Buplevrum rotundifolium*, L.

Genouillet. Un des noms du sceau de Salomon, *Convallaria Polygonatum*, L. (II, 399).

Gensbach (Eaux minérales de). Voyez *Geesbach*.

GEN-SENG. Substance célèbre chez les Chinois, à laquelle ils attribuent de grandes propriétés, et qui se vendait en conséquence chez eux un prix exorbitant. Son nom, qui s'écrit encore *gin-seng*, *gin-chen*, *jin-chen* à la Chine, *nindsin*, *ninzi* au Japon, *orheto* en mantchoux, signifie *la première des plantes*, *la merveille de l'univers*, etc., comme pour peindre les qualités sublimes que lui accordaient les peuples de ces contrées. L'empereur Kien-long assurait qu'elle rendrait immortel, « si quelque chose pouvait avoir cette propriété. »

Des obstacles infinis s'opposaient à ce que l'on pût se procurer le ginseng; la plante dont il était la racine croissait dans des contrées affreuses, dans des précipices presque inabordables, entre le 29e et le 47e degré de latitude; il fallait une armée pour la récolter, tant elle offrait de difficultés! et dix mille hommes étaient envoyés chaque année à sa conquête, et y employaient six mois, au milieu des privations de tout genre. Des cérémonies particulières accompagnaient sa récolte; des précautions sans nombre étaient prises pour sa préparation et sa conservation, etc. Mais aussi on était bien dédommagé de tant de peine par la possession de cette précieuse racine; c'était un cordial souverain, un moyen merveilleux contre les épuisemens de toute nature, les venins quels qu'ils fussent; avec elle on remédiait aux hémorrhagies, aux vomissemens, aux inflammations, etc. Elle prolongeait la vie aux vieillards; elle donnait une puissance génératrice, une vigueur inconnues; en la plaçant dans la bouche, on pouvait faire de longues courses, sans le moindre essouflement, etc.; en un mot, c'était une panacée universelle, et les livres chinois, en grand nombre, n'ont pas d'expressions assez pompeuses pour rendre les qualités at-

tribuées à ce médicament, qu'ils appellent *esprit de la terre, recette d'immortalité*, etc., etc.

On conçoit que la possession d'un pareil trésor dut éveiller l'attention des voyageurs et des Européens qui ont pu pénétrer à la Chine, et qu'ils ont dû chercher les moyens d'en enrichir leur patrie. Malgré les difficultés presque insurmontables que ce peuple apporte à laisser connaître ses productions, ses usages, etc., aux étrangers, nos compatriotes ont fini par se procurer des renseignemens sur cet arcane, qu'ils ont envoyés en France. C'est en 1697 qu'il fut question publiquement pour la première fois du gin-seng chez nous, par une notice que Bourdelin lut à l'Académie des Sciences sur cette fameuse racine; le père Jartroux en parla ensuite plus amplement dans le tome X des *Lettres édifiantes*, p. 159 (ancienne édition), où il en offre un dessin reconnaissable. Le père Lafiteau en publia, à quelques années de là, une nouvelle histoire, en 1718, avec une excellente figure. Le père Duhalde en offrit aussi une représentation, avec des détails très-étendus sur l'usage qu'en faisaient les Chinois, ses qualités, etc. (*Chine*, II, 179). La *Flore médicale* (IV, 185) en donne aussi une figure. D'un autre côté, Kœmpfer, dans ses *Amœnitates academicæ* (part. V, p. 218), publia une autre image du gen-seng, copiée par Charlevoix dans son *Histoire du Japon*, tom. VI, p. 218 (édit. in-12), et par Burmann, dans son *Flora indica* (tab. 29, p. 1). On devait donc croire, d'après les travaux de ces auteurs, posséder des connaissances complètes sur cette célèbre substance, la plupart acquises sur les lieux même où elle se trouve, et où on en faisait un grand usage.

Mais en examinant les écrits de ces savans, et surtout les figures de la plante qu'ils donnent comme produisant le gen-seng, on s'aperçut qu'il y en avait deux espèces très-distinctes. Ainsi Kœmpfer, Charlevoix et Burmann offrent dans leurs ouvrages l'image d'une Ombellifère, nommé *Sium Ninzi* par Linné, Thunberg, etc., parce qu'ils crurent, avec ces écrivains, qu'elle était la plante qui donnait le véritable gen-seng. Cependant son extrême ressemblance ou plutôt son identité avec une Ombellifère d'Europe, le *Sium Sisarum*, L., dont on mange les racines chez nous dans les potages sous le nom de chervi, fit d'abord douter que ce fût le fameux, le merveilleux gen-seng; Loureiro, en déclarant que cette racine n'était nullement estimée à la Chine, compléta cette démonstration; et aujourd'hui cette plante ne figure que comme variété à bulbe axillaire du *Sium Ninzi*, dans nos *species* de botanique, à cause de ses bulbes, qui n'existent même pas, du moins d'après la figure de Burmann, qui est celle que l'on cite comme les représentant. On pourrait trouver dans la figure de Kœmpfer de meilleurs caractères pour la distinguer du *Sium Sisa-*

rum, comme d'avoir les feuilles radicales simples, puis bifides, puis trifoliées, et enfin ailées, etc. MM. Sprengel et de Candolle ne l'en séparent pas aujourd'hui. Les autres auteurs figurent tous un végétal de la famille des Araliacées, très-voisine, comme on sait, de celle des Ombellifères, désigné par Linné sous le nom de *Panax quinquefolium*; c'est lui que le père Jartroux, le père Lafiteau, etc., ont donné comme le vrai gen-seng; c'est cette plante qui passe chez le plus grand nombre des auteurs pour fournir cette racine précieuse; et ce fut une joie universelle parmi les savans, lorsque le père Lafiteau la retrouva au Canada, où elle s'appelle *garent-oquen* (« cuisse d'homme, » en Iroquois), à cause de la facilité qu'on eut de posséder enfin une substance qu'on ne se procurait qu'avec des peines inouïes et un argent considérable à la Chine. On en recueillit en quantité; on en envoya en Europe; et, dans les premiers temps, les Français et les Hollandais en firent passer en Chine même : ce qui leur procura d'énormes profits. Cependant, cette ruse ayant été découverte, les Chinois déclarèrent que ce n'était pas là le vrai gen-seng, et firent brûler tout celui qu'ils purent saisir, comme *faux gen-seng;* ce qui eut lieu aussi au Japon. Il est de fait pourtant que la plante du Canada est exactement celle de la Tartarie chinoise; mais son plus grand mérite se trouva dès lors détruit, par son abondance et le vil prix qui s'en suivit. D'un autre côté, les essais qu'on fit en France de la racine du *Panax quinquefolium*, n'ayant décelé aucune des vertus admirables qu'on lui prêtait, on fut assez porté à conclure comme les Chinois, et cette racine délaissée se vermoulut dans nos officines, où on en trouve à peine aujourd'hui quelques fragmens détériorés.

Ainsi, dans l'état actuel de nos connaissances, il est rigoureux de conclure que nous ne connaissons pas le véritable gen-seng des Chinois; puisque ce n'est ni le *Sium Ninzi*, ni le *Panax quinquefolium*.

Nous avons été curieux de savoir à quoi nous en tenir sur cette fameuse substance, et pour y parvenir, nous avons pensé à voir les manuscrits chinois de la bibliothèque du roi, qui renferme des dessins précieux des plantes de ce pays. M. Abel Rémusat, si versé dans la connaissance de la langue et des sciences chinoises, a bien voulu nous montrer, avec une complaisance dont nous ne saurions trop le remercier, des ouvrages curieux qu'il possède sur les plantes de la Chine. Dans trois d'entre eux, nous avons vu des figures de plantes données toujours comme étant le véritable gen-seng. *L'Encyclopédie chinoise*, livre XCII, ouvrage dont il n'existe que deux ou trois exemplaires en Europe, offre quatre figures de gin-seng; deux sont des *Panax*, probablement le *Panax quinquefolium*, ou des espèces fort voisines, parmi lesquelles l'une, qui a les racines fibreuses, porte

le nom de *gin-seng fibreux;* la troisième est celle d'une Ombellifère, et est appelée *gin-seng du Japon;* la quatrième a l'apparence d'une Campanulacée (*Campanula glauca*, Thumb?), et se nomme *gin-seng des sables*. Un second ouvrage japonais, encore plus rare, intitulé : *Recueil d'herbes et d'arbres japonais*, offre (lib. I, n° 23) deux gin-sengs; le premier est un *Panax* un peu différent de ceux cités, et le second la campanule nommée *gin-seng des sables*. Enfin, M. Abel Rémusat nous a montré la copie d'un beau dessin chinois, qui offre la représentation d'un *Panax* à feuilles de cinq folioles égales, incisées, dentées, pédiculées, à tiges très-longues, grêles et tombantes, conséquemment différent des autres espèces de ce genre.

Loureiro, qui a habité la Cochinchine, et qui a pu avoir des relations faciles avec la Chine, n'a jamais pu se procurer le gen-seng; il doute que ce soit le *Panax quinquefolium*. Il a vu des dessins chinois où la plante donnée comme le vrai gin-seng a des folioles quinées, et des baies qui renferment sept à huit semences sphériques, ombiliquées, etc., ce qui l'ôte du genre *Panax;* il y a donc lieu de croire que la plante qu'il a vue était une Araliacée d'un genre différent du *Panax* (*Flora Cochinch.*, 806). Nous pouvons assurer aussi, d'après les dessins que nous avons vus, qu'il y a plus d'une plante confondue avec le *Panax quinquefolium*, qui a toujours deux de ses folioles plus petites, et toutes dentées sessiles.

On voit donc que le nom de gen-seng ne peut pas appartenir à une seule plante, puisque les Chinois en ont de tant d'espèces, que c'est pour eux un nom complexe, et qu'ils sont toujours à même de désigner comme *vrai* celui d'entre eux qui sera plus rare, et par conséquent plus cher; c'est pour ce peuple une appellation collective. On a donc tort en Europe, lorsqu'on croit qu'il n'y a qu'un gen-seng, et qu'on veut que tel ou tel soit le vrai.

Si des plantes nous passons aux racines qu'on désigne à la Chine sous le nom de *gen-seng*, nous voyons dans le père Duhalde, qui ne consacre pas moins de quarante pages pour désigner les différentes espèces, les propriétés du gen-seng, etc., qu'il y en a de bien des sortes. «Il y en a, dit-il, de jaunes, de blancs, de doux, d'amers,» etc. (*Chine*, III, 567). En Europe, on voit jusqu'à quatre espèces de racines de gen-seng; 1° la racine de *ninzi*, qui n'est pas rare, si elle est identique avec le chervi, puisqu'on en mange tous les jours avec la soupe dans plusieurs provinces de France; 2° la racine du *Panax quinquefolium*, L., venant du Canada, qui est, ou qui a été certainement un des gen-seng des Chinois, et qu'on trouve dans le commerce; 3° on observe dans quelques anciens droguiers de Hollande, et nous avons vu dans la collection de M. Rémusat, une racine ligneuse,

grosse comme une plume, ridée circulairement, écailleuse, grise, inodore, etc., qu'on donne comme vrai gen-seng, et qui n'appartient à aucune des figures que nous avons observées sous le nom de gen-seng; 4° feu M. Leschenault nous a remis, en 1822, à son retour de l'Inde, des tubercules demi-transparens comme étant le vrai gen-seng, qui sont tout uniment des tubercules d'orchidée. On cite effectivement dans plusieurs ouvrages le vrai gen-seng comme ayant cette demi-transparence. Concluons donc de ces faits qu'il n'y a plus moyen de s'arrêter à croire à un gen-seng unique, à un *vrai* gen-seng. Les Chinois eux-mêmes ne pourraient se tirer de cette confusion, au milieu de tant de racines d'espèces si différentes.

Soit par suite de cette multiplicité, de cette surabondance de gen-seng, soit par le discrédit où elle est tombée, depuis que les Européens ont conduit des vaisseaux chargés de cette racine à la Chine même, cette substance ne paraît plus aujourd'hui en usage dans ce dernier pays. Aucun voyageur moderne ne fait mention de son emploi actuel; il paraît que ce n'est plus que comme objet historique qu'on l'y mentionne. Pour l'Europe ce n'a jamais été qu'un objet de curiosité, et bientôt le gen-seng sera à peu près relégué parmi les médicamens fabuleux, avec *l'hippomane*, le *népenthès*, le *cinnamomum*, etc., des anciens. Voyez du reste *Panax* et *Sium*, pour les qualités propres à ces deux plantes.

Breynius (J.-P.). *Diss. med. de radice gin-seng seu ninzi*, etc. Lugduni-Batavorum, 1700, in-8. — Lafiteau. Description du gin-seng. Paris, 1718, 1 vol. n-12. — Cleyer (A.). *De radice ginsingh* (*Misc. cur. nat.*, IV, 3).

Gentarubia. Nom du flammant, *Phœnicopterus ruber*, L., en Sardaigne.

Gente. Un des noms vulgaires de la cigogne, *Ardea Ciconia*, L.

Gentia. Un des noms de la *Gentianéine*, suivant M. Jourdan (*Pharmac. univ.*).

Gentiaan, Gentian. Noms hollandais et anglais de la gentiane, *Gentiana lutea*, L.

GENTIANA. Genre de plantes qui donne son nom à la famille naturelle des Gentianées, de la pentandrie digynie; nom tiré de *Gentius*, roi d'Illyrie, qui fit le premier connaître les vertus d'une des principales espèces. Il en renferme un assez grand nombre, remarquables par leurs belles fleurs bleues ou jaunes, qui ont des propriétés presque uniformes, ce qui fait qu'on les emploie pour le traitement des mêmes maladies dans les pays où on les observe. Elles sont amères, inodores, et usitées en général comme toniques, fébrifuges, stomachiques et vermifuges.

G. acaulis, L. Cette plante, qui a des fleurs bleues très-grandes, et que l'on cultive en bordure dans quelques jardins pour leur beauté, est une des plus amères du genre, et pourrait être employée dans les Alpes et les hautes montagnes où elle croît, si sa petitesse ne lui faisait préférer le *G. lutea*, L.

G. Amarella, L. Cette jolie plante automnale vient sur les coteaux

de nos bois; comme elle est peu amère, on n'en fait usage que comme d'un léger tonique ; c'est la *gentianelle* des dispensaires ; elle est peu usitée. En Russie, on la donne comme préservatif de la rage, à la dose d'un gros et demi de la plante en fleur séchée, ou en décoction concentrée, d'après Martius (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XVII, 355). Les *Gentiana campestris*, L., *Centaurium*, L. et *Pneumonanthe*, L. sont dans le même cas, dans le même pays, au dire de cet auteur (*loco citato*).

G. campestris, L. Cette espèce, très-voisine de la précédente, paraît en partager les propriétés ; elle est du nord de l'Europe, où on l'employe comme vermifuge, d'après le témoignage de Rehmann, surtout autour du lac Baical (*Nouv. Journ. de méd.*, V. 209).

G. Catesbæi, Ait. On s'en sert dans le midi de l'Union, où elle remplace la gentiane jaune d'Europe, d'après Bigelow (qui la dit d'une amertume plus forte), en décoction dans la pneumonie, comme sudorifique et tonique. Sa teinture est usitée dans la dyspepsie, depuis deux gros jusqu'à une demi-once. Elle est utile dans tous les cas où les amers peuvent être employés (Coxe, *Americ. Dispens.*, 304).

G. Centaurium, L. Voyez *Chironia Centaurium*, Sm. (II, 238).

G. Chirayita, Roxb. Les racines de ce sous-arbrisseau sont employées de temps immémorial au Bengale, sous le nom de *chirayita*, *chiretta*, par les naturels, comme fébrifuges, toniques, stomachiques, en décoction, en infusion, à la dose d'une demi-once en deux fois dans la journée, ou en bol (Ainslie, *Mat. indica.* II, 373), parfois combinées avec celles du *Guilandina Bonducella*, L. (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XIX, 128). Le docteur Currie a cru lui reconnaître une action spéciale sur les organes abdominaux, surtout sur le foie ; car, pendant son usage, les selles sont plus bilieuses, le teint devient plus clair : aussi le donne-t-on dans les obstructions (*Oriental. herald*, novembre 1828). Les médecins indiens le prescrivent encore dans la phthisie pulmonaire, les scrofules, la consomption ; Addisson le vante dans les affections chroniques de l'estomac. Cette plante, dont nous devons la connaissance en Europe à M. Leschenault (1822), n'est pour nous que d'un intérêt historique, puisque nous ne l'avons pas assez abondamment pour nous en servir. Cependant on dit qu'on en possède assez en Angleterre pour la prescrire ; on l'y emploie contre la goutte. M. Guibourt a émis l'opinion, peu probable, que le *G. Chirayita* était le *Calamus aromaticus* des anciens (ou du moins une de ses variétés, ou une espèce du même genre), plante essentiellement odorante, tandis que celle-ci est inodore (voyez *Calamus*, II, 18, où il faudra lire que cette opinion a été combattue par M. Fée, et non par M. Guibourt

qui en est l'auteur). C'est peut-être sans plus de fondement qu'on a voulu transformer cette gentiane en un genre nouveau, sous le nom d'*Henricea* (*Bull. des sc. philos.*, 1825), au moins est-il certain que les caractères en sont mal énoncés; il eut fallu d'ailleurs trouver un autre nom, car celui de *Henricea* était déjà employé depuis 1817 pour un genre de la famille des Synanthérées. MM. Lassaigne et Boissel ont trouvé dans cette plante : 1° une matière amère d'un jaune foncé; 2° une matière colorante d'un jaune brunâtre; 3° une résine; 4° de la gomme; 5° de l'acide malique; 6° du malate de potasse; 7° des sels minéraux; 8° de la silice; 9° quelques traces de fer (*Journ. de pharm.*, VII, 283). Nous pouvons assurer, d'après notre propre expérience, que son amertume est au moins égale à celle de la gentiane jaune.

G. cruciata, L., gentiane croisette. Cette espèce indigène doit son nom à la position en croix de ses feuilles; elle est peu amère et à peu près inusitée, bien qu'elle soit signalée comme tonique et fébrifuge par les auteurs.

G. exaltata, L. Voy. *Lisianthus exaltatus*, Lam.

G. lutea, L., gentiane, gentiane jaune, grande gentiane (*Flore médicale*, IV, 181). Cette magnifique espèce, l'un des médicamens les plus célèbres de notre matière médicale indigène, habite les hautes montagnes de l'Europe, et descend jusque sur celles moins élevées, comme le sont celles de la Basse-Bourgogne où nous avons pu l'examiner. Ses tiges qui ont cinq ou six pieds de haut portent de grandes feuilles ovales marquées de lignes (qu'il ne faut pas confondre avec celles du *Veratrum album*, L., qui sont fort dangereuses), et des fleurs nombreuses, jaunes, disposées comme en verticilles terminaux. Elle est respectée des bestiaux à cause de son amertume.

Les racines, ou tiges souterraines, de cette plante (appelées *radix gentianæ rubræ*, dans les formulaires), seule partie usitée, sont longues, épaisses, inodores, surtout étant sèches, cylindriques, du volume du pouce et au delà, marquées de rides annulaires, brunes à l'extérieur, jaunâtres en dedans, spongieuses; leur saveur est très-amère, sans astringence. On tire les racines de gentiane du commerce de la Bourgogne, de l'Auvergne, de la Lorraine, etc. Elle se propage difficilement dans les jardins, parce que la plupart de ses semences sont stériles (Gilibert).

Les propriétés de cette racine sont dues à son principe amer qui est intense, franc, ce qui la rend désagréable à prendre. D'après les recherches de MM. Henri et Caventou, elle est composée, 1° d'un principe odorant fugace, sorte d'huile volatile; 2° d'un principe amer neutre, auquel la gentiane paraît devoir ses propriétés, jaune, cristallisable,

qu'ils ont désigné par le nom de *gentianin* (voyez *Gentianéine*); 3° d'une matière identique avec la glu; 4° d'une substance huileuse, verdâtre, fixe, plus soluble dans l'alcohol que la plupart des huiles grasses; 5° d'un acide libre organique, qui semble se rapprocher de l'acétique; 6° de sucre incristallisable; 7° de gomme très-visqueuse, analogue à la matière gommeuse du salep; 8° d'une matière colorante fauve; 9° de ligneux : point d'amidon, ni d'inuline (*Journal de pharm.*, VII, 73; *voy.* aussi *Journ. de pharm.*, V, 97, 110). L'extrait de cette racine est composé presque entièrement de gentianin, de la matière colorante, de sucre incristallisable et de la matière gommeuse. Son eau distillée recèle le principe odorant, volatil, et une cuillerée à bouche, peut causer des nausées et même une sorte d'ivresse, comme s'en est assuré M. Planche.

La gentiane est un médicament connu dès la plus haute antiquité, et qui figure dans la plupart des compositions que les Grecs et les Arabes nous ont laissées; elle est tonique, excitante, et son action se manifeste par une augmentation de la calorification, de la circulation, et surtout par celle du besoin d'alimentation. Il faut en modérer les doses, car elles pourraient causer du désordre dans le système digestif, tels que de la pesanteur, du malaise, des vomissemens, des évacuations alvines, etc., si elles étaient excessives.

Si nous parcourons les maladies où on fait usage de la gentiane, nous voyons d'abord l'inappétence, la dyspepsie, où elle est administrée avec succès lorsqu'elles tiennent à la langueur, à l'atonie du système digestif; elle redonne, en agissant sur la contractilité fibrillaire de l'estomac ou des intestins, plus de ton à ces organes, et fait cesser les embarras ou flux muqueux qu'on y observe, et souvent les états nerveux qui en sont la suite, tels que l'hypochondrie, la morosité, la cachexie, etc., etc.

Les fièvres intermittentes sont au nombre des affections que guérit la gentiane; ce qui a fait appeler plus d'une fois cette racine *quinquina indigène*. Elle doit être donnée alors à plus forte dose; on remarque que c'est contre les fièvres quotidiennes du printemps qu'elle est le plus efficace, sans doute à cause de leur nature muqueuse; cependant il paraît que c'est seulement par son action tonique qu'elle agit dans ce cas, et non par une vertu antipériodique, à la manière de l'écorce du Pérou; aussi, dans le cas de fièvres intermittentes graves, faut-il recourir à cette dernière. On doit s'en abstenir dans les fièvres où il existe quelques signes inflammatoires. Cullen a remarqué que la gentiane était plus efficace dans les fièvres si l'on y joignait une certaine quantité de noix de galle, de bistorte, etc., et même des aromates.

La gentiane entre dans toutes les formules anti-goutteuses, depuis l'éloge qu'en a fait Boërhaave dans cette maladie, en raison de son amertume; nous avons parlé, à l'article *Amers* (I, 230), de l'emploi de ces derniers pour prévenir le retour des accès de goutte. Elle fait la base de la *poudre du duc de Portland*, fameuse dans les fastes de la thérapeutique, contre cette maladie; mais discréditée par Cullen, qui n'en a pas retiré les avantages mentionnés par la plupart des auteurs. On l'associe avec l'aristoloche, l'écorce d'orange, etc. On lui a trouvé quelque ressemblance avec le *faux colombo*. Voyez *Cocculus palmatus*, DC. (II, 326), et *Frasera Waltheri*, Mich. Voyez aussi *Journ. de chim. méd.* 1826, p. 338.

L'amertume de la gentiane en fait encore un vermifuge des plus employés, moins même qu'il ne devrait l'être, si son amertume, qui répugne aux enfans, ne la rendait pas d'une administration difficile.

La tonicité que redonne la gentiane l'a fait prescrire avec succès dans l'atonie glandulaire, plus connue sous le nom vulgaire de *scrofules*, où Plenk lui a vu produire des avantages marqués. Elle entre dans tous les élixirs antiscrofuleux, surtout dans l'*élixir amer* de Peyrilhe, si usité naguère contre cette maladie: c'est par la même raison qu'on a conseillé cette racine dans les engorgemens des viscères qui surviennent à la suite des fièvres intermittentes, dans l'hydropisie, le rachitisme, la coxalgie, la chlorose, l'aménorrhée, lorsque ces affections dépendent (ce qui arrive fréquemment) de la débilité profonde des tissus, contre laquelle la gentiane est très-efficace.

La gentiane est fréquemment employée par les hippiatres contre la dyspepsie des chevaux, etc. La nature un peu spongieuse de la racine de gentiane l'a fait conseiller par Douglas comme corps dilatant, dans certains trajets fistuleux, pour élargir des conduits ou orifices rétrécis; c'est surtout pour dilater le canal de l'urètre des femmes affectées de la pierre qu'elle a été employée. On en fait aussi des pois à cautère.

Les principes sucrés et gommeux que contient cette racine développent, lorsqu'on la met en macération dans de l'eau chaude, un principe alcoolique dont on peut tirer parti. On distille effectivement l'eau dans laquelle cette racine a fermenté, et on en obtient une eau-de-vie dont on fait beaucoup d'usage dans la Suisse, le Tyrol, etc., quoiqu'elle conserve de l'amertume et une odeur un peu vireuse (*Bull. de pharm.*, V, 551).

La gentiane entre dans l'*eau générale*, la *décoction amère*, le *diascordium*, l'*opiat de Salomon*, la *thériaque*, le *mithridate*, l'*orviétan*, le *baume Oppodeldoch*, la *teinture de Whytte*, l'*élixir de Stoughton*, etc., et son extrait dans la *thériaque céleste*. On en fait un

sirop, un vin, une teinture, etc. En poudre, on la prescrit depuis un scrupule jusqu'à un gros; en infusion, on double cette dose; l'extrait se donne depuis quinze grains jusqu'à un demi-gros; le vin, depuis deux gros jusqu'à une once; et la teinture, depuis vingt jusqu'à soixante gouttes.

On emploie parfois, à la place du *G. lutea*, les *G. punctata*, L. et *G. biloba*, DC., qui en sont bien voisines, qui croissent dans les mêmes lieux et dont on fait aussi de l'alcool.

Weber (J.-A.). *Diss. de gentianâ;* præses J. D. Slevogt. Ienæ, 1720, in-4. — Froelich (J.-V). *Diss. de gentianâ.* Erlangæ, 1796, in-8.

G. macrophylla, Pall. Cette espèce est employée contre les exaltations cérébrales, le délire, l'insomnie, etc., par les habitans d'Irkutzk et du lac Baikal, d'après le témoignage du docteur Rehmann (*Nouv. journ. de méd.*, V, 209).

G. peruviana, Lam. Voyez *Chironia chilensis*, W. (II, 237).

G. Pneumonanthe, L. Cette plante se plaît dans nos prés marécageux, ce qui l'a fait désigner par l'épithète de *gentiane des marais*. En Russie on donne son infusion dans du lait contre les convulsions des enfans et des chiens, d'après Pallas (*Voyage*, I, 53).

G. purpurea, L. Espèce usitée en Norwège, où elle croît, ainsi qu'en Allemagne, à la place du *G. lutea*, dont elle est très-voisine, et qu'elle surpasse en amertume. On s'en sert aussi en Ecosse, où elle est appelée *cursute*, de son nom norwégien *skarsote*.

Hartmann (P.-E.). *Historia gentianæ naturalis et medica.* Francofurti ad Viadrum, 1774, in-4. — Marquis (A.-L.). Histoire naturelle et médicale des gentianes (thèse). Paris, 1810, in-4.

GENTIANA ALBA, off. Nom officinal du *Laserpitium latifolium*, L.
— MAJOR. Nom officinal du *Gentiana lutea*, L.
— MINOR. Nom officinal de la croisette, *Valantia cruciata*, L.
— NIGRA. Nom du *Selinum Cervaria*, Scop.
— RUBRA, off. Nom officinal du *Gentiana lutea*, L.
— VETERUM. Un des noms du *Gentiana lutea*, L.

GENTIANE, gentiane jaune, grande gentiane. V. *Gentiana lutea*, L.

GENTIANÉES. Famille naturelle de la tribu des dicotylédones, à étamines hypogynes, à corolle monopétale, qui renferme des plantes herbacées, à feuilles entières, opposées, à fleurs agréables à la vue, régulières, à capsule polysperme, qui croissent volontiers dans les bois ou les lieux herbeux; elles sont toutes inodores et de saveur amère. On les estime toniques, fébrifuges, stomachiques; le genre *Gentiana*, qui lui donne son nom, est celui qui contient le plus d'espèces usitées. L'une d'elles, le *Gentiana lutea*, est d'un emploi considérable partout où elle croît; mais on la remplace par d'autres congénères en Europe; dans les pays étrangers les plantes de cette familles sont absolument usitées de la même manière que nos espèces européennes, même par des nations qui n'ont pu savoir que nous nous servions de plantes semblables, tant leurs propriétés sont ana-

logues et positives. Les genres *Menyanthes, Lisianthus, Coutoubea, Chironia, Villarsia, Spigelia, Mitreola,* etc., sont usités en médecine.

Un principe sucré, qui se trouve dans la racine du *Gentiana lutea*, lequel existe probablement dans les espèces congénères, permet de la faire fermenter et d'en extraire de l'alcool. Un autre principe qu'on y a découvert est désigné sous le nom de *gentianéine.*

Gentianellis, off. Nom officinal du *Gentiana Amarella*, L.

Gentianoides. Feuillée figure sous ce nom une plante usitée à Buenos-Ayres contre les blessures, pilée et appliquée en cataplasme (*Plant. med.*, III, 21).

GENTIANÉINE, *gentianeina.* Nous avons donné jadis ce nom, préférable à ceux de *gentianin* ou de *gentianine*, au principe amer de la gentiane jaune (*Gentiana lutea*, L.), qui paraît se retrouver dans la petite centaurée (Moretti) et qui existe probablement dans beaucoup d'autres Gentianées. Signalé d'abord par M. Henry (*Journ. de pharm.*, t. V), il a été bien étudié depuis par ce même chimiste et par M. Caventou, qui ont fait connaître la manière de l'extraire de la racine de gentiane, au moyen de l'éther, de l'alcool, etc. (Voy. leur *mém.*, t. LXXIV du *Journ. général de méd.*; le *Dict. des Drogues*, le *Formulaire* de M. Magendie, etc.). Ce principe neutre, obtenu à l'état de pureté, est jaune, cristallin, sans odeur, d'une amertume aromatique de gentiane, très-soluble dans l'éther et l'alcool, peu soluble dans l'eau, froide surtout, susceptible de se sublimer en se décomposant en partie par la chaleur, de se combiner avec quelques bases salifiables, etc. Tout porte à croire qu'il est le principe médicamenteux de la racine de gentiane. Expérimenté par M. Magendie, il n'a manifesté aucune action vénéneuse. Comme il forme, associé à une matière colorante fauve, à du sucre incristallisable et de la gomme, la base de l'extrait de gentiane des pharmacies, dont on connaît l'action tonique et l'efficacité dans le traitement des scrofules, on a proposé d'en composer un *sirop*, en ajoutant seize grains de gentianéine à une livre de sirop de sucre ordinaire, et une *teinture* pour remplacer l'élixir de gentiane, en en mettant cinq grains par once d'alcool à 24°; mais l'expérience n'a pas encore prononcé sur les avantages que pourraient offrir ces nouveaux médicamens, et jusque là les présomptions nous semblent en faveur du simple extrait de gentiane. Voyez *Gentiana lutea*, L.

Gentis. Un des anciens noms de la gentiane.

Genziana. Nom italien de la gentiane, *Gentiana lutea*, L.

GEOFFROYA. Genre de la famille des Légumineuses, qui a été dédié à un célèbre médecin de ce nom; on en a séparé plusieurs espèces sous le nom d'*Andira* (Voyez, I, 287). Les *G. spinulosa*,

Mart., et *G. vermifuga,* Mart., sont employés comme anthelmintiques au Brésil, où ils croissent (*Journ. de chim. méd.*, VI, 203).

GEOFFROYA INERMIS. L. Voyez *Andira inermis*, Kunth (I, 287).
— JAMAICENSIS. Voyez *Andira jamaicensis* (I, 287).
— SURINAMENSIS. Voyez *Andira surinamensis*, DC. (I, 288).
GEOFFROYER. Un des noms de l'*Angelim*. Voyez *Andira*.
GEOLO. Un des noms italiens de l'hyèble, *Sambucus Ebulus*, L.
GEORGE (Saint). Voyez *Marcel de Crussol* (Saint).

GEORGE (Saint-). Source minérale froide que M. Fodéré (*Journ. compl.*, XXX, 307) dit être dans la ville même de Lyon (département du Rhône), et regardée à tort comme le produit de l'artifice du propriétaire. L'eau en est un peu louche, d'une saveur légèrement acidule et terreuse, et ne contient par pinte qu'un grain et demi de principes fixes, savoir: sulfates, carbonates, muriates de chaux et de magnésie; traces de fer; silice et matière organique.

GEORGE (Saint-) du Bièvre ou du Vièvre. Bourg de France (département de l'Eure) où Carrère (*Cat.*, 504) signale une source minérale froide, regardée dans le pays comme purgative.

GÉORGIE, en Asie. Voy. *Teflis*.

GÉORGIE (État de), dans l'Amérique du nord. M. Alibert (*Précis*, etc., 537) parle d'une source minérale, située auprès de la ville de Washington, dans le comté de Wiske, et qui a cela de remarquable, qu'elle s'échappe d'un tronc d'arbre de 4 à 5 pieds de longueur.

GEORGINA. Voyez *Dahlia* (II, 577).
GEOTRUPES. Genre d'insectes. Voyez *Scarabæus stercorarius*, L.
GEPLUEMDE ANJELIER. Nom hollandais de l'œillet, *Dianthus Caryophyllus*, L.
GER DZIKA. Nom polonais de l'oie sauvage, *Anas Anser*, L.
GERABIB. Nom arabe du corbeau, *Corvus Corax*, L.
GERANG. Sorte de palmier qui donne du sagou.

GÉRANIÉES. Famille naturelle dicotylédone, polypétale, à étamines hypogynes, qui ne renferme avec l'ancien genre *Geranium* de Linné, sous-divisé en plusieurs, qu'un petit nombre d'autres genres. Ses propriétés médicinales sont peu remarquables; la qualité astringente est celle qui y est la plus évidente, encore est-elle faible. La capucine, *Tropæolum majus*, L., qui est anti-scorbutique, en est détachée par quelques auteurs, ainsi que le genre *Oxalis*, pour former le type de deux familles nouvelles.

GÉRANIUM. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de la monadelphie décandrie. L'Héritier l'a divisé en trois genres, savoir : *Pelargonium*, espèces ligneuses qui croissent presque toutes au Cap de Bonne-Espérance, où les colons emploient les racines de celles qui l'ont charnue, comme astringentes dans la dysenterie, et que l'on cultive dans les jardins des curieux, à cause de la beauté de leurs fleurs; *Erodium* et *Geranium*, qui sont des plantes herbacées européennes, le plus souvent. Le *G.* (Erodium) *cicutarium*,

L. a une saveur amère et acide notable. Le *G.* (Pelargonium) *cucullatum*, L., est employé au Cap comme émollient, d'après Thunberg. Le *G. columbinum*, L.? pied de pigeon, est employé au Chili, d'après Feuillée, en décoction, pour appaiser les douleurs de dents et raffermir les gencives (*Plant. Medic.*, III, 21); chez nous on l'applique pilé sur les contusions. Il y a lieu de douter que cette herbe existe dans ce pays, où elle s'appelle *core core*, bien qu'il y vienne plusieurs plantes européennes. Le *G.* (Pelargonium) *hirtum*, Burm. est comestible, d'après Forskal; les Arabes mangent les tubercules qui poussent de sa racine, lesquels ont un goût acide et assez agréable; cette espèce ne paraît qu'une variété du *G. crassifolium*, Desf. Le *G. moschatum* L., a un principe astringent, uni à de l'arôme, ce qui l'a fait employer contre les flux séreux dans l'homme et les animaux, contre le calcul, etc. (De Candolle, *Essai*, 104). Le *G. maculatum* L., des états-unis, y est employé comme astringent interne et externe, d'après Chapmann et Bigelow; sa racine bouillie dans du lait est un excellent médicament dans le choléra des enfans. Les Indiens de l'ouest assurent que c'est le meilleur remède contre la syphilis; on se sert de sa décoction en injection dans la gonorrhée. Un morceau de sa racine, sur l'orifice d'un vaisseau veineux, arrête l'hémorrhagie (Coxe, *Amer. disp.*, 304). Le *G.* (Pelargonium) *odoratissimum* L., donne une huile volatile analogue à celle de rose; 35 onces de ses feuilles ont fourni à M. Recluz, pharmacien de Lyon, deux gros d'une sorte d'huile volatile, concrète, cristallisable (*Journ. de pharm.*, XIII, 287). Le *G. pratense*, L. qui croît chez nous, a absolument les propriétés du *G. moschatum*, cité plus haut. Pallas le dit vulnéraire (*Voyage*, V, 380), et Gmelin ajoute qu'en Sibérie on s'en sert contre les oppressions du cœur et de la poitrine (*Flora Sib.*, III, 274). Le *G. Robertianum*, L., herbe à Robert (*Flore médicale*, IV, F. 183), pousse partout sur les murs, entre les pierres, où ses tiges rougeâtres, enflées aux nœuds, ses feuilles palmées pinnatifides, ses pédoncules biflores, son calice velu à divisions aristées; ses pétales purpurins et ses capsules glabres le font reconnaître; son odeur est un peu fétide et sa saveur légèrement amère; on s'en sert comme astringent contre les maux de gorge, en gargarisme, à la dose d'une petite poignée dans une chopine d'eau; on le prescrit dans les hémorrhagies; on l'applique comme résolutif sur les tumeurs, sur l'engorgement des mamelles, l'œdème, etc.; on le dit utile contre les graviers, dans l'ictère, les fièvres intermittentes. Son suc chasse les punaises. On nomme parfois cette plante herbe à l'esquinancie. Le *G. sanguineum*, L., bec de grue sanguin, est à peu près dans le même cas que le précédent pour ses propriétés; il vient chez nous dans

les taillis des bois : tous les deux sont réputés vulnéraires. Enfin, le *G.* (Pelargonium) *spinosum*, L. est résineux, et on se sert de son bois au cap de Bonne-Espérance comme d'une torche ; il répand, en brûlant, une odeur agréable.

Hinderer (G.-C.). *Diss. de geranio robertiano.* Gissæ, 1774, in-4.

Geranos. Nom grec de la grue commune, *Ardea Grus*, L.

GÉRAUD (Saint-). Hameau de la Haute-Auvergne, près duquel, dans un bois, est une source froide et acidule. (Carrère, *Cat.* 471).

Gerbemyrtenstrauch. Un des noms allemands du galé, *Myrica Gale*, L.

Gerberbaum. Un des noms allemands du *Rhus Coriaria*, L.

Gerboa, ou mieux Jerboa. Voyez *Mus Sagitta*, L.

Geremma. Un des noms de l'écorce de *l'Acacia Jurema*, Mart., employée comme astringente au Brésil (*Bullet. des sc. médic.*, Férussac, XVI, 295). Suivant Gomès, ce nom appartient à son *Acacia* (*Inga*) *cochliocarpos ;* ce serait alors le *cortex brasiliensis.*

GEREZ, en Portugal, dans le Minho. Cette source thermale (50°), gazeuse, située à Guimarens, diffère par sa nature, dit M. Alibert (*Précis*, etc., 594), de toutes les eaux connues.

Gergyr. Nom arabe de la roquette, *Brassica Eruca*, L. (I, 662).

Gerille. Un des noms de la chanterelle, *Merulius Cantharellus*, L.

GERMAIN (Saint-). Village à 1/2 lieue de Montfaucon et 7 lieues de Nantes, près duquel du Boueix a indiqué une source froide ferrugineuse, appelée *des trois Lotos.* (Carrère, *Cat.*, 479).

GERMAIN (Saint-) en Laye. Petite ville à 5 lieues de Paris, près de laquelle, sur le coteau dit des *Terrasses*, est une source ferrugineuse, froide et légèrement acidule, peu usitée quoiqu'elle ait plusieurs fois été signalée à l'attention du public, que Chappon, de concert avec Fourcroy, en ait fait l'analyse, qu'enfin Vicq-d'Azyr ait fait sur elle un rapport favorable à la société royale de médecine, et qu'alors il en ait été formé des dépôts à Paris. Il n'y existe point d'établissement ; l'eau est reçue dans un bassin d'où elle se rend par des tuyaux dans d'autres. Elle contient par pinte : Sulfate de magnésie, 4 grains 2/3 ; muriate de magnésie, 1/5 ; carbonate de chaux, 2 ; c. de magnésie, 2/3 ; c. de fer, 2/3 ; gaz acide carbonique, 4 à 5. Chappon, qui a publié en 1787 (in-12), un mémoire sur son analyse et ses propriétés, la rapproche des eaux de Forges, de Spa, etc.

Germandrée. Un des noms du *Teucrium Chamædrys*, L.

— aquatique. *Teucrium Scordium*, L.

— bâtarde. *Veronica Teucrium*, L.

— d'eau. *Teucrium Scordium*, L.

— jaune. *Teucrium flavum*, L.

— maritime. *Teucrium Marum*, L.

Germanica. Un des noms de la berce, *Heracleum Sphondylium*, L.

Germano (San). Voyez *Agnano* (I, 112).

GERMÈTE en Westphalie. Il y existe des eaux minérales peu importantes, signalées par E. Osann (V. l'article *Prusse*).

Gérofle ou mieux Girofle. Voyez *Caryophyllus aromaticus*, L. (II 119).

GÉRONA, en Catalogne. Il y existe des eaux minérales usitées en boisson (Ballano, *Dicc. de med. y cir.*, I, Madrid, 1815, in-4°).

Gérousse. Synonyme de *jarousse*.

Gerst, Gerste. Noms hollandais et allemand de l'orge, *Hordeum vulgare*, L.

Gerstenkaupe. Un des noms allemands de l'*Orge mondé*.

Gerstenmalz. Nom allemand du *malt*.

Gertenkoervel. Un des noms allemands du cerfeuil, *Chærophyllum sativum*, L.

Gertwurz. Un des noms allemands de l'aurone, *Artemisia Abrotanum*, L.

GERVAIS (Saint-), en Savoie, à 2 lieues de Sallenche, au pied des glacis de Chamouni. M. Gonthard y a découvert assez récemment des sources thermales (35° R.) admirablement situées, déjà très-fréquentées (de mai à octobre), et où se trouve un bel établissement de bains, de douches et de vapeurs. Les médecins de Genève vantent ces eaux, comme succédanées de celles de Bourbonne et de Balaruc, contre les maladies de la peau, les rhumatismes, les paralysies, les engorgemens chroniques des viscères, certaines névralgies, les catarrhes chroniques, etc. On les prend en bain ou en boisson (3 verres à 2 pintes, quelquefois mêlées au lait); elles purgent à la dose de 5 à 6 verres. M. Alibert (*Précis*, etc., 143) en fait le plus grand éloge. L'analyse faite à la source en 1817 par MM. Pictet, Tingry, de la Rive et Broissier a donné, pour 32 onces : sulfate de chaux, mêlé de 1/7e de carbonate de chaux, 22 grains, 64; s. de soude, 40, 32; muriate de soude, 19, 76; muriate de magnésie, 6, 56; pétrole, 1/13; acide carbonique, 1, 60. (Les sels sont évalués à l'état sec).

Matthey. Des bains de Saint-Gervais, près du Mont-Blanc, et de leurs vertus médicinales dans les maladies chroniques. Genève, 1819, in-8, fig.

Gervao. Nom brésilien du *Verbena jamaicensis*, L.

— (faux.) Nom brésilien du *Verbena Pseudo-Gervao*, St-Hil.

— do mato. Nom brésilien du *Lantana Pseudo-Thea*, St-Hil.

Gerzeau. Un des noms de l'*Agrostemma Githago*, L.

Gesar. Nom arabe de la *carote* et du *panais*.

Geschalte Gerste. Un des noms allemands de l'orge mondé. V. *Hordeum vulgare*, L.

GESCHENEN, dans le Valais. Il y existe une source sulfureuse, citée par M. Payen dans sa thèse sur les eaux minérales de Louesche.

Gesen. Nom bohême du frêne, *Fraxinus excelsior*, L.

Gésier. Estomac proprement dit des oiseaux. Voyez l'article *Phasianus Gallus*, L.

Gesnera. Feuillée figure une plante qu'il rapporte à ce genre, de la famille des Campanulacées, et que les naturels du Chili emploient comme purgation dans la syphilis, etc. (*Plant. med.*, III, 22.)

Gesse. Nom du genre *Lathyrus*, et surtout du *L. sativus*, L.

— cultivée. *Lathyrus sativus*, L

— tubéreuse. Nom du *Lathyrus tuberosus*, L.

Gesskowa Palice. Un des noms bohêmes de la stramoine, *Datura Stramonium*, L.

Getappel. Un des noms suédois du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.

Getporss. Un des noms suédois du *Ledum palustre*, L.

Getté. Nom que porte au Sénégal l'*Arachis hypogæa*, L.

GEUM. Genre de la famille des Rosacées, de l'icosandrie poly-

gynie, dont le nom vient de γευω, donner bon goût, de l'odeur de girofle, etc. qu'offre la racine de l'espèce vulgaire; ce qui l'a fait appeler *caryophyllata* dans les officines.

G. canadense, L. D'après un mémoire du colonel Reaady, cette plante paraît être un excellent tonique, particulièrement utile dans la diarrhée des enfans, lors même qu'elle a résisté à d'autres traitemens (*Mém. de la soc. méd. bot.* de Londres, 1825).

G. coccineum, Sibt. Cette plante croît au Chili (où on la nomme *quellgon*); elle a été retrouvée en Grèce; on la cultive dans les jardins pour la beauté de ses fleurs. Feuillée dit que la décoction est dépurative et résolutive, et que les Indiennes s'en servent lorsqu'elles ne sont pas réglées (*Chili*, II, p. 736, f. 27).

G. rivale, L., benoîte aquatique. Depuis 1768 on a introduit en médecine l'usage de la racine de cette espèce, qui croît dans le nord de l'Europe et sur ses hautes montagnes, et dans l'Amérique septentrionale; sa racine est inodore, et sa pulpe est blanche. Cependant on l'a préconisée comme aussi utile dans les fièvres intermittentes, plus même que la suivante. Kalm dit que les habitans de l'Union lui donnent la préférence sur le quinquina. Le fait est qu'elle est moins active que le *G. urbanum*, L., et qu'elle doit avoir moins de propriétés que lui. Du reste, on lui attribuait presque les mêmes (Bergius, *Mat. méd.*, I, 447).

G. urbanum, L., benoîte, galiote, recise (*Flore méd.*, II, f. 64). Le nom spécifique latin de cette plante vivace, très-vulgaire chez nous, vient sans doute de ce qu'on l'observe dans les lieux ombragés, agréables; le nom français dérive d'*herba benedicta*, qu'elle portait autrefois, ou, suivant d'autres, de ce qu'elle est dédiée à Saint-Benoît. C'est une plante à tige simple, haute d'un à deux pieds, dont les feuilles radicales sont pinnées, à folioles inégales, lobées, confluentes, dentées, pubescentes; ses fleurs jaunes, dressées, ont un calice à dix divisions, une corolle de cinq pétales, des semences hispides, terminées par une arête genouillée, rougeâtre, accrochante. La racine est courte, arrondie, chevelue; sa pulpe, violette, est d'une odeur de girofle étant fraîche, à tel point qu'on prétend qu'elle pourrait le remplacer, mais cet arôme se perd par la dessiccation; sa saveur est amère, mêlée d'un peu d'âpreté. Pour qu'elle ait toutes ses propriétés, il faut la récolter dans un terrain sec, depuis avril jusqu'à la fin de mai, la sécher lentement et la conserver à l'abri du soleil dans un lieu frais. Valmont de Bomare prétend que la benoîte, qui est inodore, est enivrante si on tient ses fleurs dans un appartement fermé. Il ne paraît pas que les Grecs aient employé cette plante, bien quelle vienne dans leur pays. Pline a connu les propriétés odorantes et médicales de

la racine de benoîte (*Lib.*, XXVI, c. 7); il la dit propre à débarrasser l'estomac de ses levains. C'est effectivement son action tonique et stimulante sur le canal intestinal qui est le plus anciennement connue, et Rai est le premier parmi les modernes qui l'ait signalée comme utile dans les diarrhées chroniques, les dysenteries de même nature, les coliques venteuses, ce qu'elle fait en fortifiant le canal digestif. On l'a vue résoudre des engorgemens des viscères intestinaux, et le docteur Bouteille a guéri un engorgement rebelle de la rate, suite de fièvre intermittente, par l'usage de la benoîte à la dose de deux à trois gros par jour en décoction, aidé d'un régime convenable (*Biblioth. médic.*, XIII, 89). La racine de benoîte a été conseillée, à cause de son astringence, dans l'hémorrhagie, l'hémoptysie, la métrorrhagie non active, les pertes de semence. M. De Jussieu assure avoir vu cette plante être utile dans les maladies de matrice, employée en injection par le vagin. Hoffmann et Vanderlinden lui attribuent les mêmes propriétés qu'au sassafras. C'est sans nul doute par son action tonique que la benoîte agit dans les affections nerveuses où elle a été donnée; ainsi on l'a prescrite dans l'asthme, la dyspnée, la coqueluche, la chorée, etc. M. le docteur Maugras a guéri une jeune fille atteinte de cette dernière affection par l'usage du vin de benoîte, à la dose de quatre cuillerées à bouche, en quatre fois, chaque jour (*Journ. des sc. méd.*, XLIII, 125).

La principale propriété qu'on a attribuée à la racine de benoîte est de guérir les fièvres intermittentes; on l'a comparée sous ce rapport au quinquina. Buchan, Weber et Lœfler l'ont même déclarée supérieure à l'écorce du Pérou; c'est Buchhave surtout qui l'a préconisée, sous ce rapport, dans l'ouvrage qu'il publia en 1781 sur cette plante, bien que plusieurs années avant on en eût déjà fait usage comme fébrifuge dans le nord de l'Europe. A son instigation un grand nombre de praticiens, tels que Haller, Stoll, Will, Kunz, Dalberg, Lorantz, Frank, Werbert, etc., la mirent en pratique; Cullen éleva avec Ackermann, Brandelius, Anjou, etc., des doutes sur cette propriété, et le très-sceptique Chaumeton cite même un cas où elle fut plus nuisible qu'utile, dans l'article de la *Flore médicale* qu'il a consacré à cette plante. Aujourd'hui l'emploi de sa racine est à peu près nul comme fébrifuge, ce qui peut tenir autant à l'abondance du quinquina qu'à l'inefficacité du *Geum*. Cependant il paraît hors de doute que, dans les fièvres intermittentes simples, cette racine est efficace. M. le docteur Leroi, qui l'a donnée à quarante malades, a vu vingt-sept sujets guéris le dixième jour; au bout de six semaines tous le furent parfaitement; il employait une once de racine pour les fièvres quotidiennes et tierces, et deux onces pour les quartes,

mais il continuait l'usage de la racine après la guérison comme on le fait pour le quinquina (*Bull. de l'école de méd. de Paris*, 1806, p. 20).

L'examen chimique et comparatif de cette racine, mais sans désignation des résultats, a été fait par Bouillon Lagrange, qui a cru y trouver les principes du quinquina, dont l'analyse, à cette époque, était peu avancée (*Annales de chimie*, LIV, 287). MM. Mélandri et Moretti ont trouvé dans deux onces de racine en poudre : extractif 273 grains ; tannin 118 grains ; acide gallique 48 grains ; résine 28 grains ; muriate de potasse 5 grains ; ligneux 603 grains ; huile volatile, eau et perte 116 grains (*Bulletin de pharmacie*, II, 358). M. Trommsdorff y a trouvé sur mille parties : 0,39 d'huile volatile ; 40,00 de résine ; 410,00 de tannin ; 92,00 d'adraganthine ; 158,00 de matière gommeuse ; 300,00 de ligneux avec une trace de soufre. Ce chimiste ne croit pas que la vertu de cette racine réside dans l'huile volatile, mais plutôt dans les principes astringens que l'extrait aqueux et la teinture alcoolique présentent. Il ajoute que la poudre, qui contient un tiers de ligneux, est moins efficace que les autres préparations (*Journ. de pharm.*, V, 310).

La dose de la benoîte est d'un demi-gros à un gros, deux à quatre fois par jour, soit mélangée avec du miel en opiat, soit en bol ; la décoction, faite dans les mêmes proportions se donne par cuillerée à bouche ou par tasse, suivant qu'elle est ou rapprochée ou étendue. On mêle parfois la racine de benoîte avec l'écorce de saule, ou celle de châtaignier, pour en faire une sorte de quinquina artificiel, conseillé par le docteur Molwitz (*Biblioth. méd.*, XXXV, 386). Nous observerons que, donnée à dose trop forte, la benoîte cause des nausées, des vomissemens, etc. Elle entre dans l'*eau générale*, l'*eau thériacale*, etc.

Les jeunes feuilles de benoîte, plante qui est un bon fourrage, se mangent en salade dans quelques cantons ; la racine est bonne pour tanner les cuirs ; on peut la substituer au houblon pour la fabrication de la bière ; on en retire une couleur mordoré, et de la plante entière une couleur noisette. Brugmans a trouvé sur cette racine une sorte de cochenille, analogue à celle de Pologne.

Buchhave (R.). *Observ. circa radicis gei urbani, etc.*, Hafniæ, 1781, figure (traduit en allemand, par Tode. Copenhague, 1782 ; deuxième édition, 1784). — *Id. De gei utilitate in febribus intermitt., etc.* Hafniæ, 1786, in-8. — Anjou (F.). *Diss. de radice caryophyllatæ vulgaris officicinarum*, etc. Gottingæ, 1783, in-4. — Weber (G.-H.). *De nonnullorum febrifugorum virtute, et specialim gei urbani radicis efficacia.* Resp. Koch. Kiloniæ, 1784, in-4. — Vassy (J.-R.). *Diss. de viribus gei urbani. etc.* Lugduni Batavorum, 1799, in-4. — Linderholm (M.-G.). *De geo urbano, Diss. botan. medica;* præs. Thunberg. Upsaliæ, 1827, in-4.

Geusadea, Geusadou. Noms arabes de la châtaigne.

GÉVAUDAN. Ancienne province de France, peu riche en eaux minérales. Voy. *Bagnols*, *Florac*, *Ispanhac*, *Mazel*, *Quessac*.

Blanquet (S.). Examen de la nature et des vertus des eaux min. du Gévaudan. Mende, 1768, in-8.

Gevingerd panik. Nom hollandais du Paspalum Dactylum, Lamarck.

Gevlaktkalfwel. Nom hollandais du Gouet, *Arum maculatum*, L.

Gevlakte scheerling. Nom hollandais de la grande Cigüe, *Conium maculatum*, L.

Gevuin. *Gevuina* (Quadria) *Avellana*, Mol. Arbre du Chili, de la famille des Protéacées, de la tétrandrie monogynie, qui a des fruits dont l'amande se mange comme celle des noisettes, ce qui lui a valu son nom spécifique (Molina, *Chili*, 158).

Gewla, Goeula. Noms que portent dans l'Inde de petites semences brunes, semblables à celles de la Coriandre, qui ont un goût agréable, aromatique et mucilagineux. On les considère comme cordiales et stomachiques; et on les prescrit en poudre à la dose d'une demi-pagode (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 111).

Gewoon longekruid. Nom hollandais de la pulmonaire, *Pulmonaria officinalis*, L.

Gewoone kamperfolie. Nom hollandais du *Lonicera Periclymenum*, L.

— salade. Un des noms hollandais de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

— santorie. Nom hollandais de la grande Centaurée, *Centaurea Centaurium*, L.

— vygplant. Nom hollandais du *Cactus Opuntia*, L.

Gewurz kalmus Magen wurz kalmus. Un des noms allemands de l'*Acorus Calamus*, L.

Gewurz nelken, Gewirz naegelein. Noms allemands des *clous de girofle*.

GEX, en Suisse, canton de Vaud. Il y existe deux sources sulfureuses, qui ont été analysées par M. Mercanton (*Arch. génér. de méd.*, VI, 305). Celle des *isles* lui a donné : sulfate de chaux 905; s. de magnésie 199; s. de soude 103,5; carbonate de chaux 162; c. de magnésie des traces; muriate de magnésie 3; m. de soude 18; hydrogène sulfuré 16,66; acide carbonique 73,40; de la glairine. Celle des *mines* contient : sulfate de chaux 20; s. de soude 492; carbonate de chaux 252; c. de magnésie, quelques traces; muriate de soude 23,15; hydrogène sulfuré 54; acide carbonique 52.

GEYZER en Islande. Eau thermale légèrement sulfureuse, où J. Black (*Ann. de Chimie*, XVII, 13) a trouvé par kilogramme, outre un peu de gaz sulfureux : alcali minéral caustique 0,095; terre argileuse 0,048; terre silicée 0,540; sel commun 0,246; sel de glauber sec 0,146. Voy. dans la *Bibl. britan.*, publiée à Genève (LVII, 173), l'extrait du *Jour. d'un tour en Islande*, de W. Jackson Hooker (1811, in-8, en anglais, *non publié*), sur les *sources bouillantes du Geyzer*.

Gez. On donne ce nom dans l'Inde à une sorte de manne ou produit sucré; on ne dit pas quel végétal secrète ce suc, que quelques auteurs prétendent y être déposé par des pucerons (*Journ. de Pharm.*, IX, 328).

Ghadwa tscha dud. Nom étranger du *lait d'ánesse*. V. *Lait*.

Ghainouk. Nom calmouck du *Yak*, espèce de bœuf, suivant Gmelin et Pallas.

Ghandiroba. Synonyme de Nhandiroba, *Feuillea cordifolia*, L. (III, 250).

Gharaf. Nom arabe du cornouiller sanguin, *Cornus sanguinea*, L.

Gharghafti. Nom égyptien de l'orme, *Ulmus campestris*, L.

Ghayka dud. Nom Dukhanais du *Lait de vache*. V. *Lait*.

Ghazell. Nom arabe de la *Gazelle*, suivant l'orthographe égyptienne.

Ghée. Voyez *Majum*.

Ghendagum. Nom tellingou du *soufre*.

Ghiamaia, Ghiamala. Noms de la girafe *Camelopardalis Girafe*, L., dans quelques auteurs.

Ghiandaia. Nom de la pie, *Corvus Pica*, L., en Sardaigne, selon Cetti.

Ghilarmenie. Nom hindou et persan du *bol d'Arménie*.

Ghireau pescaire. Nom languedocien du héron commun. Voy. *Ardea*.

Ghitta gemoco. Un des noms de la Gomme gutte, *Stalagmites cambogioides*, Murr.

Ghodapara. Nom du *Dillenia speciosa*, L, à Ceylan.

Ghodhaka dura. Nom du *Strychnos Nux vomica*, L., à Ceylan.

Gholak. Un des noms arabes de l'*Euphorbe*.

Ghonkaduru. Nom du *Cerbera Manghas*, L., à Ceylan.

Ghoraka. Nom du *Stalagmites cambogioides*, Murr., à Ceylan.

Giacotin. Oiseau de l'île Sainte-Catherine, que Frézier assimile au faisan, quoique bien moins délicat.

Giadde. Nom suédois du brochet, *Esox Lucius*, L.

Giade. Un des noms arabes du *Teucrium Polium*, L.

Giam-bo. Nom chinois de l'*Eugenia Jambos*, L.

Gianzi. Nom arabe du noyer, *Juglans regia*, L.

Giargia. Un des noms italiens du *Galega*.

Giasino. Un des noms italiens du Myrtille, *Vaccinium Myrtillus*, L.

Giausir. Un des noms arabes de l'*Heracleum Panaces*, L.

Giavardo. Nom du *Scrofularia canina*, L., à Vérone.

Gibier. En bromatologie on donne ce nom aux animaux sauvages bons à manger, qu'attaquent ordinairement les chasseurs; tels sont surtout le *chevreuil*, le *cerf*, le *daim*, le *lièvre*, parmi les quadrupèdes; les *outardes*, les *canards*, les *perdrix*, les *bécasses* et *bécassines*, parmi les oiseaux : tous sont des alimens très-substantiels, très-riches en principes alibiles, en osmazôme, très-restaurans, et qui conviennent particulièrement aux hommes adonnés à de violens exercices, tels que les chasseurs eux-mêmes. Mais pour les estomacs affaiblis ou délicats, le gibier est échauffant, stimulant, nuisible. Son usage continu peut même produire promptement, dit-on, des fièvres graves, ce qu'on n'observe point cependant chez les peuples chasseurs.

Giboos. Un des noms japonais de l'*Hemerocallis japonica*, L.

Gicaro, gichero. Noms italiens du Gouet, *Arum maculatum*, L.

Gichtbeere. Un des noms allemands du cassis, *Ribes nigrum*, L.

Gichtrose. Un des noms allemands de la Pivoine, *Pæonia officinalis*, L.

Gichtrube. Un des noms allemands de la Bryone, *Bryonia alba*, L.

Gichtwurzzaunrebe. Un des noms allemands de la Bryone, *Bryonia alba*, L.

Giclet. Un des noms du concombre sauvage, *Momordica Elaterium*, L.

Gidda. Variété de *gomme arabique*.

Giegen. Nom turc du gros-bec, *Loxia Coccothraustes*, L., suivant Sonnini.

Gien. Nom arabe de l'*Inula odora*, L.

Giennen voext. Nom danois du *Buplevrum rotundifolium*, L.

Giesshubel, en Bohême, à sept lieues de Carlsbad. Il y existe des eaux minérales acidules.

Damm (F.) et Mitterbacher (B.). Analyse des eaux acidules de Giesshubel, etc. (en allemand.) Vienne, 1798, in-8.

Giffliger Lattich. Un des noms allemands de la laitue vireuse, *Lactuca virosa*, L.

Giftbaum. Un des noms allemands des *Rhus Toxicodendrum* et *radicans*, L.

Giftheil. L'un des noms allemands de l'aconit Anthore, *Aconitum Anthora*, L.
Giftiger hahnenfuss. Un des noms allemands du *Ranunculus sceleratus*, L.
Giftsumach. Un des noms allemands des *Rhus Toxicodendrum* et *radicans*, L.
Gigantea. Un des noms du topinambour, *Helianthus tuberosus*, L.
Gigartina helminthocorton, Lamx. Un des noms scientifiques de la *mousse de Corse*. Voyez ce nom.
Gigarum, Gicherum. Noms toscans du Gouet, *Arum maculatum*, L.
Gigenia. Synonyme de grive, dans Aldrovande. Voy. *Turdus*.
Gigeri. Un des noms indiens du *Sesame*; on le donne aussi au marc de l'*Arachis*?
Giglio. Un des noms italiens du lis blanc, *Lilium candidum*, L.
Giglio celeste azurro, nom italien de l'*Iris germanica*, L.
Gihunkahir. Nom hindou de l'*Amidon*.
Gil sifid. Nom persan de la *craie*, variété de sous-carbonate de chaux.
Gilaraka. Nom tellingou du cumin, *Cuminum Cyminum*, L.
Gilarum. Ancien nom gaulois du Serpollet, *Thymus Serpyllum*, L.
Gilban. Nom arabe de la gesse, *Lathyrus sativus*, L.
Gilbe. Un des noms français du *Genista tinctoria*, L.
Gilead (baume de). Un des noms du baume de la Mecque, *Amyris gileadensis*, L. (I, 269).
— (Faux). Un des noms du baume de Canada, *Abies balsamea*, Mill. Voyez *Térébenthine*.
Gilguero. Nom espagnol du chardonneret commun, *Fringilla Carduelis*, L.
Gilhot (Eaux min. de). Voyez *Gillau*.
Gilingis. Nom du fruit du baobab, *Adansonia digitata*, L., en Nubie (I, 72).
Gilla. Résidu de la calcination du sulfate de fer impur. Voy. *Fer* (III, 234).
— Paracelsi, Theophrasti, Vitrioli. Anciens noms du sulfate de zinc.

GILLAU ou GILHOT. Village du haut Vivarais, où Carrère (*Cat.*, 521) indique une source minérale froide.

Gillenia trifoliata. Moench. Voyez *Spiræa trifoliata*, L.
Gillon. Un des noms français du gui, *Viscum album*, L.
Gillonière. Un des noms vulgaires de la grive draine, *Turdus viscivorus*, L.
Gillwerwurzel. Un des noms allemands de la *Zédoaire*.
Gilt charre. Nom anglais du *Salmo Carpio*, L.
— Head, Gilt poll. Noms anglais de la Daurade, *Sparus Aurata*, L.
Gimell. Nom du chameau, *Camelus bactrianus*, L., en arabe moderne.
Gimri. Nom arabe de la tourterelle, *Columba Turtur*, L.
Gin. Nom anglais de l'alcool de Genièvre, *Juniperus communis*, L.
Ginac ostropes. Un des noms bohêmes du Chardon Marie, *Carduus marianus*, L.
Gindsche. Nom java du chanvre, *Cannabis indica*, L.
Ginebre, Ginepro. Noms espagnol et italien du génevrier, *Juniperus communis*, L.
Ginestra de' tintori. Nom italien du *Genista tinctoria*, L.
Ginge. Un des noms indiens de l'*Abrus præcatorius*, L.
Gingeli, Gingili. Noms du *Sésame*.
Gingembre. *Zingiber officinale*, Roscoë (*Amomum Zingiber*, L.). Voy. *Zingiber*.
— Blanc. Variété plus blanche du *gingembre*.
— Noir. C'est le gingembre ordinaire.
Ginger. Nom anglais du *Zingiber officinale*, Rosc.
Ginggiolo. Nom italien du *Zizyphus sativus*, DC.
Gingi. Nom malais du chanvre, *Cannabis indica*, L.
Gingibil. Nom arabe du gingembre, *Zingiber officinale*, Rosc.

Gingidium. Dioscoride (*lib.* II, *c.* 30) parle d'une plante de ce nom, dont la racine était comestible, fort bonne à l'estomac et à la vessie. Linné a cru reconnaître dans le peu qu'il en dit, l'Ombellifère qu'il nomma *Daucus Gingidium*.

Gingilie. Un des noms indiens du Sésame, *Sesamum orientale*, L.

Gingoule. Un des noms de la chanterelle, *Merulius Cantharellus*, L.

Ginkgo (*Salisburia*) biloba, L. Arbre du Japon, que Kœmpfer a fait connaître, mais qui a d'abord été fort rare chez nous, de manière que son prix resta élevé, ce qui le fit appeler l'*arbre aux quarante écus;* il appartient à la famille des Conifères et à la diœcie polyandrie; ses feuilles cunéiformes ont leur sommet bifide et comme rongé. On le cultive depuis le milieu du siècle dernier dans les jardins pour la singularité de son feuillage. Son fruit contient un acide, que M. Peschier a désigné sous le nom de *ginkgoïque* (*Bibl. univ. brit.*, VII, 25, et XVII, 153), et des amandes comestibles au Japon, ainsi que sont celles de plusieurs de nos pins; on les mange comme des châtaignes.

Ginochietto. Nom italien du sceau de Salomon, *Convallaria Polygonatum*, L.

GINOLLES. Village de France à 1/2 lieue de Quillau et 3 lieues S. O. d'Aleth (Aude), près duquel sont trois sources thermales (20° R.) où Soulère, cité par Carrère (*Cat.* 493), a trouvé du sulfate de soude.

Ginoria americana, L. Plante du Mexique, de la famille des Salicaires, de la dodécandrie monogynie, dont le suc exprimé, à la dose de quatre onces, excite violemment les sueurs, les urines et les selles; d'après MM. Sessé et Mocino, elle est employée dans ce pays, où elle porte le nom de *hanchiuol*, dans les affections syphilitiques, qu'elle guérit avec une grande rapidité (De Candolle, *Essai*, etc., 147).

Ginousèle. Nom languedocien de l'*Euphorbia Lathyris*, L.

Ginsao. Nom portugais du Genseng, *Panax Quinquefolium*, L.

Ginzeng. Un des noms allemands du Ginseng, *Panax Quinquefolium*, L.

Giogeblomster. Un des noms danois du cresson des prés, *Cardamine pratensis*, L.

Giogeurt, Giogemad. Noms danois de l'alleluia, *Oxalis Acetosella*, L.

Gioglio, Giol. Noms italien et languedocien de l'ivraie, *Lolium temulentum*, L.

Gioja. Nom du coracias, *Corvus Monedula*, L., à Turin.

Giolet. Un des noms français du concombre sauvage, *Momordica Elaterium*, L.

Gionsoekblomme. Un des noms danois de l'arnica, *Arnica montana*, L.

Giovani (San). Voy. *Lucques* (Eaux min. de).

Girafe. Voy. *Camelopardalis Girafe*, L. (II, 42).

Girandets, Girandolles, Girolles. Noms vulgaires de la chanterelle, *Merulius Cantharellus*, L.

Girard-roussin. Un des noms de l'*Asarum europæum*, L.

Girasol. Variété de quartz laiteux, portée jadis en amulette comme hypnotique.

— Synonyme de tournesol, *Heliotropium europæum*, L.

— tuberoso. Nom italien du topinambour, *Helianthus tuberosus*, L.

Girasolo brasil. Nom portugais du topinambour, *Helianthus tuberosus*, L.

Giraumon. Nom d'une variété de potiron, *Cucurbita Pepo*, L. (II, 493).

Girawecz. Nom illyrien de la grive mauvis, *Turdus iliacus*, L.

Girdigan. Un des noms persans du noyer *Juglans regia*, L.

Gireele, Gixerle. Noms de la grive mauvis, *Turdus iliacus*, L., en Suisse.

Girgilim. Synonyme de Gangila, *Sesamum orientale*, L.

Girnaffa. Nom arabe de la girafe, *Camelopardalis Girafe*, L.

Girofle. Fleur non épanouie du giroflier, *Caryophyllus aromaticus*, L. (II, 119).

— de rio-de-janeire. Nom du *Myrthus Pseudo-Caryophyllus*, Gomès. Voy. aussi *Calyptranthes* (II, 37).

— royal. Variété du girofle, plus estimée.

Giroflée. *Cheiranthus annuus*, L.

— jaune. *Cheiranthus Cheiri*, L.

— de mer. Nom vulgaire d'un polype du genre *Eschara*.

Girole. Voyez *Gyrole*.

Giron. Un des noms du gouet, *Arum maculatum*, L.

Girouflada. Un des noms de l'œillet, *Dianthus Caryophyllus*, L., en Languedoc.

Girouille. Nom de la carotte, *Daucus Carota*, L., en Provence.

Gis. Nom de la prêle, *Equisetum arvense*, L., dans Dioscoride.

Gist schan. Nom du chevreuil, *Cervus Capreolus*, L.

Gith. Ancien nom de la nigelle, *Nigella sativa*, L.; le gith sauvage ou bâtard est le *N. arvensis*, L.

Githago. Un des noms de l'*Agrostemma Githago*, L.

Gitrocel prostrednj neb ssiroki. Nom bohême du *Plantago media*, L.

Gitta-gambeer. Un des noms africains du *Kino*. Voyez ce mot.

Giuggioles. Nom italien des jujubes, *Zizyphus sativa*, Desf.

Giuggiolina. Nom italien du sésame, *Sesamum orientale*, L.

Giula. Nom italien de l'*Achillea Ageratum*, L.

Giumez, Gjvmez. Noms arabes du *Ficus Sycomorus*, L. (III, 257).

Giusquiamo. Nom italien de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L.

Givosditschka. Nom russe des *clous de girofle*.

Gjoek. Non suédois du coucou, *Cuculus canorus*, L.

Gkendaga travagum. Nom tamoul de l'*acide sulfurique*.

Glace. Eau à l'état solide, état qu'elle prend à zéro du thermomètre de Réaumur; elle est employée en médecine comme *réfrigérant*. *Voy.* ce mot et l'article *Eau*.

Glaciale. Nom du *Mesembrianthemum glaciale*, L.

Glacies mariæ vulgaris. Ancien nom latin du *sulfate de chaux* cristallisé.

Glada. Nom suédois du milan, *Falco Milvus*, L.

GLADIOLUS. Genre de la famille des Iridées, de la triandrie monogynie. Le *G. communis*, L. glaïeul, est originaire du midi de l'Europe, et cultivé dans les jardins pour la beauté de ses fleurs rouges et en épi; son ognon, qui a le volume d'une petite noix, est présenté comme spécifique contre les scrofules par Zapata; pilés, on les applique sur les tumeurs de cette nature. On peut en extraire une fécule nutritive, et les cochons les recherchent avec avidité. On mange au cap de Bonne-Espérance les tubercules du *G. plicatus*, dont les singes sont très-friands (Thunberg, *Voyage*, I, 318). Il ne faut pas confondre avec le *Gladiolus communis* une autre plante qu'on appelle aussi glaïeul, *l'Iris germanica*, L., la flambe, qui a des racines fibreuses très-courtes, odorantes, comme on le fait dans quelques ouvrages, notamment dans le *Diction. des drogues*, tom. 3, pag. 12.

Gladiolus coeruleus. Nom officinal de l'*Iris germanica*, L.

— luteus. Un des noms officinaux de l'*Iris Pseudo-Acorus*, L.

Gladius. Ancien nom de l'espadon, *Xiphias Gladius*, L.

Gladzaagige wilde kerwell. Nom hollandais du *Chærophyllum sylvestre*, L.

Glaente. Nom du milan, *Falco Milvus*, L., en Danemarck.

GLAIADINE ou mieux gliadine. L'un des deux principes composans du gluten, qui lui doit ses propriétés élastiques, suivant M. Taddei, et d'où on le retire au moyen de l'alcool et de l'éther (Extrait, *Journ. de pharm.*, V, 565). Einhoff (*Journ. de Gehlen*, VI, 126)

a proposé de l'extraire par un moyen fort simple, des pois, des lentilles ou des fèves. Cette substance, en lames minces, fragiles, d'un jaune paille, offre une odeur miellée, une saveur douceâtre et aromatique; elle est insoluble dans l'eau et l'éther, soluble dans l'alcool chaud, les alcalis, certains acides, susceptible enfin de se contracter au feu à la manière des matières animales. C'est un réactif plus sûr que la gélatine pour déceler l'existence du tannin; sa présence dans les vins les fait, dit-on, tourner au gras (*Journ. de pharm.*, XVI, 154). On l'a indiquée aussi à l'instar du gluten lui-même, comme un excellent contre-poison des sels mercuriels.

Glaieul, Glais. Voyez *Glayeul.*

Glaise. Synonyme d'*argile.* Voyez ce mot (I, 409).

Glaiteron. Synonyme de glouteron, *Xanthium strumarium*, L.

Gland, Gland de chêne. Nom des fruits du genre chêne, et en particulier du *Quercus Robur*, L.

— doux. Fruit du *Quercus Ballota*, Desf.

— d'égypte. Un des noms du ben, *Moringa Nux Ben*, Desf.

— de mer. Nom vulgaire du *Lepas Balanus*, L.

— de terre. Tubercules du *Lathyrus tuberosus*, L., et parfois du *Bunium Bulbocastanum*, L.

Glanis. Aristote désigne sous ce nom un grand poisson, du genre *Silurus* probablement, dont la chair dure était usitée comme aliment après avoir été salée, et dont on employait le foie pour résoudre les verrues.

Glans sot. Nom suédois de la *Suie.*

— unguentaria. Nom officinal de la noix de ben, *Moringa Nux Ben*, Desf. Pline et Galien donnent ce nom aux myrobolans.

Glanzruss. Un des noms allemands de la *suie.*

Glaskraut, Glaskruid. Noms allemand et hollandais de la *pariétaire.*

Glastum. Nom du pastel, *Isatis tinctoria*, L., dans Hippocrate.

Glatter zidrack. Nom allemand de l'azédarach, *Melia Azedarach*, L.

Glaucium luteum, Scop., Pavot cornu. Ses feuilles pilées, appliquées sur les plaies récentes, non enflammées, les font cicatriser, d'après M. Girard, médecin de Lyon (*Journ. de chim. médic.*, IV, 230). Il y a bien lieu de croire que le *G. corniculatum*, Pers., *G. fulvum*, Smith, et *G. violaceum*, Sm., qui rentrent dans le *Chelidonium corniculatum*, L., ou en sont bien voisins, ont la même propriété. Ce genre appartient à la famille des Papavéracées, et doit son nom à la couleur glauque de ses espèces.

Glaucos. Voyez *Glaycos.*

Glausche. Nom du chabot, *Cottus Gobio*, L., en Esclavonie.

GLAUX. Dioscoride parle sous ce nom d'une plante marine, qui a la propriété, étant cuite, de faire revenir le lait aux nourrices (*Lib.* IV, *c.* 136). Linné a appliqué ce même nom à une petite plante maritime d'Europe, de la famille des Salicariées, qui ne paraît pas celle dont a voulu parler le médecin grec, mais que l'on a crue, d'après Dios-

coride, propre à augmenter le lait des nourrices, ce qui l'a fait appeler, ainsi que plusieurs autres végétaux, *herbe au lait.*

GLAYCOS. Espèce de poisson. Voy. *Centronotus Glaycos*, Lacép. Le *glaucos* d'Aristote paraît être un squale.

GLAYEUL. *Gladiolus communis*, L. On donne aussi ce nom, mais à tort, à l'*Iris germanica*, L.

— DES MARAIS. *Iris Pseudo-Acorus*, L.

— PUANT. *Iris fœtidissima*, L.

GLE. Un des noms français de l'iris, *Iris germanica*. L.

GLEAD. Nom anglais du milan, *Falco Milvus*, L.

GLECHOMA. Genre de la famille des Labiées et de la didynamie gymnospermie.

G. Hederacea, L., lierre terrestre, rondote, terrête. (*Flore médic.*, IV, f. 219). Cette plante vivace, à racine rampante, à tiges dressées, simples, peu élevées, à feuilles pétiolées, arrondies-réniformes, crénelées, a des fleurs axillaires, bleues ou rougeâtres, réunies par 2-4, qui s'épanouissent au printemps; leur calice est à 5 dents, la corolle labiée à tube dilaté; les étamines sont à anthères conniventes; le fruit a 4 lobes ovoïdes et lisses. Elle croît abondamment dans les lieux couverts, frais, le long des haies, des buissons de presque toute l'Europe, où elle forme des espèces de gazons. L'odeur du lierre terrestre est très-forte, plutôt désagréable qu'agréable; sa saveur est chaude, piquante et amère, propriétés que la dessiccation lui fait perdre en partie, aussi faut-il le faire sécher à l'ombre et avec soin. Il vient parfois sur cette plante des espèces d'excroissances ou gales, produites par le *Cynips* (Diplolepis) *glechomatis*, Gmel., appelées pommes ou poires de terrète, que l'on mange, et que Réaumur a mentionnées (*Mémoires*, etc., III, 416). Voy. *Cynips*, II, 561.

Le lierre terrestre, *Hedera terrestris* des officines, qu'il ne faut pas confondre avec le lierre en arbre ou à cautère (*Hedera Helix*, L.), et qui ne doit son nom français qu'à ce qu'il rampe comme ce dernier, est une plante active, tonique, excitante même si la dose en est portée haut, comme la plupart des Labiées. Haller la regardait comme suspecte à cause de son odeur ingrate et de son activité. C'est une des plantes dont la réputation a eu le plus d'étendue; elle est en grand renom en Angleterre; et chez nous son emploi est presque vulgaire. Son plus grand usage a lieu pour les maladies de poitrine, comme incisive, propre à ranimer le tissu pulmonaire, à faciliter l'expectoration muqueuse dans l'engouement bronchique, le catarrhe chronique, l'asthme humide, l'œdème des poumons, etc. Mais il ne faut pas croire que ce soit un remède assuré contre la phthisie, qu'elle cicatrice les ulcères du poumon, les tubercules excavés et suppurans, comme semblent l'affirmer Simon Pauli, Ettmuller, Morton, Willis, etc., ni que ce soit un moyen assuré de guérir l'atrophie des enfans; ce serait vouloir le plus

souvent l'impossible, du moins pour l'art. Lorsqu'on a cru guérir des phthisies avec le lierre, on n'avait sans doute traité que des maladies qui les simulaient, comme la pneumonie chronique, la pleurésie latente, etc. Sennert, Plater, assurent que le lierre terrestre est utile dans les maladies de la vessie, contre le calcul, et surtout les graviers, ce que son action excitante sur les parois vésicales a pu autoriser à croire, quoiqu'il ne faille guère y compter.

On a aussi employé le lierre terrestre contre les maladies mentales; on l'a regardé comme très-utile dans l'hypochondrie, la manie, la monomanie, etc. Le docteur Sultiffe le prescrit même comme un sédatif direct du cerveau, propre à diminuer l'excitation de cet organe, surtout son suc, qu'il préfère à l'extrait; ce médecin assure en avoir fait usage pendant 23 ans, avec succès, toutefois en y joignant la saignée, ce qui opère sans doute aussi puissamment que la plante dans ces maladies (*Medical and physic. journ.*, sept. 1819).

Le lierre terrestre est encore estimé stomachique, vulnéraire et vermifuge; Lautt assure que cette plante guérit les fièvres intermittentes; son suc, d'après Rai, introduit dans les narines, fait cesser la céphalalgie; ses feuilles contuses, cousues à l'intérieur de la chemise, font reparaître l'éruption variolique (*Anc. journ. de méd.*, XLI, 514); appliquées sur les ulcères, elles les détergent. Cullen s'est élevé avec raison contre les propriétés exagérées du lierre terrestre, sorte de panacée pour quelques auteurs (*Mat. médic.*, II, 153).

On administre le suc de lierre à la dose d'une à deux onces, mais c'est l'infusion théiforme dont on fait le plus d'usage; la dose est alors de 36 grains à un gros; on peut donner la plante en pilules ou en poudre, mais elle a moins de propriétés sous forme sèche que récente. On en préparait une eau distillée, une conserve, un sirop, etc., qui ne sont plus usités aujourd'hui, si ce n'est le dernier; Mead en composait une bière anti-scorbutique. Le lierre entre dans *l'eau vulnéraire*, *l'onguent mondificatif*, etc., et fait partie des espèces pectorales aromatiques. Les maquignons en mêlent dans l'avoine des chevaux, pour leur faire rendre des vers.

Rudbeck fils (O.). *Diss. de hederâ*. Upsaliæ, 1707, in-4.; *id.* 1714. — Heder (C.-A.) *Diss. de hederâ terrestre*. Altorfii, 1736, in-4. — Bender (C.-B.) *Diss. de glechomate hederacea*, etc. Respons. H.-F. Delius. Erlangæ, 1787, in-4.

Glechon, Glichon. Noms du pouliot, *Mentha Pulegium*, L., dans Dioscoride.

Gleditsia triacanthos, L., févier. Les gousses dans ce genre de la famille des Légumineuses, de la polygamie diœcie, renferment une pulpe; on fait une liqueur fermentée avec celles de cette espèce, de l'Amérique septentrionale, que l'on cultive dans nos jardins.

GLEISSEN, en Prusse. Il y existe des eaux froides et salines assez renommées, quoique peu chargées de principes minéralisateurs,

sur lesquelles on peut consulter la *Revue des eaux minérales de Prusse* (en allemand), de E. Osann (Berlin, 1827, in-8°.)

Gleiteron, Gletteron. Synonyme de glouteron, *Xanthium strumarium*, L.

GLENAC, dans la Haute-Auvergne, à 6 lieues O.-N.-O. d'Aurillac. Carrère (*Cat.*, 470) y signale une source minérale froide et acidule.

Glessum. Un des noms du *succin* dans Lémery (Dict.).

Gleyta. Nom polonais du *protoxyde de plomb*.

Gliedweichwurzel. Un des noms allemands du *Centaurea Behen*, L.

Gliero. Un des noms italiens du Loir, *Mus Glis*, L.

Glis. Nom latin du Loir, *Mus Glis*, L.

Glisicida. Voyez *Glycysida*.

Glistaziemna. Nom polonais du ver de terre; *Lumbricus terrestris*, Gmel.

Glistuik. Un des noms polonais du *Solanum Dulcamara*, L.

Globba nutans, L. Rumphius assure que la décoction de la racine aromatique de cette Drimyrrhizée de l'Inde est utile contre le flux rouge et blanc du ventre (*Hort. Amb.*, VI, t. 62); les racines du *G. uniformis*, L. sont aussi employées en décoction dans les diarrhées, et les fruits dans la colique.

GLOBULARIA. Ce genre de plantes de la famille des Primulacées (Globulariées, De Cand.), de la tétrandrie monogynie, doit son nom à la réunion de ses fleurs en tête, qui a lieu dans toutes les espèces qu'il renferme et qui sont en petit nombre.

G. Alypum, L., globulaire turbith (*Flore médicale*, IV, f. 186). On doute que ce sous-arbrisseau du midi de l'Europe, de la Provence, de la Grèce, etc., ait été connu des anciens, car *l'alypum*, αλυπον de Dioscoride, est probablement un *Euphorbia*, puisqu'il a, dit-il, un suc caustique, et qu'il agit avec violence sur les intestins, etc. (*lib.* IV, *c.* 173); d'autres ont voulu y voir le *Convolvulus Turpethum*, L., végétal de l'Amérique. Ces assertions ont été la source de plusieurs erreurs, puisqu'elles avaient fait croire que cette espèce de globulaire était d'un usage dangereux; c'est à tel point qu'on la désignait dans les ouvrages de Lobel, de Dalechamps, de Bauhin, etc., sous le nom de *herba vel frutex terribilis*. Cependant Clusius qui l'avait observée en Espagne, et qui l'avait vu employer en Portugal, où on la nomme *coronillas de frayles* (petite couronne des frères), et Garidel qui avait observé que les paysans provençaux s'en servaient, assurèrent qu'elle n'avait rien de *terrible* (*Plantes de Provence*, 210, t. 42). Enfin, M. Ramel publia un mémoire en 1784, où il établit que non-seulement la globulaire turbith n'est point une plante meurtrière, mais encore qu'elle est fébrifuge et un purgatif modéré. Malgré ces autorités, ignorées sans doute des contradicteurs, il pouvait rester encore des doutes sur les propriétés certaines de ce végétal, puisque M. De Candolle le regardait toujours comme un vio-

lent purgatif dans la 3e édition de la *Flore française* (1805), et que M. Gilibert le traitait encore de féroce dans son *Histoire des plantes d'Europe*, publiée en 1806. M. Loiseleur-Deslongchamps, occupé alors de trouver aux purgatifs exotiques des succédanés indigènes, fit des expériences directes avec les feuilles de cette plante ; il n'en donna d'abord que de petites doses dans la crainte de causer les graves désordres indiqués par ces auteurs ; mais il s'aperçut bientôt que Clusius, Garidel et Ramel avaient raison ; non-seulement il put conclure, d'après les expériences faites sur 24 malades, que ce purgatif n'avait rien de terrible ni de féroce, mais encore que c'était un évacuant doux (puisqu'il n'en fallait pas moins de 4 à 8 gros pour procurer 6 à 8 selles, presque toujours sans colique), préférable au séné, dont il n'a ni l'odeur répugnante et nauséeuse, ni l'action trop active dans quelques cas. On l'emploie en décoction, de 12 à 15 minutes, qui est seulement un peu amère comme la plante, transparente et légèrement verdâtre, sans odeur, etc. Son extrait peut s'administrer à la dose de 48 à 100 grains. Quatre livres de feuilles sèches donnent une livre dix onces d'extrait. (*Recherches et observ.* sur les propriétés purgatives des plantes indigènes, etc.; *Biblioth. médic.*, XLVIII). La globulaire turbith est donc un purgatif doux, indigène, qui peut remplacer avantageusement le séné, à dose double de celui-ci.

Quant à la qualité fébrifuge de cette plante, préconisée par Ramel, elle doit être peu marquée, et seulement basée sur le principe amer qui s'y rencontre. On doit également n'avoir qu'une foi légère dans la prétendue qualité anti-hydropique que lui accordent quelques auteurs, et qu'elle n'a pas, à titre de purgatif, si elle existe. Le *G. Alypum*, L., paraît être le *calcifrage* de Pline ; c'est le turbith blanc des officines.

Nissole. Description de l'*alypum monspessulanum, sive frutex terribilis* (Académ. des scienc. 1712, et Mém. de Montp., II, 403). — Ramel fils. Mémoire sur l'*alypum*, autrement dit *globularia* (Ancien Journ. de méd., LXII, 374).

G. nudicaulis, L. M. De Candolle (*Essai*, etc., 237) dit qu'il partage les propriétés du *G. Alypum*, L. ; il croît dans le midi de la France.

G. vulgaris, L., globulaire. Cette espèce herbacée, qui vient sur nos coteaux, partage sans doute à un degré plus faible les propriétés des précédentes ; Lémery la dit vulnéraire, détersive et résolutive. Il doit en être de même de ses congénères.

Cambessèdes (J.) Monographie des globulaires (*Annales des sciences naturelles*, VIII, 15 ; 1826).

Globuli ferri tartarisati s. martiales, etc. Boules de Nancy. Voy. *Fer* (III, 235).

Gloenzende aloe. Un des noms allemands de l'*aloes du Cap*.

Glonnaez. Nom polonais du chabot, *Cottus Gobio*, L.

Glooujoou. Nom provençal de l'iris, *Iris germanica*, L.

Glorieuse. Un des noms de la raie aigle, *Raja Aquila*, L.

Gloriosa (Methonica, Juss.) superba, L. Sorte de Liliacée volu-

bile, qui croît au Sénégal, à Madagascar, etc., et qu'on cultive dans les serres des curieux pour ses belles fleurs rouges; elle a ses ognons vénéneux. D'après Bodwich, on les broie en Guinée avec la maniguette, et on les applique en cataplasme sur les entorses (*Voyages*, Valkenaër, XII, 468). Les feuilles passent pour astringentes.

Glossopetrae, offic., glossopètres (langue de pierre). Substance qui passait pour alexipharmaque, pour utile, mise au col des enfans, contre les accidens de la dentition, et qu'on dit être des dents de requin, prises pour des langues de serpent pétrifiées. J. Lanzoni (*Misc. acad. nat. curios.*, Déc. 3, A. 4, 1696, p. 157) parle de son efficacité contre le mal vénérien.

Gloutteron. Un des noms de la bardane, *Arctium Lappa*, L.
— (Petit). Un des noms de la lampourde, *Xanthium strumarium*, L.

GLU, *Glus*. Substance verdâtre, visqueuse, tenace, collante, qui sert à attraper les petits animaux, surtout les oiseaux qu'elle englue, ce qui les empêche de voler. La plus commune se fait chez nous avec l'écorce moyenne du houx (*Ilex Aquifolium*), L.; en Italie, on préfère celle des baies du gui, *Viscum album*, L.; en Amérique, on en retire du glatier, *Sapium aucuparium*, L.; en Egypte, on en prépare avec les sebestes, etc., et on l'appelle glu d'Alexandrie ou de Damas. Une multitude d'autres végétaux peuvent en fournir; tels sont le *Viburnum Lantana*, L., le *Gentiana lutea*, L., le *Ficus religiosa*, L., les feuilles du *Cynanchum Arghel*, Del., *l'Althæa officinalis*, L., le *Boletus hepaticus*, Schœff., le *voaganga* de Madagascar, etc. Beaucoup d'autres en ont une naturelle formée à leur surface; telles sont toutes les plantes appelées *visqueuses* par les auteurs, comme le *Robinia viscosa*, *Vent.*, le *Lychnis viscaria*, L., *l'Ononis Natrix*, L., le *Saxifraga tridactylites*, L., etc. La glu ne se dissout pas dans l'eau; elle est fusible, inflammable, et brûle en répandant une odeur animale; les alcalis, l'essence de térébenthine et l'éther la dissolvent. L'analyse en a été faite par M. Bouillon-Lagrange (*Ann. de chim.*, LVI, 24). Elle se prépare en laissant pourrir les végétaux qui la recèlent, pendant 15 jours en terre, ou à la cave, puis les battant dans un mortier, et lavant à grande eau celle qui se sépare, etc. Elle a été employée à l'extérieur comme résolutive, et contre la goutte (Chomel); prise à l'intérieur, elle est, dit-on, très-nuisible.

Glu d'alexandrie. Glu extraite des Sebestes, *Cordia sebestena*, L.
— d'amérique. On donne ce nom à celle qu'on extrait du *Sapium aucuparium*, L.
— de chêne. Nom du *Boletus hepaticus*, L.
— de chine. Glu retirée du *Boletus hepaticus*, Schœff.
— de damas. Glu extraite des Sebestes, *Cordia Sebestena*, L.
— des indiens. Glu extraite du *Ficus religiosa*, L.

GLUCINE. Oxyde métallique, rangé jadis au nombre des terres,

et sans usage en médecine, ainsi que ses sels qui ont une saveur douce, et qu'on suppose jouir de propriétés analogues à ceux de l'alumine. L'existence de la Glucine a été annoncée par M. Pomier, dans les eaux minérales d'Antiveilles (*Voy.* I, 357).

GLUTEN, GLUTINUM. Anciens noms de la colle-forte, de γλια, colle

GLUTEN. Ce nom, employé d'abord pour désigner une sorte de colle, par laquelle on supposait qu'étaient unies les fibres vivantes, donné ensuite à la partie fibrineuse et blanche du sang, s'entend aujourd'hui d'une matière animalisée, molle, élastique, gluante, d'un blanc grisâtre et d'une odeur fade, qui, associée à de la fécule, du mucoso-sucré et de l'albumine, constitue essentiellement les fruits des céréales, où elle a été découverte par Beccaria, fait partie des semences des légumineuses, du suc de certaines plantes, etc. Ce n'est, d'après les observations de M. Raspail, que du tissu cellulaire; aussi cet observateur, qui retrouve le gluten, plus ou moins modifié seulement, dans tous les organes des végétaux, lui assimile le ligneux, l'hordéine, l'albumine végétale, et regarde l'azote comme étranger à sa nature, comme purement accidentel (*Ann. d'observ.*, III, 369). D'un autre côté, M. Taddei (Voy. *Journ. de pharm.*, V, 656) le regarde comme formé de deux principes différens, l'un plus abondant, soluble dans l'alcool, et auquel est due son élasticité (V. *Glaiadine*); l'autre insoluble, et qu'il considère comme servant de ferment (V. *Zymome*). Quoi qu'il en soit, le gluten abonde surtout dans la farine de froment, d'où il est facile de l'extraire en formant avec cette farine une pâte, qu'on malaxe sous un filet d'eau jusqu'à ce que celle-ci passe tout-à-fait transparente, ayant ainsi entraîné ou dissous toutes les substances étrangères au gluten. Il est donc insoluble dans ce liquide; mais à l'air humide, il s'altère rapidement, se putréfie, et finit, comme l'a montré M. Proust, par se changer en caséine et en acide caséique. C'est à sa présence qu'est due la fermentation panaire; aussi le pain est-il d'autant plus léger, et par conséquent plus digestible, que les substances dont il est formé sont plus riches en gluten. Du reste, ses usages sont à peu près nuls, quoique Taddei, dans un mémoire particulier, traduit par Odier de Genève (V. *Journ. gén. de méd.*, LXXX, 97), ait proposé comme antidote du sublimé corrosif, préférable à l'albumine par son action à la fois chimique et physique, une *poudre émulsive de gluten*, formée de gluten dissous dans une solution aqueuse de savon de potasse, qu'on dessèche à l'étuve et qu'on pulvérise, dont quatre scrupules, délayés dans un verre d'eau, suffisent pour neutraliser dix grains de ce poison; et que, d'un autre côté, il ait vanté comme le meilleur des antisyphilitiques un *composé glutineux mercuriel*, dans lequel le sublimé, quoique ramené à l'état de mercure doux, conserve encore, dit-il, les propriétés

du deuto-chlorure, notamment celle de ne produire que rarement la salivation et la diarrhée.

Gluten alcanak. Ancien nom de l'ichthyocolle. Voy. *Gélatine*.

Gluten auri. Nom suranné du borax. Voy. *Soude* (sous-borate de).

Glutinaria. Nom de la sauge, *Salvia officinalis*, L., dans quelques auteurs.

Glutine. H. Rouelle a donné ce nom à ce que Fourcroy a depuis nommé albumine végétale. Proust a fait voir que la prétendue albumine végétale diffère de l'albumine du blanc d'œuf par sa coagulation à une basse température, et quel que soit le degré de concentration du liquide. M. Soubeiran a reproduit et développé ces idées (*Journ. de pharm.* XIV, 393), et proposé de conserver le nom de *glutine*. Voyez *Albumine végétale*, I, 142.

Glutine animale. Nom italien de la gélatine.

Glycaraton. Nom de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L., dans quelques anciens auteurs.

Glycérine. C'est le *principe doux des huiles* de Scheèle, produit de l'action qu'exercent sur les huiles les bases salifiables susceptibles de déterminer la saponification; il n'est pas employé.

GLYCINE. Genre de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie. Le *G. Apios*, L., a des tubercules pyriformes à ses racines; le *G. subterranea*, L., qui est le *voandzeia* de Madagascar, et le *mandobi* des Brésiliens, a des tubercules radicaux comestibles, de la grosseur d'une balle de fusil. Le *G. tomentosa*, L., est dans le même cas; aux environs de Pondichéry on les fait cuire, et on les donne aux chevaux en guise d'avoine, sous le nom de *coulort* (*Mém. du muséum*, VI, 326).

Glycypicros. Nom grec de la douce amère, *Solanum Dulcamara*, L.

GLYCYRRHIZA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie, dont le nom vient de γλυκυς, doux, et de ριζα, racine, de la saveur sucrée qu'offre la racine des espèces de ce genre.

G. aspera, Pallas. Cet auteur assure que les Calmouks emploient les feuilles de cet arbuste de leur pays, en guise de thé.

G. echinata, L. Ses racines possèdent les propriétés de l'espèce suivante à un degré moindre, suivant M. Poiret. M. Fée assure qu'en Italie on prépare avec elles un extrait de réglisse qui est plus estimé que celui d'Espagne, pour sa pureté; ce dernier se fait avec le *G. glaber*, L. (*Cours d'Hist. Nat. pharm.*, II, 24). Sa culture est plus facile que celle de ce dernier qui est la réglisse vulgaire, parce qu'il craint moins le froid.

G. glaber, L., réglisse (*Flore Médicale*, VI, 293). Arbrisseau naturel au midi et à l'est de l'Europe, qu'on trouve en Allemagne, surtout à Bamberg où il est très-estimé, en Espagne, en Provence, en Grèce, et qu'on tire de Bayonne : on le cultive dans les jardins en

France, mais il est rare dans nos provinces du nord où il gèle souvent, et nous ne l'avons pas observé plus loin que la Bourgogne. Cependant, il paraît qu'on en élève aussi aux environs de Paris, puisqu'on trouve souvent de ses racines fraîches chez les herboristes. Ce sont ces racines que l'on emploie en médecine; elles sont très-longues, cylindriques, grisâtres en dehors, jaunes en dedans, inodores, d'une saveur sucrée très-remarquable, mucilagineuse et un peu âcre, ce qui les fait appeler *bois doux* par les enfans. M. Berzelius en a extrait du sucre sous forme de masse jaune, transparente (*Ann. de Chimie et de Physique*, XXXVII, 186; *Journ. de Chimie méd.*, IV, 152). On prépare en Espagne, surtout en Catalogne, un extrait de réglisse, qui va à la moitié du poids de la racine employée, que l'on voit dans le commerce sous le nom de *jus de réglisse*, *suc de réglisse;* il est en rouleaux noirs, luisans, lisses, sucrés, enveloppés dans des feuilles de laurier; il contient souvent beaucoup d'impuretés, à cause de la négligence de sa préparation, puisqu'on y trouve du charbon, du bois, du sable, de la farine et autres corps étrangers; le pis c'est que, préparé sans soin dans des bassines de cuivre, il retient souvent des parcelles de ce métal, et le docteur Winckler en a trouvé dans le résidu d'un bois de suc de réglisse, jusqu'à 1 once à l'état métallique, outre celui qui était à l'état de combinaison (*Bull. des Sc. méd.*, XI, 282). Il faut donc avoir grand soin de purifier cet extrait en le dissolvant dans l'eau, le filtrant, et le concentrant à feu doux, et l'essayer préalablement pour reconnaître le cuivre, et rejeter celui qui en contient. On peut consulter, sur les différens extraits de réglisse du commerce, un mémoire de M. de la Planche (*Anc. Journ. de Méd.*, LIX, 63-1783).

L'analyse de cette racine, par M. Robiquet, y a fait voir, outre la *glycyrrhizine*, une autre substance nommée *agédoite* (*voyez* I, 110), de l'amidon, de l'albumine? une huile résineuse, du phosphate de chaux, des malates de chaux et de magnésie (*Annal. de Chimie*, LXXII, 143).

La réglisse, fort usitée chez les anciens, est encore chez nous d'un emploi très-considérable; elle sert seule à former la plupart des tisanes adoucissantes, tempérantes, pectorales, béchiques, etc., surtout parmi les pauvres, auxquels elle tient lieu de sucre, spécialement dans les hôpitaux, et dont on use dans les affections de poitrine, les fièvres, les inflammations, les maladies des voies urinaires. Pline la recommande dans les hydropisies; à Paris on en fait une boisson populaire appelée *coco* parce qu'on la servait autrefois dans des tasses faites avec le coco, et que l'on vend dans les rues dans les chaleurs de l'été. Au Bengale et en Perse, on en prépare une sorte de liqueur alcoolique d'après Ainslie; elle sert à édulcorer aussi un grand nombre de ti-

sanes composées. Coxe prétend qu'ajoutée aux infusions de séné, elle empêche les coliques si fréquentes qu'on observe après l'administration de celui-ci (*Americ. Disp.*, 307). Les Cosaques boivent la tisane de réglisse pour empêcher le mal de mer, lorsqu'ils traversent la mer d'Asof (*Découvertes des Russes*, I, 158). Cullen observe qu'il ne faut faire subir qu'une légère ébullition à la réglisse pour en avoir seulement la partie sucrée; portée plus loin, elle se charge de principes amers (*Mat. méd.*, II, 428); il faut aussi l'employer ratissée, afin qu'elle soit moins âcre; la racine fraîche paraît moins douce que celle qui est sèche, probablement parce qu'alors le principe âcre est plus soluble.

L'extrait de réglisse purifié est adoucissant, pectoral, béchique, humectant. On le donne dans le rhume, le catarrhe, les chaleurs de poitrine; on le mêle avec de la gomme arabique, pour en faire des pâtes pectorales, on y ajoute des aromates tels que l'anis, ce qui forme le *suc de réglisse anisé*, etc.; on le dissout aussi dans des tisanes pour les édulcorer, etc.

La réglisse en bois se coupe en morceaux, qu'on donne à mâcher aux enfans pour amincir les gencives; en poudre, elle sert à rouler les pilules; elle entre dans les électuaires de *psyllium, lénitif, catholicon, diaphenix*, *diaprun*, etc., dans différentes poudres composées, trochisques, pilules, tablettes, sirops; l'extrait fait partie de la thériaque, des trochisques d'Alkekenge, etc. M. Julia Fontenelle a présenté à la Société de pharmacie, du papier fait de racine de réglisse, plus blanc et meilleur marché, dit-on, que celui fait avec le chiffon (*Journ. de Pharm.*, XIII, 564). La saveur sucrée de la réglisse se trouve dans la racine de plusieurs autres légumineuses, entre autres dans celle du *Trifolium alpinum*, L., appelé pour cette raison *réglisse des montagnes*, et dans celle de l'*Abrus præcatorius*, L.

Wedel (G.-W.). *Diss. de glycyrrhizâ.* Ienæ, 1717, in-4.

GLYCYRRHIZINE. Nous avons jadis substitué ce nom, aujourd'hui adopté, à celui de *sacco-gommite*, donné par M. Desvaux au principe sucré de la racine de réglisse (*Glycyrrhiza glabra*, L.), découvert en 1809 par M. Robiquet (*Annales de Chimie*, LXXII, 143). Cette matière, retrouvée depuis dans la sarcocolle, le *Polypodium vulgare*, L., le suc de *Penæa mucronata*, L., est incristallisable, d'un jaune sale, d'apparence résinoïde, peu soluble dans l'eau froide, très-soluble dans l'eau bouillante, soluble dans l'alcool, etc. Elle compose en partie l'extrait noir ou suc de réglisse, existe nécessairement dans les tisanes édulcorées avec la racine de réglisse, mais n'est jamais administrée seule, n'a point été étudiée isolément et ne jouit sans doute que de simples propriétés adoucissantes.

GLYCYS. Un des noms grecs de l'aurone, *Artemisia Abrotanum*, L.

GLYCYSIDA. Nom de la pivoine, *Pæonia officinalis*, Retz, dans Pline.

Gmelina asiatica, L. Cet arbre de l'Inde, de la famille des Verbénacées, de la didynamie angiospermie, a des racines mucilagineuses, usitées comme adoucissantes, dépuratives (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 241). Loureiro dit qu'à la Cochinchine on les donne à l'intérieur contre les douleurs des articulations, et qu'on applique ses feuilles sur les endroits douloureux (*Flor. Cochin.*, 456). Horsfield dans son *Catalogue des plantes de Java*, assure qu'on l'emploie dans cette île comme tonique.

Gnadenkraut. Un des noms allemands de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L.

GNAPHALIUM. Genre de plantes de la famille des Composées corymbifères, section des inulées, dont le nom était donné par Pline à des végétaux qui paraissent en faire partie ou en être voisins. Il renferme de très-belles et nombreuses plantes connues sous le nom d'*immortelle*, à cause de la durée de leurs fleurs, qui gardent leur couleur et persistent dans un état de conservation pendant long-temps.

G. arenarium, L. M. le docteur Gomès m'écrivait, en 1822, que cette espèce était employée en Portugal contre la goutte et la dyspnée.

G. dioicum, L., pied de chat. Cette petite plante vivace, inodore, croît chez nous sur les pelouses sèches des montagnes; on la distingue à ses tiges hautes de 3 ou 4 pouces, blanches, laineuses; à ses feuilles écartées, linéaires, cotonneuses, les radicales spatulées; à ses fleurs en corymbe terminal, les unes fertiles, rougeâtres, les autres stériles, blanches, ayant un calice simple, scarieux, argenté, à folioles obtuses, un peu déchiquetées, et les corolles très-petites, à 4 ou 5 dents égales, renfermant une aigrette simple, sessile. Elle est réputée pectorale, adoucissante et employée dans le rhume, le catarrhe, l'hémoptysie, etc. Ses sommités ou fleurs sont les parties usitées; elles font partie des *espèces pectorales*, des *quatre fleurs pectorales*. On en fait des infusions, qu'on doit passer avec soin : autrefois on en composait un sirop, et même une conserve. C'est le *pes cati* et l'*hispidula* des Formulaires.

G. Stæchas, L., stæchas citrin. Cette espèce également vivace et inodore, plus élevée, abondante dans tout le bassin de la Méditerranée, et surtout en Provence aux îles Stechades ou d'Yères, a ses sommités fleuries qui sont d'un jaune d'or, indiquées dans quelques Formulaires comme ayant les propriétés de la précédente; elle est inusitée. Une autre plante usitée, qui croît aussi en Provence, mais est aromatique, à épis de fleurs rouges, porte le nom de stæchas arabique, *Lavandula Stæchas*, L., et ne doit pas être confondue avec elle.

G. vira-vira, Molina. Espèce du Chili où elle porte ce nom, et où elle est estimée sudorifique et fébrifuge, d'après Feuillée (*Plant. Méd*,

III, 18), et Molina (*Chili*, 119). On la prend en infusion comme thé. M. le docteur Bertero nous l'a envoyée de ce pays.

Gmelin dit qu'en Sibérie on emploie plusieurs *Gnaphalium* contre les panaris (*Flora Sibirica*, II, 105).

Gnaphalium maritimum, off. Nom de l'*Athanasia maritima*, L., dans quelques auteurs (I, 481).

Gnavelle. Nom du *Scleranthus perennis*, L.

Gnep, Gnip. Noms de la double bécassine, *Scolopax major*, Gm., en Piémont.

Gnetum Gnemon, L. Cet arbre des moluques, de la famille des Urticées, de la monœcie monadelphie, a des baies rouges qui se mangent bouillies, sans quoi ces fruits causeraient de la démangeaison dans la bouche à cause des soies piquantes qui sont dans leur chair. Celle-ci contient une amande que l'on mange (*Rumphius*, *Amb.*, I, 181, t. LXXI). Le *G. ovalifolium*, Poiret, est dans le même cas (*Id.* 183, t. LXXIII).

Gnidium, off. Nom officinal du *Daphne Gnidium*, L. (II, 580).

Gnidosz ziele. Nom polonais du staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L.

Gnilhuc. Plante à fleurs composées, peut-être un *Senecio* du Chili, où elle est employée comme dépurative (Molina, *Chili*, 123).

Gnision. Nom de l'aigle royal, *Falco Chrysætos*, L., dans Aristote.

Gnotaris. Ancien nom du marrube noir, *Ballota nigra*, L.

Goaconaz. Nom que porte à Cuba le *Myroxylon peruiferum*, L.

Goadsbloem. Nom hollandais du souci, *Calendula officinalis*, L.

Goas, Goaz. Noms suédois et breton de l'oie commune, *Anas Anser*, L.

Goat. Nom anglais du bouc. Voy. *Capra Hircus*, L.

Gobaura. Herbe du Brésil, dont les cendres répandues sur les plaies les avivent. Toutes les cendres seraient dans ce cas.

Gobelet d'eau. Synonyme d'écuelle d'eau, *Hydrocotyle vulgaris*, L.

Gobelet Émétique, *poculum emeticum*. Gobelet fait d'abord d'antimoine pur, et que Lémery a proposé de composer d'une partie d'antimoine alliée à deux ou trois partie d'étain (voy. *Antimoine*, I, 340).

Gobes. Nom vulgaire du *bézoard d'Allemagne* (Voy. I, 592).

Gobichen. Nom hollandais du chabot, *Cottus Gobio*, L.

Gobio. Ancien nom du goujon, *Cyprinus Gobio*, L., et du chabot, *Cottus Gobio*, L.

Gobionaria. Ancien nom de l'aphye, *Gobius Aphya*, L.

Gobios. Nom du paganel, *Gobius Paganellus*, L., en grec moderne.

GOBIUS, gobie. Genre de poissons osseux holobranches, thoraciques, dont quelques espèces peu volumineuses sont recherchées comme aliment. Tels sont le *G. Aphya*, L., qui vit dans le Nil et la Méditerranée; le *G. auratus*, Risso, qu'on pêche à Nice; le *G. niger*, L., des mers d'Europe, connu des anciens sous le nom de τραγος; le *G. Paganellus*, L., très-usité en Italie; le *G. Plumierii*, Bloch, qui habite la mer des Antilles, etc.

Gobo. Nom japonais de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

Gobou. Nom de l'aphye, *Gobius Aphya*, L., sur les côtes du midi de la France.

Gobou jaune. Nom vulgaire du *Gobius auratus*, Risso, à Nice.

GODA MAHANEL. Nom cyngalais du *Costus arabicus*, L.

GODDE. Nom du renne, *Cervus Tarandus*, L., dans le nord de la Norwège.

GODELHEIM en Westphalie. Il y existe deux sources acidulo-ferrugineuses, connues depuis long-temps, mais négligées et récemment restaurées par le landgrave de Hesse-Rothenbourg, à qui elles appartiennent; elles sont peu distantes de celles de Pyrmont et de Driburg, dont leurs propriétés les rapprochent. L'une est employée en bain, l'autre en boisson. Déjà analysées par MM. Franspol et Lampadius, elles l'ont été en dernier lieu par M. Witting (*Magaz. der Pharmac.*, janv. 1824), qui y a trouvé, outre deux volumes de gaz acide carbonique, des proto-carbonates de fer et de manganèse, des carbonates, sulfates et muriates de soude, de chaux et de magnésie, des traces de phosphates de potasse et de chaux, et un peu de silice, de matière extractive et de résine (*Voy.* les détails *Journ. de Pharm.*, XIII, 368, où le nom de l'auteur est écrit *Walting*). Le docteur Seiler a écrit, en 1825, sur ces eaux, dont parle aussi M. E. Osann (Voyez *Prusse*).

GODESBERG. Cette source minérale ferrugineuse, dite *Draitschbrunnen*, est près de Bonn (grand-duché du Bas-Rhin); la position en est très-agréable, mais elle est peu fréquentée. M. E. Osann en parle. V. la bibliographie de l'article *Prusse*.

GODOLYE. Nom hongrois de la chèvre, *Capra Hircus*, L.

GODOMOLLA. Les habitans de Java regardent cette plante comme un excellent diurétique, au dire de Horsfield, qui pense que c'est simplement l'*Artemisia* (Grangea) *maderaspatana* (*Cat. des plant. de Java*).

GODUMBAY MAO. Nom tamoul du froment, *triticum sativum*, Lam.

GOEMON. Nom que les marins donnent aux *Fucus*.

GOENSERICH. Un des noms allemands de l'anserine, *Potentilla Anserina*, L.

GOESCHT. Nom allemand de la *levure de bière*.

GOET, GOID, GOIT. Noms africains de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.

GOFFIO, GOFIO. Noms que porte aux Canaries la farine torréfiée des céréales, et que l'on y mange délayée dans le lait, l'eau, etc. (Péron, *Voyage*, I, p. 16).

GOG. Vieux nom français du coq, *Phasianus Gallus*, L.

GOGNIER. Nom du noyer, *Juglans regia*, L., en Picardie.

GOHU. Nom du cerf, *Cervus Elaphus*, L.

GOI-SAGGI. Nom japonais du héron commun. V. *Ardea*.

GOIFFON. Nom vulgaire du goujon, *Cyprinus Gobio*, L., en Bourgogne.

GOILMELLE. Un des noms de l'*Agaricus procerus*, Schœff. (I, 105).

GOISNON. Nom du goujon, *Cyprinus Gobio*, L., dans plusieurs cantons.

GOIVO, GOIVERO AMARELLO. Noms de la giroflée jaune, *Cheiranthus Cheiri*, L. en Portugal.

GOKSCHIRA. Nom sanscrit du *lait de vache*.

GOLAB, GOLAR, GOLUB. Noms polonais du pigeon. Voy. *Columba*.

GOLAN-PORTULAN. Nom du pourpier, *portulaca oleracea*, L., à Java.

GOLD. Nom allemand, anglais et suédois de l'*or*.

GOLD FINCH. Nom anglais du chardonneret, *Fringilla Carduelis*, L.

GOLD THREAD. Nom anglais du *Coptis trifolia*, Salisb.

Goldapfel. Un des noms allemands de la tomate, *Solanum Lycopersicum*, L.
Goldbrassen. Nom allemand de la daurade, *Sparus Aurata*, L,
Golden eagle. Nom anglais de l'aigle royal, *Falco Chrysætos*, L.
Goldforelle. Un des noms allemands de la truite, *Salmo Fario*, L.
Goldgelbe schuppenflechte. Un des noms allemands du *Lichen parietinus*, L.
Goldhaar. Nom allemand de l'*Aspidium rhœticum*, Sw.
Goldlack. Nom allemand de la giroflée jaune, *Cheiranthus Cheiri*, L.
Goldner wiederthon. Un des noms allemands du *Polytrichum commune*, L.
Goldruthe. Un des noms allemands de la verge d'or, *Solidago Virga aurea*, L.
Goldwasser. Nom de l'alcool de genièvre, aromatisé, à Dantzick.
Goldwurzel. Un des noms allemands de l'*Asphodelus ramosus*, L.
Goleha. Nom malais des *Bézoards*.
Golfan, Golsum, Goluaon. Noms portugais et italiens du *nénuphar*.
Golgosion. Nom de la rave, *Raphanus sativus*, L., dans Théophraste.
Golmirch. Un des noms hindoux du poivre, *Piper nigrum*, L.
Golomi. Un des noms sanscrits du calamus, *Acorus Calamus*, L.
Golondrina. Un des noms espagnols des hirondelles. Voy. *Hirundo*.

Golondrina. Feuillée figure sous ce nom une plante du Pérou, qui est peut-être un *Opercularia*, qu'on y estime raffraîchissante, et qu'on administre dans les fièvres, en décoction (*Plant. méd.* III, 23).

Gom, Gomi. Noms de l'*Holcus bicolor*, L., en Mingrelie, Circassie, etc., d'après Chardin (*Voyage* I, 160).
Gom anime, Goma anime. Noms hollandais et espagnol de la *résine animé*.
Goma ammoniaco. Nom espagnol de la *gomme ammoniaque*.
Goma arabiga. Nom espagnol de la *Gomme arabique*.
Goma de limon. Nom espagnol de l'*élémi*.
Goma del paes. Nom espagnol de la *Gomme du pays*.
Goma yedra. Nom espagnol de la *Gomme de lierre*.
Gomala, Gomela. Noms du *rhinocéros* aux Indes.
Gomari. Nom de l'*hippopotame* en Abyssinie, dans l'amhara.
Gomart. Nom du *Bursera gummifera*, L. (I, 690).
Gombeau, Gombo. Noms de l'*Hibiscus esculentus*, L.
Gome. Un des noms du riz, *Oryza sativa*, L., au Japon.
Gomma. Un des noms du sésame, *Sesamum orientale*, L., au Japon.
Gomma ammoniaco. Nom portugais de la *gomme ammoniaque*.
Gomma anime. Nom italien de la *résine animé*.
Gomma arabica. Nom portugais de la *gomme arabique*.

Gomma de Batata. Masse granuleuse, pulvérulente, inodore, de couleur d'un blanc grisâtre, qui est probablement l'extrait d'un *Convolvulus*, employée au Brésil dans les maladies de la peau (*Bull. des Scien. méd.*, de Férussac, XIX, 277).

Gomma gotta. Nom italien de la *gomme gutte*.
Gomme. V. *Gommes*.
Gomme d'abricotier. Gomme de l'*Armeniaca vulgaris*, Lam. Voy. *Gomme du pays*.

Gomme d'acajou. Gomme produite par le *Swietenia Mahogoni*. L. Elle est en morceaux irréguliers, d'un jaune rouge, très-transparens, et absolument semblables à la gomme du pays; elle a une portion soluble analogue à la gomme arabique, et une insoluble qu'on peut croire analogue à celle de Bassora.

Gomme adraganthe. Gomme produite par l'*Astragalus Tragacantha*, L., etc. (I, 79).
— d'Afrique. Nom de la résine du *Bubon gummifer*, L.
— alouchi. Un des noms de la *résine alouchi* (I, 199).

GOMME D'AMAR. Nom qu'on donne à la résine du *Dammara alba*, Rumphius. Voy. *Altingia* (I, 204), et *Dammara* au Supplément.

— AMMONIAQUE. Gomme-résine fournie par le *Ferula ammonifera*, Lemery. Voyez *Ammoniaque* (Gomme), I, 250.

— ANIMÉ. Un des noms de la résine animé, *Hymenæa Courbaril*, L.

GOMME ARABIQUE, *gummi arabicum*. On appelle proprement *gomme arabique*, ou tout simplement *gomme*, celle qui est produite en Afrique par des arbres du genre *Acacia;* mais on y assimile et on donne le même nom à des gommes fournies par des végétaux du même genre, qui croissent dans d'autres régions de la terre.

Les anciens employaient la gomme, et en distinguaient déjà de plusieurs espèces; ils donnaient aussi le nom d'*Acacia* à l'arbre qui la produit, comme on peut le voir dans Théophraste (*Lib.* IV, *c.* 3), dans Dioscoride (*Lib.* I, *c.* 114), dans Pline (*Lib.* XXIV, *c.* 12) et dans Galien (*Simpl. méd.*, lib. VII). Au temps de Matthiole (1554) on reconnaissait plusieurs sortes de gommes dans le commerce.

Végétaux qui produisent de la gomme, dite arabique. Le plu grand nombre appartient au genre *Acacia*, genre séparé des *Mimosa*, et qu'on a nommé ainsi à l'instar des anciens. On n'a signalé jusqu'ici positivement que les espèces suivantes, quoiqu'il soit très-probable que d'autres, non encore reconnues ou nommées par les botanistes, en donnent aussi.

1°. En Afrique : *A. arabica*, W.; *A. gummifera*, W., cru identique par quelques personnes avec l'*A. Sassa*, N. (*Mimosa Sassa*, Bruce), qui paraît fournir la *gomme opocalpasum* ou *de torre* (*gummi torredonense* des officines) : voy. plus loin *gomme de Sassa; A. nilotica*, W., qui est appelé *sunth* par les Arabes, et le fruit *karot* (I, 14), et qui donne la gomme rousse d'après Adanson. Les Maures du Sénégal, où il est commun, le nomment *uebuel; A. senegalensis*, W., qui produit la gomme blanche, le *nereck* des Maures. M. Rain, cité par M. Fée (*Hist. nat. Pharm.*, II, 48), attribue au contraire la gomme rousse à l'*A. senegalensis*, et la blanche à l'*A. nilotica*, ce qui serait plus probable, mais serait contraire à l'assertion d'Adanson; enfin l'*A. vera*, W., qui est le même que le *Mimosa nilotica*, L.

Adanson reconnaissait cinq espèces de gommiers au Sénégal; le gommier rouge appelé *uebueb;* un autre gommier rouge désigné par le mot *gonaké;* le gommier blanc, *suing:* tous les trois appartenant au genre *Acacia*. Il y a en outre deux autres gommiers appelés *nereck* et *dad*, qui forment, suivant lui, le type d'un genre nouveau.

M. de Beaufort a vu en Afrique des forêts de gommiers, où le plus grand nombre des arbres qui produisaient de la gomme appartenaient à la famille des Rosacées (*Académie des Sciences*, 11 octobre 1824).

Le journal d'Édimbourg (VI, 358) dit qu'il y a dans le royaume

de Maroc un arbre appelé *attaleth*, qui fournit de la gomme, et qui a les feuilles du genévrier. Les arbres appelés *ras el wed* et *bled*, du même pays, donnent la gomme de Barbarie.

2°. Dans l'Inde : il paraît que plusieurs des *Acacia* de l'Afrique y croissent et y donnent de la gomme, comme l'*A. arabica*, W., l'*A. vera*, W., etc. Les Anglais en apportent de cette partie du monde qu'ils versent dans le commerce. Il paraît aussi que, parmi ce qu'ils appellent *gomme de l'Inde*, il y en a qui provient de la Nouvelle-Hollande et peut-être de quelques ports de la Mer-Rouge. L'*A. Lebbek*, W., qui croît dans l'Inde, donne aussi un peu de gomme arabique.

3°. A la Nouvelle-Hollande : les *Acacia decurrens*, Donn., et *A. floribunda*, Vent., donnent de la gomme arabique, mais probablement en quantité peu abondante. Elle serait d'une grande ressource pour les indigènes, à qui les substances alimentaires manquent en général.

4°. Au Chili : M. le docteur Busseuil nous a rapporté qu'il y a dans ce pays plusieurs *Acacia* qui donnent de la gomme, que l'on commence à y employer en place de celle d'Arabie, qui y vaut 6 francs l'once.

Si on joint à cette liste celle des plantes indiquées à l'article *Gommes*, et dont plusieurs fournissent une gomme analogue à l'arabique, on devra conclure que cette substance est fort répandue dans la nature, et qu'un assez grand nombre de végétaux la produisent.

Des lieux où on tire la gomme arabique. Les anciens, dont tout le commerce se faisait par l'Egypte, ne tiraient cette substance que de cette contrée; et comme elle y était apportée par les Arabes, ils l'avaient surnommée *gomme arabique*, nom qui lui est resté, et qui est impropre, puisqu'on en a de différentes autres régions de l'Afrique, et même de l'Inde, du Chili, etc.

Aujourd'hui on retire la gomme en plus grande quantité du Sénégal et de la Gambie que de toute autre région de l'Afrique; c'est depuis le commencement du dix-septième siècle que l'on a commencé à en avoir de ces parties de l'Afrique, par la voie des Hollandais, puis des Français; la facilité qu'on eut à se la procurer fit tomber le commerce de gomme de l'Egypte. On en retirait autrefois du Sénégal environ deux millions pesans par an, pour la France seulement; actuellement on en obtient à peine moitié, qui nous arrive par le Havre et par Bordeaux, parce que les Anglais qui ont occupé longtemps nos colonies d'Afrique, ont attiré le commerce de la gomme sur la Gambie, et ils sont actuellement en possession d'en fournir en abondance à toute la terre, et de suppléer à celle qui manque à la France. Du reste, la gomme du Sénégal ne coûte que moitié environ de celle d'Arabie.

Cependant les gommes de choix se tirent d'Egypte par Marseille ; on obtient encore de la gomme de l'intérieur des terres, du Soudan, par les ports de la Barbarie, Maroc, Mogador, etc. Nous avons dit que les Anglais apportent aussi des gommes de l'Inde, et elles sont à meilleur marché que celles du Sénégal.

Le commerce de la gomme est un objet considérable ; en ne le portant qu'à six millions pesant par an, ce qui est probablement un taux trop faible, on voit combien il ferait sortir d'argent d'Europe, si la majeure partie ne s'échangeait contre d'autres marchandises. Effectivement, toute celle du Sénégal est le résultat d'un échange que l'on fait avec les Maures, les Nègres, dans les *escalles*. On envoie chaque année des bâtimens faire ce genre d'acquisition, qui a lieu à des époques fixes, le long du Sénégal par les Français, et de la Gambie par les Anglais, etc. En ne portant qu'à deux francs la gomme du Sénégal et au double celle d'Arabie, il résulte que ce commerce est pour l'Europe un article de plus de vingt millions par an, à cause des bénéfices faits sur les marchandises échangées.

Les Maures, qui sont ceux qui font ce commerce, achètent la gomme des nègres de l'intérieur, qui la récoltent sur les arbres ou à leur pied ; la plus pure est celle qui coule par incision et qui n'est pas salie par la terre ou par des corps étrangers. On la recueille deux fois par an, en mars et décembre, sur l'arbre, à la main ; parfois on la trouve enfoncée en terre au pied de l'arbre et en masse, par suite de l'amas qui s'en est fait avec le temps, ce qui la salit et ne donne qu'une qualité détériorée ; on croit qu'elle a pu aussi être secrétée par les racines. (*Bull. de la soc. philom.*, I, 64, deuxième partie). On remarque que les arbres vieux, rabougris, etc., en donnent plus que d'autres, de sorte qu'on serait tenté de croire que la production de gomme est une sorte de dépuration de l'arbre, par suite d'un état maladif ; il faut aussi que le lieu soit très-sec, la saison très-chaude, pour qu'elle soit de meilleure qualité et plus abondante.

Des différentes espèces de gomme arabique. Il règne une grande confusion dans la nomenclature de ces gommes, parce que tantôt on les a désignées par le lieu d'où on les tire, ce qui les a fait distinguer en arabique, de Sénégal, du Soudan, de Barbarie, de Jedda, Turrique, de Bassora, de Bagdad, de l'Inde, etc., tantôt par quelques qualités physiques, comme leur couleur, etc. ; on les divise aussi en fendillée, en pelliculée, en vitreuse, suivant qu'elles ont des solutions de continuité, comme la gomme blanche, qu'elles n'en ont pas, comme la gomme du Sénégal, qu'on y remarque une pellicule à la surface, etc. ; enfin on les partage encore, d'après leur forme, en vermiculée, en larmes, en globules ou marrons, en éclats, etc.

On admet dans le commerce deux grandes séries de gommes, celle *d'Arabie* proprement dite et celle *du Sénégal*. Les premières, qui nous arrivent par Marseille, sont d'un prix plus élevé ; elles sont en général blanches, sèches, se délitent à la chaleur, blanchissent à leur surface extérieure, sont plus friables, ne sont pas hygrométriques, ont une cassure coupée de stries ou lignes blanches ; elles sont préférées lorsqu'on veut s'en servir comme dessiccatives, dans la teinture pour la soie, les laines, etc., et se fondent entièrement dans l'eau. Celles du Sénégal, qu'on envoie par le Havre, Bordeaux, l'Angleterre, etc., sont en général rousses ou rouges, et, au contraire, ne se délitent point à l'air, conservent un aspect uniforme à l'intérieur et à l'extérieur, ont une saveur un peu amère ; leur cassure est vitreuse, luisante, homogène ; elles sont hygrométriques, se ramollissent un peu à la chaleur, et ne se fondent pas tout à fait aussi facilement, ce qui tient, selon les uns, à la présence de sels calcaires insolubles (Vauquelin), mais est attribué à sa nature particulière par d'autres (Guibourt) ; on les emploie de préférence pour faire les médicamens visqueux, comme les pâtes, les sirops, ou pour certaines compositions analogues par la viscosité, comme la colle à bouche, l'encre, etc.

Nous devons dire qu'on ne saurait admettre la distinction des gommes d'après le pays où elles viennent, puisque, par exemple, il en arrive d'Egypte, du Sénégal et de l'Inde, qui présentent les caractères que l'on assigne en particulier à l'un ou à l'autre. Ces caractères indiquent des qualités réelles et non des localités, puisqu'ils se trouvent aussi bien en Arabie qu'au Sénégal ; ainsi la *gomme blanche*, qui est la plus pure, et la *gomme rouge*, qui l'est moins, et qui doit à quelques principes étrangers les différences qu'on lui trouve, viennent dans ces deux contrées. Si l'Arabie fournit plus de gomme blanche que le Sénégal, ce qui est vrai, cela tient à ce que l'*Acacia senegalensis*, qui donne la gomme blanche, est plus fréquent en Arabie que l'*A. arabica*, qui donne la rousse, plus connue des anciens ; ce qui semblait devoir être le contraire d'après les noms donnés à ces deux végétaux.

Aussi lorsque les gommes arrivent, les marchands en font des choix ; mettent à part la blanche, la rousse, la rouge ; séparent celle qui est la plus transparente, en larmes, de celle qui est en morceaux agglomérés, cassés, friables ; la blanche prend alors le nom de gomme arabique, et la plus pure celui de *gomme turique*, de Tor, un des ports de la Mer-Rouge ; la rousse se nomme plus volontiers gomme de Sénégal, parce que les trois quarts de celle qui en vient a cette teinte ; et la plus colorée, la rouge, se nomme gomme de *Jedda* ou de l'Inde, autre port de la Mer-Rouge.

Nous pensons en conséquence que la meilleure division à admettre dans les gommes proprement dites, du moins jusqu'à ce qu'on puisse les dénommer d'après les arbres qui les fournissent, en supposant qu'elles offrent, chimiquement parlant, des distinctions marquées, c'est de les séparer par la couleur en trois classes, les *blanches*, les *rousses*, et les *rouges*, caractères plus faciles à saisir que tous ceux qui ont été proposés.

1°. *Gommes blanches* dites *d'Arabie*. Elles sont en morceaux souvent brisés, agglomérés, peu volumineux, peu transparens, bleuâtres, secs, qui se brisent facilement, se fendillent, sont presque purs, se fondent en entier dans l'eau. Cette sorte vient surtout d'Arabie; il en vient aussi du Sénégal et même de l'Inde, quoique très-peu. C'est la *gomme turique* des auteurs. La gomme *verte* nous paraît en être une variété. Elle contient parfois de la gomme de *Bassora*.

2°. *Gommes rousses* dites *de Sénégal*. Elles sont en gros morceaux, en marrons, quelquefois très-volumineux, ou en éclats rarement agglomérés; elles ne se fendillent pas, et sont homogènes dans leur cassure. La majeure partie vient du Sénégal, peu d'Arabie et de l'Inde; c'est la sorte la plus commune et la plus employée; elle est moins sèche, se pile plus difficilement et vaut mieux pour les pâtes, les sirops, etc., comme prenant moins de consistance. Elle se couvre parfois d'une légère pellicule, ce qui forme la *gomme pelliculée*, qui est à peine une variété. La gomme du Sénégal, dans laquelle on trouve assez souvent du *bdellium*, est intermédiaire entre la précédente et la suivante, mais plus proche de celle d'Arabie que de celle de *Jedda*.

3°. *Gommes rouges*, dites *de l'Inde* ou *de Jedda*. Elles sont de couleur rouge, très-transparentes, hygrométriques, en morceaux agglomérés, rarement en marrons ou en éclats, de cassure homogène. Cette sorte est impure, vernissée, sentant un peu la résine, et est mêlée de *bdellium*. Elle ne se fond pas en entier dans l'eau et se rapproche de nos gommes de pays, par le principe non-soluble et faisant gelée sans adhérer, qu'on y observe, et qui est une véritable *bassorine*. Il en vient peu de l'Arabie, plus du Sénégal et beaucoup de l'Inde.

Les gommes de *Bassora* et *adraganthe* sont trop distinctes pour être confondues avec les gommes d'*Acacia*.

Nos gommes de pays, qui rentrent dans les gommes rouges les plus défectueuses, sont, à cela près, de la même nature, et peuvent être employées à leur place dans beaucoup de cas, surtout dans quelques arts; on les néglige trop.

Des usages de la gomme arabique. On fait un grand emploi de cette substance soit comme aliment, soit en médecine, soit dans les arts.

1°. *Comme aliment*. Ce n'est guère que dans les lieux où on la récolte qu'on s'en sert comme aliment, et surtout faute de nourriture plus sa-

voureuse. Les Arabes, les Nègres, les Hottentots dans les déserts de l'Afrique, mangent de la gomme ; ce qui est d'autant plus commode pour eux, qu'elle est produite dans les contrées qu'ils traversent, qu'elle se conserve toujours sans s'altérer, et que sous un petit volume elle contient beaucoup de substance alibile : six onces de gomme suffisent pour nourrir un Arabe pendant vingt-quatre heures, d'après Golberry. On la mange sèche, ou, lorsque les circonstances le permettent, dissoute dans du lait, du bouillon, etc. Comme elle contient, dit-on, un peu d'azote, elle nourrit plus que le sucre, et autres matières non azotées. Les Africains vivent pendant plusieurs mois avec la seule gomme, et traversent en tous sens cette vaste contrée, ayant cette substance pour toute nourriture. Chez nous on en met seulement dans quelques alimens, les gelées, les tablettes, les pâtes, etc.; on pourrait en fondre dans le bouillon et dans le jus des viandes; on aurait ainsi des tablettes très-utiles pour les voyages, etc. En Afrique on en donne aux chevaux, aux chameaux, etc.: les singes en sont très-friands; cependant M. Magendie a vu périr des chiens nourris exclusivement de gomme et d'eau distillée, ce qu'il attribue au défaut d'azote dans cette substance, où cependant Vauquelin en indique.

2°. *En médecine.* Tout le monde sait la grande consommation que l'on fait de cette substance en médecine, surtout depuis un certain nombre d'années, que la doctrine phlegmasique l'a mise très à la mode. Comme dans le système de ses fauteurs une diète rigoureuse est nécessaire, en même temps que l'emploi de moyens adoucissans, ils ont cru trouver dans la gomme le médicament qui convenait particulièrement. Cet emploi fort heureusement ne répond pas tout-à-fait à leurs vues ; car la diète excessive a de grands inconvéniens, que la gomme vient tempérer par son action nourrissante.

La gomme, qui n'a que peu d'action sur nos organes, est essentiellement émolliente, adoucissante, calmante et restaurante; elle convient dans toutes les inflammations, les irritations, les épuisemens; on la donne surtout dans les maladies de la poitrine, de l'estomac, des intestins, des voies urinaires qui appartiennent à ces ordres morbifiques. C'est le remède populaire et domestique du rhume, des catarrhes, et de toutes les espèces de toux avec sécheresse, fatigue, raucité, etc.; on la donne dans les fièvres longues, avec atonie, dans les maladies chroniques où la débilité est marquée, parce qu'elle nourrit légèrement, en même temps qu'elle calme. Elle est précieuse sous ce double rapport, parce qu'elle est digérée là où un aliment léger même ne le serait pas, et sans qu'il y ait de trouble digestif. Par la même raison la gomme ne convient pas dans les maladies très-aiguës, où l'abstinence la plus complète est parfois nécessaire ; mais ces cas sont assez rares. Il ne faut pas la donner non plus dans les affections mu-

queuses, avec empâtement, engoûment des membranes de cet ordre, parce qu'elle augmente cet état, surtout dans celles de la bouche qu'elle rend plus visqueuse encore. La consistance agglutinative de la gomme l'a fait employer contre les hémorrhagies, dans l'idée qu'elle épaississait le sang, et le rendait moins propre à s'échapper par les orifices sanguins. Les Nègres s'en servent sous ce rapport d'après Golberry.

On donne la gomme arabique depuis deux gros jusqu'à une once, en vingt-quatre heures, dans une pinte d'eau, en boisson suffisamment sucrée; on ne la prend jamais en poudre seule. On en fait un sirop agréable, qui doit toujours être préparé à froid; mais comme la quantité de gomme y est peu abondante, que parfois même certains fabricans n'en mettent pas du tout, on doit en général lui préférer la solution aqueuse de cette substance, parce qu'on est sûr de la quantité qu'on administre. On prend de la gomme sous forme de pâte; elle est la base de la plupart de celles dont on use, telles que les pâtes de guimauve, de jujube, de datte, de réglisse, etc. On en met dans les potions, dites *gommeuses*, dans des pastilles, des tablettes, etc.; la gomme sert de liant aux pilules, aux bols, aux loochs, aux juleps, etc., à l'aide du mucilage qu'on en prépare. On s'en sert encore pour diminuer l'âcreté ou la force de certaines substances médicamenteuses, auxquelles on l'ajoute comme correctif, ou pour combattre l'excès d'excitation de quelques autres, comme dans les empoisonnemens; on la prend même en nature, c'est-à-dire en morceaux, qu'on met fondre dans la bouche, et que quelques pharmaciens lissent et préparent pour cet objet; on choisit pour cela la plus belle, et de préférence des morceaux en larmes globuleuses, qu'on décore surtout du nom de gomme turique.

On ne fait que peu d'emploi externe en médecine de la gomme arabique; cependant on l'a conseillée en poudre fine, appliquée sur les piqûres des sangsues pour en arrêter le sang. Le docteur Thillow rapporte quatre observations sur l'efficacité des injections de gomme arabique dans les ulcères fistuleux; on en fait fondre une demi-once dans quatre onces d'eau tiède, et l'on bouche la plaie après l'injection jusqu'au pansement suivant (*Annal. de méd. d'Altembourg*, 1808).

La gomme arabique entre dans le *diascordium*, la *thériaque*, le *mithridate*, la *poudre diatragante froide*, les *trochisques alkekengi*, *alhandal*, etc.

3°. *Dans les arts.* On en fait une multitude d'applications qu'il ne nous appartient pas de détailler; on en fabrique de la colle à bouche, des papiers adhésifs pour attacher les plantes; c'est surtout pour gommer les tissus qu'on en emploie des quantités considérables, ainsi

que pour la teinture (*Annal. de Chim.*, IV, 116), la peinture en miniature, le lavis, etc.; on l'emploie pour le lustrage des étoffes, des tissus, des rubans, etc., on en met dans le cirage, dans l'encre, en place de colle de poisson pour la clarification des vins, ainsi que pour tout autre collage de liquide non aqueux, etc., etc. Dans plusieurs de ces cas on se sert des gommes de moindre qualité, et même parfois de gomme du pays.

Swediaur. Note sur le commerce de la gomme arabique (*Bull. de la soc. philom.*, I, 64, 3me partie). — Schousboe. Note sur la véritable origine de la gomme arabique. (Extrait par Coquebert de Monbret *Bull. de la soc. philom.*, II, 50, 3me partie). — Sur la composition de la gomme arabique (*Bibl. brit.*, VI, 350).

GOMME ASTRINGENTE DE LA GAMBIE. C'est le nom qu'on donne parfois au *Kino*.

— DE BAGDAD. Un des noms de la *gomme de Bassora*.

— DE BARBARIE. Un des noms de la gomme arabique. Voy. III, 393.

GOMME de BASSORA, *gummi torredonense*, off. [1]. Substance gommiforme, qu'on apporte, depuis environ 40 à 50 ans, de l'Arabie, des environs de Bassora, etc. Elle est en morceaux ou larmes d'un beau blanc, transparens ou demi-transparens, assez petits, durs, très-secs, comme ternes, bleus ou jaunâtres, d'une odeur acide, insipides, insolubles dans l'eau, même bouillante, où ils se gonflent beaucoup, et forment une sorte de gelée plus blanche et plus transparente qu'eux. Cette substance rend une espèce de *cri* sous les dents qui la pressent; elle se rencontre parfois dans la gomme adraganthe, dont elle a un peu l'aspect et presque la composition; c'est à tort qu'on l'appelle *gomme*, puisqu'elle n'est pas soluble dans l'eau; elle est composée en très-grande partie d'un principe particulier, auquel on a donné le nom de *bassorine* (I, 557), de sels calcaires, etc. (*Bull. de pharm.*, III, 56). Son origine est incertaine. C'est sans la moindre preuve qu'on l'a attribuée à un *Mesembrianthemum*. M. Damart croit qu'elle est produite par le *Cactus Tuna*, L. (*Journ. de pharm.* V, 1824), origine soupçonnée par M. Desvaux (*ibid.*, II, 450). L'opinion la plus probable est celle qui la rapporte au *Mimora Sassa*, Bruce. Voy. *gomme de Sassa*. La gomme de Bassora est inusitée; on rejette les gommes où elle se rencontre.

GOMME DE BENJOIN. On donne ce nom, à l'Ile-de-France, au baume qui s'écoule du *Terminalia borbonica*, Du Petit-Thouars.

— DE BOLAX. Gomme produite par le *Bolax gummifer*, Spreng. (I, 632).

— DE CACHIBOU. Gomme du *Bursera gummifera*, L. (I, 690).

— CANCAME. Voy. *Cancamom* (II, 58).

— CARAGNE. Résine produite par l'*Amyris Carana*, Humb. (I, 266).

— DE CÈDRE. Térébenthine ou résine du cèdre, *Abies Cedrus*, Lam.

— DE CERISIER. Voy. *Gomme de pays*.

— DE COCHON. C'est celle du gomart, *Bursera gummifera*, L.

---

[1] Quelques renseignemens nouveaux et plusieurs renvois, nous ont engagé à répéter un article *Gomme de Bassora*, quoique nous en ayons déjà parlé à BASSORA (*Gomme*), I, 556.

Gomme de condrille. Suc gommeux de l'*Atractylis gummifera*, L. (I, 487).
— copal. Nom qu'on donne parfois à la *résine copal* (Voy. II, 421).
— élastique. Un des noms du *caoutchouc* (II, 71).
— élémi. Ancien nom de la résine élémi, *Amyris elemifera*, L.? (I, 168).
— fendillée. Variété de gomme arabique; c'est la blanche qui se fendille avec le temps. Voy. *Gomme arabique*.
— de France. Voy. *Gomme du pays*.
— des funérailles. Un des noms de l'*asphalte*. Voy. *Bitumes* (I, 609).
— de gaiac. Nom de la gomme-résine du gayac, *Guayacum officinale*, L.
— de Galam. Un des noms de la gomme du Sénégal, du lieu d'où on la tire.
— de Gambie. Un des synonymes du Kino. Voy. *Kino*.
— de genévrier. Un des noms qu'on donne à la sandaraque, résine qui provient du *Thuya articulata*, Desf.
— gutte. Gomme-résine provenant du *Stalagmites cambogioides*, Kœnig.
— de l'Inde. Synonyme de *gomme de Jedda*.
— jaune. Suc gommo-résineux provenant du *Xantorrhœa arborea*, R. Brown.

Gomme Jedda (*et non Gedda*), ainsi nommée de *Djeddah*, port de la Mer-Rouge, qui est l'entrepôt des marchandises de l'Inde et des caravanes de Syrie, d'Égypte, etc. C'est à la variété rouge de la gomme arabique que l'on donne ce nom (Voy. *Gomme arabique*, III, 397), parce que c'est de ce port qu'on en reçoit en plus grande quantité, ce qui semble prouver qu'elle vient surtout de l'Inde; et effectivement la comparaison que nous en avons faite avec les gommes qui nous viennent en droiture de cette partie du monde, semble donner du poids à cette conjecture. On en trouve dans les gommes du Sénégal et un peu dans celle d'Arabie. Nous serions tenté de penser que les arbres de la famille des Rosacées, dont a parlé M. de Beaufort (voy. *Gommes*), et qui abondent dans les forêts de gommiers de l'intérieur de l'Afrique, la fournissent; car elle a beaucoup de rapport avec la *gomme du pays*, que secrètent chez nous les arbres de cette famille. C'est une grave erreur de croire qu'elle est analogue à la *gomme de Bassora*, comme on le dit (*Journ. de pharm.*, V, 165), ainsi que M. Boullay l'a prouvé à la même page. Il est vrai que, comme la gomme rouge ou de Jedda est une qualité inférieure, on y mêle tous les rebuts de gommes, et, à ce titre, celle de *Bassora* en fait souvent partie, parce que son insolubilité la rend à peu près inutile; mais cette dernière en est bien distincte par sa blancheur, sa transparence, la forme de ses morceaux petits et isolés, tandis que la gomme rouge est en morceaux forts et souvent agglomérés, qu'elle se dissout en partie, etc. Du reste, la gomme de l'*Acacia decurrens*, W., de la Nouvelle-Hollande, est rouge et analogue à cette dernière, d'après les échantillons authentiques que nous avons sous les yeux.

Gomme kikekunemalo. C'est le nom d'une substance résineuse, mentionnée dans Murray, originaire d'Amérique, et qui a beaucoup d'affinité avec la résine copal, dont elle a la couleur jaune; mais elle est revêtue à l'extérieur d'un légère pellicule noire, d'après

Spielmann, tandis que Bucchner la dit ressemblante à la résine de Gayac; il y a beaucoup d'incertitude sur cette matière, que l'on présente comme résolutive, nervine; elle a été indiquée contre le tétanos; on en fabrique des vernis brillans (Murray, *Appar. medic.*, VI, 207).

Bucchner (A.-E.). *Diss. de gummiki kekunemalo, look et galda, etc.* Repons. Seelmatter. Halæ, 1761, in 4.

Gomme kino. Voy. *Kino.*

— lacque. Nom qu'on donne à la résine lacque. Voy. *Coccus Lacca*, Ker. (II, 333.)

— en larmes. Un des noms du galbanum, *Bubon Galbanum*, L (I, 681).

— de lecce. Un des noms de la gomme-résine d'olivier. Voy. *Olea.*

— de lierre. Nom de la gomme résine du lierre, *Hedera Helix*, L.

Gomme look. Murray (*Appar. med.*, VI, 210) mentionne sous ce nom une substance résineuse qui découle d'un arbre inconnu, au Japon; elle est transparente, jaune, sans saveur ni odeur; l'ongle ne la raye pas; elle brûle en se tuméfiant, avec une vapeur qui n'a rien de désagréable. Une once de cette substance, aujourd'hui inconnue, contient 5 gros de résine et 15 grains de gomme. Elle est, dit-on, fondante et résolutive; mais on manque de renseignemens positifs sur ses propriétés. Voy. *Gomme Kikekunemalo*, pour une bibliographie commune à cette substance et à celle-ci.

Gomme de mahogoni. Voy. *Gomme d'acajou.*

— de mammea. Gomme produite par l'abricotier de St-Domingue, *Mammea americana*, L. Voy. *Mammeq.*

Gomme manchinale. Thomson donne ce nom à une substance qui sophistique la résine de gayac, sans dire ce que c'est (*Bot. du droguiste*, 143). Il y a lieu de croire qu'il veut indiquer la résine des pins.

Gomme de Maroc. Un des noms de la gomme Sénégal. Voy. *Gomme.*

— de mélèze. Gomme produite par le mélèze, *Pinus Larix*, L. Voy. *Pinus.*

— de la Nouvelle-Hollande Gomme qui découle de l'*Acacia decurrens*, W.

— d'olivier. Nom qu'on donne à la gomme-résine d'olivier. Voy. *Olea.*

— opocalpasum. Voy. *gomme de Sassa.*

— d'orembourg. Un des noms de la gomme de mélèze, *Pinus Larix*, L.

Gomme du pays, *gummi nostras.* On donne ce nom aux gommes que sécrètent, l'été, plusieurs de nos arbres à noyau de la famille des Rosacées, tels que le cerisier, *Cerasus vulgaris*, Miller (II, 180), le merisier, *Cerasus avium*, Moench, le prunier, *Prunus vulgaris*, L., et l'abricotier, *Armeniaca vulgaris*, Lam. (I, 418). Ces arbres en donnent surtout dans les années chaudes, lorsqu'ils sont à une bonne exposition, et qu'ils sont vieux. Cette gomme est rougeâtre, très-transparente, inodore, insipide, et composée de deux parties, l'une moins abondante, soluble dans l'eau, analogue à la gomme arabique;

l'autre, insoluble, qui est l'*adraganthine*, nommée *Cérasine* par Jonh (Voy. I, 82), substance probablement la même que la portion insoluble qu'on trouve dans la variété de gomme appelée gomme arabique rouge. La gomme du pays est d'abord molle, puis prend de la consistance, de la ténacité, mais n'est jamais aussi sèche que celle des *Acacia;* la portion insoluble se boursoufle beaucoup sans se dissoudre, en produisant un mucilage épais. On n'emploie la gomme indigène que dans les arts, surtout dans la chapellerie; on pourrait s'en servir pour préparer des tisanes pectorales, etc., comme avec la gomme arabique.

Gomme pelliculée. Variété de gomme arabique blanche, recouverte d'une sorte de pellicule. Voy. *Gomme arabique.*

— de prunier. Voy. *Gomme du pays.*

— rouge. Un des noms de la gomme-résine de l'*Eucalyptus resinifera*, L. On le donne aussi à la variété rouge de la gomme arabique désignée sous le nom de *gomme Jedda.*

Gomme sacquis. C'est le nom d'une substance gommeuse, qui paraît être une gomme adraganthe impure et très-grosse; M. Bourlet, d'Amboise, voyageur, prétend qu'elle est produite, dans quelques villages de l'île de Scio, par un arbre qu'on cultive avec soin, qui a la taille du cerisier, et qui porte un petit fruit rouge, âpre, impossible à manger. Il ajoute qu'elle va toute à Constantinople, pour l'usage des sérails (Nous en avons pourtant retrouvé chez M. Marchand, droguiste, où on la prenait pour de la gomme adraganthe commune); elle sert, dit-on, à mettre dans des préparations propres à engraisser les odalisques. Elle est formée de feuillets surajoutés les uns sur les autres, et tordus, de la grosseur du doigt au moins; elle se ramollit et poisse la bouche lorsqu'on l'y met, s'y fond en partie, et est insipide. Nous soupçonnons que cette gomme provient de l'*Astragalus gummifer*, Labill., et qu'elle est celle qu'a rapportée ce savant (Voy. *Adraganthe*, I, 80). Inusitée chez nous.

Gomme de Sassa. Bruce (*Voyage*, IX, 69) nomme ainsi une substance brune, légère, qui se gonfle dans l'eau, y blanchit et perd sa viscosité; quoiqu'elle soit sans danger, il la croit l'*opocalpasum* de Galien. On la recueille au pays des Troglodytes, pour en sophistiquer la Myrrhe, sur l'*Acacia Sassa,* N. C'est probablement la même chose que la *gomme de Bassora.* Voyez ce mot, III, 40, et I, 556.

Gomme de Sénégal. Voy. *Gomme arabique.*

— séraphique. Un des noms du sagapenum, *Ferula persica*, L. (III, 427).

— de sophora. Gomme produite par le *Sophora capensis*, L. Voy. *Sophora.*

— du Soudan. Un des noms de la gomme arabique, du lieu d'où on la tire.

— tacamaque. Un des noms du *tacamahaca.* Voy. *Amyris* et *tacamahaca.*

— thébaïque. Un des noms de la gomme arabique.

— de thoa. Suc résineux? du *Thoa urens,* Aubl.

— de Torre. Un des noms de la *gomme de Bassora*, du lieu d'où on la tire.

Gomme transparente. Un des noms de la résine de l'*Hymenæa ver-*

rucosa, Gærtn, à Bourbon; M. Guibourt donne aussi ce nom à la gomme de Sénégal ou arabique soluble, pour la distinguer de l'insoluble ou gomme de Bassora ; mais cette désigation est à modifier, puisque cette dernière est aussi transparente.

Gomme turique. Nom que l'on donne à la plus belle gomme arabique blanche, de *Tor* (el), près de la mer Rouge. Voy. *Gomme arabique*, III, 396.

Gomme vermiculée. Variété de gomme arabique tordue en cylindres, imitant la forme d'un ver. Ce sont des larmes très-pures, que l'on trouve dans celle du commerce.

— verte. Variété de la gomme arabique blanche, ainsi nommée de sa teinte vert d'eau. Voyez *Gomme arabique*.

GOMMES, *gummi*. On donne ce nom à une substance végétale fort abondante, qui a pour caractère, dans son état de pureté, d'être solide, transparente, souvent incolore, incristallisable, insipide au goût, inaltérable, inodore, soluble à l'eau froide, et nutritive ; sa composition chimique est : oxygène 51,306 ; carbone 41,906 ; hydrogène 6,788, d'après Berzélius (*Ann. de Chimie*, LIV, 312), d'où on voit qu'elle ne diffère, sous ce dernier rapport, que par des proportions un peu différentes du sucre et de l'amidon. MM. Vauquelin et De Saussure se sont assurés qu'il y a de l'azote dans la gomme, qui n'existe pas dans le sucre, puisque toutes donnent de l'ammoniaque à la distillation (*Ann. du Muséum*, XVI, 166). Elles ne se dissolvent ni dans l'alcool ni dans l'éther, et donnent de l'acide saccholactique ou oxalique par l'acide nitrique.

La gomme considérée dans son état de pureté est identique dans tous les végétaux, de même que le sucre, la fécule, la résine, etc. Ainsi ce n'est que sous le rapport de ses combinaisons avec d'autres corps, qu'on peut dire *les gommes*. On la trouve effectivement rarement à l'état isolé et pure; le plus souvent elle est combinée ou mélangée d'extractif, de sucre, de fécule, de sels, d'acide, de tannin, de principes colorants, etc., qui en font des produits tout différens. Quelques-unes renferment des principes particuliers, l'*adraganthine*, la *bassorine*, etc. Il faut que la gomme domine pour que ces composés puissent conserver le nom de *gommes*.

Presque tous les végétaux contiennent de la gomme; effectivement nous ne lisons pas une analyse chimique dont elle ne fasse partie, quelle qu'en soit la proportion; mais elle y est parfois si peu abondante, qu'elle a besoin de réactifs pour être découverte ; d'autres fois, au contraire, elle domine au point de se rassembler, de se séparer, et de se montrer en dehors de ces végétaux, sous forme de gouttelettes, de larmes, et même de masse.

De toutes les familles naturelles qui contiennent de la gomme à l'état d'exubérance, c'est-à-dire pouvant se séparer par les seuls

efforts de la végétation, ce sont les Légumineuses, et surtout le genre *Acacia* qui en fournit avec le plus d'abondance, et à l'état le plus pur; telle est la *gomme* dite *arabique*, qui peut être citée comme le type de ce principe : les genres *Astragalus, Sophora*, *Hæmatoxylum*, etc., de la même famille, en fournissent aussi. Les Rosacées à noyau sont, après les Légumineuses, les végétaux qui en donnent le plus : elles sont connues chez nous sous le nom de *gommes du pays ;* telles sont celles produites par les espèces des genres *Cerasus*, *Prunus*, *Armemiaca*, etc. D'après M. de Beaufort, il y a en Afrique des forêts d'arbres rosacés qui donnent de la gomme. On trouve dans la famille des pins, le mélèze, *Pinus Larix*, L., qui secrète la gomme d'Orembourg, qui supplée en Russie à celle d'Arabie; dans les Malvacées, le *Sterculia urens*, Roxb., le *Bombax Gossypium*, L.; dans les Térébenthacées, le *Mangifera indica*, L., le *Swietenia Mahogoni*, L.; dans les Aurantiées, l'*Ægle Marmelos*, Corr., le *Faronia Elephanthum*, Roxb.; dans les Méliacées, le *Malpighia punicifolia*, le *Melia Azadirachta*, L.; dans les Guttifères, le *Mammea americana*, L.; dans les Combrétacées, le *Terminalia Vernix*, Lam.; dans des familles indéterminées, le *Shorea robusta*, Roxb., le *Chloroxylon Dupada*, Buch., etc., liste qui pourrait être beaucoup augmentée, comme on peut le voir dans le cours de cet ouvrage. Nous remarquerons que les dicotylédones sont jusqu'ici les seuls végétaux reconnus pour fournir de la gomme à l'état visible. C'est surtout dans les contrées les plus chaudes du globe que la gomme est produite en abondance. Sous ce rapport, l'Afrique, et surtout le centre de cette vaste péninsule, est la région la plus favorisée : on en obtient aussi dans l'Inde, au Chili, à la Nouvelle-Hollande, en Europe même, mais en quantité peu considérable, et de moindre qualité, tandis que l'Afrique en fournit à toute la terre et de toute antiquité.

Les usages des gommes sont nombreux; elles peuvent servir d'aliment; elles sont administrées en médecine comme adoucissantes, pectorales, etc. ; on les emploie dans les arts, en teinture, dans la peinture, comme substances adhésives, etc. ; mais on ne se sert guère, en Europe du moins, que de la gomme arabique. C'est à cet article que nous avons parlé plus en détail de ces divers emplois des gommes.

On donne parfois le nom de *gomme* à des substances où il n'en entre qu'une certaine proportion, comme les gommes-résines, telles sont celles appelées *ammoniaque*, *galbanum*, *opopanax*, *myrrhe*, etc.

On le donne abusivement à des substances où il n'y en a pas un atome, telles que certaines résines pures, entre autres l'*élémi*, le *copal*, le *caoutchouc*, etc.; à des sucs extractifs, tels que le *kino*, etc.

Les gommes sont solubles dans l'eau, totalement si elles sont pures; 1 once de gomme arabique se fond dans 4 onces d'eau, et lui donne la consistance sirupeuse; l'alcool et l'huile n'ont aucune action sur elles; cependant en poudre, elles deviennent miscibles à cette dernière; l'alcool les précipite de leur solution aqueuse, etc. Voyez *Gomme arabique*. On trouve souvent associé au principe gommeux un autre qu'on a appelé *adraganthine*, *bassorine*, *cérasine*, etc., qui gonfle beaucoup dans l'eau, y forme des vésicules ou gelées, et lui donne une sorte de consistance, quoique non dissoute, mais par suite du développement vésiculaire des molécules de cette substance particulière, si abondante dans la gomme adraganthe, dans la gomme du pays, qu'on rencontre dans celle dite de *Jedda*, et qui paraît constituer en entier celle de Bassora. Cette substance n'est pas adhésive, tandis que la gomme fondue colle fortement les corps entre eux en séchant. Il paraît qu'elles sont cependant préférées pour lustrer certains tissus, pour certains arts, à la gomme plus pure, et qui est dépourvue de bassorine : on dit que c'est à l'emploi de la gomme de l'Inde, où elle abonde, qu'on doit les tissus gazeux plus légers, plus parfaits, de cette région.

GOMMES-RÉSINES, *gummi-resinæ*. Produits végétaux composés de gomme et de résine, abondans dans la nature, élaborés dans les pays très-chauds, et sortant spontanément ou à l'aide d'incisions artificielles. On compte parmi elles, et pour ne parler que des plus usitées, l'*asa-fœtida*, le *bdellium*, l'*euphorbe*, le *galbanum*, la *gomme-gutte*, la *myrrhe*, l'*oliban*, l'*opapanax*, le *sagapenum*, la *scammonée*, etc. Beaucoup de végétaux contiennent les élémens des gommes-résines, comme on le voit à leur analyse, puisqu'on y trouve de l agomme et de la résine; mais la chaleur du climat, leur peu d'abondance ou toute autre circonstance, n'a pas permis leur réunion dans ces végétaux, et encore moins leur excrétion.

Les gommes-résines ont une odeur forte, une saveur âcre, sont en général d'une couleur brune ou jaunâtre; elles contiennent, outre la gomme et la résine, dont les proportions varient dans chaque espèce, de l'extractif, de l'huile volatile, de la bassorine, des sels, etc. Nous devons à MM. Pelletier et Braconnot l'analyse de la plupart d'entre elles, et, grâces à leurs travaux, la science, autrefois si pauvre sur ce point, a peu de chose à désirer aujourd'hui.

Ces substances étant imparfaitement solubles dans l'eau, leur solution est toujours laiteuse, à cause de la suspension de la résine qui ne peut être dissoute dans ce liquide; elles ne le sont pas non plus en entier dans l'alcool fort; leur véritable excipient est l'alcool affaibli; aussi est-ce lui dont il faut faire usage pour la dépuration de ces sub-

stances, opération à laquelle on est obligé souvent de les soumettre avant de s'en servir, pour les séparer d'impuretés nuisibles.

Les gommes-résines ont été, autrefois, d'un grand usage en médecine. Les livres des anciens sont remplis de prescriptions où elles figurent en première ligne; aujourd'hui elles sont au contraire très-peu usitées, et cet abandon n'a rien de bien fâcheux, car on remplit facilement par des moyens plus simples le peu d'indications médicales qu'elles présentent réellement. En général, les gommes-résines sont des médicamens actifs, excitans, stimulans, irritans même dans quelques espèces, et cependant on les prescrivait comme fondantes, désobstruantes, ce qui ne pouvait être vrai que lorsque les embarras viscéraux tenaient à l'atonie, à la faiblesse des parties, comme cela arrive souvent aux organes de la respiration, obstrués par des mucosités que les gommes-résines font assez bien évacuer : elles nuisaient lorsqu'ils étaient le produit de phlegmasies plus ou moins marquées. Comme excitans directs, les gommes-résines n'ont que peu de valeur, et les toniques d'une certaine force les remplacent avec avantage. On les prescrivait encore contre la *malignité*, les venins, etc.; mais leur inutilité dans ces différens cas est un fait patent pour tout le monde aujourd'hui. Les gommes-résines purgatives, ayant une action évidente, sont dans une classe distincte.

Pelletier (J). Examen général et comparé des gommes-résines Paris, 1812, in-4 (Extrait du *Bull. de pharm.*, IV, 502.) — Braconnot (H.). Analyse comparée des gommes-résines (*Annales de chimie*, LXVIII, 18).

Gommeux. On donne en général ce nom à des préparations dont la gomme fait partie : tisane gommeuse, looch gommeux, etc. Paoli (*Saggio di monografia delle sostanze gommose.* Firenze, 1828, in-18) comprend sous cette dénomination les gommes, les gommes-résines, les résines, le mucilage, l'amidon, etc.

Gommiers. C'est le nom de plusieurs espèces d'*Acacia* qui donnent la gomme arabique. On appelle gommier blanc l'*Acacia senegalensis*, W., et gommier rouge l'*Acacia nilotica*, W. Le gommier des montagnes, nommé aussi *gommier rouge* des Antilles, est le *Bursera gummifera*, L.

GOMMITES. Ordre de principes immédiats des végétaux, qui comprend la *gomme* proprement dite, la *cérasine*, la *bassorine*, le *mucilage*, et la *gelée végétale* ou *acide pectique* (*voy.* ces mots). Ces substances sont fades, inodores, translucides, d'origine végétale, incristallisables; elles forment avec l'eau un composé visqueux, sont insolubles dans l'alcool et l'éther, solubles dans les alcalis et dans plusieurs acides, qui même ajoutent à leur solubilité, etc. Elles exsudent naturellement de divers végétaux dont l'écorce, suivant l'observation de M. Barrow, est ordinairement astringente; ou bien elles forment des

vernis à la surface de diverses productions végétales, ou enfin sont dissoutes dans le suc de leur fruit. V. *Gommes*.

Gommo ammoniaco. Nom italien de la *gomme ammoniaque*.

Gomphia hexasperma, Saint-Hil. Cette plante, de la famille des Ochnacées, de la décandrie monogynie, croît au Brésil, où les habitans emploient la décoction de son écorce pour guérir les plaies causées par la piqûre des insèctes (*Plant. usuel. des Bras.*, 8e livr.)

GOMPHRENA. Genre de la famille des Amarantées, de la pentandrie monogynie. Le *G. globosa*, L., est cultivé dans les jardins pour ses fleurs agglomérées d'un rouge pourpre très-agréable; le *G. macrocephala*, St. Hil., qui croît au Brésil, a les propriétés du suivant; le *G. officinalis*, Mart., plante peu élevée, dont les racines grosses et tubéreuses sont insipides, mais d'un goût nauséeux, sont regardées par les Brésiliens comme une panacée; elle est une de celles qui portent dans le pays le nom de *peratodo*, qui signifie *bon à tout*, et à laquelle on a effectivement attribué de grandes vertus : comme de guérir les fièvres intermittentes, les coliques, la diarrhée; de fortifier l'estomac, les intestins; de remédier à la morsure des serpens, etc. (*Plant. usuelles des bras.*, liv. 7, et *Martius*, II, f. 1), qualités fort douteuses dans une famille où les végétaux passent pour à peu près sans vertus, vu leur insipidité et l'absence de tout principe actif. Comme on connaît plusieurs autres écorces médicinales sous le nom de *paratodo*, *peratodo*, il ne serait pas impossible qu'on eût rapporté à celle ci ce qui en concerne d'autres. Nous devons dire que l'écorce très-amère qu'a analysée M. Henry, sous ce nom, n'est pas la racine du *Gomphrena officinalis*, Mart. (Voy. *Paratodo*).

Gomuto, Gomutus. Noms indiens du palmier, *Areng saccharifera*, Lab. (I, 395).

Gonaké. Nom d'un *Acacia* du Sénégal, indéterminé, qui donne un suc gommeux rougeâtre (Adanson).

Gondir. Nom de l'ours *Ursus Arctos*, L., chez les Ostiaques.

Gondlakense. Nom hollandais de la giroflée jaune, *Cheiranthus Cheiri*, L.

GONDOM (Saint-). Bourg de France (Loiret), à 2 lieues ouest de Gien, près duquel est une source froide, légèrement acidule et ferrugineuse, usitée en boisson (1 à 3 livres) par les habitans des environs, dans les maladies chroniques de l'appareil urinaire. Pommereau et de La Chesne y indiquaient du vitriol, du nitre calcaire, une terre absorbante très-divisée, et du fer : elle aurait besoin d'être analysée de nouveau.

Pommereau (E.). Traite des eaux minérales, ou la nouvelle fontaine de Saint-Gondom, etc. Orléans, 1676, in-12. — De la Chesne Lettre sur la fontaine de Saint-Gondom (Nature considérée, etc., 1774, III, 275).

Gongescheck. Nom du moineau domestique, *Fringilla domestica*, L., en Perse.

Gongonha. Un des noms du thé du Paraguay, *Ilex Mate*, St-Hil. V. *Ilex*.

Gongros. Nom du congre, *Muræna Conger*, L., dans Aristote.

Gonogeona. Un des noms anciens de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L.

Gonolobus macrophyllus, Mich. Cette Apocynée des États-Unis passe pour fournir le suc avec lequel les sauvages de ce pays empoisonnent leurs flèches (*Ann. du Muséum*, XVI, 464).

Gontua. Nom brame du *Barleria Prionitis*, L. (I, 552).
Gonye. Nom de la laie, en hongrois. Voy. *Sus Scrofa*, L.
Gonzaly. Synonyme indien d'*Asa fœtida*.
Good king Henry. Nom anglais du bon Henri, *Chenopodium bonus Henricus*, L.
Goolabu poo. Nom tamoul de la rose, *Rosa centifolia*, L.
Goose. Nom générique des oies, *Anser*, en anglais.
Gooseberry. Nom anglais des *Ribes Grossularia* et *Uva crispa*, L.
Gooüy. Nom que porte l'*Acacia nilotica*, W., en Nubie.
Gopher. Nom oriental du cyprès, *Cupressus sempervirens*, L.
Gora. Nom tidore du gingembre, *Zingiber officinale*, Rosc.
Gorab. Synonyme de corbeau, *Corvus*, en Egypte, d'après Forskal.
Gorczyca czarna. Nom polonais de la moutarde noire, *Sinapis nigra*, L.
— polna. Nom polonais de l'*Erysimum officinale*, L.
Gordolobo. Nom espagnol du bouillon blanc, *Verbascum Thapsus*, L.
Goreni-fère. Nom hongrois de la cuscute, *Cuscuta europæa*, L.
Gorginion. Un des noms anciens du panicaut, *Eryngium campestre*, L.
Gorgonei fontes. Libavius nomme ainsi les sources pétrifiantes.

Gorgonia antipathes, Gmel., *Corallium nigrum*, corail noir, antipathes. Espèce de polypes corticaux de la tribu des Cératophytes, qui habite l'océan des Indes, et dont l'écorce molle se détruit facilement, en sorte que, réduite à son axe dans les officines, cette substance ressemble à des branches de bois mort d'une teinte noirâtre, et du volume ordinairement d'une grosse plume à écrire. Aujourd'hui sans usages médicinaux en Europe, l'antipathes était regardé jadis, ainsi que l'indique l'étymologie de son nom (ανθί, *opposé à;* παθος, *maladie*), comme un bon antidote, à l'instar du corail rouge et du corail blanc, et sert encore, dit-on, aux médecins indiens pour combattre diverses espèces d'empoisonnemens; on en fait aussi, dans ces contrées, des bracelets contre les *charmes*, préjugé dont parle déjà Pline (lib. XIII, c. 25) au sujet de l'*Isidos plocamos*, qui paraît être notre corail noir.

Gorgonion. Un des noms grecs du grémil, *Lithospermum arvense*, L.
Gorkaja (Eaux min. de). Voy. *Caucase* (II, 152).
Gorkime. Un des noms norwégiens de l'aphye, *Gobius Aphya*, L.
Gormadera. Nom espagnol de la clématite, *Clematis Vitalba*, L.
Gornolobo. Nom espagnol du bouillon blanc, *Verbascum Thapsus*, L.
Gornostai. Nom polonais de l'ermine, *Mustela Erminea*, L.
Gorochana. Nom samscrit du *Bézoard*.
Gorp. Nom languedocien du corbeau, *Corvus Corax*, L.
Gorquadd. Un des noms suédois de l'épinoche, *Gasterosteus aculeatus*, L.
Gorrion. Nom du *Fringilla domestica*, L., en Espagne, suivant Gesner.
Gorunta chettu. Nom tellingou du *Lawsonia spinosa*, L.
Gossampinus. Un des noms du fromager, *Bombax Ceiba*, L.
Gossypine. Nom donné par Thomson au *coton* (Voy. II, 451, et *Gossypium*).

GOSSYPIUM, cotonnier. Genre de la famille des Malvacées, de la polyandrie, célèbre par la bourre qu'on trouve autour des semen-

ces de toutes ses espèces, désignée sous le nom de *coton*, dont on forme des tissus très-usités, et qui, bien connue des anciens (Pline, *lib.* XIX, *c.* 1.), est devenue une richesse commerciale immense pour les pays chauds. Sous le rapport médical, les fleurs de toutes ces espèces, qui sont très-rapprochées, sont émollientes et employées comme celles des mauves et de la guimauve en Europe : on se sert même dans l'Inde des racines, en décoction, dans les maladies urinaires (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 283); et, au Brésil, de celle des feuilles, contre les piqûres des scorpions et des vipères, comme émollientes (Marcgrave, *Bras.*, 60). Les semences des cotonniers sont émulsives, et on en retire une huile douce et bonne à brûler; on en fait, à Cayenne, des émulsions pectorales et rafraîchissantes (Aublet, *Guyane*, II, 705). D'après Martius, elles sont fort employées au Brésil comme émollientes; on en fait des fumigations, des injections, on en compose des tisanes qu'on donne dans les fièvres, les engorgemens lymphatiques, etc. Les feuilles macérées dans le vinaigre, comme celles du ricin, sont appliquées sur la tête dans l'hémicrânie (*Journ. de chim. médic.*, III, 549). Elles enivrent, dit-on, les perroquets (*Dict. des sc. nat.*, XXXIX, 15).

Les Anglais font, à défaut de toile, de la charpie avec le coton. Il faut éviter de laisser des tissus de cette substance sur les plaies qu'ils irritent par les crochets dont sont accompagnés ses fils. Cardé, il a pourtant été proposé pour sécher promptement les vésicatoires (*Revue méd.*, 1830, I, 315).

Gosturdus. Nom du cochevis, *Alauda cristata*, L., dans Gesner.

Gotim. Sorte de myrobolan de Cambaye, probablement le myrobolan belliric, *Myrobolanus bellirica*, Gærtn.

Gotne. Nom du psyllium, *Plantago Psyllium*, L.

Gottesgnadenkraut. Un des noms allemands du *Gratiola officinalis*, L.

Gottheil. Un des noms allemands du *Prunella vulgaris*, L.

Gouaré. Nom du *Guarea trichilioides*, L., à Cayenne.

Goud braassem. Nom hollandais de la daurade, *Sparus Aurata*, L.

Goudron. Produit résineux de la distillation du bois des pins. Voyez *Térébenthine*.

— minéral. Un des noms du malthe, espèce de bitume (Voy. I, 608).

Gouet. Un des noms de l'*Arum maculatum*, L.

Gougoul. Sorte de résine qui découle d'un *Diospyros* de l'Inde, très-probablement du *D. glutinosa*, Kœnig, dont on calfate les vaisseaux, d'après M. Leschenault.

Goujon. Petit poisson de rivière. Voy. *Cyprinus Gobio*, L.

— de mer. Nom vulgaire des poissons du genre *Gobius*.

Gouk. Nom norwégien du coucou d'Europe, *Cuculus canorus*, L.

Goukr. Nom arabe du *Falco Ossifragus*, L., suivant M. Savigny.

Goula-itan. Nom indien du sucre extrait du palmier, *Areng saccharifera*, Labil.

Goulu de mer. Synonyme de requin, *Squalus Carcharias*, L.

Goupia-glabra, Aublet. Cet arbre, de la familles des Rhamnées, de la pentandrie monogynie, a le suc de ses feuilles, qui sont amères, employé à la Guyane pour dissiper l'inflammation (Aublet, *Guyane*, I, 297).

Goupil. Ancien nom du renard, *Canis Vulpes*, L.

Gourde. Fruit du *Cucurbita leucantha*, L. (II, 492).

Gourgane. Nom de la féverole, variété de la fève, *Faba vesca*, Moench.

GOURNAY. Petite ville de France (Seine-Inférieure), à 6 lieues de Rouen, près de laquelle sont une infinité de sources minérales froides et ferrugineuses, analogues à celles de Forges, dont quatre, nommées *fontaine de Jouvence* ou *de Saint-Eloy*, et *fontaines des Malades*, sont assez usitées en boisson contre la langueur des digestions, la diarrhée atonique, l'aménorrhée, la leucorrhée, les engorgemens des viscères abdominaux, etc.; elles passent pour nuisibles aux phthisiques et aux scorbutiques. Une pinte de leur eau contient, d'après M. Dupray (*Bullet. de pharm.*, II, 527) : carbonate de chaux, 1 grain 4/14; c. de magnésie, 8/14; c. de fer, 1, 10/14; sulfate de chaux, 1, 5/14. M. Daniel, pharmacien à Beauvais, nous écrit que la fontaine de Jouvence est moins ferrugineuse que les trois fontaines des Malades, contient un peu d'acide carbonique, est douce et d'un usage agréable; il pense que c'est là la fontaine de Jouvence si célèbre encore sous Louis XIV : ses ancêtres l'expédiaient par toute la France.

Grousset (P. de). Recueil de la vertu de la fontaine médicale de Saint-Eloy, dite de Jouvence, etc. Paris, 1607, in-8.

Gourou (Noix de). Nom de la semence de l'*Inga biglobosa*, W.

GOUSSAINVILLE. Village près de Louvres, à 3 lieues de Paris, près duquel est une source minérale, appelée *la fontaine d'Epuisars* ou *des Puisards*, sur laquelle on ne connaît que le poëme de P. Petit (*Fons Gossinvillæ*, *sive Gonessiades nymphæ*), traduit par Moreau de Mautour (Paris, 1699, in-8°).

Gousses d'ail. Nom des bulbes de l'ail, *Allium sativum*, L.

GOUTTE, *Gutta*, *Guttula* (Linné). Nom donné à la petite quantité de liquide qui se détache sous forme sphérique du bord d'un vase doucement incliné, et que par abréviation on écrit *gt.*, dans les formules. Ce mode de prescription et de mensuration des médicamens (*guttatim*) est infidèle, et devrait d'autant plus être abandonné qu'il s'applique constamment à des substances fort actives, telles que l'éther, les teintures, les acides concentrés, les solutions d'iode, d'arseniates, etc. La pesanteur spécifique du liquide, son degré de viscosité, la température ambiante, la forme et la nature du vase d'où il tombe, la manière de mesurer les gouttes, etc., influent beaucoup sur leur grosseur, et par conséquent sur leur poids; aussi l'évaluation reçue d'un grain par goutte est-elle généralement fautive et parfois complètement erronée. C'est ainsi que, d'après la remarque de M. Baup, pharmacien à Vevey, une goutte de teinture d'iode ne pèse que 3/5 de grain, tandis qu'une goutte d'hydriodate ioduré pèse près de 2

grains, c'est-à-dire trois fois plus. On trouve dans le nouveau Codex une table comparative du poids de la goutte de divers liquides, qui paraît fort exacte, mais qui est incomplète, et dans laquelle, d'ailleurs, ne sont pas appréciées les diverses causes d'erreur signalées plus haut.

Goutte de lin. *Cuscuta europæa*, L. (II, 527).

GOUTTES, *Guttæ*. Préparations médicamenteuses composées ordinairement de teintures alcooliques, destinées à être données par *gouttes*, parce qu'elles contiennent des substances très-actives; ainsi on appelle la teinture d'opium *gouttes de Rousseau*. Les *gouttes noires* sont un médicament anglais, où l'opium est dissous dans un acide, l'acétique ou le citrique, etc. V. *Goutte*.

Gouyave, Geyave. Fruit du gouyavier, *Psidium pyriferum*, L.

Govapa. Nom samscrit de la *graisse*.

Gowgird. Nom persan du *soufre*.

Gowr gia. Nom persan du schænanthe, *Andropogon Schœnanthus*, L.

Gozal. Nom des jeunes pigeons en hébreu. Voy. *Columba*.

Gozzitano. Nom italien du *Cynomorion coccineum*, L.

Gr. Abréviation de *granum*, grain, usitée dans les formules médicinales.

Graaben, Graben. Noms norwégiens et danois du loup, *Canis Lupus*, L.

Graadyn. Un des noms du renne, *Cervus Tarandus*, L., en Norwège.

Graake. Nom suisse du choucas, *Corvus Monedula*, L.

Graakuse. Nom danois de la sclarée, *Salvia Sclarea*, L.

Graatfleabane. Nom anglais du *Conyza squarrosa*, L.

GRABALOS (Eaux min. de), à 2 lieues d'Arnedillo, dans la Vieille-Castille, en Espagne. Ces eaux sont usitées en boisson (Ballano, *Dicc. de med. y cir.*, I; Madrid, 1815, in-4°).

GRABATULA (Eaux min. de), dans la Nouvelle-Castille, en Espagne. Elles sont employées en boisson (Ballano, *ibid.*).

Grabeau. Nom qu'on donne aux pétioles, feuilles brisées, etc., du séné. Voyez *Senna*.

Gracchia. Nom italien de la corneille, *Corvus Corone*, L.

Graciola. Nom espagnol et portugais de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L.

Graculus. Ancien nom du *Coracias garrula*, L., et du *Corvus Monedula*, L.

Grados. Nom vulgaire de divers petits poissons, entre autres de l'*Ablette*.

GRAENA. Village d'Espagne, à 9 lieues de Grenade, où sont des eaux thermales (34° R. en été, 32° dans les autres saisons), usitées plus en bains qu'en boisson, contre la gale, les dartres et autres éruptions cutanées chroniques, ainsi que dans les maladies par faiblesse ou par trouble de l'innervation. Ces bains ne se prolongent guère au delà de dix minutes, et se prennent pendant 25 à 40 jours consécutifs (Mendal y Villalba; *sur les eaux de Graena*. Madrid, 1793, in-4°).

Grænacke. Nom suédois du saumon, *Salmo Salar*, L.

Graes-end. Nom suédois du canard sauvage. Voy. *Anas Boschas*, L.

Graf-swiñ. Nom suédois du blaireau, *Ursus Meles*, L.

Graffa. Nom de la girafe, *Camelopardalis Girafe*, L., dans Niéremberg.

Grafito. Un des noms espagnols du *per Carbure de fer*.
Grai. Nom anglais du blaireau, *Ursus Meles*, L.
Graille, Graillat, Graillant, Graillot. Noms vulgaires du *Corvus Corone*, L.

Grain, *Granum*. Poids qui est la 72e partie, et dans quelques pays la 60e partie seulement, du gros ou drachme. On l'écrit dans les formules par cette abréviation, *gr.*; il est à peu près l'équivalent d'un grain de blé récent et bien nourri.

Grain, *Granum*. Synonyme de semences; on se sert plus volontiers du pluriel de ce nom.

GRAINES, GRAINS, *Grana*. On donne ces noms aux semences des végétaux, surtout à celles qui sont de petites dimensions, ordinairement renfermées dans le fruit. Toutes celles qui sont bien mûres vont au fond de l'eau, d'après l'observation de Gærtner; celles qui ne le sont pas, ou qui sont altérées, surnagent : on hâte leur germination en ôtant leur pellicule extérieure, suivant l'expérience de M. Juge de Saint-Martin, qui est parvenu ainsi à faire lever de vieilles graines, crues incapables de pousser jamais (*Ann. de la soc. linn.*; Paris, janvier 1825). Il y a des graines alimentaires, huileuses, émulsives, féculentes, etc. On connaît l'emploi presque général de celles des céréales pour la nourriture de l'homme. D'autres, prises dans l'importante famille des Légumineuses, ne sont pas moins précieuses sous ce rapport, telles que les haricots, les fèves, les lentilles, les pois, etc. Un grand nombre de graines sont médicinales; telles sont celles de ricin, de cacao, d'ambrette, de carthame, de noix vomique, de semen-contra, d'anis, de coriandre, de fenouil, de muscade, la noix de ben, la maniguette, les amandes douces, la graine de lin, la coque du Levant, le staphysaigre, la fève saint Ignace, la châtaigne, les pignons doux, les pignons d'Inde, etc. Voyez chacun de ces mots. Le plus grand nombre des huiles essentielles sont tirées des graines des végétaux dicotylédones.

Il ne faut pas confondre les semences ou graines avec les fruits, dont elles sont une partie, mais la plus importante, puisqu'elles perpétuent le végétal qui les produit.

Graines d'amour. Semences du *Lithospermum arvense*, L.
— de l'anse. Graines de l'*Omphalea diandra*, L.
— d'Avignon, jaunes. Nom des semences du *Rhamnus infectorius*, L.
— bénites. Semences du *Nigella sativa*, L.
— des Canaries. Semences de l'Alpiste, *Phalaris canariensis*, L.
— de capucin. Semences du *Delphinium Staphysagria*, L.
— de cnide. Semences du *Daphne Gnidium*, L. (II, 580).
— a dartres. Semences du *Cassia alata*, L., et du *Vatarea guianensis*, Aublet (*Guyane*, 755).
— d'écarlate. Un des noms de la cochenille, *Coccus Cacti*, L.
— jaune. Voy. *Graines d'Avignon*.
— de médicinier. Semences du *Jatropha Curcas*, L.
— des moluques. Semences du *Croton Tiglium*, L. (II, 477).
— de musc, musquées. Semences de l'ambrette, *Hibiscus Abelmoschus*, L.

GRAINES NOIRES. Semences du *Nigella sativa*, L.
— ORIENTALES. Semences de la coque du Levant, *Cocculus suberosus*, DC.
— DE PARADIS. Semences de l'*Amomum Granum paradisi*, L.? (I, 257).
— DE PERROQUET. Semences du *Carthamus tinctorius*, L. (II, 115).
— DE PSYLLIUM. Semences du *Plantago Psyllium*, L.
— ROYALES. Un des noms des semences du ricin, *Ricinus communis*, L.
— DE SÉLEIN. Nom des semences de l'*Unona æthiopica*, L.
— DE TIGLI, DE TILLY. Semences du *Croton Tiglium*, L. (II, 447).
— DE TURQUIE. Un des noms du maïs, *Zea Mais*, L.
— A VERS. Nom du *Semen contra*; c'est aussi celui du *Chenopodium anthelminthicum*, L.
— DE ZÉDOAIRE. Un des noms du *Semen contra*.
GRAINZARD. Nom de la sarcelle, *Anas Querquedula*, L., dans l'Ain.

GRAISSE, *Adeps*. Cette substance, ordinairement contenue dans le tissu adipeux des animaux, est blanche ou jaunâtre, d'une saveur douce et fade, presque inodore; le plus souvent molle, mais variable dans son degré de consistance suivant l'espèce d'animal d'où elle provient, son âge son genre de nourriture, la saison, etc., elle est quelquefois liquide, état qui paraît lui être naturel pendant la vie chez les animaux à sang chaud : on la nomme alors *huile animale;* assez facile à fondre dans le premier cas, peu volatile, mais inflammable, elle fournit à la distillation divers produits, étudiés récemment avec soin par MM. A. Bussy et L. R. Lecanu (*Journ. de pharm.*, XI, 353).

Les graisses proprement dites, qu'il ne faut pas confondre avec les *corps gras* (expression plus compréhensive, puisqu'elle désigne, outre les graisses, la cétine, le gras des cadavres, etc.), sont incomplètement solubles dans l'alcool et l'éther, tout-à-fait insolubles dans l'eau qu'elles surnagent, solubles dans les huiles fixes végétales, dont elles ne diffèrent guères que par leur origine animale; saponifiables comme elles, c'est-à-dire susceptibles de se changer, par l'action des alcalis, en acides margarique et oléique, et en glycérine ou principe doux des huiles de Schèele, substances qui, combinées à la manière des sels, la glycérine jouant alors le rôle de base, sont regardées par quelques chimistes comme existant naturellement dans l'huile, et la constituant par leur réunion, elles semblent essentiellement formées, au contraire, d'après les nombreuses recherches de M. Chevreul, de deux principes particuliers, l'oléine et la stéarine (*voy.* ces mots), l'un liquide et l'autre solide, dont les proportions, qui varient dans chacune de leurs espèces, expliquent les différences de consistance qui les distinguent, en sorte par exemple que dans le beurre, l'axonge et la graisse humaine, c'est l'oléine qui prédomine, tandis que dans la moelle de bœuf et le suif, c'est la stéarine. Les graisses peuvent contenir en outre divers principes colorans, odorans, acides, qui en modifient plus ou moins les caractères essentiels, et servent encore à les différencier.

Divers noms leur ont été imposés, suivant les animaux d'où elles proviennent, ou les parties qui les fournissent; tels sont ceux d'*axonge* et de *sain-doux* que porte la graisse de porc préparée; le nom de *suif* donné à la graisse de mouton; celui de *beurre* attribué aux diverses graisses que fournit le lait des ruminans (I, 587), de *moelle*, à celle qui occupe les os longs des grands quadrupèdes; les noms d'*huile de poisson*, de *sperma ceti*, de *foie de morue*, de *pied de bœuf*, etc, qui en désignent clairement plusieurs autres.

Pour extraire la graisse des tissus qui communément la renferment, on traite ceux-ci par l'eau bouillante, on écume, on passe, et on laisse refroidir la liqueur, que surnage alors la graisse séparée du sang, des principes solubles et des membranes avec lesquels elle était unie ou mélangée. Pour la préserver de toute altération, il faut, après l'avoir soigneusement privée d'eau, l'introduire, en état de fusion, dans des flacons qu'on remplit exactement, qu'on bouche et qu'on goudronne. Exposée à l'air, la graisse en effet est très-sujette à rancir; il s'y forme alors, d'après les recherches de M. Braconnot, de l'acide acétique, une huile volatile fort expansible, un acide fixe très-peu abondant, et une matière animalisée; ainsi altérée, non-seulement la saveur en est fort désagréable, mais elle paraît posséder en outre des qualités vraiment nuisibles, auxquelles sont dus peut-être les accidens que détermine souvent en Allemagne l'usage des alimens fumés mal conservés. Observons que la graisse rance jouit de la faculté d'attaquer le cuivre et de dissoudre divers oxydes; ce qui ajoute aux dangers qu'elle présente. Du reste, on peut, dit-on, par l'ébullition dans l'eau, séparer de la graisse rancie les divers principes qui s'y sont développés; mais elle ne recouvre jamais sa mollesse première, et probablement plusieurs autres de ses propriétés.

Les graisses et les huiles animales, indispensables dans un grand nombre d'arts, sont communément usitées dans l'économie domestique, soit comme assaisonnement, pour suppléer l'huile et le beurre dans la plupart de leurs usages culinaires, soit comme condiment pour la conservation de certaines viandes, soit enfin comme aliment, mais toujours associées alors à d'autres substances moins réfractaires à l'action des organes digestifs. Les graisses, en effet, se digèrent difficilement, pèsent à certains estomacs, déterminent des renvois, des aigreurs, le fer chaud ou soda, et même des vomissemens ou des déjections alvines; leur abus dérange l'estomac, dispose aux engorgemens chroniques des viscères abdominaux, aux hernies, entraîne la laxité des tissus, l'affaiblissement des forces musculaires, etc. Au surplus, les diverses espèces de graisses ne diffèrent pas moins sous le

rapport de leur digestibilité que sous celui de leurs autres propriétés; ainsi, tandis que les graisses de porc, d'oie, d'ortolan, sont lourdes et de difficile digestion, comme les chairs mêmes qu'elles imprègnent, celles de veau et surtout de bœuf sont en général plus ou moins faciles à digérer. Du reste, les chairs grasses par nature ou surchargées de graisse, ne conviennent ni aux malades, ni aux convalescens, ni aux individus d'une complexion molle, délicate, dont l'estomac ne jouit que d'une médiocre énergie; elles réclament d'ailleurs, pour en contrebalancer l'action nuisible, l'addition de substances âcres, stimulantes, qui ne conviennent guères non plus qu'à des hommes sains et robustes. Les graisses roussies, souvent même les fritures anciennes, offrent encore plus d'inconvéniens: aussi ne saurait-on être trop réservé sur leur usage.

En pharmacie, les graisses, particulièrement l'axonge, le suif et le beurre, sont employées à la confection des pommades, des onguens, des emplâtres, de certains linimens, et jadis de *l'huile de graisse*, obtenue par des distillations répétées de la graisse avec des briques pilées; en médecine même, elles sont employées à l'extérieur comme adoucissantes, émollientes, calmantes, quoique sujettes chez certains individus à provoquer, même pures et récentes, des érythèmes, des éruptions miliaires, des démangeaisons, qu'elles servent au contraire à calmer chez d'autres individus. On les applique dans ce but sur les excoriations, les gerçures, les éruptions croûteuses des lèvres, etc.; on en couvre des cataplasmes, on en fait des omelettes qu'on applique sur des tumeurs inflammatoires, sur les parois du thorax ou le bas-ventre, contre les phlegmasies aiguës des viscères, ou même dans le cas de catarrhe, de pleurodynie, de colique, etc.: celle de mouton (suif), celle de bœuf (graisse du pot) sont particulièrement employées à cet effet, dans le peuple surtout. On connaît aussi les propriétés qu'on leur attribue dans le traitement de l'alopécie, de la teigne, et, comme maturatif, sur les abcès, surtout à l'état rance (vieux oing), ou unies à l'oseille et à diverses autres herbes. On fait entrer aussi les graisses, notamment le beurre et le saindoux, dans des lavemens émolliens et adoucissans; on les associe à la gélatine dans le même but; enfin, quoique bien rarement, on les introduit à petite dose dans des boissons laxatives.

Long-temps on a cru que chaque espèce de graisse était douée de vertus médicinales particulières; aussi voit-on figurer dans les anciennes Pharmacopées, outre celles dont nous avons déjà parlé, les graisses d'ours, de blaireau, de renard, de belette, de loup, de chien, de cerf, de bouc, de castor, de chapon, de vipère, d'anguille (voy. la *Pharmacopée univers.*, I, 633), celle de l'homme

lui-même, et en particulier la graisse de pendu, dont le bourreau avait le singulier privilége de tenir officine. Aujourd'hui, au contraire, on pense généralement que le choix en est à peu près indifférent; et si l'on donne la préférence à la graisse de porc et des autres animaux destinés à nos tables, c'est plutôt à raison de la facilité de se les procurer, que par confiance en la supériorité de leur action médicinale. Cependant ces diverses graisses varient, avons-nous dit, non-seulement par les proportions relatives de leurs principes constituans, d'où les différences de consistance qu'elles offrent, mais aussi par la présence ou l'absence de plusieurs principes accessoires qui modifient leur couleur, leur odeur, leur saveur, leurs propriétés tactiles, et peuvent n'être pas sans influence sur leurs vertus thérapeutiques. On sait que généralement la graisse des poissons et des cétacés est fluide; celle des carnivores, molle, d'une odeur forte et repoussante; celle des ruminans et des rongeurs, au contraire, solide, inodore et d'une saveur douce; qu'elle est molle chez les reptiles, verdâtre chez certaines tortues de mer, musquée parfois chez le crocodile; qu'elle est blanche et abondante chez les jeunes animaux, jaunâtre et plus rare à un âge plus avancé, etc. M. Blainville observe d'ailleurs, dans son *Cours de physiologie générale* (I, 372), que dans les ours et les animaux dormeurs, la graisse est d'une finesse remarquable et sensiblement volatile, qu'elle contient un principe odorant plus fort et plus abondant que celui des autres espèces, que la ténuité de cette substance là rend très-susceptible d'être absorbée; aussi, ajoute-il, les graisses d'ours et de blaireau servent à faire des linimens bien meilleurs que ceux pour lesquels on emploie l'axonge de porc. M. le docteur F. Bird a aussi publié dans un journal allemand, analysé dans le *Bullet. des sc. médic.* de M. de Férussac (X, 343), des remarques intéressantes sur l'usage et l'utilité des différentes espèces de graisses en médecine; il pense qu'on en a trop légèrement rejeté, sur la foi des chimistes, plusieurs qui peuvent trouver leur application spéciale, et il donne quelques observations touchant celles du blaireau, du cerf et du brochet. On peut voir enfin à l'article Morue (*Gadus Morrhua*, L., III, 319), les propriétés remarquables attribuées récemment à l'huile du foie de ce poisson; nous indiquons d'ailleurs, en traitant de chaque animal en particulier, les usages pour lesquels leur graisse a pu être recommandée, et que nous ne pourrions reproduire ici sans double emploi. Voyez notamment les articles Beurre (I, 587), Axonge (*Sus Scrofa*, L.), Ours (*Ursus arctos*, L.), Castor (*Castor Fiber*, L., II, 137), Oie (*Anas anser*, L., I, 280), *OEufs*, etc.

Graisse ou Huile des Ashantis. C'est l'huile concrète d'un palmier. Il est probable, qu'à l'exemple de celle du cocotier, elle est *huile*

l'été et *graisse* l'hiver, parce qu'elle se fige au-dessous de 15 degrés Réaumur.

Graisse saponifiée. Combinaison d'acides oléique et margarique (Voy. I, 38).
Graisse de la terre. Ancien nom des *bitumes*. Voy. ce mot.
Graisset. Nom de la raine verte dans quelques provinces. Voy. *Rana*.
Graisson. Un des noms vulgaires du hareng, *Clupea Harengus*, L., sur nos côtes.
Grakle. Nom anglais du choucas, *Corvus Monedula*, L.
Grama. Nom espagnol du *Paspalum Dactylum*, Lam., et du *Triticum repens*, L.
Grama canina. Nom portugais du chiendent, *Triticum repens*, L.
Grama digitade. Nom portugais du *Paspalum Dactylum*, Lam.
Gramalla. Nom maure de la casse, *Cassia Fistula*, L. Voy. *Cathartocarpus*, II, 146.
Gramen (Radix). Nom officinal du chiendent, *Triticum repens*, L.
— album, off., *Triticum repens*, L.
— caninum, off., *Triticum repens*, L.
— citronné. Un des noms de l'*Andropogon citratum*, DC. (I, 289).
— majus, off., *Carex arenaria*, L.
— manna, off. *Festuca fluitans*, L. (III, 249).
— orientale, off., *Andropogon Schœnanthus*, L.
— ossifragum. Nom de l'*Anthericum Ossifragum*, L., dans quelques auteurs anciens (I, 316).
— parnassi, off., *Parnassia palustris*, L.
— rubrum. Nom officinal du *Carex arenaria*, L.
Gramigna. Un des noms italiens du chiendent, *Triticum repens*, L.

GRAMINÉES, *gramineæ*. La plus nombreuse et la plus intéressante des familles naturelles, puisqu'elle renferme les céréales, base de la nourriture de l'homme à l'état de civilisation. Les seuls palmiers peuvent cependant lui être comparés, sous ce rapport, et ils sont pour les régions équatoriales, dans des proportions plus grandioses, et pour des peuples la plupart sauvages, ce que les humbles Graminées sont pour les régions tempérées et froides de notre globe; aussi Linné, dans son langage animé et pittoresque, comparait-il ces dernières au peuple, dont les travaux obscurs font la richesse des états. Le port des Graminées est si constant, qu'on les reconnaît à la première vue.

Les Graminées sont des herbes (rarement prennent-elles une tige ligneuse), monocotylédones, à étamines hypogynes, à chaume simple, à feuilles alternes, linéaires, à fleurs sans éclat, etc. Elles forment dans les contrées tempérées et dans celles du nord, de vastes prairies qui nourrissent de nombreux bestiaux, dont l'homme tire d'immenses avantages, en même temps qu'elles charment la vue par leur verdure éternelle, et l'émail de mille fleurs qui viennent les embellir. Les tiges des Graminées séchées, servent à une multitude des besoins de l'homme, outre la nourriture abondante qu'elles fournissent aux animaux; on en fait des paillasses, des nattes, des tapis, des chapeaux, des vêtemens, etc.; on en couvre les maisons du rustique habitant des champs. Les bales ou parties de la fleur, servent à faire des coussins, des matelas pour les enfans, etc. La tige des Graminées renferme un principe sucré remarquable, dans quelques espèces, comme

le maïs, le sorgho, et si abondant dans la canne à sucre que cette plante est devenue une source de richesse pour les deux Indes, et qu'on l'en extrait avec un immense profit. Le sucre qui en résulte fait l'occupation de vastes contrées, et occupe des nations entières; les liqueurs sucrées provenant des sucres non cristallisables, servent à préparer le *taffia*, le *rhum*, boissons si recherchées et qui sont pour les climats inter-tropicaux ce qu'est l'alcool du vin chez nous. Voyez *Saccharum*.

Le fruit des Graminées est presque entièrement composé de fécule; on cultive, de temps immémorial, les espèces où il est le plus gros ou le plus abondant, comme le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, dans les régions tempérées ou froides, et le riz, le maïs, le sorgho, le mil, dans celles qui sont brûlées du soleil. Les Graminées à semences plus petites pourraient être utilisées, car toutes sont alimentaires, et, en Prusse, on ne dédaigne pas de recueillir celles du *Festuca fluitans*, L., appelé *manne de Prusse*. La culture des céréales est si ancienne, que l'origine du plus grand nombre est inconnue, ce que les anciens indiquaient dans le langage de leur gracieuse mythologie en les attribuant à Cérès, fille de la Terre. On sait tout le parti qu'on tire des fruits des Graminées cultivées; leur farine sert à fabriquer le pain, aliment le plus essentiel des Européens, des bouillies, des pâtes de toutes espèces, et mille sortes d'alimens divers; la farine de plusieurs contient du *gluten*, principe nécessaire à une bonne panification, et toutes recèlent du phosphate de chaux, élément de l'ossification chez les animaux. On fabrique encore avec le grain des céréales, une boisson appelée *bière*, qui est d'un usage très-étendu dans les lieux où la vigne ne peut croître. On en fait aussi de l'alcool, très-employé dans le nord de l'Europe.

Les Graminées se plaisent dans tous les sols, ne demandent qu'une culture facile, sont répandues par toute la terre. Elles ne redoutent que l'extrême chaleur, encore en voit-on jusque dans les sables de la dévorante Afrique. La nature a voulu qu'une famille aussi utile ne contînt aucun principe vénéneux, car on ne peut donner ce nom, même comme exception, sur plus de 3,000 plantes qu'elle renferme, à celui un peu ébriant de l'ivraie, et à la propriété purgative du *Bromus purgans*, les seuls qu'on y observe. Les Graminées ne possèdent d'ailleurs aucune propriété médicale remarquable.

Pfantz (J.). *Descriptio graminis medici prior.* Ulmæ, 1656.

GRAMMAT. Bourg de France, à 6 lieues N.-O. de Figeac, près duquel Dumas, cité par Carrère (*Cat.*, 512), a signalé une source minérale froide, analogue à celle de *Mier*.

Gramme, *gramma*. Poids de 18 grains 841 millièmes : 4 gramme équivalent à un peu plus d'un gros.

GRAMMONT, en France, près de Gracay (Cher). Il y existe une source minérale tout-à-fait semblable, dit-on, à l'eau de Bourges.

GRAN. Nom danois, suédois et norwégien du sapin, *Abies Picea*, Desf.

GRAN TURCO. Nom italien du maïs, *Zea Mays*, L.

GRANA ACTES. Nom officinal des baies du sureau, *Sambucus nigra*, L., d'Ακτη, sureau, chez les Grecs.

— CNIDIA. *Daphne Gnidium*, L.

— MOLUCANA, off. *Croton Tiglium*, L.

— MOSCHATA, off. Nom officinal de l'*Hibiscus Abelmoschus*, L.

— ORIENTIS Nom des semences de la coque du Levant, *Cocculus suberosus*, D. C.

— PARADISI. *Amomum Granum paradisi* (I, 257).

— REGIA MINORA. Nom officinal des semences de l'épurge, *Euphorbia Lathyris*, L.

— TIGLIA, TILLI, off., *Croton Tiglium*, L.

— VIRIDIA. Un des noms de la pistache, dans quelques auteurs. Voy. *Pistacia vera*, L.

GRANAT. Nom allemand du *Grenat*.

GRANATBAUM, GRANATBOOM. Noms allemands et hollandais du *Punica Granatum*, L.

GRANATILLBAUM. Un des noms allemands du *Croton Tiglium*, L.

GRANATO. Nom italien du *Punica Granatum*, L., et nom espagnol du *Grenat*.

GRANATOSCHNOE DEREWO. Nom russe du grenadier, *Punica Granatum*, L.

GRANATOWE GABLKO. Nom bohême du *Punica Granatum*, L., et du *Gratiola officinalis*, L. (Jourdan, *Pharmac. univ.*).

GRANATUM, off. Nom officinal du grenadier, *Punica granatum*, L.

GRANCIO, GRANCELLA. Nom du cancre, *Cancer Mænas*, L., en Italie.

GRAND BAUME. *Tanacetum Balsamita*, L.

— BAUMIER. *Populus balsamifera*, L.

— BÉCCABUNGA. *Veronica Beccabunga*, L.

— DUC. Nom vulgaire du *Strix Bubo*, L.

— FRÊNE. *Fraxinus excelsior*, L.

— LISERON. *Convolvulus sepium*, L.

— PARDON. *Ilex Aquifolium*, L.

— PLANTAIN. *Plantago major*, L.

— RAIFORT. *Cochlearia Armoracia*, L.

— SOLEIL. *Helianthus annuus*, L.

GRANDE BERCE. *Heracleum Sphondylium*, L.

— CENTAURÉE. *Centaurea Centaurium*, L.

— CHÉLIDOINE. *Chelidonium majus*, L.

— CIGUE. *Conium maculatum*, L.

— CONSOUDE. *Symphytum officinale*, L.

— DOUVE. *Ranunculus Lingua*, L.

— ÉCLAIRE. Voy. *Grande Chélidoine*.

— GENTIANE. *Gentiana lutea*, L.

— GRIVE. C'est la grive draine, *Turdus viscivorus*, L.

— MARGUERITE. *Chrysanthemum leucanthemum*, L.

— MARJOLAINE. *Origanum vulgare*, L.

— PERVENCHE. *Vinca major*, L.

— PIMPRENELLE. *Sanguisorba officinalis*, L.

— VALÉRIANE. *Valeriana officinalis*, L.

GRANO TOSTO. Nom italien du *Malt*.

GRANSTRUNT, GRANTROEE. Noms suédois et danois de l'*Abies Picea*, Desf.

GRANUM. Voyez *Grana*, *Graines* et *Grain*.

— BAPHICA. Ancien nom du kermès, *Coccus Ilicis*, L.

— TINCTORIUM. Ancien nom du kermès, *Coccus Ilicis*, L.

GRANZA, GRANZA RUBIA. Noms espagnols de la garance, *Rubia tinctorum*, L.

GRAOSPARF. Nom du moineau franc, *Fringilla domestica*, L., en Suède.

Graousela. Nom languedocien du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L.
Grapaou. Nom languedocien du crapaud, *Rana Bufo*, L.
Grapelle. Un des noms vulgaires du caille-lait-jaune, *Galium verum*, L.
Graphida lapis. Voy. *Morochtus*.
Graphit, Graphite. Noms allemands et français du *Per-carbure de fer* (II, 100).
Gras des cadavres. C'est l'*Adipocire* proprement dite. V. ce mot et *Acide margarique*.
Grasdyr. Un des noms de l'ours brun, *Ursus arctos*, L., en Norwège.
Grassa. Nom de la pie, *Corvus Pica*, L., en Catalogne, suivant Barrère.
Grasset. Nom de la reprise, *Sedum Telephium*, L., dans quelques cantons.
Grassette. Nom du *Pinguicula vulgaris*, L.
Grassette. Nom de la sarcelle, *Anas Querquedula*, L., dans Bélon.
Graswurzel. Un des noms allemands du chiendent, *Triticum repens*, L.

GRATELOUP. Village de Guienne à une lieue de Tonneins. Il y a, dit Carrère (*Cat.* 490), deux sources minérales froides.

Grateron. Nom vulgaire du *Galium Aparine*, L.
Gratgal. Un des noms du *Randia latifolia*, Lam.; d'autres veulent que ce soit celui de l'*Omphalea diandra*, L.

Gratia dei. Nom de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L., à cause des grandes propriétés qu'on lui accorde. La toque, *Scutellaria galericulata*, L.; le ciste, *Cistus Helianthemum*, L., et l'herbe à Robert, *Geranium Robertianum*, L., le portent aussi dans quelques ouvrages.

GRATIOLA. Genre de plantes de la famille des Scrofulaires, de la décandrie monogynie, qui tire son nom de la haute opinion qu'on avait de la plus connue de ses espèces, le *G. officinalis*, L., surnommé dans les anciens auteurs, *Gratia Dei*.

G. officinalis, L., gratiole, herbe à pauvre homme (*Flore Médic.*, IV, 187). Cette plante inodore, annuelle, qui croît en Europe, dans les prés humides, au bord des étangs, sur les berges des rivières, est l'une des plus actives de notre pays, et conséquemment une de celles dont les usages peuvent être à la fois plus utiles et plus dangereux. Elle élève à environ un pied sa tige simple, noueuse, glabre, ainsi que toute la plante; ses feuilles sont amplexicaules, opposées, ovales-lancéolées, dentées en scie, surtout au sommet, marquées de trois nervures; ses fleurs axillaires, grandes, d'un blanc rougeâtre, pédonculées, ont leur calice à 5 divisions, dont 2 plus grandes; la corolle tubuleuse, à 5 lobes inégaux, renferme quatre étamines et un pistil; à ce dernier succède une capsule ovoïde à 2 valves et 2 loges polyspermes. Fraîche, la gratiole a une saveur très-amère, nauséeuse; les bestiaux n'y touchent pas; sèche, elle perd une partie de son activité, et alors les chevaux en mangent un peu dans le foin; mais Haller remarque qu'elle les maigrit, les purge, etc.

Ce végétal énergique, analysé par M. Vauquelin, lui a donné une matière gommeuse colorée en brun; une matière résineuse très-amère, très-soluble dans l'alcool, et dans l'eau à la faveur des autres prin-

cipes ; du malate et du phosphate de chaux ; un autre sel calcaire qui a pour radical un acide indéterminé, de la silice et du ligneux (*Annal. de Chimie*, LXXII, 191).

C'est la matière résineuse amère qui fait l'activité de cette plante. M. Vauquelin la compare à celle de la coloquinte, et M. Alibert veut qu'on l'appelle *gratioline ;* elle purge avec violence, et, comme la plupart des forts purgatifs, elle est aussi vomitive, ainsi que s'en étaient aperçu les anciens. Les gens de la campagne et les personnes robustes s'en servent à la dose d'un demi-gros ou un gros, en infusion, avec efficacité; de là le nom d'*herbe à pauvre homme;* chez les personnes délicates, l'usage doit en être banni. Si on prescrit une plus grande quantité de gratiole, il peut en résulter tous les accidens que causent les superpurgatifs, tels que coliques vives, syncopes, selles sanguinolentes, crampes, inflammations des entrailles, douleurs, diarrhée, convulsions, ictère, etc., accidens observés par Buchner, Blair, Boërhaave, etc. M. Orfila a vu des chiens périr au bout de quelques heures, par trois gros d'extrait de cette plante, qui produisirent l'inflammation du tube intestinal (*Toxicologie*, II, 1re partie, p. 80). M. Bouvier a observé quatre cas de nymphomanie chez des femmes qui avaient pris des lavemens avec une forte poignée de gratiole fraîche, conseillée par des herboristes, etc. (*Journ. génér. de Méd.*, LIV, 259); un autre a été cité par l'un de nous dans la *Bibliothèque Médicale* (LII, 131). Ce n'est donc que dans les cas où la sensibilité des tissus est moins vive, où la fibre a perdu de sa vitalité naturelle, lorsqu'il y a faiblesse et flaccidité générale, qu'on peut prescrire la gratiole, conséquemment, quand il y a absence de tout signe de phlogose et d'irritation des voies digestives. Ainsi on la donne dans les hydropisies, maladies qu'elle fait cesser en produisant des évacuations nombreuses, comme l'ont vu Heurnius, Ettmuller, Hartmann, Willemet. Les empiriques qui connaissent cette propriété n'ont pas manqué de la mettre en usage, et elle faisait la base de l'*eau médicinale d'Husson*, comme elle fait probablement celle de l'*eau de Meunier*. Mais cette plante, en évacuant momentanément les eaux des hydropisies, n'en guérit pas pour cela la cause productrice, ce dont ne s'inquiétent guère les charlatans, qui n'ont besoin que d'un succès apparent ou momentané.

Dans les affections cérébrales non fébriles, comme dans l'apoplexie, la manie, etc., on a conseillé l'emploi de la gratiole, et on en a obtenu tous les succès qu'on peut espérer d'un drastique, dans ce cas. Nous l'avons employée sans avantage dans l'hydrocéphale chronique. Le docteur Sélig dit l'avoir administrée avec succès dans des affections mélancoliques, déterminées par un désordre dans la circulation abdo-

minale, combinée avec la belladone (*Bibl. Méd.*, XXXVII, 114).

Les engorgemens froids, pâteux de certains viscères, peuvent céder à l'usage des purgatifs. En ce sens, la gratiole peut être désobstruante; mais comme les lésions chroniques sont souvent confondues avec des lésions phlegmasiques, l'administration de la gratiole ne pourrait être que fâcheuse dans le plus grand nombre.

L'amertume de la gratiole, jointe à sa propriété évacuante, la rendent nécessairement propre à chasser les vers; c'est effectivement un très-bon anthelminthique, ainsi que Boulduc, Ange Sala et Erhardt s'en sont assurés (*Anc. Journ. de Méd.*, LXIV, 663).

Tout ce qu'un purgatif fort, donné comme dérivatif, peut opérer, la gratiole le fera mieux qu'un autre, à cause de l'intensité de son action; ainsi elle pourra supprimer un accès de fièvre intermittente, une attaque de goutte ou de rhumatisme, un écoulement gonorrhéique, etc., sans pour cela qu'elle ait des vertus spéciales contre ces maladies. Kastrzewski dit que l'usage interne de cette plante guérit les ulcères vénériens du nez, de la gorge, les chancres du pénis, les engorgemens des testicules, les exostoses, etc. : mais c'est sans doute par la même manière d'agir dérivative, de même que la guérison de la gale, et de quelques autres affections cutanées, que lui a vu opérer M. de la Vigne, par son administration à l'intérieur.

Nous avons dit que la dose de gratiole doit être d'un demi-gros à un gros en infusion. M. Willemet assure qu'on peut la porter à 2 gros, sèche, en place de séné (*Mat. méd. ind.*, 45); en poudre, on en donne, d'après M. Bouvier, qui dit l'avoir administrée souvent, de 24 à 40 grains, sans qu'il ait vu arriver aucune espèce de douleur dans le ventre, et sans qu'il lui ait rien reconnu de plus dangereux qu'aux autres remèdes actifs dont les médecins font journellement usage (*loc. cit.*).

Il faut faire bien attention dans la pratique de la médecine de ne pas donner la gratiole à la place d'une autre plante; nous avons vu des accidens graves arriver chez un sujet où elle avait été prise en lavement pour la mercuriale que nous avions prescrite. Quoique Morel, Cramer et Boulduc aient conseillé d'administrer cette plante comme vomitive à la place de l'ipécacuanha, à la dose de 12 à 24 grains en poudre, nous croyons que son action trop vive sur les membranes muqueuses doit la faire rejeter, sous ce rapport, malgré le désir de Bergius. On en prépare un extrait, parfois usité depuis 6 jusqu'à 12 grains par jour.

Burckel (J.-J.). *Diss. inaug. medica de gratiolâ.* Argentorati, 1738, in-4. — Kostrzewski (J.). *Diss. de gratiolâ;* Viennæ, 1775, in-4. fig. — Delius (H.-F.). *De gratiolâ.* Erlangæ, 1782, in-4. — Zobel. *De gratiolâ ejusque usu, præsertim chirurgico.* Erlangæ, 1782, in-4. — Sommer (B.). *De virtute*

et vi medicâ gratiolæ officinalis. Regiomonti, 1796, in-4 — Delavigne (G.-F.) *Diss. de gratiolâ officinali ejusque usu in morbis cutaneis.* Erlangæ, 1799, in-4.

Une autre plante mise par Linné dans le genre *Gratiola*, le *G. Monneria*, L., dont Gaertner a formé son genre *Herpestis* (*Monneria* de Brown, non *Monneria trifolia* de Linné, *jaborandi* de Pison), croît dans l'Inde, au Brésil, etc., où ses racines et ses tiges sont employées comme apéritives et diurétiques, principalement dans les rétentions d'urine accompagnées d'une constipation opiniâtre. Roxburg dit que son suc mêlé à du pétrole, est utile en frictions dans le rhumatisme (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 239). Martius assure avec Aublet (*Guiane*, 780) que ses racines sont âcres, aromatiques; qu'elles sont diurétiques, sudorifiques; qu'on les employe contre l'empoisonnement, les fièvres, et même les inflammations, au Brésil (*Journ. de chim. méd.*, III, 548). M. Descourtils a vu s'en servir aux Antilles, à la dose de 5 à 20 grains, comme alexitère. Il ajoute qu'on les confit au sucre (*Flor. méd. des Antilles*, III, 331). C'est probablement le *bremi* de Rhèede (*Hort. mal.*, X, 14).

Le *G. peruviana*, L., qui est d'un goût amer, agit comme purgatif, d'après Feuillée, qui le dit aussi apéritif et vermifuge (*Plant. Méd.*, III, 24). Le même auteur figure, sous le nom de *gratiole*, une plante qu'il dit raffraîchissante, et que l'on mange dans la soupe (*Voyage*, II, 745, t. 34). Elle ne paraît pas appartenir à ce genre.

Gratte-cul. Noms des calices des rosiers sauvages à leur maturité.
Gratteliers. Grattiers. Noms qu'on donne à plusieurs espèces de *Cnetis* (II, 321).
Gratthier. Nom allemand du chamois, *Antilope rupicapra*, L.
Grauerambber. Nom allemand de l'*ambre gris*.
Graula. Nom vulgaire de la corneille, *Corvus Corone*, L.
Gravel-root. Un des noms du *Collinsonia canadensis*, L., aux États-Unis.
Gravel-root. Nom anglais de l'*Eupatorium purpureum*, Willd. (Jourdan).

GRAVELÉE. Cendre de lie de vin brûlée, nommée aussi *cendres gravelées*, dont on extrait du sous-carbonate de potasse.

Gravelin. Un des noms du chêne roure, *Quercus Robur*, L.
Gravo de india. Nom portugais des *clous de girofle*.
Gray snapper. Nom anglais du *Coracinus fuscus major* (Voy. II, 424).

GRAZAY. Paroisse à 2 lieues de Mayenne, dans laquelle est une source froide, que Jeudry dit martiale (Carrère, *Cat.*, 501).

Graziola. Un des noms italiens de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L.
Greac. Un des noms vulgaires de l'esturgeon commun, *Acipenser Huso*, L.
Great black masterwort. Nom anglais de l'*Astrantia major*, L.
— burnet. Nom anglais du *Sanguisorba officinalis*, L.
— centaury. Nom anglais du *Centaurea Centaurium*, L.
— golden maidenhair. Nom anglais du *Polytrichum commune*, L.
— ladies bedstrow. Nom anglais du caille-lait blanc, *Galium Mollugo*, L.
— mullein. Nom anglais du bouillon-blanc, *Verbascum Thapsus*, L.
— plantain. Nom anglais du plantain, *Plantago major*, L.
— water plantain. Nom anglais de l'*Alisma Plantago*, L.
Greater calandine. Nom anglais de l'éclaire, *Chelidonium majus*, L.

Greater consound. Un des noms anglais de la grande consoude, *Symphytum officinale*, L.

Greben schik. Nom du *Tamarix gallica*, L., sur les bords du Jaik.

GRÈCE. M. Alibert (*Précis*, etc., 587) y signale seulement les bains de *Loutra*, et les sources de *Prothalassa*, dans l'île de Milo, ainsi que les sources de l'île de *Lesbos*. Voy. ces mots.

Greda. Nom espagnol et portugais de la craie, *sous-carbonate de chaux*.

Green hellebore. Nom anglais de l'*Helleborus viridis*, L.

Grelin. Un des noms du merlan noir, *Gadus carbonarius*, L.

Gremii iasscha. Nom du *Ballota lanata*, L., en Sibérie (I, 539).

Grémil. Un des noms du *Lithospermum officinale*, L.

Grémille. Nom français de divers poissons du genre *Perca* de Linné.

Grenade. Fruit du grenadier, *Punica Granatum*, L. Voy. *Punica*.

Grenadier (Écorce de racine de). Voy. *Punica Granatum*, L.

Grenadille. Nom du genre *Passiflora*, et particulièrement du *P. cærulea*, L.

GRENAT, *Granatus*. Silicate d'alumine et de fer, pierre précieuse en cristaux d'un rouge foncé, jadis usitée en médecine, soit en amulette, soit en poudre très-fine, pour dissiper la tristesse, résister au venin, calmer les palpitations, et dont l'abus était même regardé comme nuisible; c'était un des cinq fragmens précieux.

Grenette. Nom du *Semen contra* à Genève (Odier, *Manuel de méd. prat.* 113).

Grenouille commune ou Grenouille verte. Voy. *Rana esculenta*, L.

— de mer. Nom vulgaire de la baudroye, *Lophius piscatorius*, L.

Greou. Nom français du houx, *Ilex Aquifolium*, L., dans quelques cantons.

GRÉOUX, GRÉOULX. Village de France (Basses-Alpes), à 2 lieues de Manosque, célèbre pour ses eaux hydro-sulfureuses chaudes (31° R.), connues des Romains, usitées à l'extérieur contre la paralysie, les tumeurs articulaires et les suites de plaies d'armes à feu; à l'intérieur, dans les cas d'atonie digestive, d'hypochondrie, de leucorrhée, d'affections de la peau, de catarrhes invétérés, etc. Buret cite aussi une épidémie de fièvres intermittentes où elles se sont montrées efficaces. La source, qui est à 200 pas du village, dé à analysée par Darluc (*Journ. de méd.*, juin 1757), a offert à M. Laurens, cité dans le Manuel de M. Patissier, p. 183, pour 12 livres d'eau : gaz hydrogène sulfuré, quant. inappréciable; gaz acide carbonique, 19 pouces cubes; muriate de soude, 5 gros 3 grains; m. de magnésie, 21 grains; sulfate calcaire, 20; carbonate de chaux, 36; barégine, 8. (Dans la *Revue encycl.*, XXXV, 240, on indique 2 gros 3 grains de muriate de soude, et 1 gros 8 grains de barégine). L'établissement des bains, récemment amélioré, est aujourd'hui pourvu de douches et d'étuves; on prend les eaux de mai à septembre; la dose, en boisson, est de 1 à 3 pintes par jour; la durée d'un traitement est de 3 à 4 semaines.

Fontaine (J.). Disc. contenant la rénovation des bains de Gréoux, etc. Aix, 1619, in-8. — Combe (J. de). Hydrologie ou discours des eaux... particulièrement de celles de Gréoux. Aix, 1645, in-8. — Bernard (P.). Les eaux de Gréoux en Provence. Aix, 1705, in-8. — Esparron. Traité des eaux min.

de Gréoux, etc. — Darluc. Nouveau traité des eaux min. de Gréoux, etc. Aix, 1777. in-8. — Valentin. Notice sur les eaux de Gréoux (Journ. de méd. de Corvisart, XXI, 195).

Gresillon. Synonyme de Grillon, espèce d'insecte. Voy. *Gryllus*.
Gresset. Un des noms vulgaires de la raine verte. Voy. *Rana*.
Gressling. Un des noms allemands du goujon, *Cyprinus Gobio*, L.
Greul. Un des noms du loir, *Mus Glis*, L.

GREWIA. Genre de plantes de la famille des Tiliacées, de la polyandrie monogynie (Willd.), dédié à Grew, botaniste anglais. Il renferme des arbrisseaux des pays équatoriaux, surtout de l'Inde et de l'Afrique, à fleurs en ombelle simple, portant de petites baies, comestibles dans quelques espèces telles que le *Grewia Microcos*, L., à Ceylan, le *G. asiatica*, L., le *G. megalocarpos*, Juss., dans l'Inde, le *G. orientalis* appelé *conradi*, aussi de l'Inde; ce dernier est estimé aphrodisiaque et la décoction de toutes ses parties est bonne contre la goutte (*Hort. Malab.*, V, t. 46). Il y a au Sénégal un *Grewia* appelé *kell*, usité contre les maladies vénériennes, d'après Adanson.

Greylag. Nom anglais de l'oie sauvage, *Anas Anser*, L.
Greyling. Un des noms anglais du goujon, *Cyprinus Gobio*, L.
Greziak orechi. Nom russe d'un noyer, *Juglans regia*, L.
Grianeau. Nom vulgaire du coq de bruyère, *Tetrao Tetrix*, L.

GRIAS. Genre de plantes de la famille des Myrthes (Choisy), de la polyandrie monogynie, qui tire son nom de γραω, je mange, parce qu'en effet on mange le fruit de la seule espèce qu'il contienne, le *G. cauliflora*, L., arbre des Antilles qui porte un fruit qui vient sur le bois même, et dont on use après l'avoir mariné à l'huile et au sel comme les anchois, ce qui le fait nommer *poire d'anchois*. Ce fruit est gros, globuleux, atténué aux deux extrémités; on le cueille avant sa complète maturité pour le confire. On en envoie en présent jusqu'en Espagne.

Gric, Gribbi. Noms russes du champignon, *Agaricus edulis*, Bull. (I, 100).
Grichun. Nom du chevreuil, *Cervus capreolus*, L., chez les Burats.

GRIESBACH. Dans la vallée de Renchthal (grand duché de Bade). Il y existe des bains. Voy. la bibliographie de *Renchthal*.

Griessholz. Nom allemand du *bois néphrétique*.
Griesstein. Nom allemand du jade néphrite. Voy. *Jade*.
Grieswurzel. Nom allemand du *Cissampelos Caapeba*, L.
— du diable. Nom du *Bignonia Unguis cati*, L., aux Antilles.
— de girofle. Nom qu'on donne dans le commerce aux pédoncules des fleurs du giroflier, *Caryophyllus aromaticus*, L. (II, 122).
Griffe de loup. Un des noms du lycopode, *Lycopodium clavatum*, L.
Griffet. Nom vulgaire du martinet, *Hirundo apus*, L.
Grigallus. Nom donné jadis à plusieurs oiseaux du genre *Otis*.
Grignon. Nom qu'on donne au marc de l'huile d'olive, *Olea europæa*, L.
Grigs. Un des noms anglais de l'équille, *Ammodytes Tobianus*, L.
Grille, Grillet, Grillon, Grillot. Anciens noms du grillon. Voy. *Gryllus*.
Grimmer. Nom allemand du milan, *Falco Milvus*, L.
Grimoino. Nom provençal de l'aigremoine, *Agrimonia Eupatoria*, L.
Grimpe. Nom allemand du goujon, *Cyprinus Gobio*, L.

Grimpereau ou Grimperet. Ancien nom du piverd. Voy. *Picus viridis*, L.
Grine ved dag, Grine ved middag. Noms danois de l'*Anagallis phœnicea*, Lam.
Gringette. Un des noms vulgaires de la perdrix grise, *Tetrao Perdix*, L.
Gringon. Synonyme de fragon, *Ruscus aculeatus*, L.
Grinson. Un des noms vulgaires du pinson, *Fringilla Cœlebs*, L.
Grinszpan. Nom polonais du sous-deuto-acétate de cuivre. Voy. *Cuivre*.

Griot. Nom vulgaire du *Spartium purgans*, L. C'est aussi, selon M. Ch. Nodier (*Examen crit. du Dict. de la langue française*, 1828), le véritable nom de la substance avec laquelle on fabrique le pain dit de *gruau*, car on ne fait suivant lui de gruau qu'avec l'orge et l'avoine.

Griotte. Fruit du Griottier, *Cerasus vulgaris*, Miller (II. 180).
Grippe. Nom de quelques plantes accrochantes, telles que le gratteron, *Galium Aparine*, L.; la bardane, *Arctium Lappa*, L.; la benoîte, *Geum urbanum*, L.

GRIPSHOFEN, en Westphalie, cercle de Minden. Il y existe une source ferrugineuse, alcalino-saline, assez fréquentée (308 malades en 1826), dont parle M. E. Osann. Voy. *Prusse*.

Grisard, Grisart. Anciens noms du blaireau, *Ursus Meles*, L.
Griset. Nom vulgaire du *Squalus griseus*, L., et du jeune chardonneret.
Griset. Nom de l'argousier, *Hippophaë rhamnoides*, L., dans quelques provinces.
Grisettes. Un des nombreux noms de *l'Agaricus procerus*, Schæff. (I, 105).
Grisomele. Un des noms de l'abricot en Italie.
Grispignolo. Nom italien des *Ribes Grossularia* et *Uva-crispa*, L.
Grives. Genre d'oiseaux de l'ordre des passereaux. Voy. *Turdus*.
Griveta. Nom piémontais de la grive mauvis, *Turdus iliacus*, L.
Grivoun. Nom de la grive draine, *Turdus viscivorus*, L., en Piémont.
Groda. Nom suédois de la grenouille verte. Voy. *Rana*.
Grodblad. Nom suédois du plantain, *Plantago major*, L.
Groedda. Nom suédois de la *Crême* du lait.
Groegroe, Grougrou. Larves du charançon palmiste, *Curculio Palmarum*, L.
Groenpoot piedoert. Nom hollandais de la poule d'eau, *Fulica Chloropus*, L.
Groesugga. Nom suédois des cloportes. Voy. *Oniscus*.
Gromweel. Nom anglais du grémil, *Lithospermum officinale*, L.
Grona. Un des noms polonais de la busserole, *Arbutus Uva ursi*, L.
Grondel. Nom hollandais du goujon, *Cyprinus Gobio*, L.
Gronostay. Nom polonais de l'ermine, *Mustela Erminea*, L.

Gronovia scandens. Leubaz a rapporté du Pérou la racine d'une Cucurbitacée, de saveur très-amère, qui y est employée contre les maladies vénériennes invétérées (De Candolle, *Essai*, 192). Comme il n'y a au Pérou, en Cucurbitacées vivaces, que le *Gronovia scandens*, L., il y a lieu de croire que ces propriétés se rapportent à cette plante, qu'on cultive dans les jardins de botanique.

Groot leeuvenmaul. Nom hollandais du mufle de veau, *Antirrhinum majus*, L.
— schelkruid. Nom hollandais de l'éclaire, *Chelidonium majus*, L.
— sterrekruid. Nom hollandais de l'*Astrantia major*, L.
Groote brandenatel. Nom hollandais d'une ortie, *Urtica dioica*, L.
— water wegbree. Nom hollandais de l'*Alisma Plantago*, L.
— wegblad. Nom hollandais du plantain, *Plantago major*, L.
— winde. Nom hollandais du grand liseron, *Convolvulus sepium*, L.
Gros. Synonyme de Dragme ou Drachme, *Dragma* (II, 682).
Gros bec, Gros-pinson. Noms vulgaires du *Loxia Coccothraustes*, L.

GROS-TERME, en Lorraine, dans l'ancien duché de Bar. Carrère (*Cat.*, 495) y indique une source minérale froide, appelée *Blanc-Chesne*, qu'on croit être ferrugineuse.

GROSEILLE. Fruit du groseiller, *Ribes rubrum*, L. Voyez *Ribes*.

— A MAQUEREAUX. Fruit du *Ribes Grossularia*, L.

GROSEILLER ROUGE. *Ribes rubrum*, L.

— D'AMÉRIQUE. *Cactus Pereskia*, L. (II, 7).

— DE CEYLAN. C'est l'*Embelica indica*, Burmann (Voy. *Embeli*, III, 71), qui serait la même plante que le *Salvadora persica*, L., d'après Steudel. Voy. *Salvadora*.

— A MAQUEREAUX. *Ribes Grossularia*, L.

GROSELHEIRA ESPIN. Nom portugais des *Ribes Grossularia* et *Uva-crispa*, L.

GROSSE BRENNESSEL. Nom allemand d'une ortie, *Urtica dioica*, L.

— SCHWARZBRAUNE MYROBOLANEN. Nom allemand des *Myrobolans chébules*.

— WUCHERBLUME. Nom allemand de la grande marguerite, *Chrysanthemum leucanthemum*, L.

GROSSELLERO. Nom espagnol des *Ribes Grossularia* et *Uva-crispa*, L.

GROSSER BALDRIAN. Nom allemand de la grande valériane, *Valeriana Phu*, L.

— STINT. Nom allemand d'une variété d'*éperlan*, de la mer Baltique.

— WEGERICH. Un des noms allemands du plantain, *Plantago major*, L.

— WUNDERBAUM. Un des noms allemands du *Jatropha Curcas*, L.

GROSSES HAUSLAUCH. Un des noms allemands du *Sempervivum tectorum*, L.

— TAUSENDGULDENKRAUT. Nom allemand du *Centaurea Centaurium*, L.

GROSSULINE. M. Guibourt a nommé ainsi le mucilage de la groseille; c'est la *gelée végétale* des anciens chimistes et *l'acide pectique* de M. Braconnot (Voy. ces mots).

GROSSUS. Nom que les anciens donnaient aux figues qui ne parviennent pas à leur maturité.

GROUND IVY. Nom anglais du lierre terrestre, *Glechoma hederacea*, L.

— PINE. Nom anglais du chamæpitys, *Teucrium Chamæpitys*, L.

GRU, GRUA. Noms italiens de la grue, *Ardea Grus*, L.

GRUAU, *grutum*, *grutellum*. Céréales privées de leur partie corticale. On prépare surtout l'avoine, *Avena sativa*, L., en gruau, parce que son écorce est considérable par rapport à la fécule, et qu'elle est douée de particules aromatiques excitantes, qui nuisent à l'effet adoucissant de la portion amylacée. C'est à l'aide du ramollissement par la vapeur et d'un moulin particulier, qu'on prépare le gruau d'avoine en Tourraine, mais surtout en Bretagne, ce qui fait que celui de cette province est plus estimé. On fait avec l'avoine, ainsi préparée, des tisanes adoucissantes, pectorales, calmantes; des lavemens anodyns, etc. On en prépare des potages au lait, au bouillon, etc.; les personnes à poitrine faible, échauffée, ou dont les entrailles sont irritées, employent avec succès le gruau, que la fécule des autres céréales ne remplacerait qu'imparfaitement, à cause de la qualité plus humectante, plus froide pour ainsi dire, de l'avoine. Voy. *Griot*.

GRUE. Espèce d'Oiseau. Voy. *Ardea Grus*, L. (I, 392).

GRUEBEN, en Silésie. Il y existe une source *ferrugineuse et terreuse*, peu importante selon E. Osann. Voy. *Prusse*.

Gruener nieswurz. Un des noms allemands de l'*Helleborus viridis*, L.

Gruina. Nom des *Geranium*, dans quelques auteurs, de la forme de bec de grue de leur fruit.

Grulla. Nom espagnol de la grue commune, *Ardea Grus*, L.

Grumichameira. Nom brésilien du fruit de l'*Eugenia brasiliensis*, Lam. Voy. *Myrthus*.

Grumpel. Un des noms danois du goujon, *Cyprinus Gobio*, L.

Grundheil. Un des noms allemands du *Selinum Oreoselinum*, Roth.

Grundling. Un des noms allemands du goujon, *Cyprinus Gobio*, L.

Gruner. Nom allemand du vanneau commun, *Tringa Vanellus*, L.

Grunon, Grynon. Noms du *Momordica Elaterium*, L., dans Dioscoride.

Grunspan, Grunspanerystalle. Noms allemands de l'acétate de cuivre. V. *Cuivre*.

Grus. Ancien nom officinal de la grue, *Ardea Grus*, L.

Grutum, Grutellum. Noms latinisés du *Gruau*.

GRYLLUS, Grillons. Genre d'insectes orthoptères, connus vulgairement sous le nom de *cris-cris*, emprunté du bruit que font les mâles en appelant leurs femelles, et dont deux espèces, fort communes chez nous, le grillon des champs et le grillon domestique (*G. campestris*, L., et *G. domesticus*, L.), ont jadis figuré dans la matière médicale. Ces insectes passaient pour apéritifs, diurétiques, et même comme tenant quelque chose de la cantharide. On les a dit utiles, réduits en poudre, à la dose de 12 à 20 grains, contre la gravelle; entiers, et avalés dans du vin, contre la fièvre tierce; écrasés et appliqués à l'extérieur, pour résoudre certaines tumeurs, etc. (voy. la suite de la matière méd. de Geoffroy, I, 508). Récemment encore le docteur Clesius de Coblentz a recommandé, à l'exemple de Schroeder, l'application matin et soir, sur les taies de la cornée, à l'aide d'un pinceau fin, de la gouttelette de liquide que fournit le grillon domestique lorsqu'on le comprime (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., mai 1827, p. 63). Ces assertions ne sont pas mieux établies que l'usage alimentaire que font de ces insectes certains peuples, au dire d'Aldrovandi (*de Insectis*, *lib.* IV, *c.* 11), de Pallas (*Voyage*, II, 379), etc.: peut-être l'emploi qu'ont fait quelques auteurs du nom de *Gryllus* pour la sauterelle, est-il ici la cause de quelque équivoque.

Grynon. Un des noms anciens du concombre sauvage, *Momordica Elaterium*, L.

Grynszpan krystalizowani. Nom polonais du deuto-acétate de cuivre. Voy. *Cuivre*.

Gryphon. Un des noms vulgaires du grand martinet, *Hirundo apus*, L.

Grzywaez Nom du ramier, *Columba Palumbus*, L., en Pologne.

Guaap. Nom hottentot du *Stapelia pilifera*, Mass.

GUABIRABA. Arbre du Brésil, qui paraît un sebestier (*Cordia*). Ses fleurs distillées donnent une eau usitée pour les maladies des yeux. Ses fruits, dont la chair est très-douce, et qui ressemblent à des prunes, se mangent; ses feuilles, qui sont odorantes, servent à préparer des bains aromatiques, et la poudre du charbon de son bois, soufflée dans les yeux, y dissipe les taies (Pison, *Bras.*, 73).

Guabiroba. Nom des différens goyaviers (*Psidium*) qui croissent au Brésil.

Guabo, Guabas, Guavas. Noms péruviens de l'*Inga insignis*, Kunth.

Guacatène. Plante de la Nouvelle-Espagne, que l'on emploie contre les hémorrhoïdes, d'après Monard (*Drogues*, 151); elle a de l'affinité avec le *Teucrium Polium*, L.

Guacharo. Nom donné par M. de Humboldt à son *Steatornis caripensis*.

Guaco. Nom américain de l'*Eupatorium* (Mikania) *Guaco*, Humb. (III, 176). On le donne aussi dans le même pays au *Spilanthes ciliata*, Kunth.

GUADALUPE (eaux minérales de Nuestra Senora de). Elles sont situées dans la vallée de Fenochitlon, au Mexique (Nouvelle-Espagne), et contiennent de l'acide carbonique, du sulfate de chaux, du sulfate de soude et de l'hydrochlorate de soude. Ce sont les indigènes qui en ont fait connaître aux Espagnols les vertus (de Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, I, 367).

Guadarella. Nom toscan de la gaude, *Reseda luteola*, L.

GUADELOUPE. C'est la plus riche des Antilles en eaux minérales chaudes et sulfureuses. Au rapport de A. Biet (*Voyage de la France équinoxiale*), du P. Labat et du P. Dutertre, cette île est couverte de sources et de vapeurs extrêmement chaudes, qu'on pourrait facilement utiliser en bains, en douches, en étuves. Dans certains lieux, en effet, il suffit de creuser la terre pour avoir un bain. Le premier de ces observateurs s'est guéri ainsi d'un violent rhumatisme dont il était atteint en arrivant dans l'île.

On emploie aussi contre l'hydropisie, le sable très-chaud qui avoisine ces sources, dont les plus connues, d'après M. Chervin, sont: 1° celles de la *Ravine chaude*, à Goyave, dans le nord de l'île, qui ont de 39 à 52° R., et sont vantées contre les maladies cutanées et les rhumatismes chroniques, mais peu usitées faute d'établissement convenable; 2° les eaux de *Dolé*, sur le chemin de la Pointe-à-Pître à la ville Basse-Terre; elles ont 30 à 31° R., et, quoique fort actives, sont encore moins fréquentées, par la même raison; 3° les eaux de *Bouillante*, paroisse qui leur doit son nom, sur la côte occidentale de l'île; il y a trois sources (37 à 44° R.), presque désertes vu leur éloignement; 4° enfin, les eaux de *Mont-de-Noix*, sous le vent de la Soufrière, au Matouba; leur température va presque à l'ébullition (Alibert, *Précis*, etc., 510).

Guado. Nom italien du pastel, *Isatis tinctoria*, L.

GUAGNO. Ces eaux, dites aussi de *Vico*, du nom du canton où elles se trouvent, sont situées à l'est de l'île de Corse, arrondissement d'Ajaccio, au pied de la montagne appelée Tirridore, à 6 lieues environ de Corte et 1 lieue 1/2 de Vico; elles s'échappent du centre de la colline Saint-Antoine par plusieurs sources qui, réunies en un seul conduit, vont se rendre dans un grand bassin placé en tête de l'établissement des bains; leur température est de 40 à 45° R. Elles ne varient point; elles sont limpides, traversées par quelques bulles

gazeuses, répandent des vapeurs, ont une saveur fade et une odeur hydrosulfurée, déposent dans leur cours un limon noir marqué de stries jaunâtres, et se couvrent par le repos d'une pellicule. Ces eaux sont surtout réputées, à l'extérieur, pour les douleurs rhumatismales, les contractures, les affections cutanées; à l'intérieur, pour les maladies chroniques des viscères abdominaux, les scrofules, le scorbut. On emploie aussi les boues en application, à l'extérieur, contre le rhumatisme. L'établissement des bains est vaste, et divisé en 6 parties, dont les unes sont réservées aux militaires, d'autres publiques, d'autres, enfin, sont destinées à ceux qui paient; les baignoires sont en pierre, et reçoivent 1, 2, ou un plus grand nombre de personnes. Devant cet établissement est une petite place où, dans la saison des eaux, qui dure du 1er juin à la fin d'août, car plus tard les fièvres se développent, et il faut fuir ces lieux, on construit des *feuillées*, à l'ombre desquelles les baigneurs passent une partie de la journée; des maisonnettes et baraques, situées dans le voisinage, servent de logement. A deux cents pas est un hospice militaire, récemment fondé, et propre à contenir 100 lits. Ces eaux sont très-suivies par les habitans de l'île, dont l'affluence y rend la vie assez chère; en 1824, il y a eu 453 malades, et, en 1825, 311. Ces bains seraient sans doute aussi fréquentés par les étrangers, si les chemins en étaient plus praticables; mais on ne peut s'y rendre qu'à cheval ou en litière. M. de Franchi, médecin de l'hospice et inspecteur des eaux minérales, donne ses soins aux malades (extrait d'un *Mémoire* de M. le docteur Vanucci, lu à l'académie royale de médecine, en 1829).

Guaiaba. Nom brésilien du Goyavier, *Psidium pyriferum*, L.? (Pison, *Bras.* 75).

Guaiabara. Arbre de St-Domingue, où il est appelé *Uvero*, dont les feuilles servent de poivre.

Guaiac. Nom du *Guajacum officinale*, L.

Guaiava. Ancien nom du goyavier, *Psidium pyriferum*, L.

Guaibipocaiba. Nom brésilien du *Mimosa vaga*, L., et d'un autre arbre dont l'infusion de l'écorce sert dans les maladies des voies urinaires, d'après Pison (*Bras.* 80). Marcgrave nomme ce dernier *Guaibi poc aca biba* (*Bras.* 111).

Guaicana. Nom du *Diospyros Lotus*, L.

Guaicura. Nom chilien du *Phlegorrhiza astringens*, W.

Guaid. Nom arabe du *Teucrium Polium*, L.

Guaieru. Nom brésilien de l'icaque, *Chrysobalanos Icaco*, L.

Guainumbi. Petit oiseau des Indes, qu'on dit bon contre la sciatique, pris en poudre dans du vin (Lémery, *Dict.*).

Guaja leche. Un des noms espagnols du caille-lait jaune, *Galium verum*, L.

Guajaco. Nom italien et portugais du *Guajacum officinale*, L.

GUAJACUM. Genre de plantes de la famille des Rutacées, section des Zygophyllées, de la décandrie monogynie.

G. afrum, L. Voyez *Schotia speciosa*, Jacq.

G. officinale, L., gayac, guaiac (*Flore médic.*, IV, f. 180). Ce grand et bel arbre, à feuilles ailées, sans impaire, à fleurs bleues et à fruits petits, arrondis, anguleux, qui croît fort lentement dans l'Amérique méridionale, surtout à Saint-Domingue, à la Jamaïque, au Brésil, etc., ce qui l'a fait appeler *bois d'Inde* dans les vieux auteurs, a la partie ligneuse fortement colorée, lourde, très-dure, plus pesante que l'eau, et usitée pour faire des ouvrages qui ont besoin de solidité, tels que mortiers, pilons, roulettes de lit, vis, poulies, etc. On l'envoie en Europe en grosses bûches recouvertes d'écorce, et on en fait un commerce assez important; on coupe les moins propres à être travaillées, en copeaux qui servent pour la médecine; on les râpe, etc. Le cœur de ce bois est d'une teinte verte obscure : c'est la partie la plus résineuse; l'extérieur ou aubier est plus jaune, plus léger, et en contient moins. On remarque quelquefois dans le centre de petits cristaux, regardés par M. Guibourt comme de l'acide benzoïque, et par d'autres comme de nature résineuse. Le bois de gayac est inodore, mais lorsqu'on le brûle, il donne une fumée un peu aromatique; sa saveur a quelque amertume. Son écorce est compacte, grise à l'extérieur, résineuse, et parsemée de taches de diverses couleurs; elle présente à sa surface la résine dont nous allons parler, ce qui la fait paraître *grasse*. Cette écorce a les propriétés du bois, mais on ne l'emploie pas en Europe.

Il suinte de cet arbre, naturellement ou par des incisions qu'on y pratique, un suc gommo-résineux (en larmes pures, incolores dans le premier cas), appelé plus souvent *gomme* ou *résine de gayac*, dont on fait aussi usage en médecine. Cette substance est friable, demi-transparente, d'un brun-verdâtre, légère, brûle en répandant une assez bonne odeur; elle est ordinairement en masse compacte, mêlée de beaucoup de sable. Cette substance a un peu d'amertume, et pique légèrement la langue; elle est entièrement soluble dans l'alcool, ce qui semblerait indiquer une résine pure, et en partie dans l'eau, ce qui montre qu'elle n'est pas dans ce cas. Si on ajoute que traitée par l'acide nitrique, elle donne de l'acide oxalique, ce que ne font pas les autres résines, on conclura avec Brandes, qui l'a désignée sous le nom de *gayacine*, qu'elle est d'une nature particulière. Exposée à l'air, cette matière verdit, de grise qu'elle était dans la cassure. On nous l'envoie en baril, ou dans des nattes. Il paraît, d'après Thomson, qu'on en retire aussi à l'aide du feu, en forant les billes de bois au centre, et chauffant ce bois par l'autre bout; la résine coule dans des calebasses, et est plus colorée (*Bot. du droguiste*, 140). Brandes a obtenu de cent parties de résine de gayac, par la distillation : eau, 5,5; huile brune épaisse, 24,5; huile empyreumatique peu consistante,

30, 0; charbon resté dans la cornue, 30, 5; gaz, 9, 5. D'après ce chimiste, il ne faut jamais prescrire d'acides minéraux dans une formule où figure la résine de gayac (*Annal. de chimie*, LVIII, 234, LXVIII, 140). On la falsifie parfois avec la résine des pins, dont la projection du mélange sur le feu indique la présence par l'odeur de térébenthine qui se manifeste; avec le succin, etc.; c'est probablement à la première de ces substances que Thomson donne le nom de *gomme manchinale*. Dans le commerce, on altère parfois les copeaux ou râpures de gayac (*razura vel scobis ligni guaiaci*, off.) avec des parties semblables de bois indigènes. Il faut donc acheter ce bois entier, et préparer soi-même les copeaux, le râper, opération qui provoque l'éternument et qui en développe l'odeur, ce que fait aussi le simple frottement de ce bois.

C'est en 1508 que les Espagnols, 69 ans après leur premier retour de la découverte de l'Amérique, apportèrent le gayac dans leur patrie. Comme il arrivait avec la réputation d'un anti-syphilitique assuré, on le vendit jusqu'à 7 écus d'or la livre. Ils avaient vu les naturels s'en servir avec tant d'efficacité dans cette maladie, qu'ils le regardèrent comme un médicament surnaturel, ce qui le leur fit nommer *bois saint*, *bois de vie*. Dès 1519, sa réputation était répandue dans le reste de l'Europe, où la cure éclatante qu'il procura au célèbre guerrier van Hutten, guéri par le gayac après onze traitemens infructueux par le mercure, succès qu'il publia dans un ouvrage spécial, acheva de le mettre en grand honneur. Mais le mercure, administré plus convenablement, lorsqu'on osa enfin en donner aux gens de qualité, et non plus le borner aux gens du peuple, comme on fit dans l'origine de son emploi, ainsi que les mauvaises préparations dont on usait pour le gayac, firent tomber le crédit de ce bois, malgré l'éloge de Fracastor, dans le 3e livre de son poëme (*Syphilis*); et après avoir *fait fureur* dans le 16e siècle, il est aujourd'hui à peu près abandonné dans le traitement de la maladie vénérienne. Effectivement, au lieu de donner des décoctions de douze onces de bois, par dose, toutes les 24 heures, dans suffisante quantité d'eau, de la boire étant au lit, dans une chambre chaude et fermée, ce qui était la méthode usitée à Saint-Domingue, on en prenait des tisanes légères, où on mettait à peine une once de ce bois, et qu'on buvait en se promenant. Il faut dire aussi que dans les pays chauds les maladies vénériennes guérissent bien plus vite, plus facilement, et par le seul usage des sudorifiques. C'est le ciel de ces heureux climats qu'il faudrait nous envoyer avec les médicamens qu'ils nous donnent, pour obtenir les mêmes succès. Aussi, chez nous, le gayac seul ne guérit pas la syphilis; ce n'est qu'un adjuvant du mercure, plus ou moins utile suivant

la manière dont on l'administre. Le gayac conserve néanmoins la réputation d'un bon sudorifique, et on le place parmi les bois de ce nom, avec la salsepareille, la squine et le sassafras, qu'on emploie dans le rhumatisme et la goutte, surtout d'après les succès obtenus par Mead et Pringle dans la première de ces maladies, et par Solenander, Tode, Barthez (*Traité des mal. goutt.*, I, 148) dans la seconde. On prescrit la décoction de son bois à une once ou deux par pinte d'eau réduite au tiers, après l'avoir fait tremper la veille à cause de sa dureté. Tout récemment (le 6 avril 1830), M. le docteur Aillé a lu à l'académie royale de médecine, un mémoire où il préconise de nouveau l'emploi du gayac, mais à forte dose (8 onces par jour, dans deux pintes d'eau qu'on réduit au tiers), dans le rhumatisme, et où il affirme avoir toujours réussi à le guérir en peu de temps, même celui qui est aigu, avec fièvre, etc. Cette décoction est un peu poivrée au goût, et on la dit propre à modérer la salivation mercurielle. Le gayac a aussi été administré dans les névralgies rhumatismales, les maladies de la peau, la leucorrhée, les scrofules, les maladies des os; dans tous les cas, en un mot, où on donne les sudorifiques. Il entre dans la décoction sudorifique. On en obtient la résine à l'aide de l'esprit de vin, on en prépare un extrait avec le vin et l'eau, et un sirop. On en retire aussi une sorte d'huile essentielle, à odeur vanillée, en versant de l'huile fixe sur une forte décoction de ce bois refroidie; au bout de quelques jours, on en obtient de l'huile essentielle, qu'on isole par la distillation ou l'alcool (*Dict. des drogues*, II, 621).

La résine de gayac a été plus employée dans les cas de rhumatisme, et surtout de goutte, que le bois, non plus comme sudorifique, puisqu'on la prend dans de petites quantités d'alcool, de vin, ou en nature, mais comme ayant une propriété spéciale contre ces maladies, ce qui est fort douteux. Elle agit plutôt comme excitante et tonique; aussi est-ce dans les cas où ces affections sont chroniques qu'elle a le plus de succès, ainsi que comme moyen de les prévenir, lorsque leur existence peut tenir à la détérioration des humeurs ou à la faiblesse des tissus. La teinture alcoolique est fort vantée par Fowler contre le rhumatisme, même à l'état aigu (*Bibl. britan.*, II, 115). M. Emerigou, goutteux de la Martinique, a mis en vogue le *remède* dit *des Caraïbes*, contre la goutte, qui consiste à faire dissoudre deux onces de résine de gayac dans une pinte de taffia (et non d'eau-de-vie), dont on prend tous les jours une ou deux cuillerées à bouche pendant plusieurs années, en buvant une tasse de thé ou un verre d'eau par-dessus (*Anc. journ. de méd.*, XLVII, 424), et il assure qu'il guérit immanquablement la goutte. Dewees, méde-

cin de Philadelphie, prescrit la teinture de gayac pour faciliter la menstruation (résine, ℥ viij; carbonate de soude, ʒ iij; piment, ℥ ij; alcool faible, ℔ ij; il ajoute, esprit volatil de sel ammoniac, ʒ j, pour quatre onces de cette teinture); on en donne une cuillerée à café trois fois par jour, dans un peu de vin généreux, avant le repas (*Bullet. des Sc. méd.*; Férussac, IV, 277). Cullen préfère employer la résine de gayac suspendue dans l'eau à l'aide de la gomme arabique, etc., à la teinture (*Mat. méd.*, II, 209). Hunter vante l'efficacité de la résine de gayac dans le traitement interne des ulcères syphilitiques; de fortes décoctions de gayac agissent comme excitantes d'une manière très-marquée, produisent, si on en continue l'usage, de la fièvre, une chaleur générale, etc., et déterminent parfois des mouvemens fluxionnaires sur telle ou telle partie du corps, dont un praticien habile peut tirer parti, en observant toutefois que ce bois convient plutôt aux lymphatiques, aux sujets à fibres molles, qu'à ceux qui sont sanguins, bilieux, etc. Nous avons cité ailleurs l'emploi avantageux de l'eau-de-vie de gayac, à l'intérieur, comme excitante, pour la consolidation d'une fracture, qui à l'époque ordinaire restait sans solidité chez un sujet à circulation lente et faible. Cette dernière préparation est usitée en gargarisme pour assainir la bouche, raffermir les gencives, calmer les douleurs de dents, etc.

La résine de gayac entre dans la *thériaque céleste;* on la mêle au savon pour en faire des pilules. Si on y ajoute du sublimé, elles prennent une teinte bleue (*Journ. de pharm.*, XV, 14), ce qu'elles éprouvent aussi avec la farine de froment; la dose est de 12 à 20 grains, qu'on peut porter facilement jusqu'à un gros : cette dernière quantité purge ordinairement.

G. sanctum, L. Cette espèce est plus petite, et paraît partager les propriétés du gayac, à un degré moindre seulement; son bois est plus pâle, plus jaunâtre, moins pesant. Elle croît dans les mêmes lieux, et se nommait *bois saint* autrefois; aujourd'hui elle est inconnue dans le commerce, à moins que son bois ne soit mêlé au gayac, et le nom de *saint bois* (et non sain-bois, qui est le *Daphne Gnidium*, L.) est resté à ce dernier.

Schmaus (L.). *Lucubratiuncula de morbo gallico et curâ ejus noviter repertâ cum ligno indico.* Augustæ Vindelicorum, 1518, in-8. —Hutten (U. de). *De guaiaci medecinâ, etc.* Moguntiæ, 1519, in-4. Traduit en français par Cheradame; Lyon. Il y en a plusieurs éditions et traductions anglaises et allemandes.—Ferri (A.). *De ligni sancti multiplici medicinâ, etc.* Romæ, 1527, in-4. Traduit en français par N. Michel. Poitiers, 1540. — Bethencourt (J.), *Nova pœnitentialis. . . . . aquæ argenti et ligni guaiaci, seu venereum, etc.* Parisiis, 1527, in-8. — Delgado (F.). *Del modo di operare il legno santo, etc.* Venise, 1529, in-4. — Poll (N.). *De curâ morbi gallici per lignum guayacanum libellus*, Venetiis, 1535, in-4; *id.* Basileæ, 1536. — Lecoq (A.). *De ligno sancto, etc.* Parisiis, 1540, in-8. — Hutten (U.). *Of the wood called gayacum.* London, 1540, in-4. — Fuchs (R.). *Morbi hispanici . . . . curandi per ligni indici, etc.* Parisiis, 1541, in-4. — Biondo (M.-A.). *De origine morbi gallici deque ligni indici, etc.* Venetiis, 1542, in-4. — Rettori (L.). *Disput. apologetica de indole ac qualitate guayaci, etc.* Bononiæ, 1594, in-4.— Piccolomini (S.). *Epist. ad corradum Arnoldum, in quâ probat lignum corradi esse*

veram et optimam speciem ligni sancti. Romæ, 1601, in-4. — Cagnati (M.). *De ligno sancto disput. binæ.* Romæ, 1602 et 1603, in-4. — Canevarius (D.). *Comm. de ligno sancto in quo, etc.* Romæ, 1602, in-8. — Juncker (J.). *Compendiosa methodus therapeutica . . . . . et ligni guaiaci, etc.* Erfordiæ, 1624, in-4. — Frederici (J.-A.). *De guaiaco*, resp. G. Keyzer. Ienæ, 1665, in-4. — Short (P.). *De medica guaiaci virtute.* Lugduni Batavorum, 1619, in-4. — Gruner (C.-G.). *De specifico antipodagrico americano (guaiaco).* Ienæ, 1718, in-4 (Inséré dans le tome IV, du *Sylloge* de Baldinger). — Ackermann (J.-F.). *De tincturæ guaiacinæ virtute anarthrice.* Resp. Eckhof. Kiloniæ, 1782, in-4. — Weismantel (J.-N.). Sur la ver u et propriétés de la résine de gayac contre la goutte. Erfurt, 1786. (Ancien Journ. de méd., LXXI, 366).

Guajakholz. Un des noms allemands du *Guajacum officinale*, L.

Guajamaricola. Un des noms brésiliens du fedegazo, *Cassia hirsuta*, L. F. (II, 129).

Gualpa. Nom péruvien de la poule. Voy. *Phasianus Gallus*, L.

Guama. Nom soupçonné être celui de l'arbre qui fournit la résine animé, *Hymenæa Courbaril*, L.?

Guana. Nom d'un lézard alimentaire. Voy. *Lacerta.*

GUANABACOA (Eaux min. de). Situées dans la partie occidentale de l'île de Cuba (voy. ce mot), ces eaux, d'après les essais de F. Ramirez, paraissent contenir à peu près les mêmes principes que celles de Madruga. Elles passent pour doucement laxatives. M. Beloc en parle dans un ouvrage de médecine populaire, imprimé à New-Yorck, et sur lequel, en juin 1830, il a été fait un rapport à l'Académie royale de médecine.

Guanabe. Un des noms américains du corossol, *Annona triloba*, L. (I, 310). On le donne parfois aussi au *Baobab.*

Guantelli. Un des noms italiens de la digitale, *Digitalis purpurea*, L.

Guao. Nom américain du *Comocladia dentata*, W. (II, 375).

Guaparaiba. Un des noms brésiliens du manglier, *Rhizophora Mangle*, L.

Guapeba laurifolia, Gomès. Arbre du Brésil, dont les drupes comestibles ont la forme et la saveur de la pomme; ce végétal, qui a de l'affinité avec le *Wallenia* de Swartz, appartient à la tétrandrie monogynie (Gomès, *Observat. bot. med.*, I, 15, figure).

Guapebeira. Un des noms du *Guapeba Laurifolia*, Gomès.

Guapicobaiba. Nom brésilien du *Cassia mollis*, Vahl (*C. brasiliana*, Lam.), qui remplace au Brésil la casse ordinaire. Voyez *Cathartocarpus* (II, 147).

Guarana. Médicament composé par les Indiens du Para, qui lui donnent la forme d'un cervelas, pesant 4 à 8 onces, de couleur brune, mêlé de grumeaux moins colorés, dur, assez léger, inodore, de saveur un peu amère, sans astringence sensible, d'une cassure de couleur analogue à celle de l'extérieur. M. Gomès, qui nous a adressé cette substance, le 17 septembre 1822, sans nous donner de détails sur sa fabrication, nous mandait qu'on en use beaucoup au Brésil dans le dévoiement et les maladies des voies urinaires, par relâchement; on en râpe 1 gros ou 2 dans un verre d'eau, au moyen d'un os très-rugueux qui fait l'office de râpe, et qu'il nous a envoyé annexé au médicament, parce qu'on le vend ainsi. M. Martius a écrit depuis que c'était avec le suc du *Paullinia sorbilis*, Martius, grossièrement réduit

en extrait, que l'on composait le *guarana*. Nous croyons qu'on y joint aussi un peu de pâte de cacao, d'après la saveur qu'offre ce mélange. M. Cadet a fait quelques expériences sur les élémens du *guarana*; 20 décigrammes contiennent, d'après lui, 7 décigrammes de matière soluble dans l'alcool, 7 autres solubles dans l'eau; il reste 6 décigrammes d'une substance absolument insoluble et insipide, qui prend en se desséchant un aspect brillant (*Journ. de Pharm.*, III, 259-1817). M. Batka nous a dit que d'autres essais avaient fait découvrir depuis dans ce composé, un alcaloïde auquel on avait donné le nom de *guaranine*. On lit, dans l'ouvrage intitulé *Histoire naturelle des médicamens* (1820), un article, répété textuellement par le même auteur (*Journ. de Pharm.*, VI, 190), où il est dit que ce médicament composé, extractif, *est sécrété* par un arbre qu'on suppose, sans dire d'après quel fondement, être le *Rhizophora Mangle*. L.!

Guaraquymia. Arbrisseau du Brésil, vermifuge et semblable au myrte.

Guarea trichilioides, L. (*Trichilia Guarea*, Aublet), bois à bale, gouaré; arbre de Cayenne, du Brésil, etc., de la famille des Azédarachs. Le suc laiteux de son écorce est un violent purgatif et vomitif, d'après Aublet; sa décoction est un peu moins forte. On assure que le *Jatropha multifida*, L., est le remède des empoisonnemens causés par ce suc, qu'on prend pourtant à la dose de 10 à 20 gouttes pour se purger (*Flore méd. des Antilles*, III, 43). Horsfield dit, dans son *Catalogue des plantes de Java*, que les *G. glabra*, Wahl, et *G. macrophylla*, Wahl, sont astringens.

Guarigue. Champignon de l'Amérique septentrionale, qui croît sur l'*Abies alba*, Aiton, employé par les naturels, contre la dysenterie et les maux de poitrine.

Guarri. Nom hottentot de l'*Euclea undulata*, Thunb.

Guart. Nom arabe de l'arbre triste, *Nyctanthes Arbor-tristis*, L.

Guaxima. Un des noms de l'*Urena lobata*, L., au Brésil.

Guayac. Voy. *Guajacum*.

Guayaca. Un des noms espagnols du gayac, *Guajacum officinale*, L.

Guayca. Nom du suc glutineux du *Combretum alternifolium*, Kunth (II, 372).

Guaycanées (Famille des). Voy. *Ebénacées* (III, 147).

Guazuma ulmifolia, Lam. (*Theobroma Guazuma*, L.). Cet arbre, de la famille des Malvacées, de la monadelphie décandrie, croît dans l'Amérique méridionale, où on l'appelle *orme d'Amérique*, à cause de son feuillage ressemblant à celui de l'orme; il a des fruits hérissés, mucilagineux et astringens; l'écorce interne de son tronc est employée contre la gonorrhée, à la dose de 2 onces par pinte d'eau, réduite à moitié (Descourtilz, *Flore méd. des Antilles*, II, 73).

Gucambos. Un des noms des fruits de l'*Hibiscus esculentus*, L., au Brésil.

Guckerlin. Nom allemand de l'alouette commune, *Alauda arvensis*, L.

Guddu. Nom tellingou des œufs de poule. Voy. *Œufs* et *Phasianus*.

Gudjeon. Un des noms anglais du goujon, *Cyprinus Gobio*, L.

GUDSNAADEURT. Nom danois de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L.
GUDUNGE. Nom suédois de l'eider, *Anas mollissima*, L.
GUÉCHAL. Nom hébreu du *charbon*.
GUEDE. Un des noms du pastel, *Isatis tinctoria*, L.
GUELDA COUMELDA. Un des noms du *Coris monspeliensis*, L., en Espagn .
GUENIC. Nom africain des amandes du *Guilandina Bonducella*, L.
GUÈPE. Genre d'insectes. Voy. *Vespa*.
— DORÉE. Voy. *Chrysis ignita*, L. (II, 272).
GUÉPHEN. Nom hébreu de la vigne, *Vitis vinifera*, L.
GUÉRIT-TOUT. Nom que porte aux États-Unis le *Collinsonia canadensis*, L. (II, 364).

GUEROULDE (La). Paroisse à 6 lieues d'Evreux, en France, où Terrède, cité par Carrère (*Cat.*, 503), signale une source froide, appelée *l'Allier*, qu'il croît renfermer du fer, un sel neutre, déliquescent, et de la terre calcaire.

GUERRIER. Nom donné à la frégate, *Pelecanus Aquilus*, L., par Dampier.
GUERSE. Synonyme arabe de cannelle, *Laurus Cinnamomum*, L.

GUESALEGA (Eaux min. de). Elles contiennent, par livre de 12 onces : muriate de soude, 36 grains 1/4 ; m. de chaux, 2 grains 2/3 ; sulfate de chaux, 2 grains 1/2; s. de soude, 9 grains 2/3 ; silice, 2/3 (*Bull. des Sc. méd.*, de Fér., I, 156).

Investigationes analyticas, y observationes medicas sobre las aguas des Guesalego o de Cestona. Bilbao, 1822, in-4.

GUESISAMI. Un des noms arabes du *Macis*.
GUEULE DE LION, DE LOUP. Noms de l'*Antirrhinum majus*, L.
— NOIRE. Fruits de l'airelle, *Vaccinium Myrtillus*, L.
GUEVINA, GEVUINA. Voy. *Gevuin*.
GUGGEL. Un des noms allemands du coq, *Phasianus Gallus*, L.
GUGUL, GUGULA, GUGULU. Noms hindou, cyngalais et tellingou du *Bdellium*.
GUI, GUI DE CHÊNE (et non GUY). Noms du *Viscum album*, L.
GUIABELHA. Nom espagnol du *Plantago Coronopus*, L.
GUIABO, GUIN GOMBO. Noms brésiliens de l'*Hibiscus esculentus*, L.

GUIANDAM. Végétal de la côte ouest d'Afrique, dont les nègres mangent le fruit dans les temps de disette (Mollien, *Voyage*, I, p. 271).

GUIAVA. Un des noms américains du goyavier, *Psidium pyriferum*, L.

GUIENNE. Ancienne province de France, à peu près stérile en eaux minérales. Voy. *Bordeaux* (I, 642), et *Langon*.

Bordeu (T.). *Utrum Aquitaniæ minerales aquæ morbis chronicis ?* (Thèse) ; Paris, 1754.

GUIETICOROJA. Arbre du Brésil, qui porte des fruits comestibles plus gros qu'une pomme, tachés de noir ; ils renferment une noix très-astringente, employée dans ce pays contre les flux immodérés du ventre. (Pison, *Bras.*, 67.)

GUIGNE. Fruit du guignier, *Cerasus Juliana*, DC.
GUIGNOT. Un des noms vulgaires du pinson, *Fringilla cœlebs*, L.

GUILANDINA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la décandrie monogynie, dédié à Guilandin, botaniste de Padoue. *G. Bonduc*, L., bonduch, Cniquier, arbre de l'Inde, dont les gousses épineuses renferment des graines sphériques, d'un gris de perle, du

volume d'une forte noisette, appelées *œil de chat ;* elles sont amères, vomitives, employées dans l'Inde comme toniques, contre les fièvres intermittentes : les nègres en font à Cayenne des émulsions contre la gonorrhée. Les feuilles de cet arbre servent à préparer des cataplasmes, qu'on applique sur les tumeurs du serotum ; la décoction de ses racines est employée contre la morsure des serpens. Le *G. Bonducella*, L., qui n'est, d'après quelques auteurs, qu'une variété plus petite du précédent, a son écorce usitée dans l'Inde comme fébrifuge ; les semences sont regardées par les praticiens indiens comme possédant des vertus toniques très-marquées ; on les donne dans les fièvres intermittentes, pilées et mélangées avec des épices, de l'huile de ricin. On les applique aussi avec succès sur les hydrocèles commençans (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 136). *G. dioica*, L. Voyez *Gymnocladus. G. Moringa*, L., Ben. Voy. *Moringa oleifera*, Lam.

Guildire. Un des noms de l'eau-de-vie de sucre ou taffia, aux Antilles.

Guilleri. Un des noms vulgaires du moineau franc, *Fringilla domestica*, L.

GUILLON. Petit village de France (Doubs), à cinq quarts de lieue de Beaume-les-Dames, près duquel, au bas du Mont-Guillon, coule une source hydro-sulfureuse froide, vantée depuis long-temps contre les maladies de la peau. Le Fèvre, qui les avait analysées, a publié, en 1789, un grand nombre d'observations sur leur efficacité dans le traitement de ces affections, ainsi que des rhumatismes, des squirrhes, de la phthisie tuberculeuse et de la dyspepsie. L'analyse récente de MM. Bose et Desfosses (*Mém. et Rapp. de la Soc. d'agr. et arts du dép. du Doubs*, 1821, p. 100), offre pour 6 kilogrammes : hydrogène sulfuré, 140 centim. cubes ; acide carbonique, 200 ; azote, 90 ; sel marin, 1 gramme, 52 ; carbonate de chaux, 0,60 ; c. de magnésie, 0,33 ; résidu non soluble, 0,02. (Cette analyse se retrouve, avec quelques variantes, dans le *Journal de Pharmacie*, VIII, 477).

Guilno. Un des noms du *Bromus catharticus*, Wahl., au Chili (I, 672).

Guima. Nom hottentot du *Mesembrianthemum emarcidum*, Thunb.

GUIMARENS, dans le Minho en Portugal. Il y existe une source thermale (47° R.), *sulfureuse-hépatique* selon M. Alibert (*Précis*, etc., 594).

Guimauve. Nom de l'*Althæa officinalis*, L. (I, 202). Ce nom vient de bimauve, double-mauve.

Guimauve des Indes. *Sida rhomboidea*, L.

— veloutée. Un des noms de l'ambrette, *Hibiscus Abelmoschus*, L.

Guin. Nom du cerisier dans plusieurs parties de la France, d'où on a fait *guigne* ou *guindoux* pour une de ses variétés (II, 179).

Guindoulier. Nom languedocien du jujubier, *Zizyphus sativa*, Desf. Il était plus anciennement celui du cerisier.

Guinea pepper. Nom anglais du corail des jardins, *Capsicum annuum*, L.

Guines de côtes. Nom des fruits de la *Belladone* dans le Finistère.

Guingambo. Nom du *Solanum Melongena*, L., aux Antilles.

GUINGAMP, en France (Côtes-du-Nord). Tout près de cette ville, au milieu d'un chemin, est une source minérale froide, ferrugineuse, presque inusitée, renfermée dans une fontaine en pierre non fermée.

Guinguiamadou. Un des noms galibis de l'arbre à suif, *Virola sebifera*, Aubl.

Guinguin. Très-petites fleurs desséchées, inodores, insipides, que l'on emploie à la Chine pour remédier aux urines rares et épaisses, probablement dans les hydropisies, et qui nous ont été remises par M. le docteur Busseuil. Elles sont grisâtres, à cinq lobes au calice, apétales, à étamines monadelphes, ou peut-être dioïques.

Guinna. Écorce du Brésil, d'une saveur désagréable, amère, un peu astringente; elle n'a aucun rapport avec le quinquïna, malgré le nom de *cortex china Brazil*, qu'elle porte dans quelques auteurs (*Bull. des Sc. méd.* Férussac, XX, 277). Serait-ce le *Portlandia hexandra*, L ? Il y a d'ailleurs au Brésil plusieurs espèces du genre *Cinchona*. Voy. *Quinquina*.

Guinson. Un des noms vulgaires du pinson, *Fringilla cælebs*, L.

Guir. Nom hébreu de la chaux. Voy. *Calcium* (II, 20).

Guiraparba. Nom brésilien du *Bignonia pentaphylla*, L.

Guiseau. Nom donné par les pêcheurs à une variété de Seine de l'*Anguille* commune.

Guistrico. Un des noms italiens du troëne, *Ligustrum vulgare*, L.

Guit. Nom vulgaire du canard, *Anas Boschas*, L., dans le midi de la France.

GUITERA, en Corse, canton de Talavo. Il y existe des eaux thermales (35 à 38°) hydro-sulfureuses, usitées presque uniquement en bains, de quelques minutes seulement de durée, mais répétés plusieurs fois par jour, contre les affections cutanées et rhumatismales, les ulcères invétérés, les dérangemens de la menstruation, les engorgemens abdominaux, etc. Ces eaux filtrent à travers un terrain sablonneux. L'air de Guitera est chaud, humide, et le sol marécageux : aussi les étrangers sont-ils sujets à y contracter des fièvres. Outre la source principale, il y en a une d'eau croupissante, nommée jadis *Petit bain*, et aujourd'hui abandonnée. Un établissement particulier y a été créé en 1825; jusque là les malades, à leur arrivée à Guitera, où l'on ne parvient que par un seul chemin fort mauvais et assez étroit pour que deux voitures ne puissent y passer de front, étaient obligés de se construire un abri en broussailles pour passer la nuit, pendant les huit jours que dure ordinairement ce traitement. Il y a du reste deux saisons des bains, l'une du 26 mai au 7 juillet, l'autre du 10 septembre au 7 octobre (Extrait des rapports de M. D. Peraldi, insp. de ces eaux, envoyés à l'Acad. roy. de médecine, 1824 à 1827).

Guity. Nom brésilien du *Sapindus Saponaria*, L.

Gujer. Nom hindou de la carotte, *Daucus Carota*, L.

Gujurati elachi. Nom hindou du *Cardamome*.

Gukkatu. Nom cyngalais de la *Gomme-gutte*.

Gukkusklee. Un des noms allemands de l'alleluia, *Oxalis Acetosella*, L.

Gul. Nom turc de la rose.

Gula. Nom malais du *Sucre*.

Gulancha. Un des noms indiens du *Menispermum cordifolium*, W.

Guld. Nom danois de l'*or*.

Gulden wederhood. Nom hollandais du *Polytrichum commune*, L.

Guldengun sel. Un des noms allemands de l'*Ajuga pyramidalis*, L.

Guldenhaar moos, Guldenwiederthon. Noms allemands du polytric ordinaire, *Polytrichum commune*, L.

Guldhaar. Nom danois du *Polytrichum commune*, L.

Guleka. Nom polonais de l'amadouvier, *Boletus igniarius*, L.

Gulerod. Nom danois de la carotte, *Daucus Carota*, L.

Gulguruk. Nom turc du vanneau commun, *Tringa Vanellus*, L.

Gullie. Nom dukhanais du *Corail rouge*.

Gulnau (Eaux min. de). Voy. *Nassau* (Duché de).

Gulnicht. Nom suédois du lycopodium, *Lycopodium clavatum*, L.

Gum ammaniac. Nom anglais de la *Gomme ammoniaque*.

— arabic, Gum arabska. Noms anglais et polonais de la *Gomme arabique*.

— of goatstorn. Un des noms anglais de la *Gomme adragant*.

Guma amoniacka. Nom polonais de la *Gomme ammoniaque*.

— dragant. Nom polonais de la *Gomme adragant*.

Gumalea, Gumara. Noms otahitiens d'une variété de la patate, *Convolvulus chrysorrhizos*, Soland.

Gumigut. Nom polonais et dukhanais de la *Gomme-gutte*.

GUMMARINE. Nom donné par MM. Brandes et Firnhaber, dans leur analyse de la bryone, à un des principes de cette racine, qui du reste n'en est pas la partie active (*Journal de chimie méd.*, I, 503).

Gummi. Nom latin de la *Gomme*.

— funerum. Ancien nom de l'*Asphalte* ou *Bitume de Judée* (I, 609).

— nostras. Un des noms de la *Gomme du pays*.

Gummigutt. Nom allemand de la *Gomme-gutte*.

Gummilack. Un des noms allemands de la *Laque*.

Gund beyl. Nom hindou du schænanthe, *Andropogon Schænanthus*, L.

Gundaka rasa. Nom cyngalais de l'acide sulfurique, *Gundaka* étant celui du soufre.

Gundermann. Un des noms allemands du *Glechoma hederacea*, L.

Gundha-bena. Nom bengale de l'*Andropogon Schænanthus*, L.

Gundhuk, Gunduck. Noms hindou et dukhanais du *Soufre*.

Gunduck kauttir. Nom dukhanais de l'*Acide sulfurique*.

Gunnera scabra, Ruiz et Pavon (*Panke acaulis*, Poiret). Feuillée dit que cette plante du Chili y est employée comme raffraîchissante, et qu'on mange les pétioles de ses feuilles après en avoir ôté l'écorce; les teinturiers se servent de sa racine pour teindre en noir, et les tanneurs pour tanner les cuirs (Feuillée, *Chili*, II, p. 741, t. 30).

Gunti paringhia. Nom tamoul d'une racine amère, que les Indiens prennent dans les fièvres et le catarrhe (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 112).

Guorga. Nom du héron commun, *Ardea cinerea*, L., en Laponie.

GURGITELLO. Ville de l'île d'Ischia, dans le golfe de Naples, où sont des bains commodes et très-fréquentés, d'une eau alcalino-gazeuse et thermale, qui prend sa source à un demi-mille de Casa-Micciola, où elle a jusqu'à 64° de chaleur, de juillet à septembre. M. Francesco Lancelloti, cité par Valentin (*Voyage méd. en Italie*, 2e édit., 1826, p. 80), y a trouvé par livre : acide carbonique libre,

2 grains, 195; carbonates de chaux, de magnésie et de fer, 0,500; c. de soude, 13,631; sulfate de chaux, 0,375; s. de soude, 3,549; muriate de soude, 15,425; silice, 0,375; principe extractif végétal, quantité indéterminée. Elle est employée, soit en boisson, à la dose de quelques onces seulement par jour, vu sa grande activité, soit en bains, soit en douches, contre la néphrétique calculeuse, la sciatique, les ulcères, les suppurations internes, le prolapsus du vagin, du rectum, etc. Ses boues sont utiles, selon S. M. Ronchi, cité à l'article *Naples*, contre les exostoses et les tumeurs froides. M. Attumonelli (*Mém. sur les eaux min. de Naples*, etc., Paris, 1804, in-8°) faisait préparer à Tivoli une eau artificielle de Gurgitelli, fort peu en rapport avec l'analyse de Lancelloti, et bien plus active encore que l'eau naturelle, car elle contenait, outre trois à quatre fois son volume de gaz acide carbonique, 50 grains de carbonate de soude, 10 gr. de muriate de soude, 40 gr. de carbonate de chaux et 30 gr. de magnésie, pour 20 onces de liquide; différence dont il importe au praticien d'être averti. Nous ignorons, du reste, d'après quelle formule est préparée aujourd'hui celle de l'établissement de MM. Planche, Boullay, etc.

Gurka, Gurke. Noms suédois et allemand du concombre, *Cucumis sativus*, L.

Gurkemeje, Gurkmeja. Noms danois et suédois du *Curcuma longa*, L.

GURNIGHEL. Montagne située au nord de la chaîne du Stockhorn, à 6 lieues de Berne en Suisse. Sur la pente du nord-ouest et à côté d'un beau bois de sapin, sont des bains. L'une des sources, connue sous le nom de *Stockwasser*, sort de terre à un quart de lieue du bâtiment des bains; les eaux en sont froides, limpides et légèrement sulfureuses. Une deuxième source, le *Scwhartzbrünnlein*, située à la même distance des bains, a une odeur plus prononcée; elle blanchit par le repos, comme la première, et sert principalement en douches, qui se prennent en plein air. Ces eaux sont renommées depuis long-temps contre l'hypochondrie, les hémorrhoïdes, les obstructions, les maux d'estomac, les rhumatismes chroniques et les vapeurs. On en vend à Berne. C'est pour les Bernois un lieu de rendez-vous, où affluent les malades et les gens bien portans : pendant l'usage des eaux il importe de se prémunir soigneusement contre le froid.

Gurnkatta. Nom sanscrit du *Bol d'Arménie*.

Gurt. Un des noms arabes du mélilot, *Melilotus officinalis*, Lam.

Gurumfil. Nom égyptien de l'œillet des jardins, *Dianthus Caryophyllus*, L.

Gusezowa. Nom polonais de l'ablette, *Cyprinus Alburnus*, L,

Gustard. Nom écossais de l'outarde, *Otis tarda*, L.

Gusz. Nom de l'oie, *Anas Anser*, L., chez les Frisons.

Guta gamba. Nom espagnol de la *Gomme-gutte*.

Guter Heinrich. Un des noms allemands du *Chenopodium bonus Henricus*, L.

Gutta, Guttula. Voy. *Goutte*.

Gutta. Sorte de pain, préparé dans les montagnes de Raimhal (Inde) avec les semences du maïs et du sorgho (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 112).

Guttoefera vera, Kœnig. Voy. *Stalagmites*.

Guttiers. Synonyme de *Guttifères*.

GUTTIFÈRES, *Guttiferæ*. Famille naturelle végétale, de la classe des dicotylédones polypétales, à étamines hypogynes, composée d'arbres des régions les plus chaudes du globe, remarquables par leurs belles feuilles simples, fermes, striées, etc. ; ils renferment la plupart des sucs propres d'un jaune-rougeâtre, parmi lesquels se fait remarquer la *gomme gutte*, secrétée par plusieurs, mais surtout par le *Stalagmites cambogioides*, Kœnig. D'autres végétaux de cette famille portent des fruit très-estimés entre les tropiques, tels que le mangoustan, *Mangostana Garcinia*, Gaertn., l'abricot de Saint-Domingue ou d'Amérique, *Mammea americana*, L., etc., qui sont doux et sucrés, quoique ces végétaux contiennent des sucs propres amers et résineux. Ces sucs sont plus abondans encore dans le genre *Calophyllum*, qui fournit les résines *tacamahaca* de Bourbon, et le *baume vert* (II, 35).

Guul skorpemoos. Nom danois du *Lichen parietinus*, L.

Guyacana. Nom que Tournefort donnait au *Diospyros Lotus*, L. (II, 656).

Guyanas. Fruit comestible d'Amérique (Monard, *Drogues*, 177).

Guyj-pippul. Nom tamoul du *Pothos officinalis*, Roxb.

Guz. Sorte de manne de l'Inde, provenant peut-être de l'*Alhagi*. Voy. *Manne*.

Gwaz. Nom breton de l'oie domestique, *Anas Anser*, L.

Gwenneli. Nom des hirondelles en bas-breton. Voy. *Hirundo*.

Gwiazdkowy. Nom polonais des Badianes, fruits de l'*Illicium anisatum*, L.

Gwozdziki kramne. Nom polonais des *clous de girofle*.

Gycken. Nom hongrois de la massette, *Typha latifolia*, L.

Gyfitz. Nom suisse du vanneau commun, *Tringa Vanellus*, L.

Gyldenlack. Nom danois de la giroflée jaune, *Cheiranthus Cheiri*, L.

GYMNASTIQUE, γυμναστικη, *gymnastica* (Considérations thérapeutiques sur la). C'est l'art de régler les mouvemens du corps, de manière à en développer les forces, à augmenter son agilité, sa souplesse et sa stabilité, à entretenir ou rétablir la santé, à favoriser enfin l'accroissement des facultés tant physiques que morales.

Pratiquée par les anciens d'une manière universelle, la gymnastique leur donnait ces forces physiques, pour eux d'un si grand prix, et qui leur faisaient placer parmi les héros et les demi-dieux ceux qui se distinguaient par leur vigueur extraordinaire, tels que Hercule, Thésée, Achille, etc. Elle faisait chez eux partie de l'éducation et souvent toute l'éducation. On fait remonter son invention à Esculape, ce qui veut dire que la médecine fut la première à en prescrire l'usage. Hippocrate, Galien, Oribase, Mercurialis, Sanctorius, Stahl, Baglivi, Sydenham, Boërhaave, etc., ont préconisé dans leurs écrits les avantages de la gymnastique non-seulement comme moyen hy-

giénique, mais aussi comme moyen thérapeutique et un excellent remède dans la faiblesse générale, dans les maladies qui tiennent à l'atonie des tissus ou des organes, comme l'agent le plus propre à fortifier l'organisme et à développer l'énergie des propriétés vitales, en imprimant une action spéciale à chaque partie du corps, ou par des mouvemens généraux.

Cet agent thérapeutique s'administre surtout dans l'enfance; c'est l'époque de la vie où son emploi est le plus facile, et où le bénéfice en est le plus certain. Des enfans faibles, lymphatiques, pâles, moroses, apathiques, maigres, d'autres qui peuvent à peine se soutenir, qui ont une tendance marquée au rachitisme, aux scrofules, etc., voient leurs forces se développer, le corps prendre plus de fermeté, de couleur, la gaieté renaître, et les commencemens de manifestation de ces maladies se dissiper, après s'être exercés à la gymnastique pendant quelques mois. Un enfant apathique, qui était presque toujours à l'infirmerie de son collége, a vu après dix mois de gymnastique sa santé se rétablir, ainsi que l'énergie et l'émulation. Un autre, maigre, pâle, qui pouvait à peine se soutenir, put faire deux lieues à pied après trente séances. Le développement des forces musculaires, système sur lequel agit surtout la gymnastique, est tel chez quelques individus, qu'un jeune homme, qui s'était livré à l'exercice de cet art, put franchir en 18 secondes 300 pieds, ce qui ferait 14 minutes 21 secondes pour une lieue. Le résultat de la gymnastique chez les enfans est de développer l'énergie musculaire, de la rendre plus durable, d'augmenter la force de la fibre motrice; elle agrandit la capacité de la poitrine, et favorise ainsi l'exercice des fonctions dont elle est le siége. Elle améliore également les fonctions digestives, en fortifiant les appareils qui y concourent; elle perfectionne les sens dont elle augmente la force et la finesse. On a remarqué qu'occupant presque continuellement les loisirs de l'enfant et le fatiguant beaucoup, et conséquemment le livrant à un sommeil profond, la gymnastique tendait à diminuer beaucoup le vice de la masturbation. On peut espérer de la voir devenir le remède de ce fléau destructeur.

Sous le rapport de son efficacité dans les maladies, on a vu la gymnastique corriger des vices de conformation, s'opposer puissamment à la fausse direction que peuvent prendre la colonne épinière ou les os, remédier à l'inégalité des forces dans les diverses parties du corps, en exerçant les parties faibles, servir d'auxiliaire puissant à l'usage des machines durant le traitement des déviations dorsales, et, à la suite de leur emploi (A. Dupau), guérir l'hystérie, l'hypocondrie et toutes ces affections nerveuses fruits de la mollesse et d'un repos excessif. Le retour du lombago, de la sciatique, de rhumatismes, de la goutte même,

a été prévenu par elle; elle est utile dans les douleurs de tête d'après Cœlius Aurelianus. Linné dit s'être débarrassé de violentes migraines par son influence. Oribase assure qu'elle guérit l'hydropisie; on a vu certaines paralysies, des engourdissemens des membres, des engorgemens lymphatiques, des endurcissemens, etc., céder à l'emploi méthodique de la gymnastique. Enfin l'expérience prouve que la longévité est la récompense de ceux qui ont beaucoup exercé leur corps, c'est-à-dire qui ont beaucoup pratiqué la gymnastique.

Nous croyons donc que c'est à bon droit que l'on introduit maintenant l'usage d'une gymnastique régulière dans les pensions; elle ne peut que fortifier les enfans, développer leurs moyens intellectuels, et les préserver des maladies diverses : ainsi la marche, la course, le saut, l'action de grimper au mât, de monter l'échelle droite ou de corde, de se suspendre, de traverser la poutre vacillante, de nager, danser, faire des armes et monter à cheval, etc., etc. (III, 129), sont mis successivement en action; on exerce plus particulièrement les diverses parties du corps, à l'aide de certains mouvemens indiqués dans les traités de gymnastique (il y en a 207 de décrits et figurés dans celui de M. Clias), suivant qu'elles sont plus faibles ou le siége de quelque maladie. Il y a seulement cette règle générale de thérapeutique à observer, c'est de proportionner l'emploi de la gymnastique à l'âge, aux forces, au genre de maladie, etc., des sujets qu'on y soumet. On doit également chercher tous les moyens de les préserver des chutes, des coups, etc., qu'ils peuvent faire ou recevoir, en plaçant des filets au dessous des machines, ou y creusant des fossés pleins de sable fin.

La gymnastique qui peut être employée chez tous les sujets comme moyen hygiénique, ne peut l'être comme agent thérapeutique pour toutes les maladies; elle ne peut être prescrite dans les affections aiguës ni dans la fièvre, qu'on aggraverait infailliblement, non plus que dans les cas où elle augmente la douleur existante; on peut l'essayer dans les rémittences de celles qui en ont. Ce n'est que dans les dérangemens chroniques de la santé, ou de la convalescence, qu'on peut en faire usage sans crainte; dans les maladies sans fièvre, on peut la pratiquer à toutes les époques. Dans ces différens cas, il faut toujours y procéder graduellement, en commençant par l'exercice le plus doux, qu'on ne fait prendre que pendant un temps proportionné à l'état du malade ou du valétudinaire, et en l'augmentant graduellement pour l'intensité et la durée.

Mercurialis (J.). *De arte gymnastica lib.* VI (icon.). Venetiis, 1569, in-4. Il y en a eu plusieurs éditions. — Hoffman. (F.). *Motus optima corporis medicina.* Halæ, 1701, in-4. — Stahl (G. E). *De motûs voluntariis usu medico.* Halæ, 1708, in-4. — Fischer (J. A). *De motu velut magno ad longævitatem acquirendam remedio.* Erfordiæ, 1723, in 4. — Alberti (M.). *De longævitate ex motu corporis.* Respons. J.-N. Lueders. Halæ, 1728, in-4. — Boerner. *Diss. de arte gymnasticâ novâ.*

Helmstadii, 1748. — Gerike. *Pr. de gymnaticæ veteris inventoribus.* Helmstadii, 1748. — Heiter. *Diss. ars gymnastica nova.* Helmstadii, 1748. — Gutsmuths. Gymnastique (en allemand), etc. Salzbourg, 1753. — Simon (J.-E.). Essai de gymnastique. Dessau, 1776. — Fuller (F.). *Medicina gymnastica.* London, 1704. 6. édit., 1780; traduit en allemand. — Tissot (C.-J.). Gymnastique médicinale et chirurgicale. Paris, 1780, in-12. — Amar-Duvivier et Jauffret. Gymnastique de la jeunesse. Paris, an XI (1803). — Clias. Gymnastique élémentaire. Paris, 1819, in-8 (figures). — Deshayes (J.-L.). Avantage de l'exercice (Thèse.). Paris, 1819, in-4. — Loudé (C.). De l'exercice et de son influence sur nos organes (Thèse.). Paris, 1819, in-4. — Laudonnière-Angry (M.-J.). *Idem.* Paris, 1819, in-4. — Lorin (A.). *Idem.* Paris, 1820, in-4. — Rosier-la-Cardonnière (L.). Danger de quelques exercices qui ne doivent point faire partie d'une bonne gymnastique (Thèse). Paris, 1822, in-4. — Favez (D.-M.). De l'exercice et de son influence sur l'économie animale (Thèse). Paris, 1822, in-4.

Gymnocladus canadensis, Lam. (*Guilandina dioica*, L.). Arbre de la famille des Légumineuses, que l'on cultive dans les jardins sous le nom de *chicot*; il a des semences triangulaires, qui donnent de l'huile et qu'on dit purgatives.

Gymnopus. Champignons qui forment dans le genre *Agaricus* une section particulière, caractérisée par un pédicule et un chapeau charnus, sans collier (d'où son nom, qui signifie *pied nu*), à feuillets qui ne noircissent pas. C'est la plus nombreuse en espèces, et pas une seule n'a été citée comme vénéneuse. La chair de la plupart exhale une odeur de farine fraîchement moulue; c'est parmi elles qu'on trouve le plus de champignons comestibles. Nous ajouterons, à ceux déjà indiqués à *Agaricus* (I, 99), l'*A. virgineus*, Fr., qui est appelé *mousseron* dans quelques provinces du centre de la France, ou *petite oreillette;* l'*A. nivalis*, Vahl., que l'on mange en Toscane sous le nom de *fungo marzuolo* ou *fungo dormiente;* l'*A. socialis*, *DC.*, qui se vend au marché de Montpellier sous le nom de *frigoule* ou d'*éouse;* l'*A. tortilis*, *DC.*, qu'on nomme *faux mousseron*, *mousseron d'automne*, *mousseron godaille*, qu'on recueille à Orléans, à Dieppe, etc.; l'*A. virens*, Scop., dont on se nourrit en Toscane, sous le nom de *verdone*, et qui ne diffère peut-être pas de l'*A. Palomat*, Thore. Il y a dans ce dernier pays une multitude de champignons de cette section, qu'on y mange et qui n'ont pas encore reçu de noms botaniques (De Candolle, *Essai*, 336).

GYMNOTUS, Gymnote (*Gymnonotus*, gymnonote, H. Cloq., *Dict. des Sci. Nat.*, XX, 126). Genre de poissons malacoptérygiens apodes, dont une espèce, la mieux connue, le gymnote électrique (*G. electricus*, L.), animal anguilliforme, long de 5 à 6 pieds, est douée, comme l'indique son nom spécifique, de la singulière faculté de sécréter pour ainsi dire l'électricité, de lancer au loin ce fluide, de donner ainsi des commotions, de frapper de torpeur ses ennemis, l'homme même et les chevaux les plus vigoureux; ce qui l'a fait confondre par quelques écrivains avec la torpille. Ce poisson, propre à l'Amérique méridionale, en habite les rivières et même les ruisseaux et les mares, où il est excessivement multiplié, et dont il rend le passage

à gué fort dangereux. Son étude, très-curieuse pour le physicien, est devenue l'objet d'une multitude de travaux, dont on peut voir un résumé dans la *Faune des Médecins* (V, 324), et que venait encore d'accroître, au moment de sa mort, le célèbre H. Davy (*Lancette française*, III, 20); mais elle n'offre au thérapeutiste qu'un faible intérêt, quoique Van der Lott, chirurgien à Essequibo, ait écrit sur les vertus médicinales de ce gymnote, et que Bancroft, dans son Essai (en anglais) sur l'Histoire naturelle de la Guiane (London, 1769, in-8°), assure qu'à Démérary on l'emploie pour guérir la paralysie, comme en Abyssinie on se sert de la torpille. Nous noterons cependant le fait curieux cité par M. de Humboldt, de la propriété qu'auraient les femmes atteintes de fièvres nerveuses ou hectiques, de manier impunément cet animal et d'interrompre une chaîne formée pour le passage du courant électrique qu'il produit. Quant à ses usages bromatologiques, ils sont très-bornés; car loin d'être, comme on l'a dit, délicate et savoureuse, sa chair, d'une odeur désagréable, offre une consistance mucilagineuse qui répugne; aussi n'est-elle guère usitée que des nègres. Le *G. æquilabiatus*, Humb., au contraire, qui n'est point électrique, est assez recherché de ceux qui remontent la rivière de la Madeleine pour se rendre de Carthagène-des-Andes à la capitale de Santa-Fé de Bogota.

Lott (F. Van der). *Bericht van der Conger-aal. oft Drilvisch (Verhand. Van de maatsch-te haar. lem*, 6 *deel*, 2 *Stuck*, *p.* 87). — Langguth (G.-A.). *Diss. de torpedine recentiorum*, *genere anguilla.* Resp. J.-A. Garn. Vittemb., 1778, in-4.

Gynecanthe. Un des noms de la bryone dans Pline.

Gypsophila Struthium. L. Plante de la famille des Caryophyllées, de la décandrie digynie, qui croît en France et en Italie, et que l'on substitue à la saponaire dans quelques cantons de ces pays. On se sert encore du suc de ses feuilles et de ses racines, en guise de savon, comme du temps de Pline (*lib.* XIX, *c.* 10); les Grecs la nommaient στρουθιον. D'autres auteurs ont vanté le *G. Saxifraga*, L., comme lithontriptique, sans doute à cause du lieu où il se plaît et où il pousse en *brisant* les pierres.

Gypsum, Gypse. Nom linnéen d'une variété de sulfate de chaux natif (II, 28).

Gyrole. Nom de la racine de chervi, *Sium Sisarum*, L., dans quelques provinces on le donne aussi au Cepe, *Boletus edulis*, Bull., qui s'appelle aussi *Gyroule.*

Gzegzolka. Nom polonais du coucou commun, *Cuculus canorus*, L.

H

Haagdis. Nom hollandais du lézard gris. Voy. *Lacerta*.
Haair streng. Nom hollandais du *Peucedanum Silaus*, L.
Haarflechte. Un des noms allemands de l'*Usnea plicata*, DC.
Haarpudel. Nom allemand de la petite bécassine, *Scolopax Gallinula*, Gmel.
Haarwurz. Un des noms allemands du nénuphar blanc, *Nymphæa alba*, L.
Haasenschmalz. Nom allemand de la graisse de lièvre. Voy. *Lepus timidus*, L.
Haasensprung. Nom allemand de l'astragale de lièvre. Voy. *Lepus timidus*, L.
Haastor. Nom de l'esturgeon, *Acipenser Sturio*, L., en Danemarck.
Hab al nil. Nom arabe du *Convolvulus Nil*, L. (II, 409).
Habalte, Hachille. Noms arabes de la fève de marais, *Faba vesca*, Mœnch.
Habara, Habarala. Noms de l'*Arum macrorrhizon*, L., à Ceylan (I, 458).
Habas. Nom espagnol du *Faba vesca*, Mœnch (III, 207).

Habascon. Nom d'une racine alimentaire, semblable au panais, qu'on trouve dans la Virginie, d'après C. Bauhin.

Habb el hazis. On a rendu en français ce mot par *Abélasis* (voy. I, 3).

Habb-hal, Habbeschi. Nom d'un fruit en usage dans le nord de l'Egypte, qu'on y apporte d'Abyssinie, et qui est un excellent substitut du poivre (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 114).

Habbanil. M. Rouillère dit, dans son Catalogue des médicamens égyptiens, que c'est une semence noirâtre, triangulaire, dure, presque cornée, grisâtre intérieurement, qu'on apporte d'Ethiopie, et dont les nègres se servent comme d'un purgatif hydragogue (*Bull. de pharm.*, II, 404).

Habben. Un des noms arabes du ben, *Moringa oleifera*, Lam.
Habe-sodé. Nom arabe du *Nigella sativa*, L.; il est aussi nommé *Habé taraxé*.
Habebras. Nom arabe du staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L. (II, 612).
Haber. Oiseau employé dans les maladies des yeux, selon R. Moses (Gesner).
Habhah. Nom égyptien du baobab, *Adansonia digitata*, L.
Habichtskraut. Un des noms allemands de la piloselle, *Hieracium Pilosella*, L.
Habichuela. Nom espagnol du haricot, *Phaseolus vulgaris*, L.
Hac min-san. Un des noms cochinchinois des *Myrobolans emblics*.
Hachal-indi. Nom péruvien de la belle de nuit, *Mirabilis Jalappa*, L.
Hachic, et non Hatchic. Un des noms de l'arbre dont on extrait le cachou, *Acacia Catechu*, W.
Hachoac. Nom vulgaire du *Corvus Corone*, L.
Hack und tack. Un des noms allemands du *Tacamahaca*.
Hacosan. Nom du jujubier, *Zizyphus vulgaris*, Desf., aux Philippines.

Hacub. Sorte de chardon, qui croît près d'Alep, semblable à la carline, dont on mange les rejetons au printemps; sa racine, qui est longue et grosse, est vomitive et purgative (*Dict.* de Lémery).

Hadar. Nom collectif des beaux fruits, en hébreu; il est souvent appliqué au citron.
Hadhas. Nom hébreu du myrte, *Myrtus communis*, L.
Hadj mordowy koren. Nom bohême du *Scorzonera hispanica*, L.
Hadjinn. Un des noms arabes du dromadaire, selon Forskal. Voy. *Camelus*.
Hado. Nom qu'on dit être celui d'un *Boerhaavia* de Guinée.
Hadock, Hadok. Noms de l'églefin, *Gadus Æglefinus*, L., notamment en anglais.
Hadou. Nom de l'églefin, *Gadus Æglefinus*, L., salé, dans le Nord.
Hædus, Chevreau. Voy. *Capra Hircus*, L. (II, 78).
Hæger. C'est en suédois le nom du héron commun, *Ardea cinerea*, L.

Haelrak. Nom arabe du *Cissus acida*, L. (II, 298).

Hæmagogum (et non Hamagogum). Un des anciens noms de la pivoine, *Pœonia officinalis*, L.

HÆMANTHUS. Ce genre, de la famille des Narcisses (*Amaryllidées*, R. Brown), de l'hexandrie monogynie de Linné, tire son nom de la couleur rouge de sang des fleurs d'une de ses espèces. *H. coccineus*, L., tulipe du Cap. Son oignon est employé dans cette partie de l'Afrique comme celui de la scille en Europe ; il est gros, blanc, glaireux quand on le coupe, de saveur un peu âpre ; on le marine par rouelles dans le vinaigre, puis on en fait une sorte d'oxymel plus faible que le scillitique, que l'on administre dans l'asthme et l'hydropisie, ce qui lui a valu le nom de *Scille de montagne* (Thunberg, *Voyage*, II, 338). L'*H. denudatus*, Lam., qui a l'oignon vénéneux, a été traité à *Amaryllis disticha*, son synonyme (I, 222).

Breynius (J.) *De bulbo liliaceo vomitorio capitis Bonæ Spei.* (*Misc. cur. nat.*, 1673, 143.)

Hæmatites, Hématite. Peroxyde de fer (voy. III, 229).

HÆMATOPUS, Huitrier. Genre d'oiseaux de la famille des Echassiers. La graisse d'une de ses espèces, l'*H. ostralegus*, L., Flambergent, passait jadis pour résolutive, appliquée sur les tumeurs goutteuses. La chair de cet animal, étant noire, dure, et ayant un goût de sauvagine, n'est guère usitée.

HÆMATOXYLUM. Ce genre de plantes, de la famille des Légumineuses, de la décandrie monogynie, ne renferme qu'une seule espèce, qui est un arbre originaire du Mexique et des Antilles, d'où il a été appelé *bois de Campêche*, *H. campechianum*, L. Ses fleurs, jaunes, en épis, sentent la jonquille ; ses semences sont épicées. Le bois de ce végétal est d'un rouge de sang dans le cœur ; de là son appellation de *bois de sang*, dont son nom latin n'est que la traduction ; il ne faut pas le confondre avec le bois de Brésil, autre bois rouge qui provient du *Cæsalpinia echinata*, Lam., ni avec le bois d'Inde, *Myrtus acris*, Sw. On l'envoie dans le commerce en grosses bûches, qui ont une odeur particulière, pesantes, compactes, dépouillées de leur aubier, et réduites à leur seule partie colorée. Il sert en teinture et à colorer les vins, les liqueurs. M. Chevreul en a extrait une substance colorante particulière, qu'il nomme *hématine* (Voyez ce mot et l'analyse de ce bois par ce chimiste, *Journal de Leroux*, etc., XVII, 280 ; et *Bull. de pharm.*, III, 546). Les médecins anglais, depuis Linné, surtout Pringle, Duncan, Cullen et Alston, ont conseillé l'usage du bois de Campêche, qui a une saveur douceâtre et un peu astringente, comme tonique et astringent dans les flux et à la fin des dysenteries. Weinrich le donne dans les dysenteries putrides et les fièvres adynamiques, où il le préfère au quinquina. On le conseille en décoction à la dose d'une once, ou d'un gros de son extrait (Cul-

len, *Mat. méd.*, II, 50). On a remarqué qu'il colore en rouge les urines de ceux qui en usent, et même leurs excrémens (Descourtilz, *Fl. méd. des Antilles*, II, 25). Ce végétal sécrète une gomme que l'on dit analogue à la gomme arabique.

Weinrich (G.-A.). *Diss. inaug. de Hæmatoxylo campechiano.* Erlangæ, 1781, in-4.

HÆMORRHOUS. Nom d'un serpent venimeux, dont Paul d'Ægine (lib. V, cap. 15) dit que la morsure cause de vives douleurs et des hémorrhagies mortelles.

HÆDES, ADS. Noms arabes de la lentille, *Ervum Lens*, L., à Alep.
HÆDHAD, HADATH. Noms arabes du *Lycium* des anciens. Voy. ce mot.
HÆRANDA. Nom du ricin, *Ricinus communis*, L., à Ceylan.
HÆRBA. Nom du hérisson, *Erinaceus europæus*, L., en Egypte.
HÆRFOGEL. Nom suédois de la huppe, *Upupa Epops*, L.
HÆSNIA. Nom du *Vitex trifoliata*, L., dans Sérapion.
HAFER. Nom allemand de l'avoine, *Avena sativa*, L.
HAFERK, HASACH. Noms arabes de la herse, *Tribulus terrestris*, L.
HAFLAX. Un des noms suédois du saumon, *Salmo Salar*, L.
HAFLE. Un des noms de la dorade, *Coryphæna Hippurus*, L.
HAFRA. Nom suédois de l'avoine, *Avena sativa*, L.
HAFS, HAFUS. Noms arabes de la noix de galle. Voy. *Quercus*.
HAFS-TJÆDER. Nom suédois du cormoran, *Pelecanus Carbo*, L.
HAGAR. Nom arabe de la *Pierre d'Arménie*.
HAGEBUTTEN. Un des noms allemands du rosier sauvage, *Rosa canina*, L.

HAGENIA. Genre de plantes de la famille des Méliacées, de l'octandrie monogynie, dont l'unique espèce, l'*H. abyssinica*, Lam., est le *cusso* de Bruce (qui l'avait nommé *Banksia*, nom consacré à un genre de Protacées; *Appendix*, n° 91). Ses fleurs sont très-usitées en Abyssinie contre les ascarides, dont presque tous les habitans sont affectés; ce que l'on croit être causé par l'habitude de ce peuple, de manger de la viande crue. On les fait infuser dans le *bouza*, qui est une sorte de bière faite avec le teff, *Poa abyssinica*, L. Plusieurs autres genres ont été créés sous le nom d'*Hagenia*, l'un dans la famille des *Lichen*, l'autre pour une espèce de *Saponaria* (*S. porrigens*, L.), ils ne doivent pas être confondus avec celui-ci, lequel, au surplus, n'est pas encore adopté par tous les botanistes.

HAGETORN. Nom danois de l'aubépine, *Mespilus Oxyacantha*, DC.
HAGHOUR. Nom hébreu de l'hirondelle. Voy. *Hirundo*.
HAGIAS. Un des noms arabes de la prune, *Prunus domestica*, L.
HAGISTER. Nom vulgaire de la pie, *Corvus Pica*, L., en Angleterre.
HAGOJO. On nomme ainsi l'orphie, *Esox Belone*, L., près de Marseille.
HAGTORN. Nom suédois de l'aubépine, *Mespilus oxyacantha*, DC.
HAGUR. Un des noms hébreux de l'hirondelle. Voy. *Hirundo*.
HAHN. Un des noms allemands du coq, *Phasianus Gallus*, L.
HAHNBUTTENSTRAUCH. Un des noms allemands du *Rosa canina*, L.
HAHNEBUTTENSCHWAMM. Un des noms allemands du *Bedéguar*.
HAHNENFUESSLEIN. Un des noms allemands du chèvrefeuille des bois, *Lonicera Periclymenum*, L.
HAI-ALEM MAOVI. Nom égyptien du *Pistia Stratiotes*, L.
HAI-HOUNG. Nom chinois de la rhubarbe. Voy. *Rheum*.
HAI-YU. Un des noms indiens de l'*Arum esculentum*, L.

Haidschwamm. Nom allemand du champignon, *Agaricus edulis*, Bull.
Haimarada. Nom du *Vandellia diffusa*, L., à la Guyane.
Haimavati. Un des noms sanscrits de l'*Acorus Calamus*, L.
Hair streng. Nom hollandais du *Peucedanum officinale*, L.
Hairy treemoos. Nom anglais de l'*Usnea plicata*, DC.
Hais. Nom arabe de l'épeautre, *Triticum Spelta*, L.
Haisy podded milk vatch. Nom anglais de l'*Astragalus exscapus*, L.
Haje. Véritable aspic des anciens, *Coluber Haje*, L.
Hajo. Nom espagnol du *Panicum miliaceum*, L.
Hak og tak. Nom danois du *Tacamahaca*.

HAKEA. Ce genre de la famille des Protéacées, de la tétrandrie monogynie, dont toutes les espèces habitent la Nouvelle-Hollande, en a plusieurs dont les feuilles sont susceptibles de former de la filasse, étant rouies. Telles sont les *H. clavata*, Labill., *H. Epiglottis*, Labill., *H. gibbosa*, Cav., etc.

Hakelar. Nom des jeunes saumons en Norwège. Voy. *Salmo Salar*, L.
Hakrabh. Nom hébreu du scorpion. Voy. *Scorpio*.
Halachia, Halacho. Noms de l'alose à Marseille. Voy. *Clupea Alosa*, L.
Halandal, Helandel. Noms arabes de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L. (II, 486).

Halantlaquacuit lapille. Nom du *Convolvulus operculatus*, Gomès, au Mexique ; c'est aussi celui du *mechoacan*, qui est très-probablement la même plante (II, 407).

Halbourg. Espèce de hareng plus gros que le hareng commun, et dépourvu d'œufs et de laitance, qu'on pêche sur nos côtes. Voy. *Clupea Harengus*, L.

Halcacahualt. Un des noms mexicains de l'*Arachis hypogæa*, L. (I, 376).
Halcedo. Variante d'orthographe d'*Alcedo*. Voyez ce mot.
Halcyon. Un des anciens noms du martin pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.
Halcyonium, Halcyon. Ancienne orthographe d'*Alcyonium*, Alcyon (voy. I, 159).
Halcyonium rotundum. Synonyme d'*Ægagropile marine*. Voy. ce mot.
Halec. Nom officinal du hareng, *Clupea Harengus*, L.
Halecula. Nom de l'anchois, *Clupea Enchrasicholus*, L., dans Belon.
Haleky. Nom du *Croton aromaticum*, L., à Amboine (II, 473).
Halhamas. Un des noms arabes du pois chiche, *Cicer arietinum*, L.
Hali. Nom de la poule dans la Nouvelle-Calédonie. Voy. *Phasianus*.
Halica. Voy. *Alica* (I, 168).
Halicacabum. Un des noms anciens de l'alkékenge, *Physalis Alkekengi*, L. C'est aussi le nom spécifique du *Cardiospermum* (II, 103).
Halicorne. Nom donné au genre *Trichecus* (voyez ce mot) par Illiger.
Halim. Nom tamoul du cresson alénois, *Lepidium sativum*, L.
Halimatia. Belon dit qu'on mange les sommités de cet arbrisseau dans le Levant. On croit que c'est l'*Atriplex Halimus*, L. (I, 483).
Halinatron. *Sous-carbonate de soude*, impur, tel qu'il vient d'Égypte.

HALLE, en Saxe. Il y existe des eaux minérales froides (voy. l'ouvrage d'E. Osann, à l'art. *Prusse*). F. Hoffmann dit qu'elles contiennent un peu de sel marin et de fer, et sont utiles contre le scorbut, l'impureté bilieuse des humeurs, la langueur du corps, etc.; il les assimile, du reste, à l'eau ordinaire (*De aqua, medicina universali;* Halæ, 1712, in-4°); il ajoute qu'à 2 lieues de cette ville, près

de Lebegin, se trouve une source dont l'eau, légère et subtile, sert à la fabrication d'une bière qui est un excellent diurétique.

Hallebban, Halebbent. Noms des jeunes canards. Voy. *Anas Boschas*, L.
Hallon. Nom sanscrit du framboisier, *Rubus idæus*, L.

HALLOVILLE. Village de France, à 5 lieues E.-N.-E. de Lunéville, près duquel, dit Carrère (*Cat.*, 497), est une source froide qu'on croit être martiale ; elle porte aussi le nom de *Porcieux*, dans le voisinage duquel elle se trouve.

Halogène. Nom proposé par Schweigger pour le *Chlore*.
Haloidum oxygenatum. Nom peu usité du *Chlorate de potasse*.
Halosanthos. Un des anciens noms du *blanc de baleine*.
Haloukah. Nom hébreu de la sangsue médicinale. Voy. *Hirudo*.
Halsbuk. Nom du renne, *Cervus Tarandus*, L., en Norwège.
Halun. Nom polonais de l'alun, *Sur-sulfate d'alumine et de potasse*.

HALYOTIS, ormiers. Genre de Mollusques gastéropodes scutibranches, à coquille turbinée, vulgairement connus sous le nom d'oreilles de mer. Plusieurs de ses espèces, assez volumineuses, et fort multipliées près des rivages de la mer, où elles adhèrent aux rochers à la manière des patelles, sont usitées des pauvres de nos provinces maritimes, et font la base de la nourriture de certaines peuplades des rives de la Nouvelle-Hollande et du Sénégal ; telles sont : l'halyotide commune (*H. tuberculata*, L.), longue d'environ 3 pouces, qui abonde dans les mers d'Europe et l'océan Atlantique, mais dont la chair, peu délicate, n'est guère plus estimée que celle des patelles ; et l'haliotide géante (*H. gigantea*, Gm. ; *H. tubifera*, Lam.), plus recherchée des habitans de la Nouvelle-Hollande, faute de meilleur aliment.

Hamah. Nom arabe de l'effraie, *Strix flammea*, L.
Hamam. Nom arabe du pigeon, *Columba livia*, Briss., selon Forskal.

Hamamelis virginiana, L. Cet arbrisseau, des Etats-Unis, de la famille des Berbéridées, de la tétrandrie monogynie, introduit en Europe depuis 1736, par Collinson, a son écorce amère et astringente, employée comme sédative et calmante. On l'applique, réduite en cataplasmes, sur les tumeurs inflammatoires, surtout sur celles des yeux (Coxe, *Americ. disp.*, 310).

Hambar. Nom de l'*Ambre gris* dans Avicenne, et nom bali du *Succin*.
Hamchavella. Nom arabe de la berle, *Sium latifolium*, L.
Hamefiteos. Nom arabe de l'ivette, *Teucrium Iva*, L.
Hamel alhomaleb, Hamel alchaich. Noms arabes du *Solanum nigrum*, L.

Hamelia patens, L. Arbrisseau des Antilles, de l'Amérique du sud, où on l'appelle *mort aux rats*, de la famille des Rubiacées et de la pentandrie monogynie ; il a ses baies acides, remplies d'un suc rouge, comestibles ; on obtient une espèce de vin par leur fermentation, et on en fait un sirop qu'on emploie dans la dysenterie, le

scorbut, etc. On prépare des bains contre la gale avec les fruits (Descourtilz, *Flore médic. des Antilles*, II, 155).

Hamgaha. Nom du champac, *Michelia Champaca*, L., à Ceylan.

HAMMAM MESKOUTEEN, *Bains enchantés*. Sources thermales d'Afrique, situées à mi-chemin de Bonne à Constantine, dans un vallon. M. Poiret (*Voyage en Barbarie*, etc., I, 153), dit que ces eaux sulfureuses et bitumineuses, connues des Romains, ont jusqu'à 76° R.; que les Maures viennent prendre les bains dans l'endroit où la chaleur en est supportable, et qu'ils s'en trouvent bien pour les douleurs de rhumatisme et de goutte, ainsi que pour les maladies de la peau.

Hammel. Nom allemand du mouton. Voy. *Ovis Aries*, L.

Hammelsschmalz. Un des noms allemands de la *Graisse de mouton* ou suif.

Hammoniaque. Variante d'orthographe de la gomme ammoniaque, dans quelques vieux auteurs.

Hamp, Hampa. Noms danois et suédois du chanvre, *Cannabis sativa*, L.

Han-ta-han. Synonyme chinois d'élan, *Cervus Alces*, L., suivant Buffon.

Hanchinol. Un des noms mexicains du *Ginoria americana*, L. (III, 377).

HANCORNIA. Genre de plantes de la famille des Apocynées, dédié à l'amiral anglais Hancorn, par Gomès; les deux espèces qu'il renferme sont du Brésil. L'une est l'*H. pubescens*, Mart., *mangabeira brava* des naturels; l'extrait de son écorce, qui est lactescente, est sans odeur, un peu amer, d'un brun jaunâtre : il contient un peu de tannin, et est employé à petite dose contre les obstructions du foie, la jaunisse, les maladies cutanées chroniques, etc. L'autre est l'*H. speciosa*, Gomès, arbre de la taille d'un prunier, *mangaiba* de Pison (*Bras.*, 76), *mangaba* de Marcgrave (*id.*, 121). Ses fruits ou baies, qui ont le volume d'un abricot, sont jaune d'or, avec des taches rouges; ils mûrissent hors de l'arbre, ce qui leur fait perdre leur amertume, et se mangent alors crus ou cuits; ils sont raffraîchissans, humectans et propres à tempérer l'ardeur des fièvres. Avant leur maturité, le suc visqueux dont ils sont remplis est susceptible de se convertir en une sorte de gomme élastique (Gomès, *Obs. bot. med.*, parte II, p. 1).

Handalam, Handhal, Handhel, Hensai. Noms arabes de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L. (II, 486).

Handblatt. Un des noms allemands de la quintefeuille, *Potentilla reptans*, L.

Handir-alou. Nom indien du *Ficus septica*, Forst. (III, 257).

Hanf. Nom allemand du chanvre, *Cannabis sativa*, L.

Hangdorn. Nom hollandais de l'aubépine, *Mespilus Oxyacantha*, DC.

Hangernes Kornrose. Nom danois du *Nigella sativa*, L.

Hanipon. Nom de la petite bécassine, *Scolopax Gallinula*, L., dans le Pas-de-Calais.

Hanka, Hankaja. Noms arabes du *Cissus ternata*, Gmelin (II, 298).

Hannekin. Nom flamand du choucas, *Corvus Monedula*, L.

Hanneton. Voy. *Melolontha vulgaris*, L.

Hansletsgras. Nom suédois de la morelle, *Solanum nigrum*, L.

Hansodsburg (eaux minérales d'). Voy. *Kentucky*.
Hanta, Hencha, Henta. Noms arabes du froment, *Triticum sativum*, Lam.
Hantol. Nom indien du faux mangoustan, *Sandoricum indicum*, Lam.
Hanzagra. Nom arabe du *Coris monspeliensis*, L. (II, 433).
Hapium. Nom bali de l'*Opium*.
Har, Hara. Noms hindoux des *Myrobolans Chébules*.
Hara, Haraha. Noms arabes de la calebasse, *Cucurbita Lagenaria*, Ser. (II, 492).
Harabh. Nom hébreu du saule blanc, *Salix alba*, L.
Haraczi. Nom arabe des concrétions biliaires du bœuf. Voy. *Bos Taurus* (I, 647).
Haradul. Nom guzarate du *Curcuma longa*, L.

Haram, harame. Noms d'un arbre de Madagascar, dont on extrait par incision une résine blanche, balsamique ; il paraît voisin du genre *Poupartia*, de la famille des Térébinthacées.

Haran, Harang. Synonymes de hareng, *Clupea Harengus*, L.
Haran-kaha. Un des noms de la racine de zédoaire, *Curcuma Zedoaria*, Roxb.
Haranguet. Nom de la sardine, *Clupea Sprattus*, L., dans le Nord.
Harbeto vero. Nom provençal de la poirée, *Beta vulgaris*, L. (I, 581).
Harcoman (et non Haraconem). Un des noms arabes du *Sorgho*. Voy. *Holcus*.
Harda, Hardilla. Noms espagnols de l'écureuil, *Sciurus vulgaris*, L.
Hardeau. Un des noms de la viorne, *Viburnum Lantana*, L.

HARDECK. Cette source est à 2 lieues et demie de la frontière, entre trois montagnes. L'eau contient de l'acide carbonique, des carbonates de chaux, de magnésie et de soude, du muriate de soude, des sulfates de soude et de chaux, et de l'oxyde de fer (*Dict. des scienc. méd.*, XXXIII, 485).

HARDELES. Petite ville d'Espagne à 7 lieues de Malaga, dont le nom, qui vient de l'arabe et signifie *libre*, est celui d'une source minérale froide (14° R.), qui y est située, et qui, connue, dit-on, des Romains, très-estimée des Maures, l'est encore plus des Espagnols. On en dit l'eau sulfuro-gazeuse. Cependant l'analyse n'y a montré, pour 20 livres, que : hydrochlorate de magnésie, 6 graïns; h. de chaux, 16; terre de magnésie, 16; silice, 2. Elle est employée soit en bains (20 à 30, chacun de 15 minutes), soit en boisson, associée surtout avec un sel purgatif, contre les maladies cutanées, la lèpre, lorsqu'elle n'est pas très-avancée, les affections chroniques de l'estomac, les maladies par faiblesse et surtout les vieux ulcères : on fait usage aussi de ses boues (Ayuda, *Aguas de Andalucia*, III, 240. Madrid, 1798).

Harderie. Un des noms du tritoxyde de fer. Voy. *Fer*.
Harefoot. Nom danois du pied de chat, *Gnaphalium dioicum*, L.
Hareng, Hareng blanc, Hareng pec ou sobet. Voy. *Clupea Harengus*, L. (II, 318).
Harengade. Nom des grosses sardines à Marseille. Voy. *Clupea Sprattus*, L.
Haret. Nom d'un petit poisson blanc à Marseille. Voy. *Smaris*.
Harhoens. Un des noms danois de la millefeuille, *Achillea Millefolium*, L.

Haricot. Nom des semences du genre *Phaseolus*, surtout de celles du *P. vulgaris*, L. On le donne parfois aux espèces du genre *Dolichos*, qui en est fort voisin.

Haridra. Nom sanscrit du *Curcuma longa*, L.

Harin. Un des noms arabes de la vigne, *Vitis vinifera*, L.
Haring. Nom allemand et hollandais du hareng, *Clupea Harengus*, L.
Haritaka. Nom sanscrit des *Myrobolans Chébules*.
Harmala, Harmel. Noms du *Peganum Harmala*, L.
Harmaou. Nom provençal de la bonne dame, *Atriplex hortensis*, L.
Harmon. Nom hébreu du châtaignier, *Fagus Castanea*, L.
Harnee. Nom arabe du lièvre, *Lepus timidus*, L.
Harondelle. Ancienne orthographe d'hirondelle. Voy. *Hirundo*.
Harpacantha. Nom de l'acanthe, *Acanthus mollis*, L., dans Dioscoride.
Harpacticum. Gomme des anciens, aujourd'hui inconnue.
Harpax. Un des noms du *succin* dans Pline.

HARROWGATE. Village d'Angleterre, dans le Yorkshire, renommé pour ses eaux minérales, sulfureuses, dit-on, quoique l'analyse de J. Murray (*Ann. de chimie*, XCVI) n'y indique que des muriates de soude, de magnésie et de chaux, du sulfate de magnésie, des carbonates de magnésie et de chaux.

An Essay on the waters of Harrogate and Thorp-Arch. London, 1784, in-8.— Garnet (T.). *A Treatise of the mineral waters of Harrogate*. London, 1792, in-8.

Harsyra. Nom suédois de l'alléluia, *Oxalis Acetosella*, L.
Hart. Nom anglais du cerf, *Cervus Elaphus*, L.

HARTFELL, en Angleterre. Il y existe, dit-on, des eaux minérales.

Hartgespan. Nom hollandais de l'agripaume, *Leonurus Cardiaca*, L.
Harts horn. Nom anglais du *Bois de cerf*.
— tongue. Un des noms hollandais de la bistorte, *Polygonum Bistorta*, L.
— truffel. Nom anglais du *Scleroderma cervinum*, Pers.
Hasalban achsir. Nom arabe du romarin, *Rosmarinus officinalis*, L.
Hasar. Nom arabe de l'*Indigofera oblongifolia*, Forsk.
Haschab sini. Synonyme de bois de Chine (voy. I, 623).

Haschissch. Un des noms du chanvre, *Cannabis indica*, Lam., dans l'Inde; c'est aussi celui d'une boisson enivrante dont le suc de cette plante fait la base.

Hase. Nom allemand du lièvre commun, *Lepus timidus*, L.
Hasel-huhn, Hasel-grous. Noms allemand et anglais du *Tetrao Bonasia*, L.
Haselwurzel. Un des noms allemands du cabaret, *Asarum europæum*, L.
Haspel, Hausel. Noms arabes de la scille, *Scilla maritima*, L.
Hasseloert, Hasselurt. Noms suédois et danois du cabaret, *Asarum europæum*, L.
Hastula regis, off. Un des noms de l'asphodèle, *Asphodelus ramosus*, L. (I, 473).
Hatab ahmar. Un des noms arabes du *Tamarix gallica*, L.
Haters. Un des noms anglais des cloportes. Voy. *Oniscus*.
Hatle. Nom d'une racine de la Floride, dont on tire une fécule nourrissante, d'après C. Bauhin.
Hatsche. Nom du canard, *Anas domestica*, L., en Silésie, suivant Schwenckfeld.
Hatta. Nom espagnol du *Cistus ladanifera*, L.
Hattab-achmar. Un des noms arabes du *Tamarix gallica*, L.
Haud. Un des noms arabes de l'agalloche (I, 67).
Haukeb. Nom arabe du grand aigle, *Falco Chrysaetos*, L.
Haum. Graine comestible d'une légumineuse d'Égypte, qu'on croit être le *Cicer*.
Haumier. Nom d'une variété du bigarreautier (II, 173) Bory veut qu'on dise *Heaumier*.
Hausegi, Hauseit. Noms arabes du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.
Hauge kerse. Nom danois du cresson alénois, *Thlaspi sativum*, DC.
Hausen. Nom allemand du grand esturgeon, *Acipenser Huso*, L. (I, 54).

HAUSENBLASE. Nom allemand de l'*Ichthyocolle*.
HAUSHAHN. Nom allemand du coq, *Phasianus Gallus*, L.
HAUSLÆK. Nom suédois de la joubarbe, *Sempervivum tectorum*, L.

HAUSTUM, HAUSTUS, Verrée : quantité de liquide qu'on peut boire d'un seul trait. Ce mot est quelquefois pris pour *potion*.

HAUSWURZKRAUT. Un des noms allemands du *Sempervivum tectorum*, L.
HAUTE-GRIVE. Nom vulgaire de la grive draine, *Turdus viscivorus*, L.

HAUTE-SEILLE. Ancienne abbaye, près de Sarbourg en France (Vosges), où se trouve une source minérale que Lottinger, cité par Carrère (*Cat.*, 349), dit être laxative.

HAUTERIVE. Village de France, sur la rive gauche de l'Allier, à une demi-lieue de Vichy. Il y existe, renfermées dans un petit bâtiment, deux sources minérales froides, peu sapides, contenant, suivant Desbrest, un sel alcali, de la terre calcaire, de la magnésie, un peu de sel marin, mais point de fer. Il les dit analogues à celles de la fontaine des Célestins à Vichy, mais moins actives. On les emploie contre les maladies calculeuses des reins.

Desbrest. Traité des eaux minérales de Chateldon, de Vichy et de Hauterive. Moulins, 1778, in-12.
HAVASI-HORTSOK. Nom hongrois de la marmote, *Mus alpinus*, L.
— KETSKE. Nom du chamois, *Antilope rupicapra*, L., en Hongrie.
HAVER, HAVRE. Noms hollandais et danois de l'avoine, *Avena sativa*, L.
HAWK. Nom générique des faucons en anglais. Voy. *Falco*.
HAXIS CACHULE. Nom arabe de l'*Andropogon Schœnanthus*, L. (I, 290).
HAY-HOANG. Un des noms chinois de la rhubarbe. Voy. *Rheum*.
HAYE. Nom hollandais du *Squalus Carcharias*, L.
HAYSWEN. Nom d'un thé vert ; ce mot veut dire *Thé de rebut*, en chinois.
— SQUINE. Autre sorte de thé vert.
HAZELKRAUT. Un des noms allemands du cabaret, *Asarum europæum*, L.
HAZI ZOELD. Nom magyare du *Sempervivum tectorum*, L.
HAZONMAINTHI. Nom du *Diospyros Ebenum*, L., à Madagascar.
HBARA. Nom arabe du faisan, d'après Forskal. Voy. *Phasianus*.
HEATH. Nom anglais de la bruyère commune, *Erica vulgaris*, Pers.

HEBECEVRON. Bourg de France, à 2 lieues de Saint-Lô, où se trouve une source minérale, très-peu connue dans sa nature et ses propriétés, malgré les écrits de Cahagnesius, de Chicot, de Demaynes et de Hubin, publiés au commencement du dix-septième siècle (voyez Carrère, *Cat.*, 410).

HEBEL. Nom arabe de la sabine, *Juniperus Sabina*, L.
HEBINE. Nom que porte le *Dolichos unguiculatus*, L., cultivé aux environs de Dax.
HECHT. Nom allemand du jeune brochet, *Esox Lucius*, L.
HECHTS KIEFER. Nom allemand des mâchoires de brochet. Voy. *Esox*.
HECHTSCHMALZ. Nom allemand de la graisse de brochet. Voy. *Esox*.
HEDEMIAS. Un des noms anciens de la conyze, *Conyza squarrosa*, L.

HEDERA. Genre de plantes de la famille des Caprifoliées, de la pentandrie monogynie, dont le nom vient de *Hærere*, adhérer ; c'était un des κισσος ou vigne de Dioscoride.

H. Helix, L., lierre, lierre en arbre, lierre grimpant (*Flore médicale*, IV, f. 218). C'est un arbrisseau le plus souvent rampant ou

grimpant, parfois ayant le tronc droit, et pouvant acquérir le volume du corps, dans le midi de l'Europe. Tout le monde connaît les feuilles alternes, lisses, épaisses, luisantes, toujours vertes du lierre, lesquelles sont tantôt ovales, parfois cordiformes, entières ou même lobées, ainsi que ses baies infères en ombelle simple, de couleur bleuâtre chez nous, et jaune d'or dans une variété commune dans le Levant, appelée plus particulièrement *lierre des poëtes*. Ce végétal croît dans les lieux rocailleux, frais, autour des arbres sur lesquels il grimpe en les contournant, d'où lui vient le nom spécifique d'*Helix;* on le plante dans les jardins pour cacher les murailles, faire des berceaux, etc. On sait que le lierre était consacré à Bacchus, et les cabarets ont encore de nos jours des couronnes de son feuillage pour enseigne.

Le bois du lierre est poreux et léger; on en fait des pois à cautère, et quelquefois des vases que les anciens (Pline, *lib.* XVI, *c.* 34) croyaient à tort, comme l'a prouvé Wormius, propres à laisser filtrer l'eau mêlée au vin. Les feuilles sont amères, austères, nauséeuses; on en fait un usage général dans le pansement des cautères, pour les tenir frais et retenir le pus qui s'en échappe; on a proposé aussi de les placer sur les éruptions érysipélateuses, dans la même intention; leur décoction a été conseillée pour nettoyer les ulcères sanieux, teigneux, guérir la gale, noircir les cheveux, tuer la vermine de la tête, etc., à la dose d'un gros et plus par livre d'eau; réduites en cataplasme, on les a crues propres à dissiper les engorgemens laiteux froids; en poudre on les a données contre l'atrophie des enfans, au poids d'un scrupule. Les baies du lierre, qui ont le volume de celles du sureau, et un peu de leurs propriétés, quoique servant de nourriture à plusieurs oiseaux, n'en sont pas moins amères, purgatives et même vomitives. Leur usage interne ne peut être que dangereux; cependant les gens de la campagne les emploient parfois contre les fièvres intermittentes; Spigel les conseillait dans celles de nature tierce; Boyle les croit sudorifiques, et dans la peste de Londres on les a prescrites comme telles, pulvérisées et délayées dans du vinaigre.

Il découle du tronc des vieux lierres en arbre, dans le midi de l'Europe et le nord de l'Afrique, une gomme résine connue sous le nom impropre de *gomme de lierre*, et que l'on propose de désigner sous celui plus convenable d'*hédérée* ou d'*hédérine;* elle est noirâtre, en morceaux irréguliers, composés de grumeaux luisans, rougeâtres foncés, point transparens, à cassure brillante, d'une odeur de résine, se brisant sous la dent, sans saveur marquée, ne blanchissant pas la salive, ne s'y dissolvant pas; elle contient beaucoup de corps étrangers. M. Pelletier l'a trouvée composée de : gomme, 7; résine, 23; acide malique, 0,30; ligneux, 69,70 (*Bull. de Pharm.*, IV,

504). Fraîche, cette substance laisse échapper de l'huile volatile. Elle brûle en répandant une odeur d'encens. D'autres fois l'*hédérée* ne contient point de gomme, ou bien elle est très-mêlée d'une substance insoluble, analogue à la gomme de Bassora; d'où il suit que souvent elle est falsifiée (voy. Guibourt, *Hist. des drogues simples*, II, 327). Cette substance nous vient du Levant et même de l'Inde par Marseille. Stahl l'employait comme excitante, emménagogue, et comme fondante; on la dit dépilatoire, propre à calmer la douleur des dents, placée dans la cavité de ces os. Elle entre dans l'onguent *d'althæa,* le baume *de Fioravanti;* on en fait des vernis.

Il ne faut pas confondre le lierre en arbre avec le lierre terrestre, *Glechoma hederacea*, L. (III, 380).

HEDERA ARBOREA, off. Nom officinal du lierre, *Hedera Helix*, L.
— TERRESTRIS, off. Nom officinal du *Glecoma hederacea*, L. (III, 380).
HEDERALIS. Un des noms anciens du dompte-venin, *Asclepias Vincetoxicum*, L.
HÉDÉRÉE ou HÉDÉRINE. Un des noms de la gomme de lierre (*Hedera Helix*, L.).
HEDERICH. Un des noms allemands de l'*Erysimum officinale*, L.
HEDERULA. Nom officinal de la lentille d'eau, *Lemna trisulca*, L.
HEDGE BELL. Nom anglais du *Convolvulus sepium*, L.
— HOG. Nom anglais du hérisson, *Erinaceus europæus*, L.
— HYSSOP. Nom anglais de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L.
— MUSTERD. Nom anglais de l'*Erysimum officinale*, L.
HEDIUNDA. Un des noms du *Cestrum auriculatum*, L'Her. (II, 192).
HEDWIGIA BALSAMIFERA, Sw. Voy. *Bursera balsamifera*, Pers. (I, 690).

HEDYOTIS. Ce genre de plantes de la famille des Rubiacées, de la tétrandrie monogynie, doit son nom à ce qu'une de ses espèces, qui croît à Java, y a été indiquée comme utile dans la surdité : c'est l'*H. Auricularia*, L. : de ηδυς, doux; ωτος, oreille. L'*H.* (*Oldenlandia*) *umbellata*, L., connu sous le nom de *chaya*, petit sous-arbrisseau, a sa racine employée dans l'Inde, en Perse, en décoction, comme restaurante, aphrodisiaque; les sultanes en font aussi usage dans les sérails d'Europe, etc. Quelques-uns veulent que la racine de chaya vienne d'un *Smilax*, mais sans probabilité. Cette racine est longue, grosse comme un tuyau de plume, blanche, noueuse, presque inodore et sans saveur; elle n'est pas visqueuse dans la bouche; l'écorce est mince, et le *meditullium*, également blanc, est un peu spongieux. On dit que le chaya sert à teindre, dans l'Inde, en rouge garance; mais alors il faut que celui-là soit dû à une autre plante, car celui des droguiers est trop blanc pour donner cette couleur (voy. *Journ. de pharm.*, VI, 469); quelques personnes croient que c'est celle de l'*H. herbacea*, W.

HEDYSARUM. Ce genre de plantes, de la famille des Légumineuses, est très-nombreux en espèces. *H. Alhagi*, L. voyez *Alhagi* (I, 164). L'*H. alpinum*, L., a sa racine employée en Sibérie comme propre à exciter l'appétit, d'après Gmelin (*Flor. sibir.*, IV, 27). Les

naturels de l'Amérique méridionale emploient en infusion, avec succès, les racines de l'*H. erythrinæfolium*, Juss., contre la dysenterie, le flux de sang, les hémorrhagies, etc. (*Encyclop. méth.*, bot., VI, 409). L'*H. gyrans*, L., remarquable par la mobilité continuelle de son feuillage, croît dans l'Inde (*Id. loc. cit.*); l'*H.* (*Stylosanthes*) *hamatum*, L., a sa décoction usitée en Guinée contre la colique (*Trans. phil. abr.*, n° 232); l'*H. lineare*, Lour., a ses racines qui passent à la Cochinchine pour emménagogues et stomachiques; l'*H. Onobrychis*, L. (*Onobrychis sativa*, Lam), est cultivé en vastes prairies artificielles dans nos climats, pour la nourriture des animaux herbivores. Les racines de l'*H. sennoides*, W., qui se vendent dans les basars de l'Inde, sont chaudes, âcres, et employées par les médecins du pays comme stimulantes, dans les fièvres, à la dose d'une once de leur décoction, deux ou trois fois par jour; avec l'écorce de cette racine broyée finement, et mêlée à l'huile de sésame, on prépare un liniment employé dans le même pays contre la paralysie, le lumbago, etc. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 54).

Heelweed. Nom anglais de la cuscute, *Cuscuta Epithymum*, L.
Heer lykke klipp-visch. Nom hollandais du *Chætodon striatus*, L.
Heering. Nom allemand du hareng. Voy. *Clupea Harengus*, L.
Heerschnepfe. Nom allemand de la bécassine, *Scolopax Gallinago*, L.
Heghka. Nom malais du fruit du tamarin, *Tamarindus indica*, L.
Hegicy koren. Un des noms hohêmes de la serpentaire, *Aristolochia Serpentaria*, L.
Hegin. Nom du chameau en Ethiopie. Voy. *Camelus*.
Hegre, Hegren. Noms du héron, *Ardea cinerea*, L., en Islande.
Heidedrostel. Un des noms allemands de la grive mauvis, *Turdus iliacus*, L.
Heidekraut. Nom allemand de la bruyère, *Erica vulgaris*, Pers.
Heidelbeere. Nom allemand de l'airelle, *Vaccinium Myrtillus*, L.
Heidensche wonderuid. Nom hollandais du *Solidago Virga-aurea*, L.
Heidenwund kraut. Un des noms allemands du *Solidago Virga-aurea*, L.
Heidenziemmer. Un des noms allemands de la grive mauvis, *Turdus iliacus*, L.

HEILBRUNN, près Tolz, dans l'Oberland bavarois. Il y existe une source minérale, employée depuis long-temps contre les engorgemens glanduleux, notamment le goître, qui, commun dans le pays, a disparu des environs de la source. M. Vogel y a découvert, en 1825, de l'hydriodate de soude, joint à beaucoup de muriate et à du carbonate de la même base (*Journ. de pharm.*, XIII, 19); une analyse plus complète en a été publiée l'année suivante à Augsbourg par M. E. Dingler, qui a obtenu de 10,000 parties d'eau, 59,34 de résidu sec, formé de : substances insolubles (carbonates de chaux et de magnésie, oxyde de fer et silice), 0,67; substances solubles (hydrochlorate et carbonate de soude, iodure de sodium), 58,73. Une livre de cette eau contient 1/2 grain d'iode. Elle ne subit point d'altération par le transport.

Heilgift. L'un des noms allemands de l'aconit anthore, *Aconitum Anthora*, L.
Heiligengeistwurzel. Un des noms allemands de l'*Angelica Archangelica*, L.

Heilquelle. Eaux curatives des Allemands, c'est-à-dire *Eaux minérales*.

HEILSTEIN (Eaux minérales de). Situées à cinq lieues d'Aix-la-Chapelle, dans le grand duché du Bas-Rhin. Il s'y trouve une source minérale alcaline, en usage depuis 1822, d'après E. Osann (voy. la bibliogr. de *Prusse*); sur mille grammes, M. Monheim y a trouvé : gaz acide carbonique, 28,6 pouces cubes; carbonate de soude, 0,86810; sel commun, 0,02873; carbonate de chaux, 0,12929; c. de magnésie, 0,05746; c. de protoxyde de fer, 0,00121; acide silicique, 0,04310 (*Bull. des sc. méd.* Férussac, XX, 137).

Monheim (J.-P.-J.). Les sources minérales (en allemand) d'Aix-la-Chapelle, de Burtscheid, de Spa, de Malmédy et d'Heilstein, avec une carte. Aix-la-Chapelle, 1829, in-8. — Hons (T). *Vorläufige mittheilungen über die mineralquelle zu Heilstein unweil aachen.*

Heilwurzgummi. Un des noms allemands de l'*Opopanax*.

HEINRICHSBRUNNEN, en Prusse, cercle de Neisse. Il y existe des eaux minérales ferrugineuses, d'une importance secondaire selon E. Osann (voy. la bibliogr. de *Prusse*).

Heiva. Nom de l'*Eugenia malaccensis*, L., à Taïti.
Hejr armenie. Nom arabe du *Bol d'Arménie*.
Hel. Nom persan du pêcher, *Persica vulgaris*, Mill.
Helbane. Nom arabe du *petit cardamome* (I, 255).
Helbé, Helbeh. Noms égyptiens du fenugrec, *Trigonella Fœnum græcum*, L.
Helbunion. Un des noms anciens du dictamne, *Origanum Dictamnus*, L.
Helcalimbat. Nom arabe du térébinthe, *Pistacia Terebenthus*, L.
Helch. Nom arabe du gui, *Viscum album*, L.

Helcysma, ελκυσμα, scories d'argent. Dioscoride dit qu'elles entrent comme styptiques et épispastiques dans les emplâtres cicatrisans (James, *Dict.*).

Helecho masculino. Nom espagnol de la *Fougère mâle*.
Helelije kabuli. Nom arabe des *Myrobolans Chébules*.
Hélène (Eaux min. de Sainte-). Voy. *Battaglia* (I, 558).
Helenenkraut. Un des noms allemands de l'aunée, *Inula Helenium*, L.
Hélénine. Nom donné par Jonh à l'*Inuline*. Voy. ce mot.
Helenium, off. Un des noms officinaux de l'aunée, *Inula Helenium*, L.
Helfant, Hélephant. Noms de l'éléphant dans des auteurs allemands. Voy. *Elephas*.
Helgemeene vlachskruid. Nom hollandais de la linaire, *Linaria vulgaris*, Mœnch.
Helianthemum, off. Nom du *Cistus Helianthemum*, L. (II, 299).

HELIANTHUS. Genre de plantes de la famille des Radiées, dont le nom signifie, en grec, fleur du soleil, parce que effectivement celle de l'*H. annuus*, L., l'une de ses espèces, a la grandeur sous laquelle cet astre nous apparaît. Cette plante magnifique, annuelle, originaire du Pérou, est cultivée dans nos jardins pour la beauté admirable de ses fleurs, que l'habitude de les voir ne nous fait pas assez apprécier; dans les années très-chaudes, on voit suinter du centre de cette fleur des gouttelettes résineuses, ce qui est connu depuis long-temps (Monard, *Drogues*, 196, et *Bull. de pharm.*, VI, 14). Ses semences, dont les oiseaux sont très-friands, et dont les sauvages font du pain, sont

huileuses ; 25 livres écorcées ont donné huit livres d'amandes à M. Henry, lesquelles ont fourni, à froid, d'abord 13 onces d'huile douce d'une couleur citronnée, puis à chaud, 19 onces d'une autre huile un peu âcre; quantité trop peu abondante pour que jamais cette extraction puisse se faire avec profit (*Annal. de la Soc. d'horticult.*, IV, 329). Cependant en Espagne, où le soleil atteint jusqu'à 24 pieds de hauteur, ses semences donnent moitié de leur poids d'huile (*Acad. de Rouen*, 1822, p. 55). La moelle de cette grande plante est extrêmement abondante. Les Sougares, peuple de la Russie, en font des *moxas* (*Bull. des sc. méd.* Férussac, XVI, 71), dont M. Percy a préconisé l'usage chez nous (*Dict. des sc. méd.*, XXXIV, 490). Il y a, au Chili, un *Helianthus thurifer*, Molina, qui, aux environs de Valparaiso, produit de son tronc ligneux, une substance résineuse semblable à l'encens (Molina, *Chili*, 131). Une autre espèce très-intéressante de ce genre est l'*H. tuberosus*, L., topinambour ou artichaud de Canada, etc., plante originaire du Brésil, ainsi nommée des pays où elle croît; c'est une grande espèce herbacée, vivace, dont les racines poussent des tubercules analogues aux pommes de terre, qui ne sont mûrs qu'à l'entrée de l'hiver, et qui ont le goût du cul d'artichaut. On les mange en ragoût, ou seuls; ils sont fort estimés de quelques personnes, quoiqu'ils soient loin de valoir la pomme de terre. Du reste, ils produisent beaucoup moins que cette dernière: aussi sont-ils peu cultivés chez nous. De Machy avait autrefois trouvé une sorte de résine dans ces tubercules (*Journ. des pharm.*, in-4°, IV, 95). MM. Braconnot et Payen, qui les ont analysés, n'y ont pas rencontré de fécule, mais de l'inuline suivant le premier, et de la dahline suivant le second. On y trouve aussi de l'osmazôme; plus, une matière grasse (*Journ. de pharm.*, X, 293). (Voyez sur l'analyse chimique des topinambours par M. Braconnot, les *Annales de physique*, XXV, 358; et pour celles de M. Payen, *idem*, XXVI, 98).

Hélice vigneronne, Escargôt. Voy. *Helix*.

Heliconia caribæa, Lam. Cette plante, de la famille des Bananiers, porte aux Antilles le nom de *bihai*. Ses racines sont estimées diurétiques; ses feuilles servent à couvrir les cases, les cabanes (*Flore méd. des Antilles*, IV, 116).

HELICTERES. Ce genre, de la famille des Malvacées, tire son nom de ἕλιξ, spirale; parce que la plupart de ses espèces ont le fruit contourné en spirale. On prépare dans l'Inde, avec celui de l'*H. Isora*, L., mis en poudre, et mêlé à l'huile de ricin, une sorte de pommade, dont on fait usage contre les ulcérations des oreilles. La décoction des feuilles et des fruits se donne dans la fièvre hectique et la fièvre con-

tinue, la toux, la consomption, la cardialgie, etc. (Rheede, *Malab.*, VI, 55). La décoction des racines de l'*H. Sacarolha*, Saint-Hil., est administrée au Brésil dans les affections vénériennes (Saint-Hil., *Plantes usuelles des Bras.*, 13e livraison).

Helileh kelan. Nom persan des *Myrobolans Chébules*.

Heliosacte. Un des anciens noms de l'hièble, *Sambucus Ebulus*, L.

Helioscopion. Nom du réveil-matin, *Euphorbia Helioscopia*, L., dans Pline.

Heliotrope. Un des noms du *Vernonia odoratissima*, Kunth; c'est aussi celui du genre *Heliotropium*.

Heliotropii (Succus), off. Nom du suc de tournesol, *Croton tinctorium*, L.

Heliotropius, Heliotropius gemma. Voy. *Pierre d'héliotrope*.

HELIOTROPIUM. Genre de plantes, de la famille des Borraginées, de la pentandrie digynie, dont le nom vient de ce que la fleur de ses espèces tourne avec le soleil, d'après Pline (*lib.* XXII, *c.* 21), de ἡλιος, soleil, et de τρεπω je tourne. L'*H. europæum*, L., herbe aux verrues, est une plante annuelle qui croît en Europe dans les lieux sablonneux; son nom français vient de *verrucaria*, qu'elle portait chez les Latins, qui prétendaient que son suc mêlé avec le sel faisait tomber les verrues qu'on en frottait (Pline, *loc. cit.*). Cette plante, inodore et sans saveur, dont les fleurs sont en épis roulés en crosse ou scorpion, et blanches, passait pour vulnéraire, propriété à mettre sur la même ligne que celle que lui assigne Pline, déjà cité, d'empêcher ceux qui en portent d'être piqués du scorpion, ou bien de les guérir de la fièvre, en prenant trois de ses semences, si elle est tierce, et quatre si elle est quarte, etc. On l'a encore conseillée contre le cancer, la goutte, les scrofules, la gangrène, etc. Aujourd'hui, on ne fait aucun usage de cette plante inerte. L'*H. indicum*, L., croît dans l'Inde, en Afrique, etc. Son suc, respiré par les narines, est donné en Guinée comme guérissant la céphalalgie (Walkenaër, *Voyage*, XII, 469); on respire aussi sa fumée dans la même intention; dans l'Inde, ce suc est appliqué sur les ulcères des gencives, sur les éruptions de la face, dans les ophthalmies; on le donne à l'intérieur (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 414). Rottboel a présenté cette plante comme vulnéraire, d'après Sprengel (*Hist. de la méd.*, IV, 467); à la Guyane, où on la nomme Crête de coq, la plante est employée, en infusion, pour arrêter les pertes de sang chez les femmes (Aublet, *Guyane*, I, 117). L'*H. peruvianum*, L., a été introduit dans les jardins d'Europe en 1735, par Joseph de Jussieu; ses fleurs qui sentent la vanille, sont réputées céphaliques, cordiales, et servent, dit-on, à aromatiser quelques alimens, et certaines préparations de parfumerie.

Helitis, ἡλῖτις, *Squamma æris*. Voy. *Æs*.

Hélistrus. Un des noms grecs de la gomme ammoniaque (I, 250).

Helix. Ancien nom du lierre, *Hedera Helix*, L.

HELIX, Hélice. Genre de Mollusques gastéropodes, de l'ordre des pulmonés terrestres conchylifères, très-riche en espèces, généralement connues sous les noms d'*escargots*, de *colimaçons*, de *limaçons* (*cochleæ*, offic.), mais non de *limaces*, comme le disent quelques auteurs. Ces animaux, hermaphrodites, quoique inhabiles à se reproduire seuls, sont doués, comme l'ont prouvé une multitude d'expériences, de la faculté de régénérer diverses parties de leur corps, même les yeux et la bouche. Ils vivent, à la surface du sol, de feuilles, de fruits, d'herbes tendres, de racines succulentes : aussi causent-ils souvent dans nos potagers d'assez grands dégâts. Tous sont terrestres, ne sortent que la nuit ou dans les temps de pluies; à l'entrée de l'hiver, ils s'enfoncent en terre ou se retirent sous des pierres, et ferment alors l'ouverture de leur coquille d'un opercule calcaire, nommé *épiphragme*, qui ne se détache qu'au printemps suivant, demeurant ainsi pendant plusieurs mois dans une sorte d'engourdissement hibernal.

Un grand nombre d'hélices ont été employées, ou le sont encore dans quelques localités, soit comme aliment, soit même comme médicament. La plus usitée, parmi nous du moins, à cause de sa fréquence et de son volume, est l'*Helix Pomatia*, L., ou hélice vigneronne, nommée vulgairement *limaçon commun*, *grand escargot*, *escargot des vignes*; sa coquille est globuleuse, perforée, d'un fauve roussâtre, et atteint jusqu'à deux pouces de diamètre. Ce limaçon est commun dans toute l'Europe, et spécialement dans la France septentrionale, où il habite les jardins, les vergers, et surtout les vignes : c'est lui qu'on voit dans nos marchés. Le plus volumineux ensuite est l'*H. aspersa*, Müll., ou escargot des haies, dont la coquille est imperforée; il est aussi très-répandu en France, mais dans le midi principalement. L'*H. naticoides*, Chemnitz, qui a la coquille ovoïde, et qui se plaît dans les terrains arides de la France méridionale, ainsi qu'en Italie, est le *pomatia* de Dioscoride et de Pline, d'après M. de Férussac, suivi par M. Cuvier, et peut-être le *cocalia* d'Aristote : c'est de tous les mollusques, dit-on, le plus délicat et le plus facile à digérer. Viennent ensuite l'*H. algira*, L., ou limaçon peson, à coquille subdéprimée, qui habite le midi de la France, l'Italie, la Barbarie, mais dont la chair coriace, n'est usitée que des plus pauvres habitans; l'*H. melanostoma*, Drap., dont la coquille est globuleuse, et qui se trouve dans le midi, au pied des amandiers, en Egypte, etc.; l'*H. variabilis*, Drap., commun sur le bord des chemins dans la France méridionale; l'*H. pisana*, Müll., qui existe dans les vignes et les jardins en Italie, en Languedoc, en Provence; l'*H. vermiculata*, Müll., *mourgueta* des Languedociens, propre à l'Italie, à l'Espagne et au

midi de la France; enfin les *H. arbustorum, nemoralis* et *hortensis*, L., très-communs en France sur les arbres, et la plupart très-variables. Quant au limaçon terrestre d'Aristote et au grand limaçon d'Illyrie de Pline, c'est, suivant plusieurs auteurs, ou l'*H. cincta* ou l'*H. lucorum*, Müller.

Les anciens faisaient grand cas des escargots comme aliment; Pline (lib. IX, c. 82), parlant des parcs ou escargotières qu'avait établis à cet effet Fulvius Hirpinus, en distingue plusieurs espèces, et signale la manière de les engraisser avec du vin cuit, de la farine et d'autres ingrédiens, ce qui leur faisait acquérir un volume extraordinaire, puisqu'il parle de coquilles d'une capacité de vingt cyathes (*octoginta quadrantes*); mais, suivant la remarque de M. de Blainville (*Dict. des sc. nat.*, XX, 411), Pline paraît faire sur ce dernier point quelque confusion, car Varron, d'après lequel il parle, ne dit cela que des espèces de Solites, qui atteignent cette grandeur naturellement. Quoi qu'il en soit, l'usage alimentaire des escargots est loin aujourd'hui d'être généralement répandu; cependant il existe encore dans plusieurs points de la France et de l'Allemagne des escargotières; si quelques personnes en mangent avec plaisir, la plupart n'y voient qu'un mets répugnant, fade, gluant, visqueux, quelquefois coriace, presque toujours difficile à digérer, dont enfin on ne peut user, soit bouilli, soit frit, que fortement assaisonné, après avoir bien fait dégorger l'animal dans plusieurs eaux. Certains peuples, dit-on, les font boucaner, c'est-à-dire sécher à la fumée, ce qui ne doit guère en diminuer les inconvéniens. Lémery veut qu'on donne la préférence aux escargots de montagnes, nourris de plantes aromatiques; d'autres ont recommandé ceux des vignes, des houblonnières, pris au moment du bourgeonnement des ceps. Quoique l'expérience n'ait pas prononcé directement sur la valeur de ces préceptes, quelques faits semblent prouver que le genre de nourriture de l'animal peut influer sur ses qualités alimentaires, et par conséquent médicinales. M. Reussi, par exemple, a vu dans le Milanais un empoisonnement causé par trois escargots pris dans un fossé où croissaient la ciguë et la belladone (*Ann. clin. de Montp.*, n° 171). D'un autre côté, M. B. Gaspard rapporte, d'après M. Guillaumod (*Journ. de Physiol.*, t. Ier), que pendant la disette de 1817, où des individus se nourrirent d'escargots, ceux qui en firent excès offrirent un état de stupeur et de narcotisme analogue à celui qui accompagne un léger empoisonnement par la belladone, phénomène qui, d'après le fait précédent, pourrait être attribué moins à la nature propre de l'animal qu'aux modifications accidentelles qu'avait pu lui faire subir un genre particulier d'alimentation. Sans parler des accidens attribués par plusieurs observateurs

crédules, au prétendu développement dans les voies digestives de ces mollusques, expulsés ensuite par les vomissemens ou par les selles, nous dirons enfin que J.-P. Lotichius a publié l'histoire d'une fièvre tierce dont il accuse l'usage de ces animaux. Sennert, Sebizius, Welsch, Lanzoni ont regardé aussi leur emploi alimentaire comme nuisible aux phthisiques, assertion difficile à concilier, malgré le peu d'avantage d'un aliment aussi indigeste, avec les propriétés analeptiques et adoucissantes généralement reconnues aux bouillons, aux gelées, aux sirops pectoraux dans lesquels on a coutume de les faire entrer.

Ces préparations, en effet, sont encore d'un emploi assez fréquent en thérapeutique, comme agent émollient, relâchant, et en même temps analeptique, dans le traitement des irritations de poitrine, des catarrhes chroniques, de l'hémoptysie, de la phthisie même, du moins comme remède palliatif; souvent alors on l'associe à diverses plantes béchiques ou à d'autres substances animales du même genre, telles que les cuisses de grenouilles, le poumon de veau, etc. C'est à la matière mucilagineuse que contient l'escargot, et qui abonde assez pour donner à son décoctum la faculté de se prendre en gelée, ainsi qu'au soufre qu'il renferme, qu'on attribue l'action réellement adoucissante et pectorale des bouillons dont il est la base, et qui ont été recommandés aussi, dit-on, contre le scorbut, le ver solitaire (*Journ. de pharm.*, I, 45), les accouchemens difficiles, et, ce qui est plus rationnel, le marasme, dont Boecler dit s'être guéri par leur usage, associé, il est vrai, à celui du bouillon d'écrevisse et du gruau. Cœlius Aurelianus conseillait contre le flux cœliaque, la décoction de limaçon dans du lait; J.-J. Zanichelli, cité par Morgagni, préconisait contre la ménorrhagie atonique le suc du petit escargot blanc de la chausse-trappe (*Helix carthusiana*), associé à de la conserve de violette; d'autres ont vanté, dans les affections de la poitrine, un *petit-lait de limaçon*, obtenu en distillant au bain-marie un mélange de 3 livres d'escargots, pilés avec leur coquille, et de 4 livres de petit-lait; contre la dysurie, *une eau distillée de limaçon;* contre les maladies du foie, un *vin de limaçon;* comme expectorant, un *décoctum orgé*, etc.

L'application extérieure des escargots n'est guère d'usage aujourd'hui que dans la *pommade de limaçon*, qu'on en prépare encore en qualité d'adoucissant; mais jadis ils faisaient partie d'une foule de préparations, décrites dans la *Faune des médecins* dont notre article n'est en grande partie que le résumé (VI, 79 à 108). Pilés avec leur coquille et mis sous forme de cataplasmes chauds, ils passaient pour discussifs et résolutifs. Pline les recommande, placés sur le front, contre

l'épistaxis, effet attribué aussi à la terre qui s'attache à leur coquille ; Galien les appliquait sur le ventre contre l'anasarque ; Wagner, sur les tumeurs goutteuses (*Ephem. acad. nat. cur.* Dec. II, A. 10, obs. 100); d'autres à la plante des pieds, contre la fièvre maligne. La bave de ces animaux avait été signalée comme efficace contre les maladies de la peau, et aussi pour remédier à la chute des cils chez les enfans; l'humeur qu'ils fournissent lorsqu'on les perce avec un instrument, a obtenu récemment les éloges de M. G. Tarenne (*Cochliopérie*, 1808, in-8°) comme propre, étendue sur la pelotte d'un brayer, à opérer le resserrement de l'anneau inguinal et à guérir les hernies : deux ou trois cents escargots suffisent, dit cet auteur, pour procurer en quelques mois une guérison parfaite. Les petites concrétions des tentacules de ces mollusques passaient aussi, d'une part, pour faciliter l'éruption des dents, de l'autre, pour remédier à leur carie. Les cendres enfin, produites par la calcination de l'animal, étaient employées quelquefois, incorporées dans du miel, pour faire disparaître les éphélides de la face, ou, prises à l'intérieur dans de la bouillie ou de la soupe, pour remédier aux hernies (Ambroise Paré). Quant à leur coquille, elle n'a pas été non plus oubliée : réduite en poudre et administrée à la dose d'un scrupule à 1/2 gros, elle servait comme diurétique. Goelis, médecin suédois, la recommande encore contre l'épilepsie, la chorée, les fièvres intermittentes (*Journ. de médec. de Leroux*, XXXI, 259); calcinée enfin, c'est à-dire réduite à l'état de chaux, elle a été préconisée contre l'épulis et la chute du rectum.

Helleborastre. Un des noms officinaux de l'*Helleborus fœtidus*, L.; il y a des auteurs qui désignent ainsi l'*Helleborus viridis*, L.

Hellébore bâtard. Matthiole figure sous ce nom un *Adonis*, probablement l'*A. vernalis*, L.

— blanc. *Veratrum album*, L.

— fétide. *Helleborus fœtidus*, L. Voy. *Helleborus*.

— a fleurs rouges. *Helleborus niger*, L.

— d'Hippocrate. *Helleborus orientalis*, Lam.

— d'hiver. *Helleborus hiemalis*, L. Voy. *Helleborus*.

— noir. *Helleborus niger*, L. Voy. *Helleborus*.

Hellébrine. *Serapias latifolia*, L.

Helleborites. Un des noms grecs de la petite centaurée, *Chironia Centaurium*, Smith (II, 236).

Helleboro. Nom portugais de l'hellébore blanc, *Veratrum album*, L.

Helleboro negro. Nom portugais de l'hellébore noir, *Helleborus niger*, L.

HELLEBORUS. Genre de plantes de la famille des Renonculacées, section des Helléboracées, de la polyandrie polygynie, dont le nom dérive de ελειν, tuer, et de βορα, aliment, à cause des propriétés délétères des espèces qu'il renferme. Elles sont européennes et fort célèbres dans les fastes de la médecine. Il ne faut pas les confondre avec deux autres plantes appelées aussi Hellébores, les *Veratrum al-*

bum et *Veratrum nigrum*, L., de la famille des Colchicacées, qui croissent tous les deux en Grèce. Ces végétaux ont de l'analogie avec les Hellébores par leur manière d'agir, et comme les anciens les ont employés beaucoup aussi, cela apporte de la confusion dans ce qu'ils ont dit des Hellébores, comme on le voit dans quelques auteurs.

H. fœtidus, L., pied de griffon. Cette espèce vivace, qui est l'*Helleboraster* des officines, croît chez nous dans les champs pierreux, stériles, au bord des chemins; elle doit son nom latin à la mauvaise odeur qu'elle exhale, surtout lorsqu'on la touche, et son nom français, à la forme pédalée de ses feuilles, disposition qui a lieu dans les autres espèces. Suivant Allioni, c'est la plus âcre et la plus active de toutes les plantes de ce genre. M. Bisset l'a recommandée (*Essai sur la const. méd. de l'Angleterre*, en anglais, p. 333) comme vermifuge; il donne un gros des feuilles en décoction, ou 15 grains en poudre, pour les enfans de 5 à 6 ans, pendant quelques jours. A plus forte dose elle devient purgative et émétique. M. Decerfs l'a également employée avec efficacité dans ce cas, en décoction aqueuse ou vineuse, ou en teinture. On en peut faire un sirop. Cet auteur dit lui avoir vu procurer l'évacuation du *tænia* (*Ann. de méd. pratiq.*, Montp., 1828; *Bibl. médicale*, XXI, 355). M. Bisset a aussi donné l'hellébore fétide dans l'asthme humide, l'hystérie, l'hypochondrie, etc. Les vétérinaires l'emploient comme purgatif. Gmelin dit qu'on peut donner cette plante comme contre-poison du *Veratrum album* (Bulliard, *plant. vénén.*, 273); il nous paraît plus que douteux qu'il en soit ainsi, et loin de calmer le mal elle ne ferait probablement que l'augmenter.

H. hiemalis, L. (*Koellea hiemalis*, Bir.). Cette petite plante sous-alpine, à fleur jaune, solitaire, qui s'aperçoit au premier printemps, dans le centre de la France, etc., doit partager plutôt les propriétés des Renoncules, dont elle a plus le port que celui des Hellébores. M. Vauquelin qui a fait l'analyse de sa racine y a trouvé une huile extrêmement âcre, de l'amidon très-pur et très-doux, une substance végéto-animale, du ligneux, des traces de sucre, un peu de matière extractive colorée (*Ann. du Muséum*, VIII, 87). Elle est inusitée.

H. lividus, Ait. (*H. corsicus*, Willd.). Cette plante qui croît en Corse est inusitée; elle a les plus grosses racines de toutes nos espèces, et en offre sans doute les propriétés à un degré très-marqué.

H. niger, L., Hellébore, hellébore noir (*Flore médicale*, III, f. 155). Cette espèce croît sur les montagnes, comme celles de Bourgogne, d'Auvergne, des Vosges, des Pyrénées, surtout de Suisse, d'où ses racines, la seule partie usitée en médecine, sont envoyées aux droguistes. Ses fleurs roses, et qui se montrent l'hiver dans l'o-

rangerie, l'ont fait nommer *rose de Noël*. Elle croît aussi, d'après Sibthorp, en Grèce, dans la Laconie et sur le mont Athos, Bélon l'a vue aussi sur le mont Olympe, et la distingue, à ses fleurs rouges, d'une autre qu'il a vue sur le mont Athos, qui est l'*H. orientalis* (*Singularités*, 87 et 448). Pline dit qu'elle vient partout en Italie, *nigrum ubique provenit* (*lib.* XXIII, *c.* 5.). L'*Helleborus niger*, L., a donc pu être employé par les anciens aussi bien que le suivant (*H. orientalis*, L.), qui passe aujourd'hui pour être le seul dont ils aient usé, et qui, au reste, est plus commun en Grèce que l'hellébore noir. D'après Allioni, celui-ci est moins actif que l'hellébore vert dont nous parlerons plus bas; c'est celui que l'on donne dans les pharmacies, et auquel on doit rapporter ce que les médecins modernes disent de l'hellébore, tandis que les anciens ont peut-être employé le suivant, et qu'il faut probablement mettre sur le compte de ce dernier ce qu'ils ont dit de leur hellébore. L'hellébore noir du commerce est par petites souches, épaisses, noirâtres, blanches en dedans, d'où partent beaucoup de racines et de radicules à écorce assez épaisse, dont le *meditullium*, qui est grisâtre, se détache assez facilement; il est inodore, d'une amertume peu prononcée, sans saveur, très-âcre dans son état de sécheresse. Récente cette racine est d'un brun pâle et contient un principe volatil âcre dans lequel consiste toutes ses propriétés, et dont on la prive par l'ébullition, d'après Murray. Cependant les expériences de M. Orfila démontrent qu'à l'état sec, c'est-à-dire lorsque cette racine est dépourvue de ce principe âcre volatil, elle a encore une grande activité, qui réside dans sa partie soluble à l'eau; il classe l'hellébore dans les poisons âcres.

La réputation de l'hellébore en médecine est si ancienne, qu'elle en est devenue populaire; tout le monde a entendu parler de ses propriétés contre les maladies mentales. Les anciens en faisaient un usage considérable; c'était pour eux un purgatif actif, un vomitif énergique, un puissant diurétique, un emménagogue fort, un anthelminthique certain, un remède assuré des maladies de la peau, etc. Ses vertus contre la folie remontent aux temps mythologiques, puisqu'on raconte qu'Hercule fut guéri par son moyen d'une maladie mentale, et que le berger Mélampe délivra les filles de Prætus de la folie dont elles étaient atteintes, par suite de la colère de Bacchus, en leur faisant boire le lait de ses chèvres nourries avec de l'hellébore, premier exemple d'un traitement fait par le lait rendu médicinal, dont on a fait depuis plusieurs applications, surtout pour le traitement de la syphilis.

Commençons par établir les propriétés réelles de cette racine, cela nous éclairera sur l'emploi positif qu'on en peut faire en méde-

cine. La famille du végétal qui la produit annonce des qualités âcres, actives, dangereuses même, que l'hellébore ne dément pas; on dit la plante rubéfiante et vésicante, appliquée sur une partie du corps; les animaux qui en mangent périssent, d'après Matthiole. Administrée à l'intérieur, on l'a vue produire des tranchées, des superpurgations, des syncopes, des convulsions, les accidens les plus graves, la mort même, car Morgagni (*De sed. et causis morb.*, épist., 59, art. 55) cite une terminaison de ce genre où il trouva l'estomac et les intestins enflammés. Voyez sur l'action de l'hellébore, le savant article *Elléborisme*, de Pinel, dans le tome V, p. 771 de l'*Encyclopédie méthodique* (médecine), article reproduit par extrait dans le *Dict. des scienc. méd.*, XI, 442.

On voit donc que ce n'est pas ici le principe âcre et volatil des Renonculacées qui agit, puisque ce principe n'existe pas dans la racine sèche d'hellébore; les effets ne sont pas moins actifs et presque exactement les mêmes que ceux que nous avons vus avoir lieu pour les *clématites*, les *anémones*, etc. Ici ces effets sont dus à un extractif vénéneux; aussi les qualités délétères persistent-elles après l'état de sécheresse des racines, ce qui n'a pas lieu dans les Renonculacées proprement dites.

On conçoit donc que, vu l'activité des hellébores, il faut : 1° n'employer leur racine qu'à petite dose; 2° ne s'en servir que dans des affections où cette activité soit réclamée par la nature des maladies à traiter, ce qui en exclut toutes celles avec irritation, inflammation, etc., où l'énergie vitale ou morbifique est accrue. Ces conclusions, presque mathématiques, simplifient beaucoup l'emploi de l'hellébore, et sont d'accord avec la pratique d'Hippocrate, qui défend de le donner aux hommes débiles, à ceux qui crachent le sang, aux pléthoriques, etc.

Ainsi on pourra employer, avec les anciens, l'hellébore dans les affections mentales non fébriles, maladies qui exigent parfois les remèdes les plus énergiques, les plus violens même, comme l'expérience de tous les temps l'a appris (voyez Lorry, *De morbis melancholicis*); mais ici il faut, avec les modernes, distinguer celles qui tiennent à des lésions organiques du cerveau, etc. L'hellébore pourra être donné comme drastique dans les hydropisies avec atonie, où les urines sont rares et difficiles, comme on le pratique pour la scille, car il paraît prouvé que l'hellébore agit puissamment sur les reins, et que c'est un diurétique énergique (voyez, sur l'effet de l'hellébore dans les hydropisies, le *Recueil des observ. de méd. milit.*, par Richard, II, 434). On pourra le prescrire dans les maladies où la sensibilité organique est diminuée ou comprimée, comme dans l'apoplexie, la

paralysie, la léthargie, la torpeur, etc.; on pourra l'administrer également dans les perversions nerveuses, les dérangemens graves des fonctions des sens, comme l'épilepsie, l'hystérie, la danse de Saint-Guy, etc. Pline rapporte que le tribun Drusus fut guéri du mal caduc à Anticyre. On pourra le conseiller dans ces horribles maladies de la peau, aujourd'hui fort rares dans nos climats, telles que la lèpre, l'éléphantiasis, etc. Smith dit en avoir usé avec quelque succès dans plusieurs affections cutanées, mêlé à des graisses; il guérit la gale, d'après Dioscoride. Enfin, on pourra également tenter l'emploi de cette racine héroïque dans ces maladies qui font le désespoir de l'art, et sur lesquelles on essaye, et toujours en vain jusqu'ici, les remèdes les plus opposés, pourvu qu'ils soient violens, comme la rage, la morsure des serpens, le tétanos, etc. Un chasseur des environs de Grenoble assure que le meilleur remède qu'il ait employé contre les piqures de ses chiens par les vipères, est un cataplasme de feuilles fraîches d'hellébore noir (*Gazette de santé*, 5 novembre 1822). Dans tous ces cas l'hellébore agit en produisant une dérivation puissante sur le canal intestinal, surtout sur le gros intestin, qu'il semble particulièrement stimuler, et non par une vertu spéciale; aussi tout autre moyen qui aura son énergie agira probablement comme lui, et pourra lui être substitué.

C'est sans doute à ce mode d'action qu'il faut attribuer le bon effet de l'hellébore dans les fièvres intermittentes, d'après le rapport de quelques auteurs; peut-être est-ce aussi à l'action dérivative que produit l'hellébore sur les gros intestins, si voisins de l'utérus, qu'est due celle qu'il exerce sur cet organe et l'écoulement sanguin qui en est la suite, ce qui justifie l'épithète d'emménagogue donnée à cette racine par Méad. Dioscoride dit qu'appliqué aux parties externes, il provoque les règles; ce qui est une méthode particulière de produire ce flux non en usage parmi les modernes, et qui peut-être pourrait être tenté avec d'autres substances; il ajoute : qu'appliqué au même lieu, il tue l'enfant chez les femmes grosses (*lib.* IV, *c.* 146). Il provoque également l'apparition des hémorrhoïdes. L'effet anthelminthique de cette racine est dû à son activité directe; elle agit en quelque sorte localement dans ce cas, et tue sur place les vers qu'elle trouve dans les intestins, comme tout autre moyen doué de la même activité le ferait. On conçoit encore qu'une substance aussi active que l'hellébore doit être sternutatoire, si on la met en contact avec la membrane nasale, par l'excitation qu'elle produit sur cette membrane, mais dans ce cas il faut mettre de la prudence dans son emploi.

Ce médicament, qu'Hippocrate employait journellement, qu'il pres-

crit à chaque page de ses ouvrages, est aujourd'hui tombé dans le plus grand oubli; on ne peut pas dire que ce soit à cause de son inactivité. Cet abandon nous semble devoir être attribué à plusieurs causes. 1° A l'incertitude du médicament qu'on emploie. On pense que nous n'avons pas l'hellébore des anciens, et dès lors on ne prescrit pas cette racine dans la crainte que celui que nous donnons n'ait pas les mêmes vertus. Nous avons dit plus haut qu'il n'était pas prouvé qu'ils n'employassent pas l'*H. niger*, et que d'ailleurs en nous servant de l'*H. orientalis*, L., nous userions du même qu'eux. 2° La racine que nous employons est d'un effet très-inégal, soit par sa vétusté, soit par son altération. Effectivement on la mélange souvent avec celles d'*Adonis*, de *Trollius europæus*, L., de *Veratrum album*, L., d'*Actæa spicata*, L., d'*Astrantia major*, L., d'*Aconit*, etc.; substitutions inaperçues, dit M. De Candolle, et qui prouvent l'extrême analogie de toutes ces racines (*Essai*, 69), mais qui doivent toutefois produire des résultats variables. 3° On l'a donnée, d'après les indications des anciens, dans des cas où elle a dû souvent être nuisible, ce qui aura éloigné de l'employer. 4° Enfin, on a craint d'administrer une substance aussi active, mais alors il ne s'agit que d'en diminuer la dose. Aujourd'hui des expériences directes, faites avec la racine fraîche ou sèche, bien préparée, de l'*helleborus viridis*, seraient utiles à répéter, et nous ne doutons pas qu'on obtiendrait des effets très-marqués de cette racine énergique, et qu'on pourrait en faire, suivant l'expression d'Hérophile au sujet des médicamens importans, *une des mains de dieu*. Ces expériences, du reste, devraient être faites avec précaution; car nous tenons de M. Heury, chef de la pharmacie centrale, qu'un vin d'hellébore préparé d'après la méthode de Parmentier, essayé jadis par Bosquillon, à l'Hôtel-Dieu, a causé des accidens redoutables.

M. le docteur Barbier, qui accorde à l'hellébore une action sur le cerveau, l'a assez souvent administré en poudre à la dose de 15 à 20 grains, en bols avec du miel, à des sujets qui avaient des étourdissemens, des tremblemens des membres, dans la paralysie suite d'apoplexie, pour des maladies enfin dont le siége était dans l'appareil cérébro-spinal. Il a toujours vu cette racine provoquer des évacuations alvines, donner lieu à des coliques vives, et produire tous les effets des drastiques; très-rarement il est survenu de la céphalalgie, des vertiges; l'usage en a été continué parfois pendant long-temps, à 12 grains par jour, sans qu'il y eût dérangement des digestions; il y avait une selle dure de produite tous les jours chez ces malades, où souvent le ventre est paresseux par défaut d'innervation, etc. (*Matière médicale*, III, 135).

MM. Feneulle et Capron, qui ont analysé l'hellébore noir du commerce, y ont trouvé une substance amère, qui ne paraît pas vénéneuse, et une substance grasse ou huile, acide étant récente (c'est dans cet acide odorant, analogue au cévadique, que réside la partie active de la plante suivant eux); du mucus, de l'albumine, et quelques sels (*Journ. de pharm.*, VII, 503).

La médecine vétérinaire emploie l'hellébore pour entretenir les sétons aux chevaux, aux bœufs, guérir le farcin, etc.

Cette racine se donne en poudre, depuis 10 jusqu'à 24 grains; Scopoli en a porté la dose jusqu'à 40. On la double en infusion, qui est rougeâtre; son extrait se donne à 12 ou 15 grains. Les feuilles, au rapport de Bisset, peuvent se prescrire en même quantité. On en a usé à l'extérieur comme purgatif. Tournefort rapporte qu'à Montpellier un chirurgien mettait un morceau de sa racine dans un cautère, et que le malade en était purgé (Ferrein, *Mat. méd.*, I, 46). Dioscoride dit, qu'appliquée dans l'oreille, elle guérit la surdité (*loc. cit.*).

L'hellébore entre dans l'électuaire hiera diacolocynthidos, les pilules de Starkei, de Rudius; il fait la base de celles de Bacher, de l'extrait panchymagogue; il entre dans diverses teintures, etc.

Archigène. *De helleboro propinando.* — Holzeim (P.). *Essentia hellebori extracta.* Coloniæ, 1606. — Codronchi (B.). *De helleboro commentarius* (dans l'ouvrage intitulé *De Rabie*). Francofurti, 1610, in-8. — Castelli (P.). *Epistolæ de helleboro*, etc. Romæ, 1622, in-4. (Il établit que l'hellébore des anciens est le *veratrum album*). — Id. *Essentia hellebori rediviva, secundo extracta*, etc. Coloniæ, 1623, in-8. — Deusingerus (A.). *Literæ in quibus de hellebori nigri natura et viribus*, etc., 1665, in-4. — Camerarius (A.-J.). *Diss. de helleboro nigro.* Tubingæ, 1684, in-4. — Wolleb (L.). *De helleboro nigro.* Resp. Schobinger. Basileæ, 1721, in-4. — Bachovius (G.-C.). *Diss. inaug. botan. med. de helleboro nigro.* Altdorfii, 1733, in-4. — Buechner (A.-E.). *De salutari ac noxio hellebori nigri ejusque præparatorum usu.* Resp. [J. A. C. Stresmann. Halæ, 1751, in-4. — Linke (P.-C.). *De hellebori nigri et præsertim viridis usu medico*, etc. Resp. P. A. Bœhmer. Halæ, 1774. — Id. *Epistola de hellebori viridio in fluore venereo usu medico.* Servestæ, 1775, in-4. — Hartmann (P.-E.). *Virtus hellebori nigri hydragoga.* Resp. C. G. Franz. Francofurti, 1787, in-4. — Empoisonnement par l'hellébore noir (Journal univ. des sciences médicales. X, 121). — Tobias. *De hellebori nigri indole chemica et usu medico* (Thèse). Berlin, 1820.

H. orientalis, Lam. (*H. officinalis*, Salisb.) Hellébore des anciens, hellébore officinal, zoplème (et non zoptème) des Turcs. Ses fleurs blanches nuancées de rose, et le dessous des feuilles radicales à réseau velu, le distinguent de l'*H. viridis*, L., dont, suivant Lamarck, il n'est peut-être qu'une variété. Il croît en Grèce sur le mont Athos (avec l'*H. niger*, L., quoique Tournefort n'y ait pas rencontré ce dernier), à Delphes, sur l'Olympe de Bithynie, en Thessalie, et surtout auprès de Constantinople (*Flora græca*, I, 386). C'était surtout à Anticyre, sur les côtes de la Mer-Noire, à Pruse, etc., que se trouvait le plus estimé des anciens, d'où l'expression *anticyram navigei* d'Horace, pour dire qu'on avait le cerveau malade. On pourrait douter que ce soit de cette plante que les anciens ont voulu parler sous le nom d'hellébore noir, si on s'en rapportait à Pline (*loc. cit.*),

qui prétend que ses feuilles ressemblent à celles du platane; cependant en voyant la figure 45 du *Choix des plantes du corollaire de Tournefort*, par le professeur Desfontaines, on s'aperçoit qu'il y a une légère ressemblance entre ces deux feuilles; du reste il indique bien la couleur des fleurs, qui sont, dit-il, *candidi purpurascentes*. Tournefort, qui retrouva cette plante des anciens et qui nous l'a fait connaître, en prépara un extrait brun, résineux, très-amer, dont il donna depuis 20 grains jusqu'à 1 demi-gros à trois Arméniens, qui n'en éprouvèrent aucun bon effet; ces malades furent fatigués par des nausées, des tiraillemens d'entrailles, avec une impression d'âcreté et de feu dans l'estomac, et des mouvemens convulsifs ou ébranlemens dans la tête, qui se renouvelèrent pendant quelques jours. Un médecin de Constantinople lui assura qu'il avait abandonné l'usage de cette plante à cause des mauvais effets qu'elle produisait; ce qui n'empêche pas les Turcs de lui attribuer de grandes vertus (Tournefort, *Voyage*, III, 347). Voyez ce que dit Théophraste, au sujet de l'hellébore (*lib.* x, *c.* 11).

Schulze (J.-H.). *De helleborismis veterum*. Halæ, 1717, in-4. — Huhnenzann (S.). *Diss. historico-medica de helleborismo veterum*. Lipsiæ, 1812, in-8. — Paulet. Remarques sur l'hellébore des anciens et de Sprengel (*Journal général de méd.* LII, 410). — Hannin (L.). Notice sur les hellébores connus des anciens (*Journal général de méd.*, XLIV, 75, 192).

H. (Coptis, Salisb.) *trifolius*, L. Cette espèce des États-Unis, des montagnes d'Italie, se distingue par ses caractères médicinaux des hellébores, car elle n'est qu'amère, sans astringence, et n'en a pas les propriétés délétères; elle est très-usitée à Boston, d'après Bigelow, dans les aphthes de la bouche et des autres parties, mais sans beaucoup de succès. On fait une teinture avec une demi-once de sa racine, qui est jaunâtre, dans 20 onces d'alcool, qu'on donne ensuite à la dose d'une cuillerée à café trois fois par jour. En poudre, la dose est de 10 à 20 gr.

H. viridis, L., hellébore à fleurs vertes. Cette espèce, que l'on regarde comme fort voisine de l'*Helleborus orientalis*, Lam., croît par toute la France, en Bretagne, en Guienne, en Provence, jusqu'aux environs de Paris; ce serait celle qu'il faudrait employer de préférence à l'hellébore noir, puisqu'elle se rapproche le plus de celui des anciens, qu'elle a plus d'activité que le noir, d'après Allioni, et qu'on peut se procurer facilement ses racines; tandis que le noir étant plus rare, on les a souvent falsifiées, au dire des auteurs. Lincke paraît l'avoir donné plusieurs fois contre les fièvres intermittentes.

Helleborus albus. Nom officinal du *Veratrum album*, L.

Hellebut. Un des noms du flet, *Pleuronectes Flesus*, L., dans certaines provinces.

Helleknop. Nom danois de l'orpin, *Sedum acre*, L.

Hellikerod. Nom danois de la benoîte, *Geum urbanum*, L.

Helminthagogues, *Helminthagoga*. Synonyme de Vermifuge. Voy. ce mot.

Helminthiques, *Helminthica*. Autre synonyme de Vermifuge.

Helminthocorton, Helminthocortos. Noms de la mousse de Corse. Voy. *Fucus Helminthocorton*, L. (III, 305), et mousse de Corse.

Helminthol ithus belemnites. Ancien synonyme de *Bélemnite*. V. ce mot (I, 570).

— judaicus. Pointes d'*Oursins fossiles*, usitées jadis comme absorbant.

HELMSTADT. Village du grand-duché de Bade, où se trouve, dans une situation délicieuse, une source minérale, comparable, dit-on, à celles de Pyrmont, de Rheburg et de Laubach, mais plus ferrugineuse. On en use contre la goutte, les faiblesses des membres, les étourdissemens, etc.

Helonias dioica, Pursh. Voy. *Veratrum luteum*, L.

Helops. Un des noms de l'esturgeon commun, *Acipenser Sturio*, L.

Helundo. Synonyme d'*Hirundo*, hirondelle, en ancien latin.

HELVELLA. Ce genre, de la famille des Champignons, comprend fort peu d'espèces comestibles. L'*H. acaulis*, Pers., Agaric jaune, qui croît sur les poutres pouries, est employé par les Russes, qui appliquent son suc laiteux sur les engorgemens scrofuleux, les tumeurs lymphatiques, les ulcères et les enflures des jambes des personnes âgées, etc. (Pallas, *Voyage*, I, 51). L'*H. esculenta*, Pers., est comestible en Allemagne. L'*H. Mitra*, L., et ses variétés, se mangent en Piémont et en Provence (De Candolle, *Essai*, 324).

Helxine. Nom de la pariétaire dans Dioscoride. Quelques auteurs anciens indiquent sous ce nom le petit liseron, *Convolvulus arvensis*, L. Dans Pline c'est l'*Atractylis gummifera*, L.

Helychrysum. Voy. *Gnaphalium*.

HÉMAGOGUES, *hæmagogua*. Médicamens propres à provoquer la sortie du sang, de αἷμα sang, et d'αγω, je chasse. Les excitans, les cordiaux, les diffusibles, entre tous les agens qui augmentent l'irritabilité des parties, peuvent, en portant leur action sur le système circulatoire, amener la sortie du sang par exhalation. Ceux qui agissent sur les vaisseaux utérins, s'appellent *emménagogues; hémorhoïdaires*, si c'est sur les veines de ce nom, etc.; et ce sont à peu près là les deux seules branches du système sanguin abdominal qu'on désire parfois désemplir. Du reste la pléthore est plus souvent due à la tension, au trop d'activité du système circulatoire, qu'à son état passif; et dans ce cas, les vrais hémagogues sont les antiphlogistiques, les relâchans, les anodyns, etc.

HÉMATINE, *hæmatina*; de αἷμα, sang. Principe colorant du bois de Campêche (*Hæmatoxylon campechianum*, Lam.), ainsi nommé par M. Chevreul (*Ann. de Chimie*, LXXXI, 128; et *Dict. des Sc. nat.*, XX, 522); il est cristallisable, d'un blanc rosé, d'apparence métallique, d'une saveur légèrement astringente, amère et âcre, un peu soluble dans l'eau, azoté, se colorant de diverses manières avec les acides, etc.; dissous dans l'eau, il est employé comme réactif.

Hématite, Hæmatites. *Tritoxyde* ou *Oxyde rouge de fer.* (Voy. III, 229).
Hematites roja. Nom bohême de l'hématite ou *Tritoxyde de fer.*
Hématoxine, Hæmatoxylinum. Synonymes peu usités d'*Hématine.*
Hemels lfutel. Nom hollandais du *Sedum Telephium*, L.
Héméris. Un des noms du chêne, *Quercus Robur*, L., dans Pline.

HEMEROCALLIS. Ce genre de plantes de la famille des Liliacées, paraît avoir été connu des anciens. Dioscoride semble indiquer sous ce nom notre *H. flava*, L., qui croît en Suisse, en Italie; il dit que les oignons en étaient usités en cataplasme comme maturatifs, adoucissans, sur les tumeurs, sur les brûlures, etc. (*lib.* III, *c.* 120); peut-être le confond-il avec le lis jaune, *Lilium croceum*, L. Pallas dit qu'en Russie on fait des paillassons avec les feuilles de cette plante, cultivée dans les jardins. On a employé, il y a quelques années, les fleurs blanches et très-odorantes de l'*Hemerocallis japonica*, Thunb., cultivé aussi dans les jardins, pour en faire une liqueur de table très-agréable et à laquelle on attribuait des qualités digestives marquées.

Héméros. Ancien nom du sureau, *Sambucus nigra*, L.
— shicys. Nom du concombre, *Cucumis sativus*, L., dans Dioscoride.
Hemerotes. Un des anciens noms de la grande centaurée, *Centaurea Centaurium*, L. (II, 173).

Hemionitis esculenta, Retz. Cette fougère se mange dans l'Inde. *Hemionitis* était le nom de la scolopendre, chez les anciens. Voyez *Scolopendrium.*

Hemionium. Nom du cétérac, *Ceterach officinarum*, DC. (II, 192), chez les anciens.

Hémiptères. Ordre d'insectes, auquel appartiennent les genres *Cicada*, *Cimex* et *Coccus*. Voy. ces mots.

Hemlock lettuce. Un des noms anglais de la laitue vireuse, *Lactuca virosa*, L.
Hemp. Nom anglais du chanvre, *Cannabis sativa*, L.
Hemuck. Nom persan du sel commun. Voy. *Sodium* (Chlorure de).
Hen. Nom anglais de la poule, femelle du *Phasianus Gallus*, L.

HENARD. Paroisse de France à six lieues de Saint-Brieux, où se trouve la source de *Gueravily*, qui est froide et regardée comme martiale (Carrère, *Cat.*, 480).

Hended, Hendibe Noms arabes de la chicorée, *Cichorium Endivia*, L. (II, 279).
Henicoé. Plante de Guinée qui, bouillie dans du vin, est bonne contre la colique (*Trans. phil. Abr.*, I, 95).
Henna. Nom persan du *Lawsonia spinosa*, L.
Henne. Nom allemand de la poule, femelle du *Phasianus Gallus*, L.
Henné. Nom arabe du *Lawsonia inermis*, L., *Cyprus* des grecs.
Hennebane, Henbane. Synonymes d'Hannebane ou Jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L.

HENNEBON. Petite ville de France (Morbihan), à six lieues d'Auray, où Carrère (*Cat.*, 478) indique deux sources minérales, l'une froide et gazeuse, à une demi-lieue de la ville, l'autre, sulfureuse, située sur les promenades, et que couvre la mer dans les hautes marées.

Hennip. Nom hollandais du chanvre, *Cannabis sativa*, L.
Henricus rubens. Oxyde rouge de fer, obtenu par la calcination du protosulfate.

HEPAR, du grec ἧπαρ, foie. Ancien nom des foies de soufre, c'est-à-dire, en général, des *Sulfures alcalins*.
— ANTIMONII. Voy. *Foie d'antimoine* (I, 346).
— — LOTUM. Un des *Crocus metallorum* des anciens (I, 346).
— MARTIALE. Sulfure de potasse uni à de l'oxyde de fer.
— SULPHURIS. Sulfure de potasse. Voy. à l'article *Soufre*.
— — CALCAREUM. Sulfure de chaux. Voy. à l'article *Soufre*.
— — VOLATILE. Hydro-sulfate sulfuré d'ammoniaque. V. l'art. *Soufre*.
— — SALINUM, *seu* SULPHURIS VULGARE. Anciens synonymes de sulfure de potasse.
— VOLATILE. Sulfure d'ammoniaque. Voy. *Soufre*.
HEPATIC ALOES. Un des noms anglais de l'*Aloës hépatique*.
HEPATICA. Nom portugais de l'*Anemone Hepatica*, L.
— DOS AVORES. Nom portugais de la pulmonaire, *Lichen pulmonarius*, DC.
— NOBILIS. Nom officinal de l'*Anemone Hepatica*, L.
— STELLATA. Nom officinal de l'*Asperula odorata*, L.
— TERRESTRIS. *Marchantia polymorpha*, L.
HÉPATIQUE, HEPATICA. HÉPATIQUE DES FONTAINES. *Marchantia polymorpha*, L.; on donne parfois aussi ce nom au muguet.
— BLANCHE. *Parnassia palustris*, L.
— DES BOIS. HÉPATIQUE ODORANTE, HÉPATIQUE ÉTOILÉE, *Asperula odorata*, L.; on donne aussi ce nom à l'*Hieracium murorum*, L., sans doute à cause de ses feuilles maculées, et à la pulmonaire de chêne, *Lichen Pulmonarius*, L.
— DES JARDINS. *Anemone Hepatica*, L.
— DES MARAIS. *Chrysosplenium oppositifolium*, L.
— CONTRE LA RAGE. *Lichen* (Peltigera) *caninus*, L.

HÉPATIQUES, *hepatica;* de *hepar*, foie. Médicamens que l'on croit propres à guérir les maladies du foie. On a indiqué dans beaucoup d'auteurs une classe de médicamens sous ce nom. Les uns étaient regardés comme tels à cause de leur ressemblance avec ce viscère, dont ils avaient la couleur, les taches, etc., ou bien avec la bile, par leur amertume, etc. On conçoit que nous n'avons pas besoin de rejeter cette série, qui ne soutiendrait pas le moindre examen. Les autres agens thérapeutiques, pris dans les médicamens ordinaires, sont absolument les mêmes que pour les autres viscères, s'il s'agit de maladies inflammatoires du foie; quant aux affections chroniques, aux engorgemens de cet organe, contre lesquels on emploie surtout les prétendus hépatiques, on ne conçoit pas non plus qu'ils puissent être autres que ceux qui guérissent des lésions semblables dans d'autres parties du corps; ce qui fondra une obstruction au foie le fondra à la rate, etc. Les seuls médicamens auxquels on pourrait accorder le nom d'hépatiques seraient ceux qu'on applique localement sur cet organe, comme cataplasmes, fondans, sangsues, etc., mais ce serait une appellation vaine. Nous croyons donc qu'il n'y a pas réellement d'hépatiques propres, c'est-à-dire qu'aucun médicament connu jusqu'ici n'a une action directe et spéciale sur le foie. Les hépatiques admis jadis étaient l'aloës, le mercure doux, l'anémone des bois, la pulmonaire de chêne, le *Marchantia polymor-*

pha, L., l'eupatoire, l'aigremoine, le marrube, le savon, les eaux minérales de Plombières, de Forges, etc., liste qui montre assez que les fondans prétendus des engorgemens du foie le sont de ceux de toutes les autres parties du corps, et qu'il n'y a pas, par conséquent, d'hépatiques spéciaux.

HÉPATIQUES (famille des). Section de la Cryptogamie de Linné, qui renferme des végétaux rampans, transparens, à expansions membraneuses, vertes, ou tiges foliacées, croissant dans les lieux humides; dont les fructifications consistent en globules, parfois étoilés; aucun, si ce n'est le genre *Marchantia* (voyez ce mot), n'offre d'espèces usitées en médecine.

Hepatitis. Ancien nom de l'eupatoire, *Eupatorium cannabinum*, L.

Hepatus. Poisson de mer, dit Lémery, dont la figure et la couleur approchent de celle du foie. Sa chair est bonne à manger; son foie est résolutif, appliqué sur les tumeurs goutteuses; les pierres de sa tête sont apéritives et astringentes.

HEPPINGEN, près Ahrweiler, au pied d'une montagne de basalte (grand duché du Bas-Rhin), connu pour ses eaux minérales alcalino-salines.

Harless. *Die Vorzuglichern salinischen u. eisen haltigen Gesundbrunnen im Grossh.* Hiederrhein, 1826.

Heptaphyllon. Un des noms de la tormentille, *Tormentilla erecta*, L.
Heptaplevron. Nom du plantain, *Plantago major*, L., dans Pline.
Hera. Nom portugais du lierre, *Hedera Helix*, L.
— cantha. Un des noms de la carline, *Carlina vulgaris*, L.
— terrestre. Nom portugais du lierre terrestre, *Glechoma hederacea*, L.
Heracléon. Un des noms de l'aimant naturel dans Pline (*Hist. nat.*, *lib.* XXXVI, *c.* 16).
Heragleos, Heraclia. Noms du grémil, *Lithospermum officinale*, L., dans Pline.

HERACLEUM. Genre de plantes, de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie, dédié à Hercule, qui le premier, d'après Pline (*lib.* XXV, *c.* 4), mit en usage une de ses espèces.

H. gummiferum, W. Voy. *Gomme ammoniaque* (I, 250).

H. lanatum, Mich. Le docteur Orne a communiqué à la Société médicale de Massachusetts un mémoire où il recommande cette plante, des Etats-Unis, dans l'épilepsie; il y cite cinq cas de traitement de cette maladie, dont trois furent suivis de succès; elle est utile aussi dans la dyspepsie venteuse, d'après le docteur Mann; la dose est de trois gros de la racine en poudre, et on boit simultanément une forte infusion des feuilles, pendant le temps du traitement, qui est plus ou moins long (Coxe, *Americ. disp.*, 312).

H. Panaces, L. On fait, en Sibérie, sécher les tiges ratissées de cette grande plante, qui se recouvrent d'une efflorescence saccharine; si on les distille, on en obtient une liqueur forte, alcoolique, peu

agréable, mais recherchée au Kamctshatka (Georgi, *Voyage*, VII, 849).

H. sibiricum, L. On fait le même usage, en Sibérie, de cette plante, que de la précédente. C'est à ces deux végétaux qu'il faut rapporter ce que Murray (*Appar.*, I, 379) rapporte de l'emploi alimentaire qu'on fait en Sibérie de l'*H. Sphondylium*, L. On y mange l'intérieur des tiges; mais l'écorce et les racines sont corrosives, et ulcèrent la peau sur laquelle on les applique, ce que ne présente pas notre espèce, qui ne se recouvre pas non plus d'efflorescences sucrées, et dont on ne pourrait retirer d'alcool (*Esquisses hist. de la bot. angl.*, II, 252).

H. Sphondylium, L., Berce. Le nom latin de cette grande plante, herbacée, vivace, de nos prairies fraîches, vient de σφονδυλος, vertèbres, du renflement de ses tiges; on l'appelle aussi *Panais de vache*, parce que ces animaux en sont très-friands; mais cette Ombellifère devient parfois vénéneuse pour les animaux, lorsqu'elle croît dans les lieux trop aquatiques, d'après M. De Candolle (*Essai*, etc., 43); ce qui arrive d'ailleurs à plusieurs autres plantes de cette famille. C'est à tort que Sennert et d'autres ont prétendu que les Polonais la faisaient entrer dans leur *barsez*, sorte de *Sauerkraut*, ainsi que s'en est assuré Erndtel, médecin polonais. Il n'est pas plus exact de dire qu'ils l'emploient contre la plique (Murray, *Appar. med.*, I, 380). Les larges feuilles de la berce sont conseillées en cataplasmes comme émollientes, qualité dont il est permis de douter; ses semences passent pour incisives et carminatives; mais n'étant pas aromatiques, cette dernière propriété est peu probable; ses racines écrasées ont été employées pour dissiper les callosités de la peau. Cette plante, qui est la plus grande ombellifère de notre pays, après l'angélique, ne doit pas être confondue avec la branc-ursine, *Acanthus mollis*, L., bien qu'on la désigne sous le nom de *branc-ursine d'Allemagne*, ou de *fausse branc-ursine*, à cause de la rudesse de ses tiges; elle est inusitée; elle nuit même dans les pâturages, et détériore les foins où elle se trouve.

Cartheuser (J.-F.) *De brancâ-ursinâ germanicâ*. Francofurti ad Viadrum, 1761, in-4.

H. tuberosum, Molina. Au Chili on mange les tubercules de cette espèce (*Chili*, 108).

Heraclion. Les anciens ont parlé sous ce nom de plusieurs plantes dédiées à Hercule, comme du nénuphar, de l'abrotanum, du *Cneoron*; Pline l'a donné surtout à un origan, qui paraît être l'*Origanum heracleoticum*, L.

Heraduky. Nom hindou du *Sang-dragon*.

HÉRAULT. Département de la France, où se trouvent diverses

sources minérales, telles que celles de Balaruc, de Capus, d'Avennes, de La Malou, de Foucade et de La Magdelaine (voy. ces mots), dont M. Saint-Pierre a traité dans l'ouvrage suivant : *Essai sur l'analyse des eaux min. en général, et sur celles du département de l'Hérault en particulier* (thèse). Montp., 1809, in-4°.

HERB CHRISTOPHER. L'un des noms anglais de l'actée en épi, *Actæa spicata*, L.
— ROBERT. Nom anglais de l'herbe à Robert, *Geranium Robertianum*, L.
HERBA ÆGYPTIACA. *Melilotus officinalis*, W.
— APOLLINARIS. Un des noms de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L.
— BENEDICTA. *Geum urbanum*, L.
— BRITANNICA, L. Voy. *Herbe britannique*.
— CAMIN. Un des noms espagnols du *Phytolacca decandra*, L.
— CANCRI. *Heliotropium europæum*, L.
— DOCE. Nom portugais de l'anis, *Pimpinella Anisum*, L.
— GIULA. *Achillea Ageratum*, L.
— IGNIS, off. *Lichen coccíferus*, L., à cause de la couleur rouge de ses fructifications.
— LANUGINOSA. Plante brésilienne mentionnée par Pison, employée dans les cou s de ventre (*Bras.* 113).
— MAXIMA. Un des noms du soleil, *Helianthus annuus*, L.
— MOIRA. Nom portugais de la morelle, *Solanum nigrum*, L.
— MOLUCANA. Plante des Molucques, estimée vulnéraire, qui parait être une radiée (*Dict.* de Lémery. 352).
— PARIS. *Paris quadrifolia*, L.
— PURGATIVA. Nom du *Boerhaavia tuberosa*, Lam., dans Feuillée.
— ROTA, off. *Achillea Herba rota*, L.
— RUPESTRIS. *Geranium Robertianum*, L.
— SANGUINARIA. *Anemone nemorosa*, L.
— SCYTHICA. Nom de la réglisse dans Pline.
— TERRIBILIS. *Globularia Alypum*, L.
— TRIENTALIS. *Trientalis europæa*, L.
— TRINITATIS. *Viola tricolor*, L.
— VENTIS. *Anemone Pulsatilla*, L.
— VULNERARIA. *Solidago Virga aurea*, L.
HERBE AUX ABEILLES. *Chrysanthemum Leucanthemum*, L.
— D'ALEU. *Marchantia polymorpha*, L.
— DE L'AMBASSADEUR. *Nicotiana Tabacum*, L.
— AMÈRE. Un des noms de la tanaisie, *Tanacetum vulgare*, L.
— D'AMOUR. Nom que l'on donne, aux Antilles, au Brésil etc., aux plantes glutineuses, comme le *Plumbago scandens*, L., etc.
— AUX ANES. *Œnothera biennis*, L.
— D'ANTAL. Nom de la cynoglosse, *Cynoglossum officinale*, L., aux environs de Montpellier.
— A L'ARCHAMBOUCHER. Nom du *Chrysosplenium alternifolium*, L., en Lorraine.
— DES AULX. *Erysimum Alliaria*, L.
— A BALAI. *Scoparia dulcis*, L.
— A BECQUET. *Geranium sanguineum*, L.
— BLANCHE. *Athanasia maritima*, L. (I, 481).
— DE BŒUF. *Oxalis Acetosella*, L.
— A MADAME BOIVIN. *Asclepias curassavica*, L., aux Antilles (I, 465).
— A BONHOMME. *Verbascum Thapsus*, L.
— BRITANNIQUE. Voy. *Britannica* au Supplément.
— CACHÉE. *Lathræa clandestina*, L.
— A CAILLER LE LAIT. *Galium verum*, L. (III, 326).
— AU CANCER. *Plumbago europæa*, L.
— DU CARDINAL. *Delphinium Consolida*, L. (II, 611).

HERBE AUX CERFS. *Athamanta Cervaria*, L. (I, 480).
— AUX CHANCRES. *Heliotropium europæum*, L. (III, 462).
— AU CHANTRE. *Erysimum officinale*, L. (III, 146).
— AU CHARPENTIER. *Achillea Millefolium*, L.; on donne encore ce nom au *Rumex sanguineus*, L.; au *Justicia pectoralis*, Jacq.; au *Rivina humilis*, L., dans les Colonies.
— AU CHAT. *Nepeta Cataria*, L.; on donne encore ce nom au *Teucrium Marum*, L.; au *Valeriana officinalis*, L.; et à l'*Eupatorium atriplicifolium*, Lam.
— AUX CHÈVRES. *Galega officinalis*, L. (III, 323).
— A CINQ CÔTES. *Plantago lanceolata*, L.
— A CINQ FEUILLES. *Potentilla reptans*, L.
— A CITRON. *Melissa officinalis*, L.
— A CLOQUE. *Physalis Alkekengi*, L.
— A COLLET. *Piper peltatum*, L.
— DU COQ. *Balsamita suaveolens*, Desf. (I, 542).
— AUX CORNEILLES. *Lysimachia vulgaris*, L.
— AUX CORS. *Sempervivum tectorum*, L.
— A COUCOU. *Lychnis Flos cuculi*, L.
— AUX COUPURES. *Achillea Millefolium*, L. (I, 22).
— A COUSIN. *Triumfetta Lappula*, L.
— AUX CUILLERS. *Cochlearia officinalis*, L. (II, 337).
— AUX CURE-DENTS. *Daucus Visnaga*, L. (II, 601).
— A DARTRES. *Cassia alata*, L. (II, 128).
— AUX DENIERS. *Lysimachia Nummularia*, L.
— DU DIABLE. *Datura Stramonium*, L. (II, 592). On donne aussi ce nom au *Plumbago scandens*, L.
— DORÉE. *Chrysosplenium alternifolium*, L. (II, 274).
— AUX ÉCROUELLES. *Scrofularia nodosa*, L.
— A ÉCURER. Plusieurs *Equisetum*, plusieurs *Chara*.
— AUX ÉCUS. *Lysimachia Nummularia*, L.
— AUX ENGELURES. *Hyoscyamus niger*, L.
— A L'ÉPERVIER. *Hieracium murorum*, L.
— TOUT ÉPICE. *Nigella damascena*, L.
— A L'ESQUINANCIE. *Asperula cynanchica*, L. (I, 472). On donne aussi ce nom au *Geranium Robertianum*, L. (III, 368).
— A ÉTERNUER. *Achillea Ptarmica*, L. (I, 23).
— ÉTOILÉE. *Asperula odorata*, L. (I, 472).
— AUX FEMMES BATTUES. *Tamnus communis*, L.
— DU FEU. *Ranunculus Lingua*, L.
— A LA FIÈVRE. *Chironia Centaurium*, L. (II, 236). On donne encore ce nom à plusieurs autres végétaux supposés fébrifuges, tels que le *millepertuis* et *Gratiola*, etc.
— DE FLAC. *Verbesina Lavenia*, L.

HERBE A FLÈCHE. Labat dit que les naturels des Antilles donnent ce nom à une herbe semblable au balisier, qu'ils nomment *tonlola*, parce que sa décoction, étant bue, détruit le venin des flèches empoisonnées, surtout si on applique sur la plaie la racine écrasée de cette plante (Labat, *Nouveau Voyage*, etc., II, 42).

HERBE DU FOIE. Nom qu'on donne en Provence à l'épatique, *Anemone Hepatica*, L. (II, 601), et à la Verveine, *Verbena officinalis*, L.
— AUX GENCIVES. *Daucus Visnaga*, L.
— A GÉRARD. *Ægopodium Podagraria*, L. (I, 85

Herbe germanique, *herba germanica*. Les anciens, sous ce nom, parlent d'une plante qui ne nous est pas connue, et sur laquelle on a fait des conjectures diverses; elle était employée dans plusieurs maladies. Nous remarquerons que la berce, *Heracleum Sphondylium*, L., porte le nom de *germanica* dans quelques vieux auteurs.

Wedel (G.-W.). *Programma de herbis germanis Ovidis*. Ienæ, 1689, in-4.

Herbe au gingembre. *Zingiber officinale*, Roscoë.
— a la glace. *Mesembrianthemum crystallinum*, L.
— aux goutteux. *Ægopodium Podagraria*, L. C'est encore un des noms du *Drosera rotundifolia*, L.
— de grace. *Ruta graveolens*, L.
— du grand-prieur. *Nicotiana Tabacum*, L.
— aux gueux. *Clematis Vitalba*, L.
— de Guinée. *Panicum Guianense*, Rich. On donne encore ce nom au *Panicum jumentorum*, Kunth.
— de hallot. *Marchantia polymorpha*, L.
— aux hémorrhoides. *Ranunculus Ficaria*, L. On donne aussi ce nom au *Serratula arvensis*, L.
— aux hernies. *Herniaria glabra*, L.
— a l'hirondelle. *Stellera Passerina*, L.
— de Hongrie. *Galeopsis Tetrahit*, L.
— indienne. *Mavanta Galanga*, L.
— d'ivrogne. *Lolium temulentum*, L.
— de Jacob. *Senecio Jacobæa*, L.
— a jaunir. *Reseda luteola*, L.
— de Jean-infant. Plante que Monard indique comme astringente (*Drogues*, 47).
— a Jean-Renaud. *Euphorbia capitata*, Lam. (III, 178).
— de Judée. *Solanum Dulcamara*, L.
— des Juifs. *Solidago Virga aurea*, L.
— aux ladres. *Veronica officinalis*, L.
— du lagui. Nom du myrte à Montpellier.
— au lait. Toutes les Euphorbes. On donne aussi ce nom au *Glaux maritima*, L., et surtout au *Polygala vulgaris*, L.
— a la laque. *Phytolacca decandra*, L.
— au loup. *Aconitum Lycoctonum*, L. (I, 57).
— aux lunettes. *Lunaria annua*, L.
— aux magiciens. *Circæa lutetiana*, L. (II, 292). On donne encore ce nom à l'*Atropa Mandragora*, L. (I, 498), et au *Solanum nigrum*, L.
— au mal d'estomac. *Curcuma Zedoaria*, Roxb. (II, 525).
— au mal de ventre. *Jatropha gossypifolia*, L.
— de malacca. *Spilanthus Acmella*, L. (I, 55).
— aux malingres. *Bidens tripartita*, L. (I, 596).
— manati. Les *Fucus* aux Antilles.
— a la manne. *Festuca fluitans*, L. (III, 249).
— masclou. *Herniaria glabra*. L.
— aux mittes. *Verbascum Blattaria*, L.
— aux mouches. *Conyza squarrosa*, L. (II, 413).
— qui tue les moutons. *Lysimachia Nummularia*, L.
— des murailles. *Parietaria officinalis*, L.
— musquée. *Hibiscus Abelmoschus*, L.
— de none. *Parietaria officinalis*, L.
— de notre-dame. *Campanula Trachelium*, L. (II, 45). On donne encore ce nom à la *Cynoglosse* (II, 362) et à la *Pariétaire*. Au Brésil on appelle *Erva de nosse senhora* le *Cissampelos Pareira*, L.
— aux oies. *Potentilla Anserina*, L.

HERBE A LA OUATTE. *Asclepias syriaca*, L. (I, 467).
— A L'OPHTHALMIE. *Euphrasia officinalis*, L.
— AUX PANARIS. *Illecebrum Paronychia*, L.

HERBE OU THÉ DU PARAGUAI. Sous ce nom ou celui de *maté*, on a désigné plusieurs arbrisseaux. Les uns ont cru que c'était le *Psoralea glandulosa*, L.; d'autres ont reconnu qu'il s'agissait d'un *Ilex* qu'ils ont désigné par le nom d'*apalachine*, sans pouvoir indiquer exactement de quelle espèce il était question. On désignait surtout l'*I. Cassine*, L. Mr A. Saint-Hilaire, qui a vu l'arbre sur le lieu même où il a été planté par les jésuites, l'a reconnu pour une espèce nouvelle d'*Ilex*, qu'il appela *Mate paraguaiensis*, puis *Ilex Mate*. Voyez *Ilex*.

HERBE A LA PARALYSIE. *Primula veris*, L.
— A PARIS. *Paris quadrifolia*, L.
— A PAUVRE HOMME. *Gratiola officinalis*, L. (III, 421).
— AUX PERLES. *Lithospermum officinale*, L.
— A LA PESTE. *Tussilago Petasites*, L.
— A PIQUE. *Calea lobata*, Gært. (II, 31).
— AUX PIQURES. *Hypericum perforatum*, L.
— A PISSER. *Pyrola umbellata*, L.
— A LA PITUITE. *Delphinium Staphysagria*, L. (II, 612).
— AUX POUMONS. *Hieracium murorum*, L. On donne encore ce nom au *Lichen pulmonarius*, L., et au *Marchantia polymorpha*, L.
— AUX POUX. *Delphinium Staphysagria*, L.
— A PRINTEMPS. *Chenopodium Botrys*, L. (II, 225).
— AUX PUCES. *Plantago Psyllium*, L.
— A LA PURGATION. *Boerhaavia tuberosa*, Lam. (I, 620).
— DE RÉGLISSE. *Abrus precatorius*, L. (I, 6). On donne aussi ce nom au *Scoparia dulcis*, L.
— DE LA REINE. *Nicotiana Tabacum*, L.
— A ROBERT. *Geranium Robertianum*, L. (III, 368).
— A LA ROSÉE. *Drosera rotundifolia*, L.
— ROUGE. *Melampyrum arvense*, L.
— ROYALE. *Artemisia Abrotanum*, L. (I, 447).
— SACRÉE. *Salvia officinalis*, L. On donne encore ce nom au *Verbena officinalis*, L.
— SAINT-ANTOINE. *Epilobium spicatum*, Lam. (III, 123).
— SAINT-BENOIT. *Geum urbanum*, L.
— SAINT-CHRISTOPHE. *Actæa spicata*, L. (I, 67).
— SAINT-FIACRE. *Heliotropium europæum*, L. (III, 462). On nomme encore ainsi le *Verbascum Thapsus*, L.
— SAINT-JEAN. *Artemisia vulgaris*, L. (I, 451). On donne aussi ce nom à l'*Hypericum perforatum*, L.
— SAINT-JULIEN. *Satureia hortensis*, L.
— SAINT-LAURENT. *Ajuga reptans*, L. (I, 133).
— DE SAINT-PAUL et SAINT-PIERRE. *Primula veris*, L.
— DE SAINT-PHILIPPE. *Isatis tinctoria*, L.
— SAINT-PIERRE. *Crithmum maritimum*, L. (II, 466).
— DE SAINT-QUIRIN. *Tussilago Farfara*, L.
— DE SAINT-ROCH. *Inula Pulicaris*, L.
— SAINTE-BARBE. *Sisymbrium Barbarea*, L.
— SAINTE-CATHERINE. *Hoitzia americana*, Lam.
— SAINTE-CUNÉGONDE. *Eupatorium cannabinum*, L.
— SAINTE-ROSE. *Pæonia officinalis*, Retz.
— SARDONIQUE. *Ranunculus sceleratus*, L.

Herbe sarrasine. *Achillea Ptarmica*, L. (I, 23).
— au scorbut. *Cochlearia officinalis*, L. (II, 337).

Herbe aux serpens. On donne ce nom à plusieurs plantes auxquelles on attribue la propriété de guérir l'espèce d'empoisonnement que ces animaux causent par leur morsure. Dans les régions très-chaudes des deux mondes, où ces reptiles sont très-nombreux, on possède une multitude de plantes que l'on regarde comme jouissant de cette propriété, sans qu'il soit prouvé qu'aucune d'elles la possède réellement. La plus célèbre d'entre elles est le fameux Guaco, *Eupatorium Guaco*, Humb., au Mexique. On a encore regardé comme telles l'*Eupatorium crenatum*, Gomès; l'*Aristolochia Serpentaria*, L., aux Etats-Unis; le *Dorstenia Contra-yerva*, L., au Brésil; le *Spilanthes ciliata*, Kunth, à la Colombie; l'*Osmunda cicutaria*, Lam., aux Antilles, etc.

Herbe du siège. *Scrofularia aquatica*, L.
— soelting. *Triglochin maritimum*, L.
— au soleil. *Heliotropium europæum*, L.

Herbe du solstice, *Herba solstitialis*. Sous ce nom, qui est celui d'une plante mentionnée dans les anciens auteurs, Linné a cru reconnaître une espèce de centaurée, qu'il a désignée par l'épithète de *Centaurea solstitialis*, L.

Wedel (G.-W.). *Programma de morbo et herbâ solstitiali.* Ienæ, 1690, in-4. — Id. *Programma de herbâ solstitiali.* Ienæ, 1692, in-4°.

Herbe aux sorciers. *Datura Stramonium*, L. (II, 592).
— a la taupe. *Datura Stramonium*, L.
— au taureau. *Orobanche major*, L.
— aux teigneux. *Tussilago Petasites*, L. On donne encore ce nom à l'*Arctium Lappa*, L.
— aux teinturiers. *Genista tinctoria*, L.
— a tortue. Les *Fucus*.
— a tous maux. *Cocculus tuberosus*, DC. (II, 328).
— aux trachées. *Campanula Trachelium*, L. (II, 45).
— de la trinité. *Viola tricolor*, L.; on donne aussi ce nom à l'*Anemone Hepatica*, L.
— triste. *Mirabilis Jalapa*, L.
— du Turc, turquette. *Herniaria glabra*, L.
— a vache. *Trifolium arvense*, L.
— aux varices. *Carduus arvensis* (II, 105).
— au vent. *Anemone Pulsatilla*, L. (I, 292).
— aux verrues. *Heliotropium europæum*, L.
— aux vers. *Tanacetum vulgare*, L.
— vierge. *Marrubium vulgare*, L.
— vineuse. *Ambrosia maritima*, L. (I, 227).
— aux vipères. *Echium vulgare*, L. (III, 51).
— vive. *Mimosa Pudica*, L.
— aux voituriers. *Achilleu Millefolium*, L.

HERBES, *Herbæ*. Plantes qui périssent, ou au moins dont la tige périt, chaque année, suivant qu'elles sont annuelles, bisannuelles ou vivaces. Dans les pays froids, les herbes forment la grande majorité

des végétaux (Phanérogames); dans ceux qui sont tempérés, il y a presque un quart de plantes ligneuses; dans les régions équatoriales, ce sont les arbres et les arbustes qui sont en bien plus grand nombre. Il y a des pays, comme à Cayenne, où, si on excepte les Graminées et les Cypéracées, sur douze plantes il y en a à peine une herbacée. Les herbes sont fort usitées en médecine, comme aliment, et dans les arts : on en extrait les sucs; on en fait des infusions, des décoctions; on les prend en poudre, etc.; parfois on s'en sert entières; d'autres fois on n'emploie que quelques-unes de leurs parties, comme les tiges, les fleurs ou les fruits, jamais les racines seules dans les plantes annuelles, parce qu'elles sont presque inertes : on s'en sert récentes; ou bien on les sèche pour l'hiver, pour les transporter dans des pays éloignés, etc. Toutes les herbes sont vertes : celles d'un vert sombre, ou *luride*, sont suspectes; telles sont les Solanées, les Pavots, les Ombellifères, etc. La connaissance des herbes médicinales indigènes est indispensable aux médecins et aux pharmaciens.

Herbes émollientes. On donne ce nom, synonyme d'*espèces émollientes*, à des végétaux qui ont cette propriété, tels que la mauve, le bouillon-blanc, la guimauve, le pavot, le coquelicot, la pariétaire, la laitue, etc. On les emploie en fomentation, en cataplasme, en lavement, en bain, etc. Les herboristes donnent souvent, sous ce nom, le résidu de plantes de toute espèces; ce qui peut causer des accidens, si elles sont actives. Une seule plante bien émolliente est préférable à tout ce mélange.

HERBIER. Hameau du Haut-Vivarais (France), près duquel est la *source d'Herbier* ou *de saint Martin de Valamas*, qui est froide, et que Boniface, cité par Carrère (*Cat.*, 523), dit être acidule, martiale et légèrement purgative.

Herbier médicinal, *Herbarium medicinale*, *Hortus siccus medicinalis*. Collection de plantes sèches employées en médecine. Elle est indispensable au médecin et au pharmacien, pour étudier et reconnaître à toutes les époques de l'année les végétaux dont on fait usage, quoiqu'on ne parvienne bien à les déterminer qu'en les étudiant sur le frais, et à l'état sauvage lorsque cela est possible. Leur nombre est aujourd'hui considérable, comme on peut le voir dans ce Dictionnaire : mais on doit avoir celles de son pays, ou au moins de son canton; beaucoup étant exotiques, ce n'est que par le moyen des voyageurs qu'on peut se les procurer. Les plantes médicinales étaient les seules étudiées et décrites par les anciens, qui appelaient herbes inutiles, mauvaises herbes, toutes celles dont ils ne se servaient pas. Nous engageons les personnes obligées d'avoir un herbier médicinal à ne

pas aller plus loin, si elles veulent ménager leur temps et ne pas nuire à des travaux plus fructueux.

Sheldrake (F.). *Botanicum medicinal an herbal*, etc. London, in-folio (sans date).

Herbstblume. Un des noms allemands du colchique, *Colchicum autumnale*, L.

Herbstzeitlosenzwiebel. Autre nom allemand du colchique.

Herbulum. Nom du Séneçon, *Senecio vulgaris*, L., chez les Latins.

Herbum. Nom arabe de l'orobe, *Ervum Ervilia*, L.

Herculeus lapis. Nom de l'aimant dans Galien (Castelli).

Herfugl. Nom de la huppe, *Upupa Epops*, L., en Danemarck.

Hericius. Nom du hérisson, *Erinacens europæus*, L., dans Pline.

Herinaceus. Ancien nom du hérisson, *Erinaceus europæus*, L.

Hérisson. Un des noms de l'*Hydnum erinaceum*, L, champignon comestible.

Hérisson. *Erinacens europæus*, L. (III, 140).

— de mer. Espèce d'oursin. Voy *Echinus* (III, 50).

Heritiera littoralis, Lam. (*Balanopteris Tothila*, Gærtn.). Cet arbre appelé *mollavi*, et d'un très-beau feuillage, qui paraît de la famille des Byttnériacées, croît au bord des mers, entre les tropiques, aux Philippines, etc.; ses fruits, qui ont la forme d'une grosse amande, sont pourvus sur le côté d'une sorte d'aile ou de crête, et à l'intérieur d'un noyau blanc dans une cavité en partie vide; on les mange d'après Stadmann, quoique Rheede les dise amers et astringents (*Hort. malab.*, VI, 37); à l'île de France on n'en fait aucun usage.

Heritinandel. Nom indien d'une vipère très-dangereuse de la côte de Malabar. Voy. *Antidesma*, I, 336.

Hérix. Un des anciens noms du hérisson, *Erinaceus europæus*, L.

Herkehau. Poisson indéterminé de la Nigritie, que Dapper dit de fort bon goût et ayant la chair du saumon.

Hermann ou Hermann sbad. Voy. *Muskau*.

Hermas gigantea, L. Ombellifère du cap, voisine des *Buplevrum*, dont les feuilles veloutées sont propres à faire de l'amadou, des *moxa* et même des tissus (Thunb., *Voyage*, I, 201).

Hermelin. Ancien nom gaulois de l'hermine, *Mustela Erminea*, L.

Hermine. Nom français du *Mustela Erminea*, L.

Herminion. Un des anciens noms de l'*Aloës* (I, 189).

Hermion. Un des anciens noms du panicaut, *Eryngium campestre*, L. (III, 145).

Hermite, Hermite Bernard. Noms du *Cancer Bernhardus*, L. (voy. II, 62).

HERMITTES. Commune de France (Indre-et-Loire), dans laquelle, à 3 lieues sud-ouest de Montoire, près le moulin du Comte, est une source minérale ferrugineuse, que M. P.-A. Gendron (voy. *Semblançai*) a employée avec succès dans les circonstances pour lesquelles celles de Ruillé sont, dit-il, indiquées. V. *Ruillé*.

HERMODACTE ou HERMODATE, *Hermodactylus*. Racine employée en médecine, dont l'origine est incertaine, et qu'on tire du Levant. Son nom vient d'Ερμης, Mercure, et de Δάκτυλος, doigt, de la forme digitée qu'on a cru lui reconnaître.

Les uns regardent l'hermodacte comme la racine de l'*Iris tube-*

rosa, L., plante de l'Orient, surtout de Constantinople, et qui croît aussi en Italie, en Provence et même en Poitou. Ce végétal porte, près du collet de sa racine, trois ou quatre tubérosités que l'on croit être des hermodactes. Il est certain, qu'à juger de l'analogie de composition des hermodactes du commerce avec celle des racines de nos iris, de celui de Florence par exemple, on serait fort tenté de croire que l'hermodacte est celle d'un iris. Cependant comme tous les tubercules, depuis celui de la pomme de terre jusqu'à celui de la gesse tubéreuse, se ressemblent, ainsi que l'a prouvé M. De Candolle, on ne doit pas conclure rigoureusement que cette analogie soit probante pour l'hermodacte, lors même qu'on la regarderait comme un vrai tubercule, dont il n'a pas la forme globuleuse.

Une autre opinion, qui remonte à Matthiole et peut-être aux Arabes, tandis que la précédente est de Tournefort (qui avait fait de l'*Iris tuberosa* son genre *Hermodactylus*) et de Linné, est celle qui attribue cette racine à un colchique, appelé *Colchicum orientale*, par les uns, *Colchicum syriacum*, *Colchicum alexandrinum* par d'autres; M. Fée nomme avec Miller, comme le produisant, le *Colchicum variegatum*, L., espèce fort rare partout, d'après le témoignage des auteurs. Mais il y a lieu de croire que l'hermodacte n'appartient pas à un genre de la famille des Colchicacées. D'abord, dans le genre *Colchicum*, il y a des oignons et non des racines tubéreuses. Puis on sait les propriétés actives, délétères, des racines de cette famille; or, les hermodactes sont non-seulement sans action vive, mais même des femmes en mangent quinze à seize par jour, en Égypte, comme des châtaignes, pour s'engraisser ou se donner de la fraîcheur, d'après Prosper Alpin, ce qui prouve que la fécule y est sans addition du principe délétère des Colchicacées, et doit faire conclure, avec M. Guillemin qu'il n'appartient pas à cette famille.

Enfin on a voulu trouver l'hermodacte dans les racines de l'*Erythronium Dens canis*, L.: opinion insoutenable pour ceux qui connaissent cette petite plante de nos hautes montagnes. D'autres ont indiqué des plantes qui en sont plus éloignées encore.

Donc jusqu'ici nous ignorons précisément quel végétal fournit les tubercules qu'on trouve dans le commerce sous le nom d'hermodacte. L'opinion qui les attribue à l'*Iris tuberosa* reste la plus probable jusqu'ici, bien qu'on appelle cette plante *fausse hermodacte*. Voilà encore une substance médicinale qui vient presque à notre porte et dont l'origine reste pourtant encore obscure. Quoi qu'il en soit de cette origine, ces racines consistent en tubérosités comprimées, un peu en cœur, ne ressemblant pas mal à de gros quartiers d'échalottes; les plus fortes pèsent 2 ou 3 gros environ, sont concaves et canaliculées

d'un côté, par suite de leur pression sur la tige, bombées inégalement de l'autre, faisant un peu le bec au sommet, à contours usés, arrondis, d'un jaune sale en dehors, blanches en dedans, et amylacées, cassantes, ce qui permet de les mettre en poudre assez facilement; elles sont fréquemment vermoulues; leur odeur qui est un peu nauséeuse s'affaiblit avec le temps, leur saveur sur la langue est presque nulle. Cette racine nous vient du Levant par Marseille. D'après l'analyse de M. Lecanu, elle a pour principe, de l'amidon, qui en constitue la presque totalité, une petite quantité de matière grasse, une matière colorante jaune, une matière gommeuse, quelques sels, tels que des malates acides de chaux, de potasse, du muriate de potasse, mais ni vératrine, ni inuline (*Journ. de Pharm.*, XI, 350).

Une pareille composition n'indique pas de grandes propriétés; et effectivement les hermodactes que les anciens, qui les croyaient vomitifs et purgatifs, ce qui semblerait prouver que les leurs n'étaient pas les nôtres, et qu'effectivement ils pouvaient bien provenir d'un colchique, les disaient utiles dans la goutte et les maladies des articulations, d'où ils étaient appelés *anima articulorum*. C'est en vain qu'Hoffmann, Alston et Van-Swieten ont voulu purger avec cette racine, même à la dose de 3 ou 4 gros; les anciens auteurs en ajoutent pourtant parfois aux potions purgatives où ils sont plus nuisibles qu'utiles. Russel, à l'imitation des femmes égyptiennes, en a donné en bain dans les affections de la peau, sans en mentionner le résultat, ce qui semble indiquer qu'ils sont peu utiles. Les hermodactes entrent dans les électuaires *bénédict laxatif, diaphœnix, caryocostin* et *diacarthami*, les *pilules fétides*, la *décoction anti-goutteuse* de la Pharmacopée de Vienne, etc. Ils sont inusités aujourd'hui et ne figurent même plus dans le commerce. La dose ordinaire était d'un demi-gros à un gros; il est facile de voir qu'on pourrait sans inconvénient la porter à une livre.

On trouve dans quelques formulaires l'hermodacte comme ingrédient de l'eau médicinale d'Husson; il est possible qu'il en fasse partie, mais c'est à la gratiole que tient sa violence.

HERMONVILLE. Paroisse à 3 lieues N.-E. de Reims, où sont 2 sources froides, dites de *Moncet*, fort peu connues, quoiqu'on les ait dites bitumineuses, sulfureuses, etc., et qu'on les ait conseillées contre l'asthme, le rhumatisme, etc. (V. Carrère, *Cat.*, 208).

HERMUBOTANE, HERMUPOA. Anciens noms de la quintefeuille, *Potentilla reptans*, L.

HERNANDIA GUIANENSIS, Aublet (*Guiane*, 848). Cet arbre de la famille des Laurinées, a les amandes de ses fruits purgatives, et on en fait à Cayenne des émulsions, dont les habitans usent pour se purger. L'*H. sonora*, qui croît aux Antilles, dans l'Inde, et dont le

nom vient du bruit que fait le vent en sifflant dans ses calices persistans, à divisions coriaces et rapprochées, a également ses fruits usités comme purgatifs à Java ; on les désigne sous le nom de *mirobolants*, épithète qu'on donne volontiers en Amérique aux fruits purgatifs ; on prépare aux Antilles, une liqueur de table appelée *mirobolanti*, avec la chair odorante et suave de leurs fruits (Descourtils, *Flore méd. des Antilles*, II, 309).

Herniaria glabra, L., herniaire, herniole, turquette (*Flore méd.*, III, f. 125). Cette petite plante rampante, de la famille des Amarantacées, de la pentandrie digynie, qui croît chez nous dans les lieux sabloneux, doit son nom à ses prétendues vertus herniaires; on a avancé d'après Matthiole que, contuse et appliquée sur les hernies, elle les faisait disparaître; on en donnait aussi la décoction ou la poudre dans le même but. La légère astringence dont elle est pourvue, a fait croire à son action sur la vessie, et on l'a présentée encore comme propre à fondre la pierre, mais surtout à évacuer les mucosités de ce viscère, indication qu'on essaye de remplir encore quelquefois, mais sans succès évidens. A plus forte raison, la turquette n'est-elle plus usitée contre la morsure des vipères, les maladies d'yeux, etc. C'est une plante sans odeur, sans saveur, et à peu près nulle dans son action, aussi est-elle presque abandonnée aujourd'hui. L'*H. Payco*, Molina, est employé comme stomachique et antipleurétique au Chili (*Chili*, 120).

Grunlmann (C.). *Herniaria remedium contra calliginem.* Ienæ, 1706.

Héroion. Un des noms de l'asphodèle, *Asphodelus luteus*, L., dans Pline.

Héroïques (Remèdes). Voy. *Remèdes actifs* (I, 68).

Héron. Voy. *Ardea cinerea*, L.

— de mer. Un des anciens noms de l'espadon, *Esoxbras iliensis*, L.

HERPESTIS. Genre de la famille des Scrofulaires, qui est un démembrement du genre *Gratiola*. *H. Colubrina*, Kunth. On emploie au Pérou, d'après M. de Humboldt, sur les morsures de serpent, cette plante appelée *yerba de coulebra* (*Nova gener. et species*, II, 368). *H. Brownii*, Pers. C'est le *Gratiola Monnieri*, L., dont il a été traité à *Gratiola* (III, 424).

Herpetica. Un des noms officinaux du *Cassia alata*, L. (II, 128).

Herpyllon. Nom du serpollet, *Thymus Serpyllum*, L., dans Dioscoride.

HERRERIA. Ce genre de la famille des Asparaginées, a les racines d'une de ses espèces, l'*H. stellata*, Ruiz et Pavon, qui sont très-longues, employées en guise de salsepareille au Pérou, d'après Feuillée, dans la syphilis (*Plant. usuelles*, II, 716, f. 7); ses bains sont comestibles; c'est peut-être la même plante, ou une espèce voisine, qui croît au Brésil, et que Martius nomme *H. Salsaparilla*, dont on

emploie la décoction des racines et des turions contre la même maladie récente, d'après cet auteur (*Journ. de chimie méd.*, III, 449).

HERRING. Nom anglais du hareng, *Clupea Harengus*, L.
HERRNKRAUT. Un des noms allemands du grand Basilic, *Ocymum Basilicum*, L.
HERSE. Un des noms du *Tribulus terrestris*, L.
HERSSENKRUID. Un des noms hollandais de l'*Helleborus niger*, L.
HERT. Nom hollandais du cerf, *Cervus Elaphus*, L.
HERTSBULL. Nom hollandais du *Scleroderma cervinum*, Pers.
HERTSHOORN. Nom hollandais du *bois de cerf*.
HERTSTONG. Nom hollandais de l'*Asplenium Scolopendrium*, L.
HERVA CIDREIRA. Nom portugais de la mélisse, *Melissa officinalis*, L.

HERVA DA COBRA. Nom de l'*Eupatorium crenatum*, Gomès, au Brésil (III, 176). Ce nom, qui signifie *herbe au serpent*, se donne encore au *Mikania opifera*, Martius, et à plusieurs autres plantes.

HERVA COBREIRA. *Mikania Guaco*, Humboldt.
— DOFIGADO. Voy. *Tapira pecu*.
— MOIRA. Nom brésilien du *Solanum nigrum*, L., au Brésil.
— MUDAR. Nom brésilien du *Croton antisyphiliticum*, L. (II, 473).
— DE RATTO. Voy. *Paliconrea*.
— SOPHIÆ. Nom portugais du *Sisymbrium Sophia*, L.
— DO VINO. Nom brésilien du *Plumbago scandens*, L.
HERZBLUMLEIN. Un des noms allemands du *Parnassia palustris*, L.
HERZGESPANN. Un des noms allemands de l'agripaume, *Leonurus Cardiaca*, L.
HERZWURZ. L'un des noms allemands de l'aconit anthore, *Aconitum Anthora*, L.
HERZWURZEL. Un des noms allemands du *Ligusticum Meum*, Roth.
HESPÉRIDÉES. Synonyme d'*Aurantiées* (voyez I, 503).

HESPÉRIDINE. M. Lebreton, pharmacien à Angers, donne ce nom à une matière analogue à l'olivine et à la caryophylline, qu'il a retirée des *orangettes* ou fruits imparfaits de l'oranger. Elle est blanche, satinée, cristalline, sans odeur, amère, fusible, non azotée, insoluble dans l'éther, les huiles fixes et volatiles, peu soluble à froid dans l'alcohol, insoluble dans l'eau froide, soluble dans les alcalis, etc. (*Journ. de chimie méd.*, IV, 251).

HESPERIS. Genre de la famille des Crucifères. L'une de ses espèces, l'*H. matronalis*, L., julienne, qui croît dans nos bois, et que l'on cultive dans les jardins, a été employée comme anti-scorbutique, contre l'asthme, les convulsions, la toux invétérée, le cancer, le sphacèle, la gangrène, etc. On l'estime sudorifique, incisive et apéritive, d'après Boerhaave et Clusius. Cette plante est appelée *viola matronalis* dans les vieux dispensaires à cause de la couleur violette de ses fleurs, et parce que les dames aiment à s'en parer. *H. Alliaria*. Voyez *Erysimum Alliaria*, L. (III, 146).

HESTEHADE. Nom danois de l'*Equisetum arvense*, L.
HESTEKASTANIER. Nom danois du marronnier d'Inde, *Æsculus Hippocastanum*, L.
HESTERMYNTE. Nom danois de la menthe d'eau, *Mentha aquatica*, L.
HESTSOLOIE. Un des noms danois de l'arnica, *Arnica montana*, L.
HETICH. Racine comestible et apéritive d'Amérique, d'après Thevet.
HEUBANE. Nom anglais de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L.

HEUCHELOUP, à 2 lieues de Mirecourt, en France (Vosges). Il y existe une source froide qui, suivant Raulin, cité par Carrère (*Cat.*, 344), contient du fer et une terre calcaire, et qu'on a employée contre les affections des reins et de la vessie.

Heuchera americana, L. (*H. Cortusa*, Mich.). Arbrisseau des États-Unis, où il est nommé, à cause de son astringence, *alumroot* (racine d'alun, racine alumineuse), de la famille des Saxifrages; ses racines sont employées dans les affections cancéreuses, d'après Barton. Elles font la base d'une poudre usitée contre ces maladies. Les Indiens, qui ont fourni cette indication, appliquent sa poudre sur le cancer ulcéré; elle a été parfois substituée au colchique, d'autres fois à l'écorce du tulipier (Coxe, *Americ. disp.*, 312).

Heufericon. Nom arabe du millepertuis, *Hypericum perforatum*, L.
Heulachtig schelkruid. Nom hollandais du *Glaucium corniculatum*, Pers.
Heulo. Nom arabe de la térébenthine provenant du *Pistacia atlantica*, Desf.
Hevea guianensis. Aublet, Hévé. Voy. *Siphonia elastica*, L. F.
Héverling. Nom des jeunes *Perches*, en Suisse.
Hévi, Evi. Voy. *Spondias cytherea*, Lam.
Hexenmehl. Un des noms allemands de la poudre de *Lycopode*.
Heydebienenkraut. Un des noms allemands du *Ledum palustre*, L.
Heydenkorn. Un des noms allemands du sarrazin, *Polygonum Fagopyrum*, L.
Heyre. Nom danois du héron commun, *Ardea cinerea*, L.
Hez. Nom hébreu du bouc, *Capra Hircus*, L. (voy. II, 78).
Hezarchasan, Hezargiezan. Noms arabes de la bryone, *Bryonia dioica*, Jacq.
Hhenné. Synonyme de *Henné*. Voy. *Lawsonia inermis*, L.
Hhevé. Nom américain du *Siphonia elastica*, L.F., d'où Aublet avait fait *Hevea*.
Hi. Nom de l'*Inocarpus edulis*, Forst., à Ualang.
Hiacinth. Nom allemand de l'*Hyacinthe*, espèce de pierre précieuse.
Hial de tierra. Un des noms espagnols de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L.
Hiam. Nom chinois qu'on croit être celui du musc, *Moschus moschiferus*, L.
Hiam-xuem. Nom chinois de l'*Agaricus deliciosus*, L. (I, 104).
Hiang-tchang. C'est, suivant Du Halde, le nom chinois du *Moschus moschiferus*, L.
Hiatula. Synonyme de *Channe* (voy. ce mot), suivant Lémery.
Hibbuk. Un des noms arabes de la menthe, *Mentha sativa*, L.
Hibiscus. Dans quelques vieux auteurs on nomme ainsi la guimauve, *Althæa officinalis*, L.

HIBISCUS. Genre de plantes de la famille des Malvacées, de la monadelphie polyandrie, qui renferme plusieurs espèces mucilagineuses et textiles, comme cela est fréquent dans cette famille, employées comme aliment et dans les arts. *H. Abelmoschus*, L., plante annuelle des régions équatoriales, notamment de l'Inde et de l'Afrique. On se sert surtout de ses semences, dont l'odeur musquée justifie le nom d'ambrette, de graine musquée, donné à cette espèce. On les dit stimulantes, cordiales, anti-spasmodiques. A la Nouvelle-Andalousie, d'après M. de Humboldt, où les Espagnols les appelent *argalie*, et les naturels *ana oucho*, on les emploie contre la morsure du crotale (*Nova gener. et spec.*, V, 291). Dancer les dit émétiques (Lunan, *Hort. jamaic.*, I, 534), ce qui paraît une assertion douteuse. En Eu-

rope, cette semence, qui est réniforme, striée, d'un brun obscur, ayant à peine une demi-ligne de diamètre, sur un peu moins d'épaisseur, d'une odeur douce de musc (étant sèche), de saveur un peu chaude, est inusitée en médecine, et sert en parfumerie. On dit qu'en Arabie on parfume le café avec sa poudre, et qu'on en falsifie le musc. *H. cannabinus*, L. Son écorce sert dans l'Inde à fabriquer des cordes; ses feuilles sont acidules et comestibles. *H. clypeatus*, L. On emploie à S.-Domingue son écorce, pour en faire également des cordages, des tissus. *H. esculentus*, L., gombo, gombeau, guiabo. Cette espèce potagère, annuelle, naturelle aux climats les plus chauds des deux mondes, cultivée en Egypte, en Barbarie, dans le Levant, etc., et qui pourrait l'être en Provence, a des fruits que l'on mange cuits, étant jeunes, à la manière de nos haricots; ils renferment alors beaucoup de mucilage et ont une acidité agréable. On en met dans le potage qu'on appelle *calalou* aux Antilles, où les nègres l'ont apporté d'Afrique. On croit en Egypte que leur alimentation préserve de la pierre et est un bon diurétique. A l'état de maturité, ces fruits forment des capsules pédiculées, cylindriques du bas, longues de 2 à 4 pouces sur un de diamètre, de couleur grisâtre, ayant au sommet une sorte de bec, formé par les cinq divisions de cette capsule, qui correspondent aux cinq loges renfermant des semences un peu ovoïdes-pyriformes, plus grosses que la vesce, et qu'on a proposé d'employer grillées, comme succédanées du café (*Journ. de Pharm.*, VI, 393). A la Martinique, etc., on se sert des feuilles de cette plante visqueuse en lavemens, etc., comme nous faisons de la guimauve en Europe. Cette viscosité oblige d'y ajouter des condimens, des aromates, comme le piment, le poivre, la muscade, etc., pour la masquer et rendre mangeables les ragoûts où on met le gombo. *H. Manihot*, L. On se sert de sa racine au Japon pour faire du papier; on la met infuser pendant une nuit dans l'eau, ce qui suffit pour faire gélatiniser celle-ci, etc. (Thunberg, *Voyage*, IV, 139). *H. mutabilis*, L. Le végétal de ce nom a son écorce textile. *H. populneus*, L. Il croît à Maurice, au bord de la mer, et dans d'autres régions de l'Inde, etc.; le suc de ses fruits est employé extérieurement à Calcutta, dans différentes maladies de la peau; on se sert aussi d'une forte décoction de son écorce dans le même cas (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 334). Cette écorce est encore employée à faire des cordages; les Javanais, qui désignent cette plante sous le nom de *warou-combang*, en font des nattes. *H. præcox*, Forsk. C'est une variété de l'*H. esculentus*, L., d'après M. Delile. *H. Rosa-sinensis*, L., rose de Chine; espèce dont les magnifiques fleurs rouges servent d'ornement dans les jardins, même chez nos curieux. A Taïti, les femmes en mettent comme ornement dans les cheveux. Dans cette île, on les em-

ploie contre les maladies des yeux (Lesson, *Voyage médic.*, 46). Rhéede assure que dans l'Inde la racine de cet arbuste, triturée avec de l'huile, est regardée comme utile dans la ménorrhagie, et il ajoute que l'usage des bourgeons rend les femmes stériles. Rumphius dit qu'elle les fait avorter (*Hort. malab.*, II, 25, t. 15). A la Chine, etc., on emploie ses pétales pour noircir les cheveux, les sourcils, le cuir des souliers (de Candolle, *Essai*, 82). *H. Subdariffa*, L. Les feuilles de cette espèce annuelle sont acidules, et peuvent être mangées comme celles de l'oseille; aussi l'appelle-t-on *oseille de Guinée*, de son lieu natal : on fait des espèces de confitures avec les calices; les Nègres emploient encore l'infusion de ses fleurs comme rafraîchissantes (*Bull. des Sc. Méd.* de Férussac, XIII, 202). L'*H. suratensis*, L., est dans le même cas. *H. tiliaceus*, L., arbrisseau de l'Inde, dont l'écorce sert à fabriquer des tissus, des cordes; on le dit émollient. *H. Trionum*, L. Lémery le dit émollient comme la guimauve, et usité sous ce rapport. M. Perrotet a vu à Java un *Hibiscus* non décrit, qu'on y désigne sous le nom de *warou-lingi*, dont les feuilles sont employées, dans cette île, en décoction comme fébrifuge (*Cat. raison.*, etc. *Ann. de la Soc. Lin.*, mai 1824). Il est probable que c'est comme émollientes dans les fièvres continues, ce qui n'a rien que de très-rationnel, et serait analogue à l'usage que nous faisons de nos Malvacées; car autrement la propriété anti-intermittente serait fort étrange dans cette famille.

Hibou. Voy. *Strix Otus*, L.

Hiddiba. Un des noms de la chicorée, *Cichorium Endivia*, L.

Hièble. Espèce de sureau. Voy. *Sambucus Ebulus*, L.

Hiedra. Nom espagnol du lierre, *Hedera Helix*, L.

Hiedra terrestre. Nom espagnol du lierre terrestre, *Glechoma hederacea*, L.

Hieracites. Nom d'une pierre précieuse, selon Pline, que Paul d'Egine recommande (*Lib.* VII, *c.* 5), pour arrêter le flux hémorrhoïdal.

Hieracium pilosella, L., oreille de souris, de rat; de la forme de ses feuilles ovales, ciliées blanches en dessous. Petite plante acaule, uniflore, de nos pelouses, de la famille des Chicoracées, de la syngénésie polygamie égale, inodore, un peu amère, qu'on a vantée comme propre à remédier aux hernies, aux hémorrhagies, à la gravelle, à l'hydropisie, à la fièvre tierce, etc., c'est-à-dire, sans propriétés réelles; car c'est un axiome en matière médicale, que c'est n'être bon à rien que d'être bon à tout. Les médecins ne l'emploient plus; elle est reléguée dans la pratique des herboristes et des bonnes femmes, où du moins elle est fort innocente. L'*H. murorum*, L., pulmonaire des Français, autre plante de nos bois, qui doit son nom aux macules de ses feuilles, a été vantée, par suite de cette signature,

dans les maladies des poumons ; elle est absolument inerte et inusitée quoiqu'on l'ait crue astringente comme la précédente.

Hierba cuna. Nom espagnol du séneçon, *Senecio vulgaris*, L.

— moira. Nom espagnol de la morelle, *Solanum nigrum*, L.

— piojera. Nom espagnol du *Delphinium Staphysagria*, L.

— de la plata. Nom espagnol du *Mesembryanthemum crystallinum*, L.

— verruguera. Nom espagnol de l'*Heliotropium europæum*, L.

Hiérobotane, *Hierobotanum*. Ce nom, qui veut dire *herbe sacrée*, est celui de la verveine, *verbena officinalis*, L., chez les anciens.

Hieromyrton. Un des noms grecs du fragon, *Ruscus aculeatus*, L.

Hiéros-ichthys (Poisson sacré). C'est le *Delphinus Delphis*, L.

Hierpe. Nom de la gélinotte, *Tetrao Bonasia*, L., en Suède.

Hierre. Ancien nom du lierre, *Hedera Helix*, L.

Hierro. Nom espagnol du *fer*.

Hierstungue. Nom anglais de la scolopendre, *Asplenium Scolopendrium*, L.

Hiertenfryd. Nom danois de la mélisse, *Melissa officinalis*, L.

Higos de pela. Nom espagnol du *Cactus Opuntia*, L.

Higuiero. Un des noms du calebassier, *Crescentia Cujete*, L. (II, 463).

Hilbuya. Un des noms arabes du *Carda mome*.

Hiltit. Nom arabe de l'*Asa fœtida*.

Himantopus. C'est, dans Pline, le nom de l'*Hæmatopus Ostralegus*, L.

Himbaer, Himbeere. Noms danois et allemand du framboisier, *Rubus idæus*, L.

Hin-yen. Nom chinois du *Plomb*.

Hinanno. Nom des fleurs du vacoua, *Pandanus odoratissimus*, L., à Taïti.

Hind baer. Un des noms danois du framboisier, *Rubus idæus*, L.

Hinde, Hindinn. Noms allemands de la biche. Voy. *Cervus Elaphus*, L.

Hindischkrautstengel. Un des noms allemands de la douce-amère, *Solanum Dulcamara*, L.

Hindloeuff wurzel. Nom allemand de la chicorée sauvage, *Cichorium Intybus*, L.

Hinduanah. Nom persan de la pastèque, *Cucurbita Citrullus*, L.

Hindweed. Nom anglais du liseron, *Convolvulus arvensis*, L.

Hing. Nom dukhanais et hindou de l'*Asa fœtida*.

HING-TCHOU. Fontaine dans la province de Pe-Tche-Li, en Chine, au nord de Péking et non loin des rives de Pay-Ho. Elle est chaude, renferme de l'alun, ainsi qu'une petite quantité de soufre, et est très-fréquentée (Alibert, *Précis*, etc., 565).

Hinga. Un des noms sanscrits de l'*Asa fœtida*.

Hinghurupyali. Nom du *Kæmpfera* (Maranta) *Galanga*, L., à Ceylan.

Hingisch. Nom persan de l'asa fœtida, *Ferula Asa-fœtida*, L. (III, 244).

Hingst. Nom danois du cheval entier. Voy. *Equus Caballus*, L.

Hingu. Nom sanscrit et bali de l'*Asa fœtida*.

Hinhuru pecalliculla. Nom cyngalais de l'*Amomum Zerumbet*, L.

Hinnulus. Un des noms du faon, ou jeune cerf. Voy. *Cervus Elaphus*, L.

Hinnulus, Hinnus. Noms latins du mulet. Voy. *Equus* (III, 129).

Hinpus. Un des noms de l'*Acacia scandens*, L., à Ceylan (I, 14).

Hint. Nom suédois de la biche. Voy. *Cervus Elaphus*, L.

Hintchy. Nom de l'*Hymænea Courbaril*, L., à Madagascar.

Hinujo. Nom espagnol du fenouil. Voy. *Fœniculum*.

Hiort. Nom danois du cerf, *Cervus Elaphus*, L.

Hiortetakke. Nom danois du *Bois de cerf*.

Hiortetalg. Nom danois de la *Graisse de cerf*.

Hiortetonghe, Hiorttunga. Noms danois et suédois de la scolopendre, *Asplenium Scolopendrium*, L.

Hipecacuana. Un des noms espagnols de l'*Ipecacuanha*.

Hipocistensaft. Un des noms allemands du suc d'*Hypociste*.
Hippace. Sorte de fromage dont se nourrissaient les Scythes.
Hippelaphus. Un des anciens noms du renne, *Cervus Tarandus*, L.
Hippo. Synonyme d'*Ipo*. Voy. *Antiaris* (I, 333).
Hippocampe. Espèce de poisson. Voy. *Syngnathus Hippocampus*, L.
Hippocantharus. Ancien nom du *Lucanus Cervus*, L.
Hippocastanum, off. Un des noms du marronnier d'Inde, *Æsculus Hippocastanum*, L.
Hippocolla. Synonyme de Hockiak. Voy. *Colle de peau d'âne* (II, 363).

Hippocratea comosa, Sw. (*H. multiflora*, Lam.). Cet arbre des Antilles, où on le nomme *amandier des bois*, a ses fleurs fébrifuges; ses noix sont blanches, douces et oléagineuses. Il appartient à la famille des Acérinées; mais depuis quelque temps on a fait de ce genre le type d'une nouvelle famille appelée *Hippocratées*.

Hippocrepis comosa, L., fer à cheval. Cette petite plante, de la famille des Légumineuses, qui croît dans les gazons de nos collines, et dont le fruit, contourné en fer à cheval, lui a mérité le nom qu'elle porte, est réputée astringente, et a été conseillée contre les hémorrhagies. Elle est inusitée.

Hippoglossus. Nom latin du flétan, *Pleuronectes Hippoglossus*, L.
Hippoglossum. Nom du *Globularia Alypum*, L., dans quelques auteurs anciens.
Hippolapathum. Nom du Rhapontic de montagne, *Rumex alpinus*, L.
Hippolithe. Bézoard des intestins du cheval (voy. I, 593).

HIPPOMANE. Genre de plantes de la famille des Euphorbiacées, de la monœcie monadelphie de Linné, dont le nom vient de ιππος, cheval, et de μανια, fureur, parce que les Grecs ont cru reconnaître de l'analogie entre la seule espèce qu'il renferme, et un végétal d'Arcadie qui rendait les chevaux furieux, et qui paraît être le *Stramonium* ou une euphorbe. Il ne faut pas confondre non plus cette plante avec une substance animale qui porte le même nom, mentionnée par les poëtes latins, surtout par Virgile (*Géorgiques*, lib. III, vers. 281), qui paraît être le mucus de la vulve de la cavale, et dont le nom s'étendait à tous les filtres propres à exciter des désirs érotiques (Voy. *Equus*, III, 129, et surtout le *Dict. des Sc. méd.*, XLI, 310).

H. Mancinilla, L., mancenillier l'un des arbres les plus délétères qui soient connus, célèbre par la violence du poison qu'il renferme. Il croît dans les Antilles, l'Amérique méridionale, l'Arabie, etc., au bord de la mer; son nom spécifique vient de la forme de son fruit, qui ressemble assez à une petite pomme, *mancinilla* en espagnol. Ce végétal, qui est assez élevé, acquiert un volume considérable; il n'a nullement l'atmosphère, encore moins l'ombrage vénéneux, comme s'en est assuré M. Ricord Madiana, qui dit avoir voyagé pendant deux lieues sous cet ombrage sans en ressentir aucune incommodité, si ce n'est peut-être quelques bouffées de chaleur. La racine de cet arbre, soumise à la mastication, trois jours après avoir été arrachée, a coloré la salive en jaune, puis une demi-heure après causa des picotemens,

de la chaleur à la bouche, de la salivation tout-à-fait passée trois heures après. Le bois du mancenillier est léger, et se corrompt facilement; on dit que son ignition est dangereuse, ce qui est fort probable. Cependant on a proposé cette fumée pour guérir le crabe, sorte de tumeur qui vient aux pieds des nègres. Il faut, dit-on, être ganté et masqué pour arracher cet arbre, ce que ne mentionne point l'auteur que nous venons de citer, qui donne ce bois comme diurétique. L'eau de pluie qui a tombé sur les feuilles de cet arbre, lesquelles ont la forme de celles du poirier, n'a rien de délétère, parce qu'aucun de leurs principes n'est soluble à froid; elle pourrait être bue sans inconvéniens, d'après M. Ricord; leur décoction serait délétère, même la vapeur qui s'en élève. Contuses et mises sur la peau des mains, ces feuilles ne causent pas la vésication, s'il faut en croire cet auteur, que nous citons surtout parce qu'il vient de publier un traité sur cet arbre, après un long séjour à la Guadeloupe; mais sur la peau dénudée ou les membranes muqueuses, et même sur la peau plus délicate du visage, elles produisent l'inflammation et le sphacèle. On prépare avec ces feuilles un extrait que l'on dit propre à remplacer celui du *Rhus Toxicodendron*, L., et qu'on donne à la dose de 6 à 12 grains dans l'éléphatiasis, la paralysie, etc. (Descourtils, *Flore médic. des Antilles*, III, 12), administration que nous sommes plus porté à blâmer qu'à autoriser.

Le fruit du mancenillier, qui a le volume et la couleur d'une pomme d'api, présente plusieurs sillons convergens en dessus, et répand une odeur agréable de citron qui embaume l'air; il a une chair qui ne paraît d'abord que fade, mais qui bientôt cause une cuisson brûlante dans la bouche. Cette insipidité première fait que quelques animaux en mangent, et en périssent, ayant l'estomac enflammé et même perforé avec des taches noires semblables à du marc de café, etc.; l'ara seul, dit-on, n'en est pas incommodé. Un seul fruit n'empoisonne pas, il en faut plusieurs; et si on fait vomir les sujets, ils peuvent en réchapper, comme cela arriva à un individu qui en avait mangé deux douzaines (*Anc. Journ. de méd.*, VII, 411). Lorsque ces fruits tombent à la mer, les poissons ou les crabes qui en mangent n'en périssent pas, mais on assure que ceux qui mangent ces animaux en sont empoisonnés (Bruce, *Voyage*, IV, 361). On fait cuire le poisson soupçonné, avec une cuiller d'argent; si celle-ci noircit, on ne doit pas le manger (Descourtils). Cette pomme, desséchée et pulvérisée, est un bon diurétique, d'après M. Ricord, qui assure l'avoir employée plus de 150 fois, quoiqu'il soit difficile d'avoir, suivant cet auteur, des diurétiques efficaces aux Antilles, à cause de l'abondance de la sueur, suite de la chaleur du climat; cependant il n'ose pas

prendre sur lui de les proposer comme tels. Les semences renfermées dans le fruit du mancenillier sont un diurétique violent, au nombre de 10 à 12; elles ne produisent rien sur le chien (Ricord), à ce même nombre sans doute.

Toutes les parties du mancenillier, même le fruit vert, sont imprégnées d'un suc blanc laiteux, ainsi que le sont la plupart des Euphorbiacées, et qui recèle une quantité très-notable de caoutchouc, ce qui fait appeler l'arbre *figuier*, à Cayenne, d'après Aublet. Ce suc (examiné en France) a une odeur de feuilles d'absinthe et de tanaisie écrasées; si on le respire long-temps, il fait éprouver des picotemens à la figure. Il est fade d'abord, puis bientôt il cause un sentiment d'âcreté, de constriction à la gorge, etc. Sur les mains, il ne produit rien; sur le visage, son contact est suivi d'érysipèle à l'endroit touché, d'après MM. Ollivier et Orfila (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, V, 367). Ce suc est si âcre, si corrosif, qu'il sert aux naturels pour empoisonner les flèches dont ils se servent à la chasse ou à la guerre. On assure que des maîtres fustigent leurs nègres en trempant les mèches de leur fouet dans ce suc. Le P. Labat dit que, pour leur ôter ce venin, qui persiste dans les plus anciennes flèches qu'on voit dans les cabinets, et qui peuvent devenir ainsi la source d'accidens, il faut les passer à la cendre rouge, puis les gratter très-fort, et les repasser une seconde fois au feu (*Nouveau Voyage*, etc., II, 39, 79). On a pourtant employé le suc laiteux du mancenillier contre les vers, d'après Aublet (*Guiane*, II, 885); mais M. Ricord, qui en a donné à des chiens dans cette intention, a vu périr ces animaux, sans que les vers fussent tués. Ce suc n'enflamme pas la peau, si elle est recouverte de son épiderme; une seule cuillerée à café tue un chien en 4 à 5 heures, en enflammant l'estomac (Ricord). M. Darcet, qui l'a soumis à des expériences, a vu que, mêlé aux alimens, il ne tue pas les animaux, mais qu'injecté dans les plaies des membres, il les fait périr au bout de 7 à 8 jours (*Bull. de la soc. phil.*, I, 2); et au bout de 24 heures, d'après MM. Ollivier et Orfila, contre l'opinion de M. Ricord, qui assure qu'introduit dans les plaies des chiens, il ne les fait pas périr; et cependant cet auteur employait le suc récent du mancenillier, ce qui le fait conclure que les flèches des Caraïbes sont empoisonnées avec d'autres plantes que le mancenillier. MM. Ollivier et Orfila ont aussi fait des expériences avec le suc laiteux du mancenillier envoyé d'Amérique, et arrivé sans altération; il en résulte que c'est, comme toutes les Euphorbiacées, un poison âcre et irritant, et non un stupéfiant, comme on le croyait. Porté dans l'estomac, un gros a fait périr un chien en 12 heures; un demi-gros, injecté dans les veines, en a fait expirer un autre en deux minutes;

ils ont trouvé que son principe actif est une matière acide, cristalline, non volatile (*Nouv. Biblioth. méd.*, VIII, 327), et M. Pelletier a reconnu qu'elle formait des sels avec différentes bases. M. Ricord a fait un essai d'analyse du suc de mancenillier, dont il résulte qu'il contient un arôme approchant de celui du pêcher, qui s'évapore peu à peu, et se change en une odeur fétide; une matière colorante jaune; de l'huile essentielle; une substance savonneuse; des cristaux de *mancenillite;* de la stéarine; de la soude; de l'huile grasse acidifiée; de la résine pure; une substance gommeuse; du caoutchouc; du gaz hydrogène carboné. Il sort du mancenillier, outre le suc laiteux, une sorte de résine peu abondante, que l'on dit ressembler à celle de gayac. On assure qu'elle est diurétique; on la donne dans les hydropisies, d'après H. Barham (*Hort. americ.*). On la prescrit aussi comme vermifuge. 15 grains de cette résine ont causé une abondante salivation à un jeune chien, et l'ont fait copieusement uriner (Ricord).

L'empoisonnement par le fruit et le suc du mancenillier; malheur que l'on voit quelquefois arriver dans nos colonies, par la vengeance des nègres sur leurs maîtres, qui mettent de ce fruit en poudre dans leur café, etc., se traite par les vomitifs et les adoucissans; ceux par le suc laiteux sont bien plus difficiles à surmonter, à cause de la petite quantité qu'il en faut pour produire la mort. Cependant c'est encore la seule marche à suivre, comme pour tous les empoisonnemens; il faut insister sur les boissons huileuses, délayantes, les laxatifs, etc., si le poison n'a pas été vomi, ou s'il est pris depuis long-temps, c'est-à-dire depuis plusieurs heures, car nous avons vu qu'au bout de 5 à 6 il fait périr ceux qui en ont avalé.

On a donné comme antidote de l'empoisonnement du mancenillier l'huile, l'eau de mer, mais on a reconnu que ce dernier moyen surtout est plus nuisible qu'utile dans ce cas. Plusieurs plantes ont été vantées comme son contre-poison : l'*Acacia scandens*, W., le *Jatropha multifida*, L., le *Bignonia Leucoxylon*, L., ont été préconisés comme tels; mais l'émulsion des semences du *Nhandiroba* (*Feuillæa scandens*, L., dont le *F. triloba*, L., n'est qu'une variété), paraît être la seule préparation qui ait véritablement cette propriété, si la dose de suc avalé n'est pas trop grande, d'après les expériences directes de M. Ricord (*loc., cit.*, 150). Celle d'amandes douces ne produit pas du tout le même effet.

Vater (A.). *Programma de hippomane.* Wittenbergæ, 1775, in-4. — Wedel (G.-W.). *Diss. de hippomane.* Ienæ, 1720, in-4. — Tussac. Obs. botaniques et médicales sur le mancenillier (*Journ. de bot.*, 3, 112). — Darcet. Expériences faites avec le suc du mancenillier sur divers animaux (*Bull de la soc. phil.* (1, 2). Ricord Madiana (J.-B.). Mémoire sur le mancenillier vénéneux. Bordeaux, 1826, in-4.

Hippomarathrum. Nom officinal du *Seseli Hippomarathrum*, L.

Sprengel assure que c'est le *Cachrys sicula*, L., qu'Hippocrate nommait ainsi, et qu'il employait sous ce nom.

Hippophæ rhamnoides, L. Arbrisseau épineux, de la famille des Éléagnées, de la diœcie pentandrie, qui croît le long des torrens des montagnes, et parfois au bord de la mer en Europe; son écorce est estimée astringente; ses baies, qui sont nombreuses, petites et rouges, ont un goût aigrelet qu'elles doivent à de l'acide malique, ce qui les fait employer dans les sauces en Angleterre, et même dans le midi de la France (De Candolle, *Essai*, 258). En Dauphiné, le peuple les croit vénéneuses; et J.-J. Rousseau rapporte qu'en ayant mangé un jour aux environs de Grenoble, devant un avocat de cette ville, une personne qui arriva lui fit craindre qu'il ne fût empoisonné, sur quoi l'avocat lui dit qu'il savait cette qualité nuisible, mais n'avait pas *osé* l'en prévenir, ce qui donna lieu à J.-J. d'admirer *l'humilité dauphinoise* de cet avocat (*Promenades du rêveur solitaire*).

Hellenius (C.-N.) *Dist. de hippophæ*. Aboæ, 1789, in-4.

Hippophyon. Nom du caille-lait, *Galium verum*, L., dans Théophraste.

HIPPOPOTAMUS, hippopotame, ιπποποταμος des Grecs. Genre de mammifères pachydermes, réduit aujourd'hui à une seule espèce, limitée aux rivières du midi de l'Afrique, mais qui venait jadis par le Nil jusqu'au midi de l'Egypte, et dont il paraît en outre avoir existé plusieurs espèces. Cet animal, connu vulgairement sous le nom de *cheval marin*, et confondu par quelques écrivains avec la vache marine (*Trichecus Manatus*, L.), est lourd, massif, informe, stupide, féroce, plus gros qu'un bœuf; on a prétendu, d'après Pline et le P. Labat, qu'étant fort sujet à l'apoplexie, il se saignait lui-même pour s'en préserver, en se frottant contre les angles des rochers ou les pointes des roseaux, et arrêtait ensuite le sang en se roulant dans la fange, et l'on a voulu voir là l'origine de la saignée. Ce qui est plus certain, c'est que sa chair grasse, compacte, est estimée des Ethiopiens et de quelques autres peuples, quoiqu'elle semble aux Européens rance, d'une odeur désagréable, dure, lourde, indigeste; celle des jeunes animaux est préférée, et se mange plutôt rôtie ou en étuvée que bouillie. Comme l'hippopotame vit dans la fange des rivières et sur les bord des fleuves, où il se nourrit de racines et de substances végétales, sa chair est rangée par les Portugais au nombre des alimens maigres. Son lard fournit une huile douce et très-blanche que l'on sale, et qui a été fort en usage au cap de Bonne-Espérance, pour tenir lieu de beurre. Ses dents, les incisives surtout, qui ont jusqu'à un pied et plus de longueur, sont blanches, arquées, très-dures, n'ont point l'inconvénient de jaunir, de casser, de s'égrener, etc., mais sont du reste fort analogues à l'ivoire; elles servent à divers em-

plois dans les arts. Façonnées en plaques, en anneaux, elles étaient jadis portées comme amulettes, contre la sciatique, le rhumatisme, l'épilepsie, les convulsions, les crampes, la dysenterie; réduites en poudre, et données à la dose d'un à deux scrupules, elles passaient pour un des meilleurs hémostatiques. Aujourd'hui elles sont bannies des officines, et recherchées seulement des dentistes, qui en font des dents artificielles fort solides et d'un bel émail. (*Voyez* du reste la *Faune des médecins*, X, 377, sur l'emploi qu'on a fait de quelques autres parties de ce quadrupède).

Hipposelinum. Voy. *Ligusticum Levisticum*, L.
Hipposeta. Un des noms anciens des *Equisetum*.
Hippotriorchis. Un des noms du hobereau, *Falco Subbuteo*, L.

Hippuris vulgaris, L., pesse d'eau. Plante aquatique, indigène, de la famille des Onagres, de la monandrie monogynie, ayant un peu le port des prêles; on l'a dite astringente.

Hellenius (C.-N.). *Diss. de hippuride.* Aboæ, 1786, in-4.
Hippurus. Nom de la dorade, *Coryphæna Hippurus*, L., dans Pline.
Hira bol. Nom dukhanais de la *Myrrhe*.
Hirare. Nom d'un *Datura* de Madagascar, qui a beaucoup d'affinité avec l'espèce vulgaire, *D. Stramonium*, L.

HIRCINE, de *Hircus*, bouc. Matière grasse, volatile, découverte par M. Chevreul dans les graisses de bouc et de mouton, dont elle forme, avec l'oléine, la partie liquide. La saponification la convertit en acide hircique, sans usage comme elle.

Hirculus. Nom du *Valeriana celtica*, L., dans Pline.
Hircus. Nom latin du bouc. Voy. *Capra Hircus*, L.
— bezoarticus. C'est le *Capra Ægagrus*, L.
Hirondeau. Petit de l'hirondelle. Voy. *Hirundo*.
Hirondelle des cheminées. Voy. *Hirundo rustica*, L.
— des fenêtres Voy. *Hirundo urbica*, L.
— de mer. Un des noms du *Trigla volitans*, L.

HIRSBADEN, en Suisse, canton de Berne, près du village d'Adelboden. Il y existe des bains d'eau hydrosulfureuse.

Hirsch. Nom allemand du cerf commun, *Cervus Elaphus*, L.

HIRSCHBAD, près de Stuttgard (Wurtemberg). Il y existe des eaux minérales.

HIRSCHBERG, ville de Prusse, sur le Bober.

Schwenckfeld (G.). *Descr. et usus thermarum hirschbergausium.* Gœrlitz, 1607, in-8.
Hirschheil. Un des noms allemands du *Selinum Cervaria*, Roth.
Hirschherzbein. Un des noms allemands de l'os de cœur de cerf, *Cervus Elaphus*, L.
Hirschhorn. Nom allemand du bois de cerf. Voy. *Cervus Elaphus*, L.
Hirschkraut. Un des noms allemands de la douce-amère, *Solanum Dulcamara*, L.
Hirschkreutz. Un des noms allemands de l'os de cœur de cerf. Voy. *Cervus*.
Hirschpetersilje. Un des noms allemands du *Selinum Cervaria*, Roth.
Hirschtalg. Nom allemand de la graisse de cerf. Voy. *Cervus Elaphus*, L.
Hirschtruffel. Nom allemand du *Scleroderma Cervinum*, Pers.
Hirschwurz. Un des noms allemands du *Selinum Cervaria*, Roth.
Hirschwurzel. Un des noms allemands du *Laserpitium latifolium*, L.

Hirschzunge. Nom allemand de la scolopendre, *Scolopendrium officinale*, DC.
Hirse. Nom allemand et danois du *Panicum miliaceum*, L.
Hirsehuf. Nom arabe de l'artichaut, *Cynara Scolymus*, L.
Hirtentasche, Hirtentoeschelkraut. Noms allemands de la bourse à pasteur, *Thlaspi Bursa-pastoris*, L.

HIRUDINÉES. Petite famille d'Annélides aquatiques, créée par de Lamarck, et comprenant huit genres qui sont comme le démembrement du genre *Hirudo* (Sangsues) de Ray et de Linné, savoir : *Clepsine, Hæmopis*, *Sanguisuga*, *Limnatis*, *Aulastoma*, *Nephelis*, *Piscicola* et *Albione*, dont les six premiers constituent les *Hirudinées bdelliennes*, et les deux derniers les *Hirudinées albioniennes*. Le genre *Sanguisuga*, dont nous traiterons au mot *Hirudo*, est le seul qui nous intéresse, car c'est à lui exclusivement qu'appartiennent les sangsues usitées en médecine; l'*Hæmopis vorax* ou sangsue de cheval, confondue souvent avec une variété noire de la sangsue ordinaire, et accusée à tort d'être venimeuse et d'attaquer les chevaux, étant dépourvue de dents, et n'ayant pas par conséquent la faculté d'entamer la peau de l'homme ou des quadrupèdes.

HIRUDO, sangsues. Genre d'annélides abranches aquatiques, fondé par Ray et Linné, mais divisé, aujourd'hui que le nombre de ses espèces s'élève au moins à trente-six, en huit genres qui forment une petite famille naturelle (voy. *Hirudinées*), à laquelle appartiennent les sangsues, maintenant si usitées en médecine. Quoique la connaissance de ces animaux, classés successivement parmi les poissons, les reptiles, les vers et les insectes, remonte à la plus haute antiquité, puisqu'il en est question dans la Bible, leur distinction un peu exacte est assez récente, et leur emploi médicinal n'est pas très-ancien. Elles n'ont été long-temps signalées, en effet, que pour les accidens dont elles pouvaient devenir la source en se fixant au fond de la bouche de ceux qui les avaient avalées par mégarde. Les Grecs les nommaient βδελλα, et les Romains *hirudo* (*ab hærendo*) ou *sanguisuga* (*à sanguine sugendo*). Ce dernier mot qu'on trouve dans Pline, est aujourd'hui adopté par les naturalistes, comme terme générique, pour les sangsues médicinales, aucune espèce des sept autres genres, formés par le démembrement des *Hirudo* de Linné, n'étant et ne pouvant être employée au même usage en médecine; toutefois c'est ici que nous avons cru devoir en traiter, pour ne pas nous écarter de la méthode constamment suivie dans le cours de cet ouvrage.

Les *Sanguisuga*, qui habitent les eaux douces, sont donc véritablement les seules hirudinées médicinales. Elles se distinguent à la forme d'olive qu'elles prennent pour peu qu'on les irrite. Leur corps, dit M. Moquin-Tandon, auteur d'une excellente *Monographie des Hirudinées*, est allongé, subdéprimé, obtus en arrière, rétréci graduel-

lement en avant, composé de 98 segmens, courts, égaux, très-distincts et saillans sur les côtés ; leur ventouse orale, peu concave, est bilabiée, à lèvre supérieure très-avancée, presque lancéolée, formée par les 5 premiers segmens ; la bouche est grande, les mâchoires sont dures, très-comprimées, à deux rangs de denticules nombreux, très-pointus et très-serrés, d'autant plus gros et plus aigus qu'ils sont plus rapprochés du bord extérieur.

M. Moquin-Tandon en décrit onze espèces, dont cinq sont mal connues. Toutes pourraient être employées, mais les plus usitées chez nous sont : le *Sanguisuga officinalis*, Sav. (*Hirudo provincialis*, Car.), vulgairement nommé sangsue verte, et le *S. medicinalis*, Sav. (*H. medicinalis*, Ray, Linné, etc.), ou sangsue grise. Chacune de ces deux espèces présente plusieurs variétés distinctes, fondées soit sur leurs bandes dorsales, tantôt continues, tantôt réduites à des points ou réunies par des mouchetures transversales, soit sur la couleur, d'ailleurs très-peu constante, de leur robe. La première, commune dans le midi de la France et à Genève, quoiqu'étrangère au Piémont, est la plus grande des espèces connues (4, 5, 7 pouces); elle a le corps verdâtre ou d'un vert noirâtre peu foncé ; le dos marqué de six bandes longitudinales ferrugineuses, maculées de points noirs sur leur partie moyenne et en leurs bords ; le ventre vert jaunâtre, immaculé et largement bordé de noir, les segmens très-lisses. La deuxième, presque aussi grande, est plus septentrionale, a le corps d'un vert foncé, le dos marqué de six bandes ferrugineuses assez claires, offrant des taches noires ordinairement triangulaires ; le ventre verdâtre, maculé et largement bordé de noir; les segmens hérissés de mamelons grenus (Moquin-Tandon). Quelques auteurs les regardent comme de simples variétés l'une de l'autre; on les trouve ordinairement confondues dans les officines ; la grise, toutefois, est chez nous la plus commune.

A ces deux espèces se trouvent quelquefois mêlées, dans le commerce, les suivantes, savoir :

1° Une sangsue noire, à raies à peine visibles, véritable *Sanguisuga*, et que M. Huzard fils, qui l'a bien décrite, regarde comme une simple variété des précédentes ; c'est elle que l'on confond souvent avec la vraie sangsue noire, si improprement nommée sangsue de cheval (*Hirudo vorax*, Johnson, *H. sanguisuga*, L. Syst., *Hirudo sanguisorba*, Lam.), espèce d'*Hæmopis* incapable de percer la peau des animaux ; il faut se garder aussi de la confondre avec l'*Hæmopis nigra*, Sav., de nos environs, autre espèce de sangsue noire.

2° Une autre variété, ou peut-être une espèce, décrite et figurée aussi par M. Huzard, laquelle est fort grosse, ornée d'une série de points

noirs régulièrement disposés de cinq en cinq anneaux, et qui, quoique mêlée quelquefois aux sangsues de nos pharmacies, paraît venir de New-York.

3° Une variété, couleur de chair, regardée comme douteuse et qui est d'ailleurs plus rare.

4° La sangsue de Verbano (*Hirudo verbana*, Car.), qui abonde dans le lac Majeur.

5° Le *Sanguisuga interrupta*, Moq., espèce de grosseur moyenne, observée par M. Moquin-Tandon, chez plusieurs pharmaciens de Montpellier.

6° L'*Hirudo flava* de M. Brossat, qui est rare en France, commune en Espagne, n'a que 28 anneaux, et dont la morsure produit toujours, dit-il, une inflammation érysipélateuse.

D'autres espèces enfin, intéressent encore à quelques égards le médecin; telles sont le *Sanguisuga obscura*, petite sangsue des environs de Montpellier, décrite et figurée par M. Moquin-Tandon; la sangsue du Sénégal, envoyée à la Guadeloupe pour y être naturalisée, et qui, moins avide que la sangsue de France, puisqu'elle ne tire qu'une quantité de sang égale au poids de son corps, en est peut-être distincte (*Mémoire* de M. Dupuy, adressé en 1830 à l'Acad. roy. de méd.); le *S. granulosa*, Sav., usité à Pondichéry; le *S. troctina*, Moq., employé en Angleterre au défaut de la sangsue médicinale; les *S. ægyptiaca* (Larrey, *Relat. chir.*, 154) et *zeylanica* (Valmont de Bomare, *Dict.*, VIII, 69), espèces extrêmement petites, mais redoutables par les accidens qu'elles produisent.

Quant à l'*Hirudo vorax*, Johnson (*Hæmopis vorax*, Moq.) dont nous avons déjà parlé, à l'*Hirudo octoculata*, L. (*Nephelis vulgaris*, Moq.) et à l'*H. complanata*, L. (*Clepsine complanata*, Sav.), on les cite à tort au nombre des sangsues qui sont ou peuvent être employées en médecine, puisqu'elles n'ont point de dents *incisives*; à plus forte raison ne peut-on pas leur attribuer les accidens inflammatoires qui suivent quelquefois l'application des sangsues, et qu'on a cru dépendre de la présence dans la plaie des mâchoires de ces animaux, qu'ils y laissent parfois, disait-on, comme la guêpe fait de son aiguillon.

Tout le monde connaît les sangsues, les nombreux anneaux ou segmens dont elles sont formées, leurs mouvemens variés, leur mode de progression à l'aide de leurs ventouses orale et anale, et surtout la faculté qu'elles ont de se fixer sur la peau des animaux, de la diviser, et de pomper le sang qui s'en écoule pour s'en nourrir. Cette faculté, elles la doivent à trois petites papilles dures, ou mâchoires longitudinales, denticulées, et disposées triangulairement au fond de leur

bouche, sur autant de petits mamelons tendineux ou musculaires. Les sangsues du genre *Sanguisuga* sont les seules qui la possèdent; celles du genre *Hæmopis*, auquel appartient la sangsue noire ou sangsue de cheval, ont des mâchoires à denticules trop obtus pour cela; et rien ne prouve que les *Limnatis*, les seules ensuite qui aient de vraies mâchoires, mais sans denticules et simplement carénées, puissent s'en servir pour cet usage.

Lorsque, dit M. Moquin-Tandon, une *Sanguisuga* veut appliquer sa bouche pour faire une morsure, elle allonge sa ventouse orale et contracte les deux lèvres, qui se replient en dehors. Le petit corps tendineux qui porte les mâchoires se contracte, et celles-ci sont portées en avant. L'hirudinée fait alors entrer dans sa bouche, en forme de petit mamelon, la peau de l'animal; elle la presse avec ses trois mâchoires; puis, contractant et resserrant alternativement l'anneau musculaire ou tendineux, elle parvient à déchirer le mamelon en trois endroits. Les denticules des bords intérieurs commencent l'incision, et ceux qui sont placés vers la partie extérieure, graduellement plus gros et plus aigus, s'enfoncent successivement dans l'enveloppe cutanée. Le point d'appui a lieu sur les anneaux de la ventouse, qui sont alors très-rapprochés, et qui sont fixés, à leur tour, d'une manière extrêmement solide, à la peau de l'animal. La sangsue ainsi fixée, opère un mouvement de succion plus ou moins actif, et ordinairement ne lâche prise que lorsqu'elle est gorgée de sang. Souvent elle périt après cet excès de nourriture qui, lorsqu'elle ne succombe pas, peut suffire à son entretien pendant plusieurs mois.

Les plaies qui résultent de ces morsures, et qu'entoure un bourrelet produit par les efforts de la succion, sont composées de trois déchirures linéaires qui se confondent en un centre commun, formant ainsi trois angles convergens à peu près égaux entre eux. Examinées sur le cadavre, nous les avons trouvées *triangulaires*, et comme formées par une perte de substance, à cause de la rétraction des tissus; la profondeur en était variable : les unes n'atteignaient pas toute l'épaisseur du chorion, les autres le perçaient de part en part; quelques unes même s'étendaient au tissu cellulaire graisseux sous-cutané, qui présentait une perforation arrondie, occupée par un petit caillot.

Les marais, les étangs et certains ruisseaux des divers points de la France, sont riches en Hirudinées médicinales, dont même nous approvisionnons l'Angleterre; toutefois, l'abus qu'on en a fait il y a quelques années, sous les inspirations d'une doctrine fameuse, abus tel, qu'un seul hôpital, en une seule année, en a, dit-on employé cent mille (*Journ. de pharm.*, VII), et qu'on estime à plus de trois millions la consommation annuelle de la ville de Paris, en avait presque dé-

peuplé naguère le nord de la France; aussi après en avoir tiré de la Bretagne et du Midi, avons-nous été contraints, vu leur cherté, d'en aller chercher en Espagne, en Italie, et même, dit-on, en Bohême et en Turquie.

La manière de les recueillir varie et n'est pas sans influence sur leur bonne qualité. Celles qu'on prend à la main, ce qui n'est pas toujours praticable, ou au moyen d'un filet de toile de crin, sont généralement fort bonnes; il en est de même de celles qui se fixent aux jambes des pêcheurs, et qu'ils en détachent aussitôt avant d'en être mordus, phénomène rare au reste dans l'eau; mais celles auxquelles on donne pour appât, des foies d'animaux, sont remplies de sang, peu vives, ne peuvent être employées que long-temps après, et sont sujettes, lorsqu'on les presse, à dégorger une matière sanguine, d'où vient l'accusation portée contre les pharmaciens de faire servir plusieurs fois les mêmes sangsues. M. Henry assure (*Journ. de pharm.*, VII, 31) que les marchands nourrissent les sangsues de sang de bœuf pour les rendre plus grosses, ce qui doit avoir les mêmes inconvéniens.

Leur conservation en grand a lieu dans des viviers construits de diverses manières, et propres à faciliter leur reproduction, industrie nouvelle sur laquelle se fonde aujourd'hui l'espoir de ne pas manquer de sangsues, ou du moins de n'en point voir le prix, élevé peu à peu de douze à deux cents francs le mille, s'accroître encore indéfiniment. Bergmann, en 1757, et ensuite Thornbern, avaient déjà reconnu la nature ovipare de nos espèces médicinales; mais ce n'est qu'assez récemment que les intéressantes recherches de MM. Lenoble de Versailles, P. Rayer, J. Achard, Lecarpentier, Desaux de Poitiers, Châtelain, etc., ont confirmé ce fait important et montré le parti qu'on en pouvait tirer. C'est dans des trous côniques, situés au bord des eaux, ou pratiqués dans le fond artificiel de nos viviers, que ces animaux déposent leurs cocons ovoïdes, composés d'une enveloppe spongieuse et d'une double membrane, qui renferme de 6 à 18 petits, plongés dans une sorte de mucilage.

Dans les pharmacies on conserve les sangsues, en été, dans des pots couverts d'une toile médiocrement serrée, contenant de l'argile ou du sable de rivière, et dont l'eau est fréquemment changée ou même se renouvelle par un filet non interrompu; en hiver, dans du sable humecté qu'on lave tous les jours avec de l'eau dégourdie. On doit éviter les extrêmes de température, le soleil et la gelée, les odeurs fortes (Châtelain et Dupuy), ne point laisser s'accumuler les mucosités qu'exsudent les sangsues et dont la putréfaction est une des causes les plus ordinaires des épizooties auxquelles elles sont fort sujettes,

éviter de les blesser dans les soins qu'on leur donne, enlever celles qui sont mortes ou malades, et surtout ne point les loger trop à l'étroit. On a proposé le charbon de bois pour remédier à la putréfaction et aux maux qu'elle engendre; un lit fait de mousse, de charbon et de cailloux, ou l'addition dans l'eau d'un peu d'hydrosulfate de potasse ou de soude, à l'imitation des eaux des marais (M. Magnes Tahens), pour les aider à se débarrasser des mucosités qui les enveloppent et dont la densité augmentée peut, dans certains cas, leur devenir funestes. M. Dublanc nous a dit avoir arrêté la mortalité, dans un cas semblable, en dissolvant seulement un peu de sucre dans l'eau des sangsues.

Une autre précaution recommandée par M. Brossat est d'en séparer les diverses espèces. D'après ses observations, en effet, les sangsues d'espèces différentes mêlées ensemble, se font une guerre mortelle, tandis qu'isolées elles ne se tuent jamais; ainsi celle qu'il nomme *Hirudo flava*, et qui abonde, dit-il, en Espagne, tue l'*Hirudo pigranigra* (*Hæmopis vorax?*); ces deux espèces sont tuées par l'*H. carnivora* (*Sanguisuga officinalis?*) et l'*H. grisea* (*S. medicinalis?*); celles-ci enfin sont les seules qui puissent vivre ensemble en bonne intelligence. Ces faits, révoqués en doute par M. Moquin-Tandon, et mal interprétés par d'autres, qui ont cru que les sangsues d'une même espèce se faisaient la guerre d'individu à individu, méritent confirmation, mais ne doivent pas toutefois être perdues de vue.

Le seul usage des sangsues est celui qu'on en fait en médecine, et qui loin, comme on l'a imprimé, d'être dû à Nigrisoli, médecin du dix-septième siècle, remonte à Themison (Cælius aurelianus, *chronion*, *lib.* I, *c.* I), est indiqué dans Paul Eginète, Oribase, Actuarius, mais dont Hippocrate, Galien et Celse n'ont rien dit; nous n'avons pas à parler en effet de leur propriété barométrique, signalée en 1774 par un curé des environs de Tours, contestée par plusieurs bons observateurs, rappelée naguère par M. Monzie-Lassère (*Bull. des sc. méd.*, II, 181) et mise à profit, dit-on, dans quelques points de la France, non plus que de leur faculté thermométrique, mentionnée par le célèbre Ch. Bonnet, sans être, à ce qu'il paraît, beaucoup mieux prouvée. Si c'est à l'article *Saignée* qu'appartient l'étude des évacuations sanguines en général, considérées comme moyen thérapeutique, c'est ici, qu'après les notions précédentes sur l'histoire naturelle, la pêche et la conservation des sangsues, doivent être relatés, le mode d'application, les inconvéniens et les dangers auxquels elles exposent, les moyens d'y remédier, enfin les ouvrages nombreux dont ces annélides ont été l'objet.

Pour appliquer avec succès les sangsues, quelques précautions sont en

général nécessaires. Il faut d'abord les choisir saines, vives, appartenant toutes au genre *Sanguisuga*, et préférablement, à moins d'indication particulière, de grosseur moyenne : les sangsues grises et vertes sont en France, les seules à peu près qu'on emploie. On doit ensuite laver soigneusement la peau du malade, surtout lorsqu'elle est naturellement grasse, odorante, ou salie par diverses excrétions, avec de l'eau de savon, puis de l'eau tiède, et la bien essuyer; quelquefois il convient de raser les poils qui la couvrent; l'eau sucrée, le lait, etc., sont superflus, suivant M. Dehreims, et quelquefois contraires ; les sangsues s'attachent mieux, il est vrai, mais ne mordent que plus difficilement. On applique alors ces animaux, tirés de l'eau depuis quelque temps pour les habituer à la température de l'atmosphère, soit un à un, lorsque cela est indiqué, en les tenant avec les doigts ou par l'intermédiaire d'un linge; soit en masse en les couvrant d'un verre ou d'un linge, ce qui est préférable ; soit en plaçant les sangsues dans un godet de cristal garni d'une pièce double de toile fine qui en dépasse les bords, et les appliquant ainsi sur la peau, à laquelle elle sont comme forcées de s'attacher, moyen que M. Dehreims donne comme presque infaillible. Quelquefois on se sert d'un tube dans lequel on les introduit la tête la première; autrefois on les liait avec un fil pour les faire pénétrer dans des cavités, ou on les tenait avec une pince.

Dans un nombre donné de sangsues qu'on applique, toutes ne mordent pas, soit qu'elles aient été gorgées de sang par les pêcheurs, qu'elles soient malades ou à l'époque de leur mue, soit que la peau du patient n'ait pas été bien nettoyée, que la température soit trop basse ou trop élevée, etc.; soit enfin qu'elles n'appartiennent pas au genre *Sanguisuga*, c'est-à-dire qu'elles soient privées de dents *incisives*. On remarque de plus que les sangsues refusent de mordre la peau de ceux qui font usage, à l'intérieur, de remèdes sulfureux; aussi convient-il généralement de s'en procurer plus qu'il n'en a été prescrit, pour éviter les retards ou l'exécution imparfaite des ordonnances. Lorsqu'elles sont posées, il ne faut pas les tourmenter, de crainte de les faire tomber, encore moins les arracher, ce qui entraîne communément la formation de petits phlegmons très-douloureux, attribués, sans preuve suffisante toutefois, à la présence, dans la plaie, des mâchoires des sangsues, ou au dégorgement sur cette plaie d'une humeur putride que renferme quelquefois le canal digestif de ces animaux (Huzard fils); certaines personnes recommandent même de ne point en hâter la chute au moyen du sel, du tabac ou autres irritans, comme on a coutume de le faire lorsque quelques-unes tardent trop à tomber; mais jamais nous n'en avons vu d'inconvénient, les inflammations qui succèdent souvent à l'application de ces anné-

lides, et qu'on a coutume aussi d'attribuer à leur nature venimeuse ou à l'emploi qu'en auraient déjà fait des individus mal sains, nous ayant paru tenir bien moins à ces causes qu'au peu de retenue que mettent à se gratter certains malades; il est vrai qu'alors les plaies s'enflamment, suppurent, et qu'outre les marques plus profondes qui en restent, on demeure sujet à de vives démangeaisons et au développement de petites tumeurs presque irrésolubles, mais rien de tout cela n'a lieu si le malade s'observe dans les premiers jours qui suivent l'application des sangsues. Quelquefois d'ailleurs il devient nécessaire de provoquer la chute des sangsues, soit parce qu'elles ont mordu hors du lieu indiqué, soit parce que leur morsure est par trop douloureuse, sans doute à raison de la lésion de quelque filet nerveux; car d'un grand nombre de sangsues qu'on applique, il en est presque toujours quelques-unes qui causent de plus vives douleurs, au point quelquefois d'être seules senties par le malade, ce qui tient moins à l'animal lui-même qu'au point qu'il a mordu.

Nul doute que les sangsues ne puissent servir plusieurs fois; il suffit pour cela de les faire dégorger pendant un quart d'heure, aussitôt après leur chute, sur des cendres froides, du sable, ou, suivant le conseil de M. Pallas, dans de l'argile continuellement humectée d'un filet d'eau, et ensuite de les conserver dans l'eau avec les soins ordinaires; au bout de quelques mois elles ont repris leur première aptitude; on peut même, d'après M. Bertrand, médecin du pacha d'Égypte, cité par M. Pariset, faire servir les sangsues tous les trois ou quatre jours pendant deux ou trois ans de suite, en les pressant pour les dégorger du sang qu'elles ont pris, et les plongeant à plusieurs reprises dans de l'eau sucrée; mais ces pratiques, qu'il sera toujours difficile de régulariser, ne sont guère admissibles que dans l'économie domestique. Les instrumens proposés pour suppléer les sangsues, tels que le bdellomètre de M. Sarlandière et l'*artificial leech* des Anglais, récemment inventés, ou les instrumens plus anciens de Lœfler, de Bruninghausen, etc. (*voy.* p. 129 de l'ouvrage de M. Dehreims), agissent d'une autre manière que ces animaux, et sont d'ailleurs d'un usage moins simple et moins commode.

Quand les sangsues sont tombées, on favorise plus ou moins l'écoulement du sang par des lotions d'eau tiède, des fumigations, ou l'application de cataplasmes chauds, suivant la quantité de sang qu'on avait dessein de soustraire et la proportion qu'en ont déjà prise les sangsues, après quoi on suspend l'écoulement du sang, soit en cessant de le favoriser, soit en exerçant une légère compression ou appliquant quelques styptiques. On a été rarement d'accord sur la quantité de sang que peuvent prendre par elles-mêmes les sangsues;

la plupart des auteurs l'estiment à une demi-once ; Weser a prétendu qu'une sangsue médicinale de grosseur moyenne peut se remplir d'une once de sang environ ; M. Dehreims parle même de 9 à 10 gros. Les expériences de M. Moquin-Tandon établissent : 1° qu'une sangsue officinale moyenne, c'est-à-dire du poids de 30 à 40 grains, ne prend communément que 60 à 80 grains de sang, ce qui fait environ le double du poids de l'animal ; il en a vu cependant pomper jusqu'à six fois leur poids ; 2° que, dans une même espèce, la quantité de sang absorbée n'est ni toujours identique, ni même relative au poids ou à la taille de l'animal ; en sorte qu'une *Sanguisuga* double d'une autre n'absorbera pas une quantité de sang deux fois plus grande. En général, une sangsue officinale petite en absorbe environ 50 grains, ou deux fois et demie son poids ; une moyenne, 80, ou 2 fois son poids ; une grosse 80 aussi, ou une fois seulement son poids ; 3° que toutes les espèces de *Sanguisuga* ne tirent pas une égale quantité de sang ; ainsi une sangsue officinale suce comme sept ; une sangsue interrompue comme six ; une sangsue médicinale comme cinq, une sangsue obscure comme un. Il pense en conséquence que la méthode adoptée pour la prescription des sangsues est infidèle, et qu'au lieu de les ordonner *au nombre*, il conviendrait mieux de les doser d'après leur poids, en partant de cette donnée, que chaque individu d'une grosseur moyenne doit enlever une quantité de sang double de son poids. L'auteur ajoute enfin que pour déterminer beaucoup de points d'irritation et absorber beaucoup de sang, il faut prescrire un poids égal de sangsues d'une petite taille, et se servir des grosses quand on voudra agir d'une manière absolument contraire.

L'hémorrhagie est le principal des accidens auxquels peut donner lieu l'application des sangsues, à part toutefois l'état nerveux, qu'elles développent assez souvent, chez les enfans surtout, état qui, dans l'appréciation thérapeutique de leurs effets, ne nous semble pas avoir fixé suffisamment l'attention des praticiens. On a parlé aussi, il est vrai, de la transmission de maladies contagieuses opérée par des sangsues, et on en trouve un exemple récent dans la *Nouvelle Bibliothèque médicale* (1828, I, 281); mais il ne peut survenir que lorsqu'on se sert plusieurs fois des mêmes sangsues, ce qui est rare ; toutefois il importe d'en tenir compte. Dioscoride (*lib.* VI, *c.* 32), Pline (*lib.* VIII, *c.* 10), et une foule d'autres écrivains, anciens et modernes, ont parlé des dangers de leur introduction accidentelle dans les voies digestives, dans les narines (Zacutus), le larynx (*Nouv. Bibl. méd.*, 1828, I, 281), etc., de l'emploi de l'eau salée, du vinaigre, du vin pur, de l'émétique, donné avec succès par Zwinger (*Ephém. d'Allem.*, *cent.* VII et VIII, 59), pour provoquer la chute et l'ex-

pulsion de ces animaux ; mais c'est surtout des hémorrhagies qui succèdent à l'application régulière des sangsues, que nous voulons ici parler ; hémorrhagies dont le danger est souvent moins en raison de la quantité de sang perdue que de la susceptibilité des sujets, puisqu'il en est qui supportent impunément les pertes de sang les plus abondantes, tandis que d'autres, par suite sans doute de l'état nerveux dont nous parlions plus haut, sont pris très-promptement de syncopes qui peuvent devenir mortelles.

Toutes les fois que la compression est praticable, on doit y avoir aussitôt recours ; quand elle ne l'est pas, et que les accidens ne sont pas assez imminens pour nécessiter la cautérisation des piqûres avec le fer rouge, on peut tenter l'application des hémostatiques proprement dits. Communément on se sert d'agaric de chêne dédoublé, soit seul, soit saupoudré de résine ou d'alun, soit imbibé de vinaigre ; on emploie aussi la charpie mollette, la râpure d'amadou ou de vieux feutre, les chiffons brûlés, l'alcool, les acides affaiblis. M. Priou de Nantes (*Journ. gén. de méd.*, XCVI, 366) a proposé le coton *en poil* saupoudré de vitriol bleu ; Ruiz l'extrait de ratanhia ; d'autres la gomme arabique en poudre, qui a l'avantage de se dissoudre avec facilité ; la gomme adranganthe, que M. Hufeland regarde comme le meilleur hémostatique (*Bibl. méd.*, LXXIII, 106) ; le plâtre pulvérisé, employé avec un succès constant par M. Bulloz (*Précis de la const. méd. du dép. d'Indre-et-Loire*, 2e trim., 1830, p. 57) ; la fibrine desséchée et réduite en poudre, l'alumine ou les terres argileuses. Des moyens plus certains sont l'application d'un sachet de son fortement chauffé, ou d'une compresse sur laquelle on met un fer chaud ; l'emploi des escarrotiques, la ligature de la plaie, sa suture, conseillée par le docteur Loewenhard, et, ce qui est bien plus simple, et nous a paru fort efficace, l'introduction forcée, à l'aide d'une tête d'épingle ou d'un stylet, d'un petit morceau de papier mâché au fond de l'ouverture d'où s'échappe le sang : il est vrai qu'en agissant ainsi on provoque presque toujours le développement de quelque inflammation locale, mais de quelle importance est cet inconvénient comparé aux dangers qu'il s'agit de conjurer ?

Tels sont les principaux points de l'histoire médicinale des sangsues dont il nous a paru le plus utile de traiter ; nous avons omis beaucoup de détails ou plus connus, ou moins importans, ou étrangers à l'objet de notre ouvrage, sur lesquels on peut consulter, outre les travaux indiqués dans la bibliographie, l'article Sangsues du *Dictionnaire des sciences médicales ;* quant aux indications de leur emploi thérapeutique, c'est au mot *Saignée* que notre plan nous prescrit d'en renvoyer l'étude.

Nigrisoli (H.). *Progymnasta, seu de hirudinum appositione internæ parti uteri.* Guastallæ, 1665, in-4. — Metzger (G.-B.). *Thesium chiriatricarum sylloge quarta, de hirudine.* Resp. G. L. Herbert. Tubingæ, 1672, in 4. — Langelot (J.). *De magno hirudinum usu in cephalalgia* (Miscel. Acad. nat. cur., Dec. I, an. VI et VII, 1675-1676, p. 19; Dec. II, an. VII et VIII, 1699 et 1700, app. 122). — Lanzoni (J.). *De fluxu menstruo imminuto, hirudinum* (vulvæ) *appositione curato* (Ibid., Dec. II, an. X, 1691, p. 163.) — Crausius (R. W.). *Diss. de hirudinibus.* Ienæ, 1695, in-4. — Stahl (G.-E.). *Diss. de sanguisugarum utilitate.* Halæ, 1699, in-4. — Schrader (F.). *Diss. de hirudinibus.* Helmstadii, 1713, in-4. — Gisler (N.). Sur l'utilité des sangsues en médecine (Svenska Vetensk. acad. Handling., ann. 1758, p. 96). — Thornbern (Mém. de l'Acad. roy. des sc. de Stockholm : extrait XI, 114, de la Collection académique). — Salomon (E.-D.). Obs. sur l'usage des sangsues (Ibid., ann. 1760, p. 132; ann. 1764, p. 57). — Linné (C.). *Hirudo medicinalis.* Resp. D. Weser. Upsaliæ, 1765, in-8. (V. Linné, *Amœn. acad.*, V. I, 42). — Saur (C.). Rapport sur l'effet des sangsues dans une attaque d'épilepsie (Svenska Vetensk. Acad. Handling, ann. 1773, p. 92). — Bening (B.-F.). *Diss. zoolog. med. de hirud.* Harder, 1776, in-4. — Hartmann (J.-B). *Diss. de hirudine medicinali.* Vindobonæ, 1777, in-8. — Delaplanche (M.-F.). *An suppressis prioribus lochiis hirudines?* Parisiis, 1778, in-4. — Schœnheyder (J.-H). *Obs. de morbo hypochondriaco et usu hirudinum in eodem* (Acta Soc. med. Havniensis, 1779, II, 313). — Id. *Casus febris hecticæ ex diuturna inflam. abdominali hirudinibus sanatæ* (Ibid., 1792, III, 271). — Gruner (C.-G.). *Progr. de rectâ hirudinum applicatione.* Ienæ, 1780, in-4. — Tode (J. C.). *De cephalalgia rheumatica hirudinibus extemplo sanatu.* (Act. reg. Soc. med. Havniensis, 1783, I, 90). — Forke. *Diss. de vermibus medicatis.* Gottingæ, 1786, in-4. — Bach (A.). Traité sur l'utilité des sangsues dans la médecine (en allemand). Breslau, 1789, in-8. — Desessarts. Obs. tendant à prouver l'utilité de l'application des sangsues à la vulve dans quelques cas de perte utérine. (J. gén. de méd., XXIII, 135). — Thomas (P.). Mém. pour servir à l'histoire des sangsues. Paris, 1806, in-8. — Lespagnol. Obs. sur l'utilité des sangsues. (Annuaire de la Soc. de méd. du dép. de l'Eure, 1807, p. 32.) — Bobe-Moreau. Efficacité des sangsues... contre les douleurs de la rate, etc. (Ann. de la Soc. de méd. de Montp., XXII, 48). — Paulet. Obs. sur le danger de l'application des sangsues à certaines parties (Journ. gén. de méd., XXXII, 269). — Rochette (G.). Essai méd. sur les sangsues, Paris, an XI, in-8. — Chalvet (C.-D.). Quelques idées générales sur l'action des sangsues dans les phlegmasies. Paris, an XII, in-4. — Vitet (L.). Traité de la sangsue médicinale; publié par P.-J. Vitet. Paris, 1809, in-8, fig. — Clesius (J.). *Beschreib. des med. Blut.* Hademar, 1811, in-4, fig. — Watson (G.). *Diss. de hirudinibus.* Edimb., 1813, in-8. — Spix. Anat. de la sangsue méd. (Mém. de l'Acad. roy. de Bavière, 1813, in-4). — Savigny (J.-C.). Mém. sur les annélides (dans le grand ouvrage sur l'Egypte, p. 113). — Pourcher-Ducros (J.-B.). Essai sur l'emploi des sangsues en médecine. Paris, 1814, in-4. — Home (Philos. Trans., 1815, part. II, p. 256). — Johnson (J.-R.). *A treatise on the medical leech, including its medical and natural history, with a description of its anatomical structure, also remarks upon the diseases, preservation and munagement of leeches.* London, 1816, in-8. — Bojanus. *Ueber Blut.* Isis, 1817, VIIe cah., p. 881. — Dutrochet. Sur une annélide d'un genre nouveau (Bull. de la soc. philom. Mars 1817, in-4). — Kuntzmann (J.-H.). *Untersuch. über die Blut.* Berlin, 1818, in-8, fig. — Knolz (J.-J.). *Abhandl. über die Blut.* Wien, 1820, in-8. — Carena (H.). Monographie du genre hirudo (*Memorie della reale Acad. delle sci. di Torino*; t. XXV, 1820, in-4. Analysée Arch. gén., I, 589). — Lenoble. Notice sur la conservation et la reproduction des sangsues, Versailles, 1821, in-8. (Gaz. de santé du 25 mai 1823). — Brossat (A.). Journ. de pharm., VIII, 33; 1822. — Rayer (P). *Voyez* Journ. de pharm., X, 593; 1824. — Huzard fils et Pelletier. Journal de pharm., XI, 105; 1825. — Amans (Saint-). (*Voyez* Mém. de la Soc. Linnéenne de Paris, III; 1825). — Derheims (J.-L.). Hist. nat. et méd. des sangsues, contenant, etc. Paris, 1825, in-8, fig. (*Voy.* Nouv. Bibl. méd., 1825, t. IX, 399, notre analyse critique). — Achard (J). *Voy.* Journ. de pharm. XI, 296; 1825 — Desaux. Mém. sur la reproduction des sangsues (Rapp. de MM. Planche et Caventou, Journ. de pharm., XII, 14; 1826). — Chatelain. Mém. sur la conservation et la reproduction des sangsues (Arch. générales de méd., X, 135; Extrait : Journal de pharm., XII, 18; 1826). — Moquin-Tandon (A.). Monographie de la famille des hirudinées. Paris et Montp., 1827, in-4, fig. — Jolly (P). Sur quelques accidens qui peuvent résulter de l'application des sangsues (Nouv. Bibl. méd., 1827, III, 184). — Gilgengrantz (P.). De l'action des sangsues et des ventouses scarifiées (Mém. de la Soc. roy. des sciences de Lille, 1829, p. 511).

Hirundinaria. Un des noms de la chélidoine, *Chelidonium majus*, L. (II, 218).

HIRUNDO, Hirondelles. Genre d'oiseaux de l'ordre des Passereaux, de la famille des Fissirostres, dont on connaît un grand nombre d'espèces. La plupart de celles d'Europe, toutes assez communes, et presque partout oiseaux de passage, paraissent avoir été

employées indifféremment comme aliment et en médecine. Telles sont l'*H. urbica*, L., hirondelle des fenêtres, à dos noir azuré et ventre blanc; l'*H. riparia*, L., hirondelle des rivages, la plus petite de toutes, qui fait son nid dans des trous pratiqués en terre sur le bord des eaux; l'*H. Apus*, L., martinet, dont le plumage est presque tout noir; l'*H. Melba*, L., grand martinet, presque toute blanche au contraire; enfin, et surtout, l'*H. rustica*, L., hirondelle des cheminées, dont nous parlerons en terminant. Quant à l'*H. esculenta*, Latham, nommée salangane aux Philippines, elle est particulièrement célèbre par ses nids, recherchés dans tout l'archipel des Indes, à la Chine, à la Cochinchine, comme un manger exquis, que son prix élevé met seulement à la portée des riches : nous y reviendrons tout à l'heure. L'usage alimentaire des hirondelles d'Europe est très-borné, malgré leur multiplicité, parce que la chair en est maigre, sèche et dure; cependant en Espagne, en Silésie, et, suivant Aldrovande, en Italie, on les sert sur la table, à la fin de l'été surtout. Spallanzani, dont le 6e volume des *Voyages* (traduction), contient cinq mémoires intéressans sur ces oiseaux, signale leurs petits, nommés *hirondeaux*, comme un excellent manger : ce qu'ils doivent à la graisse dont ils sont chargés, et à laquelle tient aussi leur poids, plus considérable alors qu'il ne le sera dans l'âge adulte, fait singulier annoncé par Montbeillard et vérifié par lui.

H. esculenta, Latham, salangane. Cette hirondelle, commune aux Philippines et dans les îles de la Sonde, est l'*hirondelle de rivage de la Cochinchine*, de Brisson (*Ornith.*, II, pl. 46, n° 2). Poivre, qui a vu près de Java les parois d'une caverne tapissée de ses nids, en forme de bénitiers, dit qu'elle est petite et noirâtre. Ces nids, connus sous le nom de *nids d'alcyons* ou *de salanganes*, adhèrent aux rochers maritimes, et sont entièrement formés d'une substance transparente, sèche, tenace, d'apparence gélatineuse ou cornée, d'un blanc jaunâtre, et quelquefois brune; ils sont demi-elliptiques, longs de 2 à 3 pouces, profonds d'un pouce au plus; ils offrent, à l'extérieur, des rides, lames ou zônes concentriques, analogues à celles des coquilles d'huîtres, et à l'intérieur, plusieurs couches de réseaux irréguliers, entremêlés ordinairement de quelques plumes. Comme ils sont fort estimés comme aliment, c'est l'objet d'un assez grand commerce, dont la Compagnie des Indes s'était réservé le privilége; les Chinois, qui les nomment *savoi-buva*, les payaient 45 sous l'once (*Encyclop. méth.*, Médecine, I, 650). Le prix d'un nid est aujourd'hui de 5 francs, dans le pays; et on en exporte, dit-on, annuellement quatre millions de Batavia (compte rendu de la séance publ. de l'Acad. de Bordeaux, 15 décembre 1822). On s'en

sert comme assaisonnement, surtout dans les potages; coupés par morceaux, après les avoir fait macérer dans de l'eau chaude pour leur ôter le goût de mer, et avoir enlevé les plumes et autres ordures qu'ils contiennent; et ils s'y dissolvent à la manière de la gélatine, dont ils semblent en effet formés. Fourcroy, qui en a fait l'analyse, leur a trouvé tous les caractères des substances animales; aussi sont-ils très-nutritifs et administrés particulièrement aux convalescens, aux gens affaiblis, épuisés, ainsi qu'aux phthisiques, aux diarrhéiques, etc.: c'est à la fois un analeptique et un médicament adoucissant. M. Leschenault, qui en a mangé souvent à Java, les dit insipides et comparables aux champignons.

Quoique Camelli ait fait, dit-on, de ces nids eux-mêmes, une plante, sous le nom de *Tragacanthum indicum venereum*, quoique d'autres les aient crus produits par l'écume de la mer, et que Kæmpfer les regarde comme artificiellement formés avec la substance des polypes, on ne met plus en doute aujourd'hui qu'ils ne soient dus à une hirondelle, ou, d'après M. Lamouroux, à plusieurs espèces de ce genre d'oiseaux, dont la plus petite, celle à laquelle on doit les nids les plus estimés, et qui ne s'éloigne jamais des bords de la mer, se distingue à ses tarses non garnis de duvet. Mais la question de savoir quel en est le véritable mode de formation, n'est pas encore suffisamment éclaircie. Au dire des peuples que Poivre a consultés, ces hirondelles *ramassent* le frai de poisson, très-abondant sur les bords de la mer des Indes en mars et avril, pour en construire leurs nids; et effectivement ce frai desséché a offert à cet observateur les mêmes caractères que la substance des nids d'alcyon; nous avons vu d'ailleurs qu'ils sont réellement de nature animale. Suivant M. Lesson, dont M. Busseuil, médecin de l'expédition du capitaine Bougainville, paraît adopter l'opinion, ces oiseaux se servent pour construire leurs nids, de Fucus du genre *Gelidium*, entre autres du *Fucus coralloides*, Poir. (voy. III, 304 et 350), commun sur les rochers de ces côtes, qu'ils digèrent à moitié et dégorgent ensuite par une sorte de rumination; ce que semblent confirmer et la nature de ces fucus et les traces de filamens végétaux observés à leur surface. Cependant, si on considère que les fucus n'offrent pas de matière vraiment animale, de gélatine proprement dite, mais plutôt une gelée végétale, acide pectique des modernes; que les hirondelles se nourrissent d'insectes ailés, et non de végétaux; que d'autres espèces de Salanganes, dont le nid est noirâtre et qui pénètrent plus ou moins dans les terres, n'emploient, suivant M. Lamouroux lui-même, les plantes marines, qui n'en forment pas la base principale, que comme ciment; qu'enfin le martinet (*Hirundo Apus*, L.), qu'on n'a jamais supposé vivre de matières végé-

tales, unit et recouvre les matériaux dont il compose son nid d'un vernis dur, qui le rend souple, élastique, et qui n'est que l'humeur visqueuse desséchée que secrètent plus abondamment, au temps de la ponte, les cryptes muqueux du jabot de cet oiseau, humeur qui lui sert aussi comme de glu pour attraper les insectes (Spallanzani, *op. c.*, p. 45); si, disons-nous, on rapproche ces diverses circonstances, peut-être se rangera-t-on plutôt de l'opinion de ceux qui pensent que la salangane ne se distingue des autres hirondelles, que parce que l'abondance et la concrescibilité du mucus qu'elle sécrète lui permettent de se passer dans la confection de son nid, des autres matériaux (paille, poils, plumes, etc.) qui en font ordinairement la base. Telle paraît être l'opinion de M. Leschenault, et nous la trouvons la plus probable. Au reste, de même que les autres hirondelles emploient à la construction de leurs nids des matériaux de tous genres, mais sans les avaler et leur faire subir une sorte de digestion, de même aussi la salangane fait peut-être entrer des fucus gélatineux dans la composition du sien.

H. rustica, L., hirondelle des cheminées. Cette espèce, bien plus généralement répandue que la précédente, puisqu'elle se trouve dans presque tous les climats, est aussi celle qui a le plus fixé l'attention des médecins, quoique fort peu digne d'ailleurs de cet honneur. Chaque année elle paraît chez nous après l'équinoxe de printemps, vient habiter les mêmes nids que l'année précédente, y dépose ses œufs, y élève ses petits; et, au commencement d'octobre, elle émigre de nouveau pour des régions plus méridionales; sa prétendue hibernation, en effet, est un conte, suffisamment réfuté par nombre d'auteurs, et qui, comme l'a démontré Spallanzani, n'est pas même vrai de l'hirondelle des rivages, plus destinée en apparence à ce genre d'assoupissement. Cet oiseau, fort peu employé de nos jours comme aliment, même dans l'état de jeunesse et par le peuple, a été vanté comme utile contre l'angine, les maux d'yeux, l'épilepsie et la fièvre-quarte; les bouillons qu'on en prépare passaient en outre pour souverains contre l'hydrophobie. Ses nids, demi-cylindriques, formés extérieurement de terre gâchée avec de la paille et du crin, et intérieurement d'herbes sèches et de plumes, ordinairement construits dans les angles de nos habitations, et surtout dans le conduit des cheminées, n'offrent, non plus que ceux du grand martinet, aucun des caractères qui distinguent ceux de la salangane, et que nous avons dit se retrouver en partie dans ceux du martinet ordinaire. Toutefois ils ont eu aussi leur célébrité en médecine, et ont été particulièrement vantés par Amatus Lusitanus. On s'en servait, soit fendus en deux, et appliqués par le côté intérieur, sur certaines

parties enflammées ; soit bouillis dans l'eau, le lait, l'huile ou même le vinaigre, et mis sous forme de cataplasmes, sur le col, dans les cas d'esquinancie, ou sur des parties mordues par les animaux venimeux, pratique encore suivie dans quelques campagnes ; soit même pilés avec les petits et la fiente qu'ils renferment, et appliqués sur les mêmes parties. Les vertus de ces nids ne sont pas moins chimériques, à part celles qu'ils pouvaient tenir des substances auxquelles on les associait, que celles qu'on a signalées aussi, sans plus de preuves, dans presque tous les produits ou parties organiques de ces mêmes oiseaux: savoir, le cerveau, jadis employé, broyé avec du miel, contre la cataracte; le sang, tiré surtout de dessous l'aile droite, usité contre la goutte et l'héméralopie, ou, uni avec l'encens, contre les mouvemens épileptiques ; le cœur, pour fortifier la mémoire, ou, avalé tout frais, pour guérir l'épilepsie ; les cendres prises à l'intérieur, dans les cas de maux de gorge et de scrofules, ou appliquées extérieurement pour remédier au trouble de la vue; celles de son bec, comme propres à prévenir l'ivresse ; la fiente même comme un résolutif puissant, à l'instar de l'*album græcum*, contre une multitude d'affections. On portait aussi en amulettes les yeux des hirondelles, dans les cas d'ophthalmie rebelle, leur langue contre l'angine inflammatoire, etc. Enfin, sans parler des *eaux* plus ou moins composées, décorées des titres d'anti-épileptique, anti-hystérique, anti-apoplectique, anti-paralytique, etc., dans la composition desquelles elles entraient, on a beaucoup vanté, sous le nom de *chelidonius lapis*, une petite concrétion de la grosseur d'une lentille, qui passait pour se trouver quelquefois dans l'estomac des hirondeaux, et qui, portée au bras comme amulette, était censée bonne contre l'épilepsie, et, introduite entre les paupières, avait la faculté, en s'y ramollissant, d'agglutiner les corps étrangers qui pouvaient s'y être introduits. Sans nous attacher à réfuter ces diverses croyances, aujourd'hui abandonnées, et sur lesquelles d'ailleurs on peut consulter la *Faune des Médecins* (V, 375 à 393), nous dirons que celle des vertus anti-ophthalmiques des hirondelles tient à l'idée qu'on s'était faite du pouvoir qu'avaient ces animaux de guérir les yeux de leurs petits, de les régénérer même lorsqu'ils ont été détruits, au moyen de cette pierre et du suc de la chélidoine (plante qui a pris son nom de cet usage, de χελιδων, hirondelle) ; mais les expériences de Redi, de De la Hire, etc., en prouvant que cette reproduction s'opère naturellement chez les petits des oiseaux, ont ôté à ce fait tout son merveilleux, et aux hirondelles leur crédit usurpé en ophthalmiatrie.

Sperling (J.). *Diss. de hirundine.* Wittemb., 1635, in-4.

HIRUNDO MARINA. C'est l'*Hirundo Apus*, L. Voy. ce mot, et *Apos* (I, 369).

HISOPO. Nom espagnol de l'Hysope, *Hyssopus officinalis*, L.

Hispanach. Un des noms arabes de l'épinard, *Spinacia oleracea*, L.
Hispidula. Un des noms du pied de chat, *Gnaphalium dioicum*, L.
Hispurus. Un des anciens noms de l'écureuil, *Sciurus vulgaris*, L.
Hissa. Un des noms de l'*Andropogon Schœnanthus*, L., à Amboine.
Histrix cristatus, L. Porc-épic. Voy. *Bézoard* (I, 593).

Hitigu. Végétal ligneux, parasite, du Chili, rapporté par Feuillée au genre *Myrtus*, mais qui n'en est pas, puisqu'il ne porte que quatre étamines; il est estimé fébrifuge, sudorifique; les naturels en mettent sous leurs pieds, dans leur lit, contre la paralysie, la syphilis, pour provoquer des sueurs (*Plant. méd.*, III, 43). Bory croit que c'est un *Loranthus* (*Dict. class.*).

Hivorahé. Un des noms brésiliens du gayac, *Guajacum officinale*, L. (III, 431). D'autres pensent que c'est celui d'un *Diospyros*.
Hjorthorn. Nom suédois du bois de cerf. Voy. *Cervus Elaphus*, L.
Hlucha. Un des noms bohêmes de l'ortie blanche, *Lamium album*, L.
Hnuplungur. Nom du cormoran, *Pelecanus Carbo*, L., dans quelques auteurs.
Ho-ang-lien. Nom chinois de la racine du *chin-len* (*Justicia Paniculata*, Burm?), qui entre dans la *drogue amère* des Anglais. Voy. *Justicia*.
Ho nemo. Nom du coq, *Phasianus Gallus*, L., dans la Nouvelle-Calédonie.
Ho-tao. Nom chinois du noyer, *Juglans regia*, L.

Hoa. Sorte de terre bolaire, savonneuse, glutineuse, que Grosier dit être usitée à la Chine, comme apéritive, détersive, etc. (*Desc. de la Chine*, I, 463). Voy. *Hoa-tche*.

Hoa-tché. Terre bolaire très-blanche, usitée en Chine pour la fabrication des plus belles porcelaines, et que les médecins chinois font entrer dans plusieurs remèdes (*Dict. des Sc. nat.*). Voy. *Hoa*.

Hoacoalt. Nom du boicininga, *Crotalus horridus*, L., au Mexique.

Hoactzin. Oiseau du Mexique, de la taille d'une poule, dont on mange la chair, quoiqu'elle ne soit ni tendre, ni de bon goût (*Dict. des Sc. nat.*).

Hoaboautli, Hoautli. Noms mexicains de plusieurs Atriplicées comestibles.
Hoary plantain. Nom anglais du *Plantago media*, L.

Hoaùhtototl. Moineau du Mexique, dont la chair, au dire de Fernandez, est blanche, tendre et de fort bon goût (*Dict. des Sc. nat.*).

Hoaxinue. Nom mexicain du tamarin, *Tamarindus indica*, L.
Hobby. Nom anglais du hobereau, *Falco Subbuteo*, L.
Hobereau. Nom vulgaire du *Falco Subbuteo*, L.
Hobezé. Nom égyptien du *Malva rotundifolia*, L.
Hobo. Nom du *Spondias Myrobalanus*, L., à Cumana.
Hobokbok. Nom arabe de l'*Ocymum Gratissimum*, L.
Hobq. Nom arabe du pouliot, *Mentha Pulegium*, L.

Hobus. Végétal des Indes, dont le fruit (comestible) ressemble à une prune. Il fortifie l'estomac et est laxatif. La décoction de ses pousses est odorante et propre à fortifier les membres, prise en bain. (Lemery, *Dict.*, 362).

Hoca. Nom que les Catalans donnent à l'oie domestique, *Anas Anser*, L.
Hocco. Oiseau de l'ordre des Gallinacés. Voy. *Crax* au Suppl.

Hoche-queue ou lavandière. Voy. *Motacilla.*
Hochotte. Nom du pois chiche, *Cicer arietinum*, L., en Perse.
Hocos. Nom donné au héron (voy. *Ardea*), par les Guaranis.
Hod. Nom hongrois du castor, *Castor Fiber*, L.
Hoded aron. Nom anglais de l'*Arum arisarum*, L.
Hoefblad. Nom hollandais du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.
Hoegebær, Hoegg. Noms danois et suédois du *Cerasus Padus*, DC.
Hoellegroes. Un des noms suédois de la vermiculaire brûlante, *Sedum acre*, L.
Hoellrot. Nom suédois de la fumeterre bulbeuse, *Corydalis bulbosus*, L.
Hoelsendorn. Un des noms allemands du houx, *Ilex Aquifolium*, L.
Hoenderey, Hoenroegg. Noms hollandais et suédois des *OEufs de poule.*
Hoeng. Nom, en Suède, de la poule. Voy. *Phasianus Gallus*, L.
Hoens. Nom suédois du coq, *Phasianus Gallus*, L.
Hoer. Nom danois du lin, *Linum usitatissimum*, L.
Hoermands harnisk. Nom danois de l'*Allium victoriale*, L.
Hoernermohn. Un des noms allemands du *Glaucium corniculatum*, Pers.
Hoerrdorbeet. Nom hollandais du mouron, *Alsine media*, L.
Hoestfibler. Nom suédois de l'arnica, *Arnica montana*, L.
Hoesthof. Nom suédois du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.
Hoestkastanie. Nom suédois du marronnier d'Inde, *Æsculus Hippocastanum*, L
Hoestrose. Nom danois de l'*Alcea rosea*, L.
Hoestsyræ. Nom suédois de la racine du *Rumex alpinus*, L.
Hoetfr. Nom suédois du *Fucus vesiculosus*, L.

HOF-GEISMAR, à 5 lieues de Hesse-Cassel. Il y existe 3 sources minérales dont 2 sont employées en bain, et la dernière en boisson. L'établissement est bon, assez renommé, et dans un site agréable. L'eau, qui est ferrugineuse et gazeuse, a été récemment analysée par Wurzer (Marbourg, 1825). Voy. *Bull. des Sc. Math. Phys. et Chim.* de Fér., 1826, p. 260.

Maiz. Desc. de l'établissement actuel de Hopfengeissmar (en allemand). Marbourg, 1790, in-8.

Hofbalsam. Nom hollandais du *Balsamita odorata*, Desf.
Hofmelde. Nom hollandais de l'arroche, *Atriplex hortensis*, L.
Hofrung. Nom islandais du dauphin, *Delphinus Delphis*, L.
Hog. Nom du sanglier en anglais. Voy. *Sus.*

HOGAZAS (Eaux minérales de las siete). Elles sont situées près de la ville d'Alcala, à 7 lieues de Madrid (Espagne). Leur nom vient de *hogara*, qui signifie *pain de deux livres*, à cause, probablement, de leur vertu digestive fortement prononcée. Aussi ces eaux sont-elles recommandées contre les faiblesses d'estomac, et aux personnes dont les digestions deviennent pénibles ou laborieuses.

Limon de Montero. *Espejo crist. de las aguas de Espana.* Alcala, 1697, in-fol., pag. 161.

Hogslard. Un des noms anglais de la graisse de porc. Voy. *Sus Scrofa*, L.
Hohlwurzlicher erdrauch. Un des noms allemands du *Corydalis bulbosus*, DC.
Hoid kaneel. Nom danois de la *Canelle blanche.*
Hoitzcolotli. Nom mexicain de l'*Eryngium fœtidum*, L.

Hoitzia mexicana, Lam. (*H. coccinea*, Car.). Ce sous-arbrisseau du Mexique, de la famille des Polémoniacées, de la pentandrie monogynie, est employé dans ce pays contre les fluxions de la face, pilé et appliqué en topique (*Encyclop. méthod.*, botanique, III, 135).

Hoitziloxitl. Nom mexicain du baume du Pérou, *Myroxylum peruiferum*, L. F.

Hoki-hao. Synonyme chinois et origine probable de *Hokiac*.

Hokiak ou Hockiak (Tablettes de). Synonyme de *colle de peau d'âne* (II, 364); les véritables doivent avoir des caractères chinois rouges sur un de leurs côtés. Voyez *Fucus* (II, 383).

HOLCUS. Genre de plantes de la famille des Graminées, de la polygamie monœcie. Plusieurs des espèces qu'il renferme, à calice contenant une seule fleur fertile, forment le genre *Sorghum* de quelques botanistes; elles sont annuelles, et cultivées comme céréales, plus spécialement dans les contrées les plus chaudes de l'Afrique, où on les nomme *gros mil*, *grand millet*, pour les distinguer du *mil ordinaire* ou *petit millet*, qui est le *Panicum miliaceum*, L. Ces espèces ne nous paraissent que des variétés dues à la culture de l'*Holcus Sorghum*, L., sauf l'*H. spicatus*, L., qui est fort distinct.

H. bicolor, L. Il porte en Mingrélie, en Perse, etc., où il est cultivé, le nom de *gome*, *gomi*; on fait avec sa farine des bouillies, du pain, etc. (Chardin, *Voyage*, I, 160).

H. cafrorum, Th. (*H. cafer*, Ard.), blé cafre. Ce peuple cultive cette céréale, et s'en nourrit, ainsi que les Hottentots; ils écrasent le grain entre deux pierres, et cuisent la pâte qu'ils en font, sous la cendre; ils la font aussi fermenter dans l'eau pour en faire une boisson alcoolique qu'ils nomment *pombie* (Sparmann, *Voyage*, II, 193). Marsand, professeur à Padoue, a publié dans cette ville un mémoire sur cette céréale, où il montre qu'on peut en extraire du sucre, ce qu'a vérifié le sénateur Moscati (*Bullet. de pharm.*, V, 312; VI, 40).

H. saccharatus, L. Cette espèce, ou plutôt cette variété, puisqu'elle ne diffère de l'*H. Sorghum*, L., que par sa panicule plus étalée, est cultivée comme céréale; elle paraît être l'*H. Dochna* de Forskal. A Padoue, où elle a été introduite en 1775 par Pierre Arduino, ce qui l'a fait appeler *H. Arduini* par Jacquin, on s'est assuré, par le goût sucré de ses tiges, qu'elle renfermait plus de sucre qu'aucune autre variété de sorgho; et pendant le blocus continental, Louis Arduino, fils du précédent, a extrait de cent livres de jus de cette graminée (après la récolte des grains, ce qui fait qu'on ne nuit point à celle-ci), le tiers de sirop, qui donne trente pour cent de parties susceptibles de cristalliser. On peut consulter, sur cet intéressant sujet, la traduction de l'italien du mémoire de ce dernier auteur (*Journ. de bot.*, III, 193). L'*H. cernuum* ne nous paraît distinct de cette espèce que par le sommet de sa tige fortement recourbé.

H. Sorghum, L. (*Sorghum vulgare*, Pers.), sorgho; de *sorghi*, son nom indien. Cette espèce est la plus répandue et la plus cultivée dans l'Inde, en Afrique: aussi en a-t-on obtenu beaucoup de va-

riétés et sous-variétés ; il y en a à grain blanc, jaune, rouge, noir ; cette dernière est le *dora*, *douro*, *douranella* des Arabes (*H. durra*, Forsk.). On cultive le sorgho en Allemagne, en Espagne, en Italie, etc.; dans ce dernier pays, M. Moretti en a décrit une variété, sous le nom de *Sorghum multicaule*, qui est très-productrice, et qui rapporte jusqu'à deux cents pour cent, à farine très-blanche et d'un bon goût. En général, cette céréale rapporte beaucoup, et on en fait jusqu'à trois récoltes par an en Arabie. Sa farine conserve quelque chose d'âpre et d'amer pour ceux qui n'y sont pas habitués : aussi chez nous on ne cultive le sorgho que pour la volaille, les animaux de basse-cour, etc., parce qu'il exige peu de soin pour sa culture, et qu'il est moins sujet que le maïs aux gelées : on pourrait en mettre dans le pain. On fait de très-bons balais avec ses panicules. En Afrique, on en prépare des bouillies, des pâtes, des potages ; il fait la base de la nourriture des nègres, avec le maïs.

H. (Penicellaria, W.) *spicatus*, L. On cultive cette espèce, à épi compacte et ovoïde, dans l'Inde, aux environs de Pondichéri, où M. Leschenault l'a vu employer par les gens de la campagne à faire des bouillies, des gâteaux. En Espagne, il est connu sous le nom de *maïs noir*, de *panic noir ;* Lagasca a écrit une dissertation sur sa culture, qu'on peut lire dans le Ier volume des *Amenidades nat. de las Espanas.*

Holderschwaemmchen. Un des noms allemands de l'Oreille de Judas.
Holguahuitl. Nom mexicain du *Castilloa elastica*, Cav.

Holli, ou Ulli. Sorte de baume qui découle d'un arbrisseau d'Amérique, appelé *Chilli* (Marcgrave, *Bras.*, 42).

Holly. Nom anglais du houx, *Ilex Aquifolium*, L.
Holly hock. Nom anglais de l'*Alcea rosea*, L.

HOLOCENTRUS, Holocentre. Genre de poissons holobranches thoraciques, de la famille des Acanthopomes, dont plusieurs espèces, qui vivent dans les profondeurs des mers, sont alimentaires et fort estimées. Tels sont surtout l'*H. Sogo*, Lacép., dont la chair, très-blanche, est d'une saveur exquise ; les *H. flavo-cæruleus*, et *rubrofuscus*, Lacép., de l'île de France, qui ont la chair saine et agréable ; l'*H. Pira-pixanga*, Lacép., des côtes du Brésil, et l'*H. afer*, Lacép., des côtes occidentales de l'Afrique, qui ne le cèdent pas aux précédens ; l'*H. tigrinus*, Lacép., des Indes orientales ; l'*H. marinus*, Lacép. (*Perca marina*, L.), qui habite la Méditerranée, etc. La chair et les cendres de la tête de ce dernier poisson ont en outre été vantées jadis en médecine (Pline, *lib.* XXXII, *c.* 9 et 10).

Holoconitis (et non Helaconitis). Nom du *Cyperus esculentus*, L., dans Hippocrate (II, 566).

Wedelius (G.-W.). *De holoconytide Hippocratis.* Ienæ, 1715, in-4.

Holophyton. Ancien nom grec du câprier, *Capparis spinosa*, L.
Holosteus. Un des anciens noms de l'*Ostéocolle*.
Holosteum. Nom du *Plantago Holostea*, Lam., dans quelques auteurs.

Holothuries. Famille de Zoophytes échinodermes pédicellés, formant dans Linné un seul genre (*Holothuria*), dont plusieurs espèces ont figuré jadis dans la matière médicale comme résolutives, appliquées sur les parties malades, après avoir été écrasées.

Holy herb. Un des noms anglais de la verveine, *Verbena officinalis*, L.

HOLY-WELL (Eau min. d'). Cette source, nommée aussi Flookburg, ou eau minérale du Cartmel, est située dans le comté de Lancastre, et sort d'un rocher qui s'étend jusqu'à la baie de Morecamb. L'eau en est claire et salée. R. Charnock (*Med. and phys. journal*, by S. Fothergill, XXXVII, n° 218) dit qu'elle contient, par pinte : sulfate de chaux, 10 grains 6/10 ; s. de magnésie, 2 4/10 ; muriate de soude, 49 ; qu'elle est renommée depuis long-temps contre les obstructions, les affections cutanées, les vers, les hydropisies ; qu'elle purge fortement à haute dose, et n'est à petite dose qu'apéritive et diurétique : il la regarde comme une panacée dans les maladies des ouvriers qui travaillent aux mines de plomb et de charbon de terre.

HOLZ, HOLZBAD, HOLZBADEN (bain du bois), en France, à 1 l. 1/2 de Benfeld (Bas-Rhin). Il y existe une source minérale froide, abondante, située dans un puits toujours plein, au milieu d'une vaste plaine. Elle était jadis fréquentée, mais ne l'est plus guère maintenant; il y a plusieurs bâtimens qui contiennent une vingtaine de baignoires. L'eau a une saveur légèrement métallique, qui peut être attribuée aux tuyaux de cuivre qui la conduisent; elle est inodore et sert aux usages domestiques. M. Fodéré (*Journ. compl.*, XXX, 313) n'a obtenu d'une livre de cette eau qu'un grain de résidu (1/2 gr. de *gélatine ;* 1/2 gr. de sulfate et carbonate de chaux, muriate de chaux et de magnésie) ; plus, du gaz acide carbonique libre : point de fer. Guérin, cité par Carrère (*Cat.*, 109), dit ces eaux délayantes, relâchantes, dépuratives, etc. ; il ajoute qu'on les emploie rarement à l'intérieur, mais qu'en bain elles sont efficaces contre la gale, les obstructions, les douleurs, les convulsions.

HOLZHAUSEN, en Westphalie, cercle de Rahden. On y trouve une source froide où prédominent le sulfate de chaux et le carbonate de fer; elle est assez fréquentée (517 malades en 1826), d'après M. E Osann (voyez la bibliogr. de *Prusse*).

Homalium. Voy. *Racoubea*.
Homard. C'est le *Cancer Gammarus*, L.
Hombac. Nom arabe du *Sodada decidua*, Forsk.
Hombrecillo. Nom portugais du houblon, *Humulus Lupulus*, L.

HOMME, *homo*. Considéré comme *sujet* de la matière médicale,

l'homme pourrait donner lieu à d'intéressantes considérations thérapeutiques, sous le rapport des âges, des sexes, des tempéramens, des habitudes, etc. (voy., I, 108); mais c'est comme médicament lui-même que nous devons l'envisager ici. Il n'est en effet presque aucun de nos organes ou des produits de nos sécrétions, qui n'ait eu jadis ses prôneurs en médecine; et, quelque surannées que soient aujourd'hui de telles applications, quelque peu d'importance que doivent y attacher des médecins judicieux, le plan de notre ouvrage ne nous permet pas de les passer complètement sous silence. Nous allons donc les énumérer rapidement, renvoyant, pour les détails, au dernier volume du supplément de la matière médicale de Geoffroy, dont plus de 100 pages sont consacrées à cet objet, ainsi qu'à la *Faune des Médecins* (V, 401), où, par un rapprochement assez singulier, M. H. Cloquet traite incidemment de l'homme à propos de l'huître, accordant toutefois 24 pages à l'Histoire thérapeutique de ce roi des animaux, comme à celle de l'anthropophagie dont nous croirions superflu de parler. On trouvera en outre aux articles *Lait, Momie, Secondines, Usnée*, etc., de notre Dictionnaire, quelques notions qui seraient ici déplacées.

Les *cheveux* fournissent en brûlant des *vapeurs* qui, comme celles de la plupart des autres matières animales, ont été vantées comme anti-hystériques. Ils donnent à la distillation un *sel volatil* (sous-carbonate d'ammoniaque), recommandé jadis à la dose de 6 à 16 grains contre l'épilepsie, l'apoplexie et autres affections cérébrales; une *huile* empyreumatique, employée en frictions, unie au miel ou au suif, contre l'épilepsie et les luxations; enfin des cendres qu'on administrait à l'intérieur dans les cas d'ictère, et dont on faisait, avec du vinaigre, des cataplasmes contre certaines morsures venimeuses.

Les *ongles* râpés, donnés en substance à la dose d'un scrupule, ou infusés dans du vin, à double dose, passaient pour émétiques, drastiques, vénéneux même, et bons pourtant contre l'épilepsie (Digby), les fièvres d'accès, etc.

Le *cérumen*, regardé déjà par Xénocrate d'Aphrodis, qu'a réfuté Galien (*de Facult. Simpl.*, lib. X), comme doué de vertus magiques, a été préconisé contre les piqûres des nerfs et des tendons, les plaies venimeuses, la faiblesse de la vue, et par Ettmuller contre la colique. On l'a dit vomitif.

La *graisse* de l'homme, celle des pendus en particulier, a été regardée comme émolliente, adoucissante, nervine, efficace surtout contre les douleurs des articulations (Ferrein, *Mat. med.*, III, 374), les contractures des membres, les blessures (*Découvertes des Russes*, III, 327), pour effacer les traces de la variole, et, à l'intérieur, pour remédier à la contusion des viscères, au marasme, etc. On en préparait

l'*oleum philosophorum*, regardé comme fondant, anti-catarrhal, etc.

Sa *salive*, prise chez un individu sain et bien portant, était recommandée, et est fréquemment employée encore, contre les érythèmes, les plaies superficielles, les affections cutanées, les maux d'yeux, les hémorrhoïdes, les morsures d'animaux venimeux, ou même la goutte, le bronchocèle, et, à l'intérieur, dans l'aménorrhée, les fièvres intermittentes, les calculs, etc.

Le *sang* humain, renommé dans l'antiquité comme propre à guérir l'épilepsie, bu chaud après une grande fatigue, mais dont plusieurs observations de Ledelius ont constaté l'inefficacité dans ce cas, a été vanté, soit en nature, comme collyre (Boerrhave, *Prælect. acad.*, VI, 170), ou contre les hémorrhagies, l'épistaxis par exemple, appliqué sur le front, soit, à l'intérieur, desséché et réduit en poudre, dans les fièvres intermittentes, l'asthme, la phthisie, etc. Celui d'une première menstruation passait, sous le nom de *zenith juvenculæ*, pour efficace contre l'épilepsie, les hémorrhagies (la métrorrhagie surtout), l'aménorrhée, l'érysipèle, l'esquinancie, la goutte, les calculs, le charbon pestilentiel, etc. Distillé, on en obtenait un *esprit* et un *sel volatil*, fort usités contre l'épilepsie et diverses autres affections cérébrales. Voyez *Transfusion*.

L'*urine* humaine, encore fort en usage parmi le peuple, non-seulement à l'extérieur, mais aussi, à la dose de 4 à 6 onces, comme breuvage, malgré le dégoût qu'elle inspire, a été particulièrement indiquée, sous la première forme, dans le traitement des affections de la peau et des yeux, des tumeurs de toutes sortes, mêmes cancéreuses et goutteuses, dans la gangrène, des plaies venimeuses; et, sous la seconde forme, dans l'anorexie, l'hydropisie, l'ictère, les engorgemens abdominaux, la colique, l'aménorrhée (Ramazzini), le part difficile, la phthisie même: on la disait apéritive, atténuante, résolutive, détersive, antiseptique. Prise en lavement, elle servait de doux purgatif, utile surtout durant l'accouchement; on en préparait un *esprit igné*, un *sel volatil*, un *magistère*, en usage alors contre l'hypochondrie, l'ictère, la manie, l'épilepsie, les fièvres intermittentes, l'atrophie, la gravelle, le scorbut, et qui entraient dans un grand nombre de médicamens composés, aujourd'hui tombés dans un juste oubli; on en tirait aussi un *phosphore*, semblable à celui que fournissent plus abondamment les os, et dont nous traiterons ailleurs, et un *sel fixe* qui n'est que du sel ordinaire.

Il n'est pas jusqu'aux *excrémens* de l'homme qui n'aient trouvé leur emploi en médecine, et qui, sous divers noms bizarres ou ridicules (*carbon humanum*, *oletum*, *sulphur occidentale*), n'aien été appliqués à l'extérieur comme adoucissans, émolliens et ma-

turatifs dans l'esquinancie, l'anthrax, le charbon pestilentiel, le cancer, la goutte, la cataracte, etc.; ou même, administrés intérieurement, comme alexipharmaques, à la dose de 1/2 gros à 1 gros, contre l'empoisonnement par le napel. Les vapeurs qu'ils exhalent, recueillies avec soin, se résolvaient en une *eau* cosmétique, anti-ophthalmique, et même, à l'intérieur, lithontriptique, antiloïmique, anti-hydropique, anti-épileptique, etc., qu'on en retirait aussi par la distillation, laquelle donnait également une *huile stercorale* usitée contre le cancer et diverses maladies de la peau. Suivant Paracelse, les excrémens, par une longue digestion, pouvaient acquérir l'odeur du musc et de la civette; de là le nom qu'il leur donnait d'*ambre* ou *civette occidentale*. Quant au *meconium* des enfans, desséché et pulvérisé, il a aussi été prescrit quelquefois comme antiépileptique. V. *Excrémens*, III, 198.

Nous ne parlerons ni de sa *bile*, recommandée sous forme d'extrait, contre la surdité; ni de son *sperme*, qui a aussi trouvé des apologistes; ni de sa *chair*, employée pourtant par les Kalmouks (*Découvertes des Russes*, III, 374) contre les flatuosités et les convulsions; ni de son *cœur*, renommé contre l'épilepsie; ni de sa *peau*, qui, façonnée en ceinture, était dite souveraine contre l'hystérie, et pour expulser le fœtus mort; ni de son *cerveau*, vanté comme anti-épileptique, aussi bien que l'*eau*, l'*huile* et l'*esprit volatil* (*aqua aurea*) qu'il fournissait à la distillation; ni de ses *calculs* (bézoards humains), réputés apéritifs, lithontriptiques, et dont on retirait un *sel cristallin*, une *essence*, un *élixir*; ni de ses *concrétions biliaires*, administrées comme sudorifiques (Lémery); mais nous terminerons cet article (trop long sans doute pour l'utilité de ce qu'il contient, quoique trop court pour offrir un résumé historique complet des absurdités thérapeutiques dont l'homme a été à la fois le sujet et l'auteur), en disant que ses *dents*, recueillies dans le cas de mort violente, passaient pour alexipharmaques et comme propres à fournir, lorsqu'on les brûle, une vapeur utile pour remédier à l'impuissance; qu'on prescrivait ses os, soit pulvérisés, soit calcinés, contre la dysenterie, la lienterie, les catarrhes, la paralysie, les tremblemens nerveux; qu'enfin les os de son crâne en particulier, surtout ceux des suppliciés, étaient fort estimés contre les diverses maladies du cerveau, l'épilepsie entre autres, où les continuateurs de la matière médicale de Geoffroy assurent les avoir trouvés supérieurs à tout autre remède, à la dose de 12 à 48 grains. On en retirait aussi un *esprit*, prescrit à celle de 10 à 12 gouttes, un *sel*, une *eau distillée*, employés dans les affections nerveuses; ils entraient enfin dans une foule de préparations officinales, aujourd'hui sans usage, telles que la *poudre de crâne humain*

préparée, véritable *caput mortuum*, au dire des mêmes auteurs, la *poudre de guttète*, l'*eau d'hirondelles composée*, la *poudre anti-épileptique de Daquin*, etc.

Juch (H.-P.). *Diss. de remediis ex corpore humano*, etc. Resp. S.-A. Flemming. Erfordiæ, 1738, in-4. — Paul (J.-G.). *Diss. de medicamentis ex corpore humano desumtis meritò negligendis*. Resp. J.-F. Bauer. Lipsiæ, 1721, in 4.

Homoenomoeos. Un des noms grecs de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.

HOMOEOPATHIQUE (doctrine). On donne ce nom (de ὁμοιον, semblable, et παθος, maladie; on devrait dire *homoiopathique*, comme l'observe Boëckel) à la *méthode thérapeutique*, publiée en 1810, par Samuel Hahnemann, laquelle consiste à employer à une dose infiniment petite des médicamens capables de produire des affections *similaires* à celles que l'on veut détruire, pour obtenir la guérison de ces dernières. Ce professeur, qui avait déjà, en 1796, 1805 et 1807, publié trois mémoires sur ce sujet, dans le journal de Hufeland, mais qui d'abord n'avait appliqué sa méthode qu'aux maladies chroniques, a essayé successivement sur lui, dans l'état de santé, la plupart des médicamens, a noté les effets purs ou *maladies artificielles* qu'ils lui ont causé, et s'en est servi dans les cas morbides semblables à ces effets. Il ne combat que les symptômes des maladies, ne s'occupant jamais de la recherche des causes internes, toujours obscures ou le plus souvent impossibles à connaître avec précision suivant lui. Il explique la guérison par sa méthode, au moyen de cette loi que deux maladies semblables [1] ne peuvent exister au même degré dans un organe : l'artificielle qu'il produit avec le médicament, détruit la spontanée; puis il fait cesser la première en cessant le médicament qui la produit. On ne doit donner que des doses minimes par la raison que se rendant directement à l'organe malade et y exerçant immédiatement leur action, les médicamens n'ont besoin que d'une force médiocre pour agir sur eux. Hahnemann prétend qu'il est nécessaire, pour que la guérison ait lieu, que le remède augmente d'abord le mal à l'instar des crises, afin que son intensité augmentée fasse céder le mal naturel, par cette autre loi : que de deux douleurs données, la plus forte fait disparaître la plus faible. Dans sa méthode, on ne doit administrer qu'un seul agent médicinal à la fois, afin de pouvoir apprécier le rapport des symptômes qu'il produit avec ceux de la maladie; il doit être tiré des substances médicinales les *plus pures*, préparé et administré par le médecin lui-même, afin de pouvoir compter sur les résultats. L'axiome thérapeutique d'Hahnemann est *similia similibus curantur*, contrairement à celui d'Hip-

[1] M. Hahnemann pense qu'il n'y a que des maladies *individuelles*, et qu'il n'y en a jamais deux exactement *pareilles*.

pocrate, *contraria contrariis curantur*. Dans son opinion, il attaque les symptômes, qu'on peut toujours connaître; ce qui fait, dit-il, évanouir avec eux la cause interne qui y est identifiée. Dans la médecine habituelle, on attaque au contraire, suivant lui, une cause inconnue pour détruire les symptômes qui en découlent. Il substitue les symptômes du remède aux symptômes du mal, pour arriver à la guérison de celui-ci.

La méthode de thérapeutique dont nous venons de donner une idée très-sommaire, est, en ce moment, en Allemagne et en Italie, l'objet d'une vive polémique. Nous avouons que nous ne croyons pas à la possibilité de l'appliquer heureusement à la pratique de la médecine, surtout dans les maladies aiguës, bien que quelques-unes puissent être guéries par des moyens analogues, comme on le voit par les vomitifs qu'on emploie parfois contre le vomissement, la saignée dans les hémorrhagies, les purgatifs dans le dévoiement, la glace pour guérir les membres gelés, etc. Comment concevoir en effet qu'un *quadrillionième* de grain de quinquina soit une dose trop forte dans les fièvres? que la *quintillionième* partie d'une goutte de suc de belladone suffise pour guérir une dilatation de la pupille? etc. Ces quantités, si elles sont appréciables à nos sens, ce dont nous doutons, nous semblent incapables du moindre résultat [1]. Ceux qui voudront connaître plus à fond la doctrine thérapeutique d'Hahnemann pourront lire les ouvrages suivans :

Hahnemann (S.). Organoa (en allemand) de la médecine rationnelle. Dresde, 1810, in-8. Deuxième édit, 1819; troisième édit., 1824. Traduit en français par Brunnow, Dresde, 1824; en italien par Guuranta, et en anglais. — Matière médicale pure (en allemand). Dresde, 1811-1821, 6 volum. in-8. Deuxième édition, 1822. — Bischoff (J.-R.). Vues sur la méthode thérapeutique et homœopathique (en allemand). Prague, 1819, in-8. — Wiedemann. Considérations (en allemand) sur l'homœopathie (*Journal de Hufeland*, 1823). — Hartlaub (C.-G.-C.). Catéchisme homœopathique (en allemand). Leipsic, 1824. Deuxième édit., 1825. — Ran (T.-L.). Sur la valeur de la médecine homœopathique (en allemand). Heidelberg, 1824, in-8. — Bigel. Justification de la nouvelle méthode curative du docteur Hahnemann. Leipsic, 1825, in-8. — Boeckel (T.). Exposition de la doctrine homœopathique de S. Hahnemann, etc. (Thèse). Strasbourg, 1826, in-4. — Rummel (F.). L'homœopathie appréciée par des expériences, etc. (en allemand). Leipsic, 1826. — Romani. Pure doctrine (en italien) du docteur Hahnemann, traduite de l'allemand (*Osservatore medico*, 1827). — Bigel. Examen théorique et pratique de la méthode curative de Hahnemann, etc. Paris, 1828, 3 vol. in-8. — Marcus (M.). Notice historique et critique sur l'homœopathie (en russe, dans les *Ann. de méd.* de Moscou, I, p. 3, 1827). — Trinks (C.-F.), et Hartlaub (C.G.C.). Thérapeutique pure, etc. (en allemand). Leipsic, 1828, in-8.

Stapf a publié en Allemagne, depuis 1822, des *Archives pour la médecine homoeopathique* (en allemand), Leipsick. Il a paru plusieurs réfutations de cette doctrine par Joerg, Vedekind, Heinroth, Hufeland, Froelich, Lichtenstaedt, Schimke, Albrecht, Titmann, etc. Caspari a écrit un Dispensaire diététique et un Pharmaceutique, d'a-

---

[1] Ce médecin divise les médicamens en particules si multipliées, par la méthode suivante. Il met une goutte d'un liquide dans cent d'eau, puis une de celles-ci dans cent autres, etc.

près cette doctrine. Le roi de Naples enfin, a fondé une clinique homœopathique, dirigée par M. Horatiis (Voy. le *Bull. des Sc. Méd.*, de Férussac, I, 328; IV, 44; X, 41; XVI, 116; XIX, 130; XXII, 41 et suivantes).

HOMONIA. Nom grec du *Papaver Argemone*, L.
HOMOS. Un des noms arabes du pois chiche, *Cicer arietinum*, L.
HONDE. Nom que les Tartares Tongus donnent au *Moschus moschiferus*, L.

HONDOUVILLE. Petit village de France, à 2 lieues d'Évreux, près duquel est une source minérale froide (Carrère, *Cat.*, 503).

HONDSGRAS. Un des noms hollandais du chiendent, *Triticum repens*, L.
HONDSMOOS. Nom hollandais du *Lichen caninus*, L.
HONDSPETERSILIE. Nom hollandais de la petite ciguë, *Æthusa Cynapium*, L.
HONDSROOS. Nom hollandais du rosier sauvage, *Rosa canina*, L.
HONDSSCHAFT. Nom hollandais du *Cynomorium coccineum*, L.
HONDSTONG. Nom hollandais de la cynoglosse, *Cynoglossum officinale*, L.
HONEY. Nom anglais du *miel*.

HONG-CHAN. Fontaine située, je crois, dit M. Alibert (*Précis*, etc., 565), dans la province de Kiang-Nan, non loin du Hoang-Ho ou fleuve Jaune, et du grand lac Hong-Tse-Hou, en Chine. Elle renferme du cinabre, auquel on attribue la couleur rouge que ses eaux prennent tous les ans au printemps. Il paraît, au reste, qu'elle ne contient qu'une très-petite quantité de mercure, et qu'on doit la ranger parmi les eaux sulfureuses chaudes.

HONIG. Nom allemand du *miel*.
HONING-BYE. Nom hollandais de l'abeille, *Apis mellifica*, L.
HONNAY. Un des noms étrangers du *Santal rouge*.
HONNING. Nom danois du *miel*.

HONORÉ (Saint-). Petit bourg de France (Nièvre), situé dans les montagnes du Morvan, à 4 lieues de Château-Chinon, près duquel existe une source minérale chaude (26° R.), connue des Romains, mais négligée jusqu'à ces derniers temps, où M. le docteur G. F. Pillien (*Essai hist. topogr. et médical sur les eaux thermales de Saint-Honoré*, Auxerre, 1815, in-8°) a rappelé sur elle l'attention des médecins. M. Vauquelin y a trouvé du muriate et du sulfate de soude; du sous-carbonate de potasse; des carbonates de chaux, de magnésie et de fer; enfin de la silice, une quantité impondérable de matière organique et de soufre (*Journ. univ. des sc. méd.*, III, 126). L'eau est très-peu chargée; son odeur est un peu hydrosulfureuse. On dit qu'elle est efficace contre les engorgemens chroniques de l'abdomen, les douleurs rhumatismales et goutteuses, les maladies herpétiques, les affections catarrhales, la chlorose, la contracture des membres, etc. On l'administre à l'intérieur, à la dose de 1 verre, à plusieurs pintes par jour, soit pure, soit associée au petit-lait; et, à l'extérieur, en bains et en douches. Les vapeurs et les boues sont même

employées. Il y existe des logemens commodes; l'air est salubre, et le site agréable : on prend les eaux de juin à septembre.

Honung. Nom suédois du *miel*.
Hooper. Un des noms du cygne sauvage, en anglais. Voy. *Anas*.
Hopfen. Nom allemand du houblon, *Humulus Lupulus*, L.
Hopfengeissmar (Eaux min. de). Voy. *Hof-Geismar*.
Hopfenklette. Un des noms allemands de la bardane, *Arctium Lappa*, L.
Hophéreth. Nom hébreu du *Plomb natif*.
Hoppe. Nom de la jument en Danemarck et en Norwège. Voy. *Equus*.
Hoppe, Hops. Noms hollandais et anglais du houblon, *Humulus Lupulus*, L.
Horau. Un des noms de l'*Avicennia tomentosa*, L. (I, 508).
Horça branca. Nom portugais de la bryone, *Bryonia alba*, L.
Horda. Un des noms latins de la vache. Voy. *Bos Taurus*, L.

HORDÉINE, *Hordeina;* de *hordeum*, orge. Nom donné par Proust (*Ann. de chim. et de phys.*, V, 337) à une substance d'apparence ligneuse, en poudre jaune, sèche, grenue, insoluble dans l'eau, donnant de l'acide oxalique par l'acide nitrique, découverte par lui en 1817 dans la farine d'orge, dont elle compose plus de la moitié. Elle existe dans plusieurs autres céréales, mais en bien moindre proportion; la levure lui doit son aspect grenu et gélatineux. Par l'acte de la germination, elle paraît se transformer partiellement en amidon, en sucre et en gomme. On l'obtient en lavant à l'eau froide, puis traitant par l'eau bouillante la farine d'orge, pour en séparer les principes solubles auxquels l'hordéine est associée; l'orge perlé en fournit peu. C'est à sa présence autant qu'au manque presque absolu de gluten et au peu de fécule qu'il contient, que le pain d'orge doit la grande infériorité qui le caractérise, sa qualité grossière généralement passée en proverbe, et son peu de digestibilité. L'hordéine, au reste, ne paraît différer en rien des autres matières ligneuses dont l'azote ne fait pas, ou presque pas, partie : aussi l'avions-nous rangée, en 1816, dans notre ordre des *lignites*. Les recherches de M. Raspail, qui d'abord l'avait considérée comme un mélange de tégumens, de fécule, et de son très-divisé provenant des débris de l'épicarpe de l'orge (*Ann. de chimie et de phys.*, 1826; *Bullet. des sc.* de Fér.; janv., 1827), établissent qu'elle ne se distingue pas essentiellement du gluten, et n'est autre qu'une modification du tissu cellulaire du périsperme des céréales (*Ann. des sc. d'obs.*, III, 369) : ce n'est donc point un principe immédiat.

HORDEUM. Genre de plantes de la famille des Graminées, de la triandrie digynie, ainsi nommé, de *hordus*, lourd, à cause de la pesanteur du pain que l'on fait avec le grain de son espèce principale; il en renferme plusieurs qui sont des céréales utiles, et dont le lieu natal est inconnu, comme il arrive pour presque toutes les plantes cultivées de temps immémorial. Cependant il paraît que l'orge croît spontanément

en Perse, en Sicile, etc., ce qui semblerait indiquer qu'il est originaire de ces pays.

H. distichon, L., orge distique, sucrion. On le cultive presque autant que l'espèce ordinaire; une de ses variétés est l'*H. nudum*, L., que l'on préfère dans le nord comme plus hâtive. On le désigne sous le nom d'*orge nu*, d'*orge céleste;* son épi est plat, et a deux rangs opposés de fleurs. L'*H. Zeocriton*, L., orge de Russie, paraît une variété de cette espèce.

H. hexastichon, L., escourgeon. On le cultive quelquefois à part; il se trouve souvent parmi les champs d'orge ordinaire, où on le distingue à son épi à six angles : Hippocrate l'appelait *orge d'Achille.* Pour les qualités de leurs grains, on peut appliquer aux espèces précédentes tout ce que nous allons dire de la suivante.

H. sativum, L., orge. Cette céréale annuelle est une des plus cultivées, surtout dans les pays du nord, dans les montagnes, les lieux stériles, pauvres, etc., parce qu'elle est robuste, n'exige qu'une chaleur médiocre, et vient dans les terrains les plus maigres; outre que, ne la semant qu'au printemps, elle ne craint pas les intempéries de l'hiver et les dernières gelées. Le grain de l'orge sert à fabriquer un pain gris, épais, grossier (de là le proverbe : *grossier comme du pain d'orge*), et qui se dessèche plus vite que celui de seigle. Les montagnards, surtout en Suède, et les gens pauvres, s'en nourrissent; il est substantiel et *tient au corps*, suivant l'expression des campagnards. Pline dit que les Romains l'ont eu pour premier aliment, et que les gladiateurs s'en nourrissaient de préférence, ce qui le faisait appeler le *pain des gladiateurs* (*lib.* XVIII, *c.* 7), et ceux-ci, *Hordearii.* Plus anciennement, les Egyptiens s'en nourrissaient également; car les prétendus grains de blé trouvés dans les cercueils des momies sont de l'orge, comme s'en est assuré M. Raspail, qui a observé aussi que le pain qu'on y rencontre est fabriqué avec cette céréale, mais sans fermentation panaire, ce qui reporte son usage à plus de trente siècles (*Mém. du mus. d'hist. nat.*, 1827). L'orge fait aujourd'hui la base des soupes économiques; on en nourrit les volailles, et même les chevaux, en Espagne, en Barbarie, en Syrie, etc., où l'avoine n'est pas cultivée; en vert, il sert de fourrage, ainsi que les autres espèces de ce genre. L'orge est la base de la bière, boisson alcoolique, fermentée, habituelle dans le nord de l'Europe, et en usage dans des pays plus chauds, comme rafraîchissante (voy. *Bière*, I, 596). Le marc de la bière, qu'on appelle *drèche*, sert de nourriture aux bestiaux; Gibson, Macbride, etc., l'ont conseillé comme anti-scorbutique, en décoction; Benjamin Rush le trouve utile dans les ulcères d'un mauvais caractère; Henning le prescrit dans

les maladies éruptives des enfans ; Cook le faisait sécher, et en faisait un grand usage dans ses voyages comme boisson rafraîchissante et anti-scorbutique. Le *malt*, qui est l'orge préparé pour fabriquer la bière, a été préconisé comme ayant aussi des vertus anti-scorbutiques.

L'orge, qui est le κριτη des Grecs, sert à faire des tisanes très-employées ; c'était celle dont Hippocrate faisait le plus d'usage, ce qui lui a retenu le nom de *tisane d'Hippocrate* auprès de quelques praticiens. Le mot de πτισανη, ptisane, d'où nous avons fait tisane, ne s'entendait dans l'origine que de celle faite avec cette céréale mondée ; mais il est resté à toutes les préparations analogues. Cette boisson est humectante, rafraîchissante, tempérante, un peu nourrissante ; on la prépare avec l'orge ordinaire (et on choisit alors l'orge nu), ou avec l'orge mondé, c'est-à-dire dont on a ôté la première pellicule, qui est très-épaisse, ou enfin avec l'orge perlé, qui est celui dont les deux enveloppes ont été séparées : et dans ce dernier cas la farine est à nu. Il n'est pas indifférent de se servir de l'un ou de l'autre de ces trois états de l'orge; le premier ne donne presque rien à l'eau, si on ne l'y laisse pas crever ; le second est le plus convenable, en ayant soin de le laver d'abord pour le priver d'une substance pulvérulente, un peu âcre, qui se trouve sur la seconde enveloppe, appelée *hordéine ;* le troisième est trop visqueux, et est très-nourrissant. Les décoctions d'orge sont souvent employées en gargarisme, en lotions, etc. : la dose est d'une demi-once d'orge pour une pinte de liquide ; sa farine est une des quatre dites *résolutives*. On employait autrefois l'orge à faire l'orgeat, le sucre d'orge, etc., mais on y a renoncé. L'orge perlé, ou gruau d'orge, qui ne se prépare qu'en Hollande, sert à faire des potages, et peut très-bien remplacer, sous ce rapport, le riz, ainsi que Parmentier l'a proposé, dans les années de disette ; on en fait beaucoup d'usage en Ecosse, etc., et les médecins le conseillent parfois sous le nom de *crême d'orge*. L'orge perlé est blanc, en petits grains ronds, lissés au moyen de machines appropriées ; il ne contient presque point d'hordéine.

L'analyse de l'orge a été faite plusieurs fois. D'après Fourcroy, il contient : huile grasse, 1/100 ; sucre, 7/100; de l'amidon ; une matière animale ; des phosphates, de la silice et du fer ; de l'acide acétique dans quelques variétés (*Ann. du muséum*, VII, 8). Selon Proust, il est composé de : résine jaune, 1 ; extrait gommeux sucré, 9 ; gluten, 3 ; amidon, 32 ; hordéine, 55. Cette dernière substance est rude au toucher, ressemble à de la sciure de bois ; c'est elle qui rend le pain d'orge grossier. Germé, l'orge contient un principe sucré plus abondant, qui sert à établir la fermentation alcoolique, et qui peut même donner de

l'alcool. Avant sa maturité, les tiges et les grains renferment un principe amer; torréfié, l'orge ne contient plus d'amidon. Voyez dans le *Dict. des drogues* (IV, 25) les analyses très-détaillées d'Einhoff, sur l'orge dans tous ses états, dont nous n'avons présenté que le résumé, et les *Annales de chimie*, V, 337, et XL, 33.

Parmentier (A.-A.). Rapport, etc., sur la substitution de l'orge mondé au riz, etc. Paris, an X, in-8.

Hordlicze. Nom illyrien de la tourterelle, *Columba Turtur*, L.

Hordy. Nom provençal de l'orge, *Hordeum vulgare*, L.

Horec. Nom bohême de la gentiane, *Gentiana lutea*, L.

Horg. Nom de l'*Acacia vera*, W., en Nubie.

Horke mandle. Nom bohême de l'amande amère. Voy. *Amygdalus communis*, L.

Horky. Un des noms bohêmes du trèfle d'eau, *Menyanthes trifoliata*, L.

Hormin, Horminio. Noms français et espagnol du *Salvia Horminum*, L.

Horn-fish. Nom anglais de l'orphie, *Esox Belone*, L.

Horn-owel, Hornuggla. Noms anglais et suédois du hibou, *Strix Otus*, L.

Horned rye. Un des noms anglais de l'*Ergot*.

Hornel valmue. Nom danois du *Glaucium corniculatum*, Pers.

Horngryn. Nom suédois de l'orge mondé. Voy. *Hordeum vulgare*, L.

Hornhecht. Nom allemand de l'orphie, *Esox Belone*, L.

Hornig valmoge. Nom suédois du *Glaucium corniculatum*, Pers.

Hornmagsaamen, Hornmohn. Noms allemands du *Glaucium corniculatum*, Pers.

Hornsille. Nom islandais de l'épinoche, *Gasterosteus aculeatus*, L.

Horse. Nom du cheval en anglais. Voy. *Equus Caballus*, L.

— aloes. Un des noms anglais de l'*Aloës caballin*.

— chesnut. Nom anglais du marronnier d'Inde, *Æsculus Hippocastanum*, L.

Hortela pimentada. Nom portugais de la menthe poivrée, *Mentha piperita*, L.

— vulgar. Nom portugais de la menthe crépue, *Mentha crispa*, L.

Hortia brasiliana. Sous-arbrisseau de la famille des Rutacées, de la pentandrie monogynie, dont l'écorce, qui est rougeâtre et fort amère, est réputée fébrifuge par les Brésiliens qui la nomment *quina* (Saint-Hilaire, *Plant. usuell. des Brasiliens*, 4e liv.).

Hortulana, Hortulane, Hortulanus. Noms italien, anglais et latin de l'ortolan, *Emberiza Hortulana*, L. (voy. III, 71).

Hortybel. Nom bavarois du butor, *Ardea Stellaris*, L.

Hosiam samum. Un des noms anciens de l'aigremoine, *Agrimonia Eupatoria*, L.

HOSTE, en Dauphiné (France), près de Crest et de la Drôme. Il y existe, non loin du chemin de Die, une source minérale froide que Villar dit gazeuse (Carrère, *Cat.*, 484).

Hota. Herbe de Madagascar, dont le suc est appliqué sur les plaies pour en étancher le sang, d'après Flacourt.

HOTTENTOT-HOLLAND (eaux min. du), au cap de Bonne-Espérance. Ces eaux, thermales-ferrugineuses, sont employées contre les affections rhumatismales. Sparmann rapporte (1775) qu'elles recevaient 150 à 200 baigneurs par an (*Voyage*, éd. de Walken., XVI, 28, 31). Une source qui s'appelle *Brand-Palley*, est presque bouillante (66° R.), chargée d'acide carbonique, et fort usitée contre les maladies cutanées, les ulcères invétérés, vénériens même, etc.

Hou toumou. Nom de l'arec à chou, *Areca oleracea*, L., à Taïti.

Houat. Nom du canard domestique, en bas breton. Voy. *Anas*.

Houblon. Nom vulgaire de l'*Humulus Lupulus*, L.

Houille. Un des noms du charbon de terre. Voy. *Carbone* (II, 95).

Houmiri. *Hedwigia balsamifera*, Aubl. Voy. *Bursera* (I, 690).

Houndstongue. Nom anglais de la cynoglosse, *Cynoglossum officinale*, L.

Houo. Arbre des Indes dont il sort une eau odorante, potable, qui délasse, etc. (Dujardin, *Drogues*, 183).

Houp. Nom de la huppe, *Upupa Epops*, L., en vieux français.

Houperou. Nom du requin, *Squalus Carcharias*, L., dans Thevet.

Hourite. Poisson fort usité à Madagascar, que Valmont de Bomare rapporte aux saumons. Voy. *Salmo*.

Housson. Un des noms du houx, *Ilex Aquifolium*, L.

Houtarde, Outarde. C'est l'*Otis tarda*, L.

Houtou. Un des noms du *Barringtonia speciosa*, L., à Taïti.

Houx. *Ilex Aquifolium*, L.

— (Fragon). *Ruscus aculeatus*, L.

— (Petit). *Ruscus aculeatus*, L.

Hovare. Nom flamand de la cigogne blanche, *Ardea Ciconia*, L.

Hovblad. Un des noms danois du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.

Hovenia dulcis, Thunb. Ce petit arbre, du Japon, où il porte le nom de *Siku*, appartient à la famille des Rhamnées, et à la pentandrie digynie; les pédoncules de ses fleurs s'épaississent après la floraison; leur chair devient alors rouge, douce, et les Japonais les mangent dans cet état. Kæmpfer, qui a figuré ce végétal à la page 809 de ses *Amœnit. exotic.*, dit qu'ils ont alors le goût de la poire (*Flora Japonica*, 101).

Hovurt. Un des noms danois du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.

Howlet. Nom anglais de la hulotte, *Strix Aluco*, L.

Hoxocoquomaclit. Nom mexicain du *Cassia Sophora*, L. (II, 130).

Hoya. Nom espagnol du hêtre, *Fagus sylvatica*, L.

Hrfsna. Nom du *Physeter Catodon*, L., en Islande.

Hromowe korenj. Nom bohême de l'asperge, *Asparagus officinalis*, L.

Hrosnjeck. Un des noms bohêmes du botrys, *Chenopodium Botrys*, L.

Hroznowa bylina. Autre nom bohême du botrys, *Chenopodium Botrys*, L.

Hu-chu-u. Racine de la Chine qui noircit les cheveux; ce qui a fait dire qu'elle prolonge la vie.

Hu-tseaou. Nom chinois du poivre noir, *Piper nigrum*, L.

Huaco. Synonyme de guaco, *Eupatorium Guaco*, Humb. (III, 176).

Huarituru. Nom péruvien du *Valeriana coarctata*, Ruiz et Pav.

Huart. Oiseau aquatique du Canada, de la grandeur du coq d'Inde, qui est bon à manger, et dont la graisse passait pour résolutive et propre à fortifier les nerfs (Lémery).

Huas-sild. Nom danois de la sardine, *Clupea Sprattus*, L.

Huben, Hubeken. Noms flamands de la hulotte, *Strix Aluco*, L.

Hubertia (Senecio) Ambavilla. Voy. *Ambavilla* (I, 223), *Hypericum* et *Senecio*.

Hubris. Un des noms du grand-duc, *Strix Bubo*, L., suivant Aldrovande.

Hucacou. Nom caraïbe du *Verbena nodiflora*, L.

Hucare. Un des noms du *Spondias Monbin*, L., à la Martinique.

Hudhud. Les arabes du golfe Persique nomment ainsi l'*Upupa Epops*, L.

Huefos del corazon de ciervo. Nom espagnol de l'*os de cœur de cerf*.

Hueron. Nom de la huppe, *Upupa Epops*, L., en Brabant.

Huet, Huette. Noms de la hulotte, *Strix Aluco*, L.

Huevo. Nom espagnol des *œufs de poule*.
Huexolote. Nom mexicain du dindon, *Meleagris Gallopavo*, L.
Huflattich. Nom allemand du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.
Hugium. Grande espèce de chameau, selon Lémery. Voy. *Camelus*.

Hugonia mystax, L. Rhéede (*Hort. malab.*, II, t. 19) figure sous le nom de *modera-canni*, un arbrisseau sarmenteux de l'Inde, de la famille des Malvacées, de la monadelphie décandrie, dont les racines broyées, qui ont l'odeur de l'iris, sont employées dans l'inflammation et contre la morsure des serpens; elles sont aussi fébrifuges, vermifuges; leur écorce est bonne contre les poisons. Il croît également aux îles de France et de Bourbon.

Huhn. Un des noms de la poule en Allemagne. Voy. *Phasianus Gallus*, L.
Huhnerdarm. Un des noms allemands du mouron, *Alsine media*, L.
Huhnereyer. Nom allemand des *œufs de poule*.
Huhnerschmalz. Nom allemand de la *graisse de poule*.
Huhu. Nom allemand de la hulotte, *Strix Aluco*, L.
Huhuy. Nom allemand du grand duc, *Strix Bubo*, L.
Huid steenbroek. Nom danois du *Saxifraga granulata*, L.
— weed. Nom danois de l'anémone des bois, *Anemone nemorosa*, L.

HUILE, *oleum*. Principe végétal liquide, onctueux, inflammable, plus léger que l'eau, ordinairement insipide et inodore, susceptible de se figer par une température plus ou moins basse, composé de stéarine et d'oléine, cette dernière en plus grande proportion, ce qui explique leur plus ou moins de liquidité; dont enfin les principes constituans sont le carbone, l'hydrogène et l'oxygène, en quantités variables suivant l'espèce.

On distingue deux sortes d'huiles; la première, celle dont nous traitons ici, est nommée *huile fixe*, *huile grasse*, *huile douce*, parce qu'on l'obtient par expression, qu'elle n'a point d'arôme, qu'elle est plus épaisse, etc.; la seconde, dont il sera parlé à son ordre alphabétique, est l'*huile volatile* ou *essentielle*, parce qu'on la sépare par distillation, qu'elle a une odeur très-marquée, qu'elle est plus liquide, plus âcre, etc. Les beurres végétaux (*voyez* ce mot) sont des huiles qui se figent à la température habituelle du pays.

Les huiles sont en général renfermées dans les amandes des fruits ou des semences; on distingue celles qui en contiennent un peu abondamment par la propriété qu'elles ont de faire des émulsions avec l'eau. Quelquefois la chair ou brou des fruits en renferme aussi, comme on le voit pour l'olive, le cornouiller, quelques palmiers, quelques lauriers; mais cela est beaucoup plus rare. Enfin on voit, par l'analyse chimique, qu'il n'y a pas de parties des végétaux dicotylédones qui n'en renferment quelque petite quantité. Les cotylédons n'en contiennent jamais; les monocotylédones de nos climats sont dans le même cas; mais quelques palmiers exotiques font exception à cette loi.

On les distingue des graisses, parce que celles-ci sont d'origine animale, qu'elles renferment plus de stéarine et qu'elles se concrètent presque toutes à la température habituelle du pays; des cires (dont l'origine est végétale ou animale), parce que ces dernières sont presque entièrement composées d'une sorte de stéarine, par conséquent plus consistantes, et qu'elles sont un peu résineuses, etc. : les beurres proprement dits sont des graisses obtenues par la séparation des principes du lait des animaux. La consistance fait souvent donner le nom ou d'*huile* ou de *graisse* à ces divers corps, suivant qu'ils sont liquides ou concrets.

On distingue les huiles fixes en deux sections; 1° celles qui s'épaississent lentement en perdant une partie de leur hydrogène et de leur carbone, que l'on appele *huiles grasses*, telles que les huiles d'olives, d'amandes douces, de colza, etc.; ce sont les plus propres à la fabrication des savons; elles se congèlent et rancissent plus facilement, etc.; 2° celles qui, par un effet chimique analogue, se dessèchent complétement en conservant leur transparence, et sont nommées *huiles siccatives*, telles que, les huiles de lin, de pavot, de ricin, de noix, de chénevis, etc. : elles sont surtout employées pour la peinture, etc. *Voy.* le tableau comparatif et approximatif de la quantité d'huile fixe, liquide ou solide, que donnent les différentes parties des végétaux, par Recluz (*Dict. des drogues*, III, 126).

Les huiles sont un des corps les plus précieux, par leur utilité pour les besoins de la vie. Extraites à froid (procédé dont on se sert surtout pour celles qui sont comestibles), ou à chaud par compression, ou à chaud par ébullition, de la pâte des amandes, et séparées de la lie ou fèces qu'elles déposent toujours, elles se conservent un certain temps fraîches et propres à servir à toutes sortes d'usages. Elles rancissent pourtant avec facilité, et deviennent alors plus colorées, plus épaisses, moins douces; et si cet état est très-marqué, elles sont âcres, corrosives même, et hors d'état de pouvoir servir comme aliment ou médicament. Quelques huiles résistent plus que d'autres à la rancidité. Celle de noix se conserve à peine quelques jours fraîche. Celle d'amandes douces et surtout celle d'olives, demeurent en bon état pendant un an et plus, mises dans des vases bien bouchés qu'on dépose dans des lieux frais; celle de lin est jusqu'ici connue pour se rancir le plus tardivement.

Emploi économique des huiles. Elles servent à l'éclairage, à brûler pour en obtenir le gaz inflammable propre également à éclairer; à la fabrique des savons, à la peinture, à graisser les machines pour adoucir les frottemens, et à mille autres objets d'utilité. Les anciens en mettaient dans les mortiers hydrofuges; Caton employait leur marc pour empêcher les murs de suinter l'eau.

Emploi alimentaire des huiles. Elles servent de condiment pour les sauces, pour la préparation des alimens, pour les conserver entiers, etc. Elles remplacent le beurre, surtout dans le pays des oliviers où la chaleur et les longues sécheresses ne permettent pas d'avoir des prairies pour élever des bestiaux, et où par conséquent on ne peut en fabriquer; de même qu'on emploie des graisses dans la région intermédiaire entre celle des oliviers et celle des prairies naturelles, comme dans la Gascogne, le Périgord, etc. L'huile est un bon aliment, si elle n'est qu'en quantité convenable et mêlée aux autres substances nutritives; trop abondante, elle *écœure*, elle n'est plus digérée, provoque le vomissement, donne des aigreurs, purge, etc. M. Magendie s'est assuré que, prise comme seul aliment, elle fait périr les chiens au bout de 36 jours, ce qui prouve toutefois qu'elle les nourrit, puisque ces animaux meurent après 10 à 12 jours lorsqu'on les laisse sans alimens. On dit que bue abondamment, immédiatement avant un repas, elle empêche l'ivresse.

Emploi médical de l'huile. Les huiles sont en général des corps adoucissans, humectans, relâchans, etc.; ce sont de véritables émolliens, quoique de nature différente de ceux le plus en usage, lesquels consistent surtout en mucus végétal; elles agissent aussi comme laxatives : on en a fait beaucoup d'emploi en médecine; mais il est beaucoup moindre aujourd'hui et borné à deux ou trois espèces, celles d'amandes douces, d'olives et de ricin. Elles entrent dans un grand nombre de médicamens internes ou externes, tels que potions, mixtures, loochs, lavemens, embrocations, linimens, cérats, pommades, onguens, emplâtres, etc. On les associe souvent à la gomme, au jaune d'œuf, au sucre, etc., pour les donner à l'intérieur. On en fait des huiles composées, telles que le baume tranquille, etc.

A l'intérieur, on emploie les huiles dans les douleurs d'entrailles, les coliques, les inflammations, etc.; dans les rhumes, les catarrhes, les péripneumonies, les dyspnées : on les prescrit surtout à grande dose dans les empoisonnemens, dans le double but de provoquer les vomissemens et d'adoucir l'inflammation produite par le poison; il faut observer pourtant que si elles sont susceptibles de dissoudre les corps toxifères, comme cela a lieu pour les cantharides et certains oxydes métalliques, il faut s'en abstenir et leur préférer les mucilagineux. Elles sont surtout utiles dans les empoisonnemens alcalins. Leur emploi a été recommandé depuis long-temps, à l'intérieur et à l'extérieur, contre la morsure des serpens venimeux, et préconisé récemment par J.-M. Miller, médecin américain (R. Thomas, *The modern Pratice of Physic.* Londres, 1821, in-8°, p. 828). Parfois on donne des huiles pour faciliter le glissement des corps volumineux avalés, comme os, pièce

de monnaie, alimens, etc ; ce qui explique leur efficacité dans la constipation, la hernie étranglée, etc.

Les huiles sont contre-indiquées à l'intérieur dans l'état fébrile, les maladies ataxiques, la laxité des tissus, les flatuosités intestinales. Elles ne conviennent pas dans la colique des peintres, sont nuisibles aux vieillards, etc.

L'usage externe de l'huile n'est pas moins fréquent. Quant à son application à toute la surface du corps, on sait que les anciens, et surtout les athlètes, se frottaient d'huile pour remédier à une trop grande transpiration, et par conséquent acquérir plus de force musculaire, puisqu'il y avait alors moins de déperdition, et ressentir moins les variations atmosphériques. Les sauvages se frottent aussi le corps d'huile ou de graisse, peut-être dans les mêmes intentions, mais surtout pour se préserver des moustiques. Odier de Genève l'a vue dissiper très-promptement de larges ecchymoses, suite de contusions, et guérir les brûlures (*Bibl. Brit.*, XL, 337 et LIX, 368). On a préconisé les frictions générales huileuses pour se mettre à l'abri des contagions, surtout de celle de la peste ; mais il ne paraît pas que ce moyen ait l'efficacité que quelques personnes en espéraient (*voy.* Papon, *de la Peste*, II, 60). On les a employées plus utilement contre l'hydropisie, d'après les expériences de Zavagli (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, XVIII, 107), contradictoires à celles de Desbois de Rochefort; ce qui semblerait prouver que ces maladies sont dues surtout à un excès d'absorption cutanée, car le résultat de leur emploi est d'empêcher cette absorption, comme on le voit chez les insectes qui périssent par l'application de l'huile à la surface de leur corps, attendu qu'ils respirent par des trachées qui s'y rendent. Au surplus, leur emploi dans ce cas n'empêche pas celui des autres moyens ordinaires. *Voy.* les observations de W. Hunter sur ce sujet (*Bibl. méd.*, XX, 98).

Il paraît certain du moins que les huiles empêchent l'absorption des miasmes, des virus, et qu'elles peuvent être employées sous ce rapport. Aussi on a conseillé d'imprégner d'huile les parties susceptibles de contracter des infections quelconques, comme la syphilis, etc. M. Delpech emploie l'huile en onction contre la gale, avec plus de succès qu'aucun autre moyen, mais il importe qu'elle se trouve en contact avec l'*intérieur* de chaque pustule; pour cela il fait frotter préalablement les galeux mis dans le bain, avec du savon noir renfermé dans un linge grossier; après quoi les *onctions huileuses* sont pratiquées : quand les boutons sont naturellement crevés, on fait immédiatement les onctions (L. Boyer, *Mémorial des hospices du Midi*, I, 5).

L'usage externe et partiel des huiles ou onctions, a surtout lieu dans les cas de rigidité des parties, dans leur endurcissement, leur épaississement, l'ankylose commençante, etc.; on les emploie aussi pour les lubrifier, en faciliter l'extension, comme font les accoucheurs, etc. On les prescrit en linimens contre les douleurs locales, l'inflammation, les gerçures, l'écorchure des parties, les plaies des teigneux : on les a crues surtout propres à empêcher les venins de sévir avec toute leur violence; ainsi on en frotte les piqûres des vipères, et on les en a présentées comme le remède assuré, ce qui est exagéré; elles ne paraissent agir dans ce cas que par leurs propriétés adoucissantes, qui calment et détendent, les parties piquées. C'est encore sous ce dernier rapport qu'on les a conseillées contre le tétanos. Elles adoucissent la peau, la rendent plus unie, etc.; ce qui les fait employer dans la toilette, la parfumerie, etc. On les croit propre à faire croître les cheveux, en en frottant les bulbes; de là maintes recettes vantées par le charlatanisme, quoiqu'il soit hors de doute qu'elles les conservent, ainsi que les graisses.

L'huile battue avec du vin, est un remède employé sous le nom de baume samaritain [1], comme nerval, fortifiant, etc.

Chartier (P.). *Ergo oleum butyro salubrius?* Parisiis, 1655, in-4. — Wedel (G.-W.). *Diss. de oleosorum naturâ, usu et abusu.* Ienæ, 1697, in-4. — Buechner (J.-A.-E.). *Diss. inaugur. medica de oleis expressis eorumque modo agendi et usu* (Resp. F.-B.-O. Schroeter). Halæ Magdeb., 1747, in-4.— Morasch (J.-I.). *Diss. de oleis* Præses A.-J. Carl. Ingolstadii, 1760, in-4. — Nicolaï (E.-A.). *Diss. de oleosorum expressorum virtute ac usu.* Ienæ, 1768, in-4. — Dippold (G.-E.). *Diss. de oleis.* Wittenbergæ, 1778, in-4. — Frank (L.). Remarques sur l'emploi des frictions huileuses comme moyen préservatif et comme remède de la peste, etc. (*Bull. des sc. méd. de la Soc. d'émulat.*, III, 145-1809). — Zavagli. *Delle unzioni oleose*, etc. (Des onctions huileuses comme remède contre l'ascite). Recanati, 1822. — Loiseleur-Delongchamps. Aperçu sur les plantes oléagineuses indigènes, etc. (*Ann. de la soc. d'hortic. de Paris*, IV, 323).

HUILE D'AMANDES DOUCES. Voy. *Amygdalus communis*, L. (I, 262).
— D'AMBRE. Nom de l'huile épaisse provenant de la distillation du succin.
— — LIQUIDE. Un des noms du liquidambar. Voy. *Liquidambar Styraciflua*, L.
— AMÉRICAINE. Nom qu'on donne parfois à l'huile de ricin, *Ricinus communis*, L.

HUILE ANIMALE DE DIPPEL, ou Huile pyro-zoonique rectifiée. C'est un liquide presque blanc, léger, très-volatil, lorsqu'il vient d'être préparé, mais qui, au contact de la lumière, ne tarde pas à jaunir, à brunir, à noircir même, en prenant plus de consistance. Son odeur est forte, pénétrante, empyreumatique; sa saveur extrêmement désagréable. Il paraît formé d'une certaine quantité d'huile fixe, d'huile volatile et d'ammoniaque à l'état de savonule, qui le rend soluble en partie dans l'eau. On y a soupçonné la présence de l'acide hydrocyanique. L'alchimiste Dippel, qui a le premier mis en vogue cette huile, la retirait uniquement du sang de cerf, distillé à feu

[1] Triller (D.-G.). *Programma de singulari olei atque vini usu in vulneribus*, etc. Wittenbergæ, 1778, in-4.

nud, dont il rectifiait un très-grand nombre de fois le produit; depuis on s'est servi en général de la corne de cerf, et l'on doit à Model et à Parmentier des procédés à la fois plus prompts et plus sûrs de l'obtenir pure (*Journ. de la Soc. des pharm.*, p. 456, in-4°). On sait aujourd'hui que toutes les matières animales, les os, les cheveux, la soie, la laine, les parties musculaires, traitées de même, fournissent un produit semblable, ou qui du moins passe pour tel, quoiqu'assurément il doive au moins contenir des proportions d'ammoniaque extrêmement variées : il en est de même, sauf le degré de rectification, des huiles fétides qu'on retirait, dans l'ancienne pharmacie, du crâne humain, de la vipère, de l'éponge, etc.

Depuis plus d'un siècle que ce médicament est connu, on s'est peu occupé de déterminer d'une manière précise son mode d'action sur l'économie vivante. Dippel, qui l'avait annoncé comme une panacée, au moyen de laquelle il devait prolonger son existence jusqu'au commencement de ce siècle, mourut en 1733, à l'âge de 60 ans. Depuis lui les médecins qui l'ont expérimenté en ont obtenu des effets souvent opposés. Hoffmann regarde cette huile comme hypnotique, à la dose de 20 gouttes; des auteurs ont prétendu qu'elle diminuait l'activité de la circulation; d'autres, avec plus de raison, sans doute, qu'elle l'augmentait. La plupart se sont accordés à la dire excitante et antispasmodique.

Dans les essais qu'ont tentés, en 1808, MM. Chaussier, Jadelot, Alibert et Delaporte, et dont M. le docteur Payen, qui les avait provoqués, a rendu compte à cette époque, dans le *Bulletin de la Faculté de médecine*, on a vu l'usage interne de l'huile animale, produire, selon les individus, ou des vomissemens, ou la diarrhée, ou des sueurs, même des salivations assez rebelles, des engorgemens lymphatiques au col ou à l'aine, et quelquefois une sorte de mouvement fébrile; à haute dose elle peut causer la mort, soit subite et alors sans lésions appréciables, comme Chaussier en a vu un exemple (une cuillerée à bouche), soit moins prompte et accompagnée de violentes douleurs, de vomissemens et d'inflammation (1 once 6 gros), comme on le voit dans l'observation publiée par M. Duprat (*Journal universel des sci. méd.*, novembre 1829).

Administrée à l'intérieur, avec un succès remarquable par Junker, par Cullen et par les médecins cités plus haut, dans divers cas d'épilepsie, essentielle sans doute, maladie contre laquelle cependant Lichenstein (voy. *Bibl. méd.*, LXIX, 252) dit l'avoir essayée sans succès, elle a été recommandée aussi contre la danse de Saint-Guy, par Thilanius et Herz; par d'autres contre l'hystérie, l'hydrophobie, etc.; contre le tænia, par Chabert, qui l'associait, chez les animaux, à l'es-

sence de té ébenthine (*Ann. de Montp.*, 1806, 135; *Bullet. des sc. méd.* de Fér., III, 297), par Bréra, par Rudolphi, par Bremser, qui dit l'avoir vue réussir dans plus de cinq cents cas, dès la première dose (*Tr. des vers intest.*, p. 486), et par Erdmann (*Bull. des sc. méd.* de Fér., janvier 1826, p. 44); contre la goutte sereine par Warner, cité par M. Jourdan; enfin contre le rhumatisme goutteux aigu par MM. Chaussier, Delaporte et Alibert (*Bull. des sc. méd.*, août 1808). Ceux-ci ont aussi constaté son efficacité, appliquée à l'extérieur, soit pure, soit mélangée à l'huile d'olives, dans quelques cas de teigne et de dartres rongeantes scrofuleuses, dernière affection où Poncelet, dans son Histoire générale des drogues, l'avait signalée comme souveraine : chez les teigneux l'application du liniment pyro-zoonique a excité une bonne suppuration, dont la guérison a été la suite. On l'a vantée aussi en frictions contre la paralysie, instillée dans les yeux contre la cataracte (Beaumer, 1757) et l'ophthalmie scrofuleuse (M. Jadelot), etc. Toutefois, et malgré quelques faits publiés à l'appui de ces assertions, ce médicament est aujourd'hui très-peu employé, et réclame de nouveaux essais pour être apprécié à sa juste valeur.

La dose indiquée dans les anciens ouvrages est de 10, 20, 30 gouttes; M. Alibert la fixe de 30 à 72 gouttes, et M. Planche nous assure l'avoir prise sans inconvénient à cette dernière dose, par le conseil de Chaussier, contre une sorte de névralgie faciale. Mais les accidens que cette huile est susceptible de produire doivent rendre très-circonspect sur son emploi, et la prudence veut qu'on ne débute jamais que par un très-petit nombre de gouttes (3 à 4, par exemple), sauf à l'augmenter ensuite à raison des effets obtenus. Cette dose, quelle qu'elle soit, doit toujours, pour l'usage interne, être étendue dans quelque véhicule (l'eau sucrée, une émulsion, etc.), auquel on peut ajouter de l'éther pour en masquer la saveur repoussante. M. Alibert se servait d'une solution de 42 gouttes d'huile dans une once d'eau, dont il prescrivait à la fois 15 ou 20 gouttes. Chaussier n'en mettait que 12 gouttes par once, mais il la donnait par cuillerées à bouche; M. Payen indique une demi-once par litre d'eau. Ce mode d'administration doit être préféré parce qu'il met à l'abri des erreurs que peuvent commettre les malades ou ceux qui les entourent. A l'extérieur on emploie soit cette solution, soit l'huile unie à quelque corps gras qui en émousse l'activité; appliquée pure sur des boutons teigneux, on l'a vue produire de violens maux de tête. L'huile animale a été proposée enfin comme dissolvant du phosphore, par Loebenstein Lœbel (*Journ. de Hufeland*, janvier 1817).

Vater (A.). *Progr. de olei animalis efficaciâ contra hydrophobiam et venenum lauro cerasi.* Witt.,

1740, in-4 — Cartheuser (J.-F). *Diss. de oleis empyreumaticis.* Francfort-sur-l'Oder, 1744, in-4. — Mauchard (B.-D.). *Diss. de oleo animali Dippellii.* Tubingæ, 1745, in-4. — Ludolff (J. de). *Diss. de olei animalis Dippellii faciliori præparatione et modo agendi.* Erfurt, 1748, in-4.

Huile d'anis. Espèce d'huile volatile. Voy. *Anisum officinale*. Mœnch (I, 309).
— d'antimoine. Beurre d'antimoine tombé en *deliquium*. Voy. I, 349.
— d'arsenic. Ancien nom du *Chlorure d'Arsenic*. Voy. I, 434.
— d'asphalte. Voy. à l'art. *Bitumes* (I, 609).
— d'aspic. Nom de l'huile essentielle de lavande, *Lavandula Spica*, L.
— de baleine. Espèce d'*Huile de poisson*. Voy. ce mot.
— de saint-Barbare. C'est le *Pétrole*, dans Nicolas Mirepsus.
— de ben. Huile du fruit du *Moringa aptera*, Gærtn.
— de beurre. Huile des semences de moutarde, *Sinapis alba* et *nigra*, L.
— de bois. Nom de l'huile du *Dryandra oleifera*. Lam. (II, 690).
— du Brésil. Un des noms du baume de copahu.
— de cade. Sorte d'huile de poix. La véritable se tire du *Juniperus Oxycedrus*, L.
— de cajeput. Essence retirée par distillation, de la térébenthine provenant du *Melaleuca Cajeputi*, L.
— de camphre. Simple dissolution de *Camphre* dans l'acide nitrique.
— de carabe. Huile douce retirée de l'amande du *Cassuvium pomiferum* (II. 132).
— de carapa. Huile des semences du *Carapa guianensis*, Aubl. (II, 85).
— de carapat. Un des noms de l'huile de ricin, aux Antilles.
— de castor. Nom que les anglais donnent à l'*Huile de ricin*.
— de chaux. Chlorure de calcium tombé en *deliquium*. Voy. II, 26.
— de cire. Voy. *Cire* (II, 294).
— de citron. Voy. *Citrus medica*, L. (II, 308).

Huile de coco. Huile extraite de l'amande du cocotier, *Cocos nucifera*, L. (II, 340); elle n'est liquide qu'au dessus de 15 à 16 degrés; au dessous elle se congèle, et prend le nom de *beurre de coco*.

Huile de corne de cerf. Voy. II, 190, et *Huile animale de Dippel*.
— corrosive d'antimoine, d'arsenic, etc. Voy. *Huile d'Antimoine, d'Arsenic*.
— de croton tiglium. Voy. *Croton Tiglium*, L. (II, 478).
— de dippel Voy. *Huile animale de Dippel* (III, 535).

HUILE DOUCE DU VIN. Liquide jaunâtre, âcre malgré son nom, d'une odeur vive et suffocante, qu'on voit paraître lors de la préparation de l'éther sulfurique, dès que celui-ci cesse de passer. Sa production, indépendante de celle de l'éther, résulte de la décomposition par la chaleur de l'acide sulfo-vineux, formé d'acide hyposulfurique et de cette huile. C'est un carbure d'hydrogène qu'on peut représenter par la composition pondérable de l'eau, l'oxygène y étant remplacé par du carbone (Dumas et P. Boullay, *Bull. de pharm.*, XIII, 565, et XIV, 1). Employée jadis en médecine à l'instar de l'éther, l'huile douce du vin n'est plus usitée que comme ingrédient de la liqueur minérale d'Hoffmann. Elle existe constamment, en petite quantité, dans l'éther non rectifié, et, suivant M. Gay Lussac (*Ann. de chimie et de phys.*, II), se développe spontanément dans l'éther qu'on abandonne à lui-même pendant long-temps, lorsqu'on le met par intervalle en contact avec l'air.

Huile douce de vitriol, *Oleum vitrioli dulce*. Nom donné par Valérius Cordus à l'*Ether sulfurique* impur.

Huile empyreumatique. Un des noms de l'*huile animale de Dip-*

pel, et en général des huiles obtenues par la distillation à feu nu des matières organiques, telles que *l'huile de corne de cerf*, *l'huile de succin*, *l'huile de cade*, *l'huile de cire*, etc.

HUILE ESSENTIELLE. Synonyme d'huile volatile. Voy. *Huiles volatiles*.
— ÉTHÉRÉE. Nom donné quelquefois à l'*Huile douce du vin*. Voy. aussi *Huiles éthérées*.

HUILE FIXE. Huile qui ne se volatilise point sans se décomposer en partie; telle est celle que fournissent par expression un grand nombre de graines, de péricarpes charnus, etc. V. *Huile* (III, 531).

HUILE DE FOIE DE POISSON. Voy. *Gadus Morrhua*, L. (III, 319).
— DE GABIAN. Nom commercial du pétrole rouge. Voy. d'ailleurs *Gabian*.
— DE GENÉVRIER. Synonyme d'*Huile de Cade*.
— DE GENGILI ou GINGILI. C'est l'huile de Sésame, *Sesamum orientale*, L.
— DE GIROFLE. Voy. *Caryophyllus aromaticus*, L. (II, 120).

HUILE GLACIALE D'ANTIMOINE LUNAIRE. Espèce de beurre d'antimoine; il ne contient point d'argent, malgré le nom qu'on lui donnait.

HUILE GLACIALE DE VITRIOL ou de NORDHAUSEN. Acide sulfurique anhydre.
— DE KERVA. Un des noms de l'huile de ricin, *Ricinus communis*, L.
— DE LAURIER. Huile grasse, verte, extraite des fruits du laurier, *Laurus nobilis*, L.
— — CERISE. Voy. *Padus Lauro-Cerasus*, Mœnch.
— DE LIN. Huile extraite de la semence du lin, *Linum usitatissimum*, L.
— DE MACIS. Nom qu'on donne parfois à l'huile concrète de muscade.
— DE MAPA. Huile des semences du *Carapa guianensis*, Aubl. (II, 85).
— DE MARMOTE. Nom de l'huile obtenue du *Prunus brigantiaca*, Vill.
— DE MÉDIE. Nom que porte parfois le naphthe. Voy. *Bitume* (I, 607).
— DE MERCURE. *Sulfate de mercure* tombé en *deliquium*. On a aussi donné ce nom à la solution alcoolique du *Sublimé corrosif*.
— MINÉRALE. Synonyme d'huile de pétrole. Voy. I, 608, et aussi *Huiles minérales*.
— — D'ÉCOSSE. C'est l'*Huile de pétrole* noire. Voy. *Bitume*.
— DE MORUE. Voy. *Gadus Morrhua*, L. (III, 319).
— DE MUSCADE. Voy. *Myristica*.
— DE NAPHTHE, *Oleum naphthæ*. Synonyme d'huile douce du vin.
— DE NOIX. Huile extraite du fruit du noyer, *Juglans regia*, L.
— D'OEILLETTE (Il faudrait dire d'oillette, d'*Oleolum*, petite huile). Nom de l'huile extraite des semences du pavot noir, *Papaver somniferum*, L.
— D'OEUFS. Voy. *OEufs*.
— D'OLIVE. Huile extraite du fruit de l'olivier, *Olea europæa*, L.
— OMPHACINE. Nom donné par les anciens à l'huile des olives non mûres. V. *Olea*.
— D'OURS. On nomme ainsi quelquefois la graisse d'ours à cause de sa demi-fluidité. Voy. *Ursus arctos*, L.
— DE PALMA CHRISTI. Un des noms de l'huile de ricin, *Ricinus communis*, L.
— DE PALME. C'est l'huile du cocotier, *Cocos nucifera*, L.
— DE PAVOT. C'est la même que l'huile d'*OEillette*.
— DE PÉTROLE. Voy. *Bitume* (I, 607). La rouge s'appelle *Huile de Gabian*; la noire *Huile minérale d'Écosse*.
— DE PIERRE. Synonyme d'*Huile de Pétrole*.
— DE PIGNON D'INDE. Huile extraite du *Croton Tiglium*, L. (II, 478).

HUILE DE POISSON. Mélange de graisses liquides de hareng, de dauphin, de baleine et d'autres cétacés; elle contient de la *phocéine*.

HUILE DE POIX. Voyez *Poix*.

— PYRO-CARBONIQUE. Voy. II, 96.
— PYRO-SUCCINIQUE, ou HUILE DE SUCCIN (voy. I, 43).
— PYRO-ZOONIQUE. Synonyme d'*Huile animale de Dippel.*
— PYROGÉNÉE. Synonyme d'*Huile empyreumatique.*
— DE RAZE. Sorte d'essence de térébenthine, retirée du galipot.
— DE RICIN. Voy. *Ricinus communis*, L.
— SAINTE ou de SAINTE-CATHERINE. Un des synonymes de *Naphthe* (I, 608).
— DE SASSAFRAS. Voy. *Laurus Sassafras*, L.
— DE SATURNE. Produit de la distillation d'une solution d'acétate de plomb dans l'essence de térébenthine.
— DE SOUFRE. Ancien nom de l'acide sulfureux concentré. Voy. *Soufre.*

HUILE DE SPERMACETI. C'est celle qui se sépare du blanc de baleine pendant sa purification; elle est plus pure que l'huile de poisson.

HUILE DE SUCCIN. Synonyme d'*Huile pyro-succinique.*
— DE TARTRE PAR DÉFAILLANCE. *Sous-carbonate de potasse* tombé en *deliquium.*
— DE TÉRÉBENTHINE. Voy. ci-dessous *Huile volatile de térébenthine.*
— DE TERRE. Nom de l'huile obtenue des semences du potiron, *Cucurbita Pepo*, L. (II, 493).
— DE TIGLI ou DE TILLI. Huile extraite des semences du *Croton Tiglium*, L. (II, 478).
— DE VÉNUS. Nitrate de cuivre tombé en *deliquium* (Lémery). Voy. II, 508.
— VIERGE. Huile extraite à froid, par une première pression.
— DE VIN, *Oleum Vini.* Synonyme d'*Huile douce du vin.*
— DE VITRIOL. Ancien nom de l'acide sulfurique. Voy. *Soufre.*
— DE VITRIOL DULCIFIÉE. Espèce d'eau de Rabel.
— VOLATILE. Voy. *Huiles volatiles*, III, 544.

HUILE VOLATILE DE TÉRÉBENTHINE, ou essence de térébenthine. Plusieurs espèces de pins ou sapins (*Pinus Picea*, *Abies maritima*, *sylvestris*, etc.) qui fournissent des térébenthines, combinaisons naturelles de résine et d'huile volatile, servent dans le nord de l'Europe à la préparation de cette huile, qu'on obtient par distillation. Elle est ordinairement incolore, ténue, plus légère que l'eau, d'une odeur forte et désagréable, toujours liquide, même par un froid de 22°, susceptible de s'unir à la potasse (*savon de Starkey*), à l'huile animale de Dippel (*huile vermifuge de Chabert*), à l'acide hydrochlorique (*camphre artificiel*), en deux proportions suivant M. Houton-Labillardière (*Journ. de pharm.*; janv., 1818), de dissoudre une foule de corps, et notamment la cholestérine, etc. Lorsqu'elle a été plusieurs fois distillée, elle offre plus de ténuité encore, sa couleur est jaunâtre, et son odeur plus suave se rapproche beaucoup de celle du citron; aussi l'emploie-t-on dans cet état pour falsifier d'autres huiles essentielles; elle est alors moins soluble dans l'alcool. Pour l'usage médical, on ne doit se servir que d'huile soigneusement rectifiée.

Prise à l'intérieur, respirée même, l'huile de térébenthine communique aux urines une odeur de violette, phénomène toutefois qui n'est pas sans exception, d'après l'exemple du cardinal Ginzendorf, rapporté par de Haen dans son *Historia podagræ*. Donnée à petite dose (quelques gouttes), seule ou dans son état naturel de combinaison

avec des résines, c'est, comme la plupart des huiles volatiles (voy. ce mot), un stimulant diffusible assez actif; mais de plus, elle semble exercer sur les organes urinaires une action toute spéciale; elle les stimule fortement, en augmente et souvent en modifie la sécrétion; l'urine devient rouge, cuisante, parfois sanguinolente : de là les avantages de cet agent dans le traitement des blénorrhées, et ses dangers dans les affections aiguës de l'appareil urinaire.

Son action dissolvante sur la cholesterine l'a fait employer par Durande dans le traitement des coliques hépatiques, associée au double de son poids d'éther sulfurique, et par dose de 10 à 20 gouttes; ce mélange paraît avoir quelquefois réussi; il est contre-indiqué dans les coliques hépatiques inflammatoires, et demande communément, pour être supporté, qu'on l'adoucisse en l'unissant à du jaune d'œuf.

Donnée à plus haute dose (1 gros à quelques onces), loin d'être un poison, comme on l'a cru long-temps, loin même d'agir avec plus de force qu'à petite dose sur les reins et la vessie, et de produire la strangurie, c'est aux voies gastriques que se borne ordinairement son action, alors purgative. Il n'y a que peu d'années qu'elle a été essayée de cette manière, d'abord en Angleterre, puis à Genève (*Bibl. brit.*, *Sc. et arts*, LX, 149), en France et dans la plupart des autres pays, contre le *tænia* principalement. Une, deux, quatre onces de cette huile, pure ou associée à quelqu'autre liquide, tels que des sirops adoucissans, procurent presque constamment en quelques heures l'expulsion de ces animaux, sans autre phénomène qu'un peu de chaleur à l'estomac, quelquefois des nausées ou même des vomissemens, fréquemment quelques coliques, et souvent une sorte d'ivresse ou une vive céphalalgie. J. Copland qui a expérimenté sur lui-même, en état de santé, l'action de ce remède, à la dose de 10 gros, a observé que son pouls devenait plus fréquent, petit et concentré; il a éprouvé, outre divers symptômes d'ivresse, de l'anxiété, des frissons, un sentiment de traction des intestins vers la colonne vertébrale, des éructations incommodes, de la soif et une faim vive, phénomènes que l'ingestion de quelques alimens ont fait cesser peu à peu; mais il n'a eu ni vomissement ni diarrhée.

Cette huile a été aussi récemment expérimentée dans plusieurs autres maladies internes, l'aménorrhée, la fièvre puerpérale, certains cas d'obstruction abdominale (*Bibl. méd.*, LIX, 257, 261), diverses affections nerveuses, et notamment l'épilepsie. Le docteur Lathan, de Londres, paraît être le premier qui en ait tenté l'usage à petite dose dans la dernière de ces maladies : il crut avoir guéri son malade, mais l'épilepsie reparut ensuite. M. Weaver n'en a pas obtenu plus de succès, quoiqu'il l'ait employée à très-haute dose, mais il a réussi dans un cas

de catalepsie vermineuse (*Journ. univ. des sc. méd.*, VII, 112). Cependant d'autres médecins anglais, Edward Percival et D. Lithgow, ont été plus heureux, même dans des cas où l'épilepsie n'était pas vermineuse.

En France, M. Récamier, et à son exemple un grand nombre de médecins, a employé avec beaucoup de succès l'essence de térébenthine dans le traitement de la sciatique (*voyez* un fait publié par M. Parent dans le cahier de juillet 1817 de la *Bibl. méd.*, d'autres observations dans le même journal, LXXIV, 80, ainsi que la thèse soutenue en 1818 par M. Martinet et devenue depuis un mémoire). Elle l'a été aussi dans d'autres espèces de névralgies (*Lancette*, III, 22), et l'avait été déjà, dit-on, par Galien dans le rhumatisme, mais à l'extérieur. Cheyne, et ensuite Horne, qui l'unissait au miel, passent pour l'avoir les premiers employée à l'intérieur. M. Récamier donne par cuillerée, trois fois le jour, un mélange de 2 gros d'huile avec 4 onces de miel rosat; quelques jours suffisent pour amener une amélioration marquée et quelquefois la guérison complète : nous l'avons nous-mêmes employée avec succès dans plusieurs cas de sciatique, sans nous inquiéter des symptômes gastriques qu'elle provoque presque toujours, mais qui cèdent facilement dès qu'on en a suspendu l'usage.

L'huile de térébenthine, enfin, a long-temps passé pour cathérétique; c'est comme telle que l'a employée, d'ailleurs avec succès, Ambr. Paré, pour remédier aux accidens d'une saignée chez le roi Charles IX. Des chirurgiens l'appliquent encore pour stimuler les ulcères atoniques, et dans des cas de gangrène et de pourriture d'hôpital. On l'a essayée dans la teigne (*Bibl. méd.*, LX, 128, et *Gaz. de santé*, 21 septembre 1818), et J. Young (*Currus triumphalis è terebintho*, Londres, 1679, in-8°) la regardait comme préférable à tous les moyens connus, même à la ligature, pour arrêter les hémorrhagies.

Sa combinaison au minimum d'acide avec l'acide hydrochlorique, qu'on obtient en faisant passer dans de l'huile essentielle de térébenthine, plongée dans un bain réfrigérant, un courant de gaz acide muriatique, est solide, blanche, cristalline, inflammable, soluble dans l'alcool, et d'une odeur un peu camphrée : de là le nom, d'ailleurs impropre, de *camphre artificiel*. Elle paraît avoir été employée avec succès par Van-Swieten, comme dissolvant des tophus arthritiques (*Dict. des sc. méd.*, art. *goutte*, p. 224), et on la trouve inscrite dans la *Pharmacopée* de Van-Mons. Découvert par Kind, ce singulier composé a été étudié par beaucoup de chimistes, jusqu'à M. Thénard (*Mém. de la soc. d'Arcueil*, II) et à M. Houton-Labil-

lardière (*loc. cit.*) qui, les premiers, en ont fait connaître la véritable nature.

Huiles animales. Voyez *Graisses*. On donne aussi ce nom aux huiles de poisson, de foie de morue, d'œufs, etc., et quelquefois aussi, en pharmacie, soit aux huiles empyreumatiques qu'on obtient par la distillation des matières animales (voy. *Huile animale de Dippel*), soit à des huiles végétales dans lesquelles on a fait bouillir ou infuser des animaux, telles que les huiles de petits chiens, de scorpion, de tortue, de crapaud, de lézard, de ver de terre, de fourmi, d'araignée, etc.

Huiles blanches. Nom des huiles des crucifères, soumises à la dépuration par l'acide sulfurique ou le charbon animal, ce qui les rend blanches, légères, très-liquides, etc. On s'en sert pour l'éclairage; telles sont celles de colza, *Brassica campestris*, L., et de navette, *Brassica Napus*, L. (I, 662).

Huiles concrètes. Substances grasses et solides, véritables *beurres végétaux*. Voy. I, 589.

Huiles douces. Synonyme d'*huile fixe*, à cause de leur saveur en général presque nulle.

Huiles empyreumatiques. Voy. *Huile empyreumatique*.

— essentielles. Ancien synonyme d'*Huiles volatiles*. Voy. ce mot.

— éthérées. Ancien nom des *Huiles volatiles*, et, au singulier, de l'*Huile douce du vin*.

— par expression Toute huile qu'on obtient à l'aide de la presse, et en général les *Huiles fixes*.

— fétides. Synonyme d'huiles empyreumatiques. Voy. *Huile animale de Dippel*.

— grasses. Nom de certaines huiles fixes, par opposition avec d'autres qu'on nomme *Huiles siccatives*. Voy. ce dernier mot et *Huile*.

Huiles médicinales. Solutions de diverses substances dans les huiles fixes ou même volatiles; telles sont les huiles de camomille, de jusquiame, l'huile camphrée, l'huile d'anis soufrée, le baume tranquille, etc. Voy. aussi *Huiles animales* et *élæolés*.

Huiles minérales. Nom donné improprement à certains liquides minéraux d'apparence huileuse. Voy. *Huile de vitriol*, de *tartre*, de *Vénus*, d'*antimoine*, etc.

Huiles siccatives. On donne ce nom aux huiles fixes qui se dessèchent à l'air en conservant leur transparence; en les faisant bouillir avec de la litharge, on augmente encore cette propriété. Ces huiles servent à la peinture, et à préparer des bougies, des sondes, etc., qu'on fait passer pour être de gomme élastique; l'huile de lin est la plus employée de toutes celles qui sont siccatives.

Huiles végétales. Ce sont les huiles proprement dites (Voyez *Huile*), les *huiles animales* se rapportant mieux aux graisses, et les *huiles minérales* ne portant que fort improprement ce nom.

HUILES VOLATILES. Principes très-expansibles, quelquefois concrets, ordinairement liquides, plus légers que l'eau, et très-mobiles; rarement épais, ou plus lourds que ce fluide; d'une odeur presque toujours vive, pénétrante, plus ou moins agréable; d'une saveur âcre, brûlante, et quelquefois caustique; s'enflammant tous enfin à la seule approche ou au contact d'un corps en combustion: ils portaient les noms d'*essences*, d'*huiles essentielles*, à une époque où on les regardait comme constituant à eux seuls l'existence, l'essence des végétaux, et ont reçu ceux d'*huiles éthérées*, d'*esprits*, de *quintessences*, à cause de leur légèreté, de leur inflammabilité ou de la manière dont on en opérait l'extraction.

Tous les organes des végétaux, le périsperme seul excepté, peuvent fournir des huiles volatiles. Il est des plantes, ordinairement odorantes, qui en donnent de presque toutes leurs parties; telles sont beaucoup de Labiées, de Synanthérées et surtout d'Ombellifères; d'autres, en plus grand nombre, n'en offrent guère que dans quelques points, avec abondance du moins; aussi choisit-on, pour en obtenir l'huile volatile, les racines de sassafras, de calamus aromaticus, de benoîte, d'aunée, d'angélique, d'iris (Vogel), de dictame blanc, de zédoaire et même de canne de Provence (Chevallier); les bois de Santal, de Rhodes, de genièvre, de pin et de sapin; l'écorce de la tige du cannellier, du cassia lignea, du caprier, l'écorce de Winter et la cannelle blanche; les feuilles de sauge, de mélisse, de menthe poivrée, de grande absinthe, de rhue, de sabine, de tanaisie, et celles du mille-pertuis, qui doit son nom à leurs utricules huileux; les calices et les pédoncules du giroflier, de la lavande, du thym, du romarin et de beaucoup d'autres Labiées; ceux de la rose, comme Geoffroy en a fait infructueusement la remarque (*Mém. de l'Acad. roy. des Sci.*, 1721); les pétales de la camomille, de la fleur d'oranger, de la rose, des Liliacées, etc.; les stygmates pétaloïdes du safran; les fruits enfin, ou plutôt les enveloppes séminales de la plupart des graines des Ombellifères, la muscade, la vanille, le poivre, les cubèbes, le genièvre, et l'écorce des fruits que fournissent divers arbres du genre *Citrus*.

De toutes ces parties, les feuilles, les fleurs et surtout les semences, sont les plus riches en huiles volatiles. Ces huiles, comme on le voit, sont très-nombreuses; ce que nous allons en dire s'applique à la plupart d'entre elles, les spécialités devant être cherchées à chaque espèce en particulier, dont nous traitons à l'occasion des substances qui les fournissent.

On extrait en général les huiles volatiles par la distillation, au moyen de l'eau (pure ou rendue plus dense par l'addition des sels ou d'acides) qui les entraîne sans les dissoudre, et qu'elles sur-

nagent ensuite, ou au fond de laquelle elles se précipitent. Quelques-unes, plus à nu et fort abondantes, se retirent par des moyens mécaniques (huiles d'écorce de citron, d'orange, etc.); d'autres, très-fugaces, ne peuvent être obtenues que par l'intermédiaire d'une huile fixe (huiles des fleurs des Liliacées). L'odeur que répand une plante n'est pas toujours la même que celle de son huile volatile (*Journ. de pharm.*, VIII, 533), ni proportionnée à la quantité d'huile qu'elle renferme. Cette proportion varie en outre suivant les espèces, et, pour chacune d'elles, suivant le climat, la constitution de l'année, l'accroissement de la plante, son état de fraîcheur ou de dessiccation au moment de l'opération, et enfin le procédé mis en usage. Généralement, la chaleur et la sécheresse sont favorables à la production des huiles essentielles; aussi, le midi de la France, l'Espagne et l'Italie sont-ils en possession d'en fournir les autres parties de l'Europe.

Beaucoup de plantes de la famille des Crucifères, les bulbes de quelques Liliacées, les feuilles du tabac, les Euphorbes, les Renonculacées, certains *Daphne*, fournissent aussi à la distillation des principes volatils qui se rapprochent beaucoup des huiles essentielles; mais qu'on en a souvent regardés comme distincts, la plupart étant ou très-fugaces ou très-altérables, ou non inflammables; quelques-uns contiennent du soufre; d'autres sont peut-être moins des principes immédiats que le produit même de l'opération, et se rallient ainsi aux *huiles empyreumatiques;* la plupart réclament un nouvel examen.

On a long-temps considéré les huiles essentielles comme de véritables principes immédiats des végétaux, espèces de *résines incomplètement oxygénées*. L'analyse a prouvé que plusieurs d'entre elles au moins, ne contenaient que du carbone et de l'hydrogène; telles sont celles de térébenthine, de rose, de citron. M. Th. de Saussure cependant admet dans celle-ci la présence de l'azote (*Journ. de Pharm.*, VI, 452). Suivant les recherches de M. Bizio les huiles volatiles seraient généralement formées de deux principes analogues à l'élaïne et à la stéarine des huiles fixes, savoir d'*igrusine*, qui reste fluide aux plus basses températures, est soluble dans l'eau et se volatilise avec elle, et de *séreusine* qui se solidifie à 12 ou 16° centigrades (*Journ. de Chimie méd.*, III, 382); c'est cette dernière qu'y avait déjà signalée M. Margueron, et que Proust, qui la prenait pour du camphre, avait reconnue dans les huiles de marjolaine, de sauge, de lavande et de romarin; c'est elle aussi probablement que Brugnatelli a vue se former dans de vieille huile de térébenthine, et qui constitue ces huiles volatiles cristallisées que Klaproth, au rapport de M. Vogel, obtenait par des distillations réitérées (*Journ. de pharm.*, I).

Chaque espèce d'huile volatile jouit de propriétés physiques particulières, et plus ou moins caractéristiques; quelques-unes cependant se rapprochent par plusieurs de leurs propriétés; ainsi les huiles de rose et de térébenthine sont blanches; celles de fleurs d'oranger, de canelle, de girofle, de *cassia lignea*, d'aneth, de carvi, récemment obtenues, sont incolores, mais jaunissent ou brunissent ensuite; celles d'anis, de persil, de sauge, de grande absinthe, de cubèbes, sont d'un vert plus ou moins intense; celle de camomille est quelquefois bleue, quelquefois verte; celle de millefeuille, d'un vert bleuâtre; celle de galbanum, d'abord bleue, rougit à la longue; le plus grand nombre enfin, celles de genièvre, de lavande, de menthe poivrée, de pouliot, de marjolaine, de romarin, d'hysope, de cumin, de sassafras, sont d'un jaune plus ou moins foncé, etc.

Elles ne varient pas moins sous le rapport de la consistance, sans doute à raison des proportions diverses de leurs deux principes constituans (*igrusine* et *séreusine*); les unes en effet sont concrètes à quelques degrés au dessus de zéro, comme celles de rose, de muscade, de benoîte, d'aunée, de persil et de beaucoup de semences des Ombellifères qui perdent, en vieillissant, cette propriété; tandis que les autres sont toutes plus ou moins fluides.

Leur pesanteur enfin est aussi fort diverse; il en est, mais en petit nombre et toutes exotiques, qui l'emportent sur l'eau par ce caractère; telles sont celles que fournissent le sassafras, la muscade, les clous de girofle, l'écorce de *cassia lignea*, le santal citrin, et le bois de Rhodes. La plupart au contraire surnagent ce fluide: toutes les huiles indigènes et beaucoup d'huiles exotiques sont de ce nombre.

Le temps, le contact de l'air, l'influence de la lumière et de la chaleur, altèrent les huiles volatiles; elles s'épaississent, deviennent acides, prennent une odeur térébenthacée, déposent quelquefois des cristaux, changent de couleur, etc. M. Vogel a constaté que les huiles de menthe poivrée et de sabine exposées au soleil, blanchissent très-promptement; que celle de térébenthine, au contraire, y jaunit; que l'huile de camomille passe du bleu au jaune, etc. (*Journ. de Phys.*, LXXX). Il convient donc de les conserver dans des flacons bouchés à l'émeril, complètement remplis, placés dans un lieu frais et obscur, et surtout de les renouveler souvent. On a conseillé, pour leur rendre la limpidité et l'odeur que la vétusté peut leur avoir fait perdre, de les redistiller avec de l'eau sur des plantes de même espèce; mais en reprenant ces caractères physiques, recouvrent-elles aussi toutes leurs propriétés chimiques et médicales? Geoffroy rapporte avoir conservé pendant huit ans, sans altération, de l'huile volatile de citron qu'il avait préparée au moyen de l'alcool.

L'eau dissout, mais en petite quantité, et partiellement d'après M. Bizio, les huiles volatiles, dont elle emprunte ainsi l'odeur et quelques-unes des propriétés. Cette solution, qu'on obtient ordinairement d'une manière indirecte, en distillant avec de l'eau les plantes aromatiques, constitue ce qu'on nomme en pharmacie *les eaux distillées aromatiques simples;* lesquelles, associées au double de leur poids de sucre, forment des sirops qui sont ou pourraient être usités. On nomme *savonules* les combinaisons peu solides des huiles volatiles avec les alcalis; le plus connu de ces composés est celui auquel le charlatan Starkey a donné son nom, et qui résulte de l'union de la potasse avec l'huile essentielle de térébenthine (voy. *Savons*). Les acides concentrés décomposent en partie les huiles essentielles; l'acide nitreux, uni surtout au tiers de son poids d'acide sulfurique, enflamme instantanément l'huile sur laquelle on le projette.

Les huiles fixes, l'éther, l'alcool, s'unissent en toutes proportions aux huiles volatiles. La première de ces combinaisons forme les *huiles préparées* des pharmacies, et la dernière diverses espèces de *teintures*, d'*élixirs*, d'*esprits*, d'*eaux spiritueuses*, de *baumes* même, ou, suivant un langage plus moderne, d'*alcools aromatiques* (voy. *Alcoolats* et *Alcoolés*). Elles s'unissent encore à un grand nombre d'autres substances, telles que le camphre, le phosphore et le soufre, formant avec celui-ci ce qu'on nomme *baume de soufre* (soit *anisé*, soit *térébenthiné*, suivant l'espèce d'huile qui entre dans sa composition). Certains vinaigres et vins aromatiques, sont des espèces de dissolutions vineuses et acéteuses d'huiles essentielles; le *miel rosat* et celui de *romarin* attestent que le miel peut se charger de ce principe immédiat des végétaux. Ces huiles enfin, à l'aide de la chaleur, dissolvent aussi le caoutchouc, la cire, le beurre, le blanc de baleine, les résines, les baumes et les térébenthines. Elles font même naturellement partie de ces deux derniers composés, car les baumes proprement dits, tels que le benjoin, le storax, le styrax, le baume du Pérou et celui de Tolu, paraissent être formés d'un principe résineux, uni à de l'acide benzoïque et à plus ou moins d'une huile volatile; et les térébenthines sont de simples dissolutions de résines dans des huiles essentielles: telles sont celles de Chio, de Venise, de Strasbourg, le baume de Copahu, nommé aussi *huile du Brésil*, le baume de la Mecque. La poix, la résine élémi, etc., sont encore des combinaisons analogues, mais dans lesquelles l'huile volatile est en bien moindre quantité: c'est à elle néanmoins que paraît due l'action irritante de ces substances, appliquées sur l'organe cutané.

Les huiles volatiles sont souvent sophistiquées soit d'autres huiles

de même nature, soit d'alcool, soit d'huiles fixes. La première de ces sophistications se reconnaît ordinairement à l'odeur, soit plus faible, lorsqu'on s'est servi d'huile que la vétusté a dépouillée de son arôme, soit plus ou moins désagréable, lorsque c'est d'huile de térébenthine. La dernière est facilement dévoilée par la distillation à une douce chaleur, qui n'agit que sur l'huile volatile. La seconde est difficile à reconnaître lorsque l'alcool n'a été ajouté qu'en petite quantité ; dans le cas contraire, l'addition d'un peu d'eau produit un nuage blanc qui démasque aussitôt la fraude.

Les usages des huiles volatiles dans les arts, tels que celui de la peinture, l'éclairage, etc. ; leurs applications dans la préparation de certaines pièces anatomiques, la conservation de quelques produits pharmaceutiques ; leur emploi thérapeutique enfin donnent à ces substances une assez grande importance commerciale. Elles entrent en outre, comme nous l'avons dit, dans la composition d'une foule de composés plus ou moins employés en médecine.

On les administre à l'intérieur, par gouttes, sur du sucre ou dans des potions, des pastilles, des pilules, etc., comme excitant diffusible ou *thermantique* des plus actifs ; effet du reste qui varie beaucoup suivant la dose, l'action locale, dite *cordiale* ou *stomachique*, se manifestant presque seule quand cette dose est faible, et l'action générale, dite *stimulante*, se développant quand elle est forte ou que les doses sont plusieurs fois répétées à de courts intervalles. Lorsque celles-ci sont portées trop loin, les huiles volatiles peuvent déterminer la céphalalgie, l'ivresse même, agir comme de véritables irritans, enflammer les tissus ou déterminer des hémorrhagies graves. On connaît assez imparfaitement, au reste, jusqu'où peuvent aller les accidens qu'on les suppose capables de produire, et que des faits récens montrent avoir été beaucoup exagérés, au moins pour quelques-unes d'entre elles (Voy. *Huile volatile de térébenthine*).

Les indications de leur emploi sont celles des diffusibles en général ; de là, suivant les effets qu'on en obtenait, les vertus *cordiales*, *stomachiques*, *carminatives*, *vermifuges*, *diurétiques*, *sudorifiques*, *emménagogues*, qu'on avait accordées à telles ou telles de ces huiles. Boërhaave vantait les huiles de marjolaine et de romarin contre les flueurs blanches, chez les femmes d'une complexion molle ; celles de sabine et de rhue passaient particulièrement pour emménagogues ; celle de térébenthine pour diurétique; celles de santoline, de tanaisie et d'absinthe, pour vermifuges; celles des Labiées en général pour toniques et céphaliques ; celles des Ombellifères pour stomachiques et carminatives : toutes pour anti-spasmodiques, sudorifiques et puissamment stimulantes.

Outre leur action générale, qui est celle pour laquelle on en prescrit le plus souvent l'usage à l'intérieur, les huiles volatiles jouissent de propriétés accessoires qui leur donnent une autre sorte d'utilité; ainsi, leur odeur, généralement agréable, les rend propres à aromatiser certains médicamens inodores ou à déguiser ceux dont l'odeur pourrait déplaire aux malades. Quelquefois encore on les associe à certains purgatifs, la coloquinte, par exemple, dont elles semblent modérer l'activité.

Appliquées pures à l'extérieur, toutes sont plus ou moins irritantes; beaucoup d'entre elles agissent comme de prompts rubéfians; quelques-unes, celles de thym, de sauge, de marjolaine et surtout de moutarde, déterminent facilement la vésication; d'autres mêmes, celles de girofles, de gayac, de sassafras et de canelle, sont caustiques et servent quelquefois comme telles dans l'art du dentiste. Employées à plus faible dose, soit dans des linimens, soit dans divers composés, autrefois qualifiés du nom de *baumes*, elles excitent modérément les fonctions de la peau, et constituent alors ou des résolutifs, ou des fortifians, ou des stimulans plus ou moins actifs, qui trouvent leur application dans les rhumatismes chroniques, les engorgemens indolens, les paralysies de cause locale, etc.

L'odeur vive et pénétrante qui caractérise un grand nombre d'huiles volatiles les a fait quelquefois employer enfin avec succès dans des cas de lipothymies; il en est cependant qui, chez les personnes nerveuses surtout, disposées aux accès hystériques, peuvent déterminer un effet tout contraire; tel est l'arôme qu'exhalent les fleurs des Liliacées et que tant d'autres particularités semblent distinguer des véritables huiles volatiles. On sait aussi avec quelle facilité ces mêmes fleurs et les huiles essentielles en général, produisent dans l'air une altération funeste, et combien est à redouter l'asphyxie pour ceux qui ne craignent pas de s'exposer à leurs émanations dans des endroits renfermés.

Meibom (H.). *Diss. de oleorum stillatitiorum natura et usu in genere.* Helmst., 1670, in-4.—Zieglerus (J.-P.). *Diss. inaug. med. de oleorum distillatorum usu multiplici, præcipue in castris.* Altorfii, 1747, in-4.— Buchoz (P.-J.). *Diss. de oleis essentialibus.* Halæ, 1752, in-4. — Ricken (F.-W.). *Diss. chemico-medica de oleis distillatis æthereis.* Helmst., 1759, in-4. — Trommsdorf (G.-B.). *Diss. de oleis eorumque partibus constitutivis.* Erfordiæ, 1785, in-4.

Huisenblase. Nom hollandais de l'Ichthyocolle. Voy. *Gélatine.*

Huitre. Mollusque acéphale testacé. Voy. *Ostrea.*

Huitrier. Nom français du genre *Hæmatopus.*

Huitsippa. Nom suédois de l'anémone des bois, *Anemone nemorosa*, L.

Huiz tomate. Nom mexicain de la tomate, *Solanum Lycopersicum*, L.

Huldah. Nom dukhanais des *Myrobolans Chébules.*

Huldie. Nom dukhanais et hindou du *Curcuma longa*, L.

Hulfswurz. Un des noms allemands de l'*Allium Victorialis*, L.

Hullfist. Nom anglais de la vesse de loup, *Lycoperdon Bovista*, L.

Hulotte. Nom vulgaire du *Strix Aluco*, L.

Hulque. Nom du *Gratiola peruviana*, L., au Chili (III, 424).
Hulst. Un des noms hollandais du houx, *Ilex Aquifolium*, L.
Hulud. Nom malais du *Curcuma longa*, L.
Humechle. Nom arabe du poirier, *Pyrus communis*, L.

Humectans, *Humectantia*. Médicamens crus propres à remédier à la sécheresse des tissus internes, comme les émolliens le sont pour les externes. Ce sont, à proprement parler, les délayans, quoique ceux-ci soient plus particulièrement destinés, dans les idées théoriques, à agir sur les liquides (II, 608). On a beaucoup disserté sur les maladies dues à la sécheresse, à la rigidité des tissus, et les affections nerveuses ont été particulièrement attribuées à cet état. Le docteur Pomme, qui a préconisé surtout cette opinion, a écrit sur ce système des traités où il s'efforce de prouver l'utilité de l'usage exclusif des humectans dans les maladies nerveuses. Il a été réfuté par plusieurs écrivains, dont on peut lire les opinions, sur une discussion qui offre aujourd'hui peu d'intérêt, dans l'ancien *Journal de médecine* (t. XXIII, 258; XXIV, 526; XXV, 122, 318; XXVI, 32). Le régime humectant est recommandé aux tempéramens secs, bilieux, etc.

Humle. Nom danois et suédois du houblon, *Humulus Lupulus*, L.
Humula. Un des noms bengales du *faux Galanga*.

HUMULUS. Genre de plantes de la famille des Urticées, de la diœcie pentandrie, dont le nom dérive de *humus*, nature de la terre où croît de préférence la seule espèce qu'il renferme.

H. Lupulus, L., houblon (*Flore médicale*, IV, f. 196). Cette plante volubile, vivace, inodore, croît dans les haies, qu'elle couvre parfois en totalité à l'automne; son nom latin spécifique, vient de ce qu'elle étrangle parfois les arbustes sur lesquels elle croît, ce qui la faisait appeler petit loup, *Lupulus*, par les anciens (Pline, *lib.* XXI, *c.* 15), et le nom français de *Humulus*. Les fleurs femelles du houblon dont la réunion, à la maturité des fruits, forme des espèces de cônes, sont presque la seule partie usitée; ce sont elles qu'on administre lorsqu'on prescrit le houblon.

Les cônes de houblon consistent en écailles obtuses, imbriquées, verdâtres, dont l'ensemble a le volume d'une noix, qui enveloppent à leur base les fleurs femelles ou graines; extérieurement surtout et à la base, ces écailles sont garnies de petits grains ou poussière, d'un jaune doré, résiniformes, aromatiques, amers, qui renferment une substance particulière appelée *lupulite*, *lupuline* ou *lupulin*, et composés en outre, de résine, d'un principe amer extractif, etc. Les cônes sont récoltés à l'automne et séchés, puis mis dans le commerce; ils doivent être odorans, et même on leur accorde une atmosphère narcotique; leur saveur est d'une amertume franche et qui n'a rien de désagréable.

C'est dans la matière jaune résineuse des écailles du houblon, signalée d'abord par M. Planche dès 1813, que paraissent résider les principales propriétés de ce végétal; les élémens qui la composent donnent la raison des vertus différentes reconnues dans cette plante.

Le principe amer du houblon constitue les propriétés toniques qu'on lui reconnaît universellement depuis qu'on en fait usage. C'est à ce titre qu'on le donne avec succès comme stomachique, dans l'inappétence, l'affaiblissement du système digestif, etc.; on le prescrit aussi dans les fièvres intermittentes légères, et comme anthelminthique, propriétés assez probables puisqu'elles sont naturelles aux amers (voy. *Fébrifuges, Vermifuges*). Un des usages les plus répandus du houblon est celui qu'on en a fait et qu'on en fait encore, comme fondant et dépuratif, contre les scrofules et les affections qui en dépendent, comme le rachitisme, les tumeurs blanches, la cachexie, etc., parce qu'il est regardé comme un bon excitant du système lymphatique. C'était, il y a vingt ans, le remède banal de ces maladies; mais soit que ses effets n'aient pas toujours procuré les avantages qu'on en attendait, soit plutôt par suite de théories nouvelles, on s'en sert beaucoup moins aujourd'hui, et on lui préfère à bon droit, dans ces maux, l'iode et ses sels. Les maladies de la peau, les dartres surtout, le catarrhe chronique, la goutte, la jaunisse, etc., ont aussi été traités par le houblon. On l'a encore donné comme sudorifique, et Willemet le propose comme succédané de la salsepareille, sous le nom de *salsepareille nationale* (*Mat. méd. ind.*, 120). On dit qu'il arrête les dévoiemens opiniâtres (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XVI, 145).

La lupuline qui est plus amère encore que la poussière jaune, et qui, suivant plusieurs auteurs, est le seul principe efficace du houblon, jouit d'une vertu sédative positive, entrevue jadis, mais qui n'a été démontrée évidemment que depuis quelques années, surtout par le docteur Yves, qui assure qu'on l'emploie en Amérique comme narcotique. Elle fait à peu près le 1/8 en poids des cônes de houblon (voy. *Lupuline*). Elle a les propriétés de l'opium, sans aucun de ses inconvéniens, surtout elle ne produit pas de congestion cérébrale, s'il faut en croire M. Mill, qui l'a donnée en teinture alcoolique, à la dose de 40 à 60 gouttes par jour dans les affections nerveuses (*Journ. des sc. nat.*, XLI, 379). D'après M. Freake, pharmacien d'Édimbourg, elle procure de grands soulagemens dans la goutte, où d'autres médicamens n'avaient pas réussi; ce praticien donne, sur toutes les préparations du houblon, la préférence à l'extrait et à la teinture; cependant il a vu une pommade faite par l'infusion des cônes de cette plante dans la graisse, calmer les douleurs lancinantes du cancer.

Un simple oreiller rembourré avec les cônes de houblon, est un bon sédatif, d'après Thomas de Salisbury (*Méd. prat.*, I, 66; II, 183). Le docteur Mathon assure que le houblon, et à plus forte raison la lupuline, a la propriété de diminuer la fréquence du pouls (*Journ. d'Edimbourg*, III, 23). Le docteur Desroches a également éprouvé la propriété narcotique de la lupuline, ainsi que le docteur Yves (*Annals of philos.*, mars 1821). Nous devons dire que M. Barbier qui a cherché à vérifier si le houblon avait effectivement une action sédative, n'a pu l'observer dans aucun des cas où il l'a employé dans ce but (*Mat. méd.*, I, 397); il est vrai qu'il n'a jamais employé la lupuline seule, ni même la matière résineuse des cônes isolée. Tous ces avantages ont fait proposer à quelques auteurs d'employer seulement cette substance, et de regarder comme inutile le reste du houblon; mais les cônes entiers donnent des décoctions plus chargées, plus désagréables que la portion de poussière jaune qu'ils supportent; ce qui prouve qu'ils fournissent des principes indépendans de cette matière.

Quant à la partie herbacée de la plante, sa décoction est fade et sans amertume, ce qui pourrait la faire supposer sans propriété, mais ce serait à tort; elle en a qui sont indépendantes de la lupuline; elle est saline, styptique, et sans amertume. C'est à elle qu'il faut rapporter les avantages qu'on a vu procurer au houblon, comme diurétique, astringent, etc., signalés par quelques auteurs. La racine de houblon a été employée comme sudorifique; les feuilles en cataplasme comme résolutives. Les pousses qui renferment une matière sucrée, se mangent comme celles d'asperge. On fait des liens, des cordages, etc., avec les tiges grimpantes du houblon.

Le houblon se donne depuis une demi-once jusqu'à une once dans une pinte d'eau; sa décoction est d'un jaune rougeâtre, d'une saveur nauséabonde, astringente et styptique, mais point amère, et inodore. L'analyse démontre dans les parties herbacées une matière colorante inerte, de la gomme, des sels à base de potasse, de chaux, d'ammoniaque, unies aux acides acétique, hydrochlorique, sulfurique, nitrique, etc. La racine contient au lieu de gomme de l'amidon. L'infusion des cônes est amère, à cause de la lupulite contenue dans la poussière jaune; sa décoction est jaune comme celle de la bière, amère et aromatique. La dose de la lupulite est de 4 à 6 grains; si elle est trop haute, comme 20 à 24, elle occasione des nausées, le vomissement, des engourdissemens des membres, mais ni céphalalgie ni étourdissement. M. Barbier a vérifié son efficacité contre les fièvres d'accès (*loc. cit.*). On en prépare une pommade, un sirop, etc. Voy. *Lupuline*, le *Journ. de chimie méd.* (II, 527, 578), et le *Journ. de pharm.* (VIII, 228, 320, 351 *bis*).

Mais l'usage médical du houblon n'est pas le seul que l'on en fasse ; il en est même le moindre; on le cultive en grand en Flandre, en Angleterre où il est l'objet d'un gros commerce pour les fabriques de bière ; on sait que cette boisson est composée avec l'orge fermenté, dans la décoction duquel on met infuser les cônes de houblon (voy. *Bière*, I, 596), qui l'empêchent de s'aigrir, de se corrompre, en même temps qu'ils lui donnent de la force. Ray prétend que depuis l'emploi de la bière en Angleterre, les maladies calculeuses y sont bien diminuées ; Lobb appuyait cette propriété sur l'expérience spécieuse de calculs fondus par la seule action de cette boisson dans laquelle on les avait placés.

Bromelius (O.). *Lupulogia*, etc. Stockholm, 1687, in-12. — Echinger (J.). *Diss. de lupulo*. Altorfii, 1718, in-4. — Desroches (J.-J.). *Diss. medica de humuli lupuli viribus medicis*. Edinburgi, 1803, in-8. — Freake. Observ. sur l'*Humulus Lupulus*, etc., et de ses effets dans la goutte (en anglais). Londres, in-8. — Payen et Chevallier. Mém. sur le houblon, sa culture en France, son analyse, etc. (*Journal de pharm*, VIII, 209).

Hunan. Un des noms arabes du jujubier, *Zizyphus sativus*, Desf.

Hund. Nom allemand du chien, *Canis familiaris*, L.

Hundebaer. Un des noms danois de la douce-amère, *Solanum Dulcamara*, L.

Hundeboer. Un des noms danois de la bryone, *Bryonia alba*, L.

Hundegroes. Un des noms danois du chiendent, *Triticum repens*, L.

Hundetungue. Nom danois de la cynoglosse, *Cynoglossum officinale*, L.

Hundmossa. Nom suédois du *Lichen caninus*, L.

Hundred leav'd rose. Nom anglais de la rose à cent feuilles, *Rosa centifolia*, L.

Hundsflechte. Nom allemand du *Lichen caninus*, L.

Hundskamille. Nom allemand de la maroute, *Anthemis Cotula*, L.

Hundskurbsenwursel. Un des noms allemands de la bryone, *Bryonia alba*, L.

Hundsmelten. Un des noms allemands de la vulvaire, *Chenopodium Vulvaria*, L.

Hundspetersilie. Un des noms allemands du *Ligusticum Meum*, Roth, et de l'*Æthusa Cynapium*, L. (Jourdan, *Pharmacopée univ.*).

Hundsquecken. Un des noms allemands du chiendent, *Triticum repens*, L.

Hundsrebe. Un des noms allemands du *Saxifraga granulata*, L.

Hundsrofva. Nom suédois de la bryone, *Bryonia alba*, L.

Hundsrose. Un des noms allemands du rosier sauvage, *Rosa canina*, L.

Hundsschmalz. Nom allemand de la graisse de chien. Voy. *Canis familiaris*, L.

Hundstagg. Un des noms suédois de l'épinoche, *Gasterosteus aculeatus*, L.

Hundsveilchen. Nom allemand du *Viola canina*, L.

Hundszunge. Nom allemand de la cynoglosse, *Cynoglossum officinale*, L.

Hundtonga. Nom suédois de la cynoglosse, *Cynoglossum officinale*, L.

Hungarian hawk weed. Nom anglais de l'*Hypochæris maculata*, L.

Huniure. Nom arabe de l'ortie, *Urtica urens*, L.

Hunkel. Nom du poulet en Allemagne. Voy. *Phasianus Gallus*, L.

Huns-hval. Nom norwégien du *Physeter Catodon*, L.

Hunsblas. Nom danois de l'Ichthyocolle. Voy. *Gélatine*.

Hunzil. Nom arabe et persan de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L.

Hupetup. Nom flamand de la huppe, *Upupa Epops*, L.

Hupka. Nom de la huppe, *Upupa Epops*, L., chez les Cassubiens.

Hupling. Nom du cormoran, *Pelecanus Carba*, L., à l'île de Féroë.

Huppe. Voy. *Upupa Epops*, L.

Hura crepitans, L, Sablier. Arbre de l'Inde, cultivé aux Antilles, de la famille des Euphorbiacées, de la Monœcie Monadelphie. Il a un suc blanc, caustique, contenant du caoutchouc, susceptible d'a-

veugler s'il en tombe dans les yeux. Les fruits consistent en une capsule à 12, 15 côtes, répondant à autant de loges, du volume d'une grosse pomme, que l'on vide pour en faire une sorte de poudrière, d'où est venu son nom français; mais il faut avoir soin de l'envelopper d'un cercle de fer, parce qu'au moment où on s'y attend le moins, même au bout de quelques années, elle éclate avec fracas en autant de morceaux qu'il y a de valves, ce qui lui a valu l'épithète latine de *crepitans*. Ce fruit renferme des amandes plates, orbiculaires, fauves, recouvertes d'un duvet léger, comme la noix vomique; leur saveur d'abord douce et agréable, est bientôt suivie d'âcreté et de chaleur à la gorge. Elles sont purgatives et vomitives; 2 grains en poids purgent autant que 40 de jalap, et une ou deux semences entières sont presque un poison (Aublet, *Guiane*, 883); aussi résulte-t-il parfois de ces amandes, employées par les nègres aux colonies, des superpurgations violentes. Ce qu'il y a de remarquable c'est que 40 grains en poids ne font rien à un chien, d'après M. Ricord Madiana; ce qui prouve que l'estomac de cet animal est moins irritable que celui de l'homme. M. Lherminier, pharmacien à la Guadeloupe, dit en effet avoir failli en mourir; il ajoute que les feuilles de cet arbre, recouvertes d'huile et appliquées tièdes sur une douleur quelconque, paraissent en diminuer la violence (*Journ. de pharm.*, III, 469). Du reste l'un de nous a vu et publié un exemple d'accidens produits par ces semences; d'autres lui ont été communiqués par M. Thierry, pharmacien à Paris; lui-même les a expérimentées en isolant le périsperme et l'embryon. La moitié du périsperme d'une amande, dont le goût, assez agréable n'est suivi d'aucune âcreté, lui a causé, au bout d'une heure, du malaise, un tournoiement de cœur, puis des pincemens d'estomac, des coliques et un sentiment de défaillance; symptômes qui ont disparu après l'usage de quelques alimens. La moitié d'un embryon, dépourvu de radicule, prise quelques jours après, a été trouvée d'un goût agréable, mais suivie, au bout d'une demi-heure, de chaleur âcre à la gorge et d'éructations; des alimens ayant été pris, du malaise, des nausées et enfin des vomissemens se sont manifestés; les jours suivans, il y a eu encore du malaise et quelques coliques : l'embryon dans cette semence a donc seul de l'âcreté et semble jouir d'une action plus vomitive. On retire de ces semences une huile qui est également purgative, et qui a été employée comme telle par Hamilton; M. Stephens les conseillait dans la colique métallique; M. Bonastre les a trouvées composées, sur 180 parties, de : huile grasse, 92; stéarine, 8; parenchyme albumineux, 70; Gomme, 2; humidité, 4; sels, 4 (*Journ. de pharm.*, X, 479). MM. Boussingault, Rivero et Roulin, à Santa-Fé de Bogota, ont, dit-on, fait l'analyse du suc de l'*Hura*

crepitans et reconnu son principe irritant et vénéneux ; nous n'en connaissons pas les détails.

Hurio. Un des noms du grand esturgeon, *Acipenser Huso*, L.
Huron. Nom espagnol du furet, *Mustela Furo*, L.
Hurruktail. Nom cyngalais de la *Graisse*.
Hus. Nom illyrien de l'oie domestique, *Anas Anser*, L.
Husarfroe. Un des noms suédois de la *Cévadille*.
Husbloes. Nom suédois de l'ichthyocolle. Voy. *Gélatine*.
Husen, Huso. Noms allemands du grand esturgeon, *Acipenser Huso*, L.
Husslook. Un des noms hollandais de la joubarde des toits, *Sempervivum tectorum*, L.
Husynuzka. Nom bohême de l'alchémille, *Alchemilla vulgaris*, L.
Hutiladih. Nom arabe de l'arbousier, *Arbutus Unedo*, L. (I, 386).
Huts'elle. Nom indien du *Verbesina sativa*, Roxb.
Huulurt. Nom danois de l'aristoloche ronde, *Aristolochia rotunda*, L.
Huusloeg. Nom danois de la joubarbe des toits, *Sempervivum tectorum*, L.
Hvalroff. Nom danois du *Blanc de baleine*.
Hvid marrube. Nom danois du marrube, *Marrubium vulgare*, L.
— regnfan. Nom danois de l'herbe à éternuer, *Achillea Ptarmica*, L.
— sennep. Nom danois du *Brassica Eruca*, L.
Hvide lilie. Nom danois du lis, *Lilium candidum*, L.
Hvidlog. Nom danois de l'ail, *Allium sativum*, L.
Hwassbuk. Un des noms suédois de la sardine, *Clupea Sprattus*, L.
Hwit kanel. Nom suédois de la *Canelle blanche*.
— lilja. Nom suédois du lis, *Lilium candidum*, L.
— prustrot. Nom suédois de l'hellébore blanc, *Veratrum album*, L.
— loek. Nom suédois de l'ail, *Allium sativum*, L.

Hya-hya. Arbre des bords de la rivière Demérari, qui donne du lait, d'après M. Smith. Voy. *Galactodendrum* (III, 321).

Hyacinthe. Pierre précieuse, de couleur orangé brune, formée de silice et d'oxyde de zircone ; elle entrait jadis dans la confection qui porte son nom, et d'où on l'a définitivement bannie, mais où on lui substituait communément l'hyacinthe de Compostelle, espèce de quartz hyalin, d'un rouge sanguin. C'était l'un des cinq fragmens précieux. On la disait froide et pourtant propre à fortifier le cœur, à procurer le sommeil, à dissiper les spasmes, administrée en poudre fine à la dose de 12 à 48 grains.

HYACINTHUS. Genre de la famille des Liliacées, de l'hexandrie monogynie, dont le nom est mythologique (de Zacinthus, fils de Dardanus, prince troyen), et qui l'a donné ensuite à l'île de Zanthe. Les bulbes d'une de ses espèces, l'*H. non-scriptus*, L., très-commune dans nos bois, et qui fleurit au printemps, contiennent une sorte de gomme (*Ann. de chimie*, XXXIX, 105, LI, 266). L'*H. comosus*, L., appelé *vaciet*, et qui vient dans les champs, a des semences noires, fines, rugueuses, qui se répandent parmi le blé et donnent au pain une odeur piquante et désagréable avec une amertume très-grande, que l'on ressent même quand elles n'en font que la cinquante-quatrième partie, d'après M. Tessier (*Mém. de la Soc. royale*

de méd., 1780, p. 362). Cette semence est âcre et picote vivement les narines si on la pulvérise. L'hyacinthe de Virgile est, suivant M. Sprengel, le *Gladiolus communis*, L.; d'autres commentateurs y voient le *Lilium Martagon*, L. (Fée, *Flore de Virgile*, 67).

Gouffier. Mémoire sur la jacinthe (*Obs. sur la physique*, XXXII, 343).

Hyacinthus indicus. Nom de la tubéreuse, *Polyanthes tuberosa*, L.

Hyæna. Animal décrit par Aristote, dont Pline, Scribonius Largus, Ætius, etc., ont parlé comme doué de propriétés merveilleuses contre la rage, et qu'on a regardé tour à tour comme un poisson, comme identique avec la civette, etc., mais qui en définitif paraît être le *Canis Hyæna*. Voy. à ce sujet un article de James (*Dict. univ. de méd.*, IV, 337).

Hyænanche globosa, Lamb. Arbre du Cap de Bonne-Espérance, de la famille des Euphorbiacées, dont le fruit sert, étant réduit en poudre et incorporé dans de la chair de mouton, à empoisonner les hyènes.

Hyalos. L'un des noms du succin chez les Grecs.

Hybentorn. Nom danois du rosier sauvage, *Rosa canina*, L.

Hyboucouhu. Fruit américain du volume d'une datte, dont on retire de l'huile de la chair, appelée *carameno*, employée contre le ver nommé *tom*, pour fortifier les membres, etc. (Lémery, *Dict.*, 367).

Hydnocarpus inebrians, Vahl. Arbre de Ceylan, de la famille des Capriers, de la polygamie diœcie, dont les fruits, recherchés des poissons, les enivrent, d'après Hermann, et leur communiquent des qualités vénéneuses.

Hydnon. Nom des truffes chez les anciens Grecs.

Hydnora africana, Thunb. Voy. *Aphyteia Hydnora*, L. (I, 362).

HYDNUM. Genre de champignons ordinairement sans chapeau, formés d'un tronc charnu qui porte des pointes souvent pendantes, ou des filets très-irréguliers, bizarres, également charnus. Plusieurs des espèces qu'il renferme sont comestibles. L'*H. Auriscalpium*, L. (Bulliard, *Champ.*, 481, f. 3), qui croît sur les pins, est un des meilleurs comme aliment. L'*H. Caput-Medusæ*, Pers. (Bull., *Champ.*, 210, t. 412) se mange en Italie sous le nom de *Fungo istrico;* il paraît que l'on confond plusieurs plantes sous ce nom, car M. Paulet appelle *tête de Méduse* une espèce qu'il dit vénéneuse, et qui est très-différente de celle-ci. L'*H. corralloides*, Scop., est comestible en Piémont et en Toscane. L'*H. erinaceum*, L., hérisson (Bulliard, *Champ.*, 304, t. 34), qui vient sur les vieux chênes, sert de nourriture dans les Vosges. L'*H. imbricatum*, L., barbe de bouc (Bulliard, *Champ.*, tab. 409), est comestible dans plusieurs de nos départemens. L'*H. repandum*, L. (Vaillant, *Botan.*, t. 16, f. 6), est un aliment fréquent dans quelques provinces de France, sous le nom de *Chevrettes*, *Chevrotines*, *Escudarda*, *Eurchon*, *Rignoche*, etc.; on le

cuit sur le gril avec du sel, du poivre, du beurre, des fines herbes, etc. : on mange en Toscane un hydne analogue, mais plus gros et plus blanc, sous le nom de *Dentino-odorato*, et de *Steccherius* (De Candolle, *Essai*, etc., 325).

Hydracides. Acides qui ont l'hydrogène pour principe acidifiant (Voy. I, 47).

Hydragogon. Un des noms grecs du fragon, *Ruscus aculeatus*, L.

HYDRAGOGUES, *hydragoga*. Médicamens donnés pour expulser l'eau des cavités du corps humain, de υδωρ, eau, et de αγω, je chasse. Ordinairement on réduit le nom d'hydragogues aux purgatifs véhémens qui évacuent les sérosités par le canal intestinal; mais il est évident que c'est restreindre à une seule espèce les hydragogues, car il peut y avoir des sérosités ailleurs que dans les intestins, et il n'y a pas que les purgatifs qui les évacuent. Ainsi, sur le premier point, on sait qu'il y a des congestions séreuses dans toutes les cavités formées par les membranes de ce nom, et même dans les cavités muqueuses, quoique plus rarement; les intestins sont peut-être le lieu où il y en a le moins, à cause de leur communication avec l'extérieur du corps, ce qui leur est commun avec les autres organes muqueux; aussi y sont-elles enkystées. Sur le second point, on n'ignore pas que les diurétiques, les sudorifiques, les antiphlogistiques, etc., évacuent, ou plutôt font sortir les sérosités des cavités aussi bien que les purgatifs, qu'ils sont même plus efficaces que ces derniers dans quelques cas, suivant la cause de l'épanchement, qui, n'étant pas toujours la même, ne saurait admettre un remède toujours identique. C'est donc vicieusement qu'on restreint le nom d'hydragogue aux seuls purgatifs intenses: nous en distinguerons en conséquence de plusieurs sortes.

Hydragogues diurétiques. Ils agissent sur le système urinaire, augmentent le cours des urines, ce qui peut amener l'évacuation des sérosités. Voy. *Diurétiques* (II, 660).

Hydragogues sudorifiques. On les indique surtout dans les cas d'hydropisies dues à des transpirations supprimées; on fait concourir ordinairement cet ordre de médicamens avec d'autres. Voyez *Sudorifiques*.

Hydragogues vomitifs. Quelques médecins, et surtout Boerhaave, ont admis cette classe d'hydragogues, qui est peu ou point employée actuellement. Voyez *Emétiques* (III, 99).

Hydragogues délayans. On s'en sert dans les hydropisies inflammatoires. Voyez *Délayans* (II, 608).

Hydragogues toniques. Les toniques sont hydragogues en ce sens qu'en rendant aux parties, surtout aux exhalans, plus de force, ils les rendent aptes à évacuer les sérosités amassées.

Hydragogues irritans. Les épispastiques, les dérivatifs, etc., dissipent des congestions séreuses récentes, comme on le voit pour celles qui ont lieu à la suite des éruptions cutanées, etc.

Hydragogues purgatifs. Nous avons dit que le plus grand nombre des praticiens restreignait abusivement à cette classe les hydragogues; aussi sont-ils les plus employés; excitant vivement les surfaces intestinales, surtout leurs absorbants, ils procurent l'évacuation presque subite de liquides séreux, muqueux, produit de cette excitation, qui n'ont pas le temps de prendre la consistance qui leur est naturelle; si leur action continue, les eaux sont successivement amenées par cette voie et expulsées. La guérison s'en suit, s'il n'existe pas de lésions organiques, c'est-à-dire si les hydropisies sont essentielles, ce qui est malheureusement le cas le plus rare; aussi voit-on les sérosités reparaître au bout de quelque temps. C'est l'état d'affaiblissement produit, ou plutôt résultat de la congestion séreuse, qui exige des purgatifs plus forts; car les hydragogues ne diffèrent des autres purgatifs que par ce caractère. On compte parmi eux : la gomme-gutte, la coloquinte, le colchique, la gratiole, l'hellébore, la digitale, la scille, le jalap, le nerprun, etc. On conçoit que de pareils médicamens ne peuvent être donnés dans toutes les hydropisies, qu'ils aggraveraient par exemple celles qui sont dues à un état inflammatoire, etc., ce qui a fait conclure à plusieurs auteurs qu'on ne pouvait pas admettre d'hydragogues proprement dits.

Hydragogum boylei. Ancien nom du *Nitrate d'argent cristallisé* (Voy. I, 399).

Hydrastis canadensis, L. Plante des États-Unis d'Amérique, de la famille des Renonculacées, de la polyandrie polygynie, dont la racine, composée de tubercules charnus, est très-amère, piquante, ce qui l'a fait appeler par les Anglo-Américains *Yellow-root.* On s'en sert, surtout en Pensylvanie, à la place des amers ordinaires, et contre l'ophthalmie, en infusion; les Indiens Cheerokées l'emploient contre le cancer. Cette racine fournit un jaune brillant, dont on fera probablement usage un jour dans la teinture (Coxe, *Amer. disp.*, 341).

Hydrate, *hydras.* Combinaison d'eau et d'un corps quelconque, des oxydes surtout, en proportions définies, distincte par là des simples solutions et des mélanges; tels sont certains oxydes, les sels cristallisés, quelques acides solubles et cristallisables (acide tartrique), etc.

Hydrargyrum, hydrargyrus (ὑδραργυρος, formé d'ὕδωρ, eau, et de ἀργυρος, argent). Noms latins du mercure, à cause de sa liquidité et de son éclat. Voyez *mercure* pour ce mot et pour tous les sels suivans.

Hydrargyrum acetatum s. aceticum. Proto-acétate de mercure.
— ammoniato-muriaticum. Hydrochlorate de mercure et d'ammoniaque.
— calcinatum. Oxyde rouge de mercure préparé par le feu.
— cinnabaris. Nom du cinnabre natif ou sulfure de mercure.

HYDRARGYRUM CORROSIVUM ALBUM. Deuto-chlorure de mercure ou sublimé corrosif.
— MURIATICUM AMMONIACALE FORTIOR. Hydrochlorate de mercure et d'ammoniaque.
— — CORROSIVUM. Sublimé corrosif ou deuto-chlorure de mercure.
— — DULCE S. MITE OXYDULATUM. Mercure doux ou protochlorure de mercure.
— — PRÆCIPITATUM. Sous-hydrochlorate de mercure et d'ammoniaque.
— MURIATUM S. MURIATUM CORROSIVUM. deuto-chlorure de mercure ou sublimé corrosif.
— — DULCE. Mercure doux ou protochlorure de mercure.
— NITRATUM S. NITRICUM. Proto-nitrate de mercure.
— — RUBRUM. Oxyde rouge de mercure par l'acide nitrique.
— OXYDATUM S. OXYDULATUM NIGRUM. Sous-proto-nitatre de mercure.
— — RUBRUM. Oxyde rouge de mercure par l'acide nitrique.
— PHOSPHORATUM S. PHOSPHOREUM. Phosphate de mercure.
— PRÆCIPITATUM ALBUM. Sous-hydro-chlorate de mercure et d'ammoniaque.
— PURIFICATUM. Mercure purifié par la distillation.
— SALITUM. Un des noms du sublimé corrosif, deuto-chlorure de mercure.
— SUBLIMATUM. Autre nom du sublimé corrosif, deuto-chlorure de mercure.
— SULPHURATUM NIGRUM. Æthiops minéral, sulfure noir de mercure.
— CUM SULPHURE. Æthiops minéral, sulfure noir de mercure.
— TARTARISATUM. Tartrate de mercure.
— VITRIOLATUM. Sous deuto-sulfate de mercure.

HYDRELAEUM, HYDROLAEUM. Mélange d'huile et d'eau ; on l'emploie parfois en topique, comme calmant.

HYDRIODATE, *hydriodas*. Sel formé d'acide hydriodique et d'une base. Voyez *Iode*.

HYDRIODATE IODURÉ, *hydriodas ioduratus*. Hydriodate contenant de l'iode en dissolution. Voyez *Iode*.

HYDRIODIQUE (Acide). Acide oxygéné, dont l'iode est la base. V. *Iode*.

HYDRO CALUMMA. Un des anciens noms du nostoc, *Tremella Nostoc*, L.
HYDRO-CARBONATE DE CUIVRE BLEU. C'est le bleu de montagne (Voy. II, 506).
— — VERT, vert de montagne (Voy. II, 506).

HYDROCHLORAS. Nom latinisé des *hydrochlorates*. Voyez ce mot pour ses divers composés.

HYDROCHLORATE D'AMMONIAQUE. C'est le sel ammoniac (Voy. I, 245).
— — (Sous) poudre d'Algaroth (Voy. I, 349).
— — ET D'ARGENT (Voy. I, 398).
— — ET DE CUIVRE (Voy. II, 507).
— — ET DE FER. Muriate d'ammoniaque ferrugineux (V. *Fer*, III, 233).
— — ET DE MERCURE. Sel alembroth. Voy. *Mercure*.
— D'ANTIMOINE. Solution aqueuse de *Chlorure d'antimoine* (I, 349).
— DE BARYTE. Muriate de baryte (Voy. I, 550).
— DE BRUCINE. Voy. l'art. *Brucine*.
— DE CHAUX. Muriate de chaux (voy. II, 25).
— DE CHRÔME. Voy. *Chrôme* (II, 271).
— DE CINCHONINE. Muriate de cinchonine. Voy. *Quinine*.
— DE CUIVRE. Muriate de cuivre (Voy. II, 507).
— DE FER. Muriate de fer (voy. III, 232).
— — ET D'AMMONIAQUE. Fleurs martiales (voy. III, 233).
— DE MAGNÉSIE. Muriate de magnésie. Voy. *Magnesium*.

HYDROCHLORATE DE MANGANÈSE. Muriate de manganèse. Voy. *Manganèse.*
— DE MERCURE. Solution de *Deuto-chlorure de mercure.*
— DE MORPHINE. Muriate de morphine. Voy. *Morphine.*
— D'OR. Muriate d'or, chlorure d'or. Voy. *Or.*
— — ET DE SOUDE. Muriate d'or et de soude. Voy. *Or.*
— DE PLOMB. Muriate de plomb. Voy. *Plomb.*
— DE POTASSE. Muriate de potasse. Voy. *Potassium.*
— DE SOUDE. Muriate de soude. Voy. *Sodium.*
— DE STRYCHNINE. Muriate de strychnine. Voy. *Strychnine.*

HYDROCHLORATES. Sels, jadis nommés *muriates*, formés par l'union de l'acide hydrochlorique avec les bases salifiables.

HYDROCHLORINAS FERRI. Proto-hydrochlorate de fer (III, 232).
— NATRICUS. Chlorure de sodium. Voy. *Sodium.*
HYDROCHLORIQUE (Acide). Nom moderne de l'acide muriatique (voy. II, 261).
HYDROCHLORO-NITRIQUE (Acide). C'est l'acide nitro-muriatique (voy. I, 35).

HYDROCONION, bain de pluie. Appareil destiné à administrer des espèces d'*aspersions* (voy. ce mot), nouvellement établi à Paris, et sur les bons effets duquel son auteur, M. R. Walz, a publié en 1829 une brochure in-8° de 15 pages.

HYDROCOTYLE. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie, qui doit son nom à la forme creuse des feuilles de l'espèce vulgaire chez nous au bord des étangs (de ὕδωρ, eau, et de κοτυλη, vase). L'*H. asiatica*, L., qui est le *pes equinus* de Rumphius, est employé comme diurétique dans l'Inde, d'après Horsfield; Ainslie dit qu'on prescrit l'infusion de ses feuilles, associée au fenugrec, dans les maladies des intestins et les fièvres (*Mat. ind.*, II, 473). On mange cette espèce comme légume dans ce pays (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XVII, 288). *H. gummifera*, Lam. Voy. *Bolax gummifer*, Spreng. (I, 632). *H. umbellata*, L.; plante du Brésil, où elle est appelée *acaciroba*, *acaricabo*, du Pérou, des Antilles, etc. Son suc frais est émétique, lorsqu'il est donné à grande dose; en plus petite quantité, il est utile dans les maladies du foie, contre l'hypochondrie, suivant Martius; son odeur est aromatique et son goût agréable, selon Pison. Ses racines sont aussi employées dans les affections du foie et des reins, et avec tant d'efficacité, d'après cet auteur, qu'aucun remède ne peut les remplacer (*Bras.*, 91); Aublet assure qu'elles sont vulnéraires et diurétiques (*Guiane*, 284). L'*H. vulgaris*, L., écuelle d'eau, petite plante acaule, à feuilles rondes, peltées, de nos marais tourbeux, est regardée comme âcre et nuisible. Lémery la dit apéritive, détersive et vulnéraire (*Dict.*).

Thunberg (C.-P.). *Diss. de hydrocotyle.* Upsaliæ, 1798. — Richard (A.). Monographie du genre hydrocotyle. In-8, figures (*Ann. des sc. phys.*, IV, 1820).

HYDROCYANATES ou Prussiates. Voy. *Cyanogène* (II, 549).
— FERRURÉS OU FERRUGINEUX. Voy. *Ferro-Cyanates* (II, 530).
HYDROCYANIQUE (Acide) ou Acide prussique. Voy. *Cyanogène* (II, 533).

HYDROGALA. Mélange de lait et d'eau, que l'on prescrit parfois

comme boisson, très-usitée par les anciens; on l'emploie surtout dans les maladies de la poitrine et de l'estomac, avec chaleur, fièvre passagère, irritation, etc. Coupé ainsi avec l'eau, le lait est digéré dans des cas où ce dernier n'eût pas passé pur. Voy. *Lait*.

HYDROGÈNE (*gas hydrogenium*), de ὑδωρ, eau, et de γεννάω, j'engendre : principe générateur de l'eau [1]. Corps simple, gazeux, d'une extrême légèreté, connu d'abord sous le nom d'*air* ou de *gaz inflammable*. On l'obtient en traitant de la tournure de fer ou du zinc en grenailles, par six fois autant d'acide sulfurique à 10°, et recueillant à l'appareil pneumato-chimique le gaz qui se dégage; pour le purifier on le fait traverser une solution de potasse caustique, puis passer dans du chlorure sec de calcium, ou, suivant le procédé de M. Donavan (*Ann. de chimie et de phys.*, II, 375), on le lave successivement avec de l'eau de chaux, de l'acide nitreux, une solution de sulfate de fer et enfin de l'eau.

Pur, ce gaz est inodore, ce qui est rare, incolore, insipide, quinze fois plus léger que l'air; l'approche d'un corps en ignition l'enflamme, sans pourtant qu'il soit propre à entretenir la combustion, et elle le fait détonner lorsqu'il est mêlé à moitié son volume d'oxygène. Combiné à ce gaz, il forme, au premier degré d'oxydation, l'*eau*, fluide dont nous avons traité en détail ailleurs (III, 1), et, au deuxième degré, l'*eau oxygénée* ou deutoxyde d'hydrogène, dont nous parlerons au mot *Oxygène*. Uni à d'autres corps simples, il constitue soit des *hydrures*, tels que l'ammoniaque ou *hydrure d'azote* (voy. I, 235), l'*hydrogène carboné*, dont nous avons déjà dit quelque chose à l'article *Carbone* (II, 90), mais sur lequel nous allons revenir, l'*hydrogène arseniqué*, qui est un poison très-subtil (voy. I, 434), l'*hydrogène phosphoré* (voy. *Phosphore*), etc.; soit des *hydracides*, tels que les *acides hydro-chlorique* (II, 261), *hydro-sulfurique* (voy. *Soufre*), *hydriodique* (voy. *Iode*); avec le cyanogène enfin il donne l'*acide hydro-cyanique* ou *prussique* (voy. II, 533).

Comme principe constituant de l'eau, des matières végétales et animales, l'hydrogène est un des corps les plus abondans de la nature; mais il n'y est presque jamais libre; même à l'état de gaz on le trouve rarement pur; ordinairement associé à plus ou moins de soufre, de carbone ou de phosphore, il présente une odeur plus ou moins désagréable, et des qualités nuisibles qui ne lui sont pas inhérentes.

---

[1] Fourcroy, nonobstant l'étymologie, écrivait hidrogène, oxigène, oxide, etc. Cette orthographe n'a pas été adoptée pour le premier mot, mais elle l'a été pour les deux autres, par ceux-là même qui écrivent *oxymel* : nous avons cru devoir pour tous nous conformer à l'étymologie.

Quoiqu'impropre à la respiration, il n'est pas délétère, comme l'ont prouvé les essais de Schèele, Pilatre de Rozier et H. Davy; respiré pendant plus d'une minute, il produit l'asphyxie, à la manière du gaz azote, et en donnant au sang une teinte bleuâtre (Chaussier); injecté en quantité modérée dans les veines des animaux, il ne cause aucun accident primitif grave (Nysten). Il a été conseillé, mêlé, à parties égales, avec de l'air atmosphérique, par Beddoes, comme utile dans la phthisie ulcéreuse; et J. Ingenhousz paraît avoir constaté son action calmante dans les cas de plaies et d'ulcères (*Miscell. phys. med.*, Vienne, 1795, in-8). Reuss, dit-on, l'a trouvé efficace, comme résolutif, contre la paralysie et les rhumatismes invétérés (*Anc. Journ. de méd.*, LXXIV, 537). Le gaz hydrogène enfin a été conseillé, en Italie, sous forme de jet enflammé, comme cautère actuel pour arrêter la carie des dents, comme on le voit dans la mince brochure publiée contre ce moyen par C. Vittorio Cornelio (*Osservazioni odontalgiche sull' aria infiammabile,* etc. Pisa, 1808, in-8, fig.) Dissous dans l'eau par une forte pression, ce qui constitue l'*eau hydrogénée*, qu'on a préparée pendant un temps à Tivoli, mais qui ne contenait qu'un tiers de son volume de gaz, l'hydrogène paraît en outre avoir été essayé dans le diabétès, avec succès suivant Hallé (*Cours* de 1801). Mais il n'est aucun de ces usages où il ait réellement joui, même momentanément, de quelque réputation.

L'hydrogène forme avec le carbone un assez grand nombre de combinaisons encore assez imparfaitement étudiées dans leur ensemble. Ainsi, outre les gaz hydrogènes proto et deuto-carburés ou carbonés, que quelques chimistes considèrent comme des gaz hydrogènes tenant en dissolution des quantités variables d'une huile volatile non oxygénée (Pelletan), le charbon fortement calciné est pour quelques autres un véritable hydrure solide de carbone, et les huiles volatiles (celles du moins de térébenthine, de rose et de citron), ainsi que l'*huile douce du vin*, qui paraissent se résoudre par l'analyse en carbone et en hydrogène, en sont des espèces d'hydrures liquides ou des carbures d'hydrogène (voy. au reste *Carbone*, II, 89, et *Huiles volatiles*, III, 544).

L'*hydrogène percarburé* ou *bicarboné*, produit purement artificiel, obtenu en faisant agir trois parties d'acide sulfurique sur une d'alcool, a été décrit en 1796 par les chimistes hollandais sous le nom de *gaz oléfiant*, à cause de la propriété qu'il a de former avec le chlore un liquide d'apparence huileuse (*éthers chlorurique et chlorique*) : c'est un gaz sans couleur, insipide, d'une faible odeur empyreumatique désagréable, et qui brûle avec une flamme blanche; il paraît être très-délétère et n'a pas été essayé en médecine, ce que quelques auteurs

disent de l'emploi médicinal du *gaz hydrogène percarboné* devant probablement s'entendre du suivant, auquel du reste il est souvent mélangé. Il a été récemment considéré comme jouant dans plusieurs combinaisons (les *Ethers composés*, III, 152, le *Sucre*, etc.), le rôle d'un alcali très-puissant.

L'*hydrogène proto-carburé*, plus léger que le précédent, est sans odeur, sans saveur et brûle avec une flamme jaune; c'est lui qui se dégage de la vase des marais et autres eaux stagnantes (mais toujours mêlé à de l'acide carbonique, de l'azote et quelquefois de l'oxygène), qui forme les feux naturels (Spallanzani, *Voyages*, V, 81, 104, 134), les fontaines inflammables et les torrents ardens dont parlent les voyageurs; c'est aussi le *grisou* des mineurs, et la source des *salses* ou volcans d'air. Uni à des quantités variées, mais toujours peu considérables, de gaz hydrogène percarburé, de gaz oxyde de carbone et souvent d'acide carbonique, il constitue le gaz si usité aujourd'hui pour l'éclairage, gaz d'autant meilleur qu'il contient plus d'hydrogène percarburé, et qu'on retire presque exclusivement du charbon de terre de Mons [1], quoiqu'une foule d'autres substances végétales et animales donnent à la distillation un gaz analogue: il concourt enfin à former la *vapeur du charbon*, cause de tant d'accidens domestiques (voyez *Carbone*, II, 90).

On l'obtient à l'état de pureté en faisant passer de la vapeur d'alcool à travers un tube de grès entouré de charbons ardents, et recueillant le gaz qui se dégage. Il a été recommandé, mêlé à de l'air ordinaire et inspiré au moyen d'un appareil particulier, dans les cas de catarrhe chronique, d'hémoptysie, de phthisie, etc.; mais aucun fait constaté n'en a, que nous sachions, démontré l'efficacité. Respiré sans précaution, il pourrait causer l'asphyxie ou une sorte d'état apoplectique (II, 90). M. de Fermon rapporte (*Bull. des sciences méd.* de Fér., XII, 57) une observation d'hématémèse qu'il croit devoir attribuer à la respiration habituelle, pendant la nuit surtout, d'un air impur dans lequel le gaz de l'éclairage se trouvait en proportion considérable. Suivant nous ce genre d'éclairage devrait toujours être défendu dans les lieux fermés, parce qu'il peut y produire des accidens. Enfin beaucoup de médecins regardent, non sans fondement, le gaz des marais comme la source principale des fièvres intermittentes dont les lieux marécageux sont si communément infestés. Ses inconvéniens l'emportent donc incontestablement jusqu'ici sur ses avantages.

---

[1] Outre ce gaz on obtient du coke, du goudron et des eaux ammoniacales. Trois compagnies exploitent en ce moment à Paris cette nouvelle industrie.

Hydrogène azoté. Nom que devrait porter l'*Ammoniaque*, d'après les principes de la nomenclature.

— proto et deuto-carboné ou carburé. Voy. *Hydrogène* (III, 562).

Hydrogeno-sulphuretum ammoniæ. Un des noms latinisés de l'*Hydro-sulfate sulfuré d'ammoniaque*.

Hydroglossum scandens. Swartz. Voy. *Ophioglossum scandens*, L.

Hydrogures. Composés gazeux non acides d'hydrogène et de corps simples, par opposition avec *hydrures* appliqué à ses combinaisons solides (Thomson).

Hydrolapathum. Nom officinal de la patience aquatique, *Rumex aquaticus*, L.

Hydrolats. Nom donné aux hydroliques préparés par distillation; ce sont les *eaux distillées* de la plupart des auteurs. Voy. ce mot, III, 25.

Hydrolea. M. De Candolle affirme que les espèces de ce genre, de la famille des Liserons, participent des propriétés de celles qui appartiennent au genre *Convolvulus* (*Essai*, 220).

Hydrolés. Espèces d'hydroliques préparés par simple solution. On les divise en minéraux, tels que l'*eau de chaux*, l'*eau végéto-minérale*, l'*eau phagédénique*, la *liqueur de Van-Swieten*, les *eaux minérales artificielles*, etc.; en végétaux, auxquels se rapportent la plupart des médicamens connus sous les noms de *tisanes, émulsions, injections, lavemens, lotions*, etc.; enfin en animaux, qui comprennent les *bouillons*. Voy. ces mots.

Hydroliques. C'est, dans la nomenclature pharmaceutique de MM. Henry et Guibourt, le nom des médicamens qui ont l'eau pour excipient : on les divise en *hydrolés* et *hydrolats*. V. ces mots.

Hydromels. Boissons faites avec le miel et l'eau; de ὑδωρ, eau, et de μελι, miel. On doit en distinguer de deux sortes, les non-fermentés et les fermentés; les premiers sont simples ou composés; les simples consistent dans le miel que l'on dissout dans l'eau (une once et demie par pinte) et qu'on donne dans les maladies fébriles, inflammatoires, catarrhales, etc., comme tisane humectante, tempérante, relachante, un peu laxative, etc., surtout chez les enfans; les composés sont faits avec des décoctions de plantes, de fruits, des sels, etc. L'hydromel fermenté (*Bull. de pharm.*, I, 522), ou vineux, est une boisson très-agréable, ressemblant presque au vin muscat, et qu'on vend souvent pour lui; elle est tonique, cordiale, restaurante, etc. On en fait beaucoup d'usage en Russie, en Pologne, etc., et en général dans les pays où on ne récolte pas de vin. Les anciens l'aimaient beaucoup, comme on le voit dans les écrits de Columelle, de Pline (*lib.* XIV, c. IV), etc., et en faisaient remonter l'invention à Aristée. Il ne faut pas confondre les hydromels avec les sirops faits avec le miel, ou mellites.

Hydrophthorates. Synonyme de *Fluates*. Voy. ce mot et *Phthore*.

Hydrophylax maritima, L. F. Plante indienne, de la famille des Rubiacées, dont les racines sont rouges, ce qui peut faire croire qu'elle a les propriétés médicales et surtout économiques de la garance (De Candolle, *Essai*, 169).

Hydropiper. Nom officinal de la curage, *Polygonum Hydropiper*, L.

Hydrosaccharum. Eau sucrée. V. *Sucre*.

Hydroselinum. Un des noms officinaux de l'ache, *Apium graveolens*, L.

Hydrosilicate de zinc. Un des noms de la calamine ou *Oxyde de zinc* impur natif.

Hydro-sulfate d'ammoniaque. Hydro-sulfure d'ammoniaque. Voy. *Soufre*.

— — sulfuré. Liqueur fumante de Boyle. Voy. *Soufre*.

— d'antimoine (Sous-). C'est le kermès minéral (voy. I, 346).

— — sulfuré. Soufre doré d'antimoine (voy. I, 348).

— de calcium protoxydé ou de chaux. Voy. *Soufre*.

— de potasse. Voy. *Soufre*.

— de soude. Voy. *Soufre*.

Hydro-sulfates. Sels formés d'acide hydro-sulfurique uni à des bases. V. *Soufre*.

— sulfurés. V. *Soufre*.

Hydro-sulfures. Ancien nom des *Hydro-sulfates*. Voy. *Soufre*.

— sulfurés. Synonyme d'*Hydro-sulfates sulfurés*.

Hydro-sulfurique (Acide). Synonyme moderne d'hydrogène sulfuré. Voy. *Soufre*.

Hydrosulphuretum. Ancien nom latinisé des hydrosulfures, ou *Hydrosulfates*.

Hydrothion, de ὕδωρ, eau, et θεῖον, soufre. Nom inusité de la solution du *Sulfure de potasse*.

Hydrothionique (Acide). Nom donné par les allemands à l'acide *Hydro-sulfurique*.

Hydrotiques, *Hydrotica*. Synonyme d'*Hydragogues*.

Hydroxures. Nom proposé par M. Gay-Lussac, à la place d'*Hydrates*.

Hydroxyde de fer globulaire. C'est l'*Ætite*, espèce d'oxyde de fer (III, 229).

Hydrures. Voy. *Hydrogures*.

Hydrus. Ancien nom de la couleuvre à collier, *Coluber Natrix*, L. (II, 368).

Hydrus. Genre de reptiles ophidiens hétérodermes, dont la morsure est très-dangereuse. L'*H. bicolor*, Schn. (*Anguis Platurus*, L.), nommé *Nalla wahlagillipam* au Coromandel, et regardé comme venimeux par les pêcheurs de Wizagapatam (R. P. Lesson, *Ann. des sc. nat.*, XIII, 385), est usité pourtant comme aliment à Otaïti. L'*H. granulatus*, Schn., chersydre de Java, qu'il ne faut pas confondre avec le chersydre des anciens, est appelé *Oularlimpé* à Java.

Hyène. *Canis Hyæna*, L. Voy. *Dom* (II, 668). Voy. aussi *Hyæna*.

Hyéromyrton. Un des noms grecs du fragon, *Ruscus aculeatus*, L.

Hyguerillo. Nom du *Ricinus communis*, L., à Santa-Fé de Bogota.

Hyld. Nom danois du sureau, *Sambucus nigra*, L.

HYMENÆA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la décandrie monogynie, dont le nom vient de ce que les feuilles des espèces qu'il renferme, semblent formées de deux folioles soudées.

H. Courbaril, L. (*Flore médicale*, III, f. 137). Ce grand arbre de l'Amérique du sud, de Cayenne, des Antilles, etc., où il est nommé *Courbaril*, a le bois très-dur, ce qui le fait employer à des ouvrages de charronage, à fabriquer des roues, etc. Pison, qui l'appelle *Je-*

taiba (*Bras.*, 60), assure que son écorce est purgative et carminative; ses feuilles sont réputées vermifuges, appliquées sur le ventre sous forme de cataplasme. Le fruit, ou gousse, nommé *Faroba*, est cylindrique, rouge, un peu comprimé, long de deux à trois pouces, sur un de diamètre; il renferme une substance sèche, sucrée, jaunâtre, aromatique, d'un goût de pain d'épice, que les enfans mangent aux Antilles, et dont les singes sont aussi très-friands. Si l'on fait bouillir ce fruit concassé, et qu'on laisse fermenter la décoction, il en résulte une boisson alcoolique qui imite la bière, et dont les nègres s'enivrent; elle sent le pain d'épice (Labat, *Nouv. relat.*, V, 35). Les graines, au nombre de 2 ou 3 dans chaque gousse, sont un peu moins grosses qu'une amande, ovales et dures. Il découle de cet arbre une résine ambrée, odorante, luisante, insoluble dans la bouche, insipide, ressemblant à la gomme de cerisier ou au succin; c'est une des sortes de résine animé, celle dite d'Amérique, mais non employée, ainsi qu'Aublet, qui la dit jaunâtre, transparente et difficile à fondre, l'avait déjà annoncé (*Guiane*, II, 378). On ne fait point d'usage que nous connaissions de cette résine, à moins qu'on ne la confonde avec l'animé, produite par l'espèce suivante; le nom d'*animé* (et non animée) est celui que lui donnent les Portugais.

H. martiana, Hayne. Ce végétal du Brésil, où on le confondait avec l'*H. Courbaril*, L. du Mexique, etc., produit une résine nommée *Copal des Indes occidentales* par les Allemands, *animé des Indes occidentales* par les Anglais, d'après Martius (*Journ. de chim. méd.*, III, 553) et *jatahy* par les Brésiliens (quelques-uns pensent que le copal d'Amérique est produit par un *Icica*). Cette substance est le *jetaicica* de Marcgrave (*Bras.*, 101); elle est employée contre la toux, la faiblesse de poitrine, l'hémoptysie, la phthisie, etc. : les naturels en font des fumigations contre la faiblesse des membres; l'emploient dans les plaies et les maladies de la tête, etc. Chez nous, elle ne fait partie d'aucune de nos formules pharmaceutiques : elle entre dans les vernis; on en peut fabriquer des torches.

H. stilbocarpa, Hayne. Il produit l'*animé* d'*Occident*, du *Mexique* ou du *Brésil*; on le confondait aussi avec le courbaril, mais sa résine, comme celle du précédent, dont il est peu ou point distinct, n'est pas rouge comme celle du courbaril.

H. verrucosa, Gaertn. Il croît à Ceylan, à Madagascar, probablement en Ethiopie, et est cultivé à l'île de France depuis 1768, que Rochon l'y porta. Cet arbre a ses gousses plus courtes que le courbaril, verruqueuses, ce qui lui a valu son nom spécifique; il rend abondamment de toutes ses parties, même des fruits, une résine transparente (appelée *gomme transparente* à Bourbon), incolore, lé-

gère, brillante, d'un blanc verdâtre, qui est probablement l'*anime d'Orient*, celle connue des anciens droguistes. Nous l'avons observée provenant de Bourbon, et rapportée par M. d'Argentelle, à qui l'on doit les beaux modèles en cire des fruits exotiques, qu'il nous a permis de consulter pour notre travail. A Maurice, l'*H. Courbaril* cultivé ne donne pas de résine. Il y a lieu de croire que celle de l'*H. verrucosa* est celle des anciens, qui ne serait pas perdue, comme on le dit dans les livres; ils la tiraient de l'intérieur de l'Afrique, voisine de Madagascar, ainsi que la plupart des résines ou gommes-résines employées, comme on le fait encore de nos jours.

Les auteurs ont beaucoup embrouillé tout ce qui tient à la résine animé, en en décrivant des variétés ou sous-variétés, et ont ajouté à la confusion qui existe à son sujet, en donnant le même nom à d'autres produits résineux qui avaient avec elle de la ressemblance, ou dont l'origine était obscure. Ainsi, on a appelé *animé*, ou confondu avec elle, des variétés de résine copal, d'élémi, de myrrhe, de résine du *Gardenia*, peut-être de celle de *damar*. *Amatus Lusitanus* donne le nom d'*animé blanche* au *cancame* des anciens, etc., et Matthiole discute longuement pour savoir si ce dernier est différent de la laque (*Comment.*, *lib.* I, *c.* 23).

Hyménoptères. Ordre d'insectes auquel appartiennent les genres *Apis*, *Vespa*, *Chrysis*, *Formica*, *Cynips*, etc. Voy. ces mots.

HYOSCYAMINE, HYOSCYAMIN. Principe actif de la jusquiame (*Hyoscyamus niger*, L.), découvert par Brandes dans les semences de cette plante (*Journ. de pharm.*, VI, 47 et 529; extrait des *Annals of philosophy*, july, 1820), d'où il la retire en précipitant la décoction de jusquiame par un alcali, lavant le précipité et le traitant par l'alcool. M. F. Runge (*Bull. de pharm.*, 1824; 82) a indiqué un autre procédé. L'hyoscyamine toutefois n'a pas encore été obtenue en France (*Journ. de Pharm.*, XIV, 255; Chevallier, *Dict. des Drogues*, etc.), et n'a pu par conséquent y être expérimentée. Selon Brandes elle cristallise en longs prismes, offre une saveur très-énergique, est alcaline, forme des sels cristallisables avec les acides sulfurique et nitrique : ces sels, au dire de Runge, dilatent la pupille comme le fait l'hyoscyamine elle-même. Cette action, reconnue depuis long-temps dans l'extrait de jusquiame (Haan, *Dissert. sur la keratonyxis*, 1813, d'après Buchhorn de Magdebourg, qui l'avait signalée en 1806), est plus douce, plus forte et plus persistante dans l'hyoscyamine suivant M. Reisinger (*Bull. des sciences méd.* de Fér., juillet, 1825, p. 260), qui en propose la solution aqueuse (1 grain contre 24 d'eau), dont on met une goutte sur l'œil, pour faciliter l'opération de la cataracte; conseil

reproduit par Buchner (*ibid.*, XII, 81). Suivant lui l'hyoscyamine que fournissent les semences de la jusquiame est la seule efficace, celle des racines étant inerte et celle des tiges et feuilles vertes peu active; ce qui revient à dire que sous un même nom on retire des diverses parties de cette plante des principes très-différens.

HYOSCYAMUS. Genre de plantes de la famille des Solanées, de la pentandrie monogynie, dont le nom vient de υς, porc, et de κυαμος, fève, parce que les pores mangent l'espèce vulgaire avec plaisir. Il en renferme plusieurs dont les propriétés ont beaucoup d'analogie avec celles de la belladone et du *Stramonium*, plantes de la même famille.

H. albus, L., jusquiame blanche. Cette espèce annuelle, de nos provinces méridionales, de l'Italie, de la Grèce, du Levant, etc., n'est distincte, botaniquement parlant, de l'*H. niger*, L., que par ses feuilles plus arrondies, plus obtuses, et la couleur blanche de ses fleurs, et ne l'est nullement sous le rapport des propriétés médicinales; ainsi, tout ce qui sera dit plus bas pour cette dernière, doit également se rapporter à celle-ci; la plupart des auteurs, d'ailleurs, les confondent sous ce rapport, et quelques-uns même appellent jusquiame blanche la noire. On peut lire une observation sur les mauvais effets de cette espèce, dans la *Médecine légale* de Fodéré (IV, 23). Dans le midi, on n'emploie que l'*H. albus*, parce qu'il y est plus commun que le noir. Ajoutons que les plantes ayant communément plus de force au midi qu'au nord, sous ce rapport la jusquiame blanche sauvage serait plus active que la noire, qui croît dans des lieux plus froids; cependant Murray la croît plus douce (*Appar. med.*, I, 669).

H. Datora, Forskal. Les graines de cette espèce de l'Arabie, etc., servent à préparer, étant torréfiées et infusées, une boisson que quelques peuples de l'Asie boivent avec délice. On les donne souvent aux enfans en Egypte, où elles portent le nom de *birz-bind*, comme calmantes; les hommes en prennent pour se procurer ces rêveries, ce délire vague si recherché des Orientaux, et qu'ils provoquent par différens végétaux comme la bangue, l'opium, etc.: quelques personnes ont voulu voir dans cette plante le népenthès d'Homère (*Odyssée*, *lib.* IV). Forskal dit que sa semence est bonne contre la malignité et la folie (*Flor. Ægypt. arab.*, 45).

H. niger, L. Jusquiame, jusquiame noire, Potelée (*Flore médicale*, IV, f. 211). Plante bisannuelle, qui croît fréquemment chez nous dans les lieux graveleux, les décombres, le long des chemins incultes, etc.; elle a la tige haute d'un pied, cylindrique, rameuse, velue, visqueuse et d'un vert sombre, ainsi que toute la plante, laineuse du haut; les feuilles sont sessiles, sinuées-pinnatifides, anguleuses; les

fleurs sont paniculées, presque sessiles, composées d'un calice grand, en cloche, à cinq lobes aigus, d'une corolle infundibuliforme à cinq divisions inégales, renfermant cinq étamines inclinées, et un style à stigmate en tête; le fruit est une capsule operculée à deux loges; les graines sont petites, verdâtres, pointillées, irrégulières. Cette plante, à fleur d'un jaune sale, a quelque chose de repoussant par son aspect et surtout par son odeur désagréable, qui semblent indiquer ses qualités délétères. Ses émanations ne sont pas sans danger, et Gardane rapporte (*Gazette de santé*, 1773-1774, p. 294), qu'un homme qui dormait dans un grenier où on avait placé çà et là des racines de cette plante pour en écarter les rats, se réveilla avec des signes de narcotisme. Les *Ephémérides des curieux de la nature* citent deux autres cas, où les émanations de ce végétal ne furent pas moins pernicieuses.

Les racines de jusquiame sont grosses comme le doigt, et ont été parfois prises pour de petits panais, ou celles de la chicorée, ce qui a donné lieu à plus d'une méprise fâcheuse. A Châteauneuf-du-Rhône, sept personnes en furent empoisonnées, mais heureusement qu'aucune n'en mourut; les malades, qui éprouvèrent un hébètement particulier, une dilatation de la pupille, etc., furent traités par le lait, la limonade, et plus tard par le vinaigre; ceux qui vomirent furent plus vite soulagés que les autres (*Journ. gén. de méd.*, CVI, 169). On trouve un cas d'empoisonnement semblable dans les *Trans. phil. abr* (I, 33). Wepfer (*Hist. cicutæ*, 230) rapporte qu'un couvent tout entier fut empoisonné par cette racine prise pour celle de chicorée; Simon Pauli cite des paysans qui moururent par un empoisonnement pareil. La racine de jusquiame est vomitive; on en a fait des colliers contre les convulsions des enfans. On doit observer que les racines de cette plante étant bisannuelles, sont plus délétères la seconde année que la première, où elles n'ont pas acquis encore tous les principes qui font leur énergie.

Les feuilles de l'*Hyoscyamus niger*, L., ont, comme nous l'avons dit, une odeur fétide; leur saveur est mucilagineuse, un peu âcre; sèches, elles n'ont presque plus ni saveur ni odeur. Navier les a vues, mangées en salade, prises pour des feuilles de pissenlit, causer des accidens graves (*Anc. journ. de méd.*, IV, 213). Appliquées sur la tête, étant fraîches, elles soulagent les douleurs nerveuses qui proviennent de la tension du péricrâne, et que l'on distingue à ce que la pression les soulage, tandis que celles que produit la congestion sanguine ne le sont pas par ce moyen. Bouillies avec du lait, elles dissipent les engorgemens laiteux étant appliquées dessus (Ferrein, *Mat. méd.*, II, 646). On les a encore appliquées cuites sur les tumeurs goutteuses,

rhumatismales, pour en calmer les vives douleurs ; la vapeur de leur décoction est estimée émolliente.

Les semences de jusquiame ont les mêmes propriétés que la plante. Tabernemontanus dit que pilées, et appliquées sur les mamelles des femmes nouvellement accouchées, elles font passer le lait. On a surtout employé ces semences en fumigation, ou plutôt en vapeurs, produites par leur projection sur des charbons allumés, que l'on reçoit dans la bouche, contre l'odontalgie; le docteur Troubine les déclare souveraines dans cette maladie, et assure même qu'elles éloignent pour toujours les douleurs de dents. Il faut respirer cette vapeur avec prudence, 5 à 6 minutes soir et matin, et au bout de 3 jours la cure est terminée (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XVII, 290). Il arrive qu'en jetant ces semences sur les charbons, elles éclatent, et qu'elles laissent voir l'embryon, qui est roulé, et qui a été pris parfois pour des vermisseaux tombant de la dent douloureuse, ce qui expliquait la guérison (*Anc. journ. de méd.*, XXXI, 158). Murray rejette avec raison l'usage de cette fumée, surtout, retenue dans la bouche comme quelques personnes le prescrivent, parce qu'elle peut causer le narcotisme et autres accidens. Tournefort recommande d'exposer à la fumée des semences jetées sur les charbons, les parties attaquées d'engelures (*Hist. des plant. des envir. de Paris*, I, 342), ce qui fait appeler parfois cette plante *herbe aux engelures*. Ces semences contiennent beaucoup d'huile, propriété déjà connue des Egyptiens, d'après Belon (*Singularités*, 270), qui l'emploiaient à s'éclairer ; elle est alimentaire d'après Thomson, quoique les auteurs la disent narcotique, stupéfiante, et que Dioscoride s'en servit contre les douleurs d'oreilles (*lib.* I, *c.* 36); on y observe un alcaloïde appelé par Brandes *Hyoscyamine* (*Bot. du droguiste*, 342). V. ce mot. Suivant M. Chereau, on donne parfois dans le commerce les semences d'ammi, *Ammi majus*, L., pour celles de jusquiame (*Journ. de chim. méd.*, II, 442), ce qui est d'autant plus déplacé, qu'il n'y a pas la moindre analogie de propriétés entre elles; elles sont, il est vrai, du même volume et de la même teinte verdâtre, mais la première est oblongue, régulière, odorante, marquée de cannelures, avec les deux styles persistans qui la surmontent; l'autre est petite, irrégulière, inodore, pointillée et sans styles. On assure que les semences de jusquiame engraissent les chevaux, si on en met à petites doses dans leur avoine, ce que font les maquignons, d'après Bulliard (*Plant. vén.*, 278). Boerhaave, pour en avoir pris une petite quantité, ressentit les effets de l'ivresse, et Haller prétend qu'un demi scrupule peut causer la mort. On lit dans l'ancien *Journal de méd.* (XIX, 503) les mauvais effets de cette semence chez un homme qui en avait ingéré plusieurs doses de 24 grains,

et à qui elle causa des convulsions épileptiques, etc.; il en fut sauvé par le vinaigre. On assure, dans la notice, que les semences germèrent dans son estomac.

La jusquiame était connue des anciens, qui employaient, comme nous venons de le dire, l'huile de ses semences; mais ce n'est que depuis 1762 que les modernes l'ont remise en usage, par suite de l'emploi qu'en fit Stork, lors de son travail sur les plantes pernicieuses, telles que la belladone, etc.; il la trouva utile dans la manie, et surtout dans les mouvemens convulsifs des membres, du cœur, etc. Il cite 5 à 6 cas de réussite de ce moyen (voyez l'extrait de son travail, *Ancien journ. de méd.*, XVIII, 393; XIX, 503); Greding combattit son efficacité dans la manie.

Les cochons mangent la jusquiame noire, les vaches et les brebis la broutent sans inconvénient; elle est dangereuse aux cerfs, aux gallinacés (d'où lui vient le nom de *hannebane*, de l'anglais *hen-bane*, qui signifie *tue poule*), aux oies, aux poissons. Quant à l'homme, l'empoisonnement par toutes les parties de cette plante a précisément chez lui les mêmes symptômes que celui par la belladone (I, 490), c'est-à-dire qu'il y a vertiges, délire, gestes bizarres, illusions fantastiques, dilatation de la pupille, convulsions, etc.; parfois face bouffie, bouche torse, aphonie, trismus, céphalalgie, rigidité des membres, etc. Le remède est dans le vomissement, qui a souvent lieu par l'action de la plante même, mais qu'il faut provoquer de suite, puis on donne des acides végétaux, comme le vinaigre, le suc de citron, de berberis, le verjus, etc., enfin du lait, des adoucissans. Dans un cas d'empoisonnement par cette plante, cité *Journal de méd. d'Edimbourg*, n° IV, p. 265 et *Journ. gén. de méd.*, XCVIII, 220, il fallut, pour opérer le vomissement, jusqu'à 36 grains d'émétique, deux scrupules de sulfate de zinc, 20 grains de sulfate de cuivre et 3 gros d'ipécacuanha, tant l'estomac était engourdi. Gassendi a vu un berger, qui s'introduisait de la jusquiame dans l'anus, avoir des rêves fantastiques, d'après Garidel (*Prov.*, 236). M. Orfila, qui cite un cas curieux d'empoisonnement par cette plante, s'est assuré, au moyen d'expériences directes, qu'elle n'irritait pas l'estomac, et qu'elle agissait sur l'encéphale par la circulation (*Toxicologie*, II, 1re partie, 153, 165); aussi trouve-t-on à l'ouverture des cadavres, des traces de congestion vers le cerveau, et l'estomac sain.

Nous allons indiquer les principales maladies où l'on a employé la jusquiame.

Névroses. C'est surtout dans les affections nerveuses qu'on a conseillé l'emploi de la jusquiame; on l'a donnée avec Stork qui, suivant sa méthode, a commencé par en prendre, dans la manie et les palpita-

tions du cœur; avec Frank, dans l'hypochondrie; dans l'épilepsie et la paralysie, avec Gilibert; dans les convulsions et le tétanos, avec plusieurs autres praticiens (*Journ. univers. des sc. méd.*, XVII, 102). M. Barbier la croît utile dans le tremblement des membres (*Mat. méd.*, III, 417).

Névralgies. Dans les névralgies, on a vanté l'usage de la jusquiame; le célèbre Stoll la donnait (il employait la jusquiame blanche) dans la colique saturnine, assimilée à ces maladies. MM. Breiting (*Journ. d'Hufeland,* 1807), Méglin, Chailli, Burdin, citent des cas de réussite de cette plante dans diverses névralgies; le second a même laissé une formule contre ces affections, composée, à parties égales, d'extrait de jusquiame, d'extrait de valériane et d'oxyde de zinc, dont on forme des pilules de 3 grains, et M. Burdin prétend qu'avec la première plante seule il a obtenu les mêmes effets qu'avec les pilules, preuve qu'elles lui doivent toutes leurs propriétés. La contraction spasmodique de la pupille a été guérie par la jusquiame, ce qui permit d'opérer ensuite le malade de la cataracte (*Journ. de méd.* de Leroux, etc., XIV, 136). M. Grimaud combine la jusquiame au camphre et au gayac, contre les névralgies et le rhumatisme (*Journ. gén.*, LXVI, 243). On a vu la jusquiame réussir dans deux cas de céphalalgie nerveuse (*Bull. des scienc. médic.*, Férussac, V, 158).

Phlegmasies. Le docteur Triboulet assure que la jusquiame est utile au début des inflammations, pour les dissiper ou faire avorter. Donnée en extrait à 4 grains, en 2 heures, à un enfant de 7 ans, il a guéri un croup sthénique; le même résultat eut lieu chez un enfant de trois ans, auquel on en administra 20 grains en 12 heures de temps. Enfin, dans un troisième cas de croup, cet extrait n'a pas été moins efficace que dans les deux premiers. On conçoit qu'il ne faut pas que la fausse membrane soit formée pour qu'on réussisse; l'auteur recommande d'augmenter la dose de deux heures en deux heures, en la commençant par deux grains (*Bibl. médic.*, LVIII, 116). Il le conseille aussi dans le commencement des péripneumonies aiguës; M. Vaidy, qui a répété ces expériences pour ce dernier cas, en a retiré peu d'avantage (*Journ. génér. de médec.*, LXXIV, 367). Schmidt a guéri l'iritis, survenu après l'opération de la cataracte, avec l'extrait de jusquiame, en le donnant à l'intérieur, et lavant l'œil malade avec sa solution (*Ann. de méd. d'Altenbourg; Bibl. médic.*, XXIII, 105). M. Renard cite les avantages de la jusquiame dans la goutte et le rhumatisme (*Anc. journ. de médec.*, XXVIII, 241).

Hémorrhagies. On a recommandé la jusquiame dans quelques affec-

tions hémorrhagiques, sans doute d'après Forestus et Stork, qui l'avaient déjà employée dans ce cas ; le docteur Hartz la prescrit surtout dans celles qui ont pour cause un excès d'irritabilité et un état plus ou moins spasmodique, telles que sont beaucoup d'hémoptysies ; il donne alors une infusion de feuilles fraîches de jusquiame dans quatre fois leur poids d'huile d'olive, dont il fait prendre une cuillerée à café, mêlée avec deux d'huile d'amandes douces ; le crachement de sang s'arrête après les premières doses, malgré de légers vertiges qu'éprouvent parfois les malades (*Bibl. germ.*, VI, 240). L'extrait nous semblerait préférable à l'huile dans ce cas, et effectivement le docteur Caizergues l'a vu réussir chez un sujet très-nerveux, affecté d'une hémoptysie active (*Bibl. méd.*, LXV, 407). Avant les essais de Stork sur cette plante, Clauderus l'avait employée contre la dysenterie (il se servait de son suc purifié), et Platerus contre les hémorrhoïdes qui fluaient trop (*Prax. med.*, 635).

Engorgemens. On a présenté aussi la jusquiame comme utile dans les engorgemens, et comme susceptible d'agir sur le système lymphatique ; Gilibert l'a prescrite avec succès dans le squirrhe : on cite surtout ses bons effets contre la cataracte commençante (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, II, 253). Elle a été préconisée dans la phthisie pulmonaire, les toux sèches, nerveuses, la coqueluche, l'asthme, etc.

Nous venons de rapporter l'usage que les auteurs ont fait de la jusquiame ; nous devons ajouter que M. le professeur Fouquier a employé plus de deux cents fois à l'hôpital de la Charité cette plante, dans l'intention de vérifier ses propriétés, et surtout son énergie. Il résulte de ses expériences, qu'en général on a exagéré l'activité de la jusquiame ; qu'elle n'est pas narcotique ; qu'elle agit d'une manière irritante sur le cerveau, puis sur les organes digestifs ; que rien ne prouve son efficacité dans les névroses ; que sa préparation la plus active est son extrait alcoolique préparé à la manière de M. Planche (1 partie de la plante réduite en poudre sur 4 d'alcool, macérée 4 jours à une chaleur de 20 degrés, dont on distille les 3/4 ; le 1/4 restant dans la cornue est évaporé au bain-marie en extrait). Enfin, il croit que les propriétés de cette plante sont vagues, et qu'on ne sait dans quel cas l'administrer. Du reste, il n'a aperçu aucune différence entre les effets de la jusquiame blanche ou de la noire (*Bull. de la faculté de médec.*, 1819, p. 435). Ce praticien s'est assuré qu'il faut donner la jusquiame à dose double ou triple de l'opium, pour opérer le sommeil, et il ajoute qu'elle est moins nauséabonde que cette dernière substance ; elle augmente les évacuations alvines. M. Ratier, témoin de ces expériences, les a consignées dans la *Nouv. biblioth. méd.* (II, 84). Nous devons opposer à ce jugement sévère, sur une plante cé-

lèbre, les opinions des autres praticiens, qui lui ont trouvé les avantages que nous avons signalés dans plusieurs maladies, surtout dans les névroses et les névralgies. Nous nous appuierons surtout du témoignage de Frank, qui préférait la jusquiame à l'opium dans le traitement de ces affections, et nous croyons qu'on peut appeler de son jugement à de nouvelles expériences faites avec soin ; et avec des préparations sûres et bien prises par les malades, circonstances difficiles à obtenir dans les hôpitaux.

Pour avoir toutes les propriétés de la jusquiame, il faut l'employer fraîche, et surtout celle que l'on récolte à l'état sauvage en été, car Rieken, pharmacien à Wittmud, s'est assuré que celle qui est cultivée dans les jardins est beaucoup plus faible (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, I, 60). Il y a des auteurs qui préfèrent, pour en faire l'extrait, employer les feuilles sèches ; mais c'est une erreur très-grande, car la dessiccation fait perdre aux Solanées une partie de leur énergie et de leur propriété, et M. Orfila s'est assuré que cet extrait était moins bon que celui qui est préparé avec le suc récent de la plante vigoureuse. On se sert du suc, de la poudre, de l'infusion, de la décoction, mais surtout de l'extrait de jusquiame. La racine donne un extrait moins actif que celui des feuilles. Celui qu'on fait au printemps avec les feuilles est moins fort que celui qui est préparé en été, quoique les pousses de jusquiame ne soient pas innocentes. L'extrait de jusquiame des pharmacies est inerte, s'il n'a pas été bien préparé, ce qui explique les insuccès, ou les différences d'action de ce médicament, signalées dans les auteurs. Les semences fournissent le plus énergique, d'après Buechner (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, X, 303). La dose de cet extrait est de un à deux grains, d'après Cullen, et ce n'est qu'à celle de 8 ou 10 qu'on lui voit produire des accidens ; il a remarqué, comme M. Fouquier, qu'à grande dose il est laxatif (*Mat. méd.*, II, 287), ce qui différencie son effet de celui de l'opium, qui constipe. La poudre est donnée depuis 2 jusqu'à 6, 8, et même 24 grains par jour. Pendant l'usage de cette plante, on éprouve souvent des sueurs, des picotemens à la peau, de la sécheresse à la gorge, etc.

Les feuilles de jusquiame donnent à l'analyse l'extrait particulier, découvert par Brandes (V. *Hyoscyamine*), de l'acide gallique, de la résine, du mucilage, des sels (Fée, *Cours d'hist. nat. pharm.*, II, 435). M. Peschier y a signalé un acide particulier (une matière oléo-cireuse), des sels ; M. Doebereiner, du phosphate de magnésie (*Journ. de pharm.*, VII, 198) ; et on admet dans les semences, outre l'huile grasse, de l'huile volatile. La plante entre dans le *baume tranquille*, l'*onguent populeum*, l'*huile de jusquiame*, etc. Les semences sont un

des ingrédiens du *philonium romanum*, du *requies* de Nicolaï, des *pilules de cynoglosse*, des *trochisques d'Alkekenge*, etc.

Wedel (G.-W.). *Diss. de hyoscyamo*. Ienæ, 1715, in-4. — Eckhard (J.-G.). *Diss. inaug. medica de hyoscyamo*. Ienæ, 1715, in-4. — Slevogt (J.-A.). *Progr. de virtute hyoscyami cathartica*. Ienæ, 1715, in-4. — Rosen (N.). *Prog. de symptomatibus ex usu hyoscyami in puero visis*. Upsaliæ, 1745, in-4. — Barrère (P.). Sur les effets nuisibles de la jusquiame (dans son ouvrage : *Observ. anatom. tirées de l'ouverture des cadavres*. Perpignan, 1751, in-8. *Id.* 1753) — Stork (A.). Voyez son ouvrage cité à *Aconitum*. 1762, in-8.—Lebegue de Presle (A.-G.). Obs. sur l'usage interne de la jusquiame, etc. Traduit de Stork. Paris, 1762, in 12. — Renard. Observations sur les effets singuliers de la jusquiame appliquée extérieurement dans les inflammations, les rhumatismes, la goutte, etc (*Anc. journ. de méd.*, XXVIII, 241; 1768). — Labrousse. Lettre à M. Renard, sur les vertus de la jusquiame prise intérieurement (*Id.*, XXIX, 503). — Costa. Obs. sur les effets pernicieux des semences de jusquiame (*Id.*, XXX, 134). — Desbrest. Obs. sur une prétendue propriété de la graine de jusquiame (*Id.*, XXXI, 158; 1769). — Egeling. De l'emploi médical de la jusquiame (en allemand). Dans le recueil intitulé : *Hippocratis magazijn*, etc. (Extrait du *Bull. des scienc.* de Férussac, II, 253). — Ratier. Recherches sur l'emploi médical de la jusquiame (*Archives générales de médecine*, I, 297).

H. physaloides, L. Ses graines remplacent en Daourie le café, d'après Pallas (*Voyage*, IV, 316). On en fait des infusions après les avoir torréfiées.

Hyoseris caliculata, Poiret. Ce botaniste assure que les racines de cette Chicoracée fournissent un aliment aussi sain que le salsifis, *Scorsonera hispanica*, L. D'après Lémery (*Dict.*, 345), l'*H. Hedypnois*, L., plante annuelle de nos provinces méridionales, est estimée apéritive, détersive et vulnéraire.

Hyova. Un des noms de la résine de l'*Amyris ambrosiaca*, L., à Cayenne (I, 267).
Hypecacuanha. Variante d'orthographe d'*Ipécacuanha*, dans les auteurs anciens.

Hypecoum procumbens, L. Cette petite plante annuelle, et sa variété l'*H. pendulum*, L., de la famille des Pavots, qui croît dans nos moissons, est estimée narcotique d'après Dioscoride.

Hyperanthera Moringa, Vahl. Voy. *Moringa*.

HYPÉRICÉES, HYPÉRICINÉES. Famille naturelle, qui recoit son nom du genre *Hypericum*, de la série des Dicotylédones à fleurs polypétales, à étamines hypogynes ; elle renferme des végétaux résineux, parsemés de glandes qui renferment une huile essentielle abondante ; les vaisseaux propres de plusieurs contiennent un suc jaune qui se concrète en une sorte de gomme gutte, employée comme celle-ci et en teinture. Ce sont ceux des pays chauds qui donnent ces produits ; ceux de notre climat sont moins actifs, et assez peu usités.

Hypericono. Nom espagnol et italien de l'*Hypericum perforatum*, L.

HYPERICUM. Genre de plantes de la polyadelphie polyandrie, qui donne son nom à une famille naturelle ; il renferme un grand nombre d'espèces actives, surtout parmi celles qui croissent dans les pays chauds ; beaucoup contiennent une huile volatile abondante, déposée dans des glandules nombreuses que l'on aperçoit sur le calice, les pétales, les feuilles, et quelques-unes un suc jaune, résineux, qui

se concentre en une sorte de gomme gutte (espèces dont on a formé le genre *Vismia*), et un principe colorant d'un jaune rouge.

H. Androsæmum, L., voy. *Androsæmum officinale*, All. (I, 291).

H. bacciferum, L. Voy. *Vismia*.

H. Brathys, Smith (*Brathys juniperina*, L. F.). Cette plante de la Nouvelle-Grenade paraît contenir une matière résineuse assez abondante.

H. connatum, Lam. Plante du Brésil qui a les feuilles d'une odeur désagréable étant froissées, et dont la décoction est employée comme astringente dans le pays, contre les maux de gorge, sous le nom d'*Orelha de gato* (Saint-Hilaire, *Plantes usuelles des Bras.*, t. 61).

H. cochinchinense, Lour. Cet arbre, de moyenne élévation, a un bois dur, lourd, tenace, rouge, employé pour la construction des rames des navires, etc.; le suc de ses fleurs donne un jaune d'or (*Flore cochin.*, 577).

H. dubium, Leers. Bien voisin de notre espèce vulgaire; Martius le dit usité en Russie, comme préservatif de la rage (*Bull. des sc. méd.*, Férussac. XIII, 355).

H. guyanense, L. Voy. *Vismia*.

H. lanceolatum, Lam., Ambaville des Hauts. Cette plante de l'île de France, où on la nomme encore *penticosia*, rend une liqueur résineuse, balsamique, très-estimée dans cette île, contre la syphilis, etc. M. Du Petit Thouars dit qu'elle passe pour une panacée; on l'y appelle *baume de fleurs*, *baume de fleurs jaunes* (*Bull. de la fac. de m.*, V, 308).

H. latifolium, Aubl. Voy. *Vismia*.

H. laricifolium, Jussieu. Les habitans de Quito emploient les feuilles de cette plante, appelée *Romerillo* chez eux, à teindre la laine en jaune safran (*Nov. gén. et spec.*, V, 188).

H. laxiusculum, Saint-Hilaire. Plante du Brésil, où on la nomme *Allecrim brabo*, dont la décoction est employée contre la morsure des serpens (*Plantes usuelles des Brasil.*, treizième livraison).

H. perforatum, L., millepertuis (*Flore médicale*, V. f. 238). Cette plante indigène, très-commune dans les lieux herbeux découverts des bois, s'élève à environ deux pieds; sa tige est très-rameuse, glabre, ponctuée de noir (ainsi que toute la plante), un peu quadrangulaire (on trouve dessus en Russie une sorte de cochenille, d'après Pallas, *Voyage*, I, 30); ses feuilles ovales-lancéolées, marquées de nervures, présentent des points nombreux, transparens, dus à des vésicules huileuses, ce qui lui a valu ses noms latin et français; les fleurs, qui sont en panicule, sont d'un beau jaune, et formées d'un calice à cinq divisions, de cinq pétales longs, étroits, contenant des étamines nombreuses réunies en trois faisceaux; le fruit est une capsule à trois

valves et trois loges polyspermes, surmontée de trois styles. Le millepertuis a une saveur amère, styptique, un peu salée; une odeur assez forte étant écrasé entre les doigts, que quelques-uns appellent balsamique, que nous disons résineuse, provenant de l'huile contenue dans les nombreuses glandules qui le recouvrent; les semences sont encore plus résineuses que la plante. Ce végétal contient une couleur rougeâtre qui le fait employer en teinture (*Ann. de chimie*, XLVI, 143).

Le millepertuis a eu une réputation de sortilége, qui dure peut-être encore dans quelques villages de notre pays; on le croyait propre à conjurer les démons, ce qui le faisait nommer chasse-diable, *fuga dæmonum*, dans nos anciennes matières médicales; assurément si telle est sa propriété notre tranquillité à cet égard doit être bien assurée, car nous en avons des milliers d'arpens dans nos bois. On l'employait en conséquence dans les maladies mentales, surtout dans celles où l'on supposait possession démoniaque, et Ange Sala le recommande formellement dans ces affections; cela explique peut-être l'emploi qu'on en fait contre la rage en Russie.

Nos vieux thérapeutistes, depuis Théophraste, ont accordé des propriétés sans nombre à cette plante, et Ferrein dit qu'on remplirait un volume de celles que les auteurs lui prêtent (*Mat. méd.* III, 57). Son activité, due au principe résineux, à l'huile volatile qu'elle renferme, etc., peut mettre sur la voie de ses propriétés. L'action fébrifuge est une de celles qu'on lui a le plus anciennement accordée, depuis Thomas Bartholin, Tragus, Camerarius, etc.; son odeur forte permet de croire qu'elle peut être utile dans l'hystérie, ainsi que l'affirment plusieurs auteurs. La vertu astringente qu'on lui concède, et qui l'a fait conseiller dans les hémorrhagies, est fondée sur la saveur astringente qu'elle offre; ses qualités vulnéraires qui ont été célébrées comme les plus éminentes de toutes celles qu'elle possède, sont basées sur les principes résineux dont elle est douée, et qui, à une époque peu éclairée de la matière médicale, faisait admettre comme favorables aux blessures et aux plaies, les baumes, les résines, etc., tandis qu'ils leur sont fort contraires. Dans la dysenterie on a aussi employé le millepertuis, usage qui nous semble plus contraire qu'utile, à moins que ce ne soit vers la fin de cette maladie, où de légers stimulans deviennent quelquefois nécessaires pour rendre aux intestins la force qu'ils ont perdue; c'est un remède populaire parmi les habitans de l'île d'Oesel, qui en prennent l'infusion aqueuse dans cette maladie (*Nouv. journ. de méd.*, V, 210). La propriété vermifuge du millepertuis peut se concevoir d'après ses élémens de composition, surtout d'après la présence d'une huile essentielle abondante; Ettmuller le vante comme un diurétique puissant et un bon lithontriptique. Nous

citerons encore au nombre des maladies où on a conseillé le millepertuis, la phthisie commençante (*Amœn. acad.*, VIII, 327), la goutte, la jaunisse; dans ce dernier cas, sans doute, à cause de la couleur jaune de ses fleurs; enfin nous dirons que Baglivi le dit propre à guérir la pleurésie chronique. Il serait utile de s'assurer par des expériences nouvelles et bien faites, des propriétés réelles de cette plante active et si répandues chez nous. Nous croyons, par analogie, qu'elle doit avoir une action purgative, propriété dont les auteurs ne parlent pas.

On ne possède pas d'analyse du millepertuis; on sait qu'il contient une double matière colorante (ce qui le fait employer en Suède à colorer les eaux de-vie de grain), une substance résineuse, une huile volatile, beaucoup de tannin. Cette plante colore en rouge l'huile dans laquelle on la fait infuser (*Journ. de pharm.*, XIII, 134); cette *huile d'hypericum*, qui est encore employée, se solidifie en partie avec le temps (*id.*, IX, 470). Le millepertuis entre dans *l'eau vulnéraire*, *l'eau générale*, *la poudre contre la rage*, *le sirop d'armoise*, *la thériaque*, *le mithridate*, *le baume tranquille*, *l'emplâtre opodeldoch*, etc. La dose des *sommités fleuries*, partie que l'on emploie surtout, est depuis 2 gros jusqu'à une demi-once; celle de son huile volatile ou essence, de 8 à 10 gouttes. Le suc a été aussi employé.

Eysel (J.-P.). *De fugâ dæmonum.* Erfodiæ, 1714, in-4. — Wedel (J.-W.). *De hyperico, aliàs fuga dæmonum* Ienæ, 1716, in-4. — Linné (C.). *De hyperico*; Resp. Hellenius. Upsaliæ, 1776, in-4.

H. Penticosia, Comm. Voy. *H. lanceolatum*, Lam.

H. quadrangulare, L. Employé en Russie contre la rage, d'après Martius.

H. sessilifolium. Voy. *Vismia.*

Hyperoxalas potassæ. Sur-oxalate de potasse. Voy. à l'article *Potasse.*
Hyperoxodes ferri nigrum. *Deutoxyde de fer* (Voy. III, 229).
— hydrargiri. *Oxyde rouge de mercure.*
Hyperoxymuriates. Nom donné d'abord aux *Chlorates.*
Hypersulphas aluminæ et potassæ. C'est l'*Alun.*
Hypertartras potassæ. Tartrate acidule de potasse. Voy. *Potasse.*

Hyphaene. Il y a au Congo, d'après Smith, une espèce de ce genre de palmier dont on retire du vin; R. Brown croit que c'est plutôt un *Corypha* (Walkenaër, *Voyages*, XV, 173). Le *Doûm* (II, 680) est rangé dans ce genre par quelques auteurs.

Hyphear. Ancien nom du gui, *Viscum album*, L., en Arcadie.
Hypnoticon. Un des noms grecs de la jusquiame blanche, *Hyoscyamus albus*, L.

Hypnotiques. Médicamens qui provoquent le sommeil; de υπνος, sommeil: c'est un synonyme d'assoupissant et de somnifère. Les hypnotiques sont distincts des sédatifs et des narcotiques, par des nuances souvent difficiles à apprécier ou à limiter. Toutce qui calme les douleurs est

sédatif; tout ce qui procure un sommeil doux est hypnotique; tout ce qui cause de la somnolence, c'est-à-dire un sommeil pénible, accompagné de rêves fatigans, de délire, de la coloration de la face, etc., est narcotique. Il est plus difficile encore d'indiquer les vrais hypnotiques que de les caractériser; on range parmi eux les émulsions d'amandes, la narcotine, les préparations d'opium privées de leur principe vireux, etc.; mais nous devons ajouter que leur effet n'est pas constant, et dépend beaucoup de l'état du malade.

Hamberger (G.-E.). *Diss. de hypnoticis et narcoticis.* Ienæ, 1747, in-4.

HYPOBORAS SODÆ. Sous-borate de soude. Voy. à l'art. *Soude.*

HYPOCARBONAS AMMONIÆ. Sous-carbonate d'ammoniaque (voy. I, 244).

— — PYRO-ANIMALE Sel de corne de cerf (v. I, 244, et II, 190).

— MAGNESIÆ. Sous-carbonate de magnésie. Voy. *Magnésie.*

— POTASSÆ. Sous-carbonate de potasse. Voy. *Potasse.*

— SODÆ. Sous-carbonate de soude. Voy. *Soude.*

HYPOCHNUS RUBRO-CINCTUS, L. Champignon presque pulvérulent, voisin du genre *Telephora*, qu'on observe sur les écorces des arbres de l'Amérique du sud, d'une belle couleur rouge, dont on peut tirer parti pour la teinture, ainsi que l'a vérifié M. Vauquelin, qui le désigne sous le nom de *Cochenille végétale* (*Ann. du Muséum*, VI, 145). Voy. *Lichen tinctorius*, Fée.

HYPOCISTIS. Suc du *Cytinus Hypocistis*, L. (II, 573).

HYPOCRAS, ou mieux HIPPOCRAS; *vinum hippocraticum.* Vin aromatisé avec de la canelle.

HYPODRYS. Ancien nom du *Boletus hepaticus*, Schæff. (I, 634).

HYPOPHÆSTON. Nom du *Centaurea Calcitrapa*, L., dans Dioscoride (II, 172).

HYPOSULFITES. Sels formés par la combinaison de l'acide hyposulfureux avec les bases : on les nommait jadis *sulfites sulfurés*. L'hyposulfite de soude est presque le seul qui ait été employé en médecine.

HYPOSULFUREUX et HYPOSULFURIQUE (acides). Acides inusités en médecine. Voy. *Soufre.*

HYPOXYLÉES ou HYPOXYLONS. Famille naturelle de plantes Cryptogames, intermédiaire entre celle des champignons et celle des Lichens; elle renferme des végétaux qui ont la forme de boutons tuberculeux, et sont coriaces, subéreux ou cornés, ordinairement noirs, qui croissent sur ou sous l'épiderme d'autres plantes. Nous ne nous rappelons pas qu'il y en ait dont l'emploi soit médical.

HYPPOLITE (Saint-). Village des Cévennes sur la rivière de Vidourle, à 4 lieues d'Alais. Il y a une source minérale (Carrère, *Cat.*, 492).

HYRACLEIA. Un des noms grecs de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L.

HYSOP. Un des noms allemands de l'hysope, *Hyssopus officinalis*, L.

HYSOPO, HYSSOP. Noms portugais et anglais de l'hysope, *Hyssopus officinalis*, L.

HYSSOPE, HYSOPE. Noms français de l'*Hyssopus officinalis*, L.

— DES GARIGUES. Un des noms du *Cistus Helianthemum*, L.

— DES GRECS. *Origanum* de Syrie.

— DES HÉBREUX. Employé dans la lèpre : on ne sait quelle était cette plante.

— DE SALOMON. On croit que c'était une mousse.

HYSSOPUS. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la dydinamie gymnospermie.

H. officinalis, L. Hyssope, et mieux hyssope (*Flore Médicale*, IV, f. 198). Cette plante un peu ligneuse, de nos contrées méridionales et même de nos environs, est aromatique, chaude, amère, un peu âcre, comme la plupart des Labiées; elle se cultive dans les jardins en bordure, à cause de ses belles grappes de fleurs (bleues roses ou blanches dans ses variétés). L'ancienne analyse qu'on en a faite y a constaté : une huile volatile très-âcre, jaunâtre, aromatique; un extrait spiritueux; un extrait résineux, du camphre, des sels. Herberger dit y avoir trouvé un alcaloïde qu'il nomme *hyssopine*. M. Planche a reconnu que l'hyssope recélait du soufre; 20 livres de cette plante donnent 6 gros d'huile essentielle, d'après Baumé; tandis que Lewis assure que 6 livres de feuilles en donnent une once. On en prépare une eau distillée et un sirop; on en faisait une conserve autrefois. La dose est d'une pincée pour une pinte d'eau bouillante; on doit toujours employer les infusions légères d'hyssope. Elle entre dans le *sirop d'armoise composé*, l'*eau vulnéraire*, l'*eau générale*, l'*eau de mélisse*, le *baume tranquille*, etc.

Les propriétés actives ou excitantes de l'hyssope l'ont fait employer comme vermifuge, et Rosenstein cite un cas où elle fit rendre un grand nombre de lombrics; son usage le plus fréquent est dans le catarrhe humide, l'asthme de même nature, à la fin des rhumes lorsque l'expectoration est difficile, qu'il y a engouement des bronches et qu'il s'agit de donner de l'activité aux poumons affaiblis, d'en relever la vitalité, etc.; c'est un des meilleurs incisifs dans ce cas. On l'a aussi administrée comme emménagogue avec succès; on assure qu'elle est propre à combattre la disposition calculeuse. C'est un bon stomachique prise en guise de thé; elle est utile contre la débilité intestinale, les borborygmes qui en sont la suite, etc. On l'a employée comme portant à la peau, dans les exanthèmes rentrés, les rhumatismes, etc. On s'en est servi en gargarisme, dans les angines cartarrhale, muqueuse, gangreneuse, avec succès. On l'emploie en collyre dans les ophthalmies de même nature. A l'extérieur, cette plante passe pour vulnéraire ou résolutive. En Perse, on se lave le visage avec son infusion, qu'on estime cosmétique.

Il n'est pas prouvé que l'*ezob* des Hébreux soit notre hyssope, quoique les commentateurs aient rendu ce nom par *hyssopus;* il servait chez eux aux ablutions : *asperges me hysopo et mundabor*, dit le psalmiste; d'autres veulent que ce soit le *Thymbra spicata*, L.; quelques autres pensent que ce devrait être la plus petite plante connue, puisqu'on la plaçait au degré le plus inférieur, lorsqu'on dit

dans les livres saints, que le roi Salomon connaissait depuis le cèdre jusqu'à l'hyssope; ceux-ci ont prétendu que c'était une petite mousse qui croît sur les murs de Jérusalem, *Bryum* (Gymnostomum) *truncatum*, L. On n'est pas plus certain de l'identité de l'hyssope des Grecs et des Romains, avec la nôtre, parce qu'ils ne nous ont pas laissé de description suffisante de leur plante qui permette de s'en assurer.

Montalbani (O.). *Dell' isopo di Salomone* (Acad. de Bologne). — Wedel (G.-W.). *Programma de hyssopo*. Ienæ, 1694, — Herberger. Sur l'hyssope, son analyse, etc. (Annoncé dans le *Journ. de pharm.*, XV, 585). Voy. aussi sur l'anal. de l'Hyssope, *Bull. des sc. méd.*, de Fér., XXII, 107.

Hysterapetra. Voy. *Hysterolithos*.

Hystériques, *Hysterica*. Médicamens propres à guérir les maladies de la matrice; de υστερα, utérus. Ce sont ceux qui sont appropriés à la nature de la maladie dont cet organe est atteint, le plus souvent les anti-spasmodiques, etc.

Hysterolithos, *Hysterolithus*. Coquilles fossiles employées jadis en amulettes, pendues à la cuisse, contre les vapeurs et comme emménagogues.

Hystricite. Bézoard de porc-épic. Voy. *Hystrix*.

HYSTRIX, porc-épic. Genre de mammifères rongeurs, dont la chair d'une espèce, l'*H. cristata*, L., bonne à manger, dit-on, passait pour laxative et diurétique, aussi bien que son foie; la graisse pour fortifiante et utile contre les hernies; ses bézoards, nommés *hystricites*, *pierre de Malaca*, etc., pour sudorifiques et alexipharmarques. Ceux-ci se trouvent, dit-on, dans la tête, l'estomac ou le foie du porc-épic; ils sont amers et d'une couleur purpurine claire.

I

Iaborandi. Nom brésilien de plusieurs espèces de poivres; il ne faut pas le confondre avec *jaborandi* qui est celui du *Monneria trifolia*, L.

Iacinthus. Voy. *Hyacinthe*.

Iamatologie. Synonyme de *Matière médicale*, employé par A.Ræschlaub (voy. *Journ. univ. des sciences méd.*, VI, 159).

Iambhira. Nom sanscrit du citronnier, *Citrus medica*, L.

Iambo, Iambos. Noms indiens de l'*Eugenia Jambos*, L. Voy. *Myrthus*.

Iammanco. Sorte de poisson d'eau douce, du Japon, qui, séché et réduit en poudre, est un excellent remède pour les maux de sein, d'après Thunberg (*Voyages*, III, 429).

Iangomas. Arbre des Indes, dont le fruit, semblable à celui du sorbier, est âpre et astringent. On s'en sert dans les mêmes maladies que de ce dernier (D'Acosta, *Drogues*, 145).

Iapanisk jord et Iapanische Erde. Noms danois et allemand du *Cachou*.

Iabacatia. Nom d'un *Cactus* arborescent du Brésil, dont on fait des cannes de 15 à 20 pieds de long (Pison, *Brasil.*, 100).

IARON, ISARON. Noms grecs de l'*Arum Dracunculus*, L. (I, 457).

IARUMA. Nom brésilien du *Cecropia peltata*, L. (II, 166).

IASUG, ISAGUR. Noms cochinchinois de la fève de Saint-Ignace, *Ignatia amara*, L. Voy. *Strychnos*.

IATA, IATAMARAN. Noms chinois du corrossol, *Annona squamosa*, L. (I, 311).

IATERIE. Synonyme de thérapeutique, employé par A. Rœschlaub (voy. *Journ. univ. des sciences méd.*, VI, 159).

IATI. Un des noms malais du tek, *Tectona grandis*, L. F.

IATRALEPTIQUE (Méthode), *Iatraleptica* : de ιατραλεπτικὴ, ιατρικη, médecine, et de αλειφω, je frictionne. Cette méthode thérapeutique (appelée aussi anatripsologie, espnoïque, iatroleptice, iatraleptice), consiste à employer les médicamens en frictions sur l'épiderme, ce qui pouvait la faire encore désigner sous les noms de *méthode épidermique*, par opposition à la *méthode endermique* ou *emplasto-dermique* (III, 118).

La peau, tissu composé d'une multitude prodigieuse de vaisseaux de tous genres, surtout d'absorbans, entremêlés de nerfs, etc., est un des organes de l'économie les plus propres à se pénétrer des propriétés des médicamens; et comme elle communique par ces vaisseaux avec tous les viscères, il en résulte qu'on peut agir par leur moyen sur ces derniers, et que les propriétés des agens thérapeutiques peuvent s'y exercer, quoique appliqués sur la peau. Les anciens ont connu et employé cette méthode curative, comme on en voit la preuve dans leurs écrits. Hippocrate prescrivait des frictions médicamenteuses pour provoquer les règles; Diagoras donnait l'opium par cette voie; Celse traitait les hydropisies par les onctions scillitiques; Arétée employait celles d'aloès sur l'estomac dans les maladies de ce viscère; les Arabes, qui s'en servirent également, eurent des exemples que les principes de quelques substances pouvaient être absorbés à tel point qu'il en résultait un véritable empoisonnement; ils usèrent surtout des purgatifs et des vomitifs employés à l'extérieur, comme le témoignent quelques anciennes formules qu'ils nous ont laissées, tels que l'*onguent d'arthanita*, etc. Cependant ce mode curatif tomba peu à peu en dessuétude, quoique les médecins le connussent bien, comme on le voit à l'usage du mercure en friction dans le traitement de la syphilis; ce n'est guère qu'à l'époque où l'étude des lymphatiques fit des progrès, par suite des travaux de Mascagni, de Cruikshank, etc., que Spallanzani, et surtout Brera et Chiarenti firent des expériences sur l'absorption médicamenteuse; MM. Ballerini, Salmota, Botn, Tourdes, Duval, ainsi que MM. Desgenettes, Alibert, Pinel, Duméril, reconnurent et mirent hors de doute la possibilité de traiter les maladies par la voie des absorbans cutanés.

C'est surtout M. Chrestien, médecin de Montpellier, qui a cherché à remettre en honneur la médecine iatraleptique, en publiant, en

1807, une série d'expériencessur l'emploi des médicamens par cette voie, qui lui ont presque toujours, dit-il, réussis. On a remarqué que les substances médicinales sont plus facilement absorbées, dissoutes ou mélangées dans les humeurs animales, le suc gastrique, la salive, la bile que dans les liquides qui leur sont étrangers; en outre, il faut plus de temps pour dissoudre les substances médicamenteuses animales, que les végétales, même dans des sucs animaux; ce qui doit surtout dépendre de la composition de ces dernières. On se sert plus volontiers de la salive, dont il faut le double en poids pour égaler la force dissolvante du suc gastrique; dans le plus grand nombre des cas, on emploie plus volontiers les graisses, l'huile, l'eau, l'alcool, comme dissolvans, et on ne voit pas que l'absorption en reçoive de grandes différences, ainsi que l'observe M. Alibert. En général, la dose d'un médicament employé à l'extérieur, doit être beaucoup plus considérable que celle du même médicament donné à l'intérieur; elle est toujours double ou triple au moins, et peut parfois être dix fois plus forte.

La médecine iatraleptique emploie la plupart des médicamens; cependant, en général, on se sert de ceux qui ont une activité marquée; ainsi on a employé le *camphre* en solution huileuse; il a été prescrit par Lathan en friction à la dose de 6 à 20 grains sur la partie interne des cuisses, dans le cas de rétention d'urine; on l'a même donné dans l'irritation de la vessie, le rhumatisme, les affections nerveuses, la douleur, la cardialgie, les fièvres intermittentes ou continues, etc. La *digitale pourprée* augmente le cours des urines, ce qui l'a fait employer en frictions, surtout dans le cas où l'estomac est irrité. On est parvenu, par son moyen, surtout étant unie à la *scille*, à guérir des hydropisies, des accès d'orthopnée, des palpitations, etc. On remarque que de cette manière, elle a moins d'action sur les intestins et l'estomac que prise par la bouche. La teinture de *cantharides* a été employée avec succès contre les rhumatismes, la sciatique, les paralysies. La teinture de *quinquina* a été administrée en friction, et M. Chrestien l'a vue réussir de cette manière chez des sujets, qui avaient inutilement pris sa poudre à l'intérieur. Le sulfate de quinine offre encore plus d'efficacité. Tous les médecins savent qu'en frictionnant le ventre avec les émétiques, le tabac, le concombre sauvage, etc., on provoque des vomissemens et des purgations. Chiarenti a vu des frictions de *rhubarbe* produire de nombreuses évacuations; M. Alibert a vaincu des constipations opiniâtres avec le même agent, uni au jalap, et M. Chrestien a employé avec succès la *coloquinte* en frictions, à la dose de 20 gr. à 3 gros, dans plusieurs vésanies. L'*opium* est un des médicamens qui a été le plus employé ainsi avec avantage comme calmant et anti-spasmodique, et il ne paraît pas de cette manière

avoir d'effet aussi narcotique que pris à l'intérieur. L'*acétate de morphine* présente encore plus de chances de réussite. La *belladone* est usitée en friction autour de l'œil pour opérer la dilatation de la pupille, dans le cas d'opération de la cataracte. Mais de tous les médicamens prescrits à l'extérieur, c'est le *mercure* qui l'a été avec le plus d'efficacité; ce qui le fait employer dans maintes occasions. M. Chrestien a cherché à mettre en usage le *muriate d'or* dans le traitement de la syphilis, et il le vante à l'égal du mercure dans ce cas; il avait déjà été indiqué par Lalouette contre les scrofules. Lorsqu'on veut employer un médicament en friction, il faut qu'il soit divisé le plus possible, et qu'il soit étendu ou dissous dans un liquide; on fait les frictions dans le lieu le plus voisin possible de celui où on veut qu'elles opèrent, ou dans les parties où les lymphatiques sont les plus abondans, sur une peau bien nettoyée et frictionnée même à sec préalablement.

Malgré les efforts faits pour mettre la méthode iatraleptique en vogue, elle est peu employée, soit que ses succès n'aient pas été aussi grands que l'ont avancé ceux qui la préconisent, soit que les malades aient plus de confiance dans des remèdes pris par la bouche, dont effectivement les résultats sont en général plus prompts, plus certains et plus constans. Cependant elle n'est pas à dédaigner, et il y a des cas où on doit forcément y recourir; ce sont: 1° ceux où les organes internes malades ne permettent pas le contact des médicamens; 2° lorsque des obstacles physiques empêchent l'ingestion de ceux-ci; 3° quand le délire, le coma, la stupeur, etc., s'opposent à la déglutition; 4° dans le cas de répugnance extrême ou d'idiosyncrasie particulière des malades; 5° lorsque l'indocilité des sujets, comme chez les enfans, ne permet pas l'administration des remèdes prescrits; 6° lorsque l'estomac fatigué est devenu insensible à l'action d'un médicament, ou lorsqu'il le rejette. On pourrait ajouter à ces motifs pour mettre en usage les traitemens iatraleptiques, la violence de certains agens thérapeutiques; puis cette considération que les médicamens sont moins décomposés par cette voie, que lorsqu'ils séjournent dans l'estomac; plusieurs iatraleptes pensent même que les maladies lymphatiques et cellulaires ne devraient être traitées que par les frictions, et que c'est là le triomphe de ce genre de médecine. On reproche à cette méthode de ne pouvoir être employée chez les vieillards, où le système absorbant a peu d'action; d'être incertaine dans ses résultats; d'agir lentement; de ne pas offrir de certitude sur les doses de médicamens à employer, et de causer parfois des irritations locales au lieu frictionné.

Du reste, il ne faut pas placer parmi les agens iatraleptiques, ou

du moins au même rang que les médicamens précédens, les topiques qu'on applique sur la peau, comme les cataplasmes, les fomentations, les lotions, les embrocations, etc., bien qu'ils agissent sans doute aussi par absorption; leur effet est plus souvent local, et le résultat de l'application seule, du simple contact, ou tout au plus de la pénétration; ils diffèrent des médicamens iatraleptiques par la dose, le mode d'emploi, leur peu d'activité et leur action presque bornée au lieu de leur application.

Tourdes (J). Lettres sur les médicamens administrés à l'extérieur de la peau, etc. Pavie, an VI (1798), in-8. — Saclier (J.-B.) et Bretonneau (P.-F.). Nouvelles expériences sur l'application extérieure de certains médicamens (*Mém. de la soc. méd. d'émul.*, I, 522). — Brera (V.-L.). *Anatripsologia, ossia dottrina delle frizioni*, etc. Pavie, 1799, in-8. — Chrestien. De la méthode iatraleptique, etc. Deuxième édit. Paris, 1803, in 8. — Delzeuzes (L.-C.-F.). Méthode iatraleptique (Thèse). Paris, 1820, in-4.

Iausibant. Un des noms arabes du muscadier, *Myristica aromatica*, Lam.

Iavorta. Nom de l'érable, *Acer campestre*, L., en Hongrie.

Iayapala. Nom étranger du *Croton Tiglium*, L.

Iba biraba. Nom brésilien d'une espèce de myrthe arborescent (*iba* veut dire arbre), dont le fruit est comestible (Marcgrave, *Bras.*, 117).

Iba curu pari. Arbre du Brésil que Jussieu croit être le *Bertholletia excelsa*, Humb. (I, 579), que Marcgrave indique page 119 de son Histoire naturelle du Brésil, sous ce nom.

Iba purunga. Nom d'un arbre dont le fruit contient trois petites amandes blanches que l'on mange (Marcgrave, *Bras.*, 116). On croit qu'il s'agit d'un végétal de la famille des Rhamnées.

Ibametara. Nom brésilien du *Spondias Myrobalanus*, L.

Ibara. Nom japonais du *Rosa canina*, L.

Iberis. Un des noms officinaux de la passerage, *Lepidium Iberis*, L. On donne parfois ce nom au cresson alénois, *Lepidium sativum*, L.

Iberus piscis. Nom par lequel les anciens désignaient le *Maquereau*.

Ibex. Un des noms du chamois, *Antilope rupicapra*, L.

Ibharankusha. Nom hindou de l'*Andropogon Iwarancusa*, Trans. Phil.

Ibi ariba. Un des noms de l'*Andira inermis*, Kunth (I, 287).

Ibik. Nom de la huppe, *Upupa Epops*, L., en Turquie.

Ibipitanga. Nom brésilien de l'*Eugenia uniflora*, L. Voy. *Myrthus*.

Ibira. Nom brésilien du *Xylopia frutescens*, Aubl.

Ibira obi. Nom brésilien d'une des espèces de bois de fer (Marcgrave, *Bras.* 141).

Ibiracen. Nom d'un arbrisseau employé au Brésil comme la réglisse chez nous.

Ibiracoa. Serpent venimeux du Brésil, dont on a décrit plusieurs espèces.

Ibirapitanga. Nom du bois de Brésil, *Cæsalpinia echinata*, Lam. (II, 10).

Ibirarema. Nom brésilien de deux végétaux à odeur alliacée, dont l'un est une liane qui se nomme encore *pao d'alho*, l'autre est un arbre désigné par l'épithète de *ptii*. Leur décoction est mucilagineuse et se donne aux enfans qui ont des obstructions, une fièvre lente. On s'en sert aussi dans les douleurs articulaires. Ces deux végétaux ont les

mêmes propriétés ; mais on préfère se servir de l'écorce de l'arbre. (Pison, *Bras.*, 115).

Ibis. Genre d'oiseaux échassiers, démembrement du genre *Scolopax* de Linné. *Voyez* ce mot.

Ibisch. Un des noms allemands de la guimauve, *Althæa officinalis*, L. (I, 102).

Ibiscus. Un des anciens noms de la guimauve, *Althæa officinalis*, L. (I, 102).

Ibixuma. Nom brésilien du *Sapindus Saponaria*, L.?

Icaco. *Chrysobalanus Icaco*, L. (II, 272).

Icaque. Nom du fruit du *Chrysobalanus Icaco*, L. (II, 272).

Iceland lichen, Iceland liverwort. Nom anglais du lichen d'Islande, *Lichen islandicus*, L.

Iceplant. Un des noms anglais du *Mesembryanthemum crystallinum*, L.

Ichicoulili. Un des noms américains du *Bignonia stans*, L. (I, 600).

Ichneumon. Nom du *Viverra Ichneumon*, L., espèce de civette.

Ichthya. Peau du *Squalus Squatina*, L., préconisée jadis contre l'alopécie.

Ichthyelæum. Synonyme grec d'*Huile de poisson*.

Ichthyocolla. Nom officinal du grand esturgeon, *Acipenser Huso*, L.

Ichthyocolle, *ichthyocolla*, offic., de ιχθυς, poisson, et κολλη, colle; colle de poisson. Matière sèche, coriace, blanchâtre, en cylindres contournés en manière de lyre ou de cœur, formés de membranes roulées sur elles-mêmes, et provenant soit de la vessie natatoire, soit même de l'estomac et des intestins de divers poissons, des genres *Acipenser* et *Gadus* surtout. Voy. *Gélatine*.

Ichthyologie. Branche de la zoologie qui traite des poissons. Voy. *Poisson*.

Ichthyothera. Un des noms grecs du pain de pourceau, *Cyclamen europæum*, L.

Icica. Genre de plantes de la famille des Térébinthacées, de l'octandrie monogynie, qui ne diffère de l'*Amyris* que par la forme du fruit, qui est une capsule, et non une noix ; aussi la plupart des auteurs les ont-ils réunis. Quant aux espèces qui offrent des produits usités, telles que les *Icica Aracouchini*, Aubl., *I.? Carana*, Kunth, *I. guianensis*, Aubl., et *I. heptaphylles*, Aubl., elles ont été placées parmi les *Amyris*, et il en a été traité, tome I, p. 266, de cet ouvrage. *Icica* est aussi le nom de la résine qui découle de l'*Amyris elemifera*, L., synonyme de l'*Icica viridiflora*, Aubl.

Icicariba. Nom brésilien de l'*Amyris elemifera*, L. (I, 268).

Icina. Nom italien du *Smilax China*, L.

Icinglass. Nom anglais de l'*Ichthyocolle*.

Iciquier. Nom français du genre *Icica*.

Icmane. Un des noms anciens du laurier rose, *Nerium Oleander*, L., en Italie.

Icterias. Pierre jaune dont Pline (lib. XXVII, c. 10) fait mention contre l'ictère.

Icterus. Un des noms du loriot, *Oriolus Galbula*, L.

Ictin, Ictinos. Noms grecs du milan, *Falco Milvus*, L.

Ictis. Nom de la fouine, *Mustela Foina*, L., dans Aristote, selon M. Dureau de la Malle.

Idda. Un des noms indiens du *Mogorium Sambac*, Lam.

Ide. C'est le *Cyprinus Idus*, Gmel. Voy. *Cyprinus*, au Suppl.

IDES, à trois lieues de Saint-Flour. Carrère (*Cat.*, 471) y indique une source minérale, appelée *De la Forêt*.

Idou moulli. Nom indien d'un arbre de la côte de Malabar. On fait

avec l'écorce de la racine, les fleurs et le fruit diverses préparations employées dans la pleurésie, la manie, etc. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 115).

Ieble pour Hieble. Voy. *Sambucus Ebulus*, L.

Ieko. Nom qu'on donne au Japon à l'huile tirée des semences du *Bignonia tomentosa*, L. (I, 600).

IÉNATZ (sources minérales de). Ce pays est situé en Prættigau, canton de Graubunden, en Allemagne, à 2,000 pieds au dessus du niveau de la mer. Ebel et Rusch avaient compté cette source au nombre de celles qui sont sulfureuses; d'après l'analyse récente de M. Bauhof, elle ne contient pas de soufre; 8 livres d'eau lui ont offert : gaz acide carbonique, 16 pouces cubes; carbonate de chaux, 8 grains; c. de magnésie, 1; c. de protoxyde de fer, 1; hydrochlorate de chaux, sulfate de magnésie et matière grasse particulière, 14 grains. D'après M. Eblin, ces eaux sont bonnes pour favoriser l'action du système lymphatique, et ont une vertu tonique; elles conviennent en bain, contre les sécheresses de la peau, les affections nerveuses, etc. On les boit à la dose de 6 à 12 verres; si elles constipent, on y joint un sel purgatif (*Biblioth. der practisch. Heilk.*, juillet 1829; *Bullet. des sc. méd.*, Férussac, XXII, 137).

If, If commun, If d'Europe. *Taxus baccata*, L.
Igasurique (Acide). Voy. *Acide strychnique* (I, 36).
Ige, Igino. Noms japonais du *Rosa canina*, L.
Igel, Igel-kott. Noms allemand et suédois du hérisson, *Erinaceus europæus*, L.
Igelsschottensussholz. Nom allemand du *Glycyrrhiza echinata*, L.

Ighucami. Nom brésilien d'un végétal dont le fruit est semblable à un coing, et qui est un puissant remède contre la dysenterie.

Ignamas. Nom qu'on donne à Manille aux racines nourrissantes du *Dolichos bulbosus*, L.

Igname, Igname rouge. *Dioscorea alata*, L. On donne aussi parfois ce nom, en Egypte, à la racine de l'*Arum Colocasia*, L.
— blanche ou commune. *Dioscorea sativa*, L. Voy. le Supplém. à *Dioscorea*.
Ignarucu. Nom brésilien de l'iguane, *Lacerta Iguana*, L.
Ignatia amara, L. La fève de saint-Ignace. Voy. *Strychnos Ignatii*, Lam.
Igoana. Nom de l'iguane, *Lacerta Iguana*, L., à Saint-Domingue, selon Hernandez.
Igrusine. Un des principes composants des *Huiles volatiles*, selon Bizio. V. ce mot.
Iguane. Espèce de lézard. Voy. *Lacerta Iguana*, L.
Iiga. Nom du miel sauvage au Brésil, suivant Pison.

Ikan. Murray (*Appar. medicam.*, VI, 163) indique sous ce nom une racine de forme ovale, oblongue, atténuée aux deux bouts, de la grosseur du noyau d'une olive ou un peu plus petite, dont une des extrémités dégénère en un filet de plus de deux pouces de long. L'épiderme est de couleur gris-jaune, rugueux, très-adhérent au parenchyme interne qui est corné, presque transparent. Le petit bulbe a presque la forme de celui de Orchidées et se comporte de même sous la dent. On dit que cette racine, dont l'emploi et le végétal qui la

produit sont inconnus, provient de Chine (Hagen, *Lehrbuch der Apothek.*, II, 386).

Ikara-mouli. Racine indienne, de saveur chaude, bonne contre les venins et les indigestions; soupçonnée être celle d'une amomée.

Ikingusa. Un des noms japonais de la joubarbe, *Sempervivum tectorum*, L.

Ikorn. Nom suédois de l'écureuil, *Sciurus vulgaris*, L.

Ilachie. Nom dukhanais du *Cardamome*.

Ilanda. Nom du jujubier, *Zizyphus sativa*, Desf., à Ceylan.

Ilata. Nom que les Portugais donnent au henné, *Lawsonia inermis*, L., à Java.

Ilavanga. Nom malabare du *Cassia lignea*.

Ilder, Iller. Noms danois et suédois du putois, *Mustela Putorius*, L.

ILE-BLANCHE, près des côtes de la Nouvelle-Zélande. Il y existe une source thermale très-acide, styptique, dont l'eau, d'un vert pâle tirant sur le jaune, offre à la fois l'odeur des acides sulfureux et muriatique. M. Garden dit qu'elle contient de l'acide muriatique, un peu d'alun, du muriate et probablement du sulfate de fer, du sulfate de chaux, et une trace de soufre (*Annals of philos.*, juillet 1817; *Journ. de pharm.*, III).

ILE-DE-FRANCE. Ancienne province de France, dont Paris est le centre, laquelle, sous le rapport des eaux minérales, n'offre de remarquable qu'*Enghien* et *Passy*. Voy., du reste, *Auteuil*, *Beauvais*, *Braine*, *Goussainville*, *Paris*, *Raincy*, *Remy-l'Honoré* (Saint-), *Senlis*, *Trye-le-Chateau*, *Vaugirard*, *Verberie*.

ILEX. Genre de plantes de la famille des Nerpruns ou Rhamnées (Célastrinées, D. C.), de la tétrandrie tétragynie, dont le nom vient de la ressemblance du feuillage de l'espèce vulgaire avec celui de l'Yeuse, *Ilex* des latins. Il renferme des arbres à feuilles toujours vertes, habitant surtout l'Amérique septentrionale, les Canaries, le Japon, etc. Il ne faut pas confondre ce genre avec celui du petit Houx, *Ruscus aculeatus*, L.

I. Aquifolium, L. Houx, *aquifolium*, offic. (*Flore médicale*, IV, f. 197). Cet arbre, puisqu'il acquiert en Bretagne jusqu'à 50 pieds de haut, croît dans nos forêts, où il ne dépasse guère ordinairement la grandeur des buissons; ce qui le fait employer à faire des haies vives, à quoi il est fort propre à cause de ses feuilles bordées d'épines: on le place aussi dans les jardins paysagers, les parcs. Ses feuilles tendres servent cependant comme fourrage; Pline dit qu'on suspend les branches de houx devant les maisons, pour empêcher les maléfices, ce que font encore les paysans, et pour écarter la foudre; le cœur de ce bois est noirâtre, très-dur, plus lourd que l'eau, et susceptible de faire de petits ouvrages de tour, surtout des manches d'outils, de fouets, etc.; ce qui fait que les fermiers se le réservent. La seconde écorce du houx ou liber, sert à préparer la glu, qui se fabrique en

faisant bouillir l'écorce, recueillie au mois de juillet, pendant 8 à 10 heures, puis l'enfouissant dans la terre l'espace de 15 à 20 jours; alors on la bat dans un mortier, et on la lave à l'eau claire pour en séparer les impuretés. La glu, qui est une substance visqueuse, tenace, molle, émolliente, maturative, résolutive, et qu'on applique parfois sur les tumeurs goutteuses, sert, comme on sait, à piper les petits oiseaux. L'écorce du houx, qui est lisse et verte, a été vantée entière comme émolliente et résolutive.

Les feuilles de houx, qui sont ovales, luisantes en dessus, d'un beau vert, coriaces, amères, très-épineuses sur leur bord, ce qui fait qu'on en enveloppe les viandes pour en écarter les animaux, ont été préconisées comme utiles dans la colique, d'après Ray. On les a regardées comme sudorifiques, ce qui les a fait prescrire dans la pleurésie, le catarrhe chronique, la variole, etc. Paracelse employait leur décoction dans les affections arthritiques. Mais une propriété beaucoup plus certaine, c'est de guérir les fièvres intermittentes. Durande, les ayant vu administrer, par un homme qui n'était pas médecin, contre ces maladies, les a employées en poudre à la dose d'un gros avant l'accès, avec succès, et il rapporte le fait d'une fièvre qui fut guérie par le houx, après avoir résisté au quinquina. Il déclare avoir guéri *beaucoup* de ces maladies par son moyen, et, suivant lui, les vertus du houx, comme anti-fébrile, sont supérieures à celles du quinquina. En 1822, M. L.-G.-E. Rousseau (*Nouv. journ. de méd.*, 1822, XIV, 14) reprit l'administration des feuilles de houx, tombées dans l'oubli parmi les médecins, mais encore employées dans quelques localités parmi les gens de la campagne, comme on le voit en Beauce, dans l'Orléanais, en Hanovre, etc., et fit part de ses résultats à l'Académie de médecine. Il cite dans ce travail trois cas de réussite de ce moyen; il prescrit 1 gros et demi de poudre 2 ou 3 heures avant l'accès, infusé dans du vin blanc; deux prises peuvent suffire pour amener la guérison. M. Saint-Amand, médecin à Meaux, a envoyé aussi à l'Académie de médecine, en novembre 1827, de nouvelles observations sur l'efficacité du houx contre les fièvres intermittentes; il en donne 1 gros en poudre, répété deux heures après; on recommence le lendemain : 1 gros suffit parfois. En août 1829, M. Rousseau adressa de nouveau au même corps savant, deux autres exemples de réussite de fièvres intermittentes graves, guéries par les feuilles de ce végétal, choisis parmi *un grand nombre* de cas moins intenses, qui lui doivent leur guérison. Au commencement de cette année (1830), M. Chomel a répété les expériences sur le houx; il réunit à cet effet 22 fébricitans à l'hôpital de la Charité; chez 7 d'entre eux la fièvre cessa spontanément; chez 4, où les accès diminuaient

graduellement, une faible dose de sulfate de quinine les termina facilement; sur les 11 restans, 8 présentèrent des symptômes de phlegmasies, que l'on fit cesser par l'emploi des antiphlogistiques, ce qui amena la guérison de l'état fébrile concomittant; enfin, 3 furent soumis à l'usage du houx, 2 fièvres quotidiennes et une quarte: mais aucun ne guérit par ce moyen, quoiqu'il l'élevât jusqu'à la dose d'une once, et qu'il en donnât jusqu'à 3 chez l'un d'eux; il fut obligé de recourir au sulfate de quinine. M. Chomel conclut que s'il eût donné d'abord le houx à ses 22 malades, 19 guérisons eussent pu avoir lieu, et eussent été attribuées au houx, tandis qu'effectivement aucune d'elles ne leur eût été due, et qu'il a échoué dans les seuls cas où il eût pu être utile. Ces conclusions, qui paraissent rigoureuses, sont trop opposées aux résultats cités ci-dessus, confirmés par plusieurs médecins, tels que Reil (*memorabil. clinic.*, Fasc., III, 134) et MM. Constantin, à Rochefort, Raynaud, à Toulon, Delormel et Serrurier, etc., à Paris, pour être admises sans restriction. Il y a lieu de croire que l'agent thérapeutique était mauvais, soit que les feuilles eussent été mal récoltées, mal préparées, soit que le médicament ait été mal pris, circonstances très-fréquentes dans les hôpitaux. Il en résulte la nécessité de faire de nouvelles expériences; car il serait précieux de posséder un fébrifuge indigène qui est, s'il faut en croire ses fauteurs, au moins égal au quinquina. Ces feuilles, regardées encore comme anti-rhumatismales par M. Rousseau, employées par Reil, avec succès, contre la goutte, suivant Werlhof, et qui produisent alors des sueurs abondantes, présentent à l'analyse chimique: de la cire, de la chlorophylle; une matière amère, neutre et incristallisable; de la gomme, de l'acétate de potasse, des muriates de potasse et de chaux, du malate acide de chaux, du sulfate et du phosphate acide de chaux, du ligneux (Lassaigne).

Les baies qui sont la partie la plus active du houx, sont rouges, inodores, de la grosseur d'un pois, et contiennent 4 graines; leur saveur est âcre; et 10 à 12 suffisent, d'après Dodoneus, pour provoquer la purgation et même le vomissement; Willemet les dit hydragogues, et prétend qu'on s'en sert dans la médecine des animaux, surtout en lavement.

Bandlow (D). *Diss. de foliis ilicis aquifolii analys. et virtute.* Halæ, 1789.

I. crocea, Thunb. Il sert au Cap pour la teinture et comme bois de charpente (Thunberg, *Voyage*, II, 109).

I. Mate[1], Saint.-Hil. (*Plantes remarquables du Brésil*, Introduction, p. 49); *mate*, *gongonha*, thé du Paraguai, thé des jésuites. Cet arbrisseau, cru d'abord par Martius être son *Cassine Gougouha*, mais

[1] *Mate* veut dire *herbe*, comme qui dirait « herbe par excellence, » au Brésil.

qu'il a reconnu ensuite en être différent, doit ses noms français au pays où il fut d'abord trouvé, et aux religieux qui le firent connaître et le propagèrent, tandis que celui de *gongonha* est une appelation de province. Il a été découvert depuis dans les bois de Curitiba au Brésil, et M. de Saint-Hilaire a pu vérifier, dans les quinconces plantés par les jésuites eux-mêmes, son identité avec celui du Paraguay, et reconnaître que c'était un *Ilex*, qu'il nomma d'abord *Ilex paraguaiensis*, mais qu'il désigna ensuite sous celui d'*I. Mate*, du nom qu'il porte au Brésil; il a bien voulu nous en remettre un échantillon, en février 1823. C'est un petit arbre très-glabre, à feuilles ovales-cunéiformes, oblongues ou lancéolées, un peu obtuses, dont les dents, assez longues, sont un peu éloignées les unes des autres; ses baies sont rougeâtres, pédiculées, réunies par bouquets axillaires et paraissent comme à côtes lorsqu'elles sont sèches. Les Espagnols et les habitans de l'Amérique centrale, font une immense consommation de ses feuilles en infusion, comme boisson stimulante; ils la préparent en en remplissant, coupées en très-petits morceaux, une sorte de gourde, et versant de l'eau chaude dessus, qu'ils boivent avec un peu de sucre, au moyen d'un chalumeau dont le bout qui plonge dans le liquide est globuleux et perforé de petits trous. Ils prennent cette infusion, qu'ils nomment *maté*, quoiqu'elle ne soit pas très-agréable d'abord, pour se fortifier l'estomac, comme on boit des infusions de poivre, de thé, de coca, qu'on mâche le bétel, etc., dans d'autres pays. Du reste, il y avait quelque confusion dans les auteurs sur la véritable plante appelée *thé du Paraguay*; les uns l'ont rapportée au *Cassine Paragua*, L. (II, 131), d'autres à l'*Erythroxylon peruvianum*, Willd. (III, 148), d'autres au *Psoralea glandulosa*, L. Il paraît qu'on boit les infusions de ces différentes plantes, à l'instar de celle de l'*Ilex Mate*, dans l'Amérique du sud; ainsi que celle d'un *Luxemburgia*, dont parle M. A. Saint-Hilaire.

I. paraguaiensis, Saint-Hil. Voy. *Ilex Mate*, Saint-Hil.

I. vomitoria, Aiton, Apalachine, thé des Apalaches. Cet arbrisseau de la Floride, de la Virginie, de la Caroline, confondu avec le *thé du Paraguai* dans plusieurs ouvrages, dont le nom latin vient de ses propriétés, et le nom français du lieu où il croît (les monts Apalaches), a effectivement ses baies douées de la propriété vomitive, si on en prend des quantités suffisantes, malgré l'assertion contraire de quelques auteurs: ce qui arrive pour notre espèce montre qu'il peut en être de même de celle-ci. Les Indiens du sud de l'Union font le plus grand cas de l'infusion de ses feuilles, grillées d'abord, et s'en servent comme d'un puissant diurétique, contre le calcul, la néphrétique, la goutte, etc. Ils en font surtout usage lorsqu'ils vont à la guerre;

elle les excite, les enivre et produit sur eux les effets de l'opium, du chanvre chez les Indiens, des liqueurs alcooliques parmi les Européens; ils croient qu'elle apaise la faim.

Le nom d'*apalachine* a été donné à plus de plantes encore que celui de *thé du Paraguai;* Linné a cru que c'était le *Cassine Paragua*, L.; Lamarck, son *Cassine caroliniana;* d'autres l'*Ilex Cassine;* quelques-uns l'ont cru un *Ceanothus*, un *Prinos*, etc. Au surplus, ces genres, de la même famille, sont si voisins les uns des autres que la méprise était facile, et qu'elle est d'ailleurs presque innocente, puisque les propriétés de ces végétaux sont très-rapprochées aussi.

ILINDAI. Nom du jujubier, *Zizyphus sativus*, Desf., à la côte de Coromandel.

ILLECEBRA, ILLECEBRUM VERMICULARE. Noms du *Sedum acre*, L., dans plusieurs anciens auteurs.

— MAJOR. Un des noms du *Sedum Telephium*, L., dans les formulaires latins.

ILLECEBRUM LANATUM, Lour. Dans l'Inde, on emploie sa racine comme adoucissante, et on en prescrit l'infusion dans la strangurie (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 393). *I. Paronychia*, L. Le nom d'herbe aux panaris que porte cette petite plante du midi de la France, indique les propriétés qu'on lui attribue; elle est inusitée aujourd'hui. *I. sessile*, L. (*Alternanthera sessilis*, R. Brown). Les feuilles se mangent au Malabar, sous le nom de *Collupa* (Rheede, *Hort. mal.*, X, 21). Ce genre appartient à la famille des Amarantées, et à la pentandrie monogynie.

ILLEHUE. Nom caraïbe de la poincillade, *Poinciana pulcherrima*, L.

ILLICIUM. Genre de plantes de la famille des Magnoliacées, de la polyandrie monogynie, dont le nom vient d'*illicio*, je flatte, de l'odeur agréable d'anis des espèces qu'il renferme.

I. anisatum, L., anis étoilé, anis de la Chine, badiane (*Flore médic.*, I, f. 30). Arbuste de la Chine, du Japon, des Philippines, etc., qui porte des fleurs jaunes et un fruit étoilé (comparable pour la forme à l'ensemble des capsules de l'*alisma Damasonium*, L.), formé de l'assemblage de 6-8 capsules ovales, comprimées, univalves, soudées par la base et s'ouvrant par le côté supérieur; chacune contient une semence luisante, ovale, aplatie, de deux lignes de long sur une de large. Ce fruit a une odeur aromatique, intense, agréable, qui est absolument celle de l'anis, mais plus marquée, d'où lui vient le nom d'*anis étoilé;* sa saveur est âcre, amère, chaude et piquante : c'est Clusius qui a mentionné le premier ce fruit en Europe. Dans l'Inde, on s'en sert comme de stomachique puissant, de carminatif énergique; les Chinois, qui regardent cette plante comme sacrée, et qui brûlent sa poudre comme parfum, reconnaissent à son fruit des propriétés nombreuses, et l'emploient dans le rhumatisme, la colique, pour provoquer les urines, comme aromate et assaisonnement; ils en

mettent dans le thé, en prennent après le repas pour se purifier la bouche, en boivent des infusions, etc., et surtout contre les empoisonnemens végétaux; ils en retirent par la fermentation une liqueur vineuse agréable. Au Japon, ce fruit n'acquiert pas toute la maturité dont il est susceptible, et les habitans l'y regardent même comme vénéneux, d'après Thunberg; aussi ne veulent-ils pas croire que ce soit le même qu'ils tirent de Chine, où il s'appelle *Tuhocie-l*, et qui leur paraît si agréable (*Voyage*, IV, 77). En Europe, on a employé ce fruit dans les mêmes maladies, ainsi que contre quelques affections nerveuses dues à la débilité, telles que certaines oppressions, certains spasmes, etc. (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, IX, 76). C'est un puissant tonique, qui convient dans tous les cas où l'anis peut être administré, mais qui est beaucoup plus énergique; frais, on en retire une huile essentielle. Dans l'Inde, on en prépare une liqueur fort agréable; on dit qu'il forme la base de l'*anisette de Hollande*. L'anis étoilé, *Anisum stellatum* des officines, entre dans *l'eau prophylactique*. Toutes les parties de ce végétal sont imprégnées de l'odeur et de la saveur du fruit, et son bois même, qui sert dans les arts, partage cette odeur.

L'*I. floridanum*, L., espèce qui croît dans la Floride, et dont les fleurs sont rouges; elle a également toutes ses parties imprégnées de l'odeur d'anis, mais à un degré plus faible que celui de la Chine (Ellis, Descript. d'une nouvelle espèce d'anis étoilé, dans les *Observ. sur la physique*, II, 62). Bigelow dit que son écorce pourrait remplacer celles de cascarille, de canelle, de sassafras. Il en est de même de l'*I. parviflorum*, Vent., qui croît aussi dans l'Amérique septentrionale; cette espèce, cultivée dans les jardins des amateurs, a cette odeur jusque dans ses feuilles. M. Perottet a vu à Manille une espèce non encore décrite d'*Illicium*, qu'on y nomme *San-Ki*, et dont les feuilles ailées, tandis qu'elles sont simples dans les trois espèces précédentes, ont également l'odeur d'anis. On mêle ces feuilles dans le café et le thé aux Philippines; on en fait de la liqueur, et son bois y est employé dans les ouvrages de marqueterie, etc. (Cat. rais., *Ann. de la soc. lin. de Paris*, mai 1824).

Jeannet des Longrois (J.-B.-C.). *An nebuloso tempore seminis badiani usus? affirm.* Præs., A. Cara major. Parisiis, 1777, in-4.

Illipé. Un des noms indiens du *Bassia butyracea*, Roxb. (I, 555).

Illiteris. Racine dont le suc sert à empoisonner les flèches des Hottentots Bochismanns, d'après Campbell (*Voyage*, 304, édit. de Walkenaër).

Illum. Nom du *Conanthera bifolia*, Ruiz et Pavon, au Chili (II, 379).

Illusor chymicorum. Un des noms alchymiques du *Mercure*.

Illy-ammanoek. Nom du *Jatropha gossypifolia*, L., au Coromandel.

Ily. Nom malabare du bambou.

IMBER. Un des noms allemands du gingembre, *Amomum Zingiber*, L.

IMBRICARIA. Genre de plantes de la famille des Sapotilliers, de l'octandrie monogynie. L'*I. borbonica*, Gaertn., croît aux îles de France et de Bourbon, à Madagascar, où l'on mange ses fruits, quoique médiocres; ils sont gros et verts. Le bois de l'arbre se fend bien droit, de sorte qu'on en fait des lattes ou bardeaux pour couvrir les toits; on l'appelle *bois de natte*, *bardoffier*. Le nom d'*Imbricaria* avait été donné encore par Acharius à un genre de lichen, à croûte composée de folioles imbriquées. Voy. *Lichen*.

IMBRICARIA PARIETINA, DC. Voy. *Lichen parietinus*, L.

IMBURANA. Nom brésilien du *Bursera leptophlocos*, Martius (I, 690).

IMGARA. Un des noms arabes de l'*Asa fœtida*.

IMMERSION. Sorte de bain qui consiste à plonger le corps ou la partie souffrante dans l'eau, ordinairement froide et quelquefois salée, durant quelques instans seulement, sauf à réitérer plusieurs fois à de courts intervalles la même pratique. Les Anglais, qui en font grand usage à l'exemple des anciens, le regardent comme n'ayant pas les inconvéniens du bain froid prolongé, et comme éminemment tonique; ils accompagnent d'ailleurs les immersions de mouvemens des membres, de l'administration interne des stimulans, etc. Cette pratique a été fort vantée contre la rage (voy. *Encycl. méth.*, Médec., VII, 492, et *Anc. Journ. de méd.*, LXVII, 70), les fièvres graves, le typhus, certaines affections cutanées aiguës, les maladies mentales, les névroses, etc.; comme tous les moyens perturbateurs, elle demande à être employée avec beaucoup de prudence. Voy. d'ailleurs *Affusions*, *Bains*, et surtout *Réfrigérans*.

DERN (G.-P.). *De balneis immersivis eorumque modo agendi*. Argent., 1768, in-4.— PAVET (Thèse) Paris, 1813, in-4.

IMMORTELLE. On donne en général ce nom aux plantes à fleurs éclatantes, luisantes, qui se conservent pendant un certain temps, comme les *Gnaphalium*, les *Xeranthemum*, les *Elichrysum*, L., les *Celosia*, etc.

IMMRA. Nom chaldéen de l'agneau. Voy. *Ovis Aries*, L.

IMMUTANTIA. Synonyme d'*Altérants* (I, 202).

IMNAU. Nous n'avons sur ces eaux minérales que l'indication suivante :

MEZLER (F.-X.) Notice abrégée sur les eaux de l'Imnau (en allemand). Sigmarinden, 1795, in-8.

IMO. Nom qu'on donne au Japon à l'*Arum esculentum*, L., et au *Convolvulus edulis*, Thunb.

IMPATIENS BALSAMINA, L. La balsamine, plante annuelle, naturelle à la Perse, à l'Arménie, etc., cultivée dans la plupart des jardins, sert dans ces pays à teindre les ongles en jaune-rouge, soit en les lavant avec sa décoction, soit en l'y appliquant en poudre, mêlée avec un peu d'alun et de la fiente d'oie. Les Tartares se barbouillent le tour

des yeux avec cette pâte, dans l'intention de le colorer aussi sans doute (*Découverte des Russes*, II, 199; III, 468); ce végétal sert à la teinture. L'*I. Nolitangere*, L., croît dans nos bois; c'est une plante âcre, qu'il ne faut pas employer, ce qu'indique son nom spécifique. Dodone rapporte qu'un lavement ayant été préparé avec ses feuilles, prises pour celles de mercuriale, le résultat en fut pernicieux. Appliquée en cataplasme sur l'hypogastre, elle fait uriner (Bulliard, *Plantes vénéneuses*, p. 369).

Imperatoria. Nom espagnol, italien et portugais de l'*Imperatoria Ostruthium*, L.

IMPERATORIA. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie, qui tire son nom de l'excellence accordée aux qualités de la principale espèce qu'il renferme, l'*I. Osthrutium*,[1] L., impératoire, impératoire de montagne (*Flore médic.*, IV, f. 200), plante indigène, surtout des prés des montagnes chaudes, que l'on cultive parfois dans les jardins, mais dont les racines usitées, que Haller conseille de ne récolter que l'hiver, se tirent d'Auvergne; elles sont aromatiques, tuberculeuses, ovoïdes, inégales, creuses, rugueuses, marquées de sillons transverses, longues comme le doigt, à cassure brune, portant des tubercules décroissans, de saveur amère, chaude, un peu piquante, surtout si la racine est fraîche, ce qui fait qu'elle excite alors la salive. Elle est tonique, et réveille l'action des organes, comme la plupart des Ombellifères; elle se rapproche beaucoup de l'angélique par ses propriétés, qui sont pourtant un peu plus faibles, ce qui fait qu'on lui préfère en général cette dernière. Cette racine est dite sialagogue, alexipharmaque, corroborante, stomachique, emménagogue, diaphorétique, diurétique, etc., suivant qu'elle porte son action sur les glandes salivaires, l'estomac, l'utérus, la peau, les reins, etc. On la donne dans la colique venteuse, la chlorose, le catarrhe muqueux, la paralysie; Hoffmann l'a vantée contre les flatuosités; Chomel dans la rétention d'urine, la néphrite, l'asthme; Cullen, comme un bon masticatoire; Forestus contre l'hystérie; Lange, pour combattre les fièvres intermittentes, et il affirme qu'elle en guérit qui ont résisté au quinquina; Baglivi en donnait la décoction dans les fièvres adynamiques. La tige rend, par incision, un suc d'un blanc jaunâtre, âcre et amer. Neumann a trouvé dans cette plante de l'huile volatile en petite quantité, un extrait spiritueux amer, très-âcre, et un extrait aqueux, amer et nauséeux. On a fait aussi emploi de la racine d'impératoire à l'extérieur; en poudre, elle avive les plaies blafardes, déterge les ulcères de mauvaise

---

[1] Ce mot veut dire en grec *moineau*, de la forme trilobée de ses feuilles, qu'on a comparées aux digitations du pied de cet oiseau.

nature. Le docteur Millius a guéri un cancer ulcéreux de la face avec cette poudre incorporée dans de la graisse, presque à parties égales (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, I, 155); ce mélange est propre aussi à guérir la gale, d'après Simon Pauli. La dose à l'intérieur est d'un scrupule à un gros : on en met le double en infusion. La racine d'impératoire entre dans l'*Orviétan*, ce qui montre qu'elle était connue des anciens, dans l'*Eau thériacale*, l'*Eau générale*, l'*Esprit carminatif de Sylvius*, etc. ; les vétérinaires l'emploient comme fortifiante. Cette racine, aujourd'hui fort peu usitée, était appelée par Hoffmann *Divinum remedium*.

Impériale. Nom du *Fritillaria imperialis*, L. (III, 298).

Impostor chymicorum. Un des noms alchymiques du *Mercure*.

Inaia-guacuiba. Un des noms brésiliens du cocotier.

Inalel. Nom malabare du *Calyptranthes caryophyllifolia*, Wild. (II, 37).

INCARNATIFS, *Incarnativa*. Médicamens supposés propres à régénérer les chairs dans les plaies. Lorsque les théories traumatiques admettaient pour la guérison des plaies un temps d'incarnation, c'est-à-dire durant lequel se reproduisaient des chairs nouvelles, pour réparer celles qui avaient été enlevées, il était naturel de chercher des substances propres à favoriser cette régénérescence, à laquelle la présence des bourgeons charnus donnait lieu de croire ; on employait les balsamiques, les onguens, les teintures, etc., pour hâter leur développement ; mais on s'aperçut il y a plus de 60 ans, que rien ne se régénérait dans les plaies ; que les bourgeons charnus n'étaient que le tissu cellulaire boursouflé pour faciliter la cicatrisation, etc., ainsi que l'a prouvé Fabre (*Mém. de l'acad. de chirurgie*). Dès lors, les incarnatifs perdirent de leur réputation, et on cessa bientôt d'employer ce genre de médicamens qui, effectivement, devaient plutôt retarder la guérison des plaies, que la favoriser. Voy. *Cicatrisans* (II, 277).

Incendiaires. On nomme ainsi les remèdes excitans, les stimulans, les toniques, dans le langage de la doctrine phlegmasique ; ce mot, toutefois, n'est pas nouveau, même comme substantif ; on le trouve dans un *Mémoire* de Souquet sur les épidémies du Boulonnais, imprimé en 1776 dans les *Mémoires littéraires*, etc., de Goulin, p. 164.

Incenso. Nom italien et portugais de l'*Oliban*.

Incertæ sedis. Plusieurs auteurs de matière médicale, à l'imitation des botanistes, rangent sous cette dénomination les substances médicamenteuses qu'ils ne peuvent placer dans la classification qu'ils ont adoptée, soit que leurs propriétés ne soient pas identiques avec celles de leurs classes, ou bien que l'action en soit difficilement appréciable, ou enfin qu'elles aient plusieurs manières d'agir, disparates, oppo-

sées, etc. Ainsi, M. le docteur Barbier a rangé sous cette épithète, dans son excellent *Traité de matière médicale*, un très-grand nombre d'agens thérapeutiques des plus importans. Il est certain qu'une classification régulière des médicamens est, et sera peut-être longtemps encore une œuvre impossible, car, parmi celles qu'ont préposées divers auteurs, on remarque plus d'un agent médical qui n'y entre que d'une manière forcée, ou qui même n'y convient pas du tout. On pourrait donc affirmer que dans l'état actuel de la pharmacologie le titre d'*Incertæ sedis* serait le plus convenable à placer à la tête des classifications qu'on présente sur cette science.

Inciensa. Nom espagnol de l'*Oliban*.

INCISIFS, *Incisiva*, *Incidentia*. Classe de médicamens qu'on a crus propres à diviser les molécules morbifiques pour en faciliter l'expulsion. Les praticiens supposaient que les humeurs sont parfois retenues et accumulées dans leurs vaisseaux par suite de leur épaississement, au point de ne pouvoir être expulsées par les voies naturelles ; alors ils ont conçu l'idée de les diviser, de les atténuer, au moyen de médicamens appropriés, pour en faciliter la sortie, médicamens que des idées mécaniques leur ont fait nommer *incisifs*. Cette théorie spécieuse, reste de celle de Boerhaave, a été attaquée surtout par Cullen, et on a démontré que, lors même qu'il y aurait *incision*, il ne pourrait y avoir une classe d'incisifs, puisqu'il y aurait autant de modes de rompre la cohésion supposée des molécules morbifiques que de maladies. Effectivement, chez les uns, il faut employer les délayans, les adoucissans ; chez les autres, les légers purgatifs ; chez d'autres, des excitans plus ou moins directs, etc. C'est particulièrement à ces derniers qu'on a donné le nom d'incisifs, parce qu'on voit leur administration assez souvent suivie d'expectoration plus abondante, de vomituritions, de selles liquides, etc., qui sont le résultat de leur action. Au surplus, il y a cette différence entre les apéritifs (I, 359) et les incisifs, que ces derniers divisent les molécules humorales, tandis que les autres ouvrent les vaisseaux pour en faciliter l'écoulement ; aussi, dans le système des humoristes, pour agir complètement, on commençait par amollir, délayer la matière morbifique, au moyen de boissons abondantes, de bains, de saignées ; on la divisait ensuite par les incisifs, puis on en facilitait la sortie par les apéritifs, et on en procurait l'expulsion par les évacuans, etc. En réalité, les véritables incisifs sont, ou les médicamens qui détendent les tissus, qui diminuent le spasme des canaux, etc., ou les toniques, ou même les excitans, qui donnent aux organes la force d'expulser des accumulations hétérogènes, étrangères à l'état normal. Voyez *Fondans* (III, 275).

INCRASSANS, *Incrassantia*, *Spissantia*. Médicamens crus pro-

pres à épaissir les liquides animaux. Leur action serait, dans ce cas, contraire à celle des *incisifs*, qui a pour but de les diviser, de les rendre plus fluides. Les humoristes, qui croyaient que, dans quelques circonstances, les fluides animaux avaient effectivement une ténacité morbifique, ont pensé que des substances qu'ils voyaient coaguler des liquides dans les opérations chimiques, comme les acides, les absorbans, ou bien qui en enlevaient la partie la plus ténue, comme les diaphorétiques, ou qui avaient plus de consistance qu'eux, comme les mucilagineux, etc., les épaissiraient réellement; mais l'expérience a prouvé que leurs idées étaient erronées : il n'y a de vrai incrassant que la bonne santé. Ainsi, c'est en guérissant la maladie qui a appauvri les liquides organiques, qu'on les voit reprendre leur plasticité naturelle. Les alimens abondans, bien digérés, en augmentant la nutrition, donnent plus de consistance aux humeurs, plus de fermeté aux chairs, etc. Voyez *Coagulans* (II, 322).

Hamberger (G.-E.). *Diss. de incrassantibus.* Ienæ, 1746, in-4.

INCUMBA. Nom du *Glycine subterranea*, L.F., dans le royaume d'Angola (I I, 386).
INDAANSCHE SAFFRAAN. Nom hollandais du *Curcuma longa*, L.
INDI. Nom du dattier, *Phœnix dactylifera*, L., à Ceylan.
INDIAN ANISE. Nom anglais de la badiane, fruit de l'*Illicium anisatum*, L.
— CRESS. Noms anglais de la capucine, *Tropæolum majus*, L.
— JALAP. Un des noms anglais du turbith, *Convolvulus Turpethum*, L
— KORN. Nom anglais du maïs, *Zea Mays*, L.
— MEDICINE. Nom que porte aux États-Unis le *Spiræa trifoliata*, L.
— PAINT. Un des noms anglais du *Sanguinaria canadensis*, L.
— PHYSIC. Nom anglais du *Gillenia trifoliata*, Mœnch.
— PINK. Un des noms anglais du *Spigelia marylandica*, L.
— SNAKE FOOT. Nom anglais de l'*Ophiorrhiza Mungos*, L.
— TOBACCO. Nom anglais du *Lobelia inflata*, Willd.
— TURNIP. Un des noms anglais de l'*Arum triphyllum*, L.
INDIANISCHE HARNKRAUT. Un des noms allemands de l'acmelle, *Spilanthus Acmella*, L.
— KRESSE. Un des noms allemands de la capucine, *Tropæolum majus*, L.
— MYROBALANEN. Nom allemand des *Myrobolans indiques*.
INDIANISCHER ZIMMT. Un des noms allemands du *Cassia lignea*.
INDIANISK FICON. Nom suédois du *Cactus Opuntia*, L.
— FIGE. Nom danois du *Cactus Opuntia*, L.
— KARSE. Nom danois de la capucine, *Tropæolum majus*, L.
— KRESSE. Nom suédois de la capucine, *Tropæolum majus*, L.
INDIANSKE DAKTYLE. Un des noms bohêmes du fruit du *Tamarindus indica*, L.
INDICUM. Un des noms de l'indigo, *Indigofera tinctoria*, L., dans quelques auteurs.

INDIGÈNES (médicamens). Fernel pensait que les remèdes indigènes avaient avec les habitans une espèce de sympathie, d'affinité; que chaque contrée ayant ses maladies propres et particulières, l'auteur de la nature avait voulu que leur sol produisît, pour les combattre, des remèdes propres et particuliers, etc. (*Vita Fernelii à Plancio exarata*, etc., 1607). Aussi beaucoup d'auteurs ont-ils soutenu que les substances médicinales naturelles à un pays suffisaient pour traiter les maladies de ses habitans. Si ce pays est situé

dans une région tempérée ou chaude, cela n'est pas impossible; mais on conviendra que s'il s'agit des régions désolées du Nord, il n'y a plus moyen de se contenter des agens thérapeutiques en petit nombre et insuffisans qui s'y rencontrent, et les habitans seraient sans doute fréquemment victimes de la stérilité de leur climat en ce genre, s'ils étaient privés des ressources extérieures. Ainsi, accorder aux fauteurs des causes finales la proposition qu'ils se plaisent à avancer sur la suffisance des productions indigènes, ce serait presque dire qu'il ne doit y avoir que peu ou point de maladies au Spitzberg, par exemple, et que les fertiles plaines de l'Inde doivent en être désolées.

Cependant il faut savoir tirer parti de ce qui existe autour de soi, et apprécier ce que la nature accorde à l'homme dans chaque pays; il faut reconnaître les propriétés des plantes, des minéraux, des animaux, qui sont naturels à la contrée qu'on habite, et s'en servir de préférence aux productions analogues des pays étrangers, qu'il ne faut employer que lorsqu'on ne peut pas s'en passer. Il y a des avantages infinis à se conduire ainsi : on empêche des sommes considérables de sortir de son pays; on a des médicamens plus frais, plus certains, moins falsifiés, moins chers, plus faciles à renouveler, peut-être d'une nature plus appropriée à l'organisation des habitans, puisqu'ils sont produits sur le même sol, influencés par le même air, la même température, etc.

Mais pour employer les médicamens *compatriotes*, il faut les connaître, et on doit avouer que cette connaissance est, en général, fort négligée : tel médecin sait assez bien sa matière médicale exotique, qui serait fort embarrassé pour nommer un végétal indigène. C'est donc une étude obligée, indispensable, que celle des productions naturelles de son pays. Il est étonnant, d'ailleurs, combien on peut tirer de produits des végétaux en apparence les plus vulgaires. Ainsi, dans les pays peu favorisés de la nature, on voit certains d'entre eux avoir des usages infinis dont on ne se doute pas dans des climats plus riches, où les choses nécessaires aux besoins de la vie surabondent. Nous citerons en exemple le bouleau en Norwège, les pins dans les montagnes alpines, etc. Celui qui connaît les productions de son voisinage peut leur rapporter les propriétés de celles des analogues qui sont exotiques, ou du moins tenter de les y retrouver : ainsi, on peut chercher les vertus du quinquina dans nos Rubiacées, nos amers, etc. De même, en pays étranger, on s'applique à retrouver dans les végétaux de formes analogues les propriétés de ceux de son pays. Ce sont ces rapprochemens qui firent employer à Cook et Labillardière les Crucifères de la Terre de Feu et de la Nouvelle-Hollande pour guérir le scorbut de leurs vaisseaux, à la place du cochléaria,

du cresson, etc., de l'Europe. C'est en rapportant d'un climat à l'autre les emplois qu'on y fait des médicamens qu'on enrichit la matière médicale, et qu'on fait tourner ses connaissances au profit de l'humanité. Nous remarquerons en passant, qu'on est tout étonné de rencontrer parfois, chez des peuples qui n'ont jamais pu avoir les moindres communications ensemble, le même emploi de plantes analogues, mais propres à chacune de ces régions, ce qui semble prouver que l'expérience a pu seule les conduire à ce résultat.

La France s'est trouvée pendant dix années au moins privée de communications extérieures, et la médecine avait alors beaucoup de peine à se procurer les médicamens exotiques, qu'une habitude vicieuse fait employer d'une manière routinière. On fit alors quelques efforts pour y substituer les productions indigènes, à la sollicitation de plusieurs sociétés savantes, qui en firent le sujet de prix. Plusieurs médecins démontrèrent que la plupart d'entre elles avaient chez nous des succédanés. M. Loiseleur Deslongchamps surtout fit les plus louables efforts en ce genre ; il prouva que nos euphorbes pouvaient remplacer l'ipécacuanha; la globulaire turbith, le séné ; les feuilles de pêcher, la manne, etc. Cette privation momentanée fut réellement un bien, puisqu'elle nous apprit à connaître nos richesses indigènes. On peut remarquer que les progrès de la médecine nous portent naturellement à l'emploi de ces médicamens, et que c'est dans le temps de sa plus grande obscurité qu'une polypharmacie barbare, prise de pays qui ne l'étaient pas moins, était en honneur. Tout médecin doit se faire un devoir de n'employer, lorsqu'il peut le faire sans inconvénient, et il le peut le plus souvent, que les médicamens tirés de son pays. Voyez *Exotiques* (III, 199).

Heister (L.). *De medicamentis Germaniæ indigenis, Germanicis sufficientibus.* Helmstædt, 1730, in-4. — Detharding (G.). *Diss. de medicamentis Norwegicis sufficientibus, unà cum methodo medendi.* Rostockiæ, 1740, in-4. — Burtin (F.-X.). Quels sont les végétaux indigènes que l'on pourrait substituer dans les Pays-Bas aux végétaux exotiques ? (Prix) Bruxelles, 1784, in-4. — Coste et Willemet. Matière médicale indigène (Prix). Nanci, 1793, in-8. — Holmer (M.-L.). *Obs. circa remedia nonnulla indigena.* Præs. C.-P. Thunberg. Gottingæ, 1799, in-12. — Vauters (P.-E.). *Remediorum indigenorum in medicinâ substituendorum*, etc. (Prix). Gandæ, 1810, in-8. — Loiseleur Deslongchamps (J. L.-A.). Recherches et observations sur l'emploi de plusieurs plantes de France, qui dans la pratique de la médecine peuvent remplacer un certain nombre de plantes exotiques. Paris, 1819, in-8. (Elles forment la deuxième partie du *Manuel des plantes indigènes* de cet auteur).

INDIGO. Matière colorante, insipide, insoluble dans l'eau, l'alcool et l'éther, mais soluble dans les acides sulfurique et nitrique, obtenue par la fermentation des feuilles de plusieurs espèces d'*Indigofera*, et surtout des *I. Anil* et *tinctoria*, L., et usitée dans l'art de la teinture. On l'a regardée à tort comme une fécule. C'est, d'après M. Chevreul (*Ann. de chimie*, LXVI, 20), un composé de principe colorant bleu (V. *Indigotine*), d'une résine rouge, et d'une matière rouge-verdâtre, unis à du sous-carbonate de chaux, de l'alumine,

de la silice, de l'oxyde de fer, et quelques sels. L'indigo, associé au curcuma, est quelquefois employé en pharmacie pour colorer en vert les corps gras.

INDIGO BATARD, INDIGO DE CAYENNE. On nomme ainsi le *Cassia occidentalis*, L.

— DE LA GUADELOUPE. *Crotalaria incana*, L.

INDIGOFERA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie, qui doit son nom à la substance colorante bleue, connue en Europe sous le nom d'*Indigo* (voy. ce mot), que fournissent plusieurs de ses espèces. Elles habitent, au nombre de plus de 80, les régions les plus chaudes du globe, surtout de l'Inde et de l'Afrique, et forment en général des arbrisseaux de peu d'élévation.

I. Anil, L. Cette espèce de l'Amérique, de l'Inde, etc., sert à fabriquer l'indigo qui nous vient de ce pays. D'après Laennec, sa racine en décoction est réputée avoir la propriété d'agir contre les poisons et d'être néphrétique; ses feuilles sont altérantes et employées dans l'hépatite, d'après Ainslie (*Mat. ind.*, I, 180; II, 33). On dit dans le *Journal de botanique* (V, 11) qu'elles purgent violemment; Lunan (*Hort. Jamaic.*) assure que les nègres se servent de la décoction de cet indigo dans du rhum, pour détruire la vermine de leur tête. On peut voir l'analyse de cet indigo par Chevreul (*Ann. de chim.*, LXVIII, 284).

I. argentea, L. On en retire de l'indigo, ainsi que de l'*I. disperma*, L.

I. arborea, Lam. (*non* Miller), Thunb.? On assura à Thunberg que la décoction des feuilles de cette espèce était usitée contre la gravelle et la pierre (*Voyage*, II, 196).

I. enneaphylla, L. Le suc de cette plante de l'Inde est prescrit par les médecins du pays comme anti-scorbutique ou altérant; on le donne dans les maladies vénériennes. Le goût en est un peu acide et agréable (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 73).

I. hirsuta, L., plante de Guinée employée dans le pays contre la phrénésie, comme sternutatoire (*Trans. phil. abrég.*, I, 92).

I. oblongifolia, Forsk. La décoction de la plante fraîche est employée en Arabie contre la colique (*Flora ægyptiaca*).

I. tinctoria, L., indigo. C'est cet arbrisseau qui sert surtout à préparer l'indigo qu'on tire de l'Inde, et qui est l'objet d'un commerce si considérable[1]; c'est l'*awari* (et non *avaru*) des Cyngalais,

[1] La nature de cet ouvrage ne permet pas que nous disions rien de la fabrication de l'indigo. On trouvera, *Annales de chimie*, VI, 63; *Annales de physique et de chimie*, XXXIII, 87 et XXXIX, 290; *Bibliothèque britannique*, XLV, 345; *Journ. de pharm.*, VI, 340, 522; VIII, 377, des renseignemens sur ce sujet, et l'analyse chimique de cette substance. Voy. aussi *Indigo* et *Indigotine*.

l'*ameri* de Rumphius (*Amb.*, I, 101), et le *colinil* de Rhéede (*Hort. mal.*, I, 103). Sa racine est usitée aux Antilles comme fébrifuge, à la dose de ʒ ij, et dans l'Inde contre l'épilepsie; les racines et les semences, infusées dans le taffia, détruisent la vermine; les bains qu'on en prépare sont fébrifuges. La décoction des feuilles est employée contre les douleurs néphrétiques, la morsure des serpens; on les applique en cataplasme sur le ventre pour faire uriner. Le suc, uni au miel, est employé dans ce pays à frotter les aphthes qui viennent dans la bouche. L'indigo lui-même, dont la saveur est amère et piquante, ne doit être employé qu'avec précaution, à cause de ses qualités délétères; on l'applique en épithème sur le front dans la céphalalgie, l'érysipèle de la face; mis en poudre et répandu dessus les anciens ulcères, il les déterge.

Plusieurs plantes, surtout parmi les Légumineuses, donnent de l'indigo. On dit même que le *Marsdenia tinctoria*, R. B., fournit une partie de celui de l'Inde, ainsi que le *Wrightia tinctoria*, R. B. On sait que le *Polygala tinctoria*, Vahl; le *Podalyria tinctoria*, W.; le *Galega tinctoria*, W.; le *G. officinalis*, L.; le *Cytisus spinosus*, L.; le *Trifolium pratense*, L.; l'*Isatis tinctoria*, L.; le *Scabiosa Succisa*, L.; le *Bignonia Chica*, Humb.; le *Spilanthus oleraceus*, Lour.; le *Polygonum tinctorium*, Lour.; la *Mercuriale*; la *Chélidoine*, etc., en contiennent, qu'on extrait ou qu'on pourrait extraire dans différens pays. Il nous paraît que les plantes glauques en recèlent plus ou moins. Voy. *Journ. de pharm.*, I, 466, une liste des plantes qui produisent de l'indigo.

Marchant (N.). Description de l'indigotier (*Acad. des scienc*, 1718). — Jaeger (H.). Mémoire sur l'indigo. Berlin. — De Beauvais-Rascau. L'art de l'indigotier. Paris, 1770, in-folio. — Quatremère-Dijonval. Analyse et examen chimique de l'indigo, etc. (*Acad. des sc.*, Savans étrangers, 1780). — Hecquet et Dorval. Mém. sur l'indigo du commerce etc., (*ibid.*). — Bergman. Analyse chimique de l'indigo (*Ibid.*) — Haussmann (J.-M.). Mém. sur l'indigo (*Journ. de phys.*, mars 1788). — Jaumes Saint-Hilaire. Mém. sur les indigofères du Bengale et de la Chine, etc. Paris, 1826, in-folio, fig.

INDIGOTINE. Matière colorante pure, en aiguilles cristallines, d'un bleu cuivré, azotée, inodore, insipide, insoluble dans l'eau, l'alcool et l'éther, fusible et volatilisable en se décomposant en partie. On la retire de l'indigo (v. ce mot), dont elle est le principe colorant, et où elle existe en proportions qui varient suivant sa beauté, soit par l'intermède de la chaleur, ce qui la donne plus pure et cristallisée; soit en traitant successivement ce corps par l'eau, l'alcool et l'acide hydrochlorique, ce qui y laisse de la silice, etc. En se désoxygénant, l'indigotine passe au jaune et devient très soluble dans l'eau, ce qui a donné le moyen de l'appliquer à l'art de la teinture; car, exposée à l'air, elle reprend bientôt sa belle couleur primitive. Elle n'a, du reste, aucune application médicale (*Journ. de pharm.*, VI, 523, et VIII, 377).

INDIOT. Nom catalan du dindon, *Meleagris Gallo-pavo*, L.

INDISCHE SCHLANGENWURZ. Nom allemand de l'*Ophiorrhiza Mungos*, L.

Indraini, Indravaruni, Indrawunkaphul. Noms hindou, sanscrit et dukhannis de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L.

Indurans, *Indurantia*. Médicamens que l'on suppose donner plus de consistance aux parties solides. Voy. *Astringens* (I, 477).

Indyczk wirginiansky. Nom polonais du *Polygala Seneka*, L.

Inébrians, *Inebriantia*, synonyme d'*enivrans* (III, 121). Linné a écrit une dissertation *De Inebriantiis* (Upsaliæ, 1761, in-8), où il les divise en deux classes : les *artificiels* qui sont les alcooliques, et les *naturels* qui sont les narcotiques. Voy. *Ivresse*.

Inf. Abréviation de *infundatur* (que l'on fasse infuser, faites infuser), usitée dans les formules médicinales.

Infacti. Un des noms arabes du sureau, *Sambucus nigra*, L.

Infusé, infusum. Liquide résultant de l'opération appelée infusion. Le premier de ces noms est de Schwilgué, le second de Chaussier : ils sont encore peu usités.

INFUSIONS, *Infusiones ;* d'*infundere*, verser dessus. Médicamens préparés en mettant un liquide bouillant en contact pendant un temps donné, avec des substances médicinales jusqu'à son refroidissement : dans un langage plus exact, l'*infusion* est l'opération, et l'*infusum* ou *infusé*, le produit. En continuant à entretenir la chaleur du liquide au dessous du degré de l'eau bouillante, par le feu ou le soleil, on opère la *digestion*.

La substance employée doit contenir des principes solubles dans le liquide, être tendre, délicate ou très-divisée ; le plus souvent ce sont des fleurs, des feuilles ou de petites semences de végétaux indigènes qui forment la matière des infusions.

Le liquide est ordinairement l'eau, quelquefois le vin, le vinaigre, ce qui apporte une grande différence dans les principes dissous, suivant la nature du menstrue employé; puisque ces derniers, par exemple, dissolvent les résines, ce que ne fait pas le premier. Il faut tenir compte aussi de l'action des liquides employés, qui est importante pour l'alcool, etc. ; ce liquide peut être froid ou chaud; dans ce dernier cas, il ne faut pas qu'il soit bouillant, mais sur le point d'entrer en ébullition, afin qu'il ne dissolve pas certains principes (les féculites par exemple), qui se déposent en refroidissant, comme cela a lieu dans les décoctions. Les infusions à froid, ou macérations, sont toujours préférables sous ce rapport, de même que lorsque les plantes ont une odeur fugace ; et il y a des praticiens qui les recommandent exclusivement : sur quoi on doit observer que pour en faire usage il faut les chauffer au bain-marie dans un vase clos.

Le vase dans lequel on fait l'infusion doit être étroit de l'entrée, afin qu'il y ait moins d'accès de l'air, moins de déperdition

de l'odeur, et d'évaporation; il doit être clos, autant que possible.

Les infusions ne contiennent que les principes les plus solubles des végétaux; elles n'ont jamais de dépôt, si ce n'est un peu de poussière, de sable, etc., en refroidissant, comme les décoctions; il s'y opère rarement des réactions chimiques, comme dans ces dernières; elles sont toujours claires, transparentes, tant qu'elles sont récentes. Il faut les passer avec soin, pour en séparer la terre et le sable qui adhéraient aux plantes, ou même filtrer celles des plantes composées dont les réceptacles sont paléacés ou pourvus de petits aiguillons qui passent parfois par l'étamine, et qui, s'attachant au gosier, provoqueraient la toux, etc.

Les infusions sont la préparation la plus facile de toute la pharmacie, aussi sont-elles presque toujours préparées chez les malades; elles se font instantanément et doivent être légères, c'est-à-dire qu'aussitôt que l'excipient s'est imprégné au degré indiqué des principes médicamenteux, il faut les passer, parce que les dernières portions seraient trop chargées, désagréables, et supportées moins facilement. C'est un remède domestique dont on fait un usage journalier, qui se prend ordinairement par la bouche, et est presque toujours composé avec une seule substance. Cette facilité de préparation fait qu'on en abuse souvent; et beaucoup de gens passent rarement un jour sans en prendre matin ou soir contre des maux imaginaires, sans consulter le médecin, et de leur seule ordonnance: aussi en voit-on de fréquens inconvéniens. Les infusions, même aqueuses, n'agissent pas seulement par le médicament qui en fait la base, mais encore par l'eau de l'infusion, dont la quantité surabondante peut délabrer l'estomac, nuire à la digestion, provoquer des sueurs, etc. On les prend sucrées, édulcorées avec des sirops appropriés, etc.

Jonko Bleker. *Diss. pharmaceutico-medica inaug. de infusis frigidis, etc.* 1809.

INGA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la monadelphie polyandrie, qui est un démembrement du genre *Mimosa* de Linné, et se compose des espèces, au nombre de plus de cent, dont les gousses, à une loge, contiennent des semences entourées d'une substance pulpeuse sucrée ou acide, d'une poussière de même nature ou d'une pellicule. Le grand nombre de ces espèces et de celles des genres *Acacia*, *Mimosa*, etc., a laissé quelque confusion dans leur séparation et leur nomenclature.

I. astringens, Mart. Voyez plus bas *I. cochliocarpos*.

I. balsamica, N. (*Mimosa balsamica*, Mol., *Chili*, 136). Nous croyons, d'après l'assertion de Molina, que cet arbrisseau, appelé *Jarilla* au Chili, est un *Inga* plutôt qu'un *Mimosa*, parce qu'il dit que son fruit est une baie à deux ou trois semences; il l'aura désigné ainsi à cause de la pulpe qui entoure celles-ci, tandis que

les gousses des *Mimosa* sont sèches. Il suinte, des feuilles et des branches, un baume d'une odeur agréable, expansive, qui les rend visqueuses, et qu'on emploie avec succès pour guérir les plaies. M. Bertero dit que cette plante appartient peut-être au genre *Adesmia*.

I. biglobosa, W. (*Mimosa biglobosa*, Jacq.). Cet arbrisseau, remarquable par une inflorescence si différente des autres espèces congénères, a été érigé en genre par R. Brown qui en a fait le *Parkia africana*; il est surtout reconnaissable à la disposition imbriquée de ses fleurs sur un pédoncule renflé et spongieux, et dont l'ensemble fait un double globe. C'est le *Nety* des Africains, d'après Palisot Beauvois, qui ne signale aucune propriété à ce végétal, dont le bois sent, dit-il, l'ail [1]. Rob. Brown, dans les notes botaniques qu'il a ajoutées au *Voyage en Afrique* de Denham et Clapperton, *soupçonne* que c'est le *Nitta* du 1er *Voyage* de Mungo-Park (p. 336), dont les semences sont ce que les naturels appellent *Doura* (qu'il ne faut pas confondre avec la variété d'*Holcus Sorgho*, L., de ce nom); elles sont employées grillées et broyées, vu la poussière sucrée qui les entoure, pour subir une sorte de fermentation dans l'eau, ce qui donne une boisson usitée, et dont le marc, qui ressemble à celui de chocolat, est ensuite employé comme condiment dans les sauces. R. Brown croit qu'il y a plusieurs espèces confondues sous le nom d'*Inga biglobosa*, entre autres deux qui croissent aux Indes, indiquées par Roxburg, et ayant également le pédoncule spongieux; celle-ci a été transportée aux Antilles, où Jacquin l'a décrite, par les nègres, mais elle n'y est pas indigène.

I. Burgoni. V. *I. marginata*.

I. Camatchili, Perrotet (Catal. rais., *Annal. de la Soc. lin. de Paris*, mai 1824). Arbre de Manille, à fruits contournés, dont les

---

[1] On rapporte dans le *Journal de pharmacie* (XIII, 506) ce que Clapperton appelle les *noix de gourou* ou *du Soudan* aux semences de cet arbre; par ce qu'en dit cet auteur, aux pages I, 207, et II, 339 de son *Voyage*, on voit que ces noix sont celles plus connues sous le nom de *noix de kola*, qu'on appelle effectivement aussi *noix du Soudan*, graines du *Sterculia acuminata*, Pal. Beauv. C'est par leur amertume et la propriété qu'elles ont de faire trouver l'eau douce, qu'on leur a donné le nom de *café du Soudan*. L'auteur de cet article erroné eût pu vérifier à la page 309, du tome III, du même Voyage, que R. Brown ne dit pas un mot de ce qu'il lui fait dire sur l'origine des noix de gourou; il cite également à tort Sabine (*Trans. of hort.*, V, 444) qui n'en dit rien, ni Palisot Beauvois (*Flore d'Oware et Bénin*, II, 52, f. 90). Nous ajouterons que la phrase latine qu'il rapporte comme de Willdenow est de De Candolle (*Prodromus*, etc., II, 442) en rectifiant même la faute qu'il leur fait faire. Voyez notre article *Sterculia*, et notre supplément au mot *Café du Soudan*.

semences sont entourées d'une substance épaisse, blanche, pulpeuse, de saveur agréable, ce qui les fait rechercher des indigènes, qui le cultivent autour de leur habitation, près des eaux courantes.

I. Caven, N., et non *Cavenia* (*Mimosa Caven*, Mol., *Chili*, 145). Le bois, d'un beau jaune, de cet arbuste du Chili, est employé dans les arts. Ses gousses contiennent un mucilage astringent, dont on peut faire de l'encre.

I. cochliocarpos, N. (*Mimosa cochliocarpos*, Gomès). Cet arbre du Brésil, dont le fruit est contourné en cercle, y est nommé *Barbatimao*, d'après ce médecin; son écorce, qui est amère et astringente, est employée par les naturels à tanner le cuir, contre les hernies, les hémorrhagies, les diarrhées, la leucorrhée, etc. Les courtisanes se servent de sa décoction pour raffermir les chairs; on en répand la poudre sur les ulcères de mauvaise nature, les cancers, etc.; enfin, on en use en Portugal sous le nom d'*écorce du Brésil*, et même parfois à la place du quinquina (*Obs. bot. med.*, par Gomès, p. 30). Martius distingue de cette espèce, qu'il appelle *I. Jurema*, un *Inga astringens* qu'il dit être l'*Abaremotemo* et le *Quaramotemo* de Pison (*Bras.*, 77), que Gomès indique pourtant comme étant son *Mimosa cochliocarpos;* les propriétés que Pison mentionne pour ce dernier végétal sont les mêmes que celles de l'autre. Son écorce, ou leur écorce, est regardée par quelques auteurs comme le *cortex astringens brasiliensis* des formulaires, qui est employé en Portugal comme astringent depuis fort longtemps : Sarmento l'a préconisé autrefois, et l'a même fait employer dans les hôpitaux de Londres (Sarmento, *Mat. med.*, p. 45). Quelques auteurs admettent aussi une *fausse écorce astringente*, qui pourrait être celle de l'*I. cochliocarpos*, si celle de l'*I. astringens* est la vraie, et si ces deux plantes sont distinctes. Voyez *Cortex astringens brasiliensis*, II, 441.

I. cyclocarpa, W. (*Mimosa cyclocarpa*, Jacq.). On se sert aux environs de Caracas, de la pulpe des fruits de cette espèce, pour blanchir le linge.

I. Faroba, N. Arbuste du Sénégal, désigné sous le nom de *Faroba*, d'après Adanson, et dont on mange la pulpe; cette plante n'est pas décrite. Elle nous a été donnée par M. Leprieur, pharmacien de la marine.

I. insignis, Kunth. C'est le *Guabo* ou *Guabas* de la province de Quito dans l'Amérique du sud, et le *Pacaës* du Pérou. Son fruit est rempli d'une pulpe que l'on mange dans ce pays. C'est le *Guavas* de Bauhin.

I. Jurema, Martius. Voyez plus haut, *Inga cochliocarpos*.

I. marginata, Kunth (*Mimosa Burgoni*, Aubl.?) Cet arbrisseau

du Brésil, de la Guiane, a l'écorce âcre et astringente. On emploie son suc, mêlé au noir de fumée, pour marquer le linge, teindre le bois en noir, etc.

I. Marthæ, Sprengel. Ses gousses renferment une substance gommeuse, brunâtre, astringente : on en fait un objet de commerce, et on les envoie contuses en masse agglutinée, de Sainte-Marthe, province de la Nouvelle-Carthagène.

I. salutaris, Kunth. A la Nouvelle-Grenade, on use de la décoction de l'écorce de cette espèce dans l'hydropisie (*Nova genera* et *spec.*, VI, 304). M. le docteur Merrem, de Cologne, a publié dans cette ville, en 1828, un *Mémoire* étendu sur cette écorce, qu'il rapporte à l'*Inga Jurema*, Mart., dans lequel il l'assimile pour ses propriétés à la ratanhia; elle convient surtout dans les flux sanguins, muqueux, chroniques, etc. On a commencé à l'employer en Allemagne en 1818, et depuis ce temps elle y est assez en usage à la dose de 20 à 30 grains plusieurs fois par jour, et à celle d'une once en décoction; l'extrait à celle de 1 à 4 gros. Il donne cette écorce dans les flueurs blanches, la gonorrhée, l'hémoptysie, l'incontinence d'urine, le relâchement des tissus; et il la prescrit en injection dans la gonorrhée, la leucorrhée, etc. Cette écorce, qui est en gros morceaux droits, fendillés, grisâtres en dehors, bruns en dedans, à cassure fibreuse, de saveur astringente, amère, un peu nauséeuse, et riches en tannin et en extractif, d'après l'analyse de M. Sehlmayer, se tire du Brésil, et même d'après M. Merrem, des Moluques, des Carolines, de la Nubie, etc., ce qui nous fait craindre qu'il ne s'agisse d'écorces différentes (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XXI, 430).

I. Saponaria, W. (*Mimosa Saponaria*, Roxb.). On se sert dans l'Inde de l'écorce de cet arbrisseau des Moluques, en place de savon; on la bat dans l'eau, ce qui fait devenir celle-ci mousseuse et propre au blanchîment. C'est le *Cortex saponarius* (*Amboin.*, IV, 131, t. 66).

I Unguis-cati (*Mimosa Unguis-cati*, L.). Ce petit arbre du Brésil, des Antilles, etc., est l'*Avaramo* de Pison (*Bras.*, 70), dont le bois est parfois désigné sous le nom de *bois d'acacia*; il a une écorce amère, dessiccative, employée en poudre et en décoction contre les fièvres, les vieux ulcères, le cancer, etc. En Egypte, on en donne les feuilles (si c'est bien la même espèce) contre l'ophthalmie des bœufs; elle y est connue sous le nom d'*Haba*.

I. vera, W. (*Mimosa Inga*, L.). Ses graines, entourées d'une pulpe sucrée, la font désigner au Chili sous le nom de pois doux (Lesson, *Voyage méd.*, p. 20).

INGBER, INGEFOERA. Noms allemand et suédois du gingembre, *Amomum Zingiber*, L.

Ingesta. Mot latin employé par Hallé pour désigner les *alimens*, les *boissons* et les *assaisonnemens*. Voy. ces mots.

Ingever. Nom danois du gingembre, *Amomum Zingiber*, L.
Inghu. Nom java de la rhue, *Ruta Graveolens*, L.
Inghura. Nom cyngalais du gingembre, *Amomum Zingiber*, L.
Inghurdi. Nom sanscrit de l'amandier, *Amygdalus communis*, L.
Inghuru. Nom du gingembre, *Amomum Zingiber*, L., à Ceylan.
Ingin. Un des noms orientaux du laser. Voy. *Laser*.
Ingoa. Nom de l'*Acrostichum furcatum*, Forster, à la Nouvelle-Hollande (I, 67).
Ingrain. Nom de l'épeautre, *Triticum Spelta*, L., dans quelques cantons.

Ingrédient. Médicament simple ou composé qui entre dans la composition d'un autre.

Ingu. Nom japonais de l'*Asa fœtida*.
Inguinaria. Un des noms de la croisette velue, *Valantia cruciata*, L.
Inguroo. Nom cyngalais du gingembre.
Inguva. Nom tellingou de l'*Asa fœtida*.
Ingwer. Un des noms allemands du gingembre, *Amomum Zingiber*, L.
Inhame, Inhyamæ, Imamas. Synonymes d'igcame, au Brésil, *Dioscorea alata*, L.

Inimboja. Nom d'un arbrisseau épineux du Brésil, dont la racine blanchâtre, grêle, d'une saveur amère, excite le vomissement, d'après Pison (*Bras.*, 96).

Inimhia. Un des noms brésiliens du bonduc, *Guilandina Bonduc*, L. (III, 438).

INJECTIONS, *Injectiones*, d'*injicere*, porter dedans. Médicamens liquides, sorte de bain local intérieur, que l'on fait pénétrer dans certaines cavités du corps au moyen d'un instrument; ils sont intermédiaires entre les remèdes internes et externes.

On distingue deux sortes d'injections : les unes, purement *expulsives*, servant à débarrasser une partie de matières amassées et nuisibles, parfois étrangères à l'économie, solides ou liquides; les autres *médicatrices*, c'est-à-dire employées pour produire une action sur la partie où on les porte. On peut dire qu'il y en a de mixtes, qui enlèvent les substances étrangères, et qui agissent en même temps sur les parois des conduits qui les recèlent.

Les injections expulsives se font dans les plaies, les fistules, dans les cavités naturelles, telles que celles du nez, de l'oreille, les points lacrymaux, la trompe d'Eustachi, le rectum, l'urèthre et la vessie, le vagin et la matrice; elles expulsent de ces lieux les matières qui peuvent s'y être accumulées ou introduites, telles que pus, sang, sang caillé, cérumen, fèces stercorales, corps durs ou mous, vers, sangsues, concrétions salines, biliaires, etc.; elles entraînent ces matières diverses qui gênent les fonctions. Le liquide employé est ordinairement l'eau, ou des décoctions émollientes ou légèrement toniques, etc.

Les injections médicatrices sont mécaniques lorsqu'il faut dilater des conduits; sédatives, adoucissantes, dans l'inflammation des par-

ties; toniques dans la débilité; astringentes dans le relâchement, dans les hémorrhagies; stimulantes et irritantes lorsqu'il faut produire des inflammations adhésives, comme dans l'hydrocèle, ou faire cesser un écoulement, comme dans la blennorrhée, etc.

On porte les injections dans les cavités à l'aide de seringues en étain, en argent, ou en bois si on injecte des substances corrosives, proportionnées au volume du liquide à injecter. On se sert parfois (dans les campagnes) d'une vessie surmontée d'un tuyau en bois, ou d'une bouteille flexible de gomme élastique, terminée par une canule droite ou courbe, graissée au besoin, d'un diamètre assez grand, pour que le liquide passe par un jet assez fort pour qu'il puisse détacher et entraîner les matières nuisibles; la canule est terminée par un renflement olivaire percé de trous, pour celles qui se font dans le vagin. Voyez dans les *Elémens de matière médicale* de M. Alibert (III, 60), le dessin d'une machine pour les injections vaginales.

Lorsque l'on veut administrer des injections, il faut donc les faire avec un liquide approprié, à la température convenable, c'est-à-dire un peu au dessus de celle du corps, ou froide lorsqu'il s'agit de les faire agir comme toniques ou astringentes, qui soit proportionné pour la quantité à la capacité de la partie à injecter, et suffisant pour qu'il en baigne toutes les surfaces, ce qui exige de les réitérer plusieurs fois. Nous ajouterons qu'il faut, dans les cas de plaies et de fistules, exercer une douce pression sur leur trajet, afin d'en faire sortir les matières nuisibles, et en éviter le croupissement. Si les parties s'opposent à cette pression, on peut aspirer le liquide injecté au moyen de la seringue qui l'y a porté, dont on fait le vide complet auparavant. Il faut cesser leur usage aussitôt qu'il deviendra inutile; car la prolongation en est plus nuisible que favorable, en ce que les parties s'y habituent, qu'elles affaiblissent les tissus, et retardent la guérison.

Les injections sont d'un usage très-fréquent, et fort utiles dans beaucoup de cas; les malades les pratiquent souvent eux-mêmes. On en use surtout dans les maladies de l'urèthre, de la vessie, celles du vagin, de la matrice, de l'oreille, les plaies profondes, etc.

Vacher. Mémoire sur les injections (*Mercure de France*, 1755).

INJECTIONS DANS LES VEINES. (Méthode thérapeutique). C. Wren, d'Oxford, paraît être le premier qui ait fait des expériences sur l'introduction des médicamens dans les veines. En 1665, il injecta de l'opium dans celles d'un chien, qui en fut engourdi et n'en mourut pas, tandis qu'ayant injecté à un autre une infusion de safran des métaux, il eut des vomissemens, et périt. Ces expériences furent répétées deux ans plus tard, à Pise, avec les mêmes résultats. La même année (1667), Fabricius tenta des expériences analogues,

mais sur l'homme, et en consigna les résultats dans les *Transactions philosophiques*. Le premier sujet était un syphilitique, avec exostose aux deux bras : il lui injecta deux gros d'un laxatif; il éprouva de grandes douleurs dans les coudes, fut purgé pendant deux jours, et la maladie disparut spontanément. Il injecta ensuite une résine laxative, dissoute dans une teinture appropriée, à deux femmes épileptiques, dont l'une mourut le lendemain. Tous les trois avaient eu des vomissemens excessifs, mais sans effort. Smith, médecin de Dantzick, injecta aussi l'année suivante (1668) deux femmes affectées de syphilis, dont l'une mourut. Des médicamens *altérans* furent injectés par le même à un goutteux, qui fut soulagé le lendemain; à un épileptique, qui n'eut plus d'attaque, à un individu atteint de plique, qui put, comme le deuxième, travailler au bout de trois semaines. Fontana fit depuis des expériences semblables (*Bull. de la soc. d'ém.*, 1823, p. 375). Knopf, appelé près d'un homme dans le gosier duquel un morceau de bœuf était arrêté, réussit à exciter le vomissement et à faire rejeter ce corps étranger, en injectant dans la veine quatre grains d'émétique dissous dans une once d'eau tiède. Cette espèce d'injection fût répétée dans plusieurs autres occasions, et toujours le vomissement fut plus prompt par cette voie que par la voie ordinaire.

M. Magendie, sachant qu'aucun moyen connu ne pouvait soustraire à la mort les gens chez qui la rage s'est déclarée, tenta l'injection de l'eau chaude dans les veines. Cette opération, faite sur un homme à l'Hôtel-Dieu de Paris, en octobre 1823, suspendit le délire furieux du sujet et l'accès; il mourut cependant au bout de quelques jours. On a répété trois fois depuis la même administration; toujours on a suspendu les convulsions rabiques; mais les malades n'en sont pas moins morts. (*Séance de l'Acad. roy. de méd.*, 8 juillet 1823). En 1827, M. Dupuy a injecté de l'eau chez des chevaux non malades, et les suites ont toujours été une augmentation dans l'action de la respiration et de la circulation, de légères coliques, des urines plus abondantes, ainsi que la perspiration pulmonaire. L'émétique a produit des évacuations abondantes de matières alvines et de gaz. Le sous-carbonate d'ammoniaque, injecté chez des chevaux morveux, a amené la petitesse du pouls, son irrégularité, la pâleur des membranes muqueuses, l'accélération de la respiration, la disparition de l'engorgement des ganglions linguaux, ainsi que celui de l'écoulement des ulcères de la membrane nasale. L'animal ayant été tué quatre jours après l'injection, on trouva des traces d'inflammation dans presque toutes les parties. (*Journal pratique de méd. vétér.*, t. II, 1827). Un gros de camphre dans l'alcool, chez une vache, n'a pas eu de suite. Un gros de sublimé-corrosif a tué un cheval, etc. L'auteur conclut qu'un jour ce

moyen sera généralement en usage dans la médecine vétérinaire, et qu'on guérira alors en peu d'heures, facilement et à peu de frais, des maladies très-aiguës, etc. (*Journ. gén. de méd.*, LXXX, 173; 1822). M. Dieffenbach a injecté la narcotine chez les chiens; elle a toujours produit des accidens tétaniques et convulsifs, la dilatation de la pupille, l'accélération du pouls, etc., quoiqu'ils n'en mourussent pas tous, si la dose était très-légère (un grain ou un demi-grain; cependant cette dernière a fait périr un chat). Le sang provenant d'un animal mort à la suite de l'injection de la narcotine fit mourir un poulet, dans les veines duquel on l'injecta. L'opium produit à peu près le même résultat. L'air poussé dans les veines tue de suite les animaux, si la quantité en est trop forte (*Journ. complém.*, XXXIV, 341). Ce qui rend les injections veineuses parfois dangereuses, c'est qu'il peut y avoir de l'air dans les instrumens dont on se sert. Il y a même des preuves que la saignée de la jugulaire est devenue mortelle à cause de l'intromission de l'air dans les gros vaisseaux, ainsi que s'en est assuré M. Magendie.

Le docteur Vernière a vanté le bon effet des injections aqueuses dans les maladies contagieuses; il prétend que la pléthore empêche l'absorption, de sorte qu'en en produisant une artificielle, au moyen de l'eau dans les veines, on prévient le développement de ces maladies. Il a mis 3 grains de noix vomique dans une plaie faite à un chien, et a injecté d'eau les veines de l'animal, qui n'en a pas été malade. On peut même produire la pléthore seulement dans le membre où le virus a pénétré, qu'on lie au dessus de cet endroit, en l'injectant seul; l'absorption n'a pas lieu non plus. A ce sujet, il assure encore qu'on peut empêcher l'effet des virus qui ont passé dans le sang, en saignant jusqu'au blanc les sujets, le plus près possible de l'endroit infecté, ou même les gros troncs, si la masse du sang en est infecté, et avant qu'il ait agi sur les tissus, tandis qu'il est encore dans le torrent de la circulation (*Académie des sciences*, 1er août 1828).

Parmi les avantages que l'on trouvait à employer l'injection dans les veines, on admettait que les médicamens subissaient moins d'altération dans ces vaisseaux que dans l'estomac, et qu'en outre les maladies se communiquant par le sang, au dire de quelques physiologistes, on agissait immédiatement sur celui-ci. L'expérience, en montrant que l'action des médicamens admis dans l'estomac est plus sûre et accompagnée de moins de danger que l'injection dans les veines, a répondu suffisamment à cette double assertion. Il y a plus, c'est que l'estomac dissout des médicamens qui ne le seraient par aucun liquide.

Il résulte des tentatives faites jusqu'ici, que l'emploi des médicamens par injection dans les veines est encore un moyen peu cer-

tain, hasardeux même, et qu'on ne doit pas, dans l'état actuel de la science, s'en servir, si ce n'est pour des maladies essentiellement mortelles, comme la rage, le venin de certains serpens d'Amérique, peut-être le tétanos; encore faut-il de nouveaux essais pour apprécier quels médicamens conviennent alors. Ce sont là les conclusions d'un mémoire de M. le docteur Dronsart, qui a reçu une médaille d'or, en réponse à la question proposée par la Société royale de Bordeaux sur le sujet qui nous occupe, en 1825. Du reste, il ne faut jamais injecter de liquides visqueux, comme l'huile, la décoction de graine de lin, etc., parce qu'ils obstruent les capillaires pulmonaires et tuent infailliblement.

Major (Jean-Daniel). *Prodromus à se inventæ infusoriæ, sive quo pacto agonisantes quidam, pro deploratis habiti, servati aliquandiù possint, infuso in venam sectam liquore particulari.* Leipzig, 1664, in-8. — Hale (E.). Les médicamens peuvent-ils être introduits dans l'économie animale avec sécurité et avantage dans les veines? Boston, 1821 (Voycz *Bull. de la soc. méd. d'émul.*, 1823, p. 375). — Dupuy. Inject. dans les veines de quelques médicamens (*Journ. gén. de méd*, LXXX, 173. 1822). — Magendie. Injection dans les veines d'un hydrophobe. *Journ. de physiologie*, 1821. — Dieffenbach (J.-F.). Expériences sur l'injection de diverses substances dans les veines des animaux (*Journ. comp. des sc. méd.*, XXXIV, 341). — Dronsart (C.). Infusion des médicamens dans les veines, considérée comme moyen thérapeutique (Thèse). Paris, 1824, in 4. — Daniel. *De medicaminum in venas infusione* (Thèse de la faculté de méd. de l'univ. de Berlin, 1826). — Voyez aussi une expérience rapportée par C.-W. Coindet, dans la *Gazette de santé*, du 5 juillet 1823.

Injie. Un des noms tamouls du gingembre, *Amomum Zingiber*, L.

Inne. Substance filamenteuse, de saveur mucilagineuse, d'une odeur remarquable, d'origine inconnue, employée en médecine par les Chinois. On ne dit pas dans quelle maladie on l'administre, ni sur quelle autorité on donne ces renseignemens (*Journ. de chim. méd.*, II, 457).

Innumma. Un des noms du *Coton* au Sénégal. Voy. *Gossypium*.

Inocarpus edulis, Forster. Arbre de la Nouvelle-Guinée, des îles des Amis, de celles de la Société, etc., de la famille des Sapotées, dont les noyaux du drupe, appelés *Noix d'Ahy* et *Gatip* à Java, contiennent une amande comestible qui a la saveur du marron d'Europe, et que l'on mange depuis les îles de la Sonde jusqu'aux plus orientales des Moluques. Ces fruits, appelés encore *Laka* à la Nouvelle-Guinée, sont abondans, et jonchent parfois la terre dans ce dernier pays (Lesson, *Complément des œuvres de Buffon*, III, 88).

Inoculation des virus (comme moyen thérapeutique). Voy. *Contagium* (II, 394).

Inodores (Médicamens). Le défaut d'odeur n'indique pas celui des propriétés dans les agens médicinaux; ainsi, les métaux, les sels métalliques, leur solution, certaines plantes, comme l'aconit, la noix vomique, etc., sont sans odeur, et n'en ont pas moins une action très-intense sur nos organes. La bonne odeur engage à employer les corps qui en sont pourvus; la mauvaise en éloigne. Son absence laisse une entière liberté à cet égard; elle permet de les déguiser et de les faire

prendre aux malades sans qu'ils s'en doutent. Toutes choses égales, il faut préférer un médicament inodore à celui qui a une odeur repoussante. C'était un point convenu parmi les pharmaciens de la fin du siècle dernier, que les eaux distillées des plantes inodores étaient sans propriétés ; mais aujourd'hui on est revenu de cette erreur. Voyez *Eaux distillées des plantes* (III, 25).

Delondres. Remarques sur la distillation des plantes inodores (*Anc. journ. de méd.*, LXXIV, 290).
Inophyllum. Nom du *Calophyllum Inophyllum*, L., dans quelques auteurs (II, 35).
Inschi. Un des noms du gingembre, *Amomum Zingiber*, L., au Malabar.

INSECTES. Vaste division d'animaux invertébrés, articulés, pourvus de membres, et qui ne respirent que par des trachées : Linné y réunissait les Crustacés et les Arachnides. On partage aujourd'hui les insectes en plusieurs ordres, auxquels se rapportent un assez grand nombre d'animaux d'un intérêt plus au moins grand pour le médecin ; voy. notamment les articles *Meloe* (cantharide), *Coccus* (cochenille), *Apis* (abeille), *Formica* (fourmi), etc.

Des divers insectes, les uns, tels que les Cantharides, servent directement en thérapeutique ; les autres n'y figurent que par leurs produits, telles sont les abeilles (*Apis*), donnant le miel et la cire, les *Bombyx* qui fournissent la soie, etc. ; quelques-uns sont la cause productrice de matières qu'on y emploie, tels le *Coccus Lacca*, Ker., pour la laque, certains *Cynips* pour les *noix de galle*, les *bédeguars*, etc. Beaucoup n'intéressent le médecin que par les accidens ou les incommodités dont souvent ils deviennent la source pour l'homme (voy. *Brachynus*, *Cimex*, *Culex*, *Musca*, *Vespa*, etc.), ou les dégâts qu'ils causent dans nos pharmacies, dans nos greniers, etc. (voy. *Anthrenus*, *Blatta*, *Bruchus*, *Dermestes*, etc.). Il en est aussi qui servent d'aliment dans quelques localités ou à raison de quelque idiosyncrasie particulière (voy. *Cossus*, *Cerambyx*, *Curculio*, *Aranea*). Le plus grand nombre, enfin, jadis inscrits dans la matière médicale comme doués de propriétés, soit anti-odontalgiques (voy. *Attelabus*, *Curculio*, *Chrysomela*, *Coccinella*, *Carabus*, etc.), soit anti-otalgiques (voy. *Forficula*), soit stimulantes ou même vésicantes (voy. *Chrysis*, *Cerambyx moschatus*, L.), soit anti-lyssiques (*Meloe Proscarabe*, L.), etc., en sont aujourd'hui bannis avec justice, l'expérience n'ayant pas confirmé ces vertus, et ne figurent dans notre Dictionnaire que comme document historique.

Linné (C.). *Noxa insectorum*. Diss. Resp. M. Boeckner. Holmiæ, 1752, in-4. — Heise (J.-G.). *Diss. de insectorum noxio effectu in corpus humanum*. Halæ, 1757, in-4. — Sauvages (Boissier de). *Diss. de venenatis Galliæ animalibus*. Resp. Berthelot. Montp., 1763, in-4. — Spielmann. *Diss. de animalibus nocivis Alsatiæ*. Resp. Weiller. Argent, 1768, in-4. — Wietzel (J.-C.). *Diss. de morsibus et puncturis animalium*. Argent., 1776, in-4. — Rosenblad (E.). *Diss. entomologiam medicam sistens*. Resp. C.-C. Flodin. Lundæ., 1780, in-4. — Buchoz. Histoire des insectes nuisibles, etc. Paris, 1782, in-12. — Amoreux fils. Notice des insectes de la France réputés vénéneux. Paris, 1789, in-8, fig. — Meyer (F.-A.-A.). *Gemeinnützliche naturgeschichte der giftigen insekten*. Berlin, 1792, in-8. —

Lehmann. *Diss. sistens catalogum coleopterorum medicatorum.* Gœtt., 1796. — Chaumeton (F. P.). Essai d'entomologie médicale. Strasb., 1805, in-4. — Guerry-Champneuf (J.-B.-C.). Con id. medicales sur les insectes (Thèse). Paris, 1817, in-4.

Insense. Nom anglais de l'*Olban*.

Insipides (Médicamens). Il serait heureux que les agens thérapeutiques fussent sans sapidité, parce qu'ils pourraient alors être pris sans répugnance ; tandis que ceux qui sont amers, nauséeux, etc., éloignent d'en faire usage, même chez ceux qui les prennent avec courage. Comme l'absence de saveur ne comporte pas celle des propriétés médicinales, on y gagnerait au moins sous le rapport de la facilité à les ingérer, surtout chez les enfans. Des classes entières de médicamens sont insipides, tels que les gommeux, les mucilagineux, les gélatineux, etc.

Schruder (F.). *Diss. de insipidorum efficacia.* Helmstad, 1687, in-4.

INSOLATION, *Insolatio*. Le père Labat rapporte qu'au Missisipi les sauvages se guérissent de l'épian ou vérole, en s'exposant au grand soleil toute la journée sur le sable, après s'être violemment purgés deux ou trois fois (*nouveau Voyage*, VI, 161). L'insolation est employée comme moyen direct de traitement, mais souvent comme accessoire, dans les affections lymphatiques, surtout chez les enfans ; c'est une sorte de bain d'air, aidé de l'influence du calorique : il importe d'en préserver soigneusement la tête. Voy. *Bibl. méd.*, LXX, 251, deux exemples de mort due à l'insolation ; et dans le même recueil, LIV, 395, les considérations du professeur L. Lobel de Jena, sur ses effets. L'*arénation* doit à l'insolation ses principaux avantages.

Cauvin (J.-F.). Des bienfaits de l'insolation (Thèse). Paris, 1815, in-4.

Instillation, *Instillatio*. Action de verser goutte à goutte un liquide ténu. Les médicamens de cette consistance, dont les propriétés sont très-actives, se prescrivent toujours par goutte : l'éther, le laudanum, etc. Le poids est une mesure plus exacte et préférable lorsque la quantité est assez marquée pour être appréciable (V. *Goutte*).

INSUFFLATION PULMONAIRE (Moyen thérapeutique). Paracelse, qui vivait en 1520, et Panaroli en 1640, ont indiqué l'insufflation pulmonaire comme un moyen de rappeler les asphyxiés à la vie. On l'exécute sur les nouveau-nés, sur les noyés, sur les sujets gelés, étouffés par des gaz méphytiques, etc. Le docteur Chiarenti (*Journ. des progrès*, etc., I, 241) a même conseillé cette pratique pour guérir l'asthme, d'après son expérience propre et personnelle. On fait cette insufflation avec la bouche, ou mieux par le moyen d'un soufflet, dans la bouche ou les narines de l'asphyxié, en fermant la première dans ce dernier cas; le professeur Chaussier a remis en usage, mais en les modifiant, des tubes laryngiens que Lecat avait déjà préconisés, propres à être introduits dans le larynx et auxquels on adapte un souf-

flet qui sert à y faire parvenir un air plus pur que celui de la bouche d'un autre individu, quoique les 4/5 de celui-ci soient encore propres à la respiration, et qu'il soit préféré par quelques praticiens à cause de la chaleur qu'il a, au moins pour les enfans. On aide l'insufflation de mouvemens alternatifs de pression, sur la poitrine et le ventre de l'asphyxié, pour aider le retour de la respiration et de la circulation, etc.; précaution d'autant plus essentielle que, d'après les recherches récentes de M. de Fermon (*Bull. des sc. méd.* de Fér., mai 1828, p. 19), la circulation ne s'opère jamais à travers les poumons que pendant l'expiration. Il faut souffler lentement, graduellement, long-temps, et ne jamais employer de force considérable, ou un trop gros soufflet pour introduire l'air, dans la crainte de produire des déchirures et par suite l'emphysème du poumon et la mort, qui dans ce cas serait subite, chez les individus les mieux portans; à plus forte raison, on ne doit jamais introduire des gaz irritans ou dangereux.

Effectivement, dans ces derniers, M. Leroy d'Étiole a établi, dans un mémoire dont le rapport a été fait à l'Académie des sciences, le 10 avril 1829, par MM. Duméril et Magendie, que l'insufflation pulmonaire trop forte pouvait être parfois très-nuisible, par suite des déchirures qu'elle occasione dans les mailles pulmonaires, et il a même expliqué par là pourquoi on sauvait moins de noyés actuellement que du temps de Pia qui se servait pourtant aussi de l'insufflation pulmonaire, mais qui y joignait les lavemens de fumée de tabac, aujourd'hui négligés sur les prétextes les plus erronés. Il résulte des expériences de M. le docteur Piorry, faites contradictoirement à celles de M. Leroy d'Étiole, que l'insufflation chez le lapin le tue facilement, parce que le tissu de ses poumons est très-délicat; que cette rupture, déjà très-difficile chez le mouton, est plus difficile encore chez l'homme et surtout chez l'enfant, et qu'elle est impossible chez le chien, qui éprouve seulement de la dyspnée, dont il se remet très bien. L'emphysème n'a lieu dans notre espèce que par des insufflations considérables, qu'on ne doit jamais faire, mais dont il faut connaître les inconvéniens afin de les éviter. La mort, dans ce cas, n'est le plus souvent que la suite du mélange de l'air avec le sang (*Journ. génér. de méd.*, CVII, 250 et 257; *id.*, 438; *Journ. complém.*, XXXV, 299).

On doit donc continuer d'insuffler de l'air aux asphyxiés, avec les précautions que nous avons indiquées, non-seulement sans crainte de leur nuire, mais avec l'espoir bien fondé de leur être très-utile. Quant à l'insufflation qu'on fait par les intestins de gaz irritans, comme celle de la fumée de tabac, de chlore, etc., au moyen d'une machine appropriée, chez les noyés, il faut encore la faire avec précaution, car on causerait, par sa surabondance ou son trop d'activité, des acci-

dens graves, comme leur distension excessive, etc.; il y a un fait de ce genre cité dans l'ancien *Journ. de méd.*, par M. Coste (XIX, 528).

Intchima. Sorte de gros fruit polysperme, à suc laiteux, dont on mange la pulpe, qui a la saveur de la Reine-Claude, en Guinée, d'après Bodwich (Walkenaër, *Voyages*, XII, 478).

Intermède. Agent destiné à faciliter, soit l'union des corps, soit leur dissociation : ainsi, la gomme est l'intermède qui sert à émulsionner l'huile avec l'eau; le feu est l'intermède au moyen duquel on obtient les huiles volatiles, etc. Ce mot n'est pas toujours synonyme d'*intermédiaire*.

Intestina terræ. Nom suranné des vers de terre, *Lumbricus terrestris*, L.

INTRODOCO. Entre la *villa Falocrina* et les ruines de *Cotilia* dans l'Abruzze ultérieure.

Petrini. Mém. sur l'analyse et les effets salutaires de l'eau minérale (sulfureuse) d'Introdoco. Naples, 1825.

Inub. Nom arabe de la vigne, *Vitis vinifera*, L.

Inubas saleb. Nom arabe de la belladone, *Atropa Belladona*, L.

INULA. Genre de plantes de la famille des Radiées, de la syngénésie superflue, qui tire son nom d'une plante employée par les Latins, qu'on a cru reconnaître dans une de ses espèces (Pline, *lib.* xix, *c.* 5).

I. Britannica. Voyez *Britannica*, I, 669.

I. dysenterica, L., herbe Saint-Roch. Cette plante qui croît chez nous dans les lieux aquatiques, passe pour être bonne contre la dysenterie; elle est vantée sous ce rapport dans les vieux auteurs; son nom français vient de l'époque de sa floraison; c'est le *Conyza media* de quelques formulaires.

I. Helenium, L.[1], aunée, aulnée, *Enula campana* des formulaires (*Flore médicale*, I, f. 48). Cette grande plante, vivace, à feuilles simples, très-longues, amplexicaules; à fleurs jaunes, grandes; qui croît dans les lieux montueux, gras, tourbeux, ombragés de nos environs, dans les *Aunais*, d'où vient son appellation française, se trouve aussi en Italie, dans l'Orient, etc. Elle a été connue des anciens, qui la faisaient naître des larmes d'Hélène; elle était potagère chez les Romains, au rapport de Pline (*lib.* xxi, *c.* 10), comme elle l'est encore dans l'Orient, d'après Bélon, où on la mange confite, comme cordiale (*Singularités*, p. 423); ce qui justifie ce vers de l'école de Salerne :

Enula campana, reddit præcordia sana.

On n'emploie en médecine que la racine de l'aunée, que l'on recueille à la seconde ou troisième année; plus vieille, elle devient

[1] L'un de nous a fait de cette plante le *Corvisartia Helenium*, fondé sur la forme de son calice, etc. Voyez *Nouvelle Flore des environs de Paris.*

dure, trop ligneuse et mauvaise. A cet âge elles sont grosses, rameuses, odorantes, légèrement fétides ; leur saveur est amère, chaude, désagréable, comme camphrée, glutineuse, étant fraîches ; l'odeur et la saveur se retrouvent en partie dans les fleurs et les feuilles ; sèches, ces racines perdent un peu de ces caractères, et leur odeur tire sur celle de l'iris; on découvre alors dans l'intérieur de ces racines quelques cellules qui renferment une substance cristalloïde, mais elles sont encore très-bonnes à employer si leur dessiccation a été faite avec soin. Elles sont d'un jaune brunâtre en dehors, blanchâtre en dedans, charnues, fibreuses ; leur décoction laisse déposer, après quelques heures, une poudre blanche qui n'est pas de l'amidon, mais une substance grise, observée d'abord par Rose, chimiste de Berlin, qui l'appela *Alantine*, et que Thomson a désignée depuis sous le nom d'*Inuline*, quoiqu'on la retrouve dans beaucoup d'autres végétaux (voy. *Inuline*). A la distillation, la racine d'aunée donne une substance concrète, floconneuse, qui par sa nature semble tenir le milieu entre le camphre et l'huile volatile (Thomson, *Botan. du droguiste*, 344) ; l'aunée contient en outre une matière extractive, de l'acide acétique libre, une résine cristallisable, de l'albumine, de la matière fibreuse (Funke, *Journ. de Trommsdorf*, tome X ; *Bull. de pharm.*, II, 565). On y a aussi indiqué des acétates de chaux et de potasse.

Cette composition de la racine d'aunée indique une plante active, tonique, excitante même ; son usage médical remonte à la plus haute antiquité ; Hippocrate la prescrivait comme emménagogue, la donnait dans la cachexie, la chlorose ; Galien, Dioscoride avaient reconnu aussi son action sur l'organe utérin ; Diemerbroek fait de cette plante un éloge pompeux, et ajoute à toutes ces vertus celle d'alexitère ; Hermann assure qu'elle guérit le tremblement causé par le mercure. Knakstedt a publié dans les Mémoires de l'Institut de Pétersbourg, une notice sur la racine d'aunée, où il établit qu'elle est très-efficace à l'intérieur et à l'extérieur, contre les dartres, la gale et autres maladies de la peau (*Bull. de la soc. philom.*, I, 184, 2e partie). On s'en est effectivement servi dans plusieurs pays contre la gale, en réduisant cette racine en pulpe et l'incorporant avec de la graisse, dont on fait ensuite des frictions. On a présenté l'aunée comme diaphorétique, vermifuge, propre à guérir la colique venteuse en redonnant du ton aux intestins, etc.

Chez nous on emploie surtout la racine d'aunée comme incisive et désobstruante, dans les catarrhes muqueux avec engouement du poumon, dans la gêne de respirer qui accompagne les affections organiques du cœur, où le poumon s'engorge souvent, etc., pour fa-

ciliter l'expectoration ; on la donne aussi contre la faiblesse générale, surtout chez les jeunes filles non réglées; elle entre encore dans quelques décoctions apéritives, diurétiques, que l'on prescrit dans les engorgemens des viscères abdominaux, les hydropisies qui en sont la suite. On doit ajouter qu'on ne fait point assez usage de cette plante, l'une des plus importantes de notre pays, malgré la défaveur jetée sur elle par Cullen et M. Alibert, et dont les anciens tiraient bien plus d'avantages que nous; ce n'est guère que dans les hôpitaux où on la prescrit un peu. Cette racine entre dans le sirop d'*erysimum composé*, le *sirop d'armoise composé*, l'*eau thériacale*, l'*eau générale*, l'*orviétan*, l'*opiat de Salomon*, l'*onguent martial*, l'*emplâtre diabotanum*, etc.; on en prépare un extrait, une conserve, un sirop, et surtout un vin encore employé avec addition de fer, et qu'on appelle *vin d'aunée chalybé*, qui se donne depuis une cuillerée à bouche jusqu'à 2 et 4. En substance la dose de cette racine est d'un gros en poudre, si on veut produire des effets généraux ; pour ceux plus circonscrits, comme stomachique par exemple, on en donne 6 à 8 grains; en décoction, on en met depuis 2 gros jusqu'à une once pour une pinte d'eau. La médecine vétérinaire fait un assez grand usage externe de cette plante, surtout pour déterger les ulcères sanieux, à quoi on l'emploie aussi chez l'homme. On dit qu'on peut retirer de cette racine une couleur bleue, d'après Willich.

I. odora, L. Plante de Provence et du midi de l'Europe, dont la racine est très-aromatique. On la dit employée dans quelques localités, probablement à l'instar de l'aunée. D'après Forskal, on s'en sert en Arabie contre les hémorrhoïdes.

I. Pulicaria, L., pulicaire, herbes aux puces. On lui attribue la propriété de chasser les puces, à cause de son odeur forte et désagréable. Elle croît chez nous dans les prés humides, au bord des ruisseaux.

Beck (J.-F.). *Diss. inaug. de helenio.* Præs. J.-A. Wedel. Ienæ, 1719, in-4. — Wolf. (J.-G.). *Epist. de viribus inulæ helenii in scabie persananda.* Lipsiæ, 1787, in-4.

INULINE. Nom donné par Thomson à une *féculite* en poudre fine, un peu rude au toucher, d'un gris jaunâtre, insoluble dans l'eau froide, soluble dans l'eau chaude, d'où elle se précipite par refroidissement, ce qui la distingue des fécules, répandant par la combustion une odeur de caramel. Elle existe abondamment dans la racine d'Aunée (*Inula Helenium*, L.), d'où Rose, de Berlin, l'a le premier extraite. Depuis, on l'a trouvée, quelquefois un peu modifiée, dans les racines d'Angélique, de Pyrèthre (Johnson), de Topinambour et de Gingembre (Gautier), dans les bulbes du Colchique (Pelletier), dans le *Cedrela febrifuga*, le *Datisca cannabina*. Elle est sans usages.

INVERLEITHEN, en Écosse, près de la Tweed (*S. Ronan's Well*,

du roman de Walter Scott). Le docteur Fife, d'Edimbourg, a trouvé dans un gallon impérial de la source principale : sel ordinaire, 150,712 grains; muriate de chaux, 91,320; carbonate de magnésie, 49,107; et, dans une deuxième source, 101,78, 45,61 et 25,44 des mêmes sels. Le docteur Thompson présume, d'après la quantité de carbonate de magnésie, que ces eaux sont acidules, et contiennent, la première source 55,2 pouces cubes, l'autre 28,6 de gaz acide carbonique indépendant de celui du carbonate (*Athenæum*, 21 mai 1828; Ext. *Bull. des sc. méd.*, de Fér., XVII, 92, et XIX, 320).

Inviscans. Synonyme d'*Incrassans* (III, 597).

Io-eul. Nom chinois de l'asa fœtida, *Ferula Asa fœtida*, L. (III, 244).

Iodates. Sels, peu usités en médecine, résultant de la combinaison de l'acide iodique avec les bases salifiables. Voy. *Iode*, III, 619.

IODE, *Iodium*. Corps combustible, non métallique, quoiqu'en ayant l'apparence; ainsi nommé par M. Gay-Lussac, à cause de la belle couleur qu'il offre à l'état de gaz (de ἰωδης, violacé); placé par l'ensemble de ses propriétés entre le chlore et le soufre; et qui, récemment découvert, a déjà été en médecine l'objet de nombreuses et importantes applications.

I. *Propriétés physiques et chimiques*. L'iode existe dans les officines sous forme de lames ou paillettes d'un gris bleuâtre, d'une pesanteur spécifique de 4,946, fusibles et volatiles; son odeur est analogue à celle du chlore liquide étendu d'eau, ou mieux du chlorure de soufre, sa saveur, âcre et très-désagréable; soluble dans 9 fois son poids d'alcool à 35°, et encore plus dans l'éther, il est presque insoluble dans l'eau qu'il colore un peu en jaune, et dans laquelle même il paraît ne se dissoudre que par suite de la formation d'un peu d'acide hydriodique; la chaleur décolore cette solution, qui contient alors des acides iodique et hydriodique.

L'iode forme en effet avec l'oxygène et l'hydrogène deux acides. Le premier (*acide iodique*), inusité en médecine, a été indiqué, ainsi que l'iodate acide de potasse, comme propre, dans les recherches médico-légales, à déceler la présence de la morphine et de son acétate, qu'il colore fortement en rouge en dégageant une odeur très-prononcée d'iode. Quelques iodates ont aussi, dit-on, été essayés comme médicamens, quoiqu'ils soient peu solubles, et qu'à ce titre M. Coindet, médecin génevois, le premier qui ait introduit l'iode et ses combinaisons dans la matière médicale, les ait regardés comme peu utiles. Le deuxième (*acide hydriodique*), gazeux, incolore, s'exhalant en fumée blanche, d'une odeur piquante, très-soluble dans l'eau, très-sapide, est également sans usage dans cet état; mais plusieurs de ses sels, entre autres l'hydriodate de potasse, sont très-employés en médecine, comme nous le

verrons plus loin. L'iode forme en outre, avec le chlore, un autre acide particulier (*acide chloro-iodique*) susceptible de se charger d'un excès d'iode; avec les corps simples, des *iodures* qui se comportent avec l'eau de la même manière que les sulfures et les chlorures, et sur lesquels nous aurons beaucoup à nous étendre; avec les solutions alcalines, des composés liquides d'iodate et d'hydriodate résultans de la décomposition de l'eau, et qui varient du jaune orangé au rouge-brun très-foncé, suivant les proportions des composans; avec l'amidon enfin, deux combinaisons (niées par M. Raspail), dont l'une, neutre, est bleue; l'autre, avec excès d'amidon est blanche. D'un autre côté, il décompose le gaz hydrosulfurique, attaque plusieurs métaux, détruit les couleurs végétales, altère la plupart des matières organiques: il colore en jaune le papier, la peau, etc., coloration qui se dissipe à l'air par la volatilisation de l'iode.

II. *Découverte.* Elle est due à M. Courtois, et ne date que d'une vingtaine d'années. C'est dans les soudes de Varecs que l'iode a été d'abord trouvé. Étudié successivement par MM. Clément et Desormes, à qui M. Courtois le fit connaître au commencement de 1812, puis par M. Gay-Lussac, en 1813, par H. Davy, etc., l'histoire chimique s'en est vue presque aussitôt fort avancée; tandis que, sous le point de vue médical, ce n'est que depuis 1819, et par suite des précieuses recherches de M. Coindet, sur l'efficacité de cet agent contre le goître et les affections scrofuleuses, qu'il a mérité de fixer l'attention des praticiens.

III. *Siége.* L'iode existe, à l'état d'hydriodate de potasse, d'après les recherches de MM. Gaultier de Claubry, H. Davy, etc., soit dans un grand nombre de plantes marines de nos côtes, telles que *Fucus* et *Ulva*, savoir: le *Fucus saccharinus*, le plus riche en iode suivant le premier de ces chimistes; les *Fucus digitatus*, *vesiculosus*, *serratus*, *siliquosus*, *Filum*, *Helminthocorthon*, *cartilagineus*, *membranaceus*, *filamentosus*, *acinarius* (Sementini de Naples), *nodosus*, *palmatus*; les *Ulva Pavonia*, *Linza*, *umbilicalis*; soit dans l'éponge, où Fife, d'Edimbourg, l'a signalé dès 1819, les enveloppes des œufs de Seiche (à l'état d'hydriodate de soude, selon M. A. Chevallier, *Journ. de pharm.*, VIII, 410), divers Mollusques marins, plusieurs Polypiers, le *Zostera marina*, d'après M. Balard de Montpellier [1]; soit enfin, suivant ce même chimiste, dans l'eau mère des salines alimentées par la Méditerranée (quoique MM. Gaul-

[1] MM. Deschaleris et Chereau (Essai sur les cryptogames utiles, *Journ. de pharm.*, 1825) indiquent aussi l'iode, nous ignorons sur quel fondement, dans le *Marchantia polymorpha*, plante qui n'est ni marine ni maritime.

tier de Claubry, H. Davy et Fife l'aient vainement cherché dans l'eau de mer), dans les eaux mères des salines de Sulzer (Kruger, *Nouv. Journ. de chim. et de phys.* de Schweigger, avril 1823), de Hall, en Tyrol (Fuchs de Landshat), de Salliez, dans les Basses-Pyrénées (Pomier), dans les eaux salées de Voghera (Laur Angelini), dans les mines de sel gemme de Bex et d'Allemagne (de Humboldt, *Journ. de physiologie*, IV, 114), dans diverses eaux sulfureuses contenant des hydrochlorates, telles que celle de Sales en Piémont, celle d'Asti (Cantù, prof. à Turin). L'iode, en outre, a été trouvé assez abondamment par Vauquelin dans un minérai argentifère du Mexico; ce qui prouve qu'il n'appartient pas moins au règne inorganique qu'aux êtres organisés, végétaux et animaux.

IV. *Extraction.* C'est, toutefois, encore des végétaux seuls qu'on le retire, en se servant, comme faisait M. Courtois, des eaux mères de la soude des Varecs : après les avoir concentrées, pour en extraire une partie des sels, on y verse de l'acide sulfurique en excès, et on les soumet à la distillation; l'iode, entraîné par l'eau, passe en vapeur, et se condense dans le récipient sous forme de lames cristallines. On le purifie ensuite, surtout pour les usages de la médecine, en le lavant, puis le distillant de nouveau avec une faible solution de potasse; enfin, après l'avoir desséché, en le pressant entre deux papiers, on le renferme dans des flacons bouchés à l'émeril. Dans le commerce, on l'humecte quelquefois par fraude, ce qui peut en augmenter le poids de 12 o/o, et devenir une cause d'erreur dans les prescriptions; on le sophistique aussi avec de l'oxyde de manganèse, du charbon, de la plombagine, substances que leur fixité au feu et leur insolubilité dans l'alcool en distinguent facilement.

V. *Usages.* A part l'emploi qu'on fait de l'iode en chimie comme réactif, surtout pour déceler la présence de la fécule, qu'il colore en bleu, il n'est guère usité qu'en médecine, où on le fait prendre dans divers états et sous diverses formes que nous allons soigneusement passer en revue, en indiquant, au sujet de chacune de ses préparations, les doses auxquelles on les administre, ainsi que le mode de leur application. On le donne :

En nature : soit réduit en *vapeurs*, qu'on fait respirer au moyen d'un flacon à deux tubulures contenant de l'acide sulfurique étendu d'eau, dans lequel on projette 1/4 ou 1/2 grain d'hydriodate de potasse par jour, comme l'a proposé Berton dans le cas de phthisie tuberculeuse (séance de l'Acad. roy. de médecine, décembre 1829); soit en *poudre*, par fractions de grain sous forme de pilules, associé à un extrait, celui de sureau par exemple, ou en *tablettes*, ce qui est rare, soit dissous dans l'eau (*eau iodée* de M. Lugol, contenant

par livre, qu'on administre en deux jours aux enfans, dans les cas de scrofules, 1/2 grain à 1 grain d'iode avec 12 grains d'hydrochlorate de soude); soit en *sirop*, d'un jaune rougeâtre, d'une odeur prononcée d'iode, contenant 1/2 gros de teinture d'iode par once, c'est-à-dire 3 grains de ce médicament; soit enfin, et surtout, en solution dans l'alcool ou l'éther (*teintures d'iode*). A l'extérieur, on l'emploie sous forme de *pommade*, en frictions d'un scrupule à 1/2 gros, ainsi qu'en *solution* (lotions, injections, bains) et en *teinture*. La pommade est d'un blanc rosé, d'une forte odeur d'iode; quand elle contient plus d'1/8 d'iode, elle est sujette à faire naître des irritations cutanées, des boutons douloureux: aussi la prépare-t-on communément au 24e (1/2 gros d'iode par once et demie d'axonge); quand ces accidens ont lieu, il faut varier le lieu des frictions, ou, comme le conseille M. Gendrin, employer pour excipient un mélange à parties égales d'axonge et de baume tranquille: c'est même cette formule qu'il préfère pour la goutte. Les solutions destinées aux injections dans des trajets fistuleux, ou à servir de collyre dans les ophthalmies scrofuleuses, peuvent contenir de 2 à 4 grains d'iode par livre d'eau aiguisée de chlorure de sodium (Lugol).

Combiné à divers corps simples (*iodures*), ou acidifié et uni à des bases (*hydriodates simples* ou *iodurés*): ce sont aujourd'hui, avec la teinture alcoolique, les préparations les plus usitées; nous y reviendrons tout à l'heure.

Mélangé à d'autres médicamens: ces associations informes exigent une connaissance exacte des propriétés chimiques de l'iode; presque toujours il convient de les éviter. L'éponge brûlée, jadis employée avec succès contre le goître, les cendres du *Fucus vesiculosus*, conseillées dans le même cas par Russel, sous le nom d'*Æthiops végétal*, et dont l'efficacité a donné à M. Coindet l'idée heureuse d'essayer l'iode contre cette affection, présentent naturellement de semblables mélanges, l'hydriodate de soude ou de potasse s'y trouvant associé à divers sels, à du charbon, etc., que quelques praticiens regardent même comme ajoutant à l'efficacité du médicament. La poudre de Sensy, dont MM. Guibourt et Gendrin ont fait l'analyse (*Journ. gén. de méd.*, CV, 116), et que les commissaires de l'Académie royale de médecine ont signalée dans un rapport, non encore adopté, comme préférable à l'iode pour le traitement du goître, vu qu'elle ne cause, disent ils, ni crampes, ni affaissement des seins, et qu'elle réussit même dans des cas où l'iode a échoué, n'en est qu'une imitation: on la fait prendre trois fois le jour par prises de 24 grains, qu'on porte à la base de la langue, et qui doivent être avalées sans boire, et le plus lentement possible. M. Gendrin a employé avec succès, dans des cas

de goître où l'usage interne de l'iode avait échoué, des frictions sur la langue et les gencives avec 2 grains d'un mélange de 2 parties de phosphate de chaux et d'une partie d'iode.

Quoique la plupart des préparations d'iode paraissent jouir, au degré près, d'une action à peu près identique, qu'on puisse à la rigueur se borner à une seule dans la pratique médicale, et qu'il soit même à désirer qu'au lieu de les multiplier chaque jour, on s'applique à mieux constater les propriétés de celles qui ont paru jusqu'ici les plus efficaces; nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot des plus régulières, faisant d'ailleurs observer de nouveau que la teinture alcoolique et l'hydriodate de potasse, ou neutre ou ioduré, sont de toutes les plus usitées, et que l'hydriodate de potasse ioduré est celui qui en définitive semble surtout mériter la préférence.

1°. *Teintures d'iode.* La *teinture éthérée* contient par gros 6 grains d'iode, ce qui fait environ 1 grain pour 30 gouttes; elle n'est guère supportée, dit-on, au-delà de 10 gouttes, et est peu usitée. La *teinture alcoolique*, au contraire, l'est beaucoup, quoique moins que dans l'origine; c'est la première préparation d'iode qu'ait expérimentée M. Coindet. Il indique 48 grains (poids de marc) d'iode par once d'alcool; en Angleterre, où on emploie le poids de *troy*, et en Allemagne, où l'on se sert du poids médicinal, elle s'est trouvée plus active : de là peut-être, en partie du moins, les accidens observés dans quelques pays (*Journ. de pharm.*, 1823, p. 37). La goutte de cette teinture pèse deux tiers de grain, et 20 de ces gouttes contiennent un grain d'iode. MM. Le Royer et Dumas ont prouvé que la teinture alcoolique d'iode se décompose promptement, qu'il s'y forme successivement de l'acide hydriodique et de l'éther hydriodique; elle dépose aussi de l'iode : la chaleur accélère cette décomposition. Ce n'est donc point un médicament constant; d'ailleurs le seul contact de la langue suffit pour la décomposer; l'eau en précipite l'iode, ce qui empêche de pouvoir l'employer dans les bains; la plupart des médicamens auxquels on pourrait vouloir l'associer en changent la nature; enfin, la saveur en est très-désagréable, et l'action beaucoup moins douce que celle des hydriodates purs ou même iodurés, qui se conservent indéfiniment, peuvent être étendus d'eau sans altération, etc. : ceux-ci sont donc en général préférables. La teinture alcoolique d'iode se donne à la dose de 4, 6, 10 gouttes, une ou plusieurs fois par jour, dans de l'eau édulcorée avec du sucre ou du sirop de capillaire, dans une émulsion (Formey), etc.; M. Coindet l'élève même de 10 à 20 gouttes, trois fois par jour, ce qui porte la dose de l'iode jusqu'à 3 grains; mais, en général, il vaut mieux commencer par

des doses modérées, 1/8 ou 1/4 de grain par exemple, et ne guère dépasser 1 grain 1/2.

2°. *Iodures et hydriodates.* La plupart des iodures, étant solubles et se transformant en hydriodates au contact de l'eau, n'en peuvent être distingués pour l'usage médicinal, où ce menstrue sert presque toujours de véhicule. Les plus connus, ou qui semblent mériter le plus d'être étudiés, sont les suivans :

Hydriodate d'ammoniaque. Il est formé de parties égales de gaz hydriodique et de gaz ammoniac, et cristallise en cube; les Anglais l'ont employé en pommade, à la même dose que l'hydriodate de potasse, contre les engorgemens glanduleux.

Iodure d'antimoine. Vu en masse, il est d'un rouge brun, et d'un rouge vermillon, réduit en poudre; l'eau le décompose. Il contient les 3/4 de son poids diode.

Iodure d'arsenic. Sa couleur est d'un beau rouge de laque; il est très-fusible, soluble dans l'eau, et contient o/o 83,29 d'iode, et 16, 71 d'arsenic. On ne l'a que peu employé jusqu'ici, de même que le précédent.

Hydriodate de baryte. Il est sous forme de prismes très-fins, fort solubles dans l'eau, altérables à l'air, et doit être conservé dans des flacons bien bouchés; il renferme de l'eau, et contient plus des 2/3 de son poids d'iode. On l'a employé en pommade, associé à 20 fois son poids de graisse.

Iodure de calcium. Très-soluble, très-déliquescent, difficilement cristallisable, il contient 85,92 o/o d'iode : il a été essayé, comme le précédent, contre les affections cutanées. Brera pense que ces deux iodures pourraient offrir des avantages particuliers pour le traitement des scrofules.

Iodure de fer. Il est d'un brun opaque, très-déliquescent, et contient 82,16 o/o d'iode; on l'a proposé, en pilules, contre l'aménorrhée et la leucorrhée; en pommade (60 grains par once d'axonge), contre les tumeurs blanches et les engorgemens glandulaires. Sa solution aqueuse (hydriodate de fer), d'un vert clair, contenant le 1/8 de son poids de ce sel, se donne par doses de 10 gouttes, matin et soir, augmentées ensuite progressivement, contre les scrofules.

Iodure de mercure. Il existe dans deux états (proto-iodure, d'un jaune-verdâtre, insoluble dans l'alcool; et deuto-iodure, qui est rouge, et que l'alcool dissout); bien moins riche en iode que les précédens, il a été surtout administré contre les affections vénériennes; il est insoluble dans l'eau. Nous y reviendrons à l'article *Mercure.*

Iodure d'or. On l'a aussi expérimenté dans les affections vénériennes. Voy. *Or.*

Iodure de potassium. Il est en cristaux blancs, cubiques, d'une saveur âcre et piquante, renfermant plus des 3/4 de leur poids d'iode, un peu déliquescens, solubles dans l'alcool, ne contenant pas d'eau de cristallisation : on l'administre par grains sous forme pilulaire. Il est très-soluble dans l'eau, mais passe alors à l'état d'*hydriodate de potasse*, nom sous lequel, même à l'état sec, il est plus connu des médecins. Cette facile solubilité suffit pour le distinguer du sel marin qu'on y mêle souvent par fraude (Baup, *Journ. de pharm.*, IX). Dissous dans la proportion de 48 grains par once d'eau, d'après la formule de M. Coindet, ce qui représente à peu près 36 grains d'iode, il constitue une solution constante et d'un bon emploi médicinal. Le chlore, les acides nitrique et sulfurique en précipitent de l'iode, le sublimé corrosif un iodure ; l'hydrochlorate de platine et le proto-nitrate de mercure sont, d'après M. Devergie, les réactifs les plus sensibles pour le faire reconnaître, le premier formant un précipité rouge amaranthe, et le second un précipité jaune verdâtre. On fait plus communément usage d'une solution au 16e (36 grains par once d'eau) qu'on donne par gouttes, comme la teinture ; le poids de chaque goutte est d'un peu plus d'un grain : on peut en élever rapidement les doses. M. Magendie (*Formulaire*, 1827) disait l'avoir donnée sans accident à celle de 3 gros par jour, et un pharmacien distingué nous assure que ce médecin l'administre maintenant par cuillerées. M. Lugol a reconnu qu'en bain, ce sel n'a qu'une action très-peu marquée, à la dose de 3 onces. Uni aux graisses, notamment à l'axonge préparée (1/2 gros par once 1/2), l'iode forme une pommade très-usitée, blanche lorsque l'hydriodate est alcalin, ordinairement d'un jaune clair, susceptible de prendre une teinte plus foncée, par la formation sans doute d'un hydriodate ioduré ; d'après M. E. Gallard (*Journ. de pharm.*, VIII, 514), elle est blanche quand la graisse est récente, colorée quand elle est rance, parce qu'il y a de l'iode mis à nu. Cette pommade s'emploie en frictions, par 1/2 gros à 1 gros, une ou plusieurs fois le jour, comme résolutif.

L'hydriodate de potasse peut, comme les autres iodures ou hydriodates alcalins, se charger d'une plus grande quantité d'iode. Cet hydriodate ioduré, fait avec 20 parties d'hydriodate de potasse et six parties d'iode, est d'un rouge foncé, et forme avec l'eau et l'alcool des solutions jaunes. La *solution* dite *de Coindet*, préparation préférée définitivement par ce praticien, se compose de 36 grains d'iodure de potassium et 10 grains d'iode par once d'eau distillée ; plus active, et non moins constante que la solution

d'hydriodate de potasse, elle est administrée, comme elle, par gouttes, mais avec plus de retenue, soit à raison de sa plus grande activité, soit parce que la pesanteur de ce composé est plus grande, le poids de la goutte étant d'un grain et demi à deux grains. En bain, on emploie une solution contenant, pour 240 litres d'eau, 4 à 7 gros d'hydriodate de potasse et 2 à 3 gros 1/2 d'iode; au delà de cette dose, et quelquefois à cette dose même, ce bain produit une vive excitation de la peau ou même la rubéfaction; sous cette forme, un grain d'iode par litre est donc une forte dose; mais en lotions, on peut aller jusqu'à 8 grains. On peut, du reste, employer comme stimulant ou rubéfiant la solution d'une once d'hydriodate de potasse et de 1/2 once d'iode; comme cathérétique, on se sert d'un mélange de 3 gros d'iode avec 2 gros d'iodure de potassium dissous dans le moins d'eau possible. Ces solutions ne peuvent se conserver dans des vases métalliques; les baignoires, par conséquent, doivent être en bois ou en marbre.

On fait une pommade d'hydriodate ioduré de potasse, en ajoutant dans la pommade d'hydriodate de potasse 10 à 15 grains d'iode par once 1/2; M. Gendrin se sert d'une pommade formée de 32 parties d'axonge, 4 d'hydriodate de potasse et 1 d'iode : celle qu'emploie M. Lugol, pour frictionner les tumeurs scrofuleuses, contient le double de sel et d'iode. On fait aussi un sirop d'hydriodate ioduré de potasse au 320e, qui est jaune et d'odeur un peu iodurée : il est peu en usage.

Hydriodate de soude. Ce sel, employé par M. Coindet dans les mêmes circonstances que l'hydriodate de potasse, et paraissant jouir des mêmes propriétés médicinales, est fort peu usité maintenant; il est en prismes rhomboïdaux aplatis, déliquescens, contenant beaucoup d'eau de cristallisation, susceptibles de s'unir à un excès d'iode : la chaleur le transforme en iodure. Des sels répandus dans le commerce ayant, en 1829, causé des accidens sur plusieurs points de la France, notamment des irritations gastriques assez vives, l'autorité en fit faire l'analyse, et on y reconnut la présence de cristaux d'hydriodate ioduré de soude (voy. *Revue méd.*, 1830, I, 169, notre rapport, en commun avec M. Boullay).

Iodure de soufre. En masse d'un noir grisâtre, d'une structure rayonnée ou quelquefois lamelleuse, d'une odeur d'iode, dont il contient 88,59 o/o; il a été expérimenté à l'hôpital Saint-Louis contre les affections cutanées, par M. Biett, qui l'unit à 20 fois son poids de graisse.

On cite de plus l'*hydriodure de carbone* (préparation qui nous est inconnue, à moins que ce ne soit la *teinture de carbure de soufre ioduré* de la Pharmacopée usuelle de Van Mons), comme ayant été employé par M. William, chirurgien en chef de l'hôpital militaire d'ins-

truction de Metz. Divers *iodates* ont, en outre, été indiqués comme médicamens; ainsi le docteur Ure conseille, pour remplacer l'hydriodate de potasse, l'*iodate de zinc* sous forme de pommade (Magendie, *Formulaire*); et V. L. Brera (*Ricettario clinico*, 3e édit.) parle de l'*iodate de chaux*, à la dose de 6 à 10 grains par jour comme utile, uni à l'extrait d'aconit, dans la bronchite chronique et la phthisie tuberculeuse, ou, incorporé avec l'extrait de sabine, dans l'aménorrhée compliquée de scrofules : mais c'est peut-être d'iodures ou d'hydriodates qu'ils ont voulu parler. M. Coindet, comme déjà nous l'avons dit, regardait les iodates comme peu utiles en thérapeutique, à cause de leur presque insolubilité.

VI. *Action physiologique et toxique.* Respirées pendant quelques instans, les vapeurs de l'iode ont deux fois causé à M. Chevallier de violentes coliques qui, du reste, ont facilement cédé à l'usage de l'eau gommée et laudanisée (*Journ. gén. de méd.*, CIII, 336); effets dus peut-être uniquement à quelque idiosyncrasie, puisque M. Raspail, dans des circonstances analogues, n'a ressenti d'autre incommodité qu'un goût désagréable dans l'arrière-bouche (*Ibid*, 337). Toutefois, suivant M. Lugol, les vapeurs qui se dégagent de la teinture d'iode versée dans l'eau d'une baignoire, est susceptible de causer une *ivresse iodique* et même un état de congestion cérébrale; phénomènes qui demandent à être étudiés, l'iode, comme on l'a vu, ayant été conseillé sous forme de vapeurs dans le traitement de la phthisie.

Appliqué à l'extérieur, l'iode jaunit les surfaces qu'il touche, mais d'une manière peu durable, et est absorbé, comme le prouvent soit les recherches de M. Cantù, de Turin (voy. *Journal de chim. méd.*, II, 291 et 394), qui l'a retrouvé dans les urines, la sueur, la salive, le lait et le sang des malades qui en faisaient usage intérieurement ou extérieurement, soit celles de M. Bennerscheidt sur le cruor du sang (*Journ. de chim. méd.*, IV, 383); quelquefois il cause l'anorexie et un état saburral des premières voies, qui peut nécessiter l'usage des évacuans, phénomène que son usage interne produit plus rarement suivant M. Gendrin. Employé à trop haute dose, il détermine soit une éruption de boutons enflammés, signalée par le docteur Zink, de Lausanne, qui conseille l'eau comme en étant le meilleur remède, soit même la vésication, comme le fait, dit-on, la teinture, si l'on en réitère plusieurs fois l'application.

Pris à l'intérieur, à la dose d'un ou deux grains en une fois, l'iode produit une légère excitation et quelquefois des nausées, dues peut-être à la saveur extrêmement désagréable de ce médicament (M. Magendie rapporte avoir pris impunément une cuillerée à café de teinture d'iode; il a vu un enfant en prendre aussi par mégarde une

semblable dose sans inconvénient). Répétée plusieurs fois, cette dose stimule l'estomac et excite communément l'appétit. Un usage soutenu produit souvent la constipation ; ce qui, suivant la remarque de M. Gendrin, peut rendre nécessaire, de temps à autre, l'usage des doux cathartiques. Chez les femmes, l'iode paraît exciter le système utérin et agir même quelquefois comme aphrodisiaque, surtout pris à haute dose ; M. de Carro signale l'expectoration comme un de ses effets habituels dans le traitement du goître. Suivant les expériences de J. C. G. Joerg, de Leipzig (*Ann. des sc. d'obs.* IV, 298), il excite d'abord les voies gastriques, ensuite le cerveau ; il agit aussi sur l'appareil pulmonaire, et, à haute dose, sur les organes génito-urinaires.

Donné long-temps et à dose un peu trop forte, il provoque une série de phénomènes, nommés par M. Coindet *symptômes iodiques*, attribués par lui à la *saturation* de l'économie par l'iode, mais que M. Matthey rapporte avec plus de probabilité, ce nous semble, à l'excitation de l'estomac ; chez les uns : accélération du pouls, palpitations, toux sèche, fréquente, insomnie, amaigrissement rapide, pertes des forces ; chez d'autres, seulement enflure des jambes, tremblement ; dans quelques cas, ardeur du pharynx avec sécheresse et raideur de la langue, coliques, céphalalgie. Schmid, entre autres accidens, accuse l'iode de causer des pertes utérines. Suivant le docteur Jahn, il produit à très-haute dose la fonte de la graisse ; la peau alors devient visqueuse, sale ; les urines présentent une pellicule irrisée, les selles sont plus fréquentes, plus jaunes, le sperme est plus abondant ainsi que les règles ; le sang plus liquide, les digestions s'altèrent, l'irritabilité des nerfs augmente ; si on persiste, il survient de la fièvre, les glandes se fondent, la phthisie nerveuse survient, etc. (*Journ. complém. du Dict. des sciences médicales*, XXXV, 359). Le docteur Zink a vu l'iode pris sans mesure, causer les symptômes suivans : agitation, chaleur extrême, palpitations, pouls très-fréquent, bouche pâteuse, érections violentes et soutenues, diarrhée abondante, soif inextinguible, tremblement, amaigrissement, défaillances, mort ; l'autopsie n'a pas eu lieu. Dans un autre cas mortel, il a observé à l'ouverture du corps les intestins boursouflés, fortement phlogosés par endroits, et comme menacés de sphacèle ; estomac rouge à l'intérieur, excorié dans une étendue de 2 pouces carrés, et dont la membrane séreuse était détachée dans un espace de 2 à 3 pouces ; foie plus volumineux, très-pâle, ayant une couleur lilas clair. La diminution des seins, déjà signalée par M. Coindet, a été observée depuis par divers médecins, notamment par M. Hufeland (*Bullet. des sc. méd.* de Fér., IV, 177), qui en cite trois exemples ; elle a été ensuite généralisée par quelques-uns, et beaucoup exagérée dans ses conséquences. On a prétendu que le même

effet s'observait sur les testicules, et que l'iode menaçait de stérilité la génération actuelle. L'expérience prouve que l'abus seul en est nuisible ; c'est ce qu'a établi le même M. Zink, dans deux mémoires (*Journ. complém. du Dict. des sc. méd.*, avril et mai 1824) qui démontrent que les accidens observés en 1822 par les médecins génevois tenaient à la faveur que ce remède avait rapidement acquise par ses succès contre le goître, très-fréquent dans ce pays, à l'usage presque populaire qui en fut la suite, et par conséquent à sa mauvaise administration. Du reste, l'amaigrissement, loin d'être, comme on l'a dit, essentiel à l'action thérapeutique de l'iode, qui, lorsqu'il est donné convenablement, excite l'appétit et tend plutôt à augmenter l'embonpoint (*Journ. de chimie méd.*, IV, 590), étant ordinairement le premier indice d'une action exagérée, il importe de surveiller à cet égard les malades, afin de diminuer les doses, s'il se manifeste, ou même de suspendre l'administration du remède, qu'on reprend d'ailleurs communément avec plus de succès après quelques jours d'intervalle.

Avalé d'emblée par doses de 4 à 6 grains, l'iode, d'après les expériences de M. Orfila, détermine des vomissemens de matières liquides et jaunâtres, fortement imprégnées de cette substance, des coliques légères, de l'accélération dans le pouls, un peu d'oppression, enfin des symptômes évidens d'une excitation générale. Introduit dans l'estomac des chiens à la dose d'un à trois gros, il produit l'ulcération de la membrane muqueuse de ce viscère, et, au bout de peu de jours, la mort, à moins qu'il n'ait été promptement rejeté par le vomissement, ce qui a souvent lieu si on ne lie pas l'œsophage. Les phénomènes principaux sont : des mouvemens continuels de déglutition, qui se manifestent au moment même ; des vomissemens de matières molles et jaunâtres durant les premières heures ; des selles dans lesquelles, comme dans la matière des vomissemens, se retrouve une partie du poison ; l'accélération du pouls ; des hoquets, le décubitus sur le ventre et un abattement de plus en plus considérable, sans que d'ailleurs il survienne jamais ni signes de douleurs vives, ni convulsions, ni paralysie. A l'ouverture on trouve l'estomac, et dans certains cas les intestins tapissés d'un enduit muqueux, tenace et plus ou moins jaune ; des ulcérations variables d'étendue, bordées parfois d'une auréole jaunâtre, et qui parfois aussi s'étendent à la membrane musculeuse, s'observent dans la tunique interne de l'estomac, surtout vers la région cardiaque, et dans la direction des plis de cette membrane. Les expériences de M. Devergie ont prouvé que l'hydriodate de potasse se rapproche beaucoup de l'iode dans ses effets toxiques, à la dose d'un à deux gros : injecté dans les veines, il produit une mort

presque aussi prompte que l'acide hydrocyanique, en agissant sur le cerveau et la moelle épinière, et provoquant de violentes convulsions.

L'iode et ses préparations doivent donc être rangés dans la classe des poisons irritans ; ce qui explique les accidens qu'il est susceptible de produire, ainsi que nous l'avons dit plus haut, lorsqu'on le donne comme médicament, soit à trop haute dose, soit trop long-temps de suite ; accidens qui dès lors doivent être considérés comme une sorte d'empoisonnement lent. Des exemples d'empoisonnement aigu par l'iode, ont été publiés par MM. O. Dessaignes (*Journ. de chimie méd.*, IV, 65) et Moncourrier (*Ibid.*, IV, 216). Le premier était produit chez une jeune personne, par 1 gros 1/2 seulement d'une solution d'hydriodate ioduré de potasse ; il y eut un malaise général, des nausées, une chaleur brûlante avec douleur aiguë à l'épigastre ; une heure après : vomissemens spontanés, agitation, céphalalgie, vertiges, etc. ; l'usage de l'eau chaude, d'une boisson gommée, de lavemens et d'une potion antispasmodique a fait disparaître en cinq jours tous les accidens. Le deuxième, produit par 2 gros 1/2 de teinture d'iode, a offert les symptômes suivans : ardeur et sécheresse depuis le gosier jusqu'à l'épigastre ; ensuite, douleurs dilacérantes de l'estomac ; vains efforts pour vomir ; une heure après, face animée, pouls serré, petit, concentré, douleurs extrêmes de l'estomac, tendance à des mouvemens convulsifs : des vomissemens provoqués par l'administration de l'eau tiède, par verrées de 3 en 3 minutes, débarrassent la malade ; potion et cataplasmes opiacés ; rétablissement prompt et complet.

Ces faits prouvent que chez l'homme les symptômes ne sont point tout-à-fait les mêmes que chez les animaux ; ils font voir aussi que l'indication à remplir est de provoquer le vomissement, d'administrer les boissons délayantes et les opiacés ; s'il se développait une inflammation prononcée, l'on aurait recours aux anti-phlogistiques.

VII. *Action et emploi thérapeutiques.* Si, comme nous le disions, tout semble prouver que la plupart des *iodiques*[1] exercent sur l'homme sain ou malade, le même mode d'action que l'iode, à cela près du degré d'intensité, d'autant moindre, à ce qu'il paraît, que l'iode s'y trouve dans un état de combinaison plus intime ; s'ils peuvent ainsi se suppléer les uns les autres, tout invite à en limiter le nombre, à le restreindre aux composés les plus constans, tels que l'hydriodate de potasse pur ou ioduré, joint peut-être aux iodures de mercure, de fer, d'antimoine, etc., qui, à raison des propriétés remarquables des métaux auxquels l'iode est uni, jouissent peut-être de vertus spé-

[1] Ce terme, correspondant à ceux d'*antimoniaux*, de *ferrugineux*, etc., nous a paru nécessaire pour exprimer, en un mot, les préparations d'iode.

ciales : quelques praticiens pensent d'ailleurs que les sels d'iode réussissent mieux dans les affections scrofuleuses que l'iode non combiné, et tous s'accordent à regarder celui-ci comme d'un usage moins sûr et moins commode. En général, il est préférable d'employer les iodiques à l'extérieur, mais quelquefois on se trouve bien, soit d'en alterner l'usage à l'extérieur et à l'intérieur, soit de les administrer simultanément par ces deux voies. Constamment il convient de débuter par de faibles doses, qu'on élève ensuite peu à peu, suivant le degré de sensibilité du malade à l'action de l'iode et les effets thérapeutiques qu'on obtient; l'usage d'une boisson adoucissante abondamment administrée, doit toujours concourir avec son usage interne. L'irritation des voies gastriques est une contre-indication formelle de son emploi; quand elle survient durant le traitement, elle suffit pour qu'il faille le modérer ou le suspendre; il en est de même pour les symptômes d'irritation locale qui peuvent se manifester; quelquefois, dans ce dernier cas il est nécessaire d'alterner l'usage de l'iode avec celui des émolliens et des anti-phlogistiques. D'autres fois au contraire il faut soutenir par des toniques l'action naturellement stimulante de l'iode. M. Coindet signale aussi comme contre-indications, l'état nerveux, la faiblesse de la constitution, la grossesse, les maladies de poitrine, même commençantes, la fièvre lente; il insiste enfin sur l'avantage qu'il y a de suspendre de temps à autres l'administration des iodiques pour y revenir ensuite, car durant ces repos, l'effet thérapeutique de l'iode semble se continuer.

Les propriétés médicinales de l'iode les moins contestées, sont d'agir comme stimulant, soit sur l'appareil digestif lorsqu'on le donne à l'intérieur, soit sur tout l'ensemble du système; d'exercer sur les appareils absorbant et reproducteur une action spéciale; d'être enfin un puissant résolutif : de là, les succès qu'on en a obtenus dans le traitement des affections lymphatiques, telles que le goître, les scrofules, la chlorose, l'aménorrhée, où M. Coindet l'a le premier expérimenté en 1819; les essais qu'on en a fait, contre des engorgemens articulaires, des tumeurs de toutes sortes, l'hydropisie passive, les maladies chroniques de la peau, et en général les affections atoniques. Avant d'aborder l'examen, d'ailleurs rapide, des résultats thérapeutiques de son emploi, disons que M. Donné a proposé, en 1829, sa teinture ou solution alcoolique comme contre-poison des alcalis végétaux, avec lesquels il forme, dit-il, des iodures sans aucune action nuisible (propriété que, selon lui, il partage avec le chlore et le brôme [1]), soit qu'on l'administre en même temps que ces alcalis, soit

[1] M. Roulin (*Nouv. bibl. méd.*, 1829, III, 429) pense en outre que l'iode,

même qu'on ne le donne que lorsqu'ils ont commencé d'agir, pourvu que l'effet n'en ait pas encore été trop énergique (*Journ. de chimie méd.*, 1829, p. 494). Cette action purement chimique et neutralisante, mérite d'être examinée. Quelques auteurs rapportent aussi à une action toute chimique ses effets sur l'économie, soit parce que l'iode, en contact avec les substances organiques, même vivantes, paraît en modifier la composition à cause de sa grande affinité pour l'hydrogène, soit parce que l'expérience prouve (M. Cantù, *loc. cit.*) qu'ayant pénétré à l'état de corps simple ou d'iodure dans les animaux et les végétaux vivans, il se retrouve à l'état d'hydriodate dans leurs fluides et leurs solides.

Goître. C'est dans cette affection que l'iode a été d'abord expérimenté par M. Coindet, et c'est contre elle que ses succès thérapeutiques ont paru jusqu'ici le moins équivoques. Quelques praticiens pensent néanmoins qu'il n'y est pas plus utile, s'il l'est autant, que d'anciennes préparations qui ne contiennent que peu ou point d'iode, telles que l'éponge brûlée, accusée pourtant de causer des crampes nerveuses de l'estomac, que de Carro dit avoir observées chez les trois quarts au moins des malades qu'il traitait ainsi; la cendre de *Fucus vesiculosus*, recommandée par Russel; ou même les coquilles d'œuf calcinées, jadis employées avec avantage. Quoi qu'il en soit, il est sans doute peu de médecins qui n'aient aujourd'hui quelques faits à joindre aux nombreuses observations publiées en faveur de l'iode pour le traitement du goître, par MM. Coindet, Irminger, Baup, Manson de Nottingham (voy. *Nouv. bibl. méd.*, 1826, I, 262), Henning, Lacrosse de Saint-Saturnin (*Journ. complém.*, XIX, 210), Ulrich (*Magasin* de Rust, XIX, 1825), Rickwood, Toel (*Ibid.*, XXIII, 52, *London med. and phys. journ.*, L, 118), de Carro, Kolley, Brera, Zink, Gimelle, Coster, Formey, Græffe de Berlin, etc., et réunies la plupart dans la *Bibliothèque thérapeutique* de M. Bayle. Souvent quelques semaines, et communément six semaines à deux mois suffisent pour dissiper des goîtres assez considérables; déjà après huit jours de traitement, la peau se relâche et semble s'épaissir, la tumeur se ramollit, pour diminuer et disparaître ensuite (Coindet). M. Gimelle observe que la tumeur diminue d'abord en hauteur, ensuite en épaisseur; plus tard elle se divise en lobes, qui se subdivisent ensuite. Toutefois l'iode, on le pressent assez, ne réussit bien que dans les goîtres qui, au premier degré et médiocrement volumineux, con-

---

le chlore et le brôme, si analogues par quelques-unes de leurs propriétés chimiques, exercent, aussi bien que leurs composés, une action identique sur l'économie animale.

sistent dans une infiltration gélatiniforme du tissu cellulaire interlobaire et interlobulaire du corps thyroïde, tandis qu'il échoue contre les goîtres dégénérés ou les portions de goître qui offrent ce caractère : lorsqu'il y a complication d'inflammation, il faut combattre celle-ci avant d'attaquer le goître, etc. L'iode et la plupart de ses préparations ont été employés dans ce cas, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, soit à la fois par ces deux voies. M. de Carro a réussi chez un chien avec l'hydriodate de soude. C'est à la présence de l'iode dans certaines eaux sulfureuses et hydrochloratées qu'a été attribuée dans ces derniers temps leur efficacité connue contre le goître, les scrofules, etc.; mais l'iode n'a pas été trouvé dans toutes celles qui, sous ce rapport, jouissent d'une certaine renommée, celle d'Échailles en Savoie, par exemple; et, suivant beaucoup d'observateurs, les hydrochlorates de chaux, de soude, etc., possèdent aussi contre cette maladie une grande efficacité.

Scrofules proprement dits. Les bons effets de l'iode dans ces affections, signalés d'abord par M. Coindet, dans son troisième mémoire surtout, ont été confirmés par les observations de MM. Manson, Baup, Gimelle, Kolley, Sablairoles, Baron, Benaben, Zink, Brera, Delisser, Goeden (*Bull. des sc. méd.* de Fér., VII, 350), Locher-Balber, Magendie, Henning, cités par M. Bayle; malheureusement le changement de lieu, de régime, ou l'usage de divers auxiliaires, semblent jeter du doute sur la part d'efficacité que peut revendiquer l'iode dans beaucoup de ces guérisons. Ce reproche n'est guère applicable aux faits publiés plus récemment par M. Lugol, médecin de l'hôpital Saint-Louis, à qui l'on doit la connaissance des effets salutaires de ce même médicament administré sous forme de bain. On voit dans son premier mémoire (1828) que, sur 109 scrofuleux traités dans l'espace de six mois par l'iode seulement, et dans des circonstances peu favorables, 30 ont subi une amélioration marquée, 36 ont parfaitement guéri, 4 seulement n'ont obtenu aucun soulagement : les 39 autres restaient encore en traitement. Le rapport fait aujourd'hui (3 janvier 1831) à l'Académie des sciences, par M. Magendie, confirme pleinement ces heureux résultats.

Affections tuberculeuses. M. Guersent, qui paraît s'être rarement bien trouvé de l'iode, rapporte n'avoir pas vu un seul ganglion tuberculeux disparaître sous son influence, quoiqu'il atrophie, dit-il, les ganglions tuméfiés par l'effet d'une simple inflammation. Quoi qu'il en soit, plusieurs observations de *carreau*, traité avec succès par les iodiques, ont été recueillies par MM. Benaben, Brera, Callaway. M. P. Gassaud (*Revue méd.*, 1830, III, 397) en rapporte surtout quatre où l'emploi des anti-phlogistiques, suivi de bains et de fric-

tions sur le ventre avec la teinture d'iode, ont procuré la disparition d'engorgemens mésentériques considérables. Deux cas de *tumeurs tuberculeuses du sein* ont été recueillis aussi par M. Barres fils (*Notice sur les travaux de la Soc. roy. de Bordeaux*, 1823; p. 27). Quoique M. Coindet ait noté l'iode comme nuisible dans les affections de la poitrine et la fièvre lente, qu'on ait accusé son abus de produire une sorte de phthisie, et que M. Guersent, non plus que Laennec, n'en ait retiré aucun avantage dans cette affection, divers praticiens ont pensé qu'il pourrait être utile au début de la phthisie tuberculeuse; et des faits publiés par Baron (*Rech. sur les maladies scrofuleuses*), Gairdner, Manson, Haden, et par M. de Fermon, qui l'associe à l'acide hydrocyanique, tendraient à confirmer cet espoir. M. Berton l'a même administré en vapeurs à trois phthisiques, et chez deux il a observé une diminution marquée de la toux, de l'expectoration et de l'amaigrissement. Il s'appuie, pour établir l'efficacité de ce mode d'administration, sur l'utilité de l'air de la mer et des émanations des varecs chez certains phthisiques; utilité fort douteuse, et dont, en tous cas, la cause présumée serait loin d'être incontestable. M. Guersent pense d'ailleurs que, dans les cas observés par M. Berton, il y avait chlorose, et non phthisie, et que l'iode n'a été utile qu'en relevant les forces, favorisant la nutrition et la menstruation.

Tumeurs blanches et autres engorgemens chroniques indéterminés. Des succès ont été obtenus par MM. Gairdner, Zink (*Bull. des sc. méd.* de Fér., II, 94), Manson, Buisson, Delisser, Bayle, etc., dans des cas de *tumeurs blanches;* par le même M. Zink, dans deux cas de *tumeurs indolentes* (*Journ. complém. du Dict. des sc. méd.*, XVII, 209); par MM. Formey, Baup, Gairdner, Benaben et Baron, dans diverses *tumeurs du sein*, de l'*abdomen*, des *ovaires*, des *parotides;* par Guthrie, chirurgien de l'hôpital de Westminster (*Revue méd.*, 1830, I, 308), et par M. Eusèbe de Salle, dans des engorgemens chroniques du testicule, que le premier qualifie de *squirrhe;* par le même M. de Salle, dans l'espèce d'*engorgement du foie* que cause aux Européens le séjour des contrées équatoriales; par M. Bardsley (*Revue méd.*, 1830, I, 314), dans des *engorgemens* du foie source d'ascite, des hydropisies provenant des embarras de la circulation, et dans des *tumeurs stéatomateuses* du bas-ventre, etc.

Affections squirrheuses et cancéreuses. Si l'iode parvenait à guérir ces graves maladies, ce serait là le plus grand service qu'il pût rendre à la thérapeutique. Malheureusement, les faits mentionnés ou décrits par quelques auteurs, tels que Wagner (*Journal* d'Hufeland, 1823), Ullmann de Marburg (*Bull. des sc. méd.* de Fér., I, 356), Hirsh (*Magasin* de Rust: voyez *Revue méd.*, 1826, III, 119), Ma-

gendie, Hufeland, Osann, Klaproth (*Journ.* de Férussac, 1824; p. 146), Jahn, sont loin de lever tous les doutes. D'autres praticiens d'ailleurs ont échoué dans des cas semblables (M. Delisser, M. Gendrin, *Journ. gén. de méd.*, CVII, 248), ou n'ont obtenu qu'une amélioration passagère (Hennemann, *Journal* d'Hufeland, extrait *Nouv. Bibl. méd.*, V, 210; Nesse-Hill, *Journ. d'Edimbourg*, extrait dans le *Journ. de méd. de Bordeaux*, novembre 1826).

Aménorrhée. Signalé comme un puissant emménagogue par M. Coindet, l'iode a été, en effet, reconnu pour très-efficace contre l'aménorrhée de cause lymphatique et les accidens qui l'accompagnent, par MM. Brera et J. Sablairoles. Ce dernier emploie concurremment la teinture d'iode, à la dose de 20 à 60 gouttes par jour, en trois fois, et des frictions sur les mamelles avec la pommade d'iode ou d'hydriodate de potasse (*Journ. gén. de méd.*, XCVI, 3). M. Magendie a vu un cas d'avortement qu'il attribue à l'usage de l'iode; ce qui justifie le conseil de M. Coindet, de s'abstenir de cet agent dans l'état de grossesse, et doit rendre circonspect sur son emploi dans les cas où la cause de l'aménorrhée peut être équivoque.

Leucorrhée. MM. Brera Gimelle (*Revue méd.*, VII, 249), Sablairoles (*Journ. univ.*, octob. 1825; et *Bull. des sc. méd.*, février, 1824), Goeden, ont trouvé l'iode très-efficace contre cet écoulement, même très-âcre, comme ce dernier en fait la remarque. M. Pierquin nous écrit avoir employé avec un succès constant l'iodure de fer contre cette même affection, où les auteurs que nous venons de citer ont fait usage des préparations ordinaires.

Blennorrhée et *syphilis.* M. L. Henry (*Bull. de la Soc. méd. d'émul.*, nov. 1824, p. 311) a vu deux fois 15 à 60 gouttes de teinture d'iode, données dans une décoction de chènevis, faire cesser l'écoulement en six jours. M. Richond a employé souvent avec succès les préparations d'iode contre cette affection, aussi bien que dans le traitement de la syphilis, où Brera les avait déjà expérimentées; il considère même la teinture d'iode comme le meilleur remède contre les écoulemens blennorrhagiques, et l'usage interne et externe de l'iode comme préférable au mercure dans le traitement des bubons, qu'il regarde comme de simples engorgemens lymphatiques. Nous y reviendrons à l'article *Mercure* (*Iodure de*).

Maladies chroniques de la peau. Les dartres, la teigne, etc., ont été traitées avec succès, soit par l'iode ou l'hydriodate de potasse, soit surtout par l'iodure de mercure (voy. *Mercure*), comme il résulte des faits observés à l'hôpital Saint-Louis dans le service de M. Biett, ou publiés par MM. Gimelle, Kolley, Locher-Balber, Bayle, Gibert, etc.

Goutte. M. Gendrin, qui, depuis plusieurs années, expérimente l'iode à l'intérieur et à l'extérieur contre la goutte aiguë ou chronique, affirme que, dans les 9/10 des cas, ce remède a fait disparaître en quelques jours les plus vives attaques de goutte aiguë, et que son usage, suffisamment continué et repris par intervalles, prévient le retour des accès. L'efficacité lui en a paru moins prononcée dans la goutte chronique : il le donne soit en pilules, formées d'un grain de soufre et de 1/48 de grain d'iode ; soit en bains, contenant deux onces de sulfure de potasse et une once d'hydriodate de potasse ; soit (sur les articulations, pour résoudre les tophus) en pommade composée, comme nous l'avons dit plus haut, d'iode, d'axonge et de baume tranquille. Valentin, de Nancy, avait aussi employé jadis contre la goutte l'éponge calcinée ou simplement brûlée (*Journ. gén.*, CIV, 59). Quelques faits de goutte ou de rhumatisme chronique ont depuis été publiés par MM. Godier et Montaut (*Ibid.*, CIII, 82; CIV, 58, 62, 366, 370; CVII, 203).

Maladies nerveuses. M. Manson est le seul, à notre connaissance, à part les cas de tic douloureux et de céphalalgie rapportés par M. Locher-Balber, qui ait expérimenté l'iode dans ces affections : de 72 malades atteints de chorée, la moitié environ ont guéri. Sur 5 paraplégiques, 1 a été guéri et 2 soulagés. De 11 hémiplégiques, un seul a complètement guéri, d'autres ont été soulagés.

Affections diverses. Quelques observations enfin ont été citées en faveur de l'efficacité de l'iode contre plusieurs autres maladies, telles que : gonflement scorbutique des gencives (Magendie) ; hémoptysie, suite d'aménorrhée (Brera) ; chlorose (Coindet, Brera) ; vomique avec catarrhe pulmonaire (Giuntini, *Nuovo Merc. delle sc. med.*, oct. et nov. 1830) ; phthisie laryngée, diarrhée chronique, œdème des extrémités inférieures (Brera); anasarque (Buisson) ; rétrécissement de l'urèthre (Benaben), etc. Mais ces faits épars sont trop peu nombreux, et la plupart d'ailleurs sont trop incomplets, ou même trop vaguement énoncés, pour qu'il faille y attacher une grande importance. Il n'en est pas de même des observations multipliées que nous avons signalées touchant le goître, les scrofules, l'aménorrhée, la leucorrhée, la goutte ; la plupart sont ou très-probantes, ou dignes au moins de la plus sérieuse attention. Quant aux affections tuberculeuses et cancéreuses, aux tumeurs blanches et aux maladies de la peau, de nouvelles expériences sont nécessaires pour fixer définitivement la valeur des préparations d'iode dans leur traitement ; mais, quel qu'en puisse être le résultat, l'iode n'en restera pas moins dans la matière médicale comme l'un des agens les plus actifs, les moins dangereux entre des mains sages, et les plus utiles ; enfin, comme la plus belle con-

quête thérapeutique de notre siècle, conquête à laquelle sont liés pour toujours les noms de Courtois et de Coindet.

Gaultier-de-Claubry (H.-F.). Recherches sur l'existence de l'iode dans l'eau de la mer, etc. Paris, 1815, in-4. — Fife (A.). Expér. faites dans la vue de déterminer quelles sont les subst. qui contienn. de l'iode (*Ann. de chimie et de phys.*, XII, 402). — Coindet. Découverte d'un nouveau remède contre le goitre (*Soc. helv. des sc. nat.*, Séance du 25 juillet 1820). — Le même. Nouvelles recherches sur les effets de l'iode, et sur les précautions à prendre dans le traitement du goitre par ce nouveau remède. — Le même. Notice sur l'administration de l'iode par friction, et sur l'application de ce médicament au traitement des scrofules et de quelques maladies du système lymphatique. Ces trois Mémoires ont paru dans la *Biblioth. univ.*, publiée à Genève (Sc. et arts, XIV et XVI), et sont reproduits dans la *Bibli. de thérap.* de M. Bayle (I, 1 à 197), avec les deux lettres de M. Jean de Carro, ainsi que les Observations de MM. Baup, G. Koley, Sablairoles, W. Gairdner, J. Baron, G. Benaben, Zink, V.-L. Brera, A. Manson, E. Buisson, Delisser, Gobden, Locher-Balber, A Richond, Eusèbe de Salle, Magendie, etc., indiqués plus bas. — Formey (L.). Obs. sur le goitre, et annonce d'un remède nouveau et efficace contre ce mal (en allemand). Berlin, 1820. — Carro (Jean de). Première et deuxième lettre sur l'emploi de l'iode contre le goitre (*Bibl. univ.*, Sc. et arts, XVII, 65, et XVIII, 62). — Matthey (A). Consid. physiologiques sur les effets de l'iode (*Bibl. univ.*, Sc. et arts, XVII, 75) — Baup. Observations sur les effets de l'iode contre le goitre (*Bibl. univ.*, Sc. et arts, XVIII, 304). — Le Royer (A.) et Dumas (J.-A.). Rech. pharmaceutiques sur l'iode (*Bull. de la soc. méd. d'émul.*, fév. 1821). — Græffe (C.-F.). Indications d'après lesquelles on peut employer l'iode contre le goitre. — Formey. Observations et réflexions à ajouter à celles déjà publiées sur l'iode considéré comme médicament (*Journ.* de Hufeland, 1821; extrait *Bibl. méd.*, LXXVIII, 108). — Brera. *Saggio clinico sull' iodio*, etc. Padoue, 1822, in-8 (Ext. *Revue méd.*, XI, 275, et *Arch. gén. de méd.*, II, 430). — Brosserio. Sur l'usage interne de l'iode dans le trait. du goitre (*Repertorio medico-chir.* Torino, 1822, in-8). — Bolut. Dissert. sur l'iode (Thèse). Paris, 1823, in-4. — Sablairoles (J). Obs. sur l'heureux emploi de l'iode dans les scrofules et la leucorrhée (*Nouv. Bibl. méd.*, 1823, II, 185; *Bull. de la soc. méd. d'émul*, 1823, 342). — Benaben (G.). Obs. sur l'emploi thérap. de l'iode contre plusieurs affections scrofuleuses (*Revue méd.*, 1824, IV, 83). — Gairdner (W.). Essai sur les effets de l'iode dans plusieurs maladies et principalement dans le goitre, les scrofules et les maladies tuberculeuses de la poitrine (Extrait *Revue méd.*, I, 490). — Molitor (V.-J.). *Abhandlung über das iodin*, etc. (Mém. sur l'iode, ou exposé de toutes les expériences faites jusqu'à ce jour sur cette substance, avec un aperçu sur ses préparations officinales et sur ses usages). Cologne, 1824, in-12 (Voyez *Bull. des sc. méd.*, de Fér., mai 1825, p. 50). — Manson (A.). Rech. sur les effets de l'iode dans le bronchocèle, la paralysie, la chorée, les scrofules, la surdité, la dysphagie, les tumeurs blanches, les difformités de la colonne vertébrale, etc. (en anglais). Londres, 1825, in-8. — Kolley (G.) Emploi de l'iode dans le goitre, les scrofules et les dartres (*Journ. comp.*, XVII, 307). — Zink. Obs. sur l'emploi de l'hydriodate de potasse contre des tumeurs lymphatiques, et sur deux cas d'empoisonnement par la teinture d'iode (*Journ. complém.*, janvier 1824, et XVIII, 126). — Richond (A.). Emploi de l'iode dans le trait. de la blennorrhagie et des bubons vénériens (*Arch. de méd.*, IV, 321; *Ann. de la méd. physiol.*, IX, 527, X, 49 et 145; *Journ. univ. des sc. méd.*, XXXIV, 208). — Eusèbe de Salle. De l'emploi de l'iode contre les engorgemens vénériens chroniques des testicules (*Journ. complém. du Dict. des sc. méd.*, XIX, 193; *Journ. univ. des sc. méd.*, XL, 346). — Cazenave. Résumé des travaux thérapeutiques sur l'iode (*Journ. hebdomadaire de méd.*, V, 396). — Buisson (E.). Essai sur l'iode et sur son usage en médecine (syphilis, engorgemens lymphatiques et anasarque). (Thèse). Paris, 1825, in-4. — Belliol (J. A.). Essai sur les avantages de l'iode dans le trait. de la dartre furfuracée, etc. (Thèse). Paris, 1825, in-4. — Gimelle. Obs. sur l'emploi de l'iode dans le goitre, les scrofules, les dartres et la leucorrhée (*Revue méd.*, 1826, VI, 81, et *Journ. univ. des sc. méd.*, XXV, 5). — Pierquin. Anal. de quelques recherches sur l'iode en Suisse et en Allemagne (*Observateur des sc. méd.*, VI, 9). — Delisser. Obs. de scrofules et de cancer traités par l'iode (*the Edinburgh journal*, XXI, 231). — Goeden. De l'efficacité de la teinture d'iode contre les scrofules et la leucorrhée (*Journ. de méd. prat.* de Hufeland). — Locher-Balber Obs. sur les effets thérap. de l'iode dans la céphalalgie et les engorgemens lymphatiques (*Ann. litt. de méd.* de C. Hecker, juin 1825). — Le même. Obs. sur les effets thérap. de l'iode en teinture (*Revue méd.*, III, 130). — Coster. Arch. gén. de méd., II, 448. — Devergie (A.). Mém. sur l'empoisonnement par l'hydriodate de potasse, et sur les réactifs propres à démontrer l'existence de ce poison (*Arch. gén. de méd.*, février 1826). — Sablairoles (J.). Obs. sur l'heureux emploi de l'iode dans le trait. de l'aménorrhée (*Journ. gén. de méd.*, XCVII, 3). — Bonllay (P.). Mém. sur les iodures doubles (*Ann. de chimie et de phys.*, 1827). — Menon (J.-J.-C.). Essai sur l'iode et son emploi en médecine (Thèse). Paris, 1827, in-4. — Bayle. Mém. sur l'emploi de l'iode contre les tumeurs blanches (*Revue méd.*

1829, I, 233). — Lugol (J.-G.-A.). Mém. sur l'emploi de l'iode dans les maladies scrofuleuses. Paris, 1829, in-8. — Le même. Mém. sur l'emploi des bains iodurés dans les maladies scrofuleuses, etc. Paris, 1830, in-8. (V. *Journ. des progrès des sc. méd.*, 1830, II, les *Obs. critiques* de M. Papavoine)

Iodine. Nom donné à l'iode par Davy.

Iodique (Acide). Composé formé d'iode et d'oxygène. Voy. *Iode*, III, 619.

Iodures. Combinaisons de l'iode avec les corps simples; la plupart sont décomposés par l'eau, et passent alors à l'état d'hydriodates. Voy. *Iode*, III, 624.

Ioedekirsbofer. Nom danois de l'alkékenge, *Physalis Alkekengi*, L.

Ion. Nom grec de la violette, *Viola odorata*, L.

IONIDIUM. Genre de plantes de la famille des Violettes, tiré du genre *Viola* de Linné, par Ventenat, pour les espèces sans éperon, etc. L'une des principales est l'*I. Poaya*, Saint-Hilaire, *Viola Ipecacuanha*, L., dont la racine a été présentée pendant long-temps comme fournissant l'ipécacuanha officinal, *Cephaelis emetica*, Pers. (Voy. *Ipécacuanha*), parce qu'elle est effectivement émétique, et a beaucoup de ressemblance avec l'ipécacuanha blanc ou amylacé, *Richardia scabra*, L., ce qui a lieu d'ailleurs pour la plupart des autres espèces de ce genre, telles que l'*Ionidium Itoubou*, Aubl., qui n'est qu'une variété de la précédente; l'*I. parviflorum*, Mart.; l'*I. brevicou*, Mart.; l'*I. urticæfolium*, Mart., etc. Nous parlerons de ces racines à l'article *Viola*, dont il est impossible de les séparer sous le rapport des propriétés médicales.

Ioniscus. Ancien nom de la dorade, *Sparus Aurata*, L., chez les Ephésiens, suivant Athénée.

Ionites. Ancien nom du caprier, *Capparis spinosa*, L.

Iono. Un des noms du camphre, à Sumatra.

Iontitis. Nom grec de l'aristoloche vulgaire, *Aristolochia Clematitis*, L.

Ionygron. Nom grec de la grassette, *Pinguicula vulgaris*, L.

Iopes. Nom grec de l'anchois, *Clupea Encrasicholus*, L., chez les anciens Athéniens.

Ios, ἰός; *Ærugo*, rouille, vert-de-gris (James, *Dict.* IV, 665).

Ipécacoanha. Orthographe d'*ipécacuanha* dans Marcgrave.

Ipecacuan. Nom anglais de l'*Ipécacuanha*.

IPÉCACUANHA. Un des noms brésiliens de la racine vomitive du *Callicocca Ipecacuanha*, Brotero; *Cephaelis Ipecacuanha*, Tussac (*Journ. de bot.*, IV, 244; 1813); *C. emetica*, Pers. Ces deux genres sont identiques, et appartiennent à la famille des Rubiacées, à la Pentandrie monogynie. Le dernier, étant antérieur, doit être conservé [1]. M. Dandrada dit que ce mot, que Marcgrave écrit *ipécacoanha*, et qui veut dire *écorce odorante rayée*, se prononce aussi *ipécacuan* et *picacuan*. M. de Saint-Hilaire assure qu'au Brésil le nom d'*Ipécacuanha* n'est employé que dans quelques cantons de l'in-

[1] Rigoureusement même c'est *Tapogomea* qui devrait être le nom de ce genre, puisqu'il a été créé par Aublet avant *Cephaelis*, établi par Swartz; *Callicocca*, qui est dû à Schreber, est postérieur à tous deux.

térieur, et que partout c'est celui de *poaya* qui est en usage, avec une épithète adjective ; aussi on appelle la racine du *Cephaelis*, *Poaya do mato*, *poaya do botico*. Dans la pratique européenne, on désigne cette racine sous l'épithète de *Radix brasiliensis*, comme pour dire racine brésilienne par excellence. S'il fallait en croire quelques auteurs anciens, elle était encore désignée en Amérique par le nom de *Bexuquillo*, qu'on avait rendu par *Beconquille*, et par celui de *Rais de oro*, racine d'or, de l'estime qu'on en faisait. Enfin, pour n'omettre aucune de ses appellations, on trouve encore les mots de *Cipo do cameras* et de *Cipo das nassas boticas*, comme lui appartenant.

Les premières notions qu'on eut en Europe sur cette racine, dont on faisait un emploi fort ancien au Brésil, sont dues à G. Pison et à Marcgrave, et insérées dans leur ouvrage intitulé : *Historia naturalis Brasiliæ;* Amsterdam, 1648. Elles sont des plus exactes, et nous n'y avons guère ajouté aujourd'hui que des développemens. Nous donnons en note cet article fondamental en entier, avec une traduction en regard, parce qu'on a fait avancer à Pison, qui en est l'auteur, des assertions controversées, et qui ne sont nullement dans ce qu'il a écrit [1].

---

[1] Texte latin de Pison.

De ipecacuanha, ejusque facultatibus.

Tandem ad decantatas has salutiferas radices ordo nos deducit, quæ præter facultatem purgatricem per superiora et inferiora, omni veneno eximiè adversantur. Nec credo præstantiùs remedium adversus plurimos morbos ex longa obstructione ortos, imprimis in ventris fluxibus medendis, in hisce terris reperiri facilè.

Duæ existunt species; neutra à nemine, quod sciam, descripta, earumve qualitates eximiæ in lucem protractæ. Utraque eidem usui dicata; sed gradibus facultatum, tum et facie, et natali solo, differunt.

Una enim earum humi depressa, exiguior in pratis crescit; Pulegio non admodum dissimilis, nam caulis foliis lanuginosis exsurgit multis : albisque flosculis cingitur : radix illius est crassa, filosa, albicans, à Lusitanis, ad differentiam, Ipecacuanha

Traduction.

De l'ipécacuanha et de ses facultés.

Enfin nous sommes arrivés à parler de racines remarquables par leurs propriétés médicinales, surtout par celles de purger par haut et par bas à un degré supérieur, ce qui leur permet de chasser toute espèce de venin. Nous ne croyons pas qu'il soit facile de trouver dans ce climat un remède plus certain contre beaucoup de maladies causées par d'anciennes obstructions, et surtout dans le traitement des flux de ventre.

Ces racines sont au nombre de deux ; personne, que nous sachions, ne les a décrites et n'a parlé de leurs vertus. Toutes deux ont un emploi semblable, quoiqu'elles diffèrent par leur aspect, leur lieu natal et leur degré de force.

L'une d'elles (*Richardsonia scabra*, Kunth), la plus petite, est couchée par terre, croît dans les prés ; elle ressemble un peu au pouliot, car sa tige pousse beaucoup de feuilles lanugineuses, et elle est terminée par des fleurs blanches. Sa racine est épaisse, imitant une cordelette, de cou-

On y voit qu'il décrit deux espèces d'Ipécacuanha; et la seconde espèce, qu'il n'appelle pas *Ipecacuanha fusca*, comme on le lui faisait dire, mais qu'il avance seulement être de *couleur brune, coloris fusci*,

---

blanca *dicta, quæ, quod minus turbet corpus, et venenis validissimè resistat, æque pueris ac gravidis exhibetur.*

Altera est longitudinis semicubitalis, trinis vel quinis tantum foliis ornata. Gaudet locis opacis, et tantum in densioribus reperitur nemoribus. In summitate caulis baccas producit nigras, sed paucas. Radice est tenui, tortuosa, nodosa, fusci coloris, saporis ingrati, amari, calidi et acris. Exsiccata in multos annos reservatur, nec facilè vires deponit. Ejus in pulverem redactæ dosis est dragma; in infuso, dragmæ, plus, minus, duæ.

Utriusque quotidianus est usus, malunt tamen dilutum, quod vel unius noctis sub dio maceratione aut coctione in aqua, medicam suam virtutem abundè liquoribus communicet. Postea caput mortuum reservatum, denuoque eodem modo præparatum, in eumdem usum exhibetur; minus quidem efficax ad purgandum vel vomendum, sed magis adstringens. Ita ut radix hæc non solum materiam morbificam, licet tenacissimam, à parte affecta revellat, eamque per superiora expellat, sed et adstringendo viscerum tonum restituat. Prœterquam enim quod fluxibus ventris, aliisque morbis medeatur, venenis adversatur, virusque, tum occulta qualitate, tum manifesta, per vomitum statim expellit. Quamobrem religiosè à Brasiliensibus reservatur, qui illius virtutes primi nobis revelarunt.

leur blanchâtre. Ce dernier caractère la fait désigner par les Portugais sous le nom d'*Ipécacuanha blanc;* elle est moins active, et résiste fortement aux venins, aussi la donne-t-on de préférence aux femmes grosses et aux enfans.

L'autre (*Callicocca Ipecacuanha*, Brotero) est de la longueur d'une demi-coudée, garnie seulement de trois ou cinq feuilles; elle se plaît aux lieux sombres, et on ne la trouve que dans le plus épais des bois. Elle porte au sommet de sa tige quelques baies noires. Sa racine est mince, tortueuse, noueuse, d'une couleur brune, d'une saveur ingrate, amère, chaude et âcre. Desséchée, elle peut se conserver beaucoup d'années, sans perdre de ses qualités. Réduite en poudre, sa dose est d'une dragme; en infusion, on en met deux, plus ou moins.

L'usage de ces deux racines est journalier. On préfère leur infusion; on les laisse macérer dans l'eau pendant une nuit, et elles communiquent leurs propriétés au liquide. On réserve le résidu pour le faire resservir encore une autre fois dans une semblable préparation; il est alors moins efficace pour purger ou faire vomir, mais est plus astringent. Cette racine, non-seulement détache la matière morbifique la plus tenace des lieux affectés, et l'expulse par haut, mais encore elle restitue par sa vertu astringente la tonicité aux organes. Elle guérit les cours de ventre et d'autres maladies; de plus elle, combat les venins, et chasse de suite par le vomissement les virus occultes ou manifestes. Aussi est-elle conservée religieusement par les Brésiliens, qui sont les premiers qui nous aient révélé ses qualités (Pison, *loc. cit.*, *cap.* lxv, *p.* 101).

est notre racine officinale, qu'il représente par une figure passable pour son temps. La première espèce est l'Ipécacuanha blanc, dont il sera question vers la fin de cet article. Maregrave, dont le travail est réuni à celui de Pison dans l'édition de l'ouvrage que nous employons, reproduit la figure de cette racine, et donne sur la plante des détails botaniques que les modernes ont rendus plus complets, plus exacts, et dont nous ne parlerons conséquemment pas.

Malgré les caractères signalés par Pison, on méconnut long-temps la plante qui fournissait l'Ipécacuanha ; on l'attribua successivement à plusieurs végétaux fort disparates, tels qu'à une prétendue espèce du genre *Paris*, à une autre du genre *Lonicera;* on s'arrêta à un végétal du genre *Viola*, du Brésil, dont la racine est effectivement émétique, et que Linné désigna dans son *Mantissa*, p. 484, sous le nom de *V. Ipecacuanha.* Linné fils, ayant reçu de Mutis une plante du Pérou, avec sa description, qu'il inséra dans son *Supplementum*, publié en 1781, p. 144, sous le nom de *Psychotria emetica*, Mut., voulut la reconnaître aussi pour la vraie source de l'Ipécacuanha, et, qui plus est, crut y voir la plante figurée par Pison. Ce ne fut qu'en 1800 que le docteur Gomès, revenu du Brésil, où il avait observé sur place la plante qui donne l'Ipécacuanha, la rapporta en Europe, et la communiqua à Brotero, son compatriote, qui la reconnut pour appartenir au genre *Callicocca.* Gomès publia à son sujet la dissertation *Memoria sobre Ipecacuanha*, etc., Lisboa, 1801, où il figure cette plante, qu'il distingue de celle de Mutis, *Psychotria emetica*, et de celle qui donne l'Ipécacuanha blanc, *Richardia* (dont on fait Richardsonia) *brasiliensis*, L., qu'il figure aussi. Brotero, à qui il en laissa des exemplaires, en fit insérer la description dans le 6e volume des *Transactions linnéennes*, de Londres, qui parut en 1802, avec une figure moins bonne, et sans mentionner de qui il tenait cette plante ; ce qui indisposa fort son compatriote (voyez le tome VI du *Journ. compl. des sc. méd.*, p. 336). Cependant le *Callicocca* était encore inconnu en France, lorsque le même Brotero, passant à Nantes, laissa une copie de sa description à M. Hectot, botaniste de cette ville, qui la communiqua à M. de Tussac, lequel la fit insérer dans le tome IV, p. 204 (1813) du *Journal de botanique* de M. Desvaux, sous le nom de *Cephaelis Ipecacuanha*, en insistant, dans les réflexions qu'il y joint, sur sa distinction d'avec le *Psychotria emetica*, Mutis ; ainsi que Gomès l'avait déjà fait douze ans avant dans le mémoire cité, dont M. de Tussac n'avait probablement aucune connaissance.

M. de Humboldt (en 1814-17), dans son voyage aux régions équinoxiales, observa de nouveau le *Psychotria emetica*, Mutis, et crut aussi que c'était la plante qui fournit le vrai Ipécacuanha, parce qu'on

s'en sert au Pérou comme de la racine du Brésil, et qu'il en a presque les propriétés. Il propagea cette assertion en France, où les travaux de Brotero et de Gomès n'étaient pas encore connus.

En 1817, nous occupant de la rédaction de l'article *Ipécacuanha* qui parut dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (tome XXVI, 1; 1818), nous aperçûmes la confusion qui existait au sujet de la plante véritable qui fournissait l'Ipécacuanha officinal. Nous reconnûmes sur tout qu'il fallait distinguer le *Psychotria* du *Callicocca*, et nous donnâmes connaissance de notre travail, à ce sujet, à la Société de médecine de Paris, le 20 janvier 1818, dont un extrait fut inséré dans la *Bibliothèque médicale*, cahier de février suivant (LIX, 257). Deux mois après la lecture de notre travail, et un mois après son impression (le 19 mars), M. A. Richard présenta à la Société de la Faculté de médecine, dont nous étions membres, un mémoire où il établissait également la distinction de ces deux plantes, avec le dessin de l'une et de l'autre; notice qui fut imprimée *en entier* dans les bulletins que publiait cette compagnie (VI, 85). Deux ans après, il fit de l'Ipécacuanha le sujet de sa dissertation inaugurale [1].

La plante qui fournit l'Ipécacuanha, *Cephaelis Ipecacuanha*, Tussac [2], croît au Brésil, où elle habite les provinces de Fernambouc, de Bahia, de Rio-de-Janeiro, de Mariana, etc. Elle y fleurit de novembre à janvier; elle habite aussi les Antilles, s'il en faut croire le père Labat (*loc. cit.*); M. de Humboldt affirme l'avoir vue dans les vallées chaudes de San-Lucar, à la Nouvelle-Grenade. Au Brésil, on fait la récolte de sa racine en arrachant la plante; et comme cette opération se pratique sans soin, à toutes les époques de l'année, il en résulte qu'on la détruit, faute d'avoir la précaution de ne la récolter qu'après la maturité des graines, qui se ressèmeraient d'elles-mêmes,

---

[1] Nous avons rapporté avec soin les dates de nos travaux, parce que leur antériorité a été le sujet d'une polémique avec M. A. Richard. Ceux que cette question intéressait, pourront lire la lettre que nous fîmes insérer dans le *Journal complém. des sc. méd.* (VI, 268), sur une note de sa thèse. Nous avions le tort tous les deux d'*ignorer* que la distinction des ipécacuanha eût été faite avant nous et même chez nous.

[2] *Journ. bot.*, IV, 204. Les auteurs suivans donnent une figure de cette plante; nous les indiquons par ordre chronologique.

Pison. *Hist. nat. Brasiliæ*, p. 65. 1648. — Labat. Nouveau voyage, etc., VI, p. 30. 1742. — Gomès. *Memor. sobre ipecacuanha*, etc., pl. 2. 1801. — Brotero. *Trans. lin.* Lond., VI, p. 137, t. 11. 1802. — Woodville. *Mater. med.*, III, 562, t. 203. — *Dictionn. des sc. méd.*, XXVI, p. 1, t. 1. 1818. — A. Richard. *Hist. natur. et méd. des Ipécac.*, 1820. — Martius. *Specimen mat. med.*, liv. 1er. 1824. — A. Saint-Hilaire. *Plantes usuelles des Brasiliens*, 2e liv., pl. 6. 1824.

ce qui la propagerait beaucoup : aussi les environs de Rio-de-Janeiro en sont-ils aujourd'hui dépouillés, et on est obligé d'aller avant dans les terres pour en trouver ; mais il paraît qu'elle y est abondante, car le prix de cette racine, qui valait 15 francs la livre en 1818, en vaut à peine la moitié aujourd'hui.

C'est par la voie du Portugal que nous arrivait autrefois l'Ipécacuanha. Ce sont aujourd'hui les Anglais qui nous le procurent ; il nous vient en tonneaux. Il était anciennement fort mélangé, s'il faut en croire les auteurs, entre autres M. De Candolle ; mais, soit à cause des plaintes qu'on en fit, soit par toute autre raison, les marchands brésiliens ne laissent aujourd'hui dans leurs envois que la racine pure du *Cephaelis*, et rarement y trouve-t-on quelques morceaux d'Ipécacuanha blanc, le seul qui puisse s'y rencontrer, puisque le noir ne croît qu'au Pérou.

L'Ipécacuanha, qui est la partie inférieure de la racine du *Cephaelis Ipecacuanha*, en est la portion la plus grosse ; elle a deux ou trois lignes d'épaisseur dans les plus forts morceaux, est très-flexueuse, et offre une suite d'anneaux irréguliers, articulés, presque rugueux ; elle est formée d'une écorce épaisse, dure, cassante, grisâtre en dehors, blanchâtre, et d'un aspect résineux en dedans, et d'un axe ou *meditullium* plus blanc, flexible, presque ligneux. L'odeur de l'Ipécacuanha est peu marquée lorsqu'il est sec et en petite quantité ; elle peut cependant devenir nuisible s'il est très-abondant dans un lieu fermé. On trouve même, dans les *Transactions philosophiques abrégées* (II, 469), le cas d'un asthme dû à son atmosphère ; on l'a vu, dans cette circonstance, produire des spasmes, de la dyspnée. La saveur de cette racine est amère, âcre ; celle de l'axe ligneux est insipide.

On distingue dans l'Ipécacuanha officinal trois sortes ou variétés, qui sont sans doute dues à l'âge de la racine ou au terrain où elle croît, que nous avons signalées dans notre premier travail sur ce médicament, et qui ont été adoptées par tous ceux qui ont écrit depuis nous, quoiqu'on en ait parfois varié les noms : 1° *Ipécacuanha gris en anneaux* ou *annelé*. Il forme les trois quarts de celui du commerce ; il est d'un gris noirâtre, ce qui l'a fait appeler *Ipécacuanha brun* par quelques auteurs (il ne faut pas le confondre avec la racine du *Psychotria*, qui est d'un brun noirâtre). Sa cassure est grise et très-résineuse ; sa partie corticale est beaucoup plus épaisse que l'axe, ce qui fait qu'il est plus lourd, et préférable aux deux autres variétés. 2° *Ipécacuanha gris-rouge*. Il forme l'autre tiers de celui du commerce ; il ne diffère du précédent que par la teinte rougeâtre de son écorce extérieure ; il est résineux dans sa cassure, qui est d'une teinte blanche un peu rosée : sa saveur est d'une amertume un peu

plus marquée, et son axe ligneux est à peu près semblable à celui de la variété précédente. 3° *Ipécacuanha gris-blanc*. Ses anneaux sont moins saillans, moins irréguliers; leur teinte extérieure est d'un gris-blanc. Cette sorte est plus grosse, plus forte, et paraît être l'état de vieillesse de cette plante vivace, dont le gris-rouge serait l'âge moins avancé. Au surplus, la sorte gris-blanc est rare; nous ne l'avons rencontrée que deux fois dans la racine du commerce. Son amertume indique qu'elle appartient au *Cephaelis*, car l'*Ipécacuanha blanc*, *Richardia scabra*, L., est insipide.

L'analyse d'une racine aussi célèbre n'a pu manquer d'être faite bien des fois. Effectivement, Boulduc (*Mém. de l'Acad. des sc.*, 1700, p. 1 et 76), Lassone fils, Cornette (*Mém. de la Soc. royale de méd.*, III, 512), Henry père (*Ann. de chimie*, LVI, 31), Irvine, Masson Four (*Bull. de pharm.*, I, 161), ont tour à tour soumis cette racine à l'analyse chimique. Celle de M. Pelletier, plus complète, lui a donné les résultats suivans, communiqués à l'Académie des sciences, le 25 février 1817, en observant qu'il a opéré sur 100 parties de l'écorce seule de l'Ipécacuanha gris en anneaux, qu'il croyait être le *Psychotria emetica :* matière grasse, huileuse, 2; matière vomitive (*Émétine;* voyez ce mot, III, 73), 16; cire végétale, 6; gomme, 10; amidon, 42; ligneux, 20; acide gallique, des traces; perte, 4. La partie ligneuse, isolée également, lui a fourni : matière vomitive, 1,15; matière extractive non vomitive, 2,45; gomme, 5; amidon, 20; ligneux, 66,60; acide gallique et matière grasse, des traces; perte, 4. L'analyse de la variété gris-rouge, qu'il désigne par son vrai nom de *Callicocca Ipecacuanha*, lui a présenté pour résultat : matière vomitive, 14; matière grasse, 2; gomme, 16; amidon, 18; ligneux, 48; perte, 2. On trouve une nouvelle analyse des *Ipécacuanha* dans une thèse de Mogge-Pous, intitulée : *De multiplici emeticorum*, etc. (Lugduni Batavorum, 1818), dont le résultat, peu différent, est inséré au *Bull. des sc. méd.*, de Férussac (X, 300). Une dernière, de 1820, est celle insérée dans la dissertation de M. A. Richard, qui offre aussi quelque différence d'avec les deux précédentes. On voit, par ces résultats, que la variété grise de l'Ipécacuanha est celle qui contient le plus d'émétine, et que l'axe de cette racine n'est pas tout-à-fait sans propriété, bien qu'on ait l'habitude de le rejeter dans l'usage pharmaceutique.

Quoique bien décrit depuis 1648, et que ses propriétés fussent bien indiquées dans l'ouvrage de Pison, l'Ipécacuanha ne fut connu et employé en Europe qu'en 1672, par un médecin voyageur appelé Legras, qui en déposa chez un apothicaire de Paris; mais l'administrant à trop

haute dose, il nuisit d'abord à ce médicament. En 1680, un marchand nommé Garnier en apporta 150 livres pesant, ce qui permit d'en répandre l'usage. Ce droguiste, pour assurer son débit, s'associa un médecin hollandais, Jean Helvétius, reçu à la Faculté de Reims, et grand-père de l'auteur du livre *de l'Esprit*, qui le prescrivit avec une sorte de mystère. La cour ayant entendu parler des avantages qu'on en retirait, permit qu'on l'employât dans les hôpitaux. Un plein succès ayant confirmé son emploi, Louis XIV lui accorda le privilége exclusif de débiter l'Ipécacuanha; et plus tard plusieurs grands personnages, et le dauphin même, en ayant éprouvé du bien, il lui donna mille louis et des honneurs publics, que son associé voulut lui disputer, mais qu'un jugement du Châtelet lui maintint justement acquis. Sa Majesté mit seulement pour condition de rendre public ce remède. Il est resté de la pratique d'Helvétius une poudre vomitive qui porte son nom, que l'on voit encore dans quelques anciennes pharmacopées, et dont l'Ipécacuanha fait la base. On peut voir dans Sprengel comment ce médicament, que l'on tirait du Portugal, fut ensuite répandu dans toute l'Europe (*Hist. de la médecine*, V, 468).

Pison a signalé l'Ipécacuanha comme un agent thérapeutique doué de propriétés vomitives, purgatives et astringentes; ce sont encore elles que les médecins mettent en usage aujourd'hui, en en modifiant et variant les applications suivant les cas morbides, à quoi ils ont ajouté l'emploi incisif de cette racine, en la prescrivant à petites doses.

Comme vomitif, l'Ipécacuanha se prescrit comme moins actif que l'émétique; ce qui fait qu'on le donne surtout chez les enfans en bas âge. Cependant cette racine fait moins franchement vomir que ce sel; son résultat est plus inégal, de sorte qu'on ne doit pas la prescrire si on a besoin d'une déplétion abondante de l'estomac. Ce n'est que dans les affections où les intestins sont le siége d'un flux muqueux, diarrhéique, etc., qu'il est plus convenablement placé, ainsi que dans le cas où on soupçonne que l'état gastrique est plutôt dû à la mollesse, à la flaccidité des parois de l'estomac, qu'à la plénitude humorale. L'Ipécacuanha causant plus d'efforts de vomissemens que de vomissemens abondans, les secousses qu'il amène sont plus salutaires à ces genres d'affections morbides.

L'effet purgatif de l'Ipécacuanha est fort secondaire; il dépend de l'action des molécules du médicament qui agissent sur les intestins; il est peu marqué dans le plus grand nombre des cas, ou nul, et cette action secondaire a lieu d'ailleurs dans la plupart des autres vomitifs.

L'effet astringent de l'Ipécacuanha est sans doute le résultat de son

action anti-péristaltique et des efforts de vomissement qu'il produit, qui sont plus nombreux avec cette racine qu'avec tout autre vomitif; aussi a-t-on présenté de tout temps ce médicament comme le meilleur moyen à employer dans le cas de flux intestinaux, dont on l'a dit le spécifique assuré, ce qui est au moins exagéré. Donné dans leur début, il les arrête parfois de suite; mais il est plus convenablement placé après la cessation des principaux phénomènes inflammatoires. On a prétendu que l'Ipécacuanha, outre son action anti-péristaltique, en avait une directe sur les membranes muqueuses, et que c'est d'après cette dernière qu'il guérissait les maladies catarrhales et les flux, qui tous proviennent de ces membranes.

L'action incisive de l'Ipécacuanha est des plus évidentes, et c'est peut-être aujourd'hui celle dont on fait le plus d'application. Ainsi, on le prescrit à petites doses, ou doses brisées, dans les embarras bronchiques, la surabondance muqueuse du poumon, la flaccidité du tissu de ce viscère, son infiltration séreuse, etc. Il procure une expectoration plus abondante, plus facile, en augmentant l'exhalation de la muqueuse de ces parties dans les cas où elle est retenue, et la diminuant par son action tonique lorsqu'elle est surabondante. M. Magendie croit que les molécules de l'Ipécacuanha sont absorbées, et qu'elles vont agir directement sur l'appareil pulmonaire.

Si de l'indication de ces propriétés nous passons à l'application qu'en ont faite les praticiens, nous voyons prescrire l'Ipécacuanha dans les affections diarrhéiques, les dysenteries, les flux leucorrhéiques, etc. Une des plus heureuses est l'administration qu'en firent les médecins de l'Hôtel-Dieu, et surtout Doublet, l'un d'eux, en 1782 (qui en fut récompensé par le cordon de Saint-Michel), dans la péritonite puerpérale; ils le donnaient à dose vomitive, et en répétaient l'emploi plusieurs fois dans le cours de la maladie, s'il était nécessaire (*Ancien Journ. de méd.*, LVIII, 448 et 502, et LIX, 164), ce dont ils obtinrent beaucoup de succès. Depuis, on n'avait pas retrouvé les mêmes avantages de ce moyen, et l'Ipécacuanha avait été à peu près délaissé dans ces cruelles maladies, lorsque, depuis deux ou trois ans, M. le professeur Désormeaux, qui vient d'être si malheureusement enlevé à la science, le remit en usage avec un succès marqué; seulement il observa que l'hiver il avait moins d'efficacité, ce qui peut expliquer les insuccès des imitateurs de la méthode de Doublet (*Acad. roy. de méd.*, séance du 6 avril 1830). Clarke, médecin anglais, donnait la décoction d'un gros et demi de cette racine en lavement dans la dysenterie et les hémorrhoïdes internes, en ayant soin de ne mettre que la moitié de cette dose dans ce dernier cas (Coxe, *Americ. dispens.*, p. 177).

Helvétius l'employait déjà de cette manière dans les dysenteries.

Comme incisif, l'Ipécacuanha se donne dans les catarrhes muqueux anciens, chez les vieillards; dans les rhumes avec engouement des voies de la respiration; dans les embarras de même nature de la glotte, du larynx, de l'arrière-bouche, etc. Dans la coqueluche, il est prescrit fréquemment, parce que, agissant sur l'estomac et sur la poitrine en même temps, il atteint le double siége de cette maladie. Reid a préconisé l'emploi de l'Ipécacuanha dans le traitement des phthisies provenant d'obstructions de l'abdomen (*Anc. Journ. de méd.*, LIX, 555). Il le donne à petite dose, mais suffisante pour produire chaque matin des vomituritions. Le premier volume du *Bulletin de la Société de la Faculté de l'École de médecine* (pour 1805, p. 157) contient un cas de guérison de cette maladie par ce mode de traitement, qui ne réussit probablement que dans ceux où cette prétendue phthisie n'est qu'un catarrhe chronique intense.

On a donné l'Ipécacuanha dans plusieurs autres maladies. A une époque où on regardait cette racine comme une panacée, on la prescrivait dans un grand nombre où la pratique a reconnu son inefficacité : ainsi, on lui attribuait une vertu sudorifique (comme tous les vomitifs, elle fait suer pendant qu'elle opère), qui la faisait juger propre à chasser les venins, à éloigner la peste. On l'a prescrite contre le tænia. On l'a surtout présentée comme très-propre à guérir les fièvres intermittentes. Gianelli, Thomson et Cullen la donnaient avant l'accès, et guérissaient parfois ces maladies; ce que l'on a vu opérer, dans quelques occasions, à d'autres vomitifs. On a indiqué encore cette racine comme très-utile dans les maladies nerveuses, comme guérissant la colique, etc. On peut voir dans Sprengel (*loco citato*), et dans Murray (*Appar. med.*, I, 798), la série des affections où on avait cru ce médicament indiqué, et où il est délaissé aujourd'hui par les médecins.

Les doses auxquelles il convient d'administrer l'Ipécacuanha sont d'une grande importance, car c'est un médicament actif. Effectivement, appliqué sur une surface du corps, il la phlogose; sa poudre, respirée pendant sa pulvérisation, cause de la toux, de l'oppression, le crachement de sang, etc. La dose vomitive est depuis 8 grains jusqu'à 24 ou 30. On remarque que si elle est plus forte, cette racine n'agit pas davantage, parce qu'alors la plus grande quantité est rejetée dans le premier vomissement, tandis qu'une moindre, restant dans l'estomac, peut produire plus d'éjections. Cullen dit qu'au dessous de cinq grains on a rarement des vomissemens. Médicus prétend qu'un demi-grain suffit pour en produire chez l'adulte même, ce qui nous paraît impossible dans le plus grand nombre des cas. Reid ne le prescrit

qu'à petite dose, mais c'est qu'il veut opérer par son usage plutôt des vomituritions que des vomissemens. C'est effectivement depuis un demi-grain jusqu'à un grain ou deux, suivant l'âge, qu'on obtient cet effet. La dose incisive est encore au dessous, de moitié environ, mais doit être répétée plusieurs fois dans la journée. Au surplus, nous répétons qu'une dose excessive d'Ipécacuanha étant toujours rejetée, il ne s'ensuit aucun inconvénient, puisque, dans ce cas, ce médicament porte le remède avec lui. Effectivement, une fille qui en prit une demi-once par erreur n'en éprouva aucun accident fâcheux, la poudre ayant été rejetée au premier vomissement (*Biblioth. méd.*, XXX, 379).

C'est le plus souvent en poudre qu'on emploie l'Ipécacuanha, et c'est, comme on sait, celle de la partie corticale de la racine; on la prend suspendue dans un liquide, ce qui a l'inconvénient d'en laisser des parcelles à la gorge, qui causent parfois de la toux, ou en pilules, ce qui ne peut avoir lieu que pour l'adulte, car les enfans ne peuvent les avaler : aussi, pour eux, prépare-t-on un *sirop d'Ipécacuanha* fort usité dans le premier âge, depuis deux gros jusqu'à une once pour ceux qui sont plus avancés. (Le sirop du *Codex* contient par once la décoction de 16 grains, ce qui fait à peine l'effet de 8 en poudre.) C'est toujours comme vomitif qu'on le prescrit chez eux, parce que c'est presque toujours pour débarrasser l'estomac des sécrétions muqueuses de la poitrine que l'enfant avale et ne rejette pas comme l'adulte, auxquelles se joignent celles de l'estomac même, la surabondance muqueuse étant générale dans l'enfance. Cependant l'action incisive ou bronchique de l'Ipécacuanha se manifeste aussi dans ce cas, ce qui réunit les deux effets de ce précieux médicament. Ce sirop se prépare à l'eau ou à l'alcool; ce dernier se fait en mettant une demi-once d'une teinture à pleine saturation dans une livre de sirop de sucre. Une autre préparation fort usitée et fort commode de l'Ipécacuanha est celle des pastilles, qui contiennent chacune environ un quart de grain (formule du *Codex*) de sa poudre, et dont on prend 2 ou 3 dans la matinée. Il ne faut guère dépasser ce nombre, sans quoi on aurait des vomituritions; et lorsqu'on ne veut produire que leur action expectorante, il est nécessaire de mettre quatre heures d'intervalle entre chacune d'elles. De cette manière, l'emploi de l'Ipécacuanha est très-facile et fort utile, en ayant soin de ne pas en abuser, et surtout de ne pas le donner dans tous les rhumes commençans, qui sont toujours un peu inflammatoires ou avec irritation, etc. On emploie parfois la décoction sucrée d'Ipécacuanha, que l'on prescrit alors à dose double de celle en nature; mais Thomson prétend que l'ébullition ôte à l'Ipécacuanha sa propriété vomi-

tive (*Botanique du droguiste*, p. 58). On peut lui substituer l'infusion dans l'eau bien bouillante sur la racine concassée, qu'on édulcore également avec du sucre ou un sirop approprié. On prépare une teinture de cette racine, et un vin appelé *vin du Brésil* dans quelques formulaires.

L'Ipécacuanha entre dans le sirop de Desessartz contre la coqueluche; il fait partie intégrante de la *poudre de Dower*, si employée en Angleterre contre le rhumatisme. On l'associe parfois à l'émétique, pour joindre à l'effet plus fortement vomitif de ce sel l'action astringente de la racine du Brésil. On le mêle aussi à l'opium, aux amers, etc., etc.

Nous devons dire qu'on fait beaucoup moins d'usage de l'Ipécacuanha qu'autrefois; il n'est guère employé aujourd'hui que dans la médecine des enfans. On s'en sert encore assez comme incisif de la poitrine; mais comme vomitif, bien que ce soit le seul d'origine végétale conservé, on lui préfère le plus souvent le tartre stibié, quoique à tort, dans les cas d'affections intestinales. On ne l'emploie plus, ou presque plus, dans les flux de ventre, maladies où il était jadis principalement en usage, et nous pensons qu'on n'a pas raison de négliger son administration dans ce cas.

* Helvétius (J.-A.). Remèdes contre les cours de ventre. Paris, 1688, in-12. — Devaux (L.). *An dysentericis affectibus radix brasiliensis?* Affirm. Præs. P. Marais. Parisiis, 1690, in-4. — Valentini (M.-B.). *De ipecacuanhâ, novo Gallorum antidysenterico.* Giessæ, 1698, in-4. — Wedel (G.-W.). *De ipecacuanhâ americanâ et germanicâ.* Resp. Leinker. Ienæ, 1705, in-4. — Hueber (J.-S.). *Dissert. inaug. medica de ipecacuanhâ americanâ.* Halæ Magdeb., 1743, in-4. — Schulze. (J.-H.). *Diss. de ipecacuanhâ americanâ.* Halæ, 1744, in-4. — Buchner (J.-A.-E.). *De Radice ipecacuanhâ.* Erfurt, 1745, in-4. — Buchoz (P.-J.). *De radice ipecacuanhâ.* Erfodiæ, 1745, in-4. — Helcherus (C.-T.). *Diss. inaug. med. de radice ipecacuanhâ.* Erfodiæ, 1745, in-4. — Vateri. *Diss. de ipecacuanhæ virtute antifebrifuga atque antidysenterica.* Resp. Frischio (dans la collect. des Thèses de Haller, V, n. 155). — Meyer. *De eximio ipecacuanhæ, refracta dosi exhibitæ, usu.* — Borries (E.-H.). *Diss. inaug. med. de limitandis laudibus ipecacuanhæ ad curandum dysenteriam.* Gryphiswaldiæ, 1764, in-4. — Gianelli *De admirabili ipecacuanhæ virtute in curandis febribus.* Patavini, 1754. — Linné (C.). *De violâ ipecacuanhâ* (il attribuait à cette plante l'ipécacuanha officinal). Resp. D. Wickam. Upsaliæ, 1774. — Coste et Willemet. De l'ipécacuanha et des remèdes indigènes qui peuvent lui être substitués (c'est le chap. prem. *De la mat. méd. indig.*, de ces auteurs). — Pye. (S.). Emploi de l'ipécacuanha à petites doses (en anglais). (*In medical. observ. and inquir.*, I, 240). — Gomès (B.-A.). *Memoria sobre ipecacuanha fusca do Brasil, o cipó das nossas boticas.* Lisboa, 1801, in-4. — De Candolle (A.-P.). Recherches botanico-médicales sur les diverses espèces d'ipécacuanha (*Bull. de la soc. de l'école de méd.*, I, 92, 1804). — D'Andrada. Lettre à M. Fourcroy sur les différentes espèces d'ipécacuanha (*Médecine éclairée par les sciences physiques*, I, 238). — Chaumeton (F.). Observations sur la propriété émétique de l'ipécacuanha donné à petites doses (*Bull. de la soc. méd. d'émulation*, VII, 264, 1811). — Loiseleur des Longchamps (J.-L.-A.). Recherches et observations sur la possibilité de remplacer l'ipécacuanha par les racines de plusieurs euphorbes indigènes (*Journ. gén. de méd.*, XLI, 1811). — Tussac. Notice sur les genres et espèces des différens végétaux dont les racines sont ou peuvent être employées comme émétiques sous le nom d'ipécacuanha (*Journ de botan.*, IV, 204, 1813). — Note sur la plante qui fournit l'ipécacuanha du Bré-

---

* Quelques auteurs citent un travail de Leibnitz sur l'ipécacuanha, inséré dans la 3e *Décade des curieux de la nature*, 1696; mais Lister observe qu'il n'était pas de lui, et qu'il l'adressa seulement à ce recueil (Murray, *Appar. med.*, *loc. cit.*).

sil (*Bull. de la soc. philomat.*, III, 172). — Pelletier et Magendie. Recherches chimiques et physiologiques sur l'ipécacuanha (*Journ. univ. des sc. méd.*, IV, 222; et *Journ. de pharm.*, III, 145, 1817). — Vigarous. De l'émanation des corps en général, et de celles de l'ipécacuanha en particulier (Thèse). Montpellier, 1820, in-4. — Richard (A.). Histoire naturelle et médicale des différentes espèces d'ipécacuanha du commerce (Thèse). Paris, 1820, in-4, fig. — Billberg et Lidstroemer. *Diss. de ipecacuanhâ.* Præs. Thunberg. Upsaliæ, 1824.

De plusieurs racines appelées Ipécacuanha, et qui ont été parfois mêlées avec la véritable, et même usitées. Il y en a surtout deux principales : l'une est celle du *Psychotria emetica*, Mutis; l'autre celle du *Richardia* (Richardsonia, Kunth.) *scabra*, L.

Psychotria emetica, Mutis. Nous avons dit que cette plante avait été envoyée du Pérou à Linné fils par Mutis, qui la tenait du gouverneur *Catotz* (et non Gomès, comme on le dit dans la notice de M. Richard et dans sa thèse), qui en inséra la description tout au long dans son *Supplementum* (p. 144). On crut qu'elle fournissait l'Ipécacuanha officinal; et des auteurs assez récens, Murray, Persoon, M. De Candolle, etc., la confondirent avec la plante de Brotero. M. de Humboldt, qui l'observa dans ses voyages, et qui en fit connaître le premier une figure (*Plantes équinox.*, II, 142), mit à même de la distinguer de cette dernière.

La racine de cette plante, qui croît sur les bords de la Magdeleine, à Monpox, à la Nouvelle-Grenade, etc., et qui appartient à la famille des Rubiacées, à un genre qui ne diffère guère du *Cephaelis* que par l'inflorescence, est nommée *Ipécacuanha noir*, *Ipécacuanha du Pérou;* elle est rameuse, articulée, un peu fibrillaire, mais sans anneaux saillans, tranchés et irréguliers, comme dans l'Ipécacuanha officinal. Elle est striée (ce qui nous l'a fait appeler *Ipécacuanha strié*) sur sa longueur, et non cerclée; sa teinte extérieure est d'un gris brun ou noir, d'où vient son nom d'*Ipecacuanha fusca* dans quelques pharmacopées. Sa cassure est noirâtre (et non blanche) à l'intérieur; son odeur nulle, ainsi que sa saveur. L'axe fibreux ou *meditullium* est en général plus gros que la partie corticale de la racine, qui est ordinairement plus grosse d'un tiers que celle de l'Ipécacuanha officinal.

L'analyse du *Psychotria emetica* a été faite par M. Pelletier, à notre prière; il y a trouvé, sur 100 parties, 9 de matière vomitive et 12 de matière grasse : le reste était formé d'amidon très-abondant, de gomme et de ligneux; ce qui montre que cette racine n'a guère que la moitié de l'activité de l'Ipécacuanha officinal.

On l'emploie au Pérou sous le nom de *Raicilla* (petite racine), ainsi que nous faisons du *Cephaelis;* mais il est nécessaire d'en doubler la dose. Comme cette racine ne se trouve plus dans le commerce, on n'en fait aucun emploi dans la pratique médicale européenne.

On possède des figures de ce végétal, outre celles des *Plantes équi-*

noxiales, dans le tome XXVI du *Dict. des sciences médicales;* dans le volume IV, planche 201, de la *Flore médicale;* et dans la thèse de M. Achille Richard.

Richardia (Richardsonia, Kunth.) *scabra*, L.; *R. brasiliensis*, Gomès; *Spermacoce hexandra*, A. Richard. Cette plante croît au Brésil, où elle est nommée *Poaya branca* ou *do campo* par les naturels, aux Antilles, à la Véra-Crux, et, à ce qu'il paraît, dans une grande partie de l'Amérique du sud. C'est la première espèce dont parle Pison sous la désignation d'*Ipecacuanha blanca* (et non *branca*), sans la figurer; ce qui est cause qu'on a donné à cette plante des noms différens, et produit beaucoup de confusion. Tantôt on l'a prise pour un *Viola*, surtout pour le *V. Ipecacuanha*, L., tantôt pour un *Spermacoce* (voy. *Journ. compl.*, VI, 335), ce qui se rapprochait beaucoup plus de la vérité. Enfin Gomès fit cesser le désordre pour cette plante, comme pour le *Cephaelis*, en en donnant la figure dans le travail qu'il publia sur les Ipécacuanha en 1801, et qui ne fut connu en France qu'en 1820; de sorte que M. Richard, dans sa thèse, l'attribue encore, avec doute, à la vérité, au *Viola Ipecacuanha*. On y reconnut la plante de Linné, bien que le médecin portugais l'ait décrite sous le nom de *Richardia brasiliensis*, la croyant différente du *R. scabra* de l'illustre botaniste suédois.

Sa racine est celle appelée *Ipécacuanha blanc*, et que nous avons nommée *Ipécacuanha amylacé*, pour la distinguer des sortes officinales, dont une d'elles se rapproche par la couleur; elle est inodore, d'une teinte grise-blanchâtre, ridée, tortue, coupée d'anneaux assez marqués, mais qui ne font pas un tour complet; sa cassure est d'un blanc d'amidon, et à la loupe on en aperçoit les grains; son axe varie en volume. Cette racine est d'une insipidité absolue, et parfaitement inodore.

Analysée par M. Pelletier (qui pensait avoir opéré sur la racine du *Cynanchum Ipecacuanha*, W.), elle lui a donné pour résultat 6 parties de matière vomitive, 2 de matière grasse pour 100, et le reste en amidon très-abondant et en ligneux. M. Richard en cite une analyse plus complète dans sa dissertation sur les Ipécacuanha, p. 44; il y signale: émétine, 3,5; amidon, 54; matière extractive particulière, 22; ligneux, 19; des traces d'acide gallique; pas de matière grasse. On peut juger, d'après ces résultats, que cette espèce est encore moins énergique que celle du Pérou, et qu'on doit en rejeter l'usage: elle n'existe plus d'ailleurs dans le commerce. Ce n'est que dans les droguiers qu'on voit aujourd'hui cette racine, et sa dose devrait être d'un gros, si on l'employait.

Cette plante est figurée dans le mémoire cité de Gomès; dans le

Journal complém. des scienc. méd., VI, 346, d'après la figure de cet auteur; et plus récemment dans les *Plantes usuelles des Brasiliens*, 2e livraison, tab. VIII, publiées par M. Saint-Hilaire, qui annonce que le *Richardsonia pilosa*, Ruiz et Pavon, n'est pas plus distinct du *Richardia scabra*, L., que le *R. brasiliensis* de Gomès.

Mérat (F.-V.). Sur l'ipécacuanha blanc (*Bull. de la soc de la faculté de méd. de Paris*, VII, 89).

On a encore donné en Europe le nom d'Ipécacuanha à plusieurs autres racines vomitives, comme à l'*Asclepias asthmatica*, L. (*Cynanchum Ipecacuanha*, W.), qu'on a appelé *Ipécacuanha de l'Ile-de-France*, et auquel on a rapporté l'Ipécacuanha blanc dans quelques ouvrages, mais dont l'usage a été reconnu pernicieux à l'Ile-de-France même par le docteur Chapotin [1]; à l'*Euphorbia Ipecacuanha*, L., des États-Unis, qui y est employé comme vomitif, ce que nous pouvons faire également de nos espèces indigènes; au *Periploca emetica*, Retz, de l'Inde; au *Viola* (Ionidium) *Ipecacuanha*, L. (*Viola Itoubou*, Aubl.), qui est employé au Brésil à l'instar de l'Ipécacuanha officinal. On l'a donné encore au *Viola* (Ionidium) *parviflora*, L.; à l'*Ionidium brevicaule*, Mart.; à l'*Ionidium urticæfolium*, Mart.; à l'*Ionidium indecorum*, Saint-Hil.; à l'*Ionidium Poaya*, Saint-Hil.; au *Richardsonia emetica*, Mart.; au *Richardsonia rosea*, Saint-Hil.; au *Spermacoce Poaya*, Saint-Hil.; au *S. ferruginea*, Saint-Hil.; au *Polygala Poaya*, Mart.; au *Ruellia tuberosa*, L., etc.: toutes racines vomitives employées dans quelques localités du Brésil ou de l'Amérique, et sur lesquelles on peut consulter leur article dans ce dictionnaire. On peut aussi voir sur ce sujet la première livraison du *Specimen materiæ medicæ brasiliensis* de Martius, et la deuxième des *Plantes usuelles des Brasiliens* de M. A. Saint-Hilaire. Du reste, ces plantes ne sont pas plus des *Ipécacuanha* que la gentiane, la centaurée, etc., ne sont des *Quinquina*. On pourrait en avoir indéfiniment, ce qui serait aussi contraire à la saine logique qu'à la sévérité des classifications. C'est donc à tort qu'on s'est servi de ce nom pour présenter une liste, très-fautive d'ailleurs, de prétendus *Ipécacuanha*, qu'on trouve à la fin du premier volume des *Mémoires de l'Académie royale de médecine.*

IPÉCACUANHA DES ALLEMANDS. Un des noms de l'*Asclepias Vincetoxicum*, L.
— D'AMÉRIQUE. *Psoralea glandulosa*, L.
— AMYLACÉ. *Richardia scabra*, L.
— ANNELÉ, OU A ANNEAU. Une des variétés de l'ipécacuanha gris.
— DES ANTILLES. *Asclepias curassavica*, L.
— BATARD. *Ruellia tuberosa*, L.
— BLANC. *Richardia scabra*, L. On donne encore ce nom à plusieurs racines du genre *Ionidium*. Voy. *Viola*.

[1] Nous avons reconnu que ce qu'on appelait ipécacuanha filamenteux, ipécacuanha blanc de l'Ile-de-France, dans quelques droguiers, était du vétiver.

Ipécacuanha brun. Une des variétés de l'*Ipécacuanha gris.*
— du Canada. *Euphorbia Ipecacuanha*, L.
— de Caroline. *Podophyllum peltatum*, L.
— d'Europe. *Trientalis europæa*, L.
— gris *Cephaelis Ipecacuanha*, Tud.
— de l'Ile-de-France. *Cynanchum vomitorium*, Lam. (*C. ipecacuanha*, W.). On donne aussi ce nom à l'*Asarum europæum*, L.
— indigène. *Bryonia dioica*, L.
— noir. *Psychotria emetica*, Mut.
— spurgo. Nom anglais de l'*Euphorbia Ipecacuanha*, L.
— strié. *Psychotria emetica*, Mut.
— de Virginie, *Spiræa trifoliata*, L. On appelle encore ainsi le *Triosteum perfoliatum*, L.

Ipekakuany. Nom polonais de l'*Ipécacuanha.*

Iperucuiba. Nom brésilien du rémora, *Echeneis Remora*, L.

Iphyon. Nom de l'*Asphodelus ramosus*, L., dans Théophraste.

Ipo (et non *Hipo*). Nom des poisons à Borneo; on l'applique surtout à l'Upas, *Antiaris toxicaria*, Lesch. (I, 333), et parfois au Tieuté, *Strychnos Tieute*, Lesch.

Ipomea. Les espèces officinales de ce genre, presque congénère du *Convolvulus*, ont été traitées à ce dernier (II, 400). On trouve dans le tome 4 des *Mém. de la soc. méd. d'émulat.*, p. 353, un long *Mémoire* sur l'*Ipomea hispida*, Vahl, par F. Fontana; mais il roule en entier sur des considérations de physiologie végétale.

Ippelaphos, ἱππέλαφος d'Aristote. C'est l'élan (*Cervus Alces*, L.) suivant les uns, le cerf (*Cervus Elaphus*, L.) suivant d'autres.

Ippocastano. Un des noms italiens et portugais de l'*Æsculus Hippocastanum*, L.

Ippu. Nom du *Pétrole* à Sumatra.

Ipsus. Un des noms grecs du liége, *Quercus Suber*, L., suivant Montzel.

Iquetaya. Nom d'une plante du Brésil, qu'on mêle au séné pour lui ôter son goût nauséeux. Serait-ce un *Scrofularia?*

Irabubo. Un des noms américains du cabiai, *Cavia Capybara*, L.

Iragno. Nom patois des araignées dans le midi. Voy. *Aranea.*

IRAI. Village de France, sur l'Aure, à 3 lieues de L'Aigle, près duquel, au pied d'un monticule, est une source froide où Terrède a trouvé du fer, de la terre absorbante et du gaz acide carbonique. Il lui attribue les propriétés des eaux ferrugineuses acidules (Carrère, *Cat.*, 386).

Iraiba. Palmier du Brésil, dont on mange la moelle et le fruit, quoiqu'il ait une saveur désagréable.

Iramusu. Nom que porte à Ceylan une racine qui y est employée contre la goutte, la colique, et pour rétablir les forces.

Iranja. Nom de la coucoumelle jaune, *Amanita vaginata*, DC., à Montpell. (I, 217).

Irapa (Eaux min. d'). Voy. *Colombie* (II, 267).

Iraxchis. Nom du palomet, *Agaricus Palomes*, Thore, dans les Landes (I, 105).

Ireos. Un des noms de l'iris de Florence, *Iris florentina*, L.

Irida gialla. Nom italien de la fausse flambe, *Iris Pseudo-Acorus*, L.

Iride di firenze. Nom italien de l'*Iris florentina*, L.

IRIDÉES. Famille naturelle de la tribu des Monocotylédones monopétales, à étamines épigynes, et à ovaire infère. Elle renferme des genres dont les espèces, toujours herbacées, parfois très-nombreuses, ont de belles fleurs inodores, comme les *Iris*, les *Ixia*, les *Gladiolus*, les *Crocus*, les *Moræa*, etc., souvent cultivées pour cette raison dans les jardins; leur racine est tubéreuse, rampante ou fibreuse, plus rarement bulbeuse, comme dans les Liliacées, et souvent amylacée; ces plantes ont toujours trois étamines et le style trifide. On trouve des propriétés médicales dans les *Iris*, les safrans : les autres genres n'en ont pas de connues; les bulbes de quelques *Ixia* sont alimentaires; les racines des *Iris* et les stigmates des safrans sont excitans, etc.

Iridium. Métal solide, blanc-grisâtre, un peu ductile et excessivement difficile à fondre, qu'on retire de la mine de platine. Ceux de ses sels qui sont solubles, agissent comme vomitifs et purgatifs sur les chiens, et à haute dose ce sont des poisons irritans (C.-G. Gmelin, *Journ. de chim. méd.*, 1826). Ils ne paraissent pas avoir été essayés en médecine, et sont d'ailleurs fort rares.

Irigenium. Synonyme de Hiérobotane, *Verbena officinalis*, L.

Irimusu. Un des noms cyngalais de la racine du *Periploca indica*, L.

Irio. Un des noms de l'érysimum, *Erysimum officinale*, L., dans les anciens auteurs; Linné l'a appliqué à un *Sisymbrium*.

Irio de Florenca. Nom portugais de l'iris de Florence, *Iris florentina*, L.

Iripa. Arbre du Malabar, dont les racines sont purgatives.

IRIS. Genre de plantes (qui donne son nom à une famille naturelle (Iridées), de la triandrie monogynie) nombreux en espèces, toutes vivaces, dont plusieurs sont cultivées dans les jardins à cause de la beauté de leurs fleurs, inodores, à ovaire infère, dont les couleurs variées ont valu à ce genre le nom qu'il porte, et en faisaient faire aux anciens le symbole de l'éloquence; la plupart ont les racines, ou souches horizontales, charnues, tubéreuses, amylacées, et des feuilles plates, ensiformes, engaînantes.

I. dichotoma, L. F. Pallas dit qu'en Sibérie sa racine est usitée contre le mal de dents (*Voyage*, IV, 335).

I. edulis, L. Les Hottentots mangent les racines de cette espèce et de plusieurs autres, cuites sous la cendre, d'après Thunberg (*Voyage*, I, 218). Sparmann ajoute qu'ils les nomment *Oenkjes*, et qu'ils comptent leur âge par les tiges qui poussent chaque année de leur souche (*Voyage*, I, 197).

I. florentina, L., iris de Florence, *Iris officinalis*, off. (*Flore médicale*, IV, 204). On le cultive parfois dans les jardins des curieux, pour ses belles fleurs, d'un blanc-jaunâtre, d'une odeur assez agréable; il croît naturellement en Provence, en Italie, surtout aux environs de Florence, d'où on tire la racine qui est usitée dans la par-

fumerie à cause de l'odeur de violette qu'elle offre étant sèche, et qu'on ajoute dans la poudre à poudrer; on en prépare aussi des pommades, des essences, etc. : en pharmacie, on en met dans les sachets odorans. Belon raconte qu'en Macédoine on use de certaines cérémonies superstitieuses pour recueillir cette racine, lesquelles avaient déjà lieu du temps de Théophraste (*Singularités*, p. 65).

Cette racine se tire de Florence, de Livourne, en grands tonneaux; elle est en morceaux spongieux, inégaux, de la grosseur du pouce, couverte de protubérances dont on a enlevé l'épiderme, criblée de petits trous qui sont les traces laissées par les fibrilles radicales. Elle est d'un blanc marqué, se casse net, et offre une odeur d'iris plus forte étant sèche; fraîche, sa saveur est amère, nauséeuse, âcre (*Bot. du drog.*, 347); elle se pulvérise facilement dans l'état de dessiccation.

Cette âcreté de l'iris ne se perd pas avec son humidité, comme on le dit dans les livres; M. Aumont a rapporté à l'Académie royale de médecine, le 14 juin 1825, que deux sœurs qui avaient mis dans leurs cheveux, en se couchant, beaucoup de poudre où l'iris était abondant, furent prises, surtout l'aînée, de rougeur au col, d'envies de vomir, de difficultés d'uriner, d'une hémiplégie incomplète et d'une sorte d'impossibilité de parler; ces accidens se dissipèrent peu à peu; cependant l'hémiplégie dura deux jours (*Nouv. biblioth. médic.*, VIII, 525). Donnée à l'intérieur, cette racine produit des évacuations abondantes et même des vomissemens : aussi doit-on s'élever beaucoup contre l'usage qu'on avait autrefois d'en donner aux nouveau-nés, pour les purger, lorsqu'on leur croyait des coliques. Son emploi dans les embarras muqueux des premières voies et les flatuosités intestinales n'est peut-être pas plus convenable, de la part d'une substance si active. Sa propriété diurétique est mieux prouvée, et Ray assure avoir vu plusieurs hydropiques guérir par l'emploi de 4 cuillerées de son suc, dans 6 de vin blanc, prises tous les matins. Hoffmann attribue à cette racine une vertu hypnotique et antispasmodique qui ne s'est pas vérifiée, si on en juge par le délaissement de cette racine. Ses propriétés céphaliques sont le résultat de son odeur agréable.

On a employé à l'extérieur l'iris et sa poudre; on s'en est servi pour déterger les ulcères sanieux; pour résoudre, appliqué en sachet, les engorgemens œdémateux, indolens; mâché, il a été recommandé dans l'odontalgie, les fluxions muqueuses, le gonflement fongueux des gencives, etc.

Son emploi externe le plus habituel est pour la fabrique des *pois à cautère*, dont tout le monde connaît l'usage; ils agissent dans ces petits ulcères par leurs qualités excitantes, en provoquant la suppuration, et en entretenant la dilatation par leur gonflement, qui est à peu près

du double de leur volume primitif en 24 heures. Quelquefois ces pois sont trop irritans, et enflamment les cautères, y causent des érysipèles, etc., sans qu'on en aperçoive la cause, qui tient à ce qu'ils ont été faits avec des racines anciennes, dont la fécule avait été dévorée par les insectes, ce qui arrive souvent, et qui étaient réduites à leur partie résineuse; il faut donc les préparer avec celles qui sont récentes, blanches, lourdes. Cela vient, dans d'autres occasions, de la sophistication de ces pois, que M. Caventou a vus préparés avec des marrons d'Inde, que l'on roule ensuite dans de la poudre d'iris pour leur en donner l'odeur (*Nouv. Journ. de méd.*, IV, 279); fraude qui doit être facile à découvrir, non-seulement parce qu'ils rougissent la solution de sulfate de zinc, mais parce qu'ils sont plus compactes, presque luisans, et se dessèchent plus vite que ceux d'iris, dont la nature spongieuse et féculente se voit facilement.

La racine d'iris de Florence donne à l'analyse, d'après Vogel : de la gomme; un extrait brun; de la fécule en abondance; de l'huile grasse; une huile essentielle, solide et cristallisable; de la fibre ligneuse (*Journ. de pharm.*, I, 481). M. Thouery avait indiqué de l'émétine dans cette racine, ce qui expliquait son action vomitive (*Journ. de chim. méd.*, II, 457), mais la découverte ne s'en est pas confirmée (*Ibid.*, III, 80).

La dose de la racine d'iris à l'intérieur est, pour les enfans, de 2 à 3 grains; de 10 à 12 pour ceux qui ont plus de sept ans; et de 1 à 2 gros pour les adultes, d'après les auteurs : le suc se donne à celle d'une once ou deux. Nous conseillons d'être réservé sur l'administration de cette racine, qui peut avoir des inconvéniens. Elle entre dans l'*eau générale*, l'*orviétan*, la *thériaque*, le *mondificatif d'Ache*, le *diachylon*, le *diabotanum*, plusieurs poudres dentifrices, la *poudre céphalique*, l'élixir pectoral de Wedel, etc. On en faisait même entrer autrefois dans le looch ordinaire, parce qu'on le supposait expectorant; Ferrein dit effectivement qu'à un ou deux gros l'iris a cette propriété.

Kortum (T.-R.). *Diss. inaug. med. de vera indole et egregia virtute radicis iridis florentinæ.* Halæ Magdeb., 1739.

I. fœtidissima, L., iris gigot (*Flore médicale*, IV, 205). Cette plante, indigène de nos bois, répand, lorsqu'on broie ses feuilles, une odeur de gigot de mouton rôti où on a mis une gousse d'ail, qui ne mérite pas l'épithète spécifique que lui a imposée Linné; c'est le *Xyris* et le *Spatula fœtida* de Dioscoride, qui en dit la racine bonne pour la guérison des plaies, et sa décoction diurétique; Matthiole ajoute que son suc guérit la gale, les dartres, etc., donné depuis un demi-gros jusqu'à un gros (*lib.* IV, *c.* 22). On a prescrit cette racine

dans les hydropisies, les scrofules, et son odeur a fait penser qu'elle pourrait être utile dans les affections nerveuses. Sa qualité la plus positive est d'être un purgatif assez marqué, et dont quelques habitans de la campagne font encore usage sous ce rapport, tandis que les médecins la négligent entièrement. Ses graines ont été conseillées dans le même cas que les racines.

I. germanica, L., flambe, iris des jardins (*Flore méd.*, IV, f. 203). Cette plante, cultivée dans les jardins, où elle fleurit en mai et juin, croît chez nous sur les vieux murs, ce qui la fait appeler *Iris nostras* dans les formulaires, et surtout en Allemagne. Ses racines sont plus grosses que celles de l'iris de Florence, moins blanches, charnues, genouillées, d'une odeur forte et désagréable étant fraîches, qui prend celle de la violette en séchant; dessiccation qu'il faut faire avec soin, parce que son volume rend cette opération un peu longue; on reconnaît à sa blancheur qu'elle est complète. Cette racine paraît avoir toutes les propriétés de l'iris de Florence, et pouvoir lui être substituée partout; cependant elle est plus violente, car Bulliard, et avant lui Quarin et Garidel, a observé qu'étant fraîche, prise à l'intérieur à dose trop forte, elle cause des chaleurs à la gorge, dans l'œsophage, fait vomir le sang, produit la dysenterie, des douleurs horribles et peut faire périr; sèche, elle est moins active, et à dose convenable, c'est-à-dire à petite dose, elle est incisive, apéritive, etc. (*Plantes vénéneuses*, 284). Le suc en a été employé comme sternutatoire, et Cullen dit qu'en Écosse les paysans s'en servent pour cet usage (*Mat. méd.*, II, 461), effet que sa seule poudre suffit pour provoquer; la racine a aussi, étant mastiquée, la propriété sialagogue, ce qui l'a fait employer dans les poudres de cette nature et dentifrices. La grande activité de l'iris d'Allemagne l'a fait prescrire contre les hydropisies; et Plater, Rivière, Lister, etc., disent que c'est avec assez de succès : son administration a donné lieu à la sortie de vers intestinaux. Si on emploie le suc, il faut qu'il soit bien dépuré, et on peut l'étendre dans plusieurs fois son poids d'eau. Nous croyons que cette racine pourrait servir à faire des pois à cautère, comme celle de l'iris de Florence; cependant son activité nous fait penser qu'ils auraient peut-être quelquefois trop d'action : on pourrait aussi l'employer dans les diverses compositions de parfumerie. En province, on en met dans les lessives pour donner au linge une odeur agréable. On ne possède pas d'analyse de l'*Iris nostras;* M. Raspail dit seulement que les nœuds de ses racines contiennent de petits cristaux d'oxalate de chaux. On prépare avec ses fleurs une couleur verte; M. Ormsteed dit que leur infusion forme un réactif excellent, et qu'elle rougit même en soufflant dessus, et surtout par la plus petite quantité d'a-

cide carbonique (*Bull. des Annonc. scientifiques*, Férussac, II, 36).

Montet. Que la racine d'*Iris nostras*, qui croît aux environs de Montpellier, peut être employée pour les usages de la médecine et pour le parfum, avec le même avantage que l'iris de Florence (*Mém. de l'académie des sciences*, 1775).

I. martinicensis, L. (*Vicusseuxia martinicensis*, De Cand.). Le docteur Renaudot dit que ses racines sont un puissant emménagogue; qu'elles sont toniques et astringentes; que leur suc est sternutatoire, et très-actif. Elles paraissent avoir l'énergie des deux précédentes, car on assure qu'elles sont vomitives et purgatives; bouillies avec de la limaille de fer, on en fabrique de l'encre. Ses pétales donnent une teinture jaune (*Flore méd. des Antilles*, IV, 85).

I. Pseudo-Acorus, L., iris des marais, glaïeul des marais, acorus bâtard (*Flore méd.*, IV, f. 202). Cette espèce, qui vient chez nous dans les fossés aquatiques des bois, le long des ruisseaux, etc., où elle se fait remarquer par ses jolies fleurs jaunes, est encore plus violente que l'*Iris germanica*, d'après Bulliard (*Plant. vén.*, 284). Linné dit que c'est un poison pour le bétail; et Vicat, qu'on en peut faire de l'encre en la substituant à la noix de galle, ce que font les montagnards écossais; en quelques lieux de l'Angleterre on s'en sert pour teindre les draps en noir, aussi De Candolle remarque-t-il que le principe astringent est plus abondant dans cette espèce que dans les autres.

Cette racine est charnue, d'une couleur ferrugineuse, d'une odeur de marécage étant fraîche, inodore étant sèche. Elle a été employée absolument dans les mêmes cas que l'*Iris germanica*, L. Blair dit qu'elle est bonne contre les scrofules des enfans; mais son activité en doit faire surveiller l'emploi dans ce cas. La dose est d'un scrupule à un gros, en poudre, d'après les auteurs, et celle du suc depuis une demi-once jusqu'à une once.

Guyton de Morveau a présenté les semences de cette plante comme fébrifuges et susceptibles de remplacer, étant torréfiées, le café. Villiam Skrimshire est le premier qui ait parlé de ces semences sous ce dernier rapport; étant torréfiées elles en offrent l'arôme plus qu'aucune autre semence européenne, comme l'un de nous s'en est assuré plusieurs fois. M. Bouillon Lagrange les a soumises à un examen comparatif avec le café (voy. *Ann. de chim.*, LXXIII, 95; LXXX, 112; LXXXIX, 330).

Guyton Morveau. Lettre aux rédacteurs des *Annales de chimie* sur l'*Iris Pseudo-Acorus*, L., substitue au café (*Ann. de chimie*, LXXXVI, 63).

I. sibirica, L. Suivant Pallas, sa racine est vulnéraire et astringente (*Voyage*, II, 127), et Gmelin la dit employée en Sibérie contre la syphilis (*Flora sib.*, I, 29).

I. tuberosa, L., faux hermodacte. Cet iris croît en Italie, en Grèce, en Provence, et même dans le sud-ouest de la France, etc. On l'a

donné long-temps, et dans beaucoup de livres on le regarde encore, comme fournissant de ses racines l'hermodacte (voy. ce mot, III, 485). Nous avons démontré qu'il ne pouvait en être ainsi. Cette plante a des tubercules plutôt que des racines tubéreuses, et probablement comme tous ceux-ci, ils sont alimentaires. Du reste, on n'en fait aucun usage.

Iris versicolor, L. En Amérique sa racine est employée comme purgative et diurétique. Elle cause des nausées désagréables, avec perte des forces, etc. (Coxe, *Amer. disp.*, 354).

Hering (A.). *Diss. de iride.* Altorf., 1710, in-4. — Thunberg (C.-P.). *Diss. de iride.* Upsaliæ, 1782, in-4.

IRIS, IRIS DE FLORENCE. Noms vulgaires de l'*Iris florentina*, L.

— NOSTRAS. Nom officinal de l'*Iris germanica*, L.

— PALUSTRIS. Nom officinal de l'*Iris Pseudo-Acorus*, L.

IRMINAKULLIE. Nom tamoul du *Cacalia Kleinia*, L. (II, 4).

IRON. Nom anglais du *Fer*.

IRON. Nom de l'absinthe, *Artemisia Absinthium*, L., en Hongrie.

IROUDA. Nom vulgaire de l'hirondelle en Languedoc, où le petit s'appelle *Iroundou*. Voy. *Hirundo*.

IRRITANS (Médicamens), *Irritamenta*. On donne ce nom aux médicamens qui produisent sur la surface où ils sont appliqués un état pathologique, dont la réaction peut s'étendre à d'autres parties de l'économie; il ne faut pas les confondre avec les *excitans* (III, 195), qui ont pour but de relever l'action des organes, sans y produire de dérangement morbifique, sensible du moins. Les irritans signalent leur action par de la douleur, une chaleur désagréable, de la fièvre, etc., proportionnées à leur degré d'énergie, à l'étendue de cette action; phénomènes que ne produisent pas les excitans. Les premiers font naître l'inflammation le plus ordinairement, les excitans jamais, si on dirige convenablement leur emploi. Un organe irrité passe facilement à la phlegmasie, et le médecin doit avoir une grande attention de bien reconnaître si un organe est dans cet état, afin de ne pas conseiller d'agens thérapeutiques qui puissent le faire passer à l'inflammation.

L'emploi des irritans internes n'a jamais lieu que lorsque l'économie a perdu son degré habituel de vitalité et de puissance normale; c'est surtout lorsque l'innervation est entravée ou suspendue qu'on les emploie, comme dans la paralysie et les maladies qui la produisent, dans les hydropisies, certaines névroses, etc. L'usage des irritans externes ou dérivatifs est soumis à d'autres principes. On a en vue, en les employant, de déplacer la maladie plutôt que de la guérir, de la ramener dans un lieu où elle sera moins dangereuse et d'une terminaison plus facile. Il n'est pas nécessaire, comme pour les irritans internes, qu'il y ait des désordres aussi profonds pour les administrer, et leur emploi est au contraire des plus fréquens.

Toutes les fois qu'il n'y a pas ces grandes perturbations morbides, il est rare que l'on prescrive les irritans internes; loin de là,

on les évite avec soin ; le but le plus constant du médecin est d'empêcher les médicamens d'être irritans. Lorsque ceux-ci le deviennent contre la volonté du praticien, ce qui arrive souvent, il faut en diminuer la dose, l'affaiblir en l'étendant par des substances inertes, adoucissantes, ou les suspendre totalement. Au surplus, ces irritans ne le sont souvent que d'une manière relative : cela dépend de l'idiosyncrasie du sujet, de l'état de l'organe avec lequel ils sont en contact, de la phase de la maladie où on les administre, etc. On doit donc avoir égard à ces circonstances dans la prescription des agens thérapeutiques ; car tel médicament, innocent dans une autre manière d'être, peut devenir irritant occasionnellement.

On emploie parfois les irritans au début d'une maladie même inflammatoire, pour la faire évanouir. L'action plus marquée, plus vive, en fait dissiper une plus faible, comme le catarrhe, la pleurésie, etc., par suite d'une exhalation copieuse, etc. Mais leur emploi, qui n'est sujet à aucune règle, a des résultats également incertains ; on enflamme une partie pour opérer l'adhésion de ses parois ; on change une inflammation chronique en une aigue, pour en obtenir la solution plus prompte, à l'aide des irritans.

Les irritans sont les médicamens les plus actifs de la matière médicale ; les alcooliques, les aromates, les huiles essentielles, les résines, les térébenthines, les sels, les acides, les vésicans, les caustiques, etc. (voy. ces mots), en forment la base.

Irsa. Nom arabe et hindou de l'*Iris florentina*, L.

Irsiola. Nom du *Cissus acida*, L., à la Jamaïque (II, 298).

Irungus. Un des noms anciens du panicaut, *Eryngium campestre*, L.

ISABA (Eaux minérales d'). Ces eaux sulfureuses, situées près de la ville de ce nom, dans la vallée de Roncal en Espagne, province de Navarre, sur la pente des Pyrénées, ont joui d'une grande réputation contre les maladies cutanées, la gale surtout. Les bergers ont l'habitude d'y mener leurs bestiaux atteints de semblables maladies. Les médecins du pays les regardent comme excellentes contre la leucorrhée et les vieux ulcères ; mais il faut les employer chaudes.

Limon de Montero. *Espejo crist. de las aguas de Espana.* Alcala, 1697, in-folio, p. 137.

Isada. Nom espagnol et portugais de la pierre néphrétique (James, *Dict.*). Voy. *Jade.*

Isæa. Un des noms égyptiens de l'hellébore noir, *Helleborus niger*, L.

Isard. Un des noms du chamois, *Antilope rupicapra*, L. (I, 337).

Isatine. Nom donné par Dœbereiner à l'*Indigotine*. Voy. ce mot.

Isatis tinctoria, L., pastel, vouède. Cette plante crucifère, qui croît dans les terrains pierreux, montueux, de nos campagnes, est susceptible, au moyen de préparations particulières, de former une couleur bleue, analogue à l'indigo, que l'on emploie dans les arts, où elle est connue sous le nom de *pastel*. Les feuilles de ce précieux

végétal sont piquantes et âcres comme celles du cresson, ce qui les fait supposer anti-scorbutiques; les paysans provençaux s'en servent dans la jaunisse; en teinture, cette plante a été employée avec succès contre le scorbut par M. Aymen, médecin à Castillonès (*Mém. de la soc. royale de méd.*, I, 343); et Lémery dit que ses feuilles pilées, appliquées sur les poignets, guérissent les fièvres intermittentes, ce qui pourrait être vrai dans quelques cas, si elles causent de la rubéfaction; on les présente aussi comme résolutives. Le pastel est probablement le *glastum* d'Hippocrate, qui l'employait en médecine, et on assure que les anciens Bretons s'en servaient pour se peindre le corps, ainsi que le pratiquent certaines peuplades avec le rocou, l'ocre, etc. M. Chevreul a donné une analyse de cette plante, plus tinctoriale que médicale (*Annales de chimie*, LXVIII, 284).

Schreiber. Description hist., phys. et économ. du pastel (en allemand). Halle, 1752. — Chaptal, Thénard, Gay-Lussac, etc. Instruction sur l'art d'extraire l'indigo du pastel. 1811. — Lasteyrie. Du pastel, etc., dont on peut extraire une couleur bleue. Paris, 1811, in-8. — Grassi. Sur l'*Isatis tinctoria*. Genève, 1811, in-8. — Giobert. Traité sur le pastel, etc. Paris, 1813. — Puymaurin. Instruction sur l'art d'extraire l'indigo contenu dans les feuilles du pastel. Paris, 1813.

Isca. Un des noms de l'amadou, *Boletus igniarius*, L., chez les anciens.

Ischoemon. Un des anciens noms du chiendent, *Triticum repens*, L., dans Pline.

Ischas. Nom de la figue séchée, chez les anciens.

ISCHIA. Ile du golfe de Naples, où se trouvent un grand nombre d'eaux minérales thermales (Valentin, *Voyage médical*, etc., 2e éd., 79, le porte à 15 ou 16), d'étuves naturelles et de sables chauds, très-usités durant l'été par les malades; usage déjà indiqué par Pline (*lib.* XXXI, *c.* 2), et que n'a point oublié Iosolino dans ses livres sur les remèdes naturels de l'île de Pythécuse (*Ischia*), publiés en 1587. L'une des principales sources est celle de *Gurgitello* (voy. ce mot); celles d'*Olmitello*, del *Capone*, de *Castiglione* et de *Citara* (voy. ces mots), sont aussi très-employées, comme la première, dans la néphralgie calculeuse. Ces eaux abondent en général en sous-carbonate de soude, soit seul, soit uni à de l'hydrochlorate de la même base. Les *bains de vapeurs*, ou *étuves*, sont formés au milieu des matières volcaniques; quelquefois on les prend dans la cavité même d'où la vapeur s'échappe; d'autres fois on se place dans des chambres où elle se répand et produit une chaleur humide plus ou moins forte, mais au moins de 40°; on n'y sent aucune odeur particulière, ces vapeurs n'étant que de l'eau pure, bien différentes en cela des *étuves d'Agnano*, et des exhalaisons de la *Solfatare* : les principales sont celles de *Lacco*, *Citara* et *Testaccio*. Au rapport de M. Attumonelli, on fait aussi usage des *sables chauds* de cette île contre les paralysies, les rhumatismes, etc.

Ischys. Un des noms grecs de la conyse, *Conyza squarrosa*, L.

Isfenj. Nom arabe de l'éponge de mer. Voy. *Spongia*.

Isidium. L'*I. corallinum*, DC. (*Lichen corallinus*, L.) est ramassé sur les rochers de la Lozère, d'après M. Prost, avec la parelle, *Lichen parellus*, L., pour confectionner la couleur de ce nom. Voyez *Lichen*.

ISIDRO (Eaux minérales de San). Elles sont situées à une demi-lieue de Madrid, en Espagne. Leurs vertus médicinales paraissent être nulles; et ce n'est, dit-on, que par dévotion que les habitans de Madrid les visitent.

Limon de Montero. *Espejo crist. de las aguas de Espana.* Alcala, 1697, in-folio, p. 165.

ISIS. Genre de polypes corticaux, de la tribu des Lithophytes, qui, tel que Linné l'avait constitué, renfermait une espèce, l'*I. nobilis*, L., vulgairement nommé *corail* (de κορεω, j'orne, et de αλς, la mer), dont Lamarck a formé depuis le genre *Corallium*.

Le corail vivant, c'est-à-dire tel qu'il existe dans la mer, attaché par une espèce de disque aux rochers sous-marins qu'il recouvre ou aux avances desquels il pend, et constituant quelquefois à lui seul des récifs étendus, dans des lieux d'ailleurs où en général l'eau est tranquille, se présente sous la forme d'un petit arbrisseau qui peut atteindre 18 à 20 pouces de hauteur, après 10 ans au moins d'existence, et en croissant de la base au sommet (Spallanzani, *Voyage*, IV, 204). Sa tige, raide, arrondie ou subcomprimée, jamais articulée, épaisse d'un pouce environ à sa base, se divise irrégulièrement en rameaux terminés chacun par une pelotte arrondie et molle; elle est recouverte d'une membrane pulpeuse, qui en est la partie essentiellement vivante, et qui loge une multitude d'animaux, tous liés entre eux par une substance commune, et pourvus chacun de huit bras dentelés. Cette membrane, qu'on nomme *écorce*, étant enlevée, ainsi que la couche aréolaire et vasculaire qui lui est sous-jacente, il reste un axe pierreux, finement strié dans le sens longitudinal, celluleux et friable à l'extérieur, formé de couches concentriques, déposées successivement par ces animaux et d'autant plus denses qu'elles sont plus intérieures, à cassure lisse, conchoïde et même vitreuse : cet axe est le corail des officines qu'on nous apporte ainsi dépouillé sur le frais par les pêcheurs des côtes de la mer Rouge et de la Méditerranée, où sa pêche, faite soit à la main par des plongeurs, soit au moyen de filets particuliers qui ne l'arrachent qu'en en brisant les rameaux, est pour les habitans de Marseille, de Catane, de Messine, pour les Corses et les Catalans, l'objet d'un commerce assez lucratif.

Les anciens regardaient le corail comme une plante marine; des modernes l'ont rangé parmi les minéraux, les pierres précieuses; ce n'est guère que depuis les observations de Peyssonel, en 1727, confirmées par celles de Réaumur, de Guettard, de Bernard de Jus-

sieu, que sa nature animale a été bien démontrée. Celui dont on a fait usage en médecine, et qu'on recherche comme objet d'ornement à cause de la finesse de son grain, du poli qu'il peut acquérir, et surtout de sa belle couleur rouge, susceptible pourtant de s'affaiblir par le contact prolongé de la peau (*Journ. de pharm.*, VII, 193), n'est que la partie pierreuse de ces animaux composés, c'est-à-dire leur polypier, formé presque en totalité, d'après l'analyse de M. Vogel (*Ann. de chim.*, LXXXIX, 113), de carbonate de chaux, coloré par un peu d'oxyde de fer et uni sans doute à de la gélatine. On en connaît une variété rose, et une autre variété d'un blanc rosé (*Mém. du muséum*, I, 407); mais, comme bijou, la valeur en est d'autant plus grande qu'il est d'un rouge plus vif et d'un grain plus serré.

Le corail a été vanté par Schroeder, Ettmüller, Rivière et une foule d'autres médecins, comme doué en général des propriétés cordiales, alexitères, etc., qu'on attribuait jadis aux pierres précieuses, et de plus comme tonique, astringente, sudorifique, diurétique, et surtout comme absorbant; dernière propriété qui, vu la nature calcaire de ce corps, est la mieux démontrée. On l'administrait, mis en poudre, tamisée, porphyrisée, et ordinairement réduite en trochisques, sous le nom de *corail préparé*, contre la diarrhée (Pison, *De Med. Bras.*), la dysenterie, les hémorrhagies (notamment l'hémoptysie, d'après Dioscoride, et les pertes utérines, où Bourgeois, cité par Fourcroy, l'a trouvé fort efficace), l'épilepsie, la leucorrhée, la blennorrhagie. A l'extérieur, on s'en servait comme dessiccatif, cicatrisant, sur les vieux ulcères, et dans certains collyres; porté en amulette, au col des enfans surtout, on le croyait propre à prévenir tous les maux, entre autres ceux de la dentition et les coliques, préjugé qui n'a pas encore complètement cessé parmi le peuple. On en préparait une foule de compositions, telles que *teintures*, *conserves*, *sirop* (avec le suc de Berberis), *poudres*, *sel*, *magistère*, maintenant sans crédit, et dans la plupart desquels d'ailleurs le corail avait changé complètement de nature: c'est ainsi que son magistère n'était que du sous-carbonate de chaux; son sel et la teinture acide de corail, encore en usage dans quelques pays, de l'acétate de chaux impur, etc. Il entrait enfin comme ingrédient dans les *confections d'hyacinthe* et *d'alkermès*, dans la *poudre de guttète*, dans celle de *pattes d'écrevisses composée* de la Pharmacopée de Londres, dans la *poudre dysentérique de Charras*, dans les *trochisques de Karabé*, les *pilules hypnotiques astringentes*, les *tablettes absorbantes*, etc.; aujourd'hui il n'est plus guère employé, à l'extérieur, que dans les opiats et poudres dentifrices qu'il colore agréablement, et dont l'action en ce qui le concerne paraît purement mécanique, et, à l'intérieur, que comme absorbant; dernier usage

même où on lui substitue avec avantage les yeux d'écrevisses, et mieux encore le sous-carbonate de magnésie.

Ettmuller (M.). *Diss. coralliorum tincturæ examen.* Præs. M.-F. Friess. Lipsiæ, 1665, in-4. — Gansius (J.-L.). *Coralliorum historia, quâ mirabilis eorum ortus, locus natalis*, etc., *vires eximiæ proponuntur.* Francof., 1669, in 12. — Lins. *Diss. de corallio juxtà Plinii hist. nat.* Resp. J. Frank. Ienæ, 1675, in-4. — Garencières (T. de). Traité sur les propriétés et les vertus de la teinture de corail (en anglais). Londres, 1676. — Leisnerus (G.-C.). *De coralliorum naturâ, præparatis et usibus.* Wittenb., 1720, in-4. — Jacob (C.). *Diss. inaug. de coralliorum rubrorum tinctuis.* Ienæ, 1734, in-4. — Voy. aussi le Voyage en Barbarie de M. Poiret, II, 46; la *Faune des méd.*, IV, 212; et la Mat. méd. de Geoffroy, II, 428.

Iskil. Un des noms arabes de l'*Erythronium indicum*, Rottler.

ISLANDE (Eaux min. d'). J. Black a donné dans les Transactions philosophiques de la société d'Edimbourg, pour 1791, l'analyse de quelques-unes de ces sources, qui sont fort chaudes, et qui contiennent beaucoup de soude et de silice. Voy. *Geyzer.*

Islandskmoos, Islandsmosse, Islandischesmoos. Noms danois, suédois et allemand du lichen d'Islande, *Lichen islandicus*, L.

Ismud. Nom arabe de l'*Antimoine.*

Isoert. Nom suédois de la glaciale, *Mesembryanthemum crystallinum*, L.

Isolyne. Principe découvert dans le *Polygala Senega*, L., par un pharmacien de Genève (Alibert, *Mat. méd.*, I, 593).

Isop. Nom danois, suédois et allemand de l'hyssope, *Hyssopus officinalis*, L.

Isopum. Dans les anciens livres de pharmacie, c'est le nom du suint, ou graisse de la laine des brebis, dont on faisait divers usages en médecine (Matthiole, *Comment.*, 172). V. *Ovis Aries*, L.

Isopyron. Nom de l'ancolie, *Aquilegia vulgaris*, L., dans Dioscoride.

Isopyrum. Dioscoride parle sous ce nom d'un végétal qu'il dit être utile contre la toux (*lib.* IV, *c.* 116), et que Linné a décrit sous le nom d'*I. thalictroides*. Comme cette plante appartient à la famille des Renonculacées, son usage doit être suspect.

Isora-mune. Nom d'un arbre du Malabar, dont le suc de la racine est employé dans l'empyème, les maladies de la peau, etc.

ISPANHAC ou ISPAGNAC. Petite ville de France, sur le Tarn, à 2 lieues 1/2 de Mende, où Girard, cité par Carrère (*Cat.*, 294), indique une source minérale froide, gazeuse, saline et martiale. S. Blanquet, dans son *Examen des eaux minérales du Gévaudan*, la signale comme contenant un alcali fixe, et comme utile contre les obstructions, la suppression d'urine, etc.

Ispida. Nom officinal du martin pêcheur, *Alcedo Ispida*, Cuv. (I, 148).

Isplante. Nom danois de la glaciale, *Mesembryanthemum crystallinum*, L.

Ispoghol verei. Nom tamoul du *Plantago Ispaghula*, Flem.

Isrenj. Nom arabe du deutoxyde de plomb. Voy. *Plomb.*

Issalou. Un des noms français du cèpe, *Boletus edulis*, Bull.

ISSEL. Village de France, à 2 lieues de Castelnaudari, où Carrère (*Cat.*, 491) indique une source minérale froide.

Issong. Nom du pois de merveille, *Cardiospermum Halicacabum*, L. (II, 103), en Guinée.

Issopo. Nom italien de l'hyssope, *Hyssopus officinalis*, L.
Ister. Nom suédois de la *Graisse*.
Istorak. Nom arabe du suc du *Styrax officinale*, L.
Itaiba. Un des noms de l'*Hymenæa Stilboscarpa*, Hayne, au Brésil.

ITALIE (Eaux min. d'). Nous ne connaissons de traités généraux sur ces eaux que les trois suivans (voyez d'ailleurs dans l'ordre alphabétique les noms des principales divisions de l'Italie, et les articles particuliers à chacune de leurs eaux minérales) :

Savonarola. *De balneis et thermis naturalibus Italiæ, sicque totius orbis, proprietatibusque eorum.* Ferrare, 1485, in-folio. — Igolino de Montecatini. *De balneorum Italiæ proprietatibus ac virtutibus* (se trouve dans la collection *De balneis omnia quæ exstant apud Græcos*, etc., imprimée en 1553). — Paganini (P.). *Notizia compendiata di tutte le acque minerali e bagni d'Italia*, etc. Milano, 1827, in-8.

Itasisa. Un des noms du fenugrec, *Trigonella Fenum græcum*, L., en Egypte.
Itea. Nom grec du saule, *Salix alba*, L.
Itekivdlek. Nom du chabot, *Cottus Gobio*, L, au Groënland.

Ithyphalle. Nom d'une espèce d'amulette, en forme de pénis (de ἰθυς, droit, φαλλυς, pénis), qu'on portait jadis au col comme alexitère.

Itiandenóros. Un des anciens noms grecs de la prêle, *Equisetum arvense*, L.

Itmoitmohan. Apocynée des Philippines, dont les feuilles broyées sont employées contre la lèpre; leur suc est vésicant (*Trans. phil. abrég.*, I, 107).

Ito-sakira. Nom japonais d'une variété du *Cerisier*.
Itoubou. Nom que porte à la Guiane le *Viola Itoubou*, Aubl.
Ittaka. Nom du *Dromadaire*, en langue tamoul, suivant Fouché d'Obsonville.
Ittiocolla. Un des noms italiens de l'*Ichthyocolle*.
Itty-alu. Nom du *Ficus Benjamina*, L., au Malabar (III, 257).
Itys. Ancien nom du faisan, *Phasianus colchicus*, L.
Iudenkirschen. Nom allemand de l'alkékenge, *Physalis Alkekengi*, L.
Iudenpech. Un des noms allemands de l'asphalte. Voy. *Bitumes*.
Iufa, Jufa. Noms arabes de l'hyssope, *Hyssopus officinalis*, L.
Ium sin durum. Un des noms tamouls du deutoxyde de plomb. Voy. *Plomb*.
Iumal gota. Nom dukhanais et persan du *Croton Tiglium*, L.
Iungferwurzel. Un des noms allemands du *Tammus communis*, L.
Iunggesell enknopf. Un des noms allemands du *Silene Behen*, L.
Iuquiri. Nom que porte au Brésil une sensitive de ce pays, peut-être le *Mimosa Sensitiva*, L.

Iva frutescens, L. Arbrisseau de Virginie, du Mexique, etc., où il se nomme *acapalti;* il est regardé dans ce dernier pays comme fébrifuge, ce qui le fait désigner par l'épithète de *quinquina du Mexique*. Il appartient à la famille des Composées.

Iva arthritica. Nom officinal de l'ivette, *Teucrium Chamæpitys*, L.
— moschata, off., *Teucrium Iva*, L.

Iva umbu. Arbre du Brésil, mentionné par Marcgrave (*Bras.*, p. 108), dont le fruit, de la grosseur d'une prune, se mange; il contient une amande dont la saveur est analogue à celle de l'amande douce. Il ajoute que ses racines, ainsi que celles de plusieurs espèces semblables, donnent une eau bonne à boire.

Ivette, petite Ivette. Noms du *Teucrium Chamæpitys*, L.

— musquée. Un des noms du *Teucrium Iva*, L.

Ivira pruriens. Aubl. Nom du touroutier, *Sterculia Ivira*, Sw.

Ivoire. Nom commun aux défenses d'éléphant et d'hippopotame, mais surtout aux premières. Voy. *Elephas* (III, 67), et *Hippopotamus* (III, 498).

Ivraie, Ivroie. Yvraie. Noms du *Lolium temulentum*, L.

Ivresse. M. Fodéré rapporte que les Valdajou emploient ce moyen pour réduire certaines luxations où la contraction musculaire est trop forte ; Ambroise Paré l'avait déjà mentionné ; et M. Richerand, d'après eux, l'a mis en pratique avec succès, il y a quelques années, dans un cas de luxation de l'épaule qui avait résisté aux tractions les plus fortes et à toutes les manœuvres employées.

Ivy. Nom anglais du lierre, *Hedera Helix*, L.

Ivy leav'd toad flux. Nom anglais de la cymbalaire, *Linaria Cymbalaria*, Mill.

Iwinka. Un des noms polonais du chamæpitys, *Teucrium Chamæpitys*, L.

Ixia. Sous ce nom, Dioscoride paraît indiquer l'*Allium Chamæmoly*, L. Linné l'a appliqué à un beau genre de la famille des Iridées, dont les Hottentots mangent, au Cap, les bulbes de plusieurs espèces. Dans un autre endroit, Dioscoride semble encore appeler ainsi l'*Atractylis gummifera*, L.

Ixine. Nom du *Carlina acaulis*, L., dans Théophraste (II, 108).

Ixora coccinea, L. Cet arbrisseau, de la côte du Malabar, dont les fleurs sont d'un beau rouge écarlate, de la famille des Rubiacées, est regardé et employé à Java comme stimulant, d'après Horsfield. C'est le *Schetti* de Rheède (*Hort. malab.*, II, t. 13). Le même auteur désigne sous le nom de *bem Schetti*, l'*I. alba*, L., et assure que, broyé avec la décoction de cumin, on l'emploie sur les pustules ombilicales des nouveau-nés, et que le suc des fleurs, respiré par le nez, calme les douleurs de tête (*ibid.*, t. 14) ; enfin, sous celui de *Nedum-Schetti*, il mentionne encore une 3e espèce d'*Ixora*, dont la décoction mêlée à l'huile sert à calmer le prurit des parties (*ibid.*, t. 15). Voyez *Pavetta*.

Izari. Un des noms de la garance, *Rubia Tinctorum*, L.

Iztac-coanene pilli. Nom mexicain du *Pareira-brava* (II, 296).

J

Jaarlyks binglkruid. Nom hollandais de la mercuriale, *Mercurialis annua*, L.

Jaarlykse spaansche peper. Nom hollandais du *Capsicum annuum*, L.

Jabébirète. Espèce de raie des côtes du Brésil, encore mal déterminée.

Jabes. Un des noms arabes de l'hyssope, *Hyssopus officinalis*, L.

Jabiru. Nom du *Mycteria americana*, L., espèce d'oiseau.

Jablon. Nom polonais du pommier, *Malus communis*, DC.

Jabonera. Nom espagnol de la saponaire, *Saponaria officinalis*, L.

Jabora, Jaborose-yabrohac. Noms arabes de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L. (I, 498).

Jaborandi. Nom du *Gratiola Monneria*, L. (*Hespestis Brouwnii*, Pers.). Voy. *Gratiola* (III, 421).

JABOROSA. Un des noms arabes de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L.
JABOTAPITA. Nom brésilien de l'*Ochna Jabotapita*, L.
JABOTIÈRE. Nom vulgaire de l'oie de Guinée, *Anas cygnoides*, L.
JABU-NINSIN. Nom japonais de la carote, *Daucus Carota*, L. (II, 599).
JABUTICABA. Nom brésilien du *Myrtus Jabuticaba*, Martius.
JACA, JACCA, JACQUA. Noms indiens du jacquier, *Artocarpus integrifolia*, L.F.
JACABANNA. Nom caraïbe du *Morus tinctoria*, L.

JACAPE. Graminée du Brésil et de Saint-Domingue, dont on emploie les longues racines pour lier les membres de ceux qui sont mordus par les serpens, afin d'empêcher que le venin ne monte au cœur. Pison, qui rapporte ce fait, remarque que c'est à cette ligature, et non à la prétendue propriété alexipharmaque de cette plante, qu'il faut attribuer les avantages qui en résultent (*Bras.*, 97).

JACAPECANGA, JACAPICANGA. Noms brésiliens du *Smilax glauca*, Martius.
JACAPUCAYA. Nom brésilien d'une espèce de *Lecythis*, dont on mange l'amande crue ou cuite.

JACARANDA BRASILIANA, Pers. (*Bignonia brasiliana*, Lam.). Arbre du Brésil, dont le bois est employé comme sudorifique, et le fruit comme pectoral (Labat, *Relation de l'Afrique occid.*, V, 297). Cet auteur ajoute qu'il y en a une espèce à bois noir et une autre à bois blanc; nous les avons mentionnées sous le nom de *Bignonia Quercus*, Lam., et de *B. Leucoxylon*, L. (I, 600).

JACARATIA. Marcgrave donne ce nom brésilien à un papayer, *Carica* (II, 100).
JACAREABSOU. Nom des crocodiles chez certaines peuplades de l'Amérique septentrionale.
JACÉE (Petite). Un des noms de la pensée sauvage, *Viola arvensis*, Murr.
— DES PRÉS. *Centaurea Jacea*, L. (II, 174).
— TRICOLORE. *Viola tricolor*, L.
JACK-DAW. Nom anglais du choucas, *Corvus Monedula*, L.
JACINTHE. Voy. *Hyacinthus orientalis*, L. (III, 535).
— DES INDES. Un des noms de la tubéreuse, *Polyanthes tuberosa*, L.
— MUSQUÉE. *Muscari ambrosiacum*, Mœnch.
JACINTO ORIENTALE. Nom espagnol de l'*Hyacinthe*.

JACINTOS (Eaux min. de los). Cette source se trouve en Espagne, près la ville de Tolédo. La fontaine est renfermée dans le cloître des moines bernardins, qui la distribuent aux habitans de la ville, et en envoient même à Madrid pour la consommation du roi d'Espagne. Ces eaux sont froides et très-légères; elles sont très-recommandées dans les fièvres d'accès. On les a conseillées aussi contre la chlorose, et autres vices de la menstruation.

Limon de Montero. *Espejo de las aguas de Espana*. Alcala, 1697, in-folio, p. 167.

JACK. Nom du fruit de l'*Artocarpus integrifolia*, L.F.
JACKAASHAPUCK. Nom de l'airelle, *Vaccinium Myrtillus*, L., dans l'Amérique Septentrionale.
JACKAS HAPUCH. Nom suédois de l'*Arbutus Uva ursi*, L. (I, 386).
JACOB-EVERTZEN. C'est le *Bodianus guttatus*, Bloch.
JACOBÉE *Senecio Jacobæa*, L.
— BLANCHE OU MARITIME. *Cineraria maritima*, L. (II, 290).

Jacobskraut, Jacobskreutzkraut, Jacobskruid. Noms allemands et nom hollandais de la jacobée, *Senecio Jacobæa*, L.

Jacode. Un des noms de la grive-draine, *Turdus viscivorus*, L.

Jacoupens. Faisans sauvages du Brésil, fort bons à manger, selon Léry.

Jacquerotte. Un des noms de la gesse tubéreuse, *Lathyrus tuberosus*, L., en Anjou.

Jacquier. Nom de l'*Artocarpus integrifolia*, L. F. (I, 455).

Jacua acanga. Marcgrave décrit et figure sous ce nom (*Bras.*, 6) une espèce d'héliotrope, auquel il n'indique pas de propriétés ; et il ajoute que les Portugais le nomment *fedagozo ;* sous ce dernier nom on désigne aujourd'hui le *Cassia hirsuta*, L. (II, 129).

Jacuacanga. Nom brésilien du *Costus spicatus*, Sw. (II, 449).

Jacuah. Nom hébreu de l'autruche, *Struthio Camelus*, L.

Jacuan. Arbre aphylle de Madagascar, qui donne de la gomme et une amande (Rochon).

Jacula lapidea. Ancien nom des bélemnites, des pointes d'oursins, des dentales, etc., à cause de leur forme de dards.

Jaculus. Espèce de serpent venimeux. Voy. *Acontias* (I, 62). C'est aussi le nom latin du poisson appelé *Vandaise*.

Jacuta. Vieux nom français du geai, *Corvus glandarius*, L.

JADE. Les jades sont des substances minérales amorphes, compactes, très-tenaces, fusibles au chalumeau, scintillantes, d'un aspect gras, d'une demi-transparence nébuleuse, et d'une couleur verte variable, mais en général peu foncée. On en a distingué plusieurs variétés, savoir :

Le *Jade tenace* ou *Jade de Saussure*, découvert sur les bords du lac de Genève : il n'a jamais été employé en médecine.

Le *Jade ascien* ou *axinien*, dont plusieurs auteurs ont parlé sous le nom de *pierres des Amazones*, *limon vert pétrifié de la rivière des Amazones*. Plus fusible, et d'un vert plus foncé que le précédent, il se divise en lames, et n'a pas été encore soumis à l'analyse. Au rapport de J.-R. Forster, les naturels des îles du sud en font des idoles, des haches, des casse-têtes. P. Barrère, dans son *Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale*, assure que les naturels de la Guiane, et en particulier les Galibis, font plus de cas de ce jade que de l'or, à cause des vertus qu'ils lui attribuent. P. Pomet (*Hist. génér. des drogues*), qui en parle, dit qu'on lui substitue la malachite, et que Wormes en a fait un traité fort ample. Il a été souvent confondu par les auteurs, par Fourcroy entre autres, avec le suivant.

Le *jade néphrite* ou *oriental*, *pierre néphrétique*, est le véritable jade, le seul qui ait figuré réellement dans les officines, ou qu'on ait prétendu y admettre, car sa grande rareté, même à la Chine, d'où il vient, peut faire douter qu'on l'y ait souvent introduit. Il varie de nuance, du blanc verdâtre au vert sombre, ou au vert poireau passant

au gris foncé ; est très-nébuleux ; sa cassure est légèrement conchoïde. D'une excessive dureté, les Indiens et les Orientaux le façonnent en poignées de sabre, en manches de couteau, en font divers objets d'ornement, des vases, des plaques sonores et ouvragées nommées *kings*, et s'en servent surtout comme amulettes. Il était jadis renommé en Europe, où on payait souvent un prix exorbitant cette *pierre divine ;* on l'employait soit sous cette dernière forme contre la douleur d'estomac, les douleurs néphrétiques, l'épilepsie, etc. (Valmont de Bomare), soit intérieurement à la dose d'un scrupule (Boyle, *De Specific.*, p. 103). Il est aujourd'hui tout-à-fait tombé en désuétude, en France du moins, car on le dit encore usité en Espagne.

Cluyt (A.). *Diss. lapidis nephretici seu jaspidis viridis naturam, proprietates*, etc. Rostoch, 1627, in-12. — Bartholin (G.). *De lapide nephretico opusc. physico-med. ubi simul de amuletis omnibus præcipuis.* — Voyez aussi Labat, Voyage, II, 118 ; les *Ann. clin. de Montp.*, 1806, p. 63 ; le *Journ. de méd.* de Leroux, XXVIII, 218 ; et notre art. *Jade* du *Dict. des sc. méd.*

Jadicai, Jadiputrie. Noms tamouls de la noix muscade, *Myristica officinalis*, L.F.

Jaeck. Nom du geai, *Corvus glandarius*, L., en Souabe.

Jaee. Nom brésilien du melon d'eau, *Cucurbita Citrullus*, L.

Jaggoug. Nom du maïs, *Zea Mais*, L., à Sumatra.

Jaggrée, Jagra. Noms qu'on donne dans l'Inde au sucre de palmiers. Voy. *Cocos.*

Jagua. Palmier vinifère des environs du fleuve Cassiquiara, dans l'Amérique du sud, qui est peut-être une espèce de cocos (Kunth., *Nova genera et species*, I, 315).

Jaguar'uaca. Nom du *Bodianus Jaguar*, Lacép., au Brésil.

Jahannisbroed. Nom danois du caroubier, *Ceratonia Siliqua*, L.

Jahetuh. Nom bali du gingembre, *Amomum Zingiber*, L.

Jahuquère. Un des noms de l'*Agaricus albo-rufus*, Persoon, dans les Landes (I, 104).

Jai aking Un des noms javas du gingembre, *Amomum Zingiber*, L.

Jaifol. Un des noms arabes du Macis. Voy. *Myristica aromatica*, Murr.

Jaiphul. Nom hindou du muscadier, *Myristica aromatica*, Murr.

Jais. Variante d'orthographe de *Jayet*. Voy. ce mot.

Jajikaia. Nom tellingou du muscadier, *Myristica aromatica*, Murr.

Jakszebina. Nom polonais du sorbier des oiseaux, *Sorbus Aucuparia*, L.

Jala. Un des noms indiens du *Shorea robusta*, Roxb.

Jalap. Racine du *Convolvulus Jalappa*, L. (II, 403).

— blanc. Nom du Méchoacan.

— faux. Racine du *Mirabilis Jalappa*, L. On donne encore ce nom, dans le commerce, aux morceaux les plus légers du vrai jalap.

— male. Sorte de jalap du Mexique (II, 407).

Jalapa. Nom anglais du jalap, *Convolvulus Jalappa*, L.

Jalapæ (*Radix*). Nom officinal de la racine du jalap, *Convolvulus Jalappa*, L. (II, 403).

JALAPINE, *Jalapina*, *Jalapium*. Nom donné par Hume, chimiste anglais, au principe actif du jalap, qui purge, dit-il, à la dose d'un grain, est sans odeur ni saveur sensible, presque insoluble dans l'eau froide, soluble dans l'alcool (*Bull. des sc. méd.* de Fér., II, 179). L'existence en est encore incertaine : car, d'une part, M. Gerber assure que ce prétendu alcali nouveau n'est qu'une combinaison de résine et d'acide acétique (*Journ. de chim. méd.*, IV, 384) ; de l'autre,

du sulfate de jalapine, envoyé par M. Hume, a été trouvé formé de sulfate de chaux et de sulfate d'ammoniaque, par M. Pelletier (*Bull. de pharm.*, XIII, 387), et de sulfates de magnésie et d'ammoniaque, par M. Guibourt (*ib.*, XIII, 449).

Jalappa. Nom espagnol, portugais et suédois du jalap, *Convolvulus Jalappa*, L.
Jalappe. Nom hollandais et allemand du jalap, *Convolvulus Jalappa*, L.
Jalappwurzel. Un des noms allemands du jalap, *Convolvulus Jalappa*, L.
Jalapy. Nom polonais du jalap, *Convolvulus Jalappa*, L.
Jaleni szczaw. Nom polonais de la scolopendre, *Asplenium Scolopendrium*, L.

JALEYRAC. Village de France à deux lieues de Mauriac, route de Clermont, près duquel est une source froide, où de La Rousserie (*Rech. anal. de la font. min. de Jaleyrac*, etc.; Tulle, 1780, in-12) indique de la *terre calcaire* et du *sel de soude* en abondance. Il en dit l'eau apéritive, incisive, fondante, utile contre les obstructions, la pierre, l'aménorrhée, le rhumatisme, etc.

Jalousie. Un des noms de la balsamine des jardins, *Impatiens Balsamina*, L.
Jalowiec. Nom polonais du genévrier, *Juniperus communis*, L.

Jamacaru, Jamaracu, Jaracacia. Noms des *Cactus* au Brésil, où ces végétaux sont abondans, et où on y mange leurs fruits, dont le suc est sucré et acidule, comme rafraîchissant (Pison, *Bras.*, 99). Voy. *Cactus* (II, 6).

Jamahen. Nom caraïbe du *Jatropha multifida*, L.
Jamaica pepper. Nom hollandais du piment, *Myrtus Pimenta*, L.

JAMAICINE. Nouvel alcali découvert dans l'écorce du *Geoffroya jamaicensis*, par Huttenschmid (*Diss. inaug.*, Heidelberg, 1824). Il cristallise en tablettes carrées, opaques et jaunes comme la gomme-gutte; est fusible à 80°, brûle sans laisser de résidu, etc. (*Bull.* de Fér., *sc. méd.* 1825, p. 291; et *Chimie*, 1826, p. 365).

Jamaikanischer pfeffer. Un des noms allemands du *Myrtus Pimenta*, L.

JAMAIQUE. Cette île, l'une des Antilles, possède plusieurs sources minérales sulfureuses et ferrugineuses, dont la plus renommée se trouve à un mille du village de Bath, qui lui doit sa naissance et son nom. Elle est chaude (40° R.), hydrosulfureuse, et passe pour très-efficace contre les maladies cutanées et l'affection nommée par les Anglais *dry belly ach* (coliques sèches), laquelle paraît due à l'abus des spiritueux (Alibert, *Précis*, etc., 524).

Jambarandy. Nom brésilien du *Piper nodosum*, L.
Jamboa. Nom du citron aux Philippines. Voy. *Citrus*.
Jamboe-massou, Jammani. Noms indiens de l'acajou à Pomme, *Cassuvium pomiferum*, Lam. (II, 131).
— tjeroyoe. Nom indien de l'*Eugenia Jambos*, L. Voy. *Myrtus*.
Jambolana. Un des des noms du *Calyptranthes caryophylifolia*, W. (*Jambolifera pedunculata*, L.). Voy. II, 37.
Jambolin. Un des noms du fruit de l'*Eugenia Jambos*, L. Voy. *Myrtus*.
Jambon, Jambon saint-Antoine. Noms de l'onagre, *OEnothera biennis*, L., en Alsace.

JAMNICZA en Croatie (comtat d'Agram). Il y existe une source minérale, où M. Augustin a trouvé : acide carbonique libre, 116,1 pouces cubes de Vienne; carbonate de chaux, 5 grains; c. d'oxydule de fer, 1; sulfate de soude, 9,8; muriate de soude, 12; m. de magnésie, 3; carbonate de soude, 23,2; silice, etc., 0,75; extractif, 0,25 (*Bull. des sc. nat.* de Fér., XIX, 203).

JAMBOSE, JAMBOSADE. Noms de l'*Eugenia Jambos*, L. Voy. *Myrtus*.

JANA BYLINA (Saint). Un des noms bohêmes du millepertuis, *Hypericum perforatum*, L.

JANAGI. Nom japonais du *Saule*.

JANANGI. Nom japonais du *Cerisier*.

JANDOU. Nom d'un *Dioscorea* du Congo (II, 655).

JANG-JANG. Nom tamoul du *Sterculia fœtida*, L.

JANGOMAS. Arbre des Indes, dont le fruit ressemble à celui du sorbier, et qui est employé comme astringent (D'Acosta).

JANIPABA. Un des noms du génipayer, *Genipa americana*, L.

JANIPARANDIBA, Pison, JAPARANDIBA, Marcgrave. Noms brésiliens du *Pirigara tetrapetala*, d'Aublet.

JANIPHA. Un des noms américains du *Jatropha Manihot*, L.

JANJI. Nom indien du *Vallisneria alternifolia*, Roxb.

JANLOPES. Nom du *Boerhaavia diffusa*, L. (I, 619), à Java; plante qu'il ne faut pas confondre avec la *racine de Jean Lopès*. Voy. plus loin *Jean Lopès* (Racine de).

JANO, près de Scandiano, duché de Modène. Il y existe une source minérale froide, hydrosulfureuse, où le professeur Merosi, cité par Valentin (*Voyage médical*, etc., 2e édit., 342), a trouvé, pour cent onces : muriate de chaux, 40 grains; m. de soude, 15; m. de magnésie, 5; sulfate de magnésie, 15; s. de chaux, 24; du gaz hydrogène sulfuré, et un peu de gaz acide carbonique.

JANOGI, KAWA-JANOGI. Noms japonais du saule, *Salix alba*, L.

JANQUETI. Nom des petites sardines sur la côte de la Ligurie, selon Gesner.

JANSBROOD. Nom hollandais du caroubier, *Ceratonia Siliqua*, L.

JANSONNA. Nom languedocien de la grande gentiane, *Gentiana lutea*, L.

JANTAR. Nom russe du *Succin*.

JAOUBERT. Nom languedocien du persil, *Apium Petroselinum*, L.

JAOUBERTASSE. Nom de la grande ciguë, *Conium maculatum*, L., en Languedoc.

JAPALU. Nom brame du *Croton Tiglium*, L.

JAPAN EARTH. Un des noms anglais du *Cachou*.

JAPARANDIBA. Un des noms brésiliens du *Pirigara tetrapetala*, Aublet.

JAPATRI. Un des noms indiens de la noix muscade.

JAPHUL. Nom dukhanais du muscadier, *Myristica aromatica*, Murr.

JAQUA. Nom portugais de l'*Artocarpus integrifolia*, L., dans l'Indoustan.

— (FALSA). C'est le *Nauclea orientalis*, L.

JAQUEIRA. Nom brésilien de l'*Artocarpus brasiliensis*, Gomès (I, 455). On appelle *Jaques* le fruit de l'*A. integrifolia*, L.F.

JAQUES. Un des noms vulgaires du geai, *Corvus glandarius*, L.

JAQUET. Nom de la petite bécassine, *Scolopax Gallinula* L., dans la Somme.

JAR. Nom de la *Poule* dans quelques cantons de la Basse-Bretagne.

JARAK. Un des noms indiens du ricin, *Ricinus communis*, L.

JARALNARE. Un des noms arabes du cocotier, *Cocos nucifera*, L. (II, 340).

JARAMAGO. Nom espagnol de l'érysimum, *Erysimum officinale*, L.

JARANANG. Un des noms du *Sangdragon*.

Jarbao. Un des noms brésiliens du *Verbena jamaicensis*, L.

Jardin médical, *Hortus medicus*. On donne parfois ce titre à des recueils de figures ou de descriptions de plantes officinales ; tels sont les suivans.

Cuba (J.). *Hortus sanitatis*. Mayence, 1491. Traduit en français par Vérard. — Porre. *L'orto dei simplici di Padova*. Venetiis. 1592. — Durante (C.). *Hortus sanitatis*. 1609. — Sutherland (J.). *Hortus medicus edimburgensis*. Edimburgi, 1683, in-8. — Petiver (J.). *Hortus peruvianus medicinalis*. Londres, 1715, in-fol., fig.

Jardinier. Un des noms vulgaires de l'ortolan, *Emberiza Hortulana*, L.

Jarga. Nom du saumon, *Salmo Salar*, L., chez les Kalmouks.

Jargon, Jargon de Ceylan. Voy. *Zircon*.

Jarilla. Nom chilien du *Mimosa balsamica*, Molina. Voy. *Inga balsamica*, N. (III, 604).

Jarkspar. Nom anglais du *Delphinium Consolida*, L.

Jarnote. L'un des noms du *Bunium Bulbocastanum*, L.

Jaro. Un des noms italiens du gouet, *Arum maculatum*, L.

Jaroba. Nom brésilien du *Tanæcium Jaroba*, Sw.

Jarosse. Sous ce nom, on ne désigne pas moins de trois graines ; celles du *Lathyrus Cicera*, L., qui nous paraît la véritable ; celles de l'*Ervum Monanthos*, L., et même celles de l'orobe, *Ervum Ervilia*, L. (III, 143). Voy. *Lathyrus Cicera*, L.

Jarra. Un des noms de la gesse cultivée, *Lathyrus sativus*, L.

Jarrafa. Nom de l'alose, *Clupea Alosa*, L., sur la côte d'Afrique.

Jarrinha. Nom brésilien de l'*Aristolochia Macrura*, Gomès (I, 414).

Jarro. Nom portugais du gouet, *Arum maculatum*, L.

Jarrus. Un des anciens noms du gouet, *Arum maculatum*, L.

Jars. Nom vulgaire de l'oie mâle, *Anas Anser*, L.

Jaruba. Synonyme de *Cecropia*.

Jaruk manis. Nom bali de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

Jarzabek. Nom polonais de la gélinote, *Tetrao Bonasia*, L.

Jas. Nom suédois de l'ide. Voy. *Cyprinus Idus*, L., au Suppl.

Jascolcze ziele. Nom polonais de l'éclaire, *Chelidonium majus*, L.

Jaseran. Un des noms de l'oronge dans les Vosges. Voy. *Amanita*.

Jaseur (Grand). Voy. au Suppl. *Ampelis Garrulus*, L.

Jasia. Un des noms japonais de l'aune, *Alnus glutinosa*, Gærtn. (I, 188).

Jasin. Un des noms arabes de l'aunée, *Inula Helenium*, L.

Jasjibo. Espèce de prunier du Japon.

Jaskotcze ziele. Nom polonais de l'*Asclepias Vincetoxicum*, L.

Jaskotka. Nom polonais de l'hirondelle. Voy. *Hirundo*.

Jasmin. *Jasminum officinale*, L.

— d'Afrique. Un des noms du gayac, *Guajacum officinale*, L.

— d'Arabie. *Mogorium Sambac*, Lam.

— du Cap. *Gardenia florida*, L.

JASMINÉES, *Jasmineæ*. Famille naturelle dicotylédone, dipérianthée, monopétalée, à étamines hypogynes, à fleurs ordinairement hermaphrodites. Elle fournit à la médecine : le frêne dont on retire la manne ; l'olivier, dont le fruit est si usité comme aliment ou pour l'huile alimentaire qu'on en tire ; les jasmins, dont on extrait des essences si estimées ; le lilas, dont l'odeur délicieuse et la beauté des fleurs font l'ornement des parterres au printemps ; le troëne, etc. Mais cette famille n'offre aucune propriété commune à tous les vé-

gétaux qu'elle renferme, quoique très-naturelle, ni même de vertus médicales saillantes dans aucun d'eux.

JASMINUM. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle (les Jasminées) de la Diandrie monogynie; il a pour racine du sien *Yasmyn*, son appelation arabe. Il renferme des arbrisseaux dont plusieurs sont cultivés dans les jardins, pour le parfum de leurs fleurs. La racine du *J. angustifolium*, L., est employée dans l'Inde contre les dartres (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 52). Les fleurs du *J. grandiflorum*, L., espèce que l'on cultive dans les jardins, sont employées pour en retirer l'huile essentielle qu'elles contiennent; celles du *J. officinale*, L., qui sert à faire des berceaux, des espaliers en pleine terre chez nous, sont encore très-usitées pour le même usage. C'est à l'aide de couches alternatives d'huile de ben, probablement d'autre huile aussi, et de fleurs, que l'on obtient leur arôme, qui ne se communique point à l'eau, parce qu'elles n'ont pas d'huile essentielle, comme la plupart des autres fleurs odorantes, ce qui prouve que ces deux corps sont distincts : cet arôme est trop délicat pour être retiré par la distillation, comme on le fait pour les autres plantes. On connaît l'odeur suave du jasmin, qui sert à préparer des essences, des eaux de senteur, des pommades, etc., que la dessiccation fait cesser complètement, et dont la parfumerie fait un emploi si fréquent; l'essence qu'on en prépare est céphalique, cordiale; elle entre dans plusieurs composés pharmaceutiques, tels que des eaux spiritueuses, vulnéraires, etc. Le *J. Sambac*, L., appartient au genre *Mogorium* (voy. ce mot). Une jasminée inédite de l'Inde, d'après le docteur Hardwigh, donne de la manne, au moyen de la piqûre d'un insecte (*Bull. des sc. méd.* de Fér., IV, 377).

JASPACHATES. Pierre précieuse, composée de jaspe vert et d'agathe, adoucissante, et bonne contre les maladies du foie et du poumon (James, *Dict.*; d'après Aétius).

JASPE, *Jaspis*. Pierre siliceuse ordinairement opaque, susceptible de poli, très-variable de couleur, et qui, suivant ses diverses colorations, en vert, en rouge, etc., était plus ou moins estimée, comme stomachique, cordiale, anti-épileptique, et surtout en amulette pour arrêter les hémorrhagies et chasser la pierre.

JASPIS ORIENTALIS. Synonyme d'*Heliotropius*. Voy. *Pierre d'Héliotrope*.

JASS. Nom de l'ide, *Cyprinus Idus*, L., en Russie. Voy. au Suppl.

JASSA. Nom de la pie, *Corvus Pica*, L., dans le bas Montferrat.

JASZEZARRA. Nom polonais du lézard gris. Voy. *Lacerta*.

JATAHY, JATAICA, JETAHY, JATOBA. Noms brésiliens de la résine d'un *Hymenæa*, probablement de l'*Hymenæa Courbaril*, L., ou *copal* d'Amérique, sorte d'*animé*. Ces noms se donnent aussi à l'*H. martiana* ou *Stilbocarpa*, Hayne, confondu avec la précédente espèce. Voy. *Hymenæa* (III, 566).

JATIPHALA. Nom sanscrit du muscadier, *Myristica aromatica*, Murr.

JATIPULLUM. Un des noms cyngalais du muscadier, *Myristica aromatica*, Murr.

JATOPA. Nom de l'*Hymenæa martiana*, Hayne, et non de l'*H. Courbaril*, comme le croyait Martius.

JATROPHA. Genre de plantes de la famille des Euphorbiacées, de la monœcie monadelphie, dont le nom vient de ιατρον, remède, et de φαγω, je mange, parce que l'on retire de l'une des espèces qu'il renferme un aliment fort usité (le manioc) et que plusieurs autres sont médicamenteuses. Ces plantes sont fort actives, et même dangereuses, comme la plupart de celles de la même famille.

J. Curcas, L., médicinier, gros pignon d'Inde, ricin d'Amérique. Cet arbuste à suc blanc, tachant le linge, qui croît en Afrique (ce qui le fait encore appeler pignon de Barbarie), paraît avoir été naturalisé en Amérique et aux Antilles (d'où l'épithète de *pignon des Barbades*), où il a été porté par les nègres, etc.; il a les fleurs blanches, en bouquet, les feuilles en cœur, anguleuses, etc. On en fait des palissades dans l'Inde et des haies aux Antilles. Ses graines ont le goût de la noisette, étant fraîches, et peuvent être mangées en ôtant le germe et son enveloppe, d'après tous les auteurs; si on ne l'ôte pas, ces parties causent une sorte d'ivresse, purgent avec violence, à la dose seulement de 6 graines et même de 3, d'après Pison et M. de La Billardière, ce qui ferait un seul fruit ou noix (état dans lequel on les appelle *noix des Barbades*, *noix américaine*, parce qu'il a la grosseur de nos noix), puisque chacun renferme trois coques monospermes. Le père Labat dit aussi que trois amandes font l'effet d'une médecine (*Nouveau Voyage*, etc., III, 299). Cependant nous élevons des doutes ces assertions. Si la graine qu'on nous donne dans le commerce sous ce nom est bien celle du médicinier, il nous paraît difficile d'accorder, d'après sa saveur âcre, chaude et corrosive même, qu'elle puisse jamais être alimentaire, à moins que la dessiccation ne lui donne toutes ces mauvaises qualités. Il est possible qu'étant fraîche et point encore mûre, elle ait moins d'activité, mais nous doutons qu'alors même elle soit innocente. Quant à la privation du germe, cela n'amène aucun changement dans les qualités délétères de la semence, sur le sec du moins, quoi qu'en ait dit Boyle, qui le premier a émis cette opinion, répétée tant de fois depuis, et dont nous avons montré la fausseté dès 1820 (voy. *Croton*, II, 477). Nous serions tenté de croire, en lisant les auteurs, qu'il y a confusion au sujet du *J. Curcas* et que l'on prend pour lui tantôt une plante à amande comestible, et tantôt une autre à amande drastique, etc. M. le docteur Geoffroy nous a raconté que, se promenant au Sénégal en compagnie du gouverneur, M. le marquis de Boufflers, de M. de Westroem, savant suédois, etc., ils eurent tous des vomissemens, des selles abon-

dantes, etc., pour avoir mangé 8 à 10 amandes de médicinier, et que ce dernier seul, ayant bu de l'eau-de-vie, aussitôt qu'il éprouva les premiers symptômes, ne ressentit plus rien. M. Soubeiran, pour avoir mangé une seule graine sèche privée de son enveloppe et de son germe, et qu'il trouva d'abord assez douce, puis excessivement âcre, eut des vomissemens, etc. M. Orfila a fait périr des chiens, en leur donnant de 1 à 3 gros de cette semence, au bout de dix heures; il a trouvé leur estomac enflammé, etc. (*Toxicol.*, II, 97).

On obtient de cette semence une huile analogue à celle de ricin, de Tigli, etc., ou autres Euphorbiacées, plus active que la première, et moins que la seconde. A ce sujet nous dirons que c'est probablement à l'addition ou au mélange du médicinier dans l'huile de ricin, qu'on envoie d'Amérique, qu'est due la violence qu'on lui trouve dans quelques cas, et qui a fait renoncer à son emploi, et préférer celle préparée avec des ricins qui ont crû en France. On n'use pas de cette huile en médecine en Europe, quoiqu'elle pût y être utile à cause de son action intermédiaire entre celle souvent trop douce du ricin de France, et celle trop violente du Tigli (*Croton Tiglium*, L., II, 477); dans l'Inde on s'en frotte le corps dans les cas de gale, de dartres, de rhumatisme, en l'étendant; on en brûle dans les lampes. Lunan assure qu'en y mêlant moitié de son poids de graisse, on en fait un bon onguent contre les hémorrhoïdes (Ainslie, *Materia ind.*, II, 47). M. Soubeiran a trouvé dans cette amande de l'huile fixe, de la glutine, de la gomme, un principe sucré, un peu d'acide malique, un peu d'acide gras, une matière âcre fixe particulière. L'huile qu'on en obtient est incolore, sans odeur, se congèle à quelques degrés au dessus de zéro; elle est d'abord douce, puis au bout d'une heure on sent son âcreté se développer dans la gorge et augmenter de plus en plus; les vomissemens, etc., n'arrivent qu'au bout de trois heures, et 18 à 20 grains ont suffi pour les produire. Cette action est due à la matière âcre de cette semence, dont on peut priver l'huile en l'agitant avec de l'alcool froid, et alors elle est presque douce, ou du moins une assez forte dose ne cause plus d'accidens. Cette huile est insoluble dans l'alcool à froid et très-peu dans celui qui est bouillant, ce qui la distingue de celle de ricin et de Tigli. Du reste, le principe est plus abondant dans la graine que dans l'huile, ce dont M. Soubeiran s'est assuré en traitant directement celle-ci par l'alcool, ce qui prouve que ces deux principes sont séparés dans ces semences (*Journ. de pharm.*, XV, 503). M. Soubeiran prétend que Nimmo, de Glascow, a analysé sous le nom d'*huile de Croton Tiglium*, celle du *Jatropha Curcas*, tandis que MM. Pelletier et Caventou ont fait précisément le contraire dans le mémoire qu'ils ont donné à ce sujet (*Journ. de pharm.*, IV,

289) ; ce qui tient à la confusion qui existe entre ces deux semences dans le commerce, où elles portent toutes deux le nom de *pignons*, et fort à tort, car ce nom n'appartient qu'aux amandes des pins. Voy. *Croton Tiglium* (II, 477).

M. Kunth dit que dans l'Amérique du sud, on prend les amandes du médicinier dans du chocolat ou de l'eau sucrée pour en diminuer la force (*Nov. gener.*, II, 104). Le docteur Reevel, de Canton, assure que le vernis de la Chine se fait avec l'huile de *J. Curcas*, bouillie sur de l'oxyde de fer (*Journ. de chimie médic.*, III, 557). M. Lherminier, pharmacien à la Guadeloupe, assure que les feuilles du médicinier sont employées mystérieusement, et en nombre impair par les nègres, extérieurement et même intérieurement; il ne dit pas à quel usage (*Journ. de pharm.*, III, 467). M. Descourtilz prétend que le *J. Curcas* est le contre-poison du mancenillier (*Flore méd. des Antilles*, II, 304). On ne voit pas trop comment un poison végétal pourrait être l'antidote d'un autre.

J. elastica, L. F. (*Siphonia elastica*, Persoon). Il fournit du caoutchouc, etc. Voy. ce mot (II, 72); plusieurs autres espèces en donnent également, d'après De Candolle.

J. glandulosa, Walh. (*croton villosum*, Forsk., *non* Smith. D'après Forskal on emploie en Arabie le suc récent de ce sous-arbrisseau, qui ronge le fer, sur les furoncles; on applique ses pousses sur les tumeurs, pour les amollir et calmer les douleurs (*Flora arab. ægypt.*, 163).

J. glauca, Wahl. On emploie dans l'Inde l'huile qu'on retire de ses semences, en frictions, contre le rhumatisme chronique et la paralysie (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 6).

J. gossypifolia, L. On prescrit dans l'Amérique méridionale la décoction de ses feuilles contre la colique, les embarras bilieux, etc., comme purgative, ce qui l'a fait appeler *herbe au mal de ventre*. Il croît sur son tronc, d'après P. Brown, des tubérosités qui sont purgatives et sternutatoires. Il paraît que cette espèce a les semences assez douces, car les oiseaux les mangent, d'après ce naturaliste. Labat, qui a vécu long-temps aux Antilles, dit qu'on peut toujours manger les fruits dans ce cas, et cela à propos du médicinier même (*loc. cit.*); ne serait-ce pas cette espèce dont on aurait confondu l'amande avec celle du médicinier?

J. Manihot, L.[1] (*Janipha Manihot*, Humboldt, *Plant. æquin.*,

---

[1] Le genre *Manihot* avait été créé par Plumier, et supprimé par Linné. Ce nom était préférable à celui de *Janipha*, que lui a imposé M. de Humboldt en le rétablissant. M. Pohl le lui a rendu et appelle cette plante *utilissima*.

II, 108), manioc, magnioc, manioque. Suivant l'abbé Raynal (*Hist. philos.*, IV, 176), ce végétal est originaire d'Afrique, d'où il a été porté en Amérique, etc., par les nègres, ainsi que beaucoup d'autres plantes utiles de leur pays, où de temps immémorial il sert à leur nourriture. C'est un sous-arbrisseau à feuilles palmées, à fleurs verdâtres, dont les racines acquièrent parfois le volume de la cuisse; elles sont charnues, agglomérées, de couleur grise, vertes ou rouges en dehors, suivant la variété cultivée, toujours blanches en dedans, et renferment un suc laiteux très-abondant.

Ce suc est très-vénéneux; pris en petite quantité il tue les volailles, les quadrupèdes, et l'homme même, en causant des vomissemens, des convulsions, des sueurs froides, faisant enfler le corps, puis amenant la mort. Les animaux qui en périssent n'ont aucune trace d'inflammation dans les intestins ou l'estomac; il agit à la manière de l'acide hydrocyanique, quoiqu'on n'en trouve pas de traces dans sa composition, d'après M. Soubeiran, qui compare son odeur à celle des amandes amères (*Journ. de pharm.*, XIV, 393). Le principe délétère de ce suc est très-volatil, car si ce suc est exposé à l'air, il n'est plus vénéneux au bout de 36 heures, ainsi que s'en est assuré Bajon par des expériences directes, de même que si on le soumet à l'ébullition (*Mém. sur Cayenne*, I, 433). Ce principe passe à la distillation. Le docteur Fermin, de Surinam, nous a appris depuis longtemps, que ce suc distillé donne un liquide d'une violence extrême; une demi-cuillerée à café a fait périr un chien en moins de cinq minutes. Un esclave empoisonneur, condamné à mort, à qui on en fit avaler 35 gouttes, succomba en moins de six minutes; dans ces deux cas on ne trouva aucune trace de ce poison dans l'estomac ni dans les intestins (*Mém. de l'Acad. de Berlin*, 1764). M. Ricord Madiana, qui a aussi obtenu le principe actif du manioc par la distillation, a vu que quelques gouttes mises sur la langue d'un chien, suffisent pour le tuer en moins de dix minutes; il ne trouva que le cœur rempli de sang (*Journ. de pharm.*, XVI, 310). On a prétendu que le sucre à haute dose, l'eau de mer, le rocou, le pois d'angole, *Cytisus Cajan*, L., étaient le contre-poison du lait de manioc. M. Ricord dit avoir éprouvé leur inutilité; le suc de *Nhandiroba cordifolia*, donné de suite, lui a paru affaiblir ses effets; Bajon s'est assuré que les alcalis mêlés dans la proportion du cinquième de son poids, en empêche l'action délétère (*loc. cit.*).

La racine du manioc privée de ce suc si pernicieux, et qui servait, dit-on, aux sauvages pour empoisonner leurs flèches, est un aliment très-précieux. On l'arrache de terre depuis l'âge de six mois jusqu'à deux ans, suivant la variété; on la lave; on ôte la pelure; on soumet

le marc à la presse, et on a alors la *farine de manioc*, qu'on fait sécher dans une poêle en la remuant, ce qui donne la *couaque;* ou on la fait cuire légèrement en pain ou en galette, qu'on appelle *cassave;* l'un et l'autre se conservent long-temps, tenus dans des lieux secs. La farine de manioc est douce, mucilagineuse, fade, grenue, nourrissante, d'un blanc jaunâtre; deux onces suffisent pour un repas, parce qu'elle gonfle beaucoup en cuisant; une livre nourrit un homme pour 24 heures, quelque appétit qu'il éprouve.

On retire aussi de la farine du manioc, ou de l'eau qui s'écoule lorsqu'on râpe la racine, une fécule blanche, douce, légère, très-nourrissante et fort délicate, appelée *moussache* (ou *cypipa* à Cayenne), nom qui vient de *mouchacho*, enfant, en espagnol, comme qui dirait enfant de manioc. On en fabrique des gâteaux, de la pâtisserie; on l'emploie pour empeser le linge, etc.; en Europe on en fait des potages pour les malades; on la confond avec l'*arrowroot*, qui porte aussi le nom de moussache, d'après M. Ricord; mais elle est plus légère, puisqu'une boîte qui contient 16 onces d'arrowroot ne peut en renfermer que 14 de moussache. Le *tapioka* est la fécule du manioc séchée sur des plaques chaudes, ce qui lui donne l'apparence granulée.

Il y a une variété douce de manioc, appelée *camanioc*, due à une longue culture, dont le suc n'est pas vénéneux; on la mange sans être râpée, cuite de suite au four, à l'eau, etc. Nous remarquerons à ce sujet que l'eau dans laquelle on aurait fait cuire du manioc ordinaire, serait vénéneuse. On se sert même de la décoction de cette racine, dans plusieurs lieux du Brésil, pour prendre les oiseaux, en la plaçant dans des endroits arides; ces animaux en ont à peine bu qu'ils chancellent et peuvent être pris à la main (*Journ. de chim. méd.*, VI, 212). On cultive cette variété conjointement avec l'autre, mais probablement elle rend moins, puisqu'elle devrait être seule cultivée, ce qui n'a pas lieu.

On fait entrer le manioc dans une boisson fermentée appelée *ouycou*, qui remplace le vin ou la bière de nos climats.

Aublet (Fusée). Obs. sur le magnoc (Tom. II, pag. 65 de l'*Appendix* de l'ouvrage sur la Guiane). — Bajon. Mémoires sur le manioc, sa culture, etc. (*Mém. pour servir à l'hist. de Cayenne*, etc., I, 406 et 433). — Brunelli. Détails sur la culture du manioc, etc. (*Obs. sur la physique*, II, 630).

J. multifida, L. Cette espèce, très-remarquable par ses feuilles à digitations laciniées, et ses fleurs rouges, croît au Brésil, dans l'Inde, etc. On a employé en Espagne ses fruits comme purgatifs, ce qui les a fait appeler *noix purgatives*, *médicinier d'Espagne*, *petit médicinier*. On en retire une huile qui est un purgatif drastique, appelé *pinhoen oil* par les Anglais. M. Soubeiran n'a trouvé aucune différence de composition chimique entre cette semence et celle du médicinier ordinaire (*Journ. de pharm.*, XV, 501). Suivant M. De

Candolle, on pourrait manger l'amande de ce fruit en ôtant l'embryon comme pour ce dernier (*Essai*, 260).

J. opifera, Mart. Cette plante du Brésil a une racine blanche, charnue, dont on prépare un extrait résineux, employé dans ce pays, à la dose d'un demi-gros à un gros, comme purgatif, surtout dans l'hydropisie, d'après Martius (*Journ. de chimie méd.*, III, 501).

J. stimulosa, Mich. Végétal de la Virginie, qui a des tubercules comestibles, d'après Michaux (*Flora boreal. Americ.*, II, 216).

Jatrophique (Acide). Voy. *Acide jatrophique* (I, 36).

JAUJAC ou JAULNAC, à trois lieues d'Aubenas, en France. Carrère (*Cat.*, 520) y indique une source minérale.

Jaunau. Nom de la ficaire, *Ranunculus Ficaria*, L., en Anjou.

Jaune de chrôme. C'est le nom commercial du *Chromate de plomb* (voy. II, 270).

— d'oeuf. Voy. *Œuf*.

Jaune d'oeuf. On donne ce nom au fruit de l'*Achras mammosa*, L. (I, 24), et du *Chrysophyllum macrophyllum*, Lam. (II, 274). On le donne parfois encore à une variété de l'Oronge, *Amanita aurantiaca*, Bull. (I, 218).

Jaus. Un des noms arabes de l'amandier, *Amygdalus communis*, L. (I, 262).

Jausiband. Un des noms arabes de la noix muscade. Voy. *Myristica*.

JAVA. Ile de l'Océan Pacifique, où sont des sources chaudes, nommées *Tchipannas* en langue malaise, usitées en bains seulement contre quelques maladies extérieures. Thunberg dit que les bords de la fontaine sont couverts d'une rouille analogue au vert-de-gris (Alibert, *Précis*, etc., 560).

Jave. Nom indien du *Jatropha* (Siphonia) *elastica*, L.F.

Javilla. Nom que les habitans de la Nouvelle-Grenade donnent au *Feuillæa* ou *Fewillæa Javilla*, Kunth (III, 250).

JAVOLS ou JAVOULE. Bourg de France (Lozère), à cinq lieues de Mende, où Carrère (*Cat.*, 489) indique une source minérale froide.

Javor. Nom hongrois de l'élan, *Cervus Alces*, L.

Jawa-wut. Nom du *Panicum italicum*, L., à Java, d'où on dit que cette île tire son nom.

Jawee-Jawée. Nom du *Ficus religiosa*, L., à Sumatra.

Jawesheer. Nom arabe du panais, *Pastinaca sativa*, L.

Jay. Nom anglais du geai commun, *Corvus glandarius*, L.

Jayama. Un des noms américains de l'ananas, *Bromelia Ananas*, L.

Jayaphala. Nom bengale du muscadier, *Myristica aromatica*, Murr.

JAYET, JAIS. Matière bitumineuse, et par conséquent inflammable, d'origine évidemment ligneuse, légère, fragile quoique assez dense, à cassure conchoïde, d'un noir opaque, susceptible de recevoir un beau poli, et comme telle de servir d'ornement. Cette variété de lignite, assez rare, se trouve dans les formations de houille, et surtout les montagnes de Trapp. Employé encore pour la confection des bijoux de deuil, où on lui substitue souvent des substances

vitreuses, le jais ne l'est plus en médecine. Il passait cependant jadis pour éminemment cordial; on le donnait en poudre dans les coliques intestinales, en fumigations contre l'hystérie, sur des cataplasmes comme résolutif. Ætius dit que le vin dans lequel on a éteint du jayet enflammé est bon pour guérir la cardialgie. Par la distillation à feu nu, on en retirait une huile empyreumatique qui, soigneusement rectifiée avec de l'argile, était employée aussi comme stimulante, et qui entrait dans la composition du *Baume hystérique*.

Jazwetz, Jazwice. Noms russe et polonais du blaireau, *Ursus Meles*, L.

Jazzolo Nom italien de l'*Agaricus eburneus*, L. (I, 104).

Jeajeamadou. Un des noms de l'arbre à suif, *Virola* (Myristica) *sebifera*, Sw., à Cayenne.

JEAN-DU-BRUEIL (Saint). Bourg de France, à cinq lieues de Milhaud, où Carrère (*Cat.*, 514) indique une source minérale froide.

JEAN-DE-GLAINES (Saint). Hameau de France, à deux lieues de Billon, près duquel est la source *des Cornets*, nommée aussi *Fonsalada* (fontaine salée), dont l'eau est froide. Advinent (*Gaz. salut.*, 1773, n. 12, 47-48) y a trouvé pour 5 livres, outre du *gaz aérien*, 1 gros de muriate de chaux et 5 scrupules de terre absorbante. Il vante ces eaux contre les diarrhées chroniques, les gastralgies rebelles, les glaires des premières voies, etc. Ligier (*ibid.*, n. 28) les croyait vitriolées.

JEAN LOPEZ (Racine de), *Lopeziana radix*. En 1671, Redi parla pour la première fois d'une espèce de bois ou racine roussâtre, en morceaux courts, couverts d'aspérités, cotonneux, doux au toucher, subéreux, ridés, jaunes en dedans, d'une odeur à peu près nulle, mais d'une amertume considérable (*Opusculum*, etc., Lugduni Batav., 1729, fig.). La plante qui la fournit croît au Zanguebar, à Goa, à Malacca, à Batavia, etc.; mais elle est restée inconnue. M. de Jussieu soupçonne que c'est un *Zanthoxylum*, d'autres un *Menispermum*, quelques-uns le *Morus indica*, L. Il ne faut pas la confondre avec celle appelée *Janlopès*, qui croît à Java, où l'on cultivait aussi la plante qui fournit la racine de Jean Lopez, et qui est le *Boerhaavia diffusa*, L. Le Portugais Semmedo en parla ensuite dans son ouvrage intitulé: *Memorial de varios simplices que de India*, etc., Lisboa, 1727. La première vertu qu'on attribua à cette racine fut de guérir la morsure des serpens, ainsi que les fièvres tierces et quartes. On l'a dit ensuite utile en gargarisme contre les douleurs de dents, celles du côté, en fomentation vineuse; contre les obstructions, à l'intérieur, en poudre. Gaubius, sur des renseignemens venus de Batavia, la recommanda dans les cours de ventre, le flux cœliaque, la diarrhée colliquative, en 1769, à l'égal du simarouba; parce qu'elle agit, dit-il, comme ce dernier, en fortifiant les fibres de l'esto-

mac et des intestins, et faisant cesser le spasme de ces parties : elle ne produit ni sueurs, ni vomissemens, et est moins amère que lui. Salmon de Monchy, Patyn, Boudewinsen, médecins hollandais, éprouvèrent aussi ses bons effets dans ce cas. Sanchès et M. Andry l'ont également employée avec succès dans la diarrhée colliquative, surtout chez les phthisiques. Ce dernier la croit, comme Alvarès, médecin espagnol, contre-indiquée dans la dysenterie aiguë. La dose est de 15 à 20 grains en poudre pour un bol ; on la donne en teinture (1 demi-once de racine pour 8 onces d'alcool) par 2 ou 3 cuillerées à café, en 2 ou 3 fois, dans un jour ; en décoction, on double la quantité de celle en nature. Cette racine astringente, dont le nom vient du portugais Jean Lopez Piqueiro, qui l'a fait connaître en Europe, est aujourd'hui fort rare, même dans les droguiers, et par conséquent inusitée ; cependant les Européens visitent tous les jours les pays où elle croît et où on l'a cultivée ; mais il lui arrive ce qu'on observe pour beaucoup d'autres, une insouciance extrême de la part des voyageurs. Gaubius a donné l'analyse de cette racine, répétée par Josse, qui a obtenu le même résultat (*Mém. de la Soc. roy. de méd.*, III, 246). Le sulfate de fer ne précipite pas sa décoction. Il ne faut pas croire avec Peyrilhe, que cette racine appartienne au *Lopezia racemosa*, Cav., plante du Mexique.

Redi (F.). *Sperienze intorno a diverse cose*, etc Florence, 1671, in-4 ; Amsterdam, 1675, in-12 (en latin) ; Leyde, 1729, in-12. — Gaubius (H.-D.). *Adversariorum liber unus*. Leydæ, 1771 ; réimprimé dans les *Advers. varii argum.* Leydæ, 1779, in-4. — Andry. Notice sur la racine de Jean Lopez, etc. (*Bull. de la faculté de méd.*, etc. V, 117).

JEAN-SUR-MAINE (Saint). Village de France, à quatre lieues de Laval, où se trouve une source minérale froide, appelée *de Tisseu*, très-légèrement ferrugineuse, selon Jendry (Carrère, *Cat.*, 501).

JEAN-DE-SEIRARGUES (Saint). Village de France, entre Uzès et Alais, près duquel, sur le penchant d'une colline, est une source froide, peu connue malgré l'analyse qu'en a faite Serane (Carrère, *Cat.*, 328).

Jeannette. Un des noms du narcisse des prés, *Narcissus Pseudo-Narcissus*, L.
Jeaunelet. Un des noms de la chanterelle, *Merulius Cantharellus*, L.
Jebat. Nom malais du *Musc*.
Jebet. Un des noms arabes de l'aneth, *Anethum graveolens*, L. (I, 295).
Jeca. Une des variétés du *Chanvre*, dans le Nepaul.
Jecko, Gecko. Voy. *Lacerta Gecko*, L.
Jecoraria. Nom du *Marchantia polymorpha*, L., dans quelques auteurs anciens.
Jecur marinum. Ancien synonyme d'*Hepatus* (III, 477).
Jeczmieh. Nom polonais de l'orge, *Hordeum vulgare*, L.
Jedwabniczka. Nom polonais du jaseur, *Ampelis Garrulus*, L.

Jeffersonia binata, Bart. (*Podophyllum diphyllum*, L.). Cette plante, de l'Amérique septentrionale, de la famille des Papavéracées, est purgative.

Jei. Nom japonais de la *Plie*.

Jeissoku. Nom japonais du pavot, *Papaver somniferum*, L.

Jelek. Nom de l'hermine, *Mustela Erminea*, L.

Jelen, Jalijenii. Noms du cerf commun, *Cervus Elaphus*, L., en Pologne.

Jelesnaja. Montagne du Caucase où sont des sources minérales (Voy. II, 152).

Jelve. Nom de la bécassine, *Scolopax Gallinago*, L., en Turquie.

Jembier. Nom polonais du gingembre, *Amomum Zingiber*, L.

Jemiel. Nom polonais du gui, *Viscum album*, L.

Jenbaku. Nom japonais de l'avoine, *Avena sativa*, L.

Jendiu, Jensiu. Noms japonais du *Sophora japonica*, L.

Jenko-so. Nom japonais du souci des marais, *Caltha palustris*, L. (II, 36).

Jera manis. Nom mantschou de l'anis, *Pimpinella Anisum*, L.

Jerain. Un des noms arabes de la bacile, *Crithmum maritimum*, L.

Jerboa. Nom du *Mus Sagitta*, L., en Afrique.

Jern. Nom danois et suédois du *Fer*.

— lodder. Nom de l'éperlan, *Salmo Eperlanus*, L., en Laponie.

Jernotte. Nom de l'*OEnanthe pimpinelloides*, L.

Jernurt. Nom danois de la verveine, *Verbena officinalis*, L.

Jeroc manis. Nom malais de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

Jérose. *Anastatica hierochuntica*, L.(I, 283).

Jerrek-li-pis. Nom d'une variété de l'oranger, à Java.

Jersey (Eaux min. du Nouveau-). Voy. *Orange*.

Jeruk. Nom malais du citronnier, *Citrus medica*, L.

Jeruklegi. Nom java de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

Jerusalemsartischocke, Jerusalem artishoke. Noms allemand et anglais de la patate, *Helianthus tuberosus*, L.

Jerusalem's oak. Nom anglais du *Chenopodium anthelminthicum*, L.

Jesen. Un des noms allemands du chabot, *Cottus Gobio*, L.

Jesion. Nom polonais du frêne, *Fraxinus excelsior*, L.

Jessamine. Nom anglais du jasmin, *Jasminum officinale*, L.

Jesse. Nom spécifique du *Cyprinus Jeses*, Bloch.

Jesziotr. Un des noms polonais de l'esturgeon, *Acipenser Sturio*, L.

Jeta. Un des noms espagnols de l'*Agaricus edulis*, Bull.

Jetaiba. Un des noms brésiliens du Courbaril, *Hymenæa Courbaril*, L., ou plutôt de l'*H. Stilbocarpa*, Hayne. Sa résine est nommée *Jeticacica*.

Jetici. Boisson alcoolique préparée en Virginie avec la pomme de terre.

Jeticucu. Nom brésilien du Méchoacan, et, suivant Gomès, de son *Convolvulus operculatus*, ce qui donnerait à croire que c'est cette dernière plante qui le fournit.

Jetimadh. Nom hindou de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.

Jeudi. Nom de la grande sauterelle verte, *Locusta viridissima*, L., dans quelques provinces.

Jeukboontjes. Nom hollandais du *Stizolobium pruriens*, Pers.

Jew's ear. Nom anglais du *Tremella Auricula-Judæ*, Pers.

Jews pitch. Nom anglais de l'asphalte. Voy. *Bitumes*.

Jewul latu. Nom cyngalais de la *Gomme arabique*.

Jez. Nom polonais du hérisson commun, *Erinaceus europæus*, L.

Jezar. Un des noms arabes du panais, *Pastinaca sativa*, L. Suivant M. Delile, c'est celui de la Carote, *Daucus Carota*, L.

Jezyny. Nom polonais de la ronce, *Rubus fruticosus*, L.

Jiito, Jiio. Noms que porte au Brésil le *Trichilia elastica*, Martius.

Jin-chen. Nom chinois du *Gen-seng*.

JINTAN. Nom malais du cumin, *Cuminum Cyminum*, L.
JIRA, JIRAKA. Noms bengale et sanscrit du cumin, *Cuminum Cyminum*, L.
JIRASOL TUBEROSO. Nom espagnol de la patate, *Helianthus tuberosus*, L.
JITSÉHAR. Nom hébreu de l'*Huile*.
JLUKIRIE. Nom cyngalais du lait de chèvre. Voy. *Lait*.
JOANNESIA PRINCEPS, Gomès. C'est l'*Anda Gomesii*, A. Jussieu (I, 286).

JOANNETE (Eaux minérales de). Elles sourdent à une demi-lieue des bourgs de Martigues-Briant et de Chavagne, à cinq lieues d'Angers. Il y a trois sources froides, salino-ferrugineuses, nommées *source martiale* ou *ancienne*, *source volatile*, *source alcaline* ou *source basse*, et une *source chaude* qui paraît sulfureuse. Nous n'en connaissons pas d'analyses plus récentes que celles de Duvergé et de Linacier. Elles ont été employées dans les maladies chroniques de l'estomac, du foie, des intestins, l'hydropisie commençante et la leucorrhée.

JOANNETTE, JOUANETTE. Noms de l'*Œnanthe pimpinelloides*, L., et de ses tubercules.

JOB. Carrère (*Cat.*, 473) cite cette *paroisse* de la Basse-Auvergne, comme renfermant deux sources froides qui passent pour *ferrugineuses* et *vitrioliques*, et portent les noms de *Sanhetas* et de *la Bécherie*.

JOCAN PRECTOE. Un des noms indiens du bonduc, *Guilandina Bonducella*, L.
JODE BEEG, JODELYM. Noms danois et hollandais de l'asphalte. Voy. *Bitumes*.

JODORIKI. Nom japonais du gui, *Viscum album*, L.; d'un groseiller, *Ribes Cynosbati*, L., suivant Thunberg.

JOEHRIGES BINGELKRAUT. Nom allemand de la mercuriale, *Mercurialis annua*, L.
JOELK. Nom suédois du *Lait*.
JOERNOERT. Nom suédois de la verveine, *Verbena officinalis*, L.

JOHANNESBAD. Eaux minérales tièdes, analogues à celles de Warmbrunn, sans être aussi renommées (Reichard, *Itinéraire d'Allemagne et de Suisse*, 170).

JOHANNISBROD. Un des noms allemands du caroubier, *Ceratonia Siliqua*, L.
JOHANNISKRAUT. Nom allemand du millepertuis, *Hypericum perforatum*, L.
JOHANNISWURZEL. Un des noms allemands de *Polypodium Filix-mas*, L.
JOHN'S WORT (Saint). Nom anglais du millepertuis, *Hypericum perforatum*, L.
JOHNSBREAD. Nom anglais du caroubier, *Ceratonia Siliqua*, L.
JOKSAN. Nom japonais de l'*Hemerocallis japonica*, L.
JOL. Nom languedocien de l'ivraie, *Lolium temulentum*, L.
JOLIBOIS. Un des noms du *Daphne Mezereum*, L.

JOLIFFIA AFRICANA (Delile, *Mém. de la Soc. d'hist. nat.*, III, 314). Cucurbitacée de Madagascar, où elle s'appelle *Couémé souali*, apportée de l'Ile-de-France par M. Lejoliff. Elle est grimpante, et peut monter jusque sur les arbres élevés; elle porte des fruits qui ont le volume de nos potirons, et qui renferment jusqu'à 2 ou 300 semences aussi grosses que nos châtaignes, dont on retire une huile bonne à manger : 50 livres de ces graines en donnent 8 livres. La chair est amère, et non comestible. On cultive cette plante, qui s'est trouvée former un genre nouveau, décrit par M. Delile, à l'Ile-de-

France, pour ses graines ; elle est dioïque et vivace, et ses fleurs femelles sont fort rares, de sorte qu'on a proposé de multiplier les pieds femelles par la greffe ou la marcotte. Comme cette plante grimpe, on l'a nommée encore, suivant l'usage des colonies, *Liane Lejoliff* (*Ann. de la Soc. d'horticult.*, IV, 330). Il y a peu d'espoir de pouvoir naturaliser parmi nous cette plante, qui vient dans les régions les plus chaudes de l'Afrique.

Jomon I. Un des noms chinois du *Moxa*.

Jonah. Nom hébreu du pigeon. Voy. *Columba*.

Jonas (Fontaine de). L'une des sources de Bourbon-l'Archambault (I, 654).

Jonc, *Juncus*. Sous ce nom, les auteurs comprennent des plantes non-seulement du genre *Juncus*, mais des genres qui ont un port semblable, tels que des *Schœnus*, des *Scirpus*, et autres Cypéracées, et jusqu'à des palmiers, comme est celui dont on fait les cannes appelées *Joncs*. Les joncs sont, en général, des plantes aquatiques, qui ont la tige spongieuse ; leur moelle peut servir, dans les grosses espèces, à faire des mèches pour les lampes, des *moxas*. Le *Scirpus capsularis*, Lour., qui est un jonc, est employé à la Cochinchine à ce dernier usage. On promène aussi dans ce pays un morceau de moelle de jonc trempé dans l'huile et allumé, sur les éruptions pétéchiales miliaires, etc., jusqu'à ce que l'épiderme se fende ; on frotte ensuite chaque brûlure avec une éponge trempée dans une décoction de gingembre (*Journ. analyt. de méd.*, n. 3, p. 570). Dioscoride dit (*lib.* IV, *c.* 47) que les semences du jonc d'Éthiopie sont astringentes et somnifères ; on ignore de quelle plante il veut parler. Le *Juncus effusus*, L., est employé en Lithuanie en infusion théiforme, associé souvent, à ce qu'il paraît, à du sous-carbonate de potasse, contre les calculs de la vessie (*Bibl. méd.*, LXII, 97). Les feuilles et les racines de ces plantes servent à faire des liens, des nattes, des sacs, des paniers, etc.; elles nuisent aux prairies, et sont un mauvais fourrage.

Jonc d'Espagne. *Genista juncea*, Desf. (III, 354).

— fleuri. *Butomus umbellatus*, L. (I, 693). Nous avons oublié de dire que sa racine se mange en Sibérie.

— odorant. *Andropogon Schœnanthus*, L. (I, 290).

JONCÉES. Famille naturelle monocotylédone, qui n'a que peu de plantes médicales, telle qu'elle est réduite aujourd'hui. Voy. *Jonc*.

Jonci cheiroso. Nom portugais du schœnanthe, *Andropogon Schœnanthus*, L.

Jonco odoroso. Nom espagnol du schœnanthe, *Andropogon Schœnanthus*, L.

Jonquille. *Narcissus Jonquilla*, L.

Jonthlaspi. Nom du *Clypeola Jonthlaspi*, L. (II, 320).

Jopskarfr. Nom islandais du cormoran, *Pelecanus Carbo*, L.

Joramos. Un des noms danois du lycopode, *Lycopodium clavatum*, L.

Jordbœr. Nom danois du fraisier, *Fragaria vesca*, L.

Jordeable. Nom danois de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

Jordgalla. Nom suédois de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L.

Jordhumble. Un des noms danois de la millefeuille, *Achillea Millefolium*, L

Jordhumle. Un des noms danois du millepertuis, *Hypericum perforatum*, L.
Jordoeble, Jordoefle. Noms danois et suédois de la patate, *Helianthus tuberosus*, L.
Jordpoeron. Nom suédois de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.
Jordrefwa. Nom suédois du lierre terrestre, *Glechoma hederacea*, L.
Jordroek, Jordrog. Noms suédois et danois de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L.

JORGA (San), dans la Beira (Portugal). Il y existe une eau minérale froide, que M. Alibert (*Précis*, etc., 595) dit être *sulfureuse-hépatique*.

Jorope. Palmier qui donne un fruit comestible oliviforme à Javita, dans l'Amérique du sud (*Nova genera et species*, I, 315).

Jotlenboom. Nom hollandais du jujubier, *Zizyphus sativus*, DC.

JOUAN (Saint-). Village de France, à 1 lieue de Saint-Malo, à 1/4 de lieue duquel, dans une prairie, sont deux sources froides, nommées *Saint-Jouan* et *Launay-Quinar*, où Chifoliau, cité par Carrère (*Cat.*, 186), indique du fer, du muriate et du sulfate de chaux, et de la terre calcaire; il les croit utiles contre le rachitis, le carreau, les acides et les glaires de l'estomac, la gravelle, le rhumatisme, etc.

Joubarbe, Joubarbe des toits. *Sempervivum tectorum*, L.
— acre. *Sedum acre*, L.
— (Grande). *Sempervivum tectorum*, L.
— (Petite). *Sedum acre*, L.
— des toits. *Sempervivum tectorum*, L.
— des vignes. *Sedum Telephium*, L.
Jouflu. Nom d'un poisson des Indes dont on mange la chair, assez agréable.

JOUHE. Village de France, à 1 lieue de Dôle (Jura), près duquel, dans une vallée, est une source froide, saline, d'une odeur un peu marécageuse, connue jadis sous le nom de *Puits de la muyre :* on n'en prend l'eau qu'en boisson, à la dose de quelques verres, dans les affections des viscères abdominaux, les maladies cutanées, les catarrhes invétérés; elle est, du reste, peu employée, quoique inscrite dans les catalogues d'eaux minérales artificielles *officinales*, et la source en est mal entretenue. M. Masson Four a trouvé dans un litre de cette eau, déjà analysée par C. J. Normand (Dôle, 1740, in-12) : muriate de magnésie, 9 grains; m. de soude, 16; soude en excès, 4/5; magnésie, 1; carbonate de chaux dissous par de l'acide carbonique, 3; sulfate de chaux, 7; un peu d'extractif (*Bull. de pharm.*, I, 296).

Obs. sur la nature, la vertu et l'usage des eaux minér. et médicin. de Jouhe, etc. Dôle, 1710, in-8.

Joui. Liqueur noire, restaurante et aphrodisiaque, usitée comme assaisonnement au Japon, où, suivant Lemery, on la prépare avec du jus de bœuf, exprimé lorsqu'il est à demi rôti, joint à d'autres ingrédiens, et qui pourtant peut se conserver pendant des années.

Jouzirumie. Un des noms persans du noyer, *Juglans regia*, L.
Jovis glans. Nom de la châtaigne, chez les anciens.

Jowaen (Semences de). Synonyme d'*Adiowaen* ou *Adjoawen* (voy. I, 76).
Jowz. Un des noms arabes du noyer, *Juglans regia*, L.
Jowzalteib. Nom arabe du muscadier, *Myristica aromatica*, Murr.

JOYEUSE. Petite ville de France, sur la rivière de Beaune, à 9 lieues s.-o. de Viviers, où Carrère (*Cat.*, 521) indique une source minérale froide, regardée dans le pays comme alumineuse et martiale.

Ju. Nom du *Jade Néphrite*, chez les Chinois, d'après M. Abel Rémusat.
Juapecanga, Jupicanga. Nom de plusieurs espèces de *Smilax* du Brésil.

Jubaba (Écorce de). Murray a parlé sous ce nom (*Appar. med.*, VI, 182) d'une écorce fragile, d'un brun pâle, roulée, flexible, rameuse, de deux lignes de diamètre, sur quelques pouces de long, ayant l'épiderme gris, plus brun ensuite, et à parenchyme blanc, qui paraît provenir des Indes. Spielmann a comparé son odeur, qui est faible, à celle de la vanille; sa saveur n'a rien d'amer. Cette odeur, qui se développe surtout si on la manie, a fait penser que cette écorce, sur laquelle on n'a d'ailleurs aucun autre renseignement que ceux de Murray, répétés partout, et qui est inconnue même dans les droguiers, pouvait être antispasmodique. On ignore complètement le végétal qui la fournit.

Jubæa spectabilis, Kunth. (*Cocos chilensis*, Mol.?). Palmier du Chili, dont les fruits comestibles sont un objet de commerce, et que l'on porte jusqu'au Pérou (*Nova genera*, etc., I, 309).

Jubéti. Espèce de tortue du Brésil. Voy. *Testudo*.
Jubis. Nom des raisins secs de Provence.
Juca, Jucca, Juka. Noms américains du manioc, *Jatropha Manihot*, L.
Juckende faseln. Un des noms allemands du *Stizolobium pruriens*, Pers.
Jud-cock. Nom anglais de la petite bécassine, *Scolopax Gallinula*, L.
Judaicus lapis. *Pierre judaïque*. Voy. ce mot.
Juda's ohr, Judasoor. Noms allemand et hollandais de l'oreille de Judas, *Tremella Auricula-Judæ*, Pers.
Judebeck. Nom suédois de l'asphalte. Voy. *Bitumes*.
Judekoersboer. Nom suédois de l'alkékenge, *Physalis Alkekengi*, L.
Judelle. Un des noms vulgaires de la macreuse, *Anas nigra*, L.
Judenweyrauch. Un des noms allemands du *Storax*.
Judwar. Un des noms arabes de la *Zédoaire*.
Jueil. Un des noms de l'ivraie, *Lolium temulentum*, L., en Provence.
Jugargen. Nom du pigeon, *Columba domestica*, L., en Turquie.
Jugeoline. Jugioline. Noms du sésame, *Sesamum orientale*, L.

JUGLANS. Genre de plantes de la famille des Térébenthacées, et aujourd'hui type d'une nouvelle famille (les Juglandées) à laquelle il donne son nom, de la monœcie polyandrie; il renferme des arbres dont les fruits, appelés *noix*, sont comestibles; leur enveloppe, et même les racines, fournissent une teinture, et le bois est employé à faire des meubles, etc. Son nom vient de *Jovis glans*, fruit de Jupiter, à cause de l'excellence du fruit de l'espèce principale; la plupart habitent l'Amérique septentrionale.

J. alba, L. Son écorce est caustique (*Anc. journ. de méd.*, LXXXIV, p. 107).

J. cinerea, L. (*J. cathartica*, Mich.). Arbre très-abondant aux États-Unis. Sa sève fournit un sucre égal à celui de l'érable; sa seconde écorce est âcre et caustique, et on s'en sert dans ce pays à faire des exutoires, après l'avoir fait au préalable tremper dans du vinaigre; on en fait aussi un extrait qui se donne comme purgatif depuis 10 jusqu'à 20 grains : on emploie surtout la seconde écorce de la racine, et on le prépare au mois de juin, parce que c'est l'époque où les principes actifs paraissent être les plus abondans. Ce genre de purgatif n'occasione aucune chaleur ou irritation, et convient dans les constitutions bilieuses, la dysenterie, chez les inoculés. D'après Coxe (*Amer. dispens.*, 355), cet arbre est le plus fétide de toutes les espèces de ce genre, ce qui le fait donner comme antispasmodique : on ajoute parfois à son extrait le calomel. On en donne aux chevaux dans la maladie appelée *Yelow water*. On fait aussi, avec cette écorce, un sirop très-employé dans la jaunisse (*Bull. des sciences méd.*, Fér., XII, 333). Ses feuilles, en poudre, remplacent les cantharides, aux États-Unis; enfin, on retire du tronc une teinture brune très-solide.

J. cylindrica, Lam. (*J. olivæformis*, Mich.), Pacanier. On mange, aux États-Unis, son fruit, que l'on compare pour le goût à la noisette; nous en avons goûté, provenant d'individus presque naturalisés dans le midi de la France, et nous les avons trouvés en effet fort agréables.

J. nigra, L. On prépare, aux États-Unis, une sorte de pain avec ses fruits; on délaye leur pâte dans l'eau, et ce qui va au fond est une espèce de fécule nutritive. Son nom vient de la couleur que prend son bois à l'air.

Flappart (J.-F.). *Dissert. de juglande nigrâ.* Vindobonæ, 1777, in-8.

J. regia, L., noyer (*Flore méd.*, V, f. 250). Ce végétal, d'après Pline (*lib.* V, c. 22), est originaire de Perse, d'où il a passé en Grèce, en Italie, et de là en France. Quoiqu'il y soit de temps pour ainsi dire immémorial, on peut dire cependant qu'il n'y est pas encore acclimaté, puisqu'il y gèle dans les hivers rudes. C'est un très-bel arbre, celui de notre pays qui s'étend le plus, et donne le plus d'ombrage. On dit que cette ombre est dangereuse, qu'elle cause la fièvre, des affections soporeuses (Bayle, *de naturâ*, etc., 38). Ces assertions sont exagérées, mais il est certain que l'odeur forte du noyer produit des céphalalgies; on dit même son ombrage nuisible aux plantes, ce qui peut être pris en ce sens qu'il les prive du soleil, ce qui a fait dire à quelques auteurs que *nux*, venait de *nocere*, nuire. La sève du noyer,

qui est abondante, limpide comme de l'eau, a fourni à M. Banon, pharmacien de la marine à Toulon, en 1811, du sucre. Pour l'obtenir, on perce l'arbre à deux pieds de terre au moins, du côté du midi, au printemps; on reçoit la sève, qui s'écoule pendant un mois environ, dans des vases de terre vernissée, après avoir successivement percé pendant ce temps les trois autres côtés, ce qui ne nuit nullement à la végétation de l'arbre, comme on le voit pour les érables en Canada. Un quintal de sève donne deux livres et demie de sucre; elle doit être évaporée toutes les 24 heures, sans quoi elle passerait à la fermentation, et on aurait une espèce de vin de noyer. On fabrique ce sucre comme celui de betterave, de canne, et il cristallise tout-à-fait comme ce dernier (*Journal de méd.* par Leroux, etc., XXIII, 56).

Les feuilles du noyer ont un arôme très-fort, surtout si on les frotte entre les doigts; elles ont été conseillées en infusion contre l'ictère : on a proposé d'employer leur suc contre les exanthèmes des enfans, ainsi que le font les femmes de la Valachie, au rapport du docteur Gælis (*Journ. de méd.* de Leroux, etc., XXXII, 146). Nous pensons que l'on pourrait guérir la gale en frottant les boutons avec ces feuilles écrasées; on a proposé une pommade avec les mêmes feuilles mêlées à la graisse, pour faire pousser les cheveux : on les met dans le linge pour en éloigner les insectes. La seconde écorce du noyer passe pour être vésicante comme celle du *J. cinerea;* il faudrait sans doute la mettre tremper dans le vinaigre avant de s'en servir, comme on en use pour celle-ci (voyez plus haut). Quelques auteurs la disent émétique.

Les fruits du noyer sont bien connus sous le nom de *noix;* avant leur maturité, on les mange sous le nom de *cerneaux*, ce qui est un aliment assez indigeste, parce qu'elles sont gluantes, et non mûres. A l'état de maturité et fraîches, elles sont fort agréables à manger, en ôtant la pellicule qui les revêt; sèches, on les mange sans cette précaution, parce que celle-ci a perdu son amertume. Les noix rancissent facilement, et deviennent alors un aliment nuisible, qui cause le *pyrosis*, des pesanteurs d'estomac, etc. On accuse les noix de gâter la voix, de nuire à la poitrine, etc., ce qui ne serait vrai que si elles étaient rances, état qu'elles prennent assez facilement à la vérité; cette opinion est ancienne, car on la trouve dans Dioscoride (*lib.* I, *c.* 141). On confit les noix au sucre avant leur complète maturité, on les glace, etc.; plus jeunes, on en fait une sorte de confiture : on les croyait autrefois alexipharmaques, c'est ce qui fait que Mithridate les avait placées dans l'électuaire qui porte son nom.

L'enveloppe extérieure de la noix, qui est verte, charnue, lisse, connue sous le nom de *brou*, est d'une amertume extrême, et a une

astriction prononcée, avec une odeur particulière, forte, désagréable; cette amertume la fait regarder comme stomachique, et on en a composé une eau distillée, vantée comme telle, sous le nom *d'eau des trois noix*, parce qu'on la prend, pour la préparer, à deux ou trois époques de la maturité de ce fruit et de ses fleurs; on en fait surtout un ratafia très-estimé dans le peuple pour les maux d'estomac. Hippocrate et Dioscoride ont vanté le brou de noix comme anthelminthique; on le donne sous forme d'extrait: Fischer recommande d'en dissoudre deux gros dans quatre onces d'eau distillée de canelle, et de donner 4 à 6 gouttes de ce liquide aux enfans, jusqu'à 4 ans, qu'on purge ensuite avec le calomelas au bout de quelques jours (*Comm. de vermibus et anthelminthico;* Stadæ, 1751, p. 14). Swediaur dit avoir employé avec succès, le brou de noix dans la syphilis; Hunezovky a vanté son efficacité dans les ulcères anciens (*Anc. journ. de méd.*, LXXVII, 296). Il paraît pourtant, d'après Ray, Schrœder et Buchner, qu'il peut causer le vomissement. Son analyse, par M. Braconnot, y a démontré de l'amidon; de la résine verte; une matière âcre et amère, qui devient brune par le contact de l'oxygène; du tannin; de l'acide citrique; de l'acide malique; de la potasse; de l'oxalate de chaux, et du phosphate de chaux (*Annal. de chim.*, LXXIV, 304). Le brou, et même les racines du noyer, servent à la teinture; on en retire une couleur brune très-solide, déjà en usage du temps de Pline.

Au dessous du brou, on trouve la coquille, qui est purement ligneuse et sans propriété réelle; entre l'amande et la coquille, on voit le zeste, qui est d'autant plus abondant, que le fruit est plus jeune, comme on peut le voir, en comparant le cerneau avec la noix, et aux dépens duquel paraît se former la coquille; c'est cette substance blanche, amère, qui enveloppe l'amande du cerneau. Le docteur Burtin, cité par Willemet, la dit fort propre à guérir la gangrène des plaies, prise en poudre à la dose d'un gros, dans un gobelet de vin blanc, et il ajoute qu'à Bruxelles elle est regardée comme un puissant antiseptique et anti-gangréneux (*Mat. méd. ind.*, 139).

La pellicule ou enveloppe immédiate de l'amande de la noix, qui est mince, jaunâtre, amère si celle-ci est fraîche, et qui finit par perdre cette saveur lorsqu'elle se sèche, ce qui fait qu'alors on ne l'ôte plus, a été regardée comme fébrifuge étant fraîche. M. le docteur Roch s'est guéri d'une fièvre intermittente en prenant l'infusion, dans du vin blanc, d'une vingtaine de ces pellicules (*Bull. de la soc. d'émul.*, II, 376). Elle contient une quantité considérable de tannin parfaitement libre, et une matière résineuse qui offre l'odeur et

la saveur de cette pellicule (*Bull. des sc. méd.*, Féruss., XVI, 89). Dans le peuple, on en use contre la colique.

L'amande de la noix, étant fraîche, peut faire des émulsions fort agréables, et qu'on peut employer comme celles d'amandes douces, pendant les mois de septembre et d'octobre, car passé ce temps, elle y devient impropre, parce qu'elle se sèche trop rapidement; elle doit cette propriété à l'huile qu'elle recèle, comme toutes les amandes qui sont dans le même cas; si les noix sont sèches, on les fait tremper dans l'eau chaude pour enlever la pellicule; cette émulsion se colore en violet par le sulfate de fer (*Bull. de pharm.*, IV, 229), d'après l'observation de M. Planche.

L'huile de noix est environ pour moitié dans leur poids; on appelle *vierge* celle qui est préparée à froid; on s'en sert pour les assaisonnemens, et elle est employée dans les campagnes du centre et de l'ouest de la France; elle est blanche, douce, inodore, d'une odeur agréable de noix; on l'emploie pour la pharmacie. L'huile qui sert pour la peinture, l'éclairage et les autres usages domestiques, se prépare à chaud, et est plus colorée, en verdâtre ou en jaunâtre, plus épaisse, parfois âcre; elle rancit vite, et peut à peine se conserver quelques mois en état de servir à l'alimentation. Cette huile est du nombre de celles appelées *siccatives*, c'est-à-dire qui ne se congèlent pas au froid, et qui se dessèchent à l'air, ce qui fait qu'on les emploie pour la peinture en bâtiment; on en fait aussi du savon mou. Le résidu, ou marc de l'huile de noix, appelé *pain de noix*, est mangé par les enfans et les animaux, les volailles, etc., dans les campagnes, où on en brûle pour l'éclairage. Ferrein, d'après Tournefort, assure qu'un usage trop abondant de cette huile enivre, ce que nous n'avons vu répété par aucun autre auteur. Donnée fraîche, elle est douce, n'a que les propriétés de l'huile ordinaire, et peut servir aux mêmes usages; rance, et elle le devient très-facilement, de sorte qu'on peut affirmer que celle que l'on trouve dans le commerce l'est toujours, elle est très-active; c'est à ce titre qu'on la prescrit en lavement dans la colique des peintres, dans la paralysie, l'apoplexie, etc., parce qu'elle agit sur les gros intestins, et est purgative, etc.

Dioscoride (*loc. cit.*) assurait que les noix faisaient rendre le ver solitaire, ce qui a pu engager à employer leur huile dans le même but; elle a été conseillée en effet contre ce ver, comme l'huile de ricin, etc., par Passerat de la Chapelle, qui en faisait prendre 5 onces à jeun, et deux heures et demie après quatre onces de vin d'Alicante, ce que l'on continuait pendant 15 jours, après quoi on cessait, si le ver ne sortait pas (*Anc. journ. de méd.*, XV, 220; VI, 305). Deslois de Rochefort, qui a répété l'emploi de ce moyen, l'a trouvé le plus sou-

vent inefficace (*Mat. méd.*, II, 73). M. Dubois broie six gousses d'ail avec trois onces d'huile de noix comme remède contre ce ver, ce qui doit être plus efficace. Gouan a employé l'application d'huile de noix fraîche sur la taie appelée *leucoma*, et en a obtenu la guérison (*Anc. journ. de méd.*, LIX, 439), ce que Jeze a vu réussir aussi.

Tout le monde connait l'usage qu'on fait du bois de noyer pour meubles, à cause de sa dureté, de sa couleur jaune-bistre, et de son beau veiné, lorsqu'il est vieux, c'est-à-dire qu'il a cent ans, car le jeune a le bois blanc. Ce bois noircit un peu à l'air.

Buchner (P.-J.). *Diss. de nuce juglande.* Erfodiæ, 1742, in-4. — Spinler (G.-F.). *De nuce juglande.* Erfodiæ, 1743, in-4.

Juif. Arkins nomme ainsi un poisson de l'île de May, en Afrique, dont la chair est excellente.

Jujevtree. Nom anglais du jujubier, *Zizyphus sativa*, Desf.

Jujubes. Fruits du jujubier, *Zizyphus sativa*, Desf.

JULEP, JULAP, *Julep*, *Julapium*. Sorte de médicament liquide, composé, qui ne diffère des potions qu'en ce qu'il est adoucissant, ainsi que l'indique son étymologie arabe. Il est ordinairement fait avec des eaux distillées, des sirops, parfois des teintures, dont l'opium ou autre substance calmante fait toujours partie. Il se prend le soir, en une ou deux doses, et est destiné à provoquer doucement le sommeil et à calmer les souffrances du malade, ou même le trouble causé par l'action des médicamens excitans que la nature de l'affection éprouvée a obligé d'employer. On le nomme *calmant* dans le public.

Julien (Bains de saint). Voy. *Pise.*

Julienne. *Hesperis Matronalis*, L. (III, 489). On désigne aussi sous ce nom une variété de la fève, *Faba vesca*, Mœnch (III, 207).

— alliaire. *Erysimum Alliaria*, L.

— jaune. *Erysimum Barbarea*, L.

Julis. Petit poisson de la mer Adriatique bon à manger, estimé émollient, résolutif et apéritif. Sa tête passait pour un poison (Lémery, *Dict.*)

Julus terrestris, L. Insecte myriapode de la famille des Chilognathes, qui, infusé dans du vin, passait pour efficace contre la jaunisse et la difficulté d'uriner (James, *Dict.*).

Jument. Femelle du cheval. Voy. *Equus Caballus*, L., et l'article *Lait.*

Juncago. Nom du *Triglochin palustre*, L.

Juncaria, off. Un des noms de l'*Asperula Cynanchica*, L. (I, 472).

Juncia avellaneda. Nom espagnol du *Cyperus esculentus*, L.

— olorosa. Nom espagnol du *Cyperus longus*, L.

Juncus. Voy. *Jonc.*

Jungfrumarioelin. Nom suédois du *Polygala amara*, L.

Junglie huldie. Un des noms bengales de la *Zédoaire.*

— piaz. Nom dukhanais de l'*Erythronium indicum*, Rottler.

Juniper. Nom anglais du genévrier, *Juniperus communis*, L.

JUNIPERUS. Genre de plantes de la famille des Cônifères, de la diœcie monadelphie; il renferme des végétaux arborescens, résineux, aromatiques, à feuilles simples, très-piquantes, toujours vertes, et dont les fruits forment des espèces de baies. Ce genre fournit moins de résine que celui des pins, des sapins, mais plus d'huile volatile, ce qui donne aux plantes qu'il renferme, et qui habitent en général les pays chauds, une action plus stimulante.

J. bermudiana, L. On fait, avec les baies du genévrier des îles Bermudes, un sirop réputé utile dans les maladies du poumon, d'après le voyageur botaniste Michaux père (*Ann. du Muséum*, VIII, 360).

J. communis, L. Genévrier (*Flore médicale*, IV, f. 180). Cet arbrisseau croît chez nous aux lieux âpres, stériles, rocheux, montagneux, où il est souvent rabougri, tortueux, couché, et où il forme des buissons épineux. Dans les lieux moins élevés et plus chauds, il s'élance, et peut acquérir la hauteur de 12 ou 15 pieds et plus; ses baies, d'après Tournefort, ne parviennent à maturité qu'au bout de deux ans. Tout le végétal exhale une odeur aromatique, surtout quand on le brûle, ce qui le fait employer parfois pour parfumer les lieux insalubres, méphytisés, etc., où il masque plutôt les mauvaises odeurs qu'il ne les détruit. On imprégne de cette vapeur des flanelles pour en faire des frictions fortifiantes, etc. Le bois du genévrier est sudorifique; on l'a vanté à l'égal du gayac, et employé dans la syphilis, le rhumatisme, la goutte, les maladies de la peau, etc., en décoction : on s'en est aussi servi pour déterger les ulcères sordides, sanieux, etc. On prépare des bains avec le bois de genévrier; et Monro dit s'en être bien trouvé dans plusieurs cas de variole maligne. Les sommités du genévrier ont été réputées, ainsi que ses feuilles, purgatives, et les cendres de ces dernières utiles dans l'hydropisie. La dose du bois en copeaux est d'une once dans une livre d'eau; son extrait se prescrit depuis un demi-gros jusqu'à deux.

Le tronc du genévrier, d'après le dire de plusieurs auteurs, rend, dans les pays chauds, à l'aide d'incisions, une résine appelée *Gomme de genévrier*, *vernis*, etc., qu'il ne faut pas confondre avec la *Sandaraque*, qui est produite par le *Thuya articulata*, Desf., d'après Broussonet, quoique d'autres l'attribuent au *Juniperus communis*. Le fait est que, chez nous, le genévrier ne rend pas de résine, et que, dans le commerce, on ne connaît pas de gomme ou résine de genévrier, si ce n'est la sandaraque, qu'on donne comme telle. Voyez *Thuya*.

Les fruits du genévrier, qui sont noirâtres, du volume d'un pois, globuleux, de saveur amère, douceâtre, balsamique, sont très-employés, parce que les propriétés de ce végétal y paraissent concentrées à un degré plus marqué que dans aucune autre partie. Ces

prétendues baies sont de petits cônes à trois écailles soudées, qui contiennent un suc pulpeux, sucré, et des semences osseuses, anguleuses, creusées de petites fossettes alignées, où sont contenues des utricules remplies d'huile volatile quand les fruits sont verts, qui se change en une vraie terébenthine à leur maturité ; de sorte qu'il faut employer les premiers si on veut en obtenir cette huile, et les secondes pour en avoir l'extrait, qu'on ne doit préparer qu'à l'aide de la macération ou de l'infusion, et jamais par décoction, d'après M. Reclus, parce qu'il serait granuleux, attendu que la térébenthine forcerait les utricules ou se mêlerait à l'extrait (*Journ. de pharm*, XIII, 215). Les baies de genévrier, infusées dans l'eau, y fermentent, et donnent une espèce de *vin de genévrier* dont on peut retirer, par la distillation, une eau-de-vie de genièvre qui est toujours un peu amère, âcre, et surtout résineuse, dont on boit pourtant dans les villages situés au milieu des bois, surtout en Allemagne, où elle est l'objet d'un grand commerce. On peut voir (*Journ. des pharmaciens*, in-4°, p. 143) la méthode donnée par M. Dubuc pour fabriquer cette eau-de-vie, dont il retire 6 pintes de 50 livres de fruits. On lui accorde des propriétés analogues à celles des baies, quoiqu'elle n'ait guère que celles de l'alcool; on y ajoute du sucre, et même des aromates, pour en fabriquer des ratafias. On fait encore infuser les baies de genièvre dans l'eau-de-vie pour en confectionner des liqueurs de table ou médicinales, etc. Les Anglais ajoutent tout simplement un peu d'essence de térébenthine à l'eau-de-vie pour lui donner le goût de celle de genièvre.

Les baies de genièvre sont regardées comme éminemment stomachiques ; leur composition, où se remarquent de la résine, de l'huile volatile, ne peut manquer de les rendre excitantes, et conséquemment utiles dans les débilités de l'estomac : dans ce cas, elles augmentent l'appétit, facilitent la digestion, etc. Les propriétés excitantes de ces baies se transmettent à d'autres systèmes que celui de l'estomac. Par suite de l'extension de cette action, elles agissent sur les exhalans cutanés, dont elles augmentent la perspiration, sur la circulation, la calorification ; sur les reins, où elles accroissent le cours des urines, qui sentent alors la violette, comme après l'usage de la térébenthine. Ces résultats les font administrer dans les débilités, telles que les hydropisies, le scorbut, la cacochymie, etc. Leur action a lieu aussi sur les membranes muqueuses ; elles facilitent l'expulsion des matières qu'elles sécrètent, en fortifiant ces membranes, et donnant à leur tissu plus de tonicité ; on les emploie dans le catarrhe, les leucorrhées, les gonorrhées, même consécutives, d'après Hecker, qui donnait un gros de leur rob tous les matins dans

huit onces d'eau. On a éprouvé que les baies de genièvre avaient une action marquée sur la vessie, qu'elles facilitaient le cours des urines; mais surtout qu'elles étaient utiles dans le catarrhe de cet organe, et qu'elles tendaient à expulser les graviers ou petits calculs. M. le docteur Demangeon a vu deux enfans rendre de petites concrétions après l'usage d'une poignée de ces baies fraîches, en infusion dans deux pintes d'eau d'orge (*Journ. gén. de méd.*, XXXVI, 378; 1806). On a encore employé les baies de genièvre contre les fièvres intermittentes, en décoction ou en poudre. Leur vapeur, respirée, a été utile dans quelques cas d'asthme, de spasme de la poitrine. On les brûle encore pour parfumer les salles des malades dans les hôpitaux, etc. A l'hôpital Saint-Louis, on les joint aux autres médicamens anti-scrofuleux. On conçoit, d'après les principes qui constituent ces baies, qu'elles ne sauraient convenir toutes les fois qu'il y a excitation, fièvre, et surtout inflammation des organes : effectivement, Geoffroy et Cullen les ont vu produire de mauvais effets dans ces cas. On en fait usage aussi en bains, en injections, en gargarismes; on en prépare un rob ou extrait, appelé *thériaque des Allemands;* on en fait un emplâtre contre la teigne. La dose des baies est de 10 à 12. Pison recommande aux scorbutiques d'en manger quelques-unes tous les matins.

L'huile essentielle de genièvre, qui s'obtient par la distillation de ses baies vertes, est jaune, pénétrante, volatile; elle a beaucoup de rapport avec l'essence de térébenthine, et en a sans doute les propriétés. On la met par 5-20 gouttes, dans une potion ou dans une tisane appropriée, dans les cas où on userait des baies de genièvre; elle est, de plus, emménagogue et carminative.

Les baies de genièvre entrent dans un grand nombre de préparations officinales, telles que l'*eau générale*, l'*eau thériacale*, l'*opiat de Salomon*, l'*huile de scorpion*, le *baume Oppodeltoch*, la *thériaque diatessaron*, l'*orviétan*, le *baume vert*, la *poudre d'Arum*, etc. Les Lapons boivent la décoction chaude de ces baies, comme nous faisons du thé et du café. Elles servent enfin d'assaisonnemens dans plusieurs mets, notamment la choucroute.

Bapst (M). *Juniperetum*, etc. Eisleben, 1601, in-4; *id.*, 1605; *id.*, 1675. — Scharfius (B.). *Akreuthologia, seu juniperi descriptio* Francofurti et Lipsiæ, 1672, in-8; *id.*, 1679. — Bang (A.-O) *De junipero*; Resp. Heldwader. Hafniæ, 1708. — Camerarius (R.-J.). *De cervariâ nigrâ et junipero.* Resp. G.-A. Camerarius. Tubingæ, 1712, in 4. — Wilhelm (J.-G.) *Diss. tradens juniperum.* Argentorati, 1718, in-4. — Klein (J.-C.). *De junipero.* Altdorfii, 1719, in-4. — Lundmann (P.) *De junipero.* Harderovici, 1727. — Bruch (F.-D.). *Diss. medica inaug, sistens observ. quasdam practicas de radici, fruticis juniperi decocto.* Argentorati, 1736, in-4. — Kalm (P.). Diss. sur les propriétés et les usages du genévrier (en suédois). Stockholm, 1770. — Daignan. Sur les effets salutaires de l'eau de genièvre dans les pays froids, bas et marécageux. Saint-Omer, 1777 (Inséré aussi *Anc. journ. de méd*, XLIX, 189). — Scopoli. *Diss. obs. pract de radicis, fruct. juniperi decocto.* — Rousseau (G.-L.-C.). De l'utilité du jus épaissi des baies de sureau et de genièvre contre les obstructions (*Nova acta physico-med. acad imp. natur.*).

J. lycia, L. Linné avait attribué à cette espèce, qui est une variété du *J. phœnicea*, L., et qui croît en Afrique et dans le midi de la France, l'encens dit d'Afrique. Sa conjecture n'a pas été confirmée ; chez nous, il ne donne aucun indice de cette substance si suave, qui ne doit pas être le propre d'une cônifère. V. *Encens* (III, 115).

J. Oxycedrus, L., cade, oxycèdre. Il croît dans le midi de l'Europe, en Sibérie, etc. La combustion de son bois produit une sorte de goudron liquide, appelé *huile de cade*, qui est noirâtre, fétide, et est employé par les maréchaux contre la gale et les ulcères des chevaux. On applique ce nom à tous les goudrons liquides, qui sont effectivement tout-à-fait analogues à celui qui résulte de la combustion du bois de cette espèce : quelquefois on réserve cette qualification pour le liquide obtenu par sa distillation, et c'est alors une sorte d'essence. La désignation d'*Oxycedrus*, qui veut dire petit cèdre, lui vient de la ressemblance qu'on a cru lui trouver avec un autre arbre de la même famille appelé cèdre, *Pinus Cedrus*, L. On l'a étendue à plusieurs autres genévriers, ce qui a amené de la confusion dans la nomenclature. Les baies de cette espèce, qu'on appelle *Juniperus major* dans les anciens formulaires, sont d'un rouge noirâtre, doubles ou triples en grosseur de celles du genièvre. L'huile de cade entre dans le *baume de Lectoure* et *l'emplâtre de baume vert*, etc.

J. Sabina, L., sabine (*Flore médicale*, VI, f. 305). Cet arbrisseau croît dans les montagnes arides du midi de l'Europe, en Provence, en Espagne, surtout en Italie, au pays des Sabins, d'où lui vient son nom ; on le cultive dans quelques jardins. C'est un de ces végétaux regardés, dans des temps d'ignorance, comme propres à mettre à l'abri des sortiléges, et dont les prétendus devins font grand cas. Ses émanations seraient nuisibles, causeraient des céphalalgies, etc., s'il faut en croire Bulliard (*Plant. vén.*, 288). Son feuillage a une odeur forte, aromatique, fétide, pénétrante, surtout si on le frotte entre les doigts ; sa saveur est chaude, amère. On en distingue une variété mâle et une femelle ; ce qui veut dire qu'il y a des pieds qui portent des fleurs à étamines seulement, et d'autres des ovaires qui deviennent des fruits bacciformes, noirâtres ; mais leurs propriétés sont les mêmes, quoique les auteurs semblent indiquer de préférence la sabine mâle, qui est pour eux celle qui porte des fruits, ce qui devrait être le contraire. Elle est de plus petite stature ; et ses feuilles imitent la disposition de celles du cyprès, tandis que dans l'autre, où elles sont plus écartées, elles ressemblent davantage à celles du tamarisc, et la tige de ce dernier est beaucoup plus élevée. La sabine contient une huile essentielle abondante qui va au cinquième de son poids, d'après Hoff-

mann, ce qui peut expliquer l'activité de cette plante, et de la résine que l'on n'en obtient que par des moyens chimiques.

L'activité de la sabine, attestée par ses qualités physiques et sa composition, est encore démontrée par son emploi topique. Appliquée en poudre sur une partie, elle y produit une vraie inflammation; aussi s'en sert-on comme cathérétique sur les excroissances vénériennes, sur les productions charnues, etc., et emploie-t-on sa décoction pour déterger les ulcères sordides. On l'applique encore sur les os cariés, sur les dents gâtées, pour favoriser la sortie des parties nécrosées, calmer les douleurs, etc. A l'intérieur, si on en donne des doses trop fortes, la sabine enflamme l'estomac, le duodénum, le rectum, et peut produire la mort. M. Orfila a fait périr deux chiens auxquels il avait donné à l'un 4 gros, et à l'autre 6 de poudre de feuilles de sabine. Les maquignons en font avaler aux chevaux pour leur donner momentanément du feu lorsqu'ils veulent les vendre.

Cependant, depuis très-long-temps, on emploie la sabine à l'intérieur pour provoquer l'action de la matrice. Cet usage n'était pas ignoré de l'antiquité, puisque Galien affirme qu'elle agit avec tant de force sur l'utérus qu'elle peut provoquer l'avortement. Dans le peuple, on croit encore à cette propriété, et l'un de nos amis nous a fait voir dans son jardin un pied de sabine dont on venait lui arracher des branches par escalade pour un emploi qu'on n'osait avouer. A l'Ile-de-France, les négresses en font le même usage, d'après M. Arago (*Promenade autour du monde*, I, 219). Cependant ce résultat a été nié par Zitmann, Wedelius, Alberti, Haller, etc., et surtout par Scopoli. Mais si on considère l'activité de la sabine, son action sur le rectum et la matrice, l'inflammation qu'elle peut produire, et que l'avortement est souvent le résultat d'une cause moindre, le fait ne paraîtra pas impossible; seulement il se pourrait qu'en voulant produire l'avortement, on occasionât une inflammation mortelle de l'estomac, et que celle de l'utérus n'eût pas le temps de se développer. Murray cite un cas où la sabine causa l'avortement et la mort de la femme (*Apparat. med.*, I, 59).

L'action emménagogue de la sabine est des plus connues. En voyant cet arbrisseau causer l'inflammation du rectum, on peut croire à son action sur l'utérus, organe qui lui est accolé (comme nous avons vu l'aloès (I, 90) produire cette double action), lors même que la pratique ne mettrait pas cet effet emménagogue hors de doute. C'est un des médicamens indiqués par tous les praticiens pour provoquer les règles, lorsque leur défaut d'apparition tient à l'inertie de la matrice, à la faiblesse, à la laxité des tissus de cet organe: car s'il y avait pléthore ou excitation, il serait des plus contraires, comme cela

est évident; et on a vu cette plante, donnée dans des circonstances inopportunes, causer de la fièvre, des vomissemens, des crachemens de sang, une gastrite même, produire surtout des hémorrhoïdes, etc. La sabine semble agir dans quelques cas en sens inverse, mais cependant toujours suivant le même mode d'action : ainsi, le docteur Gunther l'a prescrite avec efficacité pour remédier à des hémorrhagies utérines qui tenaient à l'atonie de cet organe, dans un fait où tous les autres agens thérapeutiques avaient été administrés en vain. Il en donna un scrupule, répété quatre fois par jour, et elle fit, dans ce cas, l'office de styptique (*Rev. medic.*, II, 136, d'après le *Journal d'Hufeland*, sept. 1826). Sauter (*Mélanges de chirurg.*, I, 281) l'a prescrite également avec succès dans ce cas, mais aussi pour prévenir les fausses couches qui pourraient arriver par suite de la mollesse, du défaut de force du tissu utérin. Il en prescrivait 12 à 15 grains, trois fois par jour, pendant trois, quatre ou cinq mois.

Hufeland présente la sabine comme efficace, et même spécifique, contre la goutte. Depuis plusieurs années, il dit l'employer avec le plus grand succès dans les gouttes chroniques, lors même que cette affection a résisté aux moyens les plus énergiques, tels que le gayac, le soufre, l'antimoine, le mercure, etc. Il donne 12 à 24 grains de poudre des feuilles dans les 24 heures, ou le double en décoction, ou l'huile essentielle, qui, étant très-active, ne peut être prescrite qu'à celle d'une goutte triturée avec du sucre, et qu'on prend en deux prises (*Journ. de Hufeland*, 1808; *Biblioth. méd.*, XXVI, 131). Bréra a employé l'extrait de sabine contre le rhumatisme, d'après Hufeland, qui l'a aussi conseillé dans cette maladie (*Bull. des sc. méd.* de Féruss. VIII, 272). Effectivement, elle augmente la sueur, les urines, active la circulation, ce qui ne peut être que favorable à la guérison de ces affections.

Toutes les fois que les affections morbides tiennent à l'atonie, à un défaut de vitalité, la sabine peut être employée pour les combattre, en observant qu'elle porte son action surtout sur les organes abdominaux inférieurs. Ainsi, le docteur Bayler a vu deux tumeurs volumineuses situées dans la matrice, se résoudre par l'usage de ce végétal uni au quinquina (*Bibl. germ.*, VI, 437). Rau l'a employé utilement dans l'ischurie des femmes en couches, à la dose d'un gros dans six onces d'eau, en plusieurs fois (*Ann. de méd. de Montp.*, 1806, p. 17). Gilibert a observé que la sabine, donnée à la dose de 12 grains, guérissait les fièvres intermittentes. Dans les affections vermineuses, l'amertume et l'huile essentielle abondante qu'on trouve dans cette plante ne peuvent que se montrer très-efficaces. Pallas dit qu'en Sibérie on emploie la sabine en vapeur (la décoction, sans

doute) contre les maladies des enfans, sans s'expliquer sur la nature de ces maladies (*Voyage*, I, 704). Ses lotions guérissent la gale. On emploie parfois l'eau distillée de sabine. Nous avons dit qu'on se servait de l'extrait, de l'huile essentielle; cette dernière à la dose de quelques gouttes, 6 à 8 au plus, dans les potions de 6 onces : c'est surtout la poudre des feuilles qu'on prescrit, à celle de 6 à 15 ou 20 grains; on conseille, vu son énergie, de la joindre à des gommeux, à du sucre. Du reste, on doit toujours être réservé sur l'emploi de la sabine, et observer les phénomènes qui en suivent l'administration, à cause de son activité. Fraîche, on doit doubler la dose de la plante. Comme on peut se la procurer verte en tous temps, on ne la fait sécher que pour la pulvériser. On prescrit parfois sa décoction dans du lait, dans le but de l'adoucir.

La sabine entre dans l'*eau hystérique*, les *trochisques* du même nom, le *sirop d'armoise*, l'*onguent martial*, etc.

Wedelius (G.-W.). *Diss. medica de sabinâ.* Resp. J.-F. Krausold. Ienæ, 1707, in-4. — Id. *Programma de sabinâ scripturæ.* Ienæ, 1707, In-4. — Wedekind (D.-G.). Note sur l'usage de la sabine dans les maladies des femmes (*Journ. d'Hufeland*, X, 1820). — Pérot. Considérations générales sur les emménagogues et en particulier sur la sabine, etc. Strasbourg, 1818, in-4.

J. thurifera, L. (*J. hispanica*, Lam.). Trompé par de faux rapports, Linné avait attribué l'encens à cet arbrisseau, qui croît en Espagne, et qui n'en produit pas la moindre trace. Voy. *Encens*. On l'appelle quelquefois *cèdre d'Espagne*.

J. virginiana, L. C'est un arbre d'une grandeur considérable (ce qui l'a fait appeler *cèdre de Virginie*), qui paraît avoir toutes les propriétés de la sabine, à laquelle il ressemble par son feuillage, et qui est employé à sa place aux États-Unis. Ses feuilles fraîches, cuites dans leur double poids de graisse, à laquelle on ajoute un peu de cire, forment une pommade épispastique usitée dans ce pays; elles sont stimulantes, emménagogues, diurétiques, diaphorétiques. On en a fait usage dans le rhumatisme, l'hydropisie, etc. (Coxe. *Americ. disp.*, 356).

Juniperus major, off. Un des noms du cade, *Juniperus Oxycedrus*, L.

Junonia avis. Nom poétique du paon, *Pavo cristatus*, L.

— rosa. Nom du lis, *Lilium candidum*, L., dans Pline.

Jupicai. Nom brésilien du *Xyris indica*, L.

Jupiter. Nom de l'*Étain*, dans l'ancien langage des chimistes.

Jura, Jurella. Synonymes de *Julis*.

Jurema. Un des noms brésiliens de l'*Inga Coriaceiocarpos*, Gomès (*Inga Jurema*, Mart.).

Juricuara. Nom d'une plante du Brésil, dont on applique les feuilles écrasées sur les ulcères malins, vénériens, pour les mondifier. Ses racines desséchées, contuses et infusées dans le suc de *juripeba* (*Solanum paniculatum*, Aubl.), et la liqueur de coco, guérissent la gonorrhée virulente (Pison, *Bras.*, 102).

Juriola. Nom de la trigle-lyre à Ivica, où sa chair est assez estimée.

Juripeba. Nom brésilien de deux *Solanum*, dont l'un est le *S. paniculatum*, Aubl., et l'autre le *S. toxicarium*, Dunal.

Jurucua. Nom brésilien de la tortue franche. Voy. *Testudo*.

Jurumu. Cucurbitacée, ainsi nommée par les naturels du Brésil, et *Bobora* par les Portugais, dont on mange le fruit bouilli ou cuit sous la cendre (Marcgrave, *Bras.*, 44).

Jus d'herbe Synonyme de *Sucs d'herbe*. Voy. ce dernier mot.

Jusculum. Nom latin du *Bouillon*. Voy. ce mot (I, 652).

Jusquiame, Jusquiame noire, Jusquiame commune. Noms de la jusquiame officinale, *Hyoscyamus niger*, L.

— blanche. *Hyoscyamus albus*, L.

— dorée. *Hyoscyamus aureus*, L.

— du Pérou. Un des noms du tabac. Voy. *Nicotiana Tabacum*, L.

Jussieua repens, L. Il est réputé utile, en Amérique, dans les hémoptysies, la diarrhée. Rhéede dit que l'infusion du *J. suffruticosa*, L., dans le petit-lait, est employée dans l'Inde contre la dysenterie; elle excite l'urine, chasse les vents, purge et détruit les vers. Toutes les espèces de ce genre, qui appartient à la famille des Onagres, à l'octandrie monogynie, passent pour être un peu astringentes, d'après Brown.

JUSTEMONT, en France, près de Thionville. C'est le nom d'une abbaye au dessus de laquelle Carrère (*Cat.*, 499) indique une source minérale.

JUSTICIA. Genre de plantes de la famille des Acanthacées, de la diandrie monogynie, dédié à J. Justice, cultivateur écossais; il renferme un très-grand nombre d'espèces, en général frutescentes, qui croissent dans les contrées chaudes de l'Asie et de l'Amérique; on en cultive quelques-unes dans les jardins des curieux pour la beauté de leurs fleurs.

J. Adhatoda, L., noyer des Indes. Le nom spécifique latinisé de cet arbrisseau est celui qu'il porte à Ceylan, où il croît, et qui signifie chasser au loin, parce qu'il projette ses semences avec élasticité, ce qui arrive à plusieurs autres espèces; son nom français vient du vert de ses feuilles, et de leur forme qui a quelque analogie avec les folioles de notre noyer. On cultive cet arbre chez les curieux pour ses belles fleurs blanches, veinées; la racine, les feuilles, mais surtout les fleurs de ce végétal sont employées dans l'Inde comme antispasmodiques, contre l'asthme, la toux, le frisson des fièvres; les dernières sont amères et un peu aromatiques; on les administre en infusion, en électuaire; sous cette dernière forme on en donne une cuillerée à café deux fois par jour; on emploie aussi le suc des feuilles, bouilli avec de l'huile, comme adoucissant appliqué sur les plaies. Le bois de la plante est usité pour faire un charbon propre à fabriquer la

poudre à canon (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 4); Plukenet attribue au *J. Adhatoda* la propriété de chasser le fœtus mort hors du sein de sa mère.

J. bicalyculata, Vahl. Rhéede dit que la plante entière, macérée dans l'eau de riz, est un excellent remède, sur la côte du Malabar, contre la morsure des serpens.

J. Ecbolium, L. D'après Rhéede, la décoction de sa racine se donne dans l'Inde contre la goutte et la colique néphrétique, les graviers; bouillie dans l'huile de sésame, on applique celle-ci sur les douleurs, on en boit contre celles de la vessie, ainsi que la décoction des feuilles; on en prépare des bains adoucissans; on l'estime diurétique (*Hort. malab.*, II, t. 20).

J. Echioides, L. Les Indiens emploient la décoction de cette plante contre l'hydropisie, parce qu'elle excite avec abondance les urines (*Trans. phil. abrég.*, I, 176).

J. Gendarussa, L. A Java cet arbuste est estimé émétique, d'après le catalogue de Horsfield; dans l'Inde on emploie ses feuilles grillées, contre les douleurs du rhumatisme chronique, avec gonflement des articulations; on en fait aussi des décoctions qu'on donne à la dose d'une tasse deux fois par jour, ce qui procure dans quelques cas des nausées; on place ces feuilles dans les hardes pour les préserver des insectes, à cause de son odeur ingrate (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 68). Voyez, sur les propriétés supposées à cette plante par les Indiens, Rumphius (*Amboin.* IV. t. 28).

J. nasuta, L. La racine fraîches et les feuille pilées et mélangées avec le suc de limon, sont regardées dans l'Inde comme un topique souverain contre les dartres et autres maladies de la peau (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 217).

J. paniculata, Burm. La racine de cette plante paraît être celle qui porte à la Chine le nom de *Ho-ang-lien*, dans l'Inde ceux de *chucum*, de *creyat*, de *cara-caniram*, de *nella vaymbo*, etc.; elle se trouve aussi à la Cochinchine, à l'Ile-de-France, en Arabie, etc. On la dit amère, stomachique, tonique; elle entre, dit-on, dans la composition d'une boisson appelée *drogue amère*, célèbre dans l'Inde comme stomachique, et usitée contre le choléra, la dysenterie, les fièvres intermittentes, etc. [1].

---

[1] *La drogue amère*, d'après la formule qu'en a publiée Ainslie, qui l'appelle *teinture française*, se compose d'aloës, de mastic, d'encens, de résine de pin, de myrrhe, et de la racine de *Justicia paniculata*, L., que l'on remplace souvent, d'après lui, par celle de colombo (*Mat. ind.*, I, 96). Deux autres formules, publiées *Bull. de pharm.* (III, 284), et *Bull. des sc. méd.* de Férussac (VIII, 221), sont différentes; dans la première il y a du safran, et pas de résine ni

M. Bouillon-Lagrange, qui a analysé, en 1805, la racine appelée *ho-ang-lien*, dont l'identité avec la racine du *Justicia paniculata* n'est qu'une conjecture, puisque d'autres l'attribuent au *J. bycalyculata*, dit que sa décoction est d'un jaune foncé, d'une amertume considérable; qu'elle ne contient ni tannin, ni acide gallique, mais de la résine et de la matière extractive; que l'eau en précipite une matière jaune, qui, séchée, devient brune, transparente, peut se ramollir facilement, même par la chaleur de la main, etc., ce qui lui fait conclure que c'est un amer pur (*Ann. de chimie*, LV, 40, et *Journ. gén. de méd.*, XXIII, 244). Cette racine n'est donc point astringente, ni même anti-intermittente, mais seulement stomachique, et peut se donner dans tous les cas où les amers conviennent. En Europe elle est inconnue, même dans les droguiers. L'infusion de la racine, appelée par Rhéede *cara-caniram* (*Hort. mal.*, IX, 109, t. 56), est bonne, suivant cet auteur, contre la morsure des serpens, surtout de celui que les naturels appellent *Cobra capella*.

J. pectoralis, Jacq. Cette espèce jouit d'une grande réputation, comme béchique, pectorale, vulnéraire, à la Jamaïque et dans toutes les Antilles; on en fait un sirop très-estimé, qu'on donne dans le rhume, le catarrhe, etc. Ses feuilles pilées sont appliquées sur les plaies, les coupures, etc., ce qui l'a fait appeler *herbe au charpentier* (Lunan, *Flor. jamaic.*, V, 432). M. de Tussac dit que le sirop de cette plante est usité dans les colonies, comme chez nous celui d'orgeat, de capillaires, etc., pour faire des boissons agréables, à cause de son arome; on la cultive beaucoup pour cet usage (*Dict. des sc. nat.*, VII, 118).

J. peruviana, Lam. Ses feuilles sont employées comme émollientes, en cataplasme, au Pérou (De Cand., *Essai*, 152).

J. procumbens, L. On baigne les yeux, dans l'Inde, avec l'infusion des feuilles de cette plante, dans l'ophthalmie (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 246).

J. purpurea, L. Au Mexique on emploie cette espèce pour teindre

---

de racine de *Justicia*, et dans la seconde il y a en plus de la gentiane, du safran et du colombo, mais point de *Justicia*; il n'est donc pas prouvé que la racine de *J. paniculata* fasse partie de la *drogue amère*, ni même que cette racine soit amère, puisque ni Rhéede (*Hort. mal.*, loc. cit.), ni Loureiro (*Cochinc.*, I, 32), ni Forskal (*Flora ægypto-arab.*, p. 4), ne parlent de cette amertume. La cause de cette erreur peut venir d'un article du *Bull. de pharm.* (VI, 251; 1814), où on a avancé, sans en apporter de preuve ni citer aucune autorité, qu'elle en était un des ingrédiens, ce qui a été répété sans plus de vérification. Il se peut qu'on ait confondu le *colombo*, qui est effectivement très-amer, avec la racine du *J. paniculata*.

en bleu, d'après M. le Danois, pharmacien (*Journ. de pharm.*, XV, 479).

J. repens, L. Les médecins indiens pilent les feuilles de cette plante avec l'huile de ricin, pour appliquer le mélange sur la teigne (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 156).

J. tinctoria, Lour. Il sert à teindre en rouge aux Moluques (*Fl. cochinchin.*, 31); c'est le *folium tinctorium* de Rumphius (*Amb.*, VI, t 22).

J. tranquebariensis, L. F. (*J. parviflora* Lam.). Les naturels de l'Inde considèrent le suc des feuilles de cette plante, comme rafraîchissant et apéritif. On le donne aux enfans dans la variole, à la dose d'une cuillerée ou deux, à bouche, par jour. Les feuilles pilées sont appliquées sur les contusions (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 412). Au Pérou on en fait un grand usage dans la pleurésie.

J. (Hypohestes) *triflora*, Forsk. En Arabie on le regarde comme anti-ophthálmique; on fait respirer fréquemment ses fleurs pour guérir de la toux.

Juu. Nom japonais d'une variété d'oranger. Voy. *Citrus*.
Juvia, Juvias. Noms du fruit du *Bertholletia excelsa*, Humb. (I, 579).
Juwasa. Un des noms indiens de la manne d'*Alhagi*. Voy. *Alhagi* (I, 164) et *Manne*.
Jynx. Espèce de petit oiseau. Voy. *Yunx Torquilla*, L.

K

Ka, Kaa. Noms du choucas, *Corvus Monedula*, L., en Belgique et en Norwége.
Ka, Kia. Noms du *Solanum æthiopicum*, L., au Japon.
Kaad. Nom arabe du suc du *Cacalia procumbens*, Forsk. (II, 4).
Kaas. Nom du bélier, *Ovis Aries*, L., en Norwége.
Kaasurt. Nom danois du séneçon, *Senecio vulgaris*, L.
Kaate. Nom indien de l'*Acacia Catechu*, W. (I, 11).
Kaawy. Espèce de boisson que les Indiens font avec le maïs (James, *Dict.*).
Kabber. Nom danois du *Cuivre*.
Kabebeh. Nom arabe du *Piper Cubeba*, L., origine de *Cubebes*.

KABEL, en Prusse, province de Brandebourg. Il y existe une source minérale, peu riche, suivant E. Osann (voy. *Prusse*), en principes minéralisateurs.

Kabelaaw. Espèce de *Gadus*, qu'on mange et sale à Amboine comme notre morue (Ruysch).

Kabeliau et Kabileau. Variantes d'orthographe de Cabeliau, *Gadus Morrhua*, L.
Kabrie. Nom arabe du *Soufre*.
Kabu, Kabuna. Noms japonais de la rave, *Brassica Rapa*, L.
Kachchi jezicach. Nom de l'*Anthemis tinctoria*, L., en Croatie.
Kacherygni. Nom égyptien du *Phaseolus Mungo*, L.
Kacho. Espèce de *Squale* fort estimé au Kamtschatka.
Kachtelong. Nom générique du canard au Groënland. Voy. *Anas*.
Kaczka. Nom des canards en Pologne, *Kaczka-dziza* étant celui du canard sauvage, et *Kaczka-drzewna* celui de la bernache. Voy. *Anas*.
Kadagaroganie. Nom tamoul de l'hellébore noir, *Helleborus niger*, L.

KADAGHOO. Nom tamoul du *Sinapis chinensis*, L.

KADALI. Arbrisseau des Indes dont on retire une huile excellente contre les aphthes, l'épilepsie et les spasmes (*Encyclop. méth.*, Méd.).

KADANAKU. Nom malabare de l'*Aloes perfoliata*, L. (I, 197).

KADDIG. Un des noms allemands du genévrier, *Juniperus communis*, L.

KADE-CANNY. Nom tamoul du millet, *Panicum miliaceum*, L.

KADERAWA MATA. Un des noms bohêmes du *Mentha crispa*, L.

KADH. Un des noms égyptiens du *Medicago arborea*, L.

KADI, KADIDIA. Noms tamoul et cyngalais du vinaigre ou *Acide acétique* faible.

KADIDLO. Nom bohême de l'*Oliban*.

KADIS MANIS. Nom bali de l'anis, *Pimpinella Anisum*, L.

KADJ KOREN. Un des noms bohêmes de la serpentaire de Virginie, *Aristolochia Serpentaria*, L.

KADMIUM. Nouveau métal fort rare. Voy. *Cadmium* (II, 9).

KADUKAI. Nom tamoul du *Terminalia Chebula*, Retz.

KADZIDLO BIALE. Nom portugais de l'*Oliban*.

KAEHBLI Nom égyptien du souci, *Calendula officinalis*, L.

KAEJAN. Nom arabe du jasmin, *Jasminum officinale*, L.

KÆKURIA, KÆKURIAGHAHA. Noms de l'arbre qui donne l'élémi à Ceylan. *an Amyris?*

KAEMPFERA. Le *K. Galanga*, L., que l'on croyait fournir une des sortes de *galanga*, n'en donne pas; c'est le *Maranta Galanga*, L. (*Alpinia Galanga*, Roxb.). Voy. *Maranta*. Le *K. longa*, Jacq., n'est pas usité et ne produit pas la zédoaire, comme on le pensait. Pour plusieurs auteurs ce n'est qu'un synonyme du suivant. Le *K. rotunda*, L., ne fournit pas non plus la zédoaire, c'est le *Curcuma Zedoaria*, Roxb. (II, 525).

KÆRTLUTOK. Nom groënlandais du canard domestique, *Anas domestica*, L.

KAEYKE. Nom saxon du choucas, *Corvus Monedula*, L.

KAF-MARJAM. Un des noms égyptiens de l'*Anastatica hierochuntica*, L.

KAFAL. *Amyris Kafal*, Forsk. (I, 272).

KAFTAAR. Nom persan de la *Hyène*, suivant Kæmpfer.

KAFUR. Nom arabe et persan du *Camphre*.

KAGADO D'AGOA. Nom d'une tortue terrestre à la Nouvelle-Espagne. Voy. *Testudo*.

KAGIU, KIAGIU. Noms chinois de l'acajou.

KAGLERISVARE. Un des noms du gros bec, *Loxia Coccothraustes*, L., en Suède.

KAGSKE GABLKO. Un des noms bohêmes de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L.

KAHA. Nom du *Curcuma* à Ceylan (II, 524), et nom cyngalais de la *Zédoaire*.

KAHINANA, KAHINCA. Synonymes de *Caïnca*, noms brésiliens du *Chiococca anguifuga*, Mart., ainsi nommé de ce que cette plante est regardée comme guérissant la morsure du serpent appelé, par les naturels, *cain'ana*.

KAHKKARI Un des noms indiens du *Solanum Jacquini*, W.

KAHLEH. Nom arabe du souci des vignes, *Calendula arvensis*, L. (II, 32).

KAHOWER. Espèce de prunier du Sénégal (Walkenaer, *Voyage*, IV, 309).

KAHRUB. Nom arabe du caroubier, *Ceratonia Siliqua*, L. (II, 180).

KAIA. Nom du *Taxus nucifera*, L., au Japon.

KAIANTAGARIE. Nom tamoul de l'*Eclipta prostrata*, L.

KAIDA. Nom malabare du vaquois, *Pandanus odoratissimus*, L. Le suc des feuilles de cet arbre des Indes, ses racines et son huile, sont employés contre la goutte, la manie, la dysurie (*Encyclop. méthod.*, Médecine).

KAIEPUT. Synonyme de *Cajeput*. Voy. *Melaleuca*.

KAIET. Rebuts des différentes espèces de thé dont usent les Tartares Mongols.

KAIKOUK. Nom koriaque du coucou, *Cuculus canorus*, L.

KAIMANIS. Nom malais de la *Canelle de Ceylan*.

KAINKTCHITCH. Nom kamtschadal des hirondelles. Voy. *Hirundo*.

KAISER-FRANZENSBAD. Un des noms des eaux d'*Égra*. Voy. ce mot.

KAISERWURZEL. Un des noms allemands de l'*Imperatoria Ostruthium*, L.

KAJOULAR. Nom java de l'*Ophiorrhiza Mungos*, L.

KAKA-KODI. Nom malabare d'un apocyn employé par les brames contre la goutte.

— MOULOU ou MULLU. Arbre des Indes dont la décoction de l'écorce dans du lait, est employée contre le diabétès et la gonorrhée.

— NIGRA. Synonyme de *Nilbedonsi*. Voy. ce dernier mot.

KAKACOLLIE VEREI. Nom tamoul du *Menispermum Cocculus*, L.

KAKANIARIA. Le suc de ses feuilles, avec le lait des amandes de cacao, tue les vers (*Encyclop. méthod.*, Médecine).

KAKAPU. Nom tamoul du *Torenia asiatica*, L.

KAKELEH SEGHAR. Nom persan du *Cardamome*.

KAKERLAQUE. Nom vulgaire du *Blatta americana*, L.

KAKI. Nom de l'oie domestique, *Anas Anser*, L., en Arabie.

KAKI. Nom japonais du *Diospyros Kaki*, L.

KAKIBI. Nom que porte au Japon le *Panicum Crus corvi*, L., qu'on y cultive (Thunberg, *Voyage*, IV, 43).

KAKICH. Nom hongrois du laitron, *Sonchus oleraceus*, L.

KAKICHEMPU VITTILU. Nom tellingou de la *Coque du Levant* et du *Columbo* (Jourdan).

KAKILISAK. Nom de l'épinoche, *Gasterosteus aculeatus*, L., chez les Groënlandais.

KAKKOK. Nom que les Kourils donnent au coucou, *Cuculus canorus*, L.

KAKMARI KEBINGE. Nom dukhanais de la *Coque du Levant* et du *Columbo* (Jourdan).

KAKUC-FIU. Nom hongrois du serpollet, *Thymus Serpyllum*, L.

KAKUSJU, KAWARA-FISAJI. Nom japonais du *Bignonia Catalpa*, L.

KALA. Un des noms arabes de l'*Euphorbe*.

KALADY PAAL. Nom tamoul du *Lait d'ânesse*.

KALAKUSTURI. Nom hindou de l'ambrette, semence de l'*Hibiscus Abelmoschus*, L.

KALANDURU. Un des noms de l'*Andropogon Schœnanthus*, L., à Ceylan.

KALAWEL. Nom d'un *Pterocarpus* dont on tire du sang-dragon, à Ceylan.

KALB. Nom allemand du veau. Voy. *Bos Taurus*, L.

KALBSNASE. Un des noms allemands du mufle de veau, *Antirrhinum majus*, L.

KALEF. Un des noms arabes du saule, *Salix alba*, L.

KALENDER. Un des noms allemands de la calandre, *Alauda Calandra*, L.

KALENGI-KANJAVA. Nom malabare du chanvre. Voy. *Cannabis*.

KALETCHI-CHEDDY. Arbrisseau du Malabar que l'on dit appartenir au genre *Guilandina*, et que les habitans emploient contre la morsure des serpens.

KALFUR. Nom turc du girofle, *Caryophyllus aromaticus*, L. (II, 119).

KALI. Espèce de soude, *Salsola Kali*, L., dont les cendres fournissent la substance connue sous le même nom. D'après Prosper Alpin, *kali* est le nom du café dans la Bible; tandis que Bauhin assure que c'est *naizoni* qu'on le nomme dans ce livre.

KALI. Nom primitif de la soude, tiré de celui d'une des plantes d'où on la retire, et dont on a formé *alkali*. On l'a donné ensuite plus communément à la potasse.

KALI ACETATUM, S. ACETICUM. Anciens noms de l'acétate de potase. Voy. *Potassium*.

— CARBONICUM. Ancien nom du sous-carbonate de potasse. Voy. *Potassium*.

— — CRUDUM S. IMPURUM. *Sous-carbonate impur de potasse*.

— CAUSTICUM SICCUM. On nommait ainsi jadis la *Potasse caustique*. Voy. ce mot.

KALI CITRATUM. *Citrate de potasse* formé extemporanément.
— KOOTHIE. Nom hindou de l'hellébore noir, *Helleborus niger*, L.
— MIRCHIE. Nom dukhanais du poivre noir, *Piper nigrum*, L.
— NITRICUM. C'est le sel de nitre ou nitrate de potasse. Voy. *Potassium*.
— OXALICUM ACIDULUM. Ancien nom du *Sur-oxalate de potasse*.
— PRÆPARATUM. Synonyme de *Kali carbonicum*.
— SUB-CARBONICUM CRUDUM. Voy. *Kali carbonicum crudum*.
— — PURISSIMUM. *Sous-carbonate de potasse* préparé par la combustion du tartrate acidule de potasse.
— SULPHURATO-STIBIATUM. C'est le *Foie d'antimoine* (I, 346).
— SULPHURATUM. Ancien nom du sulfure de potasse. Voy. *Potassium*.
— SULPHURICUM. Sulfate de potasse. Voy. *Potassium*.
— TARTARICUM S. TARTARISATUM. Anciens noms du *Tartrate de potasse neutre*.
— TULSI. Nom hindou du grand basilic, *Ocymum Basilicum*, L.
— VEGETABILE CAUSTICUM S. PURUM. On nommait ainsi la *Potasse caustique*.
— VITRIOLATUM. C'est le *Sulfate de potasse*.
KALIKUTKIE. Nom dukhanais de l'hellébore noir, *Helleborus niger*, L.
KALINKAN. Nom russe de l'ablette, *Cyprinus Alburnus*, L.
KALK. Nom allemand et suédois de la chaux, *Protoxyde de Calcium*.
KALKAN. Nom bohême du *Galanga*.
KALKON. Nom suédois du dindon, *Meleagris Gallopavo*, L.
KALLATURHOLZ. Un des noms allemands du *Santal rouge*.
KALLMUS. Nom suédois de l'*Acorus Calamus*, L.

KALMIA. Ce genre, de la famille des Rhodoracées, de la décandrie monogynie, qui tire son nom du botaniste Kalm, Suédois, renferme 4 à 5 espèces frutescentes qui croissent dans l'Amérique septentrionale, et que l'on cultive dans la terre de bruyère, chez nous, pour la beauté de leurs bouquets de fleurs roses, à étamines élastiques, et leurs feuilles toujours vertes. On regarde ces plantes comme vénéneuses; et leur décoction sert en Amérique à empoisonner les animaux, et même les hommes, d'après Barton; ce que l'on attribue à un principe résineux particulier et inconnu jusqu'ici, mais que la chimie pourrait y découvrir, puisque ces végétaux ne sont pas rares chez les curieux : Bigelow assure même que les jeunes faisans qui mangent leurs pousses, ont la chair vénéneuse. Le *K. latifolia*, L., a été cependant employé à l'extérieur, en poudre ou en décoction, contre la teigne ou la gale; à l'intérieur, on en a donné l'infusion en petite quantité dans la syphilis, les dartres. On lui attribue un effet narcotique, que Bigelow n'a pu apercevoir, malgré des expériences nombreuses. Ces végétaux ont sur leurs feuilles, sur leurs pédoncules, et autour de leurs graines, une poussière brune que l'on voit également sur les *Andromeda* et les *Rhododendrum*; elle est employée populairement aux États-Unis comme sternutatoire; son usage pourrait bien n'être pas sans inconvénient.

KALMIE DARCHINIE. Nom dukhanais de la *Canelle de Ceylan*.
KALMITKIÉ OREKI. Un des noms de l'*Amygdalus nana*, L., en Sibérie.
KALMUS. Nom hollandais et allemand de l'*Acorus Calamus*, L.

KALT-BAD, en Suisse. Il y existe une source d'eau très-froide

qui sort des rochers, au milieu desquels elle est située, et remplit une baignoire dans laquelle les gens de la campagne attaqués de fièvres intermittentes, de maux de tête ou des reins, de douleur ou de colique, se jettent tout habillés; après quoi ils font sécher leurs vêtemens mouillés sans les ôter de dessus leur corps : l'effet de ce bain passe pour infaillible.

Kalumb. Un des noms africains du colombo, *Cocculus palmatus*, L. (II, 326).
Kaluschka. Nom du grand esturgeon, *Acipenser Huso*, L., aux environs du fleuve Amour.
Kaly mirchingay. Nom étranger du poivre noir, *Piper nigrum*, L.
Kamachie kussu. Nom tellingou du schænanthe, *Andropogon Schœnanthus*, L.
Kamaeh. Nom arabe de la truffe blanche, *Tuber niveum*, Desf.
Kamal. Nom java du tamarin, fruit du *Tamarindus indica*, L.
Kaman derle. Un des noms bohêmes du *Teucrium Chamædrys*, L.
Kamarangha. Nom du carambolier à Ceylan (I, 508).
Kamas. Nom japonais du brochet, *Esox Lucius*, L.
Kambalo. Nom bali de la *Laque*.
Kambang. Nom malais du *Pandanus odoratissimus*, L.F.
Kambrah. Nom de l'alouette cochevis, *Alauda cristata*, L. (Gesner).
Kameactis. Nom arabe de l'hièble, *Sambucus Ebulus*, L.
Kameel. Nom du chameau, *Camelus bactrianus*, L., en Allemagne.
— parder. Nom allemand de la girafe, *Camelopardalis Girafe*, L.
Kameelheu, Kameelhoe, Kamelhoe, Kamelshooy. Noms allemand, danois, suédois et hollandais du schænanthe, *Andropogon Schœnanthus*, L.

Kamerup. Sorte de racine dont les Hottentots se nourrissent, d'après Thunberg, et qu'on appelle *melon d'eau des Hottentots* (*Voyage*, II, 158).

Kametroed. Nom suédois du tulipier, *Liriodendron Tulipifera*, L.
Kamfer, Kamfora. Noms hollandais et polonais du *Camphre*.
Kamichi. Voy. *Palamedea cornuta*, L.
Kamiene nacze. Nom polonais des *Pierres d'écrevisse*.
Kaminruss. Un des noms allemands de la *Suie*.
Kamiri. Nom japonais de l'*Aleurites triloba*, L. (I, 161).
Kamlias. Nom du flez, *Pleuronectes Flesus*, L., en Estonie.
Kammoun. Nom arabe du cumin, *Cuminum Cyminum*, L.
— asouad. Nom arabe du *Nigella sativa*, L.
Kamo uri. Nom japonais du potiron, *Cucurbita Pepo*, L. (II, 493).
Kamouki. Nom du kamichi, *Palamedea cornuta*, L., à la Guiane.
Kampfer. Nom allemand du *Camphre*.
Kampferkraut, Kampferkruid. Noms allemand et hollandais de la camphrée de Montpellier, *Camphorosma monspeliaca*, L.
Kampfert. Nom suédois du *Camphre*.
Kamzykowi koren. Nom bohême du *Doronicum Pardalianches*, L.
Kan-lachu. Un des noms du *Styllingia* (Croton) *sebifera*, Mich. (II, 476).
Kanadisk terpantin. Nom danois du *Baume du Canada*.
Kanahl, Kanaehh. Noms arabes de l'*Asclepias laniflora*, Forsk. (I, 466).

Kanari. Grand et bel arbre de l'Inde, très-estimé pour l'excellente huile qu'on retire de l'amande de ses fruits, qui ont le volume d'une noix ordinaire; elle est alimentaire et médicale. On fait des gâteaux avec ces amandes (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 123).

Kanasch. Nom persan du plantain, *Plantago major*, L.
Kanawa. Nom du sébestier, *Cordia Sebestana*, L., à Amboine.

KANDA MARGARITTUM. Nom tamoul du *Sang-dragon*.
KANDAMURGARITTUM. Un des noms tellingous du *Kino*.
KANDEL. Nom malabare du paletuvier, *Rhizophora*.
KANDISCHE BEERWORTEL. Nom hollandais de l'*Athamanta cretensis*, L.
KANDOLU. Nom brame de l'*Avicennia tomentosa*, L.
KANEEL, KANEL. Noms hollandais et suédois de la *Canelle de Ceylan*.

KANGUROO. Mammifère herbivore, de l'ordre des Marsupiaux, dont la chair est fort bonne, et qu'il pourrait être utile d'introduire dans nos parcs et nos forêts.

KANIN, KANINCHEN. Nom du *Lapin* dans plusieurs états d'Allemagne. Voy. *Lepus*.
KANIOR. Un des noms du *Curcuma* à Java (II, 524).
KANKAM ou KANKAN. Nom de la *Civette* en Éthiopie (*Hist. gén. des voyages*). Voy. *Viverra*.
KANKI. Voy. *Mimusops*.
KANNA. Racine dont les Hottentots font grand cas comme confortative.
KANNAWA-KORAKA. Nom de l'arbre à la gomme gutte, *Stalagmites Cambogioides*, Kœnig, à Ceylan.
KANNENKRAUT. Un des noms allemands de l'*Equisetum arvense*, L.
KANOP. Nom arménien du chanvre, *Cannabis sativa*, L.
KANSJIRA. Nom indien du *Strychnos Nux-vomica*, L.
KANTCHAN. Nom du cygne, *Anas Cygnus*, L., chez les Koriaques.
KANUB. Nom arabe du chanvre, *Cannabis sativa*, L.

KANVISTO. Grand arbre des îles Moluques, qui produit un fruit semblable à une pomme, à péricarpe dur, à chair blanchâtre, de saveur douce, assez agréable (Perrotet, *Cat. raison.*, *Annal. de la soc. lin. de Paris*, mai 1824).

KANYANGTSYEN. Nom d'un vin préparé en Tartarie, avec la chair d'agneau, fermentée avec du riz et autres végétaux.

KAOUÉ. Nom arabe des fruits du *Lotus Gebelia*, Vent.
KAOUTSCHOK. Un des noms allemands du *Caoutchouc*.
KAPA-TSJAKKA. Nom malabare de l'*Ananas*.
KAPAS. Nom du cotonnier, *Gossypium*, à Java.
KAPHAN. Nom du chapon dans quelques auteurs. Voy. *Phasianus Gallus*, L.
KAPHTAR. Nom du pigeon, *Columba domestica*, L., en Perse.
KAPIKACHLIN. Nom sanscrit du *Stizolobium pruriens*, Pers.
KAPISALIRKSOAK. Nom du saumon, *Salmo Salar*, L., au Groënland.
KAPISELIKAN. On appelle ainsi le hareng, *Clupea Harengus*, L., au Groënland.
KAPITTHA. Nom sanscrit de la *Gomme arabique*.
KAPLICO. Nom du *Cassia alata*, L., à Manille (II, 128).
KAPOCH. Nom malais du *Bombax pentandrum*, L. (I, 637).
KAPOL. Nom java du *Cardamome*.
KAPPA-KELENGU. Nom malabare du *Convolvulus Batatas*, L.
KAPPARY. Nom bohême du câprier, *Capparis spinosa*, L.
KAPPERNSTRAUCH, KAPPERS. Noms allemand et hollandais du *Capparis spinosa*, L.
KAPRODJ. Nom bohême de la fougère mâle, *Polypodium Filix mas*, L.
KAPU KINAISSA, KAPUKANOESSA. Noms cyngalais de l'ambrette, semence de l'*Hibiscus Abelmoschus*, L.
KAPUR. Nom bali du *Camphre*.
KAPURRIMBA. Nom malais de la *Manne*.
KARA-IMO. Nom du *Convolvulus edulis*, Thunb, au Japon.
KARABÉ. Nom persan de l'ambre jaune ou *Succin*. Voy. ce dernier mot.
— (Faux). Nom qu'on donne parfois à des variétés de *Copal*.
— LIQUIDE. Un des noms du *liquidambar*.

Karabé de Sodome. Un des noms de l'asphalte. Voy. *Bitumes.*

Karabe Arabum s. Serapionis. Anciens noms du *Bitume de Judée.*

Karabila. Nom du *Momordica Charantia*, L., à Ceylan.

Karabique (Acide). Ancien synonyme d'*Acide succinique.*

Karach. Nom hébreu de la *Glace.*

Karad. Un des noms arabes de l'*Acacia nilotica*, L.

Karaebu. Nom de la larme de Job, *Coix Lacryma*, L., à Ceylan.

Karagagu, Karagi. Noms japonais du ricin, *Ricinus communis*, L.

Karakaxa. Nom du geai, *Corvus glandarius*, L., en grec moderne.

Karambou. Nom de la canne à sucre dans l'Inde.

Karaouih, Karavia. Noms arabes du carvi, *Carum Carvi*, L.

Karapat. Synonyme de *Carapat* ou *Ricin*, aux Antilles (II, 86). Il ne faut pas le confondre avec *Carapa* (II, 85).

Karaslæ. Nom arabe du *Cerisier.*

Karata. Nom de l'*Agave vivipara*, aux Antilles (I, 108).

Karatas. Nom d'un *Bromelia* des Antilles, *B. Karatas*, L., dont on fait un sirop d'agrément, envoyé quelquefois en Europe.

Karborre. Nom suédois de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

Karbus. Sorte de melon d'eau en Turquie.

Karchura. Nom sanscrit du zérumbet, *Amomum Zerumbet*, L.

Kardamom. Nom hollandais et polonais du *Cardamome.*

Kardamomen, Kardamommer, Kardamomum. Noms allemand, danois et bohême du *Cardamome.*

Kardbenedykt, Karde benedict, Karde bendict. Noms bohême, hollandais et suédois du chardon bénit, *Centaurea benedicta*, L.

Kardemumma. Nom suédois du *Cardamome.*

Kardus marye. Un des noms bohêmes du chardon-Marie, *Carduus Marianus*, L.

Karetela. Nom brame du *Corypha umbraculifera*, L. (II, 444).

Kargos. Nom persan du lièvre, *Lepus timidus*, L., au dire de Buffon.

Kariil. Sorte de prunier du Malabar, dont on emploie la décoction des feuilles et des racines pour fortifier les articulations.

Karin-njoti. Nom indien du *Niota pentapetala*, Lam.

Karinth. Nom hébreu de l'origan.

Karkan. Nom hébreu du safran, *Crocus sativus*, L.

Karkolix. Nom du coucou, *Cuculus canorus*, L., en grec corrompu.

Karleksoeple. Nom suédois du *Solanum Lycopersicum*, L.

Karlowary. Nom bohême des bains de *Carlsbad.* Voy. ce mot.

Karlsbad. Variante d'orthographe de *Carlsbad.* Voy. ce mot.

Karmouth. Nom égyptien du *Silurus anguillaris*, L.

Karoob. Fruit plus gros qu'un haricot, que les Maures apportent à Tripoli, de l'île de Gerbi, employé comme poids, d'où est venu notre nom de *Karat;* on soupçonne que ce sont les semences du *Mimosa nilotica*, L. Celles de l'*Erythrina Corallodendrum*, L., ou de l'*E. indica*, Lam., servent au même usage, suivant Bruce, en Abyssinie. Voy. *Kuara.*

Karorepa. Nom hongrois du navet, *Brassica Napus*, L.

Karout. Nom hollandais de la carote, *Daucus Carota*, L.

Karpffen stein. Nom allemand de la pierre de carpe. Voy. *Cyprinus Carpio*, L.

Karpoorawulie. Nom tamoul du *Lavandula carnosa*, L. F.

Karruwa puttay. Nom tamoul de la *Canelle de Ceylan.*

Kartam. Nom arabe du *Carthamus tinctorius*, L.

Kartoffel. Nom allemand de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

Karu-inschi hua. Nom malabare du zérumbet, *Amomum Zerumbet*, L.
Karua. Un des noms du cassia lignea, *Laurus Cassia*, L.
Karuba. Nom dukhanais et persan du *Succin*.
Karuk. Nom polonais de l'*Ichthyocolle*.

Karuku. Cette île, l'une des Moluques, a des sources si chaudes que les œufs y cuisent en 5 ou 6 minutes; ce qui n'empêche pas, au rapport de M. Labillardière, les arbres qui en sont continuellement arrosés d'offrir une végétation très-vigoureuse (Alibert, *Précis*, etc., 562).

Karumb. Nom arabe du chou, *Brassica oleracea*, L. (I, 663).

Karup. Nom d'une racine dont se nourrissent les Hottentots, que Thunberg dit être celle d'un *Lobelia* (*Voyage*, II, 158).

Kasamak. Arbre des îles des Philippines, dont le fruit est semblable au mangoustan; il est recherché par les Malais, qui retirent de son tronc un suc jaunâtre qui fournit un beau vernis (Perrotet, *Cat. rais.*, *Annal. de la soc. lin. de Paris*, mai 1824).

Kasbas. Un des noms arabes du pavot, *Papaver somniferum*, L.
Kaschap. Nom hébreu du prunier, *Prunus domestica*, L.
Kaschiu. Nom de la pomme d'acajou, *Cassuvium pomiferum*, Lam., au Congo (II, 131).
Kaschu, Katschu. Noms japonais du cachou, qui est francisé de ceux-là (I, 11).
Kaschunussbaum. L'un des noms allemands de l'acajou à pomme, *Cassuvium pomiferum*, Lam.
Kasiro. Un des noms arméniens de la *Gomme adragant*.
Kasjuo-kadsura. Nom japonais de l'igname, *Dioscorea sativa*, L.
Kaskarili. Nom suédois de la cascarille, *Croton Cascarilla*, L.
Kaskarilla. Nom hollandais et bohême de la cascarille, *Croton Cascarilla*, L.
Kaskarille. Nom danois de la cascarille, *Croton Cascarilla*, L.
Kasmirajanma. Un des noms sanscrits du safran, *Crocus sativus*, L.
Kassienrinde. Un des noms allemands du *Cassia lignea*.
Kassya. Nom bohême du canneficier, *Cassia Fistula*, L.
Kastor. Variante d'orthographe de castor, *Castor Fiber*, L.
Kasztan owdzikich. Nom polonais du maronnier d'Inde, *Æsculus Hippocastanum*, L.
Katabami. Nom de l'*Oxalis Acetosella*, L., au Japon.
Kataf. *Amyris Kataf*, Forsk. (I, 272). Voy. aussi le Supplém. à *Amyris*.
Katantag. Un des noms indiens du *Moringa Nux-ben*, Desf.
Katapal valli. Nom indien du *Periploca mauritiana*, Poiret (*Cynanchum mauritianum*, Lam.).
Kataping. Nom bohême de l'amandier, *Amygdalus communis*, L.
Katchandan. Nom hindou du *Santal blanc*.
Katechusaft. Un des noms allemands du *Cachou*.
Kateping. Nom java de l'amandier, *Amygdalus communis*, L.
Kateth. Un des noms arabes de l'arbre à l'encens, d'après Bauhin.
Katfjula kelergu. Nom tamoul du *faux Galanga*.
Katgroes. Nom suédois du marum, *Teucrium Marum*, L.
Katjang-baly. Nom malais du *Cytisus Cajan*, L.
Kathaan. Nom allemand de la huppe, *Upupa Epops*, L. (Gesner).
Katon carua. Nom indien du *Laurus Malabathrum*, Lam. (Rhéede, *Hort.*, *mal.* V, t. 53).
Katoo karoganie. Nom tellingou de l'*Helleborus niger*, L.

Katou-cona. Arbre du Malabar, dont la décoction des fleurs est utile contre la lèpre.

Katou-inschi-kua. Nom malabare du zérumbet, *Zingiber Zerumbet*, Roxb.

Katour. En Yakoul on donne ce nom à l'esturgeon ordinaire, *Acipenser Sturio*, L.

Katouvoua. Nom du cormoran, *Pelecanus Carbo*, L., à la Guiane

Kattenkruid. Nom hollandais de la cataire, *Nepeta Cataria*, L.

Katteurt. Nom danois de la cataire, *Nepeta Cataria*, L.

Kattfœter. Nom suédois du *Gnaphalium dioicum*, L.

Kattira. Nom dukhanais et hindou de la *Gomme adragant*.

Kattmynta. Nom suédois de la cataire, *Nepeta Cataria*, L.

Kattost. Nom suédois du *Malva rotundifolia*, L.

Katu-murungha. Nom malabare du *Moringa Nux-ben*, Desf.

Katuka bekula poda. Nom indien du *Vipera russeliana*.

Katukaroganie. Nom tellingou de l'hellébore noir, *Helleborus niger*, L.

Katurohini. Nom sanscrit de l'*Helleborus niger*, L.

Katzenfœtchenreinblume. Un des noms allemands du *Gnaphalium dioicum*, L.

Katzenmunze. Nom allemand de la cataire, *Nepeta Cataria*, L.

Katzentrœublein. Un des noms allemands du *Sedum acre*, L.

Kaubquappe. Nom westphalien du chabot, *Cottus Gobio*, L.

Kauke. Un des noms allemands de la roquette, *Brassica Eruca*, L.

Kaulkopf. Nom du chabot, *Cottus Gobio*, L., en Silésie.

Kaumaka, Koumaka. Espèce de fourmi de Cayenne (ou de Termite ?). Voy. *Formica* (III, 281).

Kaunchkubikebinge. Nom dukhanais du *Stizolobium pruriens*, Pers.

Kaundum. Pierre à laquelle les Witiens attribuent des propriétés toniques et désobstruantes; ils la prescrivent en poudre, conjointement avec des aromates et du soufre, dans des cas de consomption et d'hydropisie. La dose est de 5 grains, 2 fois par jour (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 146).

Kautschuk. Nom suédois du *Caoutchouc*.

Kauwa. Un des noms du café, *Coffea arabica*, L., dans l'Inde.

Kava. Nom otahitien du *Piper Methysticum*, Forst., et de la boisson qu'on en prépare.

Kavaucbe. Espèce de carpe que les Tartares font sécher pour s'en nourrir l'hiver.

Kavia, Kaviac. Synonymes de *Caviar*. Voy. ce mot (II, 163).

Kavit kagond. Nom dukhanais de la *Gomme arabique*.

Kaw. Nom hollandais du choucas, *Corvus Monedula*, L., nommé *Kawa* en Pologne, et *Kawka* en Illyrie.

Kawa. Nom malais du café, semence du *Coffea arabica*, L.

Kawa-sob. Nom japonais de l'*Acorus Calamus*, L.

Kawe. Nom polonais du café, semence du *Coffea arabica*, L.

Kawias. Nom bohême de la scabieuse des champs, *Scabiosa arvensis*, L.

Kawo richi. Un des noms de l'agalloche, au Japon (I, 97).

Kayaputi tayilam. Nom tamoul de l'*Huile de Cajeput*.

Kaysersalat. Un des noms allemands de l'*Artemisia Dracunculus*, L.

Kayu-legi, Kayu-manis. Noms malais et bali du *Cassia lignea*.

Kayu-putieh. Nom malais de l'*Huile de Cajeput*.

Keang whang. Nom chinois du *Curcuma longa*, L.

Kebabeh. Nom arabe des cubèbes, *Piper Cubeba*, L.

Kebir. Nom persan du câprier, *Capparis spinosa*, L.

Kechr. C'est le nom du *Centropomus niloticus*, Lacép.

Kedondon. Arbre de Java, dont le fruit est gros, aigre, mais que l'on mange (Perrotet, *Cat. rais.*, *Ann. de la soc. lin.*, mai 1824).

Kegger. Nom du héron commun en Norwége. Voy. *Ardea*.

Kegleh. Nom arabe de la noix vomique, *Strychnos Nux vomica*, L.

Kegul. Nom du paon, *Pavo cristatus*, L., au Malabar, suivant le P. Paulin.

Kei. Espèce de *Moxa* employé par les Arabes.
Keigam-gebeli. Nom arabe du *Santolina fragrantissima*, Forsk.
Keilhaut. Un des noms allemands du *Saxifraga granulata*, L.
Keiri. Synonyme de Cheiri, *Cheiranthus Cheiri*, L. (II, 217).
Kekropis. Nom grec de l'hirondelle de cheminée, *Hirundo rustica*, L.

Kelin. Plante des Indes, dont la racine porte des tubercules alimentaires, que Rumphius (*Amb.*, V, t. 132) appelle *glans terrestris;* c'est une herbe légumineuse à feuilles simples, à racines tubéreuses comme un *Dioscorea;* peut-être un *Glycine?*

Kell. Nom d'un *Grewia* du Sénégal.
Kellebessel. Un des noms allemands des cloportes. Voy. *Oniscus.*
Kellerhals. Un des noms allemands du bois gentil, *Daphne Mezereum*, L.
Kelor. Un des noms indiens du *Moringa Nux-ben*, Desf.
Kelp. Nom donné dans plusieurs pays à la *Soude* en pierre, retirée des varecs.
Kelterwurm. Un des noms allemands dés Cloportes. Voy. *Oniscus.*
Keluk. Nom de l'avocette, *Recurvirostra Avocetta*, L., en Turquie.
Kelum. Nom polonais du chou, *Brassica oleracea*, L.
Kema. Fruit nutritif qui croît sous terre.
Kemas. Nom du chamois, *Antilope Rupicapra*, L., dans Ælian.
Kembally. Un des noms de l'*Allium Cepa*, L.
Kemmfisch. Nom du rémora, *Echeneis Remora*, L., en Hollande.
Kemne, Kenne. Noms des concrétions des larmiers du cerf, *Cervus Elaphus*, L.
Kemum. Nom arabe du cumin, *Cuminum Cyminum*, L.
Kenard. Nom arabe du canard sauvage, *Anas Boschas*, L.
Kencololo. Nom donné par les Nègres de Malimbe aux perdrix. Voy. *Perdix.*
Kendal. Nom java du *Cordia Myxa*, L.
Kenge. Un des noms livoniens du hareng, *Clupea Harengus*, L.
Kenkeramos. Nom grec de l'ortolan, *Emberiza Hortulana*, L.
Keno. Nom égyptien du *Carthamus lanatus*, L.
Kenreboom, Keureboom. Noms du *Sophora capensis*, L., au Cap.
Kensin. Nom japônais de la bistorte, *Polygonum Bistorta*, L.
Kentauris. Nom de la petite centaurée, *Chironia Centaurium*, Smith, dans Théophraste (II, 236).

KENTUCKY. L'un des États-Unis d'Amérique, où M. Alibert (*Précis*, etc., 537) signale les sources suivantes, savoir : 1° les *fontaines Olympiennes*, au nombre de trois, l'une ferrugineuse, l'autre sulfureuse, la dernière sulfureuse et gazeuse : elles sont douces, et usitées dans la convalescence des maladies; 2° la *source d'Hansodsburg*, qui est saline; 3° la source de la petite rivière de *Drennan;* 4° une source sulfureuse, dans le voisinage de *Bonsborough;* 5° enfin, les *sources bitumineuses*, près de la rivière Verte, usitées pour l'éclairage.

Kepoeendoeng-merak. Arbre à fruit, des Philippines, à chair rouge, et dont l'écorce est recherchée pour la teinture (Perrotet, *Cat. rais.*, *Annal. de la soc. lin.*, mai 1824).

Kepur. Nom hindou du *Succin.*
Kerafs, Kerass. Noms arabes de l'ache, *Apium graveolens*, L. (I, 364).
Kerbeisser. Nom allemand du gros-bec, *Loxia Coccothraustes*, L.
Kerbel. Un des noms allemands du cerfeuil, *Chærophyllum sativum*, L.
Kerbljk. Un des noms bohêmes du *Chærophyllum sylvestre*, L.

KERC'HEIZ. Nom du héron commun en Basse-Bretagne. Voy. *Ardea.*

KERENFUL. Nom arabe des *Cloux de girofle.*

KERFÉ. On donne ce nom à une écorce qu'on dit fébrifuge, et venir du Sénégal, sans indiquer d'après quelle autorité (*Journ. de pharm.*, IX, 57). Serait-ce le *quinquina du Sénégal?* Voyez ce mot.

KERIR. Nom arabe de l'héliotrope, *Heliotropium europæum*, L.

KERMÈS, KERMÈS ANIMAL. Insecte du genre Coccus. Voy. *Coccus Ilicis*, L. (II, 333).

— MINÉRAL. Voy. *Antimoine* (I, 346).

— VÉGÉTAL. Nom impropre du *Kermès* proprement dit, ou *Kermès animal.*

KERMIA. Un des noms de l'*Hibiscus Trionum*, L. (III, 492).

KERNA, KERVA. Noms indiens du ricin, *Ricinus communis*, L.

KERNULBEHR. Nom arabe du *Succin.*

KERSE. Nom hollandais de la *Cerise.*

KERVAON. Source minérale, légèrement ferrugineuse, située dans un petit vallon, à 1/4 de lieue de Morlaix, en France (Finistère). Employée autrefois par les habitans de la ville, elle est aujourd'hui à peu près inusitée.

KERVEL. Nom danois du cerfeuil, *Chærophyllum sativum*, L.

KERYLOS. Nom grec du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

KERZCHRE ou KHER-ZCHRE. Nom d'un *Rhododendrum* de Perse.

KES. Nom japonais du pavot, *Papaver somniferum*, L.

KESESA NO ABRA. Nom japonais du pétrole. Voy. *Bitumes.*

KÉSITACH. Nom hébreu de l'agneau. Voy. *Ovis Aries*, L.

KESMESEN, et non KERMESEN ou KIRMESEN. Bélon parle sous ce nom d'un végétal qu'il dit employé dans le Levant contre les maladies des yeux; il y a lieu de croire qu'il veut parler du *Cassia Absus*, L. (Voy. *Acacalis*, I, 10, et *Cassia*, II, 127).

KESTCHECKE, KESTCHEGI. Noms de l'esturgeon, *Acipenser Sturio*, L., en Hongrie.

KESTENHOLTZ (Eaux min. de). Les mêmes que celles de *Chatenois.* Voy. ce mot.

KESUM. Nom bali de l'ail, *Allium sativum*, L.

KATAT. Nom arabe de l'*Acacia senegalensis*, W. (I, 14).

KETH. Nom des canards (*Anas*), chez les peuples sauvages de l'Amérique Septentr.

KETI. Un des noms anciens de la conyze, *Conyza squarrosa*, L.

KETMIA ÆGYPTIACA. Un des noms officinaux de l'*Hibiscus Abelmoschus*, L.

KETMIE. Nom générique français du genre *Hibiscus.*

KETS. Nom japonais du *Pteris Aquilina*, L.

KETSHCH. Nom hébreu de l'ivraie, *Lolium perenne*, L., et du *Nigella sativa*, L.

KETSIHAH. Nom hébreu de la casse, *Cassia Fistula*, L.

KETZIOTH. Nom hébreu du *Cassia lignea* (*Laurus Cassia*, L.), appliqué ensuite au *Cassia Fistula*, L.

KEU, KEUPOKONE. Synonymes d'*Hovenia.*

KEUCHLIN. Un des noms allemands du jeune coq, *Phasianus Gallus*, L.

KEUKENSCHELLE. Un des noms hollandais de l'*Anemone pratensis*, L.

KEULEN. Nom hollandais de la sarriette, *Satureia hortensis*, L.

KEUSCHBAUM, KEUSCHLAMM. Noms allemands de l'*Agnus castus*, L.

KEVEL. Espèce d'antilope, *Antilope Kevella*, Gm. (Voy. I, 338).

KEYCHAWKA BJLA. Un des noms bohêmes de l'hellébore blanc, *Veratrum album*, L.

KEYSUR. Nom hindou du safran, *Crocus sativus*, L.

KEYX. Un des noms grecs du martin pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

KEZERE. Nom arabe de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.

KHA-PHAIM. Nom d'une racine de Siam, qu'on y administre dans

le lumbago, conjointement avec le cardamome, d'après le docteur Finlayson (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 148).

KHAATK. Un des noms du cachou dans l'Inde (I, 393).
KHAMAN. Un des noms arabes du sureau, *Sambucus nigra*, L.
KHANEK-ULKEB. Nom arabe de la *Noix vomique*.
KHAR KHAFTY. Nom arabe de l'orme, *Ulmus campestris*, L., en Égypte.
KHARAKHIRA. Nom sanscrit du *Lait d'ânesse*.
KHARAQ-EL-BAHR. Nom arabe de la lampourde, *Xanthium strumarium*, L.
KHARCHOUF. Nom arabe de l'artichaut, *Cynara Scolymus*, L. (II, 561).

KHAWAN PICAN. Le docteur Finlayson a vu à Siam une racine de ce nom, qui y était employée comme apéritive, expectorante et résolutive (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 147).

KHELBENAH. Nom hébreu du galbanum, *Bubon Galbanum*, L. (I, 681).
KHERBECK SIYA. Nom persan de l'hellébore noir, *Helleborus niger*, L.
KHERBEK ASWED. Nom arabe de l'hellébore noir, *Helleborus niger*, L.
KHERZEHREH. Nom persan synonyme d'*Aacla* (I, 1).
KHÉTAL. Espèce de séton employé par les Arabes.
KHI-NGAI. Un des noms chinois de l'armoise de la Chine, *Artemisia chinensis*, L.
KHOHUN. Nom cyngalais du safran, *Crocus sativus*, L.
KHORASSANIE-AJUAN. Nom dukhanais et hindou de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L.
KHOWKH. Nom arabe du pêcher, *Persica vulgaris*, Mill.
KHOYLA. Nom dukhanais et hindou du *Charbon*.
KHSCHIBA. Un des noms sanscrits du *Lait*.
KHULINJAN. Nom hindou du *grand Galanga*.
KHULL. Nom arabe du vinaigre ou *Acide acétique*.
KHULLU. Nom tellingou de l'*Arack*.
KHUMAR. Nom arabe du *Vin*.
KHUNGUMAPU. Nom tamoul du safran, *Crocus sativus*, L.
KHUNISYAWASCHAN. Un des noms polonais du *Sang-dragon*.
KHUNKUMAPUHU. Nom tellingou du safran, *Crocus sativus*, L.

KHUR NIBIL ALFIE. Nom d'une racine usitée dans différentes parties de l'Arabie, contre la colique (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 148).

KHURRIE MUTTIE. Nom hindou de la craie, *Sous-carbonate de chaux*.
KHUSR SINIE. Nom arabe du *Smilax china*, L.
KHUSCHKHASCH. Nom arabe et dukhanais du pavot, *Papaver somniferum*, L.
KHUSIF. Un des noms arabes du noyer, *Juglans regia*, L.
KHUSRUDARU. Nom arabe du *grand Galanga*.
KHYAR-CHAMBAR, KHYAR-SCHEUBER. Noms arabes de la casse, *Cassia Fistula*, L.
KIBI. Nom japonais du sorgho, *Holcus Sorgho*, L.
KICHIDIE PUNDU. Nom tellingou de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.
KICHLIE GUDDA. Nom tellingou du zérumbet, *Zingiber Zerumbet*, Roxb.
— PULLUM. Un des noms tamouls de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.
KICKERERBSEN. Nom allemand du pois chiche, *Cicer arietinum*, L.
KIEFER. Un des noms allemands du pin sauvage, *Pinus sylvestris*, L.
KIEL. Arbrisseau d'Amboine qui contient un suc laiteux corrosif.
KIELDERHELS. Un des noms danois du bois gentil, *Daphne Mezereum*, L.

KIELMEYERA SPECIOSA, Saint-Hil. Au Brésil, ce végétal, de la famille des Théacées, de la polyandrie monogynie, de nature mucilagineuse, a ses feuilles employées pour préparer des bains émolliens, d'après M. A. Saint-Hilaire (*Plant. usuell. des Bras.*, 12e livraison). Il y est connu sous le nom de *Folha santa*.

Kiericha wodnj neb potocnj. Nom bohême du cresson de fontaine *Sisymbrium Nasturtium*, L.

Kiet-tuong-hoa. Nom chinois de la violette, *Viola odorata*, L.

Kievit. Nom hollandais du vanneau commun, *Tringa Vanellus*, L.

Kifferwitt. Un des noms suédois du sous-proto-carbonate de plomb. Voy. *Plomb*.

Kiff. Nom qu'on donne, à Fez, à une plante narcotique dont on fume les feuilles : on arrose les mêts avec sa décoction ; on assure qu'elle n'enivre pas, mais qu'elle produit l'hilarité (Ali-Bey, *Voyage*, II, 140) ; c'est probablement le chanvre.

Kifitz. Un des noms du vanneau commun, *Tringa Vanellus*, L., en Suisse.

Kik. Nom hébreu du coucou, *Cuculus canorus*, L., et nom persan du *pélican*.

Kikajon. Nom hébreu du ricin, *Ricinus communis*, L.

Kikak-kusi. Nom japonais de l'asperge, *Asparagus officinalis*, L.

Kikekunemalo. Voy. *Gomme Kikekunemalo* (III, 401).

Kiki. Un des noms grecs du ricin, *Ricinus communis*, L., dans Dioscoride.

Kikoerter. Nom suédois du pois chiche, *Cicer arietinum*, L.

Kikoku-so. Nom japonais de la parisette, *Paris quadrifolia*, L.

Kilioorum puttay. Nom d'une écorce blanche aromatique, que les docteurs indiens donnent comme stomachique ; elle ressemble un peu à notre canelle blanche (II, 64), mais la saveur n'en est ni si chaude, ni si piquante (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 152).

Kilogramme. Poids de mille grammes ; environ deux livres 6 gros, anciens poids.

Kimbuta. Nom des *Crocodiles* dans l'île de Ceylan.

Kimkeca. Arbre du pays des Ashantées, qui donne le *beurre de shea :* c'est sans doute un palmier, peut-être un *Elais*.

Kin-kouang-tse. Nom chinois du jujubier, *Rhamnus Zizyphus*, L. Voy. *Zizyphus*.

Kin-yu. Un des noms chinois de la dorade de la Chine, *Cyprinus Aurata*, L.

Kina. Nom hollandais du *Quinquina*, employé communément pour ce mot.

Kina bicolorata. J. Zanetti, pharmacien de Trévise, a fait connaître depuis long-temps une écorce du Brésil, qu'on trouve parfois mêlée à celle du quinquina ordinaire, ou de la cascarille, à laquelle il a donné ce nom ; on a reconnu que c'est celle du *Solanum Pseudochina*, Mart., d'après Martius ; on la croyait provenir d'un *Cosmibuena*. Voyez *Solanum*.

Kina nova, Kina nova colorada des Espagnols. Écorce que Targioni Tozetti a fait connaître (*Journ. génér. de la littér. étrangère*, III, 229), et qu'il dit fébrifuge, ce qui est très-douteux, puisqu'elle ne contient ni quinine, ni cinchonine ; on l'a trouvé composée d'une matière grasse, d'un acide particulier, appelé *acide kinovique*, d'une matière résinoïde, d'une matière tannante, de gomme, d'amidon, de matière colorante jaune, et d'une matière alcalescente, en petite quantité (*Revue médicale*, V, 96). On ne sait pas de quel végétal provient cette écorce ; Hayne croit qu'elle est celle du *Cinchona oblongifolia*, qui est le *quinquina rouge*, mais que celui-ci vient sur le

tronc, tandis que le *kina nova* se prend sur les branches (*Bull. des sc. méd.*, Férus., V, 184). M. Batka n'est pas de cet avis. Aujourd'hui on pense que cette écorce n'appartient pas au genre *Cinchona*, et quelques personnes soupçonnent qu'elle est celle du *Contarea speciosa*, Aubl. (*Portlandia hexandra*, Sw.).

Kina urens. Nom qu'on trouve, dans quelques auteurs, donné au *Drimys Winteri*, L. F. (II, 687).

Kinabark. Nom danois et suédois du *Quinquina*.

Kinakina. Synonyme de *Quinquina*. Voy. ce dernier mot.

Kinam. Un des noms du bois d'aigle, *Aquilaria malaccensis*, Lam. (I, 373).

Kinarot. Nom suédois du *Smilax china*, L.

Kinates. Sels formés par la combinaison de l'acide kinique avec les bases salifiables. Le kinate de chaux est le seul qui ait été expérimenté en médecine (Voy. *Acide kinique*, I, 36).

Kindeis, Ku-zen. Noms japonais de l'*Azédarach*.

Kineringfis. Nom suédois de la vesse de loup, *Lycoperdon Bovista*, L.

King-king. Nom chinois de l'acupuncture (I, 70).

Kinghu. Nom cyngalais de l'*Asa fœtida*.

Kinique (Acide). Voy. *Acide Kinique* (I, 36).

Kinine. Voy. *Quinine*.

Kinju. Nom japonais de la dorade de la Chine, *Cyprinus Aurata*, L.

Kinkin. Nom que les naturels de l'Amérique donnent parfois au *quinquina*.

Kinkina. Nom indien du *Quinquina*. Voy. ce dernier mot.

Kinnamon. Nom hébreu de la canelle, *Laurus Cinnamomum*, L.

Kinneh. Nom persan du *Mastic*.

KINO (et improprement gomme kino). On donne ce nom, qui est celui du pays d'une des espèces de ce médicament, à un suc rouge, concret et astringent, produit par plusieurs végétaux différens, et qui est le *gummi rubrum astringens* des formulaires.

C'est en 1758, que Fothergill a introduit dans la thérapeutique ce médicament, qu'il présenta sous le nom impropre de gomme kino, et comme ayant une vertu astringente très-remarquable (*Med. obs. and inquir.*, I, 358, 4e édit.). On le donnait dans tous les cas où cette propriété est indiquée, c'est-à-dire dans les hémorrhagies, les diarrhées, les flux muqueux de l'urèthre, du vagin, contre les sueurs excessives, etc. Son usage s'est continué jusqu'à nos jours, bien que ses qualités astringentes ne soient pas toujours aussi prononcées qu'on l'avait assuré; on le donne à la dose d'un demi-gros jusqu'à celle de 1 à 2 gros et plus par jour.

Aussitôt qu'on eut vanté le suc kino, on en reçut par la voie du commerce de plusieurs régions; il en vint de l'Afrique, de l'Inde, de l'Amérique et de la Nouvelle-Hollande, mais provenant de végétaux différens, ce qui apporta de suite de la confusion dans l'histoire de ce médicament, qui même aujourd'hui n'est pas encore bien débrouillée.

Le premier kino, et celui qu'on doit par conséquent regarder comme le véritable, nous vint d'Afrique; et c'est à Mungo-Park qu'est due

la découverte de l'arbre qui le produit, appelé par les Portugais-Africains *pan de sangue* (*Voyage*, Append., n° 5, p. 367); il est de la famille des Légumineuses et du genre *Pterocarpus;* c'est le *P. erinaceus* de Lamarck, qui l'a figuré dans ses *Illustrations* (pl. 602); il est distinct, par sa gousse épineuse, des autres espèces de ce genre. Les Nègres recueillent le suc de cet arbre, appelé *P. senegalensis*, par Hooker, sur les bords de la Gambie, ce qui fait qu'on le trouve désigné dans quelques livres sous le nom de *gomme de Gambie* ou *de gomme astringente de Gambie;* il en découle par exsudation. On voit, par cette origine, que le suc kino a une grande analogie avec le sang-dragon qui provient aussi d'un *Pterocarpus*, le *P. Draco*, L. Le *P. ternatea*, Poiret, en donne aussi, ainsi que d'autres arbres légumineux, comme le *Dalbergia Monetaria*, L., le *Butea frondosa*, Roxb., qui ont seulement un suc plus résineux. M. Robert Brown nous a dit, le 25 octobre 1825, avoir publié une notice sur cet arbre et son produit, dans la 2e édition de la Pharmacopée de Londres. Quelques personnes ont attribué ce suc au *Pterocarpus santalinus*, L. F., végétal qui donne le santal rouge.

Avant que Robert Brown eût fourni cet éclaircissement sur le *Pterocarpus*, W. Hunter attribuait le suc kino, à un arbre de la famille des Rubiacées, le gambeer des Indiens, *Nauclea Gambir*, Hunter, végétal de l'Inde, des îles de la Sonde, etc. (*Trans. of the linn.*, IX, 218; 1808), qui est le *Daun gutta gambir* de Rumphius (*Amb.*, V, t. 34, fig. 2) et l'*Uncaria Gambir* de Roxburg. Les Indiens font avec son suc rouge et concret, qu'on nomme *gutta gambeer*, et qu'on prépare avec la décoction des branches et des bourgeons de ce végétal, des trochisques qu'ils mâchent et qu'ils emploient comme le bétel. On s'en sert aussi en teinture; Thomson affirme que le kino du commerce actuel est celui-ci (*Botanique du droguiste*, 239). Il sert à teindre en couleur nankin, d'après le même.

La découverte de la Nouvelle-Hollande ayant fait rapporter de ce pays, le suc d'un de ses plus beaux végétaux, l'*Eucalyptus resinifera*, With., qui est de couleur rouge, on lui donna aussi le nom de *kino*, et comme il est astringent, il fut confondu avec lui dans plusieurs ouvrages. C'est le *kino* de la Nouvelle-Hollande (voy. *Eucalyptus*, III, 173).

Suivant Duncan jeune et M. Guibourt, tout le kino du commerce est dû aujourd'hui au *Coccoloba uvifera*, L., plante d'Amérique et surtout de la Jamaïque (II, 325), qu'on cultive dans les républiques du sud pour en faire un objet de commerce; le suc rouge qu'on en obtient est le résultat de la décoction de son bois, qui est rouge, que l'on épaissit en extrait, ce qui le fait désigner sous le nom de *faux kino de la Jamaïque*.

Quoi qu'il en soit de son origine, le kino du commerce est en morceaux cassans, friables, luisans dans leur cassure qui est vitreuse, léger, opaque, d'un rouge noir, sans odeur, d'une légère amertume, à peine soluble dans la salive qu'il ne colore pas, et causant dans la bouche une légère astriction. On en trouve une autre qualité très-inférieure, qui est en poussière. Ce kino n'est pas le même que celui dont parle Murray, qui colorait fortement la salive (*Appar. méd.*, VI, 202), qui était probablement le vrai kino (et qui était celui du commerce en 1791, puisque M. Pelletier père en fit venir de Londres à cette époque), se fondait presque entier dans la bouche, et dans l'eau qu'il colorait en rouge ; il paraît même qu'il était un peu transparent, du moins les petits morceaux, ce qui pouvait justifier le nom de *vraie gomme du Sénégal*, que lui donnait le docteur Olfield, qui la fit connaître à Fothergill (*méd. éclairée*, etc., II, 359).

Le suc kino a été vanté, ainsi que nous l'avons dit, comme astringent ; Fothergill l'a donné avec succès dans les diarrhées habituelles, les flux menstruels immodérés, les incontinences d'urine ; il a échoué dans la dysenterie chronique, le diabètes, la débilité séminale, et dans quelques autres affections rebelles. Il en a au contraire éprouvé l'efficacité dans les fièvres intermittentes, même dans des cas où le quinquina avait échoué ; d'autres l'ont associé au quinquina pour le même usage (*Journ. génér. de méd.*, XXXI, 369). Thilenius en a constaté les bons effets contre les flueurs blanches, en imbibant des éponges de sa solution dans l'eau de chaux, et les introduisant dans le vagin (*Med. und chir.*, 148). On en fait des injections dans l'urèthre pour remédier aux flux blancs non vénériens. On s'en sert en gargarisme contre l'angine muqueuse, les aphthes, les ulcères de la gorge, etc.; on pourrait le donner en lavement dans les diarrhées atoniques, etc. Comme tonique, il convient dans les débilités de l'estomac, etc. Le kino agit à peu près à la manière du cachou, mais ses décoctions étant peu chargées, il produit peu d'effet. C'est en poudre qu'il faut en faire usage.

Cette substance médicamenteuse contient une très-grande quantité de tannin, qui diffère de celui du chêne et de la noix de galle, et est semblable à celui qu'on trouve dans la rhubarbe et le quinquina ; de la chaux ; pas d'acide gallique. Elle est peu soluble dans l'eau froide, plus dans l'eau bouillante ; l'alcool chaud la dissout presque entièrement. C'est, disions-nous, en poudre et en nature qu'il convient surtout de l'employer ; on en fait des pastilles, une teinture, des opiats ; on l'associe à la canelle. Le suc kino pourrait servir au tannage et à la teinture en brun, s'il n'était pas trop cher pour cela.

On voit donc que nous avons au moins quatre sortes de kino : celui de

la Nouvelle-Hollande, provenant de l'*Eucalyptus resinifera;* celui d'Afrique, qui est le premier connu, du *Pterocarpus erinaceus;* celui d'Amérique, du *Coccoloba uvifera*, et celui de l'Inde, du *Nauclea Gambir*. Celui du commerce actuel est le dernier suivant Thomson (*Botanique du drog.*, p. 238), et le précédent suivant M. Guibourt. Nous croyons que M. Thomson est en position d'être mieux informé, à cause de la facilité de ses relations avec l'Inde. On confond encore avec le kino l'extrait de ratanhia (*Journ. de pharm.*, XV, 561)[1].

Fothergill (J.). *A letter to the medical society, concerning an astringant gum brought from Africa.* London, 1756. — Caron (J.). Observ. sur l'usage de la gomme kino (*Journ. génér. de méd*, XXXI, 257-353; 1808). — Vauquelin. Expériences sur la gomme kino (*Ann. de chimie*, XLVI, 321; et *Journ. gén. de méd.*, XVI, 387). — Guibourt. Note sur l'origine du kino (*Nouv. journ. de méd.*, VII, 306).

Kino d'Afrique, Kino du Sénégal. Suc concret provenant du *Pterocarpus erinaceus*, Lam. C'est l'espèce primitive.

— d'Amérique ou de la Jamaïque. Il provient du *Coccoloba uvifera*, L.

— de Botany-Bay ou de la Nouvelle-Hollande. C'est le suc concret provenant de l'*Eucalyptus resinifera*, With.

— de l'Inde ou d'Amboine. Il est fourni par le *Nauclea Gambir*, Hunter. C'est probablement celui du commerce.

Kinogummi, Kinoharz. Noms allemands du *Kino*.

Kinorrhodon, et mieux *Kynorrhodon*. Fruit mûr des rosiers sauvages. Voy. *Rosa*.

Kinsa. Un des noms Caïnca du *Chiococca racemosa*, L., ou du *C. anguifuga*, Mart. (II, 234).

Kinsbast. Un des noms danois du bois gentil, *Daphne Mezereum*, L.

Kio, Kio trisa. Noms japonais de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

Kioellkrassa. Nom suédois du cresson de fontaine, *Sisymbrium Nasturtium*, L.

Kiorpa. Nom tartare du grand esturgeon, *Acipenser Huso*, L.

Kiracaguero. Nom d'un végétal inconnu de l'Amérique du sud, qui entre dans la composition du *curare* (II, 521).

Kiras. Nom du mangoustan, *Garcinia Mangostana*, L., à Macassar. V. *Mangostana*.

Kiri. Nom du *Bignonia tomentosa*, Thunb., au Japon (I, 600).

Kirikohomba. Nom de l'*Azédarach* à Ceylan.

Kirmeu. Oiseau des côtes du Spitzberg, de la grosseur d'un moineau, dont les œufs sont un très-bon manger (*Encycl. méth.*, Médecine, VIII, 35).

Kirnub. Nom arabe du chou, *Brassica oleracea*, L.

— nubti. Nom arabe du caroubier, *Ceratonia Siliqua*, L.

Kirsch, Kirchenwasser. Noms allemands de l'eau-de-vie de cerise, de *Kirsche*, cerise.

Kirschengummi, Kirschenharz. Noms allemands de la gomme de cerisier, espèce de *Gomme du pays*.

Kirschfink. Nom du gros-bec, *Loxia Coccothraustes*, L., en Allemagne.

Kirschlorbeerbaum. Nom allemand du laurier-cerise, *Cerasus Lauro-Cerasus*, DC.

Kirse. Nom danois de la *Cerise*.

Kischmish. Nom persan de la variété de raisin qui donne le fameux vin de Chiras.

Kischniz. Nom persan de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.

Kischou. Nom hébreu du concombre, *Cucumis sativus*, L.

Kischta. Un des noms du corrosol, *Annona muricata*, L. (I, 311).

---

[1] On doit, d'après notre article, rectifier ceux qu'on trouve dans Murray, *Appar. med.*, II, 549; et le *Bull. de pharm.*, IV, 364; *id.*, VI, 256.

Kislawodskoi. Vallée du Caucase (II, 152), où se trouve une source ferrugineuse acidule.

Kissaros. Nom du ladanum à Naxos, *Cistus ladaniferus*, L. Voy. *Ladanum*.

Kissina. Un des noms de l'*Agalloche* à Siam (I, 97).

KISSINGEN. Petite ville du royaume de Bavière, à 2 lieues de Bocklet, et 13 N. de Wurzbourg, dans une vallée riante sur les bords de la Saale. Ses eaux minérales sont renommées depuis plusieurs siècles, et très-fréquentées des Allemands. Il y a trois sources, devant la maison des bains; les deux principales sont connues, l'une, la plus douce, sous le nom d'*eau de Ragozi*, l'autre, plus gazeuse, sous le nom d'*eau de Pandour :* elles sont, du reste, presque identiques. L'analyse en a été faite par M. Vogel, et, en France, par MM. Henry, Planche et Boullay, qui y ont trouvé principalement : de l'hydrochlorate de soude et de magnésie, du sulfate de soude, et des traces d'hydriodate de soude. Depuis 1828, il en existe un dépôt à Paris, en cruchons contenant sept verres; les vendeurs y annoncent du *brôme*, que ne paraît pourtant pas y avoir découvert l'analyse. Elles sont plus chargées de sels, notamment d'hydrochlorate de soude, que la plupart de nos eaux salines, et se rapprochent à cet égard des eaux de Balaruc; la saveur n'en est pas désagréable. Elles agissent, suivant la dose, comme diurétiques ou comme légèrement purgatives, excitent communément l'appétit, et sont recommandées aux personnes sédentaires. D'après les rapports de la faculté de médecine de Wurzbourg et du comité médical de Bamberg, ces eaux prises par verres, le matin à jeun, seraient surtout indiquées dans les cas de congestion et d'engorgemens abdominaux, dans les hydropisies, les faiblesses d'estomac, les affections des voies urinaires, les névroses, l'hémoptysie, diverses maladies cutanées, etc.

Goldwitz (S.). Les sources min. de Kissingen et de Bocklet (en allemand). Bamberg, 1796, in-8.— Siebold (A.-E.). Desc. détaillée des sources de Kissingen, accompagnée d'un Mém. sur les sources de Bocklet et de Bruckenau (en allemand). Berlin, 1828, in-8.

Kitamerdu. Un des noms du *Menispermum cordifolium*, W.

Kite. C'est le nom anglais du milan, *Falco Milvus*, L.

Kitran. Un des noms arabes du *Cedria*.

Kitsjing. Nom du *Guilandina Bonduc*, L., à Java.

Kitta. Nom grec de la pie commune, *Corvus Pica*, L.

Kittan. Nom arabe du lin cultivé, *Linum usitatissimum*, L.

KITTELSHEIM. Village de France à 3 lieues N.-O. de Strasbourg, près duquel est une source minérale froide, sulfureuse, employée par les habitans, suivant Guérin, contre les maladies de la peau et des membres (Carrère, *Cat.*, 106).

Kitul, Kitulætha, Ketula. Noms du *Caryota urens*, L., à Ceylan.

Kitz. Un des noms de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L., au Japon.

Kiu-hoa. Nom chinois de la matricaire, *Matricaria Parthenium*, L.

Kiu-tzé. Nom chinois de l'arbre à suif, *Croton sebiferum*, L.

Kiun. Nom de l'*Agaricus integer*, L., en Chine. Il y est comestible.

KIUSIU. Une des îles du Japon, où sont plusieurs sources thermales hydro-sulfureuses, qui s'échappent des flancs de la montagne d'Unsen, près de Simabara. Elles sont usitées en bains, de manière à provoquer d'abondantes transpirations, et passent pour infaillibles contre la syphilis, quoiqu'on ne les prenne que pendant trois jours (Alibert, *Précis*, etc., 563).

KIWACH. Nom hindou du *Stizolobium pruriens*, Pers.
KJEBRJCEK. Nom bohême de la millefeuille, *Achillea Millefolium*, L.
KJO. Nom japonais du sarrazin, *Polygonum Fagopyrum*, L.
KJOO. Nom de l'abricotier, *Armeniaca vulgaris*, Lam., au Japon (I, 418).
KLA. Nom commun aux poissons dont on tire de l'*Ichthyocolle*, en Russie.
KLADDEN. Un des noms hollandais de la bardane, *Arctium Lappa*, L.
KLAKE, KLAKIS. Noms écossais de l'oie, *Anas Anser*, L.
KLAPER, KLEPPER, KLEPER. Noms allemands de la cigogne, *Ardea Ciconia*, L.
KLAPPEROSE, KLAPPERBOOS. Noms danois et hollandais du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L.
KLAPPERSCHLANGENWURZEL. Un des noms allemands du *Polygala Seneka*, L.
KLATSCHROSE. Nom allemand du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L.
KLAUENFETT. Nom allemand de l'*Huile de pieds de bœuf*.
KLEBKRAUT. Nom allemand du grateron, *Galium Aparine*, L.
KLEEFKRUID. Nom hollandais du grateron, *Galium Aparine*, L.
KLEEN EGELKOLEN. Nom hollandais du *Ranunculus Flammula*, L.
KLEIN DUIZEND KNOOP. Nom hollandais du *Herniaria glabra*, L.
KLEINE BEVERNELL. Nom hollandais du *Pimpinella Saxifraga*, L.
— DREYBLOETTRIGE NIESWURZEL. Nom allemand du *Coptis trifolia*, Sal.
— HIRSCHZUNGE. Un des noms allemands du cétérach, *Ceterach officinarum*, DC.
— KLISSEN. Nom hollandais de la lampourde, *Xanthium strumarium*, L.
KLEINER EFFICH. Un des noms allemands du *Sium nodiflorum*, L.
— STINT. Nom de l'éperlan, *Salmo Eperlanus*, L., en Allemagne.
— SUMPFHAHNENFUSS. Nom allemand du *Ranunculus Flammula*, L.
KLEINES HAUSLAUCH. Un des noms allemands de l'orpin, *Sedum acre*, L.
KLEPPE. Un des noms allemands de la bardane, *Arctium Lappa*, L.
KLETTE, KLETTENDISTEL, KLETTENKRAUT. Noms allemands de l'*Arctium Lappa*, L.
KLETTER. Un des noms allemands du chardonneret, *Fringilla Carduelis*, L.
KLIBADION. Un des noms de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L., dans Dioscoride.
KLINOTROKON. Un des noms de l'érable, *Acer campestre*, L., dans Théophraste.
KLIPPFISCH. Nom donné, dans le Nord, aux morues séchées à l'air. Voy. *Gadus*.
KLIPSPRINGER. Espèce d'antilope, *Antilope Oreotragus*, Forst. (I, 338).
KLISSE. Un des noms hollandais de la bardane, *Arctium Lappa*, L.
KLISSEN. Un des noms allemands de la lampourde, *Xanthium strumarium*, L.
KLIT. Un des noms hollandais de la bardane, *Arctium Lappa*, L.
KLOBWURST. Mets préparé avec le foie du bouc, *Capra Hircus*, L.
KLOEFFET. Nom suédois de l'*Huile de pieds de bœuf*.

KLOEK. Grand arbre qui produit une amande, que les Malais font entrer dans presque tous les alimens, après l'avoir mise plusieurs jours sous la cendre chaude (Perrotet, *Cat. rais.*, *Ann. de la Soc. lin. de Paris*, mai 1824).

KLOENDE BOENNE. Nom danois du *Stizolobium pruriens*, Pers.
KLOJOESKE Nom danois de la fougère mâle, *Polypodium Filix mas*, L.
KLOKOCKA. Un des noms bohêmes du pistachier, *Pistacia vera*, L.
KLOPFFULVER. Un des noms allemands de la poudre de *Lycopode*.
KLORZEZ. Nom polonais de la brême, *Cyprinus Brama*, L.

Klouva. Nom qu'on donne, en Finlande, au fruit du *Rubus arcticus*, L.
Klyf. Nom hollandais du lierre, *Hedera Helix*, L.
Klyl. Nom arabe du romarin, *Rosmarinus officinalis*, L.
Kmen winmy. Nom bohême de la vigne, *Vitis vinifera*, L.
Kmin. Nom bohême et polonais du cumin, *Cuminum Cyminum*, L.
Kmjn laucnj. Nom bohême du carvi, *Carum Carvi*, L.
Knah. Nom turc de la poudre des feuilles de l'Alkanna, *Lawsonia inermis*, L.
Knakente. Nom générique des sarcelles en allemand. Voy. *Anas*.
Knapper. Nom suédois du *Jacœa nigra*, Mœnch.
Knee holly. Un des noms anglais du petit houx, *Ruscus aculeatus*, L.
Kneip. Un des noms de l'*Arak*, ou alcool de riz.
Kneppanden. Nom danois du *Thalictrum flavum*, L.
Knoblauch. L'un des noms allemands de l'ail, *Allium sativum*, L.
Knoblauchkraut. Nom allemand de l'alliaire, *Erysimum Alliaria*, L.
Knoblauchsgamander. Un des noms allemands du scordium, *Teucrium Scordium*, L.
Knoflook. Nom hollandais de l'ail, *Allium sativum*, L.
Knolenblumigermerk. Un des noms allemands du *Sium nodiflorum*, L.
Knollenwurz. Un des noms allemands du *Scrofularia nodosa*, L.
Knolliger erdrauch. Un des noms allemands du *Corydalis bulbosa*, Pers.
— Hahnenfuss. Nom allemand du *Ranunculus bulbosus*, L.
Knollwartige ranonkel. Nom hollandais du *Ranunculus bulbosus*, L.
Knoopkruid, Knopurt. Noms hollandais et danois du *Jacœa nigra*, Mœnch.

Knorrheaen, coq grognant. Poisson des Indes, dont la chair est estimée, suivant Ray.

Knotgrass. Nom anglais de la renouée, *Polygonum aviculare*, L.
Knotige braunwurz. Un des noms allemands du *Scrofularia nodosa*, L.
Knottz rooted figwort. Nom anglais du *Scrofularia nodosa*, L.

KNOUTWYL, en Suisse, canton de Lucerne. On y trouve, dans une situation agréable, des bains célèbres, depuis plusieurs siècles, contre les rhumatismes chroniques, les convulsions, les paralysies, les affections lymphatiques. L'usage interne et externe de ces eaux provoque communément une éruption cutanée, souvent salutaire.

Knowltonia vesicatoria, Dum. Synonyme d'*Adonis vesicatoria*, L. F. (I, 78).
Ko. Un des noms du riz, *Oryza sativa*, L., au Japon.
Ko-muggi. Nom japonais du froment. V. *Triticum*.
Koakoutchitch. Nom kamtschadal du coucou, *Cuculus canorus*, L.
Koba. Nom chinois du *Sesamum orientale*, L., et du noyer, *Juglans regia*, L.
Kobalt. Variante d'orthographe de *Cobalt*. Voy. II, 323.
Kobbeize. Nom arabe de la mauve, *Malva rotundifolia*, L.
Kobbergrœnt. Un des noms danois du sous-deuto-acétate de cuivre. Voy. *Cuivre*.
Kobeber. Nom suédois des cubèbes, *Piper Cubeba*, L.
Kobold. Un des anciens noms du *Cobalt*.
Kochsalzsoeure. L'un des noms allemands de l'*Acide hydrochlorique*.
Kocicy korenj. Nom bohême du *Teucrium Marum*, L.
Kodakadduruatta. Nom cyngalais de la *Noix vomique*.
Kodda-pail. Nom indien du *Pistia Stratiotes*, L.
Kodi-pullu. Nom indien d'une variété de l'*Andropogon Schœnanthus*, figurée par Rhéede (*Hort. malab.* XII, t. 72).
Kodimundrie pullum. Un des noms tamouls de la vigne, *Vitis vinifera*, L.
Kodoga saleh. Nom tamoul du *Justicia repens*, L.
Koebeben. Nom hollandais des cubèbes, *Piper Cubeba*, L.
Koebilde. Nom danois de la coquelourde, *Anemone Pulsatilla*, L.
Koekkesbloem. Nom hollandais du cresson des prés, *Cardamine pratensis*, L.

Koelilaban. Nom hollandais du *Laurus Culilawan*, L.

Koenda. Nom hindou de l'*Erythronium indicum*, Rottler.

Koeniglein, Koeningkin. Noms allemand et flamand du roitelet, *Motacilla Regulus*, L.

KOENIGSHUTTE, en Silésie. M. E. Osann (voy. *Prusse*) y signale une source ferrugineuse d'une faible importance.

Koenigskerzenkraut. Un des noms allemands du bouillon blanc, *Verbascum Thapsus*, L.

Koenigskraut. Un des noms allemands du grand basilic, *Ocymum Basilicum*, L.

Koenigsscepter. Un des noms allemands de l'*Asphodelus ramosus*, L.

Koernerlack. Nom allemand de la *Laque en grains*.

Koers. Nom suédois de la *Cerise*.

Koersboerskada. Nom suédois de la *Gomme du pays*.

KOESEN, près Naumbourg en Prusse, province de Saxe. Il y existe une source minérale froide, peu chargée de principes, mentionnée par E. Osann dans sa *Revue* des sources minérales de Prusse (Berlin, 1827, in-8°).

Koéto. Nom du rémora, *Echeneis Remora*, L, aux Indes.

Koffol. Nom qu'on donne au fruit du Bétel, trop sec pour être mangé, à la côte de Coromandel.

Koffy. Nom hollandais du café, semence du *Coffea arabica*, L.

Kofred. Nom du henné, *Lawsonia inermis*, L., en Arabie.

Kogelkruid. Nom hollandais de la globulaire, *Globularia vulgaris*, L.

Kogut. Nom polonais du coq, *Phasianus Gallus*, L.

Kohl. Nom allemand du chou, *Brassica oleracea*, L.

Kohlbaum. Un des noms allemands du *Geoffroya inermis*, Sw.

Kohle. Nom allemand du *Charbon*.

Kohlgoen sedistel. Un des noms allemands du laitron, *Sonchus oleraceus*, L.

Kohornak. Nom polonais de l'aristoloche ronde, *Aristolochia rotunda*, L.

Koiez. Nom de l'hirondelle de cheminée, *Hirundo rustica*, L.

Koiwiek. Nom tartare de la pulmonaire, *Pulmonaria officinalis*, L.

Kokamari. Nom sanscrit de la *Coque du Levant*.

Kokeljes. Nom hollandais de la *Coque du Levant*.

Kokob. Serpent du Jacatan, dans l'Amérique méridionale, dont la piqûre, suivant Nieremberg, donne lieu à une hémorrhagie promptement mortelle.

Kokoryczka. Nom polonais du *Polygonatum angulosum*, Desf.

KOKOSCHUTZ, cercle de Rübnick en Prusse. Il y existe une source sulfureuse, peu importante au dire de E. Osann (voy. *Prusse*).

Kokosz. Nom polonais du coq, *Phasianus Gallus*, L.

Kokot. Nom illyrien du coq, *Phasianus Gallus*, L.

Kokotice. Nom bohême de la cuscute, *Cuscuta Epithymum*, L.

Kol. Nom suédois du *Charbon*.

Kol-quall. Nom de la résine euphorbe en Abyssinie.

Kola. Nom du flez, *Pleuronectes Flesus*, L., en Islande.

Kola (Noix de). Synonyme de Cola, *Sterculia platanifolia*, Palisot Beauv.

Koldriki. Nom polonais du blaireau, *Ursus Meles*, L.

Kolinyane. Nom brame du zérumbet, *Zingiber Zerumbet*, Roxb.

Kolkos. Un des noms de l'*Arum Colocasia*, L.

Kolla. Nom du saumon, *Salmo Salar*, L., en Estonie.

Kolnjk. Nom bohême du navet, *Brassica Napus*, L.

Koloquint, Koloquinte, Koloquintida, Kolokwintyda. Noms hollandais, allemand, bohême et polonais de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L.

Kolumba, Kolumbo. Noms polonais et suédois du colombo, *Cocculus palmatus*, DC.
Kolumbowurzel. Nom allemand du colombo, *Cocculus palmatus*, DC.
Koma-no-susu. Nom de l'*Aristolochia longa*, L., au Japon.
Komatsutsura. Nom japonais de la verveine, *Verbena officinalis*, L.
Komburruk. Nom tamoul de la *Laque*.
Kommitri, Kumitri. Noms arabes du poirier.
Komonica swoyska. Nom polonais du mélilot, *Melilotus officinalis*, Lam.
Komonice. Nom bohême du mélilot, *Melilotus officinalis*, Lam.
Komunkus. Un des noms malais des cubèbes, *Piper Cubeba*, L.
Komyn. Nom hollandais du cumin, *Cuminum Cyminum*, L.
Kon. Nom que porte, au Cap, le melon des Hottentots, *Ceropegia tuberosa*, Roxb.? (II, 185).
Kona-subbi. Nom japonais de la morelle, *Solanum nigrum*, L.

Kondoshonay-kalung. Racine avec laquelle les naturels de l'Inde préparent un liniment odoriférant pour la tête (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 159).

Konessrinde. Un des noms allemands du codagapala, *Wrightia antidysenterica*, Br.
Konfoubah. Un des noms africains du *Gloriosa superba*, L.
Kongelys. Nom danois du bouillon blanc, *Verbascum Thapsus*, L.
Koniginne kruid. Nom hollandais de l'eupatoire, *Eupatorium cannabinum*, L.
Konjaka. Racine chaude et purgative du Japon.
Konjtrud. Nom polonais de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L.
Konkommer. Nom hollandais du concombre, *Cucumis sativus*, L.

KONNEBY. Les mémoires de l'Académie de Stockholm pour 1827 renferment, dit-on, un mémoire de Berzelius sur ces eaux minérales

Konnekai. Un des noms tamouls du canneficier, *Cassia Fistula*, L.
Konni. Nom malabare de l'*Abrus precatorius*, L.
Konop, Konope, Konopli. Noms polonais, bohême et russe du *Cannabis sativa*, L.
Konsionell. Nom suédois de la cochenille, *Coccus Cacti*, L.
Konske kopyro. Nom bohême du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.
Konwalion. Nom polonais du muguet, *Convallaria majalis*, L.
Koo jamogi. Nom de l'armoise, *Artemisia vulgaris*, L., au Japon.
Kooamaoo. Nom tamoul du *Curcuma angustifolia*, Roxb.

Kooi. Nom que porte au Brésil une espèce de cidre fabriqué avec le fruit d'un pommier sauvage.

Kooki. Arbre du Japon, dont on boit l'infusion des feuilles dans le pays. On se sert de ses baies et de ses semences (Anc. *Encyclop*).

Kooki, Kuko. Noms japonais du *Lycium barbarum*, L.
Kookua, Kurenai. Noms japonais du carthame, *Carthamus tinctorius*, L.
Koolduif. Nom hollandais du pigeon, *Columba domestica*, L.
Koole. Nom hollandais du *Charbon*.
Koolzaad. Nom hollandais du navet, *Brassica Napus*, L.

Kooma. Plante dont la décoction des feuilles, qui est noire et épaisse, sert à empoisonner les flèches des Mandingues, d'après Mungo-Park (Ier *Voyage*, 281).

Koop. Un des noms hollandais du milan, *Falco Milvus*, L.
Kooso. Nom chinois de l'*Hibiscus Manihot*, L.
Kop-sild. Nom de la sardine, *Clupea Sprattus*, L., en Islande.
Kopaibalsam, Kopavsky balsam. Noms allemand et bali du *Baume de Copahu*.
Koper. Nom hollandais du *Cuivre*.
— wodny. Un des noms polonais du *Phellandrium aquaticum*, L.

Kopergroen. Nom hollandais du sous-deuto-acétate de cuivre. Voy. *Cuivre.*
Koperwiekje. Nom de la grive mauvis, *Turdus iliacus*, L., en Hollande.
Kopi. Nom bengale et hindou du chou, *Brassica oleracea*, L.
Koppar. Nom suédois du *Cuivre.*
Koppen. Nom du chabot, *Cottus Gobio*, L., en Autriche.
Koppervitricor. Nom hollandais du sur-deuto-sulfate de cuivre. Voy. *Cuivre.*
Kopr. Nom polonais de l'aneth, *Anethum graveolens*, L.
— wlosky. Nom polonais du fenouil. V. *Fœniculum.*
— zahradny. Nom bohême de l'aneth, *Anethum graveolens*, L.
Kopriwa paliwa neb wetssj. Nom bohême de l'ortie, *Urtica dioica*, L.
Koprnjk. Nom bohême du *Ligusticum Meum*, Roth.
Kopytnik, Kopytnjk. Noms polonais et bohême du cabaret, *Asarum europæum*, L.
Kora angustura. Nom polonais de l'*Angusture.*
— debowa. Nom portugais du chêne, *Quercus Robur*, L.
— wiazowa. Nom polonais de l'orme, *Ulmus campestris*, L.
— wierzboma. Nom polonais du saule blanc, *Salix alba*, L.
Koras. Un des noms tamouls du *Chloranthus inconspicuus*, Sw. (II, 233).
Korasanie omum, Korassanie. Noms tamoul et cyngalais de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L.
Korao. Nom grec du corbeau, *Corvus Corax*, L.
Koray mutay. Nom tamoul des *Œufs de poule.*
Korcheiche. Nom allemand du liége, *Quercus Suber*, L.
Kordrum. Nom danois du butor, *Ardea stellaris*, L.
Koré. Nom hébreu de la perdrix, *Tetrao Perdix*, L.
Korei-kikf. Nom japonais de l'œillet d'Inde, *Tagetes patula*, L.
Koren chyny. Nom bohême du *Smilax China*, L.
Koriander. Un des noms allemands de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.
Korkæn. Un des noms de l'outarde, *Otis tarda*, L., dans Barrow.
Korkboom. Nom hollandais du liége, *Quercus Suber*, L.
Korketroe. Nom danois du liége, *Quercus Suber*, L.

Korkofédo. Poisson indéterminé de la côte d'Afrique, très-estimé des nègres, et qui fait pour eux l'objet d'un grand commerce.

Korktroed. Nom suédois du liége, *Quercus Suber*, L.
Korn. Nom suédois de l'orge, *Hordeum vulgare*, L.
— bluem. Nom hollandais du bleuet, *Centaurea Cyanus*, L.
Korn-skirka. Nom suédois du geai, *Corvus glandarius*, L.
Korna nebu. Nom bengale du citronnier, *Citrus medica*, L.
Kornfink. Nom allemand de l'ortolan, *Emberiza Hortulana*, L.
Kornros. Nom suédois du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L.

Koromegyn. Nom donné par M. Runge, de Berlin, aux principes actifs de la belladone, de la jusquiame et de la stramoine, à cause de leur propriété commune de dilater la pupille. Voyez *Atropine*, *Daturine* et *Hyoscyamine.*

Koromsap. Un des noms africains d'un Grewia usité au Sénégal Voy. *Grewia.*
Koroschanum. Un des noms tamouls du *Bézoard.*
Korp. Nom suédois du corbeau commun, *Corvus Corax*, L.
Korrat. Nom égyptien du poireau, *Allium Porrum*, L.
Korsblomster. Nom danois du polygala amer, *Polygala amara*, L.
Korsboer. Un des noms danois du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.
Kortom. Nom arabe du carthame, *Carthamus tinctorius*, L.
Koryandr. Nom bohême de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.
Korydalos, Korydos. Noms grecs du cochevis, *Alauda cristata*, L.
Korze ziele pepawy. Nom polonais de la tormentille, *Tormentilla erecta*, L.
Korzen bezoarony. Nom polonais du contrayerva, *Dorstenia Contrayerva*, L.

KORZEN CEBULI MORSKIEY. Nom polonais de la scille, *Scilla maritima*, L.
— ERIEWIECSILA. Nom polonais du *Carlina acaulis*, L.
— FIOLKOWY. Nom polonais de l'iris de Florence, *Iris florentina*, L.
— GORYCZKI. Nom polonais de la gentiane, *Gentiana lutea*, L.
— LAKRECYAWI CZYLI SLODNI. Nom polonais de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.
— PODROZNIKOWY. Nom polonais de la chicorée sauvage, *Cichorium Intybus*, L.
— RABARBAROWY. Nom polonais de la rhubarbe. Voy. *Rheum*.
— TURZYCY. Un des noms polonais du *Carex arenaria*, L.

KOSAK. Nom de l'agaric poivré, *Agaricus piperatus*, L., en Bavière (I, 105).

KOSAMBILIWAIL. Un des noms cyngalais du *Stizolobium pruriens*, Pers.

KOSARIA. Nom arabe du *Dorstenia radiata*, L. (II, 674).

KOSATEC. Nom bohême de l'*Iris germanica*, L.

KOSSÆIB. Nom arabe du millet, *Panicum miliaceum*, L.

KOSTIWAL. Un des noms bohêmes de la grande consoude, *Symphytum officinale*, L.

KOSTUM. Nom tamoul du *Costus arabicus*, L.

KOSTUS. Nom hollandais du *Costus arabicus*, L.

KOSZCKA. Nom polonais de l'*Equisetum arvense*, L.

KOSZODREWINA. Nom d'un végétal balsamique, sur lequel Bruckmann a publié l'ouvrage suivant :

Specimen prius botanico-medicum, exhibens fruticem koszodrewina, ejusque balsamum, etc. Brunsvic, 1727, in-4.

KOT-HAHN. Nom allemand de la huppe, *Upupa Epops*, L.

KOTA. Nom tamoul du pin, *Pinus sylvestris*, L., et nom népaul de la *Térébenthine commune*.

KOTERCE Un des noms bohêmes de l'amadouvier, *Boletus igniarius*, L.

KOTTLERCHE. Nom allemand du cochevis, *Alauda cristata*, L.

KOU. Nom hottentot d'un *Ceropegia?* comestible.

KOU-CHU. Arbrisseau de la Chine qui ressemble au figuier, et qui rend un lait doux, dont on se sert dans le pays pour appliquer l'or en feuille.

KOUAHH. Nom arabe de l'*Asclepias laniflora*, Forsk (I, 466).

KOUALLE, en France, à 1 lieue de Brest. Carrère (*Cat.*, 481) y signale trois sources froides, où Breton a trouvé un *esprit sulfureux volatil-incoërcible*, une *terre ferrugineuse*, et un *sel marin en grande partie à base terreuse*.

KOUÉMÉ. Nom souali du *Joliffia africana*, Delile.

KOULAN. Nom tartare d'un solipède qui paraît être la souche de l'âne, *Equus Asinus*, L.

KOUMAKA. Voy. *Kaumaka*.

KOUMIS, KOUMISS. Noms du petit-lait de jument aigri et fermenté, qui forme la boisson favorite des Baskirs et des peuples nomades. Le koumiss est employé par les Russes comme tisane rafraîchissante dans les maladies de poitrine (au commencement de l'été seulement), les inflammations, les névroses, etc.; il donne, par distillation, un alcool nommé *Araka*. Voyez *Equus* (III, 129).

KOURBARILHARZ. L'un des noms allemands de la résine *Animé*.

KOURON-DOU-GAHA. Nom du canellier en langue cyngalaise.

KOUROULOU. Nom que porte à la Guiane l'*Hibiscus esculentus*, L. (III, 491).

KOUSBARAH, KUSBARA. Noms arabes de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L. (II 430).

Kouseband. Serpent très-venimeux du Cap, long de dix-huit pouces (W. Paterson).

Kowal. Nom du blé de vache, *Melampyrum arvense*, L., en Laponie.
Kowipa. Un des noms suédois du vanneau, *Tringa Vanellus*, L.
Kozielek. Nom polonais de la bécassine, *Scolopax Gallinago*, L.
Kozljk velssj. Nom bohême de la grande valériane, *Valeriana Phu*, L.
Koztkowy zozlki. Nom polonais de la valériane, *Valeriana officinalis*, L.
Kpoflockruid. Nom hollandais de l'alliaire, *Erysimum Alliaria*, L.
Kraftmeel. Un des noms danois de l'*Amidon*.
Kragafod. Nom danois du *Coronopus Ruellii*, Gærtn.
Kralowsky swalnjk. Un des noms bohêmes du *Delphinium Consolida*, L.
Krambs vogel. Nom allemand de la grive draine, *Turdus viscivorus*, L.

KRAMERIA. Genre de plantes de la famille des Polygalées, de la tétrandrie monogynie, dédié à J.-G.-H. Kramer, botaniste allemand. Il renferme quelques plantes ligneuses de l'Amérique du sud, de nature astringente, dont les vertus paraissent analogues.

K. Ixina, L. Il se rencontre aux Antilles, au Brésil, et paraît avoir les propriétés de l'espèce suivante; le nouveau *Codex*, p. cxxxvj, qui le nomme *Ratanhia des Antilles*, le place sur la même ligne qu'elle pour l'usage; cependant on ne l'emploie pas, sciemment du moins.

K. triandra, Ruiz et Pavon, Ratanhia, Ratanhia du Pérou. Ce sous-arbrisseau fut découvert par Ruiz en 1779, et envoyé par lui à Linné; il est commun au Pérou, à Canta, à Caxatambo, à Tarma, etc., et surtout à Huanaco, villes de ce pays. Il a une racine horizontale, souterraine (ce qu'exprime le mot *Ratanhia*), qui est la seule partie usitée en médecine; elle est rameuse, longue d'un à deux pieds, d'un pouce de diamètre au plus dans les plus gros morceaux, à écorce assez épaisse, un peu inégale, dont l'épiderme est d'une couleur rouge très-marquée, tirant un peu sur le noirâtre; elle est d'une saveur amère, avec de la stypticité; le *meditullium* ou bois est d'un blanc-rougeâtre, compacte, insipide; cette racine est inodore, même étant fraîche. Ruiz dit qu'on devrait n'envoyer dans le commerce que l'écorce, la seule partie qui ait des propriétés; et que, semblable au quinquina, le temps ne les lui fait jamais perdre.

Jusqu'en 1784, on n'avait aucune connaissance des propriétés de cette racine, lorsque Ruiz vit à Huanaco des dames se frotter les dents avec une racine qu'il reconnut pour être celle du *Krameria triandra;* il apprit d'elles, qu'elle raffermissait les gencives, les colorait en rose, et blanchissait les dents, de sorte qu'à Lima elle portait le nom de *racine pour les dents*. Sa stypticité et sa couleur firent conjecturer au botaniste espagnol qu'elle devait être astringente, et propre à arrêter les hémorrhagies. Un enfant de dix ans, à qui il fut administré un scrupule de son extrait, guérit de vomisse-

mens de sang considérables; une perte utérine grave qui menaçait les jours de la malade, fut arrêtée avec quelques doses du même médicament. Plusieurs autres cures non moins positives mirent hors de doute les propriétés anti-hémorrhagiques de cette racine; et, de retour en Espagne, les médecins de Madrid et de la péninsule confirmèrent l'expérience de Ruiz sur le *Krameria*, qui fit insérer un mémoire sur cette plante dans le 1er volume de ceux de l'Académie de Madrid (1796), ce qui en répandit la connaissance en Europe. Cependant en France ses avantages ne furent bien connus qu'en 1808, par la traduction, que donna M. le docteur Bourdois de Lamotte, du mémoire de Ruiz; mais la rareté de cette plante ne permit pas d'en faire chez nous beaucoup d'usage; et ce ne fut guère qu'en 1816, et à l'instigation de M. Hurtado, médecin espagnol réfugié, que son emploi devint plus répandu, par suite du travail qu'il publia à son sujet. Non-seulement il confirma ses avantages dans les hémorrhagies passives, mais il la préconisa dans les leucorrhées, les blennorrhées, les dévoiemens muqueux, les sueurs colliquatives, etc. Son mémoire, qui est un extrait de celui de Ruiz, auquel il a joint les résultats de sa pratique et de celle de MM. Sinesta et Bonafos, ses compatriotes, contient surtout des faits de guérison relatifs à des hémorrhagies utérines, vésicales, nasales, buccales, à des règles trop abondantes, et même à des hématémèses; dans deux cas, on voit des diarrhées colliquatives, et, dans un autre, une blennorrhée rebelle céder à l'action puissante de la racine de *Krameria triandra;* et ce praticien nous a assuré qu'on possédait en Espagne, à cette époque, plus de 800 observations de succès de la Ratanhia, qui la faisaient regarder dans le pays comme le premier des astringens. M. Foureau Bauregard a émis l'opinion, dans un mémoire lu à l'Institut le 5 octobre 1825, que la Ratanhia était le remède de la fièvre jaune, qu'il regarde comme une maladie hémorrhagique, et M. Chabert dit effectivement en avoir vu de bons effets à Mexico. Nous croyons que la Ratanhia peut réprimer les hémorrhagies dans cette fièvre, mais qu'elle ne peut rien contre la contagion qui la produit.

La Ratanhia, outre la propriété astringente, paraît posséder une qualité tonique non équivoque; elle peut, sous ce rapport, être administrée dans les cas d'affaiblissement, d'épuisement des sujets, dans l'asthénie, la débilité musculaire, etc., quelles que soient leurs causes. Des faits cités par plusieurs praticiens français et espagnols mettent hors de doute cette action de la Ratanhia. Nous indiquerons particulièrement ceux publiés par le docteur Tournel, qui par son usage a préservé de fausses couches des femmes faibles, qui jusque là n'avaient pu amener leur grossesse à bien (*Journ. univ. des sc. méd.*,

XXVIII, 225); on a guéri avec elle des incontinences d'urines, le scorbut de la bouche, la fièvre par atonie, etc. (*Bibliothèque méd.* LXVII, et *Journ. de méd.* de Leroux, etc. XVI, 206). On l'a donnée aussi comme stomachique. C'est cette même propriété qui exclut cette racine de tous les cas où il peut y avoir inflammation, sur-excitation, vitalité augmentée, etc., bien que de tous les toniques ce soit certainement le moins susceptible d'augmenter le mal existant.

M. Peschier de Genève a soumis à l'analyse chimique cette racine, et y adécouvert un acide particulier, désigné sous le nom d'*acide Kramérique*, qui est, suivant lui, la cause de sa stypticité, et qui est cristallisable; on y trouve en outre du tannin, presque moitié de son poids; une petite quantité d'acide gallique, et le reste en principes gommeux, extractif et colorant (*Journ. de pharm.*, VI, 34). Pour ceux qui voudraient avoir des détails plus étendus sur l'analyse de cette racine, nous indiquerons celles de M. Pagez (*Journ. de pharm.*, III, 77), de Vogel (*ibid.*, V, 193), de Gmelin (*ibid.*, VI, 25) et la lettre de M. Peschier à M. Boullay sur *l'acide kramérique* (*ibid.*, X, 548).

On prépare en Amérique un extrait de Ratanhia que l'on envoie en Europe, et que l'on a confondu parfois avec le suc kino, improprement appelé *gomme kino*, et qui a effectivement avec lui de grands rapports tant pour l'aspect que pour les propriétés; mais l'extrait de Ratanhia est en plus gros morceaux, plus soluble, moins acide, plus fusible à la chaleur que le kino; la solution d'émétique y produit, au bout d'une demi-heure seulement, un dépôt rougeâtre; il est instantané et blanc dans le kino, ainsi qu'il résulte de la comparaison faite par M. Vogel entre ces deux substances (*Journ. de pharm.*, V, 200). M. Nées d'Esembeck a comparé l'extrait de Ratanhia fait en Amérique avec l'extrait préparé chez nous avec soin, et tout l'avantage est pour ce dernier, dont la poudre est couleur de brique et non rouge-brunâtre comme celle de l'extrait américain (*Journ. de pharm.*, XV, 561; d'après le recueil de pharmacie de Buchner, XXXI, 1er cahier). Aussi aujourd'hui prépare-t-on cet extrait en France, d'autant que cette racine y est à très-bon marché (20 sous la livre). L'extrait de Ratanhia s'emploie depuis la dose de deux scrupules jusqu'à celle d'un gros pour les adultes; on le donne ou sous forme pilulaire, ou dissous dans l'eau, ou en teinture. Beaucoup de praticiens préferent cet extrait à la racine en nature : celle-ci se donne en poudre, qui est d'un rouge foncé; on en fait, sous cette forme, et mêlée avec trois parties de charbon, une excellente poudre dentifrice. Ruiz recommande d'en saupoudrer les plaies saignantes, et assure qu'elle arrête l'hémorrhagie, *même venant d'une artère ouverte*, et que si on met un

morceau de son extrait dans l'alvéole d'une dent en pressant dessus, on en arrête de suite l'hémorrhagie ; il veut aussi qu'on en souffle dans les narines, pour arrêter les saignemens de nez. On emploie fréquemment la décoction de cette racine, qui est d'un rouge foncé, en doublant la dose, c'est-à-dire en en mettant depuis deux gros jusqu'à une once par pinte de liquide, ce que l'on continue le temps nécessaire, car son usage n'a pas d'inconvénient ; témoin, un des malades cités par Ruiz, qui en prit pendant quatre mois. La décoction enlève un quart en poids à la racine de Ratanhia, d'après Ruiz ; nous avons remarqué qu'elle peut induire en erreur, si elle est vomie, ou s'il y a régurgitation par le nez, car étant rouge, elle ferait croire qu'on rend du sang ; il faut savoir aussi qu'elle rougit la langue, les lèvres, etc., ce qui pourrait être attribué à une fièvre grave, à l'inflammation, etc. Du reste, l'infusion et la décoction, convenablement sucrées, ne sont pas désagréables, et les enfans, qui sont sujets à de fréquentes hémorrhagies, les boivent fort bien. On emploie parfois le vin, ou l'alcool de Ratanhia. On ajoute quelquefois le suc de citron à sa décoction ; mais, suivant la remarque de Vogel, il ne faut jamais y joindre d'acides minéraux parce qu'ils la décomposent.

Ruiz, qui n'était pas médecin, attribuait l'efficacité de la Ratanhia à son action astringente sur les parois des vaisseaux *qu'elle rétrécissait;* d'autres médecins espagnols ont prétendu que c'est en faisant cesser le spasme de ces vaisseaux, et par un effet sédatif, qu'elle arrêtait les hémorrhagies ; ce qui nous paraît beaucoup moins probable.

La racine de ratanhia sert en teinture au Pérou ; en Angleterre on en colore les vins que l'on fabrique dans cette île ; avec le fer on en fait de l'encre, etc.

Ruiz (H.). Diss. sur la racine de ratanhia, etc. (en espagnol). (*Mém. de l'acad. royale de Madrid*, 1796, p. 364). Traduit par Bourdois de la Motte (*Journ. de méd.* de Leroux, XV, 80 ; 1808). Plusieurs extraits en ont été insérés dans les journaux de l'époque. — Pagez. Mém. sur les vertus de la plante connue au Pérou sous le nom de ratanhia (*Journ. gén. de méd.*, XXX, 3 ; 1807). — Hurtado. Obs. sur l'efficacité de la ratanhia dans les hémorrhagies passives (*Bull. de la soc. d'émul*, dans le *Journ. de méd.* de Leroux, etc., XXXVII, 216 ; 1816). — La Ruelle. Obs. sur la ratanhia. Paris, 1817, in-8. — Klein. Recueil des principaux traités sur la ratanhia (en allemand). Stuttgard, 1819. — Viborg. Sur la racine de ratanhia (en allemand). (*Bibliothèque danoise*, I, 105 ; 1821).

Kramérique (Acide). Voy. *Acide kramérique* (I, 37).

Kramfort. Nom suédois du *Coronopus Ruellii*, Gærtn.

Kramsky hrebjcek. Nom bohême de l'œillet, *Dianthus Caryophyllus*, L., et des *Cloux de girofle* (Jourdan).

Kran, Krane, Kranch, Kranich. Noms allemands de la grue, *Ardea Grus*, L.

Kranz, en Prusse. Il y existe un établissement pour les bains d'eau de mer.

Krap. Nom danois et hollandais de la garance, *Rubia tinctorum*, L.

Krapp. Nom allemand et suédois de la garance, *Rubia tinctorum*, L.

Krapp. Un des noms du corbeau, *Corvus Corax*, L.

Krappwurzel. Un des noms allemands de la garance, *Rubia tinctorum*, L.

Kras-toelang. Nom javanais du *Chloranthus inconspicuus*, Sw. (II, 238).

Krasna gousse. Nom du *Phænicopterus ruber*, L.

Krasowlasck. Un des noms bohêmes du chardon bénit, *Centaurea benedicta*, L.

Kraspaja ryba. Nom russe de la *Truite*.

Krastownik. Nom russe du séneçon, *Senecio vulgaris*, L.

Kratou. Nom du mûrier, *Morus alba*, L., à Sumatra.

Kratzschot. Nom russe du *Chungar* des Turcs. Voy. ce mot (II, 275).

Krause munze. Un des noms allemands de la menthe crépue, *Mentha crispa*, L.

Krauser ampfer. Nom allemand du *Rumex crispus*, L

Krebsaugen. Un des noms allemands des *Pierres d'écrevisse*.

Krebsteine, Krebstane. Noms allemand et danois des *Pierres d'écrevisse*.

Kreeftsteen. Nom hollandais des *Pierres d'écrevisse*.

Kreen. Un des noms allemands du *Cochlearia Armoracia*, L.

Kreidenelken. Un des noms allemands des *Cloux de girofle*.

Kren. Nom bohême du *Cochlearia Armoracia*, L.

Kretischer dosten. Un des noms allemands de l'*Origanum creticum*, L.

Kretoglow. Nom polonais du torcol, *Yunx Torquilla*, L.

Kretsky dyptam. Nom bohême de l'*Origanum Dictamnus*, L.

Kreutzblumen. Nom allemand du *Polygala vulgaris*, L.

Kreutzblumenkraut. Un des noms allemands du *Polygala amara*, L.

Kreutzkraut. Nom allemand de la croisette, *Galium cruciatum*, Sm.

Kreygeboertorn. Un des noms danois du prunellier, *Prunus spinosa*, L.

Kricken van over zee. Nom hollandais de l'alkékenge, *Physalis Alkekengi*, L.

Kride. Nom danois de la craie, sous-carbonate de chaux. Voy. *Calcium*.

Kriechender ginzel. Un des noms allemands de la bugle rampante, *Ajuga reptans*, L.

Kriessduve. Nom allemand du ramier, *Columba Palumbus*, L.

Krita. Nom suédois de la craie, sous-carbonate de chaux. Voy. *Calcium*.

Krochmal. Nom polonais de l'*Amidon*.

Krockle. Nom de l'éperlan, *Salmo Eperlanus*, L., en Norwége.

Kroeftstenar Nom suédois des *Pierres d'écrevisse*.

Kroefurt. Nom danois du *Sedum Telephium*, L.

Kroehenauge. Un des noms allemands de la *Noix vomique*.

Kroehenfuss. Un des noms allemands du *Coronopus Ruellii*, Gærtn.

Kroekrot. Nom suédois de l'*Ipécacuanha*.

Kroen. Un des noms allemands du *Cochlearia Armoracia*, L.

Kroetenstein. Nom allemand de la *Bufonite*.

Kroetswurz. Un des noms allemands de l'helléhore blanc, *Verutrum album*, L.

Krogulek. Nom de l'épervier, *Falco Nisus*, L., en Pologne.

Kromada. Arbre cultivé en Turquie, grand comme un amandier, dont le fruit est bon à manger (Belon, *Singularités*, 459).

Kromb-ruch. Nom d'un poisson indéterminé, fort estimé dans les Indes, suivant Nieuhoff.

Kron-hiort. Nom suédois du cerf, *Cervus Elaphus*, L.

KRONENBERG, duché de Nassau. Il y existe, dit-on, une source minérale.

Kropfbetterlaus, Kropfklette. Noms allemands de la lampourde, *Xanthium strumarium*, L.

Kropidelco mncysze. Nom polonais de la filipendule, *Spiræa Filipendula*, L.

Kroppegroes. Un des noms danois du chiendent, *Triticum repens*, L.

Kruidnagel. Nom hollandais des *Cloux de girofle*.

Kruisbezie. Nom hollandais des *Ribes Grossularia* et *Uva crispa*, L.

Kruisbloem. Nom hollandais du *Polygala amara*, L.

Kruisdistel. Nom hollandais du chardon Roland, *Eryngium campestre*, L.

Kruizenmunt. Nom hollandais de la menthe crépue, *Mentha crispa*, L.

Kruk. Nom polonais du corbeau, *Corvus Corax*, L.

— wodny. Nom du cormoran, *Pelecanus Carbo*, L., en Pologne.

Krumb. Nom arabe du chou, *Brassica oleracea*, L.

Krumbholzœl. Un des noms allemands du *Baume des Carpathes*.

Kruseminte. Nom danois de la menthe crépue, *Mentha crispa*, L.

Kruset skreppe. Nom danois du *Rumex crispus*, L.

Krusmynta. Nom suédois de la menthe crépue, *Mentha crispa*, L.

Krustestel. Nom suédois du chardon Roland, *Eryngium campestre*, L.

Kruszy kamien ziele. Un des noms polonais du *Phellandrium aquaticum*, L.

Kruszyna. Nom polonais de la bourgène, *Rhamnus Frangula*, L.

Kryddboena. Nom suédois de la *Fève pichurim*.

Kryddnegliker. Nom suédois des *Cloux de girofle*.

Kryddpepper. Nom suédois du piment, *Myrtus Pimenta*, L.

Kryde nellike. Nom danois des *Cloux de girofle*.

Krye. Nom de la grue, *Ardea Grus*, L., en Suisse.

Krzistela. Nom illyrien de la pie, *Corvus Pica*, L.

Ksik. Nom polonais de la petite bécassine, *Scolopax Gallinula*, L.

Kua. Un des noms du zérumbet, *Zingiber Zerumbet*, Roxb., dans l'Inde; ainsi que de la *Zédoaire*, et de l'*Arrowroot*, au Malabar.

Kuaka neshastah. Nom dukhanais de l'*Arrowroot*.

Kuamau. Nom tamoul de l'*Arrowroot*.

Kuara. Nom des semences de l'*Erythrina Corallodendrum*, L., en Abyssinie, qui y servent de poids, d'où est venu notre nom de *Karat*. Lamarck prétend que ce sont celles de son *Erythrina indica* que l'on emploie.

Kubeba, Kubeben, Kubeby. Noms polonais, allemand et bohême des cubèbes, *Piper Cubeba*, L.

Kuchandana, Kuclandanum. Noms sanserit et tellingou du *Santal rouge*.

Kuchensalz. Nom allemand du chlorure de sodium, ou sel commun. Voy. *Sodium*

Kuchenschelle. Nom allemand de la coquelourde, *Anemone Pulsatilla*, L.

Kuchenschellewindblume. Un des noms allemands de l'*Anemone pratensis*, L.

Kuchila-luta. Nom bengale du *Bois de couleuvre*.

Kuchla. Nom dukhanais et hindou de la *Noix vomique*.

Kuckuck. Noms du coucou, *Cuculus canorus*, L., en danois et en allemand.

Kudakalua. Nom cyngalais du *petit Galanga*.

Kueekgras. Un des noms hollandais du chiendent, *Triticum repens*, L.

Kufur. Nom malais du *Camphre*.

Kugelblomst, Kugelblume. Noms danois de la globulaire, *Globularia vulgaris*, L.

Kughei. Un des noms malabares de l'*Arrowroot*.

Kuhkornklee. Un des noms allemands du *Trigonella Fænum græcum*, L.

Kuhkroetze. Un des noms allemands du *Stizolobium pruriens*, Pers.

Kuhmilch. Nom allemand du *Lait de vache*.

Kuhpeterlein. Un des noms allemands du *Chærophyllum sylvestre*, L.

Kuijcken. Nom hollandais du poulet. Voy. *Phasianus Gallus*, L.

Kuischboom. Nom hollandais de l'*Agnus castus*.

Kukhur. Nom hindou du zérumbet, *Amomum Zerumbet*, L.

Kuknar. Nom persan du pavot d'orient, *Papaver somniferum*, L.

Kuko. Voy. *Kooki*.

Kuku. Voy. *Gethyllis*.

Kukul. Nom tamoul du *Bdellium*.

Kukus, à 4 lieues de Kœnigsgratz. Il y existe des bains d'eau minérale, très-fréquentés, dit-on.

Kul sukkerod. Nom danois de la grande consoude, *Symphytum officinale*, L.

Kulai. Nom hindou de l'*Étain*.

Kullosiklud, Kullostromling. Noms de la sardine, *Clupea Sprattus*, L., en Livonie et en Suède.

Kummel. Nom allemand du cumin, *Cuminum Cyminum*, L.

Kummen. Nom danois du cumin, *Cuminum Cyminum*, L., et du carvi, *Carum Carvi*, L. (Jourdan).

Kumukus. Nom java des cubèbes, *Piper Cubeba*, L.

Kuna. Nom de la *Marte* en Pologne.

Kundel. Nom sanscrit du *Sagapenum*.

Kundir zuchir. Nom hindou de l'*Oliban*.

Kunghir. Nom persan de l'artichaut, *Cynara Scolymus*, L.

Kungsljis. Nom suédois du bouillon blanc, *Verbascum Thapsus*, L.

Kunigundsurt. Nom danois de l'eupatoire, *Eupatorium cannabinum*, L.

Kunjid. Nom persan de la semence du *Sesamum orientale*, L.

Kunjudeh. Nom persan de la *Sarcocolle*.

Kunkume. Un des noms sanscrits du safran, *Crocus sativus*, L.

Kunthia montana, Humb. et Bonpl. (*Plant. équinox.*, II, 228; f. 122). Palmier de l'Amérique du sud, qui a l'aspect de la canne à sucre; il contient dans son tronc une espèce de sucre, employé par les indigènes contre la morsure des serpens en application sur les plaies; ils nomment ce végétal *cagua* ou *cana de la vibora* (canne de vipère).

KUNZENDORF, cercle de Neustaedt (Prusse). Il y existe une source alcalino-ferrugineuse, d'une importance médiocre selon E. Osann (voyez la Bibliogr. de l'article *Prusse*).

Kupfer. Nom allemand du *Cuivre*.

Kupfernickel. Mine de cobalt tenant du cuivre, ou de *Nickel arsénical*.

Kupur. Nom hindou du *Camphre*.

Kur. Nom du coq, *Phasianus Gallus*, L., en Pologne, où la poule s'appelle *Kura*.

Kurdwan. Un des noms polonais du lierre terrestre, *Glechoma hederacea*, L.

Kuri. Nom japonais du châtaignier, *Castanea vesca*, Gærtn. (II, 133).

Kurimi. Un des noms du noyer, *Juglans regia*, L., au Japon.

Kurimor. Un des noms bohêmes du mouron rouge, *Anagallis phœnicea*, Lam.

Kuringkal. Nom suédois du *Sedum Telephium*, L.

Kurkum, Kurkume, Kurkumel, Kurkema. Noms arabe, allemand et noms hollandais du *Curcuma longa*, L.

Kurst. Nom arabe du *Costus arabicus*, L.

Kurtlik. Nom baskir de l'outarde, *Otis tarda*, L.

Kurundu, Kurudu. Noms du canellier, à Ceylan.

Kurza noga. Nom polonais du pourpier, *Portulaca oleracea*, L.

Kuraze iaia. Nom polonais des *Œufs de poule*.

Kus-no-ki, Kusnoni. Noms du *Laurus Camphora*, L., au Japon (II, 46).

Kuschtam. Nom sanscrit du *Costus arabicus*, L.

Kusseb bewa. Un des noms hindoux de l'*Acorus Calamus*, L.

Kusset alderireh. Nom arabe et égyptien de l'*Acorus Calamus*, L.

Kust tulk. Nom arabe du *petit Galanga*.

Kustowrie. Nom hindou du *Musc*.

Kustura. Nom arabe de l'huître commune, *Ostrea edulis*, L.

Kut. Nom anglais de la poule d'eau, *Fulica Chloropus*, L.

Kutaja. Nom sanscrit du codagapala, *Wrightia antidysenterica*, Br.

Kutaka. Un des noms sanscrits de la *Noix vomique*.

Kutchur. Nom dukhanais du zérumbet, *Amomum Zerumbet*, L.

Kutna. Nom bohême du cognassier, *Cydonia communis*, Poir.

Kuwitz. Un des noms allemands du vanneau, *Tringa Vanellus*, L.

Kuzbaret-el-byr. Nom du capillaire, *Adiantum Capillus Veneris*, L., au Japon.

Kwak, Kwak reiger. Noms hollandais du butor, *Ardea stellaris*, L.

Kwas. Boisson russe, préparée avec la farine de seigle et l'eau, mis en fermentation. Ceux qui désirent plus de détails sur cette sorte de bière peuvent consulter le curieux article *Kwas* de M. Percy (*Dict. des Sc. méd.*, XXXVII, 52).

Kwaszu. Noms hollandais de l'alun, *Sur-sulfate d'alumine et de potasse.*
Kwee. Nom hollandais du cognassier, *Cydonia communis*, Poir.
Kwetschenwasser. Nom allemand de l'*Eau-de-vie* de prune.
Kwikzilva. Nom hollandais du *Mercure.*
Kyaputi ka tail. Nom dukhanais de l'*Huile de Cajeput.*
Kyndel. Nom suédois de la sarriette, *Satureia hortensis*, L.
Kyvitta. Nom du vanneau, *Tringa Vanellus*, L., en Allemagne.
Kzewina. Nom polonais du houx, *Ilex Aquifolium*, L.
Kzimbaba. Un des noms bohêmes du *Matricaria Parthenium*, L.
Kzjmsky oneb sskrkawicny hrach. Nom polonais du lupin, *Lupinus albus*, L.

ERRATUM.

Page 134, ligne 5, au lieu de nourrices, *lisez* femmes grosses.

Nous répétons que l'*errata* général sera placé à la fin du sixième et dernier volume; il est difficile que, malgré tous nos soins, il n'y ait pas de fautes typographiques dans cet ouvrage, en quelque sorte polyglotte, et qui contient tant de noms propres auxquels les imprimeurs ne sont point accoutumés.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

SUPPLÉMENT.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

TOME III.

Pages.

23. EAU PHOSPHORÉE. Solution d'acide phosphatique formée par le contact prolongé du phosphore dans l'eau (V, 288).

54, ligne dernière — EFFRAYE ou ORFRAYE, lisez : EFFRAYE ou FRESAIE.

57. ELÆODENDRUM ORIENTALE, Jacq. Ce végétal, appelé *Nourouc* dans l'Inde, est usité comme pectoral à l'Ile-de-France, d'après ce que nous en a rapporté M. le docteur Chapotin.

58, ligne 17—concentre, *lisez :* concrète.

59, ligne 19—copale, *lisez :* copal.

67, ligne 15—Persil, *Apium petroselinum*, lisez : Ache, *Apium graveolens*, L. Voy. *Selinum* (VI, 294).

69, ligne 28—Arserum, *lisez :* Erzerum.

73. Les deux ipécacuanha blancs, mentionnés lignes 31 et 35, ont été reconnus appartenir au *Richardsonia scabra*. Voyez *Ipécacuanha*.

122. ENSÉGURES (Eaux minérales d'). Ces eaux, situées près de Villa-Franca, en Espagne, sont limpides, froides en été, tempérées en hiver. Elles passent pour diurétiques, et sont surtout employées dans la rétention d'urine. (Cavanilles, *Observ. sur l'hist. nat. du roy. de Valence*, t. I, p. 80, Madrid, 1795, in-fol.)

134, ligne 5—nourrices, *lisez :* femmes grosses.

141. ERITHACUS. Synonyme de *Phœnicurus*, selon Lémery.

148, ligne 20—*Tanghuinia*, lisez : *Tanghinia* (VI, 641).

149, ligne 12. Fermez la parenthèse après le mot : Pavon.

151. Esox. — Ajoutez à cet article : L'*Esox Brasiliensis*, L.,

ou Espadon, est figuré dans la *Faune des médecins* (pl. XLVI, f. 2). L'*E. Belone*, L., Orphie (et non Orphise), dont la chair est sèche, maigre, souvent molle, les arêtes naturellement vertes, et les œufs dégoûtans par leur ressemblance avec ceux du crapaud accoucheur, n'est guère usité que de la classe pauvre. Il n'en est pas de même de l'*E. Malabaricus*, Bloch, poisson des rivières du Malabar, à chair blanche, savoureuse, facile à digérer; de l'*E. osseus*, L., de l'Amérique méridionale, dont la chair est grasse et très-agréable; enfin, du *Spet* (*E. Sphyræna*, L.), qui habite l'Océan et la Méditerranée, où il atteint la taille de 3 pieds, et est très-recherché pour l'excellence de sa chair blanche et délicate.

156. ESTREIX (Eau minérale des), près de la Borne, à 1 lieue du Puy, en France (Haute-Loire). M. Arnaud aîné (*Ann. sci. litt. et ind. de l'Auvergne*, mai 1829) y a trouvé par pinte : sous-carbonate de soude 10,6/12 de grain; hydrochlorate de soude 6; hydrochlorate de magnésie 5; carbonate de chaux 4 4/12; sous-carbonate de magnésie 1; oxyde de fer 4/12; sulfate de chaux 4/12; acide carbonique, la moitié du volume de l'eau.

176. Eupatorium Guaco, Humb. et Bonpl. Cette plante a été présentée depuis l'impression de cet article, comme propre à guérir la fièvre jaune, et depuis encore comme très-utile contre le *choléra* de l'Inde, et même contre la rage. Exposer de pareilles idées, c'est les réfuter. Sa propriété anguicide ne s'est pas mieux soutenue; et M. Rochoux a même dit, en pleine académie de médecine, qu'à la Martinique où, il a résidé long-temps et où sa culture avait été introduite, cette plante n'a jamais guéri de morsure des vipères, et même que ces animaux la mangeaient sans en éprouver de mal (à supposer que les vipères mangent de l'herbe!).

179, ligne 7—après *Cyparissias*, mettez une virgule.

184. Euphorbia. Ajoutez : *Euphorbia myrtifolia*, L. Cette espèce des Antilles, de l'Amérique du sud, etc., où elle porte le nom de *Pantouflier*, de la forme de ses fleurs, sert à faire des haies à la Guadeloupe; celles-ci ne peuvent être franchies qu'avec soin, attendu que si une goutte du suc caustique que la plante renferme touchait les yeux, elle aveuglerait. Lamarck dit qu'on prescrit la décoction des tiges pour guérir la syphilis. M. Ricord-Madianna affirme n'en avoir jamais vu faire cet usage, qui pourrait être dangereux, suivant lui, puisque ce végétal est vénéneux et toxicofère, ainsi qu'il le conclut des expériences qu'il a faites sur son suc et qu'il rapporte (*Journ. de pharm.*, XVIII, 589).

194. Les genres *Esenbekia* (III, 150) et *Evodia* (III, 194) sont congénères.

204. Extrait savonneux de l'urine. Nom donné par Rouelle à l'*Urée*.

210, ligne 25—*Troigla Fagianus*, Rafin, *lisez : Trigla Fagianus*, Rafin.

211. Falco. Ajoutez à cet article : *F. Ossifragus*, L., Orfraye. Lémery (*Dict.*, etc., 641) dit que l'estomac de cet oiseau de proie est diurétique et lithontriptique ; et son intestin, pulvérisé et séché, bon, à la dose de 24 à 36 grains, contre la colique.

223. Foedia. Nous avons fait ce genre synonyme du Valerianella avec le plus grand nombre des auteurs ; quelques uns les distinguent.

226. Femme marine. Un des noms vulgaires du lamantin, *Trichecus Manatus*, L.

237. Fernambouc (eaux min. de). Voy. *Pernambuco*.

259, ligne 26—*Paradisiaca*, substituez : *sapientium*.

Id., ligne 40— au nom de Lembert, *ajoutez :* et Lesueur.

263. Flagellaria Indica, L. Cette plante de l'Inde, de la famille des Asparaginées, a ses racines comestibles comme celles de l'Igname, d'après Flacourt.

264, ligne 33—qui a trois pieds, *lisez :* qui a une fleur de trois pieds, etc.

267. Ajoutez après la ligne 5 : Fleurs pectorales. On donne ce nom aux fleurs de violettes, de bouillon blanc, de mauve et de coquelicot, réunies.

269, ligne 6—I, *lisez :* II.

Id., ligne 32—sulfate de chaux, *lisez :* fluate de chaux.

272, ligne 37—*tinctoria*, lisez : *tinctorum*.

284, ligne 23—*Acrostichum*, lisez : *Ophioglossum scandens*, L. (IV, 45). Effacez ces mots : voyez le supplément.

297, ligne 11—Assur (I. M), *lisez :* Alberti (M).

310. Fulica. — Ajoutez à cet article : *F. Parphyrio*, L., Poule sultane. Bel oiseau de l'ordre des Échassiers, originaire d'Afrique, naturalisé aujourd'hui dans plusieurs îles et côtes de la Méditerranée. Lémery (*Dict.*, etc., 709) dit sa graisse émolliente, résolutive et anodyne.

323, ligne 16—phthsisie, *lisez :* phthisie.

Id., ligne 33—Rellius, *lisez :* Ruellius.

325. Galinsoga quadriradiata, Ruiz et Pavon. Cette composée du Pérou, où elle est connue sous le nom de *Pocoyuyu*, y est regardée comme antiscorbutique par les habitans, ainsi que le *G. quinqueradiata* des mêmes auteurs, et le *G. parviflora*, Cav., qui n'est qu'une variété du premier. On les mâche et on en boit le suc (*Dict. des sc. nat.*, XXXVII, 216).

328, ligne 8—après chêne, *ajoutez :* et aussi.

332. Intercalez : Galvezia punctata, Ruiz et Pavon. Arbre toujours vert du Chili et du Pérou, où on le nomme *Pitao*, de la famille des Scrophulariées, dont les feuilles aromatiques sont carminatives, résolutives et stomachiques (*Dict. des sc. nat.*, XLI, 160).

332. Galwy. Voy. à l'art. *Saratoga* (VI, 224).

338. Gasterosteus saltatrix, L. C'est le *Pomatomus Skib*, Lacép. (V, 446).

350, ligne 48—*Hirudo*, lisez : *Hirundo*.

Id., ligne 48—*communis*, lisez : *vulgaris*.

354, ligne 8—la suivante, lisez : du *Scoparium*.

Id., ligne 19—la précédente, lisez : le *purgans*.

359, ligne 3—Thumb., *lisez :* Thunb.

Id., ligne 22—ajoutez une virgule après le mot : dentées.

362, ligne 3—(*Bull. des sc. philos.*), lisez : (*Bull. de la soc. philom.*).

370, ligne 11—glacis, *lisez :* glaciers.

371, ligne 17—comme aussi, *lisez :* aussi comme.

Id., ligne 23—*méd.*, lisez : *med.*

378. Giuliano (san). Voy. Saint-Julien à l'article *Pise* (V, 347).

379, ligne 35—le, *lisez :* les.

383, ligne 27—*calcifrage*, lisez : *calcifraga*.

384, ligne 18—des baies, *lisez :* de l'écorce.

Id., ligne 27—*vent*, lisez : Vent.

386. Glycine. — Ajoutez à cet article : on mange dans l'Inde les feuilles du *G. triloba*, Vahl ; on les emploie aussi à purger les enfans et les vieillards.

Id., ligne 41—*glaber*, lisez : *glabra*.

389. Gmelina. — Ajoutez à cet article : *G. parviflora*, Roxburg, *Shieri goomoodoo* des Tellingous ; ses feuilles sont employées dans

l'Inde comme mucilagineuses, contre la gonorrhée, et autres maladies qui réclament les adoucissans (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 386).

390. Gobe-mouche. Nom français du genre *Muscicapa* de Linné.

396, ligne 29—*Senegalensis*, lisez : *Senegal.*

401, ligne 14—*stalagmites*, lisez : *stalagmitis.*

402, ligne 35—Gomme d'Orembourg. Ajoutez : Cette gomme, qui est sécrétée par le melèze, *Pinus Larix*, L., est abondante en Russie, où elle remplace l'arabique. Pallas, qui en a parlé le premier (*Voyage*, II, 172), dit qu'elle serait mieux nommée *Gomme du Melèze*, ou des monts Ourals, que d'Orembourg, dont elle est éloignée. Elle est d'une couleur roussâtre, un peu transparente, entièrement soluble dans l'eau, mais moins collante que l'arabique, d'une saveur un peu résineuse. Pallas assure qu'on ne l'obtient que lorsqu'on brûle le tronc des mélèzes et que le feu en a atteint le centre; qu'alors elle coule le long de ce tronc, etc. Cette gomme est antiscorbutique (sans doute à cause de la portion de térébenthine dont elle est imprégnée, et a, d'ailleurs, toutes les propriétés de l'arabique (*Flora Rossica*, I, 5). Les montagnards russes la mangent. La pharmacopée de ce pays l'admet comme succédanée de celle d'Arabie. On ne la connaît pas en France, ni dans le reste de l'Europe, à ce qu'il paraît.

404, ligne 36—ne lisons, *lisez :* n'en lisons.

405, ligne 8—*Armemiaca*, lisez : *Armeniaca.*

407, ligne, 31—*Senegalensis*, lisez : *Senegal.*

413, ligne 30—sont, *lisez :* est.

428. Gross-nenndorf (eaux min. de). Voy. *Nenndorff.*

430. GUAGNO (Eaux minérales de). — Ajoutez à cet article : Ces eaux sulfureuses, analogues à celles de Pietra-Pola, et de Bagnères de Luchon, contiennent par litre, d'après M. Thiriaux : eau 999 grammes 475 ; acide hydrosulfurique, 032 ; acide carbonique, 187 ; hydrochlorate de soude, 099 ; sous-carbonate de soude, 025 ; sulfate de soude, 044 ; sous-carbonate de chaux, 020 ; sous-carbonate de magnésie, 017 ; sulfate de chaux, 041 ; silice, 028 ; extractif animalisé (glairine), 032. Une autre source, moins chaude et moins abondante, située à peu de distance de l'hôpital militaire, lui a offert à peu près la même composition. Ces bains, très-fréquentés, ont reçu de grandes améliorations depuis la publication de notre article ; ils offrent aujourd'hui presque toutes les ressources de nos bains du continent. Leur découverte paraît remonter à une haute antiquité ;

ils étaient déjà célèbres en 1690. Trois bassins, qui existent encore, ont été construits en 1711; l'établissement actuel date de 1821.

Thiriaux (J.-B.-J.). Essai sur la topographie physique et médicale de Saint-Antoine de Guagno, département de la Corse, et sur l'analyse de ses eaux thermales sulfureuses, etc. (Thèse). Strasb., 1829, in-4.

438. Guêpier. Nom vulgaire du *Merops Apiaster*, L.

439, ligne dernière—*relladone*, lisez : *belladone*.

446, ligne 31—*palomat*, lisez : *palomet*.

456. Hedera.—Ajoutez à cet article : L'*H. umbellifera*, DC. (*Prodromus*, etc., IV, 262), qui croît à Amboine, y donne une gomme-résine aromatique appelée *sararu*; l'arbre est le *Pseudo-Santalum*, etc., de Rumphius (*Amb.*, II, p. 54, t. 12).

475. Hématosine. Nom donné à la matière colorante du sang, par M. L.-R. Lecanu. Cette substance est solide, noire et brillante comme du jayet lorsqu'elle est en masse; terne et de couleur briquetée quand elle est en poudre; brillante, translucide et rougeâtre lorsqu'elle est étendue en couches minces. Très-soluble dans l'eau froide, d'une odeur et d'une saveur extrêmement fades, etc., elle peut être conservée sans altération pendant plusieurs mois (*Journ. de pharm.*, XVI, 734).

479, ligne 51—au lieu de : au supplément, *lisez :* (I, 669).

482, ligne 11—*mate paraguentis*, lisez : *ilex paraguensis*.

490, ligne 15—Heulo, lisez : Heule.

Id., ligne 16—L. F., *lisez :* Persoon.

492. *Hibiscùs*. Ajoutez : *H. syriacus*, L. Cet arbrisseau, originaire de Syrie, etc., est cultivé dans les jardins sous le nom de *Mauve en arbre*. Toutes ses parties sont regardées comme émollientes.

494, ligne 34—mettez un point après : Mancenilier.

503, avant-dernière ligne—trois millions, *ajoutez :* de francs.

509, ligne 20—adranganthe, *lisez :* adraganthe.

519. Holothuries. Voy. sur l'*Holothuria tubulosa*, L., l'art. *Trépang* (VI, 764).

524, ligne 23—organoa, *lisez :* organon.

527, ligne 14—*sativum*, lisez : *vulgare*.

530, ligne 49—Hudhud, lisez : Hudohud.

531, 42—cotylédons, *lisez :* acotylédons.

540, ligne 29—*Abies*, lisez : *Abies*, en mettant une virgule après.

550, ligne 39—*Lupulite*. Voy. au sujet de ce mot, qui n'est pas synonyme de *Lupuline*, ce dernier article (IV, 160, et *Lupulite*, IV, 161).

557, ligne 10—1, *lisez :* il.

559. Hydrocharis morsus-ranæ, L, Morrène. Cette plante dioïque, aquatique, de la famille des Hydrocharidées, qui croît chez nous dans les étangs, les ruisseaux où ses feuilles arrondies nagent à la surface des eaux, a des propriétés analogues au *Nymphæa*, d'après Boërhaave.

576, ligne 14—*flore*, lisez : *flora*.

579, ligne 16—L., *lisez :* Ehr.

585, ligne 44—*ptii*, lisez : *pipi*.

591, ligne 25—*paragua*, lisez : *peragua*.

595, ligne 12—*Osthrutium*, lisez : *Ostruthium*.

598, ligne 5—tenacité, *lisez :* ténuité.

601, ligne 13—Laennec, *lisez :* Linné.

605. Inga bigemina, W.; *Mimosa bigemina*, L. Cette espèce de sensitive, qui est le *Colladi* du Malabar, est employée dans ce pays à plusieurs usages. La décoction de ses feuilles sert à laver les cheveux pour les empêcher de blanchir, pour guérir la lépre, etc. (Rheède, *Hort. Malab.*, VI, 21).

Id., ligne dernière—*effacez :* voyez notre supplément ; l'article *Café du soudan* ayant été traité à *Sterculia* (VI, 531).

638, ligne 22—*brevicou*, lisez : *brevicaule*.

641, ligne 25—on fait, *lisez :* on a fait.

653, ligne 5—tud., *lisez :* tussac.

Id., ligne 7—tout ce qui est après la parenthèse, dans cette ligne, apartient à la ligne 4, et doit lui être ajouté.

Id., ligne 23—Ipomea. Ajoutez : L'*I. Papirus*, Ruiz et Pavon (*Flora peruv.*, II, part. II, t. 120, A.) a sa racine tubéreuse employée en infusion dans les diarrhées et les dysenteries, au Pérou.

Id., ligne 29—Montzel, *lisez :* Mentzel.

660. Isatis tinctoria, L. Ajoutez : Desbois, de Rochefort, dit qu'il y a des observations de carie et de douleurs ostéocopes guéries par le pastel, à la dose d'une demi-once, etc. (*Mat. med.*, II, 160).

On peut consulter sur le pastel un mémoire inséré parmi ceux de la Société royale de médecine, tome I, page 343.

666. Ivoire fossile. Voy. *Mammouth* et *Mastodonte*.

670, ligne 43—*caryoplhylifolia*, lisez : *caryophylifolia*.

679. Javelle (eau de). Nom vulgaire des *Chlorures de Potasse* et *de Soude* (II, 254), et aussi d'une source de *Pont-Gibaud* (V, 449).

682, ligne 25—*helianthus tuberosus*, L., lisez : *convolvulus batatas*, L.

703, ligne 4—*Aloes*, lisez : *Aloe*.

Id., ligne 20—Kaempfera, lisez : Kaempferia.

714, ligne 34—*Pseudo-china*, Mart., lisez : *Pseudo-quina*, St-Hil. Voyez *Solanum* (VI, 420).

715, ligne 4—*contarea*, lisez : *coutarea*.

716, ligne 2—*pan*, lisez : *pao*.

717, ligne 7—*méd.*, lisez : *med.*

727, ligne 2—de la malade, *lisez :* d'un autre malade.

730. Kréosote. Voy. *Créosote* de ce supplément.

730. Kreuzbrunn. Nom d'une des sources de *Marienbad*.